Orbis Biblicus et Orientalis 160/4

Dominique Charpin
Dietz Otto Edzard
Marten Stol

Mesopotamien

Die altbabylonische Zeit

Annäherungen 4

herausgegeben von
Pascal Attinger – Walther Sallaberger – Markus Wäfler

Academic Press Fribourg
Vandenhoeck & Ruprecht Göttingen

Bibliografische Information Der Deutschen Bibliothek

Die Deutsche Bibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über http://dnb.ddb.de abrufbar.

Veröffentlicht mit der Unterstützung der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften und der philosophisch-historischen Fakultät der Universität Bern.

Die Inhalt-Seiten wurden von den Herausgebern als PDF-Daten zur Verfügung gestellt.

Herstellung: Paulusdruckerei Freiburg Schweiz
ISBN 3-7278-1488-8 (Academic Press)
ISBN 3-525-53063-3 (Vandenhoeck & Ruprecht)
ISSN 1015-1850 (Orb. biblicus orient.)

Inhaltsverzeichnis

Teil 1

Dominique Charpin

Histoire Politique du Proche-Orient Amorrite (2002-1595)

ANNEXES

TEIL 2

Dietz Otto Edzard

ALTBABYLONISCHE LITERATUR UND RELIGION

TEIL 3

Marten Stol

WIRTSCHAFT UND GESELLSCHAFT IN ALTBABYLONISCHER ZEIT

TEIL 4

ABKÜRZUNGSVERZEICHNIS UND INDICES



VORWORT

In den Jahren 1997–1999 hielten Dominique Charpin, Dietz Otto Edzard und Marten Stol in Bern Vorlesungen zur altbabylonischen Zeit. Die Ausarbeitung der Manuskripte hat unterschiedlich lange gedauert, bis schließlich vor einem Jahr alle Beiträge redigiert vorlagen. Den Autoren sei für ihre Mühe, ihre Sorgfalt und ihre Geduld gedankt.

Nach der kurzfristigen Übernahme der Redaktion des Bandes nach München hat sich Frau Uta Einwaller mit Geschick und unermüdlichem Einsatz der Erstellung der Druckvorlagen angenommen; ihr gilt unser herzlicher Dank.

Dezember 2003

P. Attinger
W. Sallaberger
M. Wäfler



TEIL 1

DOMINIQUE CHARPIN

HISTOIRE POLITIQUE DU PROCHE-ORIENT AMORRITE (2002–1595)



Dominique Charpin

HISTOIRE POLITIQUE DU PROCHE-ORIENT AMORRITE (2002–1595)

AVANT-PROPOS

Ce qui m'a poussé à accepter d'écrire cette synthèse – prématurée, comme toute synthèse en assyriologie, mais en même temps nécessaire – c'est avant tout le désir d'offrir une présentation d'ensemble de l'histoire politique paléo-babylonienne qui mette fin à la coupure trop fréquente entre une approche «irakocentriste» et l'exploitation des riches sources écrites originaires du sol syrien, notamment celles de Mari. Les publications de ces dernières années ont montré de plus en plus clairement l'unité du Proche-Orient à l'époque amorrite: il convient que nos études en offrent le reflet, au lieu de perpétuer des cloisonnements qui n'ont plus lieu d'être. J.-R. Kupper, avec sa thèse sur *Les Nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*, a en 1957 brillamment ouvert la voie. Le quart de siècle que je viens de passer à étudier les textes de la «dynastie de Mananâ», ceux de Tell Sifr, d'Ur, de Larsa, et parallèlement les archives de Mari, m'a convaincu de cette nécessité, même si cet itinéraire semble dû aux hasards successifs de ma vie de chercheur, en bibliothèque, dans les musées ou sur plusieurs sites d'Irak et de Syrie où j'ai été invité comme collaborateur.

Dans l'organisation du présent ouvrage, il me revient d'écrire l'histoire politique, puisque l'économie et la société sont les thèmes de l'exposé de M. Stol, tandis que D. O. Edzard traite la religion et la littérature. Mais il va de soi que des limites rigides ne pouvaient être imposées à chacune des contributions, d'où certains chevauchements entre nos trois approches, conçues indépendamment. Est-il nécessaire d'entreprendre ici un plaidoyer pour l'histoire politique? Sous la désignation généralement péjorative d'«histoire événementielle», elle n'a pas partout bonne presse. Ma justification, si tant est qu'elle soit nécessaire, portera sur deux points. Tout d'abord, l'histoire politique a en elle-même un intérêt considérable, à condition de ne

pas la réduire à une vision appauvrie et, souvent, caricaturale[1]. Elle n'est pas l'histoire à elle seule et n'empêche nullement les études de phénomènes dans la longue durée. D'autre part, comme le dit la sagesse populaire, «il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs». Tant que les cadres chronologiques et topographiques de la Mésopotamie ne seront pas établis avec certitude et finesse, un nombre considérable d'informations contenues dans notre documentation ne pourront pas être correctement exploitées. Il n'est que de voir comment la relecture récente par J.-M. Durand des premières lettres de Mari publiées[2] a permis d'améliorer leur compréhension, – et les progrès ne viennent pas seulement de l'épigraphie et de la philologie.

Il est impossible de donner une vue équilibrée des quatre siècles qui font l'objet de la présente étude: il y a des décennies entières pratiquement non documentées, notamment au début et à la fin de la période. En revanche, les années du milieu du règne de Hammu-rabi (ca. 1775–1760) sont connues avec un luxe de détails sans pareil, grâce notamment aux archives du roi Zimrî-Lîm de Mari. Je n'ai donc nullement cherché à «gommer» artificiellement ces inégalités documentaires. Et si l'on trouve que certaines périodes sont étudiées avec une précision qu'on regrette de ne pas trouver pour d'autres, c'est aux circonstances de la transmission des sources qu'en incombe avant tout la responsabilité.

Pour celui qui entreprend d'écrire une histoire politique, il ne s'agit pas seulement d'offrir au lecteur une narration des événements, mais aussi d'exposer les structures sous-jacentes, comme la nature de la monarchie, l'organisation de l'armée, la vie diplomatique, etc. J'ai donc opté pour une sorte d'arrêt dans le récit vers le milieu du règne de Hammu-rabi. Le lecteur qu'une telle disposition gênerait pourra aisément passer au chapitre suivant, quitte à revenir ensuite en arrière.

La présente contribution ne prétend pas remplacer le «classique» *ZZB*[3], qui a offert un traitement incomparable des sources pour la période dite d'«Isin-Larsa» (soit

[1] Les recherches historiographiques françaises ont d'ailleurs récemment réhabilité des auteurs comme Ch. Seignobos, qui avait été (parfois injustement) pris comme cible par L. Febvre, fondateur avec M. Bloch de l'«école des Annales»; voir notamment A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, coll. Points Histoire, Éditions du Seuil (Paris 1996).

[2] J.-M. DURAND, *Les Documents épistolaires du palais de Mari*, 3 vol., *LAPO* 16, 17 et 18 (Paris 1997, 1998 et 2000).

[3] D. O. EDZARD, *Die »Zweite Zwischenzeit« Babyloniens* (Wiesbaden 1957). Le terme de «deuxième période intermédiaire», emprunté à l'historiographie égyptienne, décrit la période d'éclatement de l'unité politique réalisée par la dynastie d'Ur III (la «première période intermédiaire» étant la période qui suivit la dynastie d'Akkad). Cela explique le choix par D. O. Edzard de 1763 comme fin de l'ouvrage, Hammu-rabi de Babylone ayant, avec sa conquête de Larsa, réunifié ce qui avait formé le cœur de l'empire d'Ur III.

ca. 2000–1763 av. J.-C.), mais qu'il faudrait aujourd'hui mettre à jour[4]. Des instruments de travail récents existent heureusement (éditions des inscriptions royales ou des noms d'années pour certaines dynasties[5]), qui m'ont permis d'alléger l'exposé d'aspects trop techniques; les indications bibliographiques, en note ou dans l'annexe C à la fin de ma contribution, s'efforcent par ailleurs d'orienter le lecteur vers des études plus détaillées. Pour que cette synthèse demeure lisible, certains aspects ont été présentés dans les annexes, notamment sous forme de tableaux consacrés aux dynasties ayant régné sur différentes villes; en outre, un certain nombre de points de détails ont été traités dans des notes récemment publiées dans *NABU*. C'est aussi un souci de lisibilité qui m'a fait opter pour une transcription purement conventionnelle des noms propres. J'ai donc volontairement maintenu le nom de Sippar, bien qu'on sache depuis longtemps que toutes les graphies phonétiques paléo-babyloniennes militent pour Sippir; il faudrait en effet aussi utiliser Barsipa (et non Borsippa) et sûrement pas Babylone. Concernant les anthroponymes, la tradition assyriologique oscille entre deux possibilités. A. Falkenstein (suivi par certains de ses élèves) avait tendence à donner des transcriptions phonétiques des noms propres: cela pourrait paraître souhaitable, mais si on va jusqu'au bout de cette logique, il ne faut pas écrire Samsīaddu, mais Samsêddu (graphie d'ailleurs attestée), ce qui posera à l'étudiant des difficultés d'identification. D'autres auteurs privilégient l'étymologie, mais alors on aboutit à des transcriptions du genre 'Ammu-rāpi' pour le nom du célèbre roi de Babylone (et ses homonymes), ce qui ne me semble pas très heureux; il s'agit ici d'un livre d'histoire, pas d'onomastique.

Beaucoup de travail reste encore à faire à partir des sources d'ores et déjà accessibles et il ne m'a pas été possible d'approfondir mes recherches sur toutes les questions encore en suspens, sous peine de repousser indéfiniment la publication de ce livre. Selon les endroits, on trouvera donc une mise au point de l'état actuel des connaissances, ou au contraire une vision nouvelle, parfois nourrie de textes encore inédits. Par ailleurs, le lecteur voudra bien ne pas s'étonner de la parenté, voire de l'identité, de certains passages concernant la partie centrale du règne de Hammu-rabi avec la synthèse sur l'histoire de Mari que je publie simultanément en collaboration avec N. Ziegler dans *Florilegium marianum* V[6]: les deux textes ont été mûris et rédigés pendant la même période. J'ai toutefois essayé de décrire ici les mêmes événements avec un point de vue non «mariocentriste» et surtout en allégeant l'ex-

[4] De ce point de vue, le désir récemment exprimé par D. R. Frayne de voir paraître une étude sur l'histoire de la période d'Isin-Larsa (*ZA* 88 [1998], p. 6) reste d'actualité.

[5] Le terme «dynastie» est ici employé au sens large (ensemble des rois qui se sont succédé en une capitale donnée, même s'ils n'ont pas appartenu à la même famille); voir D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 1 n. 1.

[6] D. CHARPIN & N. ZIEGLER, *Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite: essai d'histoire politique*, *Florilegium marianum* V, *Mémoires de NABU* 6 (Paris 2003).

posé des développements les plus techniques. Par ailleurs, des éléments de cette contribution (en particulier l'introduction et le chapitre 8) ont été repris dans mon livre sur *Hammu-rabi de Babylone* paru en novembre 2003: il m'a paru utile de rendre certains résultats du présent travail accessibles à un public plus large. Cela supposait de les présenter dépourvus de leurs justificatifs, qui sont ici donnés dans de notes dont le nombre et l'ampleur étaient indispensables aux lecteurs plus avertis auxquels s'adressent les *Annäherungen.*

Il m'aura fallu cinq ans pour passer des notes destinées à dix heures d'enseignement, au présent manuscrit. Au moment où j'en termine l'élaboration, ma gratitude s'adresse naturellement à P. Attinger et à M. Wäfler pour l'invitation qu'ils m'ont faite de venir enseigner un «Blocksemester» à Berne en juin 1997 et à publier dans leur série «Annäherungen», dont les lecteurs ont déjà pu apprécier les volumes 1 et 3. J'ai particulièrement goûté la liberté laissée à chaque auteur de concevoir son «approche» à sa façon, au lieu de le contraindre à se couler dans un moule uniforme; qu'ils soient aussi remerciés, de même que D. O. Edzard et M. Stol, pour leur patience, diverses obligations pressantes ayant retardé l'achèvement de ma contribution bien au-delà de la date initialement prévue[7].

Paris, juillet 2002

P.S. D'ultimes modifications (en particulier quelques ajouts bibliographiques) ont été introduites en mars 2003, puis lors de la correction des épreuves (novembre 2003), pour laquelle j'ai bénéficié de l'aide d'A. Jacquet et H. Reculeau, que je remercie.

[7] Je dois également des remerciements à P. Steinkeller, qui a bien voulu me communiquer le manuscrit de son importante étude "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", à paraître in: E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City: The Survey and Soundings at Mashkan-shapir* (Winona Lake); j'ai pu *in extremis* incorporer les éléments très séduisants de sa nouvelle approche de l'histoire de la dynastie de Larsa. Ma gratitude va aussi à P. Attinger, B. Lafont et H. Reculeau qui ont bien voulu relire mon manuscrit à différents stades de sa (trop longue) finition. Je reste bien entendu seul responsable des erreurs, incohérences et lacunes qui subsistent. Je remercie enfin M. Sauvage, auquel les cartes que j'ai élaborées doivent leur fond.

1. INTRODUCTION

Après avoir défini le cadre spatial et temporel de la présente étude, on examinera les sources dont dispose l'historien pour écrire l'histoire politique du Proche-Orient dans les quatre premiers siècles du deuxième millénaire.

1.1. LE CADRE SPATIAL ET TEMPOREL

Il faut commencer par légitimer les limites qui ont été retenues pour cette synthèse, à la fois dans l'espace et dans le temps.

1.1.1 L'espace

1.1.1.1 Plaidoyer pour une «grande Mésopotamie»

La vision traditionnelle du Proche-Orient ancien consiste à distinguer un centre, la Mésopotamie, et une périphérie. Ce découpage, dont la validité peut être remise en cause même d'un point de vue strictement linguistique, a été indûment projeté sur l'histoire[8]. Si l'on remonte aux premiers textes, la découverte des «colonies urukéennes» et surtout celle des archives d'Ebla postérieures de quelques siècles ont bouleversé l'approche que l'on pouvait avoir du Proche-Orient, montrant qu'avait existé en Syrie occidentale un niveau de développement comparable à celui de Sumer aux mêmes époques. Pour la première moitié du deuxième millénaire, on ne peut employer sans précaution le concept de Mésopotamie tel qu'A. Parrot s'en est fait l'avocat[9], additionnant la Babylonie au sud à l'Assyrie au nord[10]: ces deux dénominations ne peuvent en effet être employées pour cette époque qu'au sens géographique[11]. La Mésopotamie, dans cette acception, n'advient qu'au premier

[8] J.-M. DURAND, "Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 97–128, ainsi que D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "Avant-propos", *Amurru* 1 (1996), p. 5.

[9] Voir A. PARROT, "La civilisation mésopotamienne", *RA* 31 (1934) 180–189.

[10] La Mésopotamie, dans cette acception, diffère de ce que les Grecs entendaient par *Mesopotamia*, notion qui recouvre ce que les sources arabes désignent comme Djezireh, c'est-à-dire plus ou moins ce que nous appelons aujourd'hui la Haute-Mésopotamie. L'usage de Mésopotamie (au sens grec du terme), opposé à Babylonie (la région au sud de l'actuelle Bagdad), proposé par I. J. Gelb ("The Early History of West Semitic People", *JCS* 15 [1961] 27–47, spéc. p. 28 n. 6), n'a pas fait école.

[11] On rappellera en particulier que l'Assyrie en tant qu'unité politique ou culturelle n'existe pas dans la première moitié du deuxième millénaire: voir en dernier lieu D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 7 (1997) 367–392.

millénaire, lorsque les lettrés assyriens et babyloniens devinrent les conservateurs d'une culture qui se survivait dans un monde bouleversé. Certes, l'unité du Proche-Orient existait alors comme auparavant, mais elle avait comme expression linguistique principale l'araméen, écrit sur des supports qui ont malheureusement disparu dans leur très grande majorité.

La raison pour laquelle cette vision trop exclusivement centrée sur l'Irak domine encore aujourd'hui l'étude du Proche-Orient cunéiforme est simple: elle tient à l'histoire même de la discipline et des découvertes effectuées sur le terrain. On ne peut que s'interroger sur ce que serait actuellement notre vision de l'histoire «mésopotamienne» si, au milieu du XIXe siècle, l'on avait commencé par la fouille du palais de Mari et non par l'exploration de Ninive...

Il me paraît donc nécessaire d'avoir une vision géographique large: désormais, l'histoire de Larsa ou de Babylone ne peut se suffire à elle-même, il faut aller non seulement jusqu'au Moyen-Euphrate[12] ou au «triangle du Habur», mais même jusqu'en Syrie occidentale, d'où le nouveau concept de «syro-mésopotamien» qui a été introduit récemment dans nos études[13]. Quand on constate que les armées d'Alep ont aidé Hammu-rabi de Babylone à résister à l'invasion élamite, il devient évident qu'une vision d'ensemble de l'histoire paléo-babylonienne doit adopter un cadre étendu, faute de quoi on se condamne à ne pas comprendre les événements. Les découvertes récentes de Tell Leilan ont confirmé cette nécessité, puisqu'elles montrent explicitement que, suite à la disparition de Mari, le Proche-Orient fut divisé en deux zones d'influence, relevant respectivement d'Alep et de Babylone. La difficulté qui découle de ce choix est claire: toutes les périodes ne sont pas attestées de la même manière dans toutes les régions. L'histoire politique paléo-babylonienne ressemble à certains fromages, qui comportent par endroits plus de trous que de substance...

1.1.1.2. Le découpage régional

À l'intérieur de ce vaste espace, il convient de délimiter quelques ensembles régionaux formant des unités relativement cohérentes, qui ont été par commodité ici regroupées en trois blocs.

[12] Voir l'inscription de Kudur-mabuk exhumée à Terqa, «redécouverte» par C. WILCKE, "Kudurmabuk in Terqa", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 179–182.

[13] Voir G. BUCCELLATI & M. KELLY-BUCCELLATI, "Syro-Mesopotamian Studies: A Preface", *SMS* 1/1 (1980) 1–2. Voir depuis G. BUCCELLATI, "From Khana to Laqê: the End of Syro-Mesopotamia", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 229–254.

La Basse Mésopotamie
Les Anciens divisaient ce qui forme aujourd'hui le sud et le centre de l'Irak en deux régions: Sumer au sud et Akkad au nord. Après la chute de l'empire d'Ur III, Sumer fut essentiellement divisé entre deux grands royaumes rivaux, ceux d'Isin et de Larsa. À partir du milieu du XIXe siècle, Akkad fut de même partagé entre deux zones d'influence, respectivement soumises à Babylone et Ešnunna[14]. Un gouverneur écrivit de manière significative au roi de Mari Zimrî-Lîm[15]:

> «L'Akkadien qui a prêté le serment avec eux, est-ce le sire d'Ešnunna ou bien celui de Babylone, je ne l'ai pas identifié.»

Il est clair que la basse vallée de la Diyala ne saurait être considérée comme «périphérique».

La plupart des grandes villes de la Basse Mésopotamie à l'époque amorrite sont aujourd'hui connues et ont été partiellement fouillées, comme Babylone ou Ešnunna au nord, et au sud Ur, Uruk, Larsa, Isin, ou en dernier lieu Maškan-šapir[16]; un des *desiderata* majeurs concerne la ville de Dêr, localisée près de Badra, mais non fouillée[17]. On ne doit en outre pas oublier les nombreuses incertitudes qui subsistent quant à certaines localisations, comme celles de Kazallu[18] ou de Malgium[19]. La reconstitution du cours antique des principaux fleuves, clé essentielle pour proposer

14 Dans ce qui suit, l'histoire d'Ešnunna sera parfois traitée dans des chapitres centrés sur l'histoire de la Haute-Mésopotamie, en raison des conquêtes que ses souverains y firent à plusieurs reprises.

15 *ARMT* XXVII 135: (31) *ù* l[ú] *ak-ka-du-um ša it-ti-šu-nu* (32) *ni-iš* dingir-*lim* [*ì*]*z-ku-ru lu-ú* lú èš-nun-na[ki] (33) *lu-ú* lú ká-din[gir-ra][ki] *pa-ga-ar-šu ú-ul ú*[!]*-w*[*e*]*-di*. Pour Akkad = Ešnunna, voir encore ci-dessous § 9.3.2.4 et n. 1781.

16 Pour tous ces sites, voir les bibliographies dans l'annexe C.

17 Voir W. F. LEEMANS, *Foreign Trade in the Old Babylonian Period, SD* VI (Leyde 1960), p. 173 n. 5. Malheureusement, l'implantation de l'armée irakienne sur ce tell lors de la guerre avec l'Iran semble y avoir causé des dommages irréparables.

18 Peut-être à une vingtaine de kilomètres au nord de Marad; voir *RlA* V (1976–80), p. 542–543.

19 Pour la localisation de Malgium, voir *RGTC* 3, p. 157 et R. KUTSCHER & C. WILCKE, "Eine Ziegel-Inschrift des Königs Takil-ilišsu von Malgium, gefunden in Isin und Yale", *ZA* 68 (1978) 95–128, spéc. p. 101 n. 28. On ajoutera à ces références le témoignage de lettres de Mari publiées plus récemment, qui montrent que Malgium se trouvait entre Dêr (Tell 'Aqar près de Badra) et Babylone, et servait de lieu de passage obligé pour les messagers élamites qui se rendaient de Suse auprès de Hammu-rabi (*ARMT* XXVI/2 373, 383 et XXVII 150). M. Stol avait noté la proximité de Malgium et Maškan-šapir (*Studies*, p. 9), ce qui n'est pas sans importance maintenant que la seconde a été localisée à Tell Abu Duwari.

de nouvelles localisations, est un travail loin d'être achevé[20]. Certaines désignations ethniques et/ou géographiques employées à l'occasion posent également parfois des problèmes: ainsi, Emutbalum (ou Yamutbalum) semble désigner tantôt la région autour de Maškan-šapir, tantôt l'ancien royaume de Larsa dans son ensemble, après la conquête babylonienne[21]. P. Steinkeller a récemment proposé une nouvelle hypothèse qui permet de comprendre ces glissements: Emutbalum serait le nom d'une tribu amorrite originellement installée autour de Maškan-šapir. Mais le terme aurait été progressivement employé également dans un sens élargi, incluant Larsa, du fait que les rois de cette ville avaient une origine tribale emutbaléenne[22].

La Haute Mésopotamie

Cette région correspond au cours moyen du Tigre avec ses deux affluents de rive gauche, le Grand et le Petit Zab, ainsi qu'à celui de l'Euphrate, avec ses deux affluents de rive gauche, le Balih et le Habur. Certains sites sont identifiés depuis longtemps, comme Ninive, Aššur ou encore Arbèles (Urbilum) et Arrapha dans le bassin du Tigre; il en va de même d'Emar[23], Tuttul, Terqa et Mari sur l'Euphrate. Mais les incertitudes sont plus grandes dans cette région qu'en Mésopotamie méridionale, malgré les progrès récents de la géographie historique[24]. On a gagné ces dernières années quelques points d'ancrage sûrs, notamment dans la région formée par le Haut-Habur et ses affluents (dite «triangle du Habur»), comme Šubat-Enlil à Tell Leilan[25] ou Urkiš à Tell Mozan[26], mais il reste encore beaucoup de capitales

[20] Comme l'a montré la toute récente étude de P. STEINKELLER, "New Light on the Hydrology and Topography of Southern Babylonia in the Third Millennium", *ZA* 91 (2001) 22–84 dont j'ai pu incorporer les résultats *in extremis*. Pour l'hydrologie et la topographie de la Babylonie centrale, voir S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64.

[21] Voir M. STOL, *Studies*, ch. V, p. 63–72, et l'avis différent que j'ai exposé dans *ARMT* XXVI/2, p. 148; voir en dernier lieu ma recension d'*AbB* XIII, dans *AfO* 44/45 (1997/98), p. 341a.

[22] P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City* (Winona Lake sous presse).

[23] Dans les sources d'époque amorrite, le nom de la ville est le plus souvent écrit avec un timbre /i/ (le phénomène a été expliqué par J.-M. Durand, *MARI* 6, p. 75 n. 198); il m'a semblé plus simple d'utiliser la transcription conventionnelle Emar (et non Imâr).

[24] Voir la mise au point de F. JOANNÈS, "Routes et voies de communication dans les archives de Mari", *Amurru* 1 (1996) 323–361, à compléter désormais par N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 211–274. Voir en dernier lieu les indications de *FM* V, p. 272–276.

[25] Voir D. CHARPIN, "Šubat-Enlil et le pays d'Apum", *MARI* 5 (1987) 129–140.

[26] G. BUCCELLATI & M. KELLY-BUCCELLATI, "The Royal Storehouse of Urkesh: The Glyptic Evidence from the Southwestern Wing", *AfO* 42/43 (1995/96) 1–32; G. BUCCELLATI

dont la localisation reste inconnue, à commencer par Ekallâtum[27]. L'identification de certains sites a donné lieu à de vives discussions, comme celle de Tell Rimah[28].

Si la topographie historique de la Haute-Mésopotamie est moins bien connue que celle de la Mésopotamie méridionale, c'est d'abord en raison d'une activité archéologique qui a été dans cette région pendant des décennies très limitée: si l'on excepte Chagar Bazar et Tell Brak, il a fallu attendre la fin des années soixante-dix pour que des équipes archéologiques s'installent en Syrie du nord-est, qu'il s'agisse de fouilles programmées ou de chantiers de sauvetage. Une autre cause tient aux pratiques différentes des souverains antiques en matière de commémoration: les briques inscrites abondent à la surface des tells du sud, on n'en trouve que très rarement dans le nord. Ni Tell Leilan, ni Tell Mozan, n'ont jusqu'à présent fourni d'inscription de ce genre: leur identification a été assurée par les tablettes ou scellements qu'on y a retrouvés.

La Syrie occidentale

Dans cette région, les deux principales capitales sont connues. Alep n'a pas changé de nom depuis l'Antiquité; la fouille de la citadelle n'y a pourtant été entreprise que tout récemment et a permis d'y découvrir le temple du dieu de l'Orage[29]. Qaṭna est depuis longtemps localisée à Tell Mishrife près de Homs; des fouilles y avaient

& M. KELLY-BUCCELLATI, "The Seals of the King of Urkesh: Evidence from the Western Wing of the Royal Storehouse AK", in: *Mél. Hirsch* (Vienne 1996) 65–98; G. BUCCELLATI & M. KELLY-BUCCELLATI (éd.), *Urkesh/Mozan Studies 3. Urkesh and the Hurrians. Studies in Honor of Lloyd Cotsen*, *BiMes* 26 (Malibu 1998); et en dernier lieu G. BUCCELLATI & M. KELLY-BUCCELLATI, "The Royal Palace at Urkesh and the Daughter of Naram-Sin", *AAS* 44 (2001) 63–69.

27 Depuis la publication de l'itinéraire de Yale par W. W. Hallo, la localisation traditionnellement acceptée pour Ekallâtum est Tell Haikal; voir à ce sujet J. EIDEM & F. HOJLUND, "Assyria and Dilmun revisited", in: *CRRAI* 39 (Heidelberg 1997) 25–31, spécialement p. 30–31. Une nouvelle proposition consistant à localiser Ekallâtum à l'ouest du Tigre a été formulée indépendamment par W. HEIMPEL, "Two notes on Ekallatum", *NABU* 1996/101 et D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392, spécialement p. 368–370. Voir en dernier lieu N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 223–228.

28 Voir l'exposé de D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Le nom antique de Tell Rīmah", *RA* 81 (1987) 125–146 (avec comme conclusion: Tell Rimah = Qaṭṭarâ) et la réponse de D. OATES, in: C. POSTGATE, D. OATES & J. OATES, *The Excavations at Tell al Rimah. The Pottery*, *Iraq Archaeological Reports* 4 (Warminster 1997), p. 18–20 (qui maintient la possibilité de l'équation Tell Rimah = Karanâ).

29 K. KOHLMEYER, *Der Tempel des Wettergottes von Aleppo*, Gerda Henkel Vorlesung (Münster 2000).

découvert un palais entre les deux guerres mondiales[30]; le déplacement du village qui s'était installé sur les ruines a permis récemment la reprise des travaux[31]. D'autres villes comme Karkemiš (Djerablus), Ugarit (Ras Shamra) ou Ebla (Tell Mardikh) ont été également identifiées et fouillées; mais les recherches archéologiques menées sur ces sites ont surtout porté sur d'autres périodes, plus anciennes ou plus récentes, que l'époque amorrite. Aussi la très grande majorité des informations sur la Syrie occidentale a-t-elle été fournie par les archives de Mari.

Les limites du monde connu

La périphérie du monde syro-mésopotamien était constituée par trois ensembles. Au-delà de la Syrie, vers le nord-ouest, l'Anatolie était divisée en de multiples principautés, avant d'être pour la première fois politiquement unifiée par les Hittites dans le courant du XVIIe siècle. La Palestine était dominée par le roi de Haṣor, qui avait des contacts avec tous les grands souverains de l'époque[32]. Mais au-delà, l'Egypte n'apparaît pas sur la scène internationale, sans doute en raison des difficultés intérieures qui l'affectèrent pendant cette période. Du côté de l'est, l'Iran constitue un ensemble d'importance considérable, et qui fit par moments sentir sa puissance en intervenant dans la vie politique mésopotamienne[33]. Le principal souverain, désigné comme *sukkalmah*, résidait dans le Fars, à Anšan (Tall-i Malyan); il était secondé par le roi d'Elam, dont la capitale était Suse, dans le Khouzistan actuel.

1.1.2. Le temps

La délimitation de la période ici étudiée pose le problème de la chronologie absolue. Mais ce sont les questions relatives aux synchronismes entre les principales dynasties qui sont les plus cruciales pour qui étudie l'histoire politique. On proposera de désigner comme «période amorrite» les quatre siècles qui font l'objet du présent travail.

[30] Voir J. MARGUERON, "Les palais syriens à l'âge du Bronze", in: Ed. LEVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1985) 127–158, spécialement p. 142. Noter que la chapelle palatine désignée à la suite du fouilleur comme «temple de Ningal» était en réalité vouée à la déesse Bêlet-ekallim (é ^{d}nin-é-gal).

[31] Voir en dernier lieu M. NOVÁK & P. PFÄLZNER, "Ausgrabungen in Tall Mišrife-Qaṭna 2000. Vorbericht der deutschen Komponente des internationalen Kooperationprojektes", *MDOG* 133 (2001) 157–198 et M. AL-MAQDISSI, "Note sur les fouilles syriennes à Mishrifeh-Qatna (1994–2000)", in: *FM* VI (Paris 2002) 105–118.

[32] Voir la bibliographie annexe C § 9.1.

[33] Voir la bibliographie annexe C § 5.

1.1.2.1. La chronologie absolue

Je ne rentrerai pas ici dans le débat, très technique, et qui n'a actuellement pas encore trouvé de solution définitive[34]. Depuis la fin des années quarante s'était peu à peu généralisé l'usage de la chronologie dite «moyenne», qui place le règne de Hammu-rabi de 1792 à 1750. Plus récemment, une étude due à l'astronome P. Huber a conclu en faveur d'une chronologie plus haute d'environ un demi-siècle: l'avènement d'Ammi-ṣaduqa y serait fixé en 1702 et non 1646, ce qui situerait le règne de Hammu-rabi de 1848 à 1804[35]. Enfin, ces dernières années ont été marquées par une nouvelle proposition, préconisant au contraire l'adoption d'une chronologie ultra-courte: Hammu-rabi aurait régné environ un siècle plus tard que selon la chronologie moyenne, soit de 1696 à 1654[36]. La thèse de ces auteurs a reçu un accueil plutôt favorable, comme le montrent les actes d'un colloque récemment consacré à la question[37]. Mais on doit observer qu'un tel abaissement de la chronologie ne constitue actuellement qu'une possibilité et certains auteurs préfèrent le limiter à un demi-siècle, voire même à une quinzaine d'années seulement[38].

Il me semble donc imprudent, tant qu'un accord général ne se sera pas fait sur une chronologie à partir d'arguments assurés, d'adopter désormais systématiquement la chronologie ultra-courte prônée par H. Gasche et son groupe de travail. Je m'en

34 L'historique le plus récent de la question se trouve dans F. ZEEB, *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ (Schicht VII)*, *AOAT* 282 (Münster 2001), p. 73–89.

35 P. J. HUBER, *Astronomical Dating of Babylon I and Ur III*, *MJNE OP* 1 (Malibu 1984). Voir le tableau chronologique de D. FRAYNE, *RIME* 4, p. xxx-xxxi, qui utilise cette chronologie haute.

36 Voir H. GASCHE, J. A. ARMSTRONG, S. W. COLE & V. G. GURZADYAN, *Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology*, *MHEM* 4 (Gand & Chicago 1998), à compléter par H. GASCHE, J. A. ARMSTRONG, S. W. COLE & V. G. GURZADYAN, "A Correction to *Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology* (= *MHEM* 4), Ghent and Chicago, 1998", *Akkadica* 108 (1998) 1–4.

37 M. TANRET (éd.), *Just in Time. Proceedings of the International Colloquium on Ancient Near Eastern Chronology (2nd Millennium BC) Ghent 7–9 July 2000*, *Akkadica* 119/120 (Bruxelles 2000). Les comptes rendus du livre de H. Gasche *et al.* ont été assez partagés: P. AMIET, *RA* 92 (1998), 187–188; P. J. HUBER, *AfO* 46/47 (1999–2000) 287–290 (et son article "Astronomical Dating of Ur III and Akkad", *ibid.* 50–79); T. SEAL, *BiOr* 58 (2001) 163–173.

38 Voir l'étude de C. MICHEL & P. ROCHER, "La chronologie du IIe millenaire revue à l'ombre d'une éclipse de soleil", *JEOL* 35/36 (1997/2000) 111–126. Au moment où je mettais la dernière main à cet ouvrage, une nouvelle note est parue, qui ne rajeunit la chronologie que d'une quinzaine d'années: voir C. MICHEL, "Nouvelles données pour la chronologie du IIe millénaire", *NABU* 2002/20.

tiendrai donc ici à la chronologie moyenne, par pure commodité. Il faut d'ailleurs souligner que la chronologie absolue n'est pas, dans la perspective du présent ouvrage, un problème essentiel.

1.1.2.2. La chronologie relative

Le plus crucial, ce sont les problèmes de chronologie relative, qui sont également loin d'être résolus, contrairement à ce que la consultation des manuels laisse croire[39]. Rares sont les synchronismes fermement établis[40]; la longueur de certains règnes, comme ceux de Samsî-Addu, Rîm-Sîn ou Hammu-rabi, complique à cet égard la tâche de l'historien. Les équivalences «mécaniques» que nous croyons pouvoir établir à partir de ces synchronismes (en remontant ou en descendant dans le temps) sont viciées par deux faits. Tout d'abord, nous ne savons pas toujours quand était fixé le «nouvel an», autrement dit quand on passait d'une année à l'autre (quel que soit le système utilisé: noms d'années ou éponymes[41]). Or il est établi que si dans bien des royaumes l'année commençait vers l'équinoxe de printemps, dans d'autres comme celui d'Ekallâtum son début était fixé à l'automne. Plus grave encore, l'utilisation d'un calendrier lunaire conduisait à un décalage progressif entre année officielle et année solaire, qu'il fallait corriger par l'introduction de mois intercalaires. Or celle-ci n'était, à l'époque, pas encore effectuée sur une base régulière et ne se produisait pas simultanément dans tous les royaumes[42].

[39] Tout le monde renvoie aux listes chronologiques, au demeurant très commodes, de J. A. BRINKMAN, publiées en appendice dans le livre de A. L. OPPENHEIM, *Ancient Mesopotamia. Portrait of a Dead Civilization* (Chicago 1964, rééd. 1977), p. 335–348 (p. 341–352 de la trad. française [Paris 1970]).

[40] Pour l'état de la question dans les années cinquante, cf. F. R. KRAUS, *Nippur und Isin nach altbabylonischen Rechtsurkunden*, *JCS* 3 (1951), p. 21–27 et D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 18–24; voir depuis M. Stol, *Studies*, ch. I.

[41] Voir plus bas § 1.3.1.2.

[42] Voir ci-dessous § 1.3.1.2. On notera en particulier cette appréciation de P. Huber, qui a observé l'absence complète de mois intercalaires dans la deuxième moitié du règne de Rîm-Sîn: «If, for instance, Rimsin used a 12-month lunar year without intercalations during a substantial part of his reign, his regnal years would be slightly shorter, and the customary synchronism Hammurapi 30 = Rimsin 60 might lead to Hammurapi 1 = Rimsin 32, instead of Rimsin 31» (P. J. HUBER, *Astronomical Dating of Babylon I and Ur III*, p. 37). En réalité, c'est le synchronisme Hammu-rabi 30 = Rîm-Sîn 60 qui doit être remis en cause (voir *FM* V, 3e partie, p. 261).

1.1.2.3. Les limites chronologiques de l'exposé

Une des difficultés principales de la synthèse qu'on tente ici tient à la périodisation. C'est une question classique de la réflexion sur le métier d'historien[43]. L'assyriologue n'y échappe pas, bien que rares soient les auteurs qui se soient expliqués sur ce point[44].

Il est relativement facile de légitimer les deux dates extrêmes choisies pour cette synthèse. La fin de l'exposé se situe en 1595, qui marque la fin de la première dynastie de Babylone. Personne ne doute qu'il s'agisse d'une césure majeure dans l'histoire mésopotamienne[45], même si des données nouvelles tendent à montrer qu'il faut la relativiser[46]; il est possible que le silence des sources pendant le siècle et demi qui suivit cet événement soit partiellement une illusion.

Le point de départ est la chute de la troisième dynastie d'Ur en 2002. Que cet événement ne marque pas une rupture aussi nette que 1595 est clair: la documentation d'Isin au XXe siècle offre beaucoup d'affinités avec ce qui précède, d'où le désir de certains auteurs comme M. Van de Mieroop de ne pas séparer le XXIe du XXe siècle. Mais cette continuité me semble en grande partie artificielle: elle masque les importants mouvements de population qui ont affecté l'ensemble du Proche-Orient à ce moment – les «migrations amorrites» – et les transformations qu'ils ont entraînées.

À l'intérieur de cette période de quatre siècles, il faut bien entendu introduire des subdivisions, avec comme difficulté que les inflexions ne se situent pas partout au même moment, d'où certains retours en arrière, inévitables, lorsqu'on passera de la Basse à la Haute Mésopotamie et inversement. Le parti qui a été retenu est d'accorder la priorité aux puissances principales, au détriment des royaumes moins impor-

[43] Voir l'excellent ouvrage d'A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, coll. Points Histoire, Éditions du Seuil (Paris 1996).

[44] Voir récemment M. VAN DE MIEROOP, "On Writing a History of the Ancient Near East", *BiOr* 54 (1997) 285–305.

[45] C'est par exemple le moment choisi par J. N. Postgate pour arrêter sa synthèse, qui débute à l'époque proto-dynastique: J. N. POSTGATE, *Early Mesopotamia. Society and Economy at the Dawn of History* (Londres & New York 1992).

[46] Voir les textes découverts à Tell Muhammad dans la banlieue de Bagdad, qui semblent dater des décennies postérieures à la chute de Babylone; réf. ci-dessous § 10.3.3 n. 2006. C'est ce que montre aussi le cas de Terqa, où il ne semble pas y avoir de coupure majeure entre la fin du paléo-babylonien et le début du médio-babylonien (voir en dernier lieu A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* [Bethesda 2002]).

tants, dont l'histoire est traitée dans le cadre des développements consacrés aux premières[47].

1.1.2.4. La «période amorrite»

Comment désigner la période de quatre siècles qui fait l'objet du présent exposé? On parle souvent d'histoire «paléo-babylonienne». À vrai dire, l'expression n'est pas très heureuse, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, par l'accent qu'elle semble mettre sur la domination du Proche-Orient par Babylone pendant cette période. Or la première dynastie de Babylone ne débuta, d'après les listes royales, qu'en 1894, donc plus d'un siècle après la chute d'Ur III. Par ailleurs, l'hégémonie babylonienne ne dura que quelques décennies, du dernier tiers du règne de Hammu-rabi (prise de Larsa en 1763) au milieu de celui de Samsu-iluna (perte du Sud en 1738). Lorsqu'on utilise l'expression «paléo-babylonien», c'est donc à la langue écrite dans l'ensemble du Proche-Orient pendant les quatre premiers siècles du deuxième millénaire que l'on fait référence – mais on avouera qu'il n'est guère satisfaisant d'avoir recours à une catégorie linguistique pour désigner une période historique. Certains auteurs ont donc voulu distinguer la «période d'Isin-Larsa» de l'«époque paléo-babylonienne»; mais cela a l'inconvénient d'introduire une césure en 1763, au moment de la conquête du royaume de Larsa par Hammu-rabi, alors qu'il ne s'agit nullement d'une coupure, même si cette date marque le début de l'hégémonie de Babylone[48]. L'appellation de «période amorrite» est sans doute meilleure, puisqu'elle met l'accent sur l'importance jouée alors par la population d'origine amorrite et l'unité d'appartenance de la plupart des dynasties de l'époque; il est d'ailleurs significatif qu'après ses grandes victoires Hammu-rabi de Babylone ait pris le titre de «roi de tout le pays amorrite[49]». J'ajouterai que l'usage d'une telle nomenclature ne fait que reprendre celle des Anciens[50], qui distinguaient «la période de Šulgi» (= notre moderne «Ur III»), «la période des Amorrites» et la «période des Kassites».

[47] On ne s'étonnera donc pas de ne pas voir le règne de Hammu-rabi traité comme un tout: ses premières années sont très mal documentées, alors que pour la même période nous avons davantage d'informations sur Rîm-Sîn de Larsa ou surtout sur Samsî-Addu et son royaume de Haute-Mésopotamie. C'est donc dans les sections consacrées à ces deux souverains que sera abordé le premier tiers de son règne.

[48] Cette coupure est celle qui a été retenue, par exemple, par D. O. Edzard, dans son livre *Die »Zweite Zwischenzeit« Babyloniens* (Wiesbaden 1957), qui couvre la période allant de la chute d'Ur III à la prise de Larsa par Hammu-rabi.

[49] Voir ci-dessous § 9.1.2.4 et n. 1717.

[50] Voir le texte de Mul-Apin cité par I. J. GELB, "The Early History of West Semitic People", *JCS* 15 (1961) 27–47, spéc. p. 32 et n. 16 et le commentaire de J. J. FINKELSTEIN, "The Genealogy of the Hammurapi Dynasty", *JCS* 20 (1966) 95–118, spéc. p. 104. Pour

1.2. LES SOURCES ET L'HISTORIEN

S'agissant des sources écrites relatives à l'histoire politique de l'époque amorrite, le rappel de quelques caractéristiques générales de la documentation mésopotamienne n'est sans doute pas inutile[51]. On renverra par ailleurs le lecteur à l'annexe C, dans laquelle les sources disponibles ont été classées géographiquement et thématiquement, avec la bibliographie afférente.

1.2.1. Une documentation exclusivement issue des fouilles

Il s'agit d'abord d'une documentation entièrement épigraphique. Entendons par là qu'il n'y a pas eu de transmission continue de textes, copiés de manière ininterrompue jusqu'à nous, comme c'est le cas des sources «littéraires» de l'Antiquité classique, ou des livres qui composent la Bible. Nous avons affaire à une culture avec laquelle la coupure a été radicale[52] – au point que son écriture a dû être redéchiffrée dans la première moitié du XIXe siècle. Cette situation n'est pas dépourvue d'avantages: nous n'avons pas à nous affranchir du poids d'une tradition pluriséculaire, et l'assyriologue est d'une liberté aussi grande que possible face aux textes qu'il étudie; il n'a par exemple pas à faire abstraction d'une lecture «humaniste» des mythes mésopotamiens comme ses collègues spécialistes de l'antiquité gréco-romaine.

Cette situation entraîne cependant aussi des inconvénients: nous dépendons en particulier entièrement du hasard des fouilles. Autant dire que certaines perspectives sont sûrement inexactes: la découverte et la publication de nouveaux lots d'archives permettront de les redresser. En ce qui concerne Hammu-rabi, par exemple, il est certain que les archives du palais de Mari permettent d'étudier en détail le deuxième tiers de son règne (entre les années 18 et 32), c'est-à-dire la période contemporaine du règne de Zimrî-Lîm, le dernier roi de Mari. Les événements du début et de la fin de son règne de quarante-trois ans ne sont pas connus avec le même détail. La nature des sources implique par ailleurs une grande attention au contexte archéologi-

le texte, voir maintenant H. HUNGER & D. PINGREE, *MUL.APIN. An Astronomical Compendium in Cuneiform*, *AfO Beih.* 24 (Horn 1989), p. 96 II ii: 18–20.

51 Voir récemment l'essai de M. VAN DE MIEROOP, *Cuneiform Texts and the Writing of History* (Londres 1999).

52 L. Oppenheim avait très justement insisté sur ce point, notamment dans *Ancient Mesopotamia. Portrait of a Dead Civilization* (Chicago 1964, rééd. 1977), trad. française parue sous le titre *La Mésopotamie. Portrait d'une civilisation* (Paris 1970). Cette approche, qui met l'accent sur l'altérité de la civilisation mésopotamienne, me paraît beaucoup plus fructueuse que celle qui cherche à légitimer l'assyriologie en la présentant comme l'étude de «nos plus vieux papiers de famille» (J. Bottéro) et en insistant sur les éléments que notre civilisation a hérités du Proche-Orient antique.

que dans lequel les documents ont été découverts – ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé: l'association de textes de genres très différents en un même locus peut avoir une signification très importante[53]. On doit à cet égard déplorer les ravages qu'ont opérés les fouilles clandestines: celles-ci mettent en effet sur le marché des documents dont le contexte et même l'origine exacte sont inconnus, documents qui sont ensuite dispersés au gré des ventes entre différentes collections publiques et privées. Sans parler de l'aspect juridique ou moral du problème, on soulignera simplement ici les pertes d'informations irréparables que ces fouilles illicites ont provoquées et continuent, hélas, à provoquer.

1.2.2. Des documents de première main

Les sources mésopotamiennes possèdent comme seconde caractéristique d'être exclusivement «brutes». Alors que l'historien de l'Antiquité classique répartit ses sources textuelles en deux catégories, «littéraires» et «épigraphiques», le spécialiste de la Mésopotamie ne dispose que des secondes – mais avec une abondance et une variété inégalées. De ce fait, nous n'avons aucun récit: aucune «Vie» de Hammurabi n'a jamais été rédigée, ni aucune chronique de son règne. Aucun auteur n'a entrepris, ni sur le moment, ni plus tard, de raconter, moins encore d'expliquer, ce qui s'est alors passé: point de Thucydide ou de Tite-Live babylonien. Aucun traité non plus qui nous décrive les institutions babyloniennes: il faut imaginer ce que serait l'histoire des institutions grecques, ayant comme seules sources les décrets des cités, sans le secours des «Constitutions» aristotéliciennes... Nous ne disposons pas non plus de récit de voyage, qui nous offrirait la description de certains sites: nos archéologues n'ont pas leur Pausanias! Il s'agit donc d'un gigantesque travail de puzzle, pour lequel nous ne disposons ni de l'image d'ensemble à reconstituer, ni même de la totalité des pièces, loin s'en faut...

Les documents de la pratique, qui sont l'essentiel des témoignages disponibles, présentent à la fois des avantages et des inconvénients. Ils ont l'avantage d'être «objectifs», en ce sens qu'ils ne contiennent aucune «vision» de l'histoire qu'ils reflètent, aucun point de vue biaisé par la position de celui qui les écrit: l'assyriologue n'a donc pas à se livrer à l'épuisante *Quellenforschung* qui occupe en grande partie ses collègues spécialistes de l'Antiquité classique ou des textes bibliques. Mais ses sources ont l'inconvénient d'être terriblement laconiques: aucun contrat de vente ne nous dira pourquoi la terre qui fait l'objet de la transaction est vendue ni dans quel

[53] Je me limiterai à l'exemple de la maison des purificateurs du temple de Sîn à Ur (cf. mon ouvrage *Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi*, *Hautes études orientales* 22 [Genève-Paris 1986]) et à celui du «Scherbenloch» d'Uruk, dont A. Cavigneaux a très bien montré qu'il contenait les épaves des archives de purificateurs du temple d'Eštar (*URUK. Altbabylonische Texte aus dem Planquadrat Pe XVI-4/5*, *AUWE* 23 [Mayence 1996]).

but elle est acquise. Les lettres, quoique moins stéréotypées, sont parfois encore plus difficiles à comprendre, dans la mesure où la part d'implicite y est parfois considérable, expéditeur et destinataire sachant parfaitement de quoi il est question. Nos textes sont donc constamment sous le signe de l'allusion, mais trop souvent nous n'avons qu'une vague idée du référent[54].

1.2.3. Une écriture au support pérenne

La Mésopotamie avait recours à une écriture formée de signes cunéiformes[55] imprimés dans des tablettes d'argile que l'on faisait ensuite sécher au soleil. Ce support avait l'avantage d'être facilement accessible, même si l'argile devait être longuement et soigneusement épurée avant que la tablette puisse être façonnée[56]. Ses inconvénients n'en sont pas moins considérables[57]: les repentirs n'étaient possibles que sur le moment, les ajouts ne pouvant se faire une fois l'argile séchée. La taille de la tablette devait être calculée en prévision du texte à inscrire, ce qui n'était pas toujours évident dans le cas des lettres dictées par leur expéditeur au scribe... Bref, la tablette d'argile n'était pas d'une grande maniabilité. Les documents périmés pouvaient être recyclés[58]: il suffisait de les humecter et de pétrir à nouveau leur argile. Ainsi, dans certains cas, a-t-on affaire à des archives qui se sont en quelque sorte «auto-détruites». Heureusement pour l'historien, les tablettes devenues inutiles étaient souvent mises au rebut: il n'est pas rare que les archives qui font nos délices soient des tablettes jetées par les Anciens et utilisées comme matériau de remplissage dans un bâtiment rénové. Les exemples sont nombreux à l'époque paléo-babylonienne. On citera notamment les archives du temple de Ninurta à Nippur, retrouvées dans une

[54] Voir à ce sujet les considérations de M. CIVIL, "Les limites de l'information textuelle", in: M.-Th. BARRELET (éd.), *L'archéologie de l'Iraq* (Paris 1980) 225–232; voir depuis le plaidoyer plus optimiste de W. W. HALLO, "The Limits of Skepticism", *JAOS* 110 (1990) 187–199.

[55] Voir en général C.B.F. WALKER, *Cuneiform, Reading the Past* (Londres 1987); traduction française dans L. BONFANTE, J. CHADWICK, B.F. COOK, W.V. DAVIES, J.F. HEALEY, J.T. HOOKER & C.B.F. WALKER, *La naissance des écritures. Du cunéiforme à l'alphabet* (Paris 1994), 25–100. Cf. également les contributions de J.-M. DURAND, M. GUICHARD et D. CHARPIN in: A.-M. CHRISTIN (éd.), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia* (Paris 2001).

[56] Noter par exemple ce qu'écrivait *cum grano salis* le roi d'Ašnakkum Šadum-Labua au roi de Mari Zimrî-Lîm: «Mes serviteurs se sont fatigués à force d'aller chez le *merhûm* et j'ai épuisé l'argile d'Ašnakkum pour les lettres que je fais porter sans relâche» (*ARMT* XXVIII 105: 9–10).

[57] D. CHARPIN, "Corrections, ratures, annulations: la pratique des scribes mésopotamiens", in: R. LAUFER (éd.), *Le texte et son inscription* (Paris 1989) 57–62.

[58] X. FAIVRE, "Le recyclage des tablettes cunéiformes", *RA* 89 (1995) 57–66.

construction d'époque parthe[59]; ou encore les archives de l'époque de Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam dans le palais de Mari[60].

1.2.4. Écriture et langues

Après plusieurs siècles de coexistence entre le sumérien et l'akkadien, le premier cessa d'être employé comme langue vivante[61]; il survécut cependant comme langue religieuse et savante, avec un statut somme toute assez semblable à celui qu'eut le latin dans la civilisation occidentale médiévale et moderne. C'est vers 2000 que s'opéra la différenciation de l'akkadien en deux branches, l'assyrien au nord (paléo-assyrien) et le babylonien au sud (paléo-babylonien)[62].

Les noms propres nous montrent l'importance de la composante amorrite de la population à partir de 2000; mais, jusqu'à présent, pas un seul texte en amorrite n'a été publié, ce qui rend la définition de cette langue très délicate, puisqu'elle est limitée à l'étude de l'onomastique et d'un certain nombre de mots non akkadiens qu'on trouve essentiellement dans les archives de Mari[63].

Le hourrite était parlé par les populations situées dans la bordure septentrionale de la Mésopotamie[64], comme le révèle l'onomastique[65]. Contrairement à l'amorrite,

59 R. M. SIGRIST, *Les* sattukku *dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa, BiMes* 11 (Malibu 1984).

60 J. MARGUERON, "Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 141–152, spéc. p. 149–150.

61 La bibliographie à ce sujet est considérable; voir ma note sur "Le sumérien, langue morte parlée", *NABU* 1994/6 ainsi que, en dernier lieu, K. VOLK, "Edubba'a und Edubba'a-Literatur: Rätsel und Lösungen", *ZA* 90 (2000) 1–30.

62 Une étude récente a toutefois souligné que l'akkadien de l'époque d'Ur III était plus proche du paléo-babylonien que du paléo-akkadien; cf. M. HILGERT, *Akkadisch in der Ur III-Zeit, Imgula* 5 (Münster 2002).

63 Voir H. B. HUFFMON, *Amorite Personal Names in the Mari Texts* (Baltimore 1965); I. J. GELB, *Computer-Aided Analysis of Amorite, AS* 21 (Chicago 1980). En tout dernier lieu, voir M. STRECK, *Das amurritische Onomastikon der altbabylonischen Zeit. Band 1: Die Amurriter. Die onomastische Forschung. Orthographie und Phonologie. Nominalmorphologie, AOAT* 271/1 (Münster 2000).

64 Il est difficile de cartographier précisément les zones de peuplement hourrite et leur évolution dans le temps. P. Steinkeller a récemment indiqué que, suite aux migrations amorrites, il y aurait eu un recul passager des Hourrites: voir "The Historical Background of Urkesh and the Hurrian Beginnings in Northern Mesopotamia", in: *Mél. Cotsen* (Malibu 1998) 75–98.

65 Voir notamment J. M. SASSON, "Hurrians and Hurrian Names in the Mari Texts", *UF* 6 (1974) 353–389 et ID., "Hurrian Personal Names in the Rimah Archives", *Assur* 2/2 (1979) 1–32. Voir aussi T. RICHTER, "Anmerkurgen zu den hurritischen Personennamen des *Ḫapiru*-Prismas aus Tigunānu", *SCCNH* 9 (1998) 125–134; le même auteur reprend

le hourrite fut alors mis par écrit, quoique de façon exceptionnelle. Le corpus se limite à quelques incantations[66], ainsi qu'une lettre[67], retrouvées pour l'essentiel à Mari.

Une lettre d'un chef nomade, écrivant depuis le cours supérieur du Habur au roi de Mari Zimrî-Lîm, indique à propos d'un envoyé[68]:

> «Cet homme est compétent en akkadien, amorrite et soubaréen.»

Ce texte atteste donc l'existence d'individus plurilingues. La situation est toutefois particulière. Le messager doit transmettre des renseignements au roi. Ses capacités linguistiques le rendent à même d'assurer son information par lui-même sans traducteur; puisqu'Ibâl-El souligne le fait, il faut comprendre qu'il s'agit de quelqu'un d'exceptionnel.

L'écriture cunéiforme n'était pas d'un usage très aisé, mais on a sans doute exagéré le degré de qualification nécessaire à sa maîtrise. À l'époque paléo-babylonienne, il était possible d'écrire un texte syllabiquement au moyen d'un minimum de 82 signes[69]; si l'on y ajoute les syllabes d'usage plus rare et les idéogrammes, le répertoire comptait environ 200 signes. On a depuis longtemps proposé que les marchands assyriens aient pratiqué eux-mêmes l'écriture, et il semble qu'une bonne partie des membres de la classe dirigeante de l'époque amorrite ait été capable de lire et d'écrire[70]. Cependant, il est vrai qu'ils avaient recours le plus souvent aux services de scribes professionnels. Ceux-ci fonctionnent donc comme une sorte d'écran: intermédiaires inévitables entre la réalité antique et l'historien, ils sont autant un révélateur qu'un filtre. Il convient de ne jamais l'oublier en lisant les textes qu'ils nous ont laissés.

actuellement l'étude de l'anthroponymie hourrite des textes de Mari (à paraître dans *SCCNH*).

66 F. THUREAU-DANGIN, "Tablettes ḫurrites provenant de Mari", *RA* 36 (1939) 1–28. Voir I. WEGNER, *Einführung in die hurritische Sprache* (Wiesbaden 2000), p. 18 (avec bibliographie). Noter en dernier lieu la découverte d'une tablette du même genre à Tuttul: M. KREBERNIK, *Tall Bi'a/Tuttul – II Die altorientalischen Schriftfunde, WVDOG* 100 (2001), p. 157 (KTT 379).

67 M. SALVINI, "Un texte hourrite nommant Zimri-Lim", *RA* 82 (1988) 59–69, à compléter par J. CATSANICOS, "Les fragments hourrites de Mari", *NABU* 1989/42.

68 Inédit A.109: lú *šu-[ú i-na a]k-ka-di-i, a-mu-ur-ri-i ù šu-ba-ri-i i-le-i*, cité par J.-M. DURAND, "Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 97–128, spéc. p. 125 n. 205.

69 Cf. D. O. EDZARD, "Keilschrift", in: *RlA* V (1976–80) 544–568, spéc. p. 561.

70 Voir à ce sujet C. WILCKE, *Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien. Überlegungen zur Literalität im Alten Zweistromland, SBAW* 6 (Munich 2000) ainsi que mon étude *Lire et écrire en Babylonie ancienne. Écriture, acheminement et lecture des lettres d'après les archives royales de Mari* (Paris à paraître).

1.2.5. Les sources non écrites

On ne doit pas oublier que l'histoire politique ne s'écrit pas seulement avec des textes. L'historien peut et doit utiliser d'autres types de sources.

Les assyriologues ont eu pendant longtemps tendance à ne retenir que les sources iconographiques, en considérant celles-ci avant tout comme des *illustrations* de ce que les textes décrivaient[71]. Il est pourtant évident que les images ont leur propre code, qu'il convient de décrypter. La sculpture nous a livré des bas-reliefs, des stèles, des statues en ronde-bosse et surtout des sceaux-cylindres qui sont très importants pour étudier les rapports entre le roi et les dieux ou le roi et ses sujets[72]. Mais leur décodage est loin d'être simple: que signifient par exemple l'anneau et le bâton que les divinités tiennent en main alors que le roi se présente devant elles? La question n'a toujours pas reçu de réponse adéquate.

L'archéologie ne fait pas que fournir des textes ou des images aux historiens: elle dégage des monuments qui ont intrinsèquement de l'importance pour une approche politique de la civilisation mésopotamienne. Ainsi, une étude du pouvoir royal ne saurait être menée sans prendre en considération les palais, dont l'étude n'est pas seulement affaire d'architecture[73]. Par ailleurs, les marques de destruction ont de l'importance pour dater la fin d'une couche d'occupation[74] ou comprendre le déroulement d'événements pour lesquels les textes font défaut[75].

Utiliser conjointement les données textuelles et les sources non écrites est loin d'être simple. Souvent, les textes parlent d'objets que l'archéologue ne retrouve pas et inversement, ils sont muets sur les réalités dégagées lors des fouilles. Les cas de complémentarité, pour être rares, n'en sont pas moins précieux[76].

71 R. L. Zettler a récemment fustigé Oppenheim comme exemple de cette attitude dans son étude "Written Documents as Excavated Artifacts and the Holistic Interpretation of the Mesopotamian Archaeological Record", in: *Mém. Albright* (Winona Lake 1996) 81–101, spéc. 81–82.

72 Les travaux d'I. Winter offrent un exemple d'approche très intéressante dans cette perspective; ils ont toutefois jusqu'à présent porté sur le troisième millénaire ou sur l'époque néo-assyrienne, mais pas sur la période ici étudiée. Voir ci-dessous § 8.2.5.

73 Voir ci-dessous § 8.2.3.

74 Voir par exemple ci-dessous § 8.3.1.2 n. 1535.

75 Je songe bien sûr ici avant tout à la destruction du palais de Mari; voir ci-dessous § 9.1.2.4.

76 Qu'on me permette de citer ici l'exemple du médaillon décrit comme $aš_5$-me dans les sources cunéiformes; voir ma notice "Recherches philologiques et archéologie: le cas du médaillon "GUR_7.ME"", *MARI* 6 (1990) 159–160, à compléter par ma note ""Le roi est mort, vive le roi!" (II): présents symboliques de Mari à Alep", *NABU* 2001/53.

1.3. TYPOLOGIE DES SOURCES ÉCRITES

Les sources à notre disposition pour écrire une histoire politique peuvent être rangées en deux catégories principales: les inscriptions royales et les documents d'archives[77].

1.3.1. Les inscriptions royales

Les textes qu'on désigne par le titre un peu vague d'«inscriptions royales» relèvent de quelques genres bien typés, qui avaient déjà une longue histoire derrière eux: les listes royales, les noms d'années, les inscriptions commémoratives et les hymnes.

1.3.1.1. Les listes royales[78]

On a retrouvé un certain nombre de textes qui nous livrent, pour un royaume donné, la liste des souverains qui se sont succédé, avec le plus souvent la durée de leurs règnes, – qui sont d'ailleurs parfois contradictoires avec d'autres données en notre possession. Ces données peuvent sembler élémentaires: on doit ici souligner qu'on ne les possède que pour une petite minorité des royaumes dont l'histoire politique sera ici étudiée: Isin, Larsa, Babylone. Mais on ne dispose pas de liste de ce genre pour un royaume aussi important que celui d'Ešnunna, ce qui a considérablement gêné l'écriture de son histoire, dont l'importance a de ce fait été souvent sous-estimée.

De tels documents doivent bien entendu être étudiés en tant que tels, car leur signification politique n'est pas neutre. Les nombreuses études consacrées à la «liste royale sumérienne» montrent que des approches très diverses peuvent être tentées, sans que la validation des hypothèses formulées souvent avec brio soit toujours possible.

1.3.1.2. Les noms d'années

Un genre littéraire très original est constitué par ce que nous appelons les «noms d'années». Le comput du temps, dans la Babylonie du début du second millénaire, se faisait au moyen d'un système éponymal particulier, dans lequel on donnait comme nom à l'année, non pas celui d'un magistrat, mais celui d'un événement. Ce système, qui remonte au troisième millénaire, consistait à commémorer un fait mar-

[77] Il faut y ajouter les textes dits «littéraires» et/ou «scolaires», pour lesquels voir la contribution de D. O. Edzard dans cet ouvrage.

[78] A. K. GRAYSON, "Königslisten und Chroniken. B. Akkadisch", in: *RlA* VI (Berlin 1980–83) 86–135.

quant, qui avait eu lieu l'année précédente. Selon les endroits, ces «noms d'années» étaient rédigés en sumérien[79] (Isin, Larsa, Babylone, Ešnunna) ou en akkadien (Mari, Terqa, Alep).

Comme toujours dans ce type de comput, la place chronologique d'un «nom d'année» ne peut en principe être connue que par une liste (parfois désignée comme «canon»). Des principales dynasties, Isin, Larsa et Babylone, nous possédons des listes de noms d'années pour presque tous les rois[80]. Cela ne signifie pas que tous les problèmes chronologiques soient résolus. Certaines listes sont en effet contradictoires[81] et il importe d'essayer de comprendre comment ces listes ont été constituées[82] afin de pouvoir en exploiter correctement les données.

L'historien ne dispose malheureusement pas de telles listes pour d'autres dynasties importantes, comme celles d'Ešnunna ou d'Alep, sans parler de dynasties plus éphémères comme celles d'Uruk ou de Mari; il est clair que cette lacune a pesé gravement sur nos études et conduit bien souvent à minimiser l'importance politique de certains royaumes, comme celui d'Ešnunna. En l'absence de liste, un travail à partir des textes datés, qui s'appuie avant tout sur la prosopographie, permet de reconstituer avec plus ou moins de certitude les listes de noms d'années qui nous font défaut. Tel est le cas notamment du règne de Zimrî-Lîm à Mari, dont la chronologie est désormais à peu près définitivement établie[83]; ce n'est pas le cas de son «père» Yahdun-Lîm[84].

[79] On possède quelques exemples de tablettes de «promulgation» d'un nouveau nom d'année, qui montrent que dans ce cas la traduction akkadienne de la formule était souvent donnée; M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 149–172.

[80] L'article de A. UNGNAD, "Datenlisten", in: *RlA* II (1938) 131–194 a longtemps fait autorité, mais il est aujourd'hui totalement obsolète. Voir désormais R. M. SIGRIST, *Isin Year Names*, *IAPAS* 2 (Berrien Springs 1988); ID., *Larsa Year Names*, *IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990); M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* (Hamilton 1999) (et cf. t. I, p. 123–147 pour une description du système des noms d'années). Pour les autres dynasties, il n'y a pas encore de liste à jour, mais on peut consulter les données du site internet *Mesopotamian Year Names* établi par R. M. SIGRIST et P. DAMEROW, http://cdli.mpiwg-berlin.mpg.de/DL/Yearnames. Des indications bibliographiques particulières seront données plus bas au fur et à mesure.

[81] Ainsi, une des listes de noms d'années de Warad-Sîn ajoute «Année où Malgium a été vaincu», nom qui a été considéré comme celui d'une année supplémentaire (an 4) par M. STOL, *Studies*, ch. I. M. Sigrist a montré que l'année de la victoire sur Malgium a été attribuée à tort à Warad-Sîn par le scribe qui a compilé la liste de Chicago publiée par M. Stol; c'est en réalité une variante pour l'an 5 de Sîn-iddinam ("Mu Malgium basig", *RA* 79 [1985] 161–168).

[82] De ce point de vue, l'étude toute récente de M. TANRET, "As Years Went by in Sippar-Amnānum...", in: *CRRAI* 45/1 (Bethesda 2001) 455–466 est très intéressante.

[83] Voir en dernier lieu *FM* V, 3e partie.

[84] Voir *FM* V, Ie partie.

Ainsi est-il possible, dans un certain nombre de cas, d'avoir une chronologie relative assurée. L'étape suivante consiste à établir des synchronismes entre les différentes listes de noms d'années de chaque dynastie. Un cas privilégié est fourni par les noms d'années qui mentionnent la mort d'un souverain étranger: le décès de Samsî-Addu constitue ainsi le nom de l'an 5 de son voisin, le roi d'Ešnunna Ibâl-pî-El II. On se heurte cependant parfois à des difficultés dans le détail, en particulier en raison du phénomène des mois intercalaires: la décision d'ajouter un mois supplémentaire au milieu ou à la fin de l'année relevait à cette époque du souverain[85]. La conséquence est que tous les royaumes n'ajoutaient pas de mois intercalaires au même moment[86], d'où des décalages entre les calendriers des différents royaumes[87].

À la fin de chaque année, la chancellerie faisait parvenir aux différentes villes de province une tablette comportant le nom de la nouvelle année[88]. Ces formules étaient parfois longues et pouvaient donc dans l'usage quotidien être abrégées. Ainsi, le libellé complet de l'année 7 de Samsu-iluna est-il[89]:

> «Année où le roi Samsu-iluna dédia à Marduk une "arme" puissante, un emblème magnifique, objet brillant plaqué d'or rouge et d'argent, parure digne d'un temple, et le fit briller dans l'Esagil comme une étoile dans le ciel.»

Dans la pratique, on trouve le plus souvent:

> «Année (de) l'arme, emblème.»

Malheureusement, certains noms d'années ne nous sont toujours connus que par des versions courtes, sans que nous possédions leur libellé complet. Par ailleurs, certains scribes n'employaient pas la formule officielle: d'où l'existence de variantes, souvent intéressantes, mais parfois difficiles à situer chronologiquement[90].

Ces noms d'années portaient sur différents aspects de l'action royale. Bien entendu, les événements militaires occupaient une place de choix. Ainsi, l'année 32 de Hammu-rabi est-elle intitulée:

[85] C'est particulièrement clair dans le cas de Hammu-rabi de Babylone; voir sa lettre *AbB* II 14, avec le commentaire de M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 169.

[86] Voir le cas de Rîm-Sîn II, contemporain de l'an 9 de Samsu-iluna, exposé par M. STOL, *Studies*, p. 48.

[87] On a pu les repérer et les évaluer dans quelques cas précis: voir ma contribution aux *Mél. Garelli*, p. 164 ainsi que *FM* V, IIIe partie, p. 260–262.

[88] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, ch. XIII («promulgation documents»).

[89] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 187.

[90] Voir par exemple les formules datant de la fin du règne de Hammu-rabi, réunies et étudiées par M. STOL, *Studies*, p. 32–43.

> «Année où le héros qui proclame les triomphes de Marduk défit en combat avec son arme puissante l'armée d'Ešnunna, du Šubartum et du Gutium et où il annexa le pays de Mankisum et le pays des Bords-du-Tigre jusqu'à la frontière du pays de Šubartum[91]».

Ces noms d'années forment donc une source essentielle pour reconstituer le cours des événements politico-militaires: on y trouve mention de batailles remportées sur des ennemis[92], de prises ou de destructions de villes, plus rarement de mariages dynastiques. Mais d'autres événements étaient également jugés dignes par le roi d'être commémorés, comme ses grands travaux: creusement de canaux, construction de murailles ou édification de temples; ou bien les offrandes qu'il vouait aux dieux: statues, mobilier précieux, etc.; ou encore la nomination puis l'entrée en fonction de personnel cultuel, comme les «grandes-prêtresses» (*entum*). De ce fait, il peut arriver qu'une victoire n'ait pas été commémorée par un nom d'année[93], parce que cette année-là fut nommée en fonction d'une activité religieuse plus importante aux yeux des Anciens. C'est ce que démontre un ensemble de deux lettres retrouvées à Mari, qui constitue jusqu'à présent notre seul témoignage explicite sur la façon dont un nom d'année était choisi. La première missive fut écrite à Zimrî-Lîm[94]:

> «Dis à mon seigneur: ainsi (parle) Yasîm-Sûmû, ton serviteur. Au sujet du puisard, à propos duquel mon seigneur m'a écrit, selon la lettre de mon seigneur, il est enduit de bitume de bas en haut. Par-dessus (la couche de) bitume, il est enduit de goudron et, par en haut, on l'emplâtrera d'argile de dépôt. Autre chose: il faut que l'année qui a commencé soit dénommée ainsi: "Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort de Babylone pour la seconde fois, au pays de Larsa."»

Yasîm-Sûmû écrivit en même temps au secrétaire du roi une lettre plus circonstanciée[95]:

> «Dis à Šû-nuhra-Hâlû: ainsi (parle) Yasîm-Sûmû. En ce qui concerne la dénomination de l'année, à propos de laquelle tu m'as écrit en ces termes: "Année où Zimrî-Lîm a offert un grand trône à Dagan". Mais ce trône n'a pas encore été offert. Voilà que je viens de faire porter une tablette chez le roi. La dénomination est: "Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort de Babylone pour la seconde fois, au pays de Larsa." Attire l'attention du roi sur cette tablette et écris-moi dans un sens ou dans l'autre. En outre, écris-moi des nouvelles d'Atamrum.»

[91] Voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 143–144.

[92] Dans les noms d'années, le nom de l'ennemi n'était pas tabouisé, au contraire de ce qu'on rencontre le plus souvent dans la correspondance (voir ci-dessous § 1.3.2.1 n. 124).

[93] Ainsi, le roi de Larsa Gungunum ne consacra-t-il pas de nom d'année à la prise d'Ur, qu'il venait d'arracher au roi d'Isin; voir ci-dessous § 2.4.2 n. 223.

[94] *ARMT* XIII 27 (= *LAPO* 16 157).

[95] *ARMT* XIII 47 (= *LAPO* 16 90).

On sait qu'en fait l'année fut désignée selon la formule proposée par Šû-nuhra-Hâlû, soit: "Année où Zimrî-Lîm a offert un grand trône à Dagan". Heureusement pour l'historien actuel, la campagne effectuée par les armées mariotes dans le pays de Larsa est très abondamment documentée par ailleurs.

On ne peut donc pas écrire l'histoire politique d'un royaume à partir des seuls noms d'années de ses souverains successifs; mais l'historien rencontre le plus souvent un handicap insurmontable lorsqu'il ne dispose pas des points de repère que fournissent les listes de noms d'années.

Les listes d'éponymes

En Haute-Mésopotamie, la datation se faisait par un système d'éponymie plus «classique»: un personnage désigné comme *limmum* donnait son nom à l'année. Ce système a longtemps été considéré comme typique d'Aššur, mais on constate désormais que la datation par éponymes a été utilisée dans de nombreux royaumes de Mésopotamie du nord qui ne dépendaient nullement d'Aššur d'un point de vue politique.

L'établissement de la séquence des éponymes assyriens a pendant longtemps été très difficile, faute de liste[96]. La situation s'est améliorée avec la publication des «chroniques éponymales» retrouvées à Mari[97]. Ces textes ont fourni, non seulement la séquence d'un certain nombre d'éponymes, mais aussi pour chacun d'eux une notice indiquant l'événement marquant de l'année correspondante. On s'est bien sûr interrogé sur la raison d'être de tels documents; ils pourraient être liés au culte des ancêtres[98].

Récemment, K. R. Veenhof a annoncé la découverte à Kültepe de listes permettant de reconstituer une séquence de 129 éponymes couvrant les années allant de l'accession d'Irišum I (ca. 1974) à l'an 27 de Narâm-Sîn (ca. 1846), qui permet de faire repartir la recherche sur des bases plus assurées[99].

[96] On trouvera le point dans les articles de K. R. VEENHOF, "Limu of the Later Old Assyrian Period and Mari Chronology", *MARI* 4 (1985) 191–218 et ID., "The Chronology of Kārum Kanish, Some New Observations", in: *CRRAI* 34 (Ankara 1998) 421–450. Voir ci-dessous § 5.1.

[97] M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 (1985) 219–242. Une nouvelle édition de ces textes a été annoncée par J.-M. Durand.

[98] J.-M. DURAND & M. GUICHARD, "Les rituels de Mari", in: *FM* III (Paris 1997) 19–78, spéc. p. 41–44.

[99] Voir déjà son étude "Old Assyrian Chronology", in: M. TANRET (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 137–150, et désormais son livre *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 (Ankara 2003).

1.3.1.3. Les inscriptions commémoratives[100]

Traditionnellement, on trouve ces inscriptions sur une grande variété de supports: briques, dalles, cônes d'argile, tablettes de fondation en pierre, statues, etc. La plupart de ces textes étaient cachés à la vue: on ne peut donc, comme on l'a fait trop souvent, parler à leur sujet de «propagande», puisque le «public» auquel ils étaient destinés n'était pas constitué par les sujets du roi. Il s'agissait d'abord des divinités, à qui étaient voués la plupart des bâtiments dont la construction est commémorée: la piété du souverain est soulignée, ainsi que son zèle à obéir aux ordres que les dieux lui ont adressés. Il s'agissait aussi pour le roi de laisser à ses successeurs une indication écrite qui survive éventuellement à son œuvre, de façon qu'un de ses descendants puisse restaurer la construction en ruine et sauver son nom de l'oubli[101].

Ces inscriptions étaient rédigées le plus souvent en sumérien, parfois en akkadien: tout dépend de l'endroit, la répartition étant à peu près la même que pour les noms d'années. Dans les royaumes d'Isin ou de Larsa, le sumérien s'imposait; à Babylone on trouve un mélange, tandis qu'à Ešnunna ou à Mari, l'akkadien constituait la norme. Certaines inscriptions ont été qualifiées de «bilingues», ce qui n'est pas tout à fait exact: il s'agit en fait du même texte, dont on a retrouvé à la fois une version en sumérien et, sur un autre support, une version en akkadien[102].

Les événements commémorés par ces inscriptions sont parfois datables, car ils ont dans certains cas également été célébrés par un «nom d'année». Ainsi a-t-on retrouvé à Kiš sur des briques une inscription relative à la restauration de la tour à étages (ziggourat) du dieu Zababa, à laquelle fut également consacré le nom de la trente-sixième année de Hammu-rabi.

Nous mentionnerons seulement pour mémoire des inscriptions commémoratives d'un type particulier, les «Codes de loi». On en possède actuellement trois pour cette période. Le «Code» du roi d'Isin Lipit-Eštar, le plus ancien, fut rédigé en sumérien. Les deux autres, plus récents, en akkadien. Les «Lois d'Ešnunna» furent promulguées sous le règne de Daduša. Le «Code de Hammu-rabi» est la plus célèbre des inscriptions de ce genre, en raison de l'ancienneté de sa découverte (il y a juste un siècle) et de la monumentalité de son support. Alors que le Code de Lipit-Eštar et les Lois d'Ešnunna ne sont connus que par des copies sur tablettes, le «Code de Hammu-rabi» a comme principal manuscrit la stèle aujourd'hui conservée au

[100] La division de l'article consacré aux inscriptions royales dans le *RlA* en deux rubriques en fonction de la langue est assez malheureuse: voir D. O. EDZARD, "Königsinschriften. A. Sumerisch", in: *RlA* VII (1980–83) 59–65 et J. RENGER, "Königsinschriften. B. Akkadisch", in: *RlA* VII (1980–83) 65–77, spéc. p. 67–69 pour l'époque paléo-babylonienne.

[101] Le corpus a été réédité récemment par D. R. FRAYNE, *Old Babylonian Period (2003–1595 BC), RIME* 4 (Toronto 1990); voir les comptes rendus signalés dans l'annexe C § 0.4.1.

[102] H. D. GALTER, "Cuneiform Bilingual Royal Inscriptions", *IOS* 15 (1995) 25–50.

Louvre; celle-ci s'élevait sans doute à l'origine à Sippar, d'où elle fut emportée à Suse par un souverain élamite du XIIe siècle.

On dispose enfin du sceau d'un certain nombre de souverains. On n'en a généralement pas retrouvé la matrice, mais seulement des empreintes. Le plus souvent, celles-ci figuraient sur des enveloppes de lettres; parfois, on les a retrouvées sur des textes administratifs[103]. Tout récemment, une empreinte du sceau de Hammu-rabi a pu être partiellement déchiffrée sur le scellement d'un paquet retrouvé à Mari et qui contenait sans doute un présent envoyé par le roi de Babylone «à Zimrî-Lîm», comme l'indique explicitement une inscription[104]. Les titulatures choisies par les souverains pour figurer dans la légende de leur sceau étaient hautement significatives et doivent être soigneusement analysées.

1.3.1.4. Les hymnes

On distingue traditionnellement deux catégories. Les «hymnes divins» étaient adressés aux dieux et contiennent souvent des intercessions pour les souverains. Les «hymnes royaux» étaient rédigés à la troisième, à la deuxième, voire à la première personne[105]. En plus de leur intérêt intrinsèque, en particulier du point de vue de l'analyse de l'idéologie royale, certains de ces hymnes contiennent des informations utiles à l'histoire politique.

On a remarqué depuis longtemps qu'inscriptions royales, noms d'années et hymnes célébraient souvent les mêmes hauts faits des souverains[106]. L'avantage de cette situation pour l'historien est d'abord de pouvoir dater de cette manière de nombreuses inscriptions commémoratives. Ainsi, le nom de l'an 5 du roi de Larsa Warad-Sîn fut-il consacré à la construction du grand entrepôt du temple de Nanna à Ur ainsi que du temple d'Inanna à Zabalam: de cette manière, les inscriptions qui commémorent ces deux travaux peuvent-elles être datées[107]. À l'inverse, on s'est parfois rendu compte que des hymnes célébraient les exploits d'un souverain en ordre chro-

[103] Voir notamment mon étude sur "Les légendes de sceaux de Mari: nouvelles données", in: G. YOUNG (éd.), *Mari in Retrospect* (Winona Lake 1992) 59–76.

[104] D. CHARPIN, "L'archivage des tablettes dans le palais de Mari: nouvelles données", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 13–30.

[105] Voir notamment W. W. HALLO, "Royal Hymns and Mesopotamian Unity", *JCS* 17 (1963) 112–118. Pour plus de détails, voir dans le présent volume la contribution de D. O. Edzard.

[106] Pour les périodes antérieures, voir W. W. HALLO, "The Cultic Setting of Sumerian Poetry", in: *CRRAI* 17 (Ham-sur-Heure 1970) 116–134. Pour le début du deuxième millénaire, voir D. R. FRAYNE, *The Historical Correlations of the Sumerian Royal Hymns (2400–1900 B.C.)*, Ph. D. (Yale University 1981) et en dernier lieu D. R. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išme-Dagān", *ZA* 88 (1998) 6–44, en particulier p. 24–26.

[107] Voir *RIME* 4, p. 212–219.

nologique, ce qui a permis de classer ses noms d'années, pour lesquels on ne possédait pas de liste: tel est le cas du roi d'Isin Išbi-Erra[108].

1.3.2. Les documents d'archives

Il faut rappeler ici une distinction banale, mais souvent méconnue, entre archives et bibliothèques. Une bibliothèque est une collection d'ouvrages classés, tandis que les archives constituent l'accumulation des textes liés aux activités d'une personne ou d'un groupe. Il est donc inexact de parler de «bibliothèque "royale"» à propos des archives retrouvées dans le palais de Mari[109]. Par ailleurs, la plupart des soi-disant «bibliothèques» ne sont en réalité que des fonds de manuscrits[110], dépourvus de tout classement. On soulignera enfin la distinction très importante entre «archives vivantes» et «archives mortes»: au contraire des premières, les secondes s'étaient interrompues avant même la destruction de la couche archéologique à laquelle elles sont associées[111].

Les archives sont essentiellement constituées par trois types de documents: des textes juridiques, des documents administratifs et des lettres. On en a retrouvé dans les ruines des palais et des temples, mais aussi dans celles des maisons de particuliers. Pendant longtemps, leur apport à l'étude de l'histoire politique a été sous-estimé, alors qu'il est dans certains cas essentiel.

1.3.2.1. Typologie

Les contrats forment la grande masse des textes juridiques. Certains étaient valables sans limite de temps, comme les contrats de vente, les mariages, les adoptions. Les tablettes correspondantes devaient être conservées soigneusement par leurs propriétaires[112]. D'autres, au contraire, avaient une échéance, tels les prêts ou les embauches. Ainsi, les créances devaient normalement être détruites lors du remboursement: celles qui ont été retrouvées correspondent donc à des prêts qui n'ont jamais

108 Voir ci-dessous § 2.1 et n. 146.

109 C'est pourtant ce qu'a fait constamment leur inventeur. Voir par exemple A. PARROT, *Mari capitale fabuleuse* (Paris 1974), p. 24. Noter encore la confusion p. 159: «Une des plus extraordinaires trouvailles faites à Mari fut celle des Archives royales qui constituent une bibliothèque pouvant rivaliser avec celles de Ninive, Tello, Ugarit ou Bogaz-Keuï».

110 Pour l'application de cette notion, empruntée aux médiévistes, à la Mésopotamie antique, voir mon *Clergé d'Ur*, p. 430–431.

111 Voir notamment mon étude sur "Les archives d'époque "assyrienne" dans le palais de Mari", *MARI* 4 (1985) 243–268, spéc. p. 254–256.

112 D. CHARPIN, "Transmission des titres de propriété et constitution des archives privées en Babylonie ancienne", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 121–140.

été remboursés[113]. Ces contrats comportaient souvent un serment, prêté le plus souvent par la divinité locale et par le roi (nommé ou pas)[114], ainsi qu'une liste de témoins; ils s'achevaient par la date (mois[115], jour, année). La rédaction de ce type de documents suivait des formulaires souvent rigides, qui variaient selon les traditions locales des scribes[116]. Les «procès» sont en fait le plus souvent des engagements, de la part de celui qui a été débouté en justice, de ne plus contester les droits de son adversaire (*ṭuppi lâ ragâmim* «tablette de non-revendication»)[117].

Les textes administratifs sont à première vue des documents très ennuyeux, car monotones et répétitifs. Mais ils sont souvent très riches d'informations, y compris pour l'historien de la vie politique. On trouve souvent des indications qui précisent les circonstances lors desquelles l'opération administrative (livraison, etc.) a été effectuée, comme: «lorsque le roi est parti pour telle ville», ou encore la destination du bien qui fait l'objet d'un transfert, par exemple: «pour le tombeau de tel roi». En outre, étudiés en séries, les documents administratifs peuvent se révéler très instructifs. Ainsi, la publication des comptes des céréales utilisées pour les «repas du roi» de Mari, après avoir suscité de l'intérêt en fonction de leurs données pour l'histoire de l'alimentation, a-t-elle été interrompue pendant plusieurs années: fallait-il vraiment éditer plus d'un millier de textes au contenu presque identique? On a changé d'avis lorsqu'on s'est aperçu que, mis en ordre chronologique, ces documents révélaient, par leur absence, les moments où le roi n'habitait pas son palais, ce qui s'est avéré très précieux pour une datation fine de ses déplacements, notamment de ses campagnes militaires. Un autre exemple est constitué par les comptes des présents

113 D. CHARPIN, "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211, à compléter par *NABU* 2001/51.

114 Cela constitue un des éléments permettant de localiser les textes issus de fouilles clandestines. Malheureusement, il n'existe pas d'étude à jour des serments des contrats paléo-babyloniens.

115 Les noms des mois variaient selon les endroits. Malheureusement, la synthèse de M. E. COHEN, *The Cultic Calendars of the Ancient Near East* (Bethesda 1993), est très fautive en ce qui concerne l'époque paléo-babylonienne.

116 Là encore, on doit déplorer l'absence d'une étude d'ensemble à jour. Les recueils de J. KOHLER & A. UNGNAD, *Ḫammurabis Gesetz* III–V (Leipzig 1909), complétés par P. KOSCHAKER & A. UNGNAD, *Ḫammurabis Gesetz* VI (Leipzig 1923), ou encore de M. SCHORR, *Urkunden des Altbabylonischen Zivil- und Prozessrechts*, *VAB* 5 (Leipzig 1913), n'ont toujours pas été remplacés. Voir en général mon "Esquisse d'une diplomatique des documents mésopotamiens", *Bibliothèque de l'École des chartes* 160 (2002) 487–511.

117 E. DOMBRADI, *Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden*, *FAOS* 20/1 et 20/2 (Stuttgart 1996); voir aussi ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000) 69–111.

effectués ou reçus par Zimrî-Lîm à la fin de sa neuvième et dans les premiers mois de sa dixième année de règne; on s'est en effet aperçu que les indications de lieux qui figuraient dans ces textes permettaient de reconstituer l'itinéraire qu'il avait suivi[118]. Mais c'est seulement quand des lettres ont été rattachées à ce dossier que la nature du déplacement du roi a pu être correctement comprise[119].

Outre leur intérêt pour l'histoire économique et sociale, les textes juridiques et administratifs apportent une contribution non négligeable à l'histoire politique. En effet, leur datation s'effectuait grâce au nom d'année du souverain qui exerçait alors le pouvoir sur le lieu où ils étaient rédigés: on peut ainsi, en cartographiant année après année tous les textes datés, voir la façon dont le territoire d'un royaume s'est étendu, ou au contraire rétracté.

Les lettres se distinguent des textes juridiques et administratifs, très stéréotypés, par leur caractère beaucoup plus vivant; elles fourmillent d'anecdotes souvent significatives. Leur interprétation est malheureusement handicapée par le fait qu'elles ne comportaient pratiquement jamais l'indication du lieu et de la date de leur rédaction: le porteur de la tablette pouvait éventuellement renseigner le destinataire sur ce point[120]. Aujourd'hui, les progrès de la recherche permettent cependant de situer chronologiquement bon nombre de lettres, en particulier lorsqu'elles ont été retrouvées dans des archives qui contiennent aussi des documents administratifs et des contrats. Dans le cas des archives du palais de Mari, il est parfois possible de dater les lettres au mois près. Ces lettres peuvent avoir été échangées entre des particuliers[121]; le courrier des marchands est particulièrement représenté dans nos sources. Mais c'est la correspondance des souverains qui est la plus riche en informations sur l'histoire politique[122], comme les chapitres qui suivent le montreront amplement; correspondance active, mais surtout passive, puisqu'on possède beaucoup plus de lettres adressées à des souverains que de lettres écrites par eux[123]. Les lettres sont parfois difficiles à comprendre, du fait qu'expéditeur et destinataire savaient parfaitement de quoi il était question: la part de l'implicite y est souvent considérable.

[118] P. VILLARD, "Un roi de Mari à Ugarit", *UF* 18 (1986) 387–412. Pour un autre exemple analogue, voir D. CHARPIN, "Une campagne de Yahdun-Lîm en Haute-Mésopotamie", in: *FM* II (Paris 1994) 177–200.

[119] D. CHARPIN, ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep" (à paraître) et déjà *FM* V, p. 214–216.

[120] B. LAFONT, "Le fonctionnement de la poste et le métier de facteur d'après les textes de Mari", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 315–334.

[121] Voir W. SALLABERGER, *"Wenn Du mein Bruder bist, ...": Interaktion und Textgestaltung in altbabylonischen Alltagsbriefen*, *CM* 16 (Groningue 1999).

[122] Voir mon ouvrage *Lire et écrire en Babylonie ancienne. Écriture, acheminement et lecture des lettres d'après les archives royales de Mari* (Paris à paraître).

[123] Noter que l'article «Königsbriefe» in: *RlA* VII (1980–83), p. 51–59 est exclusivement consacré aux lettres dites «littéraires».

On doit en particulier relever ici le tabou qui interdisait de donner un surcroît d'existence à son adversaire en le nommant[124]: nombre de lettres se contentent de donner des informations sur «l'ennemi», ce qui est parfois très frustrant pour l'historien d'aujourd'hui... Par ailleurs, on doit prendre garde au fait que beaucoup de lettres royales contiennent des ordres ou des projets dont on ne sait s'ils ont finalement été réalisés: la correspondance de Samsî-Addu à son fils Yasmah-Addu, roi de Mari, est particulièrement typique de ce phénomène[125]. On sait que certaines lettres contenaient des versions volontairement édulcorées des événements: la vérité était écrite avec moins de ménagements sur une missive qui devait être lue en petit comité[126]. On notera enfin que de fausses nouvelles pouvaient parfois être transmises par lettre suite à une erreur pure et simple[127].

1.3.2.2. La durée des archives

On doit souligner ici une différence importante entre les archives des grands organismes et celles des familles: le laps de temps qu'elles couvrent. Les archives familiales avaient pour fonction essentielle de permettre de justifier la possession des biens détenus par les membres de la famille: les titres de propriété y avaient donc une place essentielle et étaient soigneusement transmis de génération en génération. Ainsi, dans les archives conservées par Ur-Utu dans sa maison de Sippar-Amnânum trouve-t-on des textes vieux de près de deux siècles[128]. Il en va tout autrement dans les palais: les archives, tant administratives qu'épistolaires, n'y couvrent qu'une période de temps très limitée, quelques dizaines d'années tout au plus[129]. Ainsi, dans

124 J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 409.

125 Pour les précautions à prendre dans l'utilisation des lettres comme documents historiques, voir les remarques très stimulantes de J. M. SASSON, "On Reading the Diplomatic Letters in the Mari Archives", in: *Amurru* 2 (2001) 329–338.

126 Voir la lettre d'Išme-Dagan à son frère Yasmah-Addu *ARM* IV 80 (= *LAPO* 17 729): «Je t'ai envoyé une petite tablette accompagnant cette tablette-ci. Écoute cette tablette-là et que les serviteurs qui se trouvent là-bas, Etellum, Asîrum, Šumšu-lîter, Mutu-pî-nârim et Mutu-hadqim en prennent connaissance. Que (seulement) Išar-Lîm et Appân-<Addu> prennent connaissance de cette tablette-ci.»

127 Voir la lettre A.427+ publiée dans mon étude ""Lies natürlich..." A propos des erreurs de scribes dans les lettres de Mari", in: *Mél. von Soden* 2 (Neukirchen-Vluyn 1995) 43–56.

128 Le texte le plus ancien date d'Apil-Sîn 9 (1822), alors que la maison fut abandonnée en Ammi-ṣaduqa 18 (1629); cf. C. JANSSEN, H. GASCHE & M. TANRET, "Du chantier à la tablette. Ur-Utu et l'histoire de sa maison à Sippar-Amnānum", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 91–123, spéc. p. 91 n. 3.

129 Cette situation n'a d'ailleurs rien de propre à l'époque paléo-babylonienne: on sait maintenant que les archives du palais G d'Ebla au troisième millénaire couvrent une période évaluée seulement entre quinze et trente années, la même chose est vraie des archi-

le palais de Mari, les archives vivantes ne portaient que sur la dizaine d'années où Yasmah-Addu fut roi de Mari, ainsi que sur les treize ans de règne de Zimrî-Lîm, donc même pas un quart de siècle[130]. Les temples semblent avoir été moins sensibles aux aléas de la vie politico-militaire, puisqu'ils ont dans certains cas conservé leurs textes administratifs sur une durée plus longue. Ainsi, les archives du temple de Ninurta à Nippur (l'Ešumeša) s'étendent sur plus de 75 ans, de l'an 1 de Lipit-Enlil d'Isin (1875) à l'an 28 de Rîm-Sîn (1795)[131]; celles du magasin du temple de Ningal à Ur (le Ganunmah), couvrent 120 années, de l'an 9 de Gungunum (1924) à l'an 19 de Rîm-Sîn (1804)[132].

ves du palais d'Amenophis III à El Amarna dans la seconde moitié du deuxième millénaire.

130 Les archives du temps de Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam constituaient en effet des archives mortes, qui ne couvraient d'ailleurs qu'une vingtaine d'années (voir ci-dessous § 5.3.2); même si on les prend en compte, on n'arrive pas à 50 ans.

131 R. M. SIGRIST, *Les* sattukku *dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa*, *BiMes* 11 (Malibu 1984), p. 19 («de 50 à 70 années»). On a ici tenu compte des observations de F. R. KRAUS, "Eine altbabylonische Buchhaltung aus einem Amtsarchiv in Nippur", *BiOr* 42 (1985) 526–542, spéc. col. 530 (mais en corrigeant son calcul qui aboutit à 140 ans, sans doute suite à une confusion entre Lipit-Enlil et Lipit-Eštar).

132 H. H. FIGULLA, "Accounts concerning Allocation of Provisions for Offerings in the Ningal-Temple at Ur", *Iraq* 15 (1953) 88–122 et 171–192.

2. LE REMPLACEMENT D'UR PAR ISIN (2002–1895)

On peut esquisser l'évolution, en Mésopotamie méridionale et centrale, de 2002 – date de la fin de la IIIe dynastie d'Ur – à 1763, date de la conquête du royaume de Larsa par Hammu-rabi, en quelques grands traits: les rois d'Isin se posèrent en continuateurs des rois d'Ur, mais ils ne purent empêcher la constitution de dynasties rivales. La principale s'installa à Larsa et son expansion se fit principalement aux dépens d'Isin. Vers 1900 eut lieu en Babylonie du nord l'éclosion d'une multitude d'autres dynasties, pour la plupart éphémères, Babylone s'affirmant peu à peu comme la seule puissance régionale, à côté d'Ešnunna. La compétition entre Isin et Larsa prit fin en 1792, lorsque le roi de Larsa Rîm-Sîn conquit Isin peu après s'être emparé d'Uruk: ainsi tout le sud sumérien retrouva-t-il son unité de manière éphémère. Trente ans plus tard, il fut en effet la proie de Hammu-rabi de Babylone.

2.1. LES MIGRATIONS AMORRITES ET LA CHUTE D'UR III

Pendant longtemps, l'histoire politique du Proche-Orient ancien fut construite sur l'idée simple qu'elle avait été essentiellement rythmée par des migrations brutales, à l'image des invasions arabes du septième siècle de notre ère: celle des Akkadiens vers 2350, des Gutis vers 2200, des Amorrites vers 2000, des Kassites vers 1600, des Araméens vers 1100, etc. Une réaction s'est produite dans l'historiographie récente contre cette façon de voir, qui a mis l'accent sur les facteurs internes d'affaiblissement des pouvoirs balayés par ces envahisseurs[133]. En ce qui concerne la fin du troisième millénaire, il est néanmoins certain que le mouvement de peuples désigné conventionnellement sous le terme d'«invasions amorrites» a joué un rôle essentiel[134]. Le souvenir en a été gardé, par exemple, par le titre de *rabiân Amurrim* porté par de nombreux chefs locaux aux XXe et XIXe siècles, ainsi que celui des officiers supérieurs des armées babyloniennes jusqu'à la fin de la première dynas-

[133] Voir par exemple J.-J. GLASSNER, *La chute d'Akkadé. L'événement et sa mémoire*, *BBVO* 5 (Berlin 1986); N. YOFFEE, "The Collapse of Ancient Mesopotamian States and Civilization", in: N. YOFFEE & G. L. COWGILL (éd.), *The Collapse of Ancient States and Civilization* (Tucson 1988) 44–68.

[134] Cette façon de voir a été contestée par N. WEEKS, "The Old Babylonian Amorites: Nomads or Mercenaries?", *OLP* 16 (1985) 49–57. Cet auteur estime que les Amorrites n'ont pas envahi en nombre la Mésopotamie, mais qu'on a affaire à un groupe de spécialistes de la guerre, se mettant au service de tel ou tel; il les situe explicitement sur le même plan que les Kassites. Les arguments qu'il avance sont toutefois très insuffisants et la documentation de Mari publiée depuis quinze ans, qui a notamment montré l'importance de l'appartenance tribale de tous les rois du Proche-Orient de l'époque, de souche amorrite, me semble invalider complètement sa proposition.

tie[135]: le sumérogramme UGULA MAR.TU, que nous traduisons conventionnellement par «général», désigne littéralement le «chef des Amorrites».

Le berceau de ces populations[136] semble avoir été situé en Syrie, Amurrum désignant la région montagneuse qui s'étend à l'est d'Ugarit (Djebel Ansariyeh) jusqu'au Djebel Bishri. Elles parlaient une langue appelée «amorrite», qui ne nous est malheureusement pratiquement pas connue; à part quelques mots particuliers, cette langue n'est en effet attestée que par des noms propres[137]. L'origine géographique des «invasions amorrites» pose cependant un problème. Plusieurs spécialistes des textes d'Ur III ont en effet souligné que dans cette documentation l'expression «pays amorrite» (KUR MAR.TU) désignait la zone de piémont du Zagros, en particulier la région du Djebel Hamrin[138].

On ignore toujours pourquoi des groupes d'Amorrites se mirent en branle dans le courant du XXIe siècle: l'attraction des richesses de Sumer ne suffit pas à expliquer ce mouvement. Peut-être ces nomades éleveurs de moutons éprouvèrent-ils des difficultés à trouver des pâturages pour leurs troupeaux en raison de modifications climatiques, mais les techniques actuelles ont du mal à mettre celles-ci en évidence. Quoi qu'il en soit, on constate que les souverains d'Ur tentèrent d'enrayer leur progression en édifiant un mur entre le Tigre et l'Euphrate, à la hauteur de l'actuelle Bagdad, destiné à les repousser[139]: rien n'y fit, et la pression amorrite est certainement un des facteurs qui entraîna la chute de l'empire d'Ur, même si l'on ne doit pas sous-estimer les causes internes qui ont provoqué l'implosion d'un régime bureaucratique centralisé. La description des Amorrites que l'on trouve dans un certain nombre de textes sumériens est sans doute le plus vieil exemple d'ethnocentrisme que l'histoire des civilisations ait conservé[140]. Le décodage de cette description purement négative n'est pas sans intérêt. Leur style de vie nomade est décrié: l'Amorrite est quelqu'un «qui habite sous la tente (...), qui ne possède pas de maison de son vivant, et le jour de sa mort ne sera pas enterré». Nous savons que les Amorrites inhumaient leurs morts dans la steppe, élevant sur les tombes des amoncellements de pierres. Mais la réaction de l'auteur s'explique par les coutumes

[135] Voir ci-dessous § 8.3.1.1.

[136] Voir R. M. WHITING, "Amorite Tribes and Nations of Second-Millennium Western Asia", in: *CANE* II (New York 1995) 1231–1242.

[137] Voir en dernier lieu M. STRECK, *Das Amurritische Onomastikon der altbabylonischer Zeit. Band 1: Die Amurriter. Die onomastische Forschung. Orthographie und Phonologie. Nominalmorphologie*, *AOAT* 271/1 (Münster 2000).

[138] Voir P. MICHALOWSKI, *The Royal Correspondence of Ur* (Yale University 1976), p. 103–111 et dernièrement P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City* (sous presse), spéc. n. 67.

[139] W. SALLABERGER, *OBO* 160/3, p. 159.

[140] Voir notamment J. S. COOPER, *The Curse of Agade* (Baltimore-Londres 1983), p. 31–33.

funéraires des habitants des villes de Sumer: les morts de la famille étaient enterrés dans des caveaux situés sous le sol même de leurs maisons, d'où l'équation: pas de maison, pas de tombe. Au lieu de mettre l'accent sur l'élevage ovin auquel se livraient les Amorrites, on se moquait de ces gens «qui ne connaissent pas le grain». Leurs usages alimentaires suscitaient également l'incompréhension. Les Amorrites «mangent de la viande crue», trait que nos historiographes médiévaux ont également souligné comme répugnant chez les Mongols... La réaction des habitants de Sumer face aux Amorrites est comparable à celle qu'avaient à la même époque les Egyptiens face aux envahisseurs «asiatiques»: incompréhension qui se traduit par des descriptions purement négatives et la construction d'un mur[141].

Le cheminement des Amorrites ne peut aujourd'hui être retracé avec précision, mais la toponymie semble avoir gardé le souvenir de leurs déplacements. On constate en effet qu'un nombre important de sites au nom identique existaient en différentes parties du Proche-Orient dans la première moitié du deuxième millénaire. Cette «toponymie en miroir» s'explique très vraisemblablement par les migrations amorrites: les nouveaux venus auraient renommé les lieux où ils s'installaient d'après les toponymes de leur région d'origine. C'est ainsi qu'Apum désigne à la fois l'oasis de Damas et la région autour de Šubat-Enlil, ou encore Yamutbal à la fois la zone au sud du Djebel Sindjar proche d'Andarig et le territoire de Babylonie centrale ayant Maškan-šapir comme ville principale, etc.[142].

Le détail des événements ayant conduit à la chute d'Ur est très délicat à reconstituer, faute de sources écrites suffisantes. Une question cruciale concerne l'utilisation que l'historien peut faire des éléments de la correspondance royale d'Ur III, connus par des tablettes paléo-babyloniennes[143]. Pendant longtemps, la réponse a été positive[144]. Mais récemment, le caractère apocryphe de ces lettres a été mis en évidence[145]. Dès lors, il devient très délicat de savoir quels éléments authentiques ont

[141] Les Asiatiques sont décrits comme des «courreurs de sable» sans organisation (cf. G. POSENER, *Littérature et politique dans l'Egypte de la XIIe dynastie* [Paris 1969]). Pour le chapelet de fortins censés repousser les Asiatiques, voir la prophétie de Neferty: «On construira les Murs du Prince – vie, prospérité, santé – pour ne plus permettre que les Asiatiques descendent en Egypte» (D. VALBELLE, *Histoire de l'État pharaonique* [Paris 1998], p. 136).

[142] D. CHARPIN, "La "toponymie en miroir" dans le Proche-Orient amorrite", à paraître.

[143] Le corpus doit en être publié par P. Michalowski; voir provisoirement sa dissertation *The Royal Correspondence of Ur* (Yale University 1976).

[144] Voir par exemple l'étude de C. WILCKE, "Drei Phasen des Niedergangs des Reiches von Ur III", *ZA* 60 (1970) 54–69. Pour la problématique, avec une réponse positive, cf. P. MICHALOWSKI, *The Royal Correspondence of Ur* (Yale University 1976).

[145] F. HUBER, "La Correspondance Royale d'Ur, un corpus apocryphe", *ZA* 91 (2001) 169–206. Un argument que F. Huber n'a pas utilisé, mais qui va dans le sens de sa thèse, tient aux sources qui auraient été utilisées s'il s'agissait de documents authentiques mo-

pu être incorporés dans cette correspondance, d'où les conditionnels employés ci-dessous.

Les Amorrites semblent ne pas avoir recherché de confrontation directe avec les armées d'Ibbi-Sîn, le dernier roi d'Ur, mais avoir coupé les communications entre les villes et de ce fait désorganisé le royaume. Išbi-Erra, qui aurait été chargé à sa demande par Ibbi-Sîn de défendre Isin, finit par s'y déclarer roi en 2017 (an 8 d'Ibbi-Sîn)[146]; il est de ce fait considéré comme fondateur de la 1re dynastie d'Isin[147]. Les Amorrites l'aidèrent dans sa lutte contre les Élamites[148]. Ces derniers s'emparèrent d'Ur en 2002[149], date à laquelle on fait conventionnellement débuter l'histoire «paléo-babylonienne»; le roi Ibbi-Sîn et la statue du dieu Nanna furent déportés à Anšan.

2.2. La première dynastie d'Isin (de 2019 à 1937)

Le premier siècle du deuxième millénaire présente un caractère très paradoxal. D'une part, les rois d'Isin y jouèrent le rôle de successeurs des rois d'Ur; mais d'autre part, des changements très importants semblent s'être déroulés, dont les sources ne nous informent pratiquement pas.

dernisés. Il aurait fallu que les premiers maîtres d'école aient accès à la chancellerie des rois d'Ur, et surtout que celle-ci contiennent des copies des lettres expédiées par les souverains: le fait que ce corpus contienne la correspondance non seulement passive, mais aussi active, des rois me semble un argument très fort contre son authenticité, lorsqu'on compare le cas à celui des autres correspondances royales qui ont été conservées.

146 Pour les noms d'années d'Išbi-Erra, on a ici suivi M. Van De Mieroop, *Crafts in the Early Isin Period: a Study of the Isin Craft Archive from the Reigns of Išbi-Erra and Šu-ilišu*, *OLA* 24 (Louvain 1987), p. 120–128. Pour le synchronisme Išbi-Erra 1 = Ibbi-Sîn 8, voir encore B. Lafont, "La chute des rois d'Ur et la fin des archives dans les grands centres administratifs de leur empire", *RA* 89 (1995) 3–13.

147 Pour la question de savoir si Išbi-Erra était réellement originaire de Mari, comme l'indique une certaine tradition littéraire paléo-babylonienne, voir le scepticisme de P. Michalowski, "The Men from Mari", in: *Mél. Lipinski* (Louvain 1995) 181–188, spécialement p. 182–183. Noter en revanche l'opinion plus positive de T. M. Sharlach, "Beyond Chronology: The Šakkanakkus of Mari and the Kings of Ur", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 59–70, spéc. p. 68. Il est vrai qu'elle s'appuie sur la correspondance royale d'Ur, dont on a vu plus haut le caractère vraisemblablement apocryphe (cf. n. 145). Mais si Išbi-Erra était un membre de la famille royale d'Ur descendant de la princesse mariote Tarâm-Uram, cela pourrait expliquer certains traits de la civilisation d'Isin, comme la place du dieu Dagan.

148 Voir R. M. Whiting, *Old Babylonian Letters from Tell Asmar*, *AS* 22 (Chicago 1987), p. 25 et n. 74.

149 J. J. van Dijk, "Išbi'Erra, Kindattu, l'homme d'Elam et la chute de la ville d'Ur", *JCS* 30 (1978) 189–207.

En effet, les textes à notre disposition sont essentiellement rédigés en sumérien. Inscriptions commémoratives, hymnes royaux[150], code de lois (Lipit-Eštar), correspondance royale[151] sont – et se veulent – les continuateurs de la tradition néo-sumérienne de la troisième dynastie d'Ur, au point que de véritables plagiats ont pu être constatés dans le cas de certains hymnes d'Išme-Dagan, décalquant ceux de Šulgi[152]. Il en va de même pour le millier de textes administratifs qui a été retrouvé à Isin et documente les ateliers d'artisanat de la capitale pendant trente-trois ans (de l'an 4 d'Išbi-Erra à l'an 3 de Šû-ilišu)[153]. C'est à Nippur que la continuité est la plus complète, puisqu'il n'y a pas de rupture dans les archives du temple d'Inanna[154]. Apparemment, rien n'a changé dans le pays de Sumer et d'Akkad, sinon que le siège du pouvoir s'est déplacé d'Ur à Isin, selon la volonté divine: c'est du moins l'idéologie que les souverains d'Isin s'efforcèrent de répandre, et qui est notamment formulée dans la *Lamentation sur Sumer et Ur*[155]. L'existence de listes royales où les souverains d'Isin prennent la suite de ceux d'Ur répond au même désir[156]; les inscriptions les plus anciennes des rois d'Isin les qualifient d'ailleurs de «roi d'Ur», et non pas de «roi d'Isin», ce titre n'apparaissant qu'avec Išme-Dagan et Lipit-Eštar[157]. Les aspects religieux de la royauté sont également dans la droite ligne de la période

[150] Voir notamment W. H. P. RÖMER, *Sumerische "Königshymnen" der Isin-Zeit* (Leyde 1965); M.-C. LUDWIG, *Untersuchungen zu den Hymnen des Išme-Dagan von Isin, Santag* 2 (Wiesbaden 1990) et la bibliographie annexe C § 2.2.3.2.

[151] Il s'agit de lettres en sumérien dont les rois d'Isin sont les expéditeurs ou les destinataires; elles ne sont connues que par des copies plus tardives, effectuées dans des écoles à titre d'exercice (le problème de leur authenticité se pose donc dans des termes voisins de ceux de la correspondance royale d'Ur mais n'a pas été évoqué par F. Huber dans son article de *ZA* 91). Voir l'aperçu donné par P. MICHALOWSKI, "Königsbriefe", in: *RlA* VI (1981) 51–59, spéc. p. 55.

[152] Voir notamment J. KLEIN, "Šulgi and Išmedagan: Runners in the Service of the Gods (SRT 13)", *Beer-Sheva* 2 (1985) 7*-38*. Pour une influence possible des hymnes d'Ur-Nammu sur ceux d'Išme-Dagan, voir E. FLÜCKIGER-HAWER, *Urnamma of Ur in Sumerian Literary Tradition, OBO* 166 (Fribourg & Göttingen 1999) 65–68.

[153] Voir la synthèse de M. VAN DE MIEROOP, *Crafts in the Early Isin Period: a Study of the Isin Craft Archive from the Reigns of Išbi-Erra and Šu-ilišu, OLA* 24 (Louvain 1987).

[154] R. L. ZETTLER, *The Ur III Temple of Inanna at Nippur, BBVO* 11 (Berlin 1992).

[155] P. MICHALOWSKI, *The Lamentation over the Destruction of Sumer and Ur, MC* 1 (Winona Lake 1989). Voir également l'interprétation des éditions de la «Liste royale sumérienne» datant de la première dynastie d'Isin par J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 124–127.

[156] E. SOLLBERGER, "New Lists of the Kings of Ur and Isin", *JCS* 8 (1954) 135–136, repris dans *RlA* VII, p. 90. Les deux textes ont été mis par écrit en l'an 4 de Damiq-ilišu: la prétention à l'héritage d'Ur III dura donc jusqu'à la fin de la première dynastie d'Isin.

[157] Voir W. W. HALLO, "The Last Years of the Kings of Isin", *JNES* 18 (1959) 54–72, spécialement p. 57.

antérieure. Ainsi, les noms des rois sont-ils régulièrement précédés par le déterminatif divin. Les filles des souverains sont choisies comme grandes-prêtresses (*entum*) du dieu Nanna à Ur comme l'avaient été celles des rois d'Ur III.

Huit ans après la chute d'Ur, Išbi-Erra réussit à reprendre la ville d'où il chassa la garnison élamite qui s'y était maintenue[158]; il y mena une politique de reconstruction qui fut poursuivie par son fils Šû-ilišu. Malgré son désir d'apparaître l'héritier des rois de la troisième dynastie d'Ur, Išbi-Erra conserva Isin comme capitale. Les événements principaux de son règne ont été déduits de l'examen de l'hymne B, dont on a pu montrer qu'il contenait à l'origine un récit année par année des activités du roi, de l'an 10 à l'an 25[159].

L'étendue du royaume d'Isin vers la fin du règne d'Išbi-Erra a pu être assez précisément définie[160]: il contrôlait au nord jusqu'à Marad, Apiak, Borsippa et Kazallu, et au sud jusqu'à Uruk, Ur, Eridu et Larsa.

Šû-ilišu (1988–1977) succéda à son père Išbi-Erra[161]; il fit revenir la statue du dieu Nanna depuis Anšan. Il se vante d'avoir rassemblé la population d'Ur dispersée, ce qui montre qu'il y avait eu un exil au moins partiel de la population de cette ville. On ignore si celui-ci fut consécutif à l'attaque élamite; il se peut qu'il l'ait précédée, au moment de la famine. Cette prétention du roi d'Isin peut être corroborée par les découvertes textuelles: après 22 ans de silence, en effet, des textes ont été retrouvés à Ur à partir de l'an 5 de Šû-ilišu[162]. Šû-ilišu fut le premier souverain de la dynastie à prendre le titre prestigieux de «roi d'Ur».

On ne sait pratiquement rien des vingt ans pendant lesquels Iddin-Dagan occupa le trône d'Isin (1976–1956); il semble toutefois avoir perdu le contrôle de Nippur et sans doute aussi d'Uruk[163]. Une lettre du général (*rabi sikkatim*) Sîn-illat adressée à Iddin-Dagan raconte au roi comment, alors qu'il s'approchait de la ville de

[158] Voir le nom de l'an 26 et le texte de l'«hymne B».

[159] J. J. VAN DIJK, "Išbi'Erra, Kindattu, l'homme d'Elam et la chute de la ville d'Ur", *JCS* 30 (1978) 189–207 (dont les restitutions sont cependant souvent aventureuses et parfois même exclues, comme me l'indique P. Attinger); D. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išbi-Erra", in: *CRRAI* 28 (Vienne 1982) 25–32; H. L. J. VANSTIPHOUT, "The Man from Elam. A Reconsideration of Ishbi-Erra "Hymn B"", *JEOL* 31 (1989–90) 53–62.

[160] D. FRAYNE, "A Struggle for Water: A Case Study from the Historical Records of the Cities Isin and Larsa (1900–1800 BC)", *BCSMS* 17 (1989) 17–28, spécialement p. 19.

[161] Pour les cérémonies funéraires accomplies par Šû-ilišu à la mort de son père Išbi-Erra, voir ci-dessous § 8.1.1.3 et n. 1211.

[162] M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 51.

[163] D. R. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išme-Dagān", *ZA* 88 (1998) 6–44, en particulier p. 21 et p. 26; S. TINNEY, *The Nippur Lament. Royal Rhetoric and Divine Legitimation in the Reign of Išme-Dagan of Isin (1953–1935 B. C.)*, *OPSNKF* 16 (Philadelphie 1996), p. 3; voir ci-dessous n. 172.

Kakkulâtum, il fut attaqué par un groupe d'Amorrites dans une embuscade[164]; un hymne à Ningublaga pourrait avoir été composé dans ce contexte pour demander son aide au dieu[165]. Iddin-Dagan donna une de ses filles en mariage au roi d'Anšan, cherchant peut-être en cela à imiter Šulgi[166]. Une inscription postérieure d'Išme-Dagan montre que celui-ci, du vivant de son père Iddin-Dagan, jouit à Dûrum, proche d'Uruk, d'un statut de prince apanagé[167].

Le règne d'Išme-Dagan (1955–1937)[168] est généralement considéré comme prospère, en raison de la floraison littéraire qui eut lieu alors[169]. La titulature royale se fixe à cette époque: pour la première fois apparaît le titre de «roi d'Isin». Le souverain est «pourvoyeur de Nippur», le roi d'Isin étant responsable de l'approvisionnement des temples de cette ville. Il est «celui qui n'a de cesse pour Ur», l'ancienne capitale, qui ne joue plus de rôle politique, mais conserve une grande importance économique, religieuse et culturelle. Cette place privilégiée fut soulignée par Išme-Dagan, lorsqu'il choisit sa propre fille comme grande-prêtresse (*entum*) du dieu Nanna à Ur; nommée Enanatuma, elle contribua beaucoup à l'embellissement d'Ur[170]. Sa titulature définit également Išme-Dagan comme celui «qui se tient tous les jours au service d'Eridu»; il s'agit là d'une concession au passé, car la ville d'Eridu ne survivait plus alors que limitée à son principal sanctuaire. Il est le «prêtre-EN d'Uruk», desservant de la déesse Inanna/Eštar[171]. Il est enfin qualifié de «roi puissant, roi d'Isin, roi de Sumer et d'Akkad». Certains auteurs ont cru que le texte de la «Lamentation sur Nippur» faisait allusion à une attaque que cette ville aurait

[164] F. A. ALI, *Sumerian Letters: Two Collections from the Old Babylonian Schools*, unpublished PhD (Philadelphie 1964), p. 63–66 (= Letter coll. B 3).

[165] Voir l'édition commentée de SLTNi 85 par W. H. Ph. RÖMER, "Ein a-da-ab-Lied auf Ningublaga mit Bitten für König Iddindagān von Isin um Hilfe gegen Feinde wie etwa die Mardubeduinen", *UF* 28 (1996) 527–546.

[166] F. VALLAT, "L'Élam à l'époque paléo-babylonienne et ses relations avec la Mésopotamie", *Amurru* 1 (1996) 297–319, p. 313.

[167] P. MICHALOWSKI, "Dūrum and Uruk during the Ur III Period", *Mesopotamia* 12 (1977) 83–96, spéc. p. 90–91 n. 38. Là encore, les rois d'Isin se posèrent en continuateurs des rois d'Ur, puisque du temps de ceux-ci Dûrum avait également servi d'apanage pour les princes héritiers; voir également W. W. HALLO, *Mél. Garelli*, p. 378–379.

[168] Voir en dernier lieu D. R. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išme-Dagān", *ZA* 88 (1998) 6–44, en particulier p. 23–29.

[169] Noter pour la première fois l'apparition d'une inscription commémorative rédigée en akkadien, découverte lors des fouilles d'Isin; cf. *RIME* 4, p. 38 n°9.

[170] M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 53.

[171] Sa domination sur Uruk est notamment documentée par le sceau-cylindre d'un purificateur (išib) de An et Inanna publié par N. BRISCH, "Eine Išme-Dagān-zeitliche Siegelabrollung aus Uruk", *BaM* 29 (1998) 29–34.

subi sous son règne, mais l'accord est loin d'être fait sur cette interprétation[172]. Du moins observe-t-on qu'Išme-Dagan exempta Nippur de son tribut et ses habitants du service militaire[173].

2.3. La «périphérie»

Les rois d'Isin ne purent récupérer que le cœur de l'empire d'Ur: un certain nombre de villes situées à la périphérie de celui-ci s'émancipèrent. Le cas le mieux connu est celui d'Ešnunna, grâce aux fouilles américaines des années trente[174]. Celles-ci ont notamment porté sur l'ensemble architectural appelé «the Gimil-Sîn (*alias* Šû-Sîn) Temple and the Palace of the Rulers» (le temple de Šû-Sîn et le palais des souverains), qui présente le grand intérêt de documenter la transition entre la troisième dynastie d'Ur et l'époque amorrite, les données archéologiques et textuelles se complétant[175].

Ešnunna, située dans la partie inférieure de la vallée de l'actuelle Diyala[176], était à l'époque de la troisième dynastie d'Ur le siège d'un gouverneur (ensi). Lorsque le royaume d'Ur se décomposa sous Ibbi-Sîn, Šû-iliya, fils du gouverneur Itûriya, se proclama roi à Ešnunna[177]: «Roi fort, roi du pays de Warûm», il se dit «bien-aimé

172 S. Tinney, *The Nippur Lament. Royal Rhetoric and Divine Legitimation in the Reign of Išme-Dagan of Isin (1953–1935 B. C.)*, *OPSNKF* 16 (Philadelphie 1996), p. 1–8 refuse de voir dans ce texte l'écho d'une attaque que Nippur aurait subie sous Išme-Dagan. En revanche, D. Frayne a émis l'hypothèse que l'ennemi non nommé dans cette composition serait le roi de Larsa Zabâya, qui aurait ravi le contrôle de Nippur à Iddin-Dagan (*ZA* 88, p. 27); Išme-Dagan l'aurait reprise en main au début de son règne. Voir en dernier lieu la recension du livre de S. Tinney par P. Attinger, *ZA* 91 (2001), p. 133–134.

173 *RIME* 4, p. 32 n°5: 5–11 et parallèles. Voir F. R. Kraus, *Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit*, *SD* XI (Leyde 1984), p. 16–19.

174 Voir la synthèse récente de Wu Yuhong, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *SJAC* 1 (Changchun 1994).

175 Je n'ai pu consulter le travail de C. D. Reichel, *Political Changes and Cultural Continuity at Ešnunna between the Ur III and the Isin/Larsa Period*, Unpub. Ph. D. (Chicago 2001). Mais voir sa contribution "Seals and Sealings at Tell Asmar: A New Look at an Ur III to Early Old Babylonian Palace", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 101–131.

176 On sait que, dans l'antiquité, l'actuel cours inférieur de la Diyala était en réalité composé de deux fleuves, le Ṭabân et le Turan; voir Kh. Nashef, "Der Ṭaban-Fluß", *BaM* 13 (1982) 117–141. Noter la confection d'une «maquette» du Ṭabân, commémorée dans un nom d'année d'un roi d'Ešnunna (*OIP* 43 n°78); Ešnunna était située sur les bords du Ṭabân (cf. S. Greengus, *OBTIV*, p. 17 n. 87).

177 Il avait été précédemment administrateur avec le titre de «scribe», comme le montre son sceau où il se proclame encore serviteur d'Ibbi-Sîn (*OIP* 43, p. 143 n°5). La date précise de son usurpation n'est pas connue, mais est postérieure à Ibbi-Sîn 3 (2024), dernière

de Tišpak», divinité principale d'Ešnunna, voire même «fils de Tišpak». On possède divers indices montrant qu'il reprit à son compte l'idéologie royale élaborée par les souverains d'Ur, y compris la divinisation[178]; on observe toutefois le passage du sumérien à l'akkadien dans les inscriptions commémoratives alors rédigées. Šû-iliya tenta de conserver de bonnes relations avec Išbi-Erra[179]. Il pourrait avoir été tué lors d'une campagne hostile menée par Zinnum, le gouverneur du Šubartu, vers 2010. Son fils(?) Nûr-ahum se plaça sous la protection d'Išbi-Erra, qui le nomma gouverneur (ensi) d'Ešnunna; il fonda une dynastie locale. Cette émancipation fut marquée par la construction de la muraille d'Ešnunna[180]. Elle fut aussi légitimée par une fiction théocratique: c'est le dieu Tišpak qui fut considéré comme roi d'Ešnunna, le souverain local n'étant que son «gouverneur» (sum. ensi, akk. *iššiakkum*), avec le titre, non de roi, mais seulement de «prince» (*rubûm*). C'est pourquoi le pouvoir d'Ešnunna fut par la suite parfois désigné comme «la Maison de Tišpak et du Prince[181]».

Une évolution institutionnelle parallèle à celle d'Ešnunna peut se constater ailleurs à la même époque. Ce fut le cas dans la cité-État d'Aššur, où la divinité locale, Aššur, délégua son pouvoir à un «gouverneur» (akk. *iššiakkum*), également appelé «prince» (akk. *rubâ'um*)[182], ou encore à Dêr en Transtigrine, dont le dieu Ištaran était représenté par un *šakkanakkum*[183].

date de la troisième dynastie d'Ur attestée à Ešnunna; cf. WU YUHONG, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *SJAC* 1 (Changchun 1994), p. 2.

178 R. M. WHITING, "The Reading of the Name DINGIR-šu-ì-lí-a", *JAOS* 97 (1977) 171–177.

179 Voir le présent enregistré dans l'inédit 1931T148, cité par R. M. WHITING, *AS* 22, p. 115.

180 Nom d'année cité par Th. JACOBSEN, *OIP* 43, p. 175 DF 56; M. SIGRIST & P. DAMEROW, dans leur base *Mesopotamian Year Names*, l'ont attribuée à Nûr-ahum.

181 D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 51–66, spéc. p. 64 (voir ci-dessous § 8.2.1). Le titre de «roi» (*šarrum*) ne fut pas repris par les souverains d'Ešnunna avant le règne d'Ipiq-Adad II (ca. 1850); voir ci-dessous § 5.2.1.

182 Voir M. T. LARSEN, *The Old-Assyrian City-State and its Colonies*, *Mesopotamia* 4 (Copenhague 1976).

183 Voir J.-R. KUPPER, "Rois et 'šakkanakku'", *JCS* 21 (1967) 123–125. La légende du sceau d'un *šakkanakkum* de Dêr le définit comme serviteur du dieu Ištaran, celui-ci étant qualifié de «puissant, roi de Dêr» (*RIME* 4, p. 680 n°1; empreinte de sceau figurant sur une tablette retrouvée à Ešnunna). Voir en dernier lieu D. CHARPIN, "Hagalum, *šakkanakkum* de Râpiqum, et ses serviteurs", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 95–108, spéc. p. 102.

La situation de décomposition du pouvoir politique à la suite de la chute d'Ur s'observe également plus à l'est: une ville comme Simurrum[184] devint le siège d'une royauté indépendante, détenue par Iddin-Sîn, puis son fils Anzabazuna[185].

Grâce à quelques lettres écrites dans les décennies qui suivirent la chute d'Ur, rédigées en akkadien[186], nous avons non seulement le premier témoignage de la langue paléo-babylonienne la plus archaïque, mais aussi quelques informations sur la cohabitation entre les anciens habitants de la région et les nouveaux venus amorrites, tantôt violente et tantôt pacifique[187]. Les tribus amorrites avaient comme chef un certain Abda-El. Le fils de ce dernier épousa une fille de Nûr-ahum, tandis que Bilalama, neveu de Nûr-ahum , épousa une fille d'Abda-El[188].

Bilalama, fils et successeur de Kirikiri, eut un long règne, de plus de vingt années[189]. Outre un certain nombre de lettres qui lui furent adressées, on a retrouvé de nombreux textes administratifs dans le palais, encore inédits[190]. Quelques aspects des relations diplomatiques du roi d'Ešnunna nous sont connus. Ainsi, une fille de Bilalama, Me-Kubi, fut donnée comme épouse à Tan-Ruhuratir, ensi de Suse qui devint roi de la dynastie de Šimaški[191]. On voit par ailleurs des présents et des vivres offerts à un messager d'Ilum-muttabbil[192], qui était alors le souverain de Dêr en

[184] Pour la localisation de Simurrum à un endroit stratégique du cours supérieur de la Diyala (cette branche, nommée Sirwān, aurait gardé le souvenir de ce toponyme ancien), voir D. R. FRAYNE, "On the Location of Simurrum", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 243–269.

[185] Voir *RIME* 4, p. 705–716, à compléter par W. FARBER, "Did Kulunnum "carry a campaign" against Anzabazuna of Simurrum?", *NABU* 1998/129. L'inscription d'Iddin-Sîn conservée au Musée d'Israel (*RIME* 4, p. 712 n°4) doit être prochainement publiée par N. Wasserman. [Voir désormais *ZA* 93 [2003] 1–52].

[186] R. M. WHITING, *Old Babylonian Letters from Tell Asmar*, *AS* 22 (Chicago 1987). Noter en particulier la deuxième partie de l'introduction («Historical»), p. 23–33.

[187] Noter la victoire d'un roi d'Ešnunna sur les Amorrites de Terqa (= la Terqa proche de Karhar) dans *AS* 22 n°4; voir à ce sujet mes remarques dans mon étude sur "La "toponymie en miroir" dans le Proche-Orient amorrite" (à paraître).

[188] Pour les relations entre les deux familles, voir le schéma de R. M. WHITING, *AS* 22, p. 28.

[189] Pour le sceau de Bilalama, il faut consulter l'étude de C. D. REICHEL, "A Modern Crime and an Ancient Mystery: the Seal of Bilalama", *Mél. Kienast* (Münster 2003) 355–398.

[190] Quelques indications sur les 1200 textes découverts dans le bâtiment désigné comme «Šu-Sîn Temple and the Palace of the Rulers» se trouvent dans les publications de Th. Jacobsen et R. M. Whiting; leur publication a désormais été confiée à C. Reichel. Rappelons par ailleurs que les «lois d'Ešnunna», qui furent un moment attribuées à Bilalama, sont en réalité beaucoup plus tardives, puisqu'elles furent mises par écrit sous le règne de Dâduša.

[191] WU YUHONG, *Political History*, p. 13 et F. VALLAT, "L'Élam à l'époque paléo-babylonienne et ses relations avec la Mésopotamie", *Amurru* 1 (1996) 297–319, spéc. p. 313.

[192] R. M. WHITING, *AS* 22, p. 28–29, n. 88.

Transtigrine et se vante dans ses inscriptions de sa victoire sur «Anšan, l'Elam et Šimaški[193]». On ignore comment Bilalama s'y prit pour concilier ces deux alliances[194]. La correspondance royale montre également que les relations de Bilalama avec les Amorrites furent tantôt bonnes et tantôt hostiles; plusieurs noms d'années commémorent des victoires que le roi d'Ešnunna remporta sur eux. Bilalama fit des travaux importants dans le palais, mais peu après son règne, ce bâtiment fut totalement détruit par le feu, peut-être suite à une invasion étrangère[195].

Un nouveau palais fut bâti par la suite. Ni les noms d'années, ni la correspondance des «princes» d'Ešnunna qui se succédèrent (Išar-ramašu, Uṣur-awassu, Azuzu, Ur-NinMAR.KI et Ur-Ningišzida) ne permettent de connaître la situation du royaume d'Ešnunna dans la deuxième moitié du XXe siècle[196]. En revanche, on possède pour cette période un lot de textes juridiques qui nous donnent de précieuses informations sur le régime des terres[197]. On a retrouvé à Suse quelques statues en pierre des souverains d'Ešnunna de cette époque, qui furent emportées en butin par Šutruk-Nahhunte au XIIe siècle[198]. À Tutub[199], la grande-prêtresse-*entum*

[193] *RIME* 4, p. 677–679; voir P. STEINKELLER, "The Question of Marhaši: A Contribution to the Historical Geography of Iran in the Third Millenium BC", *ZA* 72 (1982) 237–265, spécialement p. 239 et n. 4.

[194] La lettre *AS* 22 13 montre, dans un autre contexte (relations avec le roi d'Isin Išbi-Erra?), que certains n'hésitaient pas à lui reprocher de jouer double jeu.

[195] C. D. REICHEL, "Seals and Sealings at Tell Asmar: A New Look at an Ur III to Early Old Babylonian Palace", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 101–131, spéc. p. 104.

[196] R. M. WHITING a indiqué: «... the year dates of the period from Azuzum to Ur-Ningišzida are almost entirely devoted to reports of religious activities, while the letters of this period are concerned with administrative or personal affairs, indicating that this must have been a period of relative peace and stability, unmarred by major political upheavals» (*AS* 22, p. 29). Une telle conclusion me paraît optimiste, étant donné l'étroitesse de l'échantillon documentaire.

[197] Ce lot compte une centaine de tablettes et de nombreux scellements; leur date va de ca. 1980 à ca. 1880 (certaines familles ont pu être reconstituées sur quatre générations, de Bilalama à Bêlakum). Les contrats sont toujours inédits, mais ils ont fait l'objet de deux études préliminaires: R. M. WHITING, "Sealing Practices on House and Land Sale Documents at Eshnunna in the Isin-Larsa Period", in: McG. GIBSON & R. D. BIGGS, *Seals and Sealing in the Ancient Near East*, *BiMes* 6 (Undena 1977) 67–74 et en dernier lieu C. D. REICHEL, "Seals and Sealings at Tell Asmar: A New Look at an Ur III to Early Old Babylonian Palace", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 101–131, spéc. p. 126–130.

[198] Les dédicaces originelles ont été volontairement effacées, mais l'une d'elles a pu être lue par Jacobsen: il s'agit d'une statue d'Ur-Ningišzida. Sur ce lot de statues, voir A. SPYCKET, *La statuaire du Proche-Orient ancien*, *HdO* (Leyde-Cologne 1981), p. 237–239.

[199] La conquête de Tutub par Ešnunna fit l'objet d'un nom d'année (*OIP* 43, p. 175 DF 53 et 54) que M. SIGRIST & P. DAMEROW ont attribué à Nûr-ahum dans leur base *Mesopotamian Year Names*.

du dieu Sîn jouait déjà alors un rôle très important[200]. L'une d'elle, nommée Amur-ilussu, écrivit une lettre au roi d'Ešnunna Ur-NinMAR.KI[201].

2.4. LE ROYAUME DE LARSA DE 2025 À 1895[202]

Selon la «liste royale sumérienne», une dynastie amorrite se serait installée à Larsa dès le début du règne d'Ibbi-Sîn. La connaissance de son histoire est facilitée par l'existence d'une liste dynastique qui nous donne la succession des rois et la durée de leur règne[203], et par des listes de noms d'années. Il ne faut cependant pas prendre ces données pour argent comptant: on notera que nous ne possédons pas de noms d'années antérieurement à Gungunum, cinquième roi de Larsa (1932–1906)[204].

[200] Le terme sumérien EN est indifférent au genre masculin/féminin. On considère en général que lorsque la divinité est féminine, EN désigne un grand-prêtre (akk. *enum*), comme à Uruk pour Inanna/Eštar; lorsque la divinité est masculine, EN désigne une grande prêtresse (akk. *entum*), comme à Ur pour Nanna/Sîn. Mais curieusement, la tradition assyriologique s'obstine à considérer l'EN de Sîn à Tutub comme un homme depuis la publication de R. HARRIS, *JCS* 9 (1955), p. 33 n. 13 et malgré J. Renger, qui a montré qu'on a affaire à une «en-Priesterin» (*ZA* 58 [1967], p. 122). Noter que dans le nom Amur-ilussu («j'ai vu sa divinité») le possessif masculin renvoie au dieu (manifestement Sîn) et non au porteur du nom (cf. à l'inverse Amur-ilussa, père de Qîštum, sur une légende de sceau de *YOS* XII 176).

[201] R. M. WHITING, *AS* 22 n°31.

[202] Les synchronismes entre les dynasties d'Isin et de Larsa posent encore quelques problèmes. Noter que les considérations de M. STOL, *Studies*, ch. I, reposent sur le fait que le règne de Warad-Sîn aurait compté treize années et non pas douze, comme on le pensait jusqu'alors. Mais depuis, M. Sigrist a pu montrer que le chiffre de douze était correct, dans son article "Mu Malgium basig", *RA* 79 (1985) 161–168; l'année de la victoire sur Malgium, attribuée à Warad-Sîn dans la liste de Chicago publiée par M. Stol, est en réalité une variante pour l'an 5 de Sîn-iddinam. Il faut donc s'en tenir aux synchronismes de Kraus, *JCS* 3, p. 26–27. Curieusement, dans son livre *Larsa Year Names* (Berrien Springs 1990), M. Sigrist a conservé un règne de 13 ans pour Warad-Sîn et a considéré l'année de Malgium comme l'an 4 de Warad-Sîn (sans référence à son propre article de 1985); mais sur son site Web, il est revenu à une durée de 12 ans. J'ai ici retenu le chiffre de 12 ans, comme D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 202 et M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 62 n. 116.

[203] La «Larsa King List» a été publiée dans *YOS* I 32; voir la réédition et le commentaire de ce texte par A. K. GRAYSON, "Königslisten und Chroniken. B. Akkadisch", in: *RlA* VI (Berlin 1980–83) 86–135, spéc. p. 89.

[204] Voir M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, *IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990).

2.4.1. Des origines à Zabâya (2025–1933)

Les deux premiers «rois» cités par la liste royale de Larsa, Naplânum (21 ans de règne, de 2025 à 2005) et Yamṣium (ou Emṣium) (qui régna pendant 28 ans entre 2004 et 1977) ne sont pour nous que des noms; si l'on se fie aux indications chronologiques de cette liste et aux synchronismes postérieurs, on voit que l'«avènement» de Naplânum aurait été contemporain du début du règne d'Ibbi-Sîn. Il devait s'agir en réalité d'un chef amorrite ancêtre des rois de Larsa postérieurs[205]. Un texte administratif d'Isin daté d'Išbi-Erra 16, donc contemporain du «règne» de Yamṣium, mentionne l'envoi de boucliers à Larsa; cela laisse penser que la ville était en fait alors sous la domination d'Isin[206]. Il apparaît donc vraisemblable qu'à un moment de leur confrontation avec Isin, les souverains de Larsa firent rédiger une liste royale qui leur permettait de faire remonter les origines de leur dynastie antérieurement à celle de leurs rivaux[207].

Sâmium régna 35 ans (1976–1942) et n'est pas davantage connu que ses prédécesseurs; on sait seulement qu'il étendit sa domination sur Lagaš[208].

Son fils Zabâya, qui n'occupa le trône que 9 ans (1941–1933), est le premier souverain de Larsa qui nous ait laissé des inscriptions commémoratives[209]. L'une d'elles

[205] La question de savoir si le Naplânum présent dans les documents administratifs d'Ur III doit être identifié au chef amorrite décrit dans les sources postérieures comme roi de Larsa a été très disputée; pour une réponse positive, voir P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City* (Winona Lake sous presse).

[206] *BIN* IX 338; voir M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 55.

[207] D. O. EDZARD, "Nablānum", in: *RlA* IX (1998), p. 5; cette hypothèse me semble assez vraisemblable, même si aucun roi de Larsa ne se décrit comme descendant de Naplânum. On notera qu'à Babylone, la question fut gérée différemment. La liste des ancêtres de la dynastie comprend en effet un Abî-Ditân; or on connaît à l'époque d'Ur III un chef amorrite du même nom, qui apparaît dans une même tablette que Naplânum (P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY [éd.], *The Anatomy of a Mesopotamian City* [Winona Lake sous presse], n. 74). Cependant, les rois de Babylone n'ont pas éprouvé le besoin de faire remonter leur dynastie au-delà de Sûmû-abum (voir *infra* § 3.2.3.2).

[208] D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 100: il s'agit d'un serment par Sâmium sur une tablette découverte par Genouillac à Tello.

[209] *RIME* 4, p. 111–113. L'inscription n°3, une copie néo-babylonienne d'une inscription de Zabâya, a été publiée par F. N. H. AL-RAWI, "Tablets from the Sippar Library X. A Dedication for Zabaya of Larsa", *Iraq* 64 (2002) 247–248. Noter également que le n°2001 (sceau cylindre avec comme légende: *i-ku-mi-š*[*ar*] / ìr *za-ba-a-a* «Ikûn-Mîšar, serviteur de Zabâya») a depuis été publié par D. B. WEISBERG, "Zabaya, an Early King of the Larsa Dynasty", *JCS* 41 (1989) 194–198.

a été retrouvée à Larsa même sur des briques; elle a trait à la construction du temple de Šamaš à Larsa[210]. Le lien avec Isin était désormais clairement coupé. Davantage encore, les fouilles de Tell Abu Duwari (Maškan-šapir) ont révélé un fragment de cône portant une inscription de Zabâya[211]: ce serait la première fois que l'autorité des rois de Larsa se serait étendue aussi loin de leur capitale. On a vu plus haut que Nippur semble avoir échappé au contrôle du roi d'Isin Iddin-Dagan: on a supposé que ce pourrait être la conséquence de cette percée de Zabâya, puisque Maškan-šapir n'est qu'à 14 km au nord de Nippur[212]. On possède par ailleurs une lettre retrouvée à Tello, qui montre que la ville de Girsu reconnaissait Zabâya comme seigneur et indique qu'il s'est installé sur un trône royal[213]. Aussi, bien que Zabâya n'ait pas porté d'autre titre que celui de *rabiân Amurrim* «chef des Amorrites», et bien que nous n'ayons pas plus de noms d'années pour son règne que pour celui de ses prédécesseurs, il n'y a pas de doute sur son statut de souverain[214]. P. Steinkeller a récemment proposé de considérer le royaume de Larsa comme plus ou moins semblable à celui que les sources documentent pour Mari à partir de la fin du XIXe siècle: il aurait réuni une composante sédentaire, centrée autour de Larsa, et une composante nomade, celle de la tribu amorrite de l'Emutbal[215].

2.4.2. Le règne de Gungunum (1932–1906)

La confrontation entre Isin et Larsa prit une tournure nouvelle sous le règne du frère de Zabâya, Gungunum, qui dura vingt-sept ans, de 1932 à 1906. Ses contemporains furent les rois d'Isin Lipit-Eštar (1936–1926)[216] et Ur-Ninurta (1925–1898). Le

210 *RIME* 4, p. 111 n°1.

211 Voir P. STEINKELLER *apud* D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 111 n°2.

212 Voir D. R. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išme-Dagān", *ZA* 88 (1998) 6–44, en particulier p. 26. Mais cette hypothèse se heurte au synchronisme entre les rois d'Isin et ceux de Larsa communément admis, puisque Zabâya 1 = Išme-Dagan 15.

213 D. ARNAUD, "Textes relatifs à l'histoire de Larsa: I", *RA* 71 (1977) 3–8, spécialement p. 3–4 AO4324; voir à ce sujet F. R. KRAUS, ""*Uštu*" en babylonien", *RA* 72 (1978) 77.

214 Noter d'ailleurs que le titre de *rabiân Amurrim* fut également porté plus tard par Abîsarê, ce qui montre bien qu'il n'est pas exclusif d'un statut royal. Le premier membre de la dynastie à avoir porté le titre de «roi de Larsa» est Gungunum (voir ci-dessous).

215 P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City* (Winona Lake sous presse).

216 8 ou 9 des 11 noms d'années de Lipit-Eštar seulement sont attestés et leur ordre de succession n'est toujours pas connu; voir M. SIGRIST, "Lipit-Ištar", in: *RlA* VII (1987–90) 28–30. Pour ses inscriptions commémoratives, voir *RIME* 4, p. 47–63, auquel on ajoutera les nouvelles inscriptions éditées par W. SOMMERFELD, "Die Textfunde der 10. und 11. Kampagnen (1988 und 1989)", in: *Isin-Išān Baḥrīyāt* IV (Munich 1992) 144–164 (spéc. p. 155–159) et par G. PETTINATO, "Lipit-Eštar e la dea Nanaja", in: *Mél.*

règne de Lipit-Eštar comporte des aspects qui pourraient faire illusion. On doit mentionner en premier lieu la promulgation d'un «Code de lois[217]», que rappellent presque toutes les inscriptions commémoratives de ce souverain, à commencer par celle consacrée à la construction de la «Maison de la Justice» (é nì-si-sá)[218]. On doit aussi citer plusieurs hymnes[219]. Cependant, une première campagne de Gungunum contraignit Lipit-Eštar à recreuser le canal Ninki et restaurer la ville d'Ur[220]; un échange de lettres entre Lipit-Eštar et son général Nanna-kiaga[221] montre que l'affrontement entre Isin et Larsa eut notamment pour cause le contrôle du réseau de canaux[222]. Finalement, Gungunum réussit à s'emparer d'Ur, sans doute en sa septième année de règne (1926)[223]; le titre de «roi d'Ur» lui est conféré dans les inscriptions de la grande-prêtresse de Nanna retrouvées à Ur[224]. Cette conquête ne causa pas de bouleversements majeurs dans la ville conquise: les fonctionnaires installés par les rois d'Isin furent maintenus à leur poste, la grand-prêtresse de Nanna, fille du roi d'Isin Išme-Dagan, continua sa politique de constructions, désormais édifiées «pour la vie de Gungunum». La fille de Lipit-Eštar qui avait été choisie pour être

Römer (Münster 1998) 267–279 (photos des neuf cônes dans G. PETTINATO, *L'uomo cominciò a scrivere. Iscrizioni cuneiformi della Collezione Michail* [Milan 1997], p. 161–169 n^{os}84–92).

217 Voir M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor*, *Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), p. 23–35 et en dernier lieu M. Molina, *La ley más antigua* (Barcelone 2000), p. 77–95 (réf. P. Attinger).

218 *RIME* 4, p. 52 n°4. Voir F. R. KRAUS, *Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit*, *SD* XI (Leyde 1984), p. 19–27.

219 Voir en dernier lieu Å. W. SJÖBERG, "Sumerian Texts and Fragments in the University of Pennsylvania Museum Related to Rulers of Isin", in: *Mél. Römer* (Münster 1998) 345–378 et W. H. Ph. RÖMER, "Eine Schicksalentscheidung Enlils für König Lipiteštar von Isin. Teil eines šìr-nam-gala Ninisinas", in: *Mél. Loretz* (Münster 1999) 669–683. Pour une analyse des mesures de «justice» prises par Lipit-Eštar, voir en dernier lieu J. RENGER, "Royal Edicts of the Old Babylonian Period—Structural Background", in: *ISCANEE* 3 (Bethesda 2002) 139–162, spéc. p. 145–148.

220 R. M. SIGRIST, in: *RlA* VII, p. 28.

221 P. MICHALOWSKI, "Königsbriefe", in: *RlA* VI (1981) 51–59, spéc. p. 55. Une édition de ces lettres figure sur le site de l'*Electronic Text Corpus of Sumerian Literature* (Oxford).

222 Voir M. B. ROWTON, "Watercourses and Water Rights in the Official Correspondence from Larsa and Isin", *JCS* 21 (1967) 267–274, spéc. p. 273 et n. 29.

223 Curieusement, il ne commémora pas l'événement par un de ses noms d'années. Mais plusieurs tablettes retrouvées à Ur sont datées de l'an 7 de Gungunum; il est vrai que la formule de l'an 7 de Gungunum est identique à celle de l'an 11 d'Abî-sarê, mais M. Van de Mieroop a plaidé de façon convaincante pour une datation de certains textes d'Ur en Gungunum 7 (*Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 55 et n. 60). D. Frayne a préféré considérer que la prise d'Ur datait de l'an 10 (*RIME* 4, p. 114).

224 *RIME* 4, p. 114–117 n^{os}1 et 2.

grande-prêtresse de Ningublaga fut intronisée par Gungunum. Pour Isin, cependant, la perte d'Ur constitua une défaite majeure, non seulement symboliquement, mais aussi économiquement: le royaume perdait l'accès au Golfe et au riche commerce maritime qui aboutissait au port d'Ur[225]. De façon significative, les rois d'Isin ne reconnurent pas officiellement cette perte dans leur titulature[226]: Ur-Ninurta se proclama «pasteur d'Ur», alors qu'il put seulement envoyer des offrandes au temple de Ningal en l'an 9 et 13 de Gungunum. Bûr-Sîn (1897–1876) porta le titre de «puissant fermier d'Ur»; il est vrai qu'il reprit le contrôle sur Ur, mais il le perdit rapidement[227]. Enfin, Enlil-bâni (1862–1839) se qualifia de «fermier (qui fait pousser) du grain abondant pour Ur».

La confrontation entre Isin et Larsa se poursuivit. Sur le site d'Umm al-Wawīya, qu'il faut peut-être identifier à Dûrum, ont été retrouvées des briques de Gungunum, qui montrent qu'Isin perdit alors le contrôle de cette place-forte proche d'Uruk[228]. Le statut d'Uruk même est moins certain; une brique de Lipit-Eštar y a été retrouvée; mais il est vraisemblable que le roi d'Isin ne put s'y maintenir. L'avancée territoriale de Larsa aux dépens d'Isin n'en resta pas là. Le nom de l'an 15 de Gungunum commémore le creusement du canal Anne-pada, qui passait à proximité d'Adab. L'année suivante est consacrée à des travaux dans le temple d'Inanna à Zabalam. Cette ville, qui figure aussi dans un nom d'année d'Ur-Ninurta, semble donc être temporairement passée de la domination d'Isin à celle de Larsa. Il semble même que Gungunum put s'emparer de Nippur[229], ce qu'atteste notamment le titre de «roi de Sumer et d'Akkad» qu'il porte dans certaines inscriptions, à côté du titre de «roi de Larsa»[230]. De même, le nom de l'an 23 de Gungunum figure sur une tablette

[225] De façon significative, un document commercial comportant l'empreinte d'un sceau du Golfe est daté de l'an 10 de Gungunum. Provenant de fouilles illicites, il pourrait bien être originaire d'Ur; cf. W. W. HALLO, "A Mercantile Agreement from the Reign of Gungunum of Larsa", in: *Mél. Landsberger* (Chicago 1965) 199–203.

[226] M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 56.

[227] Voir ci-dessous § 3.1 n. 251.

[228] Pour les briques de Gungunum, voir *RIME* 4, p. 117 n°3 (avec renvoi à R. McC. ADAMS & H. NISSEN, *The Uruk Countryside* [Chicago & Londres 1972], p. 217 et p. 237 WS 439). Pour l'identification d'Umm al-Wawīya avec Dûrum, voir P. MICHALOWSKI, "Dūrum and Uruk during the Ur III Period", *Mesopotamia* 12 (1977) 83–96, spéc. p. 88.

[229] Voir D. FRAYNE, *ZA* 88, p. 27–28 qui observe notamment qu'un hymne de Gungunum entra dans le curriculum des écoles de Nippur; voir Å. SJÖBERG, "Miscellaneous Sumerian Hymns", *ZA* 63 (1973) 1–55, spécialement p. 23–31 n°4. Pour l'hymne à Gungunum découvert à Tell Harmal (*TIM* 9 41), le plus ancien hymne royal en akkadien que nous connaissions, voir H. HUNGER et B. GRONEBERG, *JAOS* 98 (1978) 521–523.

[230] *RIME* 4, p. 117–118 n^os^3 et 4.

découverte à Kisurra, ville située à une vingtaine de kilomètres seulement au sud-est d'Isin.

Cette avancée fulgurante ne put être maintenue partout: divers indices suggèrent que le roi d'Isin Ur-Ninurta (1925–1898) réussit à reprendre un certain nombre de lieux perdus par son prédécesseur[231]. Ainsi, on trouve à Kisurra un contrat daté par un nom d'année d'Ur-Ninurta, qui pourrait témoigner d'une reconquête par le roi d'Isin. Ur-Ninurta semble d'ailleurs avoir également repris le contrôle de Nippur[232]. Gungunum laissa même à deux reprises le roi d'Isin Ur-Ninurta envoyer des offrandes au temple de Ningal[233].

Le règne de Gungunum fut également marqué par une politique d'expansion vers l'est et vers le nord: les noms des années 3 et 5 commémorent des campagnes en Iran contre Bašime et Anšan. Un texte découvert à Suse porte le nom de l'an 16 de Gungunum: on en a conclu que l'autorité du roi de Larsa y fut temporairement reconnue[234]. Moins loin, il remporta une victoire sur Malgium (nom de l'an 19); il semble que cela lui permit de rouvrir un canal, dont on peut penser qu'il avait été obstrué par les vaincus.

Gungunum n'oublia pas sa capitale, qu'il pourvut d'un mur d'enceinte; sa construction fut commémorée dans le nom de sa vingt-et-unième année de règne et sur de nombreuses briques retrouvées *in situ*[235], qui lui donnent le titre de «roi de Larsa, roi de Sumer et d'Akkad». C'est également sous son règne qu'est mentionnée pour la première fois la petite ville de Kutalla, située à 14 km de la capitale; Gungunum y construisit un temple pour Lugalkiduna, qui était sans doute la principale divinité locale[236].

[231] Ur-Ninurta n'était pas le fils de Lipit-Eštar: son avènement marque au sens strict la fin de la dynastie fondée par Išbi-Erra.

[232] Voir l'argumentation convaincante de D. FRAYNE, *BCSMS* 17, p. 21–22 et *ZA* 88, p. 28–29. Pour l'exemption de corvée des habitants de Nippur et la rémission de leurs dettes décidées par Ur-Ninurta, voir F. R. KRAUS, *Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit, SD* XI (Leyde 1984), p. 27.

[233] Selon la chronologie ici retenue, Ur-Ninurta a succédé à Lipit-Eštar dans le courant de l'année 8 de Gungunum; aussi le fait de voir Ur-Ninurta désigné comme roi dans un texte d'Ur daté de Gungunum 9 ne pose-t-il pas le problème qui avait gêné M. STOL, *Studies*, p. 29.

[234] Voir en dernier lieu F. VALLAT, *Amurru* 1, p. 310–311.

[235] *RIME* 4, p. 117 n°3.

[236] D. CHARPIN, *Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne: étude des documents de «Tell Sifr»*, Hautes études orientales 12 (Genève-Paris 1980), p. 183.

2.4.3. Le règne d'Abî-sarê (1905–1895)

La confrontation entre Isin et Larsa se poursuivit sous le règne d'Abî-sarê (1905–1895). Dans une inscription, connue par une copie scolaire retrouvée à Ur[237], Abî-sarê se pare du titre de «roi d'Ur», à côté de celui de «chef amorrite» (*rabiân* mar-tu). Mais il se dit par ailleurs «roi de Larsa» et cette ville semble être restée sa capitale: il y construisit un palais et en renforça la muraille qui avait été bâtie par son père. Abî-sarê ne put cependant se maintenir dans toutes les villes qui avaient été annexées par Gungunum: la frontière entre Larsa et Isin semble avoir été alors fixée au nord d'Adab. Abî-sarê remporta toutefois en 1898 une victoire sur Isin (nom de l'an 9); or 1898 est également la dernière année du règne d'Ur-Ninurta, dont on peut supposer qu'il mourut au combat[238]. Cette disparition fut célébrée par des noms d'années à plusieurs endroits, dont Kisurra[239], qui profita de l'occasion pour s'affranchir de la tutelle d'Isin.

2.5. KISURRA

Kisurra, actuellement Abu Hatab, était une ville située à une vingtaine de kilomètres à l'est-sud-est d'Isin. Après avoir dépendu d'Isin, elle fut conquise par Gungunum de Larsa, puis reprise par le roi d'Isin Ur-Ninurta, à la mort duquel elle devint indépendante. La fouille du site de Abu Hatab par une mission allemande en 1903 a permis de retrouver quelques archives familiales couvrant une trentaine d'années, à la fin du XXe et au début du XIXe siècle[240]; les contrats qu'elles contenaient ont fourni les noms d'années de rois locaux, dont l'ordre de succession a été établi de manière plus ou moins assurée par des études prosopographiques.

Le premier roi semble avoir été Itûr-Šamaš. Il a laissé une inscription commémorative, où il est décrit comme «chef (*rabiânum*) des Rabbéens» et «fils d'Iddin-Ilum, gouverneur (ensi) de Kisurra»[241]; on peut lui attribuer huit noms d'années, dont un le

[237] *RIME* 4, p. 122 n°1: i 22'-27'.

[238] Ce synchronisme constitue un des avantages du parti que j'ai pris en matière chronologique; voir ci-dessous l'annexe A «Tableau synchronique Isin-Larsa-Babylone».

[239] *FAOS* 2 n^{os}55 et 63A. Noter aussi le même nom d'année mu ur-^{d}nin-urta ba-gaz dans un texte de Damrum ayant un serment par Nanna et le roi Haliyûm (voir ci-dessous § 3.2.6). Manifestement, cette mort du roi d'Isin marqua les esprits.

[240] Voir la bibliographie dans l'annexe C § 2.3.

[241] *RIME* 4, p. 650. L'indication tribale est intéressante, puisqu'on sait par Mari que les Rabbéens sont une des cinq tribus benjaminites. Il y avait donc une branche des Rabbéens installée dans la région d'Abattum sur le Moyen-Euphrate et une autre en Mésopotamie méridionale, dans la région de Kisurra.

qualifie explicitement de roi (lugal). Après lui, il faut placer les courts règnes de Ṣallum, Ubâya et Zikru'u, dans un ordre inconnu; puis viennent les règnes de Manna-balti-El et de son fils Ibni-šadûm, qui, avant son avènement, avait épousé une fille du roi de Larsa Sûmû-El[242].

Aucun de ces rois n'a laissé d'inscription et leurs noms d'années commémorent avant tout des constructions de temples ou des offrandes votives. Plusieurs creusements de canaux sont également attestés; on relève surtout le barrage de la prise d'eau du canal d'Isin, qui dut causer des problèmes d'approvisionnement à la grande cité voisine[243]. Par ailleurs, Ibni-šadûm bâtit la muraille de Pî-nârâtim[244].

Cette phase d'indépendance de Kisurra semble avoir duré une trentaine d'années[245]. Elle aurait pris fin vers 1885.

Noter que Hadi-El, en qui on a vu le plus ancien des rois de Kisurra, semble être en réalité le nom d'une des portes de Kisurra; voir W. SOMMERFELD, *ZA* 73, p. 207–208.

242 Voir en dernier lieu ma note sur «Ibni-šadûm, roi de Kisurra, fils de Mana-balta-El et gendre de Sûmû-El de Larsa», *NABU* 2002/39.

243 *FAOS* 2, p. 24 Ag: mu ka i_7-da ì-si-in ba-an-kešda.

244 Faute de sources suffisantes, l'histoire des relations entre le roi de Larsa Sûmû-El et les rois de Kisurra Manna-balti-El et Ibni-šadûm ne peut actuellement faire l'objet que d'hypothèses. On pourrait penser que Sûmû-El ait confié à son gendre certains des territoires qu'il avait conquis. On notera en effet que le nom de l'an 8 de Sûmû-El commémore la conquête de Pî-nârâtim (ka-i_7-da). Or un nom d'année d'Ibni-šadûm mentionne la construction de la muraille de cette ville: mu bàd ka i_7-da *ib-ni*-kur-*i* mu-na-dím (inédit BM 26328, cité par M. Sigrist dans *Mesopotamian Year Names*). Cependant, le nom de l'an 10 de Sûmû-El commémore la prise de Sabum, qu'on sait par le nom de l'an 13 de Samsu-iluna avoir été proche de Kisurra. On peut donc se demander si une autre interprétation n'est pas à retenir: Ibni-šadûm aurait fortifié Pî-nârâtim *contre* les armées de Larsa, qui auraient fini par s'emparer de Kisurra, où les noms d'années 6, 10 et 12 de Sûmû-El sont attestés, puis de Pî-nârâtim (nom de l'an 8) et de Sabum (nom de l'an 10).

245 Voir le tableau W. SOMMERFELD, "Untersuchungen zur Geschichte von Kisurra", *ZA* 73 (1983) 204–231, spéc. p. 228–229. Des noms d'années supplémentaires ont été signalés dans M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names*, § Kisurra.

3. LA PARCELLISATION DU POUVOIR (1894–CA.1865)

1894 est une date commode pour l'histoire politique: elle marque en effet l'avènement de Sûmû-El à Larsa, ainsi que la fondation officielle de la première dynastie de Babylone par Sûmû-abum. Plus généralement, les années autour de 1900 marquent un tournant avant tout dans notre documentation: celle-ci devient beaucoup plus abondante et surtout se diversifie géographiquement. Elle fait apparaître un double phénomène: la montée en puissance de Larsa au détriment d'Isin, et la multiplication des dynasties locales, surtout dans le pays d'Akkad (Babylonie du nord et basse vallée de la Diyala).

3.1. L'AFFRONTEMENT ENTRE ISIN ET LARSA

Le règne du roi de Larsa Sûmû-El[246] (1894–1866) eut manifestement une importance considérable, même si le détail des événements est encore mal connu, en raison notamment des contradictions entre les différentes listes de noms d'années que nous possédons[247]. Cette période se caractérise pour Larsa par un mélange de reculs et d'avancées.

Le nom de l'an 5 de Sûmû-El commémore une victoire sur Uruk, qui eut donc lieu en 1891. Par là même, nous apprenons que cette ville avait antérieurement acquis son indépendance. Des roitelets amorrites nommés Alila-hadûm et Sûmû-binasa (*alias* Sûmû-kanasa) y avaient exercé le pouvoir[248]; ils étendirent leur domi-

[246] Je conserve ici la transcription traditionnelle de son nom, bien qu'en réalité il ait été prononcé Sûmû-Ila, comme le montre *RIME* 4, p. 135 n°2003: 1.

[247] Voir notamment S. D. WALTERS, "The Year Names of Sumuel", *RA* 67 (1973) 21–40, à compléter par E. C. KINGSBURY, "La dixième année de Sumu-El", *RA* 71 (1977) 9–16 et J.-M. DURAND, "Notes sur l'histoire de Larsa (I)", *RA* 71 (1977) 17–34; voir en dernier lieu la liste de M. SIGRIST, *Larsa Year Names, IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990), p. 15–21.

[248] Aucune trace d'eux n'a jusqu'à présent été retrouvée à Uruk. Leur existence a été découverte dans des textes de Kisurra: cf. B. KIENAST, *Die altbabylonischen Briefe und Urkunden aus Kisurra, FAOS* 2 (Wiesbaden 1978), p. 20–21. L'identité de Alila-hadûm et Sûmû-binasa comme rois d'Uruk a été contestée par J. G. WESTENHOLZ, *JNES* 42 (1983), p. 222; mais une lettre du Louvre a confirmé que Sûmû-binasa avait été roi d'Uruk (D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Textes paléo-babyloniens divers du Musée du Louvre (suite)", *RA* 75 [1981], 97–106, spéc. p. 104–105). Pour la lecture Sûmû-binasa (et non Sûmû-kanasa), cf. C. WILCKE, "Die Sumerische Königsliste und erzählte Vergangenheit" p. 127, in: J. VON UNGERN-STERNBERG, H. REINAU, *Vergangenheit in mündlicher Überlieferung, Colloquium Rauricum* 1 (Stuttgart 1988) 113–140.

nation sur Kisurra[249]. Il est également possible qu'un certain Ikûn-pî-Eštar ait exercé le pouvoir à Uruk à cette époque; on a retrouvé un de ses noms d'années dans un texte de Nippur[250].

Il semblerait que Sûmû-El ait connu un sérieux revers face à Isin, dont le roi Bur-Sîn aurait réussi à reprendre temporairement le contrôle sur Ur[251]. On remarque en effet que les noms d'années 17–21 de Sûmû-El ne sont pas attestés à Ur. Ce laps de temps correspond aux trois dernières années de Bur-Sîn et aux deux premières de Lipit-Enlil sur le trône d'Isin; or on a retrouvé à Ur deux textes datés de Bur-Sîn, ainsi que les sceaux de trois «serviteurs de Bur-Sîn». Mais au plus tard en l'année 21, Sûmû-El reprit Ur, où il installa sa fille Enšakiag-Nanna comme grande-prêtresse de Nanna (nom de l'an 22).

Le phénomène le plus marquant du règne de Sûmû-El est l'expansion territoriale vers le nord: Sûmû-El remporta notamment des victoires sur Kazallu et Kiš[252], il domina à certains moments Kisurra[253]; une fille de Sûmû-El nommée Šât-Sîn devint d'ailleurs l'épouse du roi de Kisurra Ibni-šadû[254]. La domination de Sûmû-El sur Nippur, quoique de brève durée (ans 24 à 28), eut une considérable portée symbolique[255].

Mais le plus important tient sans doute aux grands travaux qui permirent de détourner au profit de Larsa un bras de l'Euphrate qui alimentait auparavant la région d'Isin[256]. Ils permirent un grand programme de mise en valeur de nouvelles terres et une expansion économique considérable. Ces travaux durèrent une vingtaine d'années, de l'an 13 d'Abî-sarê à l'an 17 de Sûmû-El (soit 1898 à 1877); de nombreux noms d'années les ont célébrés, 4 sur 11 formules du règne d'Abî-sarê et 2 sur 12

[249] W. SOMMERFELD, "Untersuchungen zur Geschichte von Kisurra", *ZA* 73 (1983) 204–231, spéc. p. 221–225.

[250] R. M. SIGRIST, "Nippur entre Isin et Larsa de Sin-iddinam à Rim-Sin", *Or* 46 (1977) 363–374, p. 372.

[251] M. STOL, *Studies*, p. 30–31; M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992), p. 57.

[252] Pour l'histoire de ces villes, voir ci-dessous § 3.2.4 et 3.2.5.

[253] Sont attestés à Kisurra les noms des années 6, 10, 12, 19(?), 23 et 26 (W. SOMMERFELD, *ZA* 73, p. 218–219).

[254] L'empreinte de son sceau figure sur *OECT* XIII 7 et 12; voir M. STOL, *BiOr* 51 (1994) col. 114 et en dernier lieu ma note de *NABU* 2002/39.

[255] Pour le passage de Nippur des mains de Lipit-Enlil d'Isin à celles de Sûmû-El de Larsa, voir W. SALLABERGER, "Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: *CDOG* 1 (Sarrebruck 1997) 147–168, spécialement p. 157 n. 46 (avec cependant un décalage d'un an dans le synchronisme entre Isin et Larsa par rapport à celui ici adopté).

[256] Pour ce thème en général, voir D. FRAYNE, "A Struggle for Water: A Case Study from the Historical Records of the Cities Isin and Larsa (1900–1800 BC)", *BCSMS* 17 (1989) 17–28.

pour celui de Sûmû-El[257]. Ils sont documentés par un lot d'archives d'une cinquantaine de lettres et d'une soixantaine de textes administratifs, généralement désigné comme «archives de Lu-igisa[258]». On constate en particulier la construction d'un réservoir et d'un mur à la «bouche» du canal d'Isin, qui nécessitèrent pas moins de 1,3 million de briques, travail qui se fit sous la protection de l'armée. C'était d'ailleurs à l'époque, semble-t-il, un souci que l'on retrouve partout, comme en témoigne cette lettre à peu près contemporaine retrouvée à Kisurra[259]:

> «Dans le territoir de Hâla et Du-Enlila, qu'une garde nocturne permanente ait lieu. Peut-être va-t-on percer secrètement et détourner l'eau. S'il te plaît, ne néglige pas ton district!»

La fin du règne de Sûmû-El fut marquée par un désastre dont la nature est encore mal établie. On a pensé à un déplacement naturel du cours de l'Euphrate et peut-être aussi du Tigre[260], ou au barrage de fleuves par des hommes qui entraîna une famine[261], ou encore à une épidémie[262].

3.2. LES PETITES DYNASTIES DE BABYLONIE SEPTENTRIONALE (1894–CA. 1860)

Pendant que les rois d'Isin et de Larsa s'affrontaient, la Babylonie centrale et septentrionale était le théâtre d'une parcellisation du pouvoir à l'extrême, chaque cité de quelque importance devenant alors le siège d'une dynastie: tel fut le cas notamment à Kazallu, Marad, Damrum, Kiš, Babylone et Sippar. Or toutes ces villes sont proches les unes des autres, puisqu'elles sont réparties sur une centaine de kilomètres du nord au sud. La seule de ces dynasties qui réussit à durer plus de quelques décennies est celle de Babylone, dont les rois peu à peu conquirent tous leurs voisins.

3.2.1. Une histoire encore impossible à écrire

L'histoire de ces dynasties est difficile à débrouiller, en raison à la fois de son extrême complexité et de la nature de nos sources. Nous ne possédons pas de «listes

257 Ces chiffres ne tiennent compte que des *formules* différentes, en éliminant les années *bis* et *ter* qui ont alors existé.

258 S. D. WALTERS, *Water for Larsa. An Old Babylonian Archive Dealing with Irrigation*, *YNER* 4 (New Haven & Londres 1970); voir le compte rendu de M. STOL, *BiOr* 28 (1971) 365–369, qui a proposé que ce lot d'archives soit originaire de la région de Lagaš. Les lettres ont été retraduites par M. STOL, *AbB* IX (Leyde 1981).

259 *FAOS* 2 n°153.

260 D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 144.

261 J.-M. DURAND, *RA* 71 (1977), p. 19.

262 J. G. WESTENHOLZ, *JNES* 42 (1983), p. 223 n. 22.

royales», qui regrouperaient ces souverains en dynasties et nous donneraient leur ordre de succession ainsi que la durée de leurs règnes, Babylone faisant à cet égard exception[263]; dans certains cas, c'est même l'identification de la capitale de certains rois qui pose problème. Très peu de souverains ont laissé des inscriptions commémoratives. Certains d'entre eux sont attestés par des noms d'années, d'autres ne sont connus que par la mention de leur nom dans les serments des contrats; nous dépendons par conséquent presque essentiellement d'archives privées, qui pour beaucoup d'entre elles proviennent de fouilles clandestines, ce qui complique encore la situation, puisque leur provenance n'est pas toujours assurée. Lorsque, par une étude prosopographique, on parvient à reconstituer les archives d'une famille, on peut établir une chronologie relative des contrats, ce qui permet d'ordonner les souverains successivement reconnus dans la ville en question: on voit donc souvent les textes les plus anciens datés par une dynastie locale, les plus récents comportant des noms d'années des rois de Babylone, à partir du moment où ces derniers ont annexé la ville habitée par la famille dont les archives nous sont parvenues. Mais les contrats de cette période sont souvent dépourvus de date: il ne reste dès lors que les noms fournis par les formules de serments, prêtés généralement par les autorités locales (dieu et roi[264]). Les quelques lettres de cette époque qui ont été publiées montrent à quel point les conclusions que l'on avait pu tirer de ce genre d'indications sont fragiles[265].

[263] Cette exception s'explique évidemment du fait qu'il s'agit de la seule dynastie à avoir survécu; mais on verra plus loin que la fiabilité des données des listes royales et des listes de noms d'années semble devoir être mise en question en ce qui concerne Sûmû-abum et Sûmû-la-El.

[264] Un problème particulier est constitué par les cas où l'on trouve un double serment, du type «mu ^{d}Nanna *u Mananâ* mu ^{d}Zababa *u Yawi'um»*. J'ai tenté une typologie dans *RA* 72 (1978), p. 35, qui n'est qu'une hypothèse de travail qu'il conviendrait de reprendre systématiquement. Voir les exemples cités par W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), p. 23–25 et voir ci-dessous n. 342 et 343, ainsi que n. 526.

[265] Il s'agit de quelques lettres de Tell Asmar et surtout d'un lot de 58 lettres trouvées lors des fouilles irakiennes de Tell ed-Dēr en 1941, dont une petite partie seulement a été publiée: voir les indications de D. O. EDZARD, *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum, Baghdad*, *ABAW* 72 (Munich 1970), p. 15–16. Les copies de 12 lettres et les transcriptions de 5 autres se trouvent dans K. A. AL-A'DHAMI, "Old Babylonian Letters from ed Der", *Sumer* 23 (1967) 151–166 et pl. 1–17. Une édition de 6 d'entre elles figure dans WU YUHONG, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *SJAC* 1 (Changchun 1994), p. 28–35. La totalité de ces lettres doit être publiée par W. Sommerfeld.

3.2.2. Une nouvelle vague amorrite?

La question qui se pose est de savoir pourquoi le paysage politique connut une si soudaine explosion au début du XIXe siècle. Etant donné les mentions répétées des «Amorrites» et de leurs assemblées (*puhrum*) dans le pays d'Akkad, aussi bien dans des lettres retrouvées à Tell ed-Dêr (Sippar-Amnânum)[266] que dans d'autres, contemporaines, découvertes à Tell Asmar (Ešnunna)[267], on peut se demander s'il n'y eut pas alors une sorte de «nouvelle vague» amorrite: non pas un mouvement de fond depuis la Syrie occidentale, mais plutôt des déplacements plus importants de nomades qui avaient déjà modifié leurs zones de parcours une première fois aux alentours de 2000, et qui pour des raisons encore inconnues, l'auraient fait une nouvelle fois vers 1900. Il me paraît pour l'instant difficile de faire plus que de poser la question.

3.2.3. Babylone

Au début du XIXe siècle, Babylone avait déjà derrière elle une longue histoire: attestée dès l'époque d'Akkad, elle avait été le siège d'un gouvernorat sous la troisième dynastie d'Ur. On ignore tout de son sort pendant le premier siècle de l'époque amorrite. D'après la liste royale, c'est Sûmû-abum[268] qui y fonda une dynastie en 1894[269].

3.2.3.1. Sûmû-abum

On commencera par rassembler les informations qui ont servi jusqu'à présent à reconstituer les 14 années du règne de Sûmû-abum, avant de mettre radicalement en question cette reconstitution.

Nos sources résident d'abord dans les noms d'années de Sûmû-abum, qui mentionnent un certain nombre d'informations d'ordre politico-militaire: la construction de la grande muraille de Babylone (an 1); la prise d'Ilip, *alias* Kibalmašda (an 3); la construction de la muraille de Dilbat (an 9); la prise de Kazallu (an 13)[270].

[266] Amorrites: IM 49341: 6 (Wu Yuhong, *Political History*, p. 28). Assemblée (*puhrum*): IM 49341: 5, 11 (Wu Yuhong, *Political History*, p. 28); IM 49240: 16, 22 (Wu Yuhong, *Political History*, p. 29).

[267] Amorrites: *AS* 22 27: 3. Assemblée (*puhrum*): *AS* 22 18A: 3'; 23: 15; 40: 8.

[268] On trouve dans certains textes contemporains la variante Sâmû-abim.

[269] Pour un ancêtre de la dynastie probablement attesté à l'époque d'Ur III, voir ci-dessus § 2.4.1 n. 207.

[270] Noter que la prétendue variante qui attribue à Sûmû-abum une victoire sur Larsa accompagnant sa prise de Kazallu est en fait une variante de l'an 20 de Sûmû-la-El (cf. M. J. A. Horsnell, *Year-Names Babylon* I p. 4 § 3.3). En revanche, Horsnell a inventé une dou-

Par ailleurs, le nom de Sûmû-abum figure dans les serments de contrats découverts en divers endroits: Sippar, Dilbat, Kisurra. On en a conclu que Sûmû-abum avait dominé au moins temporairement toutes ces villes (voir ci-dessous). Enfin, certains auteurs ont considéré que Sûmû-abum aurait pu être brièvement reconnu comme roi à Nippur[271].

3.2.3.2. Les problèmes

Cette reconstitution se heurte toutefois à plusieurs difficultés. Tout d'abord, si la liste royale indique que Sûmû-abum eut comme successeur Sûmû-la-El, elle n'ajoute pas la mention «son fils» comme c'est le cas pour tous les autres rois de la dynastie[272]. Plusieurs autres faits sont troublants. Les rois de la première dynastie de Babylone qui citent leur ancêtre mentionnent toujours Sûmû-la-El, jamais Sûmû-abum[273]. On en a conclu que Sûmû-abum serait mort sans descendant[274]. Un nom d'année attesté par un document de Tell ed-Dēr mentionne la mort de Hanbatiya, fils de Sûmû-abum; on pourrait tenir là un élément de confirmation[275]. B. Landsberger a supposé que Sûmû-abum avait été déposé par Sûmû-la-El[276], qui aurait été son frère

ble prise de Kazallu *et* Kiš par Sûmû-abum, qui repose sur une erreur de lecture des auteurs de *OECT* XIII (voir mon compte-rendu de son livre dans la *RA* 95 [2001] 89–92).

271 Selon un manuscrit de la «liste royale sumérienne», Sûmû-abum aurait contrôlé Nippur pendant 9 mois, mais on ne sait quel crédit accorder à cette information (voir W. SOMMERFELD, *ZA* 73, p. 225 n. 67). Noter cependant l'existence de quelques textes de la pratique où le nom de Sûmû-abum est précédé du déterminatif divin (W. SOMMERFELD, *ZA* 73, p. 217 n. 38).

272 Voir M.-J. SEUX, "Königtum", in: *RlA* VI (1980–83) 140–173, spéc. p. 143 § 9.

273 Voir D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 122, qui signale que de même l'histoire synchronique ne remonte qu'à Sûmû-la-El. Noter cependant la mention de Sûmû-abum dans l'énumération du rituel du culte funéraire (*kispum*) daté d'Ammi-ṣaduqa BM 80328: 20 (J. J. FINKELSTEIN, *JCS* 20 [1966], p. 96).
Un nouvel élément doit être prochainement publié par M. Guichard. Dans une lettre à Zimrî-Lîm où il rend compte d'une mission effectuée à Babylone, Itûr-Asdu rapporte des propos de Hammu-rabi qui fait allusion aux alliances qui ont été conclues «depuis Sûmûlêl (i.e. Sûmû-la-El) (et) mon père Sîn-muballiṭ» A.2968+ (9') … *iš-tu su-mu-le-*[A]N ^{d}su'en-*mu-ba-li-iṭ a-bi-ia.*

274 Voir D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 122.

275 *TIM* 7 22: (11') mu *ha-an-ba-ti-ia* (12') dumu *su-mu-a-bi-im* (13') *i-mu-tu* «année où mourut Hanbatiya, fils de Sûmû-abum».

276 B. LANDSBERGER, *JNES* 14 (1955), p. 140a. Sûmû-abum pourrait avoir fini sa vie en exil à Dêr en Transtigrine, au cas où le nom d'année cité par Th. JACOBSEN, *OIP* 43, p. 191 n°113 se rapporte au même personnage, ce qui est loin d'être assuré; l'interprétation même de ce nom d'année soulève des difficultés.

cadet[277], mais il s'agit d'une conjecture gratuite qui n'a été retenue qu'en raison de l'autorité qui s'attache à tout ce qu'a écrit cet auteur. En outre, depuis son étude, ont été publiées des lettres retrouvées à Tell ed-Dēr qui mentionnent *simultanément* Sûmû-abum et Sûmû-la-El[278]. Enfin, le palais des rois de Babylone est, dans une lettre paléo-babylonienne tardive, désigné comme «palais de Sûmû-la-El[279]». Il est donc possible que la liste royale ait «retravaillé» les données historiques sur les débuts de la dynastie. Il n'est pas encore possible d'offrir une vision assurée de la situation à cette époque, mais quelques observations peuvent servir de points de départ à différentes hypothèses[280].

Wu Yuhong[281] a fait remarquer à juste titre qu'on ne possède aucun contrat qui comporterait un serment par Marduk et Sûmû-abum, aucun nom d'année de Sûmû-abum qui mentionnerait Marduk ni aucun texte daté par Sûmû-abum qui serait originaire de Babylone[282]. Les liens de Sûmû-abum avec Babylone semblent donc très ténus: à vrai dire, ils se limitent en tout et pour tout au nom de «l'an 1» de Sûmû-abum, qui commémore la construction de la grande muraille de Babylone. En revanche, Sûmû-abum fut reconnu comme roi dans différentes villes de Babylonie du nord, où son nom figure dans des serments à côté de celui du dieu local (mais sans Marduk): de Sippar (Šamaš) au nord à Dilbat (Uraš) et même Kisurra (Ninurta[283]) au sud. On a même vu qu'il aurait été reconnu à Nippur[284]. La dévotion de Sûmû-la-

[277] B. LANDSBERGER, *JCS* 20 (1966), p. 103b.

[278] Voir ci-dessous n. 285.

[279] Voir *infra* § 9.4.5.

[280] L'étude de WU YUHONG *et al.*, "The Origins of the Manana Dynasty at Kish and the Assyrian King List", *Iraq* 52 (1990) 159–165, spécialement p. 162–163, contient de nombreuses observations très intéressantes. Je ne partage cependant pas toutes les conclusions que les auteurs en ont tirées et je développerai donc ici une vision différente sur un certain nombre de points.

[281] *Iraq* 52, p. 163, à la suite de W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), p. 25.

[282] Cette dernière observation n'a qu'une portée très limitée, puisqu'on n'a pas retrouvé non plus de textes datés de Sûmû-la-El à Babylone: les fouilles n'y ont pas livré de textes antérieurs à Sîn-muballiṭ. Cette situation s'explique du fait que les maisons dégagées appartenaient à l'extrême fin de la première dynastie (les archives datent pour l'essentiel de Samsu-ditana; voir D. CHARPIN, "Un quartier de Babylone et ses habitants", *BiOr* 42 [1985] 265–278). Noter cependant qu'il existe trois contrats comportant un serment par Marduk et Sûmû-la-El qui pourraient être originaires de Babylone selon W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), p. 22.

[283] On ne trouve dans cette ville comme nom d'année que mu ^{d}*Sûmû-abum* lugal (*YOS* XIV 128 et 351 ainsi que *TIM* V 13).

[284] Voir ci-dessus n. 271. Pour la mention de Sûmû-abum à Suse, voir F. VALLAT, *Amurru* 1 (1996), p. 310–311.

El envers Marduk est par contraste très frappante, aussi bien dans les serments que dans ses noms d'années.

Or des lettres retrouvées à Tell ed-Dēr ont prouvé que Sûmû-abum et Sûmû-la-El avaient été contemporains[285]. Wu Yuhong a même montré que le premier avait la préséance sur le second: dans une lettre retrouvée à Tell ed-Dēr[286], l'expéditeur Ilumma exprime son désir de faire porter comme présent-*tâmartum* un sicle d'or à Sûmû-abum, et seulement une jarre de vin pour Sûmû-la-El ainsi que pour Immerum[287]. On voit la primauté dont Sûmû-abum jouissait manifestement.

Wu Yuhong a élaboré une théorie selon laquelle il y aurait eu alors dans certaines zones coexistence entre deux formes de pouvoir: un roi installé dans une ville avec autorité sur les sédentaires et un autre qui aurait été reconnu par les nomades des environs. Il explique ainsi la situation dans la région de Kiš: il y aurait eu un roi local (avec serments par Zababa) et un roi nomade (appartenant à la «dynastie de Mananâ», avec serments par Nanna/Sîn). On verra plus bas que cette explication n'est pas possible[288]. Sa théorie sur les relations tribales entre Sûmû-abum et Sûmû-la-El est à la fois très intéressante et en partie fausse. Il considère que la dynastie formée par Sûmû-la-El et ses descendants était, non seulement benjaminite, mais même plus précisément qu'elle appartenait à la tribu des Amnanéens, ce qui n'est nullement prouvé[289]; dès lors, l'hypothèse selon laquelle Sûmû-abum aurait appartenu à la tribu des Yahruréens n'a aucune base solide[290]. Ce qui est en revanche

[285] IM 49222 (Wu Yuhong, *Political History*, p. 30) et IM 49537 (Al-A'dhami, *Sumer* 23, pl. 17). Noter également l'inédit IM 50425 «written by Sumu-la-El during the reign of Sumu-abum» (R. M. Whiting, *AS* 22, p. 33 n. 118).

[286] IM 49222: Wu Yuhong, *Political History*, p. 30.

[287] Les contrats de Sippar avaient déjà montré que le roi local Immerum était un contemporain de Sûmû-la-El; cette lettre de Tell ed-Dēr montre que lui aussi fut également un contemporain de Sûmû-abum.

[288] Cf. § 3.2.6 et n. 320.

[289] Wu Yuhong *et al.*, *Iraq* 52 (1990), p. 160 et n. 20: «Hammurabi's predecessors were members of the Amnanum tribe, as is stressed by Anam king of Uruk in his letter to Sin-muballiṭ of Babylon, in which he claimed the title "king of Amnanum"». Curieusement, ce titre de «roi d'Amnânum» n'apparaît nulle part dans la lettre citée! On sait qu'il fut en réalité porté par des rois *d'Uruk* (Sîn-kâšid et Ilum(ou Sîn?)-gâmil; voir *infra* n. 438). Par ailleurs, je ne pense pas que le titre de «roi de tout le pays amorrite (ou: des Amorrites)» porté par Hammu-rabi (puis plus tard par Ammi-ditana) ait un rapport direct avec son origine tribale précise (*ibid.* n. 21).

[290] Elle repose sur la symétrie entre Amnânum et Yahrurum dans le nom des deux Sippar et sur la combinaison Amnân-Yahrur qu'on trouve dans la lettre d'ANam et dans la «généalogie de Hammu-rabi» (*Iraq* 52, p. 163).

Un argument qui n'a en revanche pas été utilisé par Wu Yuhong est la dénomination géographique de Yahrurum šaplûm, qui couvre une bonne partie du «cœur» du royaume

incontestable, c'est que dans la lettre d'ANam d'Uruk, l'expression Amnân-Yahrur désigne bel et bien les soldats venus du royaume de Babylone[291]. Dès lors, on devrait considérer que le royaume de Babylone est né d'une fusion entre des Benjaminites Amnanéens et Yahruréens, mais sans qu'on puisse encore déterminer à quelle tribu appartenaient respectivement les deux chefs Sûmû-abum et Sûmû-la-El.

Par ailleurs, Wu Yuhong a très justement remarqué que le nom de l'an 9 de Sûmû-abum («la muraille de Dilbat fut bâtie») était également un nom d'année employé par Sûmû-la-El, mais qui ne figurait pas dans la liste «officielle» des noms d'années de ce roi[292]:

«Since we know that a year name about Dilbat is not attested among the "canonical" 36 year names of Sumu-la-El, we may conclude that the year name was used when both Sumu-abum and Sumu-la-El were rulers of groups in the area of Babylon, the event being used by Sumu-abum for one of his canonical year names».

Si Wu Yuhong avait raison, il faudrait alors augmenter la durée du règne de Sûmû-la-El, considérant qu'il avait déjà commencé à régner avant la fin du règne de Sûmû-abum, mais que la liste royale n'aurait retenu que ses années postérieures à la mort de Sûmû-abum, – qui sont déjà au nombre de 36! La solution pourrait être différente. Il est en effet frappant de constater qu'il existe d'autres doublons du même genre que celui signalé par Wu Yuhong, mais cette fois avec des années «canoniques» de Sûmû-la-El: ainsi, la construction de la grande muraille de Babylone est-elle commémorée à la fois dans le nom de l'an 1 de Sûmû-abum et dans celui de l'an 5 de Sûmû-la-El. On est aussi frappé par la victoire sur Kazallu, célébrée aussi bien dans le nom de l'an 13 de Sûmû-abum que dans celui de l'an 20 de Sûmû-la-El, ce qui complique singulièrement la reconstitution des événements.

Dès lors, il semble possible de remettre radicalement en cause le schéma reçu. Plus rien ne soutient une affirmation du genre: «Sumu-abum, presumably older than Sumu-la-El and certainly predeceasing him, was king in Babylon[293]». Il faudrait en effet alors considérer que Sûmû-la-El, pourtant déjà roi du temps de Sûmû-abum, n'aurait eu de noms d'années en tant que roi de Babylone qu'après la disparition de Sûmû-abum... En réalité, Sûmû-abum pourrait avoir été une sorte de «grand roi» sans capitale; il présidait l'assemblée (*puhrum*) des Amorrites[294] et son autorité[295]

de Babylone, puisqu'elle désignait à l'époque de Samsu-iluna la région située entre Kiš, Dilbat et Marad (*BiOr* 38 [1981], col. 527–528).

291 L'expression Amnân-Yahrur n'apparaît que dans la lettre d'ANam d'Uruk. Le seul rapprochement qu'il est possible de faire est avec Amnân-Šadlaš, où le second composant est toutefois le nom d'une ville, et pas celui d'une deuxième tribu (cf. M. STOL, *Studies*, p. 86).

292 *Iraq* 52, p. 162. Voir à ce sujet ci-dessous § 3.2.4 et n. 311.

293 WU YUHONG *et al.*, *Iraq* 52, p. 163.

294 Comme l'a bien vu WU YUHONG, *Political History*, p. 40.

était reconnue par des souverains ayant un enracinement local plus prononcé comme Sûmû-la-El à Babylone, Yawi'um à Kiš, Mananâ à Damrum, Ilumma-Ila et Immerum à Sippar, etc[296]. L'étendue de la reconnaissance de son pouvoir laissa des traces dans l'onomastique postérieure[297].

La question se pose alors de savoir quel statut donner aux noms d'années attribués à Sûmû-abum. À l'époque, fort peu de contrats étaient datés[298]. Il me paraît donc que le souvenir prestigieux laissé par Sûmû-abum aurait conduit certains scribes à le placer artificiellement aux origines de la première dynastie[299]: ce n'est sûrement pas par hasard que l'on choisit la commémoration de la construction de la grande muraille de Babylone comme nom de l'an 1 de Sûmû-abum[300]. Dès lors, ses pseudo années de règne ne devraient pas être comptabilisées[301]: l'histoire de la

295 Qui était grande, comme le montre *AbB* II 122, sur laquelle W. Sommerfeld a attiré l'attention (*ZA* 73 [1983], p. 220 n. 51). L'auteur de la lettre mentionne qu'un certain Buttatum a été déclaré libre par Sûmû-abum et que personne ne doit s'en prendre à lui ou à quelqu'un de sa famille. Or il mentionne plus bas que ce Buttatum est entré à Umma, donc bien loin de Babylone...

296 La comparaison que fait Wu Yuhong avec Kudur-mabuk, «père du Yamutbal», tandis que son fils Warad-Sîn exerçait la royauté à Larsa, n'est pas vraiment éclairante, puisqu'il n'y eut pas d'autres rois que Warad-Sîn aux côtés de Kudur-mabuk. Et il est inexact de dire que «Warad-Sin and Kudur-Mabuk are both recognized as king in Larsa» (*Iraq* 52, p. 161): il n'y a pas de noms d'années de Kudur-mabuk.

297 Il s'agit des noms formés avec Sûmû-abum, comme Iṣi-Sûmû-abum, Yapah-Sûmû-abum, etc.; voir I. J. GELB, "The Early History of West Semitic People", *JCS* 15 (1961) 27–47, spéc. p. 31 n. 13.

298 Noter que le procès *RFH* 11 (= *AJSL* 33, p. 227) ne date sûrement pas de Sûmû-abum 13 comme l'a indiqué E. DOMBRADI, *FAOS* 20/2 p. 324 (= Unb. 1), mais vraisemblablement de Warad-Sîn 2. Le seul autre procès qui daterait de Sûmû-abum (*CT* IV 6a) porte le nom d'année de Dilbat, qui peut être attribué à Sûmû-la-El.

299 Il ne s'agit pas d'un phénomène unique dans l'histoire des listes royales, les scribes ayant souvent mis bout à bout des règnes qui furent en réalité partiellement contemporains.

300 [Voir désormais *NABU* 2003/4]. Un autre indice du caractère artificiel de la liste des noms d'années de Sûmû-abum pourrait être le grand nombre de formules en ús-sa (années 2, 6 et 7, 11, 14), qui de façon significative ne sont pas attestés dans des documents de la pratique; noter cependant, approximativement à la même époque, un exemple de nom d'année mu-ús-sa-a-bi dans un contrat (*RA* 72, p. 31; règne de Sûmû-Yamutbal de Damrum, pour lequel voir *infra* § 3.2.6).

301 Le texte AO 4667 (F. THUREAU DANGIN, *RA* 8, p. 73 n°4) comporte un serment par Zababa et Yawi'um et comme nom d'année la formule: mu-ús-sa / bàd ká-dingir-ra / ba-dù. On a généralement compris qu'il s'agissait du nom de l'an 2 de Sûmû-abum (ou de l'an 6 de Sûmû-la-El); cf. N. YOFFEE, *BiMes* 17, p. 6. En réalité, le roi de Kiš pourrait avoir pris comme référence un événement concernant une ville voisine, comme on le faisait alors avec les formules commémorant la mort d'un roi voisin (mu NR ba-ug_7). Pour un autre exemple, voir l'interprétation par Wu Yuhong lui-même des pseudo-noms d'an-

première dynastie de Babylone pourrait n'avoir commencé qu'en 1880 avec Sûmû-la-El[302]. Une telle hypothèse demandera bien entendu à être vérifiée. Mais si elle est juste, toute l'histoire politique des années 1894–1868 devra être réécrite[303]... Ainsi, le nom d'année 13 de Sûmû-abum commémore la prise de Kazallu et le nom de l'an 20 de Sûmû-la-El la destruction des murailles de cette ville. Il faudrait comprendre en réalité que Sûmû-abum et Sûmû-la-El ont conjointement pris la ville, et fixer l'événement en 1862 (= Sûmû-la-El 19), non en 1883 (= Sûmû-abum 12)[304].

nées de Warassa retrouvés sur des tablettes à Tutub (montée sur le trône de Warassa et prise de la ville d'Išur): «The events about Warassa of Eshnunna may have been used as year names by Hammi-dušur in Tutub» (*Political History*, p. 37). De même, R. M. Whiting a très justement remarqué que la formule mu ka-zal-lu^{ki} *sa-mu-a-bi-im* in-dab$_5$ ne devait pas forcément être considérée comme un nom d'année *de* Sûmû-abum: «This could describe the action of an ally (or a nominal overlord?)» (*AS* 22, p. 32 n. 112).

302 Les archives de la famille d'Iddin-Lagamal à Dilbat pourraient sembler poser problème: que faire de GAUTIER, *Dilbat* n°1, avec serment par ^{d}uraš ù *sa-mu-a-bi* et une date qui semble être Sûmû-abum 2: mu ús-sa bàd gal ká-dingir-ra^{ki} ba-dù? Il s'agit d'un achat de terre par Marân-kînâ dans lequel Iddin-Lagamal fils d'Ilî-amranni est témoin (l. 17). Or le texte le plus ancien dans lequel apparaisse Iddin-Lagamal date de Sûmû-la-El 2 (*VS* 7 1). On pourrait donc proposer que Gautier n°1 date en fait de Sûmû-la-El 6 et non de Sûmû-abum 2, bien qu'il comporte un serment par Sûmû-abum. Un indice vient conforter cette hypothèse. Mârân-kîna fils de Naggârum (l'acquéreur dans GAUTIER, *Dilbat* n°1) figure comme témoin dans deux contrats où Iddin-Lagamal est acquéreur et vu la rareté du nom, une homonymie est exclue:
– BALL, *PSBA* 29 (1907) p. 273–276 et pl. III: le nom d'année est mu-ús-sa bàd tin-tir^{ki} ba-dù, mais le serment est par Uraš et Sûmû-la-El, ce qui exclut d'identifier la date comme Sûmû-abum 2: il s'agit ici sûrement de Sûmû-la-El 6;
– GAUTIER, *Dilbat* n°3: le nom d'année est [mu] ús-sa é <^{d}>iškur ba-dù (Sûmû-la-El 8) et le serment par Uraš et Sûmû-la-El.
La présence simultanée d'Iddin-Lagamal et Mârân-kîna s'explique mieux à quatre/six ans de distance qu'après dix-sept ou dix-neuf ans.
On notera que les calculs de S. G. Koshurnikov et N. Yoffee sur les générations d'après les archives de la famille d'Iddin-Lagamal à Dilbat les conduisent à attribuer bien plus de 70 ans à Nahilum (*Iraq* 48 [1986], p. 118 n. 10). Abaisser les dates de Sûmû-abum éviterait de lui donner un âge aussi avancé.

303 Je m'abstiens ici d'une telle tentative, car l'hypothèse formulée ci-dessus demanderait à être vérifiée. Des éléments se trouvent certainement dans les lettres de Tell ed-Dēr encore inédites (cf. *supra* n. 265). [Tout ce qui précède avait été écrit lorsque j'ai eu connaissance du livre de A. GODDEERIS, *Economy and Society in Northern Babylonia in the Early Old Babylonian Period (ca. 2000–1800 BC), OLA* 109 (Louvain 2002). J'ai été heureux de constater que nos conclusions convergent (cf. p. 319–320, où l'A. ajoute le parallèle entre Sumu-abum 10 et Sûmû-la-El 19).]

304 Voir également ci-dessous n. 311 à propos de la (re)construction de la muraille de Dilbat.

3.2.4. Kazallu et Marad[305]

La ville de Marad a été localisée à 50 km au sud/sud-est de Kiš, sur le Tell de Wanna wa Ṣadūm, à peu près à mi-chemin entre Babylone et Isin, sur le canal Arahtum; elle avait comme divinité principale Lugal-Mar(a)da. Des archives familiales y ont manifestement été trouvées lors de fouilles clandestines[306]. Kazallu (*alias* Kasalluk) n'est pas encore précisément localisée; elle doit avoir été située entre Marad et Kiš. Sa divinité poliade était Numušda, dont la parèdre se nommait Namrat[307]. La ville de Kazallu était le centre principal de la tribu du Mutiabal[308].

Il semble qu'au début du XIXe siècle, les deux villes aient eu un destin commun. Le premier roi attesté est Sûmû-ditana, dont on connaît une dizaine de noms d'années. Comme il figure dans des serments, tantôt avec Numušda et tantôt avec Lugal-Mar(a)da, une fois même avec les deux, on en a conclu qu'il exerçait son pouvoir à la fois sur Marad et Kazallu; il semble même avoir étendu son pouvoir un moment sur Kiš et sur Damrum[309]. Ce fut ensuite Halum-pî-umu (*alias* Halambû ou Alumbiumu) qui domina Kazallu et Marad. Il s'empara même de Dilbat, qui semble avoir été rattachée au royaume de Babylone dès la constitution de celui-ci[310]. Sûmû-la-El réagit très rapidement: il commémora sa victoire sur Halum-pî-umu dans le nom de sa troisième année (1878), ce qui nous fournit un synchronisme bienvenu[311].

[305] Voir en dernier lieu WU YUHONG, "Kings of Kazallu and Marad in the early Old Babylonian period", in: *CRRAI* 34 (Ankara 1998) 221–227.

[306] Les textes qui en proviennent ont notamment été publiés par L. SPELEERS, *Recueil des inscriptions de l'Asie antérieure des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles* (Bruxelles 1925), qui mériteraient d'être réédités après collation.

[307] D. O. EDZARD, in: *RlA* V (1976–80) 542–543. Ce qui complique encore la situation mais n'a pas été pris en compte par Wu Yuhong dans son étude, est l'existence d'une ville de Giritab dans la même région, qui avait également Numušda comme divinité principale; voir ma contribution in: *CRRAI* 38, p. 210.

[308] *ARMT* XXVI/2, p. 151–152.

[309] Voir ci-dessous § 3.2.5 et 3.2.6.

[310] Il commémora le fait dans un nom d'année retrouvé sur une tablette de Marad. Dilbat a été localisée à Deylam, à 15 km au sud de Borsippa; le site n'a fait l'objet de travaux archéologiques officiels que peu avant la guerre du Golfe, par une équipe de l'Oriental Institute de l'Université de Chicago; voir J. A. ARMSTRONG, "Surface Survey at Tell al-Deylam", *Sumer* 47 (1995) 28–29; ID. "Late Old Babylonian Pottery from Area B at Tell ed-Deylam (Dilbat)", in: *Mél. Huot* (Paris 2001) 1–20. Les fouilles clandestines n'ont pas épargné ce tell, qui a livré des textes paléo-babyloniens en grand nombre, couvrant les trois siècles de la première dynastie de Babylone.

[311] La lettre de Tell ed-Dēr IM 49341 (WU YUHONG, *Political History*, p. 28) mentionne une rencontre entre Mašparum et Halum-pî-umu d'où peut sortir la guerre ou la paix; voir également R. M. WHITING, *AS* 22, p. 33. La fin de la tablette mentionne Sûmû-abum,

Wu Yuhong place alors le règne de Sûmû-atar, qui pourrait avoir été roi à Kazallu lorsque le roi de Larsa Sûmû-El remporta une victoire sur cette ville (nom de l'an 22 = 1873). La mort de Sûmû-atar fit l'objet d'un nom d'année qu'on trouve à Tell ed-Dēr et dans la Diyala. Le règne de Yamsi-El à Marad (et Kazallu?) pourrait avoir alors trouvé place.

Le dernier roi indépendant de Kazallu fut Sûmû-numhim. On possède quelques tablettes de Marad datées de son règne; l'une d'elles indique qu'il proclama une *mîšarum*[312]. L'an 19 de Sûmû-la-El fut marqué par une destruction des murailles de Kazallu (cf. nom de l'an 20[313]): dès l'année suivante, les scribes de Marad rédigeaient les serments des contrats de leur ville avec le nom du roi de Babylone, dont les noms d'années furent également employés[314]. À partir de ce moment, Marad fut rattachée à Babylone, mais elle fut par la suite la proie des rois d'Isin et de Larsa, avant d'être reconquise par Babylone sous Sîn-muballiṭ. Kazallu fut constamment convoitée, tantôt par Babylone et tantôt par Larsa. Ses velléités d'indépendance furent multiples, encore sous Hammu-rabi et Samsu-iluna.

3.2.5. Kiš[315]

Au moment de la chute d'Ur III, Kiš était passée sous la domination d'Isin. La ville prit son indépendance vers la fin du XXe siècle. On sait qu'à l'époque, Kiš était une ville double: Kiš au sens restreint (Tell Uhaimir) était placée sous le patronage du dieu Zababa, tandis qu'Eštar était la maîtresse de la ville jumelle de Hursagkalama (Tell Ingharra)[316]. Nous possédons deux inscriptions en akkadien d'un roi local,

dont le nom de l'an 9 commémore la construction de la muraille de Dilbat. La question se pose de savoir si on est alors dans une phase antérieure, ou si Sûmû-la-El ne fut pas un des membres de la coalition hostile à Halum-pî-umu, et si la (re)construction de la muraille de Dilbat qu'il opéra après la défaite de Halum-pî-umu ne se fit pas avec l'aide de Sûmû-abum; cela conforterait l'hypothèse formulée ci-dessus que les noms d'année Sûmû-abum 9 et Sûmû-la-El (non canonique) sont contemporains (cf. § 3.2.3.2 et n. 292).

312 F. R. KRAUS, *SD* XI, p. 87–88. Pour le traité de Sûmû-numhim avec Hammi-dušur, qui concerne sans doute un roi de Šadlaš homonyme, voir ci-dessous § 3.3 et n. 371.

313 L'événement s'est passé en 1862.

314 Pour l'épisode de Yahzir-El, voir le § 3.2.7.

315 Voir V. DONBAZ & N. YOFFEE, *Old Babylonian Texts from Kish Conserved in the Istanbul Archaeological Museums*, *BiMes* 17 (Malibu 1986), spécialement « An Outline of the History of Kish in the Old Babylonian Period», p. 3–22, dont je me sépare cependant sur plus d'un point.

316 Les fouilles régulières sur ce double site ont d'abord été le fait des Français; cf. H. DE GENOUILLAC, *Premières recherches archéologiques à Kich: mission d'Henri de Genouillac 1911–1912* (Paris 1924–25). Une équipe anglo-américaine prit la relève entre les deux guerres; voir P. R. S. MOOREY, *Kish Excavations 1923–33* (Oxford 1978) et

Ašdûni-arîm, qui déclare avoir réussi à se débarrasser de ses opposants après huit années de combat, grâce à l'aide des dieux Zababa et Eštar[317]. Le nom de l'an 11 du roi de Larsa Sûmû-El mentionne une victoire sur Kiš, qui pourrait avoir eu lieu à ce moment (1885). Kiš reconnut ensuite comme roi le souverain de Marad Sûmû-ditâna. Elle redevint brièvement indépendante avec Yawi'um, qui célébra la mort de Sûmû-ditâna dans un de ses noms d'années. Contrairement à ce qu'on a souvent considéré, Yawi'um ne fut pas soumis à l'autorité des rois de Babylone[318]. En revanche, après son règne, Kiš passa sous le contrôle des rois de Damrum (Haliyûm, Abdi-Erah et Mananâ), et ensuite seulement de Babylone: le nom de l'an 13 de Sûmû-la-El commémore le sac de Kiš, et le nom de l'an 19 la destruction du mur de la ville, qui perdit dès lors définitivement son indépendance. Il est vrai que Kiš étant située à seulement 15 km à l'est de Babylone, les rois de cette dernière n'auraient pu tolérer longtemps que leur voisine ne leur fût soumise.

3.2.6. Damrum[319]

Le problème de la localisation de la «dynastie de Mananâ» est assez complexe[320]: il me semble toutefois, jusqu'à preuve du contraire, qu'on a affaire à une série de rois

McG. GIBSON, *The City and Area of Kish* (Miami 1972). La reprise des fouilles par une équipe japonaise a été empêchée par la guerre du Golfe.

317 *RIME* 4, p. 654–656. Une nouvelle inscription de Ašdûni-arîm a été publiée par J. MARZAHN, "Ašduniarim von Kiš – eine unbekannte Inschrift", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 267–276. Le nom du roi, discuté par Marzahn p. 271, me semble clairement Ašdûni-arîm ou Ašdûnêrîm (i+a>ê).

318 Corriger notamment ce que j'ai écrit dans *RA* 72, p. 35 et p. 37 n. 74; voir *supra* n. 301.

319 On doit ici relever l'étonnante présentation de D. FRAYNE dans *RIME* 4, qui a regroupé les rois de Damrum sous la rubrique «Mananā» (p. 660–667), comme s'il s'agissait d'une ville et non d'un roi.

320 Voir mes "Recherches sur la "dynastie de Mananâ", I. Essai de localisation et de chronologie", *RA* 72 (1978) 13–40, à compléter par ma recension d'*YOS* XIV dans *BiOr* 36 (1979), p. 189–190. Dans ces deux études, je pensais que la solution la plus vraisemblable était de localiser la capitale de la dynastie de Mananâ à Ilip (*alias* Kibalmašda). Depuis, il m'a semblé beaucoup plus plausible qu'il s'agisse en fait de Damrum (cf. déjà *RA* 72, p. 19 n. 26); voir en dernier lieu ma note sur "Le *dublamâhum* du roi Nâqimum", *NABU* 1999/59. On ajoutera un argument supplémentaire: la localité de SAG.DA.IN.PÀD, dont Sûmû-Yamutbal construisit la muraille (*RA* 72, p. 31 noms d'années *c* et *d*) est mentionnée comme proche de Damrum dans *AbB* IX 140.
WU YUHONG *et al.*, "The Origins of the Manana Dynasty at Kish and the Assyrian King List", *Iraq* 52 (1990) 159–165, spécialement p. 160, ont développé une vue différente. Selon ces auteurs, il y aurait eu dans la région du «grand Kiš» deux rois simultanément. L'un d'eux, installé à Kiš avec Zababa comme divinité, aurait eu autorité sur les sédentaires. L'autre aurait exercé son pouvoir sur les Amorrites encore nomades, dont

dont le pouvoir avait son siège dans la ville de Damrum (HI.GAR^ki[321]). Cette localité, dont la divinité principale était Nanna/Sîn[322], se trouvait à proximité immédiate de Kiš, d'où les confusions qui ont souvent été faites entre l'histoire des deux villes.

De même que Kiš, Damrum apparaît d'abord dans notre documentation sous la domination du roi de Marad Sûmû-ditâna. La ville parvint à se libérer de cette tutelle, sans doute à l'initiative de Haliyûm, premier souverain de Damrum que nous connaissions et pour lequel on possède un heureux synchronisme avec Isin: en effet, un de ses noms d'années mentionne la mort d'Ur-Ninurta, qu'on sait avoir eu lieu en 1898. Abdi-Erah, qui avait pris le pouvoir à Tutub[323], domina Damrum pendant un ou deux ans. Ce fut ensuite Mananâ qui prit le pouvoir, avec un règne qui dura au moins quatorze ans[324]. Tant Abdi-Erah que Mananâ étendirent leur domination sur Kiš. Mananâ semble avoir eu comme successeur Nâqimum[325]; tous deux firent de grands travaux dans la ville d'Akusum (construction de la muraille de la ville par Mananâ et d'une porte d'Eštar par Nâqimum[326]). Les rois suivants furent Ahi-maraṣ et Sûmû-Yamutbal, dont le règne fut marqué par un décret (*ṣimdatum*) promulgué

Nanna/Sîn aurait été la divinité tutélaire. Cette hypothèse ne me paraît pas reposer sur des bases solides; par ailleurs, lorsqu'on considère la situation des nomades proches du royaume de Mari, on voit l'importance pour eux des sanctuaires *urbains* traditionnels, comme ceux de Dagan à Tuttul ou à Terqa.

321 Pour la lecture de HI.GAR^ki (= du_{10}-gar^ki) = Damrum, voir *MSL* IX, p. 171, 179: 338.

322 Voir les éléments que j'ai rassemblés dans *RA* 72 (1978), p. 15–16 à compléter par ma note de *NABU* 1999/59.

323 Rappelons qu'Abdi-Erah ne fut pas roi d'Ešnunna: voir mes observations dans *RA* 72 (1978), p. 26–27 et, indépendamment, celles de R. WHITING, *AS* 22, p. 31.

324 Liste de ses noms d'années dans *RA* 72, p. 27. Le synchronisme que j'avais cru pouvoir établir entre Mananâ et Sûmû-abum (*RA* 72, p. 29) reposait sur:
– le nom de «d'an 3» de Sûmû-abum (prise d'Ilip), à une époque où je croyais que cette ville était la capitale du royaume de Mananâ;
– *TIM* V 38: serment par Nanna et Mananâ, année: mu ki-bal-maš-dà, cette formule étant alors mécaniquement considérée comme Sûmû-abum 3;
– AO 4664 («T.1» = THUREAU DANGIN, *RA* 8, p. 68–70): serment par Nanna et Mananâ, année: mu ka-zal-lu^ki ba-an-dib, cette formule étant alors mécaniquement considérée comme Sûmû-abum 13.
On a vu plus haut (n. 301) que ces noms d'années peuvent parfaitement appartenir en réalité à Mananâ; il n'y aurait dès lors plus de trace d'une domination babylonienne sur Damrum pendant le règne de Mananâ, ce qui correspond mieux à la puissance qui semble avoir caractérisé ce roi.

325 Voir *RA* 72, p. 142 *ad* L. 3.

326 Voir *RA* 72, p. 28 *m* et *n*, ainsi que p. 30 *e*; noter également le nom d'année non attribué commémorant la construction d'une table à offrandes pour Eštar d'Akusum (*RA* 72, p. 32 x_2).

conjointement avec Sûmû-la-El de Babylone[327], et enfin Manium (pour lequel un synchronisme est attesté avec l'an 32 de Sûmû-la-El[328]).

Une fois Damrum définitivement rattachée au royaume de Babylone, on continua à y prêter des serments par le dieu local, Nanna/Sîn[329].

3.2.7. Sippar[330]

La ville de Sippar eut elle aussi des «rois» indépendants avant d'être définitivement rattachée au royaume de Babylone[331]. Nous ne possédons pas de «liste royale», qui nous donnerait l'ordre de succession de ces souverains et leur durée de règne. Certains sont attestés par des noms d'années, d'autres ne sont connus que par la mention de leur nom dans les serments de contrats écrits à cette époque. Il s'agit d'Ilumma-Ila, Hammî-sura, Immerum et Buntahtun-Ila[332]; aucun d'eux n'a laissé d'inscription commémorative[333].

327 Voir *RA* 72, p. 34 n. 67. Il est difficile de définir le contenu de cette *ṣimdatum*. On sait qu'à la même époque, le mot fut utilisé pour définir un traité entre deux souverains mettant fin à une période d'hostilité (voir ci-dessous § 3.3 n. 370). Mais le contexte est en l'occurrence celui de prêts ou d'achats conclus *warkat ṣimdati ša Sûmû-li-El u Sûmû-e[mutbala] iškunu* «après les décrets que S. et S. ont promulgués».

328 *RA* 72, p. 34.

329 Cela explique le grand nombre de serments par Nanna/Sîn (avec éventuellement aussi Marduk) qu'on trouve sur des contrats datés d'Apil-Sîn ou Sîn-muballiṭ, et qui ont Damrum comme provenance: voir par exemple les archives d'Adad-nâda et de sa fille (publiées dans *YOS* XIV: réf. dans *BiOr* 36, p. 191b et 198, archives S; on corrigera mon appréciation de l'époque, où malgré la prosopographie, je n'avais pas encore compris que Damrum était la capitale du royaume de Mananâ). Compléter par *CT* 48 20 (et 21 = enveloppe): serment par Sîn, Marduk et Hammu-rabi, présence d'une nin-dingir ^{d}nanna (cf. M. STOL, "Titel altbabylonischer Klosterfrauen", in: *Mél. Oelsner* [Münster 2000], p. 457 n. 2), scribe nommé dumu-HI.GAR^{ki} (15) et témoin Apilša sanga ^{d}su'en (n°21: 2). Pour le temple de Sîn de Damrum, voir encore *AbB* IX 52: 21–22.
Cette situation n'a rien d'atypique: à Dilbat, jusqu'à l'époque de Hammu-rabi, les serments étaient prêtés par Uraš seulement: W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), p. 22.

330 Je garde volontairement la transcription traditionnelle du nom de cette ville, dont on sait depuis longtemps qu'elle s'appelait en réalité Sippir.

331 Voir D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 129–130; R. HARRIS, *Ancient Sippar. A Demographic Study of an Old-Babylonian City (1894–1595 B. C.)*, *PIHANS* 36 (Leyde 1975), p. 2–5.

332 Noter que l'hypothèse récente de M. J. A. Horsnell, *Year-Names Babylon* I, p. 6 qu'Iṣi-Sûmû-abum ait été un roi de Sippar est à abandonner (voir ma recension de son ouvrage dans la *RA* 95 [2001] 89–92). Noter l'inédit BM 80338 mu *i-ṣí-su-mu-a-bu-um* dans M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names*, «City unknown».

333 D'où l'absence – paradoxale – de Sippar dans le recueil de D. FRAYNE, *RIME* 4.

Ilumma-Ila n'est connu que par les serments de quelques contrats et par quelques mentions dans les lettres de Tell ed-Dēr; il en va de même pour Hammî-sura[334]. Immerum, en revanche, est documenté par des noms d'années: il creusa un canal, bâtit le mur du «cloître» (*gagûm*), bâtit un temple pour la déesse Eštar et offrit à Šamaš un instrument de musique (*lilissum*). Un contrat fait allusion à un édit royal permettant le rachat des champs et des maisons précédemment aliénés et à une «décision de la ville», ce qui permet de voir que le régime institutionnel de Sippar devait alors ressembler à celui d'Aššur, avec une assemblée de la ville jouant un rôle important à côté du souverain[335]. Buntahtun-Ila semble avoir été le plus récent de ces rois[336], mais on possède beaucoup moins de textes datés de son règne, qui pourrait donc n'avoir été que de courte durée[337].

Depuis qu'il a été établi que Sippar n'était pas une seule ville entourée de faubourgs, mais correspondait en fait à deux villes jumelles, Abu Habbah vouée au dieu Šamaš d'une part, Tell ed-Dēr à la déesse Annunîtum d'autre part[338], la question de la répartition de ces rois pourrait être envisagée dans une perspective non seulement chronologique, mais aussi spatiale. Du fait qu'Ilumma-Ila et Immerum sont mentionnés dans des lettres retrouvées à Tell ed-Dēr et qui sont contemporaines, Wu Yuhong a suggéré que chacun aurait pu être roi dans l'une des deux Sippar: Ilumma-Ila à Tell ed-Dēr et Immerum à Abu Habbah[339]. Cette hypothèse est intéressante; mais on est gêné par le fait que les serments prêtés par Ilumma-Ila comportent, à côté de son nom, celui du dieu Šamaš, soit la divinité d'Abu Habbah[340].

Les relations de ces rois avec ceux de Babylone sont difficiles à établir. On notera d'abord que l'on possède un contrat de vente de terre de Sippar dépourvu de

334 R. HARRIS, *Ancient Sippar*, p. 4 n. 14. Voir depuis L. DE MEYER, "Documents épigraphiques paléo-babyloniens provenant des sondages A, B et D", in: L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr* 2 (Louvain 1978) 147–186, spéc. p. 148 (n°27 [= Di 42]: 12).

335 K. R. VEENHOF, "Redemption of Houses in Assur and Sippar", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 599–616.

336 La succession Immerum / Buntahtun-Ila est assurée par une série de textes relatifs à la propriété d'un verger; cf. F. R. KRAUS, *SD* XI, p. 51–52.

337 W. Sommerfeld a estimé que Buntahtun-Ila avait étendu son pouvoir jusque sur Šaduppûm (recension de *OBTIV*, dans *AfO* 29 [1983], p. 92b). Il est vrai que Tell Harmal n'est guère éloigné de Sippar. Mais le texte en question (inédit IM 63244, catalogué par M. DEJ. ELLIS, *JCS* 27 [1975], p. 133) est un contrat d'adoption comportant un serment par Buntahtun-Ila. Il pourrait fort bien avoir été rédigé à Sippar et rapporté à Šaduppûm.

338 Voir mon étude "Sippar: deux villes jumelles", *RA* 82 (1988) 13–32, à compléter par ma note de *NABU* 1992/114.

339 WU YUHONG, *Political History*, p. 31.

340 Noter aussi que dans la lettre IM 49219 (WU YUHONG, *Political History*, p. 32–33), Ilumma s'étonne de l'hostilité du dieu Šamaš à son égard, alors que lui-même n'a pas mal agi envers Ilumma-Ila.

nom d'année qui comporte un serment par Šamaš et Sûmû-abum[341]. Par ailleurs, il existe du temps de Sûmû-la-El des contrats à double serment: par Šamaš et Immerum ainsi que par Marduk et Sûmû-la-El, avec nom d'année par Immerum; par Šamaš et Buntahtun-Ila ainsi que par Marduk et Sûmû-la-El, avec nom d'année par Buntahtun-Ila[342]. Ce phénomène, qui n'est pas limité à Sippar, a été interprété différemment selon les auteurs, sans qu'une hypothèse apparaisse actuellement plus convaincante que les autres[343]; du moins nous fournit-il des synchronismes approximatifs.

L'intégration de Sippar dans le royaume de Babylone se marqua par un changement dans la formulation des serments: ceux-ci furent désormais le plus souvent prêtés par Šamaš, Aya, Marduk et Sûmû-la-El. Pendant longtemps, on a considéré que cette intégration devait avoir été effectuée au plus tard en l'an 28 de Sûmû-la-El, puisque le nom de son année 29 commémore la construction du mur de Sippar[344]. Cependant, on possède maintenant un texte de Sippar daté de l'an 13 de Sûmû-la-El[345]. Par ailleurs, une fille de Sûmû-la-El, nommée Ayalatum, inaugura une tradition qui devait être de longue durée: la princesse babylonienne fut consacrée comme religieuse-*nadîtum* du dieu Šamaš à Sippar.

L'histoire de Sippar connut encore deux épisodes dignes de mention. Le premier serait une rébellion contre Sûmû-la-El menée par un certain Yahzir-El. Ce dernier figure à deux reprises dans les noms d'années du roi de Babylone: le nom de l'an 18 («il chassa Yahzir-El de Kazallu») et celui de l'an 25 («il remporta la victoire sur Yahzir-El»). Le statut de Yahzir-El n'est pas clair: il pourrait avoir été un roi de Kazallu[346], mais un texte de Tell Harmal a glosé le nom d'année commémorant sa mort en ajoutant sur la tranche: «roi de Sippir». Ce pourrait donc être un rebelle, qui se serait proclamé roi à Sippar et aurait vainement essayé d'entraîner Kazallu dans sa révolte; Sûmû-la-El n'en serait venu à bout qu'après plusieurs années de lutte[347].

Sur la base d'un texte comportant un serment par Šamaš, Marduk, Sûmû-la-El et Sâbium, on a pensé que ce dernier pourrait avoir régné sur Sippar en tant que prince

341 L. DEKIERE, *MHET* II/1 n°11: 12 mu ^{d}utu *ù sa-mu-a-bi-im*. À vrai dire, c'est seulement le serment par Šamaš qui permet de localiser le texte à Sippar; pour autant que j'aie pu voir, la prosopographie ne donne aucun indice.

342 K. R. VEENHOF, *Mél. Böhl*, p. 376. Pour un serment conjoint par Šamaš et Immerum ainsi que Marduk et Sûmû-la-El, ajouter depuis *MHET* II/1 12.

343 Voir notamment mes "Recherches sur la "dynastie de Mananâ", I. Essai de localisation et de chronologie", *RA* 72 (1978) 13–40, spéc. p. 33–36. R. Harris avait pensé que ces doubles serments s'expliquaient par l'origine étrangère de l'un des contractants (*Ancient Sippar*, p. 3–4 et n. 10); voir depuis WU YUHONG *et al.*, *Iraq* 52, p. 161.

344 Voir par exemple R. HARRIS, *Ancient Sippar*, p. 5.

345 L. DEKIERE, *MHET* II/1 n°19.

346 Ce que pense M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 56 n. 26.

347 Voir WU YUHONG, *CRRAI* 34, p. 227.

héritier[348]; mais cela n'est pas une certitude, car des associations au trône sont attestées par d'autres exemples, sans qu'il y ait forcément un enracinement local du prince associé au pouvoir par son père[349].

Le particularisme de Sippar à cette époque se marque notamment par l'emploi d'un calendrier spécifique[350], qui continua à être sporadiquement employé après le rattachement de Sippar au royaume de Babylone, jusque sous le règne de Samsu-iluna.

3.2.8. Ville inconnue

Deux contrats comportent des serments par Marduk et Sûmû-la-El ainsi que Hašraitum et Altinû; ils sont datés de l'avènement d'Altinû[351]. On ignore où ce dernier exerça le pouvoir. On notera qu'on retrouve de manière analogue un double serment par Marduk et Sîn-muballiṭ ainsi que Hašraitum et Lipit-Eštar en *CT* 48 18, contrat qui doit avoir la même provenance que les deux précédents. On a donc sans doute affaire à une ville autonome et qui le resta; les double serments pourraient s'expliquer par l'origine politique différente des deux parties de ces contrats. On ignore cependant quelle ville eut Hašraitum comme divinité principale.

3.2.9. L'unification de la Babylonie par Sûmû-la-El (1880–1845)

Tous les petits royaumes cités précédemment furent progressivement absorbés par Babylone, l'artisan de l'unification politique de la Babylonie du nord ayant été Sûmû-la-El. Il semble que le pouvoir de celui-ci s'étendit dès l'origine depuis Babylone sur Borsippa, Lagaba[352], Dilbat et Kutha, mais il s'agit d'un argument *a silentio*, donc fragile: ces villes ne semblent pas avoir été le siège de royautés indépendantes et on ne voit pas que Sûmû-la-El ait dû s'en emparer.

Dès sa deuxième année de règne, Sûmû-la-El remporta une victoire sur Halambû, *alias* Halum-pî-umu (nom de l'an 3); celui-ci, comme on l'a vu, ne se contenta pas

348 D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 151.

349 Voir ainsi le serment par Nûr-Adad et Sîn-iddinam attesté sur une tablette d'El Hibba (Lagaš): cf. ci-dessous § 4.1.1.3 et n. 408.

350 Voir S. GREENGUS, "The Akkadian Calendar at Sippar", *JAOS* 107 (1987) 209–229, à compléter par les deux études indépendantes de A. GODDEERIS, "The local calendar of Sippar", *NABU* 2001/63 et S. GREENGUS, "New Evidence on the Old Babylonian Calendar and Real Estate Documents from Sippar", *JAOS* 121 (2001) 257–267.

351 Il s'agit de *CT* 48 63 et LB 3232; ce dernier texte a été publié et commenté par K. R. VEENHOF, "An Old Babylonian Deed of Purchase of Land in the De Liagre Böhl Collection", in: *Mél. Böhl* (Leyde 1973) 359–379.

352 Pour la localisation de Lagaba sur le cours d'eau reliant Babylone à Kutha, voir O. TAMMUZ, "The Location of Lagaba", *RA* 90 (1996) 19–25.

de dominer Kazallu et Marad, mais voulut ravir la domination de Dilbat au roi de Babylone, qui réagit aussitôt. En l'an 12, Sûmû-la-El détruisit Kiš (nom de l'an 13, prolongé pendant les années 14 à 17); il semble avoir aussitôt après étendu sa domination sur Sippar, mais aucun nom d'année ne célèbre l'événement[353].

Sept ans plus tard, Sûmû-la-El démantela les murailles de Kiš (an 19). Entretemps, il avait chassé Yahzir-El de Kazallu (nom de l'an 18); deux ans plus tard, il détruisit la muraille de Kazallu après en avoir vaincu l'armée (nom de l'an 20). Il remporta une nouvelle victoire sur Yahzir-El (nom de l'an 25). Sûmû-la-El pourrait enfin s'être emparé de Malgium (nom de l'an 34[354]).

Le règne de Sûmû-la-El fut marqué par la promulgation d'un décret de *mîšarum*, dont la fixation chronologique n'est pas encore assurée[355]. Une politique systématique de fortification du territoire fut entreprise: aucune inscription commémorative ne nous est parvenue, mais le nom de l'an 27 fut consacré à la muraille de Kutha, celui de l'an 29 à la muraille de Sippar et celui de l'an 31 à celle de Habus. Par ailleurs, Samsu-iluna restaura vers l'an 17 de son règne six forteresses qui avaient été bâties par son ancêtre Sûmû-la-El et qui étaient tombées en ruine[356]. Enfin, le roi donna son nom à une ville nommée Dûr-Sûmû-la-El, qui n'est cependant attestée que par des documents de l'époque de Samsu-iluna, ou, plus tard encore, à l'époque kassite.

La fin de son règne fut marquée par une confrontation avec Larsa: le roi Sîn-iddinam prétendit avoir remporté en 1847 une victoire sur Babylone (cf. nom de l'an 4), sans qu'on sache où la bataille eut lieu.

À la mort de Sûmû-la-El, le royaume de Babylone s'étendait de Sippar au nord, à Marad au sud et englobait notamment Kutha, Kiš, Lagaba, Damrum, Borsippa, Dilbat et Kazallu.

Le rayonnement de Sûmû-la-El se marque notamment par l'alliance qu'il conclut avec le roi d'Uruk Sîn-kâšid, à qui il donna sa fille Šallurtum en mariage[357].

[353] Le brusque accroissement de l'étendue du royaume de Babylone à cette date doit être noté. Si l'hypothèse qu'on a formulée ci-dessus est juste (cf. § 3.2.3.2), on doit noter que cela correspondrait au moment où Sûmû-abum disparut...

[354] La seule attestation de ce nom d'année figure sur une tablette du Louvre dont la lecture m'a semblé claire, de même qu'à M. J. A. Horsnell (*Year-Names Babylon* II, p. 61 et n. 47). Mais une telle conquête me semble historiquement difficile à comprendre.

[355] Voir F. R. KRAUS, *SD* XI, p. 51–54 et en dernier lieu M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 8–9.

[356] *RIME* 4, p. 380 n°5: 31–54. Pour un essai de localisation de ces six forteresses, voir D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names*, *AOS* 74 (New Haven 1992), p. 93–95.

[357] Le rappel de cette alliance figure dans la célèbre «lettre d'ANam», publiée par A. FALKENSTEIN, "Zu den Inschriftenfunden der Grabung in Uruk-Warka 1960–61", *BaM* 2 (1963) 1–82, spécialement p. 58 et 62 (iii: 25: 31). La légende du sceau de Šallurtum,

Tableau synchronique[358]

Babylone	Kazallu+Marad	Kiš	Damrum	Sippar
		Ašdûni-arîm		
	Sûmû-ditana	*Sûmû-ditana*	*Sûmû-ditana*	
Sûmû-abum		Yawi'um	Haliyûm (1896)	Ilumma-Ila
	Halum-pî-umu	*Haliyûm*		Hammî-sura
		Abdi-Erah	*Abdi-Erah*	Immerum
//Sûmû-la-El		*Mananâ*	Mananâ	Buntahtun-Ila
	Sûmû-atar	*Sûmû-la-El* (13)	Nâqimum	*Sûmû-la-El* (13)
	Yamsi-El		Ahî-maraṣ	
	Sûmû-numhim		Sûmû-Yamutbal	
	Sûmû-la-El (21)		Manium	
			Sûmû-la-El (après 32)	

3.3. La fragmentation politique dans la vallée de la Diyala[359]

Le mouvement d'émiettement du pouvoir politique qu'on vient de constater dans la première moitié du XIXe siècle ne se limita pas à la Babylonie du nord au sens étroit: on l'observe également dans la vallée de la Diyala, depuis la région du Hamrin jusqu'au Tigre[360]. À Tell Haddad, on a retrouvé une inscription de (Y)arîm-Lîm, qui porte le titre de *rabiân Amurrim*; il y commémore la construction de la muraille

dont l'empreinte a été retrouvée sur trois «bulles» dans le palais de Sîn-kâšid, a été rééditée par D. Frayne, *RIME* 4, p. 463–464 n°16.

358 Ce tableau n'est bien entendu qu'un résumé approximatif des indications ci-dessus. L'italique indique le nom d'un roi étranger ayant étendu sa domination sur la ville.

359 C'est par souci de clarté que ce dossier a été distingué du précédent, mais il ne faut pas être victime de cet artifice de présentation, qui préjuge de la fin des événements: les unités constituées respectivement par les rois de Babylone et ceux d'Ešnunna. Les cas de Mašparum ou d'Abdi-Erah montrent bien les liens qui existèrent entre les deux zones (cf. R. M. Whiting, *AS* 22, p. 33; voir encore les liens entre les documents de Tell ed-Dēr et ceux de la Diyala soulignés par M. Birot, *BiOr* 30 [1973], p. 64): environ 35 km seulement séparent Tutub (Khafajah) de Sippar-Amnânum (Tell ed-Dēr). On rappellera que l'appellation Akkad englobait à l'époque à la fois la région de Babylone et celle d'Ešnunna (voir *ARMT* XXVII 135, ci-dessus n. 15).

360 Pour la situation dans la région de la Diyala entre ca. 1900 et ca. 1850, voir R. M. Whiting, *AS* 22, p. 29–33 et Wu Yuhong, *Political History*, p. 40–53.

de Mê-Turan[361]. Le pouvoir fut de même exercé à Diniktum[362] par un certain Itûr-šarrum, également pourvu du titre de *rabiân Amurrim*[363].

L'émiettement fut particulièrement poussé dans la basse vallée de la Diyala. À côté d'Ešnunna, Tutub (Khafajah), Nêrebtum (Ishchali[364]) et Šadlaš (?[365]) furent notamment les capitales de petits royaumes éphémères, à la population sédentaire, mais aussi nomade: chacun d'eux comportait son territoire (*mâtum*) et sa zone de pâture (*nawûm*[366]). Ipiq-Adad I est le plus récent des souverains d'Ešnunna à qui des lettres soient adressées dans le lot de correspondance royale qui nous est parvenu: son nom figure comme destinataire d'une lettre, tandis que trois autres, au contenu voisin, sont adressées «au prince» (*ana rubîm*)[367]. On y trouve mention de roitelets tels que Abdi-Erah, Šiqlânum, Mašparum et Išme-bala, ce qui fournit un précieux synchronisme entre eux. La difficulté consiste à localiser le siège de leur pouvoir: la royauté d'Abdi-Erah a pu être située à Tutub, celle d'Išme-bala à Nêrebtum. Mais on ignore toujours quelles furent les capitales de Mašparum ou de Šiqlânum; du moins la mention de Mašparum fournit-elle également un précieux synchronisme, puisqu'on l'a déjà rencontré dans une lettre de Tell ed-Dēr qui mentionne Sûmû-abum et Halum-pî-umu[368]. Faute de listes royales (sans parler de listes de noms d'années), il

361 Voir F. N. H. AL-RAWI, "Texts from Tell Haddad and elsewhere", *Iraq* 56 (1994) 35–43 n°1. Ce (Y)arîm-Lîm pourrait être un contemporain de Sûmû-la-El de Babylone (voir D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 700).

362 La localisation de cette ville, plus tard rattachée au royaume d'Ešnunna et servant de plaque tournante dans ses relations avec l'Elam, n'est pas encore assurée; voir *ARMT* XXVI/2, p. 152 n. 78. Il est en tout cas sûr, d'après les données de Mari, que Diniktum était en aval d'Upî (*contra* D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names*, *AOS* 74 [New Haven 1992], p. 43 carte 4 et p. 46).

363 R. M. WHITING, *AS* 22, p. 119 et *RIME* 4, p. 683.

364 Pour une argumentation définitive en faveur de cette identification proposée par Th. JACOBSEN, voir ma recension d'*OIP* 98 dans *RA* 93 (1999) 178–180.

365 Certains auteurs ont voulu situer Šadlaš à Tell Dhibai, parce qu'on a retrouvé sur ce site un ex-voto dédié par Sûmû-Amnânim, roi de Šadlaš, à la déesse [Eštar] (*RIME* 4, p. 695 n°2). D'autres éléments ont cependant permis d'identifier Tell Dhibai à Zaralulu (*alias* Uzarlulu). Par ailleurs, la proposition de T. Baqir de localiser Šadlaš à Ishchali doit être abandonnée (voir ma recension d'*OIP* 98 dans *RA* 93 [1999] 178–180).

366 Voir le traité entre Šadlaš et Nêrebtum *OBTIV* 326: 9–10. Il est intéressant de trouver ici une bi-partition entre sédentaires et nomades qui est par ailleurs surtout attestée en Haute-Mésopotamie, dans les archives de Mari et de Tell Leilan (voir ci-dessous § 5.3.2 et n. 606 à 609).

367 *AS* 22 40 et 41–43 respectivement.

368 IM 49341, cf. WU YUHONG, *Political History*, p. 28.

est difficile de reconstituer l'ordre de succession des souverains en une ville donnée; la prosopographie, ici comme ailleurs, n'est pas une recette infaillible[369].

Un des documents les plus intéressants pour l'histoire politique de la période est un traité (*ṣimdatum*[370]) conclu entre Hammidašur, roi de Nêrebtum (Ishchali) et Sûmû-numhim, roi de Šadlaš[371]. Il mit fin à une période de guerre entre les deux royaumes. Les rois se mirent d'accord sur le prix des esclaves; on peut penser qu'il s'agissait de fixer le montant des rançons pour les prisonniers de guerre[372]. Les fugitifs devaient pouvoir rentrer librement chez eux sans que leurs biens soient saisis. Les vols de troupeaux qui avaient eu lieu durant la guerre devaient être soumis à des tribunaux. Les soldats capturés de part et d'autre ne devaient être conservés par aucun des deux rois.

Un autre traité fut conclu vers la même époque entre le roi d'Ešnunna Bêlakum et un partenaire inconnu. Ce texte, d'une importance considérable, non seulement pour l'histoire de la diplomatie, mais encore pour une bonne compréhension de la géopolitique de l'époque, n'a toujours pas été entièrement publié. Il constitue un engagement envers Bêlakum, en ces termes[373]:

369 On ne rentrera pas ici dans les détails; une bonne mise au point du dossier se trouve dans WU YUHONG, *Political History*, p. 40–53.

370 Ce terme désigne le plus souvent un «décret» à l'époque paléo-babylonienne, mais il désigne aussi un «traité»; voir B. LAFONT, "Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des rois de Mari", *Amurru* 2 (2001) 213–328, spéc. p. 288. Noter aussi dans IM 49341: 34 [*ṣí-i*]*m-da-at a-wi-le-e da-na-at* «le traité des rois est solide» (WU YUHONG, *Political History*, p. 28).

371 Le texte a été publié par S. GREENGUS, *OBTIV* 326. Voir en dernier lieu WU YUHONG, "The Treaty Between Shadlash (Sumu-Numhim) and Neribtum (Hammi-dushur)", *JAC* 9 (1994) 124–136 et *Political History*, p. 53–61. Le texte semble avoir été retrouvé à Ishchali, mais il provient de fouilles clandestines. Comme il porte un nom de mois «babylonien» (iti sig$_4$-a), on en a justement conclu qu'il n'avait pas été rédigé dans la Diyala (M. ELLIS, *JAOS* 106 [1986] 777b). Le problème est que Sûmû-numhim est aussi attesté comme le nom d'un roi de Marad; mais il me semble (contrairement à Wu Yuhong) qu'il s'agit d'une homonymie.

372 Ce phénomène est bien documenté à Mari, lorsque Zimrî-Lîm fit la paix avec les rois benjaminites; voir P. VILLARD, *ARMT* XXIII, p. 476–506 et son article sur "Deux textes concernant les libérations de personnel à Mari", *MARI* 5 (1987) 631–634.

373 TA 1930-T 575, cité par le *CAD* N/2 p. 329–330: «as long as RN and I live *lemuttašu u ni-ku-úr-ta-⌜šu la aḫaššiḫu*⌝ I will not seek his ruin or war with him Tell Asmar 1930,575: 6, cf. if GN *ana lemuttim u ni-ku-úr-tim* [*ana*] RN *li-ku-up* [*ka*]*kkī eleqqēma* intends harm or war against RN, I will take up arms ibid. 9 (OB treaty)». Voir aussi *CAD* Q p. 99: «*adi* PN *u anāku balṭānu lemuttašu u nikurtašu l*[*a*] *aḫaššeḫu Akkadum Jamutbalum Numḫium Idamaraṣ ana lemuttim u nikurtim* [*ana*] PN *li-qú-up* [*ka-a*]*k-ki eleqqēma* I (swear that I) will seek no evil or hostile acts against him as long as PN and I live, should GN, GN$_2$, GN$_3$, (or) GN$_4$ plot evil or hostile acts against PN, I will take up

> «(Je jure que), tant que Bêlakum et moi-même serons en vie, je ne chercherai pas à lui nuire ni à lui faire la guerre. Et si Akkad, le Yamutbal, le Numhium (ou) l'Ida-Maraṣ a l'intention de lui nuire ou de lui faire la guerre, je prendrai les armes.»

On a donc ici des clauses de non agression et d'assistance en cas d'attaques étrangères. Mais ces dernières sont formulées, non par rapport à des États[374], mais dans des termes ethnico-géographiques qu'il nous est très difficile de définir précisément pour cette époque et de rattacher à des capitales[375].

Il est clair que d'incessantes rivalités mettaient aux prises ces petites cités-États, le roi d'Ešnunna n'étant pas toujours en mesure de les arbitrer[376]. Un mouvement de concentration semble cependant s'être peu à peu dessiné. C'est ce que montre le cas de Sîn-abušu, contemporain de Sîn-iqîšam de Larsa (1840–1836)[377]. Une quinzaine de noms d'années ont pu lui être attribués; il fut notamment reconnu à Nêrebtum, Ṭutub, Dûr-Rimuš[378] et Šaduppûm. Il mit le siège à Šadlaš et détruisit Šulgi-Nanna. Son royaume s'étendait donc sur toute la région de l'embouchure de la Diyala au sud d'Ešnunna[379]. C. Saporetti a récemment émis l'hypothèse qu'il se serait en outre

arms Tell Asmar 1930,575: 10 (courtesy R. Whiting)». Le contenu de ce texte se conforme tout à fait à ce que l'on connaît par les traités plus tardifs; voir B. LAFONT, "Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des rois de Mari", *Amurru* 2 (2001), 213–328, spécialement p. 287–288.

374 Malgré Th. JACOBSEN, *OIP* 43, p. 198, s. n. Belakum: «Rival States at this period are Akkad, Yamutbal, Numhim, and Idamaraz» et n. 97: «These states are mentioned—and in this order—on tablet As. 30:T.575, which constitutes an oath of allegiance to Belakum». La graphie a été donnée par M. STOL, *Studies*, p. 64, qui cite les l. 7–8 ainsi: 7–8 *A-ka-du-um Ja-mu-ut-⸢ba⸣-lum Nu-um-ḫi-um I-da-⸢ma-ra⸣-aṣ*.

375 Au contraire de ce qui existe plus tard, à l'époque des archives royales de Mari. Il me paraît néanmoins certain qu'on a ici affaire à des entités distinctes de celles connues par les archives de Mari dans la région du Habur (Ida-Maraṣ), ou au sud du Sindjar (Yamutbal, Numhâ); pour plus de détails, voir mon étude sur "La "toponymie en miroir" dans le Proche-Orient amorrite", à paraître.

376 Voir *AS* 22 40, où Abdi-Erah demandait à «son père» Ipiq-Adad d'intervenir auprès d'Išmeh-bala à propos d'un conflit portant sur l'approvisionnement en eau de leurs villes (Nêrebtum est à 5 km en aval de Tutub); cf. le commentaire de R. M. WHITING, *AS* 22, p. 31–32 n. 111.

377 Le synchronisme est fourni par les archives de Nûr-Šamaš, qui était un sujet de Sîn-abušu à Nêrebtum; on y trouve en effet un texte daté de Sîn-iqîšam 2 (*TIM* 3 120).

378 Jacobsen avait estimé qu'il était à l'origine un roi de cette ville; cf. *OIP* 98, p. 90, où son édition du cylindre d'Ishchali diffère de celle de D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 688–689 n°1001.

379 Voir F. RESCHID, *Archiv des Nūršamaš und andere Darlehensurkunden aus der altbabylonischen Zeit* (Heidelberg 1965). Noter que l'inscription mutilée retrouvée sur un cylindre dans les fondations du temple de Kitîtum à Ishchali, que D. Frayne a attribuée à

emparé de la ville de Mankisum[380]. Il est sûr en tout cas qu'il donna une de ses filles en mariage au souverain de Râpiqum[381]. Un de ses noms d'années mentionne la mort du roi d'Ešnunna Ibâl-pî-El I; c'est le successeur de ce dernier, Ipiq-Adad II, qui devait annexer Nêrebtum et toutes les petites principautés de la basse vallée de la Diyala[382].

Tableau synchronique[383]

Ešnunna	*Tutub*	*Nêrebtum*	*Šaduppûm*	*Zaralulu*	*Šadlaš*	*?*	*?*
Ipiq-Adad I	Abdi-Erah	Išme-bala/i				Mašparum	Šiqlânum
	Abî-madar	Ikûn-pî-Sîn(?)					
Šarriya	Sûmûna-abî-yarîm						
Warassa							
Bêlakum	Tattanum			Yadkur-El			
	Hammî-dušur	Hammî-dušur	Hammî-dušur	Hammî-dušur			
				Sûmû-numhim	Sûmû-numhim		
Ibâl-pî-El I	Sîn-abušu	Sîn-abušu	Sîn-abušu	Sîn-abušu	Sîn-abušu		
Ipiq-Adad II	Ipiq-Adad II	Ipiq-Adad II					

Sîn-abušu (*RIME* 4, p. 688–689 n°1001), doit plutôt l'être à Ipiq-Adad II (voir ci-dessous § 5.2.1. n. 558).

380 C. SAPORETTI, "Cinque note dai testi di Ešnunna", *Mesopotamia* 33 (1998) 147–166; mais cette proposition repose sur une lecture très douteuse des chroniques éponymales de Mari (cf. spéc. p. 153). Le même auteur auteur estime que selon le nom d'année de *TIM* 3 31, Sîn-abušu aurait précédemment donné une fille en mariage au souverain de Mankisum.

381 Voir le nom d'année de *TIM* 3 30 (S. GREENGUS, *OBTIV*, p. 25 et n. 18). Pour la localisation de Râpiqum à Tell Anbār au nord-ouest de Fallūja, cf. S. W. Cole & H. Gasche, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, spéc. p. 16 n. 65 et la carte p. 41sq.

382 Voir ci-dessous § 5.2.

383 D'après R. M. WHITING, *AS* 22, p. 32, modifié d'après WU YUHONG, *Political History*, p. 36–37.

4. L'APOGÉE DE LARSA (1865–1763)

Les chapitres précédents ont montré comment peu à peu l'hégémonie d'Isin avait été contestée par Larsa. Ce mouvement aboutit au renversement de la situation, Larsa annexant peu à peu la totalité de l'ancien pays de Sumer, avant de disparaître sous les coups de Babylone. On peut distinguer trois phases successives:

– une montée en puissance, de Nûr-Adad à Warad-Sîn (1865–1823);

– les «trente glorieuses», soit la première moitié du règne de Rîm-Sîn (1822–1794);

– Le mystère de la seconde moitié du règne de Rîm-Sîn (1793–1763).

4.1. LA MONTÉE EN PUISSANCE, DE NÛR-ADAD À WARAD-SÎN (1865–1823)

4.1.1. La fortune mouvante de Larsa de 1865 à 1835

Cette période de trente ans est marquée par une certaine instabilité politique.

4.1.1.1. Nûr-Adad (1865–1850)

Nûr-Adad pourrait avoir été un usurpateur[384]. Les 16 ans de son règne présentent des aspects très contrastés. Sa politique de grands travaux suppose une certaine prospérité: Nûr-Adad rebâtit la muraille de Larsa[385], il y édifia un palais, qui semble n'avoir jamais été terminé[386]. Il fit aussi diverses constructions à Ur et restaura l'antique sanctuaire d'Eridu. Mais des ombres planent sur son règne. Faute de liste complète de ses noms d'années, la reconstitution des événements est pratiquement

[384] J. J. VAN DIJK, "Une insurrection générale au pays de Larsa avant l'avènement de Nūr-Adad", *JCS* 19 (1965) 1–25, spéc. p. 15.

[385] Le fait fut commémoré par une inscription (D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 147 n°7, avec commentaire; ajouter le manuscrit supplémentaire publié par Ph. TALON, "Un nouvel exemplaire d'un cône de Nūr-Adad de Larsa", in: *Mél. Limet* [Liège 1996] 185–190) et un nom d'année (M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, p. 23 «M»).

[386] La fouille de ce bâtiment, entamée par A. Parrot en 1933, a été poursuivie par J. Margueron en 1969 et 1970; voir J. MARGUERON, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Âge du Bronze*, *BAH* 107 (Paris 1982), spécialement ch. XII, p. 380–389. J. Margueron a insisté sur le fait que ce palais, retrouvé vide, ne fut jamais occupé, ni même terminé (cf. notamment p. 385). Le titre de l'article de D. ARNAUD, "Les billets de livraison de tourteau du Palais de Nūr-Adad à Larsa", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 35–38, serait donc trompeur; les copies de ces textes ont été publiées dans D. ARNAUD, *Texte aus Larsa*, *BBVOT* 3 (Berlin 1994).

impossible. Cependant, une inscription de son fils et successeur Sîn-iddinam[387] semble indiquer que de graves revers marquèrent le règne de Nûr-Adad. Bien entendu, l'accent est mis sur la victoire remportée par le roi, de sorte qu'on ignore la nature exacte de l'événement ainsi que son ampleur. On a supposé que ces troubles auraient pu être la conséquence d'une catastrophe naturelle, un changement brutal dans le cours de l'Euphrate, et peut-être aussi du Tigre[388]. Il semble que des ennemis[389] aient attaqué plusieurs villes et coupé l'approvisionnement en eau de Larsa, provoquant ainsi une famine qui poussa le peuple à la révolte. Les documents de la pratique témoignent indirectement de ces troubles: ainsi, sur les seize noms d'années de Nûr-Adad, seulement six sont attestés à Ur. Nûr-Adad réussit à reprendre en main la situation, supprimant les barrages sur l'Euphrate. L'inscription des briques du palais de Larsa[390] dit seulement que Nûr-Adad «affermit les fondations du trône de Larsa et ramena sa population dispersée».

Son seul nom d'année à contenu militaire célèbre la prise de Maškan-šapir[391]. Ce site a été identifié à Tell Abu Duwari[392], à 14 km au nord de Nippur, grâce à une inscription de son fils Sîn-iddinam dont plusieurs exemplaires ont été découverts sur

[387] J. J. VAN DIJK, "Une insurrection générale au pays de Larsa avant l'avènement de Nūr-Adad", *JCS* 19 (1965) 1–25. L'article contient l'édition d'une tablette conservée au musée de Berlin, qui rassemble trois textes différents. On a d'abord la copie de la dédicace de la statue de Nûr-Adad par Sîn-iddinam, qui semble authentique (elle seule a été reprise par D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 157–158, qui donne cependant la bibliographie). Les deux autres textes sont des lettres qui furent déposées au pied de la statue et appartiennent au genre des lettres «littéraires»; elles contiennent des rappels des événements ayant eu lieu sous le règne de Nûr-Adad.

[388] D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 144.

[389] Le texte ne précise pas de qui il s'agit. L'hypothèse de van Dijk, qui voyait en Ilušuma d'Aššur l'agresseur, est totalement exclue par la chronologie aujourd'hui mieux fixée des souverains d'Aššur.

[390] *RIME* 4, p. 138–139 n°1: 14–18 et parallèles.

[391] D. Arnaud a simplement noté qu'il s'agit d'une année antérieure à Sîn-iddinam 6 dans *BBVOT* 3 (Berlin 1994), p. 6 n. 9. Pour l'attribution de ce nom d'année à Nûr-Adad, voir M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, *IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990), p. 23 «Nur-Adad L». L'attribution est sûre grâce à L.78.42, qui comporte ce nom d'année et un serment par Nûr-Adad (cf. D. ARNAUD, in: J.-L. HUOT [éd.], *Larsa et 'Oueli. Travaux de 1978–1981* [Paris 1983], p. 232 n°5).

[392] E. STONE, "The Tell Abu Duwari Project, 1987", *Journal of Field Archaeology* 17 (1990) 141–162; E. STONE, "The Spacial Organization of Mesopotamian Cities", *AulaOr* 9 (1991) 235–242; E. STONE & P. ZIMANSKY, "Mashkan-shapir and the Anatomy of an Old Babylonian City", *BiAr* (déc. 1992) 212–218; E. STONE & P. ZIMANSKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City: The Survey and Soundings at Mashkan-shapir* (Winona Lake sous presse).

place[393]. Son importance stratégique a été soulignée par des textes postérieurs retrouvés à Mari: la ville, alors située sur le cours du Tigre[394], formait en quelque sorte l'avant-poste septentrional du royaume de Larsa[395]. Une inscription de Zabâya a été trouvée à Tell Abu Duwari: Maškan-šapir avait donc été perdue par les rois de Larsa dans l'intervalle et Nûr-Adad ne fit que reconquérir la ville.

4.1.1.2. Isin, d'Erra-imittî à Urdukuga (1870–1828)

La situation à Isin pendant ce temps est assez mal connue. Erra-imittî (1870–1863) réussit à reprendre possession de Kisurra[396] et surtout de Nippur[397]. La «petite histoire» raconte qu'Erra-imittî, menacé par des présages défavorables, installa sur le trône comme «roi-substitut» un jardinier nommé Enlil-bâni[398]. Mais son sort était décidé: il mourut et ce fut donc Enlil-bâni qui lui succéda pour 24 ans (1862–1839)[399]. Quoi qu'il en soit de l'historicité de l'épisode, Enlil-bâni semble avoir eu un règne assez prospère. Il rebâtit la muraille d'Isin dont il indique lui-même qu'elle était tombée en ruine[400]. Par ailleurs, les fouilles allemandes d'Isin ont permis de découvrir une aile d'un bâtiment qui, d'après les archives qui y ont été retrouvées[401],

393 Cette inscription, dont la découverte a été signalée en 1989, est encore inédite; cf. *RIME* 4, p. 179 n°16. Sa publication prochaine a été annoncée par P. STEINKELLER, *ZA* 91 (2001), p. 60 n. 158 (P. STEINKELLER, "An Inscription of Sin-iddinam and Other Inscribed Materials from Abu Duwari", in: E. STONE & P. ZIMANSKY [éd.], *The Anatomy of a Mesopotamian City* [Winona Lake sous presse]).

394 P. STEINKELLER, "New Light on the Hydrology and Topography of Southern Babylonia in the Third Millennium", *ZA* 91 (2001) 22–84, spéc. p. 39 et n. 69.

395 *ARMT* XXVI/2, p. 147–148.

396 D. CHARPIN, *BiOr* 36 (1979), p. 191a; W. SOMMERFELD, *ZA* 73, p. 226–227; D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 76.

397 Un texte daté de l'an 5 d'Erra-imittî a été retrouvé à Nippur (R. M. SIGRIST, "Nippur entre Isin et Larsa de Sin-iddinam à Rim-Sin", *Or* 46 [1977] 363–374, spéc. p. 363); un nom d'année de ce roi commémore également la restauration de Nippur.

398 Voir en dernier lieu J.-J. GLASSNER, "Histoire babylonienne et sa réflexion dans les chroniques d'époque récente", in: *CDOG* 2 (1999) 157–166.

399 Voir en dernier lieu W. SALLABERGER, "Zu einigen Jahresdaten Enlil-bānis von Isin", *ZA* 86 (1996) 177–191, qui fait le point de nos connaissances, notamment à l'aide des textes découverts par la mission archéologique munichoise à Isin, et aboutit à une mise en ordre partielle des noms d'années de ce roi (p. 188–191, qui remplace M. Sigrist, *Isin Year Names*, p. 33sq.).

400 *RIME* 4, p. 78–80 n^{os}2 et 3.

401 Il s'agit d'une part de 80 documents administratifs (dépenses de farine et de grain), tous portant des noms d'années d'Enlil-bâni; voir M. KREBERNIK, "Die Textfunde der 9. Kampagne (1986)", in: *Isin-Išān Baḫrīyāt* IV (Munich 1992) 102–144; W. SOMMERFELD, "Die Textfunde der 10. und 11. Kampagnen (1988 und 1989)", in: *Isin-Išān Baḫrīyāt* IV

a pu être identifié comme le palais d'Enlil-bâni. Celui-ci en commémora la construction par une inscription sur clou[402] et de nombreuses briques trouvées à la surface du tell d'Isin mentionnent ce «palais d'Enlil-bâni». Il tenta de placer son règne sous le patronage prestigieux d'Išme-Dagan, en faisant fabriquer et en installant à Nippur une statue de cet illustre prédécesseur[403]. Il prit des mesures d'allègement des charges des habitants d'Isin et de Nippur: sa proclamation d'une *mîšarum* trouve un écho dans une inscription de Nippur[404] et dans un nom d'année. Il est le dernier souverain de la dynastie à avoir fait composer des hymnes[405]. Après son règne, Isin ne fut plus qu'une puissance d'importance secondaire: trois rois (Zambiya, Itêr-pîša et Urdukuga) se succédèrent en onze ans (1838–1828), sur lesquels on ne sait presque rien[406].

4.1.1.3. Larsa sous Sîn-iddinam (1849–1843)

À Larsa, Sîn-iddinam, après avoir été *šakkanakkum* à Ašdubba[407], semble avoir été associé au trône par son père. En effet, un texte de Lagaš daté de Nûr-Adad comporte un serment par celui-ci et par Sîn-iddinam[408]. Plus troublante encore est l'inscription sur les briques commémorant la restauration du Ganunmah à Ur: Sîn-iddinam y apparaît avec le titre de «roi de Larsa», mais il voue le bâtiment «pour la

(Munich 1992) 144–164; et en dernier lieu W. SALLABERGER, *ZA* 86 (1996), p. 177–191. Dans un autre secteur ont été retrouvées des listes de personnel: cf. C. WILCKE, "Personal eines Enlil-bāni-Palastes in Isin", in: *Mél. Hrouda* (Wiesbaden 1994) 303–314. On a également retrouvé quelques textes scolaires, lexicaux et littéraires (indications dans W. SALLABERGER, *ZA* 86, p. 179 n. 16).

402 *RIME* 4, p. 84–85 n°9.

403 Voir D. FRAYNE, *ZA* 88, p. 29.

404 *RIME* 4, p. 87–90 n°1001. Voir F. R. KRAUS, *SD* XI, p. 28–30 et 113.

405 Le changement qui serait intervenu sous Enlil-bâni dans la titulature des rois d'Isin, avec la disparition de toutes les épithètes qui prétendaient à une domination sur les villes du sud sumérien (Ur, Eridu et Uruk) selon W. W. HALLO ("The Last Years of the Kings of Isin", *JNES* 18 [1959] 54–72, spécialement p. 57) est en réalité postérieur à son règne. Enlil-bâni apparaît là encore comme le dernier représentant d'un certain idéal des rois d'Isin.

406 Pour les problèmes chronologiques complexes de cette période, voir M. STOL, *Studies*, p. 14–15 (mais qu'on doit modifier si l'on n'accepte que 12 ans pour le règne de Warad-Sîn de Larsa).

407 D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 145 n. 766 (d'après *YOS* V 152).

408 R. D. BIGGS, *Inscriptions from Al-Hiba–Lagash. The First and Second Seasons*, *BiMes* 3 (Malibu 1976), n°39B; voir le catalogue p. 9.

vie de mon père et pour ma propre vie[409]». Il faudrait donc en conclure que Nûr-Adad était alors encore vivant[410].

Sîn-iddinam voua dans l'Ebabbar de Larsa une statue de son père, dont la dédicace nous est parvenue[411]. Son bref règne (sept ans) est marqué par diverses réalisations prestigieuses, commémorées par des inscriptions royales, en particulier dans l'Ebabbar de Larsa[412]. Il restaura également le Ganunmah à Ur et (re)bâtit les murailles de la ville[413]. Il se vante d'avoir détourné le cours du Tigre de façon à stabiliser l'approvisionnement en eau de Larsa[414]. On note avant tout l'orientation septentrionale de sa politique: il remporta une victoire sur Babylone (nom de l'an 4, donc événement datant de 1847), où Sûmû-la-El finissait alors de régner, sur Malgium et Ibrat, au-delà du Tigre (nom de l'an 5[415]) et prétend même avoir «détruit le pays d'Ešnunna» (nom de l'an 6[416]). La construction de la muraille de Maškan-šapir s'inscrit dans la même optique[417]; celle de la muraille de Bad-Tibira pourrait être la conséquence des mauvaises relations avec Uruk et Babylone[418]. Sîn-iddinam fut

409 *RIME* 4, p. 170 n°10: 16–18.

410 On doit ici signaler l'hypothèse de M. Van de Mieroop, selon qui les troubles ayant marqué le règne de Nûr-Adad ne dateraient pas des débuts du règne comme l'avait cru van Dijk, mais au contraire de la fin; le rétablissement complet de la situation aurait été le fait de Sîn-iddinam (*Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 [Berlin 1992], p. 59).

411 *RIME* 4, p. 157 n°1.

412 Lors des fouilles d'A. Parrot en 1933, un bâtiment «avec de grandes et larges murailles» fut découvert dans le secteur «E.F. IX». D. Arnaud a voulu y voir l'emplacement du palais de Sîn-iddinam (*Texte aus Larsa*, *BBVOT* 3 [Berlin 1994], p. 1 et 7), mais son seul argument est la découverte d'un petit fragment d'inscription attribuable à Sîn-iddinam (*BBVOT* 3 n°46 = *RIME* 4, p. 167).

413 Un texte administratif nous a appris que des femmes de Sîn-iddinam habitaient à Ur (M. STOL, *Studies*, p. 10 n. 3); mais on ignore s'il s'agit d'un phénomène particulier à ce règne, ou si la chose était courante depuis que les rois de Larsa contrôlaient Ur.

414 *RIME* 4, p. 159–160. Voir le commentaire de P. STEINKELLER, "New Light on the Hydrology and Topography of Southern Babylonia in the Third Millennium", *ZA* 91 (2001) 22–84, spéc. p. 31.

415 Voir M. SIGRIST, "Mu Malgium basig", *RA* 79 (1985) 161–168; variantes signalées dans M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names*, http://cdli.mpiwg-berlin.mpg.de/DL/Yearnames/HTML/T10K5.htm.

416 On corrigera le lapsus de M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, p. 24 («Year the country of Anšan [sic pour Ešnunna] was destroyed»).

417 La proximité de Maškan-šapir et de Malgium avait été notée par M. STOL, *Studies*, p. 9 avant même que les travaux n'aient commencé à Tell Abu Duwari.

418 D. O. Edzard a suggéré que cette fortification pourrait avoir été rendue nécessaire en raison des mauvaises relations avec Uruk (*ZZB*, p. 148); on sait en effet que le roi Sîn-kâšid d'Uruk épousa une fille du roi de Babylone Sûmû-la-El et on a vu le conflit qui opposa Larsa et Babylone (cf. le nom de l'an 4 de Sîn-iddinam). La lettre-prière adressée

reconnu à Nippur, où des tablettes datées de l'an 7 de son règne ont été retrouvées; il porte dans une de ses inscriptions l'épithète «pasteur qui procure toutes choses à Nippur» et un hymne royal décrit le dieu Nanna d'Ur apportant les prémices à Enlil à Nippur. Cependant, après quelques années, la ville repassa sous le contrôle d'Isin.

L'étendue exacte du royaume de Larsa à cette époque n'est pas précisément connue, mais des textes publiés par Goetze[419], qui énumèrent des rations de grains livrées à différentes personnes, font suivre le nom de certaines d'entre elles par des noms de lieux manifestement extérieurs au royaume: Uruk, Isin, Malgium, Râpiqum, Mutalû[420], ainsi que, dans la région de Transtigrine et de la Diyala, Dêr, Ešnunna, Diniktum, Kimaš, Šašillani et Terqa.

Dans une lettre qu'il adressa au dieu Šamaš à la fin de son règne[421], Sîn-iddinam brossa un tableau assez sombre de la situation. Sans doute faut-il faire la part de l'exagération propre à ce genre littéraire; on est quand même troublé par l'insistance sur les combats incessants et la détresse de la population. D'autres lettres, adressées à Šamaš et à Nin-Isina, font allusion à une épidémie qui se serait alors abattue sur le royaume[422]. Selon un «présage historique» d'époque paléo-babylonienne[423], Sîn-iddinam serait mort écrasé par un bloc de pierre alors qu'il entrait dans le temple de Šamaš.

4.1.1.4. Larsa de 1842 à 1835

Des trois rois qui succédèrent à Sîn-iddinam en sept ans, on sait fort peu de choses. Sîn-irîbam (1842–1841) n'a laissé aucune inscription et on ignore ses liens familiaux avec ses prédécesseurs. Il se pourrait que Larsa ait alors souffert d'une attaque de

par Sîn-iddinam à la déesse Nin-Isina pourrait faire écho à ce conflit; cf. W. W. Hallo, "The Royal Correspondence of Larsa: I. A. Sumerian prototype for the prayer of Hezekiah?", in: *Mél. Kramer* (1976) 209–224, l. 16–19.

[419] Voir A. GOETZE, "Sin-iddinam of Larsa. New Tablets from his Reign", *JCS* 4 (1950) 83–118.

[420] Une petite ville à ca. 25 km. au nord-est de Kiš (cf. *RIME* 4, p. 658–659).

[421] Voir W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: II. The Appeal to Utu", in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 95–109 et depuis R. BORGER, "Ein Brief Sîn-iddinams von Larsa an den Sonnengott sowie Bemerkungen über "Joins" und das "Joinen"", *NAWG* (Göttingen 1991) 1–81, pl. 1–2; voir en dernier lieu l'édition disponible sur le site web de l'ETCSL d'Oxford.

[422] P. MICHALOWSKI, "Königsbriefe", in: *RlA* VI (1980–83), p. 56 § 5.2.

[423] *YOS* X 1. Une interprétation moins dramatique du présage a été présentée par le *CAD* E 136b; voir W. W. HALLO, "New Texts from the Reign of Sin-iddinam", *JCS* 21 (1967) 95–99, spéc. p. 96b-97a et en dernier lieu U. JEYES, "Death and Divination in the Old Babylonian Period", in: *CRRAI* 26 (1980) 107–121, spéc. p. 110 et EAD., *JCS* 30 (1978), p. 219 n. 70.

Babylone, car un nom d'année de Sâbium (1844–1831) célèbre sa victoire sur les troupes de Larsa[424]. Sîn-iqîšam, fils de Sîn-irîbam, régna cinq années à Larsa (1840–1836). Il a laissé quelques inscriptions; d'après le nom de sa quatrième année de règne, il voua quatorze statues dans l'Ekur de Nippur[425]. Ce fait est corroboré par une inscription retrouvée à Nippur[426], ainsi qu'un document administratif daté de l'an 5 de son règne[427]. Ses noms d'années mentionnent par ailleurs la prise de Pî-nârâtim et Naṣarum[428], ainsi que des travaux portant sur la muraille de Larsa. L'événement le plus marquant de son règne semble avoir été sa victoire sur une coalition regroupant Uruk, Kazallu, l'armée élamite et le roi Zambiya d'Isin[429](nom de l'an 5, donc événement de 1837). Dans un hymne au dieu Numušda[430], Sîn-iqîšam se vante d'avoir pacifié la population de Kazallu et d'avoir rétabli l'alimentation en eau de cette ville.

Ṣillî-Adad n'occupa le trône de Larsa que quelques mois en 1835. Aucune des deux inscriptions qu'il a laissées ne lui attribue le titre de roi: il est simplement «pourvoyeur de Nippur» et «gouverneur-*ensi* d'Ur, Larsa, Lagaš et du pays de Kutalla[431]». Après le mois ix, les textes portent un nom d'année sans parallèle: «année où Ṣillî-Adad fut déposé[432]». Le roi de Babylone Sâbium profita de cette situation de

424 *CT* 45 3; voir M. STOL, *Studies*, p. 28. La question est de savoir s'il s'agit du nom de sa cinquième ou de sa septième année, donc si l'événement eut lieu en 1841 ou 1839; voir M. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 67 et n. 12. Peut-être cette victoire fut-elle remportée par les troupes babyloniennes venues au secours d'Uruk; la lettre d'ANam rappelle en effet la venue de Sâbium à la tête de 1000 hommes (A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 58 W 20473 III: 36–37).

425 M. STOL, *Studies*, p. 23–27.

426 Voir M. W. GREEN & D. FRAYNE, "Sîn-iqīšam and the Fourteen Statues for Nippur", *ARRIM* 6 (1988) 25–32; texte réédité dans *RIME* 4, p. 190–196 n°1. Lorsqu'elle était complète, il s'agissait de la plus longue inscription commémorative d'un roi de Larsa.

427 Ce texte fait partie des archives de l'Ešumeša; cf. M. SIGRIST, *BiMes* 11, p. 111–114 (NBC 11203 = 5NT 91).

428 Voir M. STOL, *Studies*, p. 25.

429 M. Sigrist a ajouté Babylone à cette coalition (*Larsa Year Names*, p. 29 Sîn-iqîšam 5 *B g*), mais il n'y a à ma connaissance pas de preuve qu'on doive identifier à Sîn-iqîšam 5 le nom d'année d'*YOS* V 38 (mu ugnim lú tin-tir^{ki} ^{giš}tukul ba-an-sìg).

430 Å. SJÖBERG, "A Hymn to Numušda with a Prayer for King Sîniqīšam of Larsa and a Hymn to Ninurta", *OrSuec* 22 (1973) 107–121 et M.-A. DUPRET, "Hymne au dieu Numušda avec prière en faveur de Sîniqīšam de Larsa", *Or* 43 (1974) 327–343.

431 Noter qu'on possède aussi deux inscriptions de Warad-Sîn avec la même titulature (*RIME* 4, p. 203–205 n^{os}1 et 2); voir le commentaire de M. STOL, *Studies*, p. 28.

432 Mu *Ṣillî-Adad* nam-lugal-ta BU-ra. Une variante figure sur RIFTIN, *SVJAD* 45: mu *ṣi-lí*-^{d}IM nu lugal.

faiblesse pour se faire reconnaître à Nippur, où le nom de sa neuvième année (= 1836) est attesté[433].

4.1.2. La «dynastie de Sîn-kâšid» à Uruk (ca. 1860–1802)[434]

C'est vers 1860 qu'un certain Sîn-kâšid devint roi à Uruk, où il fonda une nouvelle dynastie; dans les nombreuses inscriptions qu'il a laissées, Sîn-kâšid ne mentionne en effet jamais son père[435]. Par ailleurs, dans une rétrospective des relations entre Uruk et Babylone, ANam (*alias* Dingiram[436]) remonte, au-delà de son père et de son grand-père, qu'il a connus, à Sîn-kâšid, ce qui montre l'importance qui fut la sienne dans la lignée royale d'Uruk[437]. Sîn-kâšid se présente dans ses inscriptions comme «roi d'Amnânum»; il s'agit du nom d'un des cinq groupes benjaminites, ce qui permet de connaître précisément les origines tribales de la dynastie. Le même titre est d'ailleurs attesté pour un de ses successeurs[438]. Faute de liste royale ainsi que de liste de noms d'années, l'histoire politique d'Uruk à l'époque paléo-babylonienne reste fort mal connue. Les principaux repères sont quelques synchronismes entre les rois d'Uruk et ceux de Babylone et de Larsa.

À en juger par ses dédicaces, la grande affaire du règne de Sîn-kâšid aurait été ses travaux dans l'Eanna, le temple de la divinité principale d'Uruk, la déesse

[433] Voir ci-dessous § 4.1.3.

[434] Voir la bibliographie annexe C § 1.2. L'étude de loin la plus importante est celle de A. FALKENSTEIN, "Zu den Inschriftenfunden der Grabung in Uruk-Warka 1960–61", *BaM* 2 (1963) 1–82.

[435] W. W. Hallo a émis l'hypothèse que Sîn-kâšid aurait pu être un fils du roi d'Isin Lipit-Enlil (*Mél. Garelli*, p. 379–380). Il s'appuie surtout sur le titre de *šakkanakkum* de Dûrum porté par Sîn-kâšid dans certaines de ses inscriptions (*RIME* 4, p. 459–463 n^os^13–15). On sait en effet que Dûrum a fonctionné comme apanage pour les princes héritiers d'Isin, comme auparavant pour ceux d'Ur III (P. MICHALOWSKI, "Dūrum and Uruk during the Ur III Period", *Mesopotamia* 12 [1977] 83–96). L'hypothèse de W. W. Hallo pourrait être confirmée en notant que Sîn-kâšid bâtit un temple à Nin-Isina nommé Egalmah, comme le temple principal de la déesse à Isin (*RIME* 4, p. 457 n°11).
Van Dijk avait par ailleurs été frappé par la contemporanéité de l'avènement de Nûr-Adad à Larsa et de Sîn-kâšid à Uruk; il a proposé que tous deux aient pris le pouvoir suite aux troubles qui auraient alors marqué la région (*JCS* 19 [1965], p. 18).

[436] Le nom de ce roi, écrit AN-àm, pose un problème de lecture (Anam ou Dingiram) qui n'a pas encore été tranché. Dans le doute, je le note ANam.

[437] W 20473: iii 25–28 (A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 58).

[438] *RIME* 4, p. 466 Sîn-gâmil n°1: 7. Noter que le nom du roi l. 4 pourrait être lu Ilum-gâmil (cf. A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 34 et p. 52 n. 242a et R. D. BIGGS, "An Inscription of Ilum-gāmil of Uruk", in: *Mél. Oppenheim* [Chicago 1964] 1–5, spéc. p. 1 n. 5).

Inanna/Eštar[439]. Mais ce que les fouilles ont exhumé de plus spectaculaire, c'est le palais construit par Sîn-kâšid[440]; malheureusement, une grande partie du bâtiment n'est conservée qu'au niveau des fondations. Des lots d'archives datant des successeurs de Sîn-kâšid y ont été retrouvés en plusieurs endroits[441]. Sîn-kâšid édifia également des temples pour Nanaya, pour Lugalbanda et Ninsun, pour Enki, pour Nin-Isina; il bâtit aussi un gipar pour loger sa fille Nîš-inîšu, dont il fit la prêtresse-nin-dingir de Lugalbanda. Il pourrait avoir fait d'une autre de ses filles, Nin-šatapada, la grande-prêtresse de Meslamtaea à Dûrum[442].

Le royaume d'Uruk ne devait pas être très étendu[443]. On sait seulement qu'en faisait alors partie Dûrum[444], dont Sîn-kâšid se dit gouverneur militaire (*šakkanakkum*); il y construisit des temples pour Lugal-Irra et Meslamtaea. Plus tard, des villes comme Bît-Šû-Sîn, Uṣarpara et Naṣarum sont également attestées comme appartenant au territoire d'Uruk. Sur le plan international, une alliance fut conclue entre Uruk et Babylone; elle s'accompagna d'un mariage dynastique, Šallurtum, fille de Sûmû-la-El de Babylone, devenant l'épouse de Sîn-kâšid[445]. Cette alliance semble avoir été de longue durée, puisque sous ANam les relations entre Uruk et Babylone étaient toujours au beau fixe.

Sîn-kâšid semble avoir eu Sîn-irîbam, sans doute son fils, comme successeur; ce dernier n'a pas laissé d'inscription. Les tablettes qui nous ont été conservées dans le palais de Sîn-kâšid forment un ensemble couvrant les règnes de Sîn-irîbam, Sîn-gâmil, Ilum-gâmil, ANam, IRnene (*alias* Irdanene ou Urdunene[446]) et enfin Nabi-

439 *RIME* 4, p. 439 n°1. Pour Inanna/Eštar comme divinité principale d'Uruk à l'époque paléo-babylonienne, voir ma note dans *NABU* 1994/39. On peut y ajouter un argument supplémentaire. Le fragment de contrat *TSKP* 191 (*BaM* 23 [1992] p. 156) contient un serment transcrit par S. SANATI-MÜLLER mu ^{d}Inanna ù AN[...] avec note 2: «Nach Inanna folgt eine weitere Gottheit, Z.2–3 "Sie haben den Eid bei Inanna und ... (Gottheit) geleistet». En réalité, il est presque sûr qu'il faut restituer le nom du roi ANam (mu ^{d}inanna ù AN-[àm]).

440 Voir l'analyse de J. MARGUERON, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Âge du Bronze*, *BAH* 107 (Paris 1982), chapitre XV, p. 400–418.

441 Ces textes ont été découverts lors de la XVIIIe campagne en 1960 et de la XIXe en 1960–61; voir la bibliographie annexe C § 1.2.1.1.

442 W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: III. The Princess and the Plea", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 377–388, spéc. p. 380 et n. 49.

443 Voir A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 27–30.

444 Pour cette ville, dont le nom est écrit BÀD^{ki} et qui de ce fait a parfois été confondue avec Dêr de Transtigrine, voir P. MICHALOWSKI, "Dūrum and Uruk during the Ur III Period", *Mesopotamia* 12 (1977) 83–96.

445 Voir ci-dessus § 3.2.9 et n. 357.

446 La lecture du nom de ce roi est tributaire de la transcription du signe ÌR «serviteur», sur laquelle les spécialistes changent d'avis régulièrement. J'ai conventionnellement opté pour IRnene.

ilišu. Cette continuité est marquée par l'existence de quelques récapitulatifs qui commencent effectivement sous Sîn-irîbam et s'achèvent sous IRnene[447].

Quelques tablettes du palais sont datées du règne de Sîn-irîbam[448], pour lequel on ne connaît que trois noms d'années[449]. On possède un précieux synchronisme avec Larsa, grâce à un contrat daté de l'an 6 de Warad-Sîn (1829) et comportant un serment par Warad-Sîn de Larsa et Sîn-irîbam d'Uruk[450].

Sîn-gâmil succéda à son père Sîn-irîbam. Il a laissé une inscription relative à la construction du temple de la déesse Nanaya[451]. Deux tablettes du palais seulement sont datées de son règne[452], mais un récapitulatif montre qu'il dura au moins quatre années[453].

Sîn-gâmil eut comme successeur son frère Ilum-gâmil. On possède un fragment de traité que ce dernier conclut avec un roi malheureusement inconnu[454]. Il n'a pas laissé d'inscription, mais on a retrouvé un cône où un certain Ubar-Adad, prêtre-EN du dieu Adad, déclare avoir bâti un temple à Adad «pour la vie d'Ilum-gâmil, roi d'Uruk, fils de Sîn-irîbam». Ilum-gâmil semble avoir régné au plus deux années (une seule tablette datée de son règne a été retrouvée dans le palais[455]) et eut comme successeur ANam[456].

[447] *TSKP* 201 (= *BaM* 24, p. 147–149) et *TSKP* 208 (= *BaM* 26, p. 67–75). Le palais pourrait bien n'avoir été construit qu'assez tard dans le règne de Sîn-kâšid, puisque les inscriptions relatives aux temples de Dûrum ont été trouvées dans un four situé sous un mur du palais; l'installation de l'administration dans celui-ci n'aurait été effectuée que sous Sîn-irîbam.

[448] *TPSKU* 25, 28 et 36 (= *BaM* 18, p. 149, 151 et 155).

[449] A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 9 n°2, p. 12 n°24 et p. 14 n°30.

[450] *YOS* V 124. Il s'agit d'une vente d'esclave à Balmunamhe par un habitant de Dûrum (l. 5), ville qui dépendait alors d'Uruk; noter la présence d'un habitant d'Uruk parmi les témoins (l. 21).

[451] *RIME* 4, p. 466 n°1; voir ci-dessus n. 438.

[452] *TSKP* 138 (= *BaM* 21, p. 197) et *TSKP* 160 (= *BaM* 22, p. 326).

[453] *TSKP* 201 Rs iv': 10', 14', 18'; voir S. SANATI-MÜLLER, *BaM* 24 (1993), p. 149.

[454] Il s'agit de W 19900,147 (*BaM* 2, p. 34 et p. 54). Pour l'identification de ce texte comme un traité, cf. F. R. KRAUS, *BiOr* 22 (1965), p. 289–290; Kraus pensait à un traité cité dans le corps d'une lettre, mais il s'agit plus vraisemblablement d'un traité comme Mari et Leilan en ont livré depuis (cf. mes remarques dans *Mél. Garelli*, p. 139 n. 2). Il ne reste malheureusement qu'un petit fragment de cette tablette à 4 colonnes. Voir en dernier lieu B. LAFONT, "Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des rois de Mari", *Amurru* 2 (2001) 213–328, spéc. p. 287.

[455] *TSKP* 113 (= *BaM* 21, p. 164).

[456] A. Falkenstein avait suggéré qu'Ilum-gâmil eut comme successeur un certain Etêya, sans être certain de sa place (*BaM* 2, p. 35); en réalité, Etêya est à rayer de la liste des rois d'Uruk (voir M. ANBAR et M. STOL, *RA* 85 [1991], p. 28 ad L. 3).

La période des règnes d'ANam et de son successeur IRnene est la mieux connue, grâce aux textes d'archives retrouvés dans le palais, qui datent en grande majorité de ces deux souverains et complètent les maigres données des noms d'années ou des inscriptions commémoratives. Malheureusement, il ne s'agit que de lambeaux, surtout en ce qui concerne la chancellerie royale: un lot d'une trentaine de lettres n'offre que très peu de renseignements exploitables[457]. Les documents administratifs sont plus riches d'informations, sans compter les noms d'années qu'ils ont livrés.

ANam pose un problème de continuité dynastique. Il est en effet connu comme fils d'Ilân-šemeâ, et ce dernier n'est pas attesté comme roi d'Uruk. On pourrait donc avoir le sentiment qu'ANam fut un usurpateur, d'autant plus que le règne de son prédécesseur Ilum-gâmil fut fort bref. On possède par ailleurs deux inscriptions d'un ANam, porteur du titre prestigieux de *šandabakkum*[458], dont l'une commémore la construction d'un temple à Nergal à Uṣarpara «pour la vie de Sîn-gâmil, le roi d'Uruk»: ANam fut donc un haut fonctionnaire d'Uruk, avant de monter sur le trône. Le caractère troublé de la situation à cette époque est également souligné par une autre inscription qui commémore la reconstruction de la muraille d'Uruk, où ANam porte le titre de «chef de l'armée d'Uruk» (ab-ba-ugnim unu^{ki}-ga), sans que le nom du roi d'alors (Sîn-gâmil ou Ilum-gâmil selon toute vraisemblance) soit indiqué[459]. Le document le plus célèbre d'ANam est sa lettre au roi de Babylone Sîn-muballiṭ[460]. Dans cette missive, ANam mentionne son père et son grand-père et remonte jusqu'à Sîn-kâšid. On pourrait donc supposer qu'Ilân-šemeâ était, comme Sîn-gâmil et Ilum-gâmil, un fils de Sîn-irîbam; dès lors, ANam n'aurait pas été un usurpateur, mais serait issu d'une branche collatérale. Sa lettre à Sîn-muballiṭ documente l'alliance qui unissait toujours Uruk à Babylone. ANam est, jusqu'à présent, le seul roi d'Uruk en l'honneur duquel un hymne fut composé[461].

IRnene succéda à son père sur le trône d'Uruk. À son avènement, il aurait apporté en présent à la porte de Larsa une lance en argent, sans doute dans l'espoir d'établir

[457] Voir les indications de J. van Dijk, *UVB* 18, p. 61. Les lettres du lot W 19900 sont restées inédites; celles du lot W 20038 ont été publiées par G. Mauer, *BaM* 18, p. 138–145 n^{os}6–19.

[458] *RIME* 4, p. 467–468 n^{os}2001–2002.

[459] *RIME* 4, p. 474 n°4.

[460] W 20473, publiée par A. Falkenstein, *BaM* 2, p. 56–71. Ce document pose un problème chronologique qui n'a toujours pas été résolu. En effet, Sîn-muballiṭ règna de 1812 à 1793; or, selon la chronologie de Falkenstein, ANam règna de 1821 à 1817. Falkenstein a donc proposé qu'à l'époque de la lettre, Sîn-muballiṭ n'était encore que prince héritier, agissant pour le compte de son père Apil-Sîn (*BaM* 2, p. 22). Cela me paraît fort peu probable (cf. déjà le scepticisme de Kraus, *BiOr* 22 [1965], p. 288 b).

[461] W 20477, publié par A. Falkenstein, *BaM* 2, p. 80–82; voir le commentaire de W. W. Hallo, "Royal Hymns and Mesopotamian Unity", *JCS* 17 (1963) 112–118, spéc. p. 116.

de bonnes relations avec Rîm-Sîn[462]. On a retrouvé dans le palais d'Uruk de nombreux textes administratifs de caution datés du règne d'ANam: on a émis l'hypothèse que tous ces gens étaient des habitants de Nippur déportés à Uruk, dont le retour à Nippur fut célébré par ANam et son successeur IRnene[463]. Il semble que, sous son règne, Kisurra fut à nouveau rattachée au royaume d'Uruk[464].

IRnene se joignit à une coalition regroupant Isin, Babylone, Râpiqum et les Suténs contre Rîm-Sîn. C'est peut-être dans ce contexte qu'il faut interpréter la collecte de toute une série de bijoux et d'objets en or auprès de membres de l'entourage royal et de simples particuliers; cet or devait servir notamment à plaquer le trône de la déesse Eštar, sans doute pour obtenir de celle-ci son appui dans le conflit qui s'annonçait[465]. Mais le vœu des Urukéens ne fut pas exaucé: le roi de Larsa remporta la victoire. Il la célébra dans le nom de sa quatorzième année, et il y fit également allusion dans trois inscriptions commémoratives[466]:

> «Il frappa l'armée d'Uruk, Isin, Babylone, Râpiqum et Sutium, captura IRnene, roi d'Uruk, lors de cette bataille, et plaça son pied sur sa tête comme si c'était un serpent.»

Rîm-Sîn insiste aussi sur le butin pris sur les villes du pays d'Uruk qu'il fit entrer à Larsa.

[462] Pour une proposition de lecture du texte *TSKP* 98, voir *MARI* 7, p. 369; j'ai cependant changé d'avis sur la façon d'interpréter le document.

[463] D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Notes de lecture: Texte aus dem Sînkāšid Palast", *MARI* 7 (1993) 367–375. Il est vraisemblable que la décision a été prise par ANam à la fin de son règne (cf. l'hymne publié par A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 80–82) et exécutée au début de celui de son fils IRnene, qui célébra ce retour dans un nom d'année; voir le commentaire de F. R. KRAUS, *SD* XI, p. 86–87. FALKENSTEIN (*BaM* 2, p. 37 et p. 38 n. 178) avait considéré qu'on avait affaire à deux mesures analogues prises par ces deux rois.

[464] Falkenstein était resté très prudent (*BaM* 2, p. 30). B. Kienast a estimé que les troupes de Kisurra alors attestées à Uruk avaient été envoyées par Isin (*FAOS* 2/I, p. 11 n. 62). W. Sommerfeld a indiqué que les textes de Kisurra *FAOS* 2 183 et 208 portent un nom d'année qui pourrait appartenir à Sîn-iqîšam de Larsa ou à IRnene d'Uruk, sans que la prosopographie permette de trancher (*ZA* 73, p. 226 et n. 71).

[465] *TSKP* 115 (*BaM* 21, p. 167–169 et *MARI* 7, p. 371–372); cette interprétation me paraît plus probable que celle de T. RICHTER, *Untersuchungen zu den lokalen Panthea Süd- und Mittelbabyloniens in altbabylonischer Zeit*, *AOAT* 257 (Münster 1999), qui voit dans ce texte l'indice d'une crise économique (p. 243).

[466] *RIME* 4, p. 281 n°8: 19–27 // p. 283 n°9: 17–24 // p. 285 n°10: 15–19 (sans la dernière phrase). Il me semble que c'est la capture d'IRnene qui explique que celui-ci soit le seul souverain mentionné dans le nom d'année, et non le fait que le roi d'Uruk aurait pris la tête de la coalition.

Nabi-ilišu aurait été le dernier roi d'Uruk avant la prise de la ville par Rîm-Sîn[467]. Son règne semble avoir été marqué par une série de défaites, à en juger par les noms d'années de Rîm-Sîn: celui-ci s'empara de Naṣarum[468] (nom de l'an 15), de Bît-Šû-Sîn et Uṣarpara (nom de l'an 18), puis annexa Kisurra et détruisit Dûrum (nom de l'an 20). Cette série de revers a dû s'accompagner d'une profonde désorganisation de l'administration du royaume: il est frappant de constater que les textes récapitulatifs du palais de Sîn-kâšid s'arrêtent au règne d'IRnene. Finalement, Rîm-Sîn déclare avoir détruit Uruk elle-même, tout en épargnant ses habitants (nom de l'an 21). On a longtemps cru que cette destruction avait mis fin au palais de Sîn-kâšid; on sait aujourd'hui que celui-ci fut réoccupé par Rîm-Anum en l'an 8 de Samsu-iluna, lorsqu'Uruk se joignit à la révolte générale du Sud contre le roi de Babylone[469]. On ignore le sort du bâtiment dans l'intervalle. Uruk fut occupée par Larsa pendant quarante ans (1802–1763), puis par Babylone pendant vingt ans (1763–1742); ces soixante années y sont fort mal documentées.

4.1.3. Babylone de Sâbium à Apil-Sîn (1844–1813)

Cette période de trente ans est encore très mal connue, faute de sources, mais quelques découvertes récentes montrent que l'expansion du royaume de Babylone ne connut pas de pause sous ces deux règnes.

Grâce aux conquêtes de son père, Sâbium (1844–1831) put régner sur un territoire qui allait de Sippar à Marad et englobait notamment Kiš, Damrum et Dilbat. Il affronta les troupes de Larsa, sur lesquelles il prétendit avoir remporté une victoire[470]. Ce succès semble corroboré par deux faits. D'une part, Sâbium gagna le contrôle sur Kazallu[471], ville située entre les royaumes de Larsa et de Babylone, et qui donna du fil à retordre aux souverains de ces deux dynasties qui voulurent alternativement la dominer; quelques années plus tôt, c'était le roi de Larsa Sîn-

[467] Voir D. CHARPIN & H. RECULEAU, "Nabi-ilišu, roi d'Uruk vaincu par Rîm-Sîn", *NABU* 2001/75. Voir depuis la solution différente proposée par S. SANATI-MÜLLER, "Ein zweites Nabi-ilišu-Jahresdatum", *BaM* 31 (2000) 87–91.

[468] Il n'est toutefois pas sûr que cette ville ait appartenu au royaume d'Uruk: A. Falkenstein estimait le contraire (*BaM* 2, p. 30 n. 124), mais l'interprétation de *TSKP* 125 (*BaM* 21, p. 179) n'est pas sûre (cf. *MARI* 7, p. 373).

[469] Voir ci-dessous § 9.3.1.2.

[470] Voir *supra* § 4.1.1.4 et n. 424. Il s'agit sans doute du nom de l'an 5, mais la place chronologique de cette formule n'est pas encore assurée: voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 67 n. 12.

[471] Le nom de l'an 12 mentionne les murailles de Kazallu avec peut-être comme verbe bagul «il détruisit» (voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 71 et n. 34). Qu'il s'agisse d'une destruction ou d'une restauration de ces murailles est secondaire: le nom d'année ne se comprend que suite à une campagne victorieuse de Sâbium contre Kazallu.

iqîšam qui s'en était emparé[472]. On notera par ailleurs que le nom de l'an 9 de Sâbium a été retrouvé sur un document de Nippur[473]; le roi de Babylone y aurait donc été brièvement reconnu, fait sans précédent dans l'histoire de sa dynastie[474]. On constate d'ailleurs que l'année 5 de son successeur Apil-Sîn commémora la construction de la muraille de Nukar[475]; or cette localité se trouvait manifestement à proximité de Nippur[476], ce qui montre que l'implantation babylonienne dans la région ne fut pas éphémère. Enfin, Sâbium aurait envoyé un contingent de 1000 hommes au roi d'Uruk[477]; une telle action s'explique par l'alliance qui unissait les deux dynasties, mais témoigne aussi de l'intérêt que portait le roi de Babylone aux événements qui se déroulaient au sud de sa frontière.

Apil-Sîn (1830–1813) fit faire au royaume de Babylone un progrès territorial essentiel, et dont la portée n'a pas encore été correctement établie: il repoussa en effet sa frontière jusqu'au Tigre. Un premier élément doit être pris en compte: Apil-Sîn bâtit au nord-est de Sippar une ville fortifiée à laquelle il donna son nom, Dûr-Apil-Sîn. La localisation de celle-ci n'est pas certaine, mais les itinéraires de Yale et Urbana montrent qu'elle contrôlait la route menant au Tigre[478]. On doit ensuite prendre en compte le témoignage d'un nom d'année dans lequel Apil-Sîn célébra la restauration de Kâr-Šamaš sur le Tigre[479]. Une variante de ce nom d'année indique que le roi

[472] Voir ci-dessus § 4.1.1.4 et n. 430. Noter que pour M. STOL, *Studies*, p. 28, la prise de Kazallu par Sâbium eut lieu l'année après que Warad-Sîn eut lui-même détruit la muraille de Kazallu et vaincu l'armée du Mutiabal dans Larsa. Mais cela repose sur l'attribution d'un règne de 13 ans à Warad-Sîn, hypothèse qui n'a pas été ici retenue (voir *supra* n. 202).

[473] Voir M. STOL, *Studies*, p. 28.

[474] Voir cependant *supra* n. 271 (Sûmû-abum reconnu à Nippur).

[475] Voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 25–26 et II, p. 78–79.

[476] Cela apparaît notamment dans la lettre de Samsu-iluna *AbB* XI 162. Voir également le cas d'un personnage originaire de Nippur qui est comptabilisé parmi des gens de Nukar dans un document datant de Aṣ 13 (R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit* I, p. 194). Noter aussi *AbB* XIII 181, où figurent à la fois Nippur et Nukar.

[477] Lettre d'ANam iii: 36–37 (A. FALKENSTEIN, *BaM* 2 [1965] p. 58).

[478] Pour une proposition de localisation, voir S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, spéc. p. 20.

[479] Voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 25–29. Cet auteur a proposé une reconstruction du nom de l'an 12 d'Apil-Sîn qu'il interprète comme signifiant la construction d'un mur reliant Kâr-Šamaš sur le Tigre à Dûr-Muti sur l'Euphrate (p. 28). Noter cependant que W. W. Hallo avait suggéré que Dûr-Muti, qui n'est pas attesté ailleurs que dans le nom de l'an 5 d'Apil-Sîn, soit une abréviation pour Mu(riq)-Ti(dnim), le nom du mur bâti par le roi d'Ur III Šû-Sîn contre les Amorrites (*JCS* 18 [1964], p. 67).

de Babylone «restaura les rives du Tigre[480]». En fait, il annexa la région sur la rive droite du Tigre allant d'Opis (Upî[481]) à Mankisum[482]. Cette annexion est connue de deux manières. On en possède tout d'abord le rappel par Hammu-rabi. Négociant alors un traité avec le nouveau roi d'Ešnunna Ṣillî-Sîn, il déclara[483]:

> «S'il (= Ṣillî-Sîn) abandonne Mankisum, Upî, Šahaduni et les bords du Tigre sur une distance de trois doubles-lieues (ca. 30 km) en aval d'Upî, ma marche qu'a instituée mon grand père Apil-Sîn, je concluerai la paix avec lui.»

L'annexion d'Upî par Apil-Sîn est d'autre part documentée par un nom d'année de ce souverain dont on possède deux attestations[484]. Cette conquête allait être le germe

[480] Formule: mu gú i_7 idigna ki-bi-šè bí-in-gi_4-a: F. N. H. AL-RAWI, "A New Old Babylonian Date List from Sippir with Year names of Apil-Sîn and Sîn-muballiṭ", *ZA* 83 (1993) 22–30, spéc. p. 30: 16'. Voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 83–84.

[481] Pour le point sur la localisation d'Upî en 1968, voir J. A. BRINKMAN, *A Political History of Post-Kassite Babylonia, AnOr* 43 (Rome 1968), p. 111 n. 608. Un kudurru de Marduk-nâdin-ahhê, rédigé à Upî, a été découvert à Tulûl Mujaili', situé là où une des anciennes branches de la Diyala se jetait dans le Tigre (voir D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names, AOS* 74 [New Haven 1992] p. 46; voir également G. FRAME, "A Kudurru Fragment from the Reign of Adad-apla-iddina", *AoF* 13 [1986] 206–211). Cette localisation a été avalisée comme certaine par S. PARPOLA & M. PORTER, *The Helsinki Atlas of the Near East in the Neo-Assyrian Period* (Helsinki 2001). D. Frayne propose aujourd'hui de situer Upî au «modern Tell Bawi just east of Ctesiphon» (communication personnelle).
Pour le présent propos, deux points sont d'abord à retenir: Upî était située sur le cours ancien du Tigre et en aval de Mankisum. Mais on peut aller plus loin, grâce à la lettre inédite de Yasîm-Dagan A.3193, qui montre que Upî était à mi-chemin à peu près en droite ligne entre Sippar et Tutub (Hafajah); voir *ARMT* XXVI/2, p. 150 n. 68 et *FM* V, III[e] partie, p. 212 n. 393.

[482] La localisation de Mankisum a été discutée; voir F. JOANNÈS, "Routes et voies de communication dans les archives de Mari", *Amurru* 1 (1996) 323–361, spéc. p. 338, qui retient une localisation au niveau de Samarra. Une situation plus au sud, à la latitude d'Ešnunna ou très légèrement plus au nord, semble cependant plus vraisemblable; je me rallie à la proposition récente de S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, spéc. p. 19 n. 80 (Tell Kurr). Voir en dernier lieu N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 246–247.

[483] Inédit A.405: (10) *šu*[*m*]-⌜*ma ma-an*⌝-*ki-sa-am*[ki] *ú-pí-i*[ki] *ša-ha-du-ni* (11) *ù* ⌜*ša-pa*⌝-[*a*]*l ú-pí-i*[ki] 3 *bé-ri* a-šà (12) *a-ah* i_7-da *i-di-iq-la-at pa-at-ti-ia* (13) [*ša*] *ha-am-mi a-pil*-[d]su'en *iš-ku-nu ú-wa-aš-ša-ar* (14) [*it-t*]*i-šu a-sa-lim.*

[484] Soit mu bàd *ú-pí-e*[ki] ba-dù en BM 22641 et mu *ú-pí-e*[ki] *a-pil*-30 ba-dù en BM 22713 (M. SIGRIST, H. H. FIGULLA & C. B. F. WALKER, *Catalogue of the Babylonian tablets in the British Museum.* Volume II [Londres 1996]); signalés par M. Stol dans sa recension de

de conflits très nombreux dans les décennies suivantes, la région se trouvant aux confins des royaumes de Haute-Mésopotamie, d'Ešnunna et de Babylone: Mankisum fut annexée par Samsî-Addu, reprise par le roi d'Ešnunna Dâduša, puis, non sans mal, par Hammu-rabi.

La lettre qu'Apil-Sîn est censé avoir écrite au roi Damiq-ilišu d'Isin (1816–1794), au moment où ce dernier monta sur le trône, est à verser dans la catégorie des lettres apocryphes[485].

4.1.4. Une nouvelle dynastie à Larsa: Warad-Sîn (1834–1823)

En 1834, une nouvelle dynastie s'installa à Larsa. Son fondateur, nommé Kudur-mabuk[486], ne prit pas le titre de roi. Ce sont ses fils, successivement Warad-Sîn (1834–1823[487]) et Rîm-Sîn (1822–1763) qui occupèrent le trône de Larsa, tandis que sa fille Enanedu devenait grande-prêtresse (*entum*) du dieu Nanna à Ur. Kudur-mabuk lui-même est décrit comme «père du pays amorrite» (ad-da kur mar-tu) dans les inscriptions datant des six premières années de règne de Warad-Sîn, puis «père du Yamutbal» (ad-da *e-mu-ut-ba-la*) dans celles de la seconde moitié[488].

L'origine de cette nouvelle dynastie pose problème[489]. En effet, tant Kudur-mabuk que son père, Simti-šilhak, portaient des noms élamites. Mais les titres choisis par Kudur-mabuk ainsi que les noms de ses fils n'ont rien d'élamite. On a donc parlé à leur propos d'«Amorrites élamitisés[490]». On ignore pourquoi Kudur-mabuk ne monta pas lui-même sur le trône de Larsa; mais plusieurs indices montrent qu'il

BiOr 54 (1997), col. 720, mais absents du livre de M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon.*

485 Il s'agit de la fameuse «chronique de Weidner»; voir F. N. H. AL-RAWI, "Tablets from the Sippar Library I. The "Weidner Chronicle": a Supposititious Royal Letter concerning a Vision", *Iraq* 52 (1990) 1–13 & pl. 1. L'identité de l'expéditeur et celle du destinataire de cette lettre fictive sont d'ailleurs encore discutées.

486 Noter que Kudur-mabuk est attesté 8 ans avant l'expulsion de Ṣillî-Adad, dans un texte daté de l'an 7 de Sîn-iddinam (M. STOL, *Studies*, p. 10 n. 4).

487 Pour une durée de 12 ans (et non 13) du règne de Warad-Sîn, voir *supra* n. 202.

488 C'est encore ce titre de «père du Yamutbal» qui figure dans les inscriptions de Rîm-Sîn *RIME* 4, p. 273 n°2: 7 et p. 275 n°3: 7 (voir ci-dessous § 4.2 et n. 512).

489 Voir notamment R. ZADOK, "Peoples from the Iranian plateau in Babylonia during the second millennium BC", *Iran* 25 (1987) 1–26, spéc. p. 6.

490 Pour le point sur cette question difficile, voir A. J. MARCHANT, *Old Babylonian tablets from Larsa in the Lowie Museum of Anthropology*, Ph. D. (Berkeley 1990), p. 234–244. P. Steinkeller a récemment proposé que Kudur-mabuk fût réellement d'origine élamite; il aurait pris la tête de la tribu d'Emutbalum et se serait installé à Maškan-šapir sous le règne de Sîn-iddinam (P. STEINKELLER, "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa", in: E. STONE & P. ZIMANSKY [éd.], *The Anatomy of a Mesopotamian City* [Winona Lake sous presse]).

joua un rôle très actif dans le gouvernement du royaume[491]. Une inscription de Warad-Sîn donne à celui-ci le simple titre de «gouverneur de Šamaš[492]», deux autres «gouverneur-*ensi* d'Ur, Larsa, Lagaš et du pays de Kutalla[493]»; dans tous les autres textes, il est «roi de Larsa». On doit ajouter qu'il n'y eut pas de «rejet» de la dynastie précédente: si le nom de l'an 5 de Rîm-Sîn commémore la confection de deux statues de son père Kudur-mabuk, celui de l'année suivante est consacré à une statue en or du roi de Larsa Sîn-iddinam, pour laquelle une offrande d'huile est attestée dès l'année de sa consécration[494]. En outre, deux textes administratifs d'Ur datés du milieu du règne de Rîm-Sîn mentionnent des offrandes, respectivement à une statue en or de Sîn-iqîšam et à quatre statues en argent du même roi[495]. Une complète continuité s'observe également dans les archives familiales qui nous sont parvenues[496].

Dans la plupart des cas, les inscriptions de Kudur-mabuk sont aussi au nom de son fils Warad-Sîn. Mais on a retrouvé à Nippur une tablette[497] décrivant une stèle gravée représentant le triomphe de Kudur-mabuk, qualifié de «roi[498]», sur Ṣillî-Eštar, «homme de Maškan-šapir, ennemi de Larsa et malfaiteur contre l'Emutbalum»; Maškan-šapir, conquise par Nûr-Adad et fortifiée par Sîn-iddinam, s'était donc rebellée[499]. Le nom de l'an 12 de Warad-Sîn commémore la construction à Maškan-šapir d'un temple dédié à Ningaug ; cette déesse était la parèdre de Nergal,

491 Noter ainsi la lettre qu'il adressa à un responsable d'Ur à propos du placage en or d'une statue: voir mon *Clergé d'Ur*, p. 43–44. Il existe un contrat dans lequel le serment est prêté par Warad-Sîn et Kudur-mabuk (*YOS* V 127, daté de la dernière année de Warad-Sîn, 12 ou 13 selon le comput choisi).

492 *RIME* 4, p. 256 n°30: (4) ensi$_2$ (5) ^{d}utu.

493 Voir ci-dessus n. 431.

494 Voir D. CHARPIN, *Archives familiales*, p. 52 *TS* 88, commentaire aux l. 13–14.

495 *UET* V 406: 2 (Rîm-Sîn 33) et 404: 7 (Rîm-Sîn 32); voir mon *Clergé d'Ur*, p. 252. Il existait une prébende attachée à une statute de Sîn-iqîšam (nam-gudu$_4$ ^{urudu}alam ^{d}su'en-*i-qí-ša-am*), attestée dans un texte d'Ur non daté (*TS* 88: 13–14; D. CHARPIN, *Archives familiales*, p. 51–53).

496 Voir notamment le cas de la famille Sanum cité plus bas § 4.2.3.

497 *RIME* 4, p. 266 n°1.

498 Un autre élément «royal» à verser au dossier du statut de Kudur-mabuk est celui du toponyme Dûr-Kudur-mabuk (l'unique attestation que je connaisse figure en *AbB* IV 87: 6; il n'est pas inintéressant d'observer qu'un personnage au nom élamite détenait à cet endroit un champ depuis longtemps…).

499 M. Stol a tiré argument de ce passage pour conclure qu'Emutbalum désignait dans ce texte le pays dont Larsa était la capitale (*Studies…*, p. 64). Mais nous savons maintenant qu'Emutbalum désignait alors la tribu dont Maškan-šapir était le centre: il ne me semble pas impossible de comprendre ce passage comme signifiant que Ṣillî-Eštar a été néfaste, non seulement à Larsa, mais aussi aux gens de sa propre tribu.

principal dieu de cette ville. Il apparaît donc que Maškan-šapir et sa région furent dès lors définitivement intégrés au royaume de Larsa.

Deux noms d'années de Warad-Sîn seulement sont consacrés à un événement militaire. Celui de l'an 2 célèbre la destruction de la muraille de Kazallu et la victoire sur l'armée du Mutiabal[500] à l'intérieur de Larsa. Fait également écho à cet événement une inscription vouée conjointement par Kudur-mabuk et son fils[501]: Kudur-mabuk y est décrit comme «celui qui a vaincu l'armée de Kazallu et du Mutiabal dans Larsa et l'Emutbal». Il précise plus bas qu'il a pris Kazallu et l'a soumise après en avoir démoli la muraille. La localisation précise de Kazallu étant toujours inconnue, il est difficile d'évaluer la portée de l'événement[502]; du moins sait-on maintenant que Mutiabal est le nom de la tribu installée dans la région de Kazallu[503]. Il apparaît que le combat fut défensif, les gens de Kazallu ayant attaqué le royaume de Larsa. D'autres textes font allusion à la destruction de l'Ebabbar par des ennemis[504]. On peut supposer que ce fut cette action ennemie jusqu'au cœur de Larsa, ayant réuni des gens de Kazallu et de Maškan-šapir, qui avait mis fin prématurément au règne de Ṣillî-Adad. Comme on a retrouvé à Uruk deux exemplaires de cette inscription, on a proposé qu'Uruk ait été brièvement placée sous la coupe de Larsa pendant le règne de Warad-Sîn[505]. Falkenstein a objecté que le matériel découvert dans le palais de Sîn-kâšid ne confirme pas cette hypothèse: une série de grands récapitulatifs montrent que les années de Sîn-irîbam à ANam et IRnene n'ont pas connu d'interruption[506]. Et le double serment dans un contrat daté de l'an 6 de Warad-Sîn (*YOS* V 124) par Warad-Sîn de Larsa et Sîn-irîbam d'Uruk ne s'explique pas du fait que le roi d'Uruk fut temporairement soumis à son voisin de Larsa: il s'agit de la vente d'un esclave par un habitant du royaume d'Uruk à un sujet du roi de Larsa[507].

On a pensé que Warad-Sîn avait remporté une victoire sur l'armée de Malgium, en raison d'une liste de noms d'années qui comporte une formule célèbrant l'événement et qui serait le nom de l'an 4[508]; mais aucune inscription ne fait écho à cette

[500] Corriger dans M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, p. 31 traduction de Warad-Sîn 2, «Iamutbal» en «Mutiabal».

[501] *RIME* 4, p. 205–207 n°3; il s'agit de la construction d'un temple à Nergal, nommé Emetegira.

[502] *ARMT* XXVI/2 365 montre que la ville repassa plus tard sous la domination de Babylone, puisqu'elle était sous la coupe de Hammu-rabi en l'an 29 de celui-ci (voir *ARMT* XXVI/2, p. 151–152).

[503] D. CHARPIN, *ARMT* XXVI/2, p. 151–152.

[504] *RIME* 4, p. 216 n° 10: 16–18.

[505] D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 176 et n. 966.

[506] Voir A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 7–8.

[507] Voir A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 6 n. 16 et ci-dessus § 4.1.2 n. 450.

[508] M. STOL, *Studies*, p. 8–9.

victoire supposée, et il semble qu'on ait affaire à une erreur de la part du scribe qui compila la liste[509]. Le nom de l'an 11 célèbre la restauration de la ville de Šarrakum: située sur l'Iturungal au nord d'Adab, cette ville avait été brièvement rattachée à Larsa sous Gungunum: on voit donc que l'expansion du royaume vers le nord reprit sous le règne de Warad-Sîn. Sentant le danger, le roi d'Isin Sîn-mâgir (1827–1817) fortifia en amont la ville de Dunnum.

Les dix autres noms d'années de Warad-Sîn ont trait à des dédicaces religieuses. Warad-Sîn est le roi de Larsa qui a laissé le plus d'inscriptions commémoratives, dont beaucoup sont consacrées aux mêmes événements que les noms d'années[510]. Le fait le plus marquant de son règne est la dédicace de 14 statues dans le temple d'Enlil à Nippur en l'an 6 de son règne, suite à laquelle Nippur reconnut son autorité, comme le montre la datation des textes de la ville par les noms d'années de Warad-Sîn à partir de l'an 7[511].

4.2. Les «trente glorieuses»: la première moitié du règne de Rîm-Sîn (1822–1794)

Rîm-Sîn succéda sûrement très jeune à son frère, puisque son règne est le plus long de toute l'histoire mésopotamienne: pas moins de soixante ans! Il semble qu'à son avènement, son père Kudur-mabuk était encore vivant[512]. Les trente premières années virent une expansion sans précédent, à la fois politique et économique, du royaume de Larsa[513].

4.2.1. L'état des lieux en 1822

À l'avènement de Rîm-Sîn, le royaume de Larsa formait une sorte de ruban de 230 kilomètres de long: il partait de la mer, avec Eridu et Ur au sud, au centre Larsa, Kutalla, Bad-tibira, à l'est Girsu, Zabalam, Adab, et au nord Nippur et enfin Maškan-šapir. Ses voisins principaux étaient les royaumes d'Uruk, Isin et Babylone.

[509] M. Sigrist, "Mu Malgium basig", *RA* 79 (1985) 161–168. Pour cette question, voir ci-dessus n. 202.

[510] Voir *RIME* 4, p. 202.

[511] R. M. Sigrist, "Nippur entre Isin et Larsa de Sin-iddinam à Rim-Sin", *Or* 46 (1977) 363–374.

[512] *RIME* 4, p. 271–278, n^os^1–5: les inscriptions n^os^2 et 3 sont au nom de Kudur-mabuk et Rîm-Sîn, les inscriptions n^os^1, 4 et 5 au nom de Rîm-Sîn avec dédicace «pour sa propre vie et pour la vie de Kudur-mabuk, le père qui l'a engendré». Kudur-mabuk semble être mort vers la septième année de Rîm-Sîn.

[513] On dispose depuis quelques années d'une très utile synthèse, due à M. Van De Mieroop, "The Reign of Rim-Sin", *RA* 87 (1993) 47–69.

En 1822, le trône de Babylone était occupé par Apil-Sîn (1830–1813); les souverains de Babylone contemporains de Rîm-Sîn furent ensuite Sîn-muballiṭ (1812–1793) et Hammu-rabi (1792–1750), ce dernier ayant mis fin au règne de Rîm-Sîn en 1763. En 1822 règnait à Isin Sîn-mâgir (1827–1817), qui eut comme successeur Damiq-ilišu, vaincu par Rîm-Sîn en 1794. À Uruk, l'avènement d'ANam doit avoir été plus ou moins contemporain de celui de Rîm-Sîn; il eut comme successeurs IRnene, puis Nabi-ilišu, avant qu'Uruk ne soit annexée par Larsa en 1803.

4.2.2. L'expansion territoriale

Le règne de Rîm-Sîn fut marqué par des conquêtes sans précédent, qui culminèrent avec la prise d'Isin en 1794.

4.2.2.1. L'annexion d'Uruk par Larsa (1803)

L'expansion territoriale de Larsa dans la première partie du règne de Rîm-Sîn ne se fit pas d'une manière continue. Ainsi, alors que Nippur avait reconnu Larsa pendant les dix premières années du règne de Rîm-Sîn, elle transféra ensuite une nouvelle fois son obédience à Isin, qui reprit également le contrôle de Marad. Les rois d'Uruk étendirent également leur domination sur Kisurra[514].

Rîm-Sîn réagit à ces empiètements et remporta une victoire en 1810 sur une coalition formée par «les armées d'Uruk, Isin, Babylone, Sutûm et Râpiqum» (nom de l'an 14[515]). L'année suivante, Rîm-Sîn conquit Pî-nârâtim et Naṣarum; deux ans plus tard, ce fut le tour d'Imgur-Gibil et Zibnatum d'être annexées. La conquête se poursuivit au détriment d'Uruk[516]: en 1806 (nom de l'an 18), Rîm-Sîn s'empara de Bît-Šû-Sîn et d'Uṣarpara et deux ans plus tard de Dûrum, ainsi que de Kisurra (nom de l'an 20). Rîm-Sîn reprit alors le contrôle de Nippur qui lui avait échappé depuis dix ans; c'est à partir de ce moment que le nom de Rîm-Sîn figure dans les textes précédé du déterminatif divin[517]. Rîm-Sîn contrôlait alors la totalité du cours de l'Euphrate, de Nippur à Ur. Enfin, en 1803 (nom de l'an 21), Rîm-Sîn s'empara d'Uruk,

[514] Voir déjà ci-dessus § 4.1.2 n. 464.
[515] Voir déjà ci-dessus § 4.1.2. et n. 466.
[516] Voir déjà ci-dessus § 4.1.2.
[517] C'est ce fait, et non la prise d'Uruk, qui explique au mieux l'usage du déterminatif divin à partir de ce moment, comme je l'ai indiqué dans mon *Clergé d'Ur*, p. 300 et n. 3; pour un avis contraire, voir en dernier lieu D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 287 n°12 (mais noter son approche différente p. 270 § 4).

mettant fin à la «dynastie de Sîn-kâšid» après une soixantaine d'années d'indépendance. Il déclara non sans fierté[518]:

> «An, Enlil (et) Enki me confièrent Uruk, l'antique cité».

Sa magnanimité à l'égard d'Uruk fut célébrée par la fille de Sîn-kâšid, Nin-šata-pada, qui était scribe et grande-prêtresse de Meslamtaea à Dûrum; dans une lettre en sumérien adressée à Rîm-Sîn, elle plaida sa propre cause et celle de sa ville auprès du vainqueur[519].

4.2.2.2. Babylone sous le règne de Sîn-muballiṭ (1812–1793)

Pendant que Rîm-Sîn était occupé à combattre son proche voisin d'Uruk, le roi de Babylone Sîn-muballiṭ (1812–1793) ne restait pas inactif. Toute possibilité d'expansion vers le nord lui étant interdite par la puissance d'Ešnunna[520], Sîn-muballiṭ orienta sa politique vers le sud.

En 1802, il s'empara de Murum, qu'il fortifia (nom de l'an 11); ce faisant, il faisait peser une grave menace sur les communications entre le nord et le sud du royaume de Larsa[521]. L'année suivante, Sîn-muballiṭ s'empara de Marad, sans doute

[518] *RIME* 4, p. 288 n°12: 14–18 // p. 289 n°13: 23–26 (qui ajoute «et les grands dieux»). Inanna est absente d'une manière remarquable. H. Steible, dans son ouvrage *Rīmsîn, mein König...*, *FAOS* 1 (Wiesbaden 1975), a voulu interpréter *UET* VI 102 comme un hymne de couronnement de Rîm-Sîn à Uruk. J'ai exposé pourquoi cette interprétation me semblait inacceptable dans mon *Clergé d'Ur*, p. 275–278. W. W. Hallo a souligné que dans les noms des années 23 à 26, Rîm-Sîn était décrit comme «pasteur fiable» (sipa zi), épithète qui semble liée à sa conquête d'Uruk, de même que l'introduction de An à côté d'Enlil (et d'Enki) à partir de l'an 22 (*Mél. Garelli*, p. 381 et n. 50).

[519] W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: III. The Princess and the Plea", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 377–388. Lorsque j'ai préparé l'édition de la lettre bilingue d'un scribe à Zimrî-Lîm ("Les malheurs d'un scribe, ou de l'inutilité du sumérien loin de Nippur", in: *CRRAI* 35 [Philadelphie 1992] 7–27), la lettre de Nin-šata-pada n'était pas encore publiée. Les rapprochements entre ces deux textes sont frappants; ils ont été étudiés par A. Jacquet dans son mémoire de DEA (Université de Paris 1, juin 2002).

[520] Pour la possibilité que Upî et Mankisum sur le Tigre, annexés par Apil-Sîn, aient été perdus sous Sîn-muballiṭ en raison de l'expansion d'Ešnunna sous le règne de Narâm-Sîn, voir ci-dessous § 5.2.2 et n. 566.

[521] Voir D. FRAYNE, "Excursus: the Expansion of Babylon during the Reign of Sîn-muballiṭ", in: D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names*, AOS 74 (New Haven 1992), p. 95–97. L'étude de J. RENGER, "Zur Lokalisierung von Karkar", *AfO* 23 (1970) 73–78 est à abandonner en partie, puisqu'il a identifié le toponyme IM^{ki} de l'an 11 de Sîn-muballiṭ à Karkar (= Tell Jidr, cf. P. STEINKELLER, *ZA* 91 [2001], p. 48–49), alors qu'il est plus probable qu'il s'agissait de Murum (voir D. FRAYNE *apud* M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 96 n. 21).

au détriment du roi d'Isin et y entreprit aussitôt des travaux de fortification (nom de l'an 12). En 1800, le roi de Babylone se vanta d'avoir vaincu Larsa (nom de l'an 14). Qu'il ne s'agisse pas d'une fanfaronade est prouvé par le nom de l'année suivante, qui commémore la fortification d'Ereš[522], qui constitua dès lors un avant-poste babylonien sur l'Euphrate en amont de Nippur. En 1797, Sîn-muballiṭ aurait conquis Isin (nom de l'an 17). Pourtant, Damiq-ilišu semble être resté sur son trône[523]: l'expédition babylonienne dut être un simple raid. Ces événements montrent néanmoins la fragilité de la situation à Larsa et plus encore à Isin. Cependant, Rîm-Sîn ne resta pas sans réagir: à une date qu'il est malheureusement impossible de préciser, il réunit à Maškan-šapir une flotte de 240 bateaux, qui menaça directement la ville de Kiš[524].

L'alliance de Sîn-muballiṭ avec ANam est essentiellement documentée par la lettre que le roi d'Uruk lui adressa[525]. Sîn-muballiṭ fut également l'allié d'un roi encore très mal connu, un certain Lipit-Eštar, dont nous ne connaissons pas la capitale[526].

4.2.2.3 L'annexion d'Isin par Larsa (1794)

Le relatif recul de Larsa examiné ci-dessus ne dura pas; une fois le royaume d'Uruk annexé, la proie de Rîm-Sîn ne fut autre que celui d'Isin[527]. Dès 1797, Rîm-Sîn

[522] La localisation précise de cette ville est encore incertaine; il s'agit peut-être du Tell Abu Ṣalabikh, en tout cas d'une ville sur l'Euphrate non loin de Nippur.

[523] Voir S. J. LIEBERMAN, "The Years of Damiqilishu, King of Isin", *RA* 76 (1982) 97–119.

[524] L'affaire est mentionnée dans une lettre adressée au gouverneur de Kiš, Tutu-nîšu (AO 10788: 4–10; cf. J.-R. KUPPER, "Lettres de Kiš", *RA* 53 [1959] 19–38, spéc. p. 34–35 et en dernier lieu P. STEINKELLER, "New Light on the Hydrology and Topography of Southern Babylonia in the Third Millennium", *ZA* 91 [2001] 22–84, spéc. p. 39 n. 69).

[525] Voir ci-dessus § 4.1.2 n. 460.

[526] Sa divinité principale était Hašraitum, comme le montre le contrat *CT* 48 18, qui comporte un double serment par Marduk et Sîn-muballiṭ ainsi que Hašraitum et Lipit-Eštar. Voir *supra* § 3.2.8. Les données relatives à ce Lipit-Eštar ont été réunies par M. STOL, *Studies*, p. 69. Ajouter peut-être le nom d'année de l'inédit BM 78395 (cf. M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names. Neo-Sumerian and Old Babylonian Date Formulae*, http://cdli.mpiwg-berlin.mpg.de/DL/Yearnames/HTML/T8K5.htm): mu *ša* ^{d}*li-pí-it-eš*$_4$*-tár Amurram iṭ-ru-du-uš*. M. Sigrist a attribué ce nom au roi d'Isin Lipit-Eštar, sans doute à cause du déterminatif divin; mais on notera que ce nom d'année est rédigé en akkadien, ce qui n'est pas habituel à Isin (une inscription commémorative en akkadien du roi d'Isin Lipit-Eštar a toutefois été publiée par C. WILCKE, "Neue Quellen aus Isin zur Geschichte der Ur-III-Zeit und der I. Dynastie von Isin", *Or* 54 [1985] 299–319).

[527] Il n'y a pas lieu de penser que Rîm-Sîn ait tenté d'affronter Ešnunna à ce moment. Certes, *TCL* X 54 (daté de Rîm-Sîn 22) mentionne que «les gens du Yamutbalum se sont ras-

s'emparait d'Al-Damiq-ilišu (nom de l'an 25). La prochaine étape fut en 1795 la conquête de Dunnum, voisine d'Isin (nom de l'an 29). L'année suivante, la capitale elle-même tombait. Dès lors, Rîm-Sîn prit le titre de «roi de Larsa, Uruk (et) Isin, roi de Sumer et d'Akkad». L'événement fut manifestement ressenti comme une victoire majeure, puisqu'à partir de ce moment, les années de Rîm-Sîn n'eurent d'autre nom que «n^{ième} année après la prise d'Isin». De fait, il n'y avait plus aucun autre roi dans l'ancien pays de Sumer que celui de Larsa, qui contrôlait la totalité du système fluvial au sud de la Babylonie.

4.2.3. L'expansion économique

Le règne de Warad-Sîn et la première moitié de celui de Rîm-Sîn semblent avoir été une période de prospérité exceptionnelle. Du moins peut-on constater l'enrichissement considérable dont bénéficia alors l'élite du royaume. Il se marque notamment par une politique immobilière spectaculaire, dont les résultats ont pu être constatés sur le site même de Larsa[528]. Une prospection systématique a en effet révélé que tout le quartier nord-est de la ville était occupé par de grands bâtiments, dont la surface couvre entre 500 et plus de 1000 m^2. On a donc ici une image de l'urbanisme totalement différente de celle qu'ont révélée les autres fouilles de grandes villes de Mésopotamie méridionale, comme celles d'Ur ou de Nippur. Ce quartier de Larsa a manifestement été «visité» par des fouilleurs clandestins; c'est d'ailleurs le redoublement de leur activité qui entraîna l'arrivée sur le site d'A. Parrot en 1933. Il est donc clair que les archives des grandes familles de Larsa comme les Sanum, les Balmunamhe[529], etc., ont été retrouvées dans ces «hôtels particuliers» où ils habitaient[530]. La démonstration a même pu être faite de la façon dont ces demeures ont

semblés à Maškan-šapir pour une expédition à Ešnunna»; mais il s'agit vraisemblablement d'une expédition commerciale.

[528] J.-L. HUOT, A. ROUGEULLE & J. SUIRE, "La structure urbaine de Larsa. Une approche provisoire", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa. Travaux de 1985* (Paris 1989) 19–52; Y. CALVET, "Les grandes résidences paléo-babyloniennes de Larsa", in: *Mél. De Meyer* (Louvain 1994) 215–228; ID., "Maisons privées paléo-babyloniennes à Larsa. Remarques d'architecture", in: *CRRAI* 40 (Leyde/Istanbul 1996) 197–209 ; ID., "Bâtiments paléobabyloniens à Larsa", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989, BAH* 165 (Beyrouth 2003) 143–297.

[529] Voir en dernier lieu la dissertation de C. DYCKHOFF, *Das Haushaltsbuch des Balamunamḫe* (Munich 1999), résumée dans sa contribution "Balamunamhe von Larsa, eine altbabylonische Existenz zwischen Ökonomie, Kultus und Wissenschaft", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 117–124.

[530] D. CHARPIN, "Maisons et maisonnées en Babylonie ancienne de Sippar à Ur. Remarques sur les grandes demeures des notables paléo-babyloniens", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 221–228.

été acquises, à partir des archives de la famille Sanum[531]. Pendant une vingtaine d'années, de 1839 (an 2 de Sîn-iqîšam) à 1819 (Rîm-Sîn 4), Eštar-ilî étendit un terrain hérité de son père par l'acquisition d'une dizaine de parcelles voisines, pour un total de 270 m^2. Son fils Iddin-Amurrum continua ces acquisitions pendant onze ans en procédant à l'achat de sept parcelles. Le total se montait donc à environ 500 m^2. Or, en 1753 (Hammu-rabi 40), les fils d'Iddin-Amurrum partagèrent leur héritage; la maison de Larsa mesurait 417 m^2. On voit donc qu'à partir d'une vingtaine de petites parcelles acquises par Eštar-ilî, puis son fils Iddin-Amurrum, on avait fini par construire une seule maison de quatre cent dix-sept mètres carrés.

4.3. Le mystère de la seconde moitié du règne de Rîm-Sîn (1793–1763)

Cette période de trente ans est beaucoup moins bien connue que la première moitié du règne de Rîm-Sîn. On doit ici souligner le paradoxe qui fait, que pour la même période, les événements ayant eu lieu en Haute-Mésopotamie sont infiniment mieux connus, notamment grâce aux archives retrouvées dans le palais de Mari[532].

4.3.1. Un problème de sources

Comme on l'a vu plus haut, à partir de l'an 30, tous les noms d'années de Rîm-Sîn ont rappelé la prise d'Isin: ce choix a occulté toute autre victoire éventuelle. Par ailleurs, le nombre d'inscriptions commémoratives datables de la seconde moitié du règne de Rîm-Sîn est considérablement moins élevé que celui des textes de ce genre pendant les trente premières années. Tout cela donne l'impression que le royaume avait été épuisé par les guerres contre Uruk et Isin, et que la période des victoires était terminée. Le royaume n'aurait également plus disposé des moyens nécessaires à la poursuite d'une politique de grands travaux.

La confirmation partielle de cette hypothèse est fournie par un épisode qui se situe en 1787: le nom de l'an 7 de Hammu-rabi de Babylone célèbre en effet la prise d'Uruk et d'Isin. On peut s'étonner que quelques années après avoir conquis ces deux villes, Rîm-Sîn n'ait pas su les garder. Grâce aux archives d'une famille d'Isin, on peut toutefois constater que ce raid fut sans lendemain: très vite, les armées babyloniennes durent se retirer, certains habitants d'Isin les suivant en exil[533].

[531] D. Charpin, "La politique immobilière des marchands de Larsa à la lumière des découvertes épigraphiques de 1987 et 1989", in: J.-L. Huot (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989* (Beyrouth 2003) 311–322.

[532] Voir ci-dessous les ch. 6 et 7.

[533] D. Charpin, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218, spécialement p. 208–211.

L'étude des archives datant de la deuxième moitié du règne de Rîm-Sîn est rendue difficile par l'emploi des mêmes noms d'années dans toutes les villes d'un royaume de taille désormais considérable, de sorte que la localisation des tablettes issues de fouilles clandestines est encore plus compliquée. Beaucoup de textes dits «de Larsa» proviennent en réalité d'autres sites, comme Isin[534]; l'étude des formulaires et de la prosopographie permet de l'établir, mais pas toujours avec une complète certitude. Heureusement, quelques trouvailles faites lors de fouilles régulières ont amélioré la situation. On songe en particulier à la grande fosse à tessons («Scherbenloch») fouillée à Uruk au sud-est de la ziggurat de l'Eanna et qui a livré environ 300 tablettes et fragments datant de cette époque[535]: il s'agit des vestiges des archives d'une famille de purificateurs (išib). On a retrouvé des scellements, des documents administratifs, des lettres, et beaucoup de textes scolaires (listes, lentilles...) et «littéraires»; les textes datés se répartissent entre les années 32 et 43 de Rîm-Sîn.

4.3.2. Des «réformes»?

La seconde moitié du règne de Rîm-Sîn semble marquée par un certain nombre de réformes. La plus visible concerne le calendrier: un nouveau comput fut mis au point[536]. Il semble également que Rîm-Sîn ait procédé à une réforme de l'administration du domaine royal. Nos données sont encore maigres, mais il apparaît assez clairement, d'après la correspondance de Sîn-iddinam et Šamaš-hâzir, que Hammu-rabi modifia très peu le système après son annexion du royaume de Larsa.

On s'est demandé si Rîm-Sîn n'avait pas modifié la législation sur les ventes immobilières. On a en effet constaté que la vague d'achats de terrains cessait brusquement vers le milieu du règne de Rîm-Sîn. Leemans a donc suggéré que d'importantes transformations économiques et sociales aient suivi l'annexion du royaume

[534] Tel est parmi bien d'autres le cas de trois des tablettes du Louvre publiées par Ch.-F. JEAN, "Nouveaux contrats de Larsa", *RA* 26 (1929) 101–114, qui sont en réalité originaires d'Isin, comme l'a montré F. R. KRAUS (*JCS* 3, p. 227).

[535] A. CAVIGNEAUX, *URUK. Altbabylonische Texte aus dem Planquadrat Pe XVI-4/5 nach Kopien von Adam Falkenstein*, *AUWE* 23 (Mayence 1996); voir la recension de N. VELDHUIS, *AfO* 44/45 (1997–98) 360–363.

[536] Voir F. R. KRAUS, "Ungewöhnliche Datierungen aus der Zeit des Königs Rīm-Sin von Larsa", *ZA* 53 (1959) 138–167; J. F. ROBERTSON, "An Unusual Dating System from Isin-Larsa Period Nippur: New Evidence", *ASJ* 5 (1983) 147–161 et en dernier lieu K. HÜTTNER & J. OELSNER, "Verwaltungsurkunden aus der Zeit Rīm-Sins von Larsa in der Hilprechtsammlung Vorderasiatischer Altertümer der Friedrich-Schiller-Universität Jena", *AoF* 17 (1990) 355–359.

d'Isin par Rîm-Sîn[537]. Le cas de la famille Sanum fournit une explication plus vraisemblable et beaucoup plus simple que celle de Leemans: il n'y a plus de ventes de terrains parce que toutes les parcelles disponibles dans le quartier «résidentiel» de Larsa ont été vendues, puis regroupées par leurs acquéreurs de façon à y édifier de vastes maisons, comme on l'a vu plus haut. On doit par ailleurs s'interroger sur les moyens employés par les marchands pour acquérir les parcelles qui leur étaient nécessaires pour obtenir un terrain d'une surface suffisant à leurs ambitieux projets immobiliers. Sans doute les pressions furent-elles parfois insupportables: il faut sûrement imaginer des débiteurs insolvables réduits à vendre contre leur gré leur maison à un créancier impitoyable. Et ce n'est sans doute pas un hasard si le roi de Larsa Rîm-Sîn proclama un édit de *mîšarum* en l'an 25 de son règne. Le texte de cet édit ne nous est malheureusement pas connu, mais plusieurs textes de la pratique ont permis à Kraus d'en reconstituer partiellement le contenu[538]: certains acquéreurs durent verser à nouveau une partie du prix de vente d'une parcelle déjà achetée. Le roi intervint donc pour faire cesser les excès qui avaient manifestement marqué un marché immobilier en pleine effervescence dans les années précédentes: ceux qui n'avaient pas payé le juste prix[539] durent selon les cas rendre les terrains acquis, ou en donner un autre d'une taille équivalente, ou encore payer une somme d'argent supplémentaire. Mais il est clair que ce n'est pas cette *mîšarum* en tant que telle qui mit fin à la frénésie d'achats qui avait marqué les années antérieures: elle corrigea des abus, mais ne réforma pas le système. La proclamation d'autres *mîšarum* en quelques années (trois en 17 ans: Rîm-Sîn 25, 34 et 41) montre bien la nécessité d'interventions répétées du pouvoir royal.

Le royaume de Larsa semble avoir été frappé par une famine entre les années 39 et 42 de Rîm-Sîn; un lot de lettres montre en effet comment des marchands de Larsa se rendirent dans le royaume d'Ešnunna pour y acheter du grain[540]. L'importation de grandes quantités de céréales sur une telle distance posa de multiples problèmes. Un transport à dos d'ânes fut exclu en raison de son coût exorbitant: le seul transport envisageable était par voie d'eau. Mais c'est là que l'affaire prit un tour politique. Certaines autorités ešnunnéennes s'opposèrent en effet à ce convoi: laisser passer les bateaux chargés de grain obligeait en effet à faire monter le niveau dans les canaux, et donc non seulement à gaspiller une eau précieuse, mais à surtout risquer des brè-

[537] W. F. LEEMANS, *The Old Babylonian Merchant, His Business and His Social Position*, *SD* III (Leyde 1950).

[538] Voir *SD* XI, p. 31–50 et en dernier lieu E. BOUZON, "Die soziale Bedeutung des *ṣimdat-šarrim*-Aktes nach den Kaufverträgen der Rim-Sin-Zeit", in: *Mél. von Soden* 2 (Neukirchen-Vluyn 1995) 11–30.

[539] Pour cette notion, dans un contexte analogue, voir ma note dans *NABU* 1999/79.

[540] Voir mon compte rendu de *AbB* VIII dans *AfO* 29/30 (1983) 103–108, spéc. p. 104–106. Je n'avais pas à l'époque fait explicitement le lien entre cette disette et la proclamation d'une *mîšarum* par Rîm-Sîn en l'an 41, mais il est très vraisemblable.

ches dans le réseau[541]. Rîm-Sîn dépêcha des envoyés au roi d'Ešnunna; mais cinq mois après leur arrivée, les ambassadeurs larséens n'avaient toujours pas obtenu gain de cause.

Une dernière caractéristique de la seconde moitié du règne de Rîm-Sîn doit être évoquée: le recentrage du royaume vers le nord. M. Van de Mieroop a interprété le déclin d'Ur à cette époque comme dû à une centralisation plus poussée du royaume[542]. Mais le rôle de Maškan-šapir à la fin du règne de Rîm-Sîn cadre mal avec cette notion de centralisation. On voit ainsi un procès instruit à Larsa être renvoyé pour jugement à Maškan-šapir[543]. Sîn-muballiṭ, un frère de Rîm-Sîn, résidait dans cette ville, qui servait de relais dans les relations diplomatiques avec Babylone[544]. Plutôt que d'une centralisation accrue, c'est donc d'un déplacement du centre de gravité du royaume vers le nord qu'il s'agit.

[Pour une discussion des raisons pour lesquelles le royaume de Larsa fut vaincu voir p. 384]

541 Voir l'exemple très explicite de A.250 (= *LAPO* 17 813), édité et commenté par B. LAFONT, "Nuit dramatique à Mari", in: *FM* [I] (Paris 1992) 93–106. Le dossier des marchands larséens en territoire ešnunnéen conforte les observations des épigraphistes de Mari sur l'absence à l'époque de différence entre canaux de navigation et canaux d'irrigation.

542 M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992).

543 *TCL* X 119 (Rîm-Sîn 36); voir le commentaire de W. F. LEEMANS, *Foreign Trade*, p. 169.

544 *ARMT* XXVI/2, p. 146–148.

5. La Mésopotamie centrale et septentrionale de 1900 à 1792

On doit avouer que l'histoire de la Mésopotamie centrale et septentrionale pendant le siècle qui suivit la chute d'Ur III est pratiquement inconnue: on a vu plus haut les maigres informations disponibles sur Ešnunna et ses environs (§ 2.1.3 et § 3.2). Sur le reste de la région, l'obscurité ne se lève que graduellement dans le courant du XIXe siècle.

5.1. La cité-État d'Aššur[545]

On doit souligner d'emblée que l'histoire assyrienne du début du deuxième millénaire a fait l'objet de nombreux contresens. Non seulement l'empire «du Tigre à l'Halys» n'a jamais vécu que dans l'imagination de J. Lewy[546], mais il n'a même pas alors existé d'Assyrie au sens politique de ce terme[547]: ce qu'on connaît, c'est une cité-État, Aššur, au régime institutionnel très particulier[548]. On a affaire à une théocratie, le roi étant le dieu local, Aššur, dont le nom est identique à celui de sa ville[549]. La réalité du pouvoir était répartie entre trois pôles. Celui que nous considérons comme le souverain n'était que le «vicaire» (*iššiakkum*) du dieu Aššur, avec le titre de «prince» (*rubûm*). Un éponyme (*limmum*) devait être investi de pouvoirs plus étendus, mais limités du fait du caractère annuel de la fonction. Enfin, une assemblée jouait un rôle très important, même si nous sommes mal renseignés sur les conditions exactes de son fonctionnement.

Grâce à des listes d'éponymes récemment découvertes à Kültepe[550], la chronologie de l'histoire paléo-assyrienne repose enfin sur des bases stables à partir du deuxième quart du XXe siècle. On ignore la durée des trois premiers règnes, soit

545 Les indications qui suivent sont volontairement très succcinctes, puisqu'un volume de la série des *Annäherungen* sera consacré à l'époque paléo-assyrienne par J. Eidem et K. R. Veenhof.

546 La problématique se trouve résumée dans P. Garelli, *Les Assyriens en Cappadoce*, *BAH* Istanbul 19 (Paris 1963).

547 Voir en dernier lieu D. Charpin & J.-M. Durand, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392.

548 M. T. Larsen, *The Old-Assyrian City-State and its Colonies*, *Mesopotamia* 4 (Copenhague 1976).

549 W. G. Lambert, "The God Aššur", *Iraq* 45 (1983) 82–86, a proposé qu'Aššur soit à l'origine le rocher (divinisé) sur lequel la ville fut édifiée.

550 K. R. Veenhof, *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 (Ankara 2003); voir également sa contribution sur "Old Assyrian Chronology", in: M. Tanret (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 137–150.

ceux de Puzur-Aššur Ier, Šalim-ahum et Ilušuma[551]. 129 éponymes se sont succédé pendant la période qui vit l'expansion du commerce assyrien en Cappadoce, ce que l'on désigne comme la phase II du *kârum* de Kaniš. Cinq princes sont connus pour cette période à Aššur[552]: Irišum (ca. 1974–ca. 1935), Ikûnum (ca. 1934–ca. 1921), Sargon (ca. 1920–ca. 1881), Puzur-Aššur II (ca. 1880–ca. 1873) et Narâm-Sîn (ca. 1872–ca. 1828 ou 1818). En 1808, le successeur de Narâm-Sîn, Erišum II, fut déposé par Samsî-Addu.

Notre connaissance de l'histoire politique de cette période est très limitée, car les inscriptions laissées par les souverains d'Aššur sont d'un grand laconisme et portent essentiellement sur des travaux de construction. On peut surtout reconstituer les relations que les autorités assyriennes entretinrent avec les princes anatoliens[553].

5.2. L'EXPANSION D'EŠNUNNA

5.2.1. Le règne d'Ipiq-Adad II (ca. 1862–ca. 1818)

Avec Ipiq-Adad II, dont l'avènement se situe vers 1862[554], l'histoire d'Ešnunna et de la vallée de la Diyala en général subit une importante mutation. Ce souverain nous est encore mal connu; quatre noms d'années seulement ont pu lui être attribués, mais les chroniques éponymales de Mari ont mis en relief l'importance de son long règne (environ 45 ans[555]). Il débuta par une confrontation avec le roi Amînum. Ce dernier s'était emparé de Šaduppûm (Tell Harmal) peu de temps avant l'avènement d'Ipiq-Adad II. D'abord vaincu, Ipiq-Adad l'emporta deux ans plus tard. Il fit par la suite sauter le verrou qui limitait son royaume du côté de l'est, en s'emparant de Mê-Turan[556], site contrôlant le défilé du Hamrin. Lorsqu'il s'aventura vers le plateau ira-

551 Ce dernier a laissé une inscription (*RIMA* 1, p. 16–18 n°2), dont l'interprétation a longtemps été obérée par une fixation chronologique beaucoup trop basse du règne d'Ilušuma; voir désormais l'étude de G. Kryszat à paraître dans *CDOG* 3.

552 J'utilise ici les dates qui ont été indiquées par K. R. Veenhof lors du colloque de Gand de juillet 2000. D'après K. R. Veenhof, c'est à partir du règne d'Irišum que le système des éponymes fut mis en place.

553 K. R. VEENHOF, "The Old Assyrian Merchants and their Relations with the Native Population of Anatolia", in: *CRRAI* 25 (Berlin 1982) 147–159.

554 J'utilise ici la chronologie de K. R. VEENHOF, *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 (Ankara 2003).

555 M. Birot avait indiqué au moins 36 ans ("Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 [1985] 219–242, en particulier p. 221); K. R. Veenhof compte aujourd'hui ca. 45 ans.

556 Voir le nom d'année dans *OBTIV*, p. 31 n°40. Mê-Turan se trouve actuellement sous deux tells voisins, Tell Haddad et Tell as-Sib, qui ont fait l'objet de recherches lors d'une fouille de sauvetage due à la construction d'un lac de barrage. Voir bibliographie, annexe C § 4.8.1.

nien, il se heurta toutefois à la redoutable puissance des Élamites[557]. En aval, les potentats locaux furent soumis: à partir d'Ipiq-Adad II, en effet, ce sont les noms d'années des rois d'Ešnunna qui sont employés pour dater les textes rédigés à Nêrebtum (Ishchali), Tutub (Khafajah) ou Šaduppûm (Harmal). Nêrebtum avait jusqu'alors le dieu Sîn comme divinité principale; Ipiq-Adad voua la ville à la déesse Kitîtum, protectrice de sa dynastie, à qui il construisit un temple[558]. Cette expansion parut dangereuse au roi de Larsa Sîn-iddinam, que ses ambitions avaient conduit dans la région du Tigre: après avoir conquis Ibrat et Malgium, Sîn-iddinam fit en 1846 une razzia sur le territoire même d'Ešnunna[559].

Après avoir unifié la vallée de la Diyala sous son autorité, Ipiq-Adad voulut étendre son pouvoir au-delà. Vers le nord, il avait déjà réussi à conquérir Arrapha. Vers l'ouest, il implanta pour la première fois la présence d'Ešnunna sur l'Euphrate en s'emparant de Râpiqum[560]. Il alla même au-delà, puisqu'une tablette datée par un de ses noms d'années a été découverte à Tell Shishin, à 50 km au nord de Hit[561]. On comprend, dès lors, pourquoi, après avoir conservé le titre traditionnel d'*iššakkum* d'Ešnunna[562], il osa ensuite reprendre le titre de «roi» (*šarrum*), abandonné depuis Šû-iliya, faisant comme ce dernier précéder son nom par le déterminatif divin[563]. Il se décrivit comme «roi fort, roi qui a élargi (le royaume d')Ešnunna[564]»; il alla

[557] Le nom du souverain élamite qui attaqua Ipiq-Adad II n'est malheureusement pas indiqué dans la chronique; il pourrait s'agir de Široktuh, d'après F. VALLAT, "L'Élam à l'époque paléo-babylonienne et ses relations avec la Mésopotamie", *Amurru* 1 (1996) 297–319, spéc. p. 313.

[558] Voir ma recension de Th. JACOBSEN & P. DELOUGAZ, *Old Babylonian Public Buildings in the Diyala Region*, *OIP* 98 (Chicago 1990) dans *RA* 93 (1999) 178–180; la copie de l'inscription *RIME* 4, p. 546 n°3 figure dans *OIP* 98, p. 88b. On ajoutera que l'inscription découverte dans les fondations du temple de Kitîtum (*RIME* 4, p. 688–689) a été attribuée à Sîn-abušu sans arguments décisifs; la présence de la déesse ^{d}inanna-*ki-ti*[^{ki}] me ferait plutôt pencher pour une attribution à Ipiq-Adad II.

[559] Sans doute est-ce ainsi qu'il faut interpréter le nom de son an 6: «Il détruisit le pays d'Ešnunna» (voir ci-dessus n. 416).

[560] Voir le nom d'année *BDHP* p. 87 n°38: mu *ra-pí-qum*^{ki} ^{I}*i-pí-iq-*^{d}IM ba-díb.

[561] Voir "Recent Excavations in Iraq", *Iraq* 61 (1999) 195–202, spéc. p. 201 et A. K. MUHAMED, *Sumer* 49 (1997–98), p. 13 (section en arabe). Le nom d'année est: mu 2-[kam] *ša i-ka-am* / *ša ia-ab-li-ia*^{ki} / ^{I}*i-pí-iq-*^{d}IM / *i-bu-ku-*⸢*ú*⸣. Voir désormais A. K. MOHAMMAD, "Texts from Šišīn", *Akkadica* 123 (2002) 1–10.

[562] *RIME* 4, p. 544 n°1.

[563] Sur les 6 sceaux-cylindres de personnes qui se déclarent «serviteur d'Ipiq-Adad», la moitié font précéder le nom du roi par le déterminatif divin.

[564] *RIME* 4, p. 545 n°2 // p. 546 n°3: lugal *da-núm* lugal *mu-ra-pí-iš* èš-nun-na^{ki}.

même plus loin, se proclamant «roi de l'univers» (*šar kiššatim*[565]), titre utilisé alors pour la première fois et qui devait connaître une grande fortune par la suite.

5.2.2. Le règne de Narâm-Sîn (ca. 1818-?)

Son fils Narâm-Sîn poursuivit ses conquêtes, essentiellement vers le nord-ouest. Il remonta d'abord le cours du Tigre, s'emparant au passage de Kakkulâtum[566]; Samsî-Addu d'Ekallâtum[567] fut alors contraint de se réfugier en Babylonie[568]. Narâm-Sîn poursuivit sa route en soumettant tout le «triangle du Habur», célébrant notamment la conquête d'Ašnakkum et de Tarnip[569], situées dans la partie occidentale de cette région[570]. On constate dès lors sans étonnement que lui aussi porta le titre de «roi de l'univers». L'expansion d'Ešnunna se fit également en direction de l'Euphrate: toute la région du Suhûm semble avoir été alors annexée jusqu'à Puzurrân, à une dizaine

565 *RIME* 4, p. 547 n°4: (2) lugal kiš-*im*. Ce titre de «roi de l'univers» (lugal kiš) lui est également attribué sur deux cylindres offerts pour la vie de leur roi par deux de ses serviteurs: *RIME* 4, p. 548 n°2002: 5 et p. 549 n°2003: 5.

566 C'est sans doute alors que Babylone fut privée des places-fortes sur le Tigre qu'elle avait acquises du temps d'Apil-Sîn (voir ci-dessus § 4.1.3 et n. 483 et 484).

567 Pour ce souverain, voir ci-dessous § 5.4.

568 Le problème s'est longtemps posé de savoir si Narâm-Sîn d'Ešnunna était identique au Narâm-Sîn de la liste royale assyrienne. À la suite de B. Landsberger et bien d'autres, je l'avais cru (cf. mes "Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* [Paris 1985] 51–66, spécialement p. 57–59). Mais on a depuis retrouvé une empreinte du sceau du Narâm-Sîn d'Aššur, qui en fait le fils de Puzur-Aššur (S. ÖZKAN, "The Seal Impressions of Two Old Assyrian Kings", in: *Mél. N. Özgüç* [Ankara 1993] 501–502). Par ailleurs, les listes d'éponymes paléo-assyriens récemment découvertes ont montré que le règne de Narâm-Sîn d'Aššur se situait plus tôt que celui de son homonyme d'Ešnunna, puisqu'il commença en 1872 (K. R. VEENHOF, "Old Assyrian Chronology", in: M. TANRET [éd.], *Just in Time* [Bruxelles 2000] 137–150).
Néanmoins, géopolitique et chronologie se conjuguent pour obliger à considérer que c'est bien en raison de la politique d'expansion territoriale de Narâm-Sîn *d'Ešnunna* que Samsî-Addu dut abandonner Ekallâtum: c'est bien au roi d'Ešnunna, non à son homonyme d'Aššur, que renvoie la notice de la liste royale assyrienne qui évoque cet exil de Samsî-Addu (cf. K. R. VEENHOF, *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 [Ankara 2003], § 8.4).

569 A vrai dire, les deux noms d'années célébrant la prise d'Ašnakkum et celle de Tarnip n'ont été attribués à Narâm-Sîn que sur la base de la prosopographie. Noter également la nouvelle interprétation de l'inscription de Narâm-Sîn retrouvée au milieu du XIX[e] siècle dans l'île de Cythère (*RIME* 4, p. 554 n°2), selon laquelle il s'agirait d'une dédicace au dieu Sîn de Harrân (M. REPIECIOLI, "Una nuova interpretatione dell'iscrizione cuneiforme di Citera a 150 anni dal suo ritrovamento", *NABU* 1999/18).

570 Pour le point sur la localisation d'Ašnakkum, voir M. GUICHARD, "Le Šubartum occidental à l'avènement de Zimrî-Lîm", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 137–138.

de kilomètres en aval de Mari[571]. Le roi de Mari, Yahdun-Lîm[572], dut accepter la «protection» du roi d'Ešnunna avec qui il conclut un traité. Dans le sillage des armées, les scribes d'Ešnunna diffusèrent alors leur culture écrite: la réforme de l'écriture qui se produisit à Mari sous Yahdun-Lîm est très clairement le fruit de cette influence[573], qui s'explique largement par la situation politique de l'époque. On possède d'ailleurs une inscription de Narâm-Sîn commémorant ses travaux dans un temple du dieu Erra, qui montre le degré de raffinement alors atteint par la littérature akkadienne à Ešnunna[574]. Narâm-Sîn construisit également à Ešnunna un bâtiment décrit comme «Hall d'audience» par les fouilleurs[575].

On ignore malheureusement toujours quand prit fin le règne de Narâm-Sîn. Il eut pour successeurs Dannum-tâhâz[576], puis Iqîš-Tišpak[577], sur les règnes desquels nous ne savons presque rien. Ils furent sans doute fort courts, puisque le pouvoir passa ensuite aux mains de Dâduša, qui était comme Narâm-Sîn un fils d'Ipiq-Adad II.

5.3. MARI SOUS YAHDUN-LÎM ET SÛMÛ-YAMAM

Nous ignorons quand et comment prit fin la dynastie des Šakkanakku qui exerçait le pouvoir à Mari à la fin du IIIe millénaire[578]. D'une façon générale, l'histoire de la

571 D. CHARPIN, "Les champions, la meule et le fleuve, ou le rachat du terroir de Puzurrân au roi d'Ešnunna par le roi de Mari Yahdun-Lim", in: *FM* [I] (Paris 1992) 29–38.

572 Pour ce souverain, voir ci-dessous § 5.3.

573 Voir ci-dessous § 5.3.4.

574 La paternité de cette inscription a été discutée. Pour son premier éditeur, il s'agit d'une version modernisée d'une inscription de Narâm-Sîn d'Akkad; voir W. G. LAMBERT, "Studies in Nergal", *BiOr* 30 (1973) 357–363. B. Foster avait estimé plus vraisemblable qu'il s'agisse de son homonyme, roi d'Ešnunna (*Mém. Finkelstein*, p. 79 n. 11). D. Frayne a développé cette proposition ("Naram-Suen and the Mušhuššu Serpents", *JAOS* 102 [1982] 511–513); mais noter que l'inscription n'a été reprise ni dans *RIME* 2, ni dans *RIME* 4.

575 Voir ci-dessous § 8.2.3.1 et n. 1362.

576 Le règne de Dannum-tâhâz a été placé entre ceux de Narâm-Sîn et Dâduša indépendamment par M. DEJ. ELLIS ("Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty", *JCS* 37 [1985] 61–85) et moi-même ("Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* [Paris 1985] 51–66, spéc. p. 54), pour des raisons prosopographiques.

577 Le règne de celui-ci est attesté par deux noms d'années. Son père Ibni-Erra ne fut pas roi, contrairement à ce qu'on a cru (cf. D. LACAMBRE, "Ibni-Erra, un souverain d'Ešnunna?", *NABU* 1993/29).

578 Elle est ainsi désignée en raison du titre porté par ses souverains; voir à leur sujet l'étude fondamentale de J.-M. DURAND, "La situation historique des Šakkanakku: nouvelle approche", *MARI* 4 (1985) 147–172. Dans son compte rendu de *MARI* 4 paru dans *BiOr* 44 (1987) 173–185, M. Anbar a proposé une autre combinaison des deux listes dynastiques

Syrie avant l'époque de Yahdun-Lîm est pratiquement inconnue[579]. Ce qui est sûr, c'est que vers 1900 la vallée de l'Euphrate était politiquement très morcelée, et que la hiérarchie des sites y était fort différente de ce qu'elle fut par la suite: Ṣuprum y avait une importance stratégique considérable[580], une ville comme Puzurrân avait un roi[581]. Du point de vue commercial, Mišlân était au milieu du XIXe siècle mise sur le même pied que Mari par les marchands de Sippar, qui avaient un comptoir dans chacune de ces villes[582].

5.3.1. Le règne obscur de Yagîd-Lîm

On a parfois pris l'habitude de désigner la dynastie à laquelle appartenait Zimrî-Lîm, le dernier roi paléo-babylonien de Mari, comme la «dynastie des Lîm»: cette expression est malheureuse, puisque Lîm n'est que le mot désignant la «tribu[583]» qui rentre comme deuxième composante dans les noms des trois principaux représentants de la dynastie, Yagîd-Lîm, Yahdun-Lîm et Zimrî-Lîm. Du plus ancien, Yagîd-Lîm, nous ne savons que peu de choses. Yahdun-Lîm s'en dit le fils. Pendant longtemps, la lettre de Yasmah-Addu au dieu Nergal a été la seule source le concernant[584]; il y rappelait que Yagîd-Lîm avait échangé un serment avec son aïeul Ila-kabkabu mais ne le respecta pas. On pouvait mettre en doute cette information, mais l'existence d'un conflit entre Yagîd-Lîm et Ila-kabkabu, le père de Samsî-Addu, est confirmée de plusieurs manières. On trouve tout d'abord, dans une lettre acéphale

fragmentaires que nous possédons pour les Šakkanakku de Mari, mais qui ne me semble pas devoir être retenue.

579 Un des seuls monuments qui nous soit parvenu est le fameux torse du roi Ibbiṭ-Lîm d'Ebla, que P. Matthiae date des environs de 1900; l'inscription n'a pas été reprise dans *RIME* 4 p. 807 parce que D. Frayne a suivi la datation proposée par D. Owen («late Ur III time»), mais il ne l'a pas incluse dans *RIME* 3/2. Voir en dernier lieu M. BONECHI, "II Millennium Ebla Kings", *RA* 91 (1997) 33–38.

580 J.-M. DURAND, *MARI* 4, p. 169.

581 Voir le sceau de Ya'ûs-Addu, roi de Puzurrân, publié par D. COLLON dans *First Impressions. Cylinder Seals in the Ancient Near East* (Londres 1987), p. 49–50 n°192 (= *RIME* 4, p. 736). En revanche, il n'y avait pas de roi à Tuttul sur l'Euphrate, malgré M. ASTOUR (*BiMes* 25 [1992], p. 32–33 n. 47): la lettre *UCP* 9/4 29 (= *AbB* XI 193) n'émane en effet pas du roi de Babylone Sîn-muballiṭ, mais d'un personnage homonyme dans la région de la Diyala (M. STOL, *AbB* XI, p. 127 n° 193 n. a). Il doit donc s'agir de la ville de Tuttul en Transtigrine.

582 D. CHARPIN, "Mari et Mišlân au temps de Sumula-El", *NABU* 1989/102.

583 Voir P. Marello, "Vie nomade", in: *FM* [I] (Paris 1992) 115–126, spéc. p. 119 note e.

584 Publiée par G. Dossin comme *ARM* I 3, cette lettre a été collationnée par D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "La prise du pouvoir par Zimri-Lim", *MARI* 4 (1985), p. 339–342; voir la nouvelle traduction (*LAPO* 18 931) et le commentaire de J.-M. DURAND dans *LAPO* 18, p. 70–74.

qui semble avoir été adressée à Samsî-Addu peu après sa conquête de Mari, le rappel historique suivant[585]:

> «Voilà ce que nous avons souvent entendu dire, à propos de la région des pays du Tigre et de l'Euphrate; Ila-kabkabu et Yagîd-Lîm [...]ent à propos de leurs territoires; à nouveau mon seigneur et Yahdun-Lîm s'affrontèrent.»

Assez clairement, le «pays du Tigre» correspond au royaume d'Ila-kabkabu, puis de Samsî-Addu et le «pays de l'Euphrate» à celui de Yagîd-Lîm, puis de Yahdun-Lîm, avant que Samsî-Addu n'unifie les deux. Ce texte, pas plus qu'aucun autre, ne précise cependant quel était le siège du pouvoir de Yagîd-Lîm et il est vraisemblable qu'il ne s'agissait pas de Mari. Sans doute a-t-on retrouvé dans les archives dites «Šakkanakku» du palais de Mari, un *i-gi$_5$-id-li-im* (*ARM* XIX 205) qui a d'autant plus de chances d'être notre Yagîd-Lîm que le même lot mentionne *íl-e-kab-kà-bu* (*ARM* XIX 338), à n'en pas douter Ila-kabkabu[586]. Mais cela ne signifie pas que Yagîd-Lîm ait régné à Mari: les archives peuvent fort bien avoir été déplacées au moment où Yahdun-Lîm fit de Mari le siège de son pouvoir. J.-M. Durand a émis l'hypothèse que la capitale de Yagîd-Lîm était Ṣuprum[587], sans doute à localiser à Tell Abu Hassan sur la rive gauche de l'Euphrate à une douzaine de kilomètres en amont de Mari[588]. Il s'est notamment appuyé sur *ARM* XIX 463, qui constitue l'inventaire du personnel du palais de Ṣuprum.

Or la «chronique éponymale» mentionne, sous l'éponyme Šû-Bêlî, qu'«Ila-kabkabu s'empara du Ṣupréen[589]». S'il s'agit ici d'une allusion au maître de la Ṣuprum du Moyen-Euphrate, on peut penser soit à Yagîd-Lîm, soit éventuellement à son fils Yahdun-Lîm[590]. L'année d'après, Amînum mourut et «Samsî-Addu monta

585 M.5037+: 1'-5', cité dans *MARI* 4, p. 296.

586 J.-M. DURAND, *MARI* 4, p. 166.

587 J.-M. DURAND, *MARI* 4, p. 166–168; D. CHARPIN et J.-M. DURAND, *MARI* 4, p. 294.

588 Pour la localisation de Ṣuprum à Abu Hassan, cf. J.-M. DURAND, "Problèmes d'eau et d'irrigation dans la région de Mari", in: B. GEYER (éd.), *Techniques* ..., p. 117. Voir la carte de *MARI* 5, p. 321, site n°9.

589 B.7: *i-na šu-be-li i-la-kab-ka-bu-ú ṣú-up-ra-a-am iṣ-ba-at* (M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 [1985] 219–242, spéc. p. 229). M. Birot avait compris qu'il s'agissait de la ville même de Ṣuprum, tout en notant «la finale longue insolite *-a-am*» (*MARI* 4, p. 222); le plus simple est de considérer le terme comme un gentilice renvoyant à son souverain (cf. J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 74 n. d). Toutes les références à la ville de Ṣuprum dans les textes de Mari ont en effet la graphie syllabique *ṣú-up-ri(-im)*^{ki}, sinon le sumérogramme umbin^{ki}; la seule occurrence de l'accusatif que je connaisse figure dans l'inédit TH 85.46: 5 *ṣú-up-ra-am*^{ki}. Pour la possibilité qu'il s'agisse ici de Ṣupur-Šamaš dans la région de la Diyala, voir ci-dessous § 5.4.1. et n. 682.

590 La restauration de *ARM* I 3: 17 n'est pas certaine, mais vraisemblable: «Ila-kabkabu détruisit sa forteresse et il s'empara de so[n fils] Yahdun-Lîm» (16) ^{I}[*i-la-ka*]*b-ka-bu-ú* bàd-*šu iq-qú-ur* (17) [*ù* dumu-*š*]*u ia-ah-du-li-im ik-šu-ud.*

sur le trône de la maison de son père»: *ARM* I 3 montre que Yagîd-Lîm survécut à son adversaire, sans qu'on sache combien de temps[591].

Même si Yagîd-Lîm ne fut pas «roi de Mari», l'unité dynastique fut ressentie comme telle par les contemporains de Zimrî-Lîm, comme en témoigne ce passage d'une lettre de Hammî-šâgiš, s'adressant à des grévistes[592]:

> «Mon seigneur Zimrî-Lîm se conforme en tout à Yagîd-Lîm et Yahdun-Lîm. Les rois précédents vous ont-ils donné de l'argent en salaire? À l'heure actuelle, mon seigneur vous a refusé un salaire en argent. Allons! Dans le Suhûm vous attendent des provisions, une ration d'huile et des jarres de bière[?]. Qu'est-ce que c'est que ce salaire en argent que vous réclamez?»

Cette unité dynastique se marque également dans le fait que Zimrî-Lîm choisit pour son fils aîné le nom de Yagîd-Lîm[593].

5.3.2. Les origines de Yahdun-Lîm (ca.1810–ca.1794)

C'est avec Yahdun-Lîm vers 1810 que l'histoire de Mari émerge véritablement de l'obscurité. Les sources dont nous disposons sur son règne sont cependant loin d'être aussi abondantes que pour la suite de l'histoire de Mari. Certes, deux inscriptions commémoratives ont été retrouvées: le «disque[594]» et les briques de fondation du temple de Šamaš[595]. Mais les documents de la pratique sont beaucoup moins nombreux que pour les deux phases suivantes. Les tablettes de cette époque[596] ne faisaient en effet pas partie des «archives vivantes» du palais de Mari au moment de sa destruction: elles avaient été mises au rebut, sans doute lorsque Yasmah-Addu s'installa dans le palais de Mari, et ont été retrouvées dans différentes salles sous le

[591] Quelle que soit la restauration que l'on propose de *ARM* I 3: 20–22, il n'en reste pas moins que ces lignes rappellaient l'attitude irréprochable de Samsî-Addu vis-à-vis de Yagîd-Lîm.

[592] A.731, citée en dernier lieu par D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43, p. 100–101 n. 37.

[593] Voir N. ZIEGLER, "Les enfants du palais", *Ktèma* 22 (1997) 45–57, spécialement p. 54–55.

[594] F. THUREAU-DANGIN, "Iaḫdunlim, roi de Ḫana", *RA* 33 (1936) p. 49–54; réédition par J.-R. KUPPER, "L'inscription du "disque" de Yahdun-Lim", in: *Mél. Kramer* 1 (Neukirchen-Vluyn 1976) 299–303; voir en dernier lieu D. R. FRAYNE, *RIME* 4, p. 602–604 n°1 et le commentaire de J. M. SASSON, "Mari Historiography and the Yakhdun-Lim Disc Inscription", in: *Mél. Moran* (Atlanta 1990) 439–449.

[595] G. DOSSIN, "L'inscription de fondation de Iaḫdun-Lim roi de Mari", *Syria* 32 (1955) 1–28 (= *Recueil G. Dossin*, p. 263–292); voir en dernier lieu D. R. FRAYNE, *RIME* 4, p. 604–608 n°2.

[596] Il s'agit de textes datant à la fois de Yahdun-Lîm et de son successeur Sûmû-Yamam.

dernier sol d'occupation[597]. On ne possède que fort peu de lettres datant du règne de Yahdun-Lîm[598]. Les documents administratifs sont de deux sortes: plusieurs centaines correspondent à une façon d'écrire archaïque[599]. D'autres sont postérieurs à la «babylonisation» de l'écriture qui se produisit au cours du règne (cf. § 5.3.4): parmi ceux-là, une centaine comportent des noms d'années, dont actuellement quinze sont connus au total[600]. Pas plus que pour Zimrî-Lîm, nous ne possédons de liste des noms d'années de Yahdun-Lîm; mais, contrairement aux noms d'années de Zimrî-Lîm, nous ne pouvons actuellement reconstituer l'ordre de succession de ceux de Yahdun-Lîm que de manière exceptionnelle. L'étude du règne de Yahdun-Lîm peut enfin s'appuyer sur un certain nombre d'allusions postérieures à des événements survenus de son temps[601]. En dehors de Mari, des textes datant de Yahdun-Lîm ont été découverts à Terqa[602]; les fouilles de Tell Bi'a ont retrouvé un lot d'une cinquantaine de tablettes qui pourraient aussi dater de son règne[603].

597 Voir les indications succinctes de G. DOSSIN, "Récentes découvertes épigraphiques à Mari», *CRAIBL* (1965) 306–312 et "Les découvertes épigraphiques de la XVe campagne de fouille de Mari au printemps de 1965", *CRAIBL* (1966) 400–406. Les textes datés de Yahdun-Lîm ou dépourvus de date sont pour la plupart encore inédits, G. Dossin n'ayant publié que les tablettes comportant un nom d'année de Sûmû-Yamam (G. DOSSIN, "Archives de Sûmu-Iamam, roi de Mari", *RA* 64 [1970] 17–44, à compléter désormais par D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "A propos des "archives de Sumu-Iamam"", *MARI* 2 [1983] 117–121). Voir la publication d'une dizaine de ces tablettes par D. CHARPIN, "L'archivage des tablettes dans le palais de Mari: nouvelles données", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 13–30. Pour l'aspect archéologique de la question, voir J. MARGUERON, "Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 141–152, spécialement p. 149–150.

598 Voir en dernier lieu D. CHARPIN, "Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse) et l'édition de TH 87.112 dans *FM* V, I^e partie. p. 65–67.

599 Ils ont été publiés par H. LIMET sous le titre fallacieux de *Textes administratifs de l'époque des Šakkanakku, ARM* XIX (Paris 1976).

600 Voir *FM* V, I^e partie, annexe II, p. 57–64. Le nombre des noms d'années de Yahdun-Lîm donne une indication minimale sur la durée de son règne. Comme celui-ci se termine vers 1794, en remontant le temps, on peut en fixer le début vers 1810; il est clair que ces dates ne sont données que comme des points de repère approximatifs.

601 Voir *FM* V, I^e partie, annexe I, p.49–57.

602 Ils sont encore inédits et ont été signalés par O. ROUAULT, "Cultures locales et influences extérieures: le cas de Terqa", *SMEA* 30 (1992) 247–256.

603 Il s'agit de documents «pseudo-Šakkanakku»; voir M. KREBERNIK, *Tall Bi'a/Tuttul – II Die altorientalischen Schriftfunde, WVDOG* 100 (2001), p. 37–57 (KTT 4–55) et p. 168–189.

Les origines de Yahdun-Lîm sont mal connues: on a vu que son père Yagîd-Lîm a sans doute exercé le pouvoir à Ṣuprum, où il aurait été vaincu par Ila-kabkabu, le père de Samsî-Addu. On sait par ailleurs que Yahdun-Lîm fut enterré à Terqa[604], mais cela ne veut pas forcément dire que sa famille était originaire de cette ville. Du moins est-on sûr qu'elle appartenait au groupe des Bensim'alites: Yahdun-Lîm est d'ailleurs dit[605] «roi de Mari et du pays bensim'alite», c'est-à-dire que son autorité s'étendait, non seulement aux villes dont les habitants reconnaissaient sa royauté, mais aussi à tous les territoires parcourus par les troupeaux des Bensim'alites. Cette dualité apparaît très clairement dans une lettre relative à l'organisation de son armée[606], qui distingue les soldats «des villes» (*ša alâni*), en indiquant leur district d'origine, de ceux qui sont «Bédouins » (*ha-na*). La titulature de l'inscription de fondation du temple de Šamaš reprend cette distinction sous la forme «roi de Mari et du pays bédouin[607]», de même que celle du «disque», qui le définit comme «roi de Mari, de Tuttul et du pays bédouin[608]». On a d'un côté le territoire (*namlakatum*), qui s'étendait essentiellement le long des rives de l'Euphrate, avec Mari et Tuttul comme pôles principaux aux deux extrémités; par ailleurs, le groupe des Bensim'alites nomades, sur lequel Yahdun-Lîm exerçait la royauté, quel que soit le lieu où il se trouvait avec ses troupeaux (*nawûm*). Cette complémentarité entre les deux concepts de *namlakatum* et *nawûm* n'est pas faite explicitement dans les textes de cette époque; on ne la trouve que dans les traités postérieurs découverts à Tell Leilan[609], mais il est évident qu'on est ici en face de structures de longue durée[610].

Comme il est actuellement très difficile de retracer les événements du règne de Yahdun-Lîm en ordre chronologique, ils seront évoqués ci-dessous autant en fonction de l'espace que du temps.

[604] Voir *ARMT* XXVI/1 221 et D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "Le tombeau de Yahdun-Lim", *NABU* 1989/27.

[605] Sur la légende du sceau d'une de ses filles: D. CHARPIN et J.-M. DURAND, ""Fils de Sim'al": les origines tribales des rois de Mari", *RA* 80 (1986), p. 152; sceau repris dans *RIME* 4, p. 610 n°6.

[606] A.4280, éditée et commentée dans mon étude sur "Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm", à paraître in: *CRRAI* 46.

[607] *RIME* 4, p. 605 n°2: 19.

[608] *RIME* 4, p. 602 n°1: 3–5.

[609] Voir la citation de L87–150+ par J. EIDEM, "The Tell Leilan Tablets 1987 – A Preliminary Report", *AAS* 38/39 (1987/88) 110–127, spéc. p. 118: il est question du serment prêté «à Mutiya, fils de Halûn-pî-Yumu, roi du pays d'Apum, ses fils, ses serviteurs, son armée, son *nawûm* et son *namlakatum*» (col. v 24–27).

[610] Voir déjà ci-dessus l'opposition entre *mâtum* et *nawûm* dans le traité entre Šadlaš et Nêrebtum (§ 3.3 et n. 366).

5.3.3. Les conquêtes dans le triangle du Habur et l'affrontement avec Samsî-Addu

Dans un premier temps, Yahdun-Lîm consolida son autorité sur le Moyen-Euphrate, vraisemblablement à partir de Ṣuprum: Mari en aval, Terqa et Tuttul en amont, furent les trois points forts de son royaume. On notera qu'on ne possède aucun nom d'année qui célèbrerait la conquête de ces villes, sans qu'on soit pour autant assuré qu'elles étaient déjà sous le contrôle de son père Yagîd-Lîm. Puis il entreprit de soumettre la vallée et le «triangle» du Habur. Les troupeaux de Mari purent désormais paître sans danger dans la région de Kahat[611]. Les roitelets locaux acceptèrent l'hégémonie de Yahdun-Lîm, qui s'étendit sur l'Ida-Maraṣ et jusqu'au Balih grâce à la conquête de Zalpah, qu'il célébra par un de ses noms d'années.

Mais son expansion se heurta aux ambitions d'un roi oriental dont la puissance montait: Samsî-Addu[612]. Ce dernier, ayant conquis à partir d'Ekallâtum les villes situées au sud du Djebel Sindjar, avait entrepris de dominer la partie orientale du «triangle du Habur». Il s'était notamment installé à Šehnâ (Tell Leilan), qu'il rebaptisa Šubat-Enlil. Le choc entre les deux rois eut lieu à Nagar (Tell Brak[613]) et tourna à l'avantage de Yahdun-Lîm, qui s'empara de la ville, comme l'indique un de ses noms d'années. L'année suivante, Yahdun-Lîm retourna dans la région: on peut retracer la campagne militaire qu'il mena cette année-là[614] et qui culmina avec la prise de Pahudar, entre le Habur et le Balih. D'autres noms d'années font allusion à divers épisodes du conflit entre les deux rois: ainsi, Yahdun-Lîm «mit le feu aux récoltes du pays de Samsî-Addu». Une autre fois, «il se rendit au pays d'Ekallâtum», sans qu'on sache si c'était dans des intentions pacifiques ou au contraire belliqueuses[615]. Dans la «chronique éponymale de Mari», il est question d'une victoire de

[611] Voir ci-dessous § 5.3.5.

[612] Pour les débuts de Samsî-Addu, voir ci-dessous § 5.4.

[613] Pour cette localisation, cf. J.-M. DURAND *apud* D. CHARPIN, "A Contribution to the Geography and History of the Kingdom of Kahat", in: *Tall al-Ḥamīdīya* 2 (1990) 67–85, spéc. p. 68 n. 7. Les découvertes épigraphiques de Tell Brak semblent confirmer définitivement cette identification; voir l'article de D. MATTHEWS et J. EIDEM, "Tell Brak and Nagar", *Iraq* 55 (1993) 201–207.

[614] D. CHARPIN, "Une campagne de Yahdun-Lîm en Haute-Mésopotamie", in: *FM* II (Paris 1994) 177–200.

[615] Il n'est d'ailleurs pas entièrement certain que ce voyage ait été effectué vers les rives du Tigre, puisqu'on sait maintenant qu'il existait une autre Ekallâtum, située à 25 km en amont d'Emar sur la rive gauche de l'Euphrate à Tell Munbaqa; cf. WU YUHONG, *NABU* 1992/51; D. CHARPIN, *NABU* 1993/32 et P. VILLARD, *NABU* 1993/120. Or on sait que Yahdun-Lîm fit des campagnes vers la «boucle de l'Euphrate». Il est cependant plus vraisemblable qu'il est ici question de l'Ekallâtum du Tigre. J.-M. Durand me suggère qu'une combinaison des deux formules n'est pas impossible: «Année où Yahdun-Lîm se rendit au pays d'Ekallâtum et où il mit le feu aux récoltes du pays de Samsî-Addu». Aucune tablette ne porte actuellement ce qui pourrait avoir été le nom complet de l'année.

Samsî-Addu sur douze rois coalisés, dont Yahdun-Lîm[616]. La pression de Samsî-Addu sur les alliés de Yahdun-Lîm est aussi documentée par deux lettres d'Abî-Samar, qui régnait sur une ville encore inconnue, sans doute une des capitales du Zalmaqum[617]. Dans une de ses missives[618], Abî-Samar qualifia Yahdun-Lîm de «père» et protesta de sa fidélité en insistant sur sa qualité de «fils». Dans l'autre[619], il indiqua que les villes de son royaume qu'il avait pu conserver lors de conflits avec Haššum, Ursûm, Karkemiš et le Yamhad, lui avaient par la suite été enlevées par Samsî-Addu, mais que l'intervention du roi de Mari lui avait sauvé la vie. Il est dommage que la chronologie des événements ne puisse être reconstituée de manière sûre. On peut toutefois penser qu'Abî-Samar fait allusion à la bataille de Nagar, qui permit effectivement à Yahdun-Lîm d'étendre sa domination jusque dans la région du Balih.

5.3.4. L'alliance avec Ešnunna

Mari, dont la puissance était devenue alors non négligeable, se trouva obligée de choisir entre une alliance occidentale et une alliance orientale. Il semble qu'à un moment donné Yahdun-Lîm avait conclu avec Alep une alliance matrimoniale, puisqu'un document postérieur nous informe qu'il eut une épouse originaire du Yamhad[620]. Mais il dut accepter la proposition d'alliance de son puissant voisin oriental, le roi d'Ešnunna[621]. À cette époque, en effet, celui-ci dominait la vallée de l'Euphrate depuis Râpiqum jusqu'aux abords de Mari: un document postérieur rappelle en effet que Yahdun-Lîm acheta la ville de Puzurrân, située à quelques kilomètres en aval de Mari, au roi d'Ešnunna pour la somme considérable de trois talents d'argent (environ 90 kg)[622]. On sait en outre, grâce à une lettre du roi Ibâl-pî-El

[616] M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 (1985), p. 231 D: 3.

[617] Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 481–484. Le texte administratif *ARM* XXI 354-bis = *FM* II 115 mentionne «Nuhmî-Addu, (messager) d'Abî-Samar» sans livrer d'indication quant à la localisation du royaume de celui-ci.

[618] *ARM* I 2 (= *LAPO* 16 306).

[619] *ARM* I 1 (= *LAPO* 16 305).

[620] J.-M. DURAND, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie II", *MARI* 6 (1990) 271–302, spéc. p. 291–293, A.4471: 20 (= *LAPO* 18 1011). J.-M. Durand a proposé récemment que cette «Yamhadéenne» puisse être Tarîš-Haṭṭum (voir *LAPO* 18, p. 341–342, n°1161 [*ARM* X 114], n. a).

[621] Aucun texte de Mari ne donne son nom, mais il est très vraisemblable qu'il s'agissait de Narâm-Sîn.

[622] D. CHARPIN, "Les champions, la meule et le fleuve, ou le rachat du terroir de Puzurrân au roi d'Ešnunna par le roi de Mari Yahdun-Lim", in: *FM* [I] (Paris 1992) 29–38.

à Zimrî-Lîm[623], que «Yahdun-Lîm saisit la frange de la "maison de Tišpak", devint fort et agrandit son pays», autrement dit conclut une alliance dans laquelle il reconnaissait le roi d'Ešnunna comme son protecteur[624]. Il n'est pas impossible que cette alliance ait été renforcée par un mariage dynastique. Gabêtum, qui semble avoir été l'épouse principale de Yahdun-Lîm et devint ensuite une prêtresse[625], n'a pas d'origine connue[626]; elle pourrait bien être une princesse ešnunnéenne[627]. Cette influence politique d'Ešnunna se doubla d'une influence culturelle considérable. Mari adopta alors une nouvelle façon d'écrire: forme des tablettes, forme des signes et syllabaire se conformèrent désormais au modèle des scribes d'Ešnunna[628].

5.3.5. Les conflits avec les Benjaminites

L'inscription des briques du temple de Šamaš nous offre le récit d'une révolte des Benjaminites contre Yahdun-Lîm, dont l'interprétation est loin d'être aisée. L'identification des révoltés ne pose pas de problème: il s'agit de trois des cinq tribus benjaminites, énumérées sur l'Euphrate d'aval en amont[629]. Lâ'ûm est présenté comme «roi de Samânum et du pays des Uprapéens», Samânum étant un port dans la partie septentrionale du district de Terqa. Bahlu-Kulim est «roi de Tuttul et du pays des Amnanéens»; Tuttul est située à Tell Bi'a, à proximité du confluent du Balih avec l'Euphrate. Enfin, Ayâlum est dit «roi d'Abattum et du pays des Rabbéens»;

623 D. CHARPIN, "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166, en particulier p. 156.

624 Pour l'expression «Maison de Tišpak» comme une façon courante à Mari de désigner la dynastie d'Ešnunna par le nom de son dieu, voir ci-dessous § 8.2.1 et n. 1271 et 1272.

625 M.7420, publié par J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 296 (= *LAPO* 18 1040).

626 J.-M. Durand, *LAPO* 18, p. 420–421.

627 Cette suggestion m'est faite à titre d'hypothèse de travail par J.-M. Durand.

628 On possède – fait rarissime dans l'histoire de l'écriture – un document administratif rédigé selon les anciennes normes, qui fut recopié à la façon «moderne»: T.518 et 519, publiés par J.-M. DURAND dans *MARI* 4, p. 161–164. Pour l'influence d'Ešnunna dans la réforme de l'écriture qui s'opéra alors à Mari, voir J.-M. DURAND, *CRRAI* 38, p. 121 et p. 123 (avec bibliographie n. 195 à laquelle on ajoutera D. CHARPIN, "Usages épistolaires des chancelleries d'Ešnunna, d'Ekallâtum et de Mari", *NABU* 1993/110). On ne doit pas être dupe du terme de «babylonisation» par lequel ce processus est parfois décrit: il ne renvoie nullement à la Babylonie au sens politique du terme. Il faudrait en fait parler d'«akkadisation», puisque «Akkad» à l'époque désigne plus souvent le royaume d'Ešnunna que celui de Babylone.

629 J.-M. DURAND, "La Cité-État d'Imâr à l'époque des rois de Mari", *MARI* 6 (1990) 39–92, spéc. p. 44–48.

Abattum doit être recherchée sur la rive droite de l'Euphrate, entre Tuttul et Emar[630]. Selon la version des faits exposée par Yahdun-Lîm, ce furent ces trois rois qui prirent l'initiative des hostilités.

Alep avait vu d'un très mauvais œil le rapprochement de Mari et d'Ešnunna. Aussi, quand Yahdun-Lîm dut affronter cette rébellion de trois rois benjaminites, le roi d'Alep Sûmû-êpuh leur fournit-il des troupes: c'est la première fois qu'il est question dans nos sources de ce souverain[631]. Yahdun-Lîm remporta sans doute plusieurs victoires sur les Benjaminites: l'inscription du temple de Šamaš fait de Samânum le lieu de la bataille décisive, mais les noms d'années commémorent des victoires plus au nord, aux portes de Tuttul et d'Abattum.

Sans doute pour consolider son succès, Yahdun-Lîm décida alors une expédition occidentale qui le mena jusqu'au Liban et à la Méditerranée. Ses motivations peuvent avoir été multiples: on a insisté sur le renouvellement des exploits légendaires des rois d'Agadé qu'il aurait volontairement accompli. Mais son inscription met au contraire l'accent sur l'aspect inédit de sa prouesse[632]:

> «Depuis les temps anciens, quand la divinité construisit Mari, aucun roi habitant Mari n'avait atteint la Mer (ni) n'avait atteint la Montagne de cèdres et de buis, les grandes montagnes.»

Par ailleurs, on sait désormais que la route entre la région d'Emar et le Liban formait l'un des territoires de parcours traditionnels des Benjaminites[633]: ce serait donc en les poursuivant, après leur défaite sur l'Euphrate, que Yahdun-Lîm aurait atteint le Liban[634]. Il en profita pour couper des cèdres et autres arbres; les briques de fondation du temple de Šamaš à Mari commémorèrent l'exploit[635].

[630] Pour la localisation d'Abattum, voir la proposition de localisation à Tell Thadayin par K. KOHLMEYER, "Euphrat-Survey", *MDOG* 116 (1984) 95–118, spéc. p. 112 et en dernier lieu *NABU* 1993/32.

[631] Le sceau du roi d'Alep Yarîm-Lîm montre que son père n'était autre que Sûmû-êpuh. Ce dernier était donc bien roi d'Alep, et non un «condottiere»; cf. D. CHARPIN, "Les légendes de sceaux de Mari: nouvelles données", in: G. YOUNG (éd.), *Mari in Retrospect* (Winona Lake 1992) 59–76, en particulier p. 74.

[632] *RIME* 4, p. 605 n°2: 34–39.

[633] Voir la contribution de J.-M. Durand dans *CRRAI* 46, à paraître.

[634] Certes, l'inscription du temple de Šamaš présente d'abord l'expédition occidentale et ensuite seulement la révolte des Benjaminites. Mais on sait que la rédaction de ce genre de textes ne suit pas forcément un ordre chronologique; voir J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 320–321.

[635] Dernière édition de ce texte par D. R. FRAYNE, *RIME* 4, p. 605–608 n°2.

Il semble que Yahdun-Lîm ait fini par imposer un accord avec les Benjaminites: un de ses noms d'années mentionne en effet qu'il se rendit à Hên, centre traditionnel de réunion des Benjaminites[636], et qu'il reprit le contrôle de leurs terrains de parcours[637]. Par ailleurs, une alliance matrimoniale pourrait avoir été conclue entre la famille royale de Mari et celle des Rabbéens d'Abattum[638].

5.3.6. Épisodes mal connus

L'inscription du temple de Šamaš mentionne à la suite de l'écrasement de la révolte des Benjaminites une victoire sur un certain Kaṣûri-hâla, roi de la ville de Hamân: ni ce souverain, ni même cette ville ne sont connus par ailleurs. Le texte précise seulement que «les Pères des Bédouins (*abbû Hana*) avaient fortifié» la ville que Yahdun-Lîm détruisit complètement. On peut penser que cette victoire est la même que celle commémorée par le «disque», où Yahdun-Lîm se vante d'avoir fait prisonniers sept rois, ses ennemis, qu'il qualifie également de «Pères des Bédouins».

Bien d'autres événements politiques du règne de Yahdun-Lîm nous restent inconnus. Quelques allusions postérieures plus ou moins obscures le confirment, la plus célèbre étant celle aux «méfaits des Lullû[639]».

5.3.7. La politique intérieure de Yahdun-Lîm

La politique de grands travaux de Yahdun-Lîm comprit le renforcement des murailles de Mari et de Terqa ainsi que le creusement de divers canaux, célébrés par des noms d'années: celui du Hubur[640], celui de Puzurrân et enfin, sur la rive droite

[636] Pour la localisation de Hên dans la région du haut Balih, cf. P. MARELLO, "Vie nomade", in: *FM* [I] (Paris 1992) 115–126, en particulier p. 123.

[637] Pour cette nouvelle interprétation de ce nom d'année, cf. *FM* V, I^e partie, annexe II, p.59 § 1.4.1.1.5.

[638] Voir J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 48 et n. 48, qui propose qu'Addu-dûrî, la mère de Zimrî-Lîm, ait été une sœur de Dâdî-hadun et donc une fille d'Ayalum. Dâdî-hadun se dit, effectivement, le *hâlum* («oncle maternel») de Zimrî-Lîm. Mais on ignore quel était le rapport familial exact de Hadnî-Addu, époux d'Addu-dûrî, avec Yahdun-Lîm (frère ou fils?).

[639] Voir *MARI* 4, p. 297 n. 22.

[640] Bien que le nom d'année comporte parfois la variante Habur au lieu de Hubur, il ne s'agit pas de l'affluent de rive gauche de l'Euphrate, mais d'un oued situé à quelques kilomètres en amont de Mari; cf. J.-M. DURAND, "Problèmes d'eau et d'irrigation dans la région de Mari", in: B. GEYER (éd.), *Techniques* ... (Paris 1990) 101–142, en particulier p. 126.

de l'Euphrate en amont de Terqa, celui qu'il nomma Išîm-Yahdun-Lîm. C'est sur ce canal qu'il édifia une ville neuve, baptisée Dûr-Yahdun-Lîm[641].

Le détail de son administration demeure mal connu. On sait qu'il eut un ministre (*šukkallum*) nommé Sîn-tappê[642]. Deux personnages apparaissent de manière prééminente dans les documents de son temps: Hamatil et Lîter-šarrussu. Mais on ignore tout de l'identité de ses gouverneurs, auxquels on ne possède même pas une allusion, à l'exception peut-être d'un certain Puzur-Sîn, qui pourrait avoir été le gouverneur de Mari. Une lettre de ce dernier montre que les procédures administratives relatives à l'organisation de l'armée connues sous Zimrî-Lîm étaient déjà en place sous le règne de Yahdun-Lîm[643]. Un texte montre un échanson (*šâqûm*) envoyé comme représentant du roi de Mari auprès d'un de ses vassaux. Une lettre de l'époque de Zimrî-Lîm fait allusion à la formation que Yahdun-Lîm assura à ses fidèles[644]. L'administration de la justice sous Yahdun-Lîm est documentée par un cas d'ordalie dans lequel le roi joua le rôle d'arbitre[645].

La vie sentimentale de Yahdun-Lîm entraîna une vive réprobation, sinon de son vivant, du moins après sa mort, à en croire les jugements très sévères portés par Samsî-Addu, qui exhorta à plusieurs reprises son fils Yasmah-Addu à ne pas imiter le mauvais exemple de Yahdun-Lîm[646]:

> «Yahdun-Lîm, par passion pour ses favorites, fit habiter Gabêtum et la Yamhadéenne, ses épouses, en dehors (du palais de Mari).»

Une telle conduite n'était manifestement pas conforme aux usages de l'époque.

[641] J. SAFREN, "Dūr-Yaḫdun-Lim – The raison d'être of an ancient Mesopotamian Fortress-City", *JESHO* 32 (1989) 1–47; indépendamment, cf. J.-M. DURAND, "Problèmes d'eau et d'irrigation dans la région de Mari", in: B. GEYER (éd.), *Techniques ...*, p. 122–123.

[642] *FM* [I], p. 34.

[643] Voir la lettre A.4280, qu'il adressa à Yahdun-Lîm, publiée par D. CHARPIN, "Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse).

[644] A.55: 26, publiée par J. EIDEM, "Un "présent honorifique"", in: *FM* [I] (Paris 1992) 53–60 (= *LAPO* 18 1011).

[645] D. CHARPIN, "Les champions, la meule et le fleuve, ou le rachat du terroir de Puzurrân au roi d'Ešnunna par le roi de Mari Yahdun-Lim", in: *FM* [I] (Paris 1992) 29–38, M.8142: 16'-30'.

[646] A.4471: 18–21, publié par J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 291–293 (= LAPO 18 1011).

5.3.8. La puissance de Yahdun-Lîm

Si l'on tente un bilan du règne de Yahdun-Lîm, on s'aperçoit qu'il s'est agi d'un grand moment dans l'histoire de Mari; cela explique pourquoi, par la suite, cette période servit de point de référence. Nombreuses sont en effet les allusions du temps de Zimrî-Lîm, dans lesquelles on évoque la situation qui était celle à l'époque de son «père» Yahdun-Lîm[647]. On peut en tirer un tableau du royaume de Yahdun-Lîm à son apogée, en additionnant tous les royaumes pour lesquels de telles allusions sont disponibles[648]. Au nord-ouest, Tuttul formait le point le plus avancé du territoire directement contrôlé par Yahdun-Lîm. Vers le nord, le Habur inférieur était incorporé à son royaume[649]. Dans le «triangle du Habur», fut mis en place un système de «vassalité» qui fonctionna à nouveau sous Zimrî-Lîm: Isqa et Qâ, Kahat, Ašnakkum, Ašlakkâ firent allégeance à Yahdun-Lîm. On voit que seul l'Ida-Maraṣ, c'est-à-dire le secteur occidental du «triangle du Habur», reconnut Yahdun-Lîm: la partie orientale était en effet sous la domination de Samsî-Addu. Mais cela n'empêcha pas le roi de Mari d'être reconnu par le roi de Tigunânum sur le Tigre supérieur[650] et de recevoir des émissaires de principautés situées plus à l'est, comme Mardamân ou Burullum[651]. Au nord-ouest, son pouvoir s'étendit au delà de la région du Balih: Talhayûm, capitale du Yapṭurum, eut un représentant de Yahdun-Lîm. Gaššum fit allégeance, tandis que Nihriya, l'une des capitales du Zalmaqum, conclut avec lui un pacte par le sang. C'est donc la région de Karkemiš à Emar qui formait alors la limite d'influence avec le Yamhad. On s'aperçoit que le royaume de Mari était un peu plus petit que sous Zimrî-Lîm. Au sud-est, sa limite avec le royaume d'Ešnunna est inconnue, mais à un moment donné passait en amont de Puzurrân, donc très près de Mari: le Suhûm échappait donc à Mari, au profit d'Ešnunna. On voit par conséquent que la capitale était très excentrée. Limitée au nord-est par Samsî-Addu et au sud-est par Ešnunna, l'expansion de Yahdun-Lîm se fit donc essentiellement vers le nord et l'ouest, en direction du Ṭûr-'Abdîn[652] et de la Syrie occidentale. Il y a là une différence avec le règne de Zimrî-Lîm qui eut à cœur de contrôler l'Euphrate jusqu'à Hît ainsi que le piémont méridionnal du Sindjar, régions dans lesquelles il se heurta à l'ambition de Babylone, qui avait alors remplacé Ešnunna. En fait, Yahdun-Lîm,

[647] Voir le corpus de ces allusions dans *FM* V, Ie partie, annexe I, p. 49–57.

[648] Une telle façon de faire n'est naturellement pas sans danger, dans la mesure où nous ne savons pas si toutes les allusions que nous possédons sont exactement contemporaines.

[649] La lettre A.4280 mentionne en effet le «district de Saggarâtum» (l. 35).

[650] Voir ma note sur "Tigunânum et l'horizon géographique des archives de Mari", *NABU* 2000/58.

[651] D. CHARPIN, in: *FM* II, p. 187.

[652] Comme le montre l'allégeance du pays de Tigunânum; celui-ci ne reconut en revanche Zimrî-Lîm qu'au moment de la campagne que celui-ci mena dans cette région la dernière année de son règne (cf. *FM* V, IIIe partie, p. 240).

ayant reconnu la supériorité d'Ešnunna à l'est, mena une politique d'expansion vers le nord et l'ouest, au risque d'un affrontement avec le Yamhad; Zimrî-Lîm, au contraire, s'étant placé sous la protection du roi d'Alep, étendit sa zone d'influence vers le nord et vers l'est. La dissymétrie est frappante.

La prospérité du royaume de Mari sous Yahdun-Lîm est perceptible dans les inventaires des coffres scellés du palais, qui furent rédigés sous l'éponymie de Haya-malik, peu après que Samsî-Addu eut vaincu Sûmû-Yamam et se fut emparé de Mari[653]. Etant donné la brièveté et le peu d'éclat du règne de Sûmû-Yamam, ces richesses sont sûrement à mettre au crédit de son prédécesseur. Le fortune de Yahdun-Lîm était tenue pour si évidente que, lorsque Samsî-Addu eut un cruel besoin de bronze, il envisagea d'ouvrir la tombe de l'ancien roi de Mari pour y récupérer les objets qui s'y trouvaient[654]. Cette puissance se concrétisa aussi par l'afflux de prisonniers, essentiels à une époque où les hommes étaient considérés comme une des principales richesses: plusieurs lettres font allusion au convoiement de déportés (*šallatum*)[655].

5.3.9. La fin de Yahdun-Lîm (ca. 1794)

La fin de Yahdun-Lîm nous est encore obscure: Yahdun-Lîm aurait en effet été éliminé par son fils Sûmû-Yamam, qui lui succéda sur le trône de Mari[656]. Les gens d'Alep virent dans ces événements la marque de leur divinité, punissant le roi de Mari de s'être détourné de son ancien allié. Le prophète d'Addu, omettant le bref règne de Sûmû-Yamam, résuma en effet plus tard les événements en faisant dire à son dieu[657]:

> «J'avais donné tout le pays à Yahdun-Lîm et il n'a pas eu de rival au combat. Il a abandonné mon parti et j'ai donné à Samsî-Addu le pays que je lui avais donné.»

653 Voir ci-dessous § 6.1.1 et n. 718.

654 D. Charpin et J.-M. Durand, "Le tombeau de Yahdun-Lim", *NABU* 1989/27, à compléter par N. Ziegler, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: *La guerre dans les économies antiques* (Saint-Bertrand-de-Comminges 2000) 14–33, spéc. p. 17–18.

655 Voir D. Charpin, "Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm", in: *CRRAI* 46 (Paris à paraître).

656 Voir l'interprétation de *ARM* I 3 dans *MARI* 4, p. 293–295 et désormais dans *LAPO* 18, p. 70–74 (n°931).

657 *FM* VII 38: 6–9.

5.3.10. Le bref règne de Sûmû-Yamam (ca. 1793–ca. 1792)

Sûmû-Yamam, dont le nom se présente aussi sous la forme Sûmûmu[658], pose un irritant problème à l'historien: il semble n'avoir compté pour rien dans l'histoire de Mari[659]. Sans doute cela s'explique-t-il par la brève durée de son règne: pas plus de deux années[660]. Il est néanmoins curieux de voir que les rappels historiques que l'on possède omettent systématiquement son nom[661]. Il se pourrait que Sûmû-Yamam ait été non seulement parricide, mais aussi illégitime, dans la mesure où Hadnî-Addu aurait été le fils aîné de Yahdun-Lîm.

Sûmû-Yamam prit le contre-pied de la politique paternelle: il tenta apparemment de renouer le dialogue avec Alep, où il envoya à plusieurs reprises des émissaires[662], mais on ne sait s'il y réussit. Les travaux de fortification qu'il entreprit dès son avènement à Halabit[663], sur l'Euphrate en direction du Yamhad, sembleraient témoigner d'une défiance initiale à l'égard de ce pays. Il reconstruisit aussi les murailles de Saggarâtum: il semble cette fois que la menace venait du Haut-Habur, où Samsî-Addu avait réussi à étendre son influence. Au bout de vingt mois, Sûmû-Yamam périt assassiné par ses propres serviteurs[664], peut-être à l'instigation de Samsî-Addu. Il est possible qu'un de ses fils ait pris la fuite et trouvé refuge au sud du Sindjar[665].

[658] Cf. J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 613–614 et *MARI* 7, p. 58.

[659] D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 91–110.

[660] Voir *FM* V, Ie partie, annexe III, p. 66–69.

[661] La seule exception est constituée par la lettre inédite de Samsî-Addu à Yasmah-Addu A.2636, où «il est question d'un procès relatif à une dette d'argent; on lit à la l. 7: *pa-na-nu-um i-nu-ma Su-mu-mu* "Auparavant, au temps de Sumumu", l. 37: *inûma Sumumu* sans *panânum* "au temps de Sumumu"» (G. DOSSIN, *RA* 64 [1970], p. 20; citation des l. 5 à 18 par D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 [Prague 1998], p. 93 n. 11). Mais il s'agit là, dans le contexte d'une affaire judiciaire, d'un simple point d'ancrage chronologique.
P. Villard me suggère que cette sorte de tabou pourrait être mis en rapport avec les accusations d'impiété contenues dans la lettre à Nergal *ARM* I 3 (= *LAPO* 18 931).

[662] *ARMT* XXII 269 (daté du 12/x/Saggarâtum): huile remise à Lîter-šarrussu et Kittum-rêṣušu «au cours du troisième voyage qu'ils effectuèrent en retournant au Yamhad, lorsqu'ils allèrent à Tuttul».

[663] Pour l'identification de Halabit avec le site de Halebiye en amont de Der ez-Zor, voir J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 126.

[664] *ARM* I 3; cf. *MARI* 4, p. 339–342 et *LAPO* 18 931.

[665] Cf. la mention d'Asdi-madar fils de Sûmûmu en *ARMT* XXVI/2 510: 24, qui s'est exilé de Mari à Karanâ (ou à Kurdâ, si la restitution du nom de Hammu-rabi l. 26 est juste).

Le texte A.4634 mentionne, parmi les princesses mariotes présentes dans le palais au moment de la conquête de Samsî-Addu, Takûn-haṭṭum fille de Sûmû-Yamam[666].

5.4. Les débuts de Samsî-Addu

La vie de Samsî-Addu n'a donné lieu à aucun récit de la part des Anciens; plus étonnante pourrait en revanche paraître l'absence jusqu'à présent de monographie consacrée à ce personnage[667]. Cela tient aux grandes difficultés, tant chronologiques que géographiques, qui affectent la reconstitution de son règne. Toutefois, les progrès considérables faits ces dernières années permettent aujourd'hui une approche un peu plus assurée[668]. On ne peut s'empêcher néanmoins de souligner la sorte d'injustice que l'historiographie contemporaine a commise, en mettant en avant la seule figure de Hammu-rabi, au détriment de Samsî-Addu. La découverte du «Code» du roi de Babylone y est pour beaucoup, mais on doit souligner que la vie de Samsî-Addu est aujourd'hui beaucoup mieux connue sous certains aspects que celle de Hammu-rabi.

5.4.1. L'avènement ca. 1833

Les chroniques éponymales de Mari indiquent[669]:

> «Sous l'éponymie de Šarrum-Adad, l'Élamite vainquit Ipiq-Adad et le roi Samsî-Addu monta sur le trône de la maison de son père.»

La date vraisemblable de cette événement se situe aux alentours de 1833: Samsî-Addu avait alors 18 ans[670]. Nous sommes au début d'un très long règne, puisqu'il

[666] G. Dossin, "Archives de Sûmu-Iamam, roi de Mari", *RA* 64 (1970) 17–44, spéc. p. 43 (corriger dans *MARI* 4, p. 431 l. 9' *ta-ku-un-ma-tum* en *ta-ku-un-ha-tum*, comme copié).

[667] L'étude de G. Dossin, "Šamši-Addu 1er roi d'Assyrie (1726–1694 av. J.-C.)", *BARBL* 34 (1948) 59–70, est aujourd'hui largement obsolète.

[668] En 1966, J.-R. Kupper écrivait très justement: «It is not yet possible to write a history of Shamshi-Adad's reign» (*CAH* II/1, p. 6). Il est réconfortant de constater que trente-cinq ans plus tard, la situation s'est considérablement améliorée, même s'il est clair que de nombreux progrès restent à accomplir.

[669] M. Birot, *MARI* 4, p. 229 B 8.

[670] Sa naissance est mentionnée dans la chronique éponymale de Mari (M. Birot, *MARI* 4, p. 228 A 22) et se situe ca. 1850; voir K. R. Veenhof, "Old Assyrian Chronology", in: M. Tanret (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 137–150, spéc. p. 140. La chronique mentionne une éclipse de soleil l'année qui suivit cette naissance, comme l'a indiqué J.-M. Durand, in *FM* III, p. 43. Cette donnée a été exploitée pour obtenir un point d'ancrage de la chronologie absolue; voir en dernier lieu C. Michel, "Nouvelles données pour la chronologie du IIe millénaire", *NABU* 2002/20, qui conclut que la chronologie absolue

semble avoir duré un peu moins d'une soixantaine d'années, jusqu'en 1775[671]. La chronique ne précise malheureusement pas où Samsî-Addu devint roi. On sait depuis longtemps que Samsî-Addu a été souverain à Aššur pendant les 33 dernières années de sa vie, mais qu'il s'y est imposé par la force, y étant ressenti comme étranger[672].

Quatre villes ont été suggérées comme berceau de la dynastie à laquelle il appartenait. Landsberger avait pensé à Terqa[673]: Samsî-Addu se serait rendu dans cette ville pour y accomplir le rite funéraire (*kispum*) dû aux ancêtres. En fait, le texte dit que Samsî-Addu s'est rendu à Terqa «le jour du *kispum*», ce qui est une simple indication chronologique qui ne signifie nullement que ses ancêtres aient été enterrés à Terqa[674]. Par ailleurs, l'idée que Samsî-Addu ait bâti à Terqa un bâtiment funéraire (*bît kispim*) repose sur un contresens: l'inscription en question commémore en réalité la construction du temple de Dagan[675]. La seconde hypothèse, due à J.-R. Kupper, fait de la région de Šubat-Enlil le lieu d'origine de Samsî-Addu[676]; il est vrai qu'à la fin de sa vie, Samsî-Addu semble y avoir fréquemment séjourné, mais rien n'indique que sa dynastie soit originaire de cette ville. Ekallâtum m'a semblé un candidat plus sérieux. En effet, dans une stèle qui précède de six années la mort de Samsî-Addu[677], le roi Dâduša d'Ešnunna décrit son allié comme «Samsî-Addu, roi d'Ekallâtum». Mais cela ne dit rien sur les origines de Samsî-Addu; la liste royale assyrienne indique d'ailleurs qu'Ekallâtum fut une conquête de Samsî-Addu. M. Birot, en publiant les chroniques éponymales de Mari, a insisté sur les liens entre les

serait à abaisser d'une quinzaine d'années par rapport à la chronologie moyenne actuelle (Samsî-Addu serait né en 1834 et non en 1850).

671 On voit donc que le règne de Samsî-Addu a été presque aussi long que celui de Rîm-Sîn à Larsa, étant de onze ans plus ancien.

672 C'est du moins ce que dit explicitement une inscription postérieure: A. K. GRAYSON, "Rivalry over Rulership at Aššur. The Puzur-Sîn Inscription", *ARRIM* 3 (1985), 9–14.

673 B. LANDSBERGER, "Assyrische Königsliste und "dunkles Zeitalter"", *JCS* 8 (1954) 31–45, spécialement p. 35 n. 26.

674 On sait en revanche que Terqa est l'endroit où Yahdun-Lîm fut enterré (*ARMT* XXVI/1 221).

675 Celui-ci est nommé en sumérien é-ki-si-ga (= akk. *bît qultišu*), qui n'a rien à voir avec le *kispum* (ki-sì-ga). J'ai suggéré un rapprochement entre le nom du temple et celui de l'arme de Dagan (*qultum*) dans mon "Compte rendu du CAD volume Q (1982)", *AfO* 36/37 (1989/90), 92–106, spécialement p. 106.

676 J.-R. KUPPER, *Les Nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari* (Liège 1957), p. 212. Cette hypothèse a été suivie par M. ANBAR, "Le début du règne de Šamši-Addu Ier", *IOS* 3 (1973), 1–33, spécialement p. 10.

677 Voir la stèle (hélas toujours inédite) de Dâduša découverte à Ešnunna, signalée par B. Khalil ISMAIL, "Eine Siegesstele des Königs Daduša von Ešnunna", in: *Mél. Oberhuber* (Innsbruck 1986) 105–108. Pour une traduction partielle de ce texte, voir la contribution de D. O. Edzard dans ce volume (p. 550–554).

prédécesseurs de Samsî-Addu et la région de la Diyala[678]; selon Wu Yuhong, le grand-père de Samsî-Addu, nommé Yazkur-El selon la liste royale assyrienne, serait même à identifier au Yadkur-El connu comme roi de Zaralulu (Tell Dhibai)[679]. Récemment J.-M. Durand a proposé de considérer Agadé comme le berceau de la dynastie de Samsî-Addu[680]. Cela expliquerait le titre de «roi d'Agadé» que porte Samsî-Addu dans une de ses inscriptions[681], ainsi que la sorte de pélerinage qu'il fit à Agadé vers la fin de son règne. Cela permet aussi de comprendre pourquoi le théâtre des événements ayant pour acteurs Ila-kabkabu, père de Samsî-Addu, ainsi que son frère Amînum, se situe dans la région de la Diyala[682]. Cela explique enfin pourquoi le calendrier dit «de Samsî-Addu» comporte sept noms de mois en commun avec celui d'Ešnunna[683]. Dès lors, l'importance de la tradition agadéenne à Mari ne serait pas locale, remontant à l'époque de Sargon et Narâm-Sîn[684]; il s'agirait d'un

[678] M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 (1985) 219–242, spécialement p. 222–223.

[679] *Political History* (Changchun 1994), p. 62–63.

[680] J.-M. DURAND, in: *FM* III, p. 28 et *LAPO* 17, p. 108–109.

[681] *MARI* 3, p. 44 n°2: 7 (= *RIMA* 1, p. 58 n°6). Dans ma note sur "Le rôle du roi dans la rédaction des inscriptions votives" (*NABU* 1997/93), j'ai proposé que les copies d'inscriptions retrouvées sur tablettes dans le palais de Mari soient des projets et j'ai émis l'hypothèse que ceux qui nous sont conservés sont ceux qui n'ont pas été transmis par le roi à l'artisan chargé de les graver. Autrement dit, le texte de l'inscription *MARI* 3 n°2 pourrait avoir été écarté, pour une raison que nous ignorons. Pour autant, il serait certainement excessif de ne pas prendre en compte la titulature qui y figure, même s'il faut remarquer qu'on ne peut lui accorder le même statut que pour une titulature sur un objet effectivement gravé avec une inscription commémorative. On notera d'ailleurs avec intérêt que le scribe qui a écrit la tablette *MARI* 3 n°2 a eu une hésitation dans la titulature, précisément là où figure le titre de «roi d'Agadé»: voir mes remarques dans *MARI* 3, p. 45 *ad* l. 6.

[682] On sait d'ailleurs qu'on a retrouvé une référence à «un homme d'Ila-kabkabu» (sans doute un messager) dans un texte de dépense de farine du temple de Kitîtum à Ishchali; voir Th. JACOBSEN, *OIP* 43, p. 125 n. 34 (le texte en question a été publié par S. Greengus dans *OBTIV* n°227). Vu la rareté du nom, il est pratiquement exclu qu'il puisse s'agir d'un homonyme. Par ailleurs, il n'est pas sûr que la Ṣuprum conquise par Ila-kabkabu soit vraiment la ville du moyen Euphrate (*MARI* 4, p. 229 B 7). Il existe en effet une Ṣupur-Šamaš dans la région de la Diyala, et le rédacteur de la chronique éponymale aurait pu faire une confusion.

[683] Pour la comparaison entre ces deux calendriers, voir R. M. WHITING, "Four Seal Impressions From Tell Asmar", *AfO* 34 (1987) 30–35, spécialement p. 32 n. 16. Il faut désormais ajouter le mois de Niggallum, puisque D. Lacambre a montré que telle était la lecture de l'idéogramme ŠE.KIN.KUD (voir son étude in: *FM* VI [Paris 2002], p. 505–511).

[684] Voir par exemple M. BIROT, "Fragment de rituel de Mari relatif au *kispum*", in *CRRAI* 26 (Copenhague 1980) 139–150, spécialement p. 147–149.

phénomène propre à l'époque de Yasmah-Addu, lié aux origines de sa dynastie. Aux arguments développés par J.-M. Durand, j'en ajouterai encore un: l'importance du culte de Bêlet-Agade, qui semble avoir été introduit à Mari sous Yasmah-Addu[685]. Un temple fut alors consacré à cette déesse[686] et une statue de culte fabriquée[687]. On retrouve ensuite Bêlet-Agade sous le règne de Zimrî-Lîm dans le fameux «Panthéon[688]», suivie par Numušda et Kiššîtum, deux divinités typiques de la Babylonie centrale[689]. Cependant, ce texte date du moment-même de l'avènement de Zimrî-Lîm et reflète donc encore les cultes de l'époque précédente[690]; il n'est plus fait mention de Bêlet-Agade plus tard dans le règne de Zimrî-Lîm.

5.4.2. Le règne de Samsî-Addu à Agadé jusqu'à l'exil

Les dix-huit premières années de Samsî-Addu semblent avoir été assez mouvementées, avec en particulier des affrontements avec son voisin le roi d'Ešnunna Ipiq-Adad II. Malheureusement, l'état de conservation de la chronique éponymale de Mari ne permet pas de reconstituer le détail des événements.

On a vu comment Narâm-Sîn, successeur d'Ipiq-Adad II sur le trône d'Ešnunna, s'était lancé dans un mouvement de conquête en direction du nord-ouest. Samsî-Addu fut victime de cette expansion, comme l'indique la liste royale assyrienne[691]:

> «Samsî-Addu, fils d'Ila-kabkabu, alla à Karduniaš à l'époque de Narâm-Sîn.»

685 L'apparition d'un nom propre théophore Bêlet-Agade-ummî dans un texte daté de Yahdun-Lîm (M.11264: 6, *MARI* 6, p. 256) ne suffit pas à établir l'existence à Mari d'un culte rendu à cette déesse.

686 Voir le texte administratif TH 82.236, que j'ai cité dans mon article "Temples à découvrir en Syrie du Nord d'après des documents inédits de Mari", *Iraq* 45 (1983), p. 58, n. 7, qui énumère des provisions de pain pour Ama-duga, les servantes du roi et les enfants du roi *i-nu-ma, ú-ru-ba-at*, é ^{d}nin-*a-ga-de*. Le texte date de l'éponymie d'Ibni-Addu, donc peu après que Yasmah-Addu se fut installé à Mari. On retrouve ce temple de Bêlet-Agade quatre ans plus tard, dans *MARI* 3, p. 100 n°115, où 1 litre d'huile aromatisée lui est destiné (ép. Ikuppiya). Pour le rite-*urubâtum*, voir J.-M. DURAND, in: *FM* III, p. 38 et en dernier lieu ma note dans *NABU* 2001/24.

687 Voir la lettre inédite A.3609, dont la transcription de J.-M. Durand est citée dans mon étude "Mari und die Assyrer", in: *CDOG* 3 (sous presse).

688 G. DOSSIN, "Le panthéon de Mari", in: A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950), 41–50.

689 Voir le commentaire de J.-M. DURAND, "La religión en Siria durante la época de los reinos amorreos según la documentación de Mari", in: G. DEL OLMO LETE (éd.), *Mitología y Religión del Oriente Antiguo* II/1 (Sabadell [Barcelone] 1995) 125–533, spéc. p. 217–218.

690 Voir *FM* V, IIIe partie, p. 178.

691 Le texte peut être commodément consulté dans *RlA* VII, p. 105–106.

Par «Karduniaš», il faut comprendre «Babylone», où Apil-Sîn occupait alors le trône. On sait d'ailleurs que le fils de Samsî-Addu, Išme-Dagan, bien des années plus tard, lorsqu'il fut par deux fois contraint à l'exil, choisit lui aussi de se réfugier à Babylone: les deux dynasties avaient des ancêtres communs[692], ce qui explique peut-être la constance de ces choix.

5.4.3. La conquête d'Ekallâtum et d'Aššur

La liste royale assyrienne indique qu'après un laps de temps non précisé:

> «Sous l'éponymie d'Ibni-Adad, Samsî-Addu monta depuis la Babylonie; il prit la ville d'Ekallâtum. Il demeura trois ans dans la ville d'Ekallâtum.»

On ignore pourquoi Samsî-Addu choisit de s'installer dans la région du Tigre moyen, mais il a dû lui sembler clair que la puissance d'Ešnunna ne lui permettrait pas de sitôt de reprendre Agadé. La localisation d'Ekallâtum est encore discutée. Pendant longtemps, on a cru la ville située sur le Tigre en aval d'Aššur; mais la publication de «l'itinéraire de Yale» a montré que c'était impossible, et l'accord s'est fait généralement sur une localisation à Tell Haikal, sur la rive gauche du Tigre[693]. Récemment, l'exploitation de données nouvelles des textes de Mari a remis en cause ce consensus[694]: il semble bien qu'Ekallâtum ait été située à l'ouest du Tigre.

L'étape suivante, la conquête d'Aššur, eut lieu en 1808, comme l'indique la liste royale assyrienne:

> «Sous l'éponymie d'Atamar-Eštar, Samsî-Addu monta depuis Ekallâtum. Il chassa du trône Erišum, fils de Narâm-Sîn et s'empara du trône. Il exerça la royauté pendant 33 ans.»

Il s'agit bien d'une usurpation, mais Samsî-Addu se montra néanmoins respectueux des usages locaux, comme le montre en particulier son sceau, qu'il fit graver sans doute peu après sa conquête d'Aššur[695]:

[692] J. J. FINKELSTEIN, "The Genealogy of the Hammurapi Dynasty", *JCS* 20 (1966) 95–118; voir les remarques de D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""Fils de Sim'al": les origines tribales des rois de Mari", *RA* 80 (1986) 141–183, spécialement p. 159–163.

[693] W. W. HALLO, "The Road to Emar", *JCS* 18 (1964) 57–87; voir en dernier lieu J. EIDEM & F. HØJLUND, "Assyria and Dilmun revisited", in: *CRRAI* 39 (Heidelberg 1997) 25–31, spécialement p. 30–31.

[694] Voir indépendamment W. HEIMPEL, "Two notes on Ekallatum", *NABU* 1996/101 et D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392, spécialement p. 368–370; cf. en dernier lieu l'étude de N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 223–228.

[695] D. CHARPIN, "Inscriptions votives d'époque assyrienne", *MARI* 3 (1984) 41–81, spécialement p. 51–53 et depuis A. K. GRAYSON, *RIMA* 1, p. 61 n°10.

«Samsî-Addu, bien-aimé du dieu Aššur, vicaire (*iššiakkum*) du dieu Aššur, fils d'Ila-kabkabu.»

Cette titulature ne comporte pas de titre royal: la théocratie assyrienne était respectée (cf. *supra* § 5.1.).

5.4.4. La conquête de Mari

La conquête d'Aššur était loin de suffire aux ambitions de Samsî-Addu. Il prit pied dans la région située au sud du Djebel Sindjar[696], puis entreprit la conquête du bassin supérieur du Habur. C'est sans doute à cette époque qu'il choisit la ville de Šehnâ pour en faire une de ses résidences, et la rebaptisa Šubat-Enlil[697]. Cette expansion vers l'ouest se heurta à un autre mouvement, venu du sud: celui de Yahdun-Lîm, qui remontait le cours de Habur. On a vu plus haut[698] comment l'affrontement tourna d'abord à l'avantage du roi de Mari, qui l'emporta sous les murs de Nagar. Quelques années plus tard, vers 1792, Mari tombait cependant au pouvoir de Samsî-Addu. Celui-ci en remercia le dieu local, Itûr-Mêr, auquel il voua deux trônes sur lesquels il fait graver cette inscription[699]:

> «Lorsqu'Itûr-Mêr, mon seigneur, m'eut donné sans réserve le pays de Mari et les bords de l'Euphrate à posséder et gouverner, je lui fis un vœu.»

[696] Voir le rappel historique dans la lettre d'Ibâl-pî-El A.2119, publiée dans mon étude "De la vallée du Tigre au "triangle du Habur": un engrenage géopolitique?", in: *Mémoires de NABU* 2 (1992) 98–103 et reprise par J.-M. Durand, *LAPO* 17 442.
Au moment de la publication des textes découverts à Tell Rimah, on avait cru que les tablettes découvertes dans le temple dataient de la première moitié du règne de Samsî-Addu, voire même d'avant sa conquête de Rimah (*OBTR*, p. 202). Voir désormais R. M. WHITING, "Tell Leilan/Šubat-Enlil. Chronological Problems and Perspectives", in: *Tall al-Ḥamīdīya* 2 (Berne 1990) 167–218, spéc. p. 189–202, qui situe ces textes «between the conquest of Aššur and the capture of Mari».

[697] D. CHARPIN, "Šubat-Enlil et le pays d'Apum", *MARI* 5 (1987) 129–140; on observera qu'il n'existe, à ma connaissance, aucun élément positif qui permette d'attribuer avec certitude cette nouvelle dénomination à Samsî-Addu, bien que la chose me paraisse plus que probable.

[698] § 5.3.3.

[699] D. CHARPIN, "Inscriptions votives d'époque assyrienne", *MARI* 3 (1984) 41–81, spéc. p. 42 n°1: 4–10, repris dans *RIMA* 1, p. 56–57 n^{os}4 et 5.

6. LA MÉSOPOTAMIE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE DE 1792 À 1775

Suite à la prise de Mari, le royaume de Samsî-Addu s'étendait sur toute la Haute-Mésopotamie: le souverain voulut d'ailleurs souligner le fait, en se décrivant comme «celui qui unit les pays entre le Tigre et l'Euphrate[700]». Il faut encore une fois souligner le changement de perspective proposé depuis un quart de siècle[701], mais qui n'a pas encore été admis par tous: Samsî-Addu n'est pas un «roi d'Assyrie», car à cette époque l'Assyrie en tant qu'État territorial n'existait pas encore[702]. C'est un roi d'Ekallâtum qui a conquis progressivement toute la Haute-Mésopotamie, en commençant par Aššur et en incluant les Bords-de-l'Euphrate[703]. La domination de Samsî-Addu se traduisit à Mari comme dans le reste de son royaume, dans la datation des textes, par le recours aux éponymes d'Aššur[704] et, occasionnellement, à un calendrier dont l'origine est toujours discutée[705].

[700] *Muštemki mâtim birit Idiklat u Purattim* (cf. *MARI* 3, p. 48).

[701] Le premier qui ait clairement décrit la situation est M. T. LARSEN, "Unusual eponymy-datings from Mari and Assyria", *RA* 68 (1974) 15–24. Ses remarques ont été prolongées notamment par D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "La prise du pouvoir par Zimri-Lim", *MARI* 4 (1985) 293–343 et plus récemment "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392.

[702] Voir à ce sujet la très juste remarque de J. N. Postgate: «The concept of "Assyria" (i.e. *māt Aššur*) as we know it was perhaps first coined in the reign of Assur-uballiṭ» (*Mesopotamia* 18–19 [1983–84], p. 232).

[703] Dans une lettre retrouvée à Haṣor, qui pourrait avoir le roi de Qaṭna Išhî-Addu comme auteur, il est d'ailleurs fait mention de Mari et d'Ekallâtum, pas d'Aššur (W. HOROWITZ & N. WASSERMAN, "An Old Babylonian Letter from Hazor with Mention of Mari and Ekallātum", *IEJ* 50 [2000] 169–174, et leur contribution à paraître dans *CRRAI* 46).

[704] Pour la chronologie des textes de Mari sous Yasmah-Addu, voir D. CHARPIN, "Les archives d'époque "assyrienne" dans le palais de Mari", *MARI* 4 (1985) 243–268, à compléter désormais par N. ZIEGLER et D. CHARPIN, *FM* V, IIe partie. Quelques formules de noms d'années sont également attestées pour cette période, mais on remarque qu'il s'agit toujours de notations uniques, qui ne doivent donc pas être comptabilisées comme années supplémentaires. Voir J.-M. DURAND, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie (I), A. Noms d'année et éponymes", *MARI* 5 (1987) 155–157; D. CHARPIN, "Noms d'année et éponymes à Mari", *NABU* 1992/30.

[705] Ce calendrier, traditionnellement appelé «calendrier de Samsî-Addu», m'a paru devoir être attribué à Ekallâtum, mais R. M. Whiting a justement rappelé que cela n'était pas prouvé (in: *Tall al-Ḥamidīya* 2, p. 196–197); il pourrait très bien s'agir du calendrier d'Agadé (cf. ci-dessus § 5.4.1. n. 683). Les lettres envoyées par Samsî-Addu à Yasmah-Addu recourent toujours à ce calendrier, alors que les textes administratifs de Mari emploient tantôt le calendrier local, tantôt celui de Samsî-Addu. Ma reconstruction de ce dernier (*MARI* 4, p. 244–247) a été confirmée par les données de Tell Leilan (M. VAN DE MIEROOP, "The Tell Leilan Tablets 1991 A Preliminary Report", *Or* 63 [1994] 305–

La documentation livrée par Mari pour l'époque de Samsî-Addu est beaucoup plus abondante que pour celle qui précède; on possède en particulier de très nombreuses lettres. Néanmoins, leur situation chronologique précise est beaucoup plus difficile à établir que pour la correspondance du règne de Zimrî-Lîm, en particulier du fait que les textes administratifs, datés, ne dépassent pas quelques centaines pour l'époque de Yasmah-Addu[706], contre plusieurs milliers sous Zimrî-Lîm. On possède par ailleurs pour Zimrî-Lîm les indications fournies par les noms d'années, dont l'ordre est maintenant établi; la chronique éponymale[707], en raison de ses grosses lacunes, notamment pour la fin du règne de Samsî-Addu, ne rend pas les mêmes services. On peut compléter les informations des textes retrouvés à Mari par celles provenant des découvertes épigraphiques sur d'autres sites, notamment Chagar Bazar[708], Shemshara (= Šušarrâ)[709] et Tell Bi'a (= Tuttul)[710]; en revanche, les découvertes épigraphiques effectuées à Tell Rimah (= Qaṭṭarâ) et Tell Leilan (= Šubat-Enlil) ne concernent pratiquement pas la période étudiée dans ce chapitre.

344, en particulier p. 308–310). Voir en dernier lieu D. LACAMBRE, *FM* VI, p. 511, et *FM* V, p. 155.

[706] Voir le catalogue que j'ai publié dans mon étude sur "Les archives d'époque "assyrienne" dans le palais de Mari", *MARI* 4 (1985) 243–268, spécialement p. 256–266.

[707] M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 (1985) 219–242; une réédition par J.-M. Durand doit paraître prochainement. On doit aussi citer ici les études complémentaires de K. R. VEENHOF, "Limu of the Later Old Assyrian Period and Mari Chronology", *MARI* 4 (1985) 191–218 ainsi que, plus récemment, "The Chronology of *Kārum* Kanish, Some New Observations", in: *CRRAI* 34 (Ankara 1998) 421–450. Ces deux études sont toutefois désormais en partie obsolètes; voir K. R. VEENHOF, *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 (Ankara 2003).

[708] Voir en dernier lieu Ph. TALON avec la collaboration de H. HAMMADE, *Old Babylonian Texts from Chagar Bazar*, *Supplementum ad Akkadica* 10 (Bruxelles 1997), cité ci-dessous comme *OBTCB*. En 2001, un nouveau lot d'archives a été découvert sur le site dont Ö. Tunca et D. Lacambre ont brièvement rendu compte dans *FM* VI (Paris 2002), 545–546. Pour l'identification de Chagar Bazar, les deux candidatures les plus probables actuellement sont celles d'Ašnakkum et de Qirdahat.

[709] Les travaux qui seront le plus souvent ici utilisés sont J. EIDEM, "News from the Eastern Front: The Evidence from Tell Shemshāra", *Iraq* 47 (1985) 83–107; J. LAESSØE & Th. JACOBSEN, "Šikšabbum Again", *JCS* 42 (1990) 127–178; J. EIDEM, *The Shemshāra Archives 2. The Administrative Texts*, *Historisk-filosofiske Skrifter* 15 (Copenhague 1992) (ci-dessous abrégé comme *ShA* 2) et tout récemment J. EIDEM & J. LAESSØE, *The Shemshara Archives Vol. 1 The Letters*, *Historisk-filosofiske Skrifter* 23 (Copenhague 2001) (ci-dessous abrégé comme *ShA* 1).

[710] Voir M. KREBERNIK & E. STROMMENGER, "1980–1995: Tuttul (Tall Bi'a) Ausgrabungen in der Stadt des Gottes Dagan", in: G. WILHELM (éd.), *Zwischen Tigris und Nil* (Mayence 1998) 126–137 et en dernier lieu M. KREBERNIK, *Tall Bi'a/Tuttul – II Die altorientalischen Schriftfunde*, *WVDOG* 100 (2001).

1792, date probable de l'annexion du royaume de Mari par Samsî-Addu, constitue une date charnière dans l'histoire du Proche-Orient amorrite. Dans l'extrême Sud, Rîm-Sîn venait de conquérir Isin (1794); il réunit dès lors sous sa houlette la totalité du Sud sumérien. Entre son royaume et celui que Samsî-Addu avait constitué en Haute-Mésopotamie, s'étendaient ceux d'Ešnunna et de Babylone. À Ešnunna, faute de données chronologiques suffisamment précises, on ne peut savoir si Dâduša était déjà monté sur le trône en 1792[711], mais c'est assez vraisemblable; après le décès de Dâduša, Samsî-Addu eut pendant ses cinq dernières années de règne comme interlocuteur le fils de celui-ci, Ibâl-pî-El II. À Babylone, Hammu-rabi[712] succéda à son père Sîn-muballiṭ en 1792. La présence d'un triple serment par Marduk, Hammu-rabi et Samsî-Addu sur un procès rédigé à Babylone en l'an 10 de Hammu-rabi (1782)[713] a pu faire croire que le roi de Babylone avait été vassal de Samsî-Addu[714].

711 Pour l'avènement de Dâduša, noter la maquette de foie avec présage «historique» publié par F. N. H. AL-RAWI, "Texts from Tell Haddad and elsewhere", *Iraq* 56 (1994) 35–43, spéc. p. 39 n°5. Les mutilations de texte ne permettent malheureusement pas d'en tirer des informations précises autres que la mention des villes de Šimurrum et Batir.

712 Une petite notice à propos du nom du successeur de Sîn-muballiṭ n'est sans doute pas inutile. Hammu-rabi avait déjà été le nom porté par un roi d'Ašnakkum contemporain de Yahdun-Lîm (cf. *FM* V, I^e partie, p. 54). Vers 1768, le souverain de Kurdâ successeur de Bunû-Eštar était lui aussi porteur du nom de Hammu-rabi. Un peu plus tard, en 1766, Yarîm-Lîm fut remplacé sur le trône d'Alep par son fils, lui aussi nommé Hammu-rabi. On sait également qu'un roi d'Ugarit de l'époque amorrite s'appela Hammu-rabi. La raison de cette «vogue» onomastique assez soudaine nous demeure inconnue; notons toutefois que ce nom fut encore porté par plusieurs souverains à l'époque médio-babylonienne (notamment par un «roi de Hana» et un roi d'Ugarit).
On a longtemps cru que le nom de Hammu-rabi n'avait été porté que par des rois. On sait maintenant qu'il n'en est rien. Plusieurs particuliers contemporains de Hammu-rabi de Babylone ont été ses homonymes (voir en dernier lieu dans les archives de Tuttul, *WVDOG* 100, index p. 209); on a même découvert avec surprise que le père de l'un d'eux s'appelait Sîn-muballiṭ (*RIME* 4, p. 583 n°2019)!
L'étymologie du nom de Hammu-rabi est encore disputée: Hammu-rabi suppose une interprétation «le peuple est grand», mais on peut aussi comprendre «l'Oncle est un guérisseur» (en lisant alors Hammu-rapi); voir J. M. SASSON, ""Hammurabi" or "Hammurapi"?", in: *CANE* II, p. 902 et en dernier lieu M. STRECK, "Hammurabi oder Hammurapi", *ArOr* 67 (1999) 655–669. J'ai retenu Hammu-rabi pour des raisons purement pratiques.

713 *BE* VI/1 26. Ce texte a été dans un premier temps très important en raison du synchronisme qu'il livrait, puisqu'il montrait que Samsî-Addu vivait encore pendant les dix premières années de règne de Hammu-rabi (voir le point de la question en 1956 dans *ZZB*, p. 164). W. F. Leemans proposa que Samsî-Addu soit mort durant la quatorzième année de Hammu-rabi ("Le synchronisme Šamši-Addu-Hammurabi d'après certains textes du Louvre", *RA* 49 [1955] 202–204 et *Foreign Trade in the Old Babylonian Period*,

Le royaume de Haute-Mésopotamie eut comme voisins occidentaux ceux d'Alep (le Yamhad) et de Qaṭna[715]; la frontière entre les deux était située dans la région au nord de l'actuelle Hama[716]. À Alep, Sûmû-êpuh disparut vers 1778 et fut remplacé par son fils Yarîm-Lîm I[717]. À Qaṭna, le trône était vers 1792 occupé par Išhî-Addu; il semble y être resté jusqu'à la mort de Samsî-Addu.

Vers le nord-ouest se situaient les royaumes de Haššum, Karkemiš et Ursûm. Au nord et à l'est, le Tigre formait alors la frontière du royaume de Samsî-Addu: les territoires situés dans les bassins des deux Zab et de l'Adhaim ne furent annexés que dans les dernières années de son règne.

6.1. L'ORGANISATION DU ROYAUME DE HAUTE-MÉSOPOTAMIE

6.1.1. Mari négligée par Samsî-Addu (ca. 1792–ca. 1786)

Samsî-Addu avait déjà près de soixante ans au moment de la conquête de Mari. Sitôt la ville conquise, il fit faire l'inventaire des richesses de son palais: les coffres scellés qui contenaient la vaisselle royale, des métaux précieux, des instruments de musique, etc. furent ouverts un par un et leur contenu soigneusement inventorié[718]. Le changement politique n'entraîna pas dans l'immédiat de bouleversement dans le palais de Mari: les mêmes administrateurs continuèrent à remplir leur charge[719]. Le

SD VI [Leyde 1960], ch. 8 «The Synchronism Ḫammurapi—Šamši-Addu», p. 176–181). En 1985, J.-M. Durand et moi-même avons proposé de repousser la mort de Samsî-Addu en Hammu-rabi 17 (*MARI* 4, p. 305–307). Il semble qu'on doit encore l'abaisser d'un an, en Hammu-rabi 18 (*FM* V, IIIe partie, p. 175).

714 Gadd s'est fait l'écho de cette opinion, aujourd'hui abandonnée: «A contract written in Babylon itself, in the tenth year of Hammurabi, associates with him in the oath Shamshi-Adad and this has been generally admitted to prove that he was, at the end of his first decade, under the dominance of that formidable Assyrian» (*CAH* II/1, p. 177). Leemans a même écrit que Samsî-Addu «was staying there [à Agade] quite near to Sippar as an all-powerful ruler, with the petty king Ḫammurapi at his feet, trying to save his kingdom» (*Foreign Trade*, p. 181).

715 Pour l'existence d'une frontière commune entre le royaume de Qaṭna et celui de Mari, voir *MARI* 5, p. 228.

716 Voir *FM* V, IIe partie, p. 101 et l'étude de L. Marti à paraître.

717 Pour le problème très complexe de la date de la mort de Sûmû-êpuh, voir *FM* V, IIe partie, p. 122.

718 D. CHARPIN, "Un inventaire général des trésors du palais de Mari", *MARI* 2 (1983) 211–214.

719 Sur cette continuité, cf. *ARMT* XXVI/2, p. 13. Cela explique pourquoi les tablettes rédigées sous les éponymes «archaïques» ont une écriture identique à celles datées de Yahdun-Lîm et de Sûmû-Yamam (voir *MARI* 4, p. 267–268). En revanche, lorsque

principal changement se marqua dans la datation des textes: le système des noms d'années en vigueur sous Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam fut remplacé par celui des éponymes, et le calendrier employé fut, tantôt celui de Mari, tantôt celui dit «de Samsî-Addu[720]».

La question se pose de savoir pourquoi, après sa conquête de Mari, Samsî-Addu n'attacha apparemment pas davantage d'importance à cette ville. Il est possible que nous soyons victimes d'une illusion documentaire; mais on doit souligner que l'absence presque complète de textes datés des dix premières années de la domination de Samsî-Addu à Mari semble liée au fait qu'aucune personnalité politique importante n'habita alors le palais de Mari[721]. C'est seulement assez tardivement que Samsî-Addu installa à Mari sa propre épouse Ama-duga, ainsi que d'autres de ses épouses et certains de ses enfants, parmi lesquels il faut sûrement compter la grande-prêtresse de Dagan Kunšîm-mâtum et Yasmah-Addu lui-même[722]. Leur présence est explicitement attestée dans le petit palais du «chantier A» dès la fin de l'éponymie d'Ibni-Adad (1785)[723]. La formulation du texte laisse supposer que Yasmah-Addu était encore très jeune, impression que sa correspondance a donnée depuis le début des publications. Cette jeunesse pourrait aussi expliquer pourquoi nous n'avons que peu de dossiers épistolaires dont nous sommes sûrs qu'ils appartiennent à la phase de cinq ans séparant son arrivée à Mari de son mariage avec la princesse de Qaṭna, qui eut lieu en l'éponymie d'Ikuppîya (1781). Pendant la plus grande partie de cette période, Yasmah-Addu a habité le petit palais oriental, tandis que d'importants travaux étaient effectués dans le grand palais[724].

6.1.2. L'installation de Yasmah-Addu à Mari (ca. 1785)

Samsî-Addu procéda dans les années qui suivirent sa conquête de Mari à un véritable partage entre ses deux fils des territoires qu'il avait réunis sous sa domination:

Yasmah-Addu s'installa à Mari, quelques années plus tard, il fut accompagné par de nouveaux administrateurs que Samsî-Addu lui donna (cf. *ARM* I 13+ [= *LAPO* 17 454] en particulier les ll. 39–45); cela entraîna une modernisation de l'écriture des textes administratifs.

720 Pour ces questions de chronologie, voir les explications plus détaillées données dans les annexes de *FM* V, IIe partie, p. 155–161. La présence d'un astérisque après un chiffre de mois renvoie au calendrier «de Samsî-Addu».

721 Cf. d'ailleurs en ce sens le fragment M.5037 (*MARI* 4, p. 296), où l'auteur de la lettre semble se plaindre que Samsî-Addu néglige le pays des Bords-de-l'Euphrate.

722 J.-M. DURAND, "Les dames du palais de Mari à l'époque du royaume de Haute Mésopotamie", *MARI* 4 (1985) 385–436, en particulier p. 408.

723 Cf. ci-dessus § 5.4.1. n. 686 à propos du texte TH 82.236, daté du 7/xii/Ibni-Adad.

724 *MARI* 4, p. 268; il existe encore quelques lettres inédites relatives à ces travaux.

Išme-Dagan accéda au trône d'Ekallâtum[725], tandis que Yasmah-Addu monta sur celui de Mari. La délimitation de la zone de responsabilité respective de chacun d'eux ne semble pas s'être faite d'un coup[726], mais la chronologie détaillée du processus ne nous est pas encore connue[727]. Il semble qu'à partir de ce moment, Samsî-Addu choisit Šubat-Enlil comme résidence principale. On a pendant longtemps mal compris ce qui s'était alors passé, et Yasmah-Addu a été qualifié de «vice-roi» de Mari. En fait, il y fut véritablement roi. Il est vrai que l'usage en vigueur dans les lettres est trompeur: lorsqu'on écrivait à Yasmah-Addu, à qui l'on donnait du «mon seigneur», on utilisait le terme «le roi» pour parler de son père Samsî-Addu. Mais cela ne signifie pas pour autant que Yasmah-Addu n'ait pas été roi. Dans les textes administratifs de l'époque trouvés à Mari et aussi à Tuttul, lugal «le roi» désigne clairement Yasmah-Addu et un texte juridique de Mari mentionne «le roi Yasmah-Addu[728]». La logique du titre de «grand roi» (lugal gal) qui fut dès lors porté par Samsî-Addu suppose d'ailleurs que ses deux fils aient eu un statut de roi[729]; on peut donc considérer Yasmah-Addu comme roi de Mari et des «Bords-de-l'Euphrate». Il est d'ailleurs intéressant de constater que Yasmah-Addu faisait porter des présents à son père comme un roi le faisait à un souverain étranger[730].

Cependant, la situation n'était pas la même que du temps de Yahdun-Lîm ou de Sûmû-Yamam, ou, plus tard, sous Zimrî-Lîm: à l'époque de Yasmah-Addu, Mari ne

725 La date de cette montée d'Išme-Dagan sur le trône d'Ekallâtum n'est pas connue, mais il est clair qu'elle s'est effectuée du vivant de Samsî-Addu; cela explique pourquoi la liste royale assyrienne a pu attribuer 40 années de règne à Išme-Dagan.

726 Du moins en ce qui concerne Yasmah-Addu; c'est ce que montre notamment le dossier de lettres ayant trait à l'extension de son pouvoir sur Tuttul et Šubat-Šamaš: voir *LAPO* 16, p. 119–133.

727 Voir à ce sujet l'étude de P. VILLARD, "Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu", in: *Amurru* 2 (Paris 2001) 9–140, spéc. p. 10–20.

728 *ARM* VIII 12+19 (*MARI* 1, p. 99) l. 4: lugal *ia-as-ma-ah-*^{d}IM.

729 Voir en général P. ARTZI & A. MALAMAT, "The Great King. A Preeminent Royal Title in Cuneiform Sources and the Bible", in: *Mél. Hallo* (Bethesda 1993) 28–38. L'un des seuls textes qui soit clair est la lettre que Yasmah-Addu adressa à Hammu-rabi de Babylone (*ARM* V 14 [= *LAPO* 18 916]). Yasmah-Addu s'y présente sur un pied d'égalité avec Išme-Dagan, qu'il considère comme «frère» du roi de Babylone, donc roi de même rang. Comme nous savons qu'Išme-Dagan était roi d'Ekallâtum, le parallélisme pousse à conclure que Yasmah-Addu était roi de Mari. Toutefois, cette lettre est aujourd'hui datée avec certitude des mois qui ont suivi la mort de Samsî-Addu (cf. *FM* V, p. 142–143), de sorte qu'elle ne peut être utilisée comme argument dans le présent débat.

730 Voir A.822, transcrit et traduit par J.-M. DURAND *apud* C. MICHEL, "Les "diamants" du roi de Mari", in: *FM* [I] (Paris 1992) 127–136, spéc. p. 134 n. 18. Voir le commentaire de F. LEROUXEL, "Les échanges de présents entre souverains amorrites au XVIII[ème] siècle d'après les Archives royales de Mari", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 426.

fut plus que le relais d'une autorité qui venait d'ailleurs[731]. D'un côté, Samsî-Addu se plaignait de devoir intervenir fréquemment dans les affaires intérieures de son fils cadet. L'administration du palais de Mari fut confiée à des serviteurs de Samsî-Addu éprouvés ou à d'anciens serviteurs de Yahdun-Lîm[732], mais à leur mort, leurs remplaçants ne furent pas toujours à la hauteur[733]. En revanche, en matière de «politique extérieure», Samsî-Addu ne laissait guère de liberté à Yasmah-Addu, allant jusqu'à lui dicter les lettres qu'il devait adresser à des souverains étrangers[734] ou à lui communiquer la liste détaillée des présents qu'il devait leur envoyer. La forme était cependant respectée, puisque les cadeaux expédiés par Yasmah-Addu devaient être distingués de ceux offerts par son père; mais dans la réalité, le roi de Mari n'avait aucune autonomie, puisque c'était sur les réserves de son palais que devaient être prélevés les présents expédiés à Qaṭna au nom de Samsî-Addu[735]!

6.2. LA POURSUITE DE L'EXPANSION TERRITORIALE

La chronique éponymale est malheureusement très mal conservée, de sorte que les événements contemporains des premières années de la présence de Yasmah-Addu à Mari sont encore actuellement fort mal connus. C'est pour l'éponymie d'Ibni-Adad

[731] On observera d'ailleurs que les rappels du passé citent généralement Yahdun-Lîm et Samsî-Addu, mais pas Yasmah-Addu. J.-M. Durand m'en signale un exemple supplémentaire contenu dans l'inédit M.9075: «Du temps de Yahdun-Lîm... du temps de Samsî-Addu ... à présent ...» (*i-nu-ma* [I]*ia-ah-du-li-im* ... *i-nu-ma* [d]utu-*ši*-[d]IM ... *i-na-an-na* ...). Les scribes babyloniens qui firent l'inventaire de la correspondance du palais de Mari étiquetèrent d'ailleurs les lettres par la mention «tablettes des serviteurs de Samsî-Addu», non «tablettes des serviteurs de Yasmah-Addu» (cf. D. CHARPIN, "La fin des archives dans le palais de Mari", *RA* 89 [1995] 29–40, spéc. p. 35). Noter toutefois l'exceptionnelle rétrospective de Zimrî-Lîm dans A.1285 (= *LAPO* 16 136), qui mentionne Yasmah-Addu (cf. D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 [Prague 1998] 91–110, spéc. p. 92–93).

[732] Comme Uṣur-awassu, pour lequel voir *ARMT* XXVI/2, p. 12–14; on ajoutera au dossier l'empreinte du sceau d'Uṣur-awassu sur l'inédit TH 90.68 (sans nom d'année, mais appartenant à un lot daté de Sûmû-Yamam), qui a pour légende: *ú-ṣur-a-wa-sú* / ìr *ia-ah-du-*[*li-im*] (voir mon étude sur "Les archives de Kasap-Šamaš sous le règne de Sûmû-Yamam", à paraître).

[733] J.-M. DURAND, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie (I)", *MARI* 5 (1987) 155–198, en particulier p. 172–177 («F) Plaidoyer *pro domo* de Yasmah-Addu»); voir maintenant P. VILLARD, "Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu", in: *Amurru* 2 (Paris 2001) 9–140.

[734] Comme *ARM* I 24+ (= *LAPO* 16 330) au roi de Qaṭna ou *ARM* I 27 (= *LAPO* 16 317) au roi d'Ešnunna.

[735] Voir *ARM* I 54 (= *LAPO* 16 258).

(1786/85) que l'on possède le plus d'informations[736]. Cette année fut marquée par des avancées du royaume de Haute-Mésopotamie dans deux directions. Face au Yamhad, Samsî-Addu construisit sur l'Euphrate deux forteresses, nommées Dûr-Addu et Dûr-Samsî-Addu, vraisemblablement dans la région de Tell Ahmar[737]; il infligea alors une défaite au roi d'Alep Sûmû-êpuh. Dans la région du haut Tigre, Samsî-Addu s'empara de plusieurs villes, dont Mardamân, Širwun et Haburâtum[738]. C'est peut-être également durant l'éponymie d'Ibni-Adad que la ville de Šinamum, située plus en amont sur le Tigre, fut prise. On ignore si la déportation des habitants de Šinamum eut lieu immédiatement après la conquête de cette ville ou lors d'un éventuel abandon de la région dans les années qui suivirent. La déportation est en tout cas à placer dans une des années antérieures à l'éponymie d'Ikuppîya (1782/81[739]).

L'année suivant l'éponymie d'Ibni-Adad, soit celle d'Aššur-imittî (1785/84), fut marquée par des démêlés avec Dâduša, le roi d'Ešnunna, dont nous ne savons pas grand chose: il ne subsiste dans la chronique éponymale que la mention de la ville de Mê-Turan (Tell Haddad et Tell es-Sib) et du roi Dâduša[740]. On ne sait ce qui provoqua ce conflit; on sait seulement que le roi d'Ešnunna avait été au départ reconnu par Samsî-Addu comme son «seigneur[741]».

Les indications de la chronique éponymale pour les deux années suivantes, Ilî-ellatî (1784/83) et Rigmânum (1783/82), ont presque entièrement disparu. Il est probable qu'il faut placer vers ce moment la première menace ešnunnéenne sur Ekallâtum: Sâmû-Addu, roi de Karanâ, prévint Išme-Dagan, qui se trouvait à Karanâ pour lui prêter secours, que le sire d'Ešnunna et toute son armée s'étaient rassemblés à Upî pour attaquer Mankisum. Le roi d'Ešnunna proposa même à Hammu-rabi de Babylone de participer à l'opération[742], mais celui-ci refusa. On se rappelle que la vallée du Tigre avait été annexée par Ešnunna du temps de Narâm-Sîn: Babylone avait alors perdu son implantation à Upî et vers l'amont jusqu'à Mankisum[743]. On voit que Samsî-Addu, lorsqu'il reconquit Ekallâtum, réussit à

[736] J.-M. DURAND, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie II", *MARI* 6 (1990) 271–302, en particulier p. 271–275: «A) La fondation de Dûr-Samsî-Addu et la durée du règne de Samsî-Addu».

[737] J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 272.

[738] Pour la localisation de Mardamân et Haburâtum à proximité du Habur oriental, affluent de rive gauche du Tigre, cf. D. CHARPIN, in: *FM* II, p. 180 n. 29 et 30.

[739] Pour ce dossier, voir N. ZIEGLER, "Zwei Söhne Samsī-Addus", in: *CRRAI* 42 (1999) 493–505. Pour la datation de la déportation avant l'éponymie d'Ikuppîya, cf. *ibidem*, p. 504.

[740] Voir M. BIROT, *MARI* 4, p. 231 § E 5.

[741] Voir *ARM* II 49 (= *LAPO* 16 309), avec le commentaire de *ARMT* XXVI/2, p. 156.

[742] *ARM* IV 26 (= *LAPO* 17 534).

[743] Voir ci-dessus § 4.2.2.2 (n. 520) et § 5.2.2 (n. 566).

s'implanter sur le Tigre jusqu'à Mankisum. La frontière entre Ešnunna et le royaume de Haute-Mésopotamie se situait donc à ce moment entre Mankisum et Upî. À une date encore indéterminée, le roi Dâduša s'empara de Mankisum; il célébra l'évènement dans un de ses noms d'années[744]. Ce geste d'hostilité à l'égard de Samsî-Addu allait être suivi par une opération de plus grande envergure.

6.3. LA RECONQUÊTE DU SUHÛM PAR EŠNUNNA

6.3.1. L'invasion

L'éponymie d'Ikuppîya (1782) fut marquée par un événement spectaculaire: Dâduša d'Ešnunna se lança dans une offensive le long du Moyen-Euphrate[745]. À vrai dire, il s'agissait d'une opération de reconquête: on a vu en effet comment Yahdun-Lîm avait auparavant acheté au «prince» d'Ešnunna la ville de Puzurrân, à une dizaine de kilomètres en aval de Mari[746], ce qui suppose que la région du Suhûm était alors contrôlée par Ešnunna. Par la suite, Samsî-Addu s'en empara, dans des conditions qui ne sont encore pratiquement pas documentées: on constate que Yasmah-Addu avait autorité sur deux régions en aval de Mari, le Suhûm supérieur (dont Hanat était le chef-lieu) et le Suhûm inférieur (avec Yabliya comme capitale)[747].

Lorsqu'à la fin de l'automne (mois iii*) une armée ešnunnéenne, menée par Dannum-tâhâz, franchit le Tigre à Mankisum[748], on se demanda si elle allait poursuivre vers Šitullum, donc contre le royaume d'Ekallâtum, vers Râpiqum, donc contre le royaume de Babylone[749], ou vers Yabliya, donc contre le royaume de Mari[750]. C'est d'abord Râpiqum qui fut investie et l'événement fut célébré par un

744 «Année où Dâduša s'empara de Mankisum», mu *ma-an-⌈ki-su⌉*^{ki} *da-du-ša iṣ-ba-tu* (Lutz, *UCP* 10/1 n°7 [UCLMA 9/2344]: 17–18; cf. S. GREENGUS, *OBTIV*, p. 32 n°47 et *BiMes* 19, p. 100). Rien n'indique dans ce nom d'année à qui Dâduša prit Mankisum, mais on a vu ci-dessus que la ville était auparavant au pouvoir de Samsî-Addu. Malheureusement, le nombre et l'ordre des noms d'années de Dâduša ne sont toujours pas fixés.

745 De nombreux textes relatifs à cette campagne sont encore inédits et seront publiés dans un futur *ARM*. La situation chronologique des événements ici décrits ne fait pas l'objet d'un consensus; pour plus de détails, voir *FM* V, IIe partie, p. 88–91.

746 Voir ci-dessus § 5.3.4.

747 Voir P. VILLARD, *Amurru* 2, p. 79–82.

748 *ARM* V 33 (= *LAPO* 17 536) et *ARM* V 59 (= *LAPO* 17 535).

749 Puisque Râpiqum avait été peu avant conquise par Hammu-rabi; l'événement est célébré par le nom de l'an 11 et le rattachement de Râpiqum au royaume de Babylone peut se constater dès le mois iii de l'an 10 de Hammu-rabi (soit 1783); voir D. CHARPIN, "Hagalum, *šakkanakkum* de Râpiqum, et ses serviteurs", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 95–108.

750 Lettre inédite A.2808.

nom d'année de Dâduša[751]. Aussitôt après, ce fut le territoire de Yasmah-Addu qui se trouva visé. Le roi de Mari eut beau organiser une cérémonie expiatoire[752], rien n'y fit: une seconde armée ešnunnéenne, forte de 8000 hommes commandés par Ṭâridum, fils d'Ahušina, après être passée à Kakkulâtum, franchit le Tigre à Mankisum, puis progressa le long de l'Euphrate et rentra dans Harbê au mois vi*. Les habitants de Harbê, profitant de l'absence de Hammânum, le gouverneur de Yabliya, avaient ouvert les portes de leur ville à l'avant-garde des envahisseurs: une telle attitude est très caractéristique de la situation des villes du Suhûm, écartelées entre Mari, Ekallâtum, Ešnunna et Babylone. Samîdâhum fut envoyé en renfort à Yabliya, où il arriva le 13/vi*. Après une pause correspondant au plus fort de l'hiver, l'armée ešnunnéenne reprit son offensive et s'empara de Ayabû, Yabliya et même Mulhân, qu'elle entreprit de fortifier[753]. Tout le Suhûm inférieur ayant été envahi, le district de Mari fut directement menacé; mais Išme-Dagan rassura son frère, lui annonçant une contre-offensive imminente. Il se pourrait que celle-ci ait eu lieu sur le cours supérieur de la Diyala, dans la région de Mê-Turan[754].

6.3.2. La conclusion de la paix

Un accord finit par être conclu entre Samsî-Addu et Dâduša; on ignore les clauses de leur traité de paix, mais on sait seulement que par la suite, les deux souverains restèrent en bons termes. Il est possible qu'il faille placer dans le contexte de la conclusion de la paix entre les royaumes de Haute-Mésopotamie et d'Ešnunna le petit lot de textes concernant le voyage de Samsî-Addu à Agadé[755]. La raison du

[751] Voir S. GREENGUS, *BiMes* 19, p. 180 UCLMA 9/2828: 24–25: mu ugnim *ra-pí-qú*^{ki} (?) é-gal ^{I}*da-du-ša* lugal *im-ha-áṣ-ṣú*(?) «The year Daduša the king smote the army of Rapiqum (and) Ekallatum» (cf. *OBTIV*, p. 28 n. 34). L'enveloppe présente une autre formulation mal comprise par l'éditeur (il y serait question de *Kisurra* et d'Ekallâtum, ce qui paraît historiquement très étonnant). Il y eut donc deux noms d'années différents, commémorant l'un la victoire sur Mankisum (voir ci-dessus n. 744), l'autre la victoire sur Râpiqum. Au cas où il ne s'agit pas de deux abréviations différentes d'un même nom d'année, il faudrait admettre que la prise de Mankisum eut lieu au plus tard l'année qui précéda la campagne contre Râpiqum et le Suhûm.

[752] C'est ainsi que l'on peut comprendre le petit billet publiée dans *MARI* 3, p. 90 n°40, daté du mois v/Ikuppîya, enregistrant des livraisons d'huile pour oindre dignitaires civils et militaires «lors de la déploration (organisée par) le roi» (*i-nu-ma ba-ku-tim* / *ša* lugal, l. 8–9).

[753] *ARM* I 123 (= *LAPO* 17 543).

[754] Selon une suggestion de P. Villard, qui s'appuie sur la chronique éponymale (*MARI* 4, p. 231–232 §E 8).

[755] Cf. J.-M. DURAND, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie (I)", *MARI* 5 (1987) 155–198, spécialement la section A «Noms d'années et éponymes», à

séjour de Samsî-Addu à Agadé n'est nulle part mentionnée. Puisque Agadé appartenait alors vraisemblablement au royaume d'Ešnunna, on peut se demander si Samsî-Addu ne profita pas de la conclusion de la paix avec Ešnunna pour rendre visite à l'ancienne capitale de la dynastie de Sargon, avec laquelle il avait des liens très étroits[756]; on pourrait même penser que l'accord entre Samsî-Addu et Dâduša fut conclu à Agadé même[757].

6.3.3. L'accord entre Samsî-Addu et Hammu-rabi concernant Râpiqum

Ce pourrait être alors qu'une sorte de condominium sur Râpiqum aurait été instauré entre Samsî-Addu et Hammu-rabi de Babylone, la frontière entre leurs deux royaumes passant entre Harbê et Hît[758]. Ainsi Samsî-Addu indiqua-t-il dans une lettre à Yasmah-Addu que Hît avait été donnée à Babylone, mais non Harbê. La même lettre mentionne la déportation de statues du culte de Râpiqum à Šubat-Enlil et il semble clair que Râpiqum avait été donnée à Hammu-rabi, mais qu'une partie de la population et des biens de cette ville furent déportés dans le royaume de Haute-Mésopotamie[759]. Râpiqum devint le siège d'un «résident» (*wâšibum*) babylonien, qui disposait d'une troupe babylonienne[760]. Ce partage de la région fut rappelé par Hammu-rabi bien des années plus tard, lorsque la fixation de la frontière entre Mari et Babylone fut négociée avec les envoyés de Zimrî-Lîm[761].

6. 4. L'ALLIANCE MATRIMONIALE AVEC QAṬNA

On ignore encore de quelle manière ont commencé les relations politiques entre le royaume de Haute-Mésopotamie et celui de Qaṭna, l'une des deux puissances majeures de la Syrie occidentale avec Alep. Lorsque débute notre documentation, dans la deuxième moitié de l'éponymie d'Ikuppîya, Samsî-Addu et Išhî-Addu avaient décidé

propos d'une collation de *ARM* XXIV 165, daté du 26[?]/iii/«année où Samsî-Addu est entré à Agadé».

[756] Cf. en dernier lieu J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 107–109 et D. CHARPIN, "Mari und die Assyrer", in: *CDOG* 3 (Sarrebruck à paraître).

[757] Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse que rien pour l'instant ne permet de confirmer.

[758] La phrase est au conditionnel, car la chronologie des événements autour de Râpiqum reste encore très difficile à établir. Des études futures ne manqueront pas de préciser nos connaissances sur ce point, et sans doute de corriger les indications qui sont ici données.

[759] Voir J.-M. DURAND, "Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 97–128, en particulier p. 103.

[760] Pour le résident de Râpiqum, cf. *ARM* I 93 (= *LAPO* 16 318). Samsî-Addu envoie des messages urgents destinés à Hammu-rabi de Babylone via Mari, Yabliya et le résident de Râpiqum. Cf. également *ARMT* XXVI/1 260: 35–36 et note e au texte.

[761] Voir *ARMT* XXVI/2 449.

de renforcer leur alliance par un mariage: le roi de Qaṭna donna sa fille comme épouse à Yasmah-Addu, le fils de Samsî-Addu. Nous connaissons le détail des négociations qui furent menées auparavant, sous l'éponymie de Rigmânum, ainsi que le montant du présent (*terhatum*) fait par Samsî-Addu et son fils au père de la fiancée, qui fut apporté à Qaṭna par Sîn-iddinam[762]. Une lettre récemment découverte à Hazor pourrait nous indiquer la composition de la dot de la princesse, d'un montant considérable[763]. Au mois vii/Ikuppîya, on enregistrait dans le palais de Mari une dépense d'huile envoyée en présent-*šûbultum* à Qaṭna[764]: sans doute s'agit-il alors du départ des envoyés de Yasmah-Addu. En effet, Yasmah-Addu ne fit pas en personne le voyage de Qaṭna: il se rendit seulement jusqu'à Terqa, légèrement en aval du débouché de la route qui menait de Qaṭna via Tadmer (Palmyre) jusqu'à l'Euphrate, pour y accueillir la jeune fille, au mois ix* de l'éponymie d'Ikuppîya[765].

Yasmah-Addu montra peu d'empresssement envers sa nouvelle épouse[766]: il semble qu'il avait déjà pris pour femme une fille de Yahdun-Lîm[767]. Aussi Dâm-hurâṣi fut-elle d'abord reléguée dans le «petit palais oriental», que les fouilles récentes ont dégagé au «chantier A». Mais Samsî-Addu, craignant qu'Išhî-Addu ne l'apprenne, enjoignit à son fils d'installer sa nouvelle épouse auprès de lui dans son palais: Išhî-Addu avait en effet mis comme condition au mariage que sa fille ait le statut de reine, donc d'épouse principale[768]. La princesse de Qaṭna était sûrement très jeune. Alors que son époux était absent, elle commit un jour l'imprudence de danser avec

[762] J.-M. DURAND, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie II", *MARI* 6 (1990) 271–302, en particulier «Le mariage de Bêltum», p. 276–295. Voir les compléments apportés à ce dossier par P. VILLARD, "Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu", in: *Amurru* 2 (Paris 2001) 9–140, spéc. p. 30 § 2.3.1 et la nouvelle présentation des lettres du dossier par J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 169–172.

[763] Le texte a été publié par W. HOROWITZ & N. WASSERMAN, "An Old Babylonian Letter from Hazor with Mention of Mari and Ekallātum", *IEJ* 50 (2000) 169–174; voir le commentaire de F. LEROUXEL, "Les échanges de présents entre souverains amorrites au XVIIIème siècle d'après les Archives royales de Mari", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 460–461.

[764] *MARI* 3, p. 100 n°114.

[765] B. LAFONT, "Le *ṣâbum* du roi de Mari au temps de Yasmah-Addu", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 161–179, spécialement p. 166–167.

[766] Les textes la désignent toujours comme *bêltum*, qui est utilisé comme un nom propre. J'avais donc pensé que Bêltum était réellement le nom de la princesse de Qaṭna («Bêltum: Reine ou reine?», *NABU* 1987/116). Tout récemment, J.-M. Durand a proposé de manière convaincante que le nom de cette princesse fût en réalité Dâm-hurâṣi; elle fut par la suite épousée par Zimrî-Lîm, lorsque celui-ci prit le pouvoir à Mari (*LAPO* 18, p. 296–297).

[767] A.4471 (publié par J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 291–293 = *LAPO* 18 1011).

[768] M.5566 (= *LAPO* 18 1012).

ses compagnes dans la cour du palais à l'heure de la sieste[769]. Cela lui valut une insolation qui provoqua l'inquiétude du fonctionnaire responsable; ce dernier préconisa que la nourrice qui avait accompagné la princesse depuis Qaṭna soit remplacée par cinq duègnes qui lui apprennent les règles de la bienséance...

L'alliance avec Qaṭna fut d'une importance considérable pour Samsî-Addu: Qaṭna jouait en effet, de par sa situation géographique, le rôle d'une plaque tournante dans l'ensemble de la Syrie et de la Palestine. On voit par exemple Samsî-Addu demander à son fils Yasmah-Addu de faire reconduire à Qaṭna les messagers du roi de Haṣurâ (Hazor) et les messagers de quatre rois amorrites qui venaient de se rendre en mission auprès de lui[770]. Les relations entre Qaṭna et la Haute-Mésopotamie furent aussi économiques. Ainsi, du bois coupé dans la région de Nazalâ fut-il emporté à Mari[771]. Lors d'une année de sécheresse, Išhî-Addu invita Yasmah-Addu à faire estiver ses troupeaux dans son royaume[772].

La fin de l'éponymie d'Ikuppîya fut marquée par une prestation de serments par l'ensemble du personnel au service de Yasmah-Addu[773]. Il faut peut-être y voir la marque officielle de la reconnaissance de la nouvelle épouse de Yasmah-Addu et de sa descendance à venir[774].

Peu après l'arrivée de la nouvelle reine à Mari, Samsî-Addu reçut une demande d'aide de la part du roi de Qaṭna, excédé par les razzias incessantes du roi d'Alep Sûmû-êpuh dans son territoire. Samsî-Addu, qui lui-même n'était pas en bons termes avec le roi d'Alep, se laissa entraîner dans la guerre par Išhî-Addu. L'affaire commença par un conflit frontalier limité. Mais le roi d'Alep réussit à rallier à sa cause les nomades benjaminites et ceux-ci, qui contrôlaient les routes du désert entre Qaṭna et Mari, tentèrent d'interrompre les communications entre les deux villes: il fallut désormais escorter les messagers. Samsî-Addu fut cependant dans un premier temps incapable de procurer une aide au roi de Qaṭna, puisqu'il était alors

[769] *ARMT* XXVI/2 298.

[770] Le texte cité par G. Dossin dans "Kengen, pays de Canaan", *RSO* 32 (1957) 35–39 (= *Recueil G. Dossin*, p. 85–89), à la p. 37 (= p. 87) est A.2760, qui a été publié par M. BONECHI, "Relations amicales syro-palestiniennes: Mari et Haṣor au XVIIIe siècle av. J.C.", in: *FM* [I] (Paris 1992), p. 10 (copie p. 22); la lettre a été rééditée dans *LAPO* 16 375. Le dossier vient d'être complété par une lettre retrouvée à Hazor; voir ci-dessus n. 763.

[771] F. JOANNÈS, "Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C.", *MARI* 8 (1997) 393–416, notamment le texte A.2080, publié p. 402–404 comme n°2.

[772] *ARM* V 15 (= *LAPO* 17 722).

[773] J.-M. DURAND, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72, en particulier p. 30–35.

[774] Pour une explication un peu différente, voir la contribution de P. VILLARD in: *Amurru* 2, p. 20 n. 73.

toujours en guerre avec Ešnunna[775]. Mais, dans une lettre destinée au roi de Qaṭna, il déclare avoir réussi à rassembler une coalition permettant d'ouvrir un front au nord et nord-est du royaume d'Alep: les rois de Haššum, Ursûm et Karkemiš devaient rompre leurs relations diplomatiques avec Sûmû-êpuh[776].

6.5. LA CAMPAGNE À L'EST DU TIGRE ET LA PRISE DE QABRÂ

La conclusion de la paix entre Samsî-Addu et Dâduša ne marqua pas seulement la fin d'une phase d'hostilité. Elle inaugura une période de coopération militaire qui visa bientôt les voisins communs du royaume de Haute-Mésopotamie et de celui d'Ešnunna: les régions à l'est du Tigre depuis la vallée de l'Adhem jusqu'au nord de Ninive. Cette coopération permit en outre à Samsî-Addu d'envoyer au même moment des troupes sur un second front, à l'aide du roi de Qaṭna.

6.5.1. La conquête d'Arrapha (viii*/Asqûdum)

Dans un premier temps, Samsî-Addu se lança dans la conquête de la région d'Arrapha, à environ 100 km à l'est d'Aššur, entre le bassin de l'Adhem et le cours du Petit Zab. Grâce à une stèle, malheureusement fragmentaire, conservée au Louvre[777], nous savons qu'au mois viii* de l'éponymie d'Asqûdum (printemps 1780), Samsî-Addu se trouvait à Arrapha, où il procéda à diverses cérémonies religieuses et à la réorganisation du pays conquis. Le 20/viii*, prenant la direction du nord, il franchit le Petit Zab et se dirigea vers le pays de Qabrâ[778] dont il détruisit les moissons. Au mois ix*, il s'empara de toutes les places fortes du pays d'Arbèles (Urbilum), où il installa des garnisons. La stèle du Louvre décrit toutes ces conquêtes comme le fait du seul Samsî-Addu. Il est cependant aujourd'hui possible d'en confronter le récit avec d'autres sources: les lettres échangées entre Samsî-Addu, Išme-Dagan et

[775] Voir *ARM* I 24⁺ (= *MARI* 4, p. 311–312 = *LAPO* 16 330). Le début de cette lettre montre clairement qu'elle a été rédigée juste après l'arrivée de Dâm-hurâṣi à Mari. La suite fait allusion à la montée de deux armées ešnunnéennes, ce qui me semble correspondre aux événements qui eurent lieu sous l'éponymie d'Ikuppîya, en comprenant cette montée comme hostile (voir ci-dessus). Pour une autre compréhension de ce passage, et donc une autre datation de la lettre, voir J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 514.

[776] *ARM* I 24⁺, cf. note précédente.

[777] Dernière édition dans *RIMA* 1, p. 64 n°1001; l'attribution de cette stèle à Samsî-Addu n'est aujourd'hui plus sujette au doute. On peut regretter que la seule représentation de Samsî-Addu que nous possédions soit acéphale…

[778] Pour la localisation de Qabrâ à 15–20 km au nord-ouest de Atın Köprü, principal lieu de franchissement du Petit Zab, cf. K. DELLER, *NABU* 1990/84.

Yasmah-Addu et retrouvées à Mari[779], celles retrouvées à Shemshara[780] et la stèle de Dâduša récemment exhumée près de Tell Asmar[781].

6.5.2. La prise de Ninive

Les lettres montrent que les forces du royaume de Haute-Mésopotamie, épaulées par des troupes d'Ešnunna, s'étaient divisées pour mener des combats à plusieurs endroits, ayant peut-être pour objectif d'occuper tout le terrain le plus rapidement possible. La vaste armée conduite par Išme-Dagan, qui fut estimée par des contemporains à 60.000 hommes[782], se sépara de celle de Samsî-Addu après la prise d'Arrapha et se dirigea vers Nurrugum; son premier objectif militaire semble avoir été la prise de la ville sainte de Ninive, *alias* Ninêt[783]. Après un long siège de cette ville, la chute s'ensuivit, et fut annoncée par Išme-Dagan en même temps que la prise de Šibanum et des environs[784]. Le 2/x*, Išme-Dagan quitta Ninêt[785].

6.5.3. Le combat contre les Ya'ilânum et la prise de Qabrâ

Après cette victoire, le combat prit pour cible la tribu des Ya'ilânum. Ce peuple est encore mal connu, mais on voit que des précautions avaient été prises à son encontre. Le 15/xii*, Samsî-Addu donnait à Yasmah-Addu instruction de supprimer

[779] Des textes de Mari inédits sur cette campagne seront publiés par N. Ziegler dans *ARM* XXIX.

[780] Voir J. EIDEM, "News from the Eastern Front: The Evidence from Tell Shemshāra", *Iraq* 47 (1985) 83–107); cependant, les dates indiquées dans cet article sont à rehausser de cinq années. Voir depuis J. EIDEM, *ShA* 2 (Copenhague 1992), en particulier p. 16–21 et J. EIDEM & J. LAESSØE, *ShA* 1 (Copenhague 2001).
Les textes retrouvés dans le palais de Shemshara, désormais entièrement publiés dans *ShA* 1 et 2, constituent un témoignage essentiel sur la vie dans cette partie du Zagros au début du XVIIIe siècle.

[781] Son contenu a été résumé par B. Kh. ISMAIL ("Eine Siegesstele des Königs Daduša von Ešnunna", in: *Mél. Oberhuber* [Innsbruck 1986] 105–108), mais elle est hélas toujours inédite; voir *RIME* 4, p. 562 n°1 et p. 719 et les citations qui en sont faites ici-même dans la contribution de D. O. Edzard (p. 550–554).

[782] La réalité de ce chiffre a été mise en doute: cf. J. EIDEM, *Iraq* 47 (1985), p. 87 et Ph. ABRAHAMI, "La circulation militaire dans les textes de Mari: la question des effectifs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 157–166, spéc. p. 160. Il est possible en effet que la rumeur relative aux effectifs, relayée par Kuwari, ait été exagérée.

[783] J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 224 et B. LAFONT, *ARMT* XXVI/2, p. 476.

[784] *ARM* I 124 (= *LAPO* 17 518). Pour l'identification de Šibanum avec Šibaniba (= Tell Billa), voir *MARI* 5, p. 224.

[785] Inédit M.8898. La date de cette lettre (2/x*) permet de fixer chronologiquement la fin du siège de Ninêt.

les otages Ya'ilânum, car toute espérance d'alliance devait être abandonnée[786]. Dans ses lettres à son frère, Išme-Dagan mentionne d'abord la prise de Hadka. Un peu plus tard, il rappelle ses conquêtes de Tutarrum, Hadka et Šunhum et indique qu'après un siège de sept jours il vient de s'emparer de Hurarâ. Pendant ce temps, Samsî-Addu se tournait directement vers Qabrâ. Cinq jours après une victoire sur des troupes du roi de Qabrâ, Samsî-Addu prit une ville appartenant aux Ya'ilânum, Himârâ. Samsî-Addu s'empara également d'A'innum et Zamiyâtum sur le Zâb inférieur et s'installa dans la ville de Sarri abandonnée par sa population, qui s'était réfugiée dans la place-forte voisine de Qabrâ. Yasmah-Addu , qui avait rejoint Išme-Dagan, écrivit à son beau-père Išhî-Addu[787]:

> «À présent, seule reste Qabrâ (...). À présent, depuis 20 jours, Išme-Dagan et moi assiégeons Qabrâ».

La chute de Qabrâ doit dater de la fin du mois i* ou du mois ii* de l'éponymie d'Aššur-malik, soit au début de l'automne 1779. Cette campagne avait surtout consisté en une guerre de sièges, les différentes places fortes de la région étant prises d'assaut les unes après les autres. C'est au cours de cette campagne que Kuwari, à Šušarrâ, fut contraint de se soumettre à Samsî-Addu. C'est aussi vers ce moment que des flots de Turukkéens commençèrent à sortir de la montagne, probablement chassés de leurs villes d'origine par des Gutis[788]. Ils risquaient de renforcer le camps des ennemis de Samsî-Addu; pour cette raison, celui-ci souhaita qu'ils soient conduits vers l'intérieur du royaume de Haute-Mésopotamie, pour les y installer[789].

6.5.4. La coopération avec Ešnunna

Dans la stèle de Tell Asmar, on trouve la version ešnunnéenne de la guerre contre Qabrâ. Dâduša décrit une campagne militaire qui ressemble tout à fait à celle menée par Išme-Dagan: le roi d'Ešnunna s'empara de Tutarra, Hadkum, Kirhum et fit porter le butin de ces villes à Ešnunna. Après avoir pillé le pays, il marcha contre Qabrâ, dont il s'empara en 10 jours. Bunû-Eštar, roi d'Urbil (Arbèles), fut vaincu et décapité et sa tête portée à Ešnunna[790]. Dâduša déclare enfin[791]:

[786] *ARM* I 8 (= *LAPO* 17 679).
[787] Inédit A.2745⁺, cité dans *FM* V, IIᵉ partie.
[788] J. EIDEM, *ShA* 2, p. 18a.
[789] J. EIDEM, *ShA* 2, p. 21a; voir ma recension du livre dans *Syria* 71 (1994) 456–460.
[790] Cet exemple est à ajouter à ceux réunis dans ma note sur «Une décollation mystérieuse», *NABU* 1994/59.
[791] B. Kh. ISMAIL, *Mél. Oberhuber*, p. 106. Pour un commentaire de cette pratique de partage de prises lors des campagnes communes, voir N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: *La guerre dans les économies antiques* (Saint-Bertrand-de-Comminges 2000) 14–33, spéc. p. 22.

«Tout ce qui subsistait dans le pays, la ville [de Qabrâ] elle-même et son vaste arrière-pays, je le donnai en présent à Šamsî-Addu, roi d'Ekallâtum.»

La prise de Qabrâ fut célébrée par Dâduša dans un nom d'année, qui se trouve être le dernier de son règne[792]: Dâduša mourut dans l'année qui suivit la chute de Qabrâ, donc pendant la deuxième moitié de l'éponymie d'Aššur-malik ou la première d'Awîlîya. Il est d'ailleurs vraisemblable que le roi d'Ešnunna n'a pas pris personnellement part à la campagne de Qabrâ, mais qu'il y avait envoyé des troupes qui furent placées sous le commandement d'Išme-Dagan. Après la prise de Qabrâ, Išme-Dagan organisa l'occupation militaire des régions nouvellement conquises. L'hiver mit une trêve dans toutes les activités militaires.

6.6. La première campagne au secours de Qaṭna

La conclusion de la paix avec Ešnunna permit à Samsî-Addu, non seulement de mener la campagne dans la région à l'est du Tigre qu'on vient d'étudier, mais aussi d'accéder à la demande du roi de Qaṭna, qui lui avait réclamé l'envoi d'une armée. De nombreuses lettres écrites par les généraux chargés de la conduite des troupes, Sûmû-Nihim, rejoint ensuite par Samîdâhum, permirent à Yasmah-Addu de se tenir informé des événements. Il semble que le roi d'Alep avait réussi à susciter une révolte des villes du sud du royaume de Qaṭna. Basé à Qadeš, le roi de Qaṭna Išhî-Addu, aidé par ses renforts, réussit à les reprendre une à une[793]. Toute une série de sites de la région du Liban et de l'Anti-Liban sont mentionnés pour la première fois dans les textes. Le point de repère chronologique le plus clair que nous ayons pour cette première phase des opérations est offert par une lettre où le général Samîdâhum informe Yasmah-Addu des problèmes relatifs au butin fait après la prise de Ṣîbat[794]. Yasmah-Addu était en effet alors à Qabrâ[795]. On voit donc que c'est à l'automne 1780, au début de l'éponymie d'Aššur-malik, qu'une armée commandée par Samîdâhum a participé dans la vallée de la Beqa'a à la prise de Ṣîbat par le roi de Qaṭna Išhî-Addu.

On remarquera par ailleurs le sceau-cylindre d'un serviteur de Bunû-Eštar de Qabrâ, retrouvé à Ešnunna (*RIME* 4, p. 720 21.1), signalé par Wu Yuhong, *A Political History* ..., p.180, comme faisant partie du butin ou appartenant à un prisonnier de cette guerre.

792 T. Baqir, "Date formulae and Date-Lists from Harmal", *Sumer* 5 (1949) 34–84 et 136–143; S. Greengus, *OBTIV*, p. 11 n. 80.

793 Pour une première approche de cette campagne, voir D. Charpin, "Toponymie amorrite et toponymie biblique: la ville de Ṣîbat/Ṣobah", *RA* 92 (1998) 79–92.

794 *ARM* II 13 (= *LAPO* 17 475).

795 Cf. ci-dessus § 6.5.3.

6.7. Les victoires sur Nurrugum et le pays d'Ahazum

6.7.1. La prise de Nurrugum

À la fin de l'automne 1780, donc au début de l'éponymie d'Aššur-malik, la région de Qabrâ avait été définitivement annexée. De même, une partie du territoire de Nurrugum était déjà aux mains de Samsî-Addu, comme notamment la ville sainte de Ninive, mais la capitale, dont l'emplacement exact nous reste inconnu[796], ne put pas être prise avant l'hiver. La chute définitive de Nurrugum n'est relatée dans aucune des lettres de Samsî-Addu ou d'Išme-Dagan qui nous sont parvenues, mais dans une missive de Ṣibbatum, une sœur de Yasmah-Addu[797]; l'événement se produisit alors que ce dernier se trouvait déjà à Šubat-Šamaš, donc à partir du mois viii*/Aššur-malik.

Après la conquête, le pays de Nurrugum devint un district du royaume de Haute-Mésopotamie, et il est vraisemblable que l'ancienne capitale en devint le chef-lieu. Šaššârânum, qui avait joué un rôle actif lors de cette campagne contre Qabrâ et Nurrugum[798], fut alors installé comme gouverneur de ce district. De nombreux habitants du pays de Nurrugum furent enrôlés dans l'armée de Samsî-Addu et des fugitifs furent répartis entre les princes Išme-Dagan et Yasmah-Addu.

6.7.2. La révolte du roi d'Ahazum et la prise de Šikšabbum

Après la victoire sur Nurrugum, les troupes furent disponibles pour la répression de la résistance du pays d'Ahazum, soit la région située sur le Zab inférieur, entre Qabrâ et Šušarrâ[799]. Le roi Yašûb-Addu d'Ahazum, après trois parjures successifs en trois ans, s'était rebellé contre Samsî-Addu avant l'hiver de l'éponymie Aššur-malik[800]. On dut attendre le début du printemps pour châtier l'impudent – et imprudent – roi d'Ahazum[801]. Dès l'arrivée des beaux jours, la campagne contre le pays d'Aha-

[796] D. Oates a situé cette ville à l'ouest du Tigre, dans la région du Sindjar (*Studies in the Ancient History of Northern Iraq* [Londres 1968], p. 31 et 39). J. Eidem pense que le pays de Nurrugum s'étendait sur les deux rives du Tigre au nord d'Ekallâtum, incluant Ninive; la ville de Nurrugum elle-même était, d'après lui, probablement située à l'est du Tigre (*Iraq* 47, p. 101 et n. 84).

[797] *ARM* X 107 = *LAPO* 18 1089; voir *FM* V, IIe partie, p. 99.

[798] Cf. P. Villard, *Amurru* 2, p. 97 § 3.9.2.

[799] Pour cette localisation, cf. J. Eidem, *Iraq* 47, p. 95 n. 62.

[800] SH. 809 (cf. J. Eidem, *Iraq* 47, p. 96) = *ShA* 1 1.

[801] Pour des détails sur cette campagne à partir des lettres découvertes à Shemshara, voir J. Laessøe, "Šikšabbum: An Elusive City", *Or* 54 (1985) 182–188. Un résumé des informations des lettres de Šušarrâ figure dans J. Eidem, *ShA* 2, p. 18–21. Voir depuis J. Laessøe & Th. Jacobsen, "Šikšabbum Again", *JCS* 42 (1990) 127–178 (à compléter par

zum fut préparée. La capitale Šikšabbum était déjà assiégée par le chef militaire Etellum, qui essaya à maintes reprises et apparemment sans succès de gagner la participation de Kuwari, responsable de Šušarrâ. Mais Yašûb-Addu n'était pas seul en face des troupes du royaume de Haute-Mésopotamie. Une troupe gutie se trouvait à l'intérieur de sa ville et des réfugiés turukkéens avaient renforcé les assiégés. La date exacte de la prise de Šikšabbum n'est pas encore confirmée: mais l'événement est antérieur au 10/viii*/Aššur-malik, date à laquelle Samsî-Addu se trouvait en personne à Šikšabbum[802].

Après la prise de Šikšabbum, la région fut réorganisée. Les notables turukkéens qui avaient prêté leur aide au royaume de Haute-Mésopotamie furent récompensés en devenant rois vassaux: ainsi Lîdâya semble avoir reçu la ville de Burullûm. De même, après la capture de Yašûb-Addu, le pays d'Ahazum semble avoir reçu un nouveau roi, nommé Halun-pî-ûmu. Kuwari, sire de Šušarrâ, semble être resté en place, mais sa situation n'était pas confortable. Une partie de la population de son pays avait été déportée à Arrapha et des rumeurs lui firent croire que son pays était destiné aux Gutis. Par ailleurs, il avait montré beaucoup de réticence à rejoindre les troupes du royaume de Haute-Mésopotamie lorsqu'elles assiégeaient Šikšabbum; enfin, il n'était pas venu après leur victoire pour une audience avec Samsî-Addu à Arrapha. Une garnison de 600 soldats lui fut prêtée, après quoi il put quitter temporairement sa ville et rencontrer Samsî-Addu.

6.7.3. L'envoi de nouveaux renforts au roi de Qaṭna

Voyant que la pression sur le front oriental du royaume de Haute Mésopotamie commençait à se relâcher, Samsî-Addu put envisager d'envoyer un plus grand nombre de soldats en renfort à Išhî-Addu, qui se manifesta à un moment bien choisi. Ayant eu vent des succès militaires sur le front oriental, il fit part à son gendre de sa joie d'avoir appris la victoire d'Išme-Dagan et renouvela à Yasmah-Addu sa demande d'aide militaire[803]. Dans cette lettre, cependant, il n'est plus question d'une

J.-R. Kupper, "Notes de lecture: "Šikšabbum again"", *MARI* 8 [1997] 785–786) et désormais J. Eidem & J. Laessøe, *ShA* 1.

802 Grâce aux «Chroniques éponymales», nous savons que la conquête du pays d'Ahazum a eu lieu sous l'éponymie d'Aššur-malik: son roi Yašûb-Addu figure en effet parmi les vaincus (*MARI* 4, p. 232 § E.10). La date de la prise de Šikšabbum est inconnue, puisque la lettre de Samsî-Addu à Kuwari SH.888 (= *ShA* 1 12), qui évoque l'événement, ne comporte pas de date. Un point de repère est fourni par l'inédit A.2302, qui mentionne la présence de Samsî-Addu à *ši-ik-ša-am-bi-im*ki le 10/viii*. Selon toute vraisemblance, ce séjour doit être de peu postérieur à la conquête de la ville, qui tomba donc sous la coupe de Samsî-Addu au début du printemps 1779 (deuxième moitié de l'éponymie d'Aššur-malik).

803 *ARM* V 16 (= *LAPO* 17 443).

lutte contre Sûmû-êpuh, mais de la prise de trois villes, occasion pour les troupes de Yasmah-Addu de faire du butin. Il apparaît donc que la lutte que menait alors Išhî-Addu n'était pas (ou plus) directement orientée contre le royaume d'Alep, ce que la suite des événements confirme.

Il est sûr qu'à cette époque Samsî-Addu envisageait réellement d'envoyer son fils au royaume de Qaṭna et qu'Išhî-Addu l'attendait fermement. Il lui demanda même de joindre à l'expédition sa fille, épouse de Yasmah-Addu, pour qu'elle puisse faire ses dévotions aux dieux de sa patrie[804]. De nombreux textes administratifs de Mari mentionnent des distributions faites au roi et à la troupe aux mois v* et vi* et semblent témoigner de ces préparatifs. On mentionnera notamment un billet de dépense d'huile daté du 20/v/Aššur-malik comportant l'annotation «lors de l'expédition du roi[805]».

Ce devait être la première fois que Yasmah-Addu mènerait lui-même une expédition militaire, mais il était encore peu expérimenté, comme le montre notamment la lettre où Samsî-Addu organise à distance les préparatifs de cette campagne[806]: Yasmah-Addu devait s'entretenir avec Mut-Bisir pour mettre sur pied cette expédition et pour savoir quelle route choisir. D'importants renforts furent promis au roi de Qaṭna: Samsî-Addu envisageait d'envoyer jusqu'à 20000 hommes[807]. Le projet grandiose de Samsî-Addu s'effrita rapidement; la situation se compliqua en effet à ce moment, du fait des agissements d'un certain Larîm-Numahâ, roi d'Aparhâ, ville à situer entre le Balih et l'Euphrate, et d'une révolte du Zalmaqum. Yasmah-Addu dut organiser une contre-offensive. Les troupes qu'on rassembla au mois vii* ne furent plus destinée à épauler Qaṭna, mais à défendre le nord-ouest du royaume de Haute-Mésopotamie.

6.7.4. Les problèmes avec Babylone et l'affaire de Râpiqum

Au moment où Yasmah-Addu était en train de rassembler son armée, la situation dans le Suhûm prit les dimensions d'une crise entre le royaume de Haute-Mésopotamie et Babylone. On se rappelle qu'à la suite de l'invasion ešnunnéenne de l'éponymie d'Ikuppîya, Samsî-Addu avait abandonné Hît et Râpiqum au roi de Babylone[808]. La région et notamment les mouvements des troupes babyloniennes étaient

[804] *ARM* I 51 (= *LAPO* 17 453).
[805] *MARI* 3, p. 95 n°84.
[806] *ARM* I 85⁺ (= *LAPO* 17 449). Cf. le commentaire de J.-M. DURAND, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie (I)", *MARI* 5 (1987) 155–198. Il faut souligner que cette lettre n'est qu'un projet et ne peut donc pas être considérée comme la preuve qu'il était possible à une armée de 20000 hommes de traverser la steppe directement de l'Euphrate à Qaṭna.
[807] *ARM* I 42 (nouvelle traduction par J.-M. DURAND, *CRRAI* 38, p. 102 et *LAPO* 17 448).
[808] Voir ci-dessus § 6.3.3.

attentivement observés par le gouverneur du Suhûm, Hammânum. Les Babyloniens cultivaient la terre aux alentours de la ville de Râpiqum et entreprirent le creusement d'un canal[809], ce qui fut minutieusement rapporté au roi de Mari. Le conflit éclata en été autour de la ville de Hît: un général babylonien de Hît chassa les habitants originaires de Harbê. Du çoup, les garnisons du Suhûm furent mises en état d'alerte, mais le gouverneur de Yabliya, Hammânum, rassura Yasmah-Addu sur la situation.

Vers le milieu du mois viii*/Aššur-malik, Yasmah-Addu reçut une lettre où Lâ'ûm faisait part de nouvelles inquiétantes au sujet du Suhûm et des relations avec Babylone[810]. Vers la fin de l'éponymie d'Aššur-malik, Lâ'ûm envoya une autre lettre à Yasmah-Addu, contenant un bref rappel de la guerre entre Babylone et le royaume de Haute-Mésopotamie[811].

Il paraît donc que la présence d'une troupe ešnunnéenne à Râpiqum suivit un épisode de tension entre le royaume de Haute-Mésopotamie et Babylone. Nous ne possédons actuellement que peu d'informations sur ce conflit qui a opposé le royaume de Haute-Mésopotamie et Hammu-rabi de Babylone. Que sa fin ait soulagé tous les participants est illustré par une lettre de Yasmah-Addu à Samsî-Addu, selon laquelle les gens de Mari avaient demandé à Yasmah-Addu d'avoir le droit de commercer à nouveau vers l'aval comme ils le faisaient déjà vers l'amont, puisque la paix avec le roi de Babylone était conclue[812]. Quelques années plus tard, on feignit d'avoir totalement oublié ce conflit: Išme-Dagan déclara dans une lettre à Yasmah-Addu que les deux maisons royales, de Babylonie et de Haute-Mésopotamie, avaient été amies depuis toujours et que nulle faute ne s'était jamais produite entre elles[813].

[809] Ce canal, nommé Tarimti-Enlil, n'est pas connu par ailleurs. On peut se demander s'il ne s'agit pas ici d'une première tentative pour permettre le déversement des eaux de l'Euphrate en crue dans le lac Ḥabbānīyah. Cela expliquerait pourquoi la possession de Râpiqum était si cruciale pour les Babyloniens. Voir à ce sujet l'étude très intéressante de S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: H. GASCHE & M. TANRET (éd.), *Changing Watercourses in Babylonia...*, *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, qui ont interprété en ce sens le nom de l'an 3 de Samsu-iluna (p. 13 n. 53) et depuis mon étude sur "La politique hydraulique des rois paléo-babyloniens", *Annales, Histoire, Sciences sociales* 57/3 (2002) 545–559.

[810] Inédit A.2227. Dans cette lettre, Lâ'ûm transmit à Yasmah-Addu des nouvelles d'une révolte depuis Qaṣâ, Ayabû et jusque dans la région de Yabliya. Au revers, il donne des nouvelles de la victoire de Samsî-Addu sur Šikšabbum, ce qui permet de dater la lettre dans la première moitié du mois viii*/Aššur-malik.

[811] *ARMT* XXVI/1 260: 16–52.

[812] Inédit A.4435. Cette lettre ne contient malheureusement aucun autre indice chronologique. Il faut supposer qu'elle date également de l'éponymie d'Aššur-malik.

[813] Inédit M.7412: 8–11 «C'est depuis toujours, que la maison de Babylone et cette maison-ci sont amicalement liées (= un seul doigt). [Une fau]te entre la maison de Babylone et cette [maison]-ci n'existe pas» (passage déjà cité par D. CHARPIN, "L'évocation du passé

6.7.5. La révolte de Larîm-Numahâ dans le Zalmaqum (été de l'éponymie d'Aššur-malik)

Au début du mois vii*/Aššur-malik (printemps 1779), Samsî-Addu écrivit une lettre depuis Ninive pour indiquer la constitution de l'armée de Yasmah-Addu et les modalités de son ravitaillement. Il pressait son fils de partir pour Šubat-Šamaš, afin de s'y entretenir avec Sîn-tîrî, Mut-Bisir et Mâšum[814]. De son côté, mais plus de deux semaines plus tard, Sîn-tîrî depuis Šubat-Šamaš incita Yasmah-Addu à partir pour Šubat-Šamaš en passant par Tuttul où il se proposait de le rencontrer[815]. Yasmah-Addu partit réellement aussitôt après cette lettre, car le 28/vii*/Aššur-malik il séjournait à Tuttul[816]. Sa présence à Šubat-Šamaš est attestée pour le 6/x/Aššur-malik[817]. Les troupes rassemblées dans la région de Šubat-Šamaš attendirent l'arrivée d'Išme-Dagan, qui devait les rejoindre après avoir quitté le front oriental.

Cette campagne pose plusieurs problèmes. Une des incertitudes les plus graves concerne la localisation de Šubat-Šamaš: il est toutefois probable que cette ville se trouvait sur la rive gauche de l'Euphrate, en amont de Tell Munbaqa[818]. Il semblerait que l'intervention de Yasmah-Addu ait été rendue nécessaire par les activités hostiles du roi d'Aparhâ, Larîm-Numahâ. Celui-ci, avec une troupe de 3000 hommes, s'empara de Zihlalum, puis d'Ahunâ[819]. Dans une lettre à sa mère Akatiya, Yasmah-Addu expliqua qu'aussitôt la nouvelle arrivée, il avait levé les troupes des Bords-de-l'Euphrate pour riposter[820]. Au même moment, Išme-Dagan était occupé à réprimer la révolte des Turukkéens menée par Lîdâya.

dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 [Prague 1998] 91–110, spécialement p. 109 n. 78).

814 *ARM* I 60 (= *LAPO* 17 672).

815 A.4259 (*MARI* 6, p. 570–572, datée du 25 ou 26/vii*) (= *LAPO* 17 485).

816 M. KREBERNIK, *WVDOG* 100 (KTT 83, daté du 28/vii*/Aššur-malik).

817 *MARI* 3, p. 98 n°102.

818 Voir en dernier lieu le commentaire de *ARM* II 131 par J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 76–77, 491 n. e.: «Šubat-Šamaš ne peut que se trouver sur la région de rive gauche de l'Euphrate, à l'aval de Birecik, et sur la route caravanière qui menait de Halap à Harrân (en d'autres termes, d'Alep à Urfa)». Dans cette région, le site qui s'impose immédiatement à l'attention est celui de Tell Ahmar, dont on ignore le nom au début du deuxième millénaire.

819 Pour la localisation d'Ahunâ, voir J. M. CÓRDOBA, "Tell es-Seman = Aḫunā? Stationen einer altbabylonischen Reiseroute durch das Baliḫ-Tal", *AoF* 17 (1990) 360–378.

820 *ARM* X 178 (= *LAPO* 18 1085).

6.7.6. La révolte des villes du piémont du Zagros sous la conduite de Lîdâya

On ne sait pas encore avec certitude de quand date la révolte des villes turukkéennes du piémont du Zagros, sous la direction de Lîdâya, ancien allié des troupes du royaume de Haute-Mésopotamie. Cette révolte, qui mit fin aux archives de Šušarrâ, eut lieu autour du 8/xi*[821]; on a ici retenu une datation en l'éponymie d'Aššur-malik, ce qui signifie que la révolte aurait eu lieu quelques mois seulement après l'annexion de la région, en l'été 1779.

On a vu plus haut que les Gutis étaient les ennemis traditionnels des Turukkéens. Ce fut sans doute suite à une entente entre le royaume de Haute-Mésopotamie et le Guti Endušše que les villes turukkéennes se sentirent trahies par leur suzerain, Samsî-Addu. En effet, après la victoire de Samsî-Addu sur Yašûb-Addu, les Gutis qui avaient d'abord soutenu les assiégés de Šikšabbum, avaient peut-être cherché une alliance avec le royaume de Haute-Mésopotamie. Pour Samsî-Addu, une paix avec ce peuple en expansion était évidemment souhaitable. Il n'est pas sûr qu'il ait prévu la réaction violente des Turukkéens à cette alliance avec leur ancien aggresseur. Ce fut peut-être vers les mois ix* ou x* que des armées turukkéennes se soulevèrent sous la direction de Lîdâya. Il devint impossible de prétendre à une hégémonie sur ces régions du piémont du Zagros. Išme-Dagan décida l'abandon de la zone et la déportation de sa population vers Qabrâ et Arrapha[822].

6.7.7. La victoire sur Larîm-Numahâ et l'épidémie

Ayant désormais les mains libres, Išme-Dagan put quitter les régions orientales et rejoindre Yasmah-Addu, resté seul face à la menace de Larîm-Numahâ; des troupes turukkéennes et un contingent ešnunnéen l'accompagnaient. La ville d'Aparhâ ne put résister à une telle concentration de forces et finit par tomber. Larîm-Numahâ doit avoir survécu (au moins quelque temps) à la chute de sa ville, car Sûmû-êpuh félicita Yasmah-Addu pour la victoire qu'il venait de remporter avec Išme-Dagan, ajoutant n'attendre que la mort de Larîm-Numahâ pour se réjouir totalement[823]. Cette lettre du roi d'Alep montre d'abord que le royaume d'Aparhâ était un voisin commun d'Alep et du royaume de Haute-Mésopotamie; elle prouve en outre que les relations entre les deux puissances pouvaient être courtoises, à défaut d'être amicales.

La date exacte de la victoire sur Larîm-Numahâ n'est pas connue; on peut seulement supposer qu'elle eut lieu à la fin de l'éponymie Aššur-malik ou au tout début de

[821] Date de *ARM* I 5 (= *LAPO* 17 517). C'est d'ailleurs cette date qui est retenue par J. Eidem dans *ShA* 1, pour des raisons inhérentes au corpus de Shemshara.
[822] *ARM* IV 25 (= *LAPO* 17 531).
[823] *ARM* V 21 (= *LAPO* 17 488).

celle d'Awîlîya. La population d'Aparhâ fut déportée; une partie des déportés fut promise à Ešnunna en récompense de son appui.

Pendant que Yasmah-Addu était loin de son royaume, soit, selon la reconstitution historique ici présentée, lors de la guerre contre Aparhâ dans la seconde moitié d'Aššur-malik, se produisit une grave épidémie[824]. Elle toucha notamment les rives de l'Euphrate du sud de Tuttul jusqu'à Saggarâtum, anéantissant des familles entières, faisant des ravages parmi la population et décimant les travailleurs des ateliers. Il est possible que Yasmah-Addu ait perdu son unique fils à cette occasion[825]. Uṣur-awassu, un haut fonctionnaire, pourrait avoir succombé à cette maladie. Finalement l'épidémie se calma; la ville de Mari fut purifiée lors de l'absence de son souverain au mois xii/Aššur-malik.

6.7.8. La fin de l'expédition au secours de Qaṭna

Après la prise d'Aparhâ, les troubles consécutifs à la révolte des Turukkéens empêchèrent Yasmah-Addu de partir vers le royaume de Qaṭna comme il l'avait été envisagé antérieurement. Finalement, c'est Mut-Bisir qui conduisit seul une nouvelle armée, dont les effectifs et la date de départ demeurent inconnus.

Un premier engagement eut lieu près de la ville d'Adarum. Toute une série de lettres ont été ensuite écrites par Sûmû-Nêhim, Samîdâhum et Mut-Bisir depuis la ville de Dubbâ, située face à Rahiṣum dans le pays d'Apum, c'est-à-dire l'oasis de Damas. La situation s'enlisa sans qu'aucun camp n'obtienne de victoire décisive. À plusieurs reprises, alors qu'ils résidaient dans le pays d'Apum, les chefs de l'expédition soulignèrent à Yasmah-Addu la durée de leur absence et le désir des soldats de rentrer chez eux. Finalement, Išhî-Addu dut consentir à leur retour. Sûmû-Nêhim annonça à Yasmah-Addu que de nombreux soldats étaient malades. Le rapatriement de la troupe semble avoir posé des problèmes[826].

6.8. Les révoltes des Turukkéens et des Benjaminites soutenus par Alep

L'éponymie d'Awîlîya fut marquée, selon la «chronique des éponymes», par une victoire sur les Turukkéens et une autre que Yasmah-Addu remporta sur les Benjaminites sur les Bords-de-l'Euphrate[827].

[824] Voir J.-M. Durand, *ARMT* XXVI/1, p. 544–545, ainsi que P. Villard, *MARI* 6, p. 580–584 pour le déroulement chronologique de cette épidémie.

[825] Ce pourrait être la motivation de la lettre qu'il écrivit au dieu Nergal (*ARM* I 3 = *LAPO* 18 931).

[826] Voir *ARM* I 13 (= *LAPO* 17 454) et 20 (= *LAPO* 17 455).

[827] M. Birot, *MARI* 4, p. 232 § F. Nous suivons ici l'hypothèse de M. Birot, qui a considéré que les informations du fragment A.1614a doivent être attribuées à l'éponymie d'Awîlîya

6.8.1. La révolte des Turukkéens et leur exode

Les dégâts causés par les Turukkéens dans le triangle du Habur à cette époque ont fait l'objet de nombreuses missives. J. Eidem a proposé une nouvelle explication du phénomène[828]: il ne s'agirait pas d'une invasion, mais d'une révolte de Turukkéens précédemment déportés par Samsî-Addu au cœur de son royaume. Un autre élément du dossier, complémentaire, doit être envisagé: on aurait affaire à une révolte de l'armée qui avait été emmenée par Išme-Dagan à Šunâ et Aparhâ. Si ces Turukkéens révoltés représentèrent un tel danger pour le royaume de Haute-Mésopotamie, c'est qu'il s'agissait de soldats bien équipés.

À la fin du mois i*/Awîlîya (automne 1779), les Turukkéens s'étaient retranchés dans Amurzakkum, située dans la région de Nisibe, au nord-ouest de Šubat-Enlil; des généraux d'Išme-Dagan les assiégeaient. Leur situation devint désespérée et, malgré l'approche de la mauvaise saison, ils décidèrent de quitter Amurzakkum. Alors qu'ils étaient poursuivis de près par Išme-Dagan, leur progression fut rendue difficile par les pluies. Pour ne pas être rattrapés, les Turukkéens furent amenés à tuer de leurs propres mains cent de leurs compagnons trop faibles et à abandonner plusieurs de leurs chariots. Ils se réfugièrent dans une ville vide d'habitants, à Nithum, au nord d'Amaz. À ce moment-là, Samsî-Addu ordonna d'organiser la défense de la région: des troupes entrèrent à Sabbânum et dans le pays d'Eluhut, manifestement parce qu'on s'attendait à ce que les Turukkéens en fuite devant les troupes d'Išme-Dagan passent par là[829].

Išme-Dagan pourchassa les Turukkéens vers le nord, jusqu'au Tigre, qui à ce moment-là était en crue; ils purent néanmoins traverser le fleuve, et entrèrent dans le pays de Tigunânum, où ils firent des dégâts, notamment en massacrant les habitants mâles d'un village[830]. Il semble que leur désir était de rentrer dans leur pays: peut-être envisageaient-ils de longer le Tigre vers l'aval, et, une fois arrivés dans la

(*MARI* 4, p. 234); mais rien n'exclut toutefois qu'il s'agisse de la description des événements de l'éponymie suivante, celle de Nîmer-Sîn.

[828] J. EIDEM, "From the Zagros to Aleppo – and Back. Chronological Notes on the Empire of Šamši-Adad", *Akkadica* 81 (1993) 23–28, à compléter par P. VILLARD, "La mort de Sumu-epuh et la révolte des Turukkéens", *NABU* 1993/119. La réponse de J. Eidem ("Sūmu-Epuḫ – A stretcher-case?", *NABU* 1994/10) ne règle pas la question. Voir aussi WU YUHONG, "The Extent of Turukkean Raids During the Reign of Šamši-Adad I", *JAC* 8 (1993) 114–126.

[829] Inédit A.3131+.

[830] *ARM* IV 24 (= *LAPO* 17 506), *ARM* IV 23 (= *LAPO* 17 505), *ARM* IV 76 (= *LAPO* 16 31), daté du mois viii*. Pour la localisation de Tigunânum sur la rive gauche du Tigre supérieur, à une cinquantaine de kilomètres en aval de Diyarbakir, voir ma note sur "Tigunânum et l'horizon géographique des archives de Mari", *NABU* 2000/58.

plaine, de se diriger vers le Zagros. Quoi qu'il en soit, des Turukkéens participèrent un peu plus tard à la chute du royaume de Haute-Mésopotamie et restèrent par la suite des ennemis du roi d'Ekallâtum Išme-Dagan.

6.8.2. La mort du roi d'Ešnunna et les négociations avec Ibâl-pî-El II

La mort du roi Dâduša d'Ešnunna survint avant le printemps (donc vraisemblablement avant le mois vii*) de l'éponymie d'Awîlîya[831], mais pour l'instant aucun document ne mentionne le décès du monarque ešnunnéen. L'accès au pouvoir d'Ibâl-pî-El II ne rassurait pas les gouverneurs des provinces méridionales du royaume de Haute-Mésopotamie. C'est de ce moment que doit dater une lettre envoyée par Anih-libbi, le gouverneur de Šitullum sur le Tigre, à Abî-êpuh, chef de garnison dans le Suhûm[832]:

> «Tu m'as écrit au sujet des troupes ešnunnéennes. Comme tu l'as entendu dire, le roi Ibâl-pî-El demeure avec toutes ses forces à Agadé. Et il ne donne aucune des troupes que le roi lui a réclamées, en disant: "Tant que le roi ne m'aura pas prêté serment, je ne donnerai pas de troupes!" {ligne effacée?}. Il a écrit au roi. Il incline à l'hostilité et au péché.»

Les négociations entre le royaume de Haute-Mésopotamie et le nouveau roi d'Ešnunna s'avéraient en effet difficiles; à plusieurs reprises, il est question dans les années qui suivirent de messagers d'Ešnunna venus négocier un accord. Le principal problème pourrait avoir été que, suite aux récentes révoltes, le royaume de Haute-Mésopotamie parut fragilisé aux yeux de ses voisins; il devint de ce fait un partenaire moins attractif. Il est possible aussi que le caractère d'Ibâl-pî-El ait empêché l'établissement de relations de confiance avec Samsî-Addu. Enfin, l'âge de ce dernier pouvait pousser le roi d'Ešnunna à l'attentisme, puisqu'à la mort de Samsî-Addu il lui faudrait négocier à nouveau avec son successeur.

6.8.3. La révolte des Bédouins soutenue par Sûmû-êpuh (été Awîlîya) et la mort du roi d'Alep

La rébellion des Turukkéens au début de l'année Awîlîya semble avoir été sinon suscitée, du moins soutenue, par le roi d'Alep, Sûmû-êpuh. Celui-ci avait alors ré-

[831] Il faut supposer à titre provisoire que c'est au printemps de l'éponymie d'Awîlîya, donc vers le mois viii*, que se place le début de l'an 1 d'Ibâl-pî-El II d'Ešnunna (voir *FM* V IIIe partie, p. 261). Mais cela ne nous renseigne pas sur la date de la mort de Dâduša, puisqu'on peut supposer qu'Ibâl-pî-El continua d'utiliser le dernier nom d'année de son père (prise de Qabrâ) jusqu'à la fin de l'année.

[832] Inédit A.1125, cité dans *FM* V, IIe partie, p. 120.

pandu le bruit de la défaite de Samsî-Addu, comme l'écrivit Išhî-Addu de Qaṭna à Yasmah-Addu[833]:

> «Sûmû-êpuh ne cesse d'envoyer à l'ensemble du pays des "Nuzites" et des messagers chargés de bonnes nouvelles, disant: "J'ai réuni les Turukkéens; j'ai fait pénétrer des gens chez les Turukkéens et j'ai triomphé de Samsî-Addu. En outre j'ai pillé son pays." Voilà ce qu'il ne cesse d'annoncer.»

C'est aussi vraisemblablement pendant l'éponymie d'Awîlîya que «l'ennemi» s'empara de Dûr-Addu et Dûr-Samsî-Addu, deux forteresses à la frontière entre le royaume de Haute-Mésopotamie et le Yamhad, situées sur l'Euphrate[834]. Plus au sud, Sûmû-êpuh avait équipé des Bédouins benjaminites (rabbéens et amnanéens) pour qu'ils razzient des troupeaux dans la région de Tuttul. Il fallait réagir. Samsî-Addu approuva le plan de Yasmah-Addu pour faire face aux agissements hostiles du roi d'Alep: Yasmah-Addu se proposait de marcher avec une grande armée jusqu'à Tuttul pour faire craindre une contre-attaque imminente du royaume de Haute-Mésopotamie. Les Bédouins benjaminites devaient être obligés de choisir leur camp sous peine de perdre l'accès à leurs pâtures. On peut supposer que le plan fut réalisé et que Yasmah-Addu monta à Tuttul.

C'est dans cette ville et probablement à ce moment qu'il apprit la mort de Sûmû-êpuh[835]. Yasmah-Addu fut alors chargé par Samsî-Addu de convaincre le chef rabbéen Zimrânum d'abandonner le Yamhad et de se rallier au royaume de Haute-Mésopotamie. Il est possible de trouver une confirmation de la mort de Sûmû-êpuh vers le deuxième tiers de l'éponymie d'Awîliya dans la mention de la présence d'un ambassadeur du Yamhad le 14/viii*/Awîlîya à Chagar Bazar[836]: ce messager pourrait avoir apporté la nouvelle de la mort du roi d'Alep. Le décès de Sûmû-êpuh – sans doute prématuré ou du moins inattendu – fut plus tard interprété par son fils et successeur Yarîm-Lîm comme un châtiment que le dieu Addu envoya à son père pour s'être opposé à Samsî-Addu[837]; on peut penser qu'il faisait précisément allusion à l'attaque par Sûmû-êpuh de Dûr-Addu et Dûr-Samsî-Addu.

[833] *ARM* V 17⁺ (publiée par J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 167–170 = *LAPO* 17 490).

[834] *ARM* I 43 (= *LAPO* 17 492), lettre datée du 15/vii*, qui rappelle la prise (manifestement récente) de ces deux villes.

[835] *ARM* I 91⁺ (J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 177–181, retraduit dans *LAPO* 16 321). Pour une discussion détaillée de la date de cet événement, voir *FM* V, IIᵉ partie, p. 122.

[836] *OBTCB* 76.

[837] *FM* VII 8: 17–21.

6.9. LA «CAMPAGNE DU ZALMAQUM»

Une série de lettres de Samsî-Addu étalées entre le 30/x* et le début de l'année suivante[838] permet une reconstitution du déroulement de cette campagne, qu'il est possible de situer pendant l'été et le début de l'automne 1778 (fin Awîliya et début Nîmer-Sîn). Le dossier étant actuellement en cours d'étude, les indications qui suivent ont plus qu'ailleurs un caractère préliminaire.

6.9.1. Sources et datation

Samsî-Addu, retenu à Šubat-Enlil, data un grand nombre de ses lettres, contrairement à l'habitude: peut-être le transfert du courrier ne pouvait-il pas se faire sans danger, et il fallait être sûr que Yasmah-Addu agisse selon la directive la plus récente de son père, au cas où deux messages du grand roi seraient arrivés en même temps. Par ailleurs, cette campagne fut la première guerre dans laquelle Yasmah-Addu eut un rôle réellement actif[839] et agit pendant un certain temps loin de son frère ou de son père; manifestement, Samsî-Addu ne faisait pas encore beaucoup confiance à son fils cadet.

La reconstitution des événements est très délicate, car les documents à notre disposition sont presque exclusivement des lettres de Samsî-Addu qui donnent des instructions à Yasmah-Addu. Les contre-ordres y sont fréquents et on ne sait en définitive quels plans du grand roi furent réellement exécutés. Par ailleurs, nous disposons de quelques repères géographiques sûrs, mais nos connaissances de la toponymie des régions concernées ne nous permettent pas encore de reconstituer les mouvements de troupes incessants dont il est question dans ces lettres. Enfin, il n'est pas impossible que certaines lettres soient à attribuer au dossier de la guerre contre Larîm-Numahâ, qui eut en partie le même cadre géographique et eut lieu à la même saison, un an plus tôt.

6.9.2. Reconstitution de la campagne

Si la datation des événements ici présentée est juste, au mois viii*/Awîliya (printemps 1778), le rebelle Asdi-takîm avait attaqué Hamša[840], mais il se retira lors de

[838] Voir *LAPO* 17, p. 35–66. Il existe encore un bon nombre de lettres inédites (le détail des références aux lettres publiées et inédites figure dans *FM* V, IIe partie).

[839] Lors des campagnes contre Qabrâ et Nurrugum, Yasmah-Addu resta en fait la plupart du temps à l'ouest du Tigre avant de rejoindre son frère; dans la guerre contre Larîm-Numahâ (un an plus tôt selon la chronologie ici retenue), Yasmah-Addu dut attendre l'arrivée d'Išme-Dagan avant d'entreprendre l'attaque décisive.

[840] Voir la lettre *ARM* IV 76 (= *LAPO* 16 31), datée du 21/viii*.

l'arrivée des troupes des généraux Amur-Aššur et Išar-Lîm[841]. Ce pourrait être le premier signe de la révolte du Zalmaqum qui obligea Samsî-Addu et ses proches à intervenir.

Vers la fin du mois x*, la ville de Till-Abnim[842] fut prise par Yasmah-Addu, qui épargna sa population; il en fut félicité par Samsî-Addu dans une lettre écrite depuis Šubat-Enlil le 30/x*[843]. Dans la même lettre, Samsî-Addu ordonna qu'Išar-Lîm fasse le voyage depuis Šubat-Šamaš vers Heššum, pour aller plus tard à la rencontre de Samsî-Addu vers Mammagira. Deux semaines plus tard, Yasmah-Addu se trouvait à Nihriya[844]. Samsî-Addu avait proposé que Yasmah-Addu et ses généraux se déplacent vers Šuda, donc vers le sud; mais il annula ce premier ordre, car l'ennemi aurait pu interpréter ce mouvement comme un repli de l'armée du royaume de Haute-Mésopotamie[845]. Išar-Lîm ne quitta finalement pas Yasmah-Addu, car le départ de Samsî-Addu fut retardé. Quatre jours plus tard, Yasmah-Addu se trouvait à Šuda; Samsî-Addu lui ordonna de ne pas y rester, mais d'aller vers Heššum[846].

La situation était manifestement très grave. Seulement quatre jours plus tard, le 21/xi*, Samsî-Addu ordonna d'abandonner les troupeaux (*bugârû*) ainsi que la ville de Šur'a et de transporter le grain de cette ville à Nihriya, qui n'en avait pas assez. Yasmah-Addu devait résider à Heššum, et au cas où l'ennemi serait monté jusqu'à Aparhâ, à Šatupanazim[847]. Vraisemblablement pour éviter que les bruits ne circulent, Išar-Lîm quitta Yasmah-Addu pour aller en personne à Šubat-Enlil faire un rapport de la situation à Samsî-Addu. L'armée d'Išme-Dagan, après avoir été démo-

[841] Étant donné qu'Amur-Aššur est cité avant Išar-Lîm, il était assurément de très haute naissance; on peut supposer qu'il s'agit d'un des fils d'Išme-Dagan.

[842] Pour la localisation de Till-Abnim à Tell el-Qiṭār sur la rive droite de l'Euphrate à 33 km en aval de Tell Ahmar, voir A. ARCHI, "A Seal Impression from el-Qiṭār/Til-Abnu (Syria)", *AnSt* 43 (1993) 203–206; ce site a été fouillé par une équipe dirigée par Th. McClellan.

[843] *ARM* I 10 (= *LAPO* 17 475).

[844] Pour la localisation de cette ville «north or northeast of Diyarbakir», cf. I. SINGER, "The Battle of Niḫriya and the End of the Hittite Empire", *ZA* 75 (1985) 100–123, spéc. p. 106 auquel je m'étais rallié dans ma note sur "Tigunânum et l'horizon géographique des archives de Mari", *NABU* 2000/58. J. Miller préfère localiser Nihriya moins loin, dans le nord de la vallée du Balih; il propose même à titre d'hypothèse le site de Kazane Höyük, récemment fouillé par une mission américaine, ce qui me paraît une hypothèse très séduisante (cf. J. MILLER, *The Expeditions of Ḫattušili I to the Eastern Frontiers: A Study in the Historical Geography and Chronology of the Great King's Campaigns*, Unpublished MA thesis [Tel Aviv University 1999], p. 99–117; je remercie l'auteur de m'avoir généreusement communiqué un exemplaire de ce travail encore inédit).

[845] *ARM* I 19+ (= *LAPO* 17 477), du 13/xi*.

[846] Inédit M.6237, daté du 17/xi*.

[847] Inédit A.2723, daté du 21/xi*. La mention d'Aparhâ laisse ouverte la possibilité que cette lettre soit à rattacher à la campagne de l'année précédente.

bilisée pour pouvoir s'approvisionner, devait rejoindre Yasmah-Addu; Samsî-Addu annonçait de son côté son arrivée pour le 15/xii*[848].

Le 7/xii* les oracles étaient des plus néfastes pour Yasmah-Addu; Samsî-Addu, manifestement très inquiet, implora son fils d'attendre son arrivée sur place et de ne pas céder à la provocation pour combattre seul[849]. Vers le 13/xii*, Yasmah-Addu devait envoyer des troupes à Šubat-Šamaš, ville pour laquelle les présages étaient particulièrement mauvais. Samsî-Addu annonça son départ comme imminent[850]; il est possible qu'il soit en effet parti, car peu de lettres nous renseignent sur la suite des événements. Le 23/xii* la troupe de Yasmah-Addu devait aller vers Ekallâtum, c'est-à-dire Yakaltum, localisable au Tell Munbaqa[851].

À la fin du mois i*/Nîmer-Sîn (automne 1778), Yasmah-Addu se déplaçait avec son armée entre Heššum, Šudâ et Šapanazim[852]. Dans une lettre du 26/i*, Samsî-Addu incita son fils à prendre Alatrû et à détruire cette ville[853]; Yasmah-Addu réussit à s'emparer d'Alatrû. Išme-Dagan l'en félicita et, contrairement à leur père, exhorta son frère à fortifier et à tenir la ville[854].

La fin de la campagne nous est inconnue, sans doute parce que Samsî-Addu et Išme-Dagan ayant rejoint Yasmah-Addu, la correspondance entre eux n'eut plus de raison d'être. Yasmah-Addu retourna au début de l'hiver de l'éponymie Nîmer-Sîn dans son royaume, mais il séjourna vraisemblablement à Ṣuprum[855]. Cependant, les opérations sur le front du Zalmaqum n'étaient pas terminées, puisque le 15/iv*/Nîmer-Sîn on déplaça des soldats à Šubat-Šamaš[856]. Au début du mois v* de l'éponymie de Nîmer-Sîn eurent lieu d'importantes tractations diplomatiques avec les puissances de Syrie occidentale hostiles à Alep: un compte de vin mentionne en effet la présence de messagers du grand roi, d'Išme-Dagan, ainsi que de gens origi-

848 *ARM* II 8 (= *LAPO* 17 444), daté du 30/xi*. L'attribution de la tablette à ce dossier paraît probable à cause de la mention de Sîn-tîrî (qui se trouve plus loin, sans doute à Šubat-Šamaš) et de Mut-Bisir aux côtés de Yasmah-Addu.

849 Inédit A.2729, daté du 7/xii*.

850 Inédit A.3998, daté du 13/xii*.

851 Inédit A.2764, daté du 23/xii*. Pour Ekallâtum = Yakaltum, voir ci-dessus § 5.3.3 n. 615.

852 Inédit M.8202, daté du 20/i* et *ARM* II 10 (= *LAPO* 17 470), daté du 25/i*.

853 *ARM* I 39 (= *LAPO* 17 471), daté du 26/i*.

854 *ARM* IV 28 (= *LAPO* 17 472), sans date.

855 *MARI* 3, p. 100 n°116, daté du 26/iii/Nîmer-Sîn, une distribution d'huile de cyprès pour le palais de Ṣuprum. Cela pourrait indiquer que Yasmah-Addu y habitait alors. *MARI* 3, p. 98 n°103, daté du 28/iii/Nîmer-Sîn enregistre une dépense d'huile qu'Addu-napsi a apportée chez le roi, confirmant que ce dernier n'était pas alors à Mari, mais à proximité.

856 *ARM* XXIII 595.

naires de Qaṭna, Nazalâ, Karkemiš et Haššum à Mari[857]. Plus étonnant encore est un document administratif qui atteste la présence d'Išme-Dagan à Mari le 17/vi/Nîmer-Sîn[858], où il rencontra son frère[859]. Aucune lettre ne semble se référer à cette rencontre, mais on peut se demander s'il ne s'agit pas du moment où Išme-Dagan revint du front du Zalmaqum.

6.10. LA CAMPAGNE CONTRE MALGIUM ET LE RECENSEMENT

6.10.1. La victoire sur Malgium (1777)

À la fin de l'éponymie de Nîmer-Sîn, ni les troupes du royaume de Haute-Mésopotamie, ni leurs généraux Išar-Lîm et Sîn-tîrî, ne purent reprendre leur souffle. Au début de l'automne 1777, ils participèrent en effet aux côtés des troupes d'Ešnunna et de Babylone à une campagne contre Malgium[860]. Les détails de cette guerre restent encore mal connus. Au mois xii*/Nîmer-Sîn, les troupes du royaume de Haute-Mésopotamie descendirent le Tigre avec une armée comptant officiellement 12000 soldats, pour rejoindre les troupes d'Ešnunna à Mankisum. Išar-Lîm et Sîn-tîrî y rencontrèrent des militaires ešnunnéens qui voulurent procéder à un décompte de l'armée. Les généraux de Samsî-Addu s'y refusèrent, sachant que le chiffre indiqué sur les listes était largement supérieur au nombre réel de soldats[861]. Il fut donc prévu de revoir l'affaire avec le généralissime ešnunnéen, Ahušina.

[857] Inédit M.10566, daté du v*/Nîmer-Sîn; ce texte a été partiellement cité par F. JOANNÈS, "Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C", *MARI* 8 (1997) 393–416, en particulier p. 402 n. 31. Sans doute la lettre *ARM* V 20 (= *LAPO* 16 256), écrite par Išhî-Addu à Išme-Dagan, a-t-elle été reçue par ce dernier à ce moment, ce qui expliquerait sa présence dans les archives du palais de Mari.

[858] *MARI* 3, p. 92 n°57.

[859] La présence de Yasmah-Addu à Mari est attestée pour le 15/vi/Nîmer-Sîn (*MARI* 5, p. 598 n°5).

[860] Pour la localisation de ce royaume, voir ci-dessus n. 19. Noter que Hammu-rabi de Babylone s'était déjà vanté dans le nom de sa dixième année d'une destruction de la ville de Malgium et de ses faubourgs (événement de 1782). Manifestement, la prétention était excessive.
La lettre *ARM* I 129 a donné lieu à des interprétations très différentes. Je suivrai ici celle de J.-M. DURAND, *LAPO* 17 544. On corrigera donc dans *MARI* 8, p. 380 l'indication selon laquelle «Samsî-Addu affronte la coalition Malgium-Ešnunna-Babylone». Le contexte historique d'*AbB* VIII 15, où Samsî-Addu s'approche de Mankisum avec son armée et cherche à faire sa jonction avec les troupes de Larsa, reste donc inconnu.

[861] A.712+ est une lettre inédite d'Išar-Lîm et Sîn-tîrî à Išme-Dagan, datée du 25/xii* et envoyée depuis Mankisum.

Les troupes envahirent le royaume de Malgium, détruisant quelques villes et mettant le siège à la capitale[862]. Devant l'écrasante force des assaillants, le sire de Malgium[863] décida d'acheter le départ des troupes et versa une indemnité colossale de 15 talents d'argent[864], que se partagèrent à égalité Samsî-Addu et les rois d'Ešnunna et de Babylone. Il est probable que l'armée rentra avant l'hiver, et donc dans les premiers mois de l'éponymie d'Adad-bâni, dans le royaume de Haute-Mésopotamie.

6.10.2. Le recensement

Une fois le calme revenu, une grande opération de recensement (*têbibtum*) fut organisée dans toute la Haute-Mésopotamie. Celle-ci avait surtout pour but de mettre à jour les rôles de conscription, en raison des pertes dues à l'épidémie et aux guerres et révoltes des années précédentes[865].

Le recensement commença par les régions d'Ekallâtum et de Šubat-Enlil. Sur une initiative de Yasmah-Addu, ses administrateurs avaient assisté un certain temps au recensement entrepris par Išme-Dagan, de façon à s'informer des procédures à suivre. Ainsi le secrétaire militaire (dub-sar mar-tu) Mâšum avait-il été envoyé en mission auprès d'Išme-Dagan pour observer la méthode mise en œuvre[866]; les empreintes de son sceau qui figurent sur des documents découverts à Chagar Bazar témoignent du rôle important qu'il joua ensuite dans cette opération[867]. Le recensement des Bords-de-l'Euphrate commença au plus tôt au mois v*, mais sans doute un peu plus tard. Yasmah-Addu recensa le district de Mari, en allant jusqu'à la «limite de la steppe»; il devait ensuite continuer vers Qaṭṭunân pour recenser les Bédouins. Samsî-Addu annonça qu'il l'attendrait à Šubat-Enlil avec les rôles de l'armée. Yarîm-Addu, sans doute chef des pâtures (*merhûm*), assista le jeune prince dans le recensement des Bédouins, et Išar-Lîm prépara le recensement des districts de l'Ida-

[862] C'est à ce moment que Samsî-Addu envoya à Yasmah-Addu un message destiné à Ibâl-pî-El d'Ešnunna. Dans ce message il demandait au roi d'Ešnunna de lui livrer les princes de Qabrâ captifs gardés en otages. Yasmah-Addu devait faire suivre ce message une fois Malgium prise (*ARM* I 27 [= *LAPO* 16 317]).

[863] Son nom n'est malheureusement pas donné.

[864] *ARM* I 129 (= *LAPO* 17 544). Pour la datation de cette campagne, on notera l'annonce qui est faite dans cette lettre du prochain recensement. De fait, quelques mois plus tard, Išar-Lîm, revenu de Babylonie, se trouvait à Chagar Bazar au moment de la *têbibtum* (cf. § 6.10.2).

[865] Le dossier des lettres relatives à ce recensement a été réuni par J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 337–347.

[866] *ARM* I 62 = (*LAPO* 17 639).

[867] D. COLLON, "Išar-Lim", *MARI* 5 (1987) 141–154, spécialement p. 145–146 et P. VILLARD, *NABU* 1993/119.

Maraṣ. C'est d'ailleurs dans cette région que l'activité du recensement peut être observée dans le détail, grâce aux tablettes découvertes dans le district de Qirdahat, à Chagar Bazar[868], dont le nom antique reste incertain[869]. Les archives de Chagar Bazar permettent de distinguer deux phases différentes dans les opérations: dans un premier temps, la population sédentaire, plus précisement les hommes recrutables pour le service militaire, furent recensés par deux généraux, Sîn-tîrî et Išar-Lîm (fin du mois vi* et début du mois vii*). Un mois plus tard, Yasmah-Addu arriva en personne à Chagar Bazar, où sa présence est attestée entre le 4 et le 15/ix*/Adad-bâni. On procéda alors au recensement de la population nomade éventuellement mobilisable.

6.11. L'ATTAQUE DES BÉDOUINS ET LA FIN DU ROYAUME DE HAUTE-MÉSOPOTAMIE

6.11.1. La menace de Bédouins venus du Yamhad

Yasmah-Addu partit pour Emar vers le 26/ix/Adad-bâni. Nous ignorons la raison de son séjour dans cette ville – mais ce n'est sûrement pas par hasard que Yasmah-Addu se rendit à proximité de la frontière avec le Yamhad. Une seule lettre semble faire allusion au séjour de Yasmah-Addu à Emar: elle est adressée par Sîn-tîrî à Yasmah-Addu[870]. Yasmah-Addu avait demandé des renseignements sur l'appartenance clanique de Bédouins qui avaient traversé l'Euphrate. À la fin de sa lettre, Sîn-tîrî dit qu'il allait à Šubat-Enlil sur l'ordre de Samsî-Addu et qu'il avait envoyé un messager de Yasmah-Addu à Emar. Si cette lettre de Sîn-tîrî date effectivement de l'éponymie d'Adad-bâni, c'étaient donc des Bédouins qui inquiétaient les autorités du royaume de Haute-Mésopotamie. Puisque le renseignement demandé par Yasmah-Addu portait sur l'appartenance clanique des *transfuges* bensim'alites ou benjaminites, les responsables du royaume de Haute-Mésopotamie étaient manifestement perplexes devant ces mouvements, dont ils ne savaient pas encore s'ils étaient hostiles à leur égard ou s'ils risquaient de le devenir. Sans doute le

[868] Les textes découverts à Chagar Bazar documentaient jusqu'à présent des rations de grain, à l'exclusion de toute autre denrée ou matière première; leur dernière édition est due à Ph. TALON avec la collaboration de H. HAMMADE, *Old Babylonian Texts from Chagar Bazar*, *Supplementum ad Akkadica* 10 (Bruxelles 1997) (= *OBTCB*). Pour la découverte récente des archives de la bière, voir Ö. TUNCA et D. LACAMBRE, "Note préliminiaire sur les nouvelles découvertes épigraphiques de Chagar Bazar", in: *FM* VI (Paris 2002) 545–546.

[869] L'identification de Chagar Bazar a donné lieu à une littérature considérable; voir le point sur la question dans *FM* V, II[e] partie, p. 128-129 n. 432. Les deux identifications les plus probables sont avec Ašnakkum ou Qirdahat.

[870] A.2560 (= *LAPO* 17 731).

départ de Sîn-tîrî vers Šubat-Enlil s'explique-t-il également dans ce contexte: renseigner le grand roi sur les événements de la frontière occidentale. L'approche de nomades n'était donc pas prise à la légère – et peut-être pour de bonnes raisons. Les archives de Chagar Bazar s'arrêtent avec l'éponymie d'Adad-bâni, et le nom du nouvel éponyme n'était toujours pas connu à Tuttul le 10/ii*[871]. Cela indique de manière irréfutable que le royaume de Haute-Mésopotamie connut alors une nouvelle crise, très grave cette fois-ci: nous pouvons supposer que le silence des archives de Chagar Bazar reflète la chute ou l'abandon de villes dans le district de Qirdahat[872], et que la circulation des messagers entre Aššur et le Moyen-Euphrate était également problématique.

6.11.2. Les révoltes

Alors que Yasmah-Addu était parti pour Ekallâtum le 2/vii*/Ṭâb-ṣilli-Aššur, peu après que son frère l'eut rejoint, Išme-Dagan fut contraint de quitter sa capitale pour Šubat-Enlil, alerté par des signaux lumineux. Le 2/viii*, juste après son arrivée à Šubat-Enlil, il constata l'étendue du désastre causé notamment par un soulèvement de nomades[873] dans les environs. Išme-Dagan expliqua qu'il s'agissait d'un soulèvement des plus pauvres: selon lui, le mouvement avait une origine plus économique que politique. La situation de Kahat semblait relativement favorable; par contre, les pays d'Ašnakkum, de Nahur et de Talhayûm avaient subi des dégâts. Au même moment, la situation à l'est du Tigre était préoccupante: on craignait une attaque d'Ešnunna sur la région de Dûr-ubla, Arrapha et Turša.

Yasmah-Addu décida vraisemblablement de rentrer dans son royaume, où les menaces semblent s'être très rapidement propagées. La mise en défense des places fortes de l'Euphrate ressort d'un lot de textes administratifs datés entre le 21/ix et le 10/x*[874]. Sumiya tenta de calmer les angoisses de Yasmah-Addu à propos de la

[871] Le premier texte datant de Ṭâb-ṣilli-Aššur est du 12/iii* (M. Krebernik, *WVDOG* 100, KTT 174).

[872] Peut-être faut-il placer à ce moment *ARM* IV 40 (= *LAPO* 17 461), qui mentionne des nomades et montre que la révolte s'était étendue à Urkiš et Šinah, mais ce n'est pas certain. On notera cependant qu'Urkiš est désormais localisé avec certitude à Tell Mozan, donc à une trentaine de km de Chagar Bazar.

[873] *ARM* IV 80+ (joint inédit); le texte mentionne des lú-*ha-na*-meš sans préciser leur ethnie, bensim'alite ou benjaminite.

[874] Plusieurs distributions d'armes et de vêtements furent effectuées à Terqa entre le 21/ix* et le 10/x*/Ṭâb-ṣilli-Aššur; on en trouvera les références dans la liste établie par D. Charpin, *MARI* 4, p. 263, à compléter par J.-M. Durand, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie (I)", *MARI* 5 (1987) 155–198, spécialement «Activités guerrières à la fin du règne de Yasmah-Addu», p. 185–186.

région de l'Euphrate dans une longue lettre[875]. Or cette missive est datée du 2/x*: deux mois à peine s'étaient donc écoulés depuis la révolte autour de Šubat-Enlil. Išar-Lîm avait décidé d'envoyer Yatir-Nanum avec 3000 soldats pour renforcer la défense du royaume de Mari. Sumiya insista sur le fait que l'on avait affaire à des pillards incapables de prendre une ville d'assaut: il suffisait donc de bien tenir les places fortes. Dans la même missive, il annonçait au prince l'arrivée à la Ville de messagers ešnunnéens porteurs d'une proposition de paix[876].

Le détail des événements nous échappe jusqu'à la fin du mois xii*. La présence de Yasmah-Addu à Mari est attestée à nouveau le 16/xii[877]. Yasmah-Addu reçut enfin des troupes envoyées par Išme-Dagan.

Le 20/xii*, Išme-Dagan envoya une longue missive à son frère[878]; un accord avait pu être conclu avec le roi d'Ešnunna. On soulignera que ce fut Išme-Dagan en personne qui prêta serment: Samsî-Addu était alors hors d'état de le faire, qu'il fût mourant ou déjà décédé. L'état de faiblesse du royaume de Haute-Mésopotamie est souligné par le fait que cette alliance avait dû être achetée par des promesses et de l'argent. Ibni-Tišpak, un fils d'Išme-Dagan, fut dépêché vers Ešnunna pour prendre la tête de l'armée que le roi d'Ešnunna devait mettre à sa disposition. De nouveaux problèmes avec les Turukkéens apparurent alors; mais grâce à une alliance avec les Gutis, le roi des Turukkéens prit la fuite. Il ne restait plus comme ennemis que les Bédouins : Išme-Dagan s'apprêtait à partir pour Andarig les combattre avec les renforts ešnunnéens qui l'auraient rejoint[879]. Manifestement, Išme-Dagan se faisait des illusions sur la solidité de son alliance avec Ešnunna, comme le montre la suite des événements. Dans ce même contexte d'aveuglement politique d'Išme-Dagan, on peut situer une autre lettre[880], malheureusement non datée mais évidemment très proche de la chute de Mari: Išme-Dagan y annonçait à Yasmah-Addu, qui avait déjà fait évacuer Mari par ses habitants, qu'il lui enverrait très vite un contingent ešnunnéen sous la conduite d'Ilî-asû.

[875] *ARM* II 44 (= *LAPO* 17 532).

[876] On soulignera le fait que *ARM* II 44 (= *LAPO* 17 532) mentionne l. 21 Išme-Dagan et l. 42 le roi (lugal). Le roi était donc Samsî-Addu, qui était toujours vivant; cf. ci-dessous § 6.11.3.

[877] *ARM* VII 17.

[878] *ARM* IV 78 (= *LAPO* 17 507).

[879] Cette information se recoupe parfaitement avec le rappel historique de Bannum, partisan de Zimrî-Lîm, qui se vanta d'avoir affermi la situation des Bensim'alites, du Numhâ et du Yamutbal avant de partir pour la région de l'Euphrate; voir la citation de A.1098 dans *FM* V, III[e] partie, p. 176.

[880] *ARM* IV 73 (= *LAPO* 17 541).

6.11.3. La mort de Samsî-Addu

La fin du royaume de Haute-Mésopotamie est sûrement étroitement liée à la mort de Samsî-Addu, même si la date précise de celle-ci reste malheureusement inconnue[881]. Išar-Lîm écrivit à Yasmah-Addu[882]:

> «Le roi est très malade. Que Ṭâb-eli-ummâ[nišu] enfourche ses ânes et qu'il prenne pour toi des nouvelles du roi.»

La lettre datant du mois xii*, il est vraisemblable qu'elle se situe à la fin de l'éponymie de Ṭâb-ṣilli-Aššur; Samsî-Addu serait mort assez rapidement. En effet, aucune autre lettre ne donne ou ne demande des nouvelles de sa santé. Par contre, le deuil dans lequel les deux frères et tout le pays furent plongés après la mort de Samsî-Addu pourrait être décrit par Išme-Dagan[883]:

> «Cela fait trois jours que le pays a entrepris la déploration, que l'on pleure et que tu as fait retentir les gémissements (...).»

Par ailleurs, placer la mort de Samsî-Addu *à la fin* de l'éponymie de Ṭâb-ṣilli-Aššur expliquerait pourquoi un nouvel éponyme ne fut pas choisi. L'explication de la datation des textes par «(année) suivant Ṭâb-ṣilli-Aššur» (*warki* Ṭâb-ṣilli-Aššur) par l'interruption des relations entre Aššur et Mari est en effet exclue, puisque des messagers circulaient alors entre la vallée du Tigre et Mari[884]. Il semble plus vraisemblable de supposer que la désignation du nouvel éponyme ne put pas être effectuée, peut-être parce qu'Išme-Dagan n'était pas encore intronisé selon l'usage comme souverain d'Aššur.

Rétrospectivement, la mort de Samsî-Addu apparut bien comme un tournant et servit par la suite de point de repère chronologique[885].

[881] La mort de Samsî-Addu fut mentionnée par le nom de l'an 5 d'Ibâl-pî-El II d'Ešnunna, ce qui signifie qu'elle eut lieu dans le courant de l'année qui précèda, soit à partir du mois vii* ou viii* de l'éponymie de Ṭâb-ṣilli-Aššur. Pour la concordance entre les deux computs, cf. *FM* V, III[e] partie, annexe, p. 260.

[882] Inédit M.7595, cité dans *FM* V, p. 137.

[883] *ARM* IV 61 (= *LAPO* 18 961 avec renvois bibliographiques). Le fait même que l'objet de cette déploration reste implicite tend à accréditer l'idée qu'il s'agit de Samsî-Addu. Malheureusement, cette lettre ne comporte pas de date.

[884] *ARM* VII 75, daté du 20/ii*/*warki* Ṭâb-ṣilli-Aššur, enregistre la distribution d'une grande quantité d'huile (plus de 11 *qa*) «pour oindre les porteurs de bonne nouvelle qui sont venus depuis chez Išme-Dagan».

[885] D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 91–110, spéc. p. 92 et n. 5.

6.11.4. La curée

Sur le front occidental, la situation n'était guère brillante. Les fouilles récentes de Tuttul ont montré que le palais de Yasmah-Addu fut détruit violemment. On n'y a pas trouvé de texte daté d'un éponyme qui soit postérieur au mois vii* de l'éponymie de Ṭâb-ṣilli-Aššur[886], et nous ne connaissons pas la date exacte de la chute de Tuttul[887]. Une fois tombée aux mains des nomades dirigés par Zimrî-Lîm, Tuttul servit de base pour la poursuite de leurs opérations contre Yasmah-Addu. C'est ce dont témoigne cette lettre qu'écrivit Ibâl-Addu à Zimrî-Lîm quelques mois plus tard, une fois Mari tombée[888]:

> «[Lorsque mon père] se trouvait à Tuttul, [j'avais envoyé mes compagnons]. [Mon père] leur [avait fait lever] les armes contre Išme-Dagan, puis on les a fait descendre à Mari. À présent, la main de mon père s'est emparée de la ville de Mari.»

Ce témoignage peut être recoupé avec une information sensationnelle fournie par les archives de Tuttul. Deux tablettes portent en effet comme nom d'année: «Année où Zimrî-Lîm est entré à Tuttul[889].» C'est donc à Tuttul que s'organisa la coalition qui allait porter Zimrî-Lîm sur le trône de Mari: des soldats lui furent alors envoyés par d'autres prétendants, comme Ibâl-Addu, qui souhaitait récupérer le trône d'Ašlakkâ.

Yasmah-Addu se mit à paniquer – à juste titre. Nous avons conservé une longue lettre destinée à Išme-Dagan, écrite au moment où Saggarâtum et Terqa étaient déjà assiégées[890]:

> «Des gens [...] qui viennent parlent ainsi: 500 ennemis se trouvent devant la porte de Saggarâtum mais le gros de son armée (= de l'ennemi) ass[iège] Terqa avec leur roi. Il a convoqué la (population) servile, servantes incluses, et ils cou[pent] roseau et chalumeau. Ils ont emmené Iddin-Sîn, le charpentier, fabricant de tours de siège, qui avait éte pris à [NG] et [ils ont fabriqué] des tours de siège. Il y a beaucoup de spécialistes. Ils ont rassemblé les charpentiers afin qu'[ils] fabri[quent] des tours de siège.»

Yasmah-Addu s'occupa alors de renforcer les défenses de Ṣuprum et de Mari et implora son frère de lui envoyer des secours. La date précise de ces événements n'est pas connue et le changement ou la précipitation des événements pourraient

[886] La tablette la plus récente qui ait été découverte dans ce bâtiment datait en effet du 15/vii*/Ṭâb-ṣilli-Aššur (M. Krebernik, *WVDOG* 100, KTT 177): l'éponymie *warki* Ṭâb-ṣilli-Aššur n'est pas attestée.

[887] Pour un essai de détermination de cette date, voir *FM* V, IIe partie, p. 138.

[888] *ARMT* XXVIII 77.

[889] M. KREBERNIK, *WVDOG* 100, KTT 179 et 181.

[890] Inédit M.6427+, cité dans *FM* V, p. 139 n. 521.

expliquer pourquoi cette lettre ne fut pas envoyée. Sans doute peu de temps après, Yasmah-Addu adressa un autre message à son frère[891]; cette lettre appartient également aux archives de Mari[892]. Yasmah-Addu y disait que Ṣuprum avait été assiégée par l'ennemi et était tombée entre ses mains; la population s'était réfugiée à Mari. Malgré cette prise, Yasmah-Addu pouvait annoncer une victoire à son frère et nomma plusieurs morts illustres chez ses ennemis. Si cette lettre date réellement de la fin du royaume de Haute-Mésopotamie, cette victoire n'était qu'éphémère. Parmi les derniers documents des archives administratives figurent deux billets de dépenses d'huile pour des fugitifs, l'un venant de Dêr le 17/iv/*warki* Ṭâb-ṣilli-Aššur[893] et l'autre de Tizrah le 21/iv/*warki* Ṭâb-ṣilli-Aššur[894], apportant vraisemblablement des nouvelles et étant rémunérés par ces allocations.

Incapable de résister plus longtemps, Yasmah-Addu dut «quitter» Mari vers la fin de l'hiver. Que cette «sortie» fût une tentative de fuite, ou un euphémisme pour sa mise à mort[895], on ignore tout du sort de Yasmah-Addu. Le fait que ses archives et son harem[896] soient tombés entre les mains de Zimrî-Lîm témoigne de la précipitation avec laquelle il abandonna son palais.

6.11.5. Bilan du règne de Samsî-Addu

Les réalisations de Samsî-Addu sont impressionnantes, même si on a exagéré les limites de son pouvoir en prenant à la lettre son inscription du temple d'Enlil à Aššur. Le «grand roi» s'y est vanté d'avoir reçu un tribut des rois du Tukriš et d'avoir «placé dans le pays du Liban, au bord de la grande mer, une stèle à son nom[897]»; mais on doit souligner que sa stèle ne marquait nullement la frontière occidentale de son royaume. Plus encore, il ne se rendit pas en personne dans des zones aussi éloignées: ce sont ses généraux qui menèrent une campagne dans cette région[898]. Par ailleurs, le tribut des rois du Tukriš a impressionné tant qu'on a cru

891 *ARM* V 2 (= *LAPO* 17 533).

892 La question de savoir s'il s'agit de lettres interceptées ou de messages jamais envoyés, remplacés par d'autres, reste ouverte. Il faut remarquer que le nombre relativement élevé de messages adressés à Išme-Dagan et non arrivés à destination pourrait être un indice en faveur de l'hypothèse de messages interceptés; Zimrî-Lîm les aurait déposés dans les archives du palais de Mari après sa victoire.

893 *ARM* VII 33.

894 *ARM* VII 35.

895 Il est possible que Yasmah-Addu ait trouvé la mort: cf. J.-M. DURAND, *Mél. Garelli*, p. 20 note g.

896 N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 33–38.

897 *RIMA* 1, p. 50 n°1: 81–87.

898 A. K. Grayson a donc eu tort lorsqu'il a mis en doute la réalité de la campagne (*ARI* I, p. 21 n. 65). M. Weippert a même plus radicalement douté que l'inscription fasse ré-

que le Tukriš devait être recherché sur le plateau iranien; maintenant qu'il apparaît qu'il s'agit d'une région occidentale[899], le passage de l'inscription du temple d'Enlil y gagne en cohérence, mais le rayonnement de Samsî-Addu est ramené à des proportions moins étonnantes. Il est cependant significatif qu'à la fin de sa vie, Samsî-Addu ait voulu étendre ses contacts vers le Sud jusqu'à la fabuleuse Tilmun. Il y envoya des messagers, qui revinrent avec des Tilmunites chargés de présents. Une deuxième ambassade repartit, mais à son retour en Haute-Mésopotamie, Samsî-Addu était décédé (voir *FM* V, p. 140-143).

Du point de vue de l'idéologie royale, Samsî-Addu a également moins innové qu'on ne l'a cru: le fameux titre de «roi de la totalité» (*šar kiššatim*) qui figure dans certaines de ses inscriptions avait été avant lui porté par les rois d'Ešnunna Ipiq-Adad II et Narâm-Sîn[900].

Pour autant, on ne peut manquer de souligner l'ampleur de vue de ce souverain, qui contrôlait dans le détail les opérations militaires qui se déroulaient simultanément sur des fronts éloignés de 750 kilomètres[901]. La correspondance qu'il a laissée (plus de 150 lettres publiées) permet une étude approfondie de sa personnalité comme pour aucun autre souverain de cette époque.

Mais en dépit des qualités de Samsî-Addu, le royaume de Haute-Mésopotamie qu'il avait fondé ne survécut pas à son créateur, ce qui est d'ailleurs le sort de presque toutes les constructions politiques de ce type jusqu'au milieu du deuxième millénaire.

ellement mention du Liban («Unklar ist auch, ob das "Land Lab'ān am Ufer des Großen Meeres" (*māt La-ab-a-an*[ki] *ina aḫ* A.AB.BA (*tâmtim*) *rabītim*), in dem Šamši-Adad I. von Assyrien eine Stele aufstellte (AOB I Nr. VIII i IV 14 f.), mit dem L[ibanon] gleichgesetzt werden kann», *RlA* VI s.v. Libanon, p. 642b). Ce doute n'a plus aucune raison d'être, au vu des nouveaux textes de Mari.

899 Voir M. GUICHARD, *La vaisselle de luxe dans le palais de Mari*, *MDBP* 2 (à paraître). Il s'agit peut-être de l'Amanus, puisque *ARMT* XXVIII 17 mentionne des cèdres-*urnum* qui proviennent du Tukriš.

900 Voir ci-dessus § 5.2.1 et 5.2.2 et n. 565.

901 C'est la distance qui sépare à vol d'oiseau Ṣibat (dans la Beqa'a) de Qabrâ (sur le Petit Zab).

7. UN ÉQUILIBRE INSTABLE (1775–1764)

La douzaine d'années qui s'étendent de 1775 à 1764 n'est pas plus documentée que la précédente par des sources issues du royaume de Babylone; les noms d'années de Hammu-rabi, en particulier, sont quasiment muets sur les événements politico-militaires. Mais les textes retrouvés dans le palais de Mari nous fournissent une masse d'informations considérable, dont le traitement n'est toujours pas achevé[902]. Contrairement à l'époque précédente, nous ne disposons que de fort peu de textes contemporains exhumés sur d'autres sites de Mésopotamie septentrionale: parmi les textes découverts à Tell Rimah, seules quelques lettres datent de cette période[903]. À Tell Leilan, les trouvailles concernent pour la plupart les époques antérieures ou postérieures au règne de Zimrî-Lîm[904]. Les textes de Terqa contemporains, peu abondants, sont encore tous inédits[905]. Mais la documentation n'en est pas pour autant limitée à un seul point de vue: on doit en effet tempérer l'observation qui précède en notant que Zimrî-Lîm reçut une correspondance beaucoup plus diversifiée que son prédécesseur Yasmah-Addu. On a en effet retrouvé dans le palais de Mari, datant du règne de Zimrî-Lîm, des lettres écrites depuis les principales capitales du Proche-Orient, qu'il s'agisse de missives de souverains étrangers[906] ou de rapports de fonctionnaires du roi de Mari en mission à l'extérieur du royaume. De ce fait, c'est sous le règne de Zimrî-Lîm que la couverture géographique des archives de Mari est la plus large[907]. En outre, cette correspondance peut souvent être datée avec une

[902] Dans ce chapitre, on s'en tiendra aux informations qui concernent les événements affectant l'ensemble du Proche-Orient. Pour une vision plus détaillée de l'histoire politique du royaume de Mari sous le règne de Zimrî-Lîm, voir *FM* V, III[e] partie.

[903] Voir S. DALLEY, in: S. DALLEY, C. B. F. WALKER & D. J. HAWKINS, *The Old Babylonian Tablets from Tell al Rimah* (Londres 1976), n[os] 1–16.

[904] Il faut excepter le traité de Qarnî-Lîm et Haya-abum avec un partenaire non identifié (voir *infra* n. 1023). Noter aussi le lot de plus de 600 textes administratifs découvert en 1991, contemporain des années 5 à 10 de Zimrî-Lîm (ZL 4'-9'); cf. *infra* n. 1024. Leur nombre ne doit pas faire illusion sur leur apport à l'histoire politique de la période: il s'agit de petits comptes de bière.

[905] Voir O. ROUAULT, "Cultures locales et influences extérieures: le cas de Terqa", *SMEA* 30 (1992) 247–256.

[906] Voir désormais J.-R. KUPPER, *Lettres royales du temps de Zimri-Lim*, *ARMT* XXVIII (Paris 1998). Il s'agit cependant surtout de lettres des vassaux de Syrie du nord: l'absence (ou le nombre très réduit) de lettres de certains rois, comme Hammu-rabi de Babylone, fait penser qu'un tri a été opéré dans les archives avant la destruction du palais (voir J.-M. Durand, *LAPO* 16, p. 28; voir à ce sujet également ci-dessous § 9.1.2.4 n. 1714).

[907] Cela n'a rien de très étonnant, vu la tutelle qu'exerçait Samsî-Addu sur son fils Yasmah-Addu, et qui limitait considérablement le rôle du roi de Mari en matière de politique étrangère, comme on l'a vu dans le chapitre 6.

précision assez grande, grâce à l'abondance des textes administratifs de ce règne, qui ont permis, une fois la chronologie établie[908], d'établir une trame serrée des événements dans laquelle les informations livrées par les lettres viennent prendre place. Ce sont d'ailleurs les «noms d'années» de Zimrî-Lîm qui nous offrent nos principaux points de repère événementiels, en l'absence d'inscriptions commémoratives analogues à celles dont nous disposons pour Yahdun-Lîm.

7.1. LA MORT DE SAMSÎ-ADDU ET LA REDISTRIBUTION DES CARTES POLITIQUES (1775)

La mort de Samsî-Addu se produisit en 1775, durant la quatrième année du règne d'Ibâl-pî-El II d'Ešnunna, soit la dix-huitième année du celui de Hammu-rabi de Babylone[909], qui correspond à la quarante-septième année de celui de Rîm-Sîn à Larsa. On peut dire qu'à terme, la disparition de Samsî-Addu ouvrit la voie à la tentative impériale de Hammu-rabi; mais dans les années qui suivirent immédiatement, la situation du royaume de Babylone n'en fut pas profondément transformée, contrairement à ce qui a été souvent écrit[910]. Cela s'explique d'ailleurs fort bien: Hammu-rabi avait été un allié de Samsî-Addu, et ce dernier ne l'avait nullement gêné dans ses entreprises, plutôt dirigées vers le sud jusqu'alors. À plusieurs reprises, ils avaient partagé ensemble les fruits de leurs efforts conjoints, aussi bien contre Râpiqum que contre Malgium.

7.1.1. La nouvelle donne diplomatique

Dans les mois qui suivirent la mort de Samsî-Addu, l'unité du royaume de Haute-Mésopotamie vola en éclats. De nombreux descendants des rois dépossédés par Samsî-Addu réussirent à reprendre le contrôle de leur capitale; le plus célèbre et le mieux connu d'entre eux est l'héritier du trône de Mari, Zimrî-Lîm. Išme-Dagan réussit à se maintenir quelque temps à Ekallâtum, malgré les tentatives d'Ibâl-pî-El

[908] Voir en dernier lieu *FM* V, IIIe partie. M. Birot dans son article "Données nouvelles sur la chronologie du règne de Zimri-Lim", *Syria* 55 (1978) 333–343, avait établi la séquence des douze derniers noms d'années de Zimrî-Lîm, dénotés ZL 1' à ZL 12'; on sait maintenant que cette séquence est précédée par quatre mois et une année complète. On cite donc ici ZL 0, ZL 1, ZL 2 (= ZL 1'), etc. jusqu'à ZL 13 (= ZL 12').

[909] Pour le synchronisme entre la mort de Samsî-Addu et l'an 18 de Hammu-rabi, voir ci-dessus n. 713.

[910] Au hasard: «Shamshi-Adad's death gave Hammurabi a freer hand, and removed any restraint upon action against potential rivals» (H. W. F. SAGGS, *Babylonians* [Londres 1995], p. 98).

II d'Ešnunna de conquérir son territoire[911]. Yarîm-Addu, un fidèle de Samsî-Addu, ne put rester bien longtemps à Kahat: la ville tomba entre les mains de Zimrî-Lîm, de même que les femmes du harem de Samsî-Addu qui s'y trouvaient. Sâmiya, autre fidèle de Samsî-Addu, réussit en revanche à garder Šubat-Enlil sous son contrôle pendant quelques années. Dans les régions que Samsî-Addu avait soumises, les anciens royaumes se reconstituèrent, comme ceux de Kurdâ, Andarig ou Qaṭṭarâ au sud du Sindjar, ou ceux d'Ašnakkum, Ilân-ṣûrâ[912] et de nombreux autres dans le triangle du Habur. Un conflit opposa brièvement les rois d'Alep et de Karkemiš aux souverains du Zalmaqum. Yarîm-Lîm et Aplahanda crurent que le démembrement du royaume de Haute-Mésopotamie leur permettrait d'étendre leur influence à l'est de l'Euphrate; mais Adûna-Addu de Hanzat leur barra le chemin.

7.1.2. Les choix de Zimrî-Lîm entre l'Est et l'Ouest

Désormais, les royaumes de Mari et d'Ešnunna eurent une frontière commune sur l'Euphrate, dont la délimitation fit problème. Ibâl-pî-El proposa à Zimrî-Lîm qu'elle se situe à Harrâdum[913], soit à 90 km en aval de Mari; sa proposition ne fut pas considérée comme satisfaisante par le nouveau roi de Mari, soucieux de contrôler le Suhûm, dont l'histoire récente avait montré le rôle géopolitique crucial. Il refusa donc l'offre d'Ibâl-pî-El de renouveler l'alliance qui avait existé entre Ešnunna et Mari du temps de Yahdun-Lîm[914].

Zimrî-Lîm privilégia en revanche ses relations avec les pouvoirs de Syrie occidentale. Il semble que l'aide que le roi d'Alep Yarîm-Lîm avait fournie à Zimrî-Lîm ne dispensait pas les deux rois de conclure formellement une alliance, une fois Zimrî-Lîm devenu roi. Nous possédons la lettre par laquelle le roi d'Alep répondit à ce sujet à son protégé, qui lui avait proposé une alliance à la fois offensive et défensive[915]:

> «Autre chose. Au sujet du serment par les dieux, à propos duquel tu m'as écrit, formulons un serment par les dieux: "(Je jure que) je serai ton allié (*tillatum*) et toi, sois

911 Voir la lettre d'Ibâl-pî-El II à Zimrî-Lîm *LAPO* 16 n°281.

912 La localisation d'Ilân-ṣûrâ est malheureusement encore incertaine. J'avais indiqué de manière empirique qu'elle se situait à proximité de Šubat-Enlil, Kahat et Tâdum (*ARMT* XXVI/2, p. 31 et n. 1 et 3). M. Guichard a proposé Tell Sharisi (*FM* II, p. 244). M. Wäfler a proposé Tell Farfara' («Historische Geographie. Theoretische Perspektiven», in: *Subartu* 7 [2000] 317–334). Il me semble actuellement impossible de trancher entre ces deux propositions qui ne sont éloignées que d'une dizaine de kilomètres.

913 *Mél. Garelli*, p. 151 et 155 (A.1289^{+} iii: 19). Harrâdum a été localisé à Khirbet ed-Diniye (voir ci-dessous § 9.4.3.4 n. 1844).

914 D. CHARPIN, "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166, spéc. p. 147–162.

915 TH 72.8+ (= *LAPO* 16 249): 39–47. Pour la datation de ce texte, voir *FM* V, p. 179.

> mon allié! Ou bien, lorsque des signaux de feu seront allumés au Yamhad, viens les éteindre! Et lorsque des signaux de feu seront allumés dans (le royaume de) Mari, je (jure de) venir les éteindre!"»

Mais Zimrî-Lîm voulut également se concilier le roi de Qaṭnâ, Amud-pî-El[916]. Il choisit donc de conserver comme première épouse Dâm-hurâṣi, la princesse originaire de Qaṭna qui avait été donnée en mariage à Yasmah-Addu[917]; la reine garda son statut, même lorsque quelque temps plus tard le nouveau roi de Mari eut épousé une princesse alépine, nommée Šibtu[918].

7.1.3. La première guerre benjaminite et la prise d'Ašlakkâ

La fin de la première et le début de la deuxième année de Zimrî-Lîm furent marqués par un grave conflit qui opposa Zimrî-Lîm, qui appartenait à la tribu des Bensim'alites, aux princes benjaminites de son royaume. Ceux-ci furent finalement vaincus et les murailles de Mišlân et Samânum, capitales des principaux rebelles, furent détruites au début de 1773[919]. Sûmû-dabî mourut sans doute lors des combats. Certains des meneurs de la rébellion purent se réfugier à l'Ouest: on soupçonna les habitants d'Emar de leur avoir donné asile[920]. Le roi d'Alep Yarîm-Lîm jura à Dâriš-lîbûr, émissaire de Zimrî-Lîm, qu'il n'abritait pas ces fugitifs[921]; Samsî-Addu[922] se réfugia à Qaṭna, tandis que Yaggih-Addu s'enfuit à Karkemiš.

Le calme étant revenu dans la vallée de l'Euphrate, Zimrî-Lîm eut les mains libres pour se lancer dans une nouvelle campagne dans le triangle du Habur: il s'empara cette fois d'Ašlakkâ, dont le roi Šadum-adal fut détrôné[923]. Ibâl-Addu, qui avait protesté contre le fait qu'il n'avait pas été placé sur le «trône de la maison de son père» lorsque Zimrî-Lîm prit le pouvoir à Mari, obtint alors satisfaction[924]. Il resta sur le trône d'Ašlakkâ pendant dix ans; à la fin de l'année ZL 4 (= 3'), le roi de Mari

916 Celui-ci est attesté comme prince de Nazalâ du temps de son père Išhî-Addu (voir F. JOANNÈS, "Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C.", *MARI* 8 [1997] 393–416). On ignore encore la date précise de la mort d'Išhî-Addu, qui semble avoir été plus ou moins contemporaine de celle de Samsî-Addu.

917 Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 296–297.

918 Pour ce mariage, voir en dernier lieu N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 54.

919 Voir ma note sur "La date de la destruction des murailles de Mišlân et Samânum", *NABU* 2000/57.

920 Le bruit est notamment relayé par la lettre *ARM* II 14 (= *LAPO* 17 689).

921 Voir *FM* VII 8.

922 Il s'agit du roi de Samânum, homonyme du roi d'Ekallâtum disparu peu auparavant.

923 *ARMT* XXVIII 48: 49.

924 *ARMT* XXVIII 77. Le serment de fidélité qu'Ibâl-Addu prêta à Zimrî-Lîm avant même de monter sur le trône est reproduit dans *ARMT* XXVIII 48: 38–42.

lui donna pour épouse sa fille Inib-šarri[925]. L'*aura* de Zimrî-Lîm lui obtint même le ralliement de souverains plus lointains, comme Adal-šenni[926] de Burundum[927]. Au mois ix ou x de ZL 3 [2'], Zimrî-Lîm renforça son alliance avec Haya-sûmû d'Ilân-ṣûrâ[928], qui était déjà son gendre, en lui donnant en mariage une autre de ses filles, Kirû[929]. Le roi de Mari pouvait alors croire qu'il avait durablement installé son autorité sur le triangle du Habur. Il lui fallut vite déchanter.

7.2. HEURS ET MALHEURS D'EŠNUNNA

7.2.1. L'offensive d'Ešnunna

Le roi d'Ešnunna, Ibâl-pî-El II, tenta en effet alors de reconstituer à son profit le royaume de Haute-Mésopotamie[930]. Il lança son offensive vers le Moyen-Euphrate à l'automne 1772. L'armée d'Ešnunna, menée par Šallurum[931], commença par prendre Râpiqum au mois vii de ZL 3 (= 2')[932]; l'événement fut célébré par le roi d'Ešnunna dans le nom de sa neuvième année de règne. Buqâqum et ses troupes se replièrent sur Harbê le 3/vii; ils n'y restèrent que cinq jours, puis remontèrent l'Euphrate jusqu'à Yabliya[933]. L'avancée des troupes ešnunéennes se poursuivit: tandis que

925 La dot de celle-ci est datée du 5/xii/ZL 4 (= 3') (*ARMT* XXV 485); cf. B. Lafont, "Les filles du roi de Mari", in: *CRRAI* 33 (Paris 1987), p. 115–116. On observera qu'il y a à peu près le même décalage entre la montée de Zimrî-Lîm sur le trône de Mari et son mariage avec la fille de Yarîm-Lîm d'une part, l'installation d'Ibâl-Addu à Ašlakkâ et son mariage avec la fille de Zimrî-Lîm d'autre part: on a l'impression que l'on sentait le besoin, après plus d'une année, de renforcer par un mariage dynastique les liens créés antérieurement.

926 Le ralliement d'Adal-šenni est décrit dans la lettre d'Ibâl-Addu *ARMT* XXVIII 60: 5–7.

927 Pour la localisation de Burundum, voir M. GUICHARD, *FM* VI, p. 149.

928 Curieusement, nous n'avons pratiquement aucune information sur Ilân-ṣûrâ pendant la période du royaume de Haute-Mésopotamie. Nous ignorons donc dans quelles conditions Haya-sûmû en occupa le trône. La date à laquelle Zimrî-Lîm lui donna en mariage sa fille Šimatum reste inconnue.

929 *ARMT* XXVI/2, p. 44; pour le problème chronologique que pose la date de ce mariage, voir en dernier lieu P. VILLARD, *MARI* 7, p. 320 et n. 40.

930 Son homonyme, le chef nomade Ibâl-pî-El, caractérise ainsi explicitement son action dans une lettre à Zimrî-Lîm; voir A.2119, publiée par D. CHARPIN, "De la vallée du Tigre au "triangle du Habur": un engrenage géopolitique?", in: *Mémoires de NABU* 2 (Paris 1992) 98–103 (= *LAPO* 17 n°442).

931 Voir *ARMT* XXVI/1, p. 144.

932 Voir l'excellente note de D. LACAMBRE, "La date de la prise de Râpiqum par Ešnunna et du début de la guerre avec Zimri-Lim", *NABU* 1993/30.

933 *ARMT* XXVI/2 477, lettre fort heureusement datée du 10/vii.

Šallurum fortifiait Harbê avec 15000 soldats, une avant-garde ešnunnéenne de 5000 hommes s'installa à Yabliya. Šallurum envoya un ultimatum au général mariote Yassi-Dagan, l'avertissant qu'il attaquerait dans cinq jours[934]. Buqâqum, qui se trouvait à Mulhân, envisagea d'évacuer la ville et d'abandonner le district du Suhûm inférieur[935].

Les Benjaminites ouvrirent un second front, dans une attaque manifestement coordonnée[936]. Zimrî-Lîm décida d'écraser tout d'abord les Benjaminites: on le voit se faire porter des flèches à Raqqum le 24/vii/ZL 3 (= 2')[937]. Le 11 et le 13/viii furent enregistrées des remises d'instruments en bronze «dans le camp de Mišlân[938]». Les troupes mariotes furent aidées par des contingents alliés venus de Qaṭna et de Babylone[939]. Les opérations ne durèrent pas très longtemps, puisque la présence de Zimrî-Lîm à Mari est à nouveau attestée le 27/viii (*ARMT* XI 43).

Asqûdum fut dépêché auprès du roi de Qaṭna, pour tenter de prévenir une alliance de celui-ci avec Ešnunna et l'inviter aux sacrifices-*pagrâ'u* de Dagan et à la fête d'Eštar[940]. Cette célébration eut cette année-là une importance particulière, d'où le souci de Zimrî-Lîm que l'offensive ešnunnéenne sur l'Euphrate ne perturbe pas les célébrations[941]. Plusieurs rois de l'Ida-Maraṣ firent le voyage, dont Sammêtar d'Ašnakkum, Tamarzi de Tarmanni, Šubram de Qirdahat et Itûr-malik de Šuduhum[942]. Des ambassadeurs babyloniens se rendirent également alors à Mari[943].

934 *ARMT* XXVI/2 479.

935 *ARMT* XXVI/2 480. Pour Mulhân comme limite entre le Suhûm inférieur (ayant Yabliya comme chef-lieu) et le Suhûm supérieur (dont Hanat était la capitale), voir ma note "Centre et périphérie", *NABU* 1995/86.

936 Comme l'a très bien montré D. LACAMBRE, *FM* III, p. 110–113.

937 *ARMT* XXII 230 (coll. J.-M. Durand; cf. *FM* III, p. 105 et p. 111 n. 135).

938 *ARMT* XXIV 300 (coll. J.-M. Durand; cf. *FM* III, p. 105) et inédit M.7070.

939 Voir la lettre du gouverneur de Saggarâtum Sumhu-rabi *ARM* XIV 69 (= *LAPO* 17 694) ainsi que la lettre de Yaqqim-Addu *ARM* XIV 70 (= *LAPO* 17 698). Cf. J.-M. DURAND, "Babyloniens à Mari", *MARI* 5 (1987) 618–620. Noter la mention dans le texte administratif *ARMT* XXIV 170+258 d'argent donné à 10 Qaṭnéens placés sous les ordres de Samsî-Lîm «lorsqu'ils remportèrent la victoire sur les Benjaminites à Dûr-Yahdun-Lîm» (4') *i-nu-ma da-am*$_7$*-da-am ša* dumu-meš *ia-mi-na* (5') *i-na* bàd^{ki}*-ia-ah-du-li-im i-du-ku*; cf. *MARI* 5, p. 619.

940 *ARMT* XXVI/1 25, lettre datée du mois vii(/ZL 3 [= 2']), à compléter par *ARMT* XXVIII 14.

941 *ARMT* XXVI/2 475: 6–16.

942 L'énumération figure dans la lettre du gouverneur de Qaṭṭunân Ilšu-nâṣir (*ARMT* XXVII 20).

943 *ARM* XVIII 58//59//60, en date du 30/x/ZL 3 (= 2'), donnent une liste de présents offerts aux huit *mâdarum* et aux envoyés babyloniens (J.-M. Durand, "Babyloniens à Mari", *MARI* 5 [1987] 618–620); pour *mâdarum* comme désignant quelqu'un «de sang royal,

Zimrî-Lîm renforça ses liens avec ses alliés par toute une série de largesses[944]. Il fit des cadeaux à des messagers de différentes villes venus à Mari et leur confia des présents pour les rois qui les avaient envoyés: le roi de Qaṭna Amûd-pî-El[945], celui d'Alep Yarîm-Lîm[946], celui d'Eluhut Šarraya, celui d'Ilân-ṣûrâ Haya-sûmû, celui des Turukkéens Zaziya[947]. C'est à ce moment qu'apparaît pour la première fois le roi Ibni-Addu de Haṣurâ (Hazor), en Palestine, avec lequel Zimrî-Lîm eut ensuite des relations continues[948]. Les prophètes ne furent pas en reste: parmi les bénéficiaires des présents effectués à ce moment-là, on remarque en effet Irra-gâmil, le *muhhûm* du dieu Nergal, et Ea-maṣi, le *muhhûm* du dieu Itûr-Mêr[949]. Sans doute avaient-ils prédit la victoire[950]. En attendant, les troupes bédouines dirigées par Halî-hadun se firent désirer; elles devaient rejoindre Asqûdum à Saggarâtum, le rendez-vous avec Zimrî-Lîm étant fixé à Qaṭṭunân[951].

Les consultations diplomatiques avec Babylone s'intensifièrent et une armée commandée par Mut-hadqim et quatre autres généraux babyloniens fut envoyée par Hammu-rabi pour aider Zimrî-Lîm; la présence à Mari est attestée le 9/xii/ZL 3 (= 2')[952]. Mâr-Eštar et Nidnat-Sîn, commandant chacun 1200 hommes, furent installés

prince», voir J.-M. Durand, *LAPO* 16, p. 465, 470, 552 et 17, p. 189, et "Assyriologie", *Annuaire du Collège de France* 2001/2002, p. 755.

944 Voir D. SOUBEYRAN, *ARMT* XXIII, p. 344–354 et en dernier lieu P. VILLARD, *MARI* 7, p. 326–328.

945 Auprès de qui Iddin-Numušda fut envoyé le 28/ix/ZL 3 [= 2'] (*ARMT* XXIII, p. 349). Cette mission du chef des marchands, qui dura jusqu'au i/ZL 4 (= 3'), eut peut-être pour but de se procurer du cuivre nécessaire à l'armement des soldats de Mari, comme l'a proposé D. Lacambre (*FM* III, p. 113).

946 Yarîm-Lîm envoya peu après un contre-don: vases (*ARMT* XXV 40, du 10+/i/ZL 4 [= 3']) et tissus (inédit M.18168, du 12/i/ZL 4 [= 3']).

947 *ARM* XXI 333: 22'-25'. Pour la réconciliation de Zimrî-Lîm avec Zaziya, roi des Turukkéens, à la fin de ZL 2', voir la lettre d'Asqûdum au ton lyrique *ARMT* XXVI/1 27. Or cette lettre, de même que *ARMT* XXVI/1 26 qui semble la précéder de peu, date de l'hiver, ce qui peut fort bien convenir au début du mois x, date supposée des présents de *ARM* XXI 333 (cf. *ARMT* XXIII, p. 349).

948 Cf. M. BONECHI, "Relations amicales syro-palestiniennes: Mari et Haṣor au XVIIIe siècle av. J.C.", in: *FM* [I] (Paris 1992) 9–22.

949 *ARM* XXI 333: 34' et 43' // *ARMT* XXIII 446: 9', 19'.

950 Voir mon étude sur "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002) 7–38, spéc. p. 17.

951 *ARMT* XXVI/1 27. Noter dans *ARMT* XXVI/1 28 qu'Asqûdum, se trouvant à Qaṭṭunân, est accompagné par des troupes de Qaṭna; c'est l'hiver (= fin ZL 3 [= 2']). Le passage de Zimrî-Lîm à Qaṭṭunân dans l'hiver ZL 3 (= 2') est évoqué par *ARMT* XXVII 12 (voir B. LION, *Amurru* 2, p. 163).

952 J.-M. DURAND, "Babyloniens à Mari", *MARI* 5 (1987) 618–620, à compléter désormais par F. JOANNÈS, "Lettres de généraux babyloniens", in: *FM* VI (Paris 2002) 169–194.

respectivement à Dûr-Yahdun-Lîm et à Biddah. Au même moment, un contingent originaire de Qaṭna était installé à Saggarâtum (*ARM* XIV 69 = *LAPO* 17 694). On a bien l'impression que, dans un premier temps, le roi de Mari comptait sur ces aides pour étouffer toute velléité de nouvelle révolte de la part des Benjaminites.

7.2.2. La poursuite de la guerre

Les armées ešnunnéennes continuèrent leur progression jusqu'aux abords de Mari. Un gouverneur ešnunnéen nommé Mâr-Eštar fut installé à Hanat[953]. Une partie des habitants du Suhûm, ayant fui devant les Ešnunnéens, se réfugièrent dans la région de Dûr-Yahdun-Lîm[954] et de Qaṭṭunân[955]. Zimrî-Lîm, menacé au cœur même de son royaume, appela à l'aide Bunû-Eštar de Kurdâ[956], Šarraya de Razamâ et Hadnû-rabi de Qaṭṭarâ. Il écrivit à ce dernier[957] que, puisque ses alliés ne lui avaient pas envoyé de secours, il combattrait seul face à l'invasion d'Ešnunna sur l'Euphrate.

OBTR 3 et l'inédit A.505[958] permettent de préciser les faits. C'est Hadnû-rabi qui aurait été à l'origine des hostilités, provoquant la montée des Ešnunnéens. Ibâl-pî-El II écrivit à Zimrî-Lîm une sorte de déclaration de guerre[959]:

> «Je vais instaurer mes (nouvelles) frontières: je me dirige vers Šubat-Enlil.»

Zimrî-Lîm en informa Ašmad, qui recopia la nouvelle à dix-sept rois. La liste est fort intéressante, même si nous ne sommes pas encore en mesure de tous les identifier[960]:

> «[Suivant ce dont] j'ai pris connaissance par la tablette de mon seigneur, des tablettes à tous les rois: à Bunû-Eštar, Hadnû-rabi, Šarriya, Šarrum-kîma-kalima, Turum-nakte, Hâya-sûm(û), Huzîrân, Kabiya, Hadnî-turuk, Maria⌈tum?⌉, Hammu-rabi, Sibkuna-Addu, Asdî-Takim, Bunûma-Addu, Yarkab-Addu, Abî-Etar et Asqur-Addu, des tablettes (donc), j'ai fait porter.»

Les souverains sont manifestement énumérés par secteurs géographiques. On trouve d'abord la région du Sindjar: Kurdâ (Bunû-Eštar), Qaṭṭarâ (Hadnû-rabi),

953 *ARMT* XXVI/1, p. 146 n. 61.
954 Inédit A.951.
955 *ARMT* XXVII 7.
956 Bunû-Eštar (*alias* Bina-Eštar) avait alors remplacé Simah-ilânê comme roi de Kurdâ (cf. M. GUICHARD, *FM* II, p. 256 et n. 72 et B. LAFONT, *FM* II, p. 218–219 et n. 30).
957 La lettre de Zimrî-Lîm à Hadnû-rabi a été retrouvée à Tell Rimah (*OBTR* 2).
958 Déjà partiellement cité dans D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Le nom antique de Tell Rīmah", *RA* 81 (1987) 125–146, p. 135 n. 31; voir aussi J.-M. DURAND, *CRRAI* 38, p. 114 n. 146.
959 A.3591: 15–16 (texte partiellement publié par M. Guichard, *FM* II, p. 256–257).
960 A.3591: 5–13 (cf. note ci-dessus).

Razama-du-Yussan (Šarriya), Razama-du-Yamutbal (Šarrum-kîma-kalima). Vient ensuite le triangle du Habur: pays d'Apum (Turum-nakte), Ilân-ṣurâ (Hâya-sûmû), Hazzikkânum (Huzirân), Kahat (Kabiya). Suivent trois rois que nous ne pouvons encore localiser, avant que ne figurent les souverains du Zalmaqum: Šudâ (Sibkuna-Addu), Harrân (Asdi-Takim), Nihriya (Bunûma-Addu) et Hanzat (Yarkab-Addu). Nous ignorons encore la capitale des deux derniers souverains cités. Il ne faut pas supposer que cette énumération nous fournit obligatoirement la liste des alliés de Zimrî-Lîm dans ce conflit; il s'agit en tout cas de souverains qu'Ašmad crut devoir informer de la montée des Ešnunnéens.

L'armée ešnunnéenne, menée par Atamrum[961] et le chef benjaminite Yaggih-Addu[962], remonta le Tigre et s'installa à Aššur[963], puis à Ekallâtum[964]. Dès avant l'invasion ešnunnéenne, Išme-Dagan avait quitté sa capitale, accompagné par son fidèle Išar-Lîm, pour se rendre à Babylone[965], laissant Ekallâtum aux mains de Sîn-tîrî et Yanuh-libbi[966]. Sîn-tîrî et Ilî-asû proposèrent à Qarnî-Lîm de lui ouvrir la ville[967], mais cette offre ne fut pas suivie d'effet, sans doute en raison de l'avancée militaire des Ešnunnéens. Une alliance formelle unit désormais Aššur, Ekallâtum et Ešnunna, comme Meptûm en informa Zimrî-Lîm[968]. Du coup, le déplacement des troupeaux du Suhûm jusqu'à Aššur fut interdit: ce fut aux marchands assyriens de venir sur place chercher la laine dont ils avaient besoin. Qarnî-Lîm, n'ayant pas reçu de Zimrî-Lîm l'aide qu'il escomptait, passa dans le camp des Ešnunnéens et fut en butte à l'hostilité de ses voisins[969].

L'armée ešnunnéenne progressa depuis le Tigre vers le nord-ouest. Elle chassa de Qaṭṭarâ, sa capitale, Hadnû-rabi, qui dut se replier à Karanâ[970]. Après avoir occupé Allahad, elle franchit le Sindjar et s'installa à Šubat-Enlil: elle avait atteint son but.

961 On ignore dans quelles conditions Atamrum, à l'origine roi d'Allahad, perdit son trône et se réfugia à Ešnunna. Pour ce personnage, voir la notice synthétique de B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 239–240.

962 Celui-ci s'était auparavant réfugié à Ešnunna, à une date encore inconnue. Voir le rappel de cet événement dans *ARMT* XXVII 165.

963 Voir la lettre d'appel au secours de Qarnî-Lîm à Zimrî-Lîm, *ARMT* XXVIII 168.

964 A.654 (cf. *MARI* 5, p. 203) ainsi que A.2119 dans *Mémoires de NABU* 2 (1992), p. 97 (= *LAPO* 17 442). Pour le décalage dans le temps entre l'invasion du Moyen-Euphrate et l'invasion du Sindjar, voir *RA* 81 (1987), p. 137 et n. 40.

965 Voir à ce sujet N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 217.

966 Voir la lettre d'Itûr-Asdu *FM* VI 21.

967 *ARMT* XXVIII 165.

968 Voir A.2459, publiée dans *MARI* 8, p. 387–388 n°4.

969 Voir *RA* 81 (1987), p. 130.

970 Pour l'occupation de Qaṭṭarâ par les armées d'Ešnunna, voir aussi les références dans *RA* 81 (1987), p. 135 n. 31.

Dans cette ville avait eu lieu une sévère compétition entre les partisans d'Ešnunna, menés par Sâmiya, un ancien serviteur de Samsî-Addu qui s'était rallié à Ibâl-pî-El II[971], et leurs adversaires, fidèles au roi d'Apum Turum-natki. La prise de Šubat-Enlil fut suivie par la soumission de plusieurs rois du Šubartum, en particulier Šarraya de Razamâ, Šadum-šarri d'Azuhinnum et Awikiriš de Huraṣân[972]. Les Ešnunnéens s'avancèrent même jusque dans la région de Kahat[973]. Le roi d'Ešnunna n'avait cependant pas encore gagné la guerre, car Bunû-Eštar de Kurdâ et Hadnû-rabi lui restaient hostiles.

Zimrî-Lîm, après avoir quitté Mari au début du mois ii de ZL 4 (=3')[974], avait installé son quartier général à Ašlakkâ, où il séjourna plus de deux mois, du 13/v au 23/vii[975]. Zimrî-Lîm envoya Sammêtar en mission pour réconcilier Zaziya, Bunû-Eštar, Hadnû-rabi et Šarraya avec Qarnî-Lîm[976]. Ce fut difficile, mais finalement les rois acceptèrent, notamment Bunû-Estar[977]; l'attitude de Hadnû-rabi resta ambiguë.

971 Ce ralliement ne se fit pas sans opposition, comme le montre cet extrait de l'inédit A.1421: «Tuons Sâmiya et les hauts dignitaires et plaçons comme roi Mâr-Aššur, ou bien donnons la ville à Turum-natki; mais n'allons pas vers Ešnunna!» (citation dans *MARI* 5, p. 135 n. 36). L'affaire doit se placer dans le courant de ZL 3 (= 2'), puisque la lettre mentionne encore Simah-ilânê, qui fut bientôt après remplacé sur le trône de Kurdâ par Bunû-Eštar.

972 D. Charpin, "Les Elamites à Šubat-Enlil", in: *Mél. Steve* (Paris 1986) 129–137, en particulier p. 136–137 n. 51.

973 Voir l'appel au secours adressé à Zimrî-Lîm par Yumraṣ-El, roi de Qâ-et-Isqâ (*ARMT* XXVIII 134).

974 J.-M. Durand a indiqué que nous n'avons plus de texte de «repas du roi» après le 5/ii/ZL 4 (= 3') (*ARMT* XXVI/1, p. 144).

975 Deux interprétations de ce séjour de Zimrî-Lîm à Ašlakkâ sont possibles. Pour J.-M. Durand, il s'agit d'une reprise des opérations de l'année d'avant (*ARMT* XXVI/1, p. 141–142). D. Lacambre l'a suivi, considérant que le siège d'Ašlakkâ aurait été interrompu par la deuxième révolte benjaminite (*FM* III, p. 110–111 et notamment notes 123 et 124). En faveur d'une deuxième révolte d'Ašlakkâ en l'an 4 de Zimrî-Lîm (ZL 3'), voir en dernier lieu M. Guichard, *FM* VI, p. 139–140 et 148–149. Il me semble plutôt que la ville fut le centre de regroupement des armées de Zimrî-Lîm avant l'attaque contre les troupes d'Ešnunna. Le corps d'armée babylonien dirigé par Mâr-Eštar se trouvait d'ailleurs à Ašlakkâ avec Zimrî-Lîm et les troupes mariotes lorsque le roi de Mari décida de riposter à l'attaque ešnunnéenne (F. Joannès, *FM* VI, p. 177).

976 Trois lettres de Sammêtar inédites datent de ce moment: A.2623 (envoyée le 6/iv depuis Kasapâ); M.5420 (envoyée le 9/v depuis Kasapâ); A.896 (envoyée le 24/v depuis Kasapâ). D'après son contenu, on doit sans doute y ajouter l'inédit A.2173 (acéphale, et qui a donc perdu sa date éventuelle).

977 Voir A.2152, envoyée par Sammêtar le 2/vi depuis Razamâ. La datation de cette lettre en ZL 4 (= 3') repose sur le fait qu'une des missives de Sammêtar qui annoncent à Zimrî-Lîm l'engagement du roi d'Ešnunna à faire la paix (A.471) a été envoyée depuis Mari le 2/vi: or cet événement ne peut dater que de ZL 5 (= 4') (voir *infra*). Dès lors, A.2152 doit

Halî-hadun fut lui aussi envoyé en mission par Zimrî-Lîm au sud du Sindjar: dans une lettre à la reine-mère Addu-dûrî, il se targue d'avoir instauré la paix entre le Numhéen [Bina-Eštar] et le Yamutbaléen Qarnî-Lîm[978]. Une autre mission diplomatique fut confiée à Itûr-Asdu, qui le conduisit à Babylone[979]. Hammu-rabi semblait alors prêt à conclure une alliance avec le roi de Mari[980].

Zimrî-Lîm installa alors son camp à Nagibum, non loin d'Andarig[981]. Ibâl-pî-El II, qui avait mis le siège devant Kurdâ[982], le leva. Il proposa une alliance à Bunû-Eštar, qui, après quelques atermoiements[983], fit semblant d'accepter. Depuis Kurdâ, le roi d'Ešnunna fit mouvement vers le camp de Zimrî-Lîm à Nagibum[984], mais il

dater du 2/vi(/ZL 4 [= 3']). Il faut donc corriger l'indication erronée que j'avais transmise à J.-M. Durand, *ARMT* XXVI/1, p. 151 n. 90.

978 *ARM* X 157 = *LAPO* 18 1092. Pour la datation de *ARM* X 157 à ce moment, voir M. ANBAR, *MARI* 7, p. 389, qui s'appuie sur la mention dans cette lettre du séjour de Zimrî-Lîm à Ašlakkâ.

979 Cette mission peut être datée du 13/vi/ZL 4 (= 3') d'après A.3508 = *ARMT* XXV 630 (corriger la date en ZL 2'-bis (mu mìn* *zi-im-ri-li-im* etc.).

980 M. Guichard doit publier prochainement une lettre, où Itûr-Asdu rend compte de cette mission.

981 Pour la localisation de Nagibum dans le royaume d'Andarig, voir J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 617.

982 La lettre *ARMT* XXVII 19 me semble dater du moment qui précède le siège de Kurdâ par les Ešnunnéens (en supposant un changement de sujet entre les l. 18 et 19: «Voilà ce qu'il (= Bina-Eštar) lui (= au roi d'Ešnunna) a répondu et il (= le roi d'Ešnunna) s'apprête à assiéger Kurdâ». Noter que l. 8, une lecture lú *a*[*-ka-du-um*], suggérée par J.-M. Durand, semble s'imposer.
Il n'y a, à ma connaissance, pas de preuve que le roi d'Ešnunna ait participé en personne à cette campagne (cf. l'avis de J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 244: «Il ne semble pas que le roi Ibâl-pî-El II ait participé en personne à l'affrontement armé de ZL 3'»); mais certains passages comme *ARMT* XXVII 19 me semblent rendre l'hypothèse vraisemblable.

983 Dans *ARMT* XXVII 16, datée du 19/viii(/ZL 3'), Ilušu-nâṣir montre que Bunû-Eštar ne s'est pas encore engagé (la dernière hypothèse de M. BIROT, *ARMT* XXVII, p. 61 n. g, me semble la meilleure).

984 Le mouvement des Ešnunnéens vers Nagibum est indiqué dans *ARMT* XXVIII 116: 5–9. Pour la séquence des événements (levée du siège de Kurdâ, puis mouvement vers Nagibum), voir A.2821: (13) lú èš-nun-na^{ki} *i-na kur-da*^{ki} (14) [*i*]*p-ṭú-ur-ma a-na na-gi-bi-im a-na ka-ra-ši-im* (15) *ša be-li-ia it-ta-ši* «L'Ešnunnéen a quitté Kurdâ et s'est déplacé vers Nagibum vers le camp de mon seigneur.» La présence de Zimrî-Lîm à Nagibum est confirmée par le document administratif M.6095 (= *ARMT* XXV 35), qui enregistre un apport du roi de Qaṭna Amud-pî-El, «lorsque Yassi-Dagan est venu depuis Qaṭna». Le texte continue: *te-er-di-tum a-na* ^{gi}pisan lugal *i-na na-gi-bi-im*^{ki} (coll. M. Guichard). Ce texte est le seul qui comporte le nom d'«année où Zimrî-Lîm a assiégé Andarig»; l'indi-

s'installa finalement à Šubat-Enlil avec Qarnî-Lîm. C'est alors que Turum-natki mourut[985] et fut remplacé comme roi d'Apum par son fils Zûzû.

Au mois viii de ZL 4 (= 3'), les Ešnunnéens quittèrent Šubat-Enlil[986], où ils laissèrent plusieurs milliers d'hommes sous la responsabilité de Yanûh-Samar[987] et du fils de Turum-natki qui fut installé comme roi. Ils firent mouvement vers Andarig[988]. La raison de ce soudain mouvement de repli est donnée par une lettre de Yassi-Dagan, qui apprend à Zimrî-Lîm l'attaque dont le royaume d'Ešnunna a été victime de la part du royaume de Halmân[989].

Zimrî-Lîm mit alors le siège à Andarig[990]. L'affrontement tourna à l'avantage de Zimrî-Lîm[991]. Nous ne possédons aucun détail sur les modalités et la durée du siège[992], ni sur la date de la victoire du roi de Mari; par déduction, on peut toutefois la fixer au mois ix de ZL 4 (= 3')[993]. Il s'agit là d'une inflexion majeure du cours du conflit.

cation du mois et du jour a malheureusement disparu. On voit par là que Nagibum servit de camp à Zimrî-Lîm lors du siège d'Andarig.

985 Voir la lettre de Halî-hadun A.2821, datée du 23/viii(/ZL 3'), qui décrit son enterrement (citation dans *MARI* 5, p. 136). Turum-natki mourut donc sans avoir jamais pu récupérer sa capitale.

986 On ne sait exactement quand situer le pillage par Hadnû-rabi des richesses de Šubat-Enlil qui eut lieu après le départ des Ešnunnéens, d'après *OBTR* 5; les textes administratifs de Mari ne semblent pas indiquer que Zimrî-Lîm reçut en définitive la part que Bunû-Eštar aurait voulu lui voir faire porter par Hadnû-rabi.

987 Yanûh-Samar est un personnage étonnant (cf. *ARMT* XXVI/2, p. 130): à Šubat-Enlil, il fut successivement le «serviteur» du fils de Turum-natki (Zûzû), puis de Haya-abum et finalement d'Atamrum (A.2730: 7, cité dans *ARMT* XXVI/2, p. 33).

988 *ARMT* XXVII 17.

989 Voir la lettre *FM* VI 26. Pour la localisation de Halman, voir S. PARPOLA & M. PORTER, *The Helsinki Atlas of the Near East in the Neo-Assyrian Period* (Helsinki 2001), carte 11 A/2 et p. 9.

990 Pour le siège d'Andarig, cf. *ARMT* XXVII 18, où l'on voit que les alliés de Zimrî-Lîm avaient réuni une importante armée.

991 D. CHARPIN, "De la vallée du Tigre au "triangle du Habur": un engrenage géopolitique?", in: *Mémoires de NABU* 2 (Paris 1992) 98–103, en particulier p. 101 et M. BIROT, *ARMT* XXVII, p. 21 §22. Pour le siège d'Andarig par Zimrî-Lîm, voir la formule de datation de M.6095 (= *ARMT* XXV 35), cf. *supra* n. 984.

992 À part la lettre de Zimrî-Lîm à Mukannišum *ARM* XVIII 5 (= *LAPO* 17 666), qui date vraisemblablement de ce moment. Le roi indique, après avoir commandé des flèches: «Il est possible que le siège d'Andarig se prolonge» (14) *pí-qa-at* u_4*-mu ša li-wi-it* (15) *an-da-ri-ig*^{ki} *i-ri-ku-ma.*

993 On sait qu'au mois x les Ešnunnéens quittaient Qaṭṭarâ (*FM* VI 26). Etant donné que Qaṭṭarâ est sûrement à l'est d'Andarig, il est vraisemblable que cet événement est postérieur à la fin du siège d'Andarig, qui a donc sans doute eu lieu au début du mois ix/ZL

Pendant ce temps, les Benjaminites n'avaient pas été en reste, attaquant le royaume de Zimrî-Lîm par l'ouest depuis le Zalmaqum; le détail des événements n'est pas encore publié, mais il semble que la tactique envisagée était la réunion de l'armée nord d'Ešnunna avec celles des Benjaminites. Heureusement pour Zimrî-Lîm et ses alliés, une telle jonction ne put se réaliser. On voit néanmoins que Yaggih-Addu avait envahi le nord du district de Saggarâtum: il tenait Lasqum et fortifia Manûhatân avec mille hommes, au moment même où les Ešnunnéens quittaient Šubat-Enlil pour Andarig, donc au mois viii de ZL 4 (=3')[994]. Juste après la victoire de Zimrî-Lîm sur Ešnunna, les Benjaminites se proposaient de faire des razzias dans la vallée de l'Euphrate[995]. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Zimrî-Lîm quitta précipitamment la région du Sindjar pour rentrer à Mari – ce dont ses alliés sur place se plaignirent amèrement, croyant que Zimrî-Lîm avait secrètement conclu la paix avec Ešnunna et Qarnî-Lîm[996].

7.2.3. La paix de 1770

Les différents fronts connurent donc une accalmie à la fin de l'année ZL 4 (= 3'). Dans la région du Sindjar, le retrait des Ešnunnéens ouvrit cependant la voie à de violents règlements de compte. Bunû-Eštar de Kurdâ se montra particulièrement vindicatif. Il prit fait et cause pour l'armée babylonienne qui était dans la région depuis plus d'un an et souhaita l'aider à faire du butin avant qu'elle ne rentre chez elle[997].

Avant le mois xii de ZL 4 (= 3'), les armées d'Ešnunna se retirèrent du Suhûm[998]. Aussitôt, la tension monta entre Mari et Babylone, pour savoir où serait fixée la frontière sur l'Euphrate entre les deux royaumes. Išhî-Dagan et Yanṣib-Addu, envoyés par Zimrî-Lîm à Babylone vers le mois iii de ZL 5 (= 4'), donnent dans deux lettres un écho très intéressant des négociations avec Hammu-rabi, qu'ils estimaient alors près d'aboutir[999]. Le *sukkal* d'Elam intervint en médiateur[1000]. Hammu-rabi

4 (= 3'). Par ailleurs, *ARM* IX 2 («repas du roi») montre que Zimrî-Lîm était de retour à Mari le 17/ix/ZL 4 (= 3').

994 *ARMT* XXVII 17.

995 Voir *ARM* XIV 84+ (= *LAPO* 17 700).

996 Yassi-Dagan reproduit leurs propos dépités dans A.1025 (= *LAPO* 17 545), tout en donnant raison à Zimrî-Lîm d'accorder la priorité à la région de l'Euphrate.

997 Voir F. JOANNÈS, "Lettres de généraux babyloniens", in: *FM* VI (Paris 2002) 169–194.

998 Voir M.11374, cité par J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 146 n. 61.

999 *ARMT* XXVI/2 449 et 450; cette dernière a été datée par J.-M. Durand du mois iii ou iv de l'année ZL 5 (= 4'); cf. *ARMT* XXVI/1, p. 149.

1000 *ARMT* XXVI/2 449: 49; voir D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "La suzeraineté de l'empereur (Sukkalmah) d'Elam sur la Mésopotamie et le 'nationalisme' amorrite", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 59–66, spécialement p. 61. La fin de *ARMT* XXVI/2 449 me semble

refusa cependant de conclure la paix si Zimrî-Lîm s'obstinait à réclamer Hît. Il est vrai que la ville avait une importance religieuse non négligeable, puisque c'est là qu'étaient rendues les ordalies du dieu Fleuve[1001]; elle comptait également beaucoup d'un point de vue économique, en raison de ses sources de bitume[1002]. Hammu-rabi proposa de reproduire le compromis qui avait eut lieu du temps de Samsî-Addu à propos de Râpiqum: un partage de la ville avec coexistence de troupes babyloniennes et mariotes. Les négociations échouèrent: le problème de Hît se posait toujours cinq ans plus tard[1003].

De ce fait, Zimrî-Lîm accepta une réconciliation avec les Benjaminites[1004]. Celle-ci fut facilitée par le renouvellement complet de leurs chefs[1005]. La paix dut beaucoup aux bons offices du roi rabbéen Dâdî-hadun[1006]. Une assemblée des principaux chefs benjaminites se tint près d'Ahunâ. Un de ses participants en rendit compte à Zimrî-Lîm en ces termes[1007]:

> «À partir de ce jour, faisons une paix durable! Qu'il n'y ait plus ni grief ni crainte entre Bensim'alites et Benjaminites, qu'ils paissent le pâturage en paix!»

Tous les rois benjaminites, menés par l'Amnanéen Ṣûra-Hammu, se rendirent à Mari au mois v de ZL 5 (= 4')[1008]. Les Benjaminites qui avaient été faits prisonniers furent rendus à leur famille moyennant versement d'une rançon[1009] et les terres qui

claire: il s'agit bien d'une intervention du *sukkal* qui date de ZL 5 (= 4'). Il n'est pas fait allusion par Hammu-rabi à ce qui se serait passé «autrefois» (malgré M. ANBAR, *Tribus amurrites*, p. 63); voir encore *ARMT* XXVI/2 450: 22.

1001 J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 522.

1002 S. LACKENBACHER, *ARMT* XXVI/2, p. 454.

1003 Voir ci-dessous n. 1039 et 1089.

1004 Le lien entre les négociations avec Hammu-rabi de Babylone et celles avec les Benjaminites est fait explicitement dans *ARMT* XXVI/2 450, comme l'a bien vu J.-M. Durand (*ARMT* XXVI/1, p. 149).

1005 On notera que les princes benjaminites avaient alors tous changé: Dâdî-hadun était alors le roi des Rabbéens, Yasmah-Addu celui des Yarihéens, Yarîm-Lîm celui des Yahruréens, Ṣûra-Hammu celui des Amnanéens et Hammî-ištamar celui des Uprapéens. Noter en particulier que Lahûn-Dagan a été alors éliminé, comme il en était menacé en *ARM* II 53, qui retrace les discussions entre les Benjaminites préliminaires à la paix (J.-M. DURAND, *CRRAI* 38, p. 113; voir la nouvelle traduction et le commentaire de *ARM* II 53 dans *LAPO* 17 702).

1006 *MARI* 6, p. 55.

1007 *ARMT* XXVIII 25. Il est certain que le Yahdun-Lîm auteur de cette lettre n'est pas le roi de Karkemiš, mais un chef benjaminite.

1008 *ARMT* XXIII, p. 17–21. Voir le présent d'un anneau en fer orné d'or qui fut fait à Ṣûra-Hammu le 21/v/ZL 5 (= 4') (*ARMT* XXV 117).

1009 P. VILLARD, *ARMT* XXIII, p. 476–506 et *MARI* 5, p. 631–634. Noter aussi le rachat à Emar de sujets de Zimrî-Lîm faits prisonniers par les Benjaminites (*MARI* 6, p. 55).

avaient été confisquées restituées à leurs anciens détenteurs[1010]. Désormais, les Benjaminites purent faire leurs dévotions dans les temples de Dagan de Tuttul ou de Terqa sans difficulté. Les rois du Zalmaqum se réconcilièrent également avec Zimrî-Lîm[1011]. Les bonnes relations furent resserrées avec le roi Šarraya d'Eluhut, à qui Zimrî-Lîm donna en mariage sa fille Narâmtum au mois iv/ZL 5 (= 4')[1012].

Restait Ešnunna, avec qui des pourparlers s'engagèrent, d'autant plus que ceux avec Babylone venaient d'échouer[1013]. Išhî-Dagan, le négociateur malheureux avec Hammu-rabi, fut envoyé par Zimrî-Lîm avec «ses dieux», pour faire prêter serment à Ibâl-pî-El[1014], ce qui fut fait dès avant le 4/vi[1015]. Išhî-Dagan revint alors à Mari avec des émissaires du roi d'Ešnunna et «les dieux» de celui-ci. La ratification de la paix avec Ešnunna se heurta cependant à une forte opposition à l'intérieur du royaume de Mari: elle reçut une expression religieuse remarquable sous forme de prophéties mettant le roi en garde contre les offres trompeuses d'Ešnunna[1016]. Après avoir longtemps hésité[1017], Zimrî-Lîm accepta le traité qui lui fut proposé par Ibâl-pî-El II[1018]. Le roi de Mari reconnut la supériorité du roi d'Ešnunna, auquel il dut donner le titre de «père». En contrepartie, Ešnunna renonça à ses ambitions territoriales, tant dans le Suhûm que dans la région du Sindjar. Dans le Suhûm, le vide créé par la retraite d'Ešnunna fut comblé par Babylone et Mari: Hammu-rabi de Babylone s'installa à Râpiqum, tandis que Zimrî-Lîm récupéra Yabliya et Harbê.

1010 *ARMT* XXVI/1, p. 214 n. d et *ARMT* XXVII, p. 188 n. f; voir depuis *FM* II 37. Voir les lettres réunies et commentées dans *LAPO* 17, p. 446–455.

1011 Voir M. Guichard, *FM* II, p. 257, qui montre que tous les anciens alliés d'Ešnunna défilèrent alors à Mari pour le «grand pardon». La paix avec les rois du Zalmaqum avait été précédée d'une longue période d'atermoiements, comme le montre *ARMT* XXVI/1 32.

1012 *ARMT* XXIII, p. 318 n°423; cf. B. Lafont, *CRRAI* 33, p. 117.

1013 S. Lackenbacher avait considéré que les négociations avec Hammu-rabi furent postérieures à la conclusion de la paix avec Ešnunna (*ARMT* XXVI/2, p. 453); il me semble aujourd'hui que c'est l'inverse.

1014 Voir les textes cités dans mon étude sur "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", *Mél. Garelli*, p. 163–166.

1015 C'est la date de la lettre de Sammêtar A.1158, qui annonce l'événement. Pour le problème posé par la ménologie d'Ešnunna par rapport à celle de Mari, voir D. Charpin, *Mél. Garelli*, p. 164 et J.-M. Durand, *FM* III, p. 30.

1016 Voir mes études sur "Le contexte historique et géographiques des prophéties dans les textes retrouvés à Mari", *Bulletin of the Canadian Society of Mesopotamian Studies* 23 (1992) 21–31, ainsi que "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002) 7–38.

1017 Le 7/viii/ZL 5 [= 4'], le prophète-*âpilum* Lupâhum, qui transmit au roi des prophéties de mise en garde contre la conclusion de la paix avec Ešnunna, reçut une gratification (*ARMT* XXVI/1, p. 396): cela faisait déjà deux mois que le roi d'Ešnunna s'était engagé.

1018 Le texte nous en est parvenu: voir A.361, *Mél. Garelli*, p. 140–147 (= *LAPO* 16 292).

La situation à Šubat-Enlil changea. On note en effet l'envoi de cadeaux à Qarnî-Lîm, Haya-abum et Yanûh-Samar, depuis Terqa, le 3/vii/ZL [5 = 4'][1019]. D'autres cadeaux leur furent envoyés le 15/vii/ZL 5 (= 4')[1020]. Une lettre de Sammêtar nous informe que ce sont les *muškênum* qui choisirent d'installer Haya-abum et d'évincer Zûzû[1021]; ce dernier mourut peu après[1022]. Haya-abum resta roi à Šubat-Enlil jusqu'à sa tragique disparition en ZL 10 (= 9'). Il régna sous la dépendance étroite de Qarnî-Lîm: on a retrouvé lors des fouilles de Tell Leilan en 1987 le texte d'un traité qui fut conclu entre ces deux rois conjoints et un partenaire non identifié[1023], ainsi que les archives de dépenses de grain et de bière du palais qui appartenait à Qarnî-Lîm («Northern Lower Town Palace»), pendant quatre années qui se situent entre ZL 5 (= 4') et 10 (= 9')[1024].

Une lettre décrit la situation qui suivit la réconciliation de Zimrî-Lîm avec les Benjaminites et la reconnaissance dont il fut alors l'objet sur le plan international: Ešnunna, Babylone, Larsa, le Numhâ et l'Ida-Maraṣ entretiennent des relations confiantes avec le roi de Mari, dont le royaume a retrouvé la puissance, sinon les frontières, qu'il avait du temps de Yahdun-Lîm[1025].

La conclusion de la paix entre Mari et Ešnunna fut suivie par un recensement général du royaume, qui eut lieu dans les derniers mois de l'année et donna son nom à l'année suivante[1026]. Le décompte des hommes porta sur les districts «centraux» du royaume: Mari, Terqa et Saggarâtum. Le gouverneur de Qaṭṭunân expliqua au roi

[1019] Cf. *ARMT* XXVI/2, p. 130 n. 6.

[1020] *ARMT* XXV 625, qui précise «lors de la *kidûtum* de Haya-abum». Ce terme reste encore difficile à comprendre; voir J.-R. KUPPER, *ARMT* XXVIII, p. 209.

[1021] Inédit A.4406, daté du 1/vii(/ZL 5 = 4').

[1022] La lettre A.350+ (= *LAPO* 16 333) donne trois versions sur la mort de Zûzû (noter le très beau commentaire de J. Sasson sur cette lettre dans son étude "On Reading the Diplomatic Letters in the Mari Archives", *Amurru* 2 [2001] 329–338).

[1023] Inédit signalé par J. EIDEM, in: *Mél. Garelli* (Paris 1991), p. 185 n. 2.

[1024] M. VAN DE MIEROOP, "The Tell Leilan Tablets 1991. A Preliminary Report", *Or* 63 (1994) 305–344. On voit par exemple Qarnî-Lîm se rendre d'Andarig à Šubat-Enlil dans *ARMT* XXVII 72 (texte datable de ZL 7 [= 6']). Les fouilles de l'acropole de Tell Leilan n'ont pas livré de textes datant du règne de Haya-abum, mais un certain nombre de scellements découverts dans un temple en 1982; on y trouve l'empreinte du sceau d'un serviteur de Haya-abum ou de son épouse (cf. D. PARAYRE & H. WEISS, "Cinq campagnes de fouilles à Tell Leilan dans la haute Jezireh (1979–1987): bilan et perspectives", *Journal des Savants* [1991] 3–26).

[1025] Voir A.4309 publié dans *FM* V, IIIe partie, p. 252–253.

[1026] Sur ce recensement, voir notamment J. M. SASSON, "Year: "Zimri-Lim Offered a Great Throne to Shamash of Mahanum". An Overview of One Year in Mari. Part I: the Presence of the King", *MARI* 4 (1985) 437–452, spécialement p. 443–444; J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 332–353.

qu'un recensement de son district entraînerait une fuite de ses habitants[1027]; de fait, parmi les nombreuses tablettes qui ont été retrouvées dans le palais de Mari[1028], aucune ne porte sur le district de Qaṭṭunân. Le Suhûm resta également à l'écart de cette opération administrative, dont on sait qu'elle avait avant tout pour but de connaître les effectifs mobilisables en cas de conflit. On procéda également à la reconstitution des stocks d'armes[1029]. Il ne semble pas que le voyage de Zimrî-Lîm vers Karkemiš, envisagé un moment, se soit réalisé[1030]. Du moins les relations entre Mari et Karkemiš, qui semblent s'être distendues après la disparition de Yasmah-Addu, reprirent-elles à partir de ZL 5 (= 4')[1031]. Curieusement, les relations entre Zimrî-Lîm et Aplahanda sont assez mal documentées[1032]: J.-R. Kupper a souligné que nous ne possédons aucune lettre d'Aplahanda à Zimrî-Lîm, alors que ses successeurs Yatar-Ami et Yahdun-Lîm nous en ont laissées respectivement cinq et deux[1033]. Or Aplahanda occupa le trône de Karkemiš pendant les onze premières années de Zimrî-Lîm, ses successeurs pendant moins de trois ans. On a donc ici une fois de plus la preuve que nous ne possédons pas la totalité des «lettres royales» qui furent adressées à Zimrî-Lîm[1034]: car dans *ARMT* XXVI/2 533, il est question des lettres d'Aplahanda auxquelles Zimrî-Lîm n'a pas encore répondu. En outre, le dossier de la correspondance du vizir d'Aplahanda, nommé Ṣidqum-Lanasi, est assez fourni; mais il traite davantage d'affaires économiques que de problèmes politiques[1035]. Il semblerait que le roi de Karkemiš ait occupé une place non négligeable

[1027] *ARMT* XXVII 46.

[1028] Ces tablettes ont été étudiées par A. Millet Albà dans sa thèse de doctorat sur *La population du royaume de Mari à l'époque du roi Zimrî-Lîm d'après les archives du palais de Mari*, préparée à l'EPHE sous la direction de J.-M. Durand et soutenue le 1er juin 2001. Voir les étiquettes de paniers à tablettes du recensement du district de Saggarâtum publiées dans ma contribution sur "L'archivage des tablettes dans le palais de Mari: nouvelles données", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 13–30.

[1029] Noter *ARMT* XXV 247 (26/xii/ZL 5 [= 4']): Mukannišum reçoit du chef des marchands Iddiyatum 24 mines d'étain pour la fabrication d'armes (lire l. 3 *e*-nu*-ut** gištukul-há).

[1030] Voir la mystérieuse lettre de *ARMT* XIII 46 (= *LAPO* 16 344).

[1031] Voir B. Lafont, *Mél. Garelli*, p. 277 et n. 14; noter cependant l'envoi d'un vase depuis Mari à Aplahanda de Karkemiš dès le 22/ii/ZL 3 (= 2') (*ARMT* XXV 144).

[1032] Ce n'est d'ailleurs que tout récemment qu'a été découvert le nom de la reine de Karkemiš: voir H. Reculeau, "Nabiṣatum, reine de Karkemiš?", *NABU* 2001/18 (et 61).

[1033] *ARMT* XXVIII, p. 23.

[1034] Mais en même temps, le fait que nous ayions des lettres des deux successeurs d'Aplahanda invalide l'explication des lacunes dans la correspondance royale comme conséquence d'un tri des Babyloniens qui auraient emporté de manière préférentielle les lettres datant de la fin du règne de Zimrî-Lîm (J.-M. Durand, *LAPO* 16, p. 28 et p. 384).

[1035] Voir B. Lafont, *ARMT* XXVI/2, p. 509–541; Id., "Un homme d'affaires à Karkemiš", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 253–274; Id., "Nouvelles lettres de Ṣidqum-Lanasi, vizir du royaume de Karkémish", *MARI* 8 (1997) 781–782.

dans la région, se trouvant à la tête d'une sorte de groupe formé par les royaumes de Zalwar, Haššum et Ursûm[1036].

7.2.4. Un équilibre précaire

S'ouvrit alors une période de quelques années plus calmes, caractérisée par un relatif équilibre des puissances dans l'ensemble du Proche-Orient. Chacun des principaux rois regroupait sous sa tutelle un certain nombre de souverains de second rang, comme le décrit Itûr-Asdu aux vassaux de Zimrî-Lîm[1037]:

> «Il n'y a pas un roi qui, à lui seul, soit réellement fort: dix ou quinze rois suivent Hammu-rabi, le sire de Babylone, autant Rîm-Sîn, le sire de Larsa, autant Ibâl-pî-El, le sire d'Ešnunna, autant Amud-pî-El, le sire de Qaṭna; vingt rois suivent Yarîm-Lîm, le sire du Yamhad».

On voit donc le Proche-Orient divisé en six zones d'influence: à l'est, Babylone, Larsa et Ešnunna, à l'ouest, Qaṭna et Alep. La puissance de cette dernière était alors considérée comme plus grande que celle de Babylone. La suite du texte montre clairement que, pour son auteur, il fallait ajouter au centre, Mari. L'ensemble était coiffé par la tutelle du souverain élamite, qui n'est pas cité dans cette lettre. Un aspect du texte n'a guère retenu l'attention: quels peuvent être ces «dix ou quinze rois (qui) suivent Hammu-rabi, le sire de Babylone»? Il serait bien difficile de le dire. Il semble en fait que sur ce point, la lettre d'Itûr-Asdu ne doive pas être prise au pied de la lettre: il s'agissait avant tout de mobiliser les vassaux de Zimrî-Lîm pour qu'ils se rendent à Mari à la traditionnelle «fête d'Eštar» et l'argument pourrait donc être *ad hoc*.

Dans la région du Sindjar, Zimrî-Lîm essaya d'instaurer la paix entre le roi d'Andarig Qarnî-Lîm et le nouveau roi de Kurdâ, Hammu-rabi. Mais il échoua. En effet, le roi de Mari privilégiait ses bonnes relations avec Qarnî-Lîm d'Andarig et Šarraya de Razamâ-du-Yussân, qu'il considérait comme ses «frères», donc de même rang que lui. Hammu-rabi de Kurdâ en conçut de l'ombrage: il envisagea de demander une aide militaire à son «père» Hammu-rabi de Babylone par l'intermédiaire de son «frère» Išme-Dagan qui se trouvait alors à Babylone[1038]. Il proposait de conclure une alliance avec le roi de Babylone, du fait que le roi de Mari était en bons termes avec ses ennemis. Un tel jeu suppose que les relations entre Mari et Babylone n'étaient pas alors au beau fixe. De fait, au moment où les relations entre Qarnî-Lîm

[1036] Voir *FM* II 8 et le commentaire de J. L. MILLER, "Anum-Ḫirbi and His Kingdom", *AoF* 28 (2001) 65–101, spéc. p. 97.

[1037] Lettre d'Itûr-Asdu A.482, citée par G. DOSSIN, "Les archives épistolaires du palais de Mari", *Syria* 19 (1938), p. 117–118 (= *Recueil G. Dossin* [1983], p. 114–115); voir le commentaire de *MARI* 4, p. 323 n. 131.

[1038] Voir *ARMT* XXVII 71 et le commentaire de M. BIROT, *ibid.*, p. 24 §28.

et Hammu-rabi de Kurdâ s'étaient gravement envenimées, une nouvelle négociation eut lieu entre Zimrî-Lîm et Hammu-rabi à propos de Hît, mais elle n'aboutit pas[1039].

7.2.5. La prise d'Ešnunna par les Élamites

On constate dans les années huit et neuf de Zimrî-Lîm (ZL 7' et 8') un spectaculaire resserrement des relations entre l'Elam et le roi de Mari: du point de vue diplomatique, on enregistre l'envoi de cadeaux par Zimrî-Lîm à Šeplarpak[1040], qualifié selon les cas de *sukkal* d'Elam ou de roi d'Anšan, et à son second, Kudušuluš, roi (ou *sukkal*) de Suse, à cinq reprises entre le 8/ii/ZL 8 (= 7') et le -/iii/ZL 10 (= 9')[1041]. On note aussi pour la première fois l'existence d'un commerce direct de l'étain, métal d'importance stratégique à l'époque, entre Suse et Mari[1042]. Mais ces relations diplomatiques et commerciales furent également complétées par une coopération militaire: Mari fut sollicitée par l'Elam pour livrer des soldats. Elle ne fut pas la seule: les Élamites demandèrent également le renfort militaire de Hammu-rabi. Mari et Babylone ne se firent pas prier deux fois, car le but du *sukkalmah* ne pouvait que les réjouir: il s'agissait de mettre le siège à Ešnunna.

Les détails de l'affaire ne sont pas encore connus, mais son issue est claire: Ešnunna tomba aux mains des Élamites. Une incertitude subsiste sur la date de l'événement: la prise d'Ešnunna eut lieu au début de l'année 8 (ZL 7'), 9 (ZL 8') ou 10 (ZL 9') de Zimrî-Lîm[1043]. Le *sukkalmah* prit le contrôle des forces ešnunnéennes, dont il confia le commandement à Atamrum[1044].

Le démembrement de la puissance ešnunnéenne entraîna un certain nombre de changements territoriaux. Hammu-rabi en profita pour récupérer des villes riveraines du Tigre qui avaient été conquises jadis par son grand-père Apil-Sîn et depuis annexées par Ešnunna: Mankisum et Upî. Ce serait alors qu'Išme-Dagan aurait regagné son royaume. Il manifesta d'emblée l'ambition de reprendre la politique orientale de son père et d'étendre son royaume dans les régions situées sur la rive gauche du Tigre.

[1039] Voir la lettre d'Asqûdum *ARMT* XXVI/1 40, écrite au moment où l'affrontement entre Qarnî-Lîm et Hammu-rabi de Kurdâ semble imminent (l. 55–56); une datation de cette lettre en l'an 6 de Zimrî-Lîm (= ZL 5') a déjà été proposée par J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 151.

[1040] C'est ainsi que les textes de Mari citent le plus souvent le nom de Ṣiwapalarhuhpak, dont le titre réel était celui de *sukkalmah*, conventionnellement traduit ci-dessous par «empereur».

[1041] J.-M. DURAND, "Fragments rejoints pour une histoire élamite", in: *Mél. Steve* (Paris 1986) 111–128, spécialement p. 118–122.

[1042] F. JOANNÈS, "L'étain, de l'Elam à Mari", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 67–76.

[1043] Pour plus de détails, voir *FM* V, p. 213, où la troisième hypothèse est priviligiée.

[1044] Pour ce personnage, voir ci-dessus n. 961 et ci-dessous n. 1057.

7.2.6. Zimrî-Lîm dans le royaume du Yamhad

La période qui couvre la fin de la neuvième et le début de la dixième années de Zimrî-Lîm fut marquée par un événement qui a peut-être plus d'importance pour nos connaissances sur l'histoire de la Syrie qu'il n'en revêtit dans la réalité: le roi de Mari fit une expédition de plusieurs mois, qui le conduisit jusqu'au bord de la Méditerranée, à Ugarit[1045]. Ce déplacement eut des aspects religieux et diplomatiques[1046], mais au départ avant tout militaires[1047]: cette année fut en effet aussi nommée «année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad». Il semble que Yarîm-Lîm eut à affronter la rébellion d'un de ses vassaux. Juste avant que Zimrî-Lîm ne parte de Mari, un messager annonçait la victoire que Yarîm-Lîm d'Alep venait de remporter sur un certain Hamitibal, connu par ailleurs comme roi d'Azarâ sous le nom de Hamitibil[1048]; un contigent mariote commandé par Yanṣibum avait participé à la victoire[1049]. Malgré cela, le roi de Mari convoqua l'ensemble de son armée pour porter assistance au roi d'Alep. Un texte inédit[1050] retranscrit la vérification (*piqittum*) des rôles de l'armée qui eut lieu dans les jardins de Saggarâtum le 8/xii/ZL 9 (= 8'); il permet de constater que Zimrî-Lîm fut accompagné par 4145 hommes[1051]!

[1045] P. VILLARD, "Un roi de Mari à Ugarit", *UF* 18 (1986) 387–412, à compléter par mon étude ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep", à paraître.

[1046] P. VILLARD, *UF* 18, p. 407–408.

[1047] Comme l'a déjà vu M. ANBAR, *MARI* 7, p. 391. Noter aussi: «Il nous semble que la raison d'être du passage de Zimri-Lim par l'Idamaraṣ était de recruter une armée qu'il conduirait à l'aide de Yarīm-Lim» (*Tribus amurrites*, p. 65).

[1048] *ARMT* XXV 597 (coll. J.-M. Durand): (14) [1 *hu*]-*ul-lu* kù-babbar *ša* 10 su (15) [^{I}*k*]*u-uk-ka-an mu-ba-si-rum* (16) [lú *ia-a*]*m-ha-du-ú i-nu-ma da-am$_7$-da-am* (17) [*ša* x]-*mi-ti-ba-al* (18) [*ia*]-*ri-im-li-im i-du-ku*. Le premier présent enregistré par ce document date du 1/xii. L'année n'a pas été conservée mais ne fait pas de doute. Pour le roi d'Azarâ, dont le nom est écrit *ha-me-ti-bi-il*, voir A.262: 14 et 17 (lettre éditée dans mon étude à paraître citée *supra* n. 1045).

[1049] Pour des informations sur ce conflit à partir d'inédits, cf. le commentaire de J.-M. Durand au n°371 [*ARM* XIV 92] dans *LAPO* 16, p. 568–569. Noter que la lettre du roi de Karkemiš Yatar-Ami qui fait allusion à ces événements a été publiée comme *ARMT* XXVIII 18.

[1050] M.5696, qui sera publié dans mon étude citée *supra* n. 1045.

[1051] Cet effectif correspond à celui de 4217 hommes mobilisés en ZL 3 (= 2'); cf. D. LACAMBRE, *FM* III, p. 107). On doit cependant observer que ces chiffres correspondent à l'armée levée sur les Bords-de-l'Euphrate en fonction des rôles du recensement; il faut leur adjoindre les troupes des Bédouins bensim'alites, qui comptaient également plusieurs milliers d'hommes. Voir notamment *ARMT* XXVIII 91, où Šubram demande à

Il a été possible de reconstituer le détail de l'itinéraire emprunté par le roi de Mari. Il commença par monter dans le triangle du Habur, où il régla d'importantes questions à Zilhân et recruta des troupes supplémentaires chez ses vassaux de l'Ida-Maraṣ. Il partit ensuite vers l'ouest et rencontra Yarîm-Lîm un peu avant Alep. Le roi du Yamhad, de même que son épouse Gašera et son fils Hammu-rabi, accompagnèrent Zimrî-Lîm et sa nombreuse suite dans le reste de son voyage. Chemin faisant, le roi de Mari reçut des cadeaux de nombreux rois locaux, dont nous apprenons par là-même l'existence, comme Yantin-Hammu de Gubla (Byblos); on observe l'absence de toute mention d'un roi d'Ebla. Ce voyage s'acheva par un séjour de plus d'un mois à Ugarit, du 28/ii au 16/iii.

La ville d'Ugarit avait alors une importance plus commerciale que politique. Son monarque faisait sans doute partie de ces rois qui «suivaient» le souverain du Yamhad; les textes de Mari ne nous donnent malheureusement pas son nom (cf. *LAPO* 18 1272). Les fouilles d'Ugarit ont livré le sceau d'un certain «Yaqarum fils de Niqmadu, roi d'Ugarit» dont le nom apparaît aussi dans une liste d'ancêtres divinisés datant du Bronze Récent[1052]; on a longtemps cru qu'il avait règné vers cette époque, mais des découvers récentes ont conduit à le situer plus bas dans le temps. Sur les quais d'Ugarit, les Mariotes rencontrèrent des marchands crétois et leurs interprètes[1053]. Un texte de Mari mentionne aussi la ville d'Alašiya, située dans l'île de Chypre[1054]: ces indications textuelles corroborent l'importance du commerce de la côte syrienne avec Chypre et la Crète que des découvertes d'objets avaient laissé entrevoir.

Zimrî-Lîm d'écrire au chef nomade (*merhûm*) bensim'alite Ibâl-El pour qu'il lui donne 3000 Bédouins.

[1052] D. PARDEE, *Les textes para-mythologiques de la 24e campagne (1961)*, *Ras Shamra–Ougarit* 4 (Paris 1988), p. 174. Voir le commentaire récent de D. ARNAUD, "Prolégomènes à la rédaction d'une histoire d'Ougarit II: les bordereaux de rois divinisés", *SMEA* 41 (1999) 153–173, et en dernier lieu D. PARDEE, *Ritual and Cult at Ugarit, Writings form the Ancient World* 10 (Atlanta 2002) 197–198.

[1053] *ARMT* XXIII 556; voir C. BONNET, ""L'interprète des Crétois" (phén. mlṣ [h]krsym). De Mari aux Phéniciens de Kition en passant par Ougarit", *SMEA* 36 (1995) 113–123 et récemment M. GUICHARD, "Les mentions de la Crète à Mari", in: A. CAUBET (éd.), *L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell el-Dab'a et l'archéologie de la Méditerranée orientale* (Paris 1999) 165–177.

[1054] D. CHARPIN, "Une mention d'Alašiya dans une lettre de Mari", *RA* 84 (1990) 125–127. Voir plus généralement J.-M. DURAND, "La façade occidentale du Proche-Orient d'après les textes de Mari", in: A. CAUBET (éd.), *L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell el-Dab'a et l'archéologie de la Méditerranée orientale* (Paris 1999) 149–164.

7.3. L'OFFENSIVE ÉLAMITE EN MÉSOPOTAMIE

Une des plus grandes surprises que les archives de Mari ont réservées ces dernières années, réside dans le degré d'implication des Élamites dans la politique mésopotamienne de cette période[1055].

7.3.1. L'invasion élamite

Alors qu'il était encore dans l'ouest, Zimrî-Lîm reçut des nouvelles très inquiétantes. Il apprit d'abord la révolution de palais qui se produisit à Andarig, qui obligea le roi Qarnî-Lîm à prendre la fuite vers le royaume de Mari avec ses femmes, ses jeunes enfants et quelques bagages; il fut assassiné en route[1056]. Venant d'Ešnunna, Atamrum profita du meurtre de Qarnî-Lîm pour s'emparer du trône d'Andarig[1057]. Puis il mit le siège devant Razamâ-du-Yussân avec des troupes élamites et ešnunnéennes[1058]; il profitait de ce que ce royaume était alors dégarni de ses troupes, parties à la suite de Zimrî-Lîm dans le Yamhad[1059]. Zimrî-Lîm reçut des appels au secours du roi Šarraya de Razamâ[1060] mais aussi une demande de troupes

[1055] D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "La suzeraineté de l'empereur (Sukkalmah) d'Elam sur la Mésopotamie et le 'nationalisme' amorrite", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 59–66 et en dernier lieu D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Des volontaires contre l'Élam", in: *Mél. Wilcke* (Wiesbaden 2003) 63–76.

[1056] L'affaire est détaillée dans ma note "Une décollation mystérieuse", *NABU* 1994/59.

[1057] Atamrum était à l'origine un roi d'Allahad; on ne sait pas encore quand ni dans quelles conditions il perdit son trône et fut contraint de se réfugier à Ešnunna. Sa présence y est attestée de ZL 4 (=3') à ZL 10 (=9'). Il est manifeste que Qarnî-Lîm avait annexé Allahad à Andarig: Atamrum en ZL 10 (=9') ne fit donc d'une certaine manière que se venger.

[1058] Pour ce siège de Razamâ, cf. D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la poliorcétique à l'époque paléo-babylonienne", *MARI* 7 (1993) 193–203, en particulier p. 202–203; à compléter désormais par M. BIROT, *ARMT* XXVII, p. 29 §34 et W. HEIMPEL, *NABU* 1996/102. À la fin du mois iii (de ZL 10 = 9'), le siège de Razamâ durait déjà depuis quelque temps (*ARM* XIV 104^{+} = *LAPO* 17 548).

[1059] Voir la lettre d'Itûr-Asdû, qui évoque rétrospectivement le dégarnissement des villes de l'Ida-Maraṣ: «Auparavant, lorsque mon seigneur était allé à Ugarit et que les troupes (*pihrum*) de l'Ida-Maraṣ étaient parties avec mon seigneur, ...» (A.2966+, cité par P. VILLARD, *UF* 18 p. 411). Noter qu'il ne s'agit pas seulement des troupes d'élite, comme on l'a écrit pendant longtemps: *pihrum* désigne l'ensemble de l'armée (J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 362). *ARM* XIV, 104+ confirme l'absence de soldats à Razamâ lorsqu'Atamrum y mit le siège.

[1060] Voir la mention d'un messager razaméen dans un texte daté du 5/iv/ZL 10 (= 9'), rédigé à Hazazar (*ARMT* XXV 134, commenté dans *ARMT* XXVI/2, p. 35 n. 44)

d'Atamrum. Après en avoir délibéré notamment avec le *merhûm* Ibâl-El, il choisit d'accorder son soutien au souverain assiégé[1061].

Pendant ce temps, forts de leur succès antérieur contre Ešnunna, les Élamites se livraient à un double mouvement offensif[1062]. D'une part, ils envahirent la Babylonie. En effet, Hammu-rabi avait profité de la chute d'Ešnunna pour récupérer des villes du royaume d'Ešnunna riveraines du Tigre qui avaient été jadis conquises par son grand-père Apil-Sîn, Mankisum et Upî[1063]. Le *sukkal* lui adressa donc un ultimatum en bonne et due forme[1064]:

> «Le *sukkal* d'Elam a écrit à Hammu-rabi en ces termes: "Tu peux choisir. Tant que je demeure ici, achève tes affaires. Les villes d'Ešnunna que tu détiens ne sont-elles pas miennes? Libère-les à nouveau et soumets-toi à mon joug! Sinon, j'envahirai ton pays. Dès que la troupe aura pris Mankisum, elle franchira le fleuve à cet endroit. À la tête de mes armées, je franchirai le fleuve et j'envahirai ton pays." Voilà ce que le *sukkal* a écrit à Hammu-rabi.»

Comme Hammu-rabi refusa d'obtempérer, les armées élamites mirent le siège à Mankisum. Une fois la ville tombée aux mains des Élamites, ceux-ci progressèrent le long du Tigre vers l'aval[1065] et mirent le siège à Upî. Hammu-rabi dépêcha des envoyés dans le royaume de Larsa, qui avaient pour mission de négocier une alliance défensive entre Babylone et Larsa. On attendait jour après jour l'arrivée de troupes larséennes au moment critique du siège d'Upî, lorsque la mobilisation générale avait été décrétée en Babylonie[1066]; mais le retour des envoyés tarda[1067]. La comparaison des lettres *ARMT* XXVI/2 367 et 368 est très intéressante. Les deux documents font manifestement référence au *même* message de Rîm-Sîn à Hammurabi. Dans le premier, on a le sentiment que le roi de Larsa est favorable à une al-

[1061] Voir la lettre A.2730, citée dans *ARMT* XXVI/2, p. 33.

[1062] Pour la simultanéité des deux mouvements, voir les informations que Yaqqim-Addu apprit à Hanat et qu'il transmit avant même confirmation à Zimrî-Lîm (*ARM* XIV 124 = *LAPO* 17 555).

[1063] Pour la conquête de Mankisum et d'Upî dans le cadre de la campagne anti-ešnunnéenne organisée par les Élamites, notamment par des troupes commandées par Yasîm-Dagan, voir *FM* V, III[e] partie, p. 212.

[1064] Lettre inédite de Yasîm-Dagan A.3618, citée dans mon étude "Hammu-rabi de Babylone et Mari: nouvelles sources, nouvelles perspectives", *CDOG* 2 (Sarrebruck 1999), p. 122 n. 37. Cet ultimatum est antérieur à la fin du du mois iii/ZL 10 (= 9'), puisque la lettre de Yasîm-Dagan qui le cite (A.3618) mentionne la nécessité de sauver Qarnî-Lîm et Andarig, ce qui nous place immédiatement avant la disparition de Qarnî-Lîm, qui précède la fin du mois iii de l'an 10 de Zimrî-Lîm (= ZL 9').

[1065] Zimrî-Lîm étant alors absent, Hammu-rabi tint les responsables du Suhûm au courant des événements: Buqâqum (*ARMT* XXVIII 6 et 7) et Meptûm (*ARMT* XXVIII 10).

[1066] *ARMT* XXVI/2 363.

[1067] *ARMT* XXVI/2 364 et 366.

liance défensive réciproque, et même qu'il en prend l'initiative. En revanche, le second montre qu'en réalité Rîm-Sîn fait la sourde oreille pour appliquer concrètement cette alliance, puisqu'il n'envoie pas de troupes de secours à Hammu-rabi, sous prétexte que «l'ennemi se prépare à partir contre un autre pays».

En réalité, le *sukkal* suscitait un deuxième front sur les arrières de Hammu-rabi, en provoquant une révolte des Mutiabaléens, autour de la ville de Kazallu[1068]. Hammu-rabi put écraser cette révolte[1069]; mais les troupes babyloniennes durent évacuer Upî[1070]. Babylone devint la prochaine proie du *sukkal*[1071], mais il lui fallait sur la route s'emparer de Hirîtum[1072]. Hammu-rabi ne put dissimuler à son entourage sa grave préoccupation devant la situation[1073]:

> «Hammu-rabi est inquiet du fait que l'ennemi – que Šamaš met à l'épreuve – est nombreux. Il sait (pourtant) que sur l'ordre du dieu, une troupe de [x] milliers d'hommes pourra combattre contre une troupe de 40.000 hommes et pourra affronter un ennemi puissant».

Pendant ce temps, une deuxième armée élamite remontait le Tigre et, après s'être emparée d'Ekallâtum, obliqua vers l'ouest et envahit le triangle du Habur. Un Élamite nommé Kunnam s'installa à Šubat-Enlil[1074]. Son statut n'est pas dépourvu

[1068] Les événements furent rapportés par Yarîm-Addu: *ARMT* XXVI/2 365 et 365-bis.

[1069] Il demanda ensuite à Rîm-Sîn l'extradition des Mutiabaléens qui s'étaient réfugiés dans le royaume de Larsa (*ARMT* XXVI/2 368); le roi de Larsa accéda à sa requête.

[1070] Ce sont les lettres de Yarîm-Addu *ARMT* XXVI/2 363, 364, 366 et 369 qui nous permettent de reconstituer le siège victorieux d'Upî par les Élamites.

[1071] Les messagers envoyés par le *sukkal* auprès des rois de Haute-Mésopotamie leur dirent: «Mettez fin à vos dissentions et venez! Je vais mettre le siège devant Babylone» (*ARMT* XXVI/2 303: 49').

[1072] Pour les opérations autour de Hirîtum, voir l'étude de D. Lacambre dans *MARI* 8, spécialement p. 439–445 et 453–454. Depuis, S. W. Cole et H. Gasche ont proposé avec beaucoup de vraisemblance de localiser Hirîtum au nord de Sippar, et non au sud comme je l'avais cru à la suite de P. Steinkeller (S. W. COLE et H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 [Gand et Chicago 1998] 1–64, spéc. p. 21–23). Je suis en revanche moins certain de leur localisation de Hirîtum à Abū Qubūr (*MHEM* V/1, p. 21 n. 96), qui me paraît situé très à l'ouest. F. Bruschweiler avait proposé d'identifier Abū Qubūr avec Eduru-bisa (*alias* Adur-bisa); voir son étude sur "Un échange de terrains entre Nabuchodonozor II et un inconnu dans la région de Sippar", *RA* 83 (1989) 153–162, spéc. p. 160–161. Mais le problème est de savoir si ce document fut conservé sur place.

[1073] *ARMT* XXVI/2 379: 29–34 (traduction modifiée). Pour le rattachement de cette lettre de Šarrum-andullî au combat contre l'Elam (et non au siège de Larsa comme je l'avais cru en éditant ce texte), voir ci-dessous § 9.1.1.2 et n. 1663.

[1074] D. CHARPIN, "Les Elamites à Šubat-Enlil", in: *Mél. Steve*, 129–137; et depuis *ARMT* XXVI/2, p. 31–43. Nous manquons malheureusement de points d'ancrage chronologique

d'ambiguïté. D'un côté, nous voyons le souverain d'Ilân-ṣûrâ se prosterner devant lui et lui offrir des présents comme à un roi[1075]. Mais d'autre part Šubat-Enlil est alors décrite comme «ville du *sukkal*»[1076].

La question se pose de savoir pourquoi les Élamites se lancèrent dans une telle conquête. On doit d'abord observer que l'impression d'une irruption soudaine de leur part sur la scène mésopotamienne résulte d'une illusion documentaire. En réalité, depuis la chute d'Ur III, les Élamites étaient intervenus plusieurs fois; on a vu plus haut comment un conflit avait opposé l'empereur élamite et le roi d'Ešnunna Ipiq-Adad II environ un demi-siècle plus tôt[1077]. Plus récemment, une armée de 12000 Élamites avait mené combat contre les Gutis[1078]. Par ailleurs, l'enchaînement que l'on constate entre la prise d'Ešnunna et la campagne vers Šubat-Enlil ne peut être dû au hasard. On sait en effet que la route des marchands assyriens vers la Cappadoce passait alors par le pays d'Apum et il y a toutes chances que les Élamites et leurs alliés aient voulu contrôler à leur profit la «route de l'étain[1079]».

7.3.2. L'alliance avec Babylone et la prestation générale de serment

Bahdî-Lîm, resté à Mari, transmit à Zimrî-Lîm les lettres de Haya-sûmû d'Ilân-ṣûrâ et de Hammu-rabi de Babylone[1080], qui le pressaient d'intervenir dans l'Ida-Maraṣ envahi. Le roi de Mari rentra en hâte dans sa capitale[1081], puis il partit pour délivrer

précis pour les dates des prises de Mankisum et d'Upî d'une part, de Šubat-Enlil d'autre part.

1075 *ARMT* XXVI/2 305: 4'-10'.

1076 *ARM* XIV 104+: 6' (= *LAPO* 17 548).

1077 Voir ci-dessus § 5.2.1 et n. 557. À peu près au même moment(?), en 1837, Sîn-iqîšam de Larsa vainquit une coalition dans laquelle figurait l'Elam (nom de l'an 5); cf. ci-dessus § 4.1.1.4.

1078 Voir la lettre de Shemshara *ShA* 1 64.

1079 La façon dont les marchands assyriens résidant à Šubat-Enlil furent chassés de leurs maisons par les Élamites dès que ceux-ci furent maîtres de la ville me semble à cet égard significative (cf. *ARMT* XXVI/2 315: 82). Ces marchands ne purent rentrer dans leurs demeures qu'après que Šubat-Enlil soit passée sous le contrôle d'Atamrum et de son lieutenant Lawila-Addu (*ARMT* XXVI/2 316: 19'-21').

1080 La lettre de Haya-sûmû à Bahdî-Lîm est *ARM* VI 66 (= *LAPO* 17 550). Noter aussi les lettres de Hammu-rabi à Bahdî-Lîm et à Buqâqum annonçant l'envoi de messages urgents à Zimrî-Lîm (*ARM* VI 53 [= *LAPO* 16 320] et *ARMT* XXVIII 7), qui datent très vraisemblablement de ce moment.

1081 Son retour fut sans doute plus long que prévu, puisque Bahdî-Lîm n'avait pas jugé nécessaire de répondre à Hammu-rabi de Babylone qui lui demandait des nouvelles et que ce dernier dut insister (*ARMT* XXVIII 8). La présence de Zimrî-Lîm est attestée à Mari à partir du 6/v/ZL 10 (= 9'); voir *ARMT* XXVI/2, p. 35.

Razamâ[1082]. Atamrum, affolé, écrivit au *sukkal* pour lui demander des renforts et lui suggérer d'attaquer le Suhûm, afin d'obliger Zimrî-Lîm à rebrousser chemin; mais il n'obtint rien, sans doute parce que les opérations en Babylonie battaient alors leur plein[1083].

On voit que dès ce moment les intérêts d'Atamrum et ceux des Élamites n'étaient pas identiques; Kunnam avait d'ailleurs interdit l'entrée de Šubat-Enlil aux troupes d'Atamrum[1084]. Cela explique pourquoi, dans un premier temps, la campagne de Zimrî-Lîm destinée à délivrer Razamâ n'apparut pas comme un geste anti-élamite[1085]. La mobilisation mariote suscita même de vives craintes chez Hammu-rabi, qui se demanda si Zimrî-Lîm n'allait pas le prendre à revers; les envoyés mariotes rassurèrent le roi de Babylone sur les intentions du souverain mariote. De sorte qu'avant même d'avoir conclu une alliance, les rois de Babylone et de Mari échangèrent des troupes. Le Suhéen Sakirum arriva avec 600 soldats (dont 300 Mariotes) au moment même de la prise d'Upî par les Élamites[1086]. En contrepartie, Zimrî-Lîm reçut des troupes babyloniennes[1087].

1082 Le texte *ARMT* XXIII 545, daté du [x+]3/[v? ou ix?]/ZL 10 (= 9') a été rédigé «lorsque le roi est allé à Razamâ» (12) [*i-nu-ma* lu]gal *a-na ra-za-ma-a*ki (13) [*il-l*]*i-ku*. Le nom du mois n'est malheureusement conservé que par le dernier signe (*-tim*): il peut théoriquement s'agir de Hibirtum (v) ou Lilliyatum (ix). J'ai donné dans *ARMT* XXVI/2 p. 35 les raisons historiques de préférer le mois v. Depuis lors a été publiée la copie de P. Villard (*MARI* 6 p. 593); elle comporte un grand espace avant le signe *-tim*, de sorte qu'une restitution [iti *hi-bir*5]*-tim* me paraît épigraphiquement plus vraisemblable que [iti *li-li-ia*]*-tim*. Dans la mesure où le 16/v le roi prend son repas à Mari, le départ pour Razamâ doit dater du 23/v. Deux semaines plus tard (le 6/vi), Zimrî-Lîm était à Qaṭṭunân (*ARMT* XXVI/2, p. 35 n. 47).
Il semble qu'à ce moment Hammu-rabi lui envoya des troupes, d'après la lettre qu'il écrivit à Bahdî-Lîm (*ARM* VI 54 = *LAPO* 16 331).

1083 Voir les lettres quasiment identiques de Hammu-rabi à Bahdî-Lîm (*ARM* VI 51 = *LAPO* 17 553) et à Buqâqum (*ARM* VI 52 = *LAPO* 17 552). Noter cependant les fausses informations sur le mouvement de 10000 hommes vers la vallée de l'Euphrate transmises par Hammu-rabi à Meptûm (*ARMT* XXVIII 10).

1084 *ARM* XIV 104+: 55–59 (= *LAPO* 17 548).

1085 Au mois iv/ZL 10 (= 9'), alors même que Kunnam était déjà entré à Šubat-Enlil, Zimrî-Lîm fit parvenir depuis Alep un présent à Šeplarpak et Kudušuluš (*ARMT* XXIII 542; commentaire dans *ARMT* XXVI/2, p. 36).

1086 *ARMT* XXVI/2 369. Pour la chronologie des différents envois de troupes par Zimrî-Lîm en Babylonie, voir provisoirement M. BIROT, *ARMT* XXVII, p. 32. L'édition du reste de la correspondance du *merhûm* Ibâl-pî-El, qui commanda l'ensemble de ces troupes, permettra sans doute de préciser l'analyse.

1087 Hammu-rabi dit avoir envoyé à Zimrî-Lîm un «contingent important» (*ARM* VI 54 = *LAPO* 16 331). La lettre d'Abimekim *ARMT* XXVI/2 470 mentionne l'envoi par Hammu-rabi à Buqâqum de «5000 soldats, 600 barques, Nidnat-Sîn accompagné de trois généraux». De fait, des documents administratifs attestent la présence à Mari de troupes

Nous ignorons tout de la campagne de Zimrî-Lîm dans l'Ida-Maraṣ: le roi étant à la tête de ses troupes, aucun compte rendu des événements ne lui fut adressé. Mais il semble que Zimrî-Lîm séjourna à Zanasi, dans la région du Balih, du 4 au 13/vii/ZL 10 (= 9')[1088]; la présence dans cette ville de Hammî-šagiš, bien connu comme envoyé mariote à la cour d'Alep, fait penser que Zimrî-Lîm préparait alors son alliance anti-élamite avec les royaumes occidentaux.

Après de longues tractations[1089], compliquées par leur différend territorial portant sur la région de Hît, les rois de Mari et de Babylone s'engagèrent solennellement à ne pas conclure de paix séparée avec le souverain élamite. Cette alliance entre Mari et Babylone contre l'Elam représente un cas tout à fait privilégié, puisque les négociations préliminaires en sont connues, mais aussi la procédure et le texte de l'engagement. Hammu-rabi dit à l'envoyé mariote[1090]:

> «Viens, et en me tenant debout, je lèverai pour lui (= Zimrî-Lîm) ma main vers Šamaš: tu me feras prêter serment devant Šamaš par la farine-*maṣhatum* et la farine-*saskûm*. J'écrirai, et de même que moi, j'aurai prêté serment, ton maître devra prêter serment».

babyloniennes au mois viii/ZL 10 (= 9'); cf. J.-M. DURAND, *MARI* 5, p. 619. Commandées par Nidnat-Sîn, elles sont encore attestées au mois ii/ZL 11 (= 10'): *ARM* XXI 100 (pots de miel et d'huile offerts aux généraux babyloniens Nidnat-Sîn, Nûham-ilî, Apil-ilišu et Ahî-lûmur, le 29/ii/ZL 11 [= 10']); cf. aussi *ARMT* XXIII 564–567 (9/ii/ZL 11 [= 10']) et *ARM* XXIV 94. Voir le commentaire de S. LACKENBACHER, *ARMT* XXVI/2, p. 375.

Le gros des troupes envoyées par Zimrî-Lîm fut placé sous le commandement du *merhûm* Ibâl-pî-El, assisté de Zimrî-Addu, avec lequel il fut en conflit; leurs lettres sont une de nos plus précieuses sources sur les opérations en Babylonie.

Il est manifeste que, suite à leur alliance, Zimrî-Lîm et Hammu-rabi procédèrent à un envoi réciproque de troupes, ce qui ne pouvait que cimenter leur accord (voir D. LACAMBRE, *MARI* 8, p. 436 et modifier en ce sens *LAPO* 17, p. 439 n°695 Note).

1088 *ARMT* XXIII 544 (4/vii/ZL 9') et 549 (corriger la date du résumé de *ARMT* XXIII en 13/vii/ZL 9' au lieu de 13/viii; je n'avais pas vu l'erreur dans *ARMT* XXVI/2, p. 35). Pour la localisation de Zanasi, voir D. CHARPIN, *FM* II, p. 182.

1089 La méfiance entre Zimrî-Lîm et Hammu-rabi était alors considérable, comme le montre le libellé de l'investigation oraculaire à laquelle se livra alors le devin Erîb-Sîn (voir mon étude dans *CDOG* 2, p. 125). On observe qu'elle dura même après la conclusion de l'alliance, comme le montre l'inquiétude de Hammu-rabi devant l'ampleur de la mobilisation opérée par Zimrî-Lîm (*ARM* II 21 = *LAPO* 16 350).

1090 D. CHARPIN, "Une alliance contre l'Elam et le rituel du *lipit napištim*", in: *Mél. Perrot* (Paris 1990) 109–118; texte retraduit dans *LAPO* 16, p. 447 n°286. Un joint fait depuis l'édition de ce texte m'a permis d'identifier l'auteur de cette lettre comme étant Ibâl-pî-El.

Et nous possédons le texte du serment ainsi prêté par Hammu-rabi[1091]:

> «À compter de ce jour, pour ma vie entière, je serai en guerre avec Ṣiwapalarhuhpak. Je ne ferai pas prendre la route à des serviteurs à moi, comme messagers, avec des serviteurs à lui et ne les lui dépêcherai pas! Je ne ferai pas la paix avec Ṣiwapalarhuhpak, sans l'aveu de Zimrî-Lîm, roi de Mari et du pays bédouin. Si, avec Ṣiwapalarhuhpak, je me propose de faire la paix, je jure d'en délibérer avec Zimrî-Lîm, roi de Mari et du pays bédouin (pour savoir) s'(il faut) ne pas faire la paix. Je jure que c'est de concert que nous ferons la paix avec Ṣiwapalarhuhpak! C'est avec de bons sentiments et sincérité complète que je formule ce serment par mes dieux, Šamaš et Addu, qui est juré à Zimrî-Lîm, fils de Yahdun-Lîm, roi de Mari et du pays bédouin et que je m'approche de lui.»

La conclusion de l'accord intervint au mois viii de l'année 10 de Zimrî-Lîm[1092]. Cette alliance ne se limita pas à Babylone et Mari, puisque le roi Yarîm-Lîm d'Alep en fit également partie[1093]. La suprématie du *sukkal* élamite, jusqu'alors reconnue sans conteste, se heurta donc à une résistance qu'il n'avait semble-t-il pas prévue.

Sans doute parce qu'on craignait pour le cœur même du royaume de Mari, on organisa une vaste prestation de serments de fidélité de la population[1094]. Les dieux se mirent de la partie, s'engageant à protéger la capitale et promettant à Zimrî-Lîm la victoire sur l'Elam[1095].

1091 J.-M. DURAND, "Fragments rejoints pour une histoire élamite", in: *Mél. Steve* (Paris 1986) 111–128. La traduction la plus récente du texte du serment de Hammu-rabi (M.6435+) figure dans *LAPO* 16 290.

1092 D. LACAMBRE, "La bataille de Hirîtum", *MARI* 8 (1997) 431–454, spéc. p. 432–434.

1093 C'est ce que montre *ARMT* XXVI/2 468:7–9, où le roi de Babylone se félicite de son alliance avec Yarîm-Lîm (cf. D. LACAMBRE, *MARI* 8, p. 434); le propos doit être antérieur au 15/viii/ZL 10 (= 9'), moment où disparut le roi d'Alep (cf. *infra* § 7.3.7 et n. 1168).

1094 J.-M. DURAND, in: *Mél. Garelli*, p. 46–47 et depuis M. BONECHI, "Les serments de femmes à Mari", in: *Jurer et maudire* (1997) 97–104. Voir en dernier lieu D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Des volontaires contre l'Élam", in: *Mél. Wilcke* (Wiesbaden 2003) 63–76. C'est la première fois qu'une prestation de serment d'une telle ampleur est attestée.

1095 D. CHARPIN, "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 23–24 ainsi que D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Des volontaires contre l'Élam", p. 74–75.

7.3.3. Panique dans le triangle du Habur

La situation dans le «triangle du Habur» fut, pendant quelques mois, extrêmement troublée. On disait alors que «l'armée élamite a dévoré tout le Šubartum[1096]». Les souverains de la région se partagèrent en deux camps, pro- et anti-élamite, et en profitèrent pour régler toute une série de différends, parfois très violemment. Certains vassaux furent pris de panique, comme Ibâl-Addu d'Ašlakkâ, qui fit la liste de tous les souverains fidèles à Zimrî-Lîm qui furent alors assassinés à l'instigation des Élamites[1097]:

> «Quel est celui qui a saisi le pan de l'habit de ton seigneur (= Zimrî-Lîm) et a pu survivre? Sabbuganni, le sire d'Amaz, avait saisi le pan de l'habit de ton seigneur, mais on lui a réglé son compte [...]. Il n'a pas eu de sauveur. Pourquoi Zimrî-Lîm ton seigneur ne l'a-t-il pas sauvé? Sammêtar, le sire d'Ašnakkum, lui qui avait épousé une sœur de Zimrî-Lîm, les gens de [NG] l'ont mis dans un sac et l'ont livré à la main de l'Élamite[1098]. Pourquoi ton seigneur ne l'a-t-il pas sauvé? Yawi-Ilâ, le sire de Talhayûm, lui que Zimrî-Lîm avait installé à la royauté, l'ennemi? est venu lui régler son compte dans sa propre demeure[1099]. Pourquoi ton seigneur ne l'a-t-il pas sauvé? Aujourd'hui? Šubram — sans compter ses gens — lui qui tient le pan de l'habit de votre seigneur, Samsî-Erah, un simple particulier, a pillé ses biens et sa maison. Pourquoi ton seigneur ne l'a-t-il pas sauvé? Quant à moi-même, un jour où l'autre vous devrez me sauver. Or, quelle personne qui a saisi le pan de votre habit a pu vraiment survivre?»

Le roi Sammêtar d'Ašnakkum fut remplacé – brièvement – par Išme-Addu, inféodé à Atamrum et aux Élamites. Sur le trône de Talhayûm, Asdî-Nêhim succéda à Yawi-Ila[1100]. À la liste dressée par Ibâl-Addu, on doit ajouter Haya-abum, qui fut supprimé à Šubat-Enlil par Lawila-Addu, général d'Atamrum[1101], ainsi que Kabiya de Kahat, qui fut assassiné au profit d'un certain Attâ; ce dernier ne resta pas non plus bien longtemps sur le trône de la ville et fut remplacé par Asdi-Lîm[1102]. C'est

[1096] M.13014: 8–9, édité dans D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Des volontaires contre l'Élam" (cité *supra* n. 1094).

[1097] A.3194, très belle lettre citée partiellement par M. GUICHARD, "Les aspects religieux de la guerre à Mari", *RA* 93 (1999) 27–48, spéc. p. 28–29 et n. 21.

[1098] Nous apprenons ainsi quel fut le sort tragique de ce roi, auquel Hâya-Sûmû d'Ilân-ṣûrâ fit lui aussi allusion – ainsi qu'à Šubram –, ce qui montre à quel point ce fait frappa les esprits (*ARMT* XXVI/2 303: 11'); cf. D. CHARPIN, "Un souverain éphémère en Idâ-Maraṣ: Išme-Addu d'Ašnakkum", *MARI* 7, p. 166–167.

[1099] Épisode déjà connu; cf. J.-M. DURAND, "Les Anciens de Talhayûm", *RA* 82 (1988) 97–113.

[1100] J.-M. DURAND, "Les Anciens de Talhayûm", *RA* 82 (1988) 97–113.

[1101] *ARMT* XXVI/2 319 et 354.

[1102] D. CHARPIN, "A Contribution to the Geography and History of the Kingdom of Kahat", in: *Tall al-Ḥamīdīya* 2 (Fribourg & Göttingen 1990) 67–85.

d'Ilân-ṣûrâ que nous sont parvenus les rapports les plus détaillés sur ces mois de confusion: les clivages politiques y furent compliqués par les rivalités entre Šimâtum et Kirûm, les deux filles de Zimrî-Lîm épouses du roi Haya-sûmû[1103]. Il semble que le *merhûm* Ibâl-El ait réussi à rétablir une certaine paix dans la région, en concluant au nom de Zimrî-Lîm un accord entre les Bédouins et plusieurs rois de l'Ida-Maraṣ[1104]. Le roi d'Ašlakkâ Ibâl-Addu se vanta auprès du roi de Mari d'avoir obtenu que l'Ida-Maraṣ refuse de livrer des troupes à l'Elam et à Atamrum[1105].

Au sud du Sindjar, la situation était également tendue: Hammu-rabi de Kurdâ, contraint de reconnaître la supériorité d'Atamrum[1106], se vit intimer par le *sukkal* l'ordre de ne plus entretenir de relations diplomatiques avec Mari et Babylone[1107]. Išme-Dagan, resté fidèle à Hammu-rabi de Babylone, fut dénoncé par les rois du Šubartum et conduit à Ešnunna devant le *sukkal*, qui lui fit subir un sort peu enviable[1108] et n'accepta de le relâcher que moyennant versement d'un important tribut[1109]. Atamrum voulut mettre sur le trône d'Ekallâtum le fils d'Išme-Dagan, Mut-Asqur, qui avait été fait prisonnier[1110]. Toutefois, Išme-Dagan put remonter à Ekallâtum, après un séjour à Babylone, où sa santé très compromise se rétablit quelque peu[1111]. Atamrum lui-même avait prélevé 4000 hommes sur les assiégeants de Razamâ qui, sous la conduite d'Asqur-Addu, entrèrent à Šubat-Enlil; la moitié d'entre eux se rendit ensuite à Urkiš[1112]. Šubat-Enlil servit en effet alors de base à différentes

1103 J.-M. DURAND, "Trois études sur Mari", *MARI* 3 (1984) 127–180, en particulier p. 162–180 et D. CHARPIN, *ARMT* XXVI/2, p. 43–46.

1104 Voir mon étude "Un souverain éphémère en Ida-Maraṣ...", *MARI* 7 (1993) 169–170; cet accord semble avoir été conclu peu avant la fête d'Eštar, donc peu avant le mois ix de ZL 10 (= 9').Voir J.-M. DURAND, *CRRAI* 46, p. 121.

1105 *ARMT* XXVIII 56.

1106 A.2730 (cité dans *ARMT* XXVI/2, p. 33) mentionne comme rois inféodés à Atamrum Hammu-rabi (de Kurdâ), Hadnû-rabi (de Qaṭṭarâ) et Šarru-kî-kalima (de Razamâ-du-Yamutbâl). À la suite de ces trois rois, Yanûh-samar, en poste à Šubat-Enlil, est mentionné séparément, en tant que «serviteur» d'Atamrum. La lettre semble donc postérieure à l'exécution du roi Haya-abum.

1107 J.-M. DURAND, "L'empereur d'Élam et ses vassaux", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 15–22.

1108 *ARMT* XXVI/2 384: 19'-22'. On doit souligner qu'à cette période Išme-Dagan, étant allié de Babylone contre l'Elam, était objectivement un allié de Zimrî-Lîm. L'existence d'un oracle de la déesse Eštar de Ninêt, datant de ce moment, favorable à Zimrî-Lîm (*ARMT* XXVI/1, p. 414 n°192 n. e) n'a donc rien d'étonnant (cf. mon étude "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI [Paris 2002]), p. 23–24.

1109 Si l'on en croit les accusations du prophète-*âpilum* de Marduk en *ARMT* XXVI/2 371.

1110 *ARMT* XXVI/2 370: 43'-46'.

1111 Pour la remontée d'Išme-Dagan et sa date, voir *FM* V, IIIe partie, p. 218.

1112 *ARMT* XXVII 133 et 134.

expéditions plus lointaines encore: ainsi le général Lawila-Addu quitta-t-il la ville à la tête de 3000 Ešnunnéens vers Ašnakkum ou Šurušum[1113].

7.3.4. La retraite des Élamites

Le vent finit par tourner contre les envahisseurs, notamment grâce à la cohésion des royaumes amorrites[1114] et au soudain retournement d'Atamrum.

Dès la fin de la moisson (au mois ii de l'année ZL 11 [= 10']), des troupes supplémentaires furent envoyées en Babylonie. Zimrî-Lîm écrivit à Hammu-rabi que les soldats qu'il venait d'envoyer étaient d'une qualité telle que c'est comme s'il lui avait envoyé 30000 hommes[1115]. Zimrî-Lîm fit également bénéficier le roi de Baby-

[1113] *ARMT* XXVI/2 354.

[1114] J.-M. DURAND, "Fourmis blanches et fourmis noires", in: *Mél. Perrot* (Paris 1990) 101–108 (nouvelle traduction commentée du texte A.3080 dans *LAPO* 17 733). La nature exacte de la comparaison effectuée dans cette lettre (qu'il s'agisse d'insectes sur la rive du fleuve ou de perles d'un collier) n'a qu'une importance secondaire: seule compte l'opposition entre Amorrites et Élamites, ressentie comme identique à celle d'une altérité de couleur radicale.
Noter qu'au sein du concert amorrite, Qaṭna constitua une exception: son roi envoya en effet une lettre invitant l'empereur d'Elam à venir chez lui (A.266, cité par J.-M. DURAND, *MARI* 6, p. 40 = *LAPO* 16 298). On sait aussi que le roi de Larsa Rîm-Sîn avait refusé de prendre part à la coalition; il n'est pas exclu que cela soit à mettre en rapport avec les possibles origines élamites de sa dynastie (cf. ci-dessus § 4.1.4 et n. 490).

[1115] *ARMT* XXVIII 13. L'ennemi non nommé (l. 10') doit être élamite. La mention de la moisson (l. 4) fait dater cette lettre du mois ii/ZL 11 (= 10').
ARMT XXIII 430 fait le décompte des 1600 hommes affectés à cette opération en date du 12/ii (cf. D. Soubeyran, *ARMT* XXIII, p. 367). Le détail est intéressant: 400 hommes du district de Mari, 300 du district de Terqa, 300 du district de Saggarâtum, 300 des *kârum* (kar-ta), 300 de Mari (coll. dans *MARI* 6, p. 453); vu le caractère arrondi des chiffres, il doit s'agir d'une prévision. Plusieurs observations s'imposent. On notera d'abord l'absence de troupes livrées par le district de Qaṭṭunân: or on sait que celui-ci n'avait pas été recensé (cf. *ARMT* XXVII 46). Par ailleurs, les 300 hommes qualifiés de kar-ta sont aussi nombreux que ceux du district de Terqa ou de Saggarâtum (ce texte est à ajouter aux références de conscription de marchands réunies par C. MICHEL dans *Amurru* 1, p. 415 n. 229; il manque également au tableau dressé par Ph. ABRAHAMI, *CRRAI* 38, p. 162).
Noter d'autre part que les Benjaminites convoqués ont assez largement failli à leurs engagements: sur l'effectif de 354 hommes mobilisables, seuls 145 se rendirent à la convocation alors que 209 étaient absents, soit ca. 60% (cf. *ARMT* XXIII, p. 358–368, ainsi que P. MARELLO, "Vie nomade", in: *FM* [I] [Paris 1992] 115–126). Contrairement à ce que j'avais indiqué à P. Marello (*FM* [I], p. 123–124), cette aide à Babylone documentée vers le mois ii de ZL 11 (= 10') était dirigée contre l'Elam, pas contre Larsa; voir

lone de son alliance avec les royaumes syriens[1116] comme ceux du Zalmaqum[1117] et même Alep[1118]. Hammu-rabi chercha même à réconcilier Qaṭna et Alep[1119], de façon que le roi de Qaṭna lui envoie des troupes pour combattre contre l'Elam; mais il ne semble pas qu'il ait réussi sur ce dernier point[1120].

Les Élamites durent quitter Hirîtum, dont ils avaient fait vainement le siège[1121], sans doute au début du mois iv de l'année 11 (ZL 10')[1122]. À la tête de 30000 hommes, l'empereur élamite repassa le Tigre à Kakkulâtum, qu'il détruisit au passage, et remonta le fleuve en direction de Mankisum; il organisa alors une expédition contre le Šubartum[1123], qui commença par une attaque de Šitullum; elle fut essentiellement le fait de l'armée ešnunnéenne, appuyée par 5000 Élamites.

Mais Zimrî-Lîm avait réussit à former une coalition anti-élamite dans le nord de la Mésopotamie, comme l'indique ce correspondant[1124]:

en dernier lieu D. Lacambre, *MARI* 8, p. 437. Qu'il s'agisse bien de désertion est confirmé explicitement par la lettre de Bahdî-Lîm *ARM* VI 30 (= *LAPO* 17 565).

1116 Voir sa lettre à Hammu-rabi *ARMT* XXVIII 12, où Zimrî-Lîm indique que suite à ses courriers au roi d'Alep Hammu-rabi, ce dernier lui a envoyé des troupes; il espère l'arrivée de celles qu'il a réclamées aux rois du Zalmaqum.

1117 Les rois du Zalmaqum se firent toutefois prier pour envoyer des troupes (*ARM* XIV 76 [= *LAPO* 16 260] et *ARMT* XXVII, p. 25 §29).

1118 Le traité conclu avec Yarîm-Lîm (*supra* n. 1093) fut renouvelé avec son successeur Hammu-rabi (voir *ARM* II 71 = *LAPO* 17 576 et la lettre d'Ibâl-pî-El inédite A.415). Le passage de troupes yamhadéennes par Mari le 23/ii/ZL 11 (= 10') (soit onze jours après le passage des troupes benjaminites: cf. *ARMT* XXIII 428//429) est documenté par l'inédit M.11575; la lettre de Kibrî-Dagan signalant leur présence dans la région de Terqa au moment de la moisson doit donc être de peu antérieure (*ARM* III 30 = *LAPO* 17 841). Leur arrivée à Babylone est attestée par l'inédit A.4252 (cité dans mon étude de *CDOG* 2, p. 117 n. 21).

1119 Lettre d'Ibâl-pî-El inédite A.415. Pour plus de détails, voir mon étude "Babylone face au conflit entre Alep et Qaṭna d'après les archives royales de Mari" (à paraître).

1120 Voir les espoirs qu'il formule en *ARM* II 21, selon l'interprétation de J.-M. Durand, *LAPO* 16 350.

1121 Cf. *ARMT* XXVI/2 384: 23'-24'; A.3669+, dans *MARI* 8, p. 446–451.

1122 La date de la défaite des Élamites à Hirîtum a été établie par D. Lacambre, "La bataille de Hirîtum", *MARI* 8 (1997), p. 432–439. Il a depuis formulé l'hypothèse que le cadeau envoyé par Zimrî-Lîm à Hammu-rabi le 20/iv/ZL 10' (*ARMT* XXV 250) pourrait avoir été fait à l'occasion de la victoire de Hirîtum, qui a donc dû se produire très peu auparavant (voir son article dans *RA* 96 [2002] § E).

1123 Les informations proviennent d'une série de lettres de Zimrî-Addu: *ARMT* XXVII 145–148.

1124 A.3669+: 6'-8' (D. Lacambre, *MARI* 8, p. 446).

«Mon seigneur a agi avec astuce et mon seigneur a fait se révolter contre les Élamites Ekallâtum, Atamrum et le pays haut, le pays du Šubartum.»

Or cette lettre mentionne plus bas le fait que les Élamites ont quitté Hirîtum: on est donc vers le milieu du mois iv/ZL 11 (= 10'). Une lettre de Yamṣûm confirme qu'Atamrum prêta serment à Zimrî-Lîm au moment de la défaite des Élamites à Hirîtum[1125] et une autre indique au roi de Mari que tout le pays se rallie à lui et qu'il peut donc monter dans la région[1126]. Une lettre du gouverneur de Terqa Kibrî-Dagan permet de savoir que Zimrî-Lîm répondit à l'invitation[1127]:

«Autre chose: un homme est arrivé [à] Terqa. Il m'apportait une lettre d'Išme-Dagan, disant: "Tous les rois du pays du Šubartum sont rassemblés avec mon seigneur et l'armée se trouve réunie." Voilà la bonne nouvelle qu'il m'a apprise. Moi-même et les Anciens de la ville, par-devant Dagan, nous adressons des prières pour mon seigneur et ses armées, pour que Dagan marche au-devant de mon seigneur et de ses armées. À l'heure actuelle, les rois du Šubartum sont réunis et de vastes armées se sont jointes à mon seigneur.»

La lettre mentionne des travaux sur le canal de Mari qui ont débuté à la fin du mois de Abum (iv); elle a donc été écrite peu après, sans doute dans le courant du mois v. On voit donc qu'à ce moment-là, Zimrî-Lîm se trouvait à la tête d'une importante coalition qui lui permit d'asseoir à nouveau son autorité sur la région. Išme-Dagan lui-même fit allégeance au roi de Mari.

Finalement, les Élamites ravagèrent le territoire ešnunnéen[1128], puis ils se rendirent à Diniktum, d'où ils rentrèrent à Suse. L'aventure était terminée[1129]. Elle eut

[1125] *ARMT* XXVI/2 328: 63. Le texte reproduit le serment que le roi d'Ilân-ṣura prêta à son tour à Atamrum (l. 76–79). La proposition d'alliance qu'Atamrum fit parvenir à Zimrî-Lîm par l'intermédiaire de Hammu-rabi de Kurdâ (*ARM* XIV 101= *LAPO* 16 362) est en effet légèrement antérieure, puisque l'Élamite Kunnam occupait encore Šubat-Enlil, alors qu'en *ARMT* XXVI/2 328, il ne reste plus que Simat-Huluriš (le départ de Kunnam est relaté en *ARMT* XXVI/2 325).
On possède le texte du serment prêté par Atamrum à Zimrî-Lîm: A.96, publié par F. JOANNÈS, "Le traité de vassalité d'Atamrum d'Andarig envers Zimri-Lim de Mari", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 167–178 (= *LAPO* 16 291). C'est sans doute peu après (mais à une date qui reste inconnue) que Zimrî-Lîm donna à Atamrum sa fille Inbatum en mariage (cf. B. LAFONT, "Les filles du roi de Mari", in: *CRRAI* 33 [Paris 1987], p. 115).

[1126] *ARMT* XXVI/2 327: 2'-3'.

[1127] *ARMT* XIII 117+ (= *LAPO* 17 784). J.-M. Durand a proposé dans *LAPO* 17, p. 584 de dater cette lettre de ZL 11 (= 10').

[1128] Pour les destructions opérées par les Élamites dans le royaume d'Ešnunna, voir *ARMT* XXVI/2 373: 19–26 et ma note de *NABU* 1987/117.

[1129] On ne sait toujours pas pourquoi les Élamites abandonnèrent si rapidement le terrain. Mais il est possible que les Ešnunnéens aient acheté cette retraite: on voit en effet dans

manifestement pour l'ensemble du Proche-Orient un caractère traumatisant. Non seulement pour ceux dont le territoire fut directement envahi, comme les Babyloniens ou les royaumes de Haute-Mésopotamie, mais aussi pour tous leurs alliés, Benjaminites et Yamhadéens compris. Dès lors, l'hypothèse que le chapitre 14 de la Genèse ait conservé des souvenirs de cet événement n'apparaît pas invraisemblable[1130]. Il est difficilement contestable que le nom du roi d'Elam Kedor-Laomer soit l'écho d'un réel nom élamite en Kudur-; or le nom du roi de Suse figure dans les textes de Mari sous la forme Kudušuluš, mais aussi Šulši-kudur[1131]. Amraphel, allié de Kedor-Laomer, pourrait bien conserver le souvenir du roi de Qaṭna Amud-pî-El, qui prit le parti des Élamites dans le conflit[1132]. Il ne me semble pas exclu qu'Ariyôk soit à identifier à Arriyuk, un lieutenant des Élamites qui finit par devenir roi au nord-est du Sindjar et, à l'instar d'Atamrum, se rallia finalement à Zimrî-Lîm[1133].

La victoire fut célébré par Hammu-rabi dans le nom de l'année 30[1134]:

> «Le roi Hammu-rabi, le puissant, bien-aimé de Marduk, grâce à la force sublime des grands dieux, a vaincu l'armée d'Elam qui avait recruté en masse depuis la frontière du Marhaši: le Šubartum, le Gutium, Ešnunna et Malgium; et il affermit les fondations de Sumer et Akkad.»

On notera au passage la rhétorique typique de l'époque: la formule met l'accent sur l'importance des armées réunies par l'Elam, alors qu'inversement seul est mentionné le secours de dieux, et pas l'aide que ses alliés procurèrent à Hammu-rabi. Inversement, dans une lettre adressée à Zimrî-Lîm, un de ses généraux lui décrivit – non sans une évidente flagornerie – la façon dont l'aide décisive fournie par le roi de Mari était ressentie par les Babyloniens[1135]:

ARM VI 27 (= *LAPO* 16 424) les Ešnunnéens transporter d'énormes quantités de grain à Diniktum, destinées aux Élamites. L'affaire date du mois v(/ZL 11 [= 10']) et non de ZL 13 (= 12').

1130 Voir à ce sujet J.-M. DURAND, "Réalités amorrites et traditions bibliques", *RA* 92 (1998) 3–39, spécialement p. 16–20.

1131 M. GUICHARD, "Résurrection d'un souverain élamite fantôme?", *NABU* 1994/102. On sait la difficulté qu'eurent les scribes mariotes à transcrire les noms élamites: le nom du roi d'Anšan lui-même apparaît tantôt comme Ṣiwpalarhuhpak, tantôt comme Šeplarpak.

1132 J.-M. DURAND, *RA* 92 (1998), p. 18–19.

1133 Pour plus de détails, voir *FM* V, IIIe partie, p. 226.

1134 M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 139. Ce nom d'année correspond à Zimrî-Lîm 12 (= 11'); de fait, cette victoire a été remportée l'année d'avant, puisque la bataille de Hirîtum a été datée par D. Lacambre en iv/ZL 11 (= 10').

1135 A.3669+: 17'-20', publié par D. LACAMBRE, "La bataille de Hirîtum", *MARI* 8 (1997) 431–454, spéc. p. 449.

> «Comme mon seigneur avait organisé tout ce qui précède et avait sauvé l'homme de Babylone et son pays, maintenant, Hammu-rabi et son pays proclament la prééminence de mon seigneur depuis la terre jusqu'au ciel.»

On a ici un très bel exemple de deux rhétoriques d'autant plus contradictoires qu'elles sont en l'occurrence employées dans deux royaumes différents: celle du roi vis-à-vis des divinités et celle du courtisan envers son roi.

On doit par ailleurs insister sur le fait que le royaume de Babylone n'aurait pas connu l'expansion qui fut la sienne dans le dernier tiers du règne de Hammu-rabi sans le coup fatal qui fut porté à Ešnunna par les Élamites; jamais plus la région de la Diyala ne connut la prospérité et la puissance qui avaient été les siennes dans les siècles antérieurs et qui avaient constitué un frein à l'expansion de son voisin babylonien.

7.3.5. La situation à Ešnunna après le départ des Élamites

Hammu-rabi, le grand vainqueur de la guerre contre l'Elam, aurait bien aimé monter sur le trône d'Ešnunna resté vacant. Il reçut pour cela l'accord de Zimrî-Lîm, comme nous l'indique une lettre d'Ibâl-pî-El[1136]:

> «J'ai pris connaissance de la copie de la lettre à Hammu-rabi que mon seigneur a fait porter chez moi. L'avis relatif au pays d'Ešnunna que mon seigneur a écrit à Hammu-rabi (était rédigé) en ces termes: "Si les gens d'Ešnunna t'ont donné leur accord, exerce toi-même la royauté du pays d'Ešnunna. Et s'ils ne t'ont pas donné leur accord, installe à leur royauté un des princes (*mâdarum*) qui se trouve chez toi."»

L'existence d'une faction favorable au roi de Babylone nous est connue par ailleurs[1137]. Ce passage laisserait en outre supposer que des membres de la famille royale d'Ešnunna auraient trouvé refuge auprès de Hammu-rabi. Quoi qu'il en soit, les habitants d'Ešnunna en décidèrent autrement: ils se choisirent un nouveau roi, issu de l'armée, nommé Ṣillî-Sîn[1138], qui n'était qu'un simple officier (gal-ku$_5$) et d'origine roturière[1139]. Mais du coup, alors que Hammu-rabi rétablissait ses relations diplomatiques avec l'Elam[1140], la tension montait entre Babylone et Ešnunna. Ṣillî-Sîn envoya des messagers demander à Išme-Dagan et Hammu-rabi de Kurdâ de ne pas envoyer de troupes au cas où leur allié de Babylone leur en demanderait, et

[1136] A.257 (= *LAPO* 16 300).

[1137] Voir la lettre de ralliement à Hammu-rabi envoyée par des généraux ešnunnéens (*CDOG* 2, p. 125–126).

[1138] D. LACAMBRE, "Hammu-rabi et le trône d'Ešnunna", *NABU* 1994/76.

[1139] On précise en parlant de lui que c'est un simple *muškênum*, pas un *mâdarum* (*ARMT* XXVI/2 377).

[1140] *ARMT* XXVII 149 et 150.

d'écrire à Zimrî-Lîm pour qu'il agisse pareillement[1141]. Le roi de Mari n'avait pas besoin de tels conseils, car il souhaitait récupérer les troupes qu'il avait envoyées depuis près d'un an pour certaines. Mais Hammu-rabi cherchait à les retenir, car il entrevoyait la possibilité d'un nouveau conflit avec Ešnunna si Ṣillî-Sîn refusait les compromis territoriaux qu'il lui avait demandés[1142]. Un point de repère chronologique essentiel est fourni par une lettre d'Ibâl-pî-El[1143], datée du 26/vii(/ZL 11 [= 10']): Ibâl-pî-El exigeait de Hammu-rabi qu'il le laisse repartir avant l'hiver, mais le roi de Babylone ne voulait pas, car la paix avec Ešnunna n'était toujours pas conclue.

De fait, les exigences territoriales de Hammu-rabi étaient de nature à décourager le nouveau roi d'Ešnunna. Juste après s'être engagé (*napištam lapâtum*) avec Atamrum, le roi de Babylone déclarait aux messagers d'Atamrum, de Hammu-rabi de Kurdâ et d'Išme-Dagan[1144]:

> «Le sire d'Ešnunna s'en tient à ses propositions antérieures. S'il abandonne Mankisum, Upî, Šahaduni et les bords du Tigre sur une distance de trois doubles-lieues en aval d'Upî, ma marche qu'a instituée mon grand-père Apil-Sîn, je veux bien faire la paix avec lui (= le roi d'Ešnunna). Ou alors, si, moi, je dois abandonner Mankisum, qu'il me rembourse mes dépenses que j'ai faites contre le sukkal d'Elam en vue d'avoir Mankisum et qu'alors il s'empare de Mankisum; et moi, [je garderai] Upî, Šahaduni et les bords du Tigre sur une distance de trois doubles-lieues en aval d'Upî.»

La position de Hammu-rabi était logique: il s'était livré à une guerre coûteuse avec l'Elam pour conserver Mankisum et Upî et ne voulait pas abandonner sans contrepartie ces villes qui appartenaient au royaume de Babylone depuis son grand-père Apil-Sîn[1145]. Les nouvelles concernant la conclusion de l'alliance furent contradictoires: après avoir envoyé un rapport optimiste (*ARMT* XXVI/1 372), Yarîm-Addu dut indiquer que Ṣillî-Sîn refusait les conditions que Hammu-rabi lui proposait (*ARMT* XXVI/2 373). Le traité ne devait être ratifié que près d'un an plus tard[1146].

[1141] *ARM* VI 27 (= *LAPO* 16 424), du v(/ZL 11 [= 10']).
[1142] La lettre d'Ibâl-pî-El *ARM* II 25 (= *LAPO* 17 587) date manifestement de ce moment. Voir *CDOG* 2, p. 126 n. 51.
[1143] Inédit A.108.
[1144] Lettre d'Ibâl-pî-El inédite A.405, citée dans *FM* V, IIIe partie, p. 228.
[1145] Nous pouvons vérifier cette allusion au passé grâce au nom d'année d'Apil-Sîn cité *supra* n. 484.
[1146] Voir ci-dessous § 9.1.2.

7.3.6. Règlements de compte dans l'Ida-Maraṣ et la région du Sindjar

Le départ des Élamites entraîna des règlements de compte dans toute la zone qu'ils avaient dominée. C'est ainsi que le souverain d'Ašnakkum Išme-Addu eut la tête tranchée, les rois des environs se disputant l'honneur de la faire parvenir à Zimrî-Lîm[1147]. La succession sur le trône d'Ašnakkum donna lieu à une compétition entre Ilî-Sûmû et Šadum-labu'a; non sans mal, ce dernier réussit à l'emporter, mais le conflit laissa des traces dans la région[1148].

Par contraste avec le sort d'Išme-Addu, la réussite d'Atamrum parut encore plus éclatante: le petit roi d'Allahad, exilé à Ešnunna, avait d'abord tout misé sur les Élamites qui lui avaient soumis tous les rois de Haute-Mésopotamie. Alors que leur retraite aurait dû signifier sa fin, il sut changer de camp au moment opportun et se retrouva à la tête d'un royaume tricéphale s'étendant au sud et au nord du Sindjar, avec les villes d'Allahad, Andarig et Šubat-Enlil. C'est certainement le fait qu'Atamrum ait réussi à contrôler cette dernière ville qui explique pourquoi Išme-Dagan, qui avait dû rêver d'en reprendre possession[1149], devint son ennemi[1150]. On peut penser qu'à terme, c'est la perte de Šubat-Enlil au profit d'Atamrum qui conduisit Išme-Dagan à quitter son alliance avec Babylone et Mari consécutive à l'invasion élamite, pour s'allier à Ešnunna.

Le retour d'Išme-Dagan à Ekallâtum, qui suivit vraisemblablement de peu la prise d'Ešnunna par les Élamites, avait été accompagné de troubles: il avait profité de la mort de Šarrum-kîma-kalima, roi de Razamâ-du-Yamutbâl, pour annexer son royaume[1151]. Hadnû-rabi de Qaṭṭarâ ayant dû abandonner sa capitale, Kurdâ était devenue limitrophe du royaume d'Ekallâtum. Hammu-rabi de Kurdâ, effrayé par la situation, avait demandé une aide d'urgence à Zimrî-Lîm[1152]. Il semble qu'Išme-

[1147] Voir mon étude sur "Un souverain éphémère en Ida-Maraṣ: Išme-Addu d'Ašnakkum", *MARI* 7 (1993) 165–192.

[1148] Voir J.-R. KUPPER, "Un épisode de l'histoire du royaume d'Ašnakkum", *RA* 93 (1999) 79–90.

[1149] Une lettre inédite de Ka'alalum indique explicitement: «Yanûh-Samar a écrit à Išme-Dagan en ces termes: "Viens et prends la ville!"» (A.655: 30–32).

[1150] Noter la lettre d'Ibâl-pî-El *ARM* II 49 (= *LAPO* 16 309), où le chef des troupes mariotes en Babylonie conseille à Zimrî-Lîm de pousser Atamrum à s'emparer de Šubat-Enlil, de peur qu'Išme-Dagan ne le fasse. Toute la correspondance d'Ibâl-pî-El est marquée d'une défiance totale à l'égard du roi d'Ekallâtum et de ses généraux.

[1151] C'est Hammu-rabi de Kurdâ qui en informa Haqba-Ahum, le représentant de Zimrî-Lîm à Kurdâ, qui retransmit la nouvelle à Zimrî-Lîm (A.649 [= *LAPO* 17 592]). De fait, nous ne connaissons pas de roi de Razamâ-du-Yamutbâl postérieur à Šarrum-kîma-kalima.

[1152] A.649; cf. D. CHARPIN et J.-M. DURAND, *RA* 81 (1987), p. 133. Pour la date de ce texte, voir *ARMT* XXVI/2, p. 41 n. 89. Voir la nouvelle traduction de A.649 dans *LAPO* 17 592.

Dagan ait cependant dans un premier temps accepté de reconnaître la suzeraineté de Zimrî-Lîm: il lui écrivit en se désignant comme son «fils[1153]» et en lui donnant du «mon père[1154]». Il fut même question qu'Išme-Dagan se rende à Mari; deux envoyés de Zimrî-Lîm, arrivés à Ekallâtum, constatèrent cependant que sa santé ne lui permettait pas un tel déplacement[1155]; son ministre Lu-Nanna se rendit cependant à Mari[1156].

Entre-temps, de graves événements s'étaient déroulé à Qaṭṭarâ. Son roi, Hadnû-rabi, ayant disparu, Asqur-Addu, que Zimrî-Lîm avait installé peu auparavant comme roi à Karanâ[1157], étendit son royaume sur Qaṭṭarâ. Il élimina les partisans de Hadnû-rabi et fit tuer ses propres frères[1158]. Dès lors, le royaume de Karanâ, voisin de celui d'Ekallâtum, fut en butte à la convoitise d'Išme-Dagan et Asqur-Addu dut jouer serré pour préserver au moins une fidélité de façade à l'égard de Zimrî-Lîm. Il dut aussi réprimer, avec l'aide d'un contingent mariote, la révolte du commandant de son armée, un certain Kukkutânum[1159]. Sa marge de manœuvre était également limitée par la présence, à ses côtés, de Haqba-Hammu; ce devin, qui épousa Iltani, sœur d'Asqur-Addu, semble avoir joué un rôle politique essentiel[1160].

Vers le deuxième tiers de l'année ZL 11 (= 10')[1161], le roi de Kurdâ Hammu-rabi se rendit à Mari. Son voyage fut annoncé à Zimrî-Lîm par son représentant local, Haqba-ahum[1162]; il fut accompagné par des représentants des rois d'Azuhinnum et de Burullum[1163]. Les gouverneurs de Qaṭṭunân et de Saggarâtum écrivirent plusieurs

[1153] Voir *ARM* II 119: 8' (= *LAPO* 16 351). La lettre A.674 (= *LAPO* 17 674) doit dater de ce moment. Le rite du *malikum* pourrait avoir un lien avec l'état de santé très précaire qui était alors celui d'Išme-Dagan.

[1154] J.-M. Durand a justement compris qu'en *ARM* II 45 (= *LAPO* 16 373), Bahdî-Lîm retranscrivait ll. 1'-11' un message d'Išme-Dagan.

[1155] Voir les lettres d'Ibâl-pî-El et Buqâqum *ARMT* XXVI/2 489 et *ARM* II 119 (= *LAPO* 16 351).

[1156] Comme en témoigne la lettre de Yasîm-Sûmû *ARM* II 126 (= *LAPO* 18 1079). Comme on sait que la dernière attestation de Yasîm-Sûmû date du 29/v/ZL 12 (= 11') (inédit M.15097), et que les relations entre Zimrî-Lîm et Išme-Dagan furent très mauvaises dans la première moitié de ZL 12 (= 11') (cf. *infra*), la lettre doit remonter à ZL 11 (= 10').

[1157] Comme le montre le «protocole de Karanâ» (M.7259) publié par J.-M. Durand, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli*, p. 48–50. Asqur-Addu était un fils de Sâmû-Addu, qui avait gouverné la région de Karanâ pour le compte de Samsî-Addu.

[1158] *ARMT* XXVI/2 401: 31–34.

[1159] F. Joannès, *ARMT* XXVI/2, p. 282–284.

[1160] Voir B. Lafont, *ARMT* XXVI/2, p. 471; J.-M. Durand, *Mél. Garelli*, p. 48–50.

[1161] Pour cette datation, voir J.-M. Durand, *LAPO* 16, p. 343, 409 et 605. Le retour de Hammu-rabi peut être précisément daté du mois viii/ZL 11 (= 10').

[1162] *ARM* II 69 (= *LAPO* 16 412).

[1163] *ARM* XIV 108 (= *LAPO* 16 272); le texte cite Burallûm, variante pour Burullûm.

lettres à ce sujet[1164], preuve de l'importance de ce déplacement. Zimrî-Lîm prit d'ailleurs soin de raccompagner son hôte jusqu'à Terqa, où il lui offrit deux beaux vases d'argent[1165]. Le contenu des entretiens que les rois de Kurdâ et Mari eurent alors nous est connu par une allusion postérieure du ministre Habdu-Malik[1166]: il s'agissait de décourager Atamrum de conclure une alliance avec Išme-Dagan[1167].

7.3.7. Une nouvelle génération de rois syriens

Pendant ce temps, le roi du Yamhad Yarîm-Lîm était mort et son fils Hammu-rabi lui avait succédé sur le trône d'Alep[1168]. Il eut très vite à régler un différend avec le roi de Mari. Ce dernier, qui dépendait de ses voisins occidentaux pour son approvisionnement en vin, huile d'olive, bois, etc., avait en effet voulu acquérir un domaine qui lui procure l'auto-suffisance[1169]. Son choix s'était porté sur Alahtum (*alias* Alalah, l'actuel Tell Açana), situé dans le royaume du Yamhad. Il en avait obtenu l'octroi par Yarîm-Lîm, mais après la mort de celui-ci, la reine-mère Gašera, qui s'estimait lésée par cette opération, tenta de la faire annuler. Les lettres de l'intendant Nûr-Sîn, ainsi que celles de Šû-nuhra-Halû, qui fut envoyé en mission à Alep, nous permettent de suivre l'affaire de près; on voit que les dieux ne furent pas en reste, dont les prophètes firent des interventions remarquables.

En l'an onze de Zimrî-Lîm (ZL 10'), le roi de Karkemiš tomba malade. Une première fois, Hammu-rabi d'Alep lui envoya son médecin, mais le vieil Aplahanda s'étant rétabli, le médecin rebroussa chemin. Quelque temps plus tard, il repartit mais ne put rien contre le destin: comme le décès d'Aplahanda survint pendant les fêtes du dieu Nubandag, la nouvelle en fut tout d'abord cachée. C'est à la fin de la fête que le deuil fut décrété[1170]. Son fils Yatar-Ami monta sur le trône. Il était fort jeune, et le vizir de son père, Ṣidqum-lanassi, le pressa de faire acte de soumission envers Zimrî-Lîm. C'était d'autant plus nécessaire que son frère, Yahdun-Lîm, était

[1164] Pour Zakira-Hammu, voir *ARMT* XXVII 74, 75 et 76; pour Yaqqim-Addu, *ARM* XIV 99 (= *LAPO* 16 270) et 100 (= *LAPO* 16 271).

[1165] *ARMT* XXV 152 (daté du 15/viii/ZL 11 [= 10'], à Terqa). Pour le retour de Hammu-rabi, voir la lettre de Yaqqim-Addu *ARM* XIV 42 (= *LAPO* 16 212).

[1166] *ARMT* XXVI/2 391: 34–41.

[1167] La conduite d'Atamrum à ce moment fut également dénoncée à Zimrî-Lîm par le roi de Karanâ Asqur-Addu; voir *ARMT* XXVI/2 401.

[1168] Pour la date de cet événement, voir P. VILLARD, *UF* 18 (1986), p. 410 n. 165 (la mort de Yarîm-Lîm y est fixée peu avant le 10/viii/ZL 10 [= 9'], moment où une arme précieuse fut envoyée de Terqa à Alep pour le tombeau de Yarîm-Lîm d'après *ARMT* XXV 17: 1–4).

[1169] Les lettres de ce dossier ont été éditées tout récemment par J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002).

[1170] *ARMT* XXVI/1 281.

poussé par Išme-Dagan d'Ekallâtum à s'emparer du pouvoir. C'est d'ailleurs ce qui se produisit deux ans plus tard[1171].

Les événements à l'ouest du royaume de Mari pour la période qui suivit sont encore fort mal connus. On doit cependant signaler les conflits qui opposèrent le turbulent roi de Nihriya, Bunûma-Addu à ses voisins. À l'est, il eut maille à partir avec Yawi-Ila, le roi de Talhayûm[1172]. À l'ouest, ce fut la guerre avec Yatar-Addu de Karkemiš; elle n'est jusqu'à présent connue que par quelques allusions et il n'est pas encore possible d'en proposer une reconstitution détaillée. Le conflit eut lieu dans le courant de ZL 12 (= 11'). Il semble qu'il porta notamment sur la possession de la ville d'Irrid, située entre Nihriya et Karkemiš[1173]. On craignit un moment que Bunûma-Addu n'ait conquis Aparhâ, mais la nouvelle était fausse: il ne s'agissait que de la petite localité de Hadurahâ[1174].

[1171] J.-M. DURAND, "Rois de Syrie du Nord", *NABU* 1988/2 et B. LAFONT, *NABU* 1988/3, repris dans la synthèse récente de J.-R. KUPPER, "Karkémish aux IIIème et IIème millénaires avant notre ère", *Akkadica* 79/80 (1992) 16–23.

[1172] Voir *ARMT* XIII 145 (= *LAPO* 16) et 146 (= *LAPO* 17 606). L'affaire n'est pas datable avec précision, mais on sait que Yawi-Ila fut éliminé à la fin de ZL 12 (= 11'); cf. J.-M. DURAND, "Les Anciens de Talhayûm", *RA* 82 (1988) 97–113. Le successeur de Yawi-ila sur le trône de Talhayûm, Asdi-Nêhim, est en effet attesté comme tel le 10/i/ZL 13 (= 12') (*RA* 82, p. 107).

[1173] Voir *ARMT* XXVI/1, p. 516 et *ARMT* XXVIII, p. 23 (commentaire de *ARMT* XXVIII 19 et 20).

[1174] Voir A.427+, éditée par D. CHARPIN, ""Lies natürlich..." A propos des erreurs de scribes dans les lettres de Mari", in : *Mél. von Soden 2* (Neukirchen-Vluyn 1995) 43–56. *ARM* II 141 (= *LAPO* 16 339) constitue manifestement la lettre d'excuse de Hammân, le *sugâgum* de Dêr-du-Balih, qui avait transmis cette information erronée à Zimrî-Lîm.

8. LA VIE POLITIQUE AU PROCHE-ORIENT VERS 1765

Arrivé à ce point du récit, le lecteur est convié à observer une pause. Nous allons provisoirement suspendre l'exposé des événements, pour nous intéresser aux structures fondamentales de la vie politique du Proche-Orient amorrite. Cet «arrêt sur image» est situé vers 1765: c'est en effet à ce moment que nos sources sont les plus fournies sur la plupart des phénomènes ayant trait à la vie politique. La figure du roi de Babylone Hammu-rabi nous servira d'exemple privilégié, mais dans certains domaines, c'est celle d'autres souverains qui sera sollicitée[1175], en particulier celle du roi de Mari Zimrî-Lîm, car les hasards de la documentation nous offrent sur ces deux monarques des renseignements complémentaires.

8.1. LE ROI ET LES DIEUX

Si l'on commence l'étude de la royauté[1176] par l'examen des relations entre le roi et les dieux, c'est que dans l'idéologie d'alors, la royauté n'était pas une institution d'origine humaine: elle était censée être «descendue du ciel». Le roi était l'intermédiaire par excellence entre le monde divin et le «troupeau» que formaient ses sujets et dont il était le pasteur, selon une métaphore qui remonte au troisième millénaire.

8.1.1. La «théologie» du pouvoir

Les sources dont dispose l'historien pour étudier les relations entre le roi et les dieux sont multiples. On a longtemps privilégié l'étude des inscriptions commémoratives et des hymnes et en particulier l'analyse des titulatures royales. D'autres types de documents permettent cependant de compléter cette approche[1177].

[1175] Ce faisant, j'ai bien conscience du risque encouru: celui d'occulter des distinctions entre différents types institutionnels selon les régions, les groupes et les époques. Il est clair qu'entre les traditions d'Isin héritées de l'époque néo-sumérienne et les coutumes des chefs amorrites contemporains, les différences ne devaient pas manquer. Mais nos connaissances ne sont pas encore suffisantes pour nous permettre le luxe d'études synthétiques plus circonscrites.

[1176] Sur la royauté à l'époque paléo-babylonienne, la synthèse de F. R. KRAUS, "Das altbabylonische Königtum", in: *CRRAI* 19 (Paris 1974) 235–261 a fait date. Cependant, le scepticisme qui caractérise cette contribution peut aujourd'hui être en partie surmonté par l'accroissement considérable de la documentation publiée depuis un quart de siècle.

[1177] Voir récemment B. PONGRATZ-LEISTEN, *Herrschaftswissen in Mesopotamien. Formen der Kommunikation zwischen Gott und König im 2. und 1. Jahrtausend v.Chr.*, *SAAS* 10 (Helsinki 1999).

8.1.1.1. Les titulatures[1178]

Les titulatures des souverains mésopotamiens de la première moitié du deuxième millénaire permettent de distinguer deux grandes catégories de régimes, que l'on peut qualifier de théocraties d'une part, de monarchies de droit divin d'autre part.

Dans les régimes théocratiques, le dieu local était censé exercer le pouvoir: celui que nous considérons comme le roi n'était en fait que son représentant. Il s'agit là en grande partie d'un héritage des cités-États sumériennes du troisième millénaire. Au début du deuxième millénaire, le cas le mieux connu est celui de la cité-État d'Aššur, où le dieu Aššur était considéré comme le véritable roi, tandis que le prince local (*rubâ'um*) était son «vicaire» (*iššiakkum*)[1179]. Mais ce fut également la situation à Ešnunna entre Nûr-ahum et Ipiq-Adad II[1180], ou encore, en Transtigrine, à Dêr, où le souverain était *šakkanakkum* du dieu Ištaran[1181].

La «monarchie de droit divin» était, à l'époque amorrite, de loin le régime le plus fréquent, même si derrière ce terme moderne se dissimulent des situations assez différentes. Dans le cas de la Babylonie, la titulature et les épithètes de Hammu-rabi peuvent être étudiés de manière diachronique, leur évolution étant manifestement liée à la situation politique[1182]. Hammu-rabi est un «roi puissant», il est défini par rapport à sa capitale comme «roi de Babylone[1183]». L'élargissement de son royaume

[1178] Voir en général M.-J. SEUX, *Épithètes royales akkadiennes et sumériennes* (Paris 1967), cité ci-dessous comme *ÉR*, et de manière plus spécifique pour la période W. W. HALLO, *Early Mesopotamian Royal Titles: a Philologic and Historical Analysis*, *AOS* 43 (New Haven 1957).

[1179] Voir notamment M. T. LARSEN, *The Old-Assyrian City-State and its Colonies*, *Mesopotamia* 4 (Copenhague 1976), ainsi que le livre de J. Eidem et K. R. Veenhof à paraître dans la présente série des *Annäherungen*. L'identité du nom du dieu Aššur et de celui de la ville dont il est roi s'expliquerait par la nature du dieu Aššur: ce serait à l'origine un rocher divinisé, celui sur lequel la ville fut installée, selon W. G. Lambert, "The God Aššur", *Iraq* 45 (1983) 82–86.

[1180] Pour la mutation que connut la royauté d'Ešnunna sous son règne, voir *supra* § 5.2.

[1181] Voir *supra* § 2.3 et n. 183. Noter cependant la récente publication d'une inscription de Iddinûnim fils de Nûr-mâtišu, qui porte le titre de «roi de Dêr»; cf. B. ANDRE-SALVINI & M. SALVINI, "Ein König von Dēr", *AoF* 24 (1997) 39–43 (Photo, copie, transcr., trad. et com. d'une inscription d'un nouveau roi de Dēr: Iddinûnim, qui a sans doute régné après Nidnuša et Ilum-muttabil, sans qu'on sache quand).

[1182] Voir M. STOL, *Studies*, p. 84 n. 54 et D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 336–337 n°3 commentaire.

[1183] C'est le cas de la plupart des royaumes; mais il existe aussi des situations dans lesquelles le pays a un nom différent de celui de la capitale, comme Yamhad/Alep ou Warûm/Ešnunna. La notion même de «capitale» est rendue par uru sag en sumérien, *rabîtum* en akkadien. Pour uru sag, cf. Šahnâ (*alias* Šubat-Enlil) décrite comme «capitale» du pays d'Apum dans le nom de l'année 23 de Samsu-iluna (cf. M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 212); pour *rabîtum*, cf. l'inscription de Šarrum-kîma-kalima de

se marque, suite à sa conquête de Larsa (*infra*, § 9.1.1.), par le titre de «roi de Sumer et d'Akkad», puis celui de «roi de tout le pays amorrite».

Les épithètes soulignent d'abord les qualités personnelles du monarque: « roi accompli», «roi capable», «roi et héros fort» (*ÉR* 297), dont «les œuvres n'ont pas d'égales» (Code, R XXV 100–102). Il est clair que l'élargissement du territoire était pour le souverain une source de prestige considérable, comme le montrent une série d'épithètes. Hammu-rabi est dit «roi des quatre contrées» (*ÉR* 306), ce qui traditionnellement exprime la prétention à une domination universelle. Son successeur Samsu-iluna, dont «l'éclat royal effrayant recouvrit les confins du ciel et de la terre[1184]», fut également «roi des quatre contrées».

8.1.1.2. Succession dynastique et élection divine

La Babylonie n'échappe pas à la contradiction qui existe dans toutes les monarchies de droit divin: le roi est légitime en fonction de son appartenance à une dynastie et en même temps, il se présente comme l'élu des dieux[1185].

La dynastie

Dans ses inscriptions commémoratives, Hammu-rabi se définit avant tout comme «fils de Sîn-muballiṭ, roi de Babylone», ou encore «descendant de Sûmû-la-El, héritier puissant de Sîn-muballiṭ, semence éternelle de royauté», formule qui nomme ses ascendants et fait allusion à sa propre descendance. Le principe de succession est apparemment la primogéniture, même si nous n'en avons pas la preuve absolue[1186].

Le rattachement à une lignée est souvent rappelé dans les inscriptions royales. Ainsi, lorsqu'il commémora la restauration de six forteresses babyloniennes, Samsu-iluna évoqua-t-il la figure de celui qui les avait bâties, «Sûmû-la-El, mon grand ancêtre, mon ancêtre à la cinquième génération[1187]». Dans certains contextes politiques, on voit Hammu-rabi opérer des rappels du passé et se rattacher explicitement à

Razamâ du Yamutbal (*OBTR* 277: 6). Pour la notion de *rabîtum* (ou *rebîtum*), voir J.-M. DURAND, "Agade *rebîtum*", *NABU* 1991/31 et D. CHARPIN, "*Rebîtum* "centre"", *NABU* 1991/112. Le *CAD* R n'a pas envisagé de rapprochement entre *rabîtum* et *rebîtum*, ce qui me paraît pourtant très probable.

1184 *RIME* 4, p. 382 n°5: 64–66.

1185 Voir M.-J. SEUX, "Königtum", in: *RlA* VI (1980–83) 140–173.

1186 Rappelons que, selon R. M. Whiting, il est très possible qu'à Ešnunna la succession passe d'abord à un jeune frère du roi défunt avant de revenir à son fils aîné; voir *AfO* 34 (1987), p. 35.

1187 *RIME* 4, p. 382 n°5: 48–51.

certains de ses prédécesseurs[1188]: ainsi, dans les négociations avec le roi d'Ešnunna pour la délimitation de la frontière entre leurs royaumes, il cita Apil-Sîn comme son *hammum*, terme qui ne signifie donc pas «oncle paternel», mais «grand-père»[1189].

L'importance de l'appartenance à une lignée royale se manifeste également dans le rituel du culte des ancêtres (*kispum*). Un texte qui date du règne d'Ammi-ṣaduqa (1646–1626) débute par une liste de ses ancêtres et se poursuit par les noms de ses neuf prédécesseurs sur le trône de Babylone[1190]; le roi les convoque, ainsi que «tout humain, depuis l'Ouest jusqu'à l'Est, qui n'a personne qui lui fasse l'offrande de nourriture et l'appel du nom». Le texte s'achève par cette demande: «Venez, mangez cela, buvez cela, et bénissez Ammi-ṣaduqa, fils d'Ammi-ditana, roi de Babylone!»

L'accent a été mis récemment sur l'appartenance tribale des rois de l'époque amorrite. Pendant longtemps a régné dans l'historiographie une certaine confusion entre les notions d'appartenance tribale et de genre de vie: on ne parlait de tribus qu'à propos des nomades, comme si chez les nomades sédentarisés et urbanisés l'appartenance tribale ne comptait plus. Bien des textes, notamment issus des archives de Mari, ont montré qu'une telle vue était fausse. La plupart des monarques de l'époque appartenaient à des lignées sédentarisées depuis quelques générations seulement et de nombreux antagonismes politiques s'expliquent en réalité par des rivalités tribales; c'est le cas, par exemple, dans la région au sud du Djebel Sindjar, entre les Numhéens et les Yamutbaléens[1191]. L'appartenance tribale des différentes dynasties commence à être de mieux en mieux connue. On sait ainsi que la dynastie de Babylone appartenait au groupe des Benjaminites[1192]: les bonnes relations entretenues entre les rois de Babylone et ceux d'Uruk s'expliquent par le fait que la dynastie de Sîn-kâšid était de même origine, plus précisément issue du rameau amnanéen. Et les liens étroits unissant Samsî-Addu et son fils Išme-Dagan à Hammu-rabi s'expliquent sûrement en partie par leurs origines tribales communes[1193]. Il nous reste encore beaucoup de découvertes à faire dans ce domaine.

[1188] Pour le même phénomène dans le royaume de Mari, voir mon étude sur "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 91–110.

[1189] Voir ci-dessus § 7.3.5 n. 1144 et J.-M. DURAND, "Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 97–128, spéc. p. 121 n. 174.

[1190] Ce texte a été publié par J. J. FINKELSTEIN, "The Genealogy of the Hammurapi Dynasty", *JCS* 20 (1966) 95–118; il a donné lieu à une littérature considérable. Voir notamment D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""Fils de Sim'al": les origines tribales des rois de Mari", *RA* 80 (1986) 141–183, spéc. p. 159–170 et en dernier lieu A. JACQUET, "LUGAL-MEŠ et *malikum*. Nouvel examen du *kispum* à Mari", in: *FM* VI (Paris 2002) 51–68.

[1191] Voir notamment F. JOANNÈS, "L'organisation de l'espace en Irak du nord (région du Sinjar) au début du IIème millénaire av. J.-C.", *Cahiers du Centre G. Glotz* 3 (1992) 1–19.

[1192] Voir *supra* § 3.2.32 et n. 289–291.

[1193] Les ancêtres d'Ammi-ṣaduqa du texte du *kispum* évoqué ci-dessus et ceux de Samsî-Addu tels qu'on les trouve dans la «liste royale assyrienne» sont en effet identiques. Voir

L'élection divine

Mais l'appartenance à une lignée n'était pas suffisante pour légitimer un roi. Le prologue du «Code de Hammu-rabi» expose une vision différente des choses. Selon ce texte, les dieux An et Enlil, chefs de file du panthéon, assignèrent au dieu Marduk la toute-puissance, firent de sa ville, Babylone, le centre de l'univers et «prononcèrent le nom» de Hammu-rabi: les fortunes du dieu tutélaire, de sa ville et de son roi apparaissent indissolublement liées[1194]. Une telle façon de présenter ces relations n'était pas nouvelle: elle ne faisait que reproduire ce que l'on trouve dans le prologue du «Code de Lipit-Eštar», où figure comme divinité Nin-Isina au lieu de Marduk[1195], la ville d'Isin pour Babylone, et le roi Lipit-Eštar à la place de Hammu-rabi. C'est donc par le choix divin que s'explique la situation hégémonique qui fut celle d'Isin, puis de Larsa[1196] et enfin de Babylone. En fait, cette «théologie de l'histoire» remonte à la liste royale sumérienne; son importance ne saurait être sous-estimée, comme l'a montré la récente découverte d'un manuscrit de ce texte à Tell Leilan[1197].

Selon les cas, il pouvait y avoir convergence ou divergence entre ces deux conceptions. Les usurpateurs ou les conquérants, mettant fin à une dynastie locale, se plaçaient évidemment dans la logique de l'élection divine. Des textes récemment publiés montrent comment une véritable relecture théologique de l'histoire fut opé-

notamment D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""Fils de Sim'al": les origines tribales des rois de Mari", *RA* 80 (1986) 141–183, spéc. p. 159–170. Cette communauté s'explique encore mieux si on considère que la famille de Samsî-Addu était originaire de la région d'Agadé (voir ci-dessus § 5.4.1 et n. 680).

1194 On a ici affaire à l'héritage de l'idéologie sumérienne, qui s'exprime au mieux dans le nom du souverain Gudea (gù-dé-a signifiant «appelé»).

1195 Marduk n'est nullement à l'époque un dieu au statut supérieur. Il n'a acquis sa place au sommet du panthéon suméro-akkadien que dans la seconde moitié du deuxième millénaire; voir W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), à compléter par son article «Marduk», in: *RlA* VII (1987–90) 360–370.

1196 Bien que nous ne possédions pas de texte équivalent à celui des prologues des «Codes» de Lipit-Eštar ou de Hammu-rabi.

1197 C.-A. VINCENTE, "The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List", *ZA* 85 (1995) 234–270. La bibliographie sur ce texte est considérable; noter en particulier P. MICHALOWSKI, "History as Charter. Some Observations on the Sumerian King List", *JAOS* 103 (1983) 237–248; C. WILCKE, "Genealogical and Geographical Thought in the Sumerian King List", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 557–571; ID., "Die sumerische Königsliste und erzählte Vergangenheit", in: J. VON UNGERN-STENBERG und H. REINAU (éd.), *Vergangenheit in mündlicher Überlieferung* (Stuttgart 1988) 113–140. Pour un commentaire et une traduction du texte en français (sous le titre «chronique de la monarchie une»), voir J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 124–130 et 137–144.

rée par les desservants du dieu Addu d'Alep, censé conférer le pouvoir à tous les rois de la région, bien au-delà des frontières du Yamhad[1198].

8.1.1.3. Rôle politique du clergé?

Dans une monarchie de droit divin, la question se pose de savoir dans quelle mesure le clergé jouait un rôle politique. Il faut bien entendu être particulièrement attentif dans ce domaine au risque d'anachronisme, le terme même de «clergé» étant sujet à caution. On l'entendra ici comme désignant les principaux responsables des temples[1199].

Le clergé de Nippur

La ville de Nippur, dans les trois premiers siècles du deuxième millénaire, se caractérise par le fait qu'elle n'a jamais été le siège d'une dynastie locale: sa divinité principale était Ninurta, qui avait un temple nommé Ešumeša[1200]. Mais Nippur était en outre le siège de l'Ekur, le temple d'Enlil, divinité qui était à la tête du panthéon sumérien; certains rois d'Isin se présentèrent comme «fils d'Enlil[1201].»

La possession de Nippur fit l'objet d'âpres luttes, notamment entre les rois d'Isin et de Larsa, du fait que le souverain reconnu par le clergé de cette ville avait seul le droit de se parer du titre prestigieux de «roi de Sumer et d'Akkad». Cette reconnaissance se marque pour nous avant tout par les noms d'années qu'on trouve sur les documents rédigés à Nippur: c'est grâce à eux que nous repérons les changements d'obédience, parfois fréquents[1202]. On a également observé que les rois d'Isin ne mentionnaient dans leurs inscriptions la ville de Nippur que si celle-ci était rattachée

[1198] Voir J.-M. DURAND, "Le mythologème du combat entre le Dieu de l'orage et la Mer en Mésopotamie", *MARI* 7 (1993) 41–61 et en dernier lieu *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum, FM* VII (Paris 2002); D. CHARPIN, "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 91–110, spéc. p. 96–97; ID., *FM* VI, p. 31.

[1199] C'est la raison pour laquelle le rôle des devins, qui n'étaient pas rattachés à des temples, n'est pas traité ici, mais plus bas au § 8.1.2.1.

[1200] Voir à ce sujet ma recension du livre de P. STEINKELLER, *Sale Documents of the Ur III Period* (Stuttgart 1989), dans *RA* 84 (1990) 91–94, à compléter par W. SALLABERGER, "Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: *CDOG* 1 (Sarrebruck 1997) 147–168, spéc. p. 162.

[1201] Il s'agit d'Išbi-Erra, de son fils Šû-ilišu, ainsi que d'Išme-Dagan; cf. S. TINNEY, *The Nippur Lament. Royal Rhetoric and Divine Legitimation in the Reign of Išme-Dagan of Isin (1953–1935 B. C.), OPSNKF* 16 (Philadelphie 1996), p. 61–62; pour l'idéologie royale sous le règne d'Išme-Dagan d'Isin, cf. *ibid.*, p. 63–70.

[1202] R. M. SIGRIST, "Nippur entre Isin et Larsa de Sin-iddinam à Rim-Sin", *Or* 46 (1977) 363–374 et pour la période plus ancienne D. R. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išme-Dagān", *ZA* 88 (1998) 6–44, en particulier p. 26–29.

à leur royaume; sinon, ils se référaient de façon plus vague au seul dieu Enlil[1203]. Mais on n'a aucun élément qui permettrait de déceler un réel rôle politique du clergé de Nippur à cette époque. On observe seulement que le statut idéologique particulier de cette ville semble l'avoir mise à l'abri de destructions brutales[1204].

La divinisation royale

La question de la divinisation royale est fort complexe: le problème est de savoir si le roi pouvait être considéré comme un dieu de son vivant. Il ne s'agit, à l'époque amorrite, que d'une survivance du troisième millénaire, limitée à l'ancien pays de Sumer et aux régions qui lui furent soumises[1205]. La marque la plus visible du phénomène est l'utilisation du déterminatif divin devant le nom du roi, mais certains textes de courtisans mariotes font également allusion à la «divinité» de leur souverain[1206]. Un autre aspect réside dans le rôle que jouait le roi dans le «mariage sacré[1207]». On a considéré traditionnellement qu'en s'unissant à une prêtresse tenant la place de la déesse Inanna, le roi accomplissait un rite qui garantissait la fertilité du pays. Mais il est à vrai dire très difficile de traduire précisément en termes de rituels réellement exécutés les indications que l'on trouve dans diverses pièces de la littérature sumérienne[1208].

[1203] W. SALLABERGER, "Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: *CDOG* 1 (Sarrebruck 1997) 147–168, spéc. p. 159 n. 54.

[1204] C'est sans doute un des éléments qui expliquent que les apprentis-scribes de Nippur aient pu trouver dans la cour du temple d'Enlil autant de monuments des époques antérieures (Akkad notamment), dont ils ont recopié fidèlement les inscriptions.

[1205] Pour des observations sur la divinisation des rois d'Ešnunna, voir R. M. WHITING, "The Reading of the Name DINGIR-šu-ì-lí-a", *JAOS* 97 (1977) 171–177.

[1206] Voir J.-M. DURAND, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72, spéc. p. 63 n. 145.

[1207] Voir notamment D. R. FRAYNE, "Notes on the Sacred Marriage Rite", *BiOr* 42 (1985) 5–22; J. S. COOPER, "Sacred Marriage and Popular Cult in Early Mesopotamia", in: E. MATSUSHIMA (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East* (Heidelberg 1993) 81–96.

[1208] Le livre de Y. SEFATI, *Love Songs in Sumerian Literature. Critical edition of the Dumuzi-Inanna Songs, BISNELC* (Bar-Ilan 1998) remplace désormais la présentation plus populaire de S. N. KRAMER, *The Sacred Marriage Rite: Aspects of Faith, Myth, and Ritual in Ancient Sumer* (Bloomington & Londres 1969) (adaptation en français: J. BOTTÉRO & S. N. KRAMER, *Le mariage sacré* [Paris 1983]). Voir également P. STEINKELLER, "On Rulers, Priests and Sacred Marriage: Tracing the Evolution of Early Sumerian Kingship", in: K. WATANABE (éd.), *Priests and Officials in the Ancient Near East* (Heidelberg 1999) 103–138.

La mort du roi: deuil et intronisation du successeur

La mort d'un roi faisait l'objet d'un deuil dans tout le pays[1209]. En l'absence de tout rituel ou de récit, nous ne connaissons pratiquement rien des cérémonies qui avaient lieu à l'époque paléo-babylonienne[1210], mais certains détails ont été récemment publiés.

On a d'abord noté à Isin une dépense effectuée «pour la grande lamentation, lorsque le roi est monté au ciel[1211]». Comme le même texte mentionne une dépense «pour le banquet de Šû-ilišu», P. Steinkeller en a conclu qu'il s'agissait du décès d'Išbi-Erra; la continuité des usages entre l'époque d'Ur III et les débuts de la dynastie d'Isin est une fois de plus frappante, puisqu'un texte de Drehem daté du onzième mois de la dernière année de Šulgi mentionne une dépense effectuée «lorsque Šulgi monta au ciel[1212]». Le maintien de cette tradition, corollaire logique de la divinisation royale, s'inscrit donc dans le souci de légitimité des rois d'Isin.

Des offrandes étaient parfois envoyées par des rois étrangers pour le tombeau du souverain défunt[1213]. On possède ainsi une lettre adressée au roi d'Ešnunna Bilalama, qui énumère tous les présents que l'on attend de sa part à l'occasion des funérailles de son beau-père, le chef amorrite Abda-El[1214].

Il nous est difficile d'évaluer l'importance des biens déposés dans les tombes des rois. On doit noter la déception qui dut être celle de Samsî-Addu, lorsque des fonctionnaires de Mari lui apprirent qu'en ouvrant la tombe de Yahdun-Lîm, il n'y trouverait pas plus de 15 kilos de bronze[1215]. L'archéologie a permis quelques riches

[1209] La proclamation d'un deuil à la mort d'un roi est jusqu'à présent surtout attestée en Syrie: voir l'exemple de la cour de Karkemiš à la mort d'Aplahanda (deuil-*sipittum* évoqué dans *ARMT* XXVI/1 281; commentaire p. 560), ainsi que la mention du deuil-*hidirtum* à la cour d'Alep à la mort de Yarîm-Lîm (*ARMT* XXVIII 17).

[1210] Pour plus de détails sur ce qui suit, voir mon étude ""Le roi est mort, vive le roi!" Les funérailles des souverains amorrites et l'avènement de leur successeur" (à paraître). Pour la troisième dynastie d'Ur, l'étude de M. SIGRIST, "Le deuil pour Šu-Sin", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 499–506 a été complètement remise en cause par W. SALLABERGER, *OBO* 160/3, p. 171 n. 173.

[1211] *BIN* X 190: 10–12; cf. P. STEINKELLER, "Išbi-Erra's *Himmelfahrt*", *NABU* 1992/4 (et *NABU* 1992/56) et en dernier lieu Th. RICHTER, *AOAT* 257 (Münster 1999), p. 223 et n. 877.

[1212] C. WILCKE, "Königs Šulgis Himmelfahrt", *Münchner Beiträge zur Völkerkunde* 1 (Munich 1988) 245–255.

[1213] Voir en dernier lieu ma note "'Le roi est mort, vive le roi!' (II): présents symboliques de Mari à Alep", *NABU* 2001/53.

[1214] *AS* 22 11 et le commentaire de R. M. WHITING, *AS* 22, p. 50; voir un autre exemple d'une pratique semblable dans *AS* 22 15 (commentaire p. 62).

[1215] Pour l'inventaire de la tombe du roi Yahdun-Lîm de Mari, voir ci-dessus § 5.3.8 et n. 654.

découvertes, comme celle des tombes royales d'Ebla d'époque paléo-syrienne[1216], mais elles sont exceptionnelles.

Une fois achevées les cérémonies liées à l'enterrement du défunt roi, son successeur se préparait à son intronisation. Comme il avait laissé pousser ses cheveux et sa barbe et s'était abstenu de se laver pendant un certain temps, il mettait fin à son deuil en se faisant raser et baigner: deux variantes d'un nom d'année utilisé à l'avènement d'Apil-Sîn permettent de le montrer[1217]. Une lettre qui date de l'avènement d'Abî-ešuh indique par ailleurs[1218]:

> «Le roi a promulgué la "restauration" (*mîšarum*) du pays: il a levé la torche d'or pour le pays et a mis fin au deuil (lit. lavé les cheveux sales) du pays.»

Ainsi, dans un même moment, le roi proclamait la *mîšarum* qui remettait les arriérés, et, accomplissant un geste symbolique qui le rendait semblable au soleil levant[1219], mettait fin au deuil que tout le pays observait depuis la mort du roi précédent.

Les cérémonies d'«intronisation» proprement dites nous sont également mal connues[1220], faute d'un rituel équivalent à celui qu'on possède pour l'époque médio-assyrienne[1221]. Il est néanmoins certain que le roi ceignait cérémonieusement une coiffe particulière, que nous traduisons par «couronne» (*agûm*)[1222]. L'expression traditionnelle indique que le nouveau souverain «est entré sur le trône de sa maison paternelle» (*ana kussîm ša bît abišu îrub*): la cérémonie devait donc avoir le palais pour cadre. On a pensé que la célèbre «peinture de l'investiture» du palais de Mari représentait une scène de ce genre[1223]: la déesse Eštar y tient une baguette et un

[1216] Voir par ex. P. MATTHIAE, *Aux origines de la Syrie. Ebla retrouvée*, Découvertes Gallimard (Paris 1996), p. 113–118; bibliographie plus détaillée dans P. MATTHIAE, "Where were the Early Syrian kings of Ebla Buried?", *AoF* 24 [1997] 268–276, spéc. p. 268 n. 1 à 3.

[1217] Voir ma note "'Le roi est mort, vive le roi!'", *NABU* 2001/42.

[1218] *AbB* XII 172: 8'-10'; voir mon commentaire de ce passage dans "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211, spécialement p. 185 n. 1.

[1219] Comme l'indique explicitement le nom de l'an 1 d'Ammi-ṣaduqa (voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 324).

[1220] Voir R. H. WILKINSON, *Mesopotamian Coronation and Accession Rites in the Neo-Sumerian and Early Old-Babylonian Periods, c. 2100–1800 B. C.*, Ph. D. Diss. (Univ. of Minnesota 1986), auquel je n'ai cependant pas eu accès.

[1221] *KAR* 216; voir notamment R. CAPLICE & W. HEIMPEL, "Investitur", in: *RlA* V (1976–80) 139–144, spéc. p. 141.

[1222] Voir notamment la lettre *AbB* XIII 145: 21.

[1223] M.-Th. Barrelet a été la première à comprendre que la peinture représentait une scène qui avait lieu dans un cadre architectural précis; elle pensait alors qu'il s'agissait du temple de la déesse Eštar. Mais A. Parrot fit ensuite remarquer que l'on avait précisément re-

anneau, qui sont manifestement les symboles du pouvoir royal[1224], que touche le souverain, installé face à elle en costume d'apparat. On sait que le trône sur lequel le nouveau roi prenait place pouvait lui avoir été envoyé par un souverain plus puissant, qui lui offrait sa protection: le roi d'Ešnunna Ibâl-pî-El II agit ainsi à l'égard de Zimrî-Lîm, Hammu-rabi fit de même envers le roi d'Andarig Atamrum[1225].

Mais le cas de Zimrî-Lîm semble indiquer qu'un rite pouvait également être célébré dans un temple, en l'occurrence, celui de Terqa: le roi y reçut une onction avec de l'huile envoyée depuis le temple du dieu Addu d'Alep, qui lui fit également parvenir les armes avec lesquelles il s'était battu contre la Mer[1226].

On doit en revanche ne pas verser au dossier des textes qui ont été indûment considérés comme des «hymnes de couronnement» et qui s'achèvent par la mention «ô Un Tel, mon roi (lugal-gu_{10})»: il s'agit en fait de textes rédigés lors de visites royales dans tel ou tel sanctuaire. On en connaît pour Rîm-Sîn à Ur, pour Hammurabi en un lieu inconnu et pour Samsu-iluna à Nippur[1227].

Les prophètes

Les cas de prophétisme les mieux connus proviennent des archives de Mari, mais ils concernent parfois d'autres royaumes[1228]. Ainsi, le dieu Addu de Kallassu – une

trouvé une statue de déesse au vase jaillissant dans la salle 64 du palais. Il estima donc plus probable que celle-ci ait été le cadre où se déroula la scène représentée. Selon J.-C. Margueron, la peinture offrirait une vue en partie dédoublée et en partie superposée de scènes ayant pour cadre la cour 106, l'antichambre 64 (statue de la «déesse au vase jaillissant») et enfin la «salle du trône» (65); voir "La peinture de l'investiture: rythme, mesures et composition", in: *Mél. Strommenger* (Munich 1992) 103–110. Pour une datation de cette peinture à l'époque de Yahdun-Lîm, voir J.-C. MARGUERON, "La peinture de l'investiture et l'histoire de la cour 106", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 115–125.

[1224] Voir en dernier lieu A. SPYCKET, "La baguette et l'anneau. Un symbole d'Iran et de Mésopotamie", in: *Mém. Calmeyer* (Münster 2000) 651–666. Pour les regalia en général, voir J. KRECHER, "Insignien", in: *RlA* V (1976–80) 109–114.

[1225] Les références ont été réunies dans *ARMT* XXVI/2, p. 157, n. 103, à compléter par *ARMT* XXVIII, p. 236.

[1226] Voir J.-M. DURAND, "Le mythologème du combat entre le Dieu de l'orage et la Mer en Mésopotamie", *MARI* 7 (1993) 41–61 et le commentaire de S. LAFONT, "Nouvelles données sur la royauté mésopotamienne", *RHDFE* 73 (1995) 473–500 à combiner avec mon approche chronologique dans *FM* V, III[e] partie, p. 178–179. Si la peinture de l'investiture représente bien une scène qui eut lieu à l'époque de Yahdun-Lîm à l'intérieur du palais de Mari (voir ci-dessus n. 1223), on pourrait en conclure qu'il n'y avait pas de cérémonie de «couronnement» strictement codifiée à Mari.

[1227] Voir mon *Clergé d'Ur*, p. 273–302.

[1228] Voir ma contribution sur "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002) 7–38; une version préliminaire

bourgade proche d'Alalah sur l'Oronte – réclama-t-il à Zimrî-Lîm des terres que le roi de Mari avait acquises dans le royaume d'Alep[1229]: on voit donc comment un dieu n'hésitait pas à envoyer un message à un roi étranger. Le cas est aussi attesté à Babylone: le prophète (*âpilum*) de Marduk alla invectiver le roi Išme-Dagan, alors réfugié à Babylone, lui reprochant d'avoir «acheté la paix» en livrant tous ses trésors au roi d'Elam, au lieu de les réserver à Marduk[1230]. C'est le seul cas de prophétisme actuellement attesté pour le royaume de Babylone. On en connaît aussi dans le cadre du royaume d'Ešnunna, sous la forme de deux lettres adressées par la déesse Kitîtum au roi Ibâl-pî-El II[1231]; un message adressé par la déesse Nanaya à un souverain d'Uruk est également documenté[1232]. Ces exemples suffisent à montrer que l'opposition trop souvent opérée entre l'Ouest et l'Est du Proche-Orient, le premier étant le domaine par essence du prophétisme, le second se caractérisant par le recours à la divination, ne correspond pas à la réalité de l'époque[1233].

8.1.1.4. Des vœux pour le souverain

Nous possédons toute une série d'objets votifs inscrits en l'honneur de souverains, ou la copie de certaines de ces inscriptions. Certains furent voués par des proches du roi, comme la «musicienne» Izamu, qui offrit une statue à Eštar pour remercier la déesse d'avoir exaucé la prière qu'elle lui avait adressée concernant Yasmah-Addu[1234].

Parmi les objets retrouvés, on note une figurine en bronze dite de «l'adorant de Larsa»; le dédicant est représenté genou droit à terre, main droite levée à la hauteur de la bouche, le visage et les mains étant plaqués or. Sur le socle, un relief représente un individu dans la même posture, devant une divinité assise sur un trône: la statuette est donc en quelque sorte «mise en scène». La dédicace est la suivante[1235]:

abrégée est parue sous le titre "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite", in : A. LEMAIRE (éd.), *Prophètes et rois: Proche-Orient et Israël* (Paris 2001) 21–53.

1229 Voir J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002).

1230 *ARMT* XXVI/2 371.

1231 M. DEJ. ELLIS, "The Goddess Kititum Speaks to King Ibalpiel: Oracle Texts from Ishchali", *MARI* 5 (1987) 235–266.

1232 Voir la traduction de ce texte, resté inédit, par R. D. BIGGS, "An Old Babylonian Oracle from Uruk", in: *ANET* ³, p. 604.

1233 D. CHARPIN, "Le contexte historique et géographique des prophéties dans les textes retrouvés à Mari", *BCSMS* 23 (1992) 21–31; ID., "Mari entre l'Est et l'Ouest: politique, culture, religion", *Akkadica* 78 (1992) 1–10.

1234 *RIME* 4, p. 618 n°4; pour le statut d'Izamu, voir N. ZIEGLER, *Le Harem de Zimrî-Lîm*, *FM* IV (Paris 1999), p. 78.

1235 Pour l'inscription, voir *RIME* 4, p. 360 n°2002; pour une description de la statuette, actuellement au Louvre, cf. A. SPYCKET, *La statuaire du Proche-Orient ancien*, *HdO*

> «À Amurrum, son dieu, pour la vie de Hammu-rabi, roi de Babylone, et pour sa propre vie, Lu-Nanna, [*(titre)*], fils de Sîn-lê'i, a façonné une statuette de cuivre (en attitude) de suppliant, le visage plaqué d'or, et la lui a vouée pour (qu'elle représente) son serviteur».

Il s'agit donc bien de l'intercession d'un particulier auprès du dieu Amurrum en faveur du roi. Il est intéressant de noter qu'on a affaire à un habitant de l'ancien royaume de Larsa, annexé par Hammu-rabi: on peut donc songer à une manifestation de ralliement[1236]. D'autres cas peuvent être repérés: ainsi, des habitants des villes récemment annexées par Ipiq-Adad II d'Ešnunna exprimèrent leur adhésion en offrant au dieu de leur ville des cylindres votifs pour la vie de leur nouveau roi[1237].

Une autre manifestation religieuse d'allégeance politique peut être trouvée dans le geste d'un habitant de Râpiqum qui voua une de ses filles comme *nadîtum* de Šamaš à Sippar, sitôt sa ville conquise par Hammu-rabi de Babylone[1238].

8.1.2. L'obéissance du roi

L'obéissance du roi à l'égard des dieux se marquait de plusieurs manières: il les consultait à propos de ses projets, qu'il s'agisse de conclure une alliance ou de mener une campagne militaire[1239]. Il devait également veiller à ce qu'on lui rapporte tous les signes fortuits qui se produisaient dans son royaume, qui pouvaient être autant d'indices de la volonté divine. Le souverain devait enfin respecter les prescriptions du calendrier religieux.

(Leyde-Cologne 1981), p. 246–247 et fig. 169. Il ne s'agit pas d'une représentation de Hammu-rabi lui-même, contrairement à ce qu'on peut lire souvent (pour cette question, voir ci-dessous § 8.2.5.2 n. 1420).

[1236] Cette interprétation me paraît plus vraisemblable que celle proposée par J. Sasson, qui y voit des vœux pour la santé de Hammu-rabi au moment de la maladie qui affecta le roi à la fin de sa vie et finit par l'emporter (*CANE* p. 911b; voir § 9.2.2.3 et n. 1739).

[1237] Un habitant de Šaduppûm offrit ainsi un cylindre à Bêl-gašer pour la vie d'Ipiq-Adad (*RIME* 4, p. 548 n°2001) et un habitant de Dûr-Rimuš fit de même au dieu Mîšar (*RIME* 4, p. 549 n°2002).

[1238] D. Charpin, "Hagalum, *šakkanakkum* de Râpiqum, et ses serviteurs", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 95–108.

[1239] Voir notamment M. Guichard, "Les aspects religieux de la guerre à Mari", *RA* 93 (1999) 27–48.

8.1.2.1. Les consultations divinatoires

Le roi ne décidait rien, par exemple en matière d'opération diplomatique ou guerrière, sans prendre l'avis des dieux, ce qu'il faisait en consultant ses devins[1240].

Consultation des devins pour des négociations diplomatiques
Au moment où Hammu-rabi discutait avec Zimrî-Lîm à propos de la possession de la ville de Hît, un devin fit au roi de Mari le rapport suivant[1241]:

> «J'ai traité deux agneaux de la façon suivante. J'ai dit: "Zimrî-Lîm doit-il céder Hît au roi de Babylone? Zimrî-Lîm sera-t-il sauf, son pays en bon état et s'accroîtra-t-il?" Les présages que j'ai obtenus n'étaient pas favorables. Derechef, j'ai pris ainsi les oracles, disant: "Zimrî-Lîm doit-il ne pas céder Hît au roi de Babylone? Zimrî-Lîm sera-t-il sauf, son pays en bon état et s'accroîtra-t-il?" J'ai pris l'oracle aux fins de ne pas (rétro)céder. Les présages que j'ai obtenus étaient favorables.»

On voit quelle technique était utilisée par le devin. Au moment de sacrifier un agneau, il posait sa question; l'examen du foie de l'animal lui donnait une réponse, en l'occurrence négative. Pour plus de sûreté, on procédait à une vérification (*piqittum*), en posant la question inverse[1242]: les dieux furent constants dans leur position, puisque cette fois ils répondirent positivement. Zimrî-Lîm se conforma à la réponse divine, puisque ses envoyés exigèrent du roi de Babylone qu'il cède Hît.

Opérations guerrières
Nous savons que les rois amorrites faisaient systématiquement procéder à des consultations oraculaires lors de leurs campagnes militaires grâce à deux types de sources: des manuscrits du premier millénaire, ainsi que les archives de Mari.

Les devins babyloniens du premier millénaire avaient compilé un recueil de textes appelés *tâmîtu*; il s'agit de la formulation de questions qui avaient été posées aux dieux Šamaš et Adad, «spécialistes» de la divination, au moment du sacrifice d'un agneau[1243]. Les dieux écrivaient alors leur réponse sur le foie de l'animal, que le

[1240] Voir I. STARR, *The Rituals of the Diviner, BiMes* 12 (Malibu 1983); J.-M. DURAND, *Archives épistolaires de Mari* I/1, *ARMT* XXVI/1 (Paris 1988); U. JEYES, *Old Babylonian Extispicy. Omen Texts in the British Museum, PIHANS* 64 (Leyde 1989). Voir en dernier lieu les études de U. KOCH-WESTENHOLZ, "Old Babylonian Extispicy Reports", in: *Mél. Walker* (Dresde 2002) 131–146 et S. RICHARDSON, "Ewe Should Be So Lucky: Extispicy Reports and Everyday Life", in: *Mél. Walker* (Dresde 2002) 229–244.

[1241] *ARMT* XXVI/1 160.

[1242] Ce qui supposait bien entendu qu'un deuxième animal soit sacrifié; voir ma note sur "Deux agneaux pour la *piqittum* d'un devin paléo-babylonien de Sippar", *NABU* 1994/4.

[1243] Pour le genre littéraire, voir en dernier lieu W. G. LAMBERT, "Questions Addressed to the Babylonian Oracle. The *tamītu* Texts", in: J.-G. HEINTZ (éd.), *Oracles et prophéties dans l'antiquité* (Paris 1997) 85–98.

devin n'avait plus qu'à déchiffrer. Une tablette appartenant à cette série a été retrouvée à Nimrud, dans la bibliothèque du temple de Nabû, et date de l'époque néo-assyrienne (VIIe siècle). Elle inclut la copie de questions formulées lors d'une campagne de Hammu-rabi ayant pour but la prise de la ville de Kazallu. Ni les noms d'années, ni les inscriptions commémoratives de Hammu-rabi ne font allusion à cet événement, mais l'historicité de cette *tâmîtu* a pu être établie[1244]. Les questions posées à Šamaš et Adad nous fournissent d'abord une description de l'armée babylonienne[1245]; elles portent aussi sur l'attitude que doit observer le chef de l'armée[1246]. D'autres interrogations oraculaires ont trait aux campagnes que Hammu-rabi mena dans les régions à l'est du Tigre[1247]. On possède également le libellé de questions posées par les rois Abî-ešuh[1248] et Samsu-ditana[1249], toujours grâce à des copies d'époque néo-assyrienne.

Les sources de Mari qui nous montrent la pratique de la divination dans l'entourage d'un roi émanent le plus souvent des généraux envoyés par Zimrî-Lîm à la tête de troupes pour aider Hammu-rabi dans ses opérations militaires, ou des devins qui les assistaient[1250]. La situation, lors de l'affrontement avec l'Elam, fut complexe. À certains moments, les devins mariotes et babyloniens travaillèrent en étroite collaboration[1251]. Cela permettait de lever tout soupçon de manipulation[1252]. On possède même une lettre où les devins mariotes s'étonnent des différences entre leur propre technique d'investigation et celle de leurs collègues babyloniens[1253]. Mais le général mariote Ibâl-pî-El, furieux de voir les généraux d'Išme-Dagan assister aux comptes rendus des consultations oraculaires, empêcha dès lors les devins mariotes d'y participer[1254].

[1244] Voir ma recension de *CTN* IV dans *RA* 91 (1997) 188–190.

[1245] Voir ci-dessous § 8.3.1.1 et n. 1480.

[1246] Voir ci-dessous § 8.3.1.2 et n. 1519.

[1247] Voir M. STOL, *Studies*, p. 42.

[1248] Voir *infra* § 10.1.2 et n. 1922.

[1249] Voir *infra* § 10.2.1 et n. 1996–1999.

[1250] Normalement, le roi était accompagné de ses devins, qui lui rendaient compte directement de leurs observations, ce qui ne laissait évidemment pas de trace écrite.

[1251] Voir notamment *ARMT* XXVI/1 102.

[1252] Il ne me semble pas qu'on puisse trouver un texte qui laisserait percer un doute, même voilé, sur la *technique* même de la divination, comme on en trouve explicitement chez Cicéron. En revanche, quelques passages montrent que l'*interprétation* des résultats pouvait être l'objet d'une certaine suspicion. C'est par exemple le cas du roi Išhî-Addu de Qaṭna au moment où les armées envoyées par Samsî-Addu furent empêchées de combattre suite à des présages défavorables (inédit M.6331, cité dans *FM* V, p. 101 n. 220).

[1253] *ARMT* XXVI/1 103: les devins babyloniens n'ont pas recours à une motte de terre (*kirbânum*) d'une ville comme support de leur interrogation; voir J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 43.

[1254] *ARMT* XXVI/1 104; voir aussi *ARMT* XXVI/1 101, où les devins Hâlî-Hadûn et Ilušu-naṣir se plaignent d'être évincés du conseil de Hammu-rabi et *ARMT* XXVI/1 96, où

Une lettre de Bahdî-Lîm illustre une consultation oraculaire qui devait être faite par le roi lui-même avant son départ en campagne. Il s'agit de l'expédition en renfort du Yamhad qui eut lieu à la fin de l'année 9 de Zimrî-Lîm (= ZL 8')[1255]. La divinité qui donne son feu vert à l'expédition n'est pas Itûr-Mêr, dieu de la ville de Mari, mais Dagan, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il était la divinité principale de toute la région du Moyen-Euphrate[1256]:

> «Mon seigneur doit faire sans cesse des sacrifices devant Dagan, afin que le dieu donne à mon seigneur des oracles favorables. Si le dieu répond "oui" au départ de l'expédition, mon seigneur arrivera ici et partira avec le gros de l'armée, les chariots et les bagages.»

Les sources de Mari nous illustrent également la pratique babylonienne. Au moment où Hammu-rabi lança ses troupes à l'assaut de Maškan-šapir, il rappela la garantie divine dont il s'était entouré[1257]:

> «Maintenant, je me suis plaint à Šamaš et Marduk et ils m'ont sans cesse répondu "oui": je n'ai pas effectué cette attaque sans (l'accord de) la divinité».

8.1.2.2. Les signes fortuits, indices de la volonté divine

Parfois, ce n'était pas le roi qui prenait l'initiative de consulter les dieux: ceux-ci envoyaient un signe, qu'il revenait au souverain de faire interpréter par ses devins. Au premier millénaire, ces signes firent l'objet de recueils de taille considérable[1258]. À l'époque paléo-babylonienne, nous ne possédons que quelques tablettes dites «précurseurs[1259]», mais aussi des documents de la pratique, des lettres en particulier, qui nous montrent comment on procédait[1260]. Ces signes étaient de natures très diverses: naissances anormales dans les troupeaux, éclipses de lune ou de soleil, et même des faits aussi insignifiants à nos yeux que l'émergence de fourmis dans la

Erîb-Sîn signale de même qu'il n'est plus convoqué pour collaborer avec les devins babyloniens.

1255 Voir mon étude ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep" (à paraître).

1256 *ARMT* XXVI/1 119: 18–24.

1257 *ARMT* XXVI/2 385: 13'-15'. Pour le contexte événementiel, voir ci-dessous § 9.1.1.

1258 Voir en dernier lieu S. M. FREEDMAN, *If a City Is Set on a Height. The Akkadian Omen Series* Šumma Alu ina Mēlê Šakin. *Volume 1: Tablets 1–21*, *OPSNKF* 17 (Philadelphie 1998).

1259 Pour un exemple récemment publié, découvert à Harrâdum (Khirbet ed-Diniye sur le Moyen-Euphrate), voir F. JOANNÈS, "Un précurseur paléo-babylonien de la série *šumma ālu*", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 305–312.

1260 Voir J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 481–506, à compléter par M. GUICHARD, "Présages fortuits à Mari (copies et ajouts à *ARMT* XXVI/1)", *MARI* 8 (1997) 305–328.

cour du palais, etc. Il arrivait qu'un gouverneur écrive au roi simplement pour lui annoncer que le tonnerre avait grondé: il remplissait ainsi son devoir de serviteur, portant à la connaissance du souverain tout fait susceptible de contenir un message divin.

8.1.2.3. Les hémérologies

Les hémérologies étaient des sortes de calendriers indiquant les mois et les jours fastes ou néfastes pour telle ou telle action. Les traités qui nous sont parvenus datent du premier millénaire, mais nous avons la preuve que de tels interdits ou prescriptions existaient déjà auparavant[1261]. L'exemple le plus net concerne la conclusion du traité de Hammu-rabi avec Zimrî-Lîm contre l'Elam[1262].

8.1.3. Le roi et les temples

La construction et l'entretien des temples faisaient traditionnellement partie des devoirs du souverain, qui pouvait ainsi exprimer sa gratitude aux dieux. C'est ce que montre cette dédicace de Hammu-rabi, qui remercie la déesse principale de Zabalam[1263]:

> «Après que la déesse Inanna lui eut donné des présages favorables pour gouverner le pays de Sumer et d'Akkad et lui eut confié la longe, pour la déesse Inanna, sa bien-aimée, à Zabalam, ville de sa souveraineté, il bâtit pour elle l'Ezikalama, le temple qu'elle aime.»

Il s'agit clairement de remerciements pour l'aide que la déesse est censée avoir fournie au monarque de Babylone dans sa conquête du royaume de Larsa auquel la ville de Zabalam était auparavant rattachée.

Les souverains paléo-babyloniens ont hérité les prérogatives de contrôle de la gestion des temples que les rois d'Ur s'étaient arrogées. On constate ainsi que les principaux administrateurs des temples étaient généralement décrits comme servi-

[1261] Une nouvelle édition des hémérologies a été faite par A. Livingstone dans son habilitation, qui n'a pas encore été publiée; voir notamment ses études "The Case of the Hemerologies: Official Cult, Learned Formulation and Popular Practice", in: E. MATSUSHIMA (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East* (Heidelberg 1993) 97–113, ainsi que "The Magic of Time", in: T. ABUSCH & K. VAN DER TOORN (éd.), *Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives*, *AMD* 1 (Groningue 1999) 131–138.

[1262] Voir K. REITER, "Altbabylonische Verträge unter Beachtung günstiger Tage", *MARI* 7 (1993) 359–363 et en dernier lieu *LAPO* 16 287.

[1263] *RIME* 4, p. 353 n°16.

teurs du roi sur leur sceau[1264]. Le contrôle par le roi de la gestion des temples ressort notamment de quelques textes administratifs retrouvés dans le palais de Sîn-kâšid à Uruk[1265]. La situation est donc la même qu'à Mari, où le roi pouvait puiser à son gré dans les réserves des temples pour différents travaux[1266].

Les noms d'années à contenu religieux montrent la générosité dont les souverains faisaient preuve pour garnir les temples de mobilier ou de statues. Certaines de ces offrandes constituaient explicitement des ex-votos. On possède ainsi une inscription de Samsî-Addu qui offrit au dieu Itûr-Mêr, divinité de Mari, deux trônes à la suite de sa conquête de ce royaume[1267].

8.2. LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME

La famille royale jouait un rôle de premier plan dans la vie politique. Le souverain était par ailleurs assisté de «hauts fonctionnaires», désignés dans les sources de l'époque comme ses «grands serviteurs». Le monarque résidait le plus souvent dans le palais de sa capitale, mais pouvait séjourner ailleurs à l'occasion. Son autorité était relayée localement par les gouverneurs de province, mais le roi cherchait de diverses manières à garder un contact direct avec son peuple.

[1264] C'est le cas des *šangûm*, comme «Ikûn-pî-[...], *šangûm* de Zababa, fils de Sîn-mâgir, serviteur de Hammu-rabi» (*RIME* 4, p. 371 n°2022). Cela n'a rien de propre au royaume de Babylone. En effet, les membres de la famille qui se succédèrent comme *šangûm* du temple de Kitîtum à Nêrebtum (Ishchali) sont décrits comme serviteur du roi d'Ešnunna sur leur sceau: Inbuša, successivement serviteur de Dâduša (*RIME* 4, p. 567 n°2008), puis d'Ibâl-pî-El II (*RIME* 4, p. 579 n°2011); puis son frère Abisum (*RIME* 4, p. 580 n°2012). On ne possède pas d'empreinte du sceau de leur père, qui fut *šangûm* de Kitîtum du temps de Narâm-Sîn (cf. M. ELLIS, *JCS* 37 [1985], p. 68).
C'est le cas aussi des *šandabakkum* de temples. À Ur, on relève l'exemple de «Sîn-iqîšam, *šandabakkum*, *gudapsûm* de Nanna, fils de Ilšu-ibbišu, serviteur de Hammu-rabi», tandis que le sceau de son fils et successeur le définit comme «Ilšu-ibbišu, *šanda-bakkum*, *gudapsûm* de Nanna, fils de Sîn-iqîšam, serviteur de Samsu-iluna» (*Clergé d'Ur*, p. 121–122).

[1265] Comme le montre par exemple *TSKP* 89: 2–3: gi-pisan nì-šu lugal, nì é ^{d}*na-na-a* «panier sous le contrôle du roi, biens du temple de Nanaya» (*BaM* 21, p. 138). Voir surtout le grand cylindre contenant l'inventaire des richesses du temple de Nanaya confiées au *šan-gûm* Iddin-Nanaya (W 20475); cf. A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 50, en attendant la publication de ce texte par K. Kessler.

[1266] Voir par exemple la lettre de Samsî-Addu à Yasmah-Addu *ARM* I 101 (= *LAPO* 18 994).

[1267] D. CHARPIN, "Inscriptions votives d'époque assyrienne", *MARI* 3 (1984) 41–81, spéc. p. 42 n°1 (= *RIMA* 1, p. 56–57 n^{os}5–6).

8.2.1. La famille royale et la notion de «maison»

Dans la conception du monde des Mésopotamiens, la notion de «maison» (*bîtum*) jouait un rôle essentiel[1268]: plus encore qu'un bâtiment, ce terme désignait l'ensemble des personnes qui l'habitaient, membres d'une même famille et dépendants; on peut ajouter que l'existence de caveaux funéraires sous bien des maisons matérialisait la continuité entre morts et vivants d'une même famille[1269]. Dans le domaine politique, le mot reflète bien la conception patrimoniale de l'État qui prévalait alors.

Le terme de «maison» pouvait être employé pour désigner un pouvoir politique. C'est ce que fit le chef nomade Ibâl-pî-El lorsqu'il dénonça à Zimrî-Lîm la conduite du roi d'Ešnunna[1270]:

> «Cette maison (= Ešnunna) s'est mise à faire en tous points comme Samsî-Addu. Elle ne cesse de fixer ses frontières: elle a pris Ekallâtum, elle a installé son camp contre Qaṭṭarâ et Allahad et la ville qu'elle prendra, elle l'annexera. Cette maison est pleine de tromperies.»

Ce que le cas d'Ešnunna offre de particulier, c'est que son pouvoir était décrit comme la «maison de Tišpak[1271]» ou encore la «maison de Tišpak et du prince (*rubûm*)[1272]», façon de souligner l'étroite association entre le principal dieu d'Ešnunna et le roi qui le représentait localement[1273].

La plupart des exemples que l'on possède pour l'époque amorrite utilisent la métaphore de la «maison» pour souligner l'unité entre deux puissances étrangères. Ainsi, le roi ANam d'Uruk écrivit-il dans sa lettre à Sîn-muballiṭ qu'Uruk et Babylone ne formaient qu'«une maison[1274]». Une lettre qui reproduit le discours que des

[1268] Voir notamment les contributions réunies dans K. R. VEENHOF (éd.), *Houses and Households in Ancient Mesopotamia. Papers read at the 40e Rencontre Assyriologique Internationale, Leiden, July 5–8, 1993*, *PIHANS* 78 (Leyde 1997).

[1269] Voir K. VAN DER TOORN, *Family Religion in Babylonia, Syria and Israel*, *SHCANE* 7 (Leyde 1996), p. 48–65, à compléter par l'étude extrêmement intéressante de K. R. VEENHOF, "Redemption of Houses in Assur and Sippar", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 599–616.

[1270] A.2119, que j'ai publié dans mon étude "De la vallée du Tigre au "triangle du Habur": un engrenage géopolitique?", in: *Mémoires de NABU* 2 (Paris 1992) 98–103 (= *LAPO* 17 442).

[1271] A.1289 +: iii 33 (= *LAPO* 16 281).

[1272] A.3274: 16' (D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* [Paris 1985] 51–66, p. 64 et n. 96). Noter encore dans *ARMT* XXVI/1 37: 6–7 la façon dont des rebelles à Ešnunna sont décrits comme «des gens qui ont brandi à la face de la troupe de la Maison de Tišpak la lance de bronze et ont péché envers le Prince».

[1273] Voir ci-dessus § 2.3.

[1274] *BaM* 2 (1963), p. 56 II 1–2 et III: 25.

envoyés de Rîm-Sîn devaient tenir au roi d'Ešnunna indique de même: «Larsa et Ešnunna sont une seule maison[1275]». Hammu-rabi de Babylone déclara également aux envoyés de Zimrî-Lîm[1276]:

> «Depuis toujours, cette maison a-t-elle eu le moindre tort envers la ville de Mari et existe-t-il un contentieux entre la ville de Mari et Babylone? Depuis toujours, la ville de Mari et Babylone (ne font) qu'une maison et qu'un doigt[1277]!»

Le roi de Karkemiš Aplahanda, après avoir décrit à son «frère» Yasmah-Addu les présents qu'il vient de lui faire porter, le prie de lui écrire pour lui faire savoir ce qu'il désire encore et ajoute[1278]:

> «Certes, cette maison mienne est tienne! Écris-moi, tout comme Samsî-Addu, mon Père, ce qui te fait besoin, afin que je te le fasse porter! Pourquoi ne m'écris-tu rien? Pourtant mon Père habite une ville lointaine mais toi, tu es à proximité...»

Le terme de «maison» signifie donc davantage encore que «dynastie». Dans un certain nombre de cas, l'unité entre les deux «maisons» était réelle, en ce sens qu'un mariage dynastique avait en effet uni les deux familles royales (voir ci-dessous). Mais il serait dangereux d'inférer systématiquement l'existence de telles unions dans tous les cas où l'on indique que deux puissances ne forment «qu'une maison».

L'emploi d'une telle métaphore était lourd de significations quant aux rapports des souverains, non seulement avec leurs pairs, mais aussi avec leurs sujets: les rois avaient entre eux des relations de «père» à «fils» ou de «frère» à «frère», tandis que leurs sujets, y compris les plus hauts fonctionnaires, étaient des «serviteurs» (*wardum*) qui lui devaient obéissance et loyauté, ce qui ne signifie nullement qu'il n'existait pas d'hommes libres dans l'entourage royal[1279].

[1275] *TIM* I 26 rev.: 16 (= A. AL-ZEEBARI, *Altbabylonische Briefe des Iraq-Museums* [Münster 1964], p. 72). Pour le contexte historique de ce document, voir ma recension de *AbB* VIII dans *AfO* 29/30 (1983/84), p. 104.

[1276] *ARMT* XXVI/2 449: 12–15.

[1277] Pour le «doigt» comme symbole de l'unité entre deux rois, voir W. L. MORAN, "*ubānum ištēt*", *NABU* 1989/100.

[1278] *ARM* V 5 (= *LAPO* 16 253).

[1279] Une telle mise au point est nécessaire en raison de la récente théorie extravagante exposée par W. HEIMPEL, "Disposition of Households of Officials in Ur III and Mari", *ASJ* 19 (1997) 63–82, spéc. p. 79–80, selon qui tous les hauts fonctionnaires du roi à Mari avaient un *statut juridique* d'esclaves. Voir la mise au point (avec un essai de représentation graphique de ces relations) par B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 234–238.

Les textes de Mari désignent les membres de la famille royale susceptibles de régner par un terme particulier, celui de *mâdarum*[1280], qui pourrait être d'origine amorrite.

8.2.1.1. Épouses et concubines

De façon étonnante, nous ignorons tout des femmes de Hammu-rabi, alors qu'on aurait pu s'attendre à trouver au moins mention de l'une d'elles dans une lettre de Mari. On est mieux documenté dans le cas de Rîm-Sîn: trois de ses épouses sont connues, dont deux, fait exceptionnel, ont laissé des inscriptions. Simat-Eštar a commémoré la construction d'un temple à Nin-egal[1281]; il pourrait s'agir de la dédicace d'une chapelle palatiale[1282]. Rîm-Sîn-Šala-baštašu a voué à la déesse Inanna un vase en diorite pour la vie de son époux et de sa fille Lîriš-gamlum, manifestement atteinte d'une maladie oculaire grave[1283]. On possède enfin un sceau-cylindre inscrit au nom de Bêltani, une autre épouse de Rîm-Sîn[1284]. Il est frappant de noter que les pères de ces trois femmes ne sont pas connus comme rois.

Les mariages ont cependant généralement été l'occasion, pour les familles royales, de tisser des liens entre elles ou de renforcer ceux qui existaient déjà. L'époque amorrite nous en montre de nombreux exemples, même s'ils sont inégalement répartis dans le temps. On rappellera pour commencer que le roi d'Isin Iddin-Dagan (1976–1956) donna une de ses filles en mariage au roi d'Anšan[1285]. Le roi d'Uruk Sîn-kâšid épousa vers le milieu du XIXe siècle Šallurtum, fille du roi de Babylone Sûmû-la-El[1286]. Ce sont les archives de Mari qui nous ont livré les dossiers les plus nombreux et surtout les plus détaillés. On sait ainsi que Yasmah-Addu épousa une princesse originaire de Qaṭna. Peu après le mariage, son beau-père Išhî-Addu lui écrivit[1287]:

> «J'ai donné à tes bras ma chair et ma progéniture. Celle qui est ta servante et que je t'ai donnée, que la divinité lui fasse trouver grâce à tes yeux! J'ai donné à tes bras ma chair

[1280] Le traitement de ce terme par les dictionnaires est tout à fait insatisfaisant. Voir J.-M. DURAND, *Mél. Garelli*, p. 53 n. c); M. BIROT, *ARMT* XXVII, p. 277 n. b); M. GUICHARD, *FM* II, p. 258 et n. 84 et J.-M. DURAND, *Annuaire du Collège de France* 2001/2002, p. 755.

[1281] *RIME* 4, p. 293–296 nos16 et 17.

[1282] Des chapelles palatiales vouées à Nin-egal (ou Bêlet-ekallim) sont en effet attestées dans les palais de Mari ou de Qaṭna.

[1283] *RIME* 4, p. 302 n°23.

[1284] *RIME* 4, p. 301–302 n°22.

[1285] Voir ci-dessus § 2.1.2 et n. 166.

[1286] Voir ci-dessus § 3.2.9 et n. 357.

[1287] A.3158 (= *LAPO* 18 1008).

> et ma progéniture. Cette maison-ci est devenue ta maison et la maison de Mari est devenue ma maison! Écris-moi pour le désir que tu peux avoir, que je te le donne!»

Il semble que les rois amorrites avaient deux épouses principales, qui avaient toutes deux droit au titre de «reine» (*bêltum*), ainsi qu'un certain nombre d'épouses secondaires[1288]. Le statut de reine (*šarratûtum*) était convoité[1289]: certaines filles de Zimrî-Lîm, mariées à des vassaux de leur père, découvraient en arrivant dans le palais de leur époux qu'elles n'avaient pas la place de premier plan qu'elles escomptaient[1290]. Recevoir et envoyer des présents en son nom propre était une des prérogatives des souveraines: le fait est notamment attesté pour Gašera à la cour d'Alep et pour Šibtu à Mari[1291].

Les palais des rois amorrites comptaient plusieurs centaines de femmes: diverses catégories de musiciennes dont certaines étaient indubitablement des concubines et un personnel domestique abondant et diversifié. La population féminine disposait, à l'intérieur du palais, d'un espace qui lui était réservé, gardé de l'intérieur par des femmes et de l'extérieur par des hommes. Il paraît dès lors difficile, à partir de telles caractéristiques, de refuser d'employer à ce sujet le terme de harem[1292].

Les femmes d'un roi jouaient manifestement un rôle symbolique important, notamment du point de vue de la continuité dynastique; aussi la coutume voulait-elle qu'un souverain vainqueur s'emparât du harem de celui qu'il avait vaincu[1293].

[1288] N. ZIEGLER, *Le Harem de Zimrî-Lîm*, *FM* IV (Paris 1999), spéc. p. 44–59.

[1289] Voir J.-M. DURAND, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie II", *MARI* 6 (1990) 271–302, spéc. p. 277.

[1290] Ce fut le cas notamment d'Inib-šarri, épouse du roi Ibâl-Addu d'Ašlakkâ; voir *LAPO* 18, p. 462–466. La querelle entre Šimâtum et Kirûm, deux épouses du roi Haya-Sûmû d'Ilân-ṣurâ, fut d'autant plus compliquée qu'il s'agissait de deux sœurs; voir en dernier lieu J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 427–430.

[1291] F. LEROUXEL, "Les échanges de présents entre souverains amorrites au XVIIIème siècle d'après les Archives royales de Mari", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 424.

[1292] La problématique a été résumée par N. ZIEGLER, *Le Harem de Zimrî-Lîm*, *FM* IV (Paris 1999), p. 5–8. Ajouter à cette discusssion le cas intéressant du palais d'Uruk, dont les archives documentent une é-munus-e-ne «maison des femmes», expression qui désigne manifestement le «harem». S. Sanati-Müller a traduit le terme «Frauenhäuser» (en s'étonnant du pluriel -ene) et a compris que les 2 talents de laine reçus par l'é-munus-e-ne étaient destinés à la confection d'habits par des tisseuses (*BaM* 23 [1992] 136 n. 4). Mais on notera que le total des rations de laine reçues par les femmes du harem du palais de Mari se monte à plus de 36 talents (*FM* IV 10 viii: 5)!

[1293] N. ZIEGLER, "Le harem du vaincu", *RA* 93 (1999) 1–26.

8.2.1.2. Frères et sœurs du roi

Les données relatives aux frères et sœurs des rois sont généralement assez maigres.

On a pendant longtemps traduit le terme de *mârat šarrim* (dumu-munus lugal) par «fille *du* roi», en comprenant qu'il s'agissait d'une fille du souverain régnant. En fait, le terme a un sens plus large: «fille *de* roi», ce qui souligne que la femme en question est de sang royal: mais il peut aussi bien s'agir d'une tante, d'une sœur que d'une fille de l'actuel occupant du trône[1294]. Cette imprécision de la nomenclature antique nous empêche parfois de repérer parmi les femmes de l'entourage royal quelles étaient ses sœurs. En ce qui concerne Hammu-rabi, l'unique sœur du roi de Babylone qui nous soit connue se nommait Iltani; elle était religieuse-*nadîtum* de Šamaš à Sippar[1295]. Ce cas semble assez typique. Il était en effet très fréquent que des sœurs du roi occupent des positions importantes dans le domaine religieux. Un des cas les mieux connus est celui d'Enanedu, sœur des rois de Larsa Warad-Sîn et Rîm-Sîn, qui fut grande-prêtresse (*entum*) du dieu Nanna-Sîn à Ur[1296]. Les sœurs du roi pouvaient parfois lui servir dans sa politique matrimoniale. On remarque ainsi qu'au début de son règne, Zimrî-Lîm donna en mariage ses sœurs, avant de de faire de même avec ses filles; c'est ainsi que sa sœur Atrakatum devint l'épouse du roi benjaminite Sûmû-dabi quelques mois après la montée de Zimrî-Lîm sur le trône de Mari[1297].

On ne connaît aucun frère de Hammu-rabi. L'attitude des monarques par rapport à leurs frères n'était pas dépourvue d'ambiguïté. D'un côté, les rois étaient tentés de leur confier d'importantes responsabilités: à qui pouvaient-ils faire davantage confiance qu'à leurs propres frères? Il n'était donc pas rare que le ou les frères du souverain jouent un rôle non négligeable dans la conduite des affaires du royaume. Le plus célèbre est Sîn-muballiṭ, frère de Rîm-Sîn, qui fut notamment chargé de la défense de Maškan-šapir au moment de l'attaque babylonienne, mais qui auparavant jouait manifestement un rôle important, aussi bien dans la diplomatie que dans l'organisation de l'armée[1298]; l'âge atteint par Rîm-Sîn à la fin de son règne explique sans doute qu'il se soit de plus en plus déchargé sur son entourage d'un certain nombre de tâches. Le rôle militaire joué par les frères du roi semble avoir été cou-

[1294] Voir l'exemple très clair donné par N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 60.

[1295] M. STOL, "Prinzessin Iltani", *SEL* 4 (1987) 3–7 et en dernier lieu H. KLENGEL, "Nochmals zu *nadītum* und Königstochter", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 259–266.

[1296] Voir *Le Clergé d'Ur*, p. 199–206; inscription reprise dans *RIME* 4, p. 299–301 n°20.

[1297] Voir *FM* V, IIIe partie (p. 178), où d'autres exemples sont donnés.

[1298] On doit observer que ce rôle nous est connu par des lettres d'émissaires du roi de Mari en Babylonie (voir *ARMT* XXVI/2 362 et 385). À partir de ces textes, M. Stol a émis l'hypothèse que le Sîn-muballiṭ auteur des lettres *AbB* XI 193–194 et d'autres inédites pourrait être le frère de Rîm-Sîn (recension de *ARMT* XXVI dans *JAOS* 111 [1991], p. 627; voir également ma notice dans *AfO* 29/30 [1983/84] p. 106).

rant, bien que les cas qui nous sont explicitement documentés ne concernent pas les grandes monarchies de Mésopotamie méridionale ou centrale, mais les petits royaumes de Mésopotamie septentrionale[1299].

Cependant, les frères du roi pouvaient aussi représenter une menace pour son maintien sur le trône. On voit donc parfois des souverains mettre à mort leurs propres frères. Une lettre nous informe ainsi de la conduite d'Asqur-Addu, peu après son avènement à Karanâ[1300]:

> «Il a aussi fait exécuter son frère, qui était monté depuis Ešnunna, ainsi que trois de ses frères en bas âge qui l'accompagnaient.»

Une telle façon d'agir semble toutefois exceptionnelle et elle entraîna la réprobation du propre général d'Asqur-Addu.

8.2.1.3. Les enfants du roi

L'obtention d'une descendance royale était un souci essentiel des monarques amorrites. Les engagements que ceux-ci faisaient jurer à leurs sujets s'étendaient parfois à leur progéniture (*pirhum*), comme dans ce serment retrouvé à Mari[1301]:

> «Je jure que je ne transgresserai pas ce serment par mes dieux, que j'ai prêté à Zimrî-Lîm, mon seigneur, fils de Yahdun-Lîm, roi de Mari et du pays des Bédouins. Je jure de ne pas pécher envers Zimrî-Lîm, mon seigneur. [Je jure de répéter] tout parole inamicale que j'entendrai dans la bouche de Bédouins de la steppe ou dans celle de sédentaires, disant: "Zimrî-Lîm et sa descendance ne nous gouverneront plus! "...»

On trouve ici à la fois le rappel de la lignée à laquelle appartient le roi, défini comme «fils de Yahdun-Lîm», et l'évocation de sa descendance qui exercera le pouvoir après lui.

À l'inverse, lorsqu'un roi était mis à mort par un usurpateur, celui-ci pouvait également s'en prendre à ses fils de façon à écarter des héritiers potentiels: ce fut le cas à Andarig après l'exécution de Qarnî-Lîm[1302].

[1299] P. ABRAHAMI, "A propos des généraux (gal mar-tu) de la Mésopotamie du Nord à l'époque du règne de Zimri-Lim", *NABU* 1998/31.

[1300] *ARMT* XXVI/2 401.

[1301] M.6060 (= *LAPO* 16 297), publié et commenté par J.-M. DURAND, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72, spécialement p. 50–53.

[1302] L'affaire est rappelée par la lettre de Yasîm-El *ARMT* XXVI/2 434: 5, rééditée et commentée par J.-M. DURAND, "La vengeance à l'époque amorrite", in: *FM* VI (Paris, 2002) 39–50.

Les enfants en bas âge

Le souci de continuité dynastique s'observe dans la façon dont les rois nommaient leurs enfants. Ce n'est sûrement pas un hasard si deux des fils de Hammu-rabi s'appelaient Sûmû-ditana et Mutu-Numaha, Ditanu et Namhu figurant parmi les ancêtres de sa dynastie[1303]. De même, Zimrî-Lîm donna aux trois fils qu'on lui connaît les noms de membres illustres de sa famille: Yagîd-Lîm, Hadnî-Addu et Yahdun-Lîm[1304].

On sait encore peu de choses sur les enfants royaux en bas âge[1305]. La trace principale laissée par leur naissance figure dans les documents administratifs enregistrant des présents faits à des femmes du harem après leur accouchement. De telles naissances étaient source d'une joie que l'on voulait partager, comme nous le montrent un certain nombre de lettres[1306]. Inversement, le décès de nourissons royaux était la cause d'une grande tristesse: on connaît les précautions qui furent prises par l'entourage de Zimrî-Lîm pour le préparer à apprendre la nouvelle de la mort d'une princesse en bas âge[1307].

Les enfants du souverain étaient confiés à des nourrices qui vivaient en dehors du palais. Une fois sevrés, ils retournaient au palais pour y être élevés.

Les princes

Arrivés à l'âge que nous appelons adolescence, les fils du roi ne résidaient pas forcément dans le palais de la capitale auprès de leur père: ils pouvaient en effet être envoyés en séjour à l'étranger. Tel fut le cas de deux des fils de Hammu-rabi de Babylone[1308]. On sait en effet que «Sûmû-ditana fils de Hammu-rabi» séjourna dans le royaume de Mari: il ne doit pas s'agir d'une simple visite de circonstance, puisque la domesticité du prince comprenait des artisans. Apparemment satisfait par l'accueil réservé à son fils, Hammu-rabi décida d'envoyer à son tour le frère cadet de Sûmû-ditana, Mutu-Numaha. Il demanda à Zimrî-Lîm de le faire entrer dans un lieu dont la nature est malheureusement inconnue du fait d'une cassure de la tablette, et sinon

[1303] B. LION, "Des princes de Babylone à Mari", in: *FM* II (Paris 1994) 221–234, spéc. p. 231.

[1304] N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 68.

[1305] N. ZIEGLER, "Les enfants du palais", *Ktèma* 22 (1997) 45–57.

[1306] Noter ainsi la lettre *ARMT* XXVI/2 352, où Šaknum informe Zimrî-Lîm que sa fille Kirû, épouse du roi d'Ilân-ṣurâ Haya-Sûmû, a eu un fils. La reine de Mari Šibtu informa elle-même Zimrî-Lîm, alors absent du palais, de la naissance de jumeaux (*ARM* X 26 = *LAPO* 18 1128).

[1307] *ARM* X 66 = *LAPO* 18 1220. Ces précautions étaient d'autant plus nécessaires qu'on n'avait apparemment pas jugé bon de transmettre au roi la prophétie funeste qu'un extatique avait proférée à la naissance de l'enfant (cf. *FM* VI, p. 27).

[1308] B. LION, "Des princes de Babylone à Mari", in: *FM* II (Paris 1994) 221–234.

de l'envoyer au Yamhad ou à Qaṭna, à sa convenance[1309]. On ne sait si de tels «voyages de formation» des jeunes princes étaient une coutume générale, mais cette lettre offre un aperçu remarquable sur les liens qui pouvaient de ce fait exister entre les différentes cours du Proche-Orient de l'époque[1310]. Il ne faut cependant pas s'en faire une représentation idyllique: ces princes babyloniens pourraient avoir plus ou moins avoir servi d'otages, au moment où Zimrî-Lîm avait envoyé tant d'hommes en Babylonie[1311].

Dans un certain nombre de royaumes, nous pouvons constater l'existence de «princes apanagés». C'est ainsi qu'Išme-Dagan, fils du roi d'Isin Iddin-Dagan, fut prince apanagé à Dûrum[1312]. Sîn-iddinam fut *šakkanakkum* à Ašdubba avant de succéder à Nûr-Adad sur le trône de Larsa[1313]. Le roi d'Ešnunna Dannum-tâhâz fortifia la ville où il avait précédemment été dauphin[1314]. On peut également citer deux textes administratifs d'Uruk datés de l'avènement d'ANam, qui mentionnent la «maison du prince héritier[1315]». Plus à l'ouest, le prince héritier de Qaṭna semble avoir eu un apanage à Nazalâ[1316].

Nous ignorons le plus souvent quels rôles les fils d'un roi pouvaient jouer parvenus à l'âge adulte. Un texte daté de Nûr-Adad mentionne un Ahu-ṭâb «fils de/du roi» (dumu lugal)[1317]. Un texte juridique de Larsa montre un certain Nergal-rîm-ilî, qualifié de «fils de/du roi» (dumu lugal), intervenant dans une affaire liée à un divorce (*VS* 18 1). Le texte est daté de l'an 55 de Rîm-Sîn. Il est clair que le vieux

[1309] *ARMT* XXVI/2 375.

[1310] Noter que le «Tunamissah, fils de Hammurabi, roi de Babylone» dont prétend descendre un gouverneur du Suhû au VIIIe siècle est en réalité vraisemblablement un membre d'une tribu kassite installée à Hanat; voir A. CAVIGNEAUX & B. Kh. ISMAIL, "Die Statthalter von Suḫu und Mari im 8. Jh. v. Chr.", *BaM* 21 (1990) 321–456 et pl. 35–38, spéc. p. 326.

[1311] B. LION, *FM* II, p. 233–234. On doit ajouter en faveur de son hypothèse que la lettre *FM* II 119 a certainement été envoyée par Ibâl-pî-El au moment de la guerre avec l'Elam (non de la guerre contre Larsa comme indiqué p. 226 §A)1.a), comme tout le reste de la correspondance babylonienne d'Ibâl-pî-El (cf. à ce sujet ma contribution à *CDOG* 2, p. 118 n. 26).

[1312] Voir P. MICHALOWSKI, "Dūrum and Uruk during the Ur III Period", *Mesopotamia* 12 (1977) 83–96.

[1313] D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 145 n. 766 (d'après *YOS* V 152).

[1314] D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 51–66, spécialement p. 53 n. 19.

[1315] *TSKP* 175: 12 *i-na* é-nam-dumu-na (*BaM* 23 p. 138) et *TSKP* 178: 7 *iš-tu* é-nam-dumu-na (*BaM* 23 p. 141); voir A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 38 et n. 176.

[1316] Voir F. JOANNÈS, "Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C", *MARI* 8 (1997) 393–416, spéc. p. 402.

[1317] D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 145 n. 767.

roi se fit seconder à la fin de son règne par des membres de sa famille: on a déjà vu la place de son frère Sîn-muballiṭ dans les affaires militaires.

Il existe quelques cas où le roi semble avoir associé son successeur au pouvoir de son vivant. C'est ainsi sans doute qu'il faut expliquer les serments dans lesquels sont nommés le souverain et son fils: Sûmû-la-El et Sâbium à Babylone[1318], Nûr-Adad et Sîn-iddinam à Larsa[1319]. Le cas de Samsî-Addu et de ses deux fils est un peu différent, dans la mesure où Išme-Dagan et Yasmah-Addu eurent du vivant même de leur père un véritable statut royal, respectivement à Ekallâtum et à Mari[1320].

Les princesses

Les filles des rois leur servaient dans leurs relations avec les dieux ou avec les autres souverains de leur époque: elles devenaient donc prêtresses ou religieuses, ou encore étaient données en mariage à des membres de familles royales étrangères. La différence n'était pas si grande qu'elle peut nous le paraître, puisque les femmes consacrées à un dieu étaient souvent considérées comme des «épouses» de celui-ci[1321].

L'un des cas les mieux connus est celui des «grandes-prêtresses» (*entum*) de différentes divinités: les rois d'Isin ou de Larsa ont souvent commémoré dans leurs noms d'années la désignation par divination, puis l'intronisation de ces «grandes-prêtresses», que les dieux choisissaient dans leur progéniture. Celles de Nanna à Ur sont les mieux documentées; on a même la chance d'avoir retrouvé des représentations de certaines de ces princesses[1322]. La pratique n'était pas limitée à la Mésopota-

[1318] *BE* VI/1 9 (texte malheureusement non daté).

[1319] Voir ci-dessus § 4.1.1.3 et n. 408.
Noter qu'il n'existe pas de serment par «Warad-Sîn and Rîm-Sîn (king and crown prince in Larsa)» comme l'ont indiqué WU YUHONG & S. DALLEY, *Iraq* 52 (1990), p. 161 et n. 25. Le texte *TCL* X 22 sur lequel ils s'appuient date en effet de l'an 4 de Rîm-Sîn; le serment est à lire mu ^{d}nanna [^{d}utu] / ù *ri-im*-[^{d}su'en].

[1320] Voir P. VILLARD, "Shamshi-Adad and Sons: The Rise and Fall of an Upper Mesopotamian Empire", in: *CANE* (New York 1995) 873–884. Pour le détail des serments à Mari par Samsî-Addu et Yasmah-Addu, voir *FM* V, IIe partie, p. 81.

[1321] Dans le cas des religieuses-*nadîtum* (sumérien lukur), voir la démonstration très convaincante de P. STEINKELLER, "More on the Ur III Royal Wives", *ASJ* 3 (1981) 77–92, spécialement p. 85 n. 47: les *nadîtum* y sont justement présentées comme épouses secondaires de Šamaš, dont Aya est l'épouse principale (elle est d'ailleurs souvent citée comme sa *kallatum*; voir pour ce terme en dernier lieu N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 45–46).

[1322] Dans un exposé lors du colloque qui s'est tenu à Bagdad en mars 2001, P. Miglus a en effet montré de façon convaincante que les statues retrouvées dans le «Giparku» d'Ur par Woolley, interprétées comme des représentations de la déesse Ningal, étaient en fait des statues des *entum*; cette étude est à ma connaissance encore inédite au moment où j'achève ce manuscrit.

mie méridionale: Samsî-Addu installa une de ses filles comme grande-prêtresse de Dagan à Terqa[1323].

En ce qui concerne Hammu-rabi, on sait qu'une de ses filles devint *nadîtum* dans le cloître de Sippar, où se trouvait déjà sa tante. Cette pratique pouvait aussi toucher des souverains étrangers: on sait comment le dieu Šamaš demanda au roi de Mari Zimrî-Lîm par l'intermédiaire d'un prophète-*âpilum* qu'il envoie à Sippar une de ses filles afin qu'elle y soit consacrée comme religieuse-*nadîtum*[1324].

Le seul cas connu de mariage diplomatique pratiqué par Hammu-rabi concerne la fille qu'il donna comme épouse au roi Ṣillî-Sîn d'Ešnunna[1325]. En revanche, la politique matrimoniale de Zimrî-Lîm, très active, est beaucoup mieux connue[1326].

8.2.2. L'entourage royal[1327]

Les membres de l'entourage royal étaient désignés comme les *wêdûtum* (lit. les «uniques»)[1328]. Ce terme englobait à la fois des proches du roi comme ses épouses, et ceux que nous considérons comme ses «hauts fonctionnaires»; ces derniers étaient spécifiquement désignés comme ses «grands serviteurs» (*wardû rabûtum*).

8.2.2.1. Les «ministres»

Le titre de *šukkallum* est généralement traduit par «ministre» ou «vizir». Que l'on choisisse un équivalent français plus ou moins oriental n'y change rien: nous devons avouer notre ignorance sur beaucoup de questions relatives à ces personnages. Leur nombre est inconnu. À en croire les lettres écrites depuis Babylone par des émissaires du roi de Mari Zimrî-Lîm, il en existait au moins deux simultanément par capitale, soit dans le cas de Babylone Irra-nada et Sîn-bêl-aplim. Nous savons que le premier était un *šukkallum*; le deuxième est attesté comme *šukkal ubârî*, «ministre des étrangers». C'est à lui que revenait le soin de veiller sur tous les étrangers, en

[1323] Pour Kunšîm-mâtum, voir J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 386–390.

[1324] Voir en dernier lieu D. CHARPIN, "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 30. Le dossier d'Erišti-Aya a été repris par J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 390–402.

[1325] Comme nous l'apprend un nom d'année du roi d'Ešnunna (réf. dans *AfO* 44/45 [1997/98], p. 343b).

[1326] Voir notamment B. LAFONT, "Les filles du roi de Mari", in: *CRRAI* 33 (Paris 1987) 113–124.

[1327] Ce paragraphe était achevé lorsqu'est parue l'étude de M. STOL, "Personen um den König in altbabylonischer Zeit", in: *Mél. Dietrich* (Münster 2002) 735–758, à laquelle on se référera pour plus de détails.

[1328] Voir J.-M. DURAND, "L'organisation de l'espace dans le palais de Mari", in: Ed. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1985), p. 44 n. 19.

particulier ceux qui étaient à demeure dans le royaume. Les ministres pouvaient servir d'«ambassadeurs plénipotentiaires»: ainsi voit-on Hammu-rabi envoyer à Maškan-šapir Sîn-bêl-aplim, le *šukkal ubârî*, pour négocier l'envoi de troupes du royaume de Larsa contre l'Elam[1329].

La paire formée par Sîn-bêl-aplim et Irra-nada à Babylone se retrouve dans d'autres capitales: tel est par exemple le cas de Ṭâb-balâṭî et Sîn-abušu à Alep[1330]. Il est possible que ce soit aussi le cas de Habdu-malik et Šû-nuhra-Halû à Mari[1331].

8.2.2.2. Les secrétaires

Chacun de ces hauts personnages, comme le roi lui-même, disposait d'un scribe particulier, désigné comme *ṭupšar sakkakkim*, le «scribe du secret», que l'on peut donc traduire par «secrétaire[1332]». Les sources mariotes nous donnent le nom de deux «secrétaires particuliers» successifs de Hammu-rabi, Sîn-iddinam et Marduk-nâṣir[1333].

Dans un cas tout à fait particulier, un général mariote insista pour rencontrer Hammu-rabi en privé, sans la présence d'un ministre ou d'un secrétaire. Non sans mal, Ibâl-pî-El obtint gain de cause: il eut une entrevue avec Hammu-rabi à laquelle assista uniquement... un serviteur sourd[1334]!

8.2.2.3. Les dignitaires de la cour

La situation des autres dignitaires proches du roi est souvent paradoxale: tantôt on connaît leurs titres, mais on ne les voit pas agir, tantôt ils nous sont bien connus, mais leurs titres nous échappent. Le «barbier» rentre dans la première catégorie: les références que nous possédons à celui-ci, toutes postérieures au règne de Hammurabi, ne sont guère éclairantes sur le rôle que pouvait réellement jouer ce personnage. Il en va de même pour les hauts personnages venus accueillir à Kullizum la troupe de 300 soldats commandés par Sakirum arrivant de Mari renforcer les trou-

1329 *ARMT* XXVI/2 362.

1330 J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002), p. 94–95.

1331 Seul le premier est toutefois attesté avec le titre de *šukkallum*; pour les relations entre les deux hommes, voir mes remarques dans *ARMT* XXVI/2, p. 207–208. Sur Šû-nuhra-Halû, secrétaire du roi Zimrî-Lîm, voir en dernier lieu mon étude dans *Lire et écrire en Babylonie ancienne.*

1332 Pour ce terme, voir *ARMT* XXVI/2, p. 140–141 et mon "Compte rendu du CAD volume S (1984)", *AfO* 40/41 (1993/94) 1–23, spéc. p. 6.

1333 D. CHARPIN, "Hammu-rabi de Babylone et Mari: nouvelles sources, nouvelles perspectives", in: *CDOG* 2 (Sarrebruck 1999) 111–130, spéc. p. 120 et n. 32.

1334 D. CHARPIN, "Hammu-rabi de Babylone et Mari...", p. 119–121.

pes babyloniennes au début de l'attaque élamite[1335]. L'énumération comprend «Apil-ilišu fils de Damiq-ilišu, Marduk-qarrâd, le chef du cellier (ugula ^giš^*kannim*), Šamaš-ilî, le chef des cuisiniers (ugula muhaldim) et Marduk-naṣir, le secrétaire (dumu é *ṭuppi*)». On peut penser que «chef du cellier» et «chef des cuisiniers» sont des titres auliques qui n'ont plus qu'un rapport très lointain avec les activités réelles des individus qui les portaient, à l'image du «connétable» de notre Ancien Régime.

En revanche, nous ignorons quel titre portait à Mari un personnage comme Dâriš-lîbûr, qui était visiblement un proche de Zimrî-Lîm[1336]. On constate aussi l'importance d'un certain Ṭâb-eli-mâtim, qui fait partie des «grands serviteurs» de Hammu-rabi à Babylone; mais jusqu'à présent son titre nous est inconnu. Il en va de même pour Awîl-Ninurta, auteur de lettres à Šamaš-hâzir dont le contenu est très semblable à celles envoyées par le roi en personne[1337].

Il semblerait donc qu'à l'époque amorrite, les liens personnels et la proximité du roi sont devenus plus importants que la hiérarchie administrative telle qu'il nous semble la voir fonctionner à l'époque d'Ur III.

8.2.2.4. Le conseil (*pirištum*)

Le roi avait un Conseil, désigné par le terme de *pirištum*, littéralement «le secret». Il ne faut pas l'imaginer comme une institution fixe: le roi y admettait manifestement qui il voulait, à sa guise[1338]. On voit ainsi qu'au moment de la guerre contre l'Elam, trois hauts fonctionnaires du roi d'Ekallâtum Išme-Dagan réussirent à s'immiscer dans les bonnes grâces de Hammu-rabi et devinrent membres du Conseil royal, évinçant les Babyloniens qui y siégeaient auparavant[1339]. Certaines lettres écrites au roi de Mari nous font assister aux débats qui avaient lieu dans ce conseil; Hammu-rabi avait en tous cas le dernier mot. Le roi de Mari se plaignit en une occasion de ce que s'ébruitent les propos confidentiels qu'il tenait à ses proches lors de leurs réunions[1340]. On a vu que c'est dans un tel cadre que les devins rendaient compte des missions oraculaires qui leur avaient été confiées[1341].

Il semble que dans certains royaumes, les sujets pouvaient peser d'un grand poids sur les décisions de leur souverain, par l'intermédiaire d'un corps d'Anciens. C'est ce

[1335] *ARMT* XXVI/2 369.

[1336] Pour ce personnage, voir J.-M. DURAND, *FM* VII, p. 15.

[1337] DIANHUA ZHENG, "On the Role of Lu-Ninurta in Hammurapi's Administrative Structure", *JAC* 11 (1996) 111–122.

[1338] Voir M.6845, liste des «23 individus, qui ont siégé devant le roi, lors du *pirištum*», à Mari, à l'époque de Yasmah-Addu; cf. en dernier lieu P. VILLARD, "Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu", *Amurru* 2 (2001), p. 51.

[1339] *ARMT* XXVI/1 104; voir mon commentaire dans *CDOG* 2, p. 118.

[1340] *LAPO* 16 55.

[1341] Voir ci-dessus § 8.1.2.1.

qui apparaît notamment à Kurdâ; à plusieurs reprises, les rois de cette ville durent se ranger à l'avis des Anciens pour d'importantes décisions diplomatiques[1342].

8.2.2.5. Alliances des proches du roi avec des princesses

Nous ne connaissons aucun mariage qui aurait été organisé par Hammu-rabi entre un membre de son entourage et une princesse de la famille royale; les textes de Mari montrent en revanche que cette pratique n'était pas exceptionnelle. C'est ainsi que Zimrî-Lîm donna sa fille Duhšatum en mariage à son intendant Yasîm-Sûmû, au moment même où il conférait à celui-ci le titre prestigieux de *šandabakkum*[1343]. À l'époque précédente, on voit de même Yasmah-Addu se préoccuper du mariage des fils des hauts personnages du royaume; il donna une fille de Yahdun-Lîm comme épouse au fils de Warad-Sîn, au grand dépit de ce dernier qui aurait manifestement préféré un mariage plus prestigieux[1344].

8.2.2.6. L'onomastique aulique

Même si les observations dans ce domaine n'en sont encore qu'à leur début, on doit noter que les noms portés par les membres de l'entourage du roi, qu'ils soient sumériens ou akkadiens, ne sont souvent pas dépourvus d'intention[1345]. Il existe d'abord des noms «basilophores», dans lesquels le nom du roi remplace celui d'un dieu[1346], du type Hammurabi-muballiṭ, sur le modèle de Sîn-muballiṭ. Dans certains cas, les noms font la louange du roi, comme Rîm-Sîn-namsipani-dug («Rîm-Sîn: son pastorat est bon»). Le porteur d'un tel nom était parfois désigné avec une version abrégée, en l'occurrence Namsipani-dug. On connaît de même le nom raccourci Hamatil («Puisse-t-il [=le roi] vivre pour moi»); quelques versions longues, comme Šû-iliya–

1342 *ARMT* XXVI/2 393; B. LAFONT, "L'admonestation des Anciens de Kurdâ à leur roi", in: *FM* II (Paris 1994) 209–220.

1343 N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 62–63.

1344 N. ZIEGLER, "A Questionable Daughter-in-Law", *JCS* 51 (1999) 55–59.

1345 J.-M. DURAND, "Trois études sur Mari", *MARI* 3 (1984) 127–180, spécialement p. 130–133; D. CHARPIN, "Onomastique aulique", *NABU* 1987/66; M. STOL, "Old Babylonian Personal Names", *SEL* 8 (1991) 191–212, spéc. p. 208 et n. 170; F. VAN KOPPEN, "Sweeping the Court and Locking the Gate: the Palace of Sippir-ṣērim", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 211–224, spéc. p. 220–221.

1346 H. KLENGEL, "Ḫammurapi und seine Nachfolger im altbabylonischen Onomastikon", *JCS* 28 (1976) 156–160, à compléter avec W. SOMMERFELD, *Der Aufstieg Marduks*, *AOAT* 213 (Neukirchen-Vluyn 1982), p. 47 n. 7; noter encore Sûmû-la-El-nada en *AbB* XIII 151 (cf. *AfO* 44/45 [1997/98], p. 342).

hamatil[1347], nous assurent que le vœu ne concerne pas le porteur de ce nom, mais le souverain[1348]. Une variante est constituée par Ušareš-hetil «Puisse-t-il (= le roi) vivre 3600 jours (= éternellement)!», nom attesté à la fois dans le royaume de Mari et dans celui d'Ešnunna[1349].

Souvent, le nom porté par des fonctionnaires comporte un possessif qui renvoie implicitement au roi, qu'il s'agisse d'un constat comme Ṭâbat-šarrussu («Sa royauté est bonne») ou d'un vœu comme Šumšu-lîter («Que son renom s'accroisse!») ou Tilani-hesud («Que sa vie soit longue!»). De tels noms mettent parfois l'accent sur le rapport privilégié entre une divinité et le roi, comme Rîm-Sîn-Nergal-lamassašu («Rîm-Sîn: Nergal est sa divinité protectrice[1350]) ou Rîm-Sîn-Enlil-kurgalani («Rîm-Sîn: Enlil est sa grande montagne»). Enfin, certaines religieuses-*nadîtum* portaient également un «nom programme» qui renvoyait implicitement au roi, comme Kan-šassum-mâtum «Le pays est courbé devant lui (= le roi)[1351]». Le cas le plus amusant est celui des nourrices des enfants royaux[1352]: elles portaient le plus souvent un nom composé avec *abî* «mon père», comme *Abî-lîter* «Que mon père s'accroisse!», *Abî-bâštî* «Mon père est mon orgueil», *Abî-nûrî* «Mon père est ma lumière» ou *Abî-lû-dâri* «Puisse mon père (vivre) longtemps!». Ainsi, dès qu'ils prononçaient le nom de leur nourrice, les enfants royaux faisaient-ils la louange de leur père ou formulaient-ils des vœux à son sujet!

[1347] Voir TA 1931-T.107: ^d*šu-ì-lí-a*-ha-ma-TI (R. M. WHITING, *JAOS* 97 [1977], p. 175b [on trouvera là beaucoup d'autres noms basilophores sur Šû-iliya]); cette référence est à ajouter à ma note "Hamanu ou Hamatil?", *MARI* 3 (1984), p. 257.

[1348] Contrairement à la traduction de Lugal-ha-ma-ti «Que le roi me fasse vivre» proposée par H. LIMET, *L'anthroponymie sumérienne dans les documents de la 3e dynastie d'Ur* (Paris 1968), p. 87, ou à celle proposée par D. O. Edzard: «König, du hast (ihn) mir wahrhaftig leben lassen» (*BiOr* 28 [1971], p. 163b). Le datif -ma- «pour moi», sur lequel P. Attinger attire mon attention, prend son sens par comparaison avec le nom d'une boulangère de Mari, Aššumiya-lîbûr «Puisse-t-il (= le roi) vivre pour (l'amour de) moi!» (*ARM* IX 24: i 32 et 27: i 32).

[1349] Voir J.-M. DURAND, *NABU* 1988/12 et D. CHARPIN, *NABU* 1991/32; on comparera le sémantisme de ce nom avec celui du haut personnage proche de Zimrî-Lîm, Dâriš-lîbûr.

[1350] Le nom est parfois abrégé en Nergal-lamassašu, mais la version complète permet d'être sûr que le possessif renvoie au roi et non au porteur du nom (cf. M. STOL, *AfO* 32 [1985], p. 94). M. Stol a très heureusement suggéré que le nom de Rîm-Sîn-Nergal-lamassašu renvoie à Maškan-šapir, dont Nergal était la divinité principale, tandis que Rîm-Sîn-Šamaš-lamassašu renvoyait à Larsa (*SEL* 8 [1991], p. 209 et n. 182).

[1351] Voir mon étude "Hagalum, *šakkanakkum* de Râpiqum, et ses serviteurs", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 95–108, spéc. p. 107 où l'on corrigera une distraction qui m'a fait donner une traduction inexacte.

[1352] N. ZIEGLER, "Les enfants du palais", *Ktèma* 22 (1997) 45–57, spécialement p. 52 § 3.1.

La question qui se pose est bien entendu de savoir si l'on n'a pas souvent affaire à des gens qui changeaient de nom lorsqu'ils entraient au service du roi; elle se pose de la même façon pour toute onomastique de fonction, comme pour celle du clergé[1353].

8.2.3. Les résidences royales

Le palais (*ekallum*) était le cadre normal de l'exercice du pouvoir royal, mais plusieurs remarques préalables sont de mise. Tout d'abord, le terme *ekallum* désignait non seulement le palais en tant que bâtiment servant de résidence au roi, mais aussi de manière abstraite une réalité proche de ce qu'on pourrait décrire comme «la couronne»: on parlait ainsi des «champs du palais» ou des «troupeaux du palais».

On peut supposer qu'en règle générale, les souverains résidaient avant tout dans le palais de leur capitale, mais la situation est loin d'être aussi simple. Il pouvait exister plusieurs palais dans la capitale. Il pouvait aussi exister d'autres villes dans le royaume où le souverain se plaisait à séjourner: c'est poser là le problème des palais provinciaux.

8.2.3.1. Le palais de la capitale

On a souvent critiqué les fouilleurs mésopotamiens pour s'être avant tout intéressés aux palais et aux temples des grands sites urbains. De fait, Isin, Larsa, Uruk, Ešnunna, Mari, Šubat-Enlil ou Qaṭna ont livré des palais. Les capitales de premier plan dont les palais sont inconnus, comme Babylone, Ekallâtum ou Alep, sont moins nombreuses. Mais force est de constater que le dossier concernant les palais royaux à l'époque amorrite est loin d'être aussi complet qu'on pourrait le souhaiter[1354].

Parmi les palais royaux d'époque amorrite révélés lors des fouilles, celui de Nûr-Adad à Larsa constitue un cas particulier. Il semble en effet avoir été abandonné avant même d'avoir été habité; on n'y a trouvé aucun document écrit qui nous permettrait de reconstituer la vie qui s'y déroulait[1355]. Il y avait donc un autre palais, antérieur, dont nous ne savons rien; nous ignorons également si les successeurs de

[1353] Voir par exemple les réflexions de C. Janssen à propos de Bêlânum/Ur-Utu, dans son étude sur "Inanna-mansum et ses fils: relation d'une succession turbulente dans les archives d'Ur-Utu", *RA* 86 (1992) 19–52, spécialement p. 47–48, à compléter par la note de K. De Graef et M. Tanret, *NABU* 2001/3.

[1354] Pour une étude archéologique avant tout architecturale, voir J. Margueron, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Âge du Bronze*, *BAH* 107 (Paris 1982); cf. aussi la synthèse plus générale de E. Heinrich, *Die Paläste im alten Mesopotamien* (Berlin 1984). On n'indiquera ci-dessous que la bibliographie postérieure à ces travaux.

[1355] Voir ci-dessus § 4.1.1.1 n. 386.

Nûr-Adad continuèrent d'occuper l'ancien palais, ou si un nouveau palais fut construit par la suite[1356]. Le palais de Nûr-Adad présente cependant un intérêt considérable d'un point de vue architectural[1357], puisqu'il nous donne l'image de ce qu'était alors un palais dans l'esprit de ses constructeurs, sans les nombreuses altérations que connurent généralement ce genre de bâtiments au cours de leur longue occupation. Les autres palais – excepté celui de Mari –, ne sont connus que de manière très partielle. À Isin, les fouilles ont dégagé un secteur d'un bâtiment officiel identifié comme le palais d'Enlil-bâni par les archives qui y ont été découvertes. Le palais bâti par Sîn-kâšid à Uruk a été presque totalement détruit par l'érosion, de sorte que seules ses fondations ont en partie survécu; l'étude de ce bâtiment est donc délicate, notamment en ce qui concerne les circulations.

La plupart des autres palais d'époque paléo-babylonienne n'ont été exhumés que très partiellement, qu'il s'agisse du «vieux palais» d'Aššur (peut-être bâti par Samsî-Addu[1358]), du palais d'Ešnunna construit par Ibâl-pî-El I et Ipiq-Adad II ou de ceux de Šušarrâ (Tell Shemshara), Qaṭṭarâ (Tell Rimah[1359]), ou encore Šubat-Enlil (Tell Leilan[1360]). Seuls les édifices de plus petite taille ont fait l'objet de fouilles plus complètes, comme le palais du niveau VII d'Alalah (Tell Açana) ou, plus récemment, celui de Yasmah-Addu à Tuttul (Tell Bi'a[1361]).

Le palais d'Ešnunna pose un problème analogue à celui de Mari, à savoir l'intégration d'un secteur religieux à l'intérieur du bâtiment[1362]. Quelle que soit la nature exacte de la «Salle d'audience» bâtie par Narâm-Sîn à Ešnunna, on doit remarquer que ce bâtiment englobait une chapelle vouée à Tišpak, où fut découverte une stèle portant le nom du dieu. La présence de chapelles dans le palais de Mari était ressen-

[1356] Pour un éventuel palais de Sîn-iddinam à Larsa, voir ci-dessus § 4.1.1.3 n. 412. Pour la construction d'un nouveau palais à Babylone par Samsu-iluna, remplaçant celui édifié par Sûmû-la-El, voir ci-dessous § 9.4.5.

[1357] Voir l'analyse de J. MARGUERON, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Âge du Bronze*, *BAH* 107 (Paris 1982), spécialement ch. XII.

[1358] J. MARGUERON, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Âge du Bronze*, BAH 107 (Paris 1982), spécialement ch. XIII.

[1359] Voir la présentation synthétique de D. Oates dans C. POSTGATE, D. OATES & J. OATES, *The Excavations at Tell al Rimah. The Pottery*, *Iraq Archaeological Reports* 4 (Warminster 1997), p. 30–33 et l'article de L. BATTINI-VILLARD, "La dernière phase du palais de Tell al-Rimah: nouvelle approche", *RA* 95 (2001) 115–140.

[1360] D. PARAYRE & H. WEISS, "Cinq campagnes de fouilles à Tell Leilan dans la haute Jezireh (1979–1987): bilan et perspectives", *Journal des Savants* (1991) 3–26; P. AKKERMANS & H. WEISS, "Tell Leilan 1987 Operation 3: A Preliminary Report on the Lower Town Palace", *AAS* 38/39 (1987–88) 91–109.

[1361] Voir M. KREBERNIK & E. STROMMENGER, "1980–1995: Tuttul (Tall Bi'a) Ausgrabungen in der Stadt des Gottes Dagan", in: G. WILHELM (éd.), *Zwischen Tigris und Nil* (Mayence 1998) 126–137.

[1362] Voir déjà mes remarques dans *Mél. Birot*, p. 64 n. 96.

tie comme une caractéristique exceptionnelle. Ainsi, le roi d'Alep Yarîm-Lîm, s'inquiétant de savoir où logerait sa fille Šibtu, qu'il donnait en mariage à Zimrî-Lîm, déclara-t-il[1363]: «J'ai souvent entendu dire que les dieux sont puissants dans le palais.» Nous connaissons aujourd'hui la raison de cette spécificité: le palais fut construit au dessus d'un édifice désigné comme «palais présargonique» par le fouilleur, mais dont la fonction religieuse semble avoir été très importante, sinon première. La chapelle de la déesse Bêlet-ekallim dans le palais de Mari à l'époque paléo-babylonienne en était, à échelle plus réduite, l'héritière[1364]. Il semble que la présence de cette chapelle posait un problème: les reines devaient quitter le palais quelques jours par mois, manifestement pour éviter une «impureté» rituelle[1365].

Le seul palais réellement bien connu pour l'époque paléo-babylonienne est celui de Mari: de manière exceptionnelle, vestiges exhumés et textes se complètent de façon à nous donner une image extrêmement vivante de ce qui se déroulait dans ses murs[1366]. Un exemple suffira. Les archéologues, à partir des fragments de peinture découverts dans des magasins au rez-de-chaussée du palais, ont conclu que les appartements du roi devaient se trouver à l'étage, sur le côté oriental de la cour 131[1367]. Or une lettre de Zimrî-Lîm récemment réinterprétée confirme tout à fait cette façon de voir, mais en ajoutant un détail impossible à imaginer autrement: la cour 131 pouvait servir à loger les chevaux offerts en présent au roi. C'est ce que nous apprend une lettre de Zimrî-Lîm à sa mère[1368]:

> «Dis à Addu-dûrî: ainsi parle ton seigneur. Je ne cesse d'entendre parler des chevaux blancs qui proviennent de Qaṭna; ils sont de bonne qualité. Hé bien! le jour où tu prendras connaissance de cette tablette de moi, dans la cour du bâtiment aux peintures, à la porte des *gardes*, *afin qu'il y ait de l'ombre pour protéger contre la chaleur* du jour, que l'on fasse une écurie; que l'on *jonche de roseaux*; que ces chevaux y gîtent; qu'on leur *apporte* du grain. En outre, ne montre pas de négligence envers ces

[1363] *ARMT* XXVI/1 13.

[1364] Voir J.-M. DURAND, "L'organisation de l'espace dans le palais de Mari", in: Ed. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1985), p. 93–103. Il existait aussi une chapelle vouée à la déesse Eštar (S. 132), parfois désignée dans les textes comme «le bâtiment aux peintures» (*bît birmî*) et qui donna son nom à la cour 131 sur laquelle elle donnait; elle était effectivement ornée d'un décor peint.

[1365] Pour la question de l'habitat des reines de Mari à l'extérieur du palais, voir J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 104–105 et N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 42.

[1366] Pour compléter la vision avant tout architecturale de la thèse de J. MARGUERON (*supra* n. 1354), voir J.-M. DURAND, "L'organisation de l'espace dans le palais de Mari", in: Ed. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1985) 39–110.

[1367] J. MARGUERON, B. PIERRE-MULLER & M. RENISIO, "Les appartements royaux du premier étage dans le palais de Zimri-Lim", *MARI* 6 (1990) 433–451.

[1368] J.-M. DURAND, *LAPO* 18 1110 (= *ARM* X 147).

directives de moi. L'étable pour ces chevaux *doit être faite* devant mes appartements...»

Un des acquis récents de la recherche sur le Tell Hariri a été la découverte d'un «petit palais» mis au jour dans le «chantier A»[1369]. Construit à l'époque des *šakkanakkû* contemporains des rois d'Ur III, il fut occupé par Yasmah-Addu pendant les premières années de son installation à Mari, tandis que des travaux importants étaient effectués dans le grand palais[1370]. Au début du règne de Zimrî-Lîm, il fut affecté au devin Asqûdum, époux de la princesse Yamama[1371]. Des documents datant de la fin du règne de Zimrî-Lîm montrent que ce bâtiment servit également de résidence à la reine Šîbtu[1372]. On y a découvert deux caveaux funéraires; ils avaient malheureusement été pillés dès l'Antiquité, de sorte qu'on ignore l'identité des personnes qui y furent enterrées.

8.2.3.2. Les autres lieux de séjour du roi

Hammu-rabi ne résidait pas seulement dans le palais de sa capitale. Il semble avoir fait d'assez fréquents séjours à Sippar[1373]: il n'est pas impossible que l'on découvre un jour à Tell ed-Dēr le palais qu'il occupait à Sippar-*rabûm* («la-grande», = Sippar-Amnânum[1374]). On notera d'ailleurs qu'en dehors de Babylone et de Sippar, Hammu-rabi séjourna également à Borsippa[1375]. On relève également cette notation étonnante dans un texte de Mari[1376], qui dit que Hammu-rabi ne s'était pas rendu à Kiš depuis au moins dix années; cette ville n'est distante de Babylone que de 25 km... La notation, qui pourrait paraître anecdotique, nous montre en tout cas que le

[1369] Voir J. MARGUERON, "L'architecture de la fin du IIIe millénaire à Mari: les premières leçons tirées de l'étude du palais des Shakkanakku du chantier A", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 211–222 et en dernier lieu *MARI* 8, p. 12–25.

[1370] *ARMT* XXVI/2, p. 10–12.

[1371] D. CHARPIN, "Les archives du devin Asqudum dans la résidence du "Chantier A"", *MARI* 4 (1985) 453–462.

[1372] N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 18 n. 106.

[1373] Pour les séjours de Hammu-rabi à «Sippar», voir *ARMT* XXVI/2 449: 5 (Sippar-*rabûm*) et 451: 4 et 16 («Sippar»), sans compter la correspondance avec Šamaš-hâzir ou d'autres fonctionnaires.

[1374] Pour le palais de Tell ed-Dēr, voir notamment *OLA* 21 19: 11 é-gal zimbir[ki]-*am-na-nu* et *AbB* XIII 51 (une lettre du roi Abî-ešuh aux autorités de Sippar-Amnânum; cf. ma recension dans *AfO* 44/45 [1997/98], p. 341–342). Voir récemment F. VAN KOPPEN, "Sweeping the Court and Locking the Gate: the Palace of Sippir-ṣērim", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 211–224.

[1375] *ARMT* XXVI/2 372.

[1376] P. VILLARD, "Parade militaire dans les jardins de Babylone", in: *FM* [I] (Paris 1992) 137–152 (= *LAPO* 17 579).

souverain n'était pas tenu de faire à intervalles réguliers la «tournée» des principales villes de son royaume.

Une collecte des mentions de «palais» conduit à la conclusion que tout endroit où le roi s'installait était ainsi dénommé. En effet, alors que Hammu-rabi faisait le siège de Larsa, il avait pris ses quartiers dans la petite localité de Dildaba; mais un texte[1377] parle de l'entrée de messagers dans son «palais»...

Dans le royaume de Mari sous Zimrî-Lîm, de nombreux palais existaient en dehors de celui de la capitale. Certains étaient situés dans les chefs-lieux de province (Terqa, Saggarâtum, Qaṭṭunân), mais on voit bien comment des remaniements dans les découpages administratifs pouvaient avoir des conséquences dans ce domaine: ainsi, la ville de Hišamta, après avoir eu une importance comparable à celle de Terqa du temps de Yahdun-Lîm, vit plus tard son rôle très réduit. À un moment donné, dans la première moitié du règne de Zimrî-Lîm, le palais de Hišamta n'avait plus d'autre habitant qu'une vieille femme, dont le déplacement à Terqa ou à Ṣuprum fut suggéré au roi[1378]. Les villes connues pour posséder un palais sans être un chef-lieu de province étaient notamment Ṣuprum et Dûr-Yahdun-Lîm.

Ces dernières années ont mis en évidence l'existence, dans une capitale donnée, de palais occupés par des rois étrangers. C'est le cas à Šubat-Enlil, où les fouilles ont exhumé un palais qui fut celui du roi d'Andarig Qarnî-Lîm[1379]; la situation s'explique par le rôle de «tuteur» que joua Qarnî-Lîm auprès du roi local Haya-abum. On peut aussi relever la mention d'une «maison de Mari» à Ilân-ṣurâ, dans la correspondance de Kirû, épouse du roi local Haya-Sûmû et fille de Zimrî-Lîm[1380]; trente-deux domestiques y étaient en service et la reine, qui semble y avoir logé, demanda à son père de la prévenir d'un éventuel voyage de façon qu'elle puisse tout préparer pour l'y accueillir.

Suite à des conquêtes, un royaume pouvait naturellement inclure plusieurs palais: ce fut le cas de la Babylonie après la victoire sur Larsa, avec non seulement le palais de Larsa, mais aussi ceux d'Isin et d'Uruk, qui semblent avoir été conservés. À cet égard, le palais de Mari, détruit peu après la conquête de la ville, a constitué une exception sur laquelle on s'interroge encore[1381].

[1377] *ARMT* XXVI/2 384.
[1378] *ARMT* XXVI/1 57.
[1379] M. VAN DE MIEROOP, "The Tell Leilan Tablets 1991 A Preliminary Report", *Or* 63 (1994) 305–344; voir les observations de N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 12 n. 63. Voir également le cas du roi Sîn-iddinam de Larsa, dont certaines femmes résidaient à Ur (*supra* § 4.1.1.3. n. 413).
[1380] N. ZIEGLER, *FM* IV, p. 64.
[1381] Voir ci-dessous § 9.1.2.4.

8.2.3.3. Les séjours du roi à l'étranger

Il arrivait qu'un souverain doive quitter son royaume, par exemple lorsque, engagé par un traité, il lui fallait participer à une campagne militaire d'un souverain allié. Lorsque l'on prévoyait une longue absence, une sorte de régence semble avoir été organisée. À Mari, on a le sentiment que Šibtu joua le rôle de régente du royaume pendant certaines absences de Zimrî-Lîm. La situation est décrite explicitement à Andarig, pendant qu'Atamrum partit retrouver Hammu-rabi qui assiégeait Larsa; son épouse Inbatum joua durant quelques mois un rôle de premier plan, mais Himdiya semble également avoir remplacé le roi dans certains contextes[1382].

8.2.4. Les relais locaux du pouvoir royal

Le caractère théoriquement absolu de la monarchie amorrite se heurtait à des difficultés logistiques qui rendaient nécessaire l'existence de relais entre la personne du roi et ses sujets.

8.2.4.1. Les gouverneurs

Chaque ville importante avait à sa tête un gouverneur. Le titre de celui-ci différait selon les régions. En Babylonie, les gouverneurs étaient qualifiés de *šâpirum*[1383]; on trouve le générique *šâpir mâtim*, qui alterne avec la désignation plus précise *šâpir* suivi par le nom du chef-lieu de la province[1384]. Ailleurs (Ešnunna, Mari, Haute-Mésopotamie), c'est le titre de *šâpiṭum* qui était employé. Celui-ci a parfois été

[1382] Pour le rôle alors joué par Inbatum, voir J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 264; cf. notamment *ARMT* XXVI/2 433 (qui cite un échange de lettres entre Inbatum et le roi Asqur-Addu de Karanâ). Pour le rôle de Himdiya pendant l'absence d'Atamrum (à qui il devait succéder par la suite sur le trône d'Andarig), voir *FM* VI, p. 31 et p. 44 n. 7.

[1383] Une étude des emplois de ce terme manque encore. On doit seulement souligner que *šâpirum* a en fait le sens général de «supérieur, chef». À côté des emplois *šâpir* + NG «gouverneur de telle ville», on a donc des cas où *šâpirum* ne désigne pas un gouverneur. *AbB* VII 155: 22 en fournit un exemple: le terme de *šâpirum* y désigne un *šandabakkum* (*ša-pí-ir-ka* $ša_{13}$-dub-ba *ú-ul iq-bi-a-ak-kum* «ton chef, le comptable-archiviste, ne t'a rien dit»).

[1384] L'alternance entre *šâpir mâtim* et *šâpir Kiš* a ainsi été relevée par J.-R. KUPPER, "Lettres de Kiš", *RA* 53 (1959) 19–38 & 177–182, spéc. p. 22 n. 1; on trouvera dans cet article une édition commentée d'une partie de la correspondance de Tutu-nišu, gouverneur de Kiš du temps de Sîn-muballiṭ (à compléter par les textes parus depuis dans *AbB* V; voir désormais A. GODDEERIS, *Economy and Society in Northern Babylonia in the Early Old Babylonian Period (ca. 2000–1800 BC), OLA* 109 [Louvain 2002], p. 288–300).

traduit par «juge» pour des raisons étymologiques, mais l'étude des contextes montre très clairement qu'il désigne celui qui exerçait localement le pouvoir[1385].

Le royaume de Mari sous Zimrî-Lîm est le seul pour lequel nous ayons une idée un tant soit peu précise du découpage territorial en provinces: il existait quatre districts centraux, ceux de Mari, Terqa, Saggarâtum et Qaṭṭunân, ainsi que le territoire du Suhûm[1386]. En revanche, non seulement nous ignorons le découpage en provinces du royaume de Hammu-rabi, mais nous n'avons même pas une idée de leur nombre.

Nous avons la chance de posséder un texte qui définit les devoirs du gouverneur de Larsa à l'époque de la domination babylonienne, un certain Nabium-malik[1387]:

> «La digue du Tigre jusqu'à la mer et les digues du pays qu'il gouverne ont été confiées à Nabium-malik. Nabium-malik sera responsable envers le palais des champs de redevance et (des champs) des "gendarmes", des "pêcheurs" et des prestataires de service qui existent, dans lesquels une brèche serait ouverte ou dont la semence serait emportée et qui subiraient ainsi une perte.»

Il existait des «gouverneurs» spécifiquement chargés de l'entretien des cours d'eau (*šâpir nârim*[1388]).

C'est le gouverneur qui servait de relais au roi pour l'application de ses décisions. Ainsi, lorsqu'à son avènement le roi Samsu-iluna décida de promulguer un édit de «redressement» (*mîšarum*[1389]), il envoya une lettre à tous ses gouverneurs en leur demandant de le rejoindre dans sa capitale, accompagnés par les Anciens des différentes localités de leur circonscription; un exemplaire de cette circulaire nous est parvenu[1390]. Le gouverneur concluait les débats menés par les autorités municipales de sa ville, comme l'atteste cette lettre adressée à Tutu-nišu, gouverneur de Kiš sous Sîn-muballiṭ[1391]:

[1385] Il existe une littérature importance sur la racine ŠPṬ; voir notamment mon étude sur "Les mots du pouvoir dans les archives royales de Mari", *Cahiers du Centre G. Glotz* 2 (1991) 3–17 et en dernier lieu B. LION, "Les gouverneurs provinciaux du royaume de Mari à l'époque de Zimrî-Lîm", *Amurru* 2 (Paris 2001), p. 142–144.

[1386] Voir B. LION, "Les gouverneurs provinciaux du royaume de Mari à l'époque de Zimrî-Lîm", *Amurru* 2 (Paris 2001) 141–210, en attendant la publication de la thèse d'A. Millet Albà.

[1387] M. ANBAR & M. STOL, "Textes de l'époque babylonienne ancienne III", *RA* 85 (1991) 13–48, p. 19 n°8.

[1388] Voir M. STOL, *Studies*, p. 83–85.

[1389] Voir ci-dessous § 9.3.1.

[1390] *TCL* XVII 76; voir F. R. KRAUS, *SD* XI (Leyde 1984), p. 66–67; traduction en français dans ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000), p. 89 n°44; réédition dans le vol. XIV des *AbB* que doit donner prochainement K. R. Veenhof.

[1391] J.-R. KUPPER, "Lettres de Kiš", *RA* 53 (1959), p. 30–31 D 16: 7–11.

«Si tel est le désir de mon chef, que l'on rassemble la ville et les Anciens, puis tranche l'affaire.»

Les activités les mieux connues sont celles des gouverneurs dans le royaume de Mari sous le règne de Zimrî-Lîm: Bahdî-Lîm[1392] à Mari, Kibrî-Dagan à Terqa ou Yaqqim-Addu à Saggarâtum, sans parler des gouverneurs qui se sont succédé à Qaṭṭunân[1393]. Leurs attributions couvraient tous les domaines: administration, police, justice, culte, etc. Leur correspondance trahit leur manque d'initiative. Il est d'ailleurs symptomatique qu'Itûr-Asdu, après avoir été gouverneur de Mari pendant plusieurs années, fut envoyé par Zimrî-Lîm pour administrer Nahur, loin de la capitale: un tel éloignement ne constituait nullement une brimade, mais manifestait au contraire la confiance dont ce personnage jouissait auprès du roi. Les gouverneurs étaient assistés par des majordomes (*abu bîtim*) et des intendants du domaine (*ša sikkatim*).

8.2.4.2. Maires et Anciens

Dans le royaume de Babylone, chaque localité avait à sa tête un «maire» (*rabiânum*) et des Anciens (*šîbûtum*), qui représentaient manifestement les chefs des familles les plus importantes[1394]. Ils jouaient un rôle important en matière de police et de justice, comme le montrent de nombreux textes (lettres et procès): «Je suis allé trouver le maire et les Anciens de la ville et j'ai exposé devant eux cette affaire», écrit un individu qui porte plainte contre son fils, qu'il accuse d'avoir été ensorcelé par son épouse et sa belle-mère. La tentative de conciliation ayant échoué, il alla trouver les juges, qui enjoignirent au maire et aux Anciens de leur faire conduire fils, épouse et belle-mère[1395]. On possède aussi une lettre du maire et des Anciens de la ville d'Isin adressée «à nos pères, les juges de Nippur». Un autre correspondant écrit[1396]:

1392 Qui fut gouverneur de la province de Mari, et non «préfet du palais» de Mari, comme l'avait indiqué l'étude pionnière qui lui fut consacrée par J.-R. KUPPER ("Baḫdi-Lim, préfet du palais de Mari", *BARBL* 5/4 [1954] 572–587).

1393 Voir en dernier lieu B. LION, "Les gouverneurs provinciaux du royaume de Mari à l'époque de Zimrî-Lîm", *Amurru* 2 (Paris 2001) 141–210. Pour la période antérieure, voir P. VILLARD, "Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu", in: *Amurru* 2 (Paris 2001) 9–140.

1394 L'idée que la charge de *rabiânum* ait été annuelle a été infirmée; voir mon étude "Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la Ie dynastie de Babylone", *JA* 207 (1982) 25–65, spéc. p. 64 n. 86.

1395 Pour cette affaire, voir S. D. WALTERS, "The Sorceress and her Apprentice", *JCS* 23 (1970) 27–38; les textes ont été repris par M. STOL, *AbB* IX 268 et 269. Traduction et commentaire dans ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000), p. 103 nos 60 et 61.

1396 *AbB* X 19: 9.

«On a traduit le meurtrier de mon frère devant le maire et les Anciens de la ville».

AbB XIII 125 et 126 permettent de montrer que le *rabiânum* était responsable de la prison (*ṣibittum*) d'une ville et des gens qui y étaient détenus[1397].

Dans le royaume de Mari, le terme de *rabiânum* n'était pas employé: le responsable d'une localité était le *sugâgum*, dont le choix devait être ratifié par le roi[1398]; le *sugâgum* était assisté par un lieutenant (*laputtûm*[1399]). La question se pose de savoir si, dans le royaume d'Ešnunna, le sumérogramme ŠAGIN est à lire *rabiânum*, ou s'il désigne un niveau hiérarchique supérieur (en gardant la lecture traditionnelle *šakkanakkum*)[1400].

8.2.4.3. Les gestionnaires du domaine royal

Le terme de «domaine royal» peut bien entendu se comprendre de deux manières: comme une réalité abstraite globale, désignant toutes les terres directement possédées par le souverain, ou bien comme une réalité concrète particulière. Le «domaine royal» comportait en effet une multitude de domaines situés dans les différents terroirs du royaume.

Les mieux connus sont les domaines du sud du royaume de Babylone. Des fouilleurs clandestins ont en effet retrouvé à Larsa les archives de Šamaš-hâzir, qui, avec le titre de *šassukkum*, était chargé de la gestion des champs du domaine royal dans l'ancien royaume de Larsa après sa conquête par Hammu-rabi[1401]. Ces archives comportaient notamment la correspondance passive de ce personnage, soit plus d'une centaine de lettres, la grande majorité ayant Hammu-rabi comme expéditeur[1402]. Malheureusement pour nous, bien que ce cas soit le mieux connu, il est sans doute atypique. Il est d'ailleurs difficile de voir dans quelle mesure Šamaš-hâzir était vraiment subordonné au gouverneur local. Du moins Hammu-rabi ne respectait-il absolument pas la «voie hiérarchique», qui est clairement une notion totalement anachronique.

[1397] Cf. *AfO* 44/45 (1997/98), p. 342.
[1398] P. VILLARD, "Nomination d'un Scheich", in: *FM* II (Paris 1994) 291–297.
[1399] J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 202.
[1400] Voir M. STOL, *Studies*, p. 82–83 et en dernier lieu D. CHARPIN, *Mél. Renger*, p. 103–104.
[1401] L. PECHA, "Das Amt des *šassukkum* in der altbabylonischen Zeit", *ArOr* 67 (1999) 51–71.
[1402] Pour plus de détails, voir la contribution de M. Stol dans cet ouvrage.

8.2.5. L'image du roi: le roi et son peuple

On voudrait conclure ce développement en étudiant deux aspects complémentaires de la royauté: la façon dont le roi apparaissait en public, ainsi que l'image véhiculée par ses représentations.

8.2.5.1. Les apparitions publiques du roi

Le roi apparaissait en public à de nombreuses occasions et soignait alors manifestement son image. On sait ainsi qu'avant de rencontrer les rois benjaminites pour se réconcilier avec eux, Zimrî-Lîm donna des instructions extrêmement précises concernant la préparation de son couvre-chef[1403]: il souhaitait manifestement impressionner ses interlocuteurs par le luxe de ses atours. Une autre question cruciale se posa au moment de son entrée à Mari: pouvait-il être monté sur un cheval? Bahdî-Lîm lui conseilla fortement de prendre place sur un palanquin ou sur une mule[1404]. Une telle question pourrait nous sembler futile, mais la valeur symbolique d'un tel choix était considérable: monté à cheval, Zimrî-Lîm se posait avant tout comme un étranger. En s'installant sur un palanquin ou sur une mule, il se conformait davantage aux usages locaux: c'était donc une façon pour lui de mieux se faire accepter par ses nouveaux sujets.

La guerre fournissait une des principales occasions de contact du roi avec son peuple, – ou du moins la partie de celui-ci qui était convoquée à l'armée. Plusieurs discours tenus par des rois dans de telles circonstances nous ont été plus ou moins complètement retranscrits, comme celui qu'adressa Hammu-rabi à l'armée qui partit à la conquête de Maškan-šapir[1405]. Il semble que l'on considérait comme essentiel que le roi passe en revue ses troupes avant que celles-ci ne partent au combat. Ainsi, au moment où Zimrî-Lîm réunit toute son armée pour aller renforcer le roi du Yamhad, un de ses proches lui conseilla de venir en personne encourager les soldats, même au cas où des présages défavorables lui interdiraient de partir avec eux[1406]:

[1403] *ARM* XVIII 8 (= *LAPO* 16 111). Une autre lettre à Mukannišum (A.1285 = *LAPO* 16 136) manifeste le souci qu'a le roi du vêtement qu'il portera devant tout le peuple.

[1404] *ARM* VI 76 (= *LAPO* 17 732). Voir le commentaire de J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 485–487.

[1405] *ARMT* XXVI/2 385: 16'–22'.

[1406] Inédit A.510, signalé par J.-M. DURAND dans *ARMT* XXVI/1, p. 286, commentaire au n°119; voir l'édition de ce texte dans mon étude ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep" (à paraître).

«Que mon seigneur s'en aille en fonction de ses présages. Si le dieu a répondu "oui" à mon seigneur pour son déplacement, que mon seigneur vienne ici, et (même) si les présages sont mauvais, que mon seigneur vienne ici, qu'il voie ses serviteurs et qu'il fasse le salut à ses serviteurs. Quand mon seigneur se tiendra dans l'assemblée de ses serviteurs, et que ses serviteurs le verront, le cœur des fantassins vivra. Et de même que mon seigneur se tiendra avec sa troupe "à la tête du champ", de même le cœur de la troupe sera-t-il illuminé comme le soleil.»

8.2.5.2. Les représentations du roi[1407]

Les figures royales datant de l'époque amorrite que nous possédons ne sont guère nombreuses. La thématique semble avoir été assez uniforme, quelle qu'ait été la technique utilisée: sculpture en ronde-bosse ou en bas-relief (du relief rupestre au sceau-cylindre en passant par la stèle), ou encore peinture. Grâce à certaines descriptions (par exemple dans les formules de noms d'années), on peut mettre en rapport textes et images, soit pour faire coïncider un terme akkadien ou sumérien avec un motif iconographique, soit au contraire pour signaler un motif attesté dans les documents mais pour lequel aucun monument correspondant n'a encore été retrouvé.

Les représentations du roi en tant que guerrier sont les plus nombreuses, notamment sous la forme du motif fameux du «guerrier à la masse d'arme», qu'on trouve en abondance dans la glyptique[1408]. Le roi était également représenté terrassant ses ennemis; sans doute est-ce ce type iconographique que les Anciens décrivaient par le terme *mâhiṣum* «en train de frapper»[1409]. Une stèle conservée au Louvre représente ainsi Samsî-Addu debout, de profil, frappant avec une hache le front d'un

[1407] Voir M.-Th. BARRELET (avec une contribution de J.-M. DURAND), "La "figure du roi" dans l'iconographie et dans les textes depuis Ur-Nanše jusqu'à la fin de la 1re dynastie de Babylone", in: *CRRAI* 19 (Paris 1974) 27–138. Les indications qui suivent ne prétendent nullement à l'exhaustivité; une recherche plus approfondie serait sûrement révélatrice.

[1408] M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 104 F.114, qui signale la présence de ce motif sur les sceaux de trois reines: Šallurtum, épouse de Sîn-kâšid; Bêltani, épouse de Rîm-Sîn; Šibtu, épouse de Zimrî-Lîm. D'autres pourraient être aujourd'hui ajoutés; voir en dernier lieu A. OTTO, "Zur offiziellen Ikonographie auf Siegeln aus der Regierung des Königs Šamši-Adad I.", *APA* 24 (1992) 159–171. Un exemple du même motif figure sur un relief en terre cuite *ibid.*, pl. III.

[1409] Ainsi en est-il d'une statue du roi d'Ešnunna Dannum-tâhâz, connue par un nom d'année (M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 128 D 42; pour le nom d'année, voir M. DEJ. ELLIS, "Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty", *JCS* 37 [1985] 61–85, spéc. p. 70 formule "e" et p. 76). Noter également le nom de l'année 25 de Samsu-iluna, qui commémore l'offrande d'une statue du roi «qui frappe avec l'arme» (M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 122 D 16).

ennemi sur lequel il pose le pied gauche[1410]; le visage du roi vainqueur a malheureusement disparu de nos jours. La stèle de Dâduša retrouvée à Tell Asmar[1411] offre plusieurs représentations du roi d'Ešnunna et, sur le registre inférieur, neuf têtes coupées de ses ennemis qui pourraient correspondre aux neuf rois vaincus selon la chronique éponymale de Mari[1412]. Un cas particulièrement intéressant est fourni, à Mari, par le «cylindre I» de Mukannišum[1413]. Le roi y soulève avec le bras gauche un ennemi qu'il s'apprête à frapper avec une arme courbe qu'il brandit dans la main droite; le souverain et l'une des deux déesses qui assistent à la scène piétinent un tas de cadavres. Il est évident que cette représentation du roi en train de subjuguer ses opposants constitue une sorte de contrepoint iconographique au nom même de Mukannišum («celui qui soumet»), lequel renvoie au souverain dont le porteur du nom est le serviteur[1414], Zimrî-Lîm en l'occurrence. Une variante de ce motif est celle du roi chasseur; on en trouve un exemple dans la grande peinture qui ornait les appartements du roi de Mari au premier étage de son palais[1415].

Le second grand type est celui du roi pieux. Le roi peut être représenté face à une divinité; c'est sans doute la posture désignée dans les textes comme «en train de prier» (*kâribum*[1416]), qu'il s'agisse d'une statue en or du roi d'Ešnunna Dannum-tâhâz[1417] ou d'un bas-relief où Zimrî-Lîm de Mari est figuré devant le dieu Amur-

[1410] M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 108 F.124 et p. 113 F.137, ainsi que le dessin fig. 5 (2.2). Cette stèle est parfois décrite comme «stèle de Mardin», en raison de son origine supposée; il est désormais certain que le souverain représenté est Samsî-Addu et non Dâduša (voir ci-dessus § 6.5.1 n. 777). Le vaincu est vraisemblablement le roi d'Arbèles Bunû-Eštar.

[1411] B. Kh. ISMAIL, "Eine Siegesstele des Königs Daduša von Ešnunna", in: *Mél. Oberhuber* (Innsbruck 1986) 105–108. Une photographie a été publiée et commentée par J. N. POSTGATE, *Early Mesopotamia. Society and Economy at the Dawn of History* (Londres & New York 1992), p. 248 fig. 13: 3.

[1412] M. BIROT, *MARI* 4, p. 232 E 10. Je dois cette observation à N. Ziegler, lorsque nous avons examiné ensemble la stèle au musée de Bagdad en mars 2001.

[1413] A. PARROT & M.-Th. BARRELET, "Empreintes de cylindres", in: *Le palais. Documents et monuments. Mission archéologique de Mari* II/3, *BAH* 70 (Paris 1959), p. 189–190 et pl. XLI-XLII; dessin (partiel) dans M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, fig. 3b F.132. Voir également P. AMIET, "Notes sur le répertoire iconographique de Mari à l'époque du palais", *Syria* 37 (1960) 215–232, spéc. p. 229–230.

[1414] Voir ci-dessus § 8.2.2.6.

[1415] B. PIERRE-MULLER, "Une grande peinture des appartements royaux du palais de Mari (salles 219–220)", *MARI* 6 (1990) 463–558, à compléter par J. MARGUERON, B. PIERRE-MULLER & M. RENISIO, "Les appartements royaux du premier étage dans le palais de Zimri-Lim", *MARI* 6 (1990) 433–451.

[1416] Voir la bibliographie dans M. J. A. HORSNELL, *Year Names Babyon* II, p. 264 n. 107.

[1417] M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 128 D 41.

rum[1418]. Plusieurs noms d'années commémorent l'entrée dans un temple d'une statue royale en posture d'orant[1419]. La seule image assurée de Hammu-rabi qui nous soit parvenue[1420] figure au sommet de la stèle du «Code» du Louvre; le roi y est représenté debout, la main droite levée[1421], recevant les insignes du pouvoir, devant ce qui est sans doute la statue de culte du dieu Šamaš à Sippar[1422]. Une scène du même type figure au centre de la célèbre «peinture de l'investiture» de Mari, qui pourrait dater du temps de Yahdun-Lîm[1423]. On retrouve également ce motif sur le sceau de Samsî-Addu[1424]. Un autre type est celui du roi porteur d'offrande: les textes documentent des représentations de souverains ayant un chevreau sur la poitrine[1425]. Une peinture de la cour 106 du palais de Mari représentait une scène de sacrifice auquel participe le roi[1426]. Les statues représentaient parfois le souverain en «roi de

[1418] G. COLBOW, "Eine Abbildung des Gottes Amurru in einem Mari-Brief", in: *FM* III (Paris 1997) 85–90.

[1419] En sumérien, alam šùd-dè: il s'agit par exemple de l'an 11 de Rîm-Sîn (M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 122 D 13bis), de l'an 6 de Samsu-iluna (*Ibid.*, p. 122 D15), ou de l'an 7 d'Ammi-ditana (*Ibid.*, p. 123 D20).

[1420] On reconnait parfois la figure de Hammu-rabi sur plusieurs autres monuments, mais il s'agit d'hypothèses parfois peu crédibles. Il s'agit d'abord de la stèle fragmentaire du musée britannique BM 22454 (*RIME* 4, p. 359 n°2001): M.-Th. Barrelet avait émis un doute (*CRRAI* 19, p. 105 F.116) et il est en effet beaucoup plus vraisemblable que la figure représentée, main levée dans le geste de la prière, est celle du dédicant, un certain Itûr-Asdum, qui s'adresse à la déesse Ašrâtum «pour la vie de Hammu-rabi». Le cas est analogue à celui de l'«orant de Larsa» (M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 106 F.119); cf. ci-dessus n. 1235. Pour la petite tête en diorite de Suse, voir ci-dessous n. 1440.

[1421] Peut-être avons-nous ici une représentation du *nîš qâtim*. Ce geste fut notamment pratiqué par Hammu-rabi au moment de la conclusion de l'alliance avec Zimrî-Lîm contre l'Elam, précisément devant (une statue du dieu) Šamaš (voir ci-dessus § 7.3.2. n. 1090).

[1422] Hammu-rabi n'est pas représenté sur la stèle de Suse «recevant de son dieu Marduk les insignes du pouvoir» (comme l'a écrit J. BOTTÉRO, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux* [Paris 1987], p. 192). En effet, des épaules de la divinité s'échappent les rayons qui, dans l'iconographie mésopotamienne, identifient le dieu Šamaš. Voir tout récemment l'étude d'U. SEIDL, "Das Ringen um das richtige Bild des Šamaš von Sippar", *ZA* 91 (2001) 120–132, spéc. p. 120–121, qui estime que la stèle représente la statue de culte de Šamaš à Sippar.

[1423] Voir ci-dessus n. 1223.

[1424] Voir A. OTTO, *Die Entstehung und Entwicklung der Klassisch-Syrischen Glyptik*, *UAVA* 8 (Berlin & New York 2000), p. 174.

[1425] M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 123 D 17 (Abî-ešuh) et D 21 (Ammiditana 7).

[1426] Voir A. PARROT, *MAM* II/2, p. 42 fig. 35. Cette peinture a été datée de l'époque de Yasmah-Addu par A. MOORTGAT, *Die Kunst des Alten Mesopotamien II. Babylon und Assur* (Cologne 1984).

justice»: ce fut le cas de Hammu-rabi[1427], ou d'Abî-ešuh dont on précise dans un nom d'année[1428] qu'il était «revêtu de justice» et dans un autre qu'il portait un «sceptre de justice[1429]».

Les rares statues royales en ronde-bosse qui nous sont parvenues[1430] ont été pour la plupart retrouvées hors contexte. Il s'agit notamment de quelques statues de souverains d'Ešnunna[1431] emportées en butin à Suse au XIIe siècle. En revanche, la statue acéphale et anépigraphe d'un roi de Larsa a été découverte dans le temple de Šamaš en 1971[1432]. De fait, d'après les noms d'années des rois amorrites, toutes les statues royales en ronde-bosse devaient avoir été placées dans des temples[1433]. Certaines représentaient les rois «debout» ou «en train de marcher[1434]». Išme-Dagan d'Isin fut figuré en champion à la course à pied[1435] – manifestement sur le modèle du roi d'Ur Šulgi; Ammi-ṣaduqa se fit également représenter dans la posture du coureur[1436]. Un dossier de lettres de Mari a trait à la statue de Zimrî-Lîm qui fut offerte au dieu Addu d'Alep; une discussion eut lieu pour savoir où elle serait disposée, le roi de Mari insistant pour qu'elle se tienne sur les genoux de la statue du dieu[1437].

Les statues des rois défunts installées dans les temples par leurs successeurs recevaient des offrandes[1438]. Une inscription de Sîn-iddinam nous donne la clé de ce comportement: le roi de Larsa fit façonner une statue de son père Nûr-Adad, qu'il fit placer dans la cour de l'Ebabbar et «voua pour sa propre vie». Il s'agissait d'obtenir

[1427] C'est la statue dont l'entrée dans l'Esagil est mentionnée dans le nom de l'an 22, et qui est citée dans le prologue du Code (voir G. R. DRIVER & J. C. MILES, *The Babylonian Laws Volume II* [Oxford 1955], p. 285).

[1428] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 249 «Ae 7? w».

[1429] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 269 et n. 128.

[1430] Voir en général A. SPYCKET, *La statuaire du Proche-Orient ancien*, *HdO* (Leyde-Cologne 1981), p. 235–251.

[1431] A. SPYCKET, *La statuaire...*, p. 237–238.

[1432] A. SPYCKET, *La statuaire...*, p. 239.

[1433] On signalera l'ambiguïté créée par A. Spycket, qui traite de ces noms d'années dans son livre *Les statues de culte dans les textes mésopotamiens des origines à la Ire dynastie de Babylone* (Paris 1968), p. 72–98; ces statues représentaient des rois, et non des divinités, il ne s'agit donc pas de statues de culte.

[1434] M.-Th. BARRELET & J.-M. DURAND, *CRRAI* 19, p. 121 D 12 (nom de l'an 12 de Gungunum).

[1435] *RIME* 4, p. 36 n°8. Voir M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 35.

[1436] Nom de l'an 8. L'interprétation est due à J.-M. DURAND, *apud* M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 125 D 27; voir en dernier lieu M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 334 et n. 33.

[1437] Voir J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002), p. 32.

[1438] Voir ci-dessus § 4.1.4 n. 494 et 495.

l'intercession de cette statue auprès du dieu, comme le montre l'apostrophe que lui adressa Sîn-iddinam[1439]:

> «Toi, statue du pasteur juste, tiens-toi quotidiennement dans le sanctuaire de l'Ebabbar pour prolonger les jours de ma vie!»

La sculpture permet-elle de reconnaître de véritables «portraits» de rois? Certains savants l'ont cru, qui ont reconnu ici Hammu-rabi de Babylone[1440], ou là Yarîm-Lîm d'Alep[1441], d'une manière jugée peu convaincante par d'autres.

8.2.5.3. Conclusion: le roi et son peuple

On parle souvent de la difficulté que nous avons à appréhender le sentiment religieux des anciens Mésopotamiens. Il n'est guère plus facile de se représenter les sentiments qu'ils pouvaient avoir vis-à-vis de leurs rois. Sans doute les moments de crise sont-ils ceux qu'il nous est le plus facile d'analyser.

On observe d'abord des cas où des populations vaincues expriment leur ralliement à leur nouveau souverain. Plusieurs lettres de Mari nous ont retransmis le cri par lequel les sujets l'accueillaient: «Longue vie à mon seigneur!»[1442]. La dédicace d'objets votifs pour la vie du nouveau roi pouvait également constituer un témoignage d'acceptation de leur sort par les populations dont l'ancien souverain avait été vaincu[1443].

[1439] *VS* 17 41: 173–177, édité par J. J. VAN DIJK, "Une insurrection générale au pays de Larsa avant l'avènement de Nūr-Adad", *JCS* 19 (1965) 1–25.

[1440] Moortgat a voulu reconnaître un portrait de Hammu-rabi dans la petite tête en diorite de Suse, qui représente un homme au visage émacié (réf. *apud* M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 105 F.117 et A. SPYCKET, *La statuaire...*, p. 245–246), qu'il a rapprochée d'une statue retrouvée à Suse, où il faudrait également reconnaître Hammu-rabi (M.-Th. BARRELET, *CRRAI* 19, p. 105–106 F.118).

[1441] A. SPYCKET, *La statuaire...*, p. 265.

[1442] Lit. «Vis, ô mon seigneur!» (*bûr bêlî*). Trois exemples sont actuellement connus:
– les habitants du Yamutbal ralliés à Hammu-rabi (*ARMT* XXVI/2 383: 8);
– les habitants de l'Ida-Maraṣ débarrassés de la tutelle élamite, se ralliant à Zimrî-Lîm (*ARMT* XXVI/2 327: 3');
– le ralliement attendu des populations du Šubartum envers le roi d'Ešnunna au moment de l'invasion en l'an 4 de Zimrî-Lîm (A.2119: 13 = *LAPO* 17 442).

[1443] Voir ci-dessus § 8.1.1.4 n. 1236 et 1237.

On voit par ailleurs des populations se soulever, sans qu'on sache si ces mouvements étaient directement dirigés contre le roi au pouvoir ou s'ils constituaient plus généralement l'expression d'un grave mécontentement face à une situation dégradée[1444].

8.3. GUERRE ET PAIX

Les «relations internationales» – terme impropre au demeurant – ont pendant longtemps été particulièrement bien documentées pour la seconde moitié du deuxième millénaire, surtout grâce aux textes d'El Amarna complétés par les archives de Boğazköy et de Ras Shamra. Aujourd'hui, c'est le XVIIIe siècle qui est devenu la période pour laquelle nos connaissances sont les plus étendues et les plus précises: aux très riches archives de Mari se sont ajoutées celles trouvées dans d'autres sites comme Shemshara, Tell Rimah ou Tell Leilan. Les sources issues de toutes ces fouilles, dont la publication n'est pas toujours achevée, nous permettent d'ores et déjà de brosser un tableau beaucoup plus riche qu'il y a trente ans. La partie centrale du règne de Hammu-rabi est particulièrement concernée par cet accroissement spectaculaire de nos connaissances.

8.3.1. La guerre

C'est un sujet qui n'a jusqu'à présent pas fait l'objet d'une étude d'ensemble pour l'époque paléo-babylonienne[1445]. Il existe en revanche des études sur l'armée et la guerre à Mari[1446]. Il faut commencer par rappeler que le changement radical de

[1444] Voir J.-R. KUPPER, "La voix de l'opposition à Mari", in: *La voix de l'opposition en Mésopotamie* (1973) 166–178, qui serait aujourd'hui à compléter par de nombreux textes publiés depuis.

[1445] E. SALONEN, "Zum altbabylonischen Kriegswesen", *BiOr* 25 (1968) 160–162 n'est qu'une courte contribution. C'est surtout la période néo-assyrienne qui a donné lieu à de nombreux travaux sur ce sujet. Noter que la XIIe RAI de Londres en 1963 fut consacrée au thème de la guerre, mais les actes ne contiennent rien concernant l'époque paléo-babylonienne (*Warfare in the Ancient Near East = Iraq* 25/2 [1963]); il en va de même pour le colloque récemment publié par L. NEHMÉ (éd.), *Guerre et conquête dans le Proche-Orient ancien, Antiquités sémitiques* 4 (Paris 1999). Il faut désormais signaler la thèse (encore inédite) de D. LACAMBRE, *Les rivalités territoriales dans le Proche-Orient à l'époque des archives de Mari (19e-18e siècles av. J.-C.): études de géopolitique*, soutenue à l'Université de Liège en janvier 2003.

[1446] L'étude pionnière est celle de J. M. SASSON, *The Military Establishments at Mari, StPohl* 3 (Rome 1969). La thèse de Ph. ABRAHAMI, *L'armée à Mari* (Université de Paris I, juin 1997) est jusqu'à présent restée inédite, mais cf. son étude sur "La circulation militaire

valeurs opéré par la civilisation dite occidentale, mettant désormais la guerre «hors-la-loi», est un phénomène très récent. Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, le risque de l'anachronisme est patent: on doit donc souligner le plaisir qu'éprouvaient manifestement les Anciens – ou au moins une partie d'entre eux – à faire la guerre. Certains textes exaltent l'idéal guerrier comme mode de vie et il ne s'agit pas seulement d'œuvres littéraires; le plus bel exemple se trouve dans une lettre d'un chef nomade à un de ses homologues[1447]. La victoire était un signe de la bénédiction divine – et entraînait une prospérité plus grande chez le vainqueur, au moins à court terme.

8.3.1.1. L'armée et l'armement[1448]

Le recrutement

Le gros des troupes était constitué de soldats rémunérés par le système de l'*ilkum*: l'usufruit d'une terre était attribué en contrepartie d'un service accompli pour le roi, service qui n'était d'ailleurs pas exclusivement de nature militaire. Interdiction était faite à ces soldats de se faire remplacer lors d'une campagne militaire[1449]. Il faut attendre le règne d'Abiešuh pour disposer d'un dossier bien nourri comme celui du soldat Ubârum[1450]; manifestement, la situation avait alors déjà évolué par rapport à celle qui prévalait sous Hammu-rabi. De ces textes ressort l'image d'une sorte de soldat-paysan, avant tout préoccupé par la synchronisation entre les campagnes militaires et le calendrier agricole, la guerre ayant normalement lieu après la moisson. Dans les royaumes syriens, les hommes mobilisables sont désignés comme *pihrum*[1451]; ils étaient complétés à l'occasion par deux catégories de gens, décrits comme EGIR et comme DIDLI[1452].

dans les textes de Mari: la question des effectifs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 157–166. Voir maintenant J.-M. DURAND, *LAPO* 17, chapitres 6 à 8.

1447 P. MARELLO, "Vie nomade", in: *FM* [I] (Paris 1992) 115–126 (repris par J.-M. Durand dans *LAPO* 16 38).

1448 Pour une autre approche sur l'armée babylonienne, voir ici-même la contribution de M. Stol, ch. 10.

1449 Voir M. Y. ISHIKIDA, "The *Ilkum* Institution in the Provincial Administration of Larsa during the Reign of Hammurapi (1792–1750 B.C.)", *Orient* 34 (1999) 61–88.

1450 Voir la bibliographie annexe C § 3.2.5.

1451 Le terme a longtemps fait l'objet d'un contresens, étant lu *bêrum* et traduit «troupes d'élite»; voir désormais J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 196–197.

1452 Voir par exemple *ARMT* XXVI/2 523, qui décrit la mobilisation dans le royaume de Karanâ: les hommes qui forment le *puhrum* (= *pihrum*) doivent aller en mission, alors que les EGIR et les DIDLI s'occupent de la culture de leurs terres.

Il y avait dans les armées d'époque amorrite des mercenaires. On voit ainsi clairement, dans des lettres retrouvées à Mari, comment différents rois furent à un moment donné en compétition pour s'attacher les services de solides montagnards du Zagros, décrits comme Gutis[1453]. Les sources de Tell Leilan montrent l'importance de bandes de mercenaires désignés comme *habbâtum*, qui pouvaient compter jusqu'à 10000 individus[1454]. On sait aussi qu'à l'époque paléo-babylonienne tardive, des Kassites furent employés dans l'armée des successeurs de Hammu-rabi[1455].

Les soldats désignés comme «supplémentaires» (diri-ga) posaient un problème quant à leur rétribution. Dans le royaume de Larsa sous Rîm-Sîn, certains exigèrent qu'on leur verse d'un coup leurs rations de grain pour l'année; mais leurs chefs conseillèrent au frère du roi, responsable de l'armée, de n'en rien faire et de se contenter de leur verser les rations d'un ou deux mois[1456]. Une lettre de Mari montre comment certains soldats exigèrent, en plus de leurs rations, un salaire en argent, qui leur fut refusé[1457].

Les grandes armées comportaient également des contingents étrangers, fournis par des souverains alliés et désignés comme *ṣâbum tillatum*[1458]. Leur statut est particulièrement bien connu, à cause des deux aides successives que procura Zimrî-Lîm de Mari à Hammu-rabi de Babylone, contre l'Elam puis contre Larsa; cependant, la lettre du roi ANam d'Uruk montre que les problèmes se posaient de la même manière lorsque quelques décennies plus tôt un contingent babylonien vint renforcer l'armée d'Uruk[1459]. Une des difficultés tenait au lieu de résidence de ces corps d'armée étrangers: les laisser entrer dans sa capitale pouvait constituer un risque pour le roi qui les employait. On les cantonnait donc souvent à l'extérieur de la ville. Mais à leur arrivée, ils étaient salués par le souverain qui les accueillait en leur

[1453] D. CHARPIN, "Un souverain éphémère en Ida-Maraṣ: Išme-Addu d'Ašnakkum", *MARI* 7 (1993) 165–192, spéc. p. 189.

[1454] J. EIDEM, "North Syrian Social Structure in the MB Period New Evidence from Tell Leilan", in: F. ISMAIL (éd.), *International Symposium On Syria and the Ancient Near East* (Alep 1996) 77–85.

[1455] Voir ci-dessous § 10.2.1.

[1456] *AbB* XI 194.

[1457] Voir A.731, cité dans mon étude sur "L'évocation du passé dans les lettres de Mari", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 91–110, spéc. p. 100 n. 37 et reproduit ci-dessus § 5.3.1 et n. 592.

[1458] Voir au sujet de ce terme les remarques de K. R. VEENHOF, "Observations on some Letters from Mari (ARM 2, 124; 10, 4; 43; 84; 114) with a Note on *tillatum*", *RA* 76 (1982) 119–140.

[1459] Voir la lettre W 20473, publiée par A. FALKENSTEIN, *BaM* 2, p. 56–71; noter l'emploi explicite du terme *tillûtum* en iii 31.

offrant un repas et des cadeaux[1460]. Des présents pouvaient également être faits aux soldats qui se distinguaient lors des combats, de quelque origine qu'ils fussent[1461].

La question de l'intégration de ces contingents étrangers semble avoir été réglée par le maintien d'un commandement séparé. On le voit lorsque des troupes mariotes aidèrent Hammu-rabi à combattre l'invasion élamite[1462], puis à s'emparer de Larsa. On le constate aussi, inversement, lorsque des contingents babyloniens furent envoyés à l'aide de Mari: en l'an 3 de Zimrî-Lîm contre Ešnunna[1463], puis sept ans plus tard contre l'Elam.

Dans des situations extrêmes, le roi pouvait avoir recours à la conscription générale. Le cas le plus clair date de l'invasion élamite[1464]. La mobilisation s'étendit jusqu'aux marchands et aux esclaves, libérés pour l'occasion. Le passage est tout à fait remarquable pour définir *a contrario* la conscription normale: l'exemption des esclaves est attendue. Celle des marchands explique leur statut particulier en temps de guerre[1465].

La question se pose de savoir si le royaume de Babylone connaissait des recensements analogues à ce que le royaume de Mari documente sous le nom de *têbibtum*[1466]. Ces recensements avaient pour but l'établissement de rôles, localité par

[1460] Voir Ph. ABRAHAMI, "La circulation militaire dans les textes de Mari: la question des effectifs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 157–166, spéc. p. 164; P. VILLARD, "Parade militaire dans les jardins de Babylone", in: *FM* [I] (Paris 1992) 137–152; ainsi que mon étude sur "Hammu-rabi de Babylone et Mari: nouvelles sources, nouvelles perspectives", in: *CDOG* 2 (Sarrebruck 1999) 111–130, spéc. p. 117.

[1461] Voir par exemple les cadeaux faits par Hammu-rabi aux soldats mariotes qui ont ramené des prisonniers, selon le décompte très précis effectué par Zimrî-Addu dans *ARMT* XXVII 161: 45–52.

[1462] À cette époque, la présence de troupes commandées par des généraux d'Išme-Dagan, au côté de celles envoyées par le roi de Mari, posa des problèmes, comme le montre la correspondance adressée par Ibâl-pî-El à Zimrî-Lîm (voir mon étude sur "Hammu-rabi de Babylone et Mari: nouvelles sources, nouvelles perspectives", in: *CDOG* 2 [Sarrebruck 1999] 111–130, spéc. p. 118).

[1463] Voir F. JOANNÈS, "Lettres de généraux babyloniens", in: *FM* VI (Paris 2002) 169–194.

[1464] *ARMT* XXVI/2 363; voir le commentaire p. 145.

[1465] Voir D. CHARPIN et J.-M. DURAND, *MARI* 8 (1997), p. 377–381.

[1466] Il faut une fois de plus rappeler que, contrairement à ce qu'on a cru au début de la recherche, la *têbibtum* est un recensement pur et simple, sans *aucune* connotation religieuse (il ne s'agit nullement d'une «purification»). Voir en dernier lieu J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 332–337.

Récemment, S. Dalley a proposé une nouvelle vision de cette opération: «Men drafted into military service were required to participate in a census that combined registration with a ritual meal at which they swore loyalty in an oath-taking ceremony. It relied in part upon sympathetic magic for its efficacy. The food itself contained a potential curse on oath-breakers» ("Ancient Mesopotamian Military Organization", in: *CANE* [New

localité, où figuraient les noms des hommes mobilisables. Deux recensements généraux sont attestés, l'un sous Yasmah-Addu et l'autre sous Zimrî-Lîm[1467]; ils coïncident à chaque fois avec la fin d'une période de guerre. Un dossier nous montre comment ces rôles étaient ensuite utilisés pour la conscription. Il s'agit de textes enregistrant l'arrivée de Benjaminites à Dêr, près de Mari, dans le cadre du recrutement contre l'Elam[1468]; on notait le nombre d'hommes présents, le nombre de gens théoriquement mobilisables et enfin le déficit. Aucune mention d'un recensement général n'existe pour le royaume de Babylone. Mais on a retrouvé quelques grands rôles qui ont manifestement un caractère militaire, comme une grande tablette datée du mois x/Ha 31, qui enregistre 360 hommes regroupés en 20 sections[1469].

Hiérarchie, effectifs et organisation de l'armée
La hiérarchie au sein des armées amorrites semble avoir été assez uniforme, comptant quatre degrés. Seuls changeaient les titres des deux grades supérieurs selon les lieux[1470]:

traduction	titre à Babylone	titre à Mari/Ešnunna
général	*šâpir*? *Amurrim* (ugula mar-tu)	*rab Amurrim* (gal mar-tu)
chef de section	*rab haṭṭim* (PA.PA = ugula gidru)	*rab pirsim* (gal ku_5)
lieutenant	*laputtûm* (nu-$banda_3$)	*laputtûm* (nu-$banda_3$)
simple soldat	*rêdûm* (aga-ús)	*rêdûm* (aga-ús)

York 1995] 413–422, spéc. p. 415b). Elle mélange ici subtilement trois réalités différentes: le recensement proprement dit, les prestations de serments de fidélité et le rite consistant à ingérer de la nourriture lors de la prestation d'un serment. Mais sa description de la *têbibtum* n'est corroborée telle quelle par aucune des nombreuses données textuelles à notre disposition.

[1467] Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 337–347 et 347–353.

[1468] Voir D. SOUBEYRAN, "Les Yaminites et l'expédition de Babylone", in: *ARMT* XXIII, p. 358–368 (on croyait alors que le dossier était à rattacher aux préparatifs contre Larsa).

[1469] M. BONECHI, "Conscription à Larsa après la conquête babylonienne", *MARI* 7 (1993) 129–164.

[1470] Voir mes notes sur "La hiérarchie de l'armée babylonienne", *MARI* 5 (1987) 662–663 et "La hiérarchie de l'armée babylonienne (suite)", *NABU* 2000/18.

Il est encore difficile de définir précisément le statut du *šâpir rêdê*, mais il semble bien qu'il était au sommet de la hiérarchie de l'armée babylonienne[1471].

Les textes de Mari et de Chagar Bazar sont les seuls à documenter, à côté du général (gal mar-tu), une sorte de «scribe militaire», désigné comme dub-sar mar-tu[1472].

Une lettre d'Ibâl-pî-El nous permet de savoir combien d'hommes étaient théoriquement commandés à chaque niveau de la hiérarchie à Mari: un corps d'armée de 1000 hommes avait à sa tête un «général» (gal mar-tu) et 10 chefs de section (gal-ku$_5$), chacun de ces derniers étant assisté par deux lieutenants (nu-banda$_3$)[1473]. Le contexte semble montrer que les proportions étaient identiques dans l'armée babylonienne[1474].

Désormais, nous avons la chance de pouvoir connaître par plusieurs sources qui se recoupent les effectifs de l'armée mariote sous le règne de Zimrî-Lîm. Grâce aux comptes de bronze datant de la troisième année de Zimrî-Lîm (ZL 2'), nous voyons que l'armée mariote comptait alors 4217 hommes[1475]. Six ans plus tard, au moment de la convocation à une campagne en renfort du Yamhad, 4145 hommes étaient comptabilisés comme en partance, tandis que 148 restaient en garnison dans quelques places fortes, soit un total de 4293 hommes[1476]. Ces effectifs, qui ne comprennent que les sédentaires des trois districts centraux du royaume de Mari (Mari, Terqa et Saggarâtum), sont relativement modestes par rapport aux données disponibles pour les royaumes de Mésopotamie centrale ou méridionale[1477]. Ainsi, les Élamites, après avoir pris le contrôle du royaume d'Ešnunna, purent disposer d'une armée de 20000 Ešnunnéens, qui renforça leur propre troupe de 10000 soldats[1478].

1471 Malgré R. HARRIS, *Ancient Sippar*, p. 102; cf. *JAOS* 100 (1980), p. 469 n. 37. C'est ce qui ressort par exemple de *AbB* IX 237: *aš-šum* NP ugula mar-tu *ṭup-pí ša-pir* aga-ús-meš *ša il-li-kam ma-di-iš du-un-nu-un* «au sujet du général Annum-pî-Sîn, la tablette du chef des soldats qui est arrivée est très sévère». Voir également ci-dessous le cas de Hadanšu-likšud.

1472 Voir également la référence à un texte de la Diyala inédit cité par le CAD Š/1, p. 459b («DIŠ» *ša-pí-ṭú* PN GAL MAR.TU *u* DUB.SAR MAR.TU IM 67139: 18 [courtesy Kh. al-Adhami]).

1473 A.486$^+$ (= *LAPO* 17 579), publié et commenté par P. VILLARD, "Parade militaire dans les jardins de Babylone", in: *FM* [I] (Paris 1992) 137–152, spéc. p. 146.

1474 Noter cependant *ARM* VI 28 (= *LAPO* 17 573), qui indique: «Nos amis, les Babyloniens, nomment un général pour (seulement) 200 à 300 hommes de troupe.»

1475 D. LACAMBRE, "La gestion du bronze dans le palais de Mari: collations et joints à *ARMT* XXII", in: *FM* III (Paris 1997) 91–123, spéc. p. 107.

1476 Voir M.5696, publié dans mon étude ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep" (à paraître).

1477 Ph. ABRAHAMI, "La circulation militaire dans les textes de Mari: la question des effectifs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 157–166.

1478 Voir *ARMT* XXVII 147.

Un général envoyé en reconnaissance dans le pays des Gutis, ayant repéré une armée de 9000 Élamites et 3000 Gutis, demanda à son roi de lui envoyer une armée de 5000 hommes[1479].

Les questions posées aux dieux Šamaš et Adad par Hammu-rabi avant de partir pour une campagne nous fournissent une description de l'armée babylonienne[1480]:

> «Les troupes du palais, les troupes de la porte du palais, les troupes à char, les troupes à pied, les troupes d'élite(?), les troupes de la steppe, les troupes de l'assemblée(?), les troupes du Sutû, soutien du pays, troupes à qui Marduk commande, toutes celles que Hammu-rabi, le roi de Babylone, préparera, organisera et fera partir.»

Malheureusement, le texte est connu par une copie postérieure d'un millénaire environ à l'original, qui a procédé à certaines «modernisations», de sorte qu'il est parfois difficile de retrouver le terme en usage à l'époque paléo-babylonienne.

L'armement[1481]

Les fantassins constituaient la grosse masse de l'armée: il semble qu'ils aient été avant tout pourvus d'une lance, cette arme étant le symbole par excellence de l'armée[1482] et le mot qui la désigne ayant des emplois métaphoriques[1483]. L'armement offensif comportait également diverses catégories d'arcs[1484]. L'armement défensif semble avant tout avoir consisté en casques (*qurpîsum*) et boucliers (*ṣinnatum*).

L'approvisionnement en bronze pour le renouvellement des stocks d'armes était un souci constant des souverains. On le voit en particulier sous Samsî-Addu, où le grand roi demanda même qu'on prélève du bronze dans le tombeau de Yahdun-

[1479] *AbB* VIII 92 (voir J. J. VAN DIJK, "Le site de Guti'um et d'Ak-š[a$^?$-a]k^{ki}", *AfO* 23 [1970] 71–72, dont le commentaire est cependant à abandonner en partie). Il ne me semble malheureusement toujours pas possible de préciser le contexte historique de cette lettre très intéressante, mais je doute qu'il s'agisse d'une copie scolaire comme l'avait proposé van Dijk. On notera qu'au départ, le militaire auteur de cette lettre se rendit «en cachette de Dêr à Suse» (l. 6–7), avant de pénétrer dans la montagne (van Dijk avait raison de traduire *naṣrum* «en secret», voir *LAPO* 17, p. 305 avec bibliogr.). Il semblerait logique de conclure que le roi auquel il s'adresse est le roi de Dêr.

[1480] *CTN* IV 63: (2) [erin$_2$-m]eš$^!$ é-gal erin$_2$ ká é-gal erin$_2$-meš ^{giš}gigir (3) erin$_2$-meš gìr^{II} erin$_2$-meš *gi-ip-ši* erin$_2$-meš *na-me-e* (4) erin$_2$-meš *pu-uh-ri* erin$_2$-meš *su-ti-i* (5) *u-sa-at* kur erin$_2$-meš *šá* ^{d}amar-utu *i-be-lu* (6) *ma-la ha-am-mu-ra-bi* lugal ká-dingir-ra^{ki} (7) *i-ṣa-am-me-du ú-kan-nu ù* [d]u$_8$. Voir à propos de ce texte ci-dessus § 8.1.2.1 et n. 1244.

[1481] Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 387–397.

[1482] Pour ^{giš}šukur comme désignant le «service militaire» dans le royaume d'Alep, voir J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002), p. 91–93.

[1483] Voir *ARMT* XXVI/2 303: 31' ou 386: 8'.

[1484] Ph. ABRAHAMI, "Hébreu-soḫerah / Akkadien sâḫirum", *NABU* 1991/26.

Lîm[1485]. On voit aussi la place que tenaient les dépenses d'armement dans la gestion des stocks de bronze du palais de Mari sous Zimrî-Lîm[1486].

Le rôle des chars dans les armées de l'époque amorrite semble être resté secondaire[1487]; il s'agissait avant tout d'un mode de locomotion pour les personnages les plus importants. On indique toujours le milieu du deuxième millénaire comme le moment où le cheval fit sa percée dans le Proche-Orient. Des documents récemment publiés montrent qu'il joua cependant un rôle non négligeable dès le XVIIIe siècle[1488]. Il s'agissait cependant alors uniquement d'un animal de monte; on ne l'employa pour tirer des chars que plus tard.

8.3.1.2. Les campagnes militaires

Des déclarations de guerre

Comment passait-on de la paix à la guerre? Il apparaît que très souvent les attaques contre une puissance étrangère étaient précédées d'une déclaration de guerre en bonne et due forme[1489]. Lorsque le roi d'Ešnunna débuta son invasion de la Haute-Mésopotamie, il adressa un message à Zimrî-Lîm[1490]:

> «Je vais instaurer mes (nouvelles) frontières. Je me dirige vers Šubat-Enḷil!»

Au même moment, dans la vallée de l'Euphrate, le prince ešnunnéen Šallurum avertissait le général mariote Yassi-Dagan de l'imminence de son attaque[1491]. On a déjà cité l'ultimatum qu'adressa le sukkal d'Elam à Hammu-rabi[1492]. L'historicité de la lettre que le roi d'Alep Yarîm-Lîm envoya au roi de Dêr Yašûb-Yahad, le mena-

[1485] N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: *La guerre dans les économies antiques* (Saint-Bertrand-de-Comminge 2000) 14–33, spéc. p. 17–18.

[1486] D. LACAMBRE, "La gestion du bronze dans le palais de Mari: collations et joints à *ARMT* XXII", in: *FM* III (Paris 1997) 91–123

[1487] La référence à *CTN* IV 63 (*supra* n. 1244) est à ajouter à l'article "Kampfwagen A. Philologisch", in: *RlA* V (1976–80), p. 337. Voir en dernier lieu J. BOLLWEG, *Vorderasiatische Wagentypen im Spiegel der Terracottaplastik bis zur Altbabylonischen Zeit*, *OBO* 167 (Fribourg & Göttingen 1999).

[1488] J. EIDEM, "The Tell Leilan Archives 1987", *RA* 85 (1991) 109–135, spéc. p. 131–134; A. TSUKIMOTO, "From Lullû to Ebla. An Old Babylonian Document Concerning a Shipment of Horses", in: *Mél. Röllig* (Münster 1997) 407–412; F. ZEEB, *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ (Schicht VII)*, *AOAT* 282 (Münster 2001), p. 323–404.

[1489] Voir l'étude de J. M. SASSON, "Yarim-Lim's War Declaration", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 237–256.

[1490] A.3591: 15'-16', cité par M. GUICHARD, "Au pays de la Dame de Nagar", in: *FM* II (Paris 1994) 235–272, spéc. p. 256–257.

[1491] *ARMT* XXVI/2 479.

[1492] Voir ci-dessus § 7.3.1 n. 1064.

çant d'une attaque éclair, a été mise en question par certains auteurs[1493]; s'il s'agissait d'une lettre apocryphe, elle n'en resterait pas moins signifiante d'une pratique qui devait être assez générale pour qu'un tel écrit ait été jugé vraisemblable.

L'information en temps de guerre[1494]

Un des nerfs de la guerre, à l'époque amorrite comme à d'autres périodes, était constitué par la collecte et la circulation de l'information.

Il fallait d'abord se procurer des renseignements aussi fiables que possible sur la situation de l'ennemi[1495]. Pour cela, on capturait des informateurs (*ša lišânim*), que l'on faisait parler, ou l'on envoyait des espions chez l'ennemi. La technique de la désinformation était parfaitement connue: on pouvait notamment essayer de tromper l'adversaire en exagérant le nombre de soldats envoyés sur un front donné[1496].

La circulation des informations en temps de guerre posait des problèmes de sécurité. Il fallait éviter que le courrier ne soit intercepté[1497]. Pour cela, des escortes accompagnaient les messagers qui devaient traverser des zones dangereuses. Parfois, on confiait les tablettes à des marchands, à qui leur statut garantissait une sorte d'immunité[1498].

En cas d'urgence, l'alerte pouvait être donnée par des signaux lumineux (mot à mot *išâtum*, des «feux») allumés de ville en ville. Il semble qu'une sorte de code avait été mis au point, mais des cas de dysfonctionnement sont attestés[1499].

Différentes techniques de manipulation de l'opinion sont attestées. En premier lieu, l'intimidation: on pouvait renvoyer certains captifs chez eux, après les avoir torturés[1500]. La volonté de ridiculiser l'ennemi est également documentée: Sûmû-êpuh laissa repartir les soldats de la garnison d'une ville nus, après leur avoir ôté

[1493] A.1314 (= *LAPO* 16 251). Voir J. M. SASSON, in: *Mél. Birot* (Paris 1985), p. 250–251. Noter l'avis contraire de J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 385.

[1494] Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 304–310.

[1495] Noter ainsi *AbB* VIII 92: (3) … *iš-tu* u_4*-mi-im* (4) *ša be-lí a-na ma-at qú-ti-im*[ki] (5) *a-na pí-im ù li-ša-ni-i*[*m*] (6) *iš-pu-ra-an-ni* «depuis le jour où mon seigneur m'a envoyé au pays des Gutis en reconnaissance (lit. pour la bouche et pour la langue)». Voir M. T. LARSEN, *Or* 40 (1971), p. 323–324.

[1496] Voir N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: *La guerre dans les économies antiques* (Saint-Bertrand-de-Comminges 2000), p. 19 et n. 26 et 27, ainsi que l'interprétation de *ARMT* XXVII 80 par J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 307.

[1497] Pour un traitement complet de cette question, voir mon livre *Lire et écrire en Babylonie ancienne.*

[1498] D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392, spéc. p. 377–381.

[1499] Voir *LAPO* 17 503.

[1500] Voir *ARMT* XXVI/1 282: 20–23.

habits, ceintures et armes[1501]! Inversement, on pouvait tenter de retourner l'opinion des pays avec lesquels un conflit avait surgi. C'est ainsi que Samsî-Addu recommanda à son fils de bien traiter les gens du Zalmaqum dont il s'était emparé[1502].

L'armée en ordre de marche

On possède quelques renseignements sur l'armée en ordre de marche[1503]. En tête, on trouvait le général accompagné d'un devin, ainsi que des symboles divins. Le général mariote Ibâl-pî-El indique ainsi[1504]:

> «Devant la troupe de mon seigneur marche le devin Ilšu-nâṣir et il y a (aussi) un devin avec la troupe babylonienne. Ces 600 soldats sont installés à Ša-Baṣṣim. Les devins méditeront de façon précise le libellé des questions oraculaires et selon que les présages seront sains, 150 soldats sortiront et 150 rentreront».

Le nom de l'an 27 de Hammu-rabi indique par ailleurs:

> «Il construisit le grand emblème en or fauve, qui est porté devant l'armée, pour les grands dieux qui l'aident».

Plusieurs lettres de Mari font allusion à des «Eštar», qui marchent en tête de l'armée de Samsî-Addu comme de celle d'Ešnunna[1505]; il faut donc comprendre qu'il s'agissait de statues de la déesse guerrière par excellence[1506].

Le serment que Zimrî-Lîm prêta à Ibâl-pî-El II d'Ešnunna lorsque les deux rois conclurent une alliance comporte une clause d'assistance «à l'endroit des armes et de la bataille, à l'endroit de la muraille et du campement[1507]». Les Anciens opéraient donc une nette distinction entre les combats en rase campagne et la prise des villes, que nous allons examiner tour à tour.

[1501] Inédit M.7878 que me signale N. Ziegler.

[1502] *LAPO* 17 474 et 475.

[1503] Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 286–289.

[1504] *ARM* II 22 = *LAPO* 17 585.

[1505] Voir *LAPO* 17 478 et 507, avec le commentaire de J.-M. DURAND, *LAPO* 17 p. 287.

[1506] Le dossier archéologique sur ce point est des plus restreints: voir R. MAYER-OPIFICIUS, "Feldzeichen", in: *Mél. Spycket* (Neuchâtel-Paris 1996) 213–226, spéc. p. 218.

[1507] D. CHARPIN, "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166, spéc. p. 143–144 (A.361 ii 13'-14').

Les combats en rase campagne

Étudier la tactique à l'époque amorrite est actuellement très difficile, car les descriptions de batailles sont très rares. Il y a deux raisons à cette situation. Tout d'abord, nous ne disposons pas pour cette époque d'équivalent aux récits que l'on trouve plus tard, par exemple dans les textes annalistiques assyriens[1508]. On aurait pu penser que la correspondance d'époque amorrite compenserait cette lacune, mais il n'en est rien. Il semble que l'on répugnait à confier à l'écrit de tels renseignements, dont l'importance était ressentie comme relevant du secret militaire[1509]. Un cas exceptionnel est constitué par la bataille de Perdû, à vrai dire une escarmouche d'importance secondaire, dont on possède deux descriptions indépendantes: deux personnes différentes voulurent s'attribuer le mérite de la victoire aux yeux de Zimrî-Lîm[1510].

L'existence d'un «art militaire» reconnu comme tel apparaît dans une lettre d'Ibâl-pî-El, où celui-ci se plaint de l'insubordination de Zimrî-Addu qui devait le seconder dans le commandement du contingent mariote envoyé aider Hammu-rabi à résister contre les Élamites[1511]:

> «À l'heure actuelle, mon seigneur doit envoyer un message à Zimrî-Addu. Le confirme-t-il dans ses fonctions ou l'en démet-il? Moi-même, devrai-je laisser s'installer des intrigues palatiales comme (cela se passe) aujourd'hui? Devrai-je en outre, lorsque je voudrais engager le combat, justifier ce qui relève de mon expérience, les plans de combat? Sinon, cet homme va faire tenir à l'armée des propos séditieux à mon encontre et je n'aurai pas les moyens suffisants pour assurer la sécurité nécessaire. Je viens d'écrire à mon seigneur. Il en est informé! Cet individu me cause de grands tracas. Pour autant que j'ai pu le voir, l'armée a déjà été amenée à tenir des discours séditieux à mon encontre.»

On peut distinguer trois types d'affrontements: les embuscades, les raids et enfin les batailles rangées.

Dans le premier cas, il s'agissait pour l'ennemi de s'en prendre à une armée en déplacement, de façon à lui faire subir le maximum de pertes; les textes parlent alors de «piège» (*šubtum*). On pouvait attirer l'ennemi en lui faisant miroiter une alliance illusoire: le cas le plus dramatique est celui d'Išme-Dagan, qui fut trompé de cette manière par le roi des Turukkéens Zaziya[1512].

[1508] Pour une approche de ces données, voir J. SCURLOCK, "Neo-Assyrian Battle Tactics", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 491–517.

[1509] Voir la lettre *FM* III 14 (= *LAPO* 17 621, où on corrigera l'adresse en: «Dis à Yasmah-Addu: ainsi parle Išme-Dagan ton frère»).

[1510] *ARMT* XXVI/2 357 et *FM* II 127, commentées par M. GUICHARD, "Au pays de la Dame de Nagar", in: *FM* II (Paris 1994) 235–272, spéc. p. 261–264.

[1511] *ARM* II 31 = *LAPO* 17 591.

[1512] B. LAFONT, *ARMT* XXVI/2, p. 471; ajouter depuis *ARMT* XXVIII 171.

Une armée pouvait aussi faire une incursion en territoire étranger et procéder au pillage des ressources locales[1513]: c'est ce que firent Babyloniens et Mariotes sur le territoire ešnunnéen au moment de l'invasion élamite[1514], ou des commandos de Larsa en territoire babylonien avant que n'éclate la guerre[1515]. C'est là que l'information et la rapidité de sa diffusion jouaient leur rôle: dès que l'alerte était donnée, on mettait hommes, bêtes et réserves en grain à l'abri dans des sites fortifiés[1516]. Lorsque l'attaque avait lieu avant la moisson, les récoltes de l'ennemi pouvaient être brûlées sur pied[1517]. Certains peuples semi-nomades comme les Turukkéens étaient particulièrement redoutés pour leurs razzias.

Enfin, les armées ennemies pouvaient s'affronter dans de véritables batailles rangées. Quelques lettres fournissent une description métaphorique des différentes composantes de l'armée en ordre de bataille[1518], parlant de son «front», de ses «ailes» de droite et de gauche, de sa «queue» et de son «nombril». Une interrogation oraculaire (*tâmîtum*) datant du règne de Hammu-rabi porte aussi sur l'attitude que doit observer le chef de l'armée babylonienne[1519]:

> «Hadanšu-lukšud, fils de Sîn-nêrârî, qui exerce la fonction de chef des fantassins, doit-il prendre leur tête ou doit-il suivre dans le centre (lit. "dans le nombril")?»

L'opposition entre *pânum* et *abunnatum* rappelle tout à fait celle que documente un texte de Mari entre *pûtum* et *abunnatum*[1520].

La poliorcétique[1521]

Une des caractéristiques essentielles des villes à cette époque était l'existence d'une muraille fortifiée (*dûrum*) en briques, pourvue de crénaux et percée de portes voûtées en plein ceintre et encadrées de tours. En général, ces murailles étaient à

1513 Pour des exemples de razzias, voir mon compte-rendu du *CAD* S dans *AfO* 40/41 (1993/94), p. 1–2 s.v. *sadādum* «razzier», *saddum* «razzia» et *sādidum* «pillard».

1514 *ARMT* XXVII 141.

1515 *ARMT* XXVI/2 372: 27–32.

1516 Un exemple très net se trouve dans *ARM* XIV 84+ (= *LAPO* 17 700).

1517 Voir par exemple les noms d'années de Yahdun-Lîm où il est question de l'incendie des moissons de la ville de Zalpah ou de celles du pays de Samsî-Addu (*FM* V, Ie partie).

1518 N. ZIEGLER, "L'armée, — quel monstre!", in: *FM* III (Paris 1997) 145–152.

1519 *CTN* IV 63: (9) *a-dan-šú-lu-uk-šu-ud* dumu ^{Id}30-erin$_2$-gab (10) *šá a-ki-lu-ut re-di-i ip-pu-šú* (11) *pa-ni-šú-nu li-iṣ-bat-ma ina a-bu-un-na-ti* (12) *li-ir-di*. Pour ce texte, voir ci-dessus § 8.1.2.1 et n. 1244.

1520 N. ZIEGLER, in: *FM* III (Paris 1997), p. 150.

1521 Voir J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 289–299. La synthèse de I. EPH'AL, *Siege and Its Ancient Near Eastern Manifestations* (Jerusalem 1996), étant écrite en hébreu, sera d'un accès difficile à beaucoup; mais voir la recension très nourrie qu'en a faite Ph. ABRAHAMI, *JAOS* 119 (1999) 131–134.

l'époque édifiées sur un glacis (*šulhûm*), de façon à rendre plus difficile un assaut ennemi[1522]. L'un des plus beaux exemples d'une telle fortification est offert par Mishrife, l'antique Qaṭna, en Syrie centrale[1523]. De nombreuses inscriptions royales commémorent en Mésopotamie centrale ou méridionale l'édification de telles murailles, généralement décrites comme «aussi hautes qu'une montagne», et pourvues d'un nom sumérien à signification apotropaïque[1524]. C'est ainsi que le rempart de Larsa édifié par Gungunum s'appelait Utu-kibale-sadi «Le dieu Utu qui s'empare du pays rebelle»[1525]. De nombreuses villes, en Haute-Mésopotamie, semblent avoir été construites en deux parties, l'acropole (*kirhum*) et la ville basse (*adaššum*)[1526]; une telle distinction n'apparaît pas dans nos sources concernant les villes de Mésopotamie centrale et méridionale.

Nous disposons actuellement de descriptions de nombreux sièges. On a déjà étudié ceux d'Upî et de Hirîtum par les Élamites. On verra plus bas comment les efforts de Hammu-rabi à Larsa furent couronnés de succès, après plus de six mois il est vrai. Certaines campagnes militaires consistaient à prendre d'assaut des villes fortifiées dans lesquelles l'ennemi s'était enfermé: l'exemple le plus clair est celui de la campagne contre Qabrâ. On voit qu'Išme-Dagan réussit à s'emparer des villes le plus souvent après une seule journée d'efforts: les fortifications ne devaient guère être importantes. Seule la ville de Qabrâ put résister plus longtemps[1527]. La sorte de

1522 Il faut cependant noter que des «murailles» semblent avoir également servi de digues pour protéger certaines villes d'inondations qui auraient pu être catastrophiques. C'est ainsi que l'équipe belge explique l'existence de la «muraille» de Tell ed-Dēr (cf. en dernier lieu S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 [Gand & Chicago 1998] 1–64, spéc. p. 8 n. 22). Noter d'ailleurs que le mot *šulhûm*, qui semble désigner le glacis (J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 300–301), pourrait aussi désigner dans certains contextes une digue (J.-M. DURAND, *LAPO* 17 p. 632 n°818 n. b).

1523 Voir en dernier lieu M. NOVÁK & P. PFÄLZNER, "Ausgrabungen in Tall Mišrife-Qaṭna 1999. Vorbericht der deutschen Komponente des internationalen Kooperationprojektes", *MDOG* 132 (2000) 253–296 et M. AL-MAQDISSI, "Note sur les fouilles syriennes à Mishrifeh-Qatna (1994–2000)", in: *FM* VI (Paris 2002) 105–117.

1524 S. S. DALTON, *Canal, Wall and Temple Names of the Old Babylonian Period*, Diss. Brandeis University (Winona Lake 1983).

1525 Pour une représentation possible de la muraille de Larsa sur une plaquette en terre-cuite du Louvre, voir R. OPIFICIUS, *Das Altbabylonische Terrakottarelief*, *UAVA* 2 (Berlin 1961), p. 68–69 n°192a (la photo figure aussi dans A. PARROT, *Sumer* [Paris 1960], p. 291 fig. 358 C).

1526 G. DOSSIN, "*Adaššum* et *Kirḫum* dans les textes de Mari", *RA* 66 (1972) 111–130; voir depuis D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la poliorcétique à l'époque paléo-babylonienne", *MARI* 7 (1993) 193–203 et J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 291–293.

1527 Voir ci-dessus § 6.5.3.

«promenade militaire» à laquelle se livra au même moment le roi de Qaṭna dans la vallée de la Beqa'a, prenant les villes en série, donne de cette région bien éloignée une image assez semblable[1528]. Lorsqu'un siège était mis à une capitale bien fortifiée, le souverain assiégé avait la possibilité d'acheter le départ des assiégeants: Šarraya de Razamâ refusa cette solution[1529], tandis que le roi de Malgium versa 15 talents d'argent à Samsî-Addu, Hammu-rabi de Babylone et Ibâl-pî-El d'Ešnunna, dont les troupes levèrent aussitôt le siège[1530].

Les instruments essentiels à la prise des villes étaient la tour de siège et le bélier[1531]. Les attaquants devaient édifier une rampe en terre, de façon à installer leur tour, amenée en pièces détachées, au niveau du sommet du glacis. Cette tour semble avoir eu plusieurs usages. Elle servait à suspendre le bélier, dont la tête de bronze terminée en pointe permettait de percer la muraille. La tour était par ailleurs pourvue de passerelles qui permettaient éventuellement aux assaillants de prendre pied sur les remparts de la ville. Les assiégés tentaient d'entraver l'édification de la rampe; lorsque la tour était montée, ils pouvaient essayer de l'incendier, ce qui réduisait à néant les efforts des assiégeants, comme Atamrum en fit l'amère expérience devant Razamâ[1532]. Lorsqu'il s'agissait de fortifications de taille moyenne, l'édification d'un remblai avait pour but de constituer une rampe d'assaut atteignant le sommet de la muraille et permettant aux assiégeants de prendre directement pied sur le rempart.

Les conséquence économiques de la guerre[1533]

La guerre avait des conséquences économiques très importantes, qu'il s'agisse des transferts de biens ou des mouvements de populations.

Le pillage, qu'il ait été opéré lors de raids ponctuels ou suite à la prise d'une ville, entraînait un appauvrissement des uns au profit des autres. Des règles strictes étaient suivies lors du partage du butin entre les soldats; un châtiment exemplaire frappait celui qui ne les respectait pas[1534]. Les pillages pouvaient être suivis par des destructions systématiques. C'est ce qui se passa lorsque les Élamites quittèrent le royaume d'Ešnunna, comme l'ont montré les fouilles de Tell Harmal ainsi que des lettres de

[1528] D. CHARPIN, "Toponymie amorrite et toponymie biblique: la ville de Ṣîbat/Ṣobah", *RA* 92 (1998) 79–92.

[1529] Voir *ARM* XIV 104+ (= *LAPO* 17 548).

[1530] Voir ci-dessus § 6.10.1.

[1531] J.-R. KUPPER, "Béliers et tours de siège", *RA* 91 (1997) 121–133.

[1532] Voir mon commentaire de *ARM* XIV 104+ dans *MARI* 7 (1993) 193–203 (texte repris dans *LAPO* 17 548); voir également *ARMT* XXVII 141.

[1533] Voir N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: *La guerre dans les économies antiques* (Saint-Bertrand-de-Comminges 2000) 14–33.

[1534] Voir N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", p. 21–22.

Mari[1535]. Un autre aspect de la guerre pouvait avoir des conséquences économiques catastrophiques, en Mésopotamie centrale et méridionale: le barrage de fleuves ou de canaux, pour priver l'ennemi d'approvisionnement en eau[1536].

Les opérations guerrières se traduisaient par la réduction de soldats au statut de prisonniers (*asîrum*[1537]), qui pouvaient être vendus comme esclaves. Des règles étaient fixées en vue de leur rachat éventuel[1538] et des mesures prises pour que leur famille n'ait pas trop à souffrir de leur absence[1539]. Les responsables pouvaient décider la déportation des populations vaincues[1540]. Dans des cas privilégiés, nous pouvons suivre l'histoire de ces groupes sur plusieurs générations, comme les Turukkéens déportés par Hammu-rabi en l'an 36 de son règne, dont les descendants vivaient dans la région de Dilbat un siècle plus tard[1541]. Du point de vue démographique, les conséquences les plus graves étaient constituées par la diminution de la population due aux morts, tant de soldats que de civils. On a également observé que les déplacements d'armées étaient parfois suivis par des épidémies[1542].

[1535] Voir ma note "A propos du site de Tell Harmal", *NABU* 1987/117; et les lettres *ARMT* XXVI/2 373: 23 (qui parle de «districts abandonnés») et 377: 5 (qui évoque le pillage de la ville d'Ešnunna par les Élamites quand ils se replièrent sur Diniktum).

[1536] D. FRAYNE, "A Struggle for Water: A Case Study from the Historical Records of the Cities Isin and Larsa (1900–1800 BC)", *BCSMS* 17 (1989) 17–28 et D. CHARPIN, "La politique hydraulique des rois paléo-babyloniens", *Annales, Histoire, Sciences sociales* 57/3 (2002) 545–559.

[1537] W. F. LEEMANS, "The *asîru*", *RA* 55 (1961) 57–76; A. ROSITANI, "I nomi propri dell'archivio del *bīt asīrī*", *SEL* 14 (1997) 3–15; F. ZEEB, *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ (Schicht VII)*, *AOAT* 282 (Münster 2001), p. 233–245; A. ROSITANI, *Rīm-Anum Texts in the British Museum* (Rome 2003).

[1538] Voir le Code de Hammu-rabi § 32, ainsi que la lettre *AbB* IX 32, qui fournit un exemple concret de rachat: Hammu-rabi y donne l'ordre de prendre 10 sicles d'argent appartenant au temple de Sîn, divinité principale de Damrum, pour le donner à un marchand, de façon à libérer un habitant de la ville que l'ennemi avait capturé. Voir également le traité entre Hammidašur de Nêrebtum et Sûmû-numhim de Šadlaš, ci-dessus § 3.3 et n. 371 et le dossier du rachat des Benjaminites faits prisonniers par Zimrî-Lîm (P. VILLARD, in: *ARMT* XXIII, p. 476–503 et *MARI* 5 [1987] 631–634).

[1539] Voir le Code de Hammu-rabi § 27–31 et 134–135.

[1540] Voir N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", p. 23–25; B. LION, "Les enfants des familles déportées de Mésopotamie du nord à Mari en ZL 1'", *Ktèma* 22 (1997) 109–118; EAD., "Les familles royales et les artisans déportés à Mari en ZL 12'", in: *CRRAI* 46 (sous presse).

[1541] D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218, spéc. p. 213–217.

[1542] *ARMT* XXVI/1, p. 544–546.

Conclusion: le rôle politique de l'armée
Il est indéniable que l'armée était parfois amenée à jouer un véritable rôle politique. Le cas le plus clair est celui d'Ešnunna au moment de la conquête élamite. D'une part, on voit des généraux ešnunnéens prendre contact avec Hammu-rabi pour lui demander son intervention; d'autre part, le nouveau roi, Ṣillî-Sîn, fut imposé par l'armée qui l'avait choisi en son sein[1543]. Une telle situation doit cependant être considérée comme exceptionnelle; elle ne fut possible qu'en raison de la disparition de la famille royale préexistante.

8.3.2. Les relations diplomatiques[1544]

On distinguera entre les relations courantes, qui comportent l'échange de messages et de cadeaux dans le respect d'une hiérarchie définie par des relations de type vassalique, et les relations extraordinaires, à savoir la conclusion de traités et les mariages dynastiques qui en étaient souvent la suite.

8.3.2.1. Les relations normales

La circulation des messagers
L'époque amorrite ne connaissait pas de véritables ambassadeurs permanents[1545]: le messager était l'instrument essentiel des relations diplomatiques[1546]. Il voyageait rarement seul: on nous parle le plus souvent de groupes de messagers. Les textes de Mari distinguent entre les *êtiqtum*, qui ne faisaient que passer, et les *ṭehîtum*, dont les membres avaient une entrevue avec le roi, qu'ils aient eu Mari pour but final ou qu'ils aient poursuivi leur route au-delà. La sécurité de ces messagers était assurée par des *âlik idî*, fournis par les rois auprès de qui ils avaient effectué leur mission, et dont le rôle ne se limitait pas à celui d'un simple escorteur: ils pouvaient aussi

[1543] Voir ci-dessus § 7.3.5.

[1544] On dispose sur ce sujet d'une synthèse récente et très bien informée, due à B. LAFONT, "Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des rois de Mari", *Amurru* 2 (2001) 213–328. On fera attention au fait qu'y est utilisée la chronologie ultra-courte préconisée par H. Gasche (voir *supra* n. 36); les dates y sont donc plus basses d'environ un siècle que dans le présent travail.

[1545] Quelques situations particulières peuvent cependant être relevées, comme celle des représentants de Zimrî-Lîm à Babylone: un personnage comme Yarîm-Addu semble être resté plus d'un an auprès de Hammu-rabi. C'est aussi le cas de Haqba-ahum auprès de Hammu-rabi de Kurdâ.

[1546] La synthèse de S. A. MEIER, *The Messenger in the Ancient Semitic World*, *HSM* 45 (Atlanta 1988), est assez décevante; on lui préférera, pour l'époque paléo-babylonienne, l'exposé de B. LAFONT, "Messagers et ambassadeurs dans les archives de Mari", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 167–183.

contrôler la façon dont les messagers remplissaient leur tâche[1547]. Malgré les précautions prises, les groupes de messagers pouvaient parfois être attaqués en route, notamment par des nomades. Ceux-ci étaient d'ailleurs à l'occasion utilisés par des souverains, comme dans cet épisode narré par une lettre retrouvée à Mari[1548]: des messagers babyloniens étaient en route vers Alep, mais quelques-uns s'enfuirent auprès de Samsî-Addu. Ce dernier, voulant connaître l'objet de leur mission, les accueillit, au lieu de les renvoyer à Hammu-rabi selon les accords d'extradition alors en vigueur. Au printemps, alors que l'ambassade babylonienne s'apprêtait à revenir d'Alep à Babylone, Samsî-Addu prit contact avec deux chefs sutéens pour qu'ils attaquent la caravane, de façon que Hammu-rabi ne se doute de rien.

Arrivés à destination, les messagers étaient pris en charge par le roi local: ils recevaient des rations de vêtements, huile, viande, grain et argent et étaient logés dans des maisons réquisitionnées désignées comme *bît napṭarim*[1549]. Dans le cas d'ambassades importantes, il existait une hiérarchie entre ses membres, manifestée notamment par les montants des rations que recevaient les uns et les autres. Par ailleurs, la considération que l'on montrait aux messagers était directement fonction de l'estime dans laquelle on tenait le souverain qui les avait envoyés: le roi Išme-Dagan se plaignit que des envoyés de Zimrî-Lîm reçurent «lard, poissons, oiseaux et pistaches», alors que lui-même, présent à Babylone en même temps qu'eux, était réduit à la portion congrue[1550]. Les incidents n'étaient pas rares. L'un de ceux-ci eut pour cadre le palais de Babylone[1551]. Il s'y trouvait alors à la fois des émissaires du roi d'Alep et des messagers mariotes. Or, parmi ces derniers, seuls Zimrî-Addu, Lâ'ûm et Yarîm-Addu eurent droit à un vêtement au moment d'un repas, alors que tous les messagers alépins en avaient été pourvus. Les trois dignitaires mariotes protestèrent auprès du ministre Sîn-bêl-aplim et les messagers mariotes qui n'avaient pas reçu de vêtement, furieux, quittèrent la cour du palais. L'affaire ayant été rapportée à Hammu-rabi, celui-ci ordonna que des vêtements fussent remis aux messagers mariotes de second rang, mais il fit dire à Lâ'ûm qu'il se jugeait seul maître des distributions d'habits et que dorénavant il n'admettrait plus de telles protestations. Une autre anecdote est révélée par *ARMT* XXVIII 49: le roi d'Ašlakkâ Ibâl-Addu,

[1547] Un exemple particulièrement net est offert par *ARMT* XXVI/2 384.

[1548] Voir N. ZIEGLER, "Samsî-Addu et la combine sutéenne", in: *CRRAI* 46 (Paris à paraître).

[1549] Ce terme a donné lieu à une littérature considérable: voir notamment R. WESTBROOK, "The Old Babylonian Term *napṭarum*", *JCS* 46 (1994) 41–46; J.-M. DURAND, *LAPO* 16, p. 299, *LAPO* 17, p. 382 et *LAPO* 18, p. 238; ainsi que mon compte rendu de W. H. VAN SOLDT, *AbB* XIII, dans *AfO* 44/45 (1997/98) 339–343, spéc. p. 342 *ad AbB* XIII 110. Voir en dernier lieu B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 298–299 n. 344.

[1550] *ARMT* XXVI/2 384: 68'-69'.

[1551] Il est connu par la lettre de Lâ'ûm *ARM* II 76 (= *LAPO* 16 404).

vexé que les messagers de Zimrî-Lîm aient refusé les deux sicles d'argent qu'il voulait leur donner, estimant que c'était trop peu, demande au roi de Mari de ne pas faire de présent à son propre messager!

Les messagers étaient parfois considérés comme des émissaires personnels du roi qui les envoyait. On possède ainsi une lettre du roi d'Alep demandant qu'on n'exigeât pas de son envoyé les prosternations habituelles, car il fallait le traiter comme lui-même[1552]: une fois encore, c'est l'exception, seule décrite, qui nous permet de connaître la règle ordinaire.

La transmission des messages se faisait normalement lors des audiences royales. Y assistaient tous les messagers de passage, ce qui posait parfois des problèmes diplomatiques, lorsqu'étaient présents simultanément des émissaires de rois ennemis. Ainsi, lorsque Hammu-rabi assiégeait Larsa, des messagers ékallatéens essayèrent-ils désespérement d'éviter de délivrer le message de leur maître Išme-Dagan en présence des messagers mariotes, mais ils ne purent s'y soustraire[1553]. La communication du message pouvait s'effectuer de deux façons. La plus simple était sous forme écrite: les messagers donnaient lecture au roi de la lettre dont l'enveloppe était brisée devant lui. Dans d'autres cas, le message n'avait été confié qu'oralement aux messagers, qui pouvaient être pourvus d'une simple lettre d'accréditation[1554]; ceux-ci avaient alors quelque liberté pour le présenter de leur mieux selon les circonstances[1555]. Certains ne se privaient pas, dans le rapport qu'ils adressaient ensuite à leur maître, de souligner l'habileté avec laquelle ils avaient rempli leur mission[1556].

Le statut des messagers ne les mettait pas à l'abri des mauvais traitements. Ainsi, au moment de l'invasion élamite, Hammu-rabi n'hésita-t-il pas à assigner à résidence les envoyés de l'empereur iranien et à les mettre à la portion congrue; quand les troupes élamites se furent retirées du sol babylonien, ces messagers connurent un sort meilleur[1557]. Parfois même, les messagers effectuaient leur mission au péril de leur vie, comme le montre l'histoire d'un messager envoyé par le roi de Qaṭna à Ešnunna, où il fut mis à mort[1558].

[1552] J.-M. DURAND, "*šuke"unum* = "Prosternation"", *NABU* 1990/24.
[1553] *ARMT* XXVI/2 384.
[1554] La lettre de Haya-Sûmû d'Ilân-ṣûrâ *ARMT* XXVIII 85 en constitue un bon exemple.
[1555] Pour plus de détails, voir mon étude *Lire et écrire en Babylonie ancienne* (Paris à paraître).
[1556] Voir par exemple *ARMT* XXVI/2 469: 3–10.
[1557] Lettre inédite d'Ibâl-pî-El A.4474+: 11–14.
[1558] L'affaire est connue par *ARMT* XXVI/1 25 et XXVIII 14.

Les échanges de cadeaux

Les messagers n'étaient pas seulement chargés de transmettre des messages, ils apportaient aussi des présents. Les échanges de dons et de contre-dons témoignaient concrètement des bons rapports qui existaient entre deux cours[1559]. Il n'était pas rare qu'un roi s'adresse à un de ses homologues en lui proposant de lui procurer des biens qui lui manquaient, avec bien entendu l'espoir d'une réciprocité[1560]. On possède en partie la comptabilité des envois (*šûbultum*) effectués par le roi de Mari Zimrî-Lîm aux cours étrangères, de même que celle des cadeaux qu'il recevait en contrepartie (*šûrubtum*). Il ne s'agissait pas de commerce. Toutefois, le code qui présidait à ces échanges supposait que la réciprocité porte aussi sur la valeur des biens échangés. On possède ainsi une lettre de reproches adressée à Išme-Dagan d'Ekallâtum par le roi de Qaṭna Išhî-Addu, dans laquelle ce dernier se plaint de n'avoir reçu qu'une quantité minime d'étain en contrepartie des chevaux qu'il avait envoyés[1561]. Le souci n'était pas avant tout mercantile: l'honneur du roi de Qaṭna était en jeu.

Des circonstances particulières entraînaient l'envoi de présents, comme l'avènement d'un souverain[1562]. Ainsi, peu après qu'Atamrum fut devenu roi d'Andarig, Hammu-rabi de Babylone lui dépêcha deux émissaires chargés de présents. Nous possédons une copie de la lettre de remerciement du nouveau roi:

> «Šû-Eštar et Marduk-mušallim, les serviteurs de mon "père", sont arrivés chez moi. Ils m'ont transmis des nouvelles de mon "père". J'ai fait très attention aux nouvelles que mon "père" m'a écrites. J'ai vu les cadeaux que mon "père" m'a fait porter par ces dignitaires: habits, parures vestimentaires, turban, trône, etc., et je me suis beaucoup réjoui. J'ai porté les habits et la parure vestimentaire et je me suis assis dans le trône que mon seigneur m'a fait porter. Je ne cesse de prier pour mon "père"».

La suite de la lettre porte sur la proposition de traité qui accompagnait ces cadeaux.

1559 L'étude pionnière de C. ZACCAGNINI, "On Gift Exchange in the Old Babylonian Period", in: *Mém. Pintore* (Pavie 1983) 189–253, est largement obsolète. Voir désormais F. LEROUXEL, "Les échanges de présents entre souverains amorrites au XVIIIème siècle d'après les Archives royales de Mari", in: *FM* VI (Paris 2002) 413–463. Noter aussi D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""S'il y avait eu des porteurs, je t'aurais offert davantage". Échanges de présents entre dignitaires d'Alep et de Mari", in: *Mél. Dietrich* (Münster 2002) 57–66.

1560 L'exemple le plus ancien fourni par les archives de Mari date du temps de Yahdun-Lîm (voir TH 87.112, publié dans *FM* V, I^{e} partie, p. 65–67).

1561 *ARM* V 20 (= *LAPO* 16 256).

1562 Voir en dernier lieu les références réunies par J.-R. KUPPER, *ARMT* XXVIII, p. 236.

La hiérarchie entre les rois

Les relations entre les rois étaient régies par un code fort complexe, qui permettait de tenir compte des rapports d'âge, mais aussi de puissance, qui existaient entre eux[1563]. Les rois de même statut se traitaient entre eux de «frères» (*ahum*), qu'ils fussent de premier rang ou pas. Les rois de moindre envergure étaient «fils» (*mârum*) des souverains plus puissants, qui étaient leur «père» (*abum*). Cet usage se déduit aisément des documents que nous possédons[1564]. Mais il existe plusieurs lettres qui définissent explicitement ce code. L'une d'elles reproduit les propos de Hammu-rabi répondant aux messagers d'Išme-Dagan d'Ekallâtum, qui se plaignait de son statut inférieur par rapport au roi de Mari Zimrî-Lîm. Or Išme-Dagan se considérait comme le «fils» du puissant roi de Babylone. Celui-ci lui prescrivit donc cette conduite[1565]:

> «Aux rois qui m'écrivent en tant que fils, toi, écris-leur en tant que frère. À Zimrî-Lîm qui m'écrit en tant que frère, toi, écris-lui en tant que fils.»

D'autres textes soulignent qu'un roi doit se conformer au code qui était observé par son prédécesseur[1566]. Il nous est difficile de distinguer cette parenté fictive des véritables liens de sang qui unissaient certains souverains. On sait ainsi que Samsî-Addu et Hammu-rabi avaient des ancêtres communs et cela explique les liens étroits qui unirent leurs deux dynasties.

Une autre façon de présenter les relations entre roi puissant et roi dépendant était de considérer que le premier était le «maître» (*bêlum*) du second, défini comme son «serviteur» (*wardum*).

Deux lettres du chef nomade Ašmad à Zimrî-Lîm montrent la conscience très claire qui existait alors des nuances entre ces différentes appellations. Dans la première, il conseille au roi de Mari d'accepter de traiter le roi de Hanzat Adûna-Addu sur un pied d'égalité[1567]:

> «Adûna-Addu m'a fait porter une tablette, disant: "Pourquoi ton seigneur (= Zimrî-Lîm) m'écrit-il en tant que père?" Cette tablette, c'est Yattu-Lîm qui me l'a apportée; que mon seigneur interroge Yattu-Lîm. Il faut que mon seigneur se concilie Adûna-Addu, à cause des Benjaminites. Adûna-Addu, continuellement, ... (lacune) "...

[1563] Voir en dernier lieu B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 232–243.

[1564] Pour les archives de Mari, voir les remarques de J.-R. KUPPER, "Zimri-Lim et ses vassaux", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 179–184; pour celles de Tell Leilan, voir J. EIDEM, "The Tell Leilan Tablets 1987 – A Preliminary Report", *AAS* 38/39 (1987/88) 110–127, spéc. fig. 4 p. 125.

[1565] *ARMT* XXVI/2 384: 63'-65'.

[1566] B. LAFONT, "L'admonestation des Anciens de Kurdâ à leur roi", in: *FM* II (Paris 1994) 209–220.

[1567] A.861; citation dans mon ouvrage *Lire et écrire en Babylonie ancienne*.

> Pourquoi Zimrî-Lîm ne s'adresse-t-il pas à moi en tant que frère?" Maintenant, adoucis tes propos. Lorsque tu feras porter une tablette à Adûna-Addu, écris-lui en tant que frère, si tu veux qu'il repousse l'alliance des Benjaminites. Il faut que mon seigneur se concilie Adûna-Addu.»

Dans une autre lettre, Ašmad conseille en revanche à Zimrî-Lîm l'expression la plus distante[1568]:

> «Et lorsque mon seigneur leur écrira, qu'il ne leur écrive pas en tant que père ou que frère, mais qu'il leur écrive (seulement): "ainsi (parle) Zimrî-Lîm." De sorte que par la suite, lorsqu'ils se seront réconciliés avec mon seigneur, d'eux-mêmes ils diront: "Oui, mon seigneur".»

La hiérarchie pouvait être compliquée par l'existence de niveaux intermédiaires. Cela s'observe en particulier dans les relations de Zimrî-Lîm avec les rois de l'Ida-Maraṣ ou de la région du Sindjar. Dans le premier cas, on a affaire à une pyramide à trois degrés: le roi d'Ilân-ṣûrâ Haya-sûmû servait d'intermédiaire entre le «seigneur», le roi de Mari, et ses «serviteurs», les rois locaux, dont lui-même était le «père», comme le montre cet extrait[1569]:

> «Tous les rois se sont rassemblés à Nahur devant Haya-Sûmû et dans leur assemblée, ils ont déclaré ceci: "Il n'existe pas d'autre seigneur ni père que Zimrî-Lîm et Haya-Sûmû. Nous ferons tout ce que dira notre seigneur Zimrî-Lîm".»

Dans la région du Sindjar, Atamrum, roi d'Andarig, était le protecteur de sept rois moins puissants, parmi lesquels Asqur-Addu de Karanâ, qui considérait à la fois Zimrî-Lîm et Atamrum comme son «père». Atamrum, quant à lui, se considérait comme «frère» de Zimrî-Lîm. Aussi, dans la déclaration d'alliance de ces rois, put-on entendre[1570]:

> «Il n'y a pas d'autre roi que Zimrî-Lîm, notre père, notre frère aîné, et celui qui nous ouvre la marche!».

Zimrî-Lîm était le «père» des sept rois vassaux d'Atamrum, qui lui-même acceptait une certaine supériorité du roi de Mari, en le considérant comme son «frère aîné».

[1568] A.4254; citation dans mon ouvrage *Lire et écrire en Babylonie ancienne*.
[1569] *ARMT* XXVI/2 347: 9–16.
[1570] *ARMT* XXVI/2 404: 17–18.

Des relations vassaliques

On a souvent posé la question de savoir s'il existait une «féodalité» dans le Proche-Orient ancien[1571]. Les tenants de cette thèse se sont longtemps trompés d'objet: ce qu'ils ont pris pour un «fief» (akk. *ṣibtum*), c'est en réalité une «tenure», une terre concédée par le roi à un de ses serviteurs, selon des modalités qui ont été examinées plus haut à propos de l'*ilkum* et qui relèvent davantage de ce que les médiévistes désignent comme «seigneurie». Des relations de type vassalique, en revanche, existaient bel et bien entre des personnages qui portaient tous le titre de «rois». Un roi puissant prenait en protection un roi de plus faible envergure, moyennant prestation d'un serment de fidélité. La cérémonie comportait des gestes symboliques: le vassal «saisissait le pan du vêtement de son seigneur[1572]» et ce dernier «touchait le menton» de son vassal[1573]. Il ne faut pas confondre cet engagement vassalique, qui est le fait de rois moins puissants, avec le serment de fidélité exigé des fonctionnaires[1574] et parfois même de la population toute entière[1575]. Mais là encore, nous n'avons d'exemples que pour Mari.

L'existence d'assemblées solennelles de vassaux est attestée dans le royaume de Mari: tel était le but de la «fête d'Eštar» qui avait lieu chaque année à l'automne. Cette fête était aussi le moment où était célébré le culte des ancêtres[1576]: les «fils» du roi de Mari étaient ainsi réunis autour de leur «père» lors de cette cérémonie qui cimentait l'unité de toute la «famille». Aucune source ne nous documente l'existence d'une telle assemblée dans le royaume de Babylone[1577].

[1571] Voir l'excellente mise au point récente de S. LAFONT, "Fief et féodalité dans le Proche-Orient ancien", in: E. BOURNAZEL & J.-P. POLY (éd.), *Les féodalités* (Paris 1998) 517–644, en particulier p. 536–566.

[1572] L'expression est *qaran ṣubâtim ṣabâtum*; voir les références réunies par B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 257–258, dont je ne partage cependant pas l'opinion quant au caractère purement métaphorique de l'expression.

[1573] J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 379 (*suqtam lapâtum*).

[1574] J.-M. DURAND, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72.

[1575] Voir ci-dessus § 7.3.2.

[1576] J.-M. DURAND & M. GUICHARD, "Les rituels de Mari", in: *FM* III (Paris 1997) 19–78, spéc. p. 29–44.

[1577] La déclaration d'Itûr-Asdû, selon qui «dix ou quinze rois suivent Hammu-rabi, le sire de Babylone», pourrait bien n'être que la projection de la situation du royaume de Mari; voir ci-dessus § 7.2.4 et n. 1037.

8.3.2.2. Les relations extraordinaires

Les relations entre les rois n'étaient pas statiques: si des guerres éclataient fréquemment, des accords étaient également passés, qui pouvaient mettre fin à un état d'hostilité. Mais il pouvait aussi s'agir de conclure une alliance contre un ennemi commun, ou encore d'établir des relations avec un roi lors de son avènement. La caractéristique des traités de cette époque est de ne constituer que des engagements entre des personnes, et non entre des États: à la mort d'un roi, les alliances devaient être renouvelées avec son successeur. Souvent, les échanges de serments qui formaient l'essentiel des traités étaient complétés par un échange de femmes, sous forme de mariages interdynastiques.

La conclusion des traités

Les traités pouvaient être conclus lors d'une réunion des deux parties; ils pouvaient aussi l'être à distance, par l'intermédiaire d'émissaires extraordinaires. La distinction entre ces deux façons de procéder est essentielle[1578].

Dans le premier cas, les rois réunis en un même lieu commençaient par se mettre d'accord sur leurs engagements réciproques. Le rituel de l'alliance comportait l'énoncé solennel des paroles du serment que se faisaient les parties prenantes, et l'immolation d'un ânon (*hayâram qaṭâlum*)[1579]. Aucun texte jusqu'à présent ne nous a livré le symbolisme de ce geste, fréquemment attesté. On sait seulement qu'en Haute Mésopotamie, certains groupes immolaient d'autres animaux. Ainsi, lors de la conclusion d'une alliance entre le chef bédouin Ibâl-El et diverses villes de cette région, le mode de conclusion de l'alliance donna lieu à une controverse entre les participants: les délégués de Šuduhum, Ašnakkum et Urkiš proposèrent que soient immolés une chèvre et un chiot, ce qui scandalisa Ibâl-El. Celui-ci obtint qu'un ânon soit sacrifié, pour respecter la façon de faire normale de son roi, Zimrî-Lîm. Malheureusement, les raisons symboliques sous-jacentes à ces pratiques ne sont nulle part explicitées. Ibâl-El déclare avoir agi par «révérence» envers Zimrî-Lîm, ce qui suppose que l'ânon était un animal jugé plus noble[1580]. Plusieurs textes font allusion à une alliance conclue «par le sang[1581]» et l'un d'eux évoque le fait de se frotter de

[1578] Voir mon étude sur "Une alliance contre l'Elam et le rituel du *lipit napištim*", in: *Mél. Perrot* (Paris 1990) 109–118, prolongée désormais par J.-M. DURAND dans *LAPO* 16, p. 429–458 et B. LAFONT dans *Amurru* 2, p. 262–293.

[1579] Le texte le plus clair sur cette façon de procéder est *ARMT* XXVI/2 404.

[1580] Voir mon étude sur "Un souverain éphémère en Ida-Maraṣ: Išme-Addu d'Ašnakkum", *MARI* 7 (1993) 165–192, spécialement p. 168–170, et en dernier lieu *NABU* 2003/48.

[1581] J.-M. DURAND, "Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 97–128, spécialement p. 116–117.

sang[1582]: sans doute ce sang était-il celui de l'ânon sacrifié. D'autres textes font allusion à la coupe dans laquelle les rois qui s'allient ont bu, sans que la nature du liquide contenu dans cette coupe soit précisée[1583].

Un des textes les plus importants pour la descriptions de telles alliances est une lettre dans laquelle le chef nomade (*merhûm*) Ibâl-El conseille à Zimrî-Lîm de rappeler à un roi tiers l'alliance qu'il avait conclue avec le roi de Razamâ Šarraya[1584]:

> «Entre moi et Šarraya, il y a un pacte par le sang et un engagement solennel a été placé. Cent Bédouins et cent de mes sujets des Bords-de-l'Euphrate avec moi, (c'est-à-dire) deux cents de mes sujets de confiance, notables de mon pays, se sont tenus dans le sang et je lui ai prêté serment par le dieu.»

Ce document a ceci de remarquable, qu'il présente les rois contractants accompagnés par deux cents sujets, qui constituaient les chefs des plus importantes familles[1585]. On ne peut cependant considérer que tout le corps social se trouvait engagé par le serment prêté par son roi: les «deux cents sujets» étaient présents comme témoins plus que comme co-contractants.

Dans le cas des traités conclus à distance, la situation était beaucoup plus complexe, puisqu'il fallait que les deux parties se mettent d'accord sur les engagements de chacune d'elles avant qu'elles ne procèdent à la prestation du serment. C'est dans ce cas uniquement que les traités donnaient lieu à la rédaction d'un texte écrit[1586]. L'un des cas les mieux connus est celui des négociations entre Hammu-rabi et le roi d'Ešnunna Ṣillî-Sîn[1587]. Les deux rois devaient échanger d'abord une «petite tablette», qui ne comportait que les clauses auxquelles chacun proposait à l'autre de souscrire. L'accord était parfois formulé d'une manière très générale: avoir mêmes ennemis et mêmes amis, venir au secours de celui qui serait attaqué, ne pas conclure

[1582] Voir le texte de Tell Leilan L.87–937: 4'-21', cité par J. EIDEM dans son compte rendu de *LAPO* 16 dans *Syria* 76 (1999) 296–297.

[1583] On notera ici le cas de Akîn-Amar, roi de Hazikannum qui défèqua dans la coupe de l'alliance (*FM* III 122: 34–44). On peut se demander s'il s'agit d'une façon imagée de s'exprimer (comme l'estime M. Guichard dans *FM* III, p. 240 n. h) ou de l'inversion d'un geste symbolique (cf. P. MICHALOWSKI, "The Drinking of Gods: Alcohol in Mesopotamian Ritual and Mythology", in: *HANE/S* 6 [Padoue 1994] 27–44, spéc. p. 35–37).

[1584] A.2730: 7–11, cité dans *ARMT* XXVI/2, p. 33 n. 24.

[1585] Dans le cas de Zimrî-Lîm, on remarque la bi-partition entre les deux composantes de son royaume, à savoir les nomades («bédouins») et les sédentaires (gens des «Bords-de-l'Euphrate»). Le fait que le propos soit dicté à Zimrî-Lîm par un chef nomade n'est bien entendu pas innocent. Il faut supposer que Šarraya était lui aussi accompagné par des représentants de son royaume.

[1586] Neuf textes ont été conservés: quatre à Mari et cinq à Tell Leilan (pour le détail des références, voir B. LAFONT, *Amurru* 2, p. 283–289).

[1587] *ARMT* XXVI/2 372: 4–26; voir mon commentaire dans *ARMT* XXVI/2, p. 144–145.

de paix séparée. Dans certains cas, les clauses étaient plus détaillées, comme dans le traité soumis par Ibâl-pî-El II d'Ešnunna à Zimrî-Lîm[1588]. Le montant de la rançon des prisonniers pouvait aussi être fixé[1589]. Une fois l'accord établi, les rois devaient échanger une «grande tablette». On peut penser qu'il s'agit d'une tablette analogue à certains traités qui ont été retrouvés; ces derniers s'ouvrent par une liste de divinités garantes du traité, se poursuivent par les clauses du traité et s'achevent par des malédictions au cas où ces clauses ne seraient pas respectées[1590]. Cette façon de procéder avait donc plusieurs conséquences. Tout d'abord, les traités étaient toujours rédigés unilatéralement: chaque roi envoyait à son partenaire le texte des engagements qu'il souhaitait le voir prendre. D'autre part, le texte du traité n'avait pas de valeur en lui-même: nous savons qu'ont été échangées des «petites tablettes» de traités qui finalement n'ont pas été ratifiés. On voit donc que le statut de ces textes est tout différent de celui des contrats qui engageaient les particuliers; il est également très différent de ce qui fut pratiqué par la suite, dans la seconde moitié du deuxième millénaire, où les traités furent bilatéraux et authentifiés par les empreintes de sceaux des parties prenantes[1591]. À partir de l'époque d'El Amarna, les traités n'engagèrent plus seulement les rois, mais aussi leur descendance: ils avaient donc une valeur dans le temps qui n'était plus limitée à la durée de vie des contractants et cela se traduit par une solennisation du document lui-même, qui fut parfois recopié sur tablette de bronze, voire d'argent[1592].

La ratification du traité se faisait par l'envoi d'une délégation d'un des deux rois chez l'autre; elle était porteuse des «dieux» de ce roi, très vraisemblablement sous forme de statues, parfois aussi de symboles divins[1593], devant lesquels il souhaitait que son partenaire prête serment. La cérémonie comportait un geste symbolique

[1588] D. CHARPIN, "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166 (le texte du traité a été retraduit par J.-M. DURAND dans *LAPO* 16 292).

[1589] Voir ci-dessus § 3.3 n. 372.

[1590] La liste des divinités était, comme le contenu des clauses, objet de la négociation: voir *ARMT* XXVI/2 372: 56–57. On relèvera également la surprise que manifesta Hammurabi devant les malédictions contenues dans le projet de traité qu'Itûr-Asdu lui soumit au nom de Zimrî-Lîm (inédit A.2968+, qui doit être publié par M. Guichard).

[1591] Rappelons que, malgré une indication erronée qu'on trouve dans *RIME* 4, p. 753, aucun traité de Tell Leilan ne comporte d'empreinte de sceau (cf. *RA* 86 [1992], p. 89).

[1592] Voir le traité hittite sur tablette de bronze retrouvé à Bogazköy (H. OTTEN, *Die Bronzetafel aus Bogazköy: Ein Staatsvertrag Tutḫalijas IV*, *StBoT Beih.* 1 [Wiesbaden 1988]). Le traité égypto-hittite a été recopié sur tablette d'argent, même si le texte que nous connaissons n'a été conservé que sur argile; cf. E. EDEL, *Der Vertrag zwischen Ramses II. von Ägypten und Ḫattušili III. von Ḫatti*, *WVDOG* 95 (Berlin 1997).

[1593] Ainsi, Išhî-Dagan parle des «grandes armes»: cf. A.3354+, cité dans "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166, p. 163 n. 60.

connu sous le nom de *lipit napištim*, que l'on comprend traditionnellement comme le fait de «se toucher la gorge»: par là-même, celui qui s'engageait mettait sa vie en jeu au cas où il ne respecterait pas les clauses du traité conclu[1594]. Une fois la cérémonie achevée, la délégation repartait, accompagnée d'envoyés du roi local porteurs des «dieux» du souverain qui venait de s'engager: on procédait ensuite à une cérémonie identique, ce qui n'était pas sans poser parfois des problèmes de synchronisation[1595].

La discussion très serrée qui eut lieu entre Hammu-rabi et Zimrî-Lîm concernant la délimitation de la frontière sur l'Euphrate entre leurs deux royaumes permet de voir deux types de conciliations dans le cadre de différends internationaux[1596]. Il s'agit d'abord de l'arbitrage par un roi plus puissant, dont le verdict doit être reconnu par les deux parties, en l'occurrence celui de l'empereur d'Elam: l'intervention de celui-ci en l'an 1770 ne permit cependant pas de régler l'affaire[1597]. Cinq ans plus tard, au moment de l'invasion élamite, Hammu-rabi se déclara prêt à accepter le jugement d'une sorte de «tribunal international», composé de rois de même rang que celui de Mari et lui-même[1598]. Il s'agissait cependant d'une simple manœuvre dilatoire et nous ne connaissons aucun exemple réel d'une telle procédure.

Les mariages interdynastiques

Les traités étaient souvent renforcés par des alliances matrimoniales: les paroles échangées se doublaient par l'échange de femmes. Dans le cas de Hammu-rabi, le seul exemple qui nous soit connu est celui de l'alliance avec Ṣillî-Sîn d'Ešnunna, à la suite de laquelle le roi de Babylone donna une de ses filles en mariage au souverain d'Ešnunna[1599]. Mais cette conduite avait des précédents: ainsi, Sûmû-la-El avait-il donné sa fille Šallurtum en mariage au roi d'Uruk Sîn-kâšid[1600].

[1594] J.-M. Durand a exposé dans son cours du Collège de France une nouvelle façon de voir les choses: *napištum* serait en réalité un terme désignant le sang et le rite du *lipit napištim* serait une onction sanglante (lit. «toucher du sang»); voir J.-M. DURAND, "Assyriologie", *Annuaire du Collège de France* (2000–01), 693–705.

[1595] Cas du traité entre Zimrî-Lîm et Hammu-rabi contre l'Elam: voir *ARMT* XXVI/2 469.

[1596] S. LAFONT, "L'arbitrage en Mésopotamie", *Revue de l'arbitrage* 4 (2000) 557–590, spéc. p. 572–574.

[1597] Voir *ARMT* XXVI/2 449: 49; cf. D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "La suzeraineté de l'empereur (Sukkalmah) d'Elam sur la Mésopotamie et le 'nationalisme' amorrite", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 59–66, spécialement p. 61.

[1598] *ARMT* XXVI/2 468: 8'-9': «Lorsque le but sera atteint (i.e. les Élamites vaincus), qu'alors les rois nos frères siègent et nous rendent un jugement: je me soumettrai au jugement qu'ils prononceront».

[1599] *ARMT* XXVI/2, p. 153 et n. 85. D'autres attestations du nom d'année de Ṣillî-Sîn célébrant cet événement ont été publiés depuis: voir A. K. MUHAMMED, *Old Babylonian Cuneiform Texts from the Hamrin Basin: Tell Haddad*, *Edubba* 1 (Londres 1992), p. 28.

[1600] Voir ci-dessus § 3.2.9 n. 357.

De nombreux autres exemples sont connus pour l'époque de Hammu-rabi, concernant d'autres dynasties. On voit ainsi les Anciens d'une ville malheureusement non identifiée souligner que l'alliance qui a été renouvelée entre eux et le roi de Mari doit être prolongée par un mariage dynastique. Zimrî-Lîm, protecteur du jeune roi qui venait de monter sur le trône, devait lui donner une de ses filles en mariage[1601]:

> «Cette maison-ci depuis toujours est ta maison. La frange-*sissiktum* de cette maison-ci est liée à ta frange-*sissiktum*. Présentement, notre seigneur a fait prêter un serment par les dieux à ses serviteurs en ces termes: "Installez l'héritier sur le trône!" À présent, nous venons d'installer l'héritier, ton fils, sur le trône. Il faut que ta main soit placée sur ton fils. Nous tiendrons le pan de ton habit (*qaran ṣubâtim*). Donne une jeune fille, ta fille, au jeune garçon, ton fils, afin que cette maison soit ta maison exactement comme auparavant.»

La progéniture issue de tels mariages concrétisait bien entendu l'alliance par le sang contractée par les rois.

8.3.3 Conclusion

Ce qui est caractéristique de l'époque paléo-babylonienne, c'est l'élargissement des relations diplomatiques. L'âge d'or fut celui que nous documentent les archives de Mari, soit la vingtaine d'année précédant l'établissement de l'empire babylonien. On voit alors une ville comme Qaṭna, près de l'actuelle ville syrienne de Homs, entretenir des relations avec Larsa ou l'Elam. Des villes du Kurdistan comme Qabrâ et Arrapha envoyaient des messagers en Syrie et en Palestine. Si l'on compare la situation avec celle qui prévalut dans la seconde moitié du deuxième millénaire, à l'époque dite «d'El Amarna», on observe deux différences essentielles. D'une part, l'époque plus récente se caractérise par un durcissement de la hiérarchie entre les «grands rois» et leurs vassaux, les rois de deuxième rang n'ayant plus le droit de s'adresser à un roi de premier rang autre que leur «père». D'autre part, l'étendue géographique des relations diplomatiques s'est encore accrue, incluant de manière plus régulière l'Anatolie, unifiée par les Hittites, et surtout l'Egypte, grande absente de l'époque paléo-babylonienne. On note en revanche l'effacement de l'Elam, de sorte que, plutôt que d'un élargissement du rayon des relations diplomatiques, il vaudrait mieux parler de leur déplacement vers l'ouest, le Levant constituant alors le terrain privilégié des contacts – et des affrontements – entre grandes puissances.

[1601] A.3838, cité par N. ZIEGLER, "Les enfants du palais", *Ktèma* 22 (1997) 45–57, spéc. p. 56 n. 55.

8.4. LE ROI, JUGE ET LÉGISLATEUR

Dans le discours que l'on tient sur le roi, comme dans celui qu'il tient sur lui-même, la justice occupe une place de choix: le «roi juste» est représenté sous la figure du bon pasteur, qui mène son peuple sur le droit chemin[1602]. Il exprime son souci des plus faibles, comme en témoigne parmi tant d'autres cette inscription du roi de Larsa Nûr-Adad[1603]:

> «J'ai donné à manger à mon peuple toutes sortes de nourritures et à boire une eau abondante. J'ai anéanti en son sein le brigand, le méchant et le mauvais. J'ai contenté le faible, la veuve et l'orphelin.»

Les noms d'années en fournissent d'abondants témoignages. On peut citer l'exemple du nom de l'an 2 d'Abî-ešuh (1710 av. J.-C.)[1604]:

> «Année où le roi Abî-ešuh, le pasteur aimé que les dieux An et Enlil ont regardé fidèlement dans le pays de Sumer et d'Akkad, a fait aller droit le peuple et où il a instauré pour toujours dans le pays paix et bonnes relations; où il a fait exister Droit (*kittum*) et Justice (*mîšarum*) et où il a réjoui son pays».

De nombreuses inscriptions royales reprennent ce thème en le développant. On doit cependant souligner que le roi babylonien n'est pas, comme on le disait de nos souverains sous l'Ancien Régime, «fontaine de Justice»: la source de la Justice est le dieu Šamaš, de sorte que glorifier le roi pour sa justice n'est qu'une des façons de souligner sa piété[1605]. Dès lors, les affirmations répétées de la justice du roi deviennent sujettes à caution. On se rappelle l'interrogation formulée par D. O. Edzard il y a quelques années à propos des «réformes sociales» des souverains mésopotamiens: réalité ou *topos* littéraire[1606]? Pour en décider, on dispose d'une abondante documentation et qui s'est encore accrue récemment. Nous verrons successivement la pratique ordinaire: quand et comment le roi rendait la justice, puis des actes exceptionnels de justice attestés par les édits de «restauration» (*mîšarum*) et enfin nous examinerons le statut ambigu de textes particuliers qui sont les «Codes de lois».

[1602] D. CHARPIN, "Le "bon pasteur": idéologie et pratique de la justice royale à l'époque paléo-babylonienne", *Lettres orientales* 5 (Louvain 1996) 101–114.
[1603] *RIME* 4, p. 148 n°7: 50–56.
[1604] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 242.
[1605] Voir ZHI YANG, "King of Justice", in: *Mél. Civil* (1991) 243–249.
[1606] D. O. EDZARD, "'Soziale Reformen' im Zweistromland bis ca. 1600 v. Chr.: Realität oder literarischer Topos?", *ActAntH* 22 (1974) 145–156.

8.4.1. La pratique ordinaire

Nous nous intéresserons ici à la justice avant tout du point de vue qui est ici le nôtre, celui du rôle du roi; le lecteur est invité à consulter par ailleurs la contribution de M. Stol au chapitre 2.

8.4.1.1. La justice locale

Il convient dès l'abord de souligner que l'organisation judiciaire de la Babylonie reste mal connue: nous ne possédons aucune description des institutions comparable, par exemple, aux écrits d'Aristote sur les différentes constitutions des Cités grecques. En revanche, nous disposons d'une considérable information de première main. Il s'agit d'abord de la correspondance: nous possédons des centaines de lettres envoyées par les rois à leurs fonctionnaires, les lots les plus importants étant constitués par les lettres de Hammu-rabi à Sîn-iddinam, gouverneur de la province de Larsa, et à Šamaš-hâzir, qui y administrait le domaine royal. Nous disposons aussi des correspondances privées. Un genre particulier est constitué par les placets, lettres généralement dépourvues d'adresse, dans lesquelles un individu qui s'estimait lésé faisait appel au roi pour obtenir réparation. Une autre source essentielle est constituée par des textes souvent qualifiés de «procès»: il s'agit en fait de tablettes qu'à l'issue du jugement on remettait à la partie gagnante, de façon qu'elle ait confirmation écrite de son bon droit. Enfin, les contrats eux-mêmes contribuent à notre connaissance du fonctionnement ordinaire de la justice.

Il faut donc, par un patient travail de puzzle, mettre en ordre cette profusion d'informations très parcellaires[1607]. L'organisation judiciaire elle-même est encore mal connue, en dépit d'une récente synthèse consacrée à ce sujet[1608].

La procédure normale avait lieu en deux étapes[1609]. Les parties se présentaient d'abord devant les juges avec leurs preuves; celles-ci pouvaient être écrites ou testimoniales. À défaut de preuve, on avait recours au serment, voire dans des cas bien particuliers, à l'ordalie. Dans un second temps, un jugement était rendu, généralement dans un temple, au terme duquel les juges faisaient «laisser une tablette de

[1607] J'ai tenté de présenter une vue d'ensemble dans ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000) 69–111.

[1608] E. DOMBRADI, *Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozess-urkunden Halbband I Die Gestaltung der altbabylonischen Prozessurkunden der altbabylonische Zivilprozess*, *FAOS* 20/1 (Stuttgart 1996); *Halbband II Appendix: Die Organe der Rechtsprechung – Anmerkungen – Excurse – Indices*, *FAOS* 20/2 (Stuttgart 1996).

[1609] S. LAFONT, "Considérations sur la pratique judiciaire en Mésopotamie", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000) 15–34.

non-revendication» (*ṭuppi lâ ragâmim*) par la partie déboutée à la partie dont le bon droit avait été reconnu.

Bien que la partie déboutée se soit engagée à ne plus revenir sur l'affaire, il pouvait arriver que, mécontente du verdict, elle engage un nouveau procès. Il ne s'agit pas d'un véritable «appel». En effet, dans un des rares cas qui nous sont documentés, l'affaire n'est pas re-jugée: la partie mise en cause produit la «tablette de non-revendication» qui lui avait été remise antérieurement et l'accusateur, reconnu coupable, est châtié. Dans un autre cas, c'est le vainqueur qui revient sur l'affaire et obtient en dernier lieu un versement supplémentaire.

8.4.1.2. La justice rendue par le roi

Dans quelles circonstances le roi était-il amené à rendre lui-même la justice? On observera d'abord que tous les procès jugés dans la capitale n'étaient pas examinés par le roi en personne: à l'époque de Hammu-rabi, la correspondance de Šamaš-hâzir montre que dans certains cas, les jugements étaient rendus par un certain Awîl-Ninurta. Celui-ci, sans doute un «ministre» (on ignore toujours son titre exact[1610]), remplaçait peut-être le roi absent. À l'époque d'Ammi-ṣaduqa, c'est un «haut fonctionnaire», l'*abi ṣâbim* nommé Utul-Eštar, qui devait régler le conflit opposant Ur-Utu à ses frères à propos de l'héritage paternel[1611].

Lorsque le roi lui-même rendait un jugement, la question se pose naturellement de savoir si c'était en première instance ou en appel. Il n'existe pas de distinction aussi tranchée dans nos sources: on voit seulement des individus mécontents d'un premier verdict «aller trouver le roi» (*šarram mahârum*), sans qu'on sache si ce droit d'appel était réglementé. Un nouvel exemple vient d'être publié dans une lettre «de Sippar»[1612], dont l'expéditeur demande que le «chef de l'assemblée» (gal-ukkin-na) écoute les juges et les *nadîtum* de Šamaš et règle l'affaire[1613]; s'il survient une objection, l'auteur de la lettre la soumettra au roi dans le temple de Šamaš.

[1610] DIANHUA ZHENG, "On the Role of Lu-Ninurta in Hammurapi's Administrative Structure", *JAC* 11 (1996) 111–122.

[1611] Di 1194: 47–48, publié par C. JANSSEN, "Inanna-mansum et ses fils: relation d'une succession turbulente dans les archives d'Ur-Utu", *RA* 86 (1992) 19–52, spéc. p. 24–25. Pour le personnage d'Utul-Eštar, voir en dernier lieu l'étude de M. STOL, *Mél. Dietrich* (Münster 2002) 735–758.

[1612] *AbB* XIII 105.

[1613] On voit donc une fois de plus le rôle judiciaire du gal-ukkin-na; cf. déjà mon compte rendu de *AbB* XII dans *RA* 87 (1993), p. 87.

Lorsque des affaires étaient soumises au roi, trois possibilités existaient[1614]. Le roi pouvait juger lui-même le cas et prononcer le verdict définitif. Il pouvait aussi donner une décision sur un point de droit et remettre ensuite l'affaire aux mains des juges locaux. Il pouvait enfin renvoyer purement et simplement l'affaire aux juges locaux; dans ce cas, il demandait généralement à être tenu au courant des suites du procès.

Une difficulté d'interprétation doit être soulignée: la plupart des cas qui nous sont connus ont trait à des querelles portant sur des terres relevant du monarque. Le roi rendait-il alors la justice en tant que souverain de tout le royaume, ou en tant que maître du domaine royal? Il est difficile de trancher. On possède néanmoins des exemples où le roi règle des contentieux entre personnes privées, ce qui montre que la distinction n'existait sans doute pas alors de façon aussi nette que dans nos esprits.

8.4.2. Les édits de «restauration» (*mîšarum*)

Lorsqu'on voulait souligner la justice d'un roi babylonien, on le qualifiait très souvent de *šar kittim u mîšarim*. *Kittum* et *mîšarum* sont deux termes qu'on peut traduire par «justice», mais ces deux notions ne se recouvrent pas: *kittum* est la justice en tant que garante de l'ordre public, en fonction de quoi celui qui a emprunté doit rembourser son créancier, tandis que *mîšarum* est la justice en tant que «restauration de l'équité», en fonction de laquelle celui qui est écrasé sous le fardeau de ses dettes doit en être allégé.

Cette deuxième conception de la justice avait une traduction concrète: les mesures d'amnistie prises par le roi lors de son avènement, qui pouvaient être renouvelées plus tard dans son règne si besoin s'en faisait sentir[1615]. Ces mesures nous sont

[1614] W. F. LEEMANS, "King Ḫammurapi as Judge", in: J. A. ANKUM, R. FEENSTRA & W. F. LEEMANS (éd.), *Symbolae ivridicae et historicae Martino David dedicatae. Tomus alter: Iura orientis antiqui* (Leyde 1968) 107–129.

[1615] Le problème de la périodicité des mesures de *mîšarum* a donné lieu à un large débat: F. R. KRAUS, "Ein Edikt des Königs Samsu-iluna von Babylon", in: *Mél. Landsberger* (Chicago 1965) 225–231; J. J. FINKELSTEIN, "Some New *misharum* material and its implications", *ibid.* 233–246; G. KOMORÓCZY, "Zur Frage der Periodizität der altbabylonischen *Mîšarum*-Erlässe", in: *Mél. Diakonoff* (Warminster 1982) 196–205; S. J. LIEBERMAN, "Royal 'Reforms' of the Amurrite Dynasty", *BiOr* 46 (1989) 241–359; R. F. G. SWEET, "Some Observations on the Edict of Ammiṣaduqa prompted by Text C", in: L. T. GERATY & L. G. HERR (éd.), *The Archaeology of Jordan and Other Studies, Presented to Siegfried H. Horn* (Berrien Springs 1986) 579–600; D. CHARPIN, "L'*andurârum* à Mari", *MARI* 6 (1990) 253–270; et en dernier lieu mon étude sur "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211.

connues à la fois par des édits, le texte le plus complet qui nous soit parvenu étant l'édit d'Ammi-ṣaduqa (1646), et par des documents de la pratique[1616].

Les édits de *mîšarum* comportaient des dispositions internes à l'administration du domaine royal, mais aussi des mesures relatives au statut des biens et des personnes. Je n'insisterai pas sur le premier volet de décisions, qui consistaient essentiellement à annuler les arriérés des entrepreneurs travaillant sur le domaine royal (cultivateurs, bergers ou équarrisseurs)[1617]. Mais le roi avait aussi le pouvoir d'intervenir dans les relations économiques entre particuliers: il abolissait notamment les dettes privées non commerciales. Les images étaient nombreuses pour évoquer ce geste: le roi «remettait les dettes de son pays[1618]», il «abolissait les dettes[1619]», il «brisait les tablettes[1620]». Le roi exerçait donc là le pouvoir en tant que souverain, alors que dans le premier cas on peut considérer que les mesures relevaient de la simple administration interne du domaine royal. Et ce pouvoir allait plus loin qu'une simple remise de dettes: les gens qui n'avaient pu rembourser leurs dettes et avaient dû mettre leur famille en gage chez leur créancier retrouvaient leurs parents. Quant à ceux qui avaient dû vendre leur patrimoine pour éteindre leurs dettes, une commission révisait les conditions de la vente: la terre pouvait être rendue en totalité ou en partie à son ancien propriétaire, ou encore l'acquéreur être contraint à payer à nouveau tout ou partie du prix déjà versé. On voit donc que ces mesures étaient essentiellement rétroactives: elles visaient à rétablir des situations juridiques, économiques et sociales qui s'étaient dégradées.

La question qui vient naturellement à l'esprit est celle du degré d'application de ces décisions[1621]. Le caractère répétitif des édits ne vient pas de leur mauvaise

[1616] Voir l'ouvrage majeur de F. R. KRAUS, *Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit*, *SD* XI (Leyde 1984), à compléter notamment par mon étude sur "Les décrets royaux à l'époque paléo-babylonienne, à propos d'un ouvrage récent", *AfO* 34 (1987) 36–44.

[1617] Voir mon étude sur "Le rôle économique du palais en Babylonie sous Hammurabi et ses successeurs", in: Ed. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1986) 111–126.

[1618] Noms de l'année «s» d'Abî-ešuh ou de l'année 10 d'Ammi-ṣaduqa.

[1619] Noter la façon dont deux lettres appartenant à un même dossier font allusion à la proclamation d'une même *mîšarum*: *ki-ma mi-ša-ru iš-š[a-ak-nu]* «quand la *mîšarum* a été instaurée» (*AbB* XIII 89: 17) // *ki-ma šar-rum hu-bu-ul-li-i it-bu-ku* «quand le roi a aboli les dettes» (*AbB* XI 113: 8'). Comme il est question d'un débiteur qui a fui sa ville pour échapper à son créancier, on comprend qu'en *AbB* XI 113 seul soit évoqué l'aspect de la *mîšarum* royale qui avait de l'importance par rapport à l'affaire.

[1620] Nom d'année du roi Narâm-Sîn d'Ešnunna; voir F. R. KRAUS, *SD* XI p. 93–94.

[1621] Cf. notamment N. P. LEMCHE, "*Andurârum* and *mîšarum*. Comments on the Problem of Social Edicts and their Application in the Ancient Near East", *JNES* 38 (1979) 11–22 et mon étude sur "Les édits de "restauration" des rois babyloniens et leur application", in: Cl. NICOLET (éd.), *Du pouvoir dans l'antiquité: mots et réalité* (Genève-Paris 1990) 13–24.

application, comme c'est le cas, par exemple, des capitulaires carolingiens. Il tient à leur nature même: il s'agit de remises ponctuelles, non de réformes. Nous avons en revanche de nombreux indices positifs de leur application[1622]. Tout d'abord, le fait qu'une référence à un édit royal était souvent ajoutée aux contrats qui étaient conclus juste après la proclamation d'un tel édit («après l'édit du roi») signifiait que le contrat dressé ne pouvait être annulé en fonction de cet édit, qui n'avait qu'une valeur rétroactive. Un autre indice documentaire a pu récemment être repéré dans plusieurs archives privées: la répartition chronologique des créances peut en effet être mise en relation avec la date des édits de *mîšarum*. Lorsque le roi annulait les dettes entre particuliers, les titres de créances étaient normalement détruits. On peut penser que dans certains cas ils étaient conservés, mais jamais présentés au débiteur: d'où la présence de nombreuses créances datées des mois qui précèdent la proclamation d'un édit de *mîšarum*: c'est le cas pour les mois antérieurs à la proclamation d'une *mîšarum* par Hammu-rabi dans le royaume de Larsa qu'il venait d'annexer, ou encore en l'an 7 de Samsu-iluna, alors qu'un édit de *mîšarum* fut promulgué au début de l'année suivante. Tout récemment, un ensemble de créances appartenant aux archives d'un certain Ibni-Amurrum a permis également de situer une *mîšarum* dans la seconde moitié de l'an 28 de Samsu-iluna[1623].

8.4.3. Un texte au statut ambigu: le «Code de lois» de Hammu-rabi[1624]

Il faut commencer par écarter une possible confusion: la Babylonie n'a rien de comparable avec les cités grecques, où l'une des premières caractéristiques de la démocratie fut la mise par écrit des lois, visibles au milieu de la Cité et qui étaient donc les mêmes pour tous: en dépit de ressemblances superficielles, le Code de Hammu-rabi, dont un exemplaire se trouvait sans doute dans chacun des temples principaux de Babylonie[1625], n'offre rien de comparable. Le texte de la stèle retrouvée à Suse, qui se dressait à l'origine vraisembablement à Sippar et qui est aujourd'hui conservée au musée du Louvre, comprend trois parties: un prologue, les 282

[1622] Voir ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000), p. 88–92.

[1623] Voir mon étude sur "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211 à compléter par ma note de *NABU* 2001/51.

[1624] Voir également la contribution de M. Stol dans ce volume.

[1625] Noter qu'on a retrouvé une tablette avec un fragment du Code de Hammu-rabi dans l'Ebabbar de Larsa; D. ARNAUD, "Catalogue des documents inscrits trouvés au cours de la huitième campagne (1978)", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa et 'Oueli. Travaux de 1978–1981* (Paris 1983) 229–290, spéc. p. 253 (L.78.79).

«lois», et un épilogue[1626]. Les «lois» sont toujours formulées d'une manière casuistique: au lieu qu'un principe général soit énoncé, on envisage un cas dont on donne la solution. Le mot *dînum* désigne la loi dans son ensemble, mais aussi séparément le cas (protase) et le verdict correspondant (apodose).

Si le «Code de Hammu-rabi» est le plus célèbre des textes de ce genre, c'est à la fois en raison de l'ancienneté de sa découverte et de sa longueur. Ce n'est en effet pas le premier qui ait été écrit: il a été précédé par trois autres textes du même genre. Deux étaient rédigés en sumérien, ceux du roi d'Ur Ur-Nammu (2111–2094)[1627] et de Lipit-Eštar d'Isin (1936–1926)[1628]. Le code de Hammu-rabi n'est pas non plus le premier qui ait été rédigé en akkadien[1629]: il a été précédé par celui du roi d'Ešnunna Dâduša, connu grâce à deux tablettes découvertes à Tell Harmal, désormais complétées par un fragment de Tell Haddad[1630].

[1626] La meilleure traduction est actuellement celle de M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), qui donne le texte akkadien. Trad. française par M.-J. SEUX, *Lois de l'Ancien Orient, Suppléments aux Cahiers Evangile* 56 (Paris 1986), p. 29–73.
La bibliographie sur le «Code de Hammu-rabi» est évidemment considérable. Voir en dernier lieu E. LÉVY (éd.), *La codification des lois dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg 27–29 novembre 1997, TCRPOGA* 16 (Paris 2000), avec notamment les contributions de M. T. ROTH, "The Law Collection of King Hammurabi: Toward an Understanding of Codification and Text", p. 9–31; R. WESTBROOK, "Codification and Canonization", p. 33–47; S. LAFONT, "Codification et subsidiarité dans les droits du Proche-Orient ancien", p. 49–64; R. YARON, "The Nature of the Early Mesopotamian Collections of Laws: Another Approach", p. 65–76.

[1627] M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), p. 13–22, M. MOLINA, *La ley más antigua* (Barcelone 2000), p. 61–76 et en dernier lieu C. WILCKE, «Der Kodex Urnamma (CU): Versuch einer Rekonstruktion», dans *Mém. Jacobsen* (Winona Lake 2002) 291–333. Trad. française par M.-J. SEUX, *Lois de l'Ancien Orient, Suppléments aux Cahiers Evangile* 56 (Paris 1986), p. 15–18.

[1628] M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), p. 23–35, M. MOLINA, *La ley más antigua* (Barcelone 2000), p. 77–95. Trad. française par M.-J. SEUX, *Lois de l'Ancien Orient*, p. 19–22.

[1629] Le texte akkadien semble avoir été traduit en sumérien; voir Å. SJÖBERG, "Was there a Sumerian Version of the Laws of Hammurabi?", in: *Mél. Civil* (1991) 219–226.

[1630] M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), p. 57–70. Trad. française par M.-J. SEUX, *Lois de l'Ancien Orient, Suppléments aux Cahiers Evangile* 56 (Paris 1986), p. 25–28.

«Qu'est-ce que le Code de Hammu-rabi?» La question a été posée depuis longtemps et Kraus a bien montré son caractère crucial[1631]. On doit d'abord dissiper une ambiguïté: le terme de «Code» est désormais consacré par l'usage, mais les différents recueils que nous possédons n'ont pas le caractère complet qui s'attache dans nos esprits aux textes de ce genre comme notre «Code civil». Par ailleurs, le terme de «lois» est lui aussi à définir. Il n'existe pas de consensus au sujet du statut du «Code» de Hammu-rabi[1632]: les juristes estiment le plus souvent qu'il s'agit bien d'un recueil législatif, destiné à être appliqué[1633]. Certains assyriologues ont une position différente, soulignant les analogies de ce texte avec les inscriptions commémoratives destinées à présenter le roi aux divinités et à en rappeler le souvenir aux générations futures[1634]. Ils s'appuient d'abord sur le texte de l'épilogue, où Hammu-rabi luimême s'adresse à la postérité:

> «Qu'à l'avenir, à tout jamais, tout roi qui existera dans le pays respecte les paroles de justice (*awât mîšarîm*) que j'ai inscrites sur ma stèle. Qu'il ne modifie pas les jugements du pays que j'ai rendus ni les verdicts du pays que j'ai décidés».

Par ailleurs, si la stèle découverte à Suse en 1901–1902 est notre principal manuscrit de cette œuvre, ce n'est pas le seul. Plusieurs tablettes d'argile nous ont aussi transmis des fragments de ce texte, datant non seulement de l'époque paléo-babylonienne[1635], mais aussi d'époques plus tardives[1636]: l'œuvre, devenue un «classique», était entrée dans le corpus de la tradition servant à la formation des jeunes scribes.

[1631] F. R. KRAUS, "Ein zentrales Problem des altmesopotamischen Rechtes: was ist der Codex Hammu-rabi?", in: *CRRAI* 9 (Genève 1960) 283–296.

[1632] Un bon exposé de la question a été fait par S. DÉMARE(-LAFONT), "La valeur de la loi dans les droits cunéiformes", *Archives de philosophie du Droit* 32 (1987) 335–346.

[1633] Noter la position originale prise récemment par S. LAFONT, "Codification et subsidiarité dans les droits du Proche-Orient ancien", in: *La codification des lois dans l'antiquité* (Paris 2000) 49–64.

[1634] Voir les points de vue antithétiques de J. RENGER, "Noch einmal: Was war der "Kodex" Ḫammurapi – ein erlassenes Gesetz oder ein Rechtsbuch?", in: H.-J. GEHRKE & E. WIRBELAUER (éd.), *Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich* (Tübingen 1994) 27–58 et S. LAFONT, "Les actes législatifs des rois mésopotamiens", in: *Mél. Van Caenegem* (Bruxelles 1997) 3–27. Noter également les études récentes de K. R. VEENHOF, "The Relation between Royal Decrees and Laws in the Old Babylonian Period", *JEOL* 35/36 (1997–2000) 49–84 et de M. ROTH, "Hammurabi's Wronged Man", *JAOS* 122 (2002) 38–45.

[1635] Voir notamment J. J. FINKELSTEIN, "The Hammurapi Law Tablet BE XXXI 22", *RA* 63 (1969) 11–27; V. DONBAZ & H. SAUREN, "NI 2553 + 2565, A Missing Link in the Hammurabi Law-Code", *OLP* 22 (1991) 5–26 et pl. I-II.

[1636] Voir W. G. LAMBERT, "The Laws of Hammurabi in the First Millennium", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 95–98.

Sans doute la meilleure façon de résoudre ce problème est-elle d'examiner les circonstances qui ont donné naissance au code de Hammu-rabi: ce texte est à la fois le fruit d'une tradition pluri-séculaire et le résultat de l'activité judiciaire propre à ce souverain.

8.4.3.1. Un exercice de casuistique

Le «Code de Hammu-rabi» est d'abord le résultat d'un processus accumulatif. Il appartient à un genre littéraire dont il n'est pas la première attestation[1637]: il existe en effet des «Codes» plus anciens qui l'ont manifestement inspiré, comme le «Code d'Ur-Nammu» ou celui de Lipit-Eštar, bien que ces deux textes soient rédigés en sumérien. Dans certains cas, le texte du «Code de Hammu-rabi» est pratiquement la traduction akkadienne du texte sumérien correspondant[1638]. À partir d'un certain nombre de cas «traditionnels», les «Codes» pouvaient être accrus par le procédé de la variation, grâce auquel les verdicts étaient proposés pour des situations qui constituaient autant de cas de figures, sans jamais épuiser tous les possibles[1639]. On peut donc d'une certaine façon considérer qu'en recopiant le texte du «Code» de Hammu-rabi, les futurs juges s'imprégnaient d'un état d'esprit qui les rendait plus tard aptes à délivrer un verdict inspiré des sentences du «Code».

8.4.3.2. La jurisprudence

Mais le «Code de Hammu-rabi» fut aussi le fruit de l'activité judiciaire du roi. Une lettre récemment publiée en a offert un nouvel exemple. *AbB* XIII 12 présente une évidente analogie avec le § 21 du «Code de Hammu-rabi». Il est question dans les deux cas de voleurs qui sont pris en flagrant délit. Mais dans sa lettre à Sîn-iddinam, Hammu-rabi ne donna pas l'ordre qu'on pende les voleurs devant la maison qu'ils ont percée: il voulut d'abord instruire lui-même l'affaire. Il est possible que le § 21 du «Code» soit issu de la sentence qui fut prononcée par le roi au terme de son enquête[1640].

Un autre document récemment publié permet d'approfondir cette question fondamentale. Il s'agit d'une lettre du roi Samsu-iluna aux autorités de Sippar, connue

[1637] M. ROTH, "Mesopotamian Legal Traditions and the Laws of Hammurabi", *Chicago-Kent Law Review* 71/1 (1995) 13–39.

[1638] Voir ma note sur "Le §22 du "code" de Lipit-Eštar", *NABU* 1989/113.

[1639] La meilleure étude de cette technique est celle de B. L. EICHLER, "Literary Structure in the Laws of Eshnunna", in: *Mél. Reiner* (New Haven 1987) 71–84. Pour la façon dont le Code est rédigé de manière à donner l'illusion d'être complet, cf. R. WESTBROOK, "Codex Ḫammurabi and the Ends of the Earth", in: *CRRAI* 44 (Padoue 2000) 101–103.

[1640] Traduction et commentaire dans ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000), p. 85 n°41.

par plusieurs copies plus tardives[1641]. Les responsables des religieuses-*nadîtum* vouées au dieu Šamaš avaient alerté le roi sur deux problèmes. Je me limiterai ici à l'examen du deuxième cas:

> «Ils m'ont en outre appris ceci: "Le juge Awîl-Sîn a une créance d'argent au débit de Mâr-Šamaš. Du fait que ce dernier n'a pas remboursé, il l'a saisi en disant: 'Si tu gardes tes biens [i.e. refuse de les vendre pour me rembourser] et que je ne reçois rien, je prendrai l'esclave de ta fille *nadîtum* qui habite dans le cloître'. Voilà ce qu'il lui a dit". Voilà ce qu'ils m'ont appris. Une religieuse-*nadîtum* à qui son père et ses frères fournissent de quoi vivre et à qui ils ont écrit une tablette [i.e. qu'ils se sont engagés par écrit à entretenir sa vie durant], et qui habite le cloître, n'est pas responsable des dettes et du service-*ilkum* de la maison de son père.»

Ce document est tout à fait remarquable. On observe d'abord la façon dont le roi rendit son verdict. Au lieu de dire: «Le juge Awîl-Sîn n'a pas le droit de saisir l'esclave de la fille-*nadîtum* de Mâr-Šamaš», il formule de manière anonyme une règle ayant une portée générale, mais présentée de manière casuistique. Ce seront ensuite les autorités locales qui devront la mettre en application. Le style même du passage évoque très clairement l'apodose d'un paragraphe de «code de lois».

On notera aussi que le roi élargit le cas: il n'était question que de dettes, pas du service-*ilkum*, dans la lettre des responsables des religieuses-*nadîtum*. On remarque qu'il s'agit de cas qui ne sont pas traités dans le Code de Hammu-rabi. On voit donc que les soi-disant lacunes de ce «Code» n'ont pas de quoi étonner: certains cas n'étaient pas prévus parce qu'on ne les avait pas encore rencontrés. C'est sans doute dans de telles occasions que les individus (ou les groupes) qui se sentaient brimés faisaient appel au roi et que la sentence de ce dernier complétait la jurisprudence.

On doit enfin se demander quel est le statut de cette lettre. On aurait bien sûr envie de dire qu'il s'agit d'un «paragraphe supplémentaire» au Code de Hammu-rabi: celui-ci aurait été au cours du temps complété, comme on sait que le furent les édits de *mîšarum*. En fait, il n'y eut pas de «réédition mise à jour» du Code de Hammu-rabi: les copies postérieures que nous en possédons sont *ne varietur*. Sans doute en raison du prestige attaché à la figure de Hammu-rabi, on ne jugea pas possible (ou souhaitable) de compléter ce texte, qui resta donc tel quel un monument glorifiant la justice du roi; l'épilogue du Code menaçait d'ailleurs des pires malédictions tout roi qui oserait y changer quoi que ce soit. Cependant, les juges avaient à leur disposition des copies de lettres telles que celle-ci, qui leur permettaient de connaître la jurisprudence, ce qu'en termes techniques on nomme un rescrit[1642]. C'est ce qu'indi-

[1641] C. JANSSEN, "Samsu-iluna and the Hungry *nadītum*s", *NAPR* 5 (1991) 3–40; traduction et commentaire dans ma contribution "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000), p. 86–88 n°43.

[1642] Voir S. LAFONT, "Ancient Near Eastern Laws: Continuity and Pluralism", in: *JSOTSS* 181 (1994) 91–118.

que le colophon du manuscrit C, malheureusement en partie détruit[1643]: «Copie d'une tablette de Samsu-iluna [...] déposée dans la maison du/des ju[ge(s)] du cloître». La lettre était donc conservée dans les archives du juge du cloître de Sippar; elle fut par la suite plusieurs fois dupliquée, ce qui montre que cette jurisprudence ne tomba pas dans l'oubli.

Le roi devant juger un cas difficile devait avant tout montrer sa sagesse: la figure emblématique du roi juste dans le Proche Orient ancien est celle de Salomon. Les Codes ne faisaient que mettre par écrit ces sentences, rédigées de manière anonyme, dont les juges devaient s'inspirer pour trancher les cas qui leur étaient soumis (*kîma ṣimdat šarrim*). L'opposition que certains juristes veulent voir entre droit écrit et droit coutumier n'a donc pas de fondement. En fait, le Code était d'une certaine manière un moyen pour le roi de rendre la justice partout et à tous, comme l'indique l'épilogue:

> «Que l'homme lésé qui a un procès aille devant ma statue de "roi de justice", qu'il lise[1644] ma stèle inscrite, qu'il écoute mes paroles très précieuses et que ma stèle lui révèle son procès, de sorte qu'il voie la sentence qui le concerne et qu'il s'apaise».

Hammu-rabi avait donc de cette manière trouvé le moyen d'être disponible pour tous, ce qui était une obligation que les dieux imposaient à tous les rois, comme le montre cette admonestation du dieu Addu d'Alep au roi de Mari Zimrî-Lîm[1645]:

> «Lorsque quelqu'un qui aura un procès en appellera à toi en te disant: "On m'a fait du tort", tiens-toi debout et rends-lui jugement; réponds-lui droitement. Voilà ce que je désire de toi.»

On possède d'ailleurs quelques allusions, rares il est vrai, au Code dans des documents de la pratique[1646]. Mais le cas de Sippar récemment publié montre que les juges avaient aussi à leur disposition les rescrits rendus par les rois, auxquels ils devaient également se conformer pour les cas non prévus par le Code[1647]. Ainsi,

[1643] Pour cette restitution, voir mon étude sur "Le "bon pasteur": idéologie et pratique de la justice royale à l'époque paléo-babylonienne", in: *Lettres orientales* 5 (Louvain 1996) 101–114, spéc. p. 112 n. 37.

[1644] La traduction traditionnelle est: «qu'il se fasse lire». Pour la justification de ma traduction, voir mon livre *Lire et écrire en Babylonie ancienne* (à paraître).

[1645] *FM* VII 38: 7'-11'.

[1646] Cf. M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature* 6 (Atlanta 1995), p. 6–7; noter également, concernant la cité-État d'Aššur à l'époque paléo-assyrienne, l'étude de K. R. VEENHOF, ""In Accordance with the Words of the Stele": Evidence for Old Assyrian Legislation", *Chicago-Kent Law Review* 70 (1995) 1717–1744. Voir également sur cette question la contribution de M. Stol dans le présent volume (p. 655–658).

[1647] On rêve bien sûr au jour où l'on découvrira la maison d'un juge, dans laquelle on devrait trouver une collection de ces *ṣimdât šarrim*...

même lorsque le roi en personne ne rendait pas la justice, celle-ci était-elle au moins indirectement son œuvre.

8.4.4. Conclusion

Dans nos esprits, justice et «progrès social» sont deux notions étroitement liées. Pour les anciens Mésopotamiens, il en allait tout autrement: l'idéal de la justice se situait aux origines et toute injustice était fondamentalement conçue comme un *désordre*. La conséquence est qu'il n'existe dans la mentalité mésopotamienne aucune notion proche de notre «progrès social»: les mesures royales de *mîšarum* sont au contraire des mesures de restauration de l'ordre ancien perturbé. Les règles du jeu n'étaient pas changées, on procédait seulement à une nouvelle donne. Il n'est donc pas étonnant à nos yeux que l'on ait dû procéder régulièrement à de telles mesures: les mêmes causes finissaient toujours par produire les mêmes effets.

9. L'EMPIRE BABYLONIEN SOUS HAMMU-RABI ET SAMSU-ILUNA (1764–1712): DE LA VICTOIRE SUR L'ELAM À LA PERTE DU SUD

Après avoir victorieusement résisté à l'invasion élamite, Hammu-rabi mena jusqu'à la fin de son règne une politique offensive qui lui permit de constituer un véritable empire unissant Basse et Haute-Mésopotamie sous son autorité. Son fils Samsu-iluna ne put maintenir intact un tel ensemble: il perdit le sud sumérien en deux étapes (an 12 et an 30) et, malgré diverses tentatives, ne put compenser vers le nord les diminutions territoriales qu'il avait subies.

9.1. LES GRANDES CONQUÊTES (1764–1759)

La victoire sur l'Elam ouvrit une nouvelle page de l'histoire du règne de Hammu-rabi: alors que cette guerre avait été pour Babylone essentiellement défensive, les années qui suivirent furent marquées par des offensives en série: contre Larsa, Ešnunna, Mari, Malgium, la vallée du Tigre...

9.1.1. L'annexion du royaume de Larsa (1764–1763)

Le principal souverain mésopotamien qui n'avait pas participé à la lutte anti-élamite était Rîm-Sîn de Larsa. Celui-ci, nullement impressionné par la victoire des Babyloniens et de leurs alliés, se mit à multiplier les incursions en territoire babylonien. Telle est du moins la version des événements que donna Hammu-rabi à Zimrî-Lîm, pour justifier son intervention militaire contre le royaume de Larsa et en même temps réclamer au roi de Mari son aide militaire au titre de l'alliance qu'ils avaient conclue. Cet affrontement devait conduire le roi de Babylone à la première phase de l'expansion territoriale continue qui marqua les douze dernières années de son règne.

Cet affrontement entre Babylone et Larsa n'était pas le premier. Un conflit est notamment attesté environ huit décennies plus tôt: le roi de Larsa Sîn-iddinam commémora en 1847 une victoire sur Babylone[1648], tandis que le roi de Babylone Sâbium se vantait quelques années plus tard d'une victoire sur Larsa (cf. le nom de sa cinquième ou de sa septième année, soit 1840 ou 1838)[1649]. Les motifs de la guerre qui éclata en 1764 sont exposés dans une lettre de Yarîm-Addu à Zimrî-Lîm (*ARMT* XXVI/2 372): les détachements larséens avaient fait de multiples incursions en territoire babylonien, pillant les biens et emmenant les habitants comme prison-

[1648] Voir ci-dessus § 3.2.9 et 4.1.1.3.
[1649] Voir ci-dessus § 4.1.3 et n. 470.

niers. Cette situation fut rappelée dans une autre lettre, où Hammu-rabi mentionna les incessantes razzias effectuées dans son pays par Rîm-Sîn[1650]:

> «Maintenant, le Larséen a *mécontenté* mon pays à force de pillage. Depuis que les grands dieux [ont arraché] de ce pays la griffe de l'Élamite, j'ai accordé de nombreuses faveurs au Larséen, mais il ne m'a pas récompensé par un seul bienfait».

Dans un premier temps, Hammu-rabi limita les représailles à la rupture des relations diplomatiques; le roi de Malgium Ipiq-Eštar se rangea du côté de Hammu-rabi[1651], tandis que Warassa de Dêr prenait le parti de Rîm-Sîn[1652]. Hammu-rabi décida ensuite d'attaquer Maškan-šapir. Mais il prit la précaution d'obtenir au préalable la caution des dieux, déclarant[1653]:

> «Maintenant, je me suis plaint à Šamaš et Marduk et ils m'ont sans cesse répondu "oui": je n'ai pas effectué cette attaque sans (l'accord de) la divinité».

La levée des troupes s'accompagna donc d'une consultation oraculaire en bonne et due forme.

La conquête du royaume de Larsa s'effectua en deux temps: les troupes babyloniennes commencèrent par s'emparer de la ville de Maškan-šapir, qui constituait en quelque sorte le verrou septentrional du royaume. Ce n'est qu'ensuite qu'on mit le siège devant Larsa.

[1650] *ARMT* XXVI/2 385: 8'-13'.

[1651] On peut penser qu'il éprouvait de la reconnaissance pour le roi de Babylone; la victoire de Hammu-rabi sur l'Elam avait en effet libéré Malgium de son assujettissement au *sukkal* (voir le nom de l'an 30 de Hammu-rabi cité ci-dessus n. 1134, qui mentionne Malgium parmi les coalisés vaincus par Babylone). Peut-être même Hammu-rabi avait-il installé Ipiq-Eštar sur le trône de Malgium? On possède une inscription d'Ipiq-Eštar, relative à la restauration du temple de Bêlet-ilî, dont le bâtiment et le jardin venaient d'être détruits, peut-être dans la tourmente liée à l'invasion élamite (*RIME* 4, p. 669–670 n°1, spéc. l. 18–24).

[1652] *ARMT* XXVI/2 372: 27–46. Il est possible que ce choix résulte d'une alliance qui aurait été conclue au début du règne de Rîm-Sîn, si l'on suit W. F. Leemans qui a interprété *YOS* V 207: 32–33 (daté de l'an 4 de Rîm-Sîn) comme faisant allusion au mariage d'une princesse de Larsa avec un membre de la famille royale de Dêr; cf. *Foreign Trade in the Old Babylonian Period, SD* VI (Leyde 1960), p. 144 et 173. Il faut en revanche corriger LEEMANS, *ibid*, p. 174, qui avait cru à une annexion de Dêr par Rîm-Sîn (nom de l'an 20), alors qu'il s'agit de la conquête de Dûrum près d'Uruk (voir ci-dessus § 4.2.2.1).

[1653] *ARMT* XXVI/2 385: 14'-15'.

9.1.1.1. La conquête de Maškan-šapir

Le discours que Hammu-rabi adressa aux troupes qu'il envoya contre Maškan-šapir est un mélange étonnant[1654]. D'une part, contre une ville parjure «qui a méprisé le serment par Šamaš et Marduk», il s'agit d'une guerre sainte, à laquelle les divinités ont donné leur accord. Cette adhésion se manifestait par le fait que la divinité marchait en tête des troupes. D'autre part, Hammu-rabi prêcha la clémence: il souhaitait visiblement que Maškan-šapir se rende sans combattre, à la seule vue des troupes babyloniennes. On apprend plus loin dans la même lettre qu'étaient enfermés à Maškan-šapir le propre frère de Rîm-Sîn, Sîn-muballiṭ, avec trois généraux et une troupe de plusieurs milliers d'hommes. Le siège était alors sur le point de finir: «Dans trois ou quatre jours, la ville de Maškan-šapir sera conquise». La reddition semble s'être faite sans violence et par la négociation, à en croire la lettre de Yasîm-Hammu *ARMT* XXVI/2 383. Dans le prologue de son «Code», Hammu-rabi se présenta dans ses termes:

> «Champion des rois, combattant insoutenable, je suis celui qui a octroyé la vie à la ville de Maškan-šapir, celui qui abreuve de prospérité l'E-meslam[1655].»

C'est donc sa clémence envers la ville qu'il souhaita souligner.

Les textes de Mari ne permettent pas de fixer précisément la date de la prise de Maškan-šapir. Mais on observe que les textes de Nippur furent datés par Hammu-rabi dès le 26/iv/Ha 30 et ceux d'Isin à partir du 14/v[1656], ce qui correspond bien à l'idée qu'à la suite de la prise de Maškan-šapir, une bonne partie du royaume de Larsa passa aux mains des Babyloniens.

Pour remercier le dieu Enlil de son aide, Hammu-rabi fit édifier pour lui un magasin dans l'Enamtila de Babylone[1657].

9.1.1.2. La chute de Larsa (1763)

Une fois Maškan-šapir tombée, le Yamutbal se rallia au vainqueur et Hammu-rabi en enrôla les troupes dans sa propre armée. Un revirement aussi brusque s'explique quand on sait qu'une vieille hostilité existait entre Maškan-šapir et Larsa: la ville avait été annexée par Nûr-Adad de Larsa[1658], et une révolte avait été matée par Warad-Sîn[1659]. Hammu-rabi mit ensuite le siège devant Larsa[1660]:

[1654] Il a été rapporté au roi de Mari dans *ARMT* XXVI/2 385: 16'-22'.
[1655] Il s'agit du principal temple de la ville, voué au dieu Nergal; voir D. CHARPIN, "Contribution à la redécouverte de Maškan-šapir", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 209–214.
[1656] Références dans M. VAN DE MIEROOP, *RA* 87 (1993), p. 59 n. 38 et 39.
[1657] *RIME* 4, p. 336–337 n°3.
[1658] Voir *supra* § 4.1.1.1 n. 391.
[1659] Voir *supra* § 4.1.4 n. 499.

«Comme il venait de conquérir Maškan-šapir, tout le pays du Yamutbal a crié à Hammu-rabi: "Longue vie à mon seigneur!" Et l'armée du Yamutbal s'est couchée sur la couche de l'armée de Hammu-rabi. Hammu-rabi a pris la tête de ces armées et a mis le siège devant Larsa. C'est au mois bis qu'il l'a assiégée».

Le siège de Larsa semble avoir duré près de six mois[1661]. Hammu-rabi installa son camp dans le petite ville de Dildaba[1662]. Les troupes babyloniennes, augmentées de celles du Yamutbal «libéré», n'étaient pas seules à assiéger Larsa: Hammu-rabi avait exigé de ses alliés des contingents. C'est ainsi que le roi de Malgium envoya 1000 soldats. Zimrî-Lîm de Mari dépêcha de son côté une armée nombreuse[1663], placée sous le commandement de Zimrî-Addu. Ce dernier envoya de nombreuses lettres à Zimrî-Lîm pour le tenir au courant des événements[1664]. Atamrum d'Andarig vint en personne avec ses troupes participer au siège de Larsa, mais son statut était des plus ambigus: il tint à faire savoir qu'il était là comme «vassal» de Zimrî-

1660 *ARMT* XXVI/2 383: 6–12.

1661 Pour un avis différent sur la chronologie du siège de Larsa, avec la reconstitution d'un siège très court, cf. M. ANBAR, *NABU* 1989/83. Je me suis en effet trompé dans *ARMT* XXVI/2 lorsque j'ai considéré que [iti] *taš-ni-i-ti-im* au n°383: 12 renvoyait au mois xii-bis de ZL 10' (*ARMT* XXVI/2, p. 148), car cette année ne connaît pas d'autre mois bis que v et vi (réf. D. Lacambre). Cependant, M. Anbar est revenu sur sa position après la publication de *ARMT* XXVII, en remarquant que le siège de Larsa était déjà en cours au mois ii(/ZL 11') d'après *ARMT* XXVII 155 (datée du 27/ii); par ailleurs, *ARMT* XXVII 161, postérieure à la prise de Larsa, «doit être datée d'après la comparaison avec *ARMT* XXVI 96: 33–40 (cf. *ARMT* XXVII, p. 271, n. k) du 2.V» («La date de la prise de Larsa, encore une fois», *NABU* 1995/65).

1662 *ARMT* XXVI/2 384; voir ci-dessus § 8.2.3.2 n. 1377.

1663 Šarrum-andullî cite le chiffre de 2000 hommes dans *ARMT* XXVI/2 379: 5; quand j'ai édité ce texte, je n'avais pas de doute qu'il y soit question du siège de Larsa. Mais Šarrum-andullî était aussi présent en Babylonie antérieurement, lors de l'attaque élamite (cf. *ARMT* XXVI/2 376 et 377). Rien dans *ARMT* XVI/2 379 ne permet de rattacher clairement la lettre à l'une ou l'autre affaire; j'opterai cependant plutôt aujourd'hui pour le siège de Hirîtum, non celui de Larsa, en raison de l'inquiétude manifestée par Hammu-rabi, en position d'attaqué et non d'attaquant (cf. l. 29–30; voir ci-dessus § 7.3.1 et n. 1073).

1664 Elles ont été publiées par M. BIROT dans *ARMT* XXVII 156–166. Zimrî-Addu avait précédemment secondé Ibâl-pî-El dans la direction du contingent mariote envoyé aider Hammu-rabi contre l'invasion élamite, mais la collaboration entre les deux hommes avait été catastrophique (voir *ARM* II 31 [= *LAPO* 17 591]; *ARMT* XXVI/2 380; *ARMT* XXVII 151). Zimrî-Addu revint seul lors de la campagne contre Larsa.

Lîm[1665]. Si le total des coalisés ne nous est pas connu, on ne connaît pas davantage les effectifs dont disposaient les assiégés[1666].

Les lettres des émissaires mariotes nous fournissent quelques renseignements sur le siège proprement dit. Dans *ARMT* XXVI/2 383, Yasîm-Hammu parle de tours et de béliers. Dans la lettre *ARMT* XXVI/2 378, Šarrum-andullî mentionne les travaux de terrassement (rampes) auxquels Hammu-rabi fait procéder. Ces mentions sont d'un intérêt particulier pour l'archéologie: la construction de la muraille de Larsa avait été célébrée par une inscription et un nom d'année de Gungunum[1667], son entretien fut régulièrement effectué par ses successeurs[1668]. Elle protégeait toujours la ville au moment où Hammu-rabi voulut s'en emparer.

Nous possédons le récit de plusieurs incidents qui se sont déroulés pendant ce long siège. Ainsi, des messagers envoyés à Rîm-Sîn par le roi de Qaṭna furent capturés par les Babyloniens[1669], sans qu'on sache s'ils étaient chargés d'établir des contacts en vue d'une aide militaire éventuelle[1670]. On relève aussi la joie de Hammu-rabi lorsqu'on lui apprit la mort du *sukkalmah*; la rumeur était cependant exagérée, car le souverain élamite était seulement gravement malade[1671].

Les indices que le siège s'est prolongé au-delà de ce qu'avait prévu le roi de Babylone sont multiples. On notera en particulier l'insistance des représentants de Zimrî-Lîm pour que Hammu-rabi envoie une troupe, dont le roi de Mari avait alors fort grand besoin pour ses propres menées militaires, alors dirigées contre Išme-Dagan. Les réponses dilatoires du roi de Babylone ne les satisfaisant pas, ils persévérèrent jusqu'au moment où Hammu-rabi, sans doute excédé, finit par décider l'envoi de 1000 hommes dans les 5 jours, au cas où Larsa ne serait toujours pas tombée, et d'un plus grand nombre en cas de victoire. Finalement, la ville de Larsa fut prise: la ville avait épuisé ses réserves en grain. La lettre de Yeškit-El qui annonce la bonne nouvelle à Zimrî-Lîm le fait sur un mode lyrique, qui ne permet pas de connaître les conditions précises de la chute de Larsa [1672]:

[1665] *ARMT* XXVII 164.

[1666] Contrairement à ce que j'ai indiqué dans *ARMT* XXVI/2 p. 145, les 40000 ennemis qui menacent Hammu-rabi selon *ARMT* XXVI/2 379: 29–34 sont les Élamites et leurs alliés (voir ci-dessus § 7.3.1 n. 1073).

[1667] *RIME* 4, p. 117 n°3; nom de l'année 21 (cf. M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, *IAPAS* 3 [Berrien Springs 1990], p. 9).

[1668] Abî-sarê (ci-dessus § 2.4.3), Nûr-Adad (§ 4.1.1.1 et n. 385) et Sîn-iqîšam (§ 4.1.1.4). Voir également ci-dessus § 8.3.1.2 et n. 1525.

[1669] *ARMT* XXVI/2 383: 17'-21'.

[1670] On sait que le roi de Qaṭna avait, tout comme celui de Larsa, refusé de prendre part à la coalition anti-élamite.

[1671] *ARMT* XXVI/2 383: 8'-12' et 384: 2"-6".

[1672] *ARMT* XXVI/2 386.

> «Alors que, déjà auparavant, j'avais vu l'ardeur des Bédouins, en aucune occasion je ne leur avais vu une telle ardeur. Aujourd'hui, le dieu de mon seigneur est allé au devant des armées de mon seigneur; la lance du méchant et de l'ennemi s'est brisée. La ville de Larsa a été prise. Il n'y a eu ni dommage, ni perte à remplacer. Les armées de mon seigneur [vont bien]; [elles ne se font pas] de souci. Nous allons bien; [que mon seigneur se réjouisse!]»

Le général mariote Zimrî-Addu est heureusement plus précis[1673]:

> «Les troupes babyloniennes sont entrées [dans Larsa] et se sont emparées des remparts. (C'est) au matin que *tous* les hommes sont entrés. Quant à Rîm-Sin, on l'a fait sortir vivant.»

De quand date la chute de Larsa? Il est encore difficile de le dire précisément. Le dernier texte de Larsa daté de Rîm-Sîn est du dernier jour du mois vi/Rîm-Sîn 60. Or le premier texte de Larsa daté de Hammu-rabi n'est pas antérieur au xii/Ha 30[1674]. Par ailleurs, Zimrî-Lîm félicita Hammu-rabi de sa prise de Larsa par un cadeau enregistré le 7/vi/ZL 11'[1675]; il est difficile d'admettre que le roi de Mari ait attendu six mois pour réagir à une nouvelle qu'il dut apprendre très rapidement (il était alors dans sa capitale). Il faut donc conclure que le calendrier babylonien était alors en avance de six mois par rapport à celui de royaumes voisins comme Larsa ou Mari[1676].

On ne possède pas encore de détails sur les événements qui ont immédiatement suivi la prise de Larsa, mais ceux qui participaient au siège escomptaient en retirer un bénéfice, comme le montre cette lettre de Yarîm-Addu au puissant secrétaire de Zimrî-Lîm, Šû-nuhra-Halû[1677]:

> «De plus, au sujet du fait que je suis en retard, que mon père (= Šû-nuhra-Halû) ne se fâche pas contre moi! On vient d'acheter à Babylone un cuisinier que mon père se réjouira de voir. Mais jusqu'à présent, je n'ai pu acheter de brasseur. Dès la prise de la ville de Larsa, je prendrai tout ce que mon père souhaite!»

Malheureusement, il fallut déchanter: «Le pays de Larsa tout entier est prostré», écrit Zimrî-Addu, «la peur s'est abattue sur eux[1678].» Et le général qui avait reçu mission du roi de Mari d'acheter du lapis-lazuli, ne trouve personne pour lui faire

[1673] *ARMT* XXVII 156.
[1674] D. ARNAUD, *Syria* 53 (1976), p. 62 n°92 (L.74.214). Le problème que pose ce vide de six mois a été bien vu par M. VAN DE MIEROOP, "The Reign of Rim-Sin", *RA* 87 (1993) 47–69, spéc. p. 59.
[1675] *ARMT* XXV 9.
[1676] Pour plus de détails, voir *FM* V, IIIe partie, p. 261–262.
[1677] *ARMT* XXVI/2 374.
[1678] *ARMT* XXVII 161: 8–9.

crédit, ni personne pour lui en vendre, suite à l'interruption des relations avec Suse[1679]...

9.1.1.3. L'exploitation de la victoire

Dans son «Code», Hammu-rabi se présente comme «celui qui a épargné Larsa»: de fait, il ne détruisit pas la ville, mais se contenta d'en démanteler les murailles[1680]. Rîm-Sîn et son entourage ainsi que ses biens furent transférés à Babylone et Hammu-rabi s'installa à Larsa, où il se fit reconnaître comme «roi de Sumer et Akkad». Il prit un nouveau titre: «roi qui fait être en paix les quatre régions» et fit faire une statue le représentant, sur laquelle on grava un hymne bilingue qui reproduisait les oracles favorables qu'il avait reçus des dieux[1681].

Dans un premier temps, Hammu-rabi institua une sorte d'union personnelle des deux royaumes de Babylone et Larsa. Cette volonté se traduisit par plusieurs phénomènes. Le comput des années aurait dû aussitôt adopter les «noms d'années» babyloniens, comme ç'avait été le cas lors du ralliement de Nippur et d'Isin; Hammu-rabi instaura au contraire un nouveau comput de ses années dans le royaume récemment conquis, fixant la prise de Larsa comme point de départ[1682]. En outre, comme tout souverain accédant au trône, Hammu-rabi proclama une *mîšarum* dont la portée semble avoir été limitée à l'ancien royaume de Larsa[1683]. Mais la fiction ne dura guère: il s'agissait bel et bien d'une annexion. La démolition des remparts de Larsa peu après la prise de la ville n'avait apparemment guère laissé d'illusions à ses habitants. Assez vite, les noms d'années babyloniens s'imposèrent[1684].

L'organisation de l'ancien royaume de Larsa, également appelé Emutbalum, respecta sur de nombreux points ce qui avait été mis sur pied précédemment. Il fut divisé en deux provinces, respectivement désignées comme «supérieure» au nord et «inférieure» au sud; on peut penser que la «province supérieure» avait pour centre Maškan-šapir, comme la «province inférieure» Larsa. La lettre *AbB* XIII 8 montre

[1679] Voir M. GUICHARD, "A la recherche de la pierre bleue", *NABU* 1996/36.

[1680] *ARMT* XXVII 158.

[1681] Cette statue a malheureusement disparu, mais une copie de son inscription nous est parvenue; voir N. WASSERMAN, "CT 21, 40–42 – A Bilingual Report of Oracular Signs with a Royal Hymn of Hammurabi", *RA* 86 (1992) 1–18, à compléter par G. PETTINATO et A. FADHIL, *Orientis Antiqui Miscellanea* 2 (1995) 173–187.

[1682] Voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 41–44 (à corriger toutefois; cf. mon compte rendu dans la *RA* 95 [2001] 89–92).

[1683] Voir en dernier lieu ma contribution sur "Les prêteurs et le palais...", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211, spéc. p. 187–189.

[1684] Les textes de Larsa les plus récents qui emploient le nouveau comput datent de l'an 6 après la prise de la ville.

que tous les gouverneurs (*šâpir mâtim*) de celle-ci furent placés sous l'autorité de Sîn-iddinam qui avait été auparavant le secrétaire de Hammu-rabi (cf. *NABU* 2003/1). Certains auteurs ont cru que Hammu-rabi procéda à la confiscation des propriétés privées. En fait, les terres désormais gérées au nom de Hammu-rabi n'étaient autres que l'ancien domaine royal de Rîm-Sîn[1685].

La lettre *AbB* XIII 10 est très intéressante, car elle semble témoigner de la réception du droit babylonien dans l'ancien royaume de Larsa. Il y est question de déserteurs que Hammu-rabi renvoie à Sîn-iddinam, qui doit leur «rendre justice selon les lois qui sont maintenant en vigueur dans l'Emutbalum». Manifestement, ces déserteurs avaient quitté le royaume de Larsa pendant la guerre et s'étaient réfugiés dans le royaume de Babylone, d'où l'insistance de Hammu-rabi: le droit qui doit leur être appliqué est le droit babylonien, maintenant valable dans l'ancien royaume de Larsa.

9.1.2. L'équilibre rompu

L'annexion du royaume de Larsa par Hammu-rabi mit fin à l'équilibre qui avait existé pendant quelques années dans l'ensemble du Proche-Orient: désormais, le royaume de Babylone devint très nettement la plus grande puissance de la région et Hammu-rabi ne se priva pas de montrer sa force. Du point de vue qui est celui du présent ouvrage, il est clair que la chute de Larsa marque davantage un début qu'une fin[1686].

La victoire de Hammu-rabi sur Rîm-Sîn lui valut immédiatement plusieurs ralliements. L'événement le plus spectaculaire fut sans doute la conclusion de la paix entre Babylone et Ešnunna, dont les négociations traînaient depuis près d'un an. On note que le refus initial de Ṣillî-Sîn coïncide avec le début des hostilités entre Larsa et Babylone[1687]: ce n'est sûrement pas un hasard si la paix fut signée au lendemain même de la prise de Larsa[1688]. La conclusion de cette alliance s'accompagna d'un mariage: Ṣillî-Sîn épousa une fille du roi de Babylone[1689].

[1685] Voir le point sur cette question dans D. CHARPIN, *Archives familiales* (Genève-Paris 1980), p. 188–189. Noter toutefois qu'à Nippur après la conquête babylonienne, le statut juridique des propriétés, en particulier immobilières, fit l'objet de nouveaux contrats; voir W. SALLABERGER, "Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: *CDOG* 1 (Sarrebruck 1997) 147–168, spéc. p. 161 n. 62.

[1686] C'est pourquoi la coupure entre les chapitres 7 et 9 n'a pas été placée en 1763, au moment de la chute de Larsa, mais un peu avant, au moment de la victoire sur l'Elam.

[1687] Voir *ARMT* XXVI/2 372 et 373.

[1688] La conclusion de l'alliance est annoncée au roi Asqur-Addu de Karanâ par des colporteurs selon la lettre d'Iddiyatum *ARMT* XXVI/2 523:11–12. Or plus bas dans la même lettre, on cite les propos tenus par Išme-Dagan à Asqur-Addu (l. 46), que l'on retrouve dans la lettre d'Iddiyatum *ARMT* XXVI/2 423, datée du 5?/vi(/ZL 12 [= 11']). On a vu n.

9.1.2.1. Le contrôle de la région du Sindjar

Le roi d'Ekallâtum Išme-Dagan avait mis à profit la longue période du siège de Larsa pour jouer les trouble-fêtes dans la région du Sindjar, profitant du soutien que lui avait procuré le roi d'Ešnunna Ṣillî-Sîn. Zimrî-Lîm dut mener en personne une campagne au secours de son allié Atamrum[1690]. Finalement, Išme-Dagan fut subitement lâché par le roi d'Ešnunna, suite à l'alliance qu'il avait conclue avec Hammu-rabi. Le roi d'Ekallâtum fut contraint une nouvelle fois d'abandonner sa capitale. Il semble qu'il se trouvait à Sippar aux côtés de Hammu-rabi au mois i de la treizième année de Zimrî-Lîm (ZL 12'), au moment même où des messagers venus d'Allahad annoncèrent la mort d'Atamrum[1691].

Le roi de Babylone règla la succession d'Atamrum, apparemment mort sans descendant capable de lui succéder. Il choisit de rediviser son royaume, dans le but évident de mieux contrôler la situation: il plaça Hulâlum sur le trône d'Allahad, tandis que Himdiya devint roi d'Andarig, conservant Šubat-Enlil sous sa domination[1692]. À Andarig, Inbatum, une fille de Zimrî-Lîm devenue épouse d'Atamrum, fut mise à l'écart et réclama de rentrer à Mari[1693]. L'intervention babylonienne se fit sans précautions, avec l'envoi de 20.000 soldats sous la conduite de Mut-Hadqim. L'arrivée d'une armée aussi importante provoqua la panique dans la région de Karanâ, comme le montrent quelques lettres retrouvées à Tell Rimah. Des mesures d'évacuation avaient été prévues à Qaṭṭarâ et Karanâ; rassuré par les propos de Mut-hadqim, Haqba-Hammu les annula dans un message à son épouse Iltani[1694]. À Mari même, on craignit que Hammu-rabi de Babylone ne profite de ce que Zimrî-Lîm assiégeait Ašlakkâ, dont le roi Ibâl-Addu s'était révolté, pour venir mettre le siège devant la capitale du Moyen-Euphrate; c'est ce que montre une consultation oraculaire qui date du début de l'année ZL 12'[1695].

1675 que c'est le 7/vi/ZL 12 (= 11') que le roi de Mari avait fait envoyer un présent à Hammu-rabi pour le féliciter de la prise de Larsa.

1689 *ARMT* XXVI/2, p. 153 et n. 85 (voir ci-dessus § 8.3.2.2 et n. 1599).

1690 Pour le détail de ces événements, voir *FM* V, IIIe partie, p. 232–237.

1691 *ARMT* XXVI/2 451.

1692 Pour la situation postérieure de Šubat-Enlil, voir ci-dessous § 9.4.3.1.

1693 Voir la nouvelle interprétation de *ARM* X 29+ par J.-M. Durand (*LAPO* 18 1233).

1694 *OBTR* 61, 62 et 67.

1695 *ARMT* XXVI/1 185-bis; le texte est daté par la mention qu'on y trouve de la disparition d'Atamrum. Pour la campagne de Zimrî-Lîm contre Ašlakkâ, voir N. ZIEGLER, "Le harem du vaincu", *RA* 93 (1999) 1–26, spécialement p. 11–12.

9.1.2.2. La victoire sur Ešnunna

L'année 31 de Hammu-rabi fut marquée par un conflit entre Babylone et Ešnunna. Elle nous est beaucoup moins bien connue que la guerre avec Larsa, car cette fois il n'y eut pas de contingent mariote aux côtés des Babyloniens. Non seulement Zimrî-Lîm n'envoya pas de troupes aider Hammu-rabi, mais il fit même porter des présents à Ṣillî-Sîn, signe de son soutien – et donc d'hostilité à l'égard du roi de Babylone[1696]. Pourquoi un tel revirement de la part du roi de Mari? Zimrî-Lîm, qui avait été manifestement ulcéré par le refus de Hammu-rabi de lui renvoyer ses propres troupes alors que le siège de Larsa s'éternisait, devint furieux de l'intervention du roi de Babylone dans la région du Sindjar qui avait été jusqu'alors sa chasse gardée.

Le détail de cette guerre ne nous est pas connu[1697], mais l'on sait que l'affrontement décisif eut lieu à Mankisum sur le Tigre[1698]: c'était déjà à propos de la possession de cette ville que des tensions s'étaient produites auparavant entre Ṣillî-Sîn et Hammu-rabi. Le roi de Babylone célébra sa victoire dans le nom de sa trente-deuxième année:

> «Année où (...) il vainquit l'armée d'Ešnunna, du Šubartum et du Gutium et où il annexa le pays de Mankisum et le pays des rives du Tigre jusqu'au pays du Šubartum[1699]».

Cette formule commémore une victoire sur l'armée d'Ešnunna et de ses alliés, non la conquête d'Ešnunna. Une variante de ce nom d'année indique d'ailleurs l'essentiel[1700]:

> «Année où Hammu-rabi a pris Mankisum.»

Nous sommes dans l'incertitude sur le statut du royaume d'Ešnunna après sa défaite. On peut seulement observer que nous ne connaissons jusqu'à présent avec certitude que deux noms d'années de Ṣillî-Sîn[1701]; ils devraient correspondre aux années 30 et 31 de Hammu-rabi. La victoire de Hammu-rabi ayant eu lieu dans le courant de l'année 31, elle pourrait avoir mis fin par là-même au règne de Ṣillî-Sîn; c'est cependant loin d'être sûr.

[1696] Voir J.-M. DURAND, *FM* [I], p. 47 n. 48.
[1697] Mes indications dans les *Mél. Birot*, p. 56–57 sont largement périmées.
[1698] Voir les données de l'inscription très mutilée *RIME* 4 p. 340 n°6.
[1699] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 143–144.
[1700] *OECT* XIII 278, selon l'interprétation de M. STOL, *BiOr* 51 (1994), col. 115.
[1701] – mu túg ^{d}en-líl-bi-ta: OBTH p. 27–28 (DF 15 et DF Haddad 561);
– mu *ṣíl-lí-*^{d}su'en dumu-munus *am-mu-ra-bi*: OBTH p. 28 (DF Haddad 567 et 570).

9.1.2.3. La victoire sur Mari et sa destruction

Les noms d'années de Hammu-rabi commémorent la fin de Mari en deux phases distinctes, séparées par plus d'un an: défaite en l'an 32, puis destruction en l'an 34. Le nom de l'an 33, après avoir commémoré le creusement d'un canal qui alimentait en eau les villes de Sumer, ajoute[1702]:

> «Il vainquit au combat les armées de Mari et de Malgium; il soumit Mari et ses environs, ainsi que diverses villes du pays de Šubartum, d'Ekallâtum, la totalité du Burundum et le pays du Zalmaqum, depuis les rives du Tigre jusqu'à l'Euphrate et les fit cohabiter pacifiquement sous son commandement.»

Nous n'avons aucune information sur cette campagne babylonienne dans les archives de Mari, peut-être parce que Zimrî-Lîm n'est pas revenu dans son palais avant sa défaite: le dernier lot de lettres qu'il reçut n'aurait donc pu y être archivé. Certains auteurs ont voulu tirer des conclusions du fait que Hammu-rabi ne nomme pas Zimrî-Lîm comme le roi de Mari sur lequel il remporta la victoire: mais on doit remarquer qu'il est rare qu'un nom d'année fasse mention du nom d'un roi vaincu.

Très clairement, cette campagne de Hammu-rabi se situe dans le prolongement de celle de l'année précédente. Les armées babyloniennes poursuivirent leur avancée vers le nord-ouest: cette fois, Ekallâtum est explicitement mentionnée. Cela pose bien entendu un problème. On sait en effet qu'Išme-Dagan avait dû quitter sa capitale au début de l'année 13 de Zimrî-Lîm (ZL 12'), moment où il s'est une nouvelle fois réfugié à Babylone[1703]. Faut-il penser que Hammu-rabi le réinstalla sur le trône d'Ekallâtum? C'est du moins ce que laisse croire la liste royale assyrienne, qui le crédite de 40 ans de règne et qui fait de son fils Mut-Asqur son successeur[1704].

La formulation du nom de l'an 33 de Hammu-rabi ne permet malheureusement pas de savoir de quelle manière se firent les conquêtes qui y sont célébrées. Deux hypothèses me semblent possibles. On peut considérer que les Babyloniens agirent comme les Ešnunnéens douze ans plus tôt: une première armée aurait remonté le Tigre et poursuivi vers l'ouest, jusque dans la région du Zalmaqum, tandis qu'une seconde aurait remonté l'Euphrate jusqu'à Mari. On doit cependant relever que la campagne de Hammu-rabi le long du Moyen-Euphrate ne se limita pas à la conquête de Mari. En effet, dans le prologue de son «code», le roi de Babylone se décrit comme «premier des rois, celui qui a soumis le royaume de l'Euphrate sur le "signe"

[1702] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 146–147.

[1703] Il pourrait avoir été alors installé par Hammu-rabi à Tutub; voir L. MARTI, "Une ambassade mariote à Sippar", in: *FM* VI (Paris 2002) 201–21.

[1704] Il semble cependant que les 40 ans de règne d'Išme-Dagan ne doivent pas être calculés à partir de la mort de Samsî-Addu, mais à partir du moment où il fut placé sur le trône d'Ekallâtum (cf. K. R. VEENHOF, *The Old Assyrian List of Year Eponyms*, *TTKY* VI/64 [Ankara 2003], § 8.4).

de Dagan son créateur, lui qui s'était mis en colère contre les gens de Mari et de Tuttul[1705]»: Hammu-rabi est donc allé jusqu'à l'embouchure du Balih[1706]. Une seconde hypothèse est donc possible: les armées babyloniennes auraient remonté le Tigre, poursuivi leur route jusqu'au Zalmaqum, descendu le Balih jusqu'à Tuttul, puis descendu l'Euphrate en soumettant Mari au passage. Il ne me semble pas actuellement possible de trancher entre ces deux scénarios.

On doit enfin signaler que la victoire sur Malgium est encore moins bien documentée que celle sur Mari. Il s'agissait de la troisième confrontation entre ce royaume et celui de Hammu-rabi: ce dernier avait déjà prétendu avoir détruit Malgium en 1784 (cf. nom de l'an 10) et il avait sept ans plus tard remporté une victoire conjointement avec Samsî-Addu et Ešnunna[1707].

9.1.2.4. La destruction des murailles de Mari et Malgium

Que se passa-t-il l'année qui suivit la défaite de Mari? Malheureusement, le nom de l'an 34 commémore des travaux dans le temple Eturkalama, de sorte que nous n'en savons rien. En revanche, le nom de l'an 35 prolonge celui de l'an 33[1708]:

> «Le roi Hammu-rabi, sur l'ordre d'An et d'Enlil, détruisit la grande muraille (bàd gal) de Mari et la muraille de Malgium.»

On peut hésiter sur la bonne façon de traduire bàd gal: soit on garde au mot son sens de «grande muraille» et on considère que l'expression signifie par synecdoque la destruction de la ville de Mari jusques et y compris ses murailles, soit on estime que le mot désigne de manière plus spéciale son palais[1709]. Dans tous les cas, l'archéologie montre clairement que le palais fut systématiquement détruit. A. Parrot s'est toujours extasié devant ce qu'il y avait retrouvé. En fait, seule l'architecture et, dans une moindre mesure, la décoration peinte sont impressionnantes: le bâtiment fut pratiquement retrouvé vide – à part les archives. Les moules à gâteaux sont amusants, mais dépourvus de toute valeur et les statues de la déesse au vase jaillissant, d'Idin-ilum et d'Išṭup-ilum ne sont que des épaves[1710]: la preuve, les deux statues en

[1705] iv 23–31. Pour cetter traduction, voir *FM* V, p. 244.

[1706] Le premier, à ma connaissance, qui ait indiqué ce fait est M. STOL, *Studies*, p. 40. Si la chose n'avait jusqu'alors pas été correctement comprise, c'est qu'on a pendant longtemps cru qu'il existait deux Tuttul et qu'on a pensé que Hammu-rabi faisait ici allusion à la pseudo-Tuttul de la région de Hît (voir par exemple A. FINET, *Le Code de Hammurapi* [Paris 1973], p. 41).

[1707] Voir ci-dessus § 6.10.1.

[1708] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 151.

[1709] Cette hypothèse a été formulée par J.-M. DURAND, *LAPO* 17, p. 292.

[1710] La statue de la déesse au vase jaillissant a d'ailleurs été retrouvée en deux morceaux; celle d'Iddin-ilum avait perdu sa tête. Noter encore la tête sans corps du «guerrier à la

pierre qui ont été retrouvées dans le «musée de Nabuchodonosor» à Babylone et y ont donc été amenées par les Babyloniens à la suite du sac de Mari[1711]. Il est donc clair que le palais a soigneusement été vidé avant d'être détruit[1712].

Le phénomène le mieux connu est celui du tri des archives auquel les Babyloniens se livrèrent: ils ne touchèrent pas aux archives administratives ni à celles du harem, où tout semble être resté en place. En revanche, on a retrouvé salle 115 plusieurs milliers de lettres, qui étaient sans doute conservées dans sept coffres scellés avec étiquettes[1713]. Il est vraisemblable qu'une partie des archives fut déménagée; on s'expliquerait mal autrement certaines lacunes dans la correspondance de Zimrî-Lîm, à commencer par les lettres reçues de Babylone ou d'Alep[1714]. Les étiquettes sont datées du mois vii de l'an 32 de Hammu-rabi. Or c'est le nom de l'an 35 qui commémore la destruction de Mari: l'événement ayant donc eu lieu en l'an 34, le problème est de savoir ce qui s'est passé entre le vii/32 et le i/34 (ou plus tard): il y a là une période d'au moins 17 mois sur laquelle on ne sait rien[1715].

La destruction fut systématique – et c'est paradoxalement ce qui explique que le palais de Mari ait été retrouvé si bien conservé: en effet, l'étage qui fut démoli combla les pièces du rez-de-chaussée, dont certaines furent exhumées sur plus de 4 m de hauteur.

Une copie d'inscription de Hammu-rabi commémore la conquête de Mari en ces termes[1716]:

> «Lorsqu'il eut pris Mari et les localités environnantes, qu'il en eut détruit la muraille et qu'il eut transformé le pays en tells et ruines...»

mentonnière» ou le fragment de barbe en stéatite (réf. *apud* A. SPYCKET, *La statuaire du Proche-Orient ancien*, *HdO* [Leyde-Cologne 1981], p. 241).

1711 Voir A. SPYCKET, *La statuaire du Proche-Orient ancien*, *HdO* (Leyde-Cologne 1981), p. 240–241. Pour la statue de Puzur-Eštar, voir en dernier lieu F. BLOCHER, "Wann wurde Puzur-Eštar zum Gott?", in: *CDOG* 2 (Sarrebruck 1999) 253–269.

1712 J. MARGUERON, "La ruine du palais de Mari", *MARI* 6 (1990) 423–431.

1713 D. CHARPIN, "La fin des archives dans le palais de Mari", *RA* 89 (1995) 29–40.

1714 Le phénomène a été souligné par J.-M. Durand, notamment dans *LAPO* 16, p. 28. Je serai aujourd'hui plus affirmatif que dans mon étude de 1995 (*RA* 89, p. 38): il me semble que la totalité des coffres de tablettes de la S. 115 était destinée à partir, mais que seule une partie a effectivement été emportée. Il est difficile d'estimer ce que représente ce qui est resté par rapport à ce qui est parti en Babylonie.

1715 Cette question est distincte de celle du décalage entre les calendriers de Mari et de Babylon, pour laquelle voir ci-dessus § 9.1.1.2 et n. 1676; pour plus de détails, voir *FM* V, III[e] partie, p. 244–245.

1716 *RIME* 4 p. 346 n°11: 27–30 (en suivant la lecture et la traduction de D. Frayne). La copie date de l'an 14 de Samsu-iluna. Pour le rapport entre ce passage de l'inscription et le nom de l'année 35, voir V. A. HUROWITZ, Inu Anum ṣīrum. *Literary Structures in the Non-Juridical Sections of Codex Hammurabi*, *OPSNKF* 15 (Philadelphie 1994), p. 107.

On a l'impression que les deux premières propositions résument les noms des années 33 et 35; la troisième insiste sur la destruction totale du royaume de Mari. Pourquoi Hammu-rabi choisit-il de détruire totalement Mari et sa région plus d'un an après les avoir conquises? Cette question reste pour l'instant encore sans réponse. Du moins peut-on constater qu'à partir de l'an 34, Hammu-rabi prit le titre de «roi de tout le pays amorrite[1717]».

Par ailleurs, le sort de Malgium[1718] fut curieusement parallèle à celui de Mari. Le roi de Malgium, Ipiq-Eštar, avait non seulement maintenu ses rapports diplomatiques avec Hammu-rabi lorsque celui-ci se fâcha avec Rîm-Sîn[1719], mais il avait conclu un traité en bonne et due forme avec le roi de Babylone, après que celui-ci lui ait fait parvenir «un secours de 2 talents d'argent et 70 gur de grain[1720]». Ipiq-Eštar avait envoyé une troupe de 1000 hommes participer à l'attaque contre le royaume de Larsa dès le début des opérations[1721]. Cette fidélité[1722] fut mal récompensée[1723]: Hammu-rabi remporta une première victoire sur Malgium en l'an 33 (nom de l'an 34), puis détruisit les murailles de la ville (nom de l'an 35). Il semble qu'une partie importante de la population de Malgium fut déportée dans le royaume de Babylone: certains d'entre eux sont attestés dans la région de Kiš-Dilbat-Marad à partir de l'an 4 de Samsu-iluna[1724] et une lettre mentionne, dans un contexte malheureusement incomplet, les champs de 5000 hommes «de Malgium»[1725]. Il faut manifestement comprendre qu'on a affaire à des exilés. On voit même comment certains d'entre eux s'intégrèrent à la société babylonienne[1726].

1717 Selon M. STOL, *Studies* p. 84 n. 54.

1718 Pour la localisation de cette ville, sur la route entre Babylone et Dêr, voir ci-dessus § 1.1.1.2 n. 19.

1719 *ARMT* XXVI/2 372.

1720 *ARMT* XXVI/2 373: 30–32.

1721 *ARMT* XXVI/2 385: 48'-50'.

1722 L'orientation pro-babylonienne de la politique du roi de Malgium n'est pas très étonnante, quand on se rappelle que Malgium avait à plusieurs reprises été attaquée par des rois de Larsa: sous Gungunum (nom de l'an 19) et Sîn-iddinam (nom de l'an 5), mais sans doute pas sous Warad-Sîn (voir ci-dessus § 4.1.4 n 509).

1723 À supposer que le roi de Malgium était alors toujours Ipiq-Eštar. Il me semble en tout cas que Takil-ilišŝu fils d'Ištaran-asû occupa le trône de Malgium avant Ipiq-Eštar (pour un avis contraire, voir R. KUTSCHER & C. WILCKE, "Eine Ziegel-Inschrift des Königs Takil-ilišŝu von Malgium, gefunden in Isin und Yale", *ZA* 68 [1978] 95–12, suivis par D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 668).

1724 D. CHARPIN, "La Babylonie de Samsu-iluna à la lumière de nouveaux documents", *BiOr* 38 (1981) 517–547, spéc. col. 528 n. 11.

1725 *AbB* VIII 131; voir le commentaire de R. KUTSCHER & C. WILCKE, *ZA* 68 (1978) p. 98–99.

1726 C'est ce que montre le cas du chef-jardinier Ibbi-Ilabrat, qui changea de dévotion sur son sceau; voir mon étude sur "Les divinités familiales des Babyloniens d'après les légendes de leurs sceaux-cylindres", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 59–78, spéc. p. 78.

9.2. La fin du règne de Hammu-rabi (1759–1750)

Les dernières années du règne de Hammu-rabi ne furent pas marquées par d'aussi retentissantes victoires que la décennie antérieure. Le vieillissement du roi n'est peut-être pas étranger à cet état de fait; mais il est vrai que son royaume avait atteint une taille difficile à dépasser, étant donné les moyens logistiques dont on disposait à cette époque.

9.2.1. Les sources

Avec la destruction du palais de Mari, notre plus précieuse source d'information sur la vie politique dans le Proche-Orient s'interrompt; les archives retrouvées à Qa##arâ (Tell Rimah), qui la prolongent de quelques années, ont essentiellement un caractère local[1727]. Dans les pièces VI et XIV du palais, on a retrouvé les archives d'une femme nommée Iltani[1728]: quelque cent cinquante lettres et cinquante documents administratifs, couvrant une période de cinq à six ans (sans doute les années Hammu-rabi 33 à 39). Iltani, fille de Sâmû-Addu, était la sœur du roi de Karanâ Asqur-Addu; celui-ci semble avoir disparu dans la tourmente qui accompagna la montée des Babyloniens dans la région. Son mari Haqba-Hammu, un devin qui avait joué un rôle important du temps d'Asqur-Addu[1729], gouverna la région pour le compte du roi de Babylone[1730], avant d'accéder lui-même au trône de Karanâ durant une période de trois ans. Pendant ce temps, son épouse gérait son domaine de Qaṭṭarâ, résidant dans l'ancien palais royal; on ignore ce qui provoqua la destruction du site.

Les dix dernières années du règne de Hammu-rabi sont donc beaucoup moins bien connues que la période qui précède: on se retrouve dans une situation documentaire à peine plus favorable qu'au début du règne.

[1727] Les textes ont été publiés par S. Dalley, C. B. F. Walker & D. J. Hawkins, *The Old Babylonian Tablets from Tell al Rimah* (Londres 1976); une présentation pour un large public a été faite par S. Dalley, *Mari and Karana. Two Old Babylonian Cities* (Londres & New York 1984).

[1728] Voir l'excellente étude de J. Eidem, "Some Remarks on the Iltani Archive from Tell al Rimah", *Iraq* 51 (1989) 67–78, dont j'adopte ici les conclusions.

[1729] Voir *ARMT* XXVI/2, p. 471, à compléter par *ARMT* XXVII 154 et J.-M. Durand, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72, spéc. p. 48–50.

[1730] Il rajouta la mention «serviteur de Hammu-rabi» sur son sceau qui le décrivait comme devin. La sœur d'Iltani, Amat-Šamaš fille de Sûmû-Addu, est attestée comme *nadîtum* de Šamaš à Sippar en l'an 43 de Hammu-rabi (M. Stol, "Titel altbabylonischer Klosterfrauen", in: *Mél. Oelsner* [Münster 2000] 457–466, p. 461 n. 27). Elle envoya depuis Sippar des lettres à sa sœur Iltani, qui ont été retrouvées à Tell Rimah (*OBTR* 133–134).

9.2.2. Les événements

9.2.2.1. L'expansion vers le nord

Le nom de l'an 36 étant consacré à des travaux dans l'Emeteursag de Kiš, nous ignorons ce que fit Hammu-rabi en l'an 35. L'année suivante fut en revanche consacrée à une campagne vers le nord et le nord-est. Le nom de l'an 37 commémore en effet une victoire sur «l'armée des Gutis, des Turukkéens, de Kakmum et du pays de Šubartum». À la suite de cette victoire, une déportation relativement importante eut lieu, ce qui explique la présence d'individus aux noms hourrites dans la région de Dilbat dans les décennies postérieures[1731].

Cet effort dut être repris deux ans plus tard, puisque le nom de l'an 39 célèbre à nouveau une victoire sur «tous les ennemis des montagnes du Šubartum[1732].»

9.2.2.2. Des inondations catastrophiques

L'une des difficultés de la reconstitution des dernières années de Hammu-rabi réside dans le libellé choisi pour les noms d'années. Comme celui de l'an 42 commémore la construction d'un grand mur sur les bords du Tigre et de la muraille de Râpiqum sur l'Euphrate et celui de l'année suivante l'édification d'une muraille à Sippar, certains auteurs ont cru à des mesures défensives à caractère militaire[1733]; mais on voit mal quel ennemi aurait alors pu menacer un royaume aussi puissant. En réalité, il s'agit beaucoup plus vraisemblablement d'entreprises destinées à éviter des inondations[1734]. Quelques années plus tôt, le sort d'Ešnunna avait montré le danger de la situation. En effet, d'après le nom de l'an 38 de Hammu-rabi, Ešnunna fut alors détruite par une grande inondation[1735]. Dans le prologue du «Code», le roi de Babylone se définit en ces termes[1736]:

1731 D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218, spécialement p. 213–217.

1732 Peut-être cette campagne fit-elle l'objet d'un hymne, à moins que ce ne soit celle qui eut lieu deux ans plus tôt; voir W. H. Ph. RÖMER, "Studien zu altbabylonischen hymnisch-epischen Texten (3) Ein Lied mit Bezug auf einen Šubartum-Feldzug Ḫammurapis (CT 15, 1–2)", *WO* 4 (1967–68) 12–28.

1733 Voir par exemple C. J. Gadd, qui parle de «defensive works upon the Tigris and Euphrates, designed to protect his realm» (*CAH* II/1, p. 220).

1734 En ce qui concerne le nom de l'an 43 et la situation à Sippar, voir S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998), 1–64, spécialement p. 7–8.

1735 La plupart des traductions du nom de l'an 38 de Hammu-rabi comprennent que l'inondation fut provoquée par le roi de Babylone: «Hammurapi, the king, at the command of An and Enlil and by the cleverness which Marduk gave him, destroyed Eshnunna with a

> «Prince pieux, je suis celui qui réjouit (lit. fait briller la face de) Tišpak, celui qui dispose de pures offrandes pour Ninazu, celui qui a sauvé ses gens de la détresse, celui qui assure leurs fondations au milieu de Babylone, paisiblement.»

Si l'on combine ces deux informations, on a l'impression qu'Ešnunna, détruite par un déplacement du cours de la Diyala, fut alors désertée et que ses habitants se réfugièrent à Babylone. Mais on ne possède aucune trace de leur présence: rien dans les textes de la pratique ne permet actuellement d'en savoir plus[1737].

9.2.2.3. Maladie et mort du roi

D'après une lettre écrite par Samsu-iluna lui-même, Hammu-rabi aurait succombé à la maladie[1738]. On possède quelques inscriptions votives «pour la vie de Hammurabi», qui pourraient dater de l'extrême fin de son règne[1739]. Nous savons que Hammu-rabi mourut au plus tard le 10/v/Ha 43, car une tablette datée de ce jour a un nom d'année «composite» (formule abrégée du nom de l'an 43 suivie par le nom de Samsu-iluna[1740]).

9.2.3. Le royaume de Babylone à la mort de Hammu-rabi

Le royaume de Hammu-rabi, quarante-trois ans après son avènement, n'avait plus grand chose à voir avec la Babylonie relativement modeste héritée de son père. Désormais, deux grandes puissances seulement se partageaient le Proche-Orient: Alep, à l'ouest, et Babylone, à l'est.

On a coutume de dresser un tableau du royaume de Babylone à partir du prologue du «Code», dont on sait qu'il fut rédigé à la fin du règne. Cependant, une étude

very great flood <and> ... Sippar(?)» (M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 157 n°9140). Le verbe n'étant pas conservé à la fin de la formule, on pourrait peut-être comprendre: «Hammu-rabi [*sauva*] Ešnunna qui avait été détruite par une grande inondation.» Pour le caractère instable du cours de la Diyala dans l'antiquité, voir notamment Kh. NASHEF, "Der Ṭaban-Fluß", *BaM* 13 (1982) 117–141.
Que cette inondation ait été accidentelle ou provoquée, elle explique sans doute pourquoi les fouilles d'Ešnunna n'ont pas retrouvé d'archives (royales ou pas) contemporaines de celles de Mari; notre documentation du temps de Dâduša, Ibâl-pî-El II et Ṣillî-Sîn provient en effet exclusivement de sites extérieurs à la capitale.

[1736] M. Roth, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor*, *WAW* 6 (Atlanta 1995), p. 80 (iv 32–44).

[1737] Cela n'a toutefois rien d'étonnant, dans la mesure où les textes retrouvés à Babylone, peu nombreux, datent pour l'essentiel de la fin de l'époque paléo-babylonienne.

[1738] Voir *TCL* XVII 76 (bibliographie ci-dessus § 8.2.4.1 n. 1390).

[1739] J. SASSON, *CANE*, p. 911b; pour une autre hypothèse, voir ci-dessus § 8.1.1.4 et n. 1236.

[1740] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 49.

récente a développé une intuition de Kraus et montré que l'énumération des vingt-six villes y était régie par des considérations avant tout théologiques, l'aspect géographique ne venant qu'en deuxième lieu[1741]. On peut distinguer quatre ensembles. Le premier groupe (sept villes) est clairement de nature théologique. Y sont successivement énumérées Nippur, Eridu, Babylone – c'est-à-dire les villes des divinités «politiques» que sont Enlil, Ea et Marduk; puis quatre villes vouées aux divinités astrales, à savoir Ur (Sîn), Sippar (Šamaš), Larsa (Šamaš) et Uruk (An et Eštar). Le principe de regroupement des autres villes est plutôt de nature géographique. Le deuxième ensemble forme une sorte de cercle en Babylonie centrale: il commence à Isin, puis va au nord (Kiš et Kutha), se dirige vers l'ouest (Borsippa), puis vers le sud (Dilbat) et revient dans la région d'Isin (Keš). Le troisième ensemble regroupe des villes situées le long du Tigre, énumérées d'aval en amont: il commence à Lagaš-Girsu, passe par Zabalam, Karkar, Adab et Maškan-šapir, avant de terminer à Malgium. Le quatrième groupe ne correspond pas à une logique géographique (ni théologique); on doit y voir l'ajout de villes qui n'étaient pas encore soumises à Babylone lors de la première rédaction de ce texte[1742]. Il s'agit de Mari et Tuttul, Ešnunna et Akkad, enfin Aššur et Ninive. Etudier la raison de la présence de ces villes dans le prologue du «Code» est intéressant; mais il est également très instructif de souligner l'absence d'un certain nombre de villes, importantes à nos yeux. Tel est le cas, par exemple, de Kazallu: on avait interprété son omission dans ce texte comme la preuve que la ville avait alors perdu toute importance. Il est aujourd'hui clair que Hammu-rabi ne voulut pas citer le nom d'une ville dont les habitants s'étaient peu auparavant révoltés contre lui[1743]!

Peut-on parler d'empire à propos de la Babylonie de la fin du règne de Hammu-rabi? La question mérite au moins d'être discutée. La définition courante de l'empire suppose la réunion de trois conditions: la diversité ethno-linguistique, l'étendue territoriale et l'existence d'un pouvoir personnel fort et centralisé. On peut donc estimer qu'il s'agit bien d'un empire, même si l'usage de ce terme ne s'est guère répandu à propos de la construction politique édifiée par Hammu-rabi. Il est difficile de porter une appréciation d'ensemble sur le règne de celui-ci. Quel fut son but – à supposer qu'il eut un dessein précis: reconstituer l'empire d'Akkad (ou celui d'Ur III)? On notera que si à l'ouest Mari et Tuttul furent intégrées, ce ne fut pas le cas de

[1741] V. A. HUROWITZ, Inu Anum ṣīrum. *Literary Structures in the Non-Juridical Sections of Codex Hammurabi*, *OPSNKF* 15 (Philadelphie 1994), p. 74–89, et D. CHARPIN, *NABU* 2003/3.

[1742] Pour un exemplaire du prologue qui pourrait être antérieur à l'édition qu'on trouve sur la stèle du Louvre, voir J. NOUGAYROL, "Le prologue du Code Hammourabien d'après une tablette inédite du Louvre", *RA* 45 (1951) 67–78.

[1743] Voir ci-dessus § 7.3.1 n. 1068 et 1069.

Suse à l'est[1744]: la Babylonie de Hammu-rabi ne ressemblait donc, à son apogée, ni au royaume d'Akkad, ni à celui d'Ur III. Il est vraisemblable que l'empire fut le résultat, non pas tant d'une politique volontariste, que de l'utilisation habile d'opportunités successives; Hammu-rabi sut faire la synthèse de l'idéologie suméro-akkadienne héritée du troisième millénaire avec les liens tribaux caractéristiques de l'époque amorrite.

9.3. L'ÉROSION DE L'EMPIRE AU DÉBUT DU RÈGNE DE SAMSU-ILUNA (1749–1738)

Le règne de Samsu-iluna, à peine moins long que celui de son père Hammu-rabi, puisque comptant trente-huit ans, est assurément beaucoup moins bien connu. Il constitue cependant une période cruciale, qui vit une mutation profonde avant l'époque qualifiée traditionnellement de «paléo-babylonien tardif», dans laquelle on regroupe généralement les quatre derniers souverains de la dynastie, Abî-ešuh (1711–1684), Ammi-ditana (1683–1647), Ammi-ṣaduqa (1646–1626) et Samsu-ditana (1625–1595)[1745]. On retient souvent surtout les aspects négatifs du règne de Samsu-iluna[1746] et il est vrai que le fils de Hammu-rabi ne sut – ou ne put – maintenir tel quel l'empire hérité de son père. Mais beaucoup de germes de décomposition existaient déjà dans cet ensemble hétéroclite et trop vaste pour les moyens de l'époque. Samsu-iluna eut le mérite d'effectuer plusieurs tentatives de rééquilibrage de son royaume, aussi bien d'un point de vue économique que territorial, qui doivent retenir l'attention.

Les sources dont on dispose sont, outre les noms d'années, un certain nombre d'inscriptions royales[1747]. Les documents de la pratique sont beaucoup plus nom-

[1744] Noter qu'un scribe, à l'époque achéménide, recopia à Suse le texte de la stèle du «Code»; le colophon de la première tablette, retrouvée à Sippar, montre qu'il croyait que c'était Hammu-rabi lui-même qui l'y avait installée (A. FADHIL, "Der Prolog des Codex Hammurapi in einer Abschrift aus Sippar", in: *CRRAI* 34 [Ankara 1998] 717–729).

[1745] Pour le caractère discutable d'une coupure à l'avènement d'Abî-ešuh, voir mon compte rendu du livre de R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit, Imgula* 2 (Münster 1998), dans *AfO* 46/47 (1999/2000), p. 323.

[1746] L'inquiétude des contemporains est perceptible dans les questions oraculaires, montrant les préoccupations relatives à la santé du roi et de sa famille, ainsi qu'aux invasions et rébellions; voir U. JEYES, *Old Babylonian Extispicy. Omen Texts in the British Museum*, *PIHANS* 64 (Leyde 1989), p. 47–49 et p. 122 texte n°4 (daté de l'an 20 de Samsu-iluna).

[1747] À *RIME* 4, p. 372–403, ajouter W. G. LAMBERT, "A new Samsu-iluna Inscription", *NABU* 1995/104 (à compléter par P. MICHALOWSKI, "Working in Stone: Remarks on a New Samsu-iluna Inscription", *NABU* 1999/71); il s'agit de la dédicace d'une masse d'arme à Ninšubur par un certain Nabi-Enlil pour la vie de Samsu-iluna. Une inscription très importante sur une statue fragmentaire du marché des antiquités est jusqu'à présent

breux pour le premier tiers de son règne que pour le second et surtout le troisième[1748]: les archives d'Ur, Uruk, Larsa, Bad-Tibira, etc., cessent dès l'an 12. Vers l'an 30, c'est le tour de celles d'Isin, de Nippur et de Lagaba.

9.3.1. L'avènement et les premières années

Nous ignorons tout des antécédants de Samsu-iluna avant son accession au trône. Pendant le règne de Hammu-rabi, il est seulement fait mention de deux de ses fils nommés Sûmû-ditana et Mutu-Numaha, dont on ne sait s'ils étaient des aînés ou des cadets de Samsu-iluna[1749].

Chose assez rare, la date de l'avènement de Samsu-iluna a pu être assez précisément déterminée: on possède en effet un contrat daté du 10/v avec un nom d'année «mixte»: mu zimbir *ù* mu *sa-am-<su>-i-lu-na* lugal, combinant une version très abrégée du nom de l'an 43 de Hammu-rabi avec l'avènement de Samsu-iluna. Selon M. Horsnell, cela prouve que le nouveau roi était déjà monté sur le trône à cette date[1750]. Samsu-iluna proclama immédiatement une *mîšarum*, dont l'application a laissé des traces dans les archives[1751]; elle fut célébrée dans le nom de l'an 2.

Nous n'avons guère d'informations sur ce qui se passa pendant les premières années du règne. Les noms de l'an 3 et de l'an 4 commémorent des travaux d'irrigation; ceux des années 5, 6, 7 et 8, des offrandes votives.

9.3.2. La crise des années 8–11

C'est seulement en l'an 8 du règne que la réalité politique redevient perceptible. L'empire connaît alors une triple crise: économique, institutionnelle et militaire.

restée inédite; nul doute qu'elle n'apporte de nouvelles informations sur le règne de Samsu-iluna.

[1748] Voir mes remarques dans mon étude sur "La Babylonie de Samsu-iluna à la lumière de nouveaux documents", *BiOr* 38 (1981) 517–547 («review-article» d'*YOS* XII).

[1749] B. LION, "Des princes de Babylone à Mari", in: *FM* II (Paris 1994) 221–234.

[1750] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 175 et n. 3. E. WOESTENBURG avait antérieurement attiré l'attention sur *MHET* II/3 355, daté du 3/vi bis/Ha 43, qui comporte un serment par Samsu-iluna (*AfO* 44/45 [1997/98], p. 350).

[1751] D. CHARPIN, "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) p. 185–211, spécialement p. 189–190.

9.3.2.1. Une nouvelle *mîšarum*

La situation économique se dégrada si rapidement que le roi fut obligé, huit ans après sa première *mîšarum*, d'en proclamer une seconde[1752]. Les causes de ces difficultés sont difficiles à cerner, mais une hypothèse peut-être formulée. Les régions du nord de la Babylonie semblent avoir alors été de plus en plus menacées par des inondations catastrophiques. Le remède qui fut tenté était simple: il s'agissait de permettre le déversement des eaux de l'Euphrate en crue dans la cuvette de l'actuel lac Habbânîyah[1753]. C'est dans ce but que fut creusé le canal «Samsu-iluna-nagab-nuhši», commémoré dans le nom de la troisième année du règne de Samsu-iluna. Mais cette solution aurait eu comme conséquence imprévue de créer des difficultés d'approvisionnement en eau dans le sud du royaume, qui auraient provoqué une série de mauvaises récoltes, d'où une accumulation rapide des dettes et arriérés[1754].

9.3.2.2. Une révolte qui part du Sud

On constate d'autre part la volonté d'indépendance des cités du Sud, mal résignées à la domination babylonienne malgré l'habileté dont Hammu-rabi semble avoir fait preuve à la suite de ses conquêtes. Uruk est une des villes rebelles les mieux connues. Un certain Rîm-Anum[1755] s'y proclama roi dans le seconde moitié du mois

[1752] Le texte de l'édit, qui a été conservé, date du mois iii/Si 8; l'intervalle est le plus court sur la période de cinquante ans qui va de l'an 32 de Hammu-rabi à l'avènement d'Abî-ešuh (*MOS* 2, p. 203). Un fragment du texte de l'édit a été publié par F. R. KRAUS, "Ein Edikt des Königs Samsu-iluna von Babylon", in: *Mél. Landsberger* (Chicago 1965) 225–231, repris dans *SD* XI, p. 154–159. Un nouveau manuscrit, lui aussi très fragmentaire (NBC 8618), originaire de Lagaba, a été publié par W. W. HALLO, "Slave Release in the Biblical World in Light of a New Text", in: *Mél. Greenfield* (Winona Lake 1995) 79–93. Pour les traces de l'application de cette deuxième *mîšarum* de Samsu-iluna, voir *MOS* 2, p. 190–197 et ma note dans *NABU* 2001/51.

[1753] Voir S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, spéc. p. 11–13.

[1754] Un des témoignages de cette crise est le texte HE 147, pour lequel voir en dernier lieu mon étude sur "Les dieux prêteurs dans le Proche-Orient amorrite (ca. 2000–1600 av. J.-C.)" (à paraître). Voir aussi ma note dans *NABU* 2003/75.

[1755] Voir en dernier lieu A. ROSITANI, *Rīm-Anum Texts in the British Museum, Nisaba* 4 (Rome 2003). On possède deux lots d'archives datés de Rîm-Anum. Il s'agit d'abord d'un lot de tablettes retrouvées par les fouilles allemandes dans le palais de Sîn-kâšid à Uruk (F. POMPONIO & A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 636 n. 5). Un deuxième lot, issu de fouilles clandestines, fait partie des des archives d'un «centre d'internement» (*bît asîri*); voir A. ROSITANI, "I nomi propri dell'archivio del *bīt asīrī*", *SEL* 14 (1997) 3–15. 77 tablettes ont déjà été publiées (BM, Berlin, Yale, Louvre, etc.); 134 inédits du BM viennent de l'être

viii de l'an 8 de Samsu-iluna[1756]. Son règne semble avoir duré un peu moins de deux ans[1757]. Un peu avant la défection d'Uruk avait eu lieu celle de Larsa: le dernier texte comportant un nom d'année babylonien date du 20/xii/Samsu-iluna 7, la datation par le roi de Babylone recommençant au début de l'an 10 de Samsu-iluna, soit après deux années d'interruption. Dans l'intervalle, les textes de Larsa utilisèrent les noms d'années d'un certain Rîm-Sîn. Il n'est pas possible qu'il s'agisse de l'ancien roi vaincu par Hammu-rabi: il avait déjà soixante ans de règne lors de sa défaite et depuis lors vingt années supplémentaires s'étaient écoulées. Ce nouveau roi est donc désigné par les historiens comme Rîm-Sîn II[1758]; il est peu vraisemblable qu'il ait été un fils du roi de Larsa Warad-Sîn[1759]. Le statut exact de Rîm-Sîn II pose un problème. Samsu-iluna le considéra comme un roi de Larsa[1760]:

> «Rîm-Sîn, qui avait fait se rebeller l'Emutbalum et qui avait été élevé à la royauté de Larsa.»

Mais dans un de ses noms d'années (formule «a»), Rîm-Sîn II se posa en «roi d'Ur»[1761]:

> «Rîm-Sîn, le roi d'Ur, a posé les fondations du temple E-mud-kura[1762] *à Edina*(?).»

par A. Rositani dans *Nisaba* 4 (Rome 2003). Contrairement à ce qui a été généralement écrit, F. Pomponio et A. Rositani ont considéré que les textes du *bît asîrî* provenaient également d'Uruk (*Mél. Loretz*, p. 638).

1756 On a deux textes du lot des documents sur les roseaux du palais de Sîn-kâšid datés du 16/viii/Si 7 et 19/viii/Si 7; les textes datés de la formule «Rîm-Anum lugal» sont des mois ix à xii. Rîm-Anum semblerait donc s'être emparé du pouvoir vers le milieu du mois viii de l'an 7 de Samsu-iluna; voir S. SANATI-MÜLLER, "Rîm-Anums Absetzung durch Samsu-ilūna in Uruk", *NABU* 1996/23 et depuis F. POMPONIO & A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 643. Mais depuis, A. Rositani a repoussée son avènement d'un an, à cause d'un texte du *bît asîrî* du mois viii de l'an 8 de Samsu-iluna.

1757 Les 5 formules de noms d'années de Rîm-Anum se sont révélées correspondre à trois années: (a) Avènement: attestée du 16/viii au 29/xii (= fin Si 8); (b) Uruk/Numun: du 26/i au 20/ix = // Si 9); (c) Yamutbal: du 22/i au 28/ii (= début Si 10). Le règne de Rîm-Anum n'aurait donc duré que 18 mois (A. ROSITANI, *Nisaba* 4, p. 15–26).

1758 La dernière synthèse est celle de M. STOL, *Studies*, ch. III, p. 44–58, à compléter, notamment par A. ROSITANI, *Nisaba* 4 (Rome 2003).

1759 Avec D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 257–258 n°33, malgré F. POMPONIO & A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 643 n. 20.

1760 Texte des cylindres de Kiš («bilingue C»); *RIME* 4, p. 387.

1761 Voir M. STOL, *Studies*, p. 54–55.

1762 E-mud-kura est connu comme synonyme du grand sanctuaire d'Ur, l'Ekišnugal: en raison du titre de «roi d'Ur» ici porté par Rîm-Sîn II, et du fait que cette formule ne figure que sur des textes retrouvés à Ur, M. Stol a considéré l'E-mud-kura comme renvoyant au sanctuaire d'Ur; voir M. STOL, *Studies*, p. 54–55, suivi par A. GEORGE, *House Most High. The Temples of Ancient Mesopotamia*, *MC* 5 (Winona Lake 1993), p. 128 n° 816.

Par ailleurs, Rîm-Sîn II semble avoir considéré que le siège de son pouvoir se trouvait, non à Larsa, mais à Keš[1763]. C'est ce que montre une lettre récemment publiée[1764]:

> «Les grands dieux ont affermi les fondements de mon trône à Keš, ville de Celle qui m'a créé (= la déesse Ninmah), afin d'illuminer le Yamutbal et de rassembler sa population dispersée.»

Le désir de Rîm-Sîn II d'être plus qu'un «roi de Larsa», mais d'exercer une domination universelle, est explicitement formulé dans la première moitié de son nom d'année (b)[1765]:

> «Nin-mah éleva Rîm-Sîn à la royauté sur tous les pays dans le temple de Keš, temenos du ciel et de la terre».

De fait, les noms d'années de Rîm-Sîn II se trouvent non seulement à Larsa et dans ses environs (Kutalla, Ašdubba, Bad-Tibira, Lagaš) ainsi qu'à Ur, mais aussi à Nippur: son pouvoir fut donc reconnu dans tout l'ancien pays de Sumer. Uruk fit exception, mais son roi Rîm-Anum entretint de bonnes relations avec Rîm-Sîn II[1766].

9.3.2.3. Une invasion kassite

L'une des raisons pour lesquelles Samsu-iluna ne put intervenir rapidement contre la rébellion des villes du Sud semble être une invasion de Kassites, sur lesquels il remporta une victoire commémorée par le nom de l'an 9[1767]:

> «Samsu-iluna, le roi, arracha les fondations de l'armée des Kassites à Kikalla.»

Plus récemment, D. Frayne a proposé que ki-edin-šè désigne la ville d'Edina dans le Pays de la Mer, qui aurait possédé un temple à Nanna/Sîn homonyme de celui d'Ur (D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names*, *AOS* 74 [New Haven 1992], p. 33 et n. 246). Quoi qu'il en soit, ce nom d'année met bien l'accent sur les liens de Rîm-Sîn II avec Ur et son dieu-patron Nanna-Sîn, même si le sanctuaire dont le nom d'année commémore la fondation ne se trouvait pas à Ur même.

[1763] On ignore toujours la localisation exacte de cette ville, à laquelle le Tell Abu Ṣalabikh a parfois été identifié; voir la bibliographie dans V. A. HUROWITZ, Inu Anum ṣīrum. *Literary Structures in the Non-Juridical Sections of Codex Hammurabi*, *OPSNKF* 15 (Philadelphie 1994), p. 75 n. 95.

[1764] *AbB* XIII 53: 4–9.

[1765] M. STOL, *Studies*, p. 54.

[1766] Pour la collaboration militaire des gens d'Uruk avec ceux de Larsa, voir M. STOL, *Studies*, p. 51 et F. POMPONIO & A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 645–646.

[1767] Je reprends ici l'interprétation récente de M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 192.

C'est la première fois que les Kassites apparaissent en tant que tels dans la documentation et dans l'histoire de la Mésopotamie[1768]; Kikalla semble à situer dans la région de Kiš[1769]. La question de savoir si la victoire de Samsu-iluna eut lieu dans le courant de l'an 8 ou dans la première moitié de l'an 9 est discutée[1770]. Rîm-Sîn II eut lui aussi affaire à ces Kassites, qui s'avancèrent donc profondément vers le Sud. En témoigne la seconde moitié de son nom d'année (b), qui mentionne[1771]:

> «l'ennemi, les mauvais Kassites des montagnes barbares, qui ne peuvent être repoussés vers les montagnes.»

9.3.2.4. La reprise en main par Samsu-iluna

La défaite de Rîm-Sîn II par Samsu-iluna est mentionnée dans une chronique tardive mal conservée[1772] et dans un passage du texte des cylindres de Kiš («bilingue C»)[1773]:

> «L'année ne s'était pas à moitié écoulée qu'il (= Samsu-iluna) tua Rîm-Sîn, qui avait fait se rebeller l'Emutbalum et qui avait été élevé à la royauté de Larsa. Dans le territoire de Kiš, il entassa sur lui un monticule funéraire. Il tua vingt-six rois usurpateurs, ses adversaires, il les écrasa tous. Quant à Iluni, le roi d'Ešnunna, qui était rebelle à ses ordres, il le captura, l'amena dans un carcan et le fit étrangler.»

L'interprétation de ce passage est délicate. On a longtemps cru que c'était une sorte de résumé des activités de Samsu-iluna, entre l'an 11, moment de sa victoire sur Rîm-Sîn II, et l'an 20, dont le nom célèbre une victoire sur Ešnunna qu'on a crue identique à celle mentionnée dans l'inscription de Kiš. Cependant, trois variantes du nom de l'an 10 de Samsu-iluna mentionnent une victoire sur *Ešnunna* et le

[1768] Voir ci-dessous § 10.2.1. On note seulement l'apparition d'un anthroponyme clairement kassite (Kilamdi-Buriaš) dans un texte daté de l'an 53 de Rîm-Sîn I; voir J. A. BRINKMAN, in: *RlA* V (1976–80), p. 466.

[1769] R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, vol. 2, p. 368.

[1770] Normalement, un nom d'année commémore un événement de l'année antérieure, mais il existe des exceptions. M. Stol a estimé que la victoire datait de la première moitié de l'an 9 (*Studies*, p. 44). Récemment, M. Horsnell a au contraire préféré une datation de cette victoire en l'an 8 (*Year-Names Babylon* I, p. 49–50).

[1771] Si l'on estime avec F. Pomponio et A. Rositani que l'an «b» de Rîm-Sîn II est contemporain de l'an 9 de Samsu-iluna, il est vraisemblable que l'invasion des Kassites remonte à l'an 8 de Samsu-iluna (// Rîm-Sîn II «a»). Mais A. Rositani penche pour l'an 9 (*Nisaba* 4, p. 24).

[1772] A. K. GRAYSON, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, *TCS* 5 (Locust Valley 1975), p. 156, chronique 20B: face 13–17. Voir J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 220.

[1773] *RIME* 4, p. 387.

Yamutbal[1774]: dès lors, la victoire sur Iluni aurait eu lieu quelque temps après la mort de Rîm-Sîn II[1775], celle-ci ayant eu lieu dans la première moitié de l'an 9 de Samsu-iluna[1776]. Les datations par Rîm-Sîn II continuèrent cependant pendant plusieurs mois, ce qui montre que la victoire de Samsu-iluna, qui eut lieu en Babylonie du nord, ne lui permit pas dans l'immédiat de reconquérir les territoires rebelles. La mort de Rîm-Sîn II pourrait avoir été l'occasion d'un morcellement politique accru dans le sud, puisque Samsu-iluna mentionne «vingt-six rois usurpateurs», dont l'identité nous échappe encore.

Après l'élimination de Rîm-Sîn II par Samsu-iluna, Rîm-Anum se serait opposé aux autres rebelles[1777]. La comparaison est en effet frappante entre la liste des pays sur lesquels Rîm-Anum prétend avoir remporté la victoire et celle qui figure dans le nom de l'an 10 de Samsu-iluna. Le roi d'Uruk énumère:

> «le pays de Yamutbal, l'armée d'Ešnunna, d'Isin et de Kazallu[1778]».

Dans le nom de sa dixième année, Samsu-iluna prétendit de son côté avoir remporté une victoire sur

> «l'armée de l'Ida-Maraṣ (var.: l'armée d'Ešnunna), le pays de Yamutbalum, Uruk et Isin[1779]».

Cependant, la reprise en main de la situation par le roi de Babylone n'eut lieu que dans le courant de sa dixième année. En témoigne d'abord le nom de l'an 11[1780]:

> «Samsu-iluna, le roi, sur l'ordre d'An et d'Enlil, détruisit les grandes murailles d'Ur et Uruk et vainquit l'armée d'Akkad[1781] pour la <nième> fois.»

[1774] M. J.A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 193 et n. 58.

[1775] Voir déjà en ce sens ma note sur «Iluni, roi d'Ešnunna», *NABU* 1998/29.

[1776] Selon la chronologie proposée par F. Pomponio et A. Rositani; M. Stol avait estimé que la défaite de Rîm-Sîn II est postérieure d'un an, dans la première moitié de Samsu-iluna 10 (*Studies*, p. 53).

[1777] F. POMPONIO et A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 648.

[1778] On sait que Kazallu était la capitale du Mutiabal (*ARMT* XXVI/2, p. 151). Or le Mutiabal avait fait partie des régions qui se révoltèrent contre Samsu-iluna; voir à ce sujet ma note dans *NABU* 2001/52.

[1779] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 193–194. L'alternance Ida-Maraṣ/Ešnunna (M. STOL, *Studies*, p. 51) est très importante, le nom du royaume d'Ešnunna étant au sens strict le pays de Warûm.

[1780] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 195–196.

[1781] Cette mention d'Akkad pourrait sembler étrange; on la retrouve dans le nom de l'an 37, où on précise qu'il est question du «pays d'Akkad mitoyen du Mont Ebih», donc de la région de la Diyala (voir ci-dessous § 9.4.6.1). Il s'agirait donc ici d'une désignation du royaume d'Ešnunna. Pour cette question, voir ci-dessus § 1.1.1.2 n. 15.

Cette prétention est confirmée par des documents de la pratique, qui permettent de suivre la progression de la reconquête babylonienne durant l'an 10 de Samsu-iluna[1782]. Larsa reprit l'usage des noms d'années babyloniens à partir du 1/i/ ou 12/ii, Ur à partir du mois viii, Nippur à partir du mois ix et Kutalla du mois xi. À Uruk, on ne trouve pas d'attestation d'une reconquête babylonienne: aucun document n'est postérieur au règne de Rîm-Anum[1783]. Le palais de Sîn-kâšid fut détruit et définitivement abandonné.

9.3.3. La perte du sud et la survie de la culture sumérienne

La reconquête de Samsu-iluna fut de courte durée. Au plus tard à la fin de l'an 11, la documentation écrite s'interrompit dans les régions d'Ur, Uruk et Larsa, et ce pour plusieurs siècles: on a pu repérer des indices archéologiques montrant que ces sites ont été abandonnés pendant une longue période[1784]. Les raisons de ce phénomène sont encore obscures. Certains ont mis en avant des causes politico-militaires. Il pourrait s'être agi d'une attaque venue d'Elam[1785], ou d'une action des «rois du Pays de la Mer», qui auraient contraint les habitants des villes du Sud à quitter celles-ci[1786]. On a aussi pensé à une transformation de l'environnement: un déplacement sensible du cours de l'Euphrate, qui aurait eu des conséquences dramatiques sur les possibilités locales d'irrigation. On doit avouer que nous ne savons toujours pas ce qui s'est alors passé.

[1782] Voir W. F. LEEMANS, "Tablets from Bad-Tibira and Samsu-iluna's reconquest of the South", *JEOL* 15 (1957–58) 214–218 et en dernier lieu F. POMPONIO & A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 644 et n. 25.

[1783] Contrairement à F. POMPONIO et A. ROSITANI, *Mél. Loretz*, p. 648–649, il n'est pas possible de situer le bref règne de Nabi-ilišu après celui de Rîm-Anum; voir D. CHARPIN & H. RECULEAU, "Nabi-ilišu, roi d'Uruk vaincu par Rîm-Sîn", *NABU* 2001/75. Pour une autre hypothèse sur la place de Nabi-ilišu, voir S. SANATI-MÜLLER, "Ein zweites Nabi-ilišu-Jahresdatum", *BaM* 31 (2000) 87–91.

[1784] H. GASCHE, *La Babylonie au 17e siècle avant notre ère: approche archéologique, problèmes et perspectives*, *MHEM* 1 (Gand 1989), p. 109–143. Pour Uruk, la prospection récente du site a montré l'absence totale de matériel paléo-babylonien tardif; voir M. VAN ESS, "Keramik. Akkad- bis der altbabylonischer Zeit", *AUWE* 4 (Berlin 1991), p. 91.

[1785] Selon W. F. Leemans, il se serait alors produit un raid élamite sur Uruk, d'où la statue de culte de la déesse Nanaya aurait été emmenée en exil à Suse pour en être rapportée des siècles plus tard par Assurbanipal (*JESHO* 11 [1968)], p. 217). Voir à l'appui de cette hypothèse la remarque de F. VALLAT, "Le dieu Enzak: une divinité dilmunite vénérée à Suse", in: D. T. POTTS (éd.), *Dilmun. New Studies in the Archaeology and Early History of Bahrein*, *BBVO* 2 (Berlin 1983) p. 96 n. 12.

[1786] Voir N. YOFFEE, "The Economics of Ritual at Late Old Babylonian Kish", *JESHO* 41 (1998) 312–343, p. 334. Faute de s'appuyer sur des indices précis, ce scenario fait un peu trop penser aux événements qui se sont déroulés au Cambodge il y a quelques années…

Que devinrent les habitants du sud sumérien? Il semble qu'un exil massif vers la Babylonie du nord se soit alors produit.

9.3.3.1. Les habitants d'Uruk réfugiés à Kiš

Le déplacement d'un grand nombre d'habitants d'Uruk à Kiš a pu être mis en évidence de différentes façons. On s'est d'abord rendu compte que sous les quatre derniers rois de la première dynastie, des cultes étaient rendus à Kiš à des divinités clairement originaires d'Uruk, comme Ištar-d'Uruk ou Nanaya[1787]. Des familles du clergé de ces divinités habitaient à Kiš; malheureusement, ce sont des fouilles clandestines qui ont retrouvé sur ce site les archives de cette époque, de sorte que les textes sont aujourd'hui dispersés dans différentes collections sans qu'on puisse en connaître la provenance précise. Par la suite, on a retrouvé une trace plus ancienne de ces Urukéens à Kiš: certains d'entre eux travaillaient en effet comme jardiniers dans les palmeraies de la région dite du «Yahrurum šaplûm» à partir de l'an 11 de Samsu-iluna[1788]. On a donc pu en déduire qu'au moment de l'abandon des villes du sud sumérien, une partie au moins des habitants d'Uruk avait pu trouver refuge dans la région de Kiš. Le clergé y transplanta les cultes locaux, qui furent ainsi sauvés de l'oubli[1789]. Il apparaît que, depuis Kiš, certains exilés se déplacèrent: on note ainsi la mention d'un *kârum* d'Uruk dans un texte de Dilbat[1790]; un certain Ṣillî-Urkîtum figure dans un document administratif du temple d'Uraš à Tell Egraineh, à quelques kilomètres au nord de Babylone[1791].

9.3.3.2. Les habitants de Larsa réfugiés à Babylone

Le cas des Urukéens ne fut pas isolé. On possède ainsi quelques indices sur l'exil à Babylone de certains habitants de Larsa[1792]. J'ai proposé d'expliquer de cette façon

[1787] Le mérite de cette découverte revient à J. J. Finkelstein; voir son introduction à *YOS* XIII (New Haven & Londres 1972).

[1788] Voir mon étude sur "La Babylonie de Samsu-iluna à la lumière de nouveaux documents", *BiOr* 38 (1981) 517–547, spécialement col. 519–529.

[1789] Voir mon *Clergé d'Ur*, p. 403–415, à compléter par le cas des *kezertum*, vouées au culte d'Eštar d'Uruk et attestées à Kiš à l'époque paléo-babylonienne tardive; cf. N. YOFFEE, "The Economics of Ritual at Late Old Babylonian Kish", *JESHO* 41 (1998) 312–343.

[1790] VS 7 43; voir à ce sujet ma recension du livre de R. Pientka, dans *AfO* 46/47 (1999/2000), p. 324.

[1791] K. KESSLER, "Das spätaltbabylonische Tempelarchiv vom Tell Egraineh", *AfO* 44/45 (1997/98) 131–133, p. 133 (BM 42671; le texte lui-même n'est pas daté, mais appartient à un lot compris entre les années 12 et 16 d'Ammi-ṣaduqa).

[1792] D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218, en particulier p. 211.

la présence, dans un texte de Babylone datant de l'an 30 de Samsu-iluna, d'un prêtre-sanga de Sugallîtum (= Inanna-de-Zabalam); le culte de cette divinité n'était en effet autrement attesté à l'époque paléo-babylonienne qu'à Larsa à l'époque de Warad-Sîn–Hammu-rabi[1793]. Un autre indice de cet exil est fourni par la *Topographie de Babylone*. Ce texte, rédigé dans la seconde moitié du deuxième millénaire[1794], mentionne en effet l'existence à Babylone d'un temple de Šarrat-Larsa, l'é-me-kilib-ur$_4$-ur$_4$. Or on a retrouvé à Larsa une inscription de l'épouse de Rîm-Sîn, Simat-Eštar, vouant à la déesse Bêlet-ekallim (la «Dame-du-Palais») un temple de nom fort proche, l'é-ág-gá-kilib-ur$_4$-ur$_4$: la coïncidence n'est sûrement pas fortuite. On peut donc en déduire que le clergé de Larsa qui trouva refuge à Babylone y reconstruisit un temple pour cette déesse, dont le nom fut «actualisé» en fonction du changement de lieu, de façon à maintenir vivant le souvenir de son origine géographique. On ajoutera enfin le témoignage d'un texte datant de Samsu-ditana, où figure le sceau d'un prêtre-šita-èš; en effet, ce titre n'est attesté par ailleurs que dans les villes sumériennes du sud. Là encore, on a affaire à un descendant d'un prêtre qui a quitté le pays de Sumer pour la Babylonie du nord. Un nouvel élément a été récemment versé au dossier par M. Jursa[1795]. D'après un texte conservé au Bristish Museum, une femme, *nadîtum* de Marduk, qui avait été emprisonnée suite à des dettes(?) de son père, fut libérée suite à la *mîšarum* de l'avènement d'Abî-ešuh; elle découvrit en rentrant chez elle que son mari avait entre-temps pris une nouvelle épouse. Elle réclama alors à son époux le remboursement de la dot que son père lui avait versée lors du mariage. Le procès eut lieu devant «le chef des marchands et les juges de Larsa» et le serment dut être prêté par le mari «dans le temple de Šamaš de Larsa». On a vu que les fouilles de Larsa n'ont pas découvert de texte postérieur à l'an 11 de Samsu-iluna, alors que le présent document date de l'an 1 d'Abî-ešuh, 27 ans plus tard: on pourrait considérer qu'il montre que Larsa n'a pas été abandonnée comme on l'a cru. Plusieurs indices laissent cependant penser qu'on a affaire à des personnes originaires de Larsa réfugiées en Babylonie du nord. Aux arguments de l'éditeur de ce texte, on ajoutera que la précision «temple de Šamaš *de Larsa*» ne figure jamais dans les textes de Larsa, où l'on a seulement «temple de Šamaš». Par ailleurs, on

[1793] Mais voir depuis T. RICHTER, *Untersuchungen zu den lokalen Panthea Süd- und Mittel-babyloniens in altbabylonischer Zeit, AOAT* 257 (Münster 1999), p. 105 (Nippur), p. 245 (Uruk) et p. 312–313 (Larsa).

[1794] A. R. GEORGE, *Babylonian Topographical Texts, OLA* 40 (Louvain 1992).

[1795] M. JURSA, ""Als König Abi-ešuh gerechte Ordnung hergestellt hat": eine bemerkenswerte altbabylonische Prozessurkunde", *RA* 91 (1997) 135–145, à compléter par la note de F. VAN KOPPEN, *NABU* 1999/80; voir ma traduction et mon commentaire de ce texte dans "Lettres et procès paléo-babyloniens", in: F. JOANNÈS (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie* (Paris 2000) 69–111, spécialement p. 93–94 n°49 et en dernier lieu la note de B. LION, "Divorces du nord et du sud", *NABU* 2001/97.

observera que Geme-Asalluhi ne possède plus la tablette de sa dot, que ses servantes sont mortes et que les témoins disent que la remise de la dot s'est passée il y a longtemps: le mariage pourrait bien avoir eu lieu à Larsa avant l'exil de l'an 12 de Samsu-iluna (1738).

9.3.3.3. Un exil de tout le Sud de Sumer?

On remarquera que nos indices concernent avant tout des membres du clergé, aussi bien pour celui d'Uruk et de Lagaš[1796] qu'on retrouve à Kiš que pour celui de Larsa qu'on retrouve à Babylone. Le cas des habitants d'Uruk travaillant comme jardiniers dans la région de Kiš-Dilbat-Marad montre cependant que les exilés pouvaient appartenir à d'autres groupes sociaux; il en va de même pour les marchands d'Uruk dont le groupement (*kârum*) est mentionné dans un texte de Dilbat datant du règne d'Abî-ešuh[1797]. Il est actuellement impossible d'estimer quelle fut l'importance numérique de ces réfugiés et encore moins quelle proportion de la population de leur ville d'origine ils représentaient.

9.3.3.4. La survie de la tradition sumérienne

La découverte dans une maison de Babylone, dans un niveau de l'époque de Samsu-iluna, d'une inscription royale de Warad-Sîn relative à la construction de la muraille d'Ur, permet d'envisager d'une façon particulière la transmission de la tradition sumérienne: certains lettrés exilés auraient emporté avec eux des éléments de leur «bibliothèque», permettant ainsi la survie du corpus. Une telle hypothèse demanderait, pour être vérifiée, une longue enquête qu'il ne saurait être question d'entreprendre ici. On se contentera de poser quelques questions. La première concerne l'étendue du savoir sumérien en Babylonie du nord avant l'année 11 de Samsu-iluna: l'absence de découvertes bien localisées, qui seules permettent de dater précisément les manuscrits grâce aux textes d'archives conservés dans le même ensemble, rend actuellement cette tâche problématique[1798]. Il y aurait en outre à faire un gros travail

1796 Voir R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, p. 188.

1797 Voir R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, p. 179 et n. 7 avec ma recension dans *AfO* 46/47 (1999–2000), p. 324.

1798 On pourrait s'y livrer dans le cas de Tell Harmal, en regrettant toutefois que les indications précises de locus n'aient pas été publiées dans *TIM* IX. Du moins est-il sûr que les manuscrits sumériens découverts sur ce site sont antérieurs à l'an 28 de Hammu-rabi, si l'on admet cette datation de la destruction de la couche II de Harmal que j'ai proposée dans *NABU* 1987/117. L'inverse est vrai de Babylone. Dans son compte-rendu de *VS* 24, A. George a observé: «The traditions of Sumerian literature which we know best from Old Babylonian Nippur and Ur were also extant in the same period at Babylon» (*BiOr* 46 [1989], col. 380). En réalité, ce n'est pas exactement «in the same period», puisque les

de paléographie sur les manuscrits des textes sumériens littéraires issus des fouilles clandestines ou anciennes, pour déterminer ceux qui ont été manifestement copiés *après* le règne de Samsu-iluna et proviennent donc sûrement du Nord[1799]: cela permettrait de mesurer l'étendue des traditions sumériennes ayant survécu à l'exil. Il resterait à tenter de dissocier l'apport des exilés du Sud sumérien des traditions *locales* remontant au troisième millénaire, ce qui ne serait pas aisé. Du moins le problème ne peut-il désormais être ignoré[1800].

textes littéraires qu'on peut localiser appartiennent à des maisons au plus tôt contemporaines de Samsu-iluna (voir mon étude sur "Un quartier de Babylone et ses habitants", *BiOr* 42 [1985] 265–278, spéc. col. 268–269, à compléter désormais par O. PEDERSÉN, "Zu den altbabylonischen Archiven aus Babylon", *AoF* 25 [1998] 328–338). Dans la vallée de la Diyala, on notera aussi les découvertes faites à Mê-Turan: voir l'essai de synthèse de A. CAVIGNEAUX, "A Scholar's Library in Meturan? With an edition of the tablet H 72 (Textes de Tell Haddad VII)", in: T. ABUSCH & K. VAN DER TOORN (éd.), *Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives*, *AMD* 1 (Groningue 1999) 251–273.

1799 De ce point de vue, par exemple, le volume de *CT* 58, dû à B. Alster et M. Geller, où sont publiés des textes sumériens littéraires originaires de Sippar, est une déception: la seule indication chronologique qu'on y trouve est: «All the texts date from the Old Babylonian period, unless otherwise stated» (p. 7). Les copies ne permettent pas à elles seules de se faire une opinion sur la date du manuscrit. Mais on doit avouer que la paléographie cunéiforme est, dans ce domaine, particulièrement sous-développée. Elle ne pourra faire de progrès qu'en associant l'étude des textes d'archives – datés – à celle des manuscrits sumériens littéraires; voir à ce sujet mon "Esquisse d'une diplomatique des documents mésopotamiens", *Bibliothèque de l'École des chartes* 160 (2002) 487–511.

1800 Dans les rares essais sur l'histoire de la littérature sumérienne, l'abandon des villes du Sud sous Samsu-iluna (Ur, Uruk, Larsa en un premier temps, puis Nippur et Isin) n'a pas retenu l'attention: celle-ci s'est concentrée sur ce qui s'est passé après 1595, lorsque cesse la première dynastie de Babylone. W. W. Hallo, par exemple, indiquait à propos des lamentations en emesal: «This corpus presumably originated after the fall of the Old Babylonian dynasty of Babylon, when Sumerian scholars and scholarship apparently fled to the Sealand, and the great scribal schools of Nippur and Babylon were closed» ("Toward a History of Sumerian Literature", *Mél. Jacobsen* [Chicago 1975] p. 201). On doit aussi indiquer que nous ignorons tout du sort des lettrés de Nippur lorsque les archives de la ville se taisent en l'an 30 de Samsu-iluna (voir à ce sujet *RA* 84 [1990] p. 1–8): un exil du même type que celui des habitants du Sud se produisit-il? R. Pientka a réuni un certain nombre d'indices en ce sens (*Die spätaltbabylonische Zeit*, p. 190–195, avec ma recension dans *AfO* 46/47 [1999–2000], p. 324).

9.4. UN RÉÉQUILIBRAGE MANQUÉ (1737–1712)

Une deuxième période dans le règne de Samsu-iluna s'ouvrit en l'an 12. Puisque le sud sumérien avait été perdu, le roi de Babylone, après avoir achevé de rétablir son autorité sur ce qui restait de l'empire hérité de son père, tenta de le rééquilibrer, d'abord en direction de la Diyala, puis vers la Syrie du nord-est.

9.4.1. Révoltes et restaurations

Les noms d'années de Samsu-iluna, à force de célébrer victoires sur victoires, nous révèlent en réalité l'ampleur des révoltes auxquelles le souverain babylonien dut faire face dans le cœur même de son royaume: l'an 12 commémore une victoire sur «l'armée de Sumer et d'Akkad», celui de l'an 13 la soumission de Kisurra et Sabum en Babylonie centrale, celui de l'an 14 l'anéantissement des rois ennemis rebelles qui avaient provoqué une révolte d'Akkad. Il semble que la reprise en main ait été efficace, puisque les années suivantes furent marquées par des reconstructions: murailles d'Isin (nom de l'an 15), de Sippar (an 16), de l'Emutbalum (an 17)[1801]. Le nom de l'an 18 célèbre la restauration de l'Ebabbar de Sippar, celui de l'an 19 l'offrande de trônes à Marduk et à sa parèdre. Bien entendu, l'interprétation des ces noms d'années est comme toujours dangereuse, mais on ne dispose actuellement pas d'autres données. On sait seulement que, durant cette période, Samsu-iluna édicta pour la troisième fois une *mîšarum*, en l'an 17 de son règne, ce qui est sans doute l'indice de difficultés économiques persistantes[1802].

9.4.2. Le contrôle de la Diyala

On ne sait rien de ce qui se passa dans la région d'Ešnunna après que le roi «rebelle» Iluni ait été vaincu par Samsu-iluna, sans doute en l'an 10[1803]. Le nom de l'an 20 célèbre à nouveau une victoire «sur la totalité de l'armée du pays d'Ešnunna». Manifestement, Samsu-iluna décida de contrôler la basse vallée de la Diyala en y implantant des garnisons permanentes. C'est ainsi que le nom de l'an 24 commémore la construction de «Dûr–Samsu-iluna dans le pays de Warûm sur la rive du Turan[1804]», soit une des branches de la Diyala. On a pu identifier cette forteresse lors

[1801] Il faut manifestement ici entendre la région autour de Maškan-šapir, puisque nous savons que la région de Larsa avait été abandonnée dès l'an 12; en revanche, la région de Nippur (dont Maškan-šapir n'est distante que de 14 km) fut tenue jusqu'à l'an 30.

[1802] *MOS* 2, p. 202 n. 59.

[1803] Voir ci-dessus § 9.3.2.4 et n. 1779.

[1804] S. GREENGUS, *OBTIV*, p. 17 n. 87; M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 213 et n. 123.

des fouilles de Khafajah, à l'emplacement du Tell B+C fouillé par une mission américaine en 1937–38[1805]. On y découvrit un fortin qu'un document de fondation permit d'identifier comme Dûr–Samsu-iluna[1806]. Par ailleurs, des tablettes achetées sur le marché des antiquités proviennent à peu près sûrement de ce bâtiment[1807]: il s'agit de rôles militaires datés des années Samsu-iluna 23 à 27. On ne sait si la date des documents les plus récents correspond à la fin de l'occupation de ce fort; si tel était le cas, elle n'aurait pas duré bien longtemps[1808].

9.4.3. L'aventure syrienne

Il est significatif que peu après sa victoire sur Ešnunna, Samsu-iluna ait mené une campagne en haute Djezireh. La route qui unit la région de la Diyala à la passe de Mardin via la vallée du Tigre constitue en effet l'une des grandes voies de passage du Proche-Orient. On a déjà constaté plusieurs fois dans les décennies précédentes des aventures semblables, tentées par les puissances qui contrôlaient la Diyala ou le Tigre moyen: ce fut le cas de Narâm-Sîn depuis Ešnunna, puis de Samsî-Addu depuis Ekallâtum, d'Ibâl-pî-El II d'Ešnunna en 1772, et enfin des Élamites en 1765[1809]. En 1728 (Samsu-iluna 22), le roi de Babylone s'aventura jusqu'au cœur du «triangle du Habur». Il y mit fin au royaume d'Apum, comme le rappelle le nom de l'an 23[1810]:

> «Samsu-iluna (...) détruisit Šahnâ, la capitale du pays d'Apum, Zarhanum, Putra, Šušâ ...»

Šahnâ, *alias* Šehnâ, est, comme on l'a vu plus haut, le nom originel de Šubat-Enlil; la destruction de la ville par Samsu-iluna est providentielle pour l'historien, car dans les décombres du palais de la ville basse de Tell Leilan, partiellement fouillé en 1985 et 1987, on a découvert une partie des archives des rois de Šehnâ des

[1805] H. HILL, Th. JACOBSEN & P. DELOUGAZ, *Old Babylonian Public Buildings in the Diyala Region*, *OIP* 98 (Chicago 1990), p. 207–212.

[1806] Dernière édition par D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 388–391 n°8: 66–76.

[1807] S. GREENGUS, *OBTIV* n°s 305–325; voir l'édition du n°305 p. 71–74; cf. W. FARBER, *JNES* 43 (1984), p. 347.

[1808] Mais pour des activités de Samsu-iluna dans la vallée de la Diyala à la fin de son règne, voir ci-dessous § 9.4.6.1.

[1809] Voir mon étude "De la vallée du Tigre au "triangle du Habur": un engrenage géopolitique?", in: J.-M. DURAND (éd.), *Recherches en Haute Mésopotamie. Tell Mohammed Diyab campagnes 1990 et 1991*, *Mémoires de NABU* 2 (Paris 1992) 98–103.

[1810] D. CHARPIN, "Šubat-Enlil et le pays d'Apum", *MARI* 5 (1987) 129–140, spéc. p. 133 et M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 212.

décennies précédentes[1811]: des textes administratifs, des lettres, mais aussi quelques traités. Ces documents sont actuellement en cours de publication, mais ce qui a été communiqué de leur contenu permet d'ores et déjà de dresser un tableau très intéressant de la situation en Syrie dans le quart de siècle qui a précédé le raid de Samsu-iluna.

9.4.3.1. Šehnâ/Šubat-Enlil et le royaume d'Apum de 1761 à 1728

Les dernières informations fournies par les archives de Mari avant leur silence en 1761 montraient Šubat-Enlil aux mains de Himdiya, qui avait succédé à Atamrum comme roi d'Andarig; on ignore combien de temps il occupa le trône, les découvertes de Tell Leilan n'ayant livré qu'une lettre où il figure comme destinataire ainsi qu'un document juridique scellé par un de ses serviteurs[1812]. Il y a donc un silence d'une dizaine d'années, avant que les archives de Tell Leilan reprennent, documentant trois règnes entre ca. 1750 et 1728: ceux de Mutiya[1813], fils de Halun-pî-ûmu ainsi que de Till-Abnû et de Yakûn-ašar, tous deux fils de Dari-êpuh. On dispose de deux synchronismes. Le premier concerne Mutiya: il est associé à un éponyme, Habil-kînum, qui date de l'extrême fin du règne de Hammu-rabi ou du début de celui de Samsu-iluna[1814]. L'autre point d'ancrage est la mention de Yakûn-ašar dans une variante du nom de l'an 23 de Samsu-iluna[1815]: c'est donc lui qui occupait le trône au moment de la campagne babylonienne. La documentation retrouvée comporte plus de 300 textes administratifs datés de 15 éponymes différents[1816], plus de

[1811] Pour les tablettes de 1985, voir R. M. WHITING, "The Tell Leilan Tablets: A Preliminary Report", *AJA* 94 (1990) 568–579. Pour celles de 1987, voir les rapports préliminaires de J. EIDEM, "The Tell Leilan Tablets 1987 – A Preliminary Report", *AAS* 38/39 (1987/88) 110–127 et ID., "The Tell Leilan Archives 1987", *RA* 85 (1991) 109–135. Voir plus récemment J. EIDEM, "Northern Jezira in the 18th Century BC. Aspects of Geo-Political Patterns", in: *Subartu* 7 (2000) 255–264. Bibliographie plus complète dans l'annexe C § 6.6.

[1812] J. EIDEM, *RA* 85, p. 114.

[1813] Hypocoristique pour Mutu-Abih, comme le montre son sceau (J. EIDEM, *AAS* 38/39, p. 112). Les épigraphistes de Tell Leilan ont pris l'habitude de le désigner par son hypocoristique, car celui-ci est d'emploi plus fréquent; c'est le contraire pour Till-Abnû, occasionnellement désigné par son hypocoristique Tillaya.

[1814] K. R. VEENHOF, "The Sequence of the "Overseers of the Merchants" at Sippar and the Date of the Year-Eponymy of Habil-kēnum", *JEOL* 30 (1987–88) 32–37, à compléter par ma note de *NABU* 1990/9.

[1815] Voir mon étude sur "Šubat-Enlil et le pays d'Apum", *MARI* 5 (1987), p. 136 et n. 39; et depuis M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 211 et n. 117.

[1816] Ils ont été publiés dans deux thèses encore inédites: F. ISMAIL, *Altbabylonische Wirtschaftsurkunden aus Tell Leilān*, Dissertation (Tübingen 1991) et C.-A. VINCENTE,

200 lettres[1817], ainsi que 5 traités[1818], sans oublier une copie de la fameuse «liste royale sumérienne[1819]».

Le hasard des fouilles fait que presque toute la documentation sur le règne de Mutiya date d'une seule année, probablement sa dernière (éponymie de Habil-kînum). Pendant son règne, Till-Abnû résidait à Šurnat tandis que son frère Yakûn-ašar se trouvait probablement à Ilân-ṣûrâ[1820]; ces deux princes étaient peut-être des neveux de Mutiya. Ce dernier était allié avec Aštamar-Addu, roi de Kurdâ, ainsi qu'avec Šepallu, dont la capitale est encore inconnue mais située dans la région de Karanâ/Qaṭṭarâ. Ces trois souverains affrontaient le bloc formé par les rois Bûriya d'Andarig et Hazip-Teššub de Razamâ-du-Yussan: on a donc une entente croisée entre les principales puissances situées au nord et au sud du Sindjar, Apum s'appuyant sur Kurdâ contre son voisin Razamâ-du-Yussan, allié à Andarig.

Šehnâ (Apum)		Razamâ (Yussan)
	Sindjar	
Andarig		Kurdâ

L'arrivée d'une armée de 6 à 10000 mercenaires (*habbâtum*[1821]), ainsi que des pressions diplomatiques d'Alep, contraignirent Mutiya et ses alliés à conclure la paix; on a d'ailleurs retrouvé le texte du traité conclu entre Mutiya et Hazip-Teššub de Razamâ. C'est alors que Mutiya mourut ou disparut. Son successeur Till-Abnû

The 1987 Tell Leilan tablets dated by the Limmu of Habil-kinu, Ph. D. (Yale University 1991).

1817 J. Eidem a achevé leur publication dans un ouvrage qu'on espère voir sortir des presses de Yale University dans un proche avenir (J. EIDEM, *Royal Letters and Treaties from the Lower Town Palace, Yale Tell Leilan Reports* [New Haven sous presse]). La répartition est la suivante: 22 lettres sont adressées à Mutiya, 101 à Till-Abnû et 1 seule à Yakûn-Ašar, auxquelles il faut ajouter 34 lettres «à mon seigneur». Quelques lettres ont déjà été publiées ou citées par J. Eidem dans divers articles.

1818 L'un d'eux a été publié par J. EIDEM, "An Old Assyrian Treaty from Tell Leilan", in: *Mél. Garelli* (1991) 185–207; on trouvera dans cette étude également des indications sur les autres traités, à paraître dans l'ouvrage cité n. 1817. Voir provisoirement J. EIDEM, "Les archives paléo-babyloniennes de Tell Leilan", *Les dossiers d'archéologie* 155 (1990) 50–53 (avec photos de traités inédits).

1819 C.-A. VINCENTE, "The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List", *ZA* 85 (1995) 234–270.

1820 J. EIDEM, *RA* 85, p. 119.

1821 J. EIDEM, "North Syrian Social Structure in the MB Period New Evidence from Tell Leilan", in: F. ISMAIL (éd.), *International Symposium On Syria and the Ancient Near East* (Alep 1996) 77–85.

reçut peu après son avènement une lettre d'un certain Ea-malik[1822]. Ce dernier lui rappela le fâcheux précédent de Mutiya, qui fit un vœu à la déesse Bêlet-Nagar mais, une fois monté sur le trône, ne livra pas les offrandes promises: Till-Abnû devait s'acquitter de sa dette envers sa divine protectrice. Sous son règne fut conclu un traité avec Yamṣi-Hadnû, le roi de Kahat. Des lettres écrites par Aštamar-Addu, le roi de Kurdâ, se rapportent à la conclusion d'un traité entre Kurdâ et Apum, renforçant donc l'axe déjà existant sous Mutiya. Le règne de Till-Abnû semble avoir été assez bref (l'essentiel des documents administratifs de son règne datent des éponymies d'Amer-Eštar et Ipiq-Eštar). Il se peut qu'il ait été chassé du trône par son frère Yakûn-ašar. Du règne de celui-ci, nous ne connaissons encore que peu de choses: essentiellement des billets de dépense de vin datés de l'éponymie d'Išme-El, peut-être sa dernière année sur le trône. La correspondance de son époque se trouve sans doute dans la partie du palais qui n'a malheureusement pas encore été fouillée.

Parmi les traités retrouvés à Tell Leilan, l'un des plus intéressants, en dépit de son état de conservation médiocre, est celui conclu entre Till-Abnû et la ville d'Aššur concernant les marchands assyriens en route vers la Cappadoce. Il confirme ce que les textes de Mari avaient déjà révélé[1823]: l'existence d'un comptoir commercial (*kârum*) assyrien à Tell Leilan, également documenté par quelques documents administratifs retrouvés sur place. La fin du commerce assyrien en Cappadoce est concomitante de la destruction du pays d'Apum[1824]. Sans doute des facteurs internes à l'Anatolie ont-ils également joué, que l'archéologie révèle sans les expliquer. Mais la destruction par Samsu-iluna de ce relais majeur sur la route entre Aššur et Kaneš a sans doute contribué à la fin de ce commerce à longue distance[1825].

9.4.3.2. Le royaume d'Alep et la principauté d'Alalah

Le royaume d'Alep avait connu une première expansion lors du démantèlement du royaume de Haute-Mésopotamie consécutif à la mort de Samsî-Addu; de l'avis d'un des proches du roi de Mari Zimrî-Lîm, le Yamhad constituait la première puissance de l'époque[1826]. Une des révélations des textes de Tell Leilan concerne le rôle joué par le royaume du Yamhad dans la région du «triangle du Habur» au début du règne de Samsu-iluna, lorsque Hammu-rabi, fils de Yarîm-Lîm, occupait le trône d'Alep. Au moment du conflit entre Mutiya et ses deux alliés avec les rois de Razamâ et

[1822] J. M. SASSON, "The Vow of Mutiya, King of Shekhna", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 475–490; voir maintenant l'édition préliminaire de ce texte par J. EIDEM, "Northern Jezira in the 18th Century BC. Aspects of Geo-Political Patterns", in: *Subartu* 7 (2000) 255–264, spéc. p. 259–260.

[1823] *ARMT* XXVI/2 315 et 316.

[1824] Voir ma note sur "Tell Leilân et la fin du *kârum* Ib de Kültépé", *NABU* 1988/20.

[1825] Voir le volume de J. EIDEM et K. R. VEENHOF à paraître dans cette série.

[1826] Voir la lettre A.482 citée *supra* § 7.2.4 n. 1037.

d'Andarig, le roi d'Alep se plaignit que les premiers «détruisent le pays de Yassân et le pays de Yamutbal et fassent sortir le pays de (s)on contrôle[1827].» On possède au total cinq lettres de Hammu-rabi d'Alep aux rois d'Apum; on relève que lorsqu'il écrivit à Tillaya (= Till-Abnû), ce fut en tant que «père[1828]». Mention est faite une fois de son futur successeur, Abban (ou Abba-El), comme «fils du roi». On constate donc que la région au nord mais aussi au sud du Sindjar avait alors échappé à la domination babylonienne imposée par Hammu-rabi[1829], pour se retrouver sous celle d'Alep, sans qu'on sache dans quelles conditions ce transfert s'opéra.

On ignore également l'impact qu'eut la campagne de Samsu-iluna dans le pays d'Apum sur les relations qu'il entretenait avec Alep[1830]. Celles-ci ne sont actuellement documentées que par la lettre envoyée par Samsu-iluna à Abban, fils de Hammu-rabi, dans laquelle il indique au roi d'Alep qu'il vient d'envoyer un certain Siyatum à Alep «avec un "sac" (*kîsum*) pour faire des achats[1831]».

Nos informations sur le royaume d'Alep à cette époque proviennent par ailleurs essentiellement des documents retrouvés lors des fouilles du Tell Açana, l'antique Alalah, dans le bassin de l'Oronte[1832]. La plupart des tablettes ont été retrouvées dans le palais, dans une pièce adjacente à l'espace central; il s'agit presque entièrement de contrats et de documents administratifs[1833]. Peu de textes sont datés;

[1827] L87–929+, cité par J. EIDEM, *RA* 85, p. 120.

[1828] L87–472, cité par J. EIDEM, *AAS* 38/39, p. 114 et p. 120 n. 23; copie p. 126.

[1829] Voir ci-dessus § 9.1.2.1.

[1830] Voir l'opinion de J. Eidem: «It would seem that the powerful state of Jamhad, probably in intermittent conflict with Babylon, gradually gained a loose control with much of Upper Mesopotamia, and that the campaign recorded for SI [Samsu-iluna] 22, which may not have been much more than a raid, could relate to this conflict» (*AAS* 38/39, p. 115). Voir aussi plus récemment: «(...) the Babylonian king Samsu-iluna (...) sacked Leilan and probably took the last known king Jakūn-Ašar prisoner - no doubt a frustrated effort to counter the power of Halab» (J. EIDEM, *Subartu* 7 [2000] 257).

[1831] *AbB* VII 1.

[1832] La première campagne eut lieu alors que la région dépendait de la Syrie sous mandat français. Après la deuxième guerre mondiale, Woolley poursuivit ses fouilles alors que le sandjak d'Alexandrette avait été rattaché à la Turquie. Les tablettes ont été partagées entre le British Museum et le musée d'Antakya.

[1833] La publication *princeps* est celle de D. J. WISEMAN, *The Alalakh Tablets, Occasional Publications of the British Institute of Archaeology at Ankara* 2 (Londres 1953), où les textes des niveaux VII (paléo-babyloniens) et IV (médio-babyloniens) ont été malencontreusement mélangés. Elle est à compléter par plusieurs articles; voir R. S. HESS, "A Preliminary List of the Published Alalakh Texts", *UF* 20 (1988) 69–87. Noter l'édition des contrats de vente par B. KIENAST, "Die altbabylonischen Kaufurkunden aus Alalaḫ", *WO* 11 (1979) 35–63. Les textes paléo-babyloniens (niveau VII) ont fait l'objet d'une série d'études de F. ZEEB: "Studien zu den altbabylonischen Texten aus Alalaḫ I: Schuldscheine", *UF* 23 (1991) 405–438; ID., "Studien zu den altbabylonischen Texten aus

lorsqu'ils le sont, ils portent un nom d'année du souverain d'Alep, au royaume duquel Alalah était rattachée. Par ailleurs, beaucoup d'enveloppes de contrats portent l'empreinte du sceau du roi d'Alep, sans qu'on sache si les contrats étaient portés à Alep pour ratification, ou si une copie du sceau du roi d'Alep était conservée à Alalah[1834]. C'est ainsi que l'on a pu compléter l'arbre généalogique des rois d'Alep, dont les trois premiers étaient connus par les textes de Mari[1835].

Peu après la mort de Yarîm-Lîm I, le domaine d'Alalah avait été acheté par le roi de Mari Zimrî-Lîm[1836], ce qui donna rapidement lieu à des difficultés: suite à la proclamation d'une *andurârum* par le nouveau roi Hammu-rabi, la reine-mère Gašera exigea que lui fassent retour des terres qui lui avaient appartenu auparavant[1837]. Sa réclamation fut orchestrée par une revendication élevée par le dieu Addu de Kallassu, par l'intermédiaire de son prophète[1838]. Le représentant du roi de Mari manquait cruellement de main-d'œuvre. Mais, en dépit des efforts de Zimrî-Lîm, les Mariotes n'obtinrent jamais que la population locale fût exemptée du service militaire, ce qui aurait signifié l'abandon par le roi d'Alep de sa souveraineté sur cette région, chose évidemment inacceptable pour lui.

On ne sait ce qu'il advint d'Alalah après la disparition de Zimrî-Lîm en 1761, jusqu'à ce que le roi Abban, fils et successeur de Hammu-rabi, en fasse présent à son

Alalaḫ II: Pfandurkunden", *UF* 24 (1992) 445–480; ID., "Studien zu den altbabylonischen Texten aus Alalaḫ. III: Schuldabtretungsurkuden", *UF* 25 (1993) 461–472; ID., "Das *teqnītu* in den Immobilienkaufurkunden aus Alalaḫ VII", in: *AOAT* 240 (1995) 541–549; ID., *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ (Schicht VII)*, *AOAT* 282 (Münster 2001) [présentation complète de la documentation écrite d'Alalah p. 27–66]. Voir également son étude sur "Die Ortsnamen und geographischen Bezeichnungen aus Alalaḫ VII", *UF* 30 (1998) 829–886. Une bibliographie plus complète figure dans l'annexe C § 8.1.

1834 Voir l'admirable travail de D. COLLON, *The Seal Impressions from Tell-Atchana/Alalakh*, *AOAT* 27 (Neukirchen 1975).

1835 Voir le tableau ci-dessous annexe A et la bibliographie ci-dessous § 10.2.3.1. n. 1964.

1836 À l'époque, les textes désignent l'endroit comme Alahtum, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une variante pour Alalah. Voir la publication de l'ensemble du dossier par J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002). La justification de l'équation Alahtum = Alalah a été donnée par J.-M. Durand dans *FM* VII, p. 60–66. On y ajoutera la liste de noms propres d'Alalah 83/27: 10 uru *a-la-a*[*h-*...], qui est très vraisemblablement une référence locale au nom de la ville sous la forme Alahtum; voir R. S. HESS, "Observations on Some Unpublished Alalakh Texts, Probably from Level IV", *UF* 24 (1992) 113–115, spéc. p. 115.

1837 Voir mon commentaire des textes alors encore inédits dans "Les décrets royaux à l'époque paléo-babylonienne, à propos d'un ouvrage récent", *AfO* 34 (1987) 36–44, spéc. p. 41.

1838 B. LAFONT, "Le roi de Mari et les prophètes du dieu Adad", *RA* 78 (1984) 7–18; la lettre a été reprise par J.-M. DURAND, *LAPO* 18 984 et désormais *FM* VII 39.

frère Yarîm-Lîm[1839]; l'acte doit se situer durant le règne de Samsu-iluna de Babylone[1840]. Ce «cadeau» n'était en fait qu'une compensation: suite à une révolte de ses frères, Abban s'empara de la ville d'Irrite, que leur père Hammu-rabi avait précédemment attribuée à Yarîm-Lîm. Abban donna donc en échange à ce dernier la ville d'Alalah et son territoire, contre une promesse de fidélité. À cette époque, il n'était donc question que de la concession de ce qu'on pourrait appeler un «fief[1841]».

9.4.3.3. Les travaux hydrauliques

Après avoir mené son expédition dans le triangle du Habur et détruit le pays d'Apum, Samsu-iluna décida de réorienter ses activités en direction du Moyen-Euphrate. Il commença par une opération hydraulique très importante «dans la montagne des Amorrites», qui lui permit d'atténuer les inondations catastrophiques qui avaient précédemment affecté la Babylonie du nord. C'est ainsi du moins que l'on a récemment proposé d'interpréter le nom de l'an 26[1842]: Samsu-iluna aurait creusé une communication dans la barrière rocheuse séparant le lac Ḥabbānīyah[1843] et le lac Abū Dibbīs, permettant ainsi que le surplus d'eau résultant de la crue de l'Euphrate soit évacué sans menacer les zones cultivées en aval.

9.4.3.4. La refondation de Harrâdum dans le Suhûm

Au même moment, Samsu-iluna renforça son implantation sur le Moyen-Euphrate dans la région du Suhûm. Il reconstruisit en particulier une petite ville fortifiée à Harrâdum, qui a été localisée à Khirbet ed-Diniye et fouillée[1844]. La ville était déjà

[1839] L'acte de donation a été publié dans *AlT* 1 et 456; voir N. NA'AMAN, "The Ishtar Temple at Alalakh", *JNES* 39 (1980) 209–214. La dernière édition de *AlT* 1 figure dans *RIME* 4, p. 799–800. Noter qu'une lettre du temps de Zimrî-Lîm, datant sans doute de 1764, mentionne ce Yarîm-Lîm comme un nourrisson de deux mois (*FM* VII 49); cela fournit un bon point de repère chronologique (voir ci-dessous n. 1964 et mon compte rendu du livre de F. ZEEB, *AOAT* 282, à paraître dans *AfO*).

[1840] F. ZEEB, *AOAT* 282, p. 103, le situe entre les années 10 et 25 de Samsu-iluna.

[1841] Pour la question de savoir si ce terme peut être employé dans un contexte autre que celui du Moyen-Âge occidental, voir la mise au point de S. LAFONT, "Fief et féodalité dans le Proche-Orient ancien", in: E. BOURNAZEL & J.-P. POLY (éd.), *Les féodalités* (Paris 1998) 517–644. Pour la suite de l'histoire d'Alalah, voir ci-dessous § 10.2.3.1.

[1842] Voir S. W. COLE & H. GASCHE, "Second- and First-Millennium BC Rivers in Northern Babylonia", in: *MHEM* V/1 (Gand & Chicago 1998) 1–64, spéc. p. 11–13.

[1843] Vers lequel un canal de dérivation de l'Euphrate avait déjà été creusé: voir ci-dessus § 9.3.2.1 et n. 1753.

[1844] Voir C. KEPINSKI-LECOMTE & *al.*, *Haradum I. Une ville nouvelle sur le Moyen-Euphrate (XVIIᵉ-XVIIᵉ siècles av. J.-C.)* (Paris 1993) et en dernier lieu C. KEPINSKI-LECOMTE,

attestée dans les textes retrouvés à Mari aux époques de Samsî-Addu et de Zimrî-Lîm[1845], mais le texte le plus ancien qui ait été exhumé par les fouilleurs date de Samsu-iluna 26 et ce n'est sans doute pas un hasard; il a été retrouvé *à l'extérieur* de l'enceinte[1846]. La stratigraphie du site ne laisse guère de place pour les périodes de Samsî-Addu et de Zimrî-Lîm; l'homogénéité du corpus céramique non plus. On ne peut exclure un déplacement du site avec reconstruction dans les années qui précèdent Samsu-iluna 26, ce qui cadre bien avec la préparation de l'offensive contre Terqa. Cette explication me semble préférable à celle fournie par les fouilleurs du site, qui ont considéré Harrâdum comme une colonie marchande pourvue d'une garnison militaire contrôlant le commerce sur la route entre la Babylonie et la Syrie[1847]; ils ont d'ailleurs eux-mêmes souligné la rapidité avec laquelle la ville avait manifestement été construite, ce qui s'explique s'il s'agit d'un point fortifié avant la campagne contre Terqa[1848].

"Spatial Occupation of a New town Haradum (Iraqi Middle Euphrates, 18th-17th Centuries B. C.)", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 191–196.

[1845] F. JOANNÈS, "Histoire de Harâdum à l'époque paléo-babylonienne", in: C. KEPINSKI (éd.), *Haradum* I (Paris 1993) 30–36. La contribution de F. JOANNÈS a été rédigée avant que les attestations de Harrâdum dans les textes de Mari datant de l'époque de Samsî-Addu n'aient été repérées (à celle que fournissait déjà *ARM* IV 1: 7 doit être ajouté M.10991, dans *MARI* 8 [1997] p. 361, ainsi que plusieurs autres qui seront publiées dans un futur *ARM*; pour des références de l'époque de Zimrî-Lîm, voir *MARI* 8, p. 347). Les textes issus des fouilles de Diniye sont encore inédits, à deux exceptions près: F. JOANNÈS, "Une mention d'Emar dans un texte de Haradum", *MARI* 6 (1990) 121–122; ID. "Un précurseur paléo-babylonien de la série *Šumma Ālu*", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994). Voir aussi M. SAUVAGE, "Le contexte archéologique et la fin des archives à Khirbet ed-Diniyé — Harâdum", *RA* 89 (1995) 41–55; le tableau chronologique de la p. 44 (de même que celui de F. JOANNÈS, *Haradum* I, p. 36) ne prend pas en compte les attestations de Harrâdum dans des textes de Mari de l'époque de Samsî-Addu. On notera que les textes issus des fouilles de Diniye, datés des rois de Babylone entre Samsu-iluna et Ammi-ṣaduqa, utilisent encore le calendrier de Mari (F. JOANNÈS, *RA* 77 [1983], p. 138).

[1846] F. JOANNÈS, in: C. KEPINSKI (éd.), *Haradum* I (Paris 1993), p. 32.

[1847] C. KEPINSKI & O. LECOMTE, "Les fouilles", in F. JOANNÈS, C. KEPINSKI & O. LECOMTE, "Présence babylonienne dans la pays de Suhu au XVII[e] siècle av. J.-C.: l'exemple de Khirbet ed Diniye (Irak)", *RA* 77 (1983) 119–142, spécialement p. 126. Ils ont été suivis par R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, t. I, p. 16.

[1848] Je ne nie nullement l'existence d'activités commerciales à Harrâdum: cf. les indications de F. JOANNÈS dans *RA* 77 (1983), p. 141 et le texte KD 41a, publié par F. JOANNÈS, "Une mention d'Emar dans un texte de Haradum", *MARI* 6 (1990) 121–122 (cette dernière réf. est à ajouter au livre de R. Pientka). Il me semble toutefois que la (re)fondation de Harrâdum par Samsu-iluna obéit à des préoccupations plus stratégiques que commerciales. La situation n'est pas sans rappeler la construction de Dûr–Samsu-iluna (Khafajah tell B) à côté de Tutub (voir § 9.4.2).

9.4.3.5. L'offensive contre le Moyen-Euphrate (Terqa)

La destruction de Mari par Hammu-rabi ne signifie pas que la région soit passée sous le contrôle des rois de Babylone. On a longtemps cru que s'implanta aussitôt une nouvelle dynastie, celle des «rois de Hana», qui auraient transféré la capitale régionale de Mari à Terqa[1849]. On avait en effet été frappé par toute une série de caractéristiques des contrats, issus dans un premier temps de fouilles clandestines, mais aussi par la suite des fouilles de Tell Ashara (Terqa), qui semblaient les rattacher à la tradition paléo-babylonienne du Moyen-Euphrate: l'onomastique ressemblait à celle des textes de Mari, les noms des mois étaient souvent identiques à ceux de Mari, les contrats étaient datés par le système des noms d'années, rédigés en akkadien[1850], dans les serments figuraient les dieux Dagan et Itûr-Mêr, etc. Qui plus est, certains rois portaient des noms qui semblaient les rattacher directement à la dynastie de Mari, comme Iggid-Lîm (= Yagîd-Lîm) ou Išar-Lîm, de sorte qu'on proposa même de voir en Išar-Lîm le général attesté par les textes de Mari, qui serait devenu roi à Terqa juste après la disparition de Zimrî-Lîm et aurait fondé la nouvelle dynastie des «rois de Hana»[1851].

La publication d'un nouveau texte[1852], en l'occurrence un contrat d'adoption daté du roi Iggid-Lîm, a été l'occasion d'un réexamen de la question. G. Colbow avait en effet été frappée de constater à quel point l'iconographie du sceau du roi Iggid-Lîm, jusqu'alors inconnue, comportait des caractéristiques le rattachant à l'époque kassite[1853]. Du coup, A. Podany a remis en cause radicalement la vision traditionnelle. Elle a proposé de distinguer deux groupes de souverains: ceux que leurs sceaux désignent comme «roi de Hana», à savoir Išar-Lîm, Iggid-Lîm, Isih-Dagan et Hammu-rapih, seraient en fait à dater de l'époque médio-babylonienne[1854]. Une

[1849] La synthèse la plus complète du point de vue «traditionnel» est celle de G. BUCCELLATI, "The Kingdom and Period of Khana", *BASOR* 270 (1988) 43–61.

[1850] Voir la liste donnée par G. BUCCELLATI, *BASOR* 270 (1988), p. 52.

[1851] D. COLLON, "Išar-Lim", *MARI* 5, (1987) 141–154.

[1852] A. H. PODANY, G. M. BECKMAN & G. COLBOW, "An Adoption and Inheritance Contract from the Reign of Iggid-Lim of Ḫana", *JCS* 43/45 (1991–93) 39–51.

[1853] Voir depuis G. COLBOW, "Middle, Low or Ultra-Low?", in: M. TANRET (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 117–136.

[1854] A. H. PODANY, "A Middle Babylonian Date for the Ḫana Kingdom", *JCS* 43/45 (1991–93) 53–62. Ces rois, qui ont été inclus dans *RIME* 4 p. 730–733, devraient donc désormais figurer dans le volume consacré à l'époque médio-babylonienne (*RIMB* 1). On sait qu'au début de l'époque kassite, les noms d'années continuèrent d'être employés ailleurs qu'à Terqa; c'est ce que montrent par exemple les textes découverts à Tell Muhammad (voir ci-dessous n. 2006). Des noms d'années continuèrent à être employés à l'époque kassite jusque sous Kurigalzu I (cf. J. A. BRINKMAN, *Materials and Studies for Kassite*

nouvelle étude des contrats datés de ces rois permit de relever toute une série de caractéristiques qui s'expliquent au mieux dans ce cadre[1855]. Les autres rois dateraient de la fin de la période paléo-babylonienne.

Au même moment, la découverte à Terqa de nouveaux contrats dans deux jarres augmenta considérablement le nombre de rois ayant dominé la région[1856]: il devenait inconcevable que dix-sept souverains aient régné entre la chute de Mari et celle de Babylone et cela confirma la proposition d'A. Podany[1857]. Dans sa dernière publication, celle-ci a proposé qu'après six rois locaux, succède la domination babylonienne sous Ammi-ṣaduqa et Samsu-ditana. Puis cinq rois pouraient avoir régné avant les souverains sûrement datés de l'époque médio-babylonienne[1858].

Dès lors, l'histoire de la région sous Samsu-iluna et ses successeurs doit être reconsidérée. Un point d'ancrage essentiel est fourni par le nom de l'année 28 de Samsu-iluna (1723)[1859]:

> «Le roi Samsu-iluna, sur l'ordre d'Enlil et avec l'intelligence et la force que Marduk lui a données, (vainquit) Yadih-abum et Muti-Huršana, rois qui lui avaient été hostiles et les écrasa avec son arme terrible.»

On ignore quel était le siège du pouvoir de Muti-Huršana. En revanche, des contrats découverts à Terqa comportent des noms d'années de Yadih-abum, qui doit donc être identifié avec le roi vaincu cité dans ce nom d'année. Outre quelques textes issus de fouilles clandestines[1860], un lot d'archives privées datant de cette époque a été découvert en 1977 et 78 sur le sol d'une pièce d'une maison privée[1861]. Il contient sept contrats datés de Yadih-abum où le personnage central est un certain Puzzurum, ainsi que trois autres contrats, datés de Yapah-Sûmû-abum, Iṣi-Sûmû-abum et Kaštiliaš. En 1989, deux jarres pleines de tablettes ont été découvertes sur

History Vol. 1. A Catalogue of Cuneiform Sources pertaining to specific Monarchs of the Kassite Dynasty [Chicago 1976], p. 402).

1855 Voir A. H. PODANY, "Some Shared Traditions between Ḫana and the Kassites", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 417–432 et en dernier lieu A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002).

1856 O. ROUAULT, "Cultures locales et influences extérieures: le cas de Terqa", *SMEA* 30 (1992) 247–256. ID., "Quelques remarques sur la société de Terqa", in: *Subartu* 7 (2000) 265–269.

1857 D. CHARPIN, "A propos des rois de Hana", *NABU* 1995/23.

1858 Voir la liste dans l'annexe A ci-dessous.

1859 Ce synchronisme a été établi par O. ROUAULT, *Terqa Final Reports 1. L'archive de Puzurum*, *BiMes* 16 (Malibu 1984), p. 4.

1860 Voir l'édition commentée de ce corpus par A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), à compléter par D. CHARPIN, "Le "royaume de Hana": textes et histoire", *RA* 96 (2002) 61-92.

1861 O. ROUAULT, *Terqa Final Reports 1. L'archive de Puzurum*, *BiMes* 16 (Malibu 1984). Voir le compte rendu par E. Woestenburg dans *BiOr* 44 (1987) 185–191.

la pente du Tell Ashara; les textes sont encore inédits, mais certaines informations sur leur contenu ont déjà été communiquées[1862].

La prosopographie a permis d'établir que deux rois avaient précédé Yadih-abum, le roi vaincu par Samsu-iluna: Yapah-Sûmû-[abum][1863] et Iṣi-Sûmû-abum. Nous ignorons les liens de parenté éventuels entre ces trois rois, qui se sont succédé sur un laps de temps qui doit être relativement bref pour des raisons prosopographiques[1864]. Quelle sont les origines de cette dynastie? Il est à présent impossible de le dire[1865]. À vrai dire, on ne sait pas comment s'appelait le royaume de ces souverains[1866] et on ne possède même pas la preuve que Terqa ait été leur capitale[1867].

Les limites exactes du royaume de Yadih-abum ne peuvent pas être établies. Au nord, il s'étendait sans doute au moins jusqu'à Halebiye, puisqu'un nom d'année de Yadih-abum rappelle que ce roi «fortifia Dunnum[1868]». Mais il englobait à peu près certainement l'alvéole de Mari. Les arguments sont de plusieurs ordres. Du point de vue topographique, un des noms d'années de Yadih-abum célèbre la fortification d'Ara'itum[1869], localité que l'on sait aujourd'hui proche de Mari, sur la rive gauche de

[1862] O. ROUAULT, "Les fouilles de Terqa (1989)", *NABU* 1990/40; Id., *AJA* 95 (1991), p. 727–729; ID., "Cultures locales et influences extérieures: le cas de Terqa", *SMEA* 30 (1992) 247–256. Voir en dernier lieu ID., "Terqa et sa région (6e – 1er millénaires av. J.-C.)", *Akkadica* 122 (2001) 1–26.

[1863] Noter l'existence d'un Yapah-Sûmû-abum qui apparaît comme témoin avec le titre de ugula ha-na dans un texte d'Alalah, aux côtés du roi d'Alep Abban et de Yarîm-Lîm, le frère du roi (*AlT* 56: 47; voir l'édition du texte par B. KIENAST, *WO* 11 [1979], p. 57). O. Rouault a formulé l'hypothèse qu'il s'était peut-être réfugié à Alep suite à l'occupation de la région sous Hammu-rabi de Babylone (*BiMes* 16, p. xvii).

[1864] O. ROUAULT, *BiMes* 16, p. 4.

[1865] On ne sait même pas combien de temps après la chute de Mari un nouveau pouvoir s'installa dans la région de Terqa. Voir mon étude "Le "royaume de Hana": textes et histoire", RA 96 (2002) 61-92.

[1866] Comme l'a très justement noté A. PODANY, *JCS* 43/45 (1991–93), p. 55. Il est devenu en tout cas impossible de continuer à le désigner comme «royaume de Hana», puisque cette appellation ne concerne que les rois médio-babyloniens. Pour la mention du «pays de Mari» dans *AbB* XIII 60 (lettre qui pourrait dater du règne d'Ammi-ditana), cf. *infra* § 10.1.2.3).

[1867] A. Podany a souligné que Terqa n'était peut-être plus alors la capitale de la région, car le seul palais attesté sous ces rois est celui de Biddah (*JCS* 43/45, p. 61; voir également ma note dans *NABU* 1995/23). Un nom d'année de Yadih-abum pourrait commémorer des travaux dans le palais de Terqa (*TFR* 1 7), mais le nom de Terqa est très mal conservé.

[1868] *TFR* 1 6: 50–51. On sait que dans ce genre de contexte, *epēšum* ne signifie pas «construire», mais «fortifier». Pour la localisation de Dunnum (= la classique Birtha) dans la région de Halebiye, voir J.-M. DURAND, *ARMT* XXVI/1, p. 160. Noter toutefois qu'il existe une deuxième Dunnum, dans l'alvéole de Mari, sur la rive gauche de l'Euphrate; cf. J.-M. DURAND, *LAPO* 18, p. 507.

[1869] *TFR* 1: 41–43.

l'Euphrate[1870]. Du point de vue juridique et religieux, les contrats du temps de Yadih-abum comportent des serments par Šamaš (parfois omis), Dagan, Itûr-Mêr et le roi: la présence de Dagan s'explique parfaitement à Terqa, celle d'Itûr-Mêr seulement si le roi contrôle Mari[1871] et se veut l'héritier de la dynastie de Zimrî-Lîm. À vrai dire, l'unique argument pour exclure que Mari ait été la capitale de ce royaume, c'est que les fouilles n'y ont jusqu'à présent rien retrouvé d'important qui soit postérieur à la destruction par les Babyloniens du temps de Hammu-rabi; la seule réoccupation de quelque ampleur qui ait laissé des traces est traditionnellement datée de l'époque médio-assyrienne[1872]. La continuité avec la période de Zimrî-Lîm se marque par divers traits, comme les titres de «gouverneur» (*šâpiṭum*) ou de sheikh-*sugâgum*, ou diverses pratiques juridiques, comme l'attribution de gratifications désignées comme šà-ga-dù (akk. *nêbehum*) à certains témoins des contrats[1873].

L'année 28 de Samsu-iluna fut marquée par la proclamation d'une *mîšarum*, la quatrième (et dernière) de ce règne, sans doute au début du mois vi[1874]. Elle semble avoir été rendue nécessaire par une famine qui frappa alors le pays[1875]. Cette *mîšarum* pourrait s'être appliquée également à Terqa, ce qui expliquerait la situation de l'archive de Puzzurum[1876]. La victoire de Samsu-iluna sur Yadih-abum de Terqa

1870 M. GUICHARD, "Le sel à Mari (III). Les lieux du sel", in: *FM* III (Paris 1997) 167–200, spéc. p. 179.

1871 Pour le caractère local d'Itûr-Mêr, voir W. G. LAMBERT, "The Pantheon of Mari", *MARI* 4 (1985) 525–540 et J.-M. DURAND, "Itûr-Mêr, dieu des serments", in: *Jurer et maudire* (1997) 57–69.

1872 Noter aussi la découverte récente d'une occupation kassite datant des XIIIe-XIIe siècles; cf. N. PONS & H. GASCHE, "Du Cassite à Mari", in: *Mél. Spycket* (Neuchâtel 1996) 287–298.

1873 Pour les titre de *šâpiṭum* et *sugâgum*, voir A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), p. 203–204. Pour šà-ga-dù = *nêbehum*, voir mon étude citée *supra* n. 1865.

1874 D. CHARPIN, "Les prêteurs et le palais: les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées", in: *MOS* 2 (Leyde 2000) 185–211, spéc. p. 198–202.

1875 On en trouve la trace dans Di 1851, publié par K. VAN LERBERGHE & G. VOET, "A Poor Man of Sippar", *AoF* 24 (1997) 148–157. Par ce contrat, datant de Abî-ešuh «e», un certain Ibni-Marduk fut privé de tous ses droits comme fils adoptif de Marduk-nâṣir, du fait qu'il avait fui sa ville en raison de la famine; l'événement date de la fin du règne de Samsu-iluna (voir p. 151 n. 9).

1876 Voir mon étude dans *MOS* 2, p. 202 n. 58.

ne semble pas s'être accompagnée d'une destruction violente[1877]; on ignore actuellement ce qui la suivit[1878].

9.4.4. La perte du nord de Sumer vers l'an 30

L'année 30 de Samsu-iluna fut marquée par une nouvelle amputation territoriale du royaume: ce qui restait du sud de son royaume fut perdu, dans des conditions encore obscures.

On constate d'abord que la documentation écrite s'arrête dans toute une série de sites. À Isin, le texte le plus récent date de l'an 28[1879], à Lagaba[1880] de l'an 30, de même qu'à Nippur[1881]. La prospection de Maškan-šapir a montré que la ville fut définitivement abandonnée à ce moment[1882]. À Isin, les fouilles ont montré des traces d'un incendie avant l'abandon du site pour des siècles[1883]. Au contraire, Nippur ne fut pas immédiatement désertée. Le roi Ilî-ma-AN[1884] y est en effet fugitivement attesté par les noms d'années de quelques contrats, qui sont sans doute

[1877] H. Klengel a émis l'hypothèse que la campagne de Samsu-iluna avait pour but de libérer la route commerciale entre Babylone et Alep, mais les témoignages sont très maigres (H. KLENGEL, "Ḫalab-Mari-Babylon. Aspekte syrisch-mesopotamischer Beziehungen in altbabylonischer Zeit", in: *Mél. Kupper* [Liège 1990] 183–196, spéc. p. 190 n. 42).

[1878] O. Rouault a proposé que Yadih-abum ait eu comme successeur son propre fils, nommé Zimrî-Lîm. Celui-ci aurait été placé sous tutelle babylonienne, car à côté d'un contrat qui conserve la tradition du Moyen-Euphrate, on en a retrouvé un autre manifestement «babylonisé» (O. ROUAULT, *SMEA* 30, p. 251). Il faut cependant rappeler que parmi les textes juridiques de Mari, certains sont de formulaires babyloniens, d'autres non, pendant une même période, donc sans que ces changements aient une signification politique. O. Rouault a lui-même indiqué que les textes retrouvés à Terqa datés de Samsu-ditana utilisaient le formulaire local et non celui de Babylone.
A. Podany estime de son côté que le successeur de Yadih-abum a été Kaštiliaš; Zimrî-Lîm aurait été fils d'un Yadih-abum II et son règne daterait de l'époque médio-babylonienne (A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* [Bethesda 2002], p. 41–43).

[1879] D. CHARPIN, *MOS* 2, p. 201 n. 54.

[1880] Voir O. TAMMUZ, "The Location of Lagaba", *RA* 90 (1996) 19–25.

[1881] Inédit signalé par J. OELSNER, "Neue Daten zur sozialen und wirtschaftlichen Situation Nippurs in altbabylonischer Zeit", *ActAntH* 13 (1974) 259–265. Le texte publié le plus récent est *BE* VI/2 64 (du 20/ii/Si 29).

[1882] E. STONE, *CANE*, p. 240 indique que la ville fut «abruptly abandonned about 1720».

[1883] R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, vol. 1, p. 19.

[1884] Son nom, de lecture et d'interprétation incertaines, est transcrit Ilima-ilum, Iliman ou Ilî-ma-AN selon les auteurs.

immédiatement postérieurs à l'an 30 de Samsu-iluna[1885]; il est connu par des listes royales postérieures comme appartenant à une mystérieuse «dynastie d'Uru-ku», plus tard désignée comme «dynastie du Pays de la Mer[1886]», installée dans la région des marais du sud de l'Irak. Une chronique babylonienne tardive mentionne, dans un passage malheureusement très lacuneux[1887], un soulèvement d'Ilî-ma-AN contre Samsu-iluna, qui doit correspondre à cet épisode.

Que se passa-t-il exactement lorsque Nippur échappa au contrôle de Samsu-iluna? Nous l'ignorons, mais il semble que là encore les cultes de Nippur furent transférés dans le nord, plus précisément à Babylone. On observe en effet, quelques années plus tard, que Samsu-iluna commémora la restauration de Ubanuil, une des «armes» du dieu Ninurta (nom de l'année 38[1888]). En principe, ces symboles divins étaient déposés à Nippur, non dans le temple de Ninurta, mais dans celui d'Enlil, l'Ekur[1889]: mais le fait qu'en l'an 37 Samsu-iluna fit exécuter un tel travail laisserait croire que les cultes de Nippur avaient pu être transférés en Babylonie du nord, comme ceux d'Uruk l'avaient été précédemment à Kiš ou ceux de Larsa à Babylone; on a aussi des indices du transfert des cultes d'Isin à Sippar[1890].

9.4.5. La construction d'un nouveau palais en l'an 33

Malheureusement, nous ne savons rien d'autre à ce sujet que ce que nous dit le nom de l'an 34:

[1885] J. OELSNER, "Neue Daten zur sozialen und wirtschaftlichen Situation Nippurs in altbabylonischer Zeit", *ActAntH* 13 (1974) 259–265; pour la liste des textes avec citation de ces noms d'années, voir J. A. BRINKMAN, "Meerland", in: *RlA* VIII (1993) 6–10, spéc. p. 6 (noter que l'inédit UM 55-21-239 a été publié depuis comme *SAOC* 44 12).

[1886] Voir J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 144; la chronique mentionne la «dynastie du Pays de la Mer» comme ayant succédé à la première dynastie de Babylone, mais le synchronisme entre Ilî-ma-AN d'une part, Samsu-iluna et Abî-ešuh d'autre part, montre qu'elles furent en réalité partiellement contemporaines.

[1887] A. K. GRAYSON, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, *TCS* 5 (Locust Valley 1975), p. 156 Chronicle 20: rev. 8–10 (repris par J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* [Paris 1993], p. 220).

[1888] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 231.

[1889] Voir M. SIGRIST, *BiMes* 11, p. 150.

[1890] Pour le transfert des cultes d'Isin à Sippar et de Nippur à Babylone, voir R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit*, vol. 1, p. 190–195. On y ajoutera le témoignage de Taqîš-Gula, lamentateur et lettré de Nippur, connu comme un des deux *ummânu* du roi Abî-ešuh: ce serait donc un lamentateur originaire de Nippur, mais un exilé, qui aurait vécu à la cour d'Abî-ešuh à Babylone (voir ma recension du livre de R. Pientka, *AfO* 46/47 [1999/2000], p. 324).

«Année où il a bâti un palais princier, demeure convenable à la résidence de sa royauté».

Il s'agit bien d'un nouveau palais dans la capitale. D'une part, en effet, il est ici question du bâtiment où s'exerce le pouvoir, non d'une résidence d'agrément comme plus tard Ammi-ditana s'en fit construire une[1891]. D'autre part, le lieu où ce palais a été construit n'est pas précisé: mais l'exercice de la royauté ne peut avoir pour cadre que Babylone. On constate d'ailleurs *a contrario* que le lieu de la résidence d'agrément d'Ammi-ditana est précisé dans le nom d'année qui en commémore la construction.

Bien entendu, une information aussi laconique pose un grand nombre de questions, auxquelles il est difficile de répondre. Il s'agit d'abord de savoir ce que représentent ces travaux: un réaménagement du palais royal antérieur, ou la construction d'un bâtiment distinct? La rhétorique de l'époque ne distingue en effet jamais entre construction et reconstruction. Dans le deuxième cas, il faudrait savoir ce qui a rendu ces travaux nécessaires. On peut penser à la vétusté de l'ancien palais: si l'on considère qu'il existait depuis les débuts de la dynastie, il aurait alors eu près de deux siècles[1892]. Il peut aussi s'agir d'agrandissements, bien que cela soit rare dans l'histoire de l'architecture des palais. Au cas où Samsu-iluna aurait édifié un nouveau palais, on peut se demander ce qu'est devenu l'ancien palais. Lorsque les historiens se désolent que les fouilles de Babylone n'aient pas permis de retrouver le palais de Hammu-rabi, ils ont peut-être tort: il n'est en effet pas exclu qu'on ait exhumé un bâtiment vide... Toutefois, une lettre nous fournit sans doute un élément déterminant pour trancher entre ces mutiples solutions. La missive, écrite par une femme nommée Lamassani, commence par de longues bénédictions à l'adresse du destinataire, son père: «Que mon seigneur et ma dame donnent pour toujours à mon père bonne santé, bonheur (et) une divinité protectrice (qui obtient) une réponse favorable *dans le palais de Sûmû-la-El*». Ce type de bénédiction est caractéristique des lettres tardives, et la paléographie est également qualifiée de «tardive» par l'éditeur de la lettre[1893]. La mention du palais de Sûmû-la-El nous indique donc d'une part, que le vieux palais avait été construit par Sûmû-la-El[1894], d'autre part,

[1891] Voir le nom de l'année 20 (M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 297).

[1892] Comparer avec les six forteresses construites par Sûmû-la-El et restaurées par Samsu-iluna en l'an 17 de son règne, alors qu'elles étaient tombées en ruine (voir *RIME* 4, p. 381 n°5: 36–54).

[1893] F. R. KRAUS, *AbB* I n° 61 p. 50 «kleine späte Kursive». La prosopographie ne me semble pas actuellement permettre de confirmer ou de préciser cette datation.

[1894] Ce qui confirme que Sûmû-la-El est bien le véritable fondateur de la dynastie, comme cela a déjà été dit sur d'autres bases (voir ci-dessus § 3.2.3.2).

qu'il ne fut pas détruit lorsque Samsu-iluna bâtit son nouveau palais, mais continua à être occupé, sans qu'on sache à quel usage il pouvait servir[1895].

Quelle que soit l'explication de ce geste, il témoigne des moyens dont disposait Samsu-iluna à la fin de son règne, pour effectuer ainsi de tels travaux. Ceux-ci n'ont malheureusement laissé aucune trace dans les documents de la pratique que nous possédons[1896].

9.4.6. Les dernières campagnes

Les dernières années de Samsu-iluna montrent deux axes privilégiés d'activités: la vallée de la Diyala et celle du Moyen-Euphrate.

9.4.6.1. Dans la Diyala

Le nom de l'année 32 commémore des travaux sur les deux cours d'eau qui formaient alors la Diyala, soit le Turan et le Ṭabân; il faut donc supposer que Samsu-iluna contrôlait alors encore la région. Trois ans plus tard (cf. le nom de l'an 35), le roi de Babylone restaura les murailles d'Amal et Arkum. Cette dernière localité est inconnue, mais Amal serait à identifier à Awal[1897], qu'on doit rechercher dans le bassin du Hamrin, à Tell Sulaimah ou dans les environs[1898]. Enfin, le nom de l'an 37, de formulation mystérieuse, semble également se situer dans la région de la Diyala: Samsu-iluna s'est livré à une activité incompréhensible dans le pays d'Akkad au voisinage du mont Ebih, c'est-à-dire le Djebel Hamrin[1899].

[1895] On songe ici bien sûr au cas de Mari, avec son grand palais et son petit palais oriental.

[1896] À titre de comparaison, on notera d'ailleurs que dans le cas des travaux effectués dans la palais de Mari à l'époque de Yasmah-Addu, on ne possède guère plus que quelques allusions dans des lettres. La comptabilité qui devait nécessairement avoir été tenue de ces travaux ne nous a pas été conservée.
Le nombre de textes documentant la fin du règne de Samsu-iluna est très réduit. Il faut cependant noter un lot d'une quinzaine de documents, encore inédits, provenant du *nakkamtum* de l'Ebabbar à Sippar-Yahrurum et datant des années 30 à 34 (signalé dans mon étude "Sippar: deux villes jumelles", *RA* 82 [1988] 13–32, spéc. p. 21–22).

[1897] Voir en dernier lieu M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 228 n. 171.

[1898] Voir les références réunies par D. R. FRAYNE, *The Early Dynastic List of Geographical Names*, *AOS* 74 (New Haven 1992), p. 56 et ajouter en dernier lieu G. VISICATO, "The Sargonic Archive of Tell el-Suleimah", *JCS* 51 (1999) 17–30, spéc. p. 17 et n. 5.

[1899] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 230 et n. 176.

9.4.6.2. Sur le Moyen-Euphrate

On a vu plus haut qu'à Terqa, on ignore tout des événements qui suivirent la victoire remportée par Samsu-iluna sur Yadih-abum[1900]. Il n'y a jusqu'à présent aucune indication claire d'une période de domination babylonienne sous Samsu-iluna. Mais on note que le nom de l'an 33 de celui-ci commémore la restauration des murailles de Saggarâtum. Vu la configuration géographique, une telle activité serait difficilement concevable si à ce moment, Terqa n'avait pas été sous la coupe du roi de Babylone. Cependant, la région pourrait s'être révoltée peu après, puisque le nom de l'an 36 célèbre une victoire de Samsu-iluna sur les «troupes amorrites», sans préciser toutefois leur origine.

9.4.7. La mémoire de Samsu-iluna

Samsu-iluna s'est révélé incapable de conserver tel quel l'empire créé par son père. En deux étapes, vers l'an 12 puis vers l'an 30 de son règne, le sud de la Babylonie échappa pour des siècles à la domination babylonienne. Ses successeurs ne semblent toutefois pas lui en avoir tenu rigueur, comme en témoigne le nom de l'an 34 d'Ammi-ditana:

> «Année où le roi Ammi-ditana a fait entrer dans l'Enamtila une statue héroïque de son ancêtre Samsu-iluna et dans l'Emeteursag sa propre statue princière, statue en or».

La trace laissée par Samsu-iluna dans la mémoire postérieure survécut jusqu'au premier millénaire[1901].

[1900] Selon O. Rouault, c'est Zimrî-Lîm, le fils de Yadih-abum, qui lui succéda sur le trône. Il aurait continué la lutte de son père; en définitive le roi de Babylone l'aurait emporté. Samsu-iluna aurait annulé une donation faite par Zimrî-Lîm; or celle-ci fut confirmée par la suite par le roi Kasapân (ou Kasap-ilim). «Kasapan, qui est peut-être le fils de Zimri-Lim, a probablement repris le pouvoir après une période de domination babylonienne. Il aurait alors restauré l'ancienne tradition et rétabli dans leurs droits les bénéficiaires de donations royales dépouillés par le roi de Babylone pour caser ses propres fidèles» (O. ROUAULT, *SMEA* 30, p. 252).

[1901] Voir W. G. LAMBERT, "Samsu-Iluna in Later Tradition", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 27–34. Noter aussi que l'hymne à Enlil avec prière pour Samsu-iluna BM 96573, publié par B. ALSTER et C. B. F. WALKER, "Some Sumerian Literary Texts in the British Museum", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 7–19, spéc. p. 11–15, pourrait être une copie récente cherchant à imiter une tablette paléo-babylonienne.

10. La période paléo-babylonienne tardive[1902]

D'après une chronique babylonienne récente, sous le dernier roi de la première dynastie de Babylone, les armées hittites envahirent la Babylonie[1903]:

> «Au temps de Samsu-ditana, les Hittites marchèrent sur Akkad.»

On considère traditionnellement que ce raid mit fin au règne de Samsu-ditana et du même coup à sa dynastie: il faut s'interroger sur les raisons d'une telle chute. Il est clair que le royaume de Babylone ne s'est pas écroulé d'un coup: on doit donc essayer de repérer les signes d'affaiblissement interne sous ses derniers rois. Cependant, si les invasions n'expliquent pas tout, on ne peut nier le rôle des mouvements de population dans les transformations qui s'opérèrent alors[1904].

10.1. Les signes d'affaiblissement interne

Sous les successeurs de Samsu-iluna, le pouvoir royal présente de nombreux signes de faiblesse par rapport à la situation antérieure: l'assise territoriale était beaucoup plus limitée, malgré diverses tentatives de reconquête, et la situation économique et sociale peu brillante.

10.1.1 Une façade maintenue tant bien que mal

On doit d'abord remarquer que la première dynastie de Babylone dans son dernier siècle d'existence ne semble pas avoir connu de difficultés de succession, et que les règnes des derniers souverains ont été longs, ce qui est souvent considéré comme un gage de stabilité. En effet, quatre rois seulement ont occupé le trône pendant une période de 116 ans: Abî-ešuh règna 28 ans (1711–1684), Ammi-ditana 37 ans

[1902] Voir désormais le livre de R. Pientka, *Die spätaltbabylonische Zeit: Abiešuḫ bis Samsuditana. Quellen, Jahresdaten, Geschichte*, *Imgula* 2 (Münster 1998), qui présente à la fois les (trop rares) éléments de synthèse qu'il est actuellement possible d'offrir et, de manière détaillée, les sources disponibles. Voir les recensions de ce livre par H. Klengel, *Or* 68 (1999) 294–296 et D. Charpin, *AfO* 46/47 (1999/2000) 322–324.

[1903] A. K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, *TCS* 5 (Locust Valley 1975), p. 156, chronique 20B: rev. 11; voir J.-J. Glassner, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 220. Noter que la l. 11 a été rajoutée en plus petits caractères sur la tablette (A. K. Grayson, p. 49).

[1904] Voir la problématique au chapitre 2 à propos des invasions amorrites.

(1683–1647), Ammi-ṣaduqa 21 ans (1646–1626) et le dernier, Samsu-ditana, 31 ans (1625–1595)[1905].

Toutefois, les signes d'un déclin politique sont évidents. On commencera par évoquer la raréfaction des inscriptions commémoratives[1906], qui ne saurait être tenue pour due au hasard, étant donné l'abondance des sources d'archives pour la même période (plus de 1700 textes juridiques et administratifs publiés, sans compter des centaines de lettres). On pourrait interpréter la diminution du nombre de ces inscriptions comme le signe que la politique de grands travaux n'eut plus le même rythme qu'aux heures glorieuses de Hammu-rabi et de Samsu-iluna. Abî-ešuh a commémoré la restauration de sa «résidence secondaire» à Luhaya, qui avait été construite par son grand-père Hammu-rabi[1907]. Ammi-ditana a célébré la (re)construction du mur de Babylone[1908] et la construction de Dûr–Ammi-ditana[1909]. Ammi-ṣaduqa a voué à la déesse Eštar la statue d'une divinité protectrice à la suite d'une victoire sur laquelle nous n'en savons pas plus[1910]. Quant à Samsu-ditana, nous ne possédons aucune inscription datant de son règne. Le bilan est donc des plus maigres. Pourtant, les constructions n'ont pas manqué, car il faut ajouter au témoignage de ces rares inscriptions commémoratives celui des noms d'années, plus loquace[1911]:

– temples: Ekišnugal pour Nanna à Babylone (Ae 8$^?$ = h); mur du cloître (*gagûm*) des religieuses-*nadîtum* de Sippar (Ad 18); ziggourat de Sippar (Aṣ 19$^?$ = 17+d);

– forteresses: Dûr–Abî-ešuh en amont des marais sur les bords du Tigre (Ae 21$^?$ = m); Maškan–Ammi-ditana sur la rive de l'Euphrate (Ad 9); Kar-Šamaš sur la rive de l'Euphrate (Ad 11); Dûr–Ammi-ditana sur la rive du Silakum (Ad 16); résidence de plaisance sur l'Arahtum (Ad 20); Dûr–Ammi-ditana sur la rive du canal Mê-Enlil (Ad 35) ; Dûr–Ammi-ṣaduqa sur le canal Samsu-iluna-naqab-nuhši (Aṣ 11);

– canaux : creusement du canal Abî-ešuh (Ae 11$^?$ = r); barrage sur le Tigre (Ae 19$^?$ = o); creusement du canal Zubi (Ae 24$^?$ = i); creusement du canal Ammi-ditana (Ad 22); creusement du canal Ammi-ṣaduqa–nuhuš-nîšî (Aṣ 16).

[1905] Dans ce qui suit, on utilisera les abréviations suivantes: Ae = Abî-ešuh; Ad = Ammi-ditana; Aṣ = Ammi-ṣaduqa; Sd = Samsu-ditana.

[1906] On doit noter dans cette poignée d'inscriptions l'existence de deux «bilingues», l'une d'Abî-ešuh (*RIME* 4, p. 404 n°1) et l'autre d'Ammi-ditana (*RIME* 4, p. 412 n°2). Il ne s'agit sans doute pas tant d'une volonté de prestige que du résultat du repli des populations du sud sumérien dans le nord (voir ci-dessus § 9.3.3).

[1907] *RIME* 4, p. 404 n°1. Voir également la formule du nom d'année 18$^?$ (M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 260).

[1908] *RIME* 4, p. 411 n°1.

[1909] *RIME* 4, p. 412 n°2. Voir également la formule du nom de l'an 16 (M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 292).

[1910] *RIME* 4, p. 425 n°21.

[1911] Voir R. PIENTKA, ch. 5 «Historische Auswertung der Jahresdatenformeln», p. 213–242.

Par ailleurs, on ne peut manquer d'être frappé par une inflexion dans la thématique des formules de «noms d'années»: la place des événements militaires y est réduite à la portion congrue, de sorte qu'il est impossible d'écrire une histoire politique un tant soit peu continue. Sur cette période de 116 années, seuls cinq noms célèbrent des activités militaires: Ae 3 (victoire sur les Kassites), Ae 17? (victoire sur Ešnunna), Ae 27? (Adnatum[1912]), Ad 17 (victoire sur Arahab[1913]), Ad 37 (destruction du mur d'Udinim construit par les troupes de Damiq-ilišu).

On ne doit donc pas être trompé par la titulature ronflante de ces rois, héritée de Hammu-rabi: elle cache mal la diminution de la puissance des rois de Babylone, conséquence directe du rétrécissement de leur royaume.

10.1.2. Le rétrécissement du royaume et les tentatives de reconquête

Comme on l'a vu plus haut, le règne de Samsu-iluna vit une considérable réduction du territoire babylonien, en plusieurs étapes: le sud sumérien fut perdu en l'an 12, la région centrale (Isin et Nippur) vers l'an 30. Ainsi disparurent une partie des ressources disponibles jusqu'alors, comme celles procurées par les marais et par le commerce avec le Golfe. L'accueil des réfugiés pesa certainement sur l'économie, même si l'ampleur exacte du phénomène ne peut actuellement être mesurée.

C'est d'ailleurs une caractéristique de cette époque que le rassemblement dans un espace géographique relativement restreint de populations d'origines variées[1914]. Les réfugiés originaires du sud sumérien n'étaient en effet pas les seuls allogènes. Sous Ammi-ṣaduqa, la garde de la muraille de Sippar était confiée à des soldats originaires de la ville de Mahanum, dans le Numhâ au sud du Sindjar[1915]; nombreux étaient les autres étrangers qui résidaient à Sippar[1916]. La population de la région de Dilbat comportait des descendants de Hourrites déportés par Hammu-rabi depuis la région du Zagros[1917].

Un débat concerne l'éventuelle accélération de la salinisation, qui serait consécutive aux excès d'une irrigation mal contrôlée (défaut de drainage) et aurait eu comme conséquence une importante baisse des rendements. La tentation aurait été de ne plus respecter la nécessaire jachère, ce qui aurait permis à court terme de

[1912] Selon l'hypothèse de R. PIENTKA, p. 220; voir M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 268.

[1913] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 292–293.

[1914] Voir ma contribution "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218.

[1915] Voir ma note dans *NABU* 2001/37.

[1916] K. DE GRAEF, "Les étrangers dans les textes paléobabyloniens tardifs de Sippar", *Akkadica* 111 (1999) 1–48 et 112 (1999) 1–17.

[1917] D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218, spécialement p. 213–217.

préserver le niveau de la production, mais aurait accéléré davantage encore la salinisation[1918].

La raréfaction des sources écrites ne doit cependant pas nous conduire à une vision excessivement misérabiliste de la Babylonie sous ses quatre derniers souverains. Il apparaît que plusieurs tentatives de reconquête furent menées, dans trois directions principales: vers le Sud, le long de la Diyala et enfin en direction du Moyen-Euphrate.

10.1.2.1. Les attaques contre les rois du «Pays de la Mer»

Une chronique babylonienne tardive[1919] mentionne l'attaque tentée par Abî-ešuh contre Ilî-ma-AN, le «roi du pays de la Mer[1920]». Le souverain babylonien barra le cours du Tigre, ce qu'atteste également un de ses noms d'années[1921]; bien qu'il ait ainsi tenté d'assécher la région des marais, dans laquelle il était aisé de se cacher, il ne réussit pas à s'emparer d'Ilî-ma-AN. Sans doute est-ce également à cette campagne que se rapporte une interrogation oraculaire (*tamîtum*), dont le texte nous est parvenu dans une copie néo-assyrienne[1922].

Le nom de l'an 37 d'Ammi-ditana commémore la destruction du mur d'Udinim construit par les troupes du roi du «Pays de la Mer» Damiq-ilišu[1923].

On doit enfin mentionner le problème relatif à la possession de Nippur: perdue en Samsu-iluna 30, la ville aurait été regagnée par Ammi-ṣaduqa[1924]. Cette hypothèse repose sur la découverte à Nippur au XIXe siècle d'une liste de noms d'années et d'une inscription bilingue de ce roi, cette dernière n'étant toutefois qu'une copie plus tardive (médio- ou néo-babylonienne). On peut donc avoir de sérieux doutes sur la réalité de cette reconquête.

1918 McG. GIBSON, "Violation of Fallow and Engineered Disaster in Mesopotamian Civilization", in: T. E. DOWNING & McG. GIBSON (éd.), *Irrigation's Impact on Society* (Tucson 1974) 7–19. Voir l'avis différent de M. A. POWELL, "Salt, Seed, and Yields in Sumerian Agriculture. A Critique of the Theory of Progressive Salinization", *ZA* 75 (1985) 7–38.

1919 A. K. GRAYSON, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, *TCS* 5 (Locust Valley 1975), p. 156 Chronicle 20: rev. 8–10 (= J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* [Paris 1993], p. 220).

1920 Pour ce roi, voir les indications de M. STOL, *Studies*, p. 56 et cf. *supra* § 9.4.4.

1921 M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 319 n. 176.

1922 *CTN* IV 62. La référence à ce texte est à ajouter à ma recension de cet ouvrage dans *RA* (1997) 188–190, ainsi qu'à celle du livre de R. Pientka, dans *AfO* 46/47 (1999/2000) 322–324. Malheureusement, la tablette est très sérieusement endommagée.

1923 M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 319–320; R. PIENTKA, vol. 1, p. 268–269.

1924 D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 425.

10.1.2.2. La victoire sur Ešnunna

Ešnunna, après avoir été vaincue en l'an 19 de Samsu-iluna (cf. nom de l'an 20), serait restée sous contrôle babylonien jusqu'à la mort de ce roi. Elle se serait alors révoltée, et Abî-ešuh aurait mené une campagne punitive dans la Diyala[1925], commémorée par le nom de l'année «dd[1926]»: le roi y célèbre sa victoire sur l'armée d'Ešnunna et la capture de son roi Ahušina.

Les mentions postérieures d'Ešnunna désignent la ville comme un territoire étranger où l'on mène des expéditions commerciales[1927]. On notera encore la mention dans un texte de Sippar d'un esclave nommé Sîn-nada, originaire de «Zarilulu (du pays) d'Ešnunna[1928]».

10.1.2.3. Les aléas dans le Suhûm et le Moyen-Euphrate syrien

Le lettre *AbB* XIII 60, permet de voir comment le Moyen-Euphrate syrien, autrement dit la région de Mari, servit alors de refuge à des rebelles. Il s'agit d'une missive adressée à un haut personnage babylonien. L'affaire se situe au moment où Sîn-iqîšam était gouverneur (*šâpirum*) du Suhûm. Un certain Zimredda[1929] prépara une révolte, à laquelle devait participer un dénommé Zimrî-Hammu. Le complot fut dénoncé par des gens de Hanat au général (ugula mar-tu) Zimrî-Hanat, qui en informa le gouverneur. Après enquête, celui-ci emprisonna Zimrî-Hammu, mais il le libéra au bout d'un mois. Dès sa sortie de prison, la révolte éclata; aux partisans de Zimredda se joignirent des Ahlamû. Le roi ayant enfin été averti, donna des ordres, mais il était trop tard: les rebelles s'étaient enfuis «au pays de Mari». Cependant, ils en revinrent plus tard et menacèrent l'auteur de la lettre et les gens de sa famille, qui demandèrent la protection de leur interlocuteur. Il est dommage qu'on ne puisse établir la datation de cette lettre, dans l'état actuel de nos connaissances[1930].

Il s'agit de la troisième référence aux Ahlamû à l'époque paléo-babylonienne[1931]. On voit donc qu'au moment de cette affaire, le Suhûm supérieur (qui avait Hanat

[1925] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* I, p. 64.
[1926] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 258–259.
[1927] Voir les textes de Babylone *VS* 22 37 (*AoF* 10, p. 34) et 84 (*AoF* 10, p. 52–54).
[1928] BM 97134, daté de l'an 2 d'Ammi-ṣaduqa, cité par K. DE GRAEF, "Les étrangers dans les textes paléobabyloniens tardifs de Sippar (deuxième partie)", *Akkadica* 112 (1999) 1–17, p. 10 (il faut bien sûr comprendre qu'il s'agit de Zaralulu, alias Uzarlulu, actuellement Tell Dhibai; voir ci-dessus § 3.3 et la bibliographie dans l'annexe C § 4.6).
[1929] Nom qui serait noté Zimrî-Addu dans les textes de Mari.
[1930] Ungnad avait daté cette lettre de l'époque d'Ammi-ditana (*VAB* 6, p. viii).
[1931] Voir la notice de K. VAN LERBERGHE, *MHET* I/1, p. 130; les deux autres figurent dans un texte du temps de Rîm-Anum (O. LORETZ, *UF* 10 [1978], p. 129 n°20: dépense de farine

pour chef-lieu) était entre les mains du roi de Babylone, la frontière passant sans doute à l'endroit de l'actuelle frontière syro-irakienne: de l'autre côté se situait le «pays de Mari[1932]». S'agit-il d'une sorte de *no man's land*? Ou doit-on comprendre qu'on est là dans le territoire des «rois de Terqa[1933]»?

Quoi qu'il en soit, un phénomène apparaît assez clair: les derniers rois de la première dynastie ne reconnurent pas officiellement le rétrécissement de leur territoire. Cela se constate notamment dans les édits d'amnistie qu'ils promulguèrent: une partie des villes citées dans l'édit d'Ammi-ṣaduqa n'étaient plus depuis longtemps contrôlées par les rois de Babylone[1934]. En revanche, l'autorité d'Ammi-ṣaduqa et de Samsu-ditana sur le Moyen-Euphrate aurait été reconnue au-delà du Suhûm jusqu'à Terqa, selon des textes récemment découverts à Tell Ashara[1935].

10.1.3. La dérive économique et sociale

L'époque paléo-babylonienne tardive montre toute une série de signes de difficultés dans la vie économique et sociale. Je me limiterai à en signaler rapidement quelques aspects[1936]. L'étude des prix et des salaires montre une inflation sous les successeurs de Hammu-rabi[1937]. Or les *mîšarum* des souverains ont été des remèdes inefficaces,

pour des messagers Ahlamayû (3) dumu-meš lú kin-gi$_4$-a (4) *ah-la-ma-yu*) et dans une lettre des archives d'Ur-Utu (*MHET* I/1 87: 16, 19). Il faut ajouter la réf. à *AbB* XIII 60 à R. PIENTKA, t. II, p. 268 n. 62. À l'époque médio-assyrienne, Tukulti-Ninurta I mentionne la conquête «du pays de Mari, Hana, Rapiqu et des montagnes des Ahlamû» (*RIMA* 1 775). On sait qu'à l'époque de Teglat-phalasar Ier (1115–1077), le roi médio-assyrien rapporte dans ses annales qu'il a de nombreuses fois poursuivi les Ahlamû-Aramayû. On constate donc une certaine continuité tribale dans la steppe syrienne entre la période amorrite et l'époque araméenne.

1932 Noter aussi *AbB* XIII 77: *i-na-an-na* NP *a-na ma-ri a-na a-bi-ia it-ta-al-kam* «à présent, Elmešum vient de partir à Mari(?) chez mon père». Le texte date d'Ammi-ṣaduqa; étant donné l'absence du déterminatif des noms de lieu (^{ki}), faut-il comprendre *a-na-ma-ri* = *ana amâri* «en inspection»?

1933 Pour cette question, voir ci-dessus n. 1866.

1934 D. CHARPIN, "Les décrets royaux à l'époque paléo-babylonienne, à propos d'un ouvrage récent", *AfO* 34 (1987) 36–44, spécialement p. 41–44. Je me suis aperçu récemment que cette proposition avait déjà été faite par R. KUTSCHER & C. WILCKE, "Eine Ziegel-Inschrift des Königs Takil-ilišsu von Malgium, gefunden in Isin und Yale", *ZA* 68 (1978) 95–128, spéc. p. 99 n. 22.

1935 O. ROUAULT, *SMEA* 30, p. 253. Voir également la présence d'une tablette datée de Samsu-ditana dans le Suhûm; cf. A. K. MOHAMMAD, "Texts from Šišīn", *Akkadica* 123 (2002) 1–10, n°5.

1936 Pour plus de détails, voir l'approche de M. Stol dans ce volume.

1937 H. FARBER, "A Price and Wage Study for Northern Babylonia during the Old Babylonian Period", *JESHO* 21 (1978) 1–51.

dans la mesure où il ne s'agit pas de véritables réformes, mais seulement de soulagements ponctuels[1938]. Enfin, cette période vit un étonnant gonflement de la bureaucratie dont les signes sont clairs[1939]: multiplication du nombre des textes, inflation des titres, etc.

L'évolution de l'*ilkum* témoigne également d'un affaiblissement du pouvoir royal. Une des institutions essentielles de la société babylonienne, on l'a vu, était l'échange qui s'opérait entre le roi qui offrait une tenure (champ alimentaire, verger et maison) et un individu qui en retour devait au roi un service (*ilkum*). À l'époque de Hammurabi, il était interdit au bénéficiaire d'une tenure de se faire remplacer pour l'accomplissement de son service. Par ailleurs, le caractère précaire de l'attribution de la tenure était souligné par l'interdiction faite à la plupart des bénéficiaires de la vendre. Comme dans la plupart des sociétés ayant connu ce mode de rétribution, un glissement progressif s'opéra, le pouvoir royal ne pouvant maintenir au fil des décennies un contrôle aussi strict sur les terres attribuées. La première étape de cette dérive nous est connue grâce aux archives du soldat Ubârum, qui vivait dans le petit bourg de Ṣupur-Šubula près de Kiš sous le règne de Abî-ešuh[1940]. On observe en effet dans ce dossier qu'Ubârum se faisait régulièrement remplacer. Non seulement les autorités l'acceptaient, mais elles firent même justice au remplaçant lorsque celui-ci exigea, comme rétribution de ses services, une part de la tenure d'Ubârum. La seconde étape est attestée à partir d'Ammi-ditana. On observe alors que bien des bénéficiaires, plutôt que d'accomplir le service qu'ils devaient effectuer, préféraient le racheter en versant chaque année une somme d'argent (*kasap ilkim*). Le pouvoir avait sans doute alors des besoins d'argent tels qu'il dut se résoudre à cet expédient, qui distendait encore davantage les relations entre le bénéficiaire et le roi.

[1938] Voir notamment mon étude sur "Les édits de "restauration" des rois babyloniens et leur application", in: C. NICOLET (éd.), *Du pouvoir dans l'antiquité: mots et réalité* (Paris-Genève 1990) 13–24; et en dernier lieu ma note sur "Les prêteurs et le palais (suite)", *NABU* 2001/51 (notamment à propos du lot de créances découvert à Tell Egraineh, qui documente la *mîšarum* proclamée à l'avènement d'Ammi-ṣaduqa).

[1939] Voir N. YOFFEE, *The Economic Role of the Crown in the Old Babylonian Period, BiMes* 5 (Malibu 1977), 168, avec la critique de ce livre par D. CHARPIN, "Remarques sur l'administration paléo-babylonienne sous les successeurs d'Hammurabi", *JAOS* 100 (1980) 461–471 et la réponse de N. YOFFEE, "Social History and Historical method in the Late Old Babylonian Period", *JAOS* 102 (1982) 347–353.

[1940] B. LANDSBERGER, "Remarks on the Archive of the Soldier Ubarum", *JCS* 9 (1955) 121–131; G. EVANS, "An Old Babylonian Soldier: Notes on the Archive of Ubarrum", *JCS* 14 (1960) 34–42.

10.2. LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Même si le temps n'est plus où les invasions servaient systématiquement aux historiens à expliquer les changements dans l'histoire de la Mésopotamie[1941], force est de constater que la fin de la première dynastie est étroitement liée à des mouvements de population aux modalités très diverses: il s'agit essentiellement des Kassites, des Hourrites et des Hittites[1942].

10.2.1. L'infiltration kassite en Babylonie

Comme on le sait, à la première dynastie de Babylone succéda une dynastie d'origine kassite. D'où venaient les Kassites? Comment réussirent-ils à s'imposer en Babylonie? Ces questions ont provoqué de sérieux débats.

10.2.1.1. Origine et installation des Kassites en Babylonie

La question de l'origine géographique des Kassites a pendant longtemps donné lieu à des remises en cause mal fondées. L'hypothèse de loin la plus plausible considère que les Kassites sont descendus du Zagros en suivant la vallée de la Diyala[1943]. Cela explique notamment pourquoi leur implantation la plus dense à la fin de l'époque paléo-babylonienne se trouve dans la région de Sippar.

La nature de l'implantation des Kassites en Babylonie avant «l'époque kassite» a également été discutée. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux furent employés comme manœuvres ou mercenaires en Babylonie sous les derniers rois de la première dynastie; mais cela ne suffit pas à qualifier leur arrivée de «migration en quête d'emploi», ce qui est une notion anachronique. L'afflux de Kassites en Babylonie résulte avant tout de plusieurs vagues d'invasions à caractère nettement belliqueux. On a déjà vu comment la première vague avait affecté Samsu-iluna et Rîm-Sîn II en 1743[1944]. Par ailleurs, une lettre datable de l'époque de Samsu-iluna mentionne des messagers envoyés à Babylone par le roi d'Alep et qui firent halte dans un endroit

[1941] Voir notamment N. YOFFEE, "The Collapse of Ancient Mesopotamian States and Civilization", in: N. YOFFEE & G. L. COWGILL (éd.), *The Collapse of Ancient States and Civilization* (Tucson 1988) 44–68.

[1942] Voir notamment H. KLENGEL, ""Fremde" in Herrschaftsbereich des Samsuditana von Babylon", in: H. KLENGEL (éd.), *Gesellschaft und Kultur im alten Vorderasien*, SGKAO 15 (Berlin 1982) 143–148; K. DE GRAEF, "Les étrangers dans les textes paléobabyloniens tardifs de Sippar", *Akkadica* 111 (1999) 1–48 et 112 (1999) 1–17.

[1943] Voir en dernier lieu le plaidoyer vigoureux de L. SASSMANNSHAUSEN, "The Adaptation of the Kassites to the Babylonian Civilization", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 409–424, spéc. p. 411–412.

[1944] Voir ci-dessus § 9.3.2.3.

nommé Bîtât-Agum (lit. «Maisons d'Agum»), où le chef local portait le titre kassite de *bukašum*[1945]. Or Agum est mentionné comme deuxième roi de la dynastie kassite; malheureusement, on ne peut localiser la partie du Moyen-Euphrate où il exerça son pouvoir, ni déterminer sous quelle forme (chef d'une tribu encore plus ou moins nomade?)[1946].

Trois décennies plus tard, en 1710, Abî-ešuh dut à son tour affronter une attaque des Kassites. Le fait est connu depuis longtemps par un de ses noms d'années («Abî-ešuh d[1947]»):

> «Le roi Abî-ešuh, <sur> l'ordre auguste de An et Enlil, <vainquit> la troupe kassite.»

Récemment, M. Horsnell a émis l'hypothèse selon laquelle cette formule serait à combiner avec le nom d'année «dd», qui célèbre la victoire d'Abî-ešuh sur le roi Ahušina d'Ešnunna: la Diyala étant considérée comme l'axe de pénétration des Kassites en Babylonie, Abî-ešuh aurait pour ainsi dire fait d'une pierre deux coups[1948]. L'hypothèse, à défaut d'être certaine, est plausible. Du moins cette confrontation avec les Kassites ne fut sans doute pas aussi glorieuse que le nom d'année le laisse croire: un procès récemment publié[1949] contient une allusion à la retraite du général Mannum-kîma-Šamaš face aux Kassites; une partie de la population locale[1950] le suivit à Babylone.

10.2.1.2. Intégration des Kassites à la société babylonienne?

Il est clair que suite à ces deux invasions, un certain nombre de Kassites s'intégrèrent à la société babylonienne, parvenant même à des postes relativement éle-

[1945] *AbB* VI 24; voir le commentaire de R. PIENTKA, vol. 1, p. 259. H. Klengel a proposé de dater cette lettre plus tardivement (H. KLENGEL, "Ḫalab–Mari–Babylon. Aspekte syrisch-mesopotamischer Beziehungen in altbabylonischer Zeit", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 183–195): elle documenterait une tentative du roi d'Alep de renouer avec Babylone face à l'offensive hittite (voir *infra* § 10.2.3). Mais cette hypothèse ne me semble pas devoir être retenue.

[1946] Pour les «maisons des Kassites» dans la région de Sippar sous Ammi-ṣaduqa, voir ci-dessous § 10.2.1.1. Pour Agum, voir en dernier lieu A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), p. 49.
On doit également rappeler ici qu'un roi de Terqa postérieur à l'an 27 de Samsu-iluna porta le nom kassite de Kaštiliaš (voir ci-dessus § 9.4.3.5).

[1947] M. J. A. HORSNELL, *Year-Names Babylon* II, p. 245.

[1948] «In his second year, Abieshuh could have decided to retake Eshnunna along with putting down the threat from the Kassites and, if so, these activities would have been recorded in the year-name for Ae "d" (Ae 3)» (*Year-Names Babylon* I, p. 64).

[1949] D. ARNAUD, *BBVOT* 1 23: 4–6; édition du texte par C. WILCKE, "Nanāja-šamḫats Rechtsstreit um ihre Freiheit", in: *Mél. Röllig* (Neukirchen-Vluyn 1997) 413–430.

[1950] Malheureusement, le toponyme d'Ušânum (*BBVOT* 1 23: 5 et 36) est un hapax.

vés[1951]. Tel est le cas d'un certain Muhuški, non seulement porteur d'un nom très probablement kassite mais également explicitement qualifié dans les sources de «Kassite[1952]»: on possède une empreinte de son sceau, qui fait de lui un «serviteur de Samsu-iluna». Par ailleurs, des textes permettent de voir qu'il était haut gradé («général» ugula mar-tu) dans l'armée à la fin du règne de Samsu-iluna[1953].

D'autres Kassites, en revanche, restèrent à l'écart de la société babylonienne: une lettre du roi Ammi-ṣaduqa fait allusion à des «maisons» des Kassites, avec lesquels on ne peut communiquer que par le truchement d'un interprète[1954].

10.2.2. Les Hourrites[1955]

S'agissant de la présence de Hourrites en Babylonie à la fin de la première dynastie, on doit opérer une très nette distinction entre deux cas complètement différents.

On a depuis longtemps repéré la présence d'anthroponymes hourrites dans des textes originaires de la région de Dilbat datant de l'époque paléo-babylonienne tardive[1956]. Un examen attentif permet de constater qu'il s'agit le plus souvent de gens porteurs de noms babyloniens dont le père avait un nom hourrite. Il a été possible d'établir qu'on a affaire à des descendants de Hourrites déportés lors des campagnes de la fin du règne de Hammu-rabi, et qui se sont progressivement intégrés à la société babylonienne[1957].

[1951] La meilleure étude est de loin celle de K. VAN LERBERGHE, "Kassites and Old Babylonian Society. A Reappraisal", in: *Mél. Lipinski* (Louvain 1995) 379–394.

[1952] L'étude de W. A. J. DE SMET, ""Kashshû" in Old Babylonian Documents", *Akkadica* 68 (1990) 1–19, doit être corrigée p. 9: d'après *YOS* II 109, Muhuški aurait été «responsible for tax-collecting in Larsa», alors que rien ne permet de localiser cette lettre à Larsa; *YOS* II 31, où apparaît également Muhuški, n'est pas davantage originaire de Larsa, De Smet ayant été victime du titre de *YOS* II (voir les nouvelles traductions de ces deux lettres dans *AbB* IX). Les textes où figure Muhuški appartiennent aux archives de Kunna (et non Kudanna), pour lesquelles voir ma notice dans *BiOr* 38 (1981), col. 532 «Archives F»; il était donc actif dans la région du Yahrurum supérieur. Voir désormais K. VAN LERBERGHE, *Mél. Lipinski*, p. 382.

[1953] L. Sassmanshausen a signalé l'existence d'un autre ugula mar-tu nommé Tilgab, que son nom désigne comme un Kassite, dans la lettre *AbB* XIII 170 (*CRRAI* 42, p. 411 et n. 12).

[1954] *AbB* VII 47: (11) lú *tu-ur-gu-ma-an-num ša iš-tu* é-há erin$_2$ *ka-aš-ši-i il-li-k*[*am*] [*i*]*q*-[*bi-a-am*] «l'interprète qui est venu depuis les "maisons" des Kassites l'a dit».

[1955] Pour les Hourrites, voir la synthèse de G. WILHELM, *The Hurrians* (Warminster 1989).

[1956] Voir l'état de la question dans D. CHARPIN, "L'onomastique hurrite à Dilbat et ses implications historiques", in: M.-Th. BARRELET (éd.), *Problèmes concernant les Hurrites 1* (1977) 51–69.

[1957] D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218.

Par ailleurs, on trouve des porteurs de noms hourrites qui sont le plus souvent des esclaves, que l'on faisait alors venir de différentes régions de Haute Mésopotamie[1958]. Il semble que le XVIIe siècle ait été marqué par une poussée de la population hourrite, descendant des montagnes du Tur-'Abdin vers le piémont méridional[1959].

10.2.3. La première expansion hittite[1960]

L'origine du peuplement indo-européen en Anatolie, et en particulier des Hittites, est une question fort débattue. Disons seulement que les archives des marchands assyriens en Cappadoce révèlent la présence en Anatolie au XIXe siècle d'un certain nombre d'anthroponymes hittites. Ce fut la principauté hittite de Hattuša qui devint le catalyseur d'un processus d'unification politique de l'Anatolie, qui aboutit au XVIIe siècle sous le règne de Hattusili Ier[1961].

10.2.3.1. La Syrie à la veille des campagnes hittites

Les données sur la situation en Syrie dans les décennies qui ont précédé les campagnes hittites sont malheureusement assez maigres. On sait qu'après Abban, contemporain de Samsu-iluna de Babylone[1962], cinq rois se succédèrent sur le trône d'Alep: Yarîm-Lîm II, Niqmî-êpuh, Irkabtum, Yarîm-Lîm III et Hammu-rabi II. Leurs sceaux ont été retrouvés sur des contrats découverts à Alalah, mais on ne possède aucun détail sur leurs règnes[1963].

Les textes du niveau VII d'Alalah montrent une évolution de la situation institutionnelle du royaume d'Alep: le maître d'Alalah[1964], après avoir été simple seigneur

[1958] La bibliographie se trouve dans l'étude récente de K. DE GRAEF, "Les étrangers dans les textes paléobabyloniens tardifs de Sippar", *Akkadica* 111 (1999) 1–48 et 112 (1999) 1–17.

[1959] Voir en dernier lieu M. SALVINI, "The Earliest Evidence of the Hurrians Before the Formation of the Reign of Mittanni", in: *Mél. Cotsen* (Malibu 1998) 99–116; M. SALVINI, "Les Hourrites dans la Djéziré syrienne", in: *Subartu* 7 (2000) 287–297.

[1960] Voir la synthèse récente de H. KLENGEL, *Geschichte des Hethitischen Reiches*, *HdO* 34 (Leyde 1999), spécialement p. 33–67.

[1961] Voir H. KLENGEL, *Geschichte des Hethitischen Reiches*, *HdO* 34 (Leyde 1999), spécialement p. 38–43 (sources) et p. 43–59 (histoire).

[1962] Voir ci-dessus § 9.4.3.2.

[1963] Voir W. VAN SOLDT, "Syrian Chronology in the Old and Early Middle Babylonian Periods", in: M. TANRET (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 103–116.

[1964] La chronologie a fait l'objet d'un débat: N. NA'AMAN, "A New Look at the Chronology of Alalakh Level VII", *AnSt* 26 (1976) 129–143; D. COLLON, "A New Look at the Chronology of Alalakh Level VII: a Rejoinder", *AnSt* 27 (1977) 127–131; N. NA'AMAN, "The Chronology of Alalakh Level VII Once Again", *AnSt* 29 (1979) 103–113. Voir

du lieu, eut désormais le titre de «roi d'Alalah» sur son sceau, tandis que les documents d'Alalah désignent le souverain d'Alep comme le «grand roi». On a parfois considéré cette évolution comme le signe d'un renforcement de la puissance du roi d'Alep. Il se pourrait que le titre de «grand roi» masque en fait un affaiblissement de son autorité: les titulaires de fiefs comme Alalah auraient à un moment donné franchi le pas, en se considérant comme politiquement autonomes, et simplement subordonnés aux rois d'Alep. Ceux-ci ont d'ailleurs continué à porter le simple titre de «roi»: ce sont les rois d'Alalah, ou encore les Hittites, qui les ont désignés comme «grands rois[1965]».

En dehors d'Alalah, seul le site d'Ebla a jusqu'à présent livré quelques tablettes[1966] datant de cette époque[1967]; malheureusement, on n'a pas retrouvé d'archives importantes dans les différents palais de cette époque déjà fouillés à Tell Mardikh[1968]. Les archives d'Alalah ont permis d'établir que le fils du roi Ammi-takum

également E. GAAL, "On the Chronology of Alalaḫ Level VII", *Annales Universitatis Scientiarum Budapestensis de Rolando Eötvös Nominatae, Sectio Historica* 22 (1982) 3–53 et M.-H. GATES, "Alalakh and Chronology again", in: *High, Middle or Low?* 2 (Gothenburg 1987) 60–86. La difficulté tient à l'existence de cinq générations de souverains d'Alep, tandis qu'il n'y en aurait que deux à Alalah. N. Na'aman a donc proposé qu'on ait affaire à un cas de papponymie: on aurait à Alalah Yarîm-Lîm I, suivi par Ammi-takum I, puis Yarîm-Lîm II, suivi par Ammi-takum II. Cette hypothèse a été rejetée par D. Collon, suivie par M.-H. Gates (qui ne cite toutefois pas le deuxième article de N. Na'aman). J. C. OLIVA, "Alalaḫ VII Chronographica. Una revisión del archivo sobre la base de los textos de Yarim-Lim", in: *Mél. del Olmo Lete* (Sabadel 99–2000) 229–239 a suivi N. Na'aman. W. VAN SOLDT, "Syrian Chronology in the Old and Early Middle Babylonian Periods", in: M. TANRET (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 103–116, a estimé actuellement impossible de trancher le débat (voir son tableau p. 113). En dernier lieu, F. Zeeb a opté pour un seul Yarîm-Lîm suivi par un seul Ammi-takum (*Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ [Schicht VII]*, *AOAT* 282 [Münster 2001], p. 89–101 [tableau p. 100]).

[1965] Voir P. ARTZI & A. MALAMAT, "The Great King. A Preeminent Royal Title in Cuneiform Sources and the Bible", in: *Mél. Hallo* (Bethesda 1993) 28–38.

[1966] J.-R. KUPPER, "Une talette paléo-babylonienne de Mardikh III", *SEb* 2 (1980) 49–51 & fig. 13. Quelques tablettes trouvées depuis sont encore inédites; voir notamment les indications de P. MATTHIAE, *CRAIBL* 1980, p. 116–117 et en dernier lieu J.-R. KUPPER, "Perdum", *NABU* 2001/82.

[1967] La date des archives découvertes dans le palais de Qaṭna, qui font l'inventaire des trésors de la chapelle de la déesse Bêlet-ekallim, a été très discutée; on ne sait s'il faut les placer à la fin de l'époque paléo-babylonienne ou au début de l'époque médio-babylonienne. Pour une datation basse, voir H. Klengel, qui les situe au XVe siècle (*Syria 3000 to 300 B.C.*, p. 84–85) ou même au XVe/XIVe siècle (*MDOG* 132, p. 241).

[1968] Pour les tablettes inédites du palais ouest, qui semble avoir servi de résidence au prince héritier, voir F. PINNOCK, "The Urban Landscape of Old Syrian Ebla", *JCS* 53 (2001) 13–33, spéc. p. 30 n. 16.

avait épousé une fille d'un roi d'Ebla; le nom de ce dernier n'est malheureusement pas donné.

Parmi les royaumes «vassaux» d'Alep, on doit également signaler celui de Tuba[1969]; deux de ses rois sont mentionnés dans des tablettes retrouvées à Alalah[1970]. On possède également un sceau d'un roi de Tuba nommé Sûmî-rapa:

> «Addu, qui a proclamé mon nom; Sîn, qui aime mon règne: Sûmî-rapa, fils de Yarîm-Lîm, roi de la ville de Tuba, bien-aimé d'Eštar; sceau des sceaux.» (*RIME* 4, p. 804 n°1).

Il est très vraisemblable que le Yarîm-Lîm dont Sûmî-rapa était fils était un roi d'Alep: la distinction entre Addu, divinité «politique» et Sîn, divinité «personnelle», rappelle tout à fait la lettre du roi d'Alep Yarîm-Lîm I au roi de Dêr Yašub-Yahad: «Je te le jure, par Addu, dieu de ma ville, et Sîn, mon dieu personnel» (A.1314 [= *LAPO* 16 251]: 13). Il faudrait alors faire de Sûmî-rapa un fils de Yarîm-Lîm II. Ammu-sama, autre roi de Tuba, décrit sur son sceau comme «fils de Niqmî-epuh», serait le neveu de Sûmî-rapa: cela signifierait que Tuba constituait une sorte d'apanage pour des princes alépins, mais sans qu'une succession dynastique s'y soit installée comme à Alalah.

10.2.3.2. L'invasion hittite en Syrie du nord[1971]

Hattusili Ier a laissé des annales bilingues (akkadien/hittite), qui retracent les événements de cinq années de son règne, qui dura davantage. L'essentiel de ce document est consacré aux campagnes menées par les Hittites au-delà du Taurus: la Syrie du nord ne manquait pas d'attraits pour les maîtres du plateau anatolien.

La première campagne évoquée dans les annales de Hattusili Ier mentionne la prise de Zalbar, qu'on connaît également sous les noms de Zalpa ou Zalwar, qui est

[1969] La proposition de P. Matthiae d'identifier Tuba à Umm el-Marra, près du lac de Jabbul entre Alep et l'Euphrate, reste à confirmer (P. MATTHIAE, "DU-UB^{ki} di Mardikh IIB1 = TU-BA^{ki} di Alalakh VII", *SEb* 1 [1979] 115–118, suivi notamment par M. BONECHI, *RGTC* 12/1, p. 109). Il me semble qu'une localisation à l'ouest d'Alep serait plus vraisemblable, pour deux raisons. D'une part, les mentions de Tuba dans les textes de Mari sont exceptionnelles, ce qui serait difficilement le cas si Tuba se trouvait entre Alep et le Balih comme le croit A. Catagnoti sur la base de A.3346 (*FM* [I], p. 25), qui ne montre rien de tel. Par ailleurs, l'horizon géographique des tablettes d'Alalah VII est relativement restreint.

[1970] Voir D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 805–806.

[1971] Voir N. NA'AMAN, "Syria at the Transition from the Old Babylonian Period to the Middle Babylonian Period", *UF* 26 (1994) 265–274 et la synthèse de H. KLENGEL, *Syria 3000 to 300 B. C.* (Berlin 1992), p. 80–83.

sans doute à localiser à Tilmen Höyük, sur le versant oriental de l'Amanus[1972]. Le roi hittite en ramena notamment dans sa capitale des statues divines; il s'agit là du premier témoignage de l'influence que la Syrie du nord exerça sur la religion hittite, et qui fut par la suite considérable.

Lors de sa seconde campagne, Hattusili Ier reprit la même route, qu'il prolongea vers le sud, atteignant l'Oronte pour la première fois: il y détruisit la ville d'Alalah[1973]. Les armées hittites se dirigèrent ensuite vers Uršu/Waršuwa (Samsat?)[1974]. Elles ne réussirent pas à prendre la ville, mais pillèrent ses environs: l'énumération du butin ramené à Hattuša est impressionnante.

Plusieurs campagnes en Anatolie ne permirent à Hattusili Ier de revenir en Syrie que trois ans plus tard. Il marcha cette fois contre Haššuwa (*alias* Haššum) et se confronta pour la première fois à l'armée d'Alep venue au secours des gens de Haššuwa: une bataille eut lieu dans l'Amanus, dans la région du Mont Adalur[1975]. Hattusili fut victorieux; il conquit Haššuwa et ramena à Hattuša en butin une statue du dieu de l'Orage d'Alep.

10.2.3.3. La campagne de Hattusili Ier contre Hahhum

Une autre campagne de Hattusili Ier eut pour objectif la ville de Hahhum, que l'on peut vraisemblablement situer avec M. Liverani sur l'Euphrate, à Lidar Höyük[1976]. Un document récemment publié a jeté une nouvelle lumière sur cette campagne.

Il appartient à un lot de tablettes, hélas issu de fouilles clandestines, dont une partie a déjà été publiée[1977]; il provient d'une région jusqu'à présent très mal connue,

[1972] Voir en dernier lieu J. L. MILLER, "Anum-Ḫirbi and His Kingdom", *AoF* 28 (2001) 65–101, spéc. p. 77 et n. 30.

[1973] Pour la question très controversée de la date de la destruction d'Alalah, voir en dernier lieu F. ZEEB, *AOAT* 282, p. 103–105; il conclut à une destruction contemporaine de la première moitié du règne d'Ammi-ṣaduqa.

[1974] La localisation d'Uršu à Samsat a été proposée par J. MILLER, *The Expeditions of Ḫattušili I to the Eastern Frontiers* (cf. ci-dessus n. 844); voir son article sur "Hattusili I's Expansion into Northern Syria in Light of the Tikunani Letter", in: G. WILHELM (éd.), *Akten des IV. Internationalen Kongresses für Hethitologie Würzburg, 4.-8. Oktober 1999, StBoT* 45 (2001), 410–429.
Il est vraisemblable que le texte littéraire sur «le siège d'Uršu» soit à relier aux événements historiques de cette campagne; voir la dernière édition par G. BECKMAN, "The Siege of Uršu Text (*CTH* 7) and Old Hittite Historiography", *JCS* 47 (1995) 23–34.

[1975] Pour la localisation de cette montagne, voir en dernier lieu J. L. MILLER, "Anum-Ḫirbi and His Kingdom", *AoF* 28 (2001) 65–101, spéc. p. 84–93, qui conclut en faveur du sud du Kara Dag.

[1976] Malheureusement, ce site fait partie de toute la zone engloutie dans les eaux du récent lac du barrage Atatürk.

le cours supérieur du Tigre, dans les environs de l'actuelle Diyarbakir[1978]. Ces archives documentent le royaume de Tigunânum dans la seconde moitié du XVIIe siècle[1979]. On y a notamment retrouvé une lettre écrite par un roi hittite qui ne se nomme pas, se désignant comme «Labarna», qu'il faut sans aucun doute identifier comme Hattusili Ier[1980]. Celui-ci, qui organisait alors sa campagne contre Hahhum, demanda au roi de Tigunânum Tuniya (*alias* Tuni-Teššub), de lui venir en aide. Comme l'a bien vu J. L. Miller[1981], en dépit du ton comminatoire utilisé par le souverain hittite, il est vraisemblable que l'hégémonie hittite ne s'étendait pas alors jusqu'à Tigunânum: le souverain hittite tenta de faire prendre Hahhum à revers par le roi de Tigunânum.

Malheureusement, les annales de Hattusili Ier ne couvrent que les premières années de son règne, de sorte que la suite des événements nous reste inconnue. Il semble clair toutefois que les campagnes hittites ne visaient pas alors à établir une véritable domination politique sur la Syrie du nord, mais bien plutôt à piller cette riche région.

10.3. La fin de la première dynastie de Babylone

Le royaume de Babylone fut, à partir du règne d'Ammi-ṣaduqa, l'objet de diverses attaques. Ce sont finalement les Hittites qui lui donnèrent le coup de grâce.

10.3.1. Des attaques ennemies mal identifiées

La situation le long de l'Euphrate au milieu du règne d'Ammi-ṣaduqa est paradoxale.

[1977] M. Salvini, "Una lettera di Ḫattušili I relativa alla spedizione contro Ḫaḫḫum", *SMEA* 34 (1994) 61–80; Id., *The Ḫabiru Prism of King Tunip-Teššup of Tikunani, Documenta asiana* 3 (Rome 1996), à compléter par T. Richter, "Anmerkurgen zu den hurritischen Personennamen des *Ḫapiru*-Prismas aus Tigunānu", *SCCNH* 9 (1998) 125–134.

[1978] Voir ma note sur "Tigunânum et l'horizon géographique des archives de Mari", *NABU* 2000/58. Pour les données antérieures sur Tigunânum, provenant des archives de Mari, voir ci-dessus § 5.3.8 et n. 650 (sous Yahdun-Lîm), § 6.8.1 n. 830 (sous Samsî-Addu) et *FM* V, IIIe partie, p. 240 (Nagatmiš, contemporain de Zimrî-Lîm).

[1979] M. Salvini, "Un royaume hourrite en Mésopotamie du Nord à l'époque de Ḫattušili I", in: *Subartu* 4 (1998) 305–311.

[1980] Je ne partage absolument pas le scepticisme de M. Van de Mieroop, qui a écrit: «... its is far from certain to me that this is an actual letter sent by Ḫattušili and not a later fictional text...» ("Sargon of Agade and his successors in Anatolia", *SMEA* 42 [2000] 133–159). Les autres tablettes trouvées en même temps que cette lettre rendent cette hypothèse totalement invraisemblable.

[1981] Voir son étude de *StBoT* 45 (2001), 410–429 citée *supra* n. 1974.

Une grave attaque ennemie semble avoir eu lieu dans le courant de l'an 15 (1632), dont témoignent plusieurs lettres[1982]: le roi écrivit en personne aux responsables de Sippar des consignes strictes, afin d'éviter que l'ennemi ne s'empare des troupeaux ou des gens qui auraient franchi les portes de la ville. On ne sait ce qui suivit la mise en alerte de la région. Mais on constate que trois ans plus tard la maison d'Ur-Utu à Sippar-Amnânum brûla totalement; on ignore si cet incendie eut une ampleur limitée ou s'il affecta toute la ville[1983]. La même année[1984], plus en amont sur l'Euphrate, la petite ville de Harrâdum (Khirbet ed-Diniye) était totalement détruite[1985]. On y a observé dans certaines maisons le même phénomène de déménagement des archives que dans la maison d'Ur-Utu[1986]. On est évidemment amené à rapprocher ces destructions, mais on ignore si elles sont à attribuer à des ennemis identiques et si ceux-ci sont des Kassites comme on est tenté de le supposer[1987].

À Terqa, trois rois sont attestés après la défaite de Yadih-abum sous Samsu-iluna: le premier, au nom kassite, Kaštiliaš[1988], fut suivi par Šunuhru-Hammu[1989] et son fils Ammi-madar. Seraient ensuite attestés les rois babyloniens Ammi-ṣaduqa et Samsu-

---

[1982] Cf. *AbB* I 2; *AbB* VII 47–50; *AbB* X 150; *CTMMA* I 69. Voir en dernier lieu R. PIENTKA, *Die spätaltbabylonische Zeit* I, p. 260–262.

[1983] Voir en dernier lieu C. JANSSEN, "When the House is on Fire and the Children are gone", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 237–246. Noter son opinion p. 245: «the fire was not the cause for the abandonment of house and archive, but only the result of a larger catastrophe (an invasion of nomadic tribes?)».

[1984] Le texte le plus récent découvert à Diniye date de Aṣ 17+b (F. JOANNÈS, *Haradum* 1, p. 34), soit l'an 18 d'après M. TANRET ("As Years Went by in Sippar-Amnānum...", in: *CRRAI* 45/1 [Bethesda 2001] 455–466, spéc. p. 458–459); C. Janssen date la fin de la maison d'Ur-Utu de l'an 18 d'Ammi-ṣaduqa (*CRRAI* 40, p. 245).

[1985] Voir M. SAUVAGE, "Le contexte archéologique et la fin des archives à Khirbet ed-Diniyé — Harâdum", *RA* 89 (1995) 41–55.

[1986] Voir M. SAUVAGE, *RA* 89, p. 46–49.

[1987] Noter la grande prudence de F. JOANNÈS, *Haradum* 1, p. 35, qui évoque également la possibilité d'une inondation du site par l'Euphrate. R. Pientka est plus affirmative en ce qui concerne Sippar-Amnânum (Tell ed-Dēr): «Es ist sehr wahrscheinlich, daß die Stadt durch den Einfall eines feindlichen (Kassiten-)Stammes zerstört wurde».

[1988] Voir A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), p. 43–51.

[1989] Voir en dernier lieu l'analyse stylistique des empreintes de sceaux de l'archive de Gimil-Ninkarrak, datée du règne de Šunuhru-Hammu, par G. COLBOW, "Die "Hana"-Abrollungen des Gimil-Ninkarrak-Archivs im Louvre. Zeugen des Kulturaustauchs zwischen dem mittleren Euphrat und Nord-Babylonien", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 31–48. Le nom d'année de la tablette AO 9055 (= A. PODANY, *The Land of Hana* [Bethesda 2002] n°7) a été récemment réinterprété par L. FELIU, "Dagan *ša* ḪAR-*ri* at Terqa", *NABU* 1998/44.

ditana[1990]. Il y a donc un paradoxe: Ammi-ṣaduqa, dans les années 15 à 18 de son règne, semble avoir eu du mal à défendre la vallée de l'Euphrate entre Harrâdum et Sippar. Mais Ammi-ṣaduqa et Samsu-ditana auraient réussi à reprendre durablement le contrôle de Terqa: on doit donc supposer que se produisit une contre-offensive victorieuse. Il faut espérer que la publication des textes découverts à Tell Ashara (Terqa) en 1989 permettra d'en savoir plus.

10.3.2. La campagne de Mursili Ier contre Alep[1991]

Mursili Ier reprit la politique de son prédécesseur et eut la gloire de s'emparer d'Alep. Il est encore difficile de faire le partage entre les destructions en Syrie du nord dues à Hattusili Ier et celles dont Mursili Ier fut l'auteur. Il semble aujourd'hui assuré que les dégâts provoqués par Hattusili Ier marquèrent la fin du niveau VII d'Alalah, mais le nombre d'années séparant la destruction d'Alalah VII et celle d'Alep par Mursili Ier reste l'objet de spéculations[1992]. À Ebla, en revanche, le niveau IIIB fut détruit dans la deuxième moitié du XVIe siècle, peut-être par Mursili Ier[1993]; son dernier roi semble s'être nommé Indilimgur[1994]. Le pillage des tombes royales et la mutilation des statues votives du temple «P2» sont attribués aux Hittites par le fouilleur. La destruction de la ville d'Ebla fut si complète que par la suite, lorsque son nom survit dans les sources égyptiennes (Toutmosis III), il ne désigne plus que la région alentours.

C'est sans doute après sa victoire sur Alep que le roi hittite se lança dans une expédition vers le Moyen-Euphrate qui le conduisit jusqu'à Babylone. Les motivations de cette campagne ne peuvent actuellement être l'objet que de spéculations.

[1990] A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), p. 43–56.

[1991] Voir H. KLENGEL, *Geschichte des Hethitischen Reiches*, *HdO* 34 (Leyde 1999), spécialement p. 59–64 (sources) et p. 64–67 (histoire).

[1992] Pour une fourchette estimée entre 15 et 35 ans, voir W. VAN SOLDT, "Syrian Chronology in the Old and Early Middle Babylonian Periods", in: M. TANRET (éd.), *Just in Time* (Bruxelles 2000) 103–116, spéc. p. 108. F. Zeeb conclut de son côté qu'il y a «sicherlich ca. 40–50» entre la destruction d'Alalah et la campagne de Mursili contre Babylone (*AOAT* 282, p. 104).

[1993] Pour les textes légendaires qui attribuent cette destruction à des Hourrites menés par un certain Pizikarra de Ninive, voir en dernier lieu A. ARCHI, "Star of Ebla, Megi", *NABU* 2001/14.

[1994] *RIME* 4, p. 808 et F. PINNOCK, *JCS* 53, p. 30 n. 16 (qui signale une tablette portant un nom d'année où figure le nom d'Indilimgur).

10.3.3. Le raid hittite sur Babylone

Pendant longtemps, on s'est imaginé un raid éclair de Mursili sur Babylone. Les textes récemment découverts à Terqa pourraient remettre en cause cette image. En effet, selon O. Rouault, le roi Kuwari, qui aurait été un contemporain d'Abî-ešuh, réussit à vaincre des «soldats de Hatte/u/um[1995]». L'expédition victorieuse de Mursili contre Samsu-ditana n'aurait donc été que la fin d'une longue histoire dont nous ne savons encore presque rien[1996].

Une tablette d'époque néo-assyrienne récemment publiée permet en outre de voir que les attaques que subit le royaume de Samsu-ditana ne furent pas le fait des seuls Hittites. La tablette *CTN* IV 63, qui contient la copie d'une consultation oraculaire de Hammu-rabi[1997], concerne aussi le dernier roi de sa dynastie, Samsu-ditana. La seconde *tâmîtu* est en effet libellée (ii: 26) *ta-*[*mit a*]*-na šu-lum* uru «libellé de la question concernant le bien-être de la ville», sans que soit précisé le nom de celle-ci, ni celui du roi. Mais on y trouve mention de «Samsu-ditana, fils d'Ammi-ṣaduqa, roi de Babylone[1998]». Plus loin, l'indication historique se précise: on craint que les habitants de la ville «parlent avec l'ennemi, qu'ils ouvrent le système de fermeture de la grand'porte, qu'ils fassent sortir la garnison de Marduk et Samsu-ditana, fils d'Ammi-ṣaduqa, roi de Babylone, et fassent entrer l'ennemi dans la ville[1999]». On pourrait se demander s'il n'est pas ici question du siège de Babylone au moment de la fin de la dynastie... Il me paraît plus vraisemblable qu'on a affaire à une ville du royaume assiégée, dont la fidélité à Samsu-ditana semblait douteuse. Or le texte donne le détail des ennemis du roi de Babylone. Tous les noms ne sont pas lisibles, mais on relève notamment celui des Élamites[2000] (erin$_2$-*an e-la-mi-i* i: 31), des Kassites? ([erin$_2$ *k*]*aš-ši-*[*t*]*i* i: 32) et aussi des Hanigalbatéens (*ha-ni-gal-ba-ti-i* i:

[1995] O. Rouault, *SMEA* 30, p. 252. Une telle indication ne peut manquer de surprendre; noter qu'A. Podany préfère situer Kuwari après la période de domination de Terqa par Samsu-ditana (*The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* [Bethesda 2002], p. 43).

[1996] Rappelons que la lettre *VS* 22 85, retrouvée à Babylone et datable du règne de Samsu-ditana, mentionne l. 11' des Hittites, mais dans un contexte commercial; cf. H. Klengel, *Mél. Kupper*, p. 185.

[1997] Voir ci-dessus § 8.3.1.1 n. 1244.

[1998] *CTN* IV 63 i: (42) [*sa-am*]*-su-di-ta-na* (43) [du]mu ^{I}*am-mi-ṣa*$^{!}$*-du-qá* lugal ká-dingir-ra^{ki}.

[1999] *CTN* IV 63 ii (11) ki erin$_2$ kúr (12) *la i-ta-mu-ú gi-iš-ra šá* ká-gal *la* be-*ma* (13) *ṣa-ab bir*$_5$*-ti šá* ^{d}amar-utu ⸢*ù*⸣ *sà-am-su-di-ta-na* (14) dumu ^{I}*am-mi-ṣa-du-qá* lugal ká-dingir-ra^{ki} (15) *la ú-še-ṣi-ma* erin$_2$ kúr *ana* šà uru ⸢*la*⸣ *ú-še-ri-ba.*

[2000] Noter la mention d'un messager élamite dans un contrat de Babylone daté de l'an 11 de Samsu-ditana (*VS* 22 34, commenté par H. Klengel, ""Fremde" im Herrschaftsbereich des Samsuditana von Babylon", *SGKAO* 15 [1982] 143–148, p. 146–147).

35[2001]). Ces Hanigalbatéens sont sans doute des Hourrites du futur Mitanni; il ne semble pas y avoir mention des Hittites. L'accumulation de tant d'ennemis, venus de l'est comme du nord, est impressionnante. On comprend que Babylone n'ait pas pu résister. La mention, dans un contrat datant vraisemblablement du temps de Samsu-ditana[2002], d'un individu appartenant au clergé d'Uruk réfugié à Kiš, dont l'ennemi – hélas non nommé – s'est emparé, montre bien le caractère précaire de la vie en Babylonie pendant les dernières décennies de la première dynastie; la famine pourrait avoir aggravé la situation[2003].

À Babylone, la couche archéologique où ont été retrouvés les textes datés du règne de Samsu-ditana montre des traces nettes de destruction par le feu[2004]. Pour autant, il ne faut pas croire que la Babylonie ait été désertée à la suite du raid hittite[2005], comme le montrent les textes découverts à Tell Muhammad, tout près de Bagdad, qui semblent dater des décennies immédiatement postérieures à la prise du pouvoir par les Kassites à Babylone[2006].

[2001] Mention que l'on rapprochera de celle des «interprètes des troupes hanigalbatéennes» *turgumanni ša ṣâbê ha-bi-in-gal-ba-ti-i* de la tablette citée par GELB, *Glossa* 2, 97 (cf. *RlA* III, p. 90); ajouter peut-être la réf. à *AbB* XIII 153: 12, où *ha-al-gi-tu-ú* pourrait désigner un Hanigalbatéen selon W. van Soldt.

[2002] *YOS* XIII 96: 35 (*Clergé d'Ur*, p. 408).

[2003] Noter le texte de Babylone *VS* 22 34, prêt d'1 mine d'argent pour une expédition commerciale chargée d'acheter du grain à Ešnunna (*AoF* 10, p. 34–35). On ne sait si Ešnunna faisait alors partie du royaume de Babylone; mais noter en ce sens la tablette comportant la liste des noms d'années de Samsu-ditana réputée provenir de la région d'Ešnunna (S. I. FEIGIN & B. LANDSBERGER, "The Date List of the Babylonian King Samsu-ditana", *JNES* 14 [1955] 137–160, spéc. p. 143); voir R. PIENTKA, p. 263 n. 38.

[2004] Mais dans le détail, la situation n'est pas si simple; voir H. GASCHE, *La Babylonie au 17e siècle avant notre ère: approche archéologique, problèmes et perspectives*, *MHEM* 1 (Gand 1989), p. 121 n. 321.

[2005] Pour la question d'une éventuelle «déportation» de la statue de Marduk, voir la mise au point de H. KLENGEL, *Mél. Kupper*, p. 184.

[2006] Trente de ces textes, qui ont fait l'objet d'une thèse (MA) par I. J. AL-UBAID, *Unpublished Cuneiform Texts from Old Babylonian Period – Diyala Region, Tell Muhammad* (Bagdad 1983), ont été cités par S. COLE dans H. GASCHE, J.A. ARMSTRONG, S.W. COLE & V.G. GURZADYAN, *Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology*, *MHEM* 4 (Gand & Chicago 1998), p. 83–87 et L. SASSMANNSHAUSEN, "The Adaptation of the Kassites to the Babylonian Civilization", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 409–424, spéc. p. 413–414 et 421–423. W. SOMMERFELD a annoncé une édition des textes de Tell Muhammad (*Akkadica* 87 [1994], p. 19), qui n'a toujours pas paru.

Ajout à p. 127, fin de la section 4.3. La mystère de la seconde moitié du règne de Rîm-Sîn:

Les raisons pour lesquelles le royaume de Larsa fut finalement vaincu et annexé par Hammu-rabi en 1763 ne sont pas évidentes; quelques hypothèses, plus ou moins probables, peuvent être formulées. Le combat victorieux que mena Rîm-Sîn contre le royaume d'Isin aurait pu gravement affecter ses ressources militaires; mais il serait étonnant qu'il n'ait pas eu la possibilité de les reconstituer dans les trente années qui suivirent. On pourrait aussi considérer que Rîm-Sîn, très âgé, ne sut pas prendre les bonnes décisions; cependant, on sait qu'à la fin de son règne, son frère et au moins un de ses fils jouèrent un rôle important à ses côtés. Il semble surtout que les ressources agricoles de son royaume furent gravement affectées par le manque d'eau: on a vu que celui-ci provoqua une famine entre les années 39 et 42 et l'un des premiers soucis de Hammu-rabi, après sa victoire, fut de remettre en état le réseau d'irrigation du sud, comme le montre la première moitié du nom de l'an 33:

> «Hammu-rabi, le roi, creusa le canal (nommé) "Hammu-rabi apporte l'abondance au peuple bien-aimé des dieux An et Enlil"; il fournit une eau pérenne de prospérité à Nippur, Eridu, Ur, Larsa, Uruk et Isin.»

Deux explications sont possibles. Hammu-rabi aurait pu provoquer volontairement une rupture dans l'approvisionnement en eau du sud pendant la période d'hostilité qui précéda sa victoire et il aurait ensuite réparé les dégâts qu'il aurait lui-même créés; mais aucun texte ne confirme une telle supposition. Si l'on prend en compte la disette attestée vers 1781, l'hypothèse la plus probable est qu'un déficit structurel en eau aurait peu à peu affaibli les ressources du royaume du sud. Ce problème ne fut d'ailleurs pas réglé par Hammu-rabi, puisqu'il se posa à nouveau au début du règne de son successeur.

A. LES PRINCIPALES DYNASTIES

TABLEAU SYNCHRONIQUE ISIN-LARSA-BABYLONE

Pour la durée respective des règnes et l'établissement des synchronismes, voir F. R. KRAUS, *JCS* 3, p. 38–39 et 43–44; E. SOLLBERGER, *JCS* 8 (1954) 135–136; D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 149–150; M. STOL, *Studies*, p. 14–15[2007].

Date	ISIN	LARSA	UR
2026			**Ibbi-Sîn (25 ans: 2026–2002)**
2025		**Naplânum (21 ans: 2025–2005)**	Ibbi-Sîn 2
2019	**Išbi-Erra (33 ans: 2019–1987)**	Naplânum 7	Ibbi-Sîn 8
2004	Išbi-Erra 15	**Yamṣium (28 ans: 2004–1977)**	Ibbi-Sîn 23
2002	Išbi-Erra 17	Yamṣium 3	Prise d'Ur par les Élamites
1986	**Šû-ilišu (10 ans: 1986–1977)**	Yamṣium 19	
1976	**Iddin-Dagan (21 ans: 1976–1956**	**Sâmium (35 ans: 1976–1942)**	
1955	**Išme-Dagan (19 ans: 1955–1937)**	Sâmium 22	

[2007] Noter que les dates des rois d'Isin données par M. SIGRIST, *Isin Year Names*, p. 4–7, sont à remonter de deux ans: il attribue correctement 23 ans à Damiq-ilišu, mais date sa dernière année de 1792. Or la prise d'Isin (qui dut intervenir pendant la vingt-troisième année de Damiq-ilišu) correspond à l'année 29 de Rîm-Sîn (cf. le nom de l'an 30), soit 1794.
J'ai par ailleurs considéré comme valable le synchronisme Išbi-Erra 1 = Ibbi-Sîn 8 établi par M. Van de Mieroop (*Crafts in the Early Isin Period*, *OLA* 24 [Louvain 1987], p. 125–126), et j'ai gardé les nombres d'années de règnes des rois d'Isin retenus par M. Sigrist (*Isin Year Names*, p. 4–7). Comme on l'a vu dans le texte, ces options permettent de résoudre un certain nombre d'apories chronologiques constatées jusqu'à présent (cf. par exemple n. 233 et 238). On doit néanmoins attirer l'attention du lecteur sur le caractère hypothétique de ce tableau, en raison des contradictions des différentes listes royales quant à la durée de certains règnes.

1941	Išme-Dagan 15	**Zabâya (9 ans: 1941–1933)**	
1936	**Lipit-Eštar (11 ans: 1936–1926)**	Zabâya 6	
1932	Lipit-Eštar 5	**Gungunum (27 ans: 1932–1906)**	
1925	**Ur-Ninurta (28 ans: 1925–1898)**	Gungunum 8	**BABYLONE**
1905	Ur-Ninurta 19	**Abî-sarê (11 ans: 1905–1895)**	
1897	**Bûr-Sîn (22 ans: 1897–1876)**	Abî-sarê 9	
1894	Bûr-Sîn 4	**Sûmû-El (29 ans: 1894–1866)**	***Sûmû-abum (14 ans: 1894–1881)***
1880	Bûr-Sîn 18	Sûmû-El 13	**Sûmû-la-El (36 ans: 1880–1845)**
1875	**Lipit-Enlil (5 ans: 1875–1871)**	Sûmû-El 20	Sûmû-la-El 6
1870	**Erra-imittî (8 ans: 1870–1863)**	Sûmû-El 25	Sûmû-la-El 11
1865	Erra-imittî 6	**Nûr-Adad (16 ans: 1865–1850)**	Sûmû-la-El 16
1862	**Enlil-bâni (24 ans: 1862–1839)**	Nûr-Adad 4	Sûmû-la-El 19
1849	Enlil-bâni 14	**Sîn-iddinam (7 ans: 1849–1843)**	Sûmû-la-El 32
1844	Enlil-bâni 19	Sîn-iddinam 6	**Sâbium (14 ans: 1844–1831)**
1842	Enlil-bâni 21	**Sîn-irîbam (2 ans: 1842–1841)**	Sâbium 3
1840	Enlil-bâni 23	**Sîn-iqîšam (5 ans: 1840–1836)**	Sâbium 5
1838	**Zambiya (3 ans: 1838–1836)**		Sâbium 7
1835	**Itêr-pîša (4 ans: 1835–1832)**	**Ṣillî-Adad (9 mois: 1835)**	Sâbium 10
1834	Itêr-pîša 2	**Warad-Sîn (12 ans: 1834–1823)**	Sâbium 11
1831	**Urdukuga (4 ans: 1831–1828)**	Warad-Sîn 4	Sâbium 14
1830	Urdukuga 2	Warad-Sîn 5	**Apil-Sîn (18 ans: 1830–1813)**
1827	**Sîn-mâgir (11 ans: 1827–1817)**	Warad-Sîn 8	Apil-Sîn 4

1822	Sîn-mâgir 6	**Rîm-Sîn (60 ans: 1822–1763)**	Apil-Sîn 9
1816	**Damiq-ilišu (23 ans: 1816–1794)**	Rîm-Sîn 7	Apil-Sîn 15
1812	Damiq-ilišu 5	Rîm-Sîn 11	**Sîn-muballiṭ (20 ans: 1812–1793**
1794	annexion d'Isin par Larsa	Rîm-Sîn 29	Sîn-muballiṭ 19
1792		Rîm-Sîn 31	**Hammu-rabi (43 ans: 1792–1750)**
1763		Rîm-Sîn 60: annexion du royaume de Larsa par Babylone	Hammu-rabi 30

URUK

		Uruk appartient au royaume d'Isin
	Alila-hadûm	
	Sûmû-binasa	
		Uruk appartient au royaume de Larsa
	Sîn-kâšid	(1865/60–1833?). A épousé Šallurtum, fille du roi de Babylone Sûmû-la-El (1880–1845)
// Warad-Sîn 3	Sîn-irîbam	Fils de Sîn-kâšid. Serment par Warad-Sîn de Larsa et Sîn-irîbam d'Uruk dans *YOS* V 124, daté de l'an 3 de Warad-Sîn
	Sîn-gâmil	Fils de Sîn-irîbam
	Ilum-gâmil	Décrit comme fils de Sîn-irîbam dans le traité W 19900,147 (*BaM* 2 p. 54)
// Sîn-muballiṭ de Babylone (1812–1793)	ANam[2008]	[Dans sa lettre à Sîn-muballiṭ, mentionne son père et son grand-père qu'il a connus, et remonte jusqu'à Sîn-kâšid]

[2008] Noter que le pseudo-roi d'Uruk Etêya doit être supprimé; voir M. ANBAR et M. STOL, *RA* 85 (1991), p. 28 ad L. 3.

fin = Rîm-Sîn 13 (1810)	IRnene	Fils de ANam. A régné au moins 6 ans (6 noms d'années sont connus). Il a combattu dans une coalition formée de Sutéens, d'Isin, de Babylone et de Râpiqum contre Rîm-Sîn de Larsa (cf. an 14 de celui-ci, qui commémore sa capture d'IRnene)
// Rîm-Sîn 20 (1803)	Nabi-ilišu	Dernier roi avant la conquête d'Uruk par Rîm-Sîn
		Uruk incorporée au royaume de Larsa, puis au royaume de Babylone
//Samsu-iluna (8–10)	Rîm-Anum	

EŠNUNNA

	Šû-iliya	Premier roi, contemporain d'Ibbi-Sîn d'Ur
		Les souverains qui suivent (jusqu'à Ibâl-pî-El I inclus) portent le titre de ensi, le roi de la ville étant le dieu Tišpak.
ca. 2010	Nûr-ahum	Installé comme ensi d'Ešnunna par Išbi-Erra ca. 2010. Règne d'au moins 7 ans.
	*Kirikiri	
ca. 1995	*Bilalama	Fils du précédent. Régna au moins 20 ans.
	Išar-râmâšu	
		Pour les 4 ensi qui précèdent, voir les données fournies par R. Whiting à J. A. FRANKE, *BiMes* 6 (Malibu 1977,) p. 63
1950	*Uṣur-awassu	
	Azûzum	
	*Ur-NinMAR.KI	Fils d'un de ses deux prédécesseurs[2009]
	Ur-Ningišzida	«probably a contemporary of Gun-gunum of Larsa» (J. FRANKE, *BiMes* 6, p. 64)
	*Ipiq-Adad I	Fils d'Ur-NinMAR.KI

[2009] R. M. WHITING, *AfO* 34, p. 35 n°4.

	Šarriya	
	Warassa	Fils de Šarriya; peut-être frère de Bêlakum
	Bêlakum	
		Pour la séquence allant de Uṣur-awassu à Warassa, «about 1950 to 1850 B.C.», cf. R. M. WHITING, *BiMes* 6, p. 67–74[2010]. Pour la séquence Warassa/ Bêlakum, cf. WU YUHONG, *A Political History...*, p. 36
?–ca. 1863	Ibâl-pî-El I	
ca. 1862–ca. 1818	Ipiq-Adad II	Fils du précédent; le premier roi d'Ešnunna à prendre le titre de lugal. Au moins 37 ans de règne, d'après la chronique éponymale de Mari. Etendit le royaume d'Ešnunna; titre de roi de l'univers (*šar kiššatim*). Rebâtit le palais d'Ešnunna et l'agrandit («Southern Building»)
ca. 1818-?	Narâm-Sîn	Fils du précédent; lui aussi *šar kiššatim*. Au moins 9 ans de règne. Étendit son pouvoir jusqu'à Tarnip et Ašnakkum dans le Haut Habur. Bâtit à Ešnunna le «hall d'audience»
	Dannum-tâhâz	Placé entre Narâm-Sîn et Dâduša indépendamment par M. ELLIS (*JCS* 37 p. 61–85) et D. CHARPIN (*Mél. Birot* p. 54), pour des raisons prosopographiques.
	Iqîš-Tišpak	Problème de la place de ce roi, attesté par deux noms d'années. Son père Ibni-Erra ne fut pas roi contrairement à ce qu'on a cru (cf. D. LACAMBRE, "Ibni-Erra, un souverain d'Ešnunna?", *NABU* 1993/29)
?-1779	Dâduša	Fils d'Ipiq-Adad II

[2010] Noter que dans *OIP* 43, Th. Jacobsen plaçait après Ipiq-Adad I un Abdi-Arah, dont l'existence comme souverain d'Ešnunna, de même que celle de Šiqlânum, a été récusée indépendemment par D. CHARPIN (*RA* 72, p. 26–27) et R. M. WHITING (*AS* 22, p. 31).

1778–1765	Ibâl-pî-El II	Synchronisme assuré avec Samsî-Addu (dont la mort est citée dans le nom de l'an 5 d'Ibâl-pî-El). Disparut au moment de la conquête élamite d'Ešnunna en 1765
1764–1762	Ṣillî-Sîn	Vaincu par Hammu-rabi en l'an 31 (1762)
//Samsu-iluna	Iluni	Mentionné dans une inscription de Samsu-iluna; semble avoir aussi dominé momentanément Ur (nom d'année et sceau d'un de ses serviteurs). Voir en dernier lieu D. CHARPIN, "Iluni, roi d'Ešnunna", *NABU* 1998/29
//Abî-ešuh	Ahušina	Mentionné dans un nom d'année d'Abî-ešuh célébrant une victoire du roi de Babylone sur ce roi d'Ešnunna

*Précède les noms des rois auxquels sont adressées les lettres publiées dans *AS* 22.

BABYLONE

[Sûmû-abum (1894–1881; dates conventionnelles; cf. *supra* § 3.2.3)]
Sûmû-la-El (1880–1845)
Sabium (1844–1831)
Apil-Sîn (1830–1813)
Sîn-muballiṭ (1812–1793)
Hammu-rabi (1792–1750)
Samsu-iluna (1749–1712)
Abî-ešuh (1711–1684)
Ammi-ditana (1683–1647)
Ammi-ṣaduqa (1646–1626)
Samsu-ditana (1625–1595)

EKALLÂTUM

Samsî-Addu
Išme-Dagan
Mut-Asqur

MARI

Yahdun-Lîm (ca. 1810–ca. 1794)
Sûmû-Yamam (ca. 1793–ca. 1792)

Samsî-Addu/Yasmah-Addu (ca. 1792–ca. 1775)
Zimrî-Lîm (1775–1762)

ALEP

Sûmû-êpuh (?–ca. 1778)
Yarîm-Lîm I F. de Sûmû-êpuh (ca. 1778–1765)
Hammu-rabi F. de Yarîm-Lîm I (1764-?)
Abban (ou Abba-El) F. de Hammu-rabi (contemporain de Samsu-iluna)
Yarîm-Lîm II F. de Abban
Niqmî-êpuh F. de Yarîm-Lîm II
Irkabtum F. de Niqmî-êpuh
Hammu-rabi II F. de ?
Yarîm-Lîm III F. d'Irkabtum(?)

TERQA

Yapah-Sûmû-[abum]
Iṣi-Sûmû-abum
Yadih-abum (vaincu par Samsu-iluna de Babylone)
Kaštiliašu
Šunuhru-Ammu
Ammi-madar
Ammi-ṣaduqa de Babylone
Samsu-ditana de Babylone

Rois de date incertaine (peut-être après Samsu-ditana):
Yadih-abum II (?)
Zimrî-Lîm fils de Yadih-abum
Kasap-ilî/Kasapân
Kuwari
Ya'usa/Hanaya

Voir en dernier lieu A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002), en particulier p. 10–11 et mon article dans *RA* 96 (2002).

On trouvera ci-dessous une liste alphabétique[2011] des rois de l'époque amorrite, presque complète[2012]; leur nom est suivi entre parenthèses par celui de leur capitale, à défaut de la région où ils ont régné ou de la tribu qu'ils ont dirigée. Une partie d'entre eux figure dans le corpus des inscriptions royales de D. Frayne, *RIME* 4: un renvoi est fait à ce livre (selon le système du tableau p. vii-x). Le nom des rois absents de *RIME* 4 est précédé d'un +: un renvoi est alors fait, soit au paragraphe où ils ont été mentionnés ci-dessus, soit à la bibliographie la plus récente qui les concerne, notamment à *FM* V, p. 263–271. Quelques personnes figurent comme rois dans *RIME* 4, mais ne sont en réalité pas des rois, ou n'ont pas régné à l'époque paléo-babylonienne: leur nom est précédé d'un signe -.

[...]ba (Dêr) E4.12.3 (p. 680)
Abban/Abba-El (Alep) E4.33.4 (p. 785)
\+ Abda-Lîm (Karkemiš); noter l'inscription de [*ab*$^{?}$-*d*]*a-li-im* / [dumu *bi-i*]*n*-^{d}*a-mi* / [lugal uru] *kar-ka-mi-is* signalée par J.-R. KUPPER, „Karkémish aux IIIème et IIème millénaires avant notre ère", *Akkadica* 79/8 (1992) 16–23 (p. 18 n. 26) et non reprise dans *RIME* 4.
Abdi-Erah (?) E4.5.9a (p. 530)
Abdi-Erah (Damrum) E4.10.2 (p. 662)
Abî-ešuh (Babylone) E4.3.8 (p. 404)
\+ Abî-etar (capitale inconnue); cf. *FM* V
Abî-maraṣ (capitale inconnue) E4.0.5 (p. 814)

[2011] Les rois homonymes ont été classés par ordre alphabétique de leur capitale, et/ou par ordre chronologique.

[2012] Je ne me fait guère d'illusions: vu l'éparpillement de la documentation, j'ai sûrement commis des oublis que les recensions, je l'espère, relèveront. Je souhaite du moins qu'une telle liste, qui à ma connaissance n'a encore jamais été publiée, rende des services aux étudiants, à qui ce livre s'adresse en priorité.
J'ai volontairement exclu de cette liste les rois qui sont connus uniquement par les noms d'années de rois voisins mentionnant leur mort, du type mu NR ba-ug$_{7}$ («année où NR est mort»); voir D. O. EDZARD, *ZZB*, p. 139 n. 736; ID., *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum, Baghdad, ABAW* 72 (Munich 1970) p. 138–140; W. SOMMERFELD, *ZA* 73 (1983), p. 225 n. 68. Le cas du fils de Sûmû-abum (*TIM* 7 22, cf. § 3.2.3.2 n. 275) donne en effet la preuve que tous ces personnages n'étaient pas forcément rois. J'ai été moins conséquent pour les rois qui sont connus uniquement par la formule mu NR ^{giš}gu-za in-dab$_{5}$ («année où NR a pris le trône»): certains ont été inclus, mais d'autres pas.

+ Abî-madar (Tutub) § 3.3
Abî-nu[...] (capitale inconnue) E4.0.6 (p. 815)
+ Abî-samar (capitale inconnue; Zalmaqum); cf. *FM* V
Abî-sarê (Larsa) E4.2.6 (p. 121)
Adad-ilušu (capitale inconnue) E4.0.7 (p. 816)
Adad-qarrâd (capitale inconnue) E4.0.9 (p. 818)
+ Adal-šenni (Burundum); cf. *FM* V
Addu-malik (capitale inconnue) E4.0.8 (p. 817)
+ Adûna-Addu (Hanzat); cf. *FM* V
Ahî-maraṣ (Damrum) E4.10.5 (p. 665)
Ahušina (Ešnunna) E4.5.24 (p. 592)
+ Akîn-Amar (Hazikkannum); cf. *FM* V
+ Alila-hadûm (Uruk) § 3.1
+ Altinû (capitale inconnue) § 3.2.8
Ambuna-ahi (capitale inconnue) E4.0.4 (p. 813)
Amer-Nunu (Mari) E4.6.4 (p. 598)
+ Amînum (Ekallâtum ou Agadé); cf. *FM* V
Ammi-ditana (Babylone) E4.3.9 (p. 411)
Ammi-ištamar (capitale inconnue) E4.0.1 (p. 810)
Ammi-madar (Terqa) E4.23.6 (p. 729)
Ammi-takum (Alalah) E4.34.2 (p. 801)
Ammi-ṣaduqa (Babylone) E4.3.10 (p. 425)
Ammu-sama (Tuba) E4.35.2 (p. 805)
+ Amud-pî-El (Qaṭna); cf. *FM* V
+ Amud-pî-El (Šuduhum); cf. *FM* V
ANam (Uruk) E4.4.6 (p. 471)
+ Aniš-hurpi (Haššum et Zalwar); cf. *FM* V
Anubanini (Lullubum) E4.18.1 (p. 704)
Anzabazuna (Simurrum) E4.19.2 (p. 715)
Apil-Sîn (Babylone) E4.3.4 (p. 330)
Aplahanda (Karkemiš) E4.32.1 (p. 774)
Aradnene cf. IRnene
+ Ardakanda (Qabrâ); cf. *FM* V
Ardigandi cf. Ardakanda
Arîm-Lîm (Mê-Turan) E4.16.1 (p. 700)
+ Arrapha-adal (Širwunum); cf. *FM* V
+ Arriyuk (capitale inconnue); cf. *FM* V
+ Asdi-Lîm (Kahat); cf. *FM* V
+ Asdi-Nêhim (Talhayûm); cf. *FM* V

+ Asdi-Takim (Harrân); cf. *FM* V
+ Asqur-Addu (Šuruzum); cf. *FM* V
  Asqur-Addu (Karanâ) E4.25.4 (p. 742)
+ Asqur-Addu (Nahur); cf. *FM* V
  Ašdûni-arîm (Kiš) E4.8.1 (p. 654)
  Aškur-Addu cf. Asqur-Addu
+ Aštamar-Addu (Kurdâ); cf. *FM* V
  Atamrum (Allahad; Andarig; Šubat-Enlil) E4.28.2 (p. 761)
+ Atru-šipti (Ursûm); cf. *FM* V
+ Attaya (Kahat); cf. *FM* V
+ Awikiriš (Huraṣan); cf. *FM* V
  Awîl-ilî (capitale inconnue) E4.0.10 (p. 819)
+ Ayalum (Abattum; Rabbû); cf. *FM* V
  Ayyabum (Batir) E4.17.1 (p. 702)
  Azûzum (Ešnunna) E4.5.6 (p. 505)
  BA/GI-ID/DA-ha-x (Qaṭṭarâ) E4.25.1 (p. 738)
+ Bahlu-kullim (Tuttul; Amnânum); cf. *FM* V
  Bêlakum (Ešnunna) E4.5.12 (p. 534)
  Bilalama (Ešnunna) E4.5.3 (p. 491)
  Bina-Eštar cf. Bunû-Eštar
+ Buntahtun-Ila (Sippar) § 3.2.7
+ Bunû-Eštar (Kurdâ); cf. *FM* V
  Bunû-Eštar (Qabarâ ou Urbil = Arbèles) E4.21.1 (p. 720)
+ Bunûma-Addu (Nihriya); cf. *FM* V
  Bûr-Sîn (Isin) E4.1.7 (p. 69)
+ Dâdî-hadun (Abattum; Rabbû); cf. *FM* V
  Dâduša (Ešnunna) E4.5.19 (p. 562)
  Dagan-[...] (Mari) E4.6.6 (p. 600)
  Damiq-ilišu (Isin) E4.1.15 (p. 102)
  Dannum-tâhâz (Ešnunna) E4.5.16 (p. 557)
  Dingiram cf. ANam
+ Ediphuh (Burundum); cf. *FM* V
  Emiṣum cf. Yamṣium
  Enlil-bâni (Isin) E4.1.10 (p. 77)
  Ennin-Dagan = Hanun-Dagan (Mari) E4.6.2 (p. 596)
  Erra-imittî (Isin) E4.1.9 (p. 76)
- Etêya (Uruk) E4.4.5 (p. 470)
+ Ewri-talma (Layaš); cf. *FM* V
  GA/BI-NI/IR-ma-bi-de-e (Mutalû) E4.9.1 (p. 659)

Gungunum (Larsa) E4.2.5 (p. 114)
+ Gurgurrum (Kakmum?); cf. *FM* V
– Hadi-El (Kisurra) § 2.1.4
Hadnî-Addu (?) E4.28.4 (p. 764)
+ Hadnî-Lîm (Ašnakkum); cf. *FM* V
+ Hadnî-turuk (capitale inconnue); cf. *FM* V
Hadnû-rabi (Qaṭṭarâ) E4.25.3 (p. 740)
Haliyûm (Damrum) E4.10.1 (p. 661)
+ Halum-pî-ûmu (Kazallu + Marad) § 3.2.4
+ Halun-pî-ûmu (Šikšabbum) § 6.7.2
+ Hamitibal (Azarâ); cf. *FM* V
Hammî-da/ušur (Nêrebtum) E14.1 (p. 687)
+ Hammî-êpuh (Talhayûm); cf. *FM* V
+ Hammî-ištamar (Samânum; Uprapû); cf. *FM* V
+ Hammî-kûn (Šuduhum); cf. *FM* V
+ Hammî-sura (Sippar) § 3.2.7
+ Hammu-labâ (Ašnakkum); cf. *FM* V
Hammu-rabi (Alalah) E4.34.3 (p. 802)
+ Hammu-rabi (Ašnakkum); cf. *FM* V
Hammu-rabi I (Alep) E4.33.3 (p. 783)
Hammu-rabi II (Alep) E4.33.9 (p. 797)
Hammu-rabi (Babylone) E4.3.6 (p. 332)
+ Hammu-rabi (Kurdâ); cf. *FM* V
- Hammu-rabi (Terqa) E4.23.10 (p. 733)
Haqba-Hammu (Qaṭṭarâ) E4.25.5 (p. 744)
+ Hardûm (Benjaminite); cf. *FM* V
+ Hatnammuru (Zalluhân); cf. *FM* V
Haya-abum (Šehnâ/Šubat-Enlil) E4.27.2 (p. 752)
Haya-sûmû (Ilân-ṣûrâ) E4.29.1 (p. 767)
+ Hazip-Aranzih (capitale inconnue); cf. *FM* V
+ Hazip-Ulme (Ašihum); cf. *FM* V
Himdiya (Andarig) E4.28.3 (p. 762)
+ Hiṣriya (Amaz); cf. *FM* V
+ Hulâlum (Allahad); cf. *FM* V
+ Huzirum (Hazikkannum); cf. *FM* V
+ Ibâl-Addu (Ašlakkâ); cf. *FM* V
Ibâl-pî-El I (Ešnunna) E4.5.13 (p. 539)
Ibâl-pî-El II (Ešnunna) E4.5.20 (p. 573)
- Ibbi-Sîn (Ešnunna) E4.5.22 (p. 590)

Išbi-Erra (Isin) E4.1.1 (p. 6)
\+ Išhî-Addu (Qaṭna); cf. *FM* V
Išîm-Addu cf. Išme-Addu
\+ Išme-Addu (Ašnakkum); cf. *FM* V
\+ Išme-bala (région de la Diyala) § 3.3
\+ Išme-Dagan (Ekallâtum); cf. *FM* V
Išme-Dagan (Isin) E4.1.4 (p. 26)
Itêr-pîša (Isin) E4.1.12 (p. 93)
\+ Itûr-Malik (Šuduhum); cf. *FM* V
Itûr-Šamaš (Kisurra) E4.7.1 (p. 651)
Itûr-šarrum (Diniktum) E4.13.1 (p. 683)
Itûr-[...] (Mari) E4.6.3 (p. 597)
Iṣi-Dagan (Mari) E4.6.1 (p. 594)
Iṣi-Sûmû-abum (Terqa) E4.23.2 (p. 725)
\+ Kabi-tamar (Nihriya); cf. *FM* V
\+ Kabiya (Kahat); cf. *FM* V
? Kasap-ilî/Kasapân (Terqa) § 9.4.6.2 n. 1900
\+ Kaṣuri-Hala (Haman); cf. *FM* V
Kaštiliašu (Terqa) E4.23.4 (p. 727)
\+ Kibram (Nurrugum); cf. *FM* V
Kirikiri (Ešnunna) E4.5.2 (p. 489)
\+ Kirip-adal (capitale inconnue); cf. *FM* V
Kudur-mabuk (Larsa) E4.2.13a (p. 266)
\+ Kudušuluš (Suse); cf. *FM* V
? Kuwari (Terqa) § 10.3.3
\+ Larîm-Numahâ (Aparhâ); cf. *FM* V
\+ Lâ'ûm (Samânum; Uprapû); cf. *FM* V
\+ Lidaya (Burullûm?; Turukkû); cf. *FM* V
\+ Limî-Addu (Anamaššum); cf. *FM* V
Lipit-Enlil (Isin) E4.1.8 (p. 75)
\+ Lipit-Eštar (capitale inconnue) § 3.2.8
Lipit-Eštar (Isin) E4.1.5 (p. 47)
\+ Manna-balti-El (Kisurra) § 2.1.4
Mananâ (Damrum) E4.10.3 (p. 663)
Manium (Damrum) E4.10.7 (p. 667)
\+ Mâr-Addu (capitale inconnue; Ya'ilanum); cf. *FM* V
\+ Masum-adal (Alilânum); cf. *FM* V
\+ Mašparum (région de la Diyala) § 3.3
\+ Mekum (Apišal); cf. *FM* V

+ Membidum (Habba'um); cf. *FM* V
+ Mut-Asqur (Ekallâtum); cf. *FM* V
Mutiya (Šehnâ) E4.27.4 (p. 757)
Mutuša (capitale inconnue) E4.0.14 (p. 823)
Nabi-ilišu (Uruk) E4.4.9 (p. 483)
+ Nagatmiš (Tigunânum); cf. *FM* V
+ Nahri (Ašnakkum); cf. *FM* V
+ Nanib-šawuri (Haburâtum; Huršânum); cf. *FM* V
Naplânum (Larsa) E4.2.1 (p. 108)
Nâqimum (Damrum) E4.10.4 (p. 664)
Narâm-Sîn (Ešnunna) E4.5.15 (p. 553)
+ Naṣiriya (Abî-ilî); cf. *FM* V
Nidnuša (Dêr) E4.12.1 (p. 676)
Niqmî-êpuh (Alep) E4.33.6 (p. 792)
Nûr-Adad (Larsa) E4.2.8 (p. 138)
Nûr-ahum (Ešnunna) E4.5.1 (p. 485)
Nûr-Surutar (capitale inconnue) E4.0.15 (p. 824)
+ Nusugga (Šinamum); cf. *FM* V
Pî-Eštar (capitale inconnue) E4.0.16 (p. 825)
Pišenden (Itapalhum) E4.22.1 (p. 722)
Pûhiya (Huršîtum) E4.20.1 (p. 718)
Pulsuna-Addu (capitale inconnue) E4.0.17 (p. 826)
Qarnî-Lîm (Andarig) E4.28.1 (p. 760)
+ Rakabtum (Talhayûm); cf. *FM* V
Rîm-Anum (Uruk) E4.4.8 (p. 480)
Rîm-Sîn I (Larsa) E4.2.14 (p. 270)
Rîm-Sîn II (Larsa) E4.2.15 (p. 317)
Sâbium (Babylone) E4.3.3 (p. 327)
+ Sambuganni (Amaz); cf. *FM* V
Sâmium (Larsa) E4.2.3 (p. 110)
Sammêtar (Ašnakkum) E4.30.1 (p. 770)
+ Samsî-Addu (Ekallâtum)
+ Samsî-Addu (Samânum; Uprapû); cf. *FM* V
+ Samsî-Êrah (Tillâ); cf. *FM* V
Samsu-ditana (Babylone) E4.3.11 (p. 436)
Samsu-iluna (Babylone) E4.3.7 (p. 372)
Sâmû-Addu (Karanâ) E4.25.2 (p. 739)
+ Sibkuna-Addu (Šudâ); cf. *FM* V
+ Simah-ilânê (Kurdâ); cf. *FM* V

Sîn-abušu (Diyala) E4.14.2 (p. 688)
Sîn-gâmil (Diniktum) E4.13.2 (p. 684)
Sîn-gâmil (Uruk) E4.4.3 (p. 466)
Sîn-iddinam (Larsa) E4.2.9 (p. 157)
Sîn-iqîšam (Larsa) E4.2.11 (p. 190)
Sîn-irîbam (Larsa) E4.2.10 (p. 188)
Sîn-irîbam (Uruk) E4.4.2 (p. 465)
Sîn-kâšid (Uruk) E4.4.1 (p. 440)
Sîn-mâgir (Isin) E4.1.14 (p. 97)
Sîn-muballiṭ (Babylone) E4.3.5 (p. 331)
Sûmî-rapa (Tuba) E4.35.1 (p. 804)
Sûmû-abum (Babylone) E4.3.1 (p. 324)
Sûmû-Amnânim (Šadlaš) E4.15.1 (p. 695)
\+ Sûmû-atar (Kazallu + Marad) § 3.2.4
\+ Sûmû-Barah (Muzunnum); cf. *FM* V
\+ Sûmû-binasa (Uruk) § 3.1
\+ Sûmû-dabî (Benjaminite); cf. *FM* V
\+ Sûmû-ditana (Kazallu + Marad) § 3.2.4
Sûmû-El (Larsa) E4.2.7 (p. 130)
Sûmû-êpuh (Alep) E4.33.1 (p. 780)
Sûmû-kanasa cf. Sûmû-binasa
Sûmû-la-El (Babylone) E4.3.2 (p. 325)
\+ Sûmû-Lanâsi (Abî-ilî); cf. *FM* V
\+ Sûmûna-abî-yarîm (Tutub) § 3.3
\+ Sûmû-numhim (Kazallu) § 3.2.4
Sûmû-numhim (Šadlaš) E4.15.3 (p. 698)
Sûmû-Samas (Šadlaš) E4.15.2 (p. 697)
Sûmû-Yamam (Mari) E4.6.9 (p. 613)
Sûmû-Yamutbal (Damrum) E4.10.6 (p. 666)
\+ Ṣallum (Kisurra) § 2.1.4
Ṣillî-Adad (Larsa) E4.2.12 (p. 199)
Ṣillî-Sîn (Ešnunna) E4.5.21 (p. 587)
Ṣiwapalarhuhpak cf. Šeplarpak
\+ Ṣûra-Hammu (Benjaminite); cf. *FM* V
\+ Šadum-adal (Ašlakkâ); cf. *FM* V
\+ Šadum-labi (Tappišum); cf. *FM* V
\+ Šadum-labua (Ašnakkum); cf. *FM* V
\+ Šadu-šarri (Azuhinnum); cf. *FM* V
Šamhum (capitale inconnue) E4.0.18 (p. 827)

C. Répartition spatiale et bibliographie raisonnée des sources

On trouvera ci-dessous un panorama des sources par sites, avec la bibliographie des publications les plus importantes. L'ordre de présentation est géographique: huit zones ont été délimitées, que l'on suivra approximativement d'est en ouest[2013] depuis le sud de l'Irak jusqu'à la Palestine et Israël. Il n'était évidemment ni possible ni souhaitable d'être exhaustif: les choix ont donc le plus souvent privilégié les sources d'une part, les études les plus récentes d'autre part[2014].

0. Quelques instruments de travail

On ne mentionnera ici que les instruments de travail généraux; ceux limités à un corpus particulier trouveront place plus bas dans le paragraphe concernant le site correspondant.

0.1. Bibliographies

0.1.1. Bibliographies générales

– HKL I & II = R. Borger, *Handbuch der Keilschriftliteratur I. Repertorium der sumerischen und akkadischen Texte* (Berlin 1967); II (Berlin 1975)
– HKL III = R. Borger, *Handbuch der Keilschriftliteratur III. Inhaltliche Ordnung der sumerischen und akkadischen Texte. Anhang: sekundärliteratur in Auswahl* (Berlin 1975)

0.1.2. Bibliographies périodiques

– KeiBi = Keilschriftbibliographie, qui paraît tous les ans dans *Orientalia* (actuellement par les soins de H. Neumann); a notamment l'intérêt de recenser systématiquement les comptes rendus d'ouvrages.
– "Bibliographie Mesopotamien", publiée avec le "Register Assyriologie" en supplément de chaque numéro de la revue viennoise *Archiv für Orientforschung*

[2013] On a toutefois placé la section sur Suse et l'Elam au § 5, après la région de la Diyala.
[2014] Pour quelques ouvrages (essentiellement des publications de textes), j'ai indiqué certains comptes rendus. Je dois avouer que ma sélection est doublement arbitraire; j'aurais voulu être plus systématique, mais cela aurait entraîné un retard supplémentaire dans la finition de ce livre. J'ai donc dû y renoncer, espérant que les indications retenues, quoiqu'incomplètes, seront de quelque utilité.

– *Chronique des Droits cunéiformes*, qui paraît tous les ans dans la *Revue historique de Droit français et étranger* (par G. Cardascia, puis S. Lafont)

0.1.3. Sites internet

– Le site des «Research Archives» de l'Oriental Institue de l'Université de Chicago: http://www.oi.uchicago.edu/OI/DEPT/RA/ABZU/ABZU.HTML (permet notamment des recherches bibliographiques; fournit des liens avec la plupart des autres sites assyriologiques)

0.2. RÉPERTOIRES

0.2.1. Toponymie

– B. GRONEBERG, *Die Orts- und Gewässernamen der altbabylonischer Zeit*, *RGTC* 3 (Wiesbaden 1980)
– J. A. BELMONTE MARÍN, *Die Orts- und Gewässernamen der Texte aus Syrien im 2. Jt. v. Chr.*, *RGTC* 12/2 (Wiesbaden 2001)

0.2.2. Anthroponymie

Il n'existe pas de répertoire d'anthroponymes sumériens ou akkadiens pour la période paléo-babylonienne. Voir cependant l'important article de M. STOL, "Old Babylonian Personal Names", *SEL* 8 (1991) 191–212.
Pour l'anthroponymie amorrite, voir en dernier lieu:
– M. STRECK, *Das Amurritische Onomastikon der altbabylonischen Zeit. Band 1: Die Amurriter. Die onomastische Forschung. Orthographie und Phonologie. Nominalmorphologie*, *AOAT* 271/1 (Münster 2000)

0.2.3. Chronologie

– A. H. KROMHOLZ & M. SIGRIST, *Concordance of the Isin-Larsa Year Names, Institute of Archaeology Publications*, *Assyriological Studies* 1 (Berrien Springs 1986)
– M. SIGRIST, *Isin Year Names*, *IAPAS* 2 (Berrien Springs 1988)
– M. SIGRIST, *Larsa Year Names*, *IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990)
– M. J. A. HORSNELL, *The Year Names of the First Dynasty of Babylon. Volume 1. Chronological Matters: The Year Name System and the Date-Lists; Volume 2. The Year-Names reconstructed and Critically Annotated in Light of their Exemplars* (Hamilton 1999)
Un site électronique:
– M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names*, http://cdli.mpiwg-berlin.mpg.de/DL/Yearnames

Pour plus de détails, voir ci-dessous pour chacune des capitales.
– Calendriers: le livre de M. E. COHEN, *The Cultic Calendars of the Ancient Near East* (Bethesda 1993) est malheureusement très fautif pour la période paléo-babylonienne (voir ci-dessous les indications ponctuelles par sites).

0.2.4. Dictionnaires et encyclopédies

– *Reallexikon der Assyriologie und vorderasiatische Archäologie*, 9 vol. parus (lettres A-Nuzi) (1932-)
– J. M. SASSON *et al.* (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East* (4 vol., New York 1995; réimpression en 2 vol, 2000)
– M. MEYERS (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Archaeology in the Near East* (5 vol., New York—Oxford 1997).
– F. JOANNÈS (éd.), *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, R. Laffont (éd.), coll. Bouquins (Paris 2001)

0.3. MANUELS D'HISTOIRE

Il n'existe pas de manuel vraiment à jour spécifiquement consacré à l'époque paléo-babylonienne. Les titres déjà anciens les plus couramment cités sont:
– D. O. EDZARD, *Die »Zweite Zwischenzeit« Babyloniens* (Wiesbaden 1957)
– D. O. EDZARD, "Die altbabylonische Zeit", in: *Fischer Weltgeschichte* 1/2 (Francfort/Main 1965) 165–209
– *The Cambridge Ancient History*, 3e édition (Cambridge 1973): en particulier les chapitres I (J.-R. KUPPER, "Northern Mesopotamia and Syria", p. 1–41) et V (C. J. GADD, "Hammurabi and the End of his Dynasty", p. 176–227). L'ouvrage est daté de 1973, mais la rédaction des différents fascicules est bien plus ancienne (ainsi, le ch. I a été d'abord publié en fascicule en 1966). L'ensemble est donc aujourd'hui obsolète.
Plus récents:
– J. N. POSTGATE, *Early Mesopotamia. Society and Economy at the Dawn of History* (Londres & New York 1992) (très intéressant, mais ne traite pratiquement pas de l'histoire politique)
– H. KLENGEL, *König Hammurapi und der Alltag Babylons* (Zurich 1991); à compléter par son étude "Ḫammurapi von Babylon: neue Informationen aus dem Schriftzeugnis seiner Zeit", dans M. MORI (éd.), *Near Eastern Studies Dedicated to H.I.H. Prince Takahito Mikasa on the Occasion of His Seventy-Fifth Birthday* (Wiesbaden 1991) 179–191
– H. KLENGEL, *Syria 3000 to 300 B. C.* (Berlin 1992)
– G. ROUX, *La Mésopotamie. Edition revue et augmentée par l'auteur*, coll. Point Histoire 192 (Paris 1995)
– A. KUHRT, *The Ancient Near East c. 3000–330 BC*, Routledge History of the Ancient World (Londres & New York 1995)

– P. GARELLI, J.-M. DURAND, H. GONNET & C. BRENIQUET, *Le Proche-Orient asiatique des origines aux invasions des peuples de la mer*, *Nouvelle Clio* 1 (Paris 1997)

0.4. PRINCIPAUX CORPUS DE TEXTES

La plupart des corpus sont liés à un site particulier; ils trouveront donc leur place plus bas; ne sont ici mentionnés que les corpus d'ensemble.

0.4.1. Inscriptions royales

– D. R. FRAYNE, *Old Babylonian Period (2003–1595 BC)*, *RIME* 4 (Toronto 1990)

Comptes rendus de A. R. GEORGE, *BSOAS* 55 (1992) 538–540; D. CHARPIN, *RA* 86 (1992) 88–91; M. STOL, *BiOr* 51 (1994) 109–113; R. BORGER, "Zum Korpus der altbabylonischen Königsinschriften nebst editionstechnischen Bemerkungen", *OLZ* 89 (1994) 357–370; J. COOPER, *JAOS* 115 (1995) 715–716; M. KREBERNIK, *ZA* 87 (1997) 122–141 (contient un précieux index des noms de personnes).

0.4.2. Lettres

– A. UNGNAD, *Babylonische Briefe aus der Zeit der Ḫammurapi-Dynastie*, *VAB* 6 (Leipzig 1914) (la plupart des lettres ont été rééditées dans les *AbB*)
– F. R. KRAUS, puis K. R. VEENHOF (éd.), *Altbabylonische Briefe*, 13 vol. parus (Leyde 1964-)

0.4.3. Textes juridiques

Il n'existe que des recueils fort anciens:
– J. KOHLER, F. E. PEISER, A. UNGNAD & P. KOSCHAKER, *Ḫammurabis Gesetz* I-VI (Leipzig 1909–1923)
– M. SCHORR, *Urkunden des Altbabylonischen Zivil- und Prozessrechts*, *VAB* 5 (Leipzig 1913); E. Dombradi a annoncé dans *FAOS* 20 la publication d'un nouveau corpus analogue.
Étude:
– E. DOMBRADI, *Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden. Halbband I Die Gestaltung der altbabylonischen Prozessurkunden. Der altbabylonische Zivilprozess; Halbband II Appendix: Die Organe der Rechtsprechung – Anmerkungen – Excurse – Indices*, *FAOS* 20 (Stuttgart 1996)

Comptes rendus: R. WESTBROOK, *Or* 68 (1999) 122–127; N. YOFFEE, *JCS* 51 (1999) 142–144; M. VAN DE MIEROOP, *JNES* 59 (2000) 124–124; W. SCHRAMM, *ZDMG* 150 (2000) 334–335; S. LAFONT, *BiOr* (sous presse); D. CHARPIN, *AfO* (sous presse).

Noter le site électronique "Archiv der altbabylonischen Urkunden" (*AABU*) lancé à l'Université de Marburg par R. PIENTKA (www.uni-marburg.de/altorientalistik/aabu.html).

0.4.4. Littérature

– Littérature sumérienne: J. BLACK *et al.*, Electronic Text Corpus of Sumerian Literature (ETCSL): http://www-etcsl.orient.ox.ac.uk

1. LE SUD SUMÉRIEN

1.1. UR (TELL MUQQAYAIR)

Le site a été fouillé en plusieurs étapes. Les premières explorations par Taylor eurent lieu au milieu du XIX[e] siècle. Juste après la première guerre mondiale, Campbell-Thompson puis Hall menèrent une campagne pour le compte du British Museum. Mais l'essentiel du travail se fit entre les deux guerres par une mission conjointe du British Museum de Londres et de l'University Museum de Philadelphie dirigée par (Sir) L. Woolley.
– L. WOOLLEY & M. MALLOWAN, *The Old Babylonian Period*, *UE* VII (Londres 1976)
– L. BATTINI-VILLARD, *L'espace domestique en Mésopotamie de la III[e] dynastie d'Ur à l'époque paléo-babylonienne*, *BAR* 767 (Oxford 1999)
– P. BRUSASCO, "Family Archives and the Social Use of Space in Old Babylonian Houses at Ur", *Mesopotamia* 34/35 (1999–2000) 1–173 (recension par L. BATTINI-VILLARD, *RA* 95 [2001] 92–95)

1.1.1. Publications de textes

1.1.1.1. Série des *UET* = *Ur Excavation Texts*

La publication a été faite de manière mi-typologique, mi-chronologique. Les volumes contiennent un catalogue, des index et les copies des textes, mais pas d'édition.
– C. J. GADD & L. LEGRAIN, *Royal Inscriptions*, *UET* I (Londres 1928)
– H. H. FIGULLA & M. A. MARTIN, *Letters and Documents of the Old-Babylonian Period*, *UET* V (Londres 1953)
– C. J. GADD & S. N. KRAMER, *Literary and Religious Texts. First Part*, *UET* VI/1 (Londres 1963)
– C. J. GADD & S. N. KRAMER, *Literary and Religious Texts. Second Part*, *UET* VI/2 (Londres 1966)
– O. R. GURNEY, *Middle Babylonian Legal Documents and Other Texts*, *UET* VII (Londres 1974) (contient des textes lexicographiques paléo-babyloniens)
– E. SOLLBERGER, *Royal Inscriptions Part II*, *UET* VIII (Londres 1965)

1.1.1.2. Textes hors collection

– H. H. FIGULLA, "Accounts concerning Allocation of Provisions for Offerings in the Ningal-Temple at Ur", *Iraq* 15 (1953) 88–122 et 171–192
– C. J. GADD, "Rim-Sin Approaches the Grand Entrance", *Iraq* 22 (1960) 157–165
– C. J. GADD, "En-an-e-du", *Iraq* 13 (1951) 27–39
– C. J. GADD, "Two Sketches from the Life at Ur", *Iraq* 25 (1963) 177–188; voir récemment E. REINER, "At the Fuller's", in: *Mél. von Soden* 2 (Neukirchen-Vluyn 1995) 407–411 et F. D'AGOSTINO, *Testi umoristici babilonesi e assiri* (Brescia 2000), p. 139–148
– D. ORMSBY, "An Old Babylonian Business Archive of Historical Interest", *JCS* 24 (1972) 89–99
– D. LODING, "Old Babylonian Texts from Ur I", *JCS* 28 (1976) 233–242
– D. LODING, "Two Old Babylonian Texts from Ur", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 367–370

1.1.1.3. Textes issus de fouilles clandestines

– E. M. GRICE, *Records from Ur and Larsa Dated in the Larsa Dynasty, YOS* V (New Haven 1919)
– Autres textes: bibliographie dans D. CHARPIN, *Archives familiales*, p. 55–60 et *Le Clergé d'Ur*, p. 158–192

1.1.2. Études

1.1.2.1. Les temples, le clergé et la culture écrite

– D. CHARPIN, *Le Clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIXe-XVIIIe siècles av. J.C.), Hautes Études Orientales* 22 (Genève-Paris 1986)

> Comptes rendus: D. FRAYNE, *BiOr* 45 (1988) 346–355; M. STOL, *JAOS* 107 (1987) 792–793; I. M. DIAKONOFF, *AfO* 35 (1988) 191–197; W. F. LEEMANS, *JESHO* 32 (1989) 229–236; M. VAN DE MIEROOP, *JCS* 41 (1989) 237–252; B. GRONEBERG, *OLZ* 87 (1992) 526–531; P. ATTINGER, *ZA* 82 (1992) 125–131.

– S. TINNEY, "Texts, Tablets and Teaching. Scribal Education in Nippur and Ur", *Expedition* 40/2 (1998) 40–50

1.1.2.2. Vie juridique, économique et sociale

– A. L. OPPENHEIM, "The Seafaring Merchants of Ur", *JAOS* 74 (1954) 6–17
– F. R. KRAUS, "Neue Rechtsurkunden der altbabylonischen Zeit", *WO* 2 (1955) 120–136 (review-article de *UET* V)
– W. F. LEEMANS, *Foreign Trade in the Old Babylonian Period, SD* VI (Leyde 1960)

– I. M. DIAKONOFF, "Extended Families in Old Babylonian Ur", *ZA* 75 (1985) 47–65
– M. VAN DE MIEROOP, "Gifts and Tithes to the Temples in Ur", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 397–401
– M. VAN DE MIEROOP, *Society and Enterprise in Old Babylonian Ur*, *BBVO* 12 (Berlin 1992)
– M. VAN DE MIEROOP, "Old Babylonian Ur: Portrait of an Ancient Mesopotamian City", *JANES* 21 (1992) 119–130
– M. VAN DE MIEROOP, "Reed in the Old Babylonian Texts from Ur", *BSA* 6 (1992) 147–153
– M. VAN DE MIEROOP, "Wood in the Old Babylonian Texts from Southern Babylonia", *BSA* 6 (1992) 154–162
– M. VAN DE MIEROOP, "Sheep and goat herding according to the Old Babylonian texts from Ur", *BSA* 7 (1993) 161–182

1.2. URUK (WARKA)

1.2.1. Textes

Les fouilles d'Uruk ont livré des textes paléo-babyloniens dans deux endroits: le palais de Sîn-kâšid et la zone «Pe XVI-4/5».

1.2.1.1. Le palais de Sîn-kâšid

Le bâtiment a été retrouvé au niveau des fondations, de sorte que les seuls textes qui nous aient été conservés ont été retrouvés dans des fosses sous le niveau des sols; il s'agit donc clairement d'archives mortes, datant en majorité des règnes de ANam et IRnene.

– Les textes découverts en 1960 lors de la 18e campagne ont fait l'objet d'un rapport préliminaire de J. J. VAN DIJK, "Die Inschriftenfunde, III: Die Tontafeln aus dem Palast des Sinkašid", in: *UVB* 18 (Berlin 1962) 39–62; Il s'agit des lots W 19900,1–157 et W 20038,1–59. Le second a été publié par G. MAUER, "W 20 038, 1–59. Ein Tontafelarchiv aus dem Palast des Sîn-kāšid in Uruk", *BaM* 18 (1987) 133–198; voir également S. SANATI-MÜLLER, "Kollationen zu "Ein Tontafelarchiv aus dem Palast des Sîn-Kāšid in Uruk" von Gerlinde Mauer", *BaM* 31 (2000) 181–193.

> – 11 lettres fragmentaires appartiennent à la correspondance royale (la plupart sont adressées *ana bêliya*; noter n°10 de [AN]-àm à IRnene);
> – fragments de grands textes administratifs: champs, listes de travailleurs, listes de noms propres. Les petits documents sont datés de Sîn-irîbam (1 tablette: n°25), ANam (1 tablette: n°23), Nabi-ilišu (3 tablettes).

– Les textes découverts en 1960–61 lors de la 19e campagne ont fait l'objet d'un rapport préliminaire de A. FALKENSTEIN, "Zu den Inschriftenfunden der Grabung in Uruk-Warka 1960–61", *BaM* 2 (1963) 1–82 (qui contient également des indications

provenant d'autres textes paléo-babyloniens inédits, notamment ceux du «Scherbenloch» et ceux de la 18ᵉ campagne).

– L'ensemble des textes du palais de Sîn-kâšid (à l'exception du lot W 20038,1–59) a été publié par S. SANATI-MÜLLER, "Texte aus dem Sînkāšid Palast. Erster Teil", *BaM* 19 (1988) 471–538; "Zweiter Teil. Fischtexte und Bürgschaftsurkunden", *BaM* 20 (1989) 225–314; "Dritter Teil. Metalltexte", *BaM* 21 (1990) 131–213; "Vierter Teil. Texte verschiedenen Inhalts I", *BaM* 22 (1991) 313–330; "Fünfter Teil. Texte verschiedenen Inhalts II", *BaM* 23 (1992) 119–161; "Sechster Teil. Texte verschiedenen Inhalts III", *BaM* 24 (1993) 137–184; "Siebenter Teil. Texte verschiedenen Inhalts IV", *BaM* 25 (1994) 309–340; "Achter Teil. Texte in Zusammenhang mit Skelettresten", *BaM* 26 (1995) 65–84; "Neunter Teil. Rohrtexte", *BaM* 27 (1996) 365–399; "Zehnter Teil: Holztexte. Elfter Teil: Fragmentarisch erhaltene Texte", *BaM* 31 (2000) 93–163 et F. BLOCHER, "Texte aus dem Sînkāsid-Palast, zehnter und elfter Teil: Die Siegelabrollungen", *BaM* 31 (2000) 177–180

Voir D. CHARPIN et J.-M. DURAND, "Notes de lecture: Texte aus dem Sînkāšid Palast", *MARI* 7 (1993) 367–375; K. REITER & H. WAETZOLDT, "Neue Vorschläge und Kollationen zu den altbabylonischen Texten aus Uruk", *BaM* 27 (1996) 401–409.

1.2.1.2. Archives des purificateurs de l'Eanna

– A. CAVIGNEAUX, *URUK. Altbabylonische Texte aus dem Planquadrat Pe XVI-4/5 nach Kopien von Adam Falkenstein*, *AUWE* 23 (Mayence 1996). Il s'agit d'une fosse («das altbabylonische Scherbenloch») où pendant la période paléo-babylonienne ou plus tard on enfouit les débris d'un bâtiment qui se trouvait à proximité; les tablettes appartenaient à des purificateurs de l'Eanna en poste pendant le règne de Rîm-Sîn.

Compte rendu par N. VELDHUIS, *AfO* 44/45 (1997–98) 360–363.

1.2.1.3. Fouilles clandestines

– M. ANBAR & M. STOL, "Textes de l'époque babylonienne ancienne III", *RA* 85 (1991) 13–48 (nᵒˢ19–20)

– A. ROSITANI, *Rīm-Anum Texts in the British Museum, Nisaba* 4 (Rome 2003)

1.2.2. Études

– J. RENGER, "Zu den Besitzverhältnissen am Ackerland im altbabylonischen Uruk – Bemerkungen zu den Texten aus dem "Archiv" W 20038,1–59–", *AoF* 22 (1995) 157–159

– M. DEJ. ELLIS, "The chronological Placement of King Rim-Anum", *RA* 80 (1986) 65–72

– A. ROSITANI, "I nomi propri dell'archivio del *bīt asīrī*", *SEL* 14 (1997) 3–15

– F. POMPONIO & A. ROSITANI, "Rīm-Anum di Uruk", in: *Mél. Loretz* (Münster 1998) 635–649

– S. SANATI-MÜLLER, "Ein zweites Nabi-ilišu-Jahresdatum", *BaM* 31 (2000) 87–91

1.3. LARSA (TELL SENKEREH)

1.3.1. Textes des fouilles clandestines

Le site a été sévèrement pillé, en particulier entre ca. 1900 et 1933. Les clandestins semblent avoir «visité» de nombreuses maisons appartenant aux riches familles de Larsa dont les archives couvrent un siècle, de l'avènement de Warad-Sîn (1834) à l'abandon du site en l'an 12 de Samsu-iluna (1738). Les archives les plus célèbres sont celles des familles de Balmunamhe et Sanum, ainsi que celles de Šamaš-hâzir, intendant du domaine royal sous Hammu-rabi.

1.3.1.1. Louvre

– F. THUREAU-DANGIN, *Lettres de Ḫammurapi à Šamaš-ḫâṣir*, *TCL* 7 (Paris 1924)
Voir la réédition par F. R. Kraus dans *AbB* IV.
– Ch.-F. JEAN, *Contrats de Larsa. Première série*, *TCL* 10 (Paris 1926)
– Ch.-F. JEAN, *Contrats de Larsa. Seconde série*, *TCL* 11 (Paris 1926)
Voir D. ARNAUD, "TCL X et XI: ajouts et corrections", *RA* 70 (1976) 84–92.

1.3.1.2. Yale Babylonian Collection

– E. M. GRICE, *Records from Ur and Larsa Dated in the Larsa Dynasty*, *YOS* 5 (New Haven 1919)
– D. E. FAUST, *Contracts from Larsa Dated in the Reign of Rîm-Sin*, *YOS* 8 (New Haven 1941)
– S. I. FEIGIN, *Legal and Administrative Texts of the Reign of Samsu-iluna*, *YOS* 12 (New Haven & Londres 1979)
Comptes rendus: D. CHARPIN, "La Babylonie de Samsu-iluna à la lumière de nouveaux documents", *BiOr* 38 (1981) 517–547; M. STOL, *JAOS* 102 (1982) 161–163.
– S. D. SIMMONS, *Early Old Babylonian Documents*, *YOS* 14 (New Haven & Londres 1978)
Comptes rendus de D. CHARPIN, *BiOr* 36 (1979) 188–200; M. STOL, *JCS* 31 (1979) 177–183; K. VAN LERBERGHE, *Or.* 50 (1981) 203–209.
– M. STOL, *Letters from Yale*, *AbB* IX (Leyde 1981)
Contient en particulier les lettres de *BIN* 7 (Hammu-rabi à Šamaš-hazir).

1.3.1.3. Berkeley

– H. F. LUTZ, *Old Babylonian Letters*, *UCP* IX/4 (Berkeley 1929), réédité par M. STOL, *AbB* XI n[os] 165–194

– A. J. MARCHANT, *Old Babylonian tablets from Larsa in the Lowie Museum of Anthropology*, Ph. D. (Berkeley 1990)

1.3.1.4. Berlin

– H. H. FIGULLA, *Altbabylonische Verträge*, *VS* 13 (Leipzig 1914)
– H. KLENGEL, *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden*, *VS* 18 (Berlin 1973)

1.3.1.5. British Museum

– R. FRANKENA, *Briefe aus dem British Museum (LIH und CT 2–33)*, *AbB* II (Leyde 1966)
Contient notamment une partie des lettres de Hammu-rabi à Sîn-iddinam.
– M. ANBAR, "Textes de l'époque babylonienne ancienne", *RA* 69 (1975) 109–136
Les n^{os}8 à 12 sont de Larsa.
– M. ANBAR, "Textes de l'époque babylonienne ancienne II: les archives de Šēp-Sîn", *RA* 72 (1978) 113–138
– M. ANBAR et M. STOL, "Textes de l'époque babylonienne ancienne III", *RA* 85 (1991) 13–48
– W. H. VAN SOLDT, *Letters in the British Museum. Part 2*, *AbB* XIII (Leyde 1994)
Contient notamment une quarantaine de nouvelles lettres de Hammu-rabi à Sîn-iddinam. Voir D. CHARPIN, *AfO* 44/45 (1997/98) 339–343.

1.3.1.6. Autres

– A. P. RIFTIN, *Starovavilonskie juridiceskie i administrativnie dokumenti v sobranijach SSSR* (Moscou & Leningrad 1937)
– G. DRIVER, *Letters of the first Babylonian dynasty*, *OECT* 3 (Oxford 1924)
Voir la réédition par F. R. Kraus dans *AbB* IV.
– W. F. LEEMANS, *Legal and Economic Records from the Kingdom of Larsa*, *SLB* 1/2 (Leyde 1954)
– G. BOYER, *Contribution à l'histoire juridique de la 1re dynastie babylonienne* (Paris 1928)
À compléter par J.-M. DURAND, *Catalogue des Documents cunéiformes de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes Études* (Genève-Paris 1981).
– M. SIGRIST, *Old Babylonian Account Texts in the Horn Archaeological Museum*, *AUCT* 4 (Berrien Springs 1990)
Compte rendu: D. CHARPIN, *RA* 87 (1993) 185–187.

1.3.2. Textes des fouilles régulières

1.3.2.1. Première campagne (1933)

– D. ARNAUD, "Les billets de livraison de tourteau du Palais de Nūr-Adad à Larsa", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 35–38
– D. ARNAUD, *Texte aus Larsa*, *BBVOT* 3 (Berlin 1994)
Comptes rendus: D. O. EDZARD, *ZA* 89 (1999) 145–146; M. STOL, *JAOS* 120 (2000) 145–146.

1.3.2.2. Deuxième et troisième campagnes (1967)

– M. BIROT, "Découvertes épigraphiques à Larsa (campagnes 1967)", *Syria* 45 (1968) 241–247

1.3.2.3. Quatrième et cinquième campagnes (1969–70)

– D. ARNAUD, "Catalogue des textes trouvés à Tell Senkereh-Larsa en 1969 et 1970 (Fouilles et explorations régulières de la mission française)", *Syria* 48 (1971) 289–293
– D. ARNAUD, "Quelques nouvelles briques inscrites de Larsa", *RA* 66 (1972) 33–38

1.3.2.4. Sixième campagne (1974)

– D. ARNAUD, "Larsa. Catalogue des textes et objets inscrits trouvés au cours de la sixième campagne", *Syria* 53 (1976) 47–81
– D. ARNAUD, "Textes relatifs à l'histoire de Larsa: I", *RA* 71 (1977) 3–8
I. Isin et Larsa sous Zabâya; II. Fragments de cônes de Sîn-iddinam; III. Quatre textes de Rīm-Anum.

1.3.2.5. Septième campagne (1976)

– D. ARNAUD, "Catalogue des textes et des objets inscrits trouvés au cours de la septième campagne", *Syria* 55 (1978) 225–232
– D. ARNAUD, "The Man-Faced Bull L. 76.17 of Larsa II. The Inscription", *Sumer* 34 (1978) 111–113
– D. ARNAUD, Y. CALVET et J.-L. HUOT, "Ilšu-Ibnišu, orfèvre de l'E.Babbar de Larsa: la jarre L.76.77 et son contenu", *Syria* 56 (1979) 1–64
Voir J. K. BJORKMAN, "The Larsa Goldsmith's Hoards—New Interpretations", *JNES* 52 (1993) 1–24 et la réponse de J.-L. HUOT, "A propos du trésor de Larsa", in: *Mél. Boehmer* (Mayence 1995) 267–271.

1.3.2.6. Huitième campagne (1978)

– D. ARNAUD, "Catalogue des documents inscrits trouvés au cours de la huitième campagne (1978), avec une annexe de textes divers concernant le royaume de Larsa", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa et 'Oueili. Travaux de 1978–1981* (Paris 1983) 229–290

1.3.2.7. Neuvième campagne (1981)

– D. ARNAUD, "Textes et objets inscrits trouvés au cours de la 9e campagne à Larsa (1981)", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa et 'Oueili. Travaux de 1978–1981* (Paris 1983) 353–357

1.3.2.8. Dixième campagne (1983)

– D. ARNAUD, "Les textes de la dixième campagne de fouilles à Tell Sinkara/Larsa (automne 1983)", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa, 10e campagne, 1983, et 'Oueili, 4e campagne, 1983. Rapport préliminaire* (Paris 1987) 213–223

1.3.2.9. Onzième campagne (1985)

– D. CHARPIN, "Les découvertes épigraphiques de la campagne 1985 à Larsa", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa, travaux de 1985* (Paris 1990) 185–190
– D. CHARPIN, "Données nouvelles sur l'histoire de Larsa", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa, travaux de 1985* (Paris 1990) 191–195

1.3.2.10. Douzième campagne (1987)

– D. CHARPIN, "Découvertes épigraphiques à Larsa (automne 1987)", *NABU* 1987/124

1.3.2.11. Treizième campagne (1989)

– D. CHARPIN, "Découvertes épigraphiques à Larsa", *NABU* 1989/118
– J.-L. HUOT (éd.), *Larsa. Travaux de 1987 et 1989, BAH* 165 (Beyrouth 2003)

1.3.3. Études

1.3.3.1. Histoire

– Ch.-F. JEAN, *Larsa d'après les textes cunéiformes 2187 à 1901* (Paris 1931)
Seule synthèse disponible, très largement dépassée.
– M. VAN DE MIEROOP, "The Reign of Rim-Sin", *RA* 87 (1993) 47–69
– M. SIGRIST, *Larsa Year Names, IAPAS* 3 (Berrien Springs 1990)

1.3.3.2. Commerce

– P. KOSCHAKER, "Zur staatlischen Wirtschaftsverwaltung in altbabylonischer Zeit, insbesondere nach Urkunden aus Larsa", *ZA* 42 (1941) 135–180
– M. STOL, "State and Private Business in the Land of Larsa", *JCS* 34 (1982) 127–230
– W. F. LEEMANS, *The Old Babylonian Merchant, His Business and His Social Position*, *SD* III (Leyde 1950)
– W. F. LEEMANS, *Foreign Trade in the Old Babylonian Period*, *SD* VI (Leyde 1960)
– D. CHARPIN, "Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la Ire dynastie de Babylone", *Journal asiatique* 207 (1982) 25–65

1.3.3.3. Trafic immobilier

– L. MATOUŠ, "Les contrats de partage de Larsa provenant des archives d'Iddin-Amurrum", *ArOr* 17/2 (1949) 142–173 et pl. I-II
– L. MATOUŠ, "Les contrats de vente d'immeubles provenant de Larsa", *ArOr* 18 (1950) 11–67
– S. R. HARRIS, *Land Conveyance in Old Babylonian Larsa*, Dissertation inédite, The University of Michigan (Ann Arbor 1983)
– Y. CALVET, "Les grandes résidences paléo-babyloniennes de Larsa", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 215–228
– D. CHARPIN, "Maisons et maisonnées en Babylonie ancienne de Sippar à Ur. Remarques sur les grandes demeures des notables paléo-babyloniens", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 221–228
– Y. CALVET, "Maisons privées paléo-babyloniennes à Larsa. Remarques d'architecture", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 197–209
– D. CHARPIN, "La politique immobilière des marchands de Larsa à la lumière des découvertes épigraphiques de 1987 et 1989", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa. Travaux de 1987 et 1989, BAH* 165 (Beyrouth 2003) 311–322

1.3.3.4. Agriculture et administration des terres

– M. BIROT, *Textes économiques d'époque babylonienne ancienne* (Paris 1969)
– M. DEJ. ELLIS, *Agriculture and State in Ancient Mesopotamia* (Philadelphie 1976)
– M. DEJ. ELLIS, "An Agricultural Administrative Archive in the Free Library of Philadelphia", *JCS* 29 (1977) 127–150
– DIANHUA ZHENG, "On the Role of Lu-Ninurta in Hammurapi's Administrative Structure", *JAC* 11 (1996) 111–122
– L. PECHA, "Das Amt des *šassukkum* in der altbabylonischen Zeit", *ArOr* 67 (1999) 51–71

– M. Y. ISHIKIDA, "The Structure and Function of Dispute Management in the Public Administration of Larsa under Hammurapi", *Orient* 33 (1998) 66–78
– M. Y. ISHIKIDA, "The *Ilkum* Institution in the Provincial Administration of Larsa during the Reign of Hammurapi (1792–1750 B.C.)", *Orient* 34 (1999) 61–88

1.3.3.5. Archives particulières

Balmunamhe

– M. VAN DE MIEROOP, "The Archive of Balmunamḫe", *AfO* 34 (1987) 1–29
– D. CHARPIN, "Notices prosopographiques, 2: les descendants de Balmunamhe", *NABU* 1987/36
– F. R. KRAUS, *Staatliche Viehhaltung im altbabylonischen Lande Larsa* (Amsterdam 1966)
– C. DYCKHOFF, "Balamunamhe von Larsa, eine altbabylonische Existenz zwischen Ökonomie, Kultus und Wissenschaft", in: *CRRAI* 43 (Prague 1998) 117–124
– C. DYCKHOFF, *Das Haushaltsbuch des Balamunamḫe*, Dissertation (Munich 1999)

Autres

– S. D. WALTERS, *Water for Larsa. An Old Babylonian Archive Dealing with Irrigation*, *YNER* 4 (New Haven & Londres 1970)
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem Archive des Šamaš-ḫāzir in Paris und Oxford (TCL 7 und OECT 3)*, *AbB* IV (Leyde 1968)
– T. BRECKWOLDT, "Management of Grain Storage in Old Babylonian Larsa", *AfO* 42/43 (1995/96) 64–88
– W. FARBER, "Dr. med. Apil-ilišu, Mārat-Anim-Straße (am Ebabbar-Tempel) Larsa", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 135–150

1.3.3.6. Le culte

– E. C. KINGSBURY, "A Seven Day Ritual in the Old Babylonian Cult at Larsa", *HUCA* 34 (1963) 1–34
– T. RICHTER, *Untersuchungen zu den lokalen Panthea Süd- und Mittelbabyloniens in altbabylonischer Zeit*, *AOAT* 257 (Münster 1999)
– D. ARNAUD, "Le panthéon de l'Ebabbar de Larsa à l'époque paléo-babylonienne", in: *Mél. Huot* (Paris 2001) 21–32

1.3.3.7. Littérature

Correspondance royale

– W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: I. A. Sumerian prototype for the prayer of Hezekiah?", in: *Mél. Kramer* (Neukirchen-Vluyn 1976) 209–224
– W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: II. The Appeal to Utu", in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 95–109

– W. W. HALLO, "The Royal Correspondence of Larsa: III. The Princess and the Plea", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 377–388

Hymnes royaux
– J. J. VAN DIJK, "Une insurrection générale au pays de Larsa avant l'avènement de Nūr-Adad", *JCS* 19 (1965) 1–25 (Sîn-iddinam A)
– P. MICHALOWSKI, "Sin-iddinam and Iškur", in: *Mém. Sachs* (Philadelphie 1988) 265–176; D. R. FRAYNE, *RIME* 4 (1990) 177–179; ID., in W. W. HALLO (éd.), *The Context of Scripture II* (2000) 250 (Sîn-iddinam E)
– Å. SJÖBERG, "A Hymn to Numušda with a Prayer for King Sîniqīšam of Larsa and a Hymn to Ninurta", *OrSuec* 22 (1973) 107–121; M.-A. DUPRET, "Hymne au dieu Numušda avec prière en faveur de Sîniqīšam de Larsa", *Or* 43 (1974) 327–343 (Sîn-iqîšam A)
– H. STEIBLE, *Rīmsîn, mein König. Drei kultische Texte aus Ur mit der Schluß-doxologie ^d^ri-im-^d^sîn lugal-mu, FAOS* 1 (Wiesbaden 1975); D. CHARPIN, *Le Clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIXᵉ-XVIIIᵉ siècles av. J.C.), HEO* 22 (Genève-Paris 1986); D. FRAYNE, "A Duplicate of a Rīm-Sîn Hymnal Excerpt", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 181–183; A. CAVIGNEAUX, "Notes Sumérologiques", *ASJ* 18 (1996) 31–46, spéc. p. 41–45 (Rîm-Sîn)

1.4. LAGAŠ (AL-HIBA) ET GIRSU (TELLO)

– D. ARNAUD, "Textes divers concernant le royaume de Larsa, I – Textes de Tello", in: J.-L. HUOT (éd.), *Larsa et 'Oueili, Travaux de 1978–1981* (Paris 1983) 245–247

Catalogue et copie des tablettes découvertes par H. de Genouillac lors des campagnes de 1929–1931 et conservées au Louvre: 8 textes datés, 5 lettres, 14 textes non datés.

– R. D. BIGGS, *Inscriptions from Al-Hiba–Lagash. The First and Second Seasons, BiMes* 3 (Malibu 1976)

Textes paléo-babyloniens: nᵒˢ36–41.

1.5. KUTALLA (TELL SIFR)

– D. CHARPIN, *Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne: étude des documents de "Tell Sifr", Hautes Études Orientales* 12 (Genève-Paris 1980)

Édition et étude historique des tablettes copiées par Ch.-F. JEAN, *Tell Sifr. Textes cunéiformes conservés au British Museum* (Paris 1931).

2. LE CENTRE

2.1. NIPPUR (NUFFAR)

2.1.1. Fouilles

Voir désormais la synthèse de M. GIBSON, D. P. HANSEN & R. L. ZETTLER, "Nippur. B. Archäologisch", in: *RlA* 9 (Berlin & New York 2001) 546–565

2.1.1.1 Fouilles de 1888–1900

Pour les fouilles antérieures à 1948, on se reportera au récit d'A. Parrot, *Archéologie mésopotamienne* t. I (Paris 1946); voir depuis M. DEJ. ELLIS (éd.), *Nippur at the Centennial. Papers Read at the 35e Rencontre Assyriologique Internationale, Philadelphia (1988), OPSNKF* 14 (Philadelphie 1992)

2.1.1.2. Fouilles de 1948–1954

– D. E. MCCOWN & R. C. HAINES, *Nippur I: Temple of Enlil, Scribal Quarter, and Soundings, OIP* 78 (Chicago 1967)
– D. E. MCCOWN, R. C. HAINES & R. D. BIGGS, *Nippur II: The North Temple and Sounding E, OIP* 97 (Chicago 1978)

Rapport définitif partiel des fouilles de la troisième campagne (1953–54), comprenant un catalogue des objets et tombes.

2.1.1.3. Fouilles depuis 1972

– McG. GIBSON *et al.*, *Excavations at Nippur: Eleventh Season, OIC* 22 (Chicago 1975)
– McG. GIBSON *et al.*, *Excavations at Nippur: Twelfth Season, OIC* 23 (Chicago 1978)
– McG. GIBSON, "Current Research at Nippur: Ecological Anthropological and Documentary Interplay", in: M.-Th. BARRELET (éd.), *L'archéologie de l'Iraq...* (Paris 1980) 193–205

2.1.2. Textes

Voir désormais l'article de M. STOL, "Nippur. A. II. Altbabylonisch", in: *RlA* 9 (Berlin & New York 2001) 539–544

2.1.2.1. Fouilles anciennes

Textes juridiques et administratifs
Les textes issus des fouilles du XIX[e] siècle sont répartis entre le Musée archéologique d'Istanbul, la «Collection Hilprecht» de Iéna et l'University Museum de Philadelphie.
Les fouilles du XIX[e] siècle ont donné lieu à la collection *The Babylonian Expedition* (sigle *BE*), avec la série A (Cuneiform Texts, in 4°) et la série D (Researches and Treaties, in 8°).

Textes conservés à Philadelphie:
– A. POEBEL, *Babylonian Legal and Business Documents from the Time of the First Dynasty of Babylon, Chiefly from Nippur*, *BE* 6/2 (Philadelphie 1909)
Les textes de Philadelphie ont aussi été publiés dans une autre collection (abrégée en *PBS* ou *UMBS*):
– E. CHIERA, *Legal and Administrative Documents from Nippur, Chiefly from the Dynasty of Isin and Larsa*, *PBS* 8/1 (Philadelphie 1914)
– E. CHIERA, *Old Babylonian Contracts*, *PBS* 8/2 (Philadelphie 1922)
– L. LEGRAIN, *Historical Fragments*, *PBS* 13 (Philadelphie 1922)
Plus récemment:
– E. STONE & P. E. ZIMANSKY, *Old Babylonian Contracts from Nippur I, Selected Texts from the University Museum University of Pennsylvania*, *OIMA* 1 (Chicago 1976)

Contient seulement un catalogue de 70 tablettes et leur photo sur une microfiche. Voir le compte rendu en forme d'article de W. FARBER, *Or* 50 (1981) 452–458.

– Publication en cours d'un nouveau lot d'archives par J. F. Robertson (voir § 2.1.3.2); il s'agit de textes administratifs, pas de contrats.

Textes du musée d'Istanbul:
– M. ÇIG, H. KIZILYAY et F. R. KRAUS, *Altbabylonische Rechtsurkunden aus Nippur* (Istanbul 1952)
– M. ÇIG et H. KIZILYAY, "Fünf Tontafeln mit neuen Daten aus der Altbabylonische Period", *Belleten* 26 (1962) 20–44
– F. R. KRAUS, "Ungewöhnliche Datierungen aus der Zeit des Königs Rīm-Sin von Larsa", *ZA* 53 (1959) 138–167

Textes du musée de Iéna:
– J. OELSNER, "Neue Daten zum sozialen und wirtschaftlichen Situation Nippurs in altbabylonischen Zeit", *Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 13 (1974) 259–265 (annonce la publication 150 contrats de Iéna toujours inédits.)
– K. HÜTTNER & J. OELSNER, "Verwaltungsurkunden aus der Zeit Rīm-Sins von Larsa in der Hilprechtsammlung Vorderasiatischer Altertümer der Friedrich-Schiller-Universität Jena", *AoF* 17 (1990) 355–359

Publication sous forme de tableaux de 48 textes administratifs du même genre que ceux d'Istanbul ou de Philadelphie («datation inhabituelle»).

Lettres
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem Istanbuler Museum*, *AbB* V (Leyde 1972) (en partie)
– M. STOL, *Letters from Collections in Philadelphia, Chicago and Berkeley*, *AbB* XI (Leyde 1986) (en partie)

2.1.2.2. Fouilles depuis 1948

– A. GOETZE, "The Archive of Ātta from Nippur", *JCS* 18 (1964) 102–113
– R. M. SIGRIST, *Les* sattukku *dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa*, *BiMes* 11 (Malibu 1984)

Publication et étude de plus de 400 textes administratifs ayant trait à la gestion des offrandes dans le temple de Ninurta; tablettes retrouvées lors des 4e et surtout 5e campagnes dans les fondations de la forteresse parthe du temple d'Inanna.

– E. STONE, *Nippur Neighborhoods*, *SAOC* 44 (Chicago 1987)

Catalogue et copie de 87 tablettes issues des 2e et 3e campagnes; index plus général. Ce livre très intéressant mais aussi par endroits fort contestable a donné lieu à trois "review-articles":

– D. CHARPIN, "Un quartier de Nippur et le problème des écoles à l'époque paléo-babylonienne", *RA* 83 (1989) 97–112; (suite) *RA* 84 (1990) 1–16
– G. VAN DRIEL, "Old Babylonian Nippur", *BiOr* 47 (1990) 559–577
– J. N. POSTGATE, "Archaeology and Textual Data: Bridging the Gap", *ZA* 82 (1992) 228–240.

2.1.2.3. Collections diverses

– M. I. HUSSEY, "The Conveyance of Land Dated in the Reign of Ellil-bani", *JAOS* 36 (1916) 34–36
– S. LANGDON, "Miscellanea Assyriaca II", *Babyloniaca* 7 (1914) 67–80 (n°14)
La collection de l'Asmolean à Oxford contient des tablettes issues de fouilles clandestines:
– G. R. HUNTER, *Sumerian Contracts from Nippur*, *OECT* 8 (Oxford 1930); tablettes rééditées dans l'ouvrage de STONE et OWEN cité ci-dessous.
De même à Bagdad:
– J. J. VAN DIJK, *Old Babylonian and Juridical Texts*, *TIM* IV (Wiesbaden 1967) [les nos 1–30 sont réputés provenir de Nippur].
Et à Yale:
– S. D. SIMMONS, *Early Old Babylonian Documents*, *YOS* 14 (New Haven 1978)
– Cornell University: édition de tablettes conservées dans ce musée dans l'ouvrage de E. C. STONE et D. I. OWEN, *Adoption in Old Babylonian Nippur and the Archive of Mannum-mešu-liṣṣur*, *MC* 3 (Winona Lake 1991)

2.1.3. Études sur la vie politique, économique et sociale

2.1.3.1. Histoire politique et institutions

– F. R. KRAUS, *Nippur und Isin nach Altbabylonischen Rechsturkunden*, *JCS* 3 (1951)
– M. SIGRIST, "Nippur entre Isin et Larsa de Sîn-iddinam à Rîm-Sîn", *Or* 46 (1977) 363–374 (à compléter désormais par D. FRAYNE, *ZA* 88 [1998], p. 26–29)
– S. J. LIEBERMAN, "Nippur: City of Decisions", in: *CRRAI* 35 (Philadelphie 1992) 127–136
– W. SALLABERGER, "Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: *CDOG* 1 (Sarrebruck 1997) 147–168

2.1.3.2. Archives et histoire économique et sociale

– E. PRANG, "Das Archiv des Imgûa", *ZA* 66 (1976) 1–44
> Édition de 7 textes de *TIM* IV et 1 de *BE* 6/2 qui appartiennent à une archive familiale.

– E. PRANG, "Das Archiv des Bitûa", *ZA* 67 (1977) 217–234
– E. PRANG, "Sonderbestimmungen in altbabylonischen Erbteilungsurkunden aus Nippur", *ZA* 70 (1981) 36–51
Deux auteurs américains se sont récemment spécialisés dans l'étude de Nippur à l'époque paléo-babylonienne:
– E. STONE, "The social role of the *Nadītu* Women in old Babylonian Nippur", *JESHO* 25 (1985) 50–70
– E. STONE, "Economic Crisis and Social Upheaval in Old Babylonian Nippur", in: L. D. LEVINE et T. C. YOUNG (éd.), *Mountains and Lowlands*, *BiMes* 7 (Malibu 1977) 267–289
> Critique de ces deux articles dans L. BOBROVA et S. G. KOSHURNIKOV, "On Some New Works in the Social History of the Old Babylonian Period", *AoF* 16 (1989) 51–60.

– E. STONE, "Texts, Architecture and Ethnographic Analogy: Patterns of Residence in Old Babylonian Nippur", *Iraq* 43 (1981) 19–33
– J. F. ROBERTSON, *Redistributive Economies in Ancient Mesopotamian Society: A Case Study from Isin-Larsa Period Nippur*, Ph. D. (Philadelphie 1981)
– J. F. ROBERTSON, "An Unusual Dating System from Isin-Larsa Period Nippur: New Evidence", *ASJ* 5 (1983) 147–161
> Reprend l'étude antérieure de Kraus, basée sur 171 textes en y ajoutant 312 inédits de Philadelphie, ce qui porte le corpus à 483 textes. Y ajouter *DCEPHE* n°314 et les 48 tablettes de Iéna publiées par K. Hüttner et J. Oelsner.

– J. F. ROBERTSON, "The Internal Political and Economic Structure of Old Babylonian Nippur: the Guennakkum and his "House"", *JCS* 36 (1984) 145–183
> Discute et publie 8 textes du même corpus qui mentionnent le gú-en-na.

– J. F. ROBERTSON, "The Temple Economy of Old Babylonian Nippur: the Evidence for Centralized Management", in: *CRRAI* 35 (Philadelphie 1992) 177–188
– A. SKAIST, "Pre- and Post-Hammurapi Loan Contracts from Nippur", in: *CRRAI* 35 (Philadelphie 1992) 227–233

2.1.3.3. Vie religieuse

– I. BERNHARDT et S. N. KRAMER, "Die Tempel und Götterschreine von Nippur", *Or* 44 (1975) 96–102
– R. M. SIGRIST, "Offrandes dans le temple de Nusku", *JCS* 29 (1977) 169–183
– R. M. SIGRIST, *Les* sattukku *dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa*, *BiMes* 11 (Malibu 1984)
– F. R. KRAUS, "Eine altbabylonische Buchhaltung aus einem Amtsarchiv in Nippur", *BiOr* 42 (1985) 526–542 ("review-article" du livre ci-dessus)
– J. G. WESTENHOLZ, "The Clergy of Nippur: the Priestess of Enlil", in: *CRRAI* 35 (Philadelphie 1992) 297–310

2.1.4. Textes littéraires et problème des écoles

Les textes issus des fouilles anciennes ont, eux aussi, été répartis entre Philadelphie, Istanbul et Iéna. Voir dans ce volume la contribution de D. O. Edzard.

– Å. SJÖBERG, "The Old Babylonian Eduba", in: *Mél. Jacobsen* (Chicago 1975) 159–179
– H. L. J. VANSTIPHOUT, "How Did They Learn Sumerian?", *JCS* 31 (1979) 118–126
– R. S. FALKOWITZ, "Round Old Babylonian School Tablets from Nippur", *AfO* 29/3 (1983/84) 18–45
– D. CHARPIN, "Un quartier de Nippur et le problème des écoles à l'époque paléo-babylonienne", *RA* 83 (1989) 97–112; (suite) *RA* 84 (1990) 1–16
– Å. SJÖBERG, "An Old Babylonian Schooltext from Nippur", *ZA* 83 (1993) 1–21 (voir à ce sujet D. Charpin, "Le sumérien, langue morte parlée", *NABU* 1994/6)
– N. VELDHUIS, *Elementary Education at Nippur. The Lists of Trees and Wooden Objects* (Groningue 1997)
– S. TINNEY, "Texts, Tablets and Teaching. Scribal Education in Nippur and Ur", *Expedition* 40/2 (1998) 40–50
– S. TINNEY, "On the Curricular Setting of Sumerian Literature", *Iraq* 61 (1999) 159–172
– E. ROBSON, "The Tablet House: a scribal school in Old Babylonian Nippur", *RA* 95 (2001) 39–66

2.2. ISIN (IŠĀN BAḪRĪYAT)

2.2.1. Fouilles et découvertes épigraphiques récentes

– B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyat* I (Munich 1977)
– B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyat* II (Munich 1981)
– B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt III. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1983–1984* (Munich 1987)
– B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt IV. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1986–1989* (Munich 1992)

Pour les données épigraphiques, consulter notamment:

– D. O. EDZARD & C. WILCKE, "Vorläufiger Bericht über die Inschriftenfunde 1973–74", in: B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt* I (Munich 1977) 83–91
– C. B. F. WALKER & C. WILCKE, "Preliminary Report on the Inscriptions, Automn 1975, Spring 1977, Automn 1978", in: B. HROUDA (éd.), *Isin –Išān Baḫrīyāt* II (Munich 1981) 91–102
– C. WILCKE, "Die Inschriftenfunde der 7. und 8. Kampagnen (1983 und 1984)", in: B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt* III (Munich 1987) 83–120 et pl. 33–44
– C. WILCKE, "Neue Quellen aus Isin zur Geschichte der Ur-III-Zeit und der I. Dynastie von Isin", *Or* 54 (1985) 299–319

1) Liste fragmentaire de noms d'années d'Ur III; 2) Sources pour le règne d'Išbi-Erra; 3) Une nouvelle inscription de Šû-ilišu; 4) À propos de l'inscription akkadienne de Lipit-Eštar; 5) Les noms d'années d'Ur-Ninurta; 6) Un nom d'année de Bur-Sîn; 7) À nouveau à propos de l'inscription de Zambiya; 8) Une nouvelle inscription d'Urdukuga; Annexe: trois documents du "Nordostabschnitt" datés d'Ur-Ninurta.

– C. WILCKE, "Liebesbeschwörungen aus Isin", *ZA* 75 (1985) 188–209
– M. KREBERNIK, "Die Textfunde der 9. Kampagne (1986)", in: B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt* IV (Munich 1992) 102–144
– W. SOMMERFELD, "Die Textfunde der 10. und 11. Kampagnen (1988 und 1989)", in: B. HROUDA (éd.), *Isin – Išān Baḫrīyāt* IV (Munich 1992) 144–164
– C. WILCKE, "Personal eines Enlil-bāni-Palastes in Isin", in: *Mél. Hrouda* (Wiesbaden 1994) 303–314

2.2.2. Chronologie et toponymie

– M. SIGRIST, *Isin Year Names*, *IAPAS* 2 (Berrien Springs 1988)

Remplace une considérable littérature antérieure.

– W. SALLABERGER, "Zu einigen Jahresdaten Enlil-bānis von Isin", *ZA* 86 (1996) 177–191
– P. STEINKELLER, "A Note on the Reading of the Name of Isin", *JCS* 30 (1978) 168–169
– D. CHARPIN, "IN^{ki} = Isin, un argument muséographique", *RA* 74 (1980) 180

2.2.3. Sources et études

2.2.3.1. Histoire politique

– D. FRAYNE, "New Light on the Reign of Išbi-Erra", in: *CRRAI* 28 (Vienne 1982) 25–32
– D. FRAYNE, "A Struggle for Water: A Case Study from the Historical Records of the Cities Isin and Larsa (1900–1800 BC)", *BCSMS* 17 (1989) 17–28

2.2.3.2. Littérature

Les "Lamentations"

– S. N. KRAMER, *Lamentation over the Destruction of Ur*, *AS* 12 (Chicago 1940); traduction plus récente par Th. JACOBSEN, *The Harps that Once... Sumerian Poetry in Translation* (New Haven 1987)
– M. W. GREEN, "The Eridu Lament", *JCS* 30 (1978) 127–167
– M. W. GREEN, "The Uruk Lament", *JAOS* 104 (1984) 253–279
– P. MICHALOWSKI, *The Lamentation over the Destruction of Sumer and Ur*, *MC* 1 (Winona Lake 1989)
– S. TINNEY, *The Nippur Lament. Royal Rhetoric and Divine Legitimation in the Reign of Išme-Dagan of Isin (1953–1935 B. C.)*, *OPSNKF* 16 (Philadelphie 1996)

La liste royale sumérienne

– Th. JACOBSEN, *The Sumerian King List*, *AS* 11 (Chicago 1939)
– C. WILCKE, "Die sumerische Königsliste und erzählte Vergangenheit", in: J. VON UNGERN-STENBERG & H. REINAU (éd.), *Vergangenheit in mündlicher Überlieferung* (Stuttgart 1988) 113–140
– C. WILCKE, "Genealogical and Geographical Thought in the Sumerian King List", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 557–571
– J. KLEIN, "A New Nippur Duplicate of the Sumerian King List in the Brockmon Collection, University of Haifa", in: *Mél. Civil* (1991) 123–130
– C.-A. VINCENTE, "The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List", *ZA* 85 (1995) 234–270
– J.-J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes* (Paris 1993), p. 113–117 et 137–142

Les hymnes royaux

– A. FALKENSTEIN, "Sumerische religiöse Texte. A. Drei 'Hymnen' auf Urninurta von Isin", *ZA* 49 (1950) 80–150
– A. FALKENSTEIN, "Sumerische religiöse Texte. 3. Ein adab-Lied auf Inanna mit Bitte für Urninurta von Isin", *ZA* 52 (1957) 58–75
– W. H. Ph. RÖMER, *Sumerische "Königshymnen" der Isin-Zeit* (Leyde 1965)
– J. J. VAN DIJK, "Išbi'Erra, Kindattu, l'homme d'Elam et la chute de la ville d'Ur", *JCS* 30 (1978) 189–207

– H. L. J. VANSTIPHOUT, "The Man from Elam. A Reconsideration of Ishbi-Erra "Hymn B"", *JEOL* 31 (1989–90) 53–62
– J. KLEIN, "Šulgi and Išmedagan: Runners in the Service of the Gods (SRT 13)", *Beer-Sheva* 2 (1985) 7*-38*
– H. L. J. VANSTIPHOUT, "Lipit-Eštar's Praise in Edubba", *JCS* 30 (1978) 33–61 [édition de Lipit-Eštar B]
– M.-C. LUDWIG, *Untersuchungen zu den Hymnen des Išme-Dagan von Isin, Santag* 2 (Wiesbaden 1990)
– W. H. Ph. RÖMER, "Ein a-da-ab-Lied auf Ningublaga mit Bitten für König Iddin-dagān von Isin um Hilfe gegen Feinde wie etwa die Mardubeduinen", *UF* 28 (1996) 527–546
– W. H. Ph. RÖMER, "Eine Schicksalentscheidung Enlils für König Lipiteštar von Isin. Teil eines šìr-nam-gala Ninisinas — Sumerische Hymnen IV —", in: *Mél. Loretz* (Münster 1999) 669–683
– Å. W. SJÖBERG, "Sumerian Texts and Fragments in the University of Pennsylvania Museum Related to Rulers of Isin", in: *Mél. Römer* (Münster 1998) 345–378
Cette sélection est largement arbitraire; pour une bibliographie complète, consulter le site ETCSL (voir § 0.4.5).

Le "Code" de Lipit-Eštar:
– M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, WAW* 6 (Atlanta 1995), p. 23–35 (avec bibliographie antérieure)
– M. MOLINA, *La ley más antigua* (Barcelone 2000), p. 77–95

Le "mariage sacré"
– D. REISMAN, "Iddin-Dagan's Sacred Marriage Hymn", *JCS* 25 (1973) 185–202
– J. RENGER, "Heilige Hochzeit. A. Philologisch", in: *RlA* IV (1972–1975) 251–259
– S. N. KRAMER & J. BOTTÉRO, *Le mariage sacré* (Paris 1983)
– D. R. FRAYNE, "Notes on the Sacred Marriage Rite", *BiOr* 42 (1985) 5–22
– J. S. COOPER, "Sacred Marriage and Popular Cult in early Mesopotamia", in: E. MATSUSHIMA (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East* (Heidelberg 1993) 81–96
– G. LEICK, *Sex & Eroticism in Mesopotamian Literature* (Londres & New York 1994), p. 97–110
– Y. SEFATI, *Love Songs in Sumerian Literature. Critical edition of the Dumuzi-Inanna Songs, Bar-Ilan Studies in Near Eastern Languages and Culture* (Bar-Ilan 1998)
– P. STEINKELLER, "On Rulers, Priests and Sacred Marriage: Tracing the Evolution of Early Sumerian Kingship", in: K. WATANABE (éd.), *Priests and Officials in the Ancient Near East* (Heidelberg 1999) 103–138

Autres textes
– M. CIVIL, "Išme-Dagan and Enlil's Chariot", *JAOS* 88 (1968) 3–14

– M. CIVIL, "The Instructions of King Ur-Ninurta: a New Fragment", *AulaOr* 15 (1997) 43–53 (avec bibliographie antérieure)

2.2.3.3. Économie et société

– V. CRAWFORD, *Sumerian Economic Texts from the First Dynasty of Isin*, *BIN* 9 (New Haven & Londres 1954)
– G. Th. FERWERDA, *A Contribution to the Early Isin Craft Archive*, *SLB* 5 (Leyde 1985)
– M. VAN DE MIEROOP, *Sumerian Administrative Documents from the Reigns of Išbi-Erra and Šū-ilišu*, *BIN* 10 (New Haven & Londres 1987)
– M. VAN DE MIEROOP, *Crafts in the Early Isin Period: a Study of the Isin Craft Archive from the Reigns of Išbi-Erra and Šu-ilišu*, *OLA* 24 (Louvain 1987)
– M. VAN DE MIEROOP, "Some New Texts From the Early Isin Craft Archive", *ASJ* 16 (1994) 201–205
– R. DE MAAIJER, "Another text belonging to the "Isin Craft Archive"", *NABU* 1999/91
– J. B. ALEXANDER, *Early Babylonian Letters and Economic Texts*, *BIN* 7 (New Haven & Londres 1943)
– F. R. KRAUS, *Nippur und Isin nach altbabylonischen Rechtsurkunden*, *JCS* 3 (1951) 1–228
– D. CHARPIN, *Un quartier d'Isin à l'époque paléo-babylonienne* (à paraître)

2.3. KISURRA (ABU HATAB)

Fouilles allemandes et tablettes issues de ces fouilles:
– E. HEINRICH & W. ANDRAE, *Fara: Ergebnisse der Ausgrabungen der Deutschen Orientgesellschaft in Fara und Abu Hatab 1902/03* (Berlin 1931)
– B. KIENAST, *Die altbabylonischen Briefe und Urkunden aus Kisurra*, *FAOS* 2 (Wiesbaden 1978)

> Comptes rendus: D. CHARPIN, *JAOS* 102 (1982) 156–160; E. KINGSBURY, *BiOr* 37 (1980) 63–66; M. STOL, *AfO* 27 (1980) 161–164; J. G. WESTENHOLZ, *JNES* 42 (1983) 219–228; W. SOMMERFELD, "Untersuchungen zur Geschichte von Kisurra", *ZA* 73 (1983) 204–231.

Textes issus de fouilles clandestines: voir *FAOS* 2/1, p. 1 n. 2 et ajouter:
– J. J. VAN DIJK, *Cuneiform Texts. Old Babylonian Contracts and Related Material*, *TIM* 5 (Wiesbaden 1968) n^os^8 et 13
– S. D. SIMMONS, *Early Old Babylonian Documents*, *YOS* 14 (New Haven & Londres 1978), n^os^128, 319, 344, 335 et 351

> Comptes rendus: D. CHARPIN, *BiOr* 36 (1979) 188–200, spéc. p. 190–191; M. STOL, *JCS* 31 (1979) 177–183; K. VAN LERBERGHE, *Or* 50 (1981) 203–209.

– M. ANBAR et M. STOL, "Textes de l'époque babylonienne ancienne III", *RA* 85 (1991) 13–48 [Kisurra: n[os]15–17, p. 25–27; autres inédits du British Museum signalés p. 26 et d'autres encore par M. SIGRIST & P. DAMEROW, *Mesopotamian Year Names*, § Kisurra]
– B. GRONEBERG, "Altbabylonische Texte aus verschiedenen Sammlungen", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 243–245 (1 contrat de prêt; cf. D. CHARPIN, *RA* 93 [1999] 184)
– A. GODDEERIS, "An Adoption Document from the Kisurra Collection in the British Museum", in: *Mél. Walker* (Dresde 2002) 93–98 (annonce un livre où seront publiés tous les inédits du BM)

2.4. ADAB (BISMAYA)

– Th. J. MEEK, "Old Babylonian Business and Legal Documents (the RFH Collection)", *AJSL* 33 (1916/17) 203–244
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem Istanbuler Museum*, *AbB* V (Leyde 1972) [lettres n[os]1–57]
– M. STOL, *Letters from Collections in Philadelphia, Chicago and Berkeley*, *AbB* XI (Leyde 1986) [lettres n[os]135–150]

2.5. MAŠKAN-ŠAPIR (TELL ABU DUWARI)

– E. STONE et P. ZIMANSKY, "Mashkan-shapir and the Anatomy of an Old Babylonian City", *BiAr* (déc. 1992) 212–218
– E. STONE, "The Spatial Organization of Mesopotamian Cities", in: *Mél. Civil* (Sabadell 1991) 235–242
– D. CHARPIN, "Contribution à la redécouverte de Maškan-šapir", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 209–214
– E. STONE, "Mashkan-shapir", in: E. M. MEYERS (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Archaeology in the Near East* 3 (New-York & Oxford 1997) 430–432
– E. STONE & P. ZIMANKY (éd.), *The Anatomy of a Mesopotamian City: The Survey and Soundings at Mashkan-shapir* (Winona Lake sous presse). Ce livre contient notamment deux études de P. STEINKELLER: "A History of Mashkan-shapir and its Role in the Kingdom of Larsa" et "An Inscription of Sin-iddinam and Other Inscribed Materials from Abu Duwari"

3. LE NORD

3.1. BABYLONE

Les couches paléo-babyloniennes étaient sous le niveau de la nappe phréatique; mais en 1907, la rupture d'un barrage sur l'Euphrate en amont de Hilleh permit des sondages limités dans le quartier du Merkes.

3.1.1. Textes de la pratique

– H. KLENGEL, *Altbabylonische Texte aus Babylon*, *VS* 22 (Berlin 1983)
– H. KLENGEL, "Bemerkungen zu den altbabylonischen Rechtsurkunden und Wirtschaftstexten aus Babylon (*VS* 22: 1–82)", *AoF* 10 (1983) 5–48
– F. R. KRAUS & H. KLENGEL, "Spät-altbabylonische Briefe aus Babylon (VS 22: 83–92)", *AoF* 10 (1983) 49–63
– E. KLENGEL-BRANDT, "Siegelabrollungen auf altbabylonische Tontafeln aus Babylon", *AoF* 10 (1983) 65–106
– W. FARBER, "Altbabylonische Urkunden aus Babylon: Eine Nachlese", *ZA* 74 (1984) 67–75
– H. KLENGEL, "Altbabylonische Texte aus Babylon. Eine Nachlese zu *VS* 22", *AoF* 11 (1984) 92–109 (19 tablettes supplémentaires)
– O. PEDERSÉN, "Zu den altbabylonischen Archiven aus Babylon", *AoF* 25 (1998) 328–338
– O. PEDERSÉN, "Archive und Bibliotheken in Babylon", in: *CDOG* 2 (Sarrebruck 1999) 307–321

3.1.2. Textes littéraires

Textes provenant de Babylone
– A. FALKENSTEIN, "Eine Inschrift Waradsins aus Babylon", *BaM* 3 (1964) 25–40
– W. G. LAMBERT, "Divine Love Lyrics from the Reign of Abi-ešuh", *MIO* 12 (1966) 41–56
– J. J. VAN DIJK, *Literarische Texte aus Babylon*, *VS* 24 (Berlin 1987)

Autres textes
– B. ALSTER, "The Sumerian Poem of Early Rulers and Related Poems", *OLP* 21 (1990) 5–25
– B. ALSTER & C. B. F. WALKER, "Some Sumerian Literary Texts in the British Museum", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 7–19
– J. J. VAN DIJK, "L'hymne à Marduk avec intercession pour Abiešuh", *MIO* 12 (1966) 57–74
– J. J. VAN DIJK, "Inanna, le bon augure de Samsu'iluna", in: *Mél. Lambert* (Winona Lake 2000) 119–129

– J.-M. DURAND, "Sumérien", *AEPHE* 1976/1977, p. 155–176
– Å. SJÖBERG, "Prayers for King Ḫammurabi of Babylon", *Mél. Widengren* 1 (1972) 58–71
– Å. SJÖBERG, "Ein Selbstpreis des Königs Ḫammurabi von Babylon", *ZA* 54 (1961) 51–70
– Å. SJÖBERG, "Two Prayers for King Samsuiluna of Babylon", *JAOS* 93 (1973) 544–547

3.1.3. Études

– J. RENGER, "The City of Babylon during the Old Babylonian Period", *Sumer* 35 (1979) 209–205
– C. WILCKE, "The Law of Sale and the History of Babylon's Neighbours", *Sumer* 41, 74–77
– H. KLENGEL, "Die Östliche Neustadt Babylons in Texten altbabylonischer Zeit", in: *Mél. Diakonoff* (Warminster 1982) 169–173
– D. CHARPIN, "Un quartier de Babylone et ses habitants", *BiOr* 42 (1985) 265–278
– A. R. GEORGE, *Babylonian Topographical Texts*, *OLA* 40 (Louvain 1992)

3.2. KIŠ

En fait deux tells: Uhaimir, dans l'antiquité Kiš (divinité principale: Zababa) et Ingharra, l'antique Hursagkalama (divinité principale: Inanna/Eštar).

3.2.1. Fouilles françaises (1911–12)

– PRAK = H. DE GENOUILLAC, *Premières recherches archéologiques à Kich: mission d'Henri de Genouillac 1911–1912* (Paris 1924–25) 2 vol. Voir D. ARNAUD, "Premières recherches archéologiques à Kich, t. II: Collations", *RA* 73 (1979) 171–176
– J.-R. KUPPER, "Lettres de Kiš", *RA* 53 (1959) 19–38 et 177–182
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem Istanbuler Museum*, *AbB* V (Leyde 1972) (Lettres de Kiš: n^{os}58–134)
– N. YOFFEE, "The Old Babylonian Texts from Kish: a First Report", in: *Mém. Finkelstein* (Hamden 1977) 219–223
– V. DONBAZ & N. YOFFEE, *Old Babylonian Texts from Kish Conserved in the Istanbul Archaeological Museums*, *BiMes* 17 (Malibu 1986)

3.2.2. Fouilles anglo-américaines (1923–33)

– P. R. S. MOOREY, *Kish Excavations 1923–33* (Oxford 1978)
– F. R. KRAUS, *Briefe aus kleineren Westeuropäischen Sammlungen*, *AbB* X (Leyde 1985)

– S. DALLEY & N. YOFFEE, *Old Babylonian Texts in the Ashmolean Museum. Texts from Kish and elsewhere, OECT* 13 (Oxford 1991) (Les lettres ont été éditées par F. R. Kraus dans *AbB* X).

Compte rendu: M. STOL, *BiOr* 51 (1994) 113–115.

3.2.3. Essais de synthèse

– McG. GIBSON, "The archaeological use of cuneiform documents: patterns of occupation at the city of Kish", *Iraq* 34 (1972) 113–123
– McG. GIBSON, *The City and Area of Kish* (Miami 1972)

3.2.4. Textes des fouilles irrégulières

– A. UNGNAD, *VS* 7 (Berlin 1907)
– *TJA* = E. SZLECHTER, *Tablettes juridiques et administratives de la IIIe dynastie d'Ur et de la 1re dynastie de Babylone conservées au Musée de l'Université de Manchester et, à Cambridge, au Musée Fitzwilliam, à l'Institut d'Études Orientales et à l'Institut d'Egyptologie* (Paris 1963)
– J. J. FINKELSTEIN, *Late Old Babylonian Documents and Letters, YOS* 13 (New Haven & Londres 1972)
– H. KLENGEL, "Drei altbabylonische Urkunden betreffend Felder von *ugbabtum*-Priesterinnen", *JCS* 23 (1971) 124–129
– H. KLENGEL, *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden, VS* 18 (Berlin 1973)
– D. CHARPIN, *Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIXe-XVIIIe siècles av. J.C.), Hautes Études Orientales* 22 (Genève-Paris 1986) (ch. 6)
– N. YOFFEE, "The Economics of Ritual at Late Old Babylonian Kish", *JESHO* 41 (1998) 312–343

3.2.5. Textes de Ṣupur-Šubula (environs de Kiš)

– E. SOLLBERGER, "Thirty-Two Dated Tablets from the Reign of Abī-ešuḫ", *JCS* 5 (1951) 77–97
– E. SZLECHTER, "Les tablettes juridiques datées du règne d'Abî-ešuh conservées au Musée d'art et d'histoire de Genève", *JCS* 7 (1953) 81–99
– E. SZLECHTER, "Nouvelle tablette concernant les services de fief", *JCS* 9 (1955) 89–90
– B. LANDSBERGER, "Remarks on the Archive of the Soldier Ubarum", *JCS* 9 (1955) 121–131
– B. LANDSBERGER, "Additions and Corrections to *JCS* IX 121–131", *JCS* 10 (1956) 39
– G. EVANS, "An Old Babylonian Soldier: Notes on the Archive of Ubarrum", *JCS* 14 (1960) 34–42

3.2.6. Le problème de Kiš et des "textes de Mananâ"

– F. THUREAU-DANGIN, "Ašduni-erim roi de Kiš", *RA* 8 (1911) 65–79
– M. RUTTEN, "Un lot de tablettes de Manana", *RA* 52 (1958) 208–225; *RA* 53 (1959) 77–96; *RA* 54 (1960) 19–40 et 147–152
– E. REINER, "The Year Dates of Sumu-jamutbal", *JCS* 15 (1961) 121–124
– F. POMPONIO, "La "dinastia" di Manana", *OA* 15 (1976) 277–294
– D. CHARPIN, "Recherches sur la "dynastie de Mananâ", I. Essai de localisation et de chronologie", *RA* 72 (1978) 13–40; "Nouveaux textes de la "dynastie de Mananâ" I", *RA* 72 (1978) 139–150; *RA* 73 (1979) 121–133; *RA* 74 (1980) 111–128; compléter avec «Recherches sur la "dynastie de Mananâ" (suite): le *dublamâhum* du roi Nâqimum», *NABU* 1999/59
– S. D. SIMMONS, *Early Old Babylonian Documents, YOS* 14 (New Haven & Londres 1978)

Comptes rendus par D. CHARPIN, *BiOr* 36 (1979) 188–200; M. STOL, *JCS* 31 (1979) 177–183; K. VAN LERBERGHE, *Or* 50 (1981) 203–209.

– S. DALLEY, *A Catalogue of the Akkadian Cuneiform tablets in the Collections of the Royal Scottish Museum, Edinburgh, with copies of the texts* (Edinburgh 1979)
– WU YUHONG et S. DALLEY, "The Origins of the Manana Dynasty at Kish and the Assyrian King List", *Iraq* 52 (1990) 159–165

3.3. DILBAT

3.3.1. Textes

– A. UNGNAD, *VS* 7 (Berlin 1907)
– J. E. GAUTIER, *Archives d'une famille de Dilbat au temps de la première dynastie de Babylone, IFAO* (Le Caire 1908)
– E. SZLECHTER, *Tablettes juridiques de la 1re dynastie de Babylone conservées au Musée d'Art et d'Histoire de Genève* (Paris 1958)
– J. J. FINKELSTEIN, *Late Old Babylonian Documents and Letters, YOS* 13 (New Haven & Londres 1972)

3.3.2. Études

– A. UNGNAD, "Urkunden aus Dilbat", *BA* 6/5 (Berlin 1909) 1–137
– M. J. DESROCHES, *Aspects of the Structure of Dilbat during the Old Babylonian Period* (Ann Arbor 1978)
– H. KLENGEL, "Untersuchungen zu den sozialen Verhältnissen im altbabylonischen Dilbat", *AoF* 5 (1977) 63–110
– D. CHARPIN, "L'onomastique hurrite à Dilbat et ses implications historiques", in: M.-T. BARRELET (éd.), *Problèmes concernant les Hurrites* 1 (Paris 1977) 51–69
– S. G. KOSHURNIKOV & N. YOFFEE, "Old Babylonian Tablets from Dilbat in the Ashmolean Museum", *Iraq* 48 (1986) 117–130 (= édition des textes de *OECT* 13)

– D. CHARPIN, "Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 207–218

3.4. LES PALMERAIES DU YAHRURUM INFÉRIEUR

– S. I. FEIGIN, *Legal and Administrative Texts of the Reign of Samsu-iluna, YOS* 12 (New Haven & Londres 1979)
– D. CHARPIN, "La Babylonie de Samsu-iluna à la lumière de nouveaux documents", *BiOr* 38 (1981) 517–547
– M. STOL, compte rendu de S. I. FEIGIN, *Legal and Administrative Texts of the Reign of Samsu-iluna, YOS* 12, *JAOS* 102 (1982) 161–163
– F. R. KRAUS, *Briefe aus kleineren Westeuropäischen Sammlungen, AbB* X (Leyde 1985) (les lettres du dossier de la palmeraie sont indiquées p. xvii)
– M. SIGRIST, *Old Babylonian Account Texts in the Horn Archaeological Museum, AUCT* 4 (Berrien Springs 1990)

3.5. LAGABA

Textes de Leyde:

– W. F. LEEMANS, *Ishtar of Lagaba and her Dress, SLB* 1/1 (Leyde 1952)
– W. F. LEEMANS, *Legal and Administrative Documents of the Time of Hammurabi and Samsuiluna (Mainly from Lagaba), SLB* 1/3 (Leyde 1960)
– R. FRANKENA, *Briefe aus der Leidener Sammlung* (*TLB* IV), *AbB* III (Leyde 1968)
– R. FRANKENA, "Einige Bemerkungen zu den Hauptpersonen der Lagaba-Tafeln", in: *Mél. Böhl* (Leyde 1973) 149–160
– R. FRANKENA, *Kommentar zu den altbabylonischen Briefen aus Lagaba und anderen Orten, SLB* 4 (Leyde 1978)

Textes d'Oxford:

– F. R. KRAUS, *Briefe aus kleineren Westeuropäischen Sammlungen, AbB* X (Leyde 1985) (copies dans *OECT* 13; les lettres de Lagaba sont indiquées en p. xvi.)

Textes de Yale:

– O. TAMMUZ, *Archives from Lagaba*, Ph. D. (Yale University 1993)
– W. W. HALLO, "Slave Release in the Biblical World in Light of a New Text", in: *Mél. Greenfield* (Winona Lake 1995) 79–93
– O. TAMMUZ, "The Location of Lagaba", *RA* 90 (1996) 19–25
– O. TAMMUZ, "Two Small Archives from Lagaba", *RA* 90 (1996) 121–133

Autres:

– O. TAMMUZ, "Old Babylonian Bullae in the Israel Museum", *NABU* 1994/52

3.6. SIPPAR

3.6.1. Textes de "Sippar" dans les musées et études générales

– G. KALLA, "Die Geschichte der Entdeckung der altbabylonischen Sippar-Archive", *ZA* 89 (1999) 201–226

3.6.1.1. British Museum (Londres)

Catalogues
– E. LEICHTY, *Tablets from Sippar 1, Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum* 6 (Londres 1986)
– E. LEICHTY & A. K. GRAYSON, *Tablets from Sippar 2, Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum* 7 (Londres 1987)
– E. LEICHTY, J. J. FINKELSTEIN & C. B. F. WALKER, *Tablets from Sippar 3, Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum* 8 (Londres 1988)

Muséographie
– C. B. F. WALKER & D. COLLON, "Hormuzd Rassam's Excavations for the British Museum at Sippar in 1881–1882", in: L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr* 3 (Louvain 1980) 93–114
– J. READE, "Rassam's Babylonian Collection: the Excavations and the Archives", in: *Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum* 6 (Londres 1986) xiii-xxxvi
– G. VAN DRIEL, "The British Museum 'Sippar' Collection: Babylonia 1882–1893", *ZA* 79 (1989) 102–117 (Review-article des 3 tomes de *Tablets from Sippar*)

Publication de textes
a) Textes juridiques et économiques
– Th. PINCHES, *CT* 2 (Londres 1896); *CT* 6 (Londres 1898); *CT* 8 (Londres 1899); *CT* 45 (Londres 1963)
– H. H. FIGULLA, *Old-Babylonian Nadītu Records*, *CT* 47 (Londres 1967)
– J. J. FINKELSTEIN, *Old-Babylonian Legal Documents*, *CT* 48 (Londres 1968)
– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents from Sippar in the British Museum Part 1: Pre-Hammurabi Documents*, *MHET* II/1 (Gand 1994)
– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents from Sippar in the British Museum Part 2: Documents from the Reign of Hammurabi*, *MHET* II/2 (Gand 1994)
– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents from Sippar in the British Museum Part 3: Documents from the Reign of Samsu-iluna*, *MHET* II/3 (Gand 1995)
– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents from Sippar in the British Museum Part 4: Post Samsu-iluna Documents*, *MHET* II/4 (Gand 1995)
– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents Part 5: Documents without Date or with Date Lost*, *MHET* II/5 (Gand 1996)

– L. DEKIERE, *Old Babylonian Real Estate Documents Part 6: Documents from the Series 1902–10–11 (from Zabium to Ammi-ṣaduqa)*, *MHET* II/6 (Gand 1997)

Comptes rendus: E. WOESTENBURG, *AfO* 44/45 (1997/98) 349–360; W. BURGGRAAFF, *BiOr* 56 (1999) 676–680.

Noter aussi:

– B. TEISSIER, "Sealing and seals: seal-impressions from the reign of Hammurabi on tablets from Sippar in the British Museum", *Iraq* 60 (1998) 109–186

b) Lettres

– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem British Museum (CT 43 und 44)*, *AbB* I (Leyde 1964)
– R. FRANKENA, *Briefe aus dem British Museum (LIH und CT 2–33)*, *AbB* II (Leyde 1966)
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem British Museum (CT 52)*, *AbB* VII (Leyde 1977)
– W. H. VAN SOLDT, *Letters in the British Museum*, *AbB* XII (Leyde 1990)
– W. H. VAN SOLDT, *Letters in the British Museum. Part 2*, *AbB* XIII (Leyde 1994)

c) Textes littéraires

– B. ALSTER et M. J. GELLER, *Sumerian Literary Texts*, *CT* 58 (Londres 1990)

3.6.1.2. Vorderasiatisches Museum (Berlin)

– Contrats dans A. UNGNAD, *VS* 8 (Berlin 1909) et *VS* 9 (Berlin 1909); H. KLENGEL, *Spät-altbabylonische Tontafeln, Texte und Siegelabrollungen*, *VS* 29 (Berlin 2002)
– Lettres dans R. FRANKENA, *Briefe aus dem Berliner Museum*, *AbB* VI (Leyde 1974) (lettres de *VS* 7, 9 et surtout 16).

3.6.1.3. Babylonian Collection (Philadelphie)

– H. RANKE, *Babylonian Legal and Business Documents from the Time of the First Dynasty of Babylon chiefly from Sippar*, *BE* 6/1 (Philadelphie 1906)
– C. WILCKE, "Nachlese zu A. Poebels Babylonian Legal and Business Documents From the Time of the First Dynasty of Babylon Chiefly from Nippur (BE 6/2) Teil 1", *ZA* 73 (1983) 48–66
– K. VAN LERBERGHE, *Old Babylonian Legal and Administrative Texts from Philadelphia*, *OLA* 21 (Louvain 1986)
– K. VAN LERBERGHE & G. VOET, "A Long Lasting Life", in: *Mél. Sjöberg* (Philadelphie 1989) 525–538
– K. VAN LERBERGHE & G. VOET, "An Old Babylonian Clone", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 159–168
– H. KLENGEL, "Richter Sippars in der Zeit des Ammiṣaduqa: ein neuer Text", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 169–174
– Lettres dans M. STOL, *Letters from Collections in Philadelphia, Chicago and Berkeley*, *AbB* XI (Leyde 1986)

3.6.1.4. Louvre (Paris)

– F. THUREAU-DANGIN, *Lettres et contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne*, *TCL* I (Paris 1910)
– D. ARNAUD, *Altbabylonische Rechts- und Verwaltungsurkunden*, *BBVO Texte* 1 (Berlin 1989)

Comptes rendus par M. VAN DE MIEROOP, *AfO* 38/39 (1991/92) 198–199; S. DALLEY, *Or* 61 (1992) 324–325; D. O. EDZARD, *ZA* 83 (1993) 299–301; D. CHARPIN, *RA* 88 (1994) 78–81.

3.6.1.5. Divers

– F. R. KRAUS, *Briefe aus kleineren Westeuropäischen Sammlungen*, *AbB* X (Leyde 1985)
– B. GRONEBERG, "Eine altbabylonische Erbteilungsurkunde aus der Sammlung Dr. Martin", *AoF* 24 (1997) 49–56

3.6.1.6. Études générales

a) Synthèse
– R. HARRIS, *Ancient Sippar. A Demographic Study of an Old-Babylonian City (1894–1595 B. C.)*, *PIHANS* 36 (Leyde 1975) (voir les comptes rendus, et en particulier M. STOL, *BiOr* 33 [1976] 146–154)

b) Le problème topographique
– D. CHARPIN, "Sippar: deux villes jumelles", *RA* 82 (1988) 13–32
– L. DEKIERE, "Reconstruction cadastrale de la région de Sippar. Possibilité ou utopie?", *NAPR* 3 (1989) 7–14
– E. WOESTENBURG, "Sippar rabûm", *NABU* 1991/82
– L. DEKIERE, "Some Remarks on Sippar-Amnānum = Sippar-rabûm", *NABU* 1991/110
– E. WOESTENBURG & B. JAGERSMA, "The continuing story of Sippar-Amnānum = Sippar-rabûm", *NABU* 1992/28
– D. CHARPIN, "Le point sur les deux Sippar", *NABU* 1992/114
– L. DEKIERE, "Quelques notes sur les noms d'*ugārū*", *NAPR* 10 (1996) 3–6
– M. STOL, "Die altbabylonische Stadt Ḫalḫalla", in: *Mél. Römer* (Münster 1998) 415–445

c) Les archives
– D. CHARPIN, "Transmission des titres de propriété et constitution des archives privées en Babylonie ancienne", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 121–140
– J. RENGER, "Zu den altbabylonischen Archiven aus Sippar", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 96–105
– K. VAN LERBERGHE & G. VOET, "On "Quasi-Hüllentafeln"", *NAPR* 6 (1991) 3–8

– M. TANRET, "Verba volant, scripta non manent – Tablettes nomades dans les archives des gala.mah à Sippar-Amnānum", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse) 249–270

d) Le calendrier

– S. GREENGUS, "The Akkadian Calendar at Sippar", *JAOS* 107 (1987) 209–229; ID., "New Evidence on the Old Babylonian Calendar and Real Estate Documents from Sippar", *JAOS* 121 (2001) 257–267
– A. GODDEERIS, "The local calendar of Sippar", *NABU* 2001/63

e) Les religieuses-nadîtum

– R. HARRIS, "The *nadîtu* Laws in the Code of Hammurapi in Praxis", *Or* 30 (1961) 163–169
– R. HARRIS, "Biographical Notes on the *nadītu* Women of Sippar", *JCS* 16 (1962) 1–12
– R. HARRIS, "The Organization and Administration of the Cloister in Ancient Babylonia", *JESHO* 6 (1963) 121–157
– R. HARRIS, "The *nadītu* Women", in: *Mél. Oppenheim* (Chicago 1964) 106–135
– R. HARRIS, "Notes on the Babylonian Cloister and Hearth", *Or* 38 (1969) 133–145 (review-article de *CT* 47)
– M. STOL, "Prinzess Iltani", *SEL* 4 (1987) 3–7
– H. KLENGEL, "Eine altbabylonische Kaufurkunde betreffend Feld von "Stiftsdamen" des Gottes Šamaš in Sippar", in: *Mél. Röllig* (Münster 1997) 163–170

f) Le commerce

– D. CHARPIN, "Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la I[re] dynastie de Babylone", *Journal asiatique* 207 (1982) 25–65
– K. R. VEENHOF, "The Sequence of the "Overseers of the Merchants" at Sippar and the Date of the Year-Eponymy of Habil-kēnum", *JEOL* 30 (1987/88) 32–37
– D. CHARPIN, "Notices prosopographiques, 3: les "prévôts des marchands" de Sippar-Amnânum", *NABU* 1990/9
– K. R. VEENHOF, "Assyrian Commercial Activities in Old Babylonian Sippar – Some New Evidence", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 287–304 (avec la bibliographie antérieure)
– D. COLLON, "Another Old Assyrian Document from Sippar", in: *Mél. N. Özgüç* (Ankara 1993) 117–119

g) Divers

– R. HARRIS, "Nomenclature of Old Babylonian Sippar", *JCS* 24 (1972) 102–104
– R. HARRIS, "On Foreigners in Old Babylonian Sippar", *RA* 70 (1975) 145-152
– R. HARRIS, "On Kinship and Inheritance in Old Babylonian Sippar", *Iraq* 38 (1976) 129–132
– M. WEITEMEYER, *Some Aspects of the Hiring of Workers in the Sippar Region at the Time of Hammurabi* (Copenhague 1962)

– K. R. VEENHOF, "Two *šilip-rēmim* Adoptions from Sippar", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 143–157
– K. VAN LERBERGHE, "On Storage in Old Babylonian Sippar", *OLP* 24 (1993) 29–40
– K. R. VEENHOF, "Redemption of Houses in Assur and Sippar", in: *Mél. Renger* (Münster 1999) 599–616

3.6.2. Fouilles de Abu Habbah

3.6.2.1. Scheil

– V. SCHEIL, *Une saison de fouilles à Sippar* (Le Caire 1902)
– T. FRIEDRICH, "Altbabylonische Urkunden aus Sippara", *BA* 5 (1906) 413–527 (Copie et édition de textes catalogués par Scheil dans *SFS* et conservés à Istanbul)
– F. R. KRAUS, *Briefe aus dem Istanbuler Museum*, *AbB* V (Leyde 1972) (Lettres de Sippar: n^os^207–278)

3.6.2.2. Sondage belge

– L. DE MEYER, "Documents épigraphiques provenant du sondage à Abū Habbah", in: L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr* 3 (Louvain 1980) 83–86

3.6.2.3. Fouilles irakiennes

– F. N. H. AL-RAWI, "A New Hymn to Marduk from Sippar", *RA* 86 (1992) 79–83
– F. N. H. AL-RAWI, "A New Old Babylonian Date List from Sippir with Year names of Apil-Sîn and Sîn-muballiṭ", *ZA* 83 (1993) 22–30
– A. FADHIL & G. PETTINATO, "Inno ad Hammurabi da Sippar", *OAM* 2 (1995) 173–187
– K. A. AL-'ADAMI, "King Apil-Sîn Confirms the Judgment of Sumulael", *Iraq* 59 (1997) 73–75 (copies dans *Sumer* 49 [1997–98] 89–96)
– F. N. H. AL-RAWI & S. DALLEY, *Old Babylonian Texts from Private Houses at Abu Habbah Ancient Sippir Baghdad University Excavations*, *Edubba* 7 (Londres 2000)

3.6.3. Fouilles de Tell ed-Dēr

3.6.3.1. Fouilles irakiennes des années 40

– T. BAQIR et M. A. MUSTAFA, "Iraq Government Sounding at Dêr", *Sumer* 1 (1945) 37–54
– K. A. AL-A'DHAMI, "Old Babylonian Letters from ed Der", *Sumer* 23 (1967) 151–166; édition partielle dans WU YUHONG, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *SJAC* 1 (Changchun 1994), p. 28–36.

– D. O. EDZARD, *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr bei Sippar*, *TIM* 7 (Wiesbaden 1971)
– D. O. EDZARD, *Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum, Baghdad*, *ABAW* 72 (Munich 1970) (édition des textes copiés dans *TIM* 7)

3.6.3.2. Fouilles belges récentes

a) Série "Tell ed-Dēr"

– L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr*, 1 (Louvain 1971) (notamment: L. DE MEYER, "Découvertes épigraphiques", p. 53–57)
– L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr*, 2 (Louvain 1978) (notamment L. DE MEYER, "Documents épigraphiques paléo-babyloniens provenant des sondages A, B et D", p. 147–186)
– L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr*, 3 (Louvain 1980)
– L. DE MEYER (éd.), *Tell ed-Dēr*, 4 (Louvain 1984)

b) Série "Mesopotamian History and Environment"

– H. GASCHE, *La Babylonie au 17e siècle avant notre ère: approche archéologique, problèmes et perspectives*, *MHEM* I (Gand 1989)
– K. VAN LERBERGHE & G. VOET, *Sippar-Amnānum. The Ur-Utu Archive. Volume 1*, *MHET* I/1 (Gand 1991)
– M. TANRET, *Per aspera ad astra. L'apprentissage du cunéiforme à Sippar-Amnānum pendant la période paléobabylonienne tardive*, *MHET* I/2 (Gand 2002)

c) Revue Northern Akkad Project Reports

Volumes actuellement parus: 1 (1987) à 10 (1996).

d) Autres études

– L. DE MEYER, "*Mubabbilûtum* dans une lettre paléo-babylonienne tardive", in: *Mél. Naster* (Louvain 1982) 31–36 et pl. IV
– L. DE MEYER, "Deux prières *ikribu* du temps d'Ammī-ṣaduqa", in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 271–278
– M. TANRET, "Les tablettes scolaires découvertes à Tell ed-Dēr", *Akkadica* 27 (1982) 46–49
– K. VAN LERBERGHE, "New Data from the Archives found in the House of Ur-Utu at tell ed-Dēr", in: *CRRAI* 28 (Vienne 1982) 280–283
– K. VAN LERBERGHE, "Un "Elamite" à Sippar-Amnānum", in: *Mél. Steve* (Paris 1986) 151–156
– L. DE MEYER, "Une lettre d'Ur-Utu galamah à une divinité", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 41–43
– H. GASCHE & N. PONS, "Tell ed-Dēr 1988. Un quartier du 17e siècle avant notre ère", *NAPR* 3 (1989) 17–36

– H. GASCHE & L. DEKIERE, "A propos de la durée de vie d'une maison paléo-babylonienne en briques crues", *NABU* 1991/20
– C. JANSSEN, "*E'iltam paṭārum: awat ḫadê!*", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 77–108
– C. JANSSEN, "Samsu-iluna and the hungry nadītums", *NAPR* 5 (1991) 3–39
– C. JANSSEN, "Inanna-mansum et ses fils: relation d'une succession turbulente dans les archives d'Ur-Utu", *RA* 86 (1992) 19–52
– C. JANSSEN, H. GASCHE & M. TANRET, "Du chantier à la tablette. Ur-Utu et l'histoire de sa maison à Sippar-Amnānum", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 91–123
– L. DEKIERE, "La généalogie d'Ur-Utu, gala.maḫ à Sippar-Amnānum", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 125–141
– M. TANRET & K. VAN LERBERGHE, "Rituals and Profits in the Ur-Utu Archive", in: J. QUAEGEBEUR (éd.), *OLA* 55 (Louvain 1993) 435–449
– C. JANSSEN, "When the House is on Fire and the Children are gone", in: *CRRAI* 40 (Leyde 1996) 237–246
– M. TANRET, "The Fields and the Map: of Ghosts and Fictive Neighbours", in: *CRRAI* 44 (Padoue 2000) 157–162
– M. TANRET, "As Years Went by in Sippar-Amnānum...", in: *CRRAI* 45/1 (Bethesda 2001) 455–466

3.7. MARAD

– L. SPELEERS, *Recueil des inscriptions de l'Asie antérieure des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles* (Bruxelles 1925)
– WU YUHONG, "Kings of Kazallu and Marad in the early Old Babylonian period", in: *CRRAI* 34 (Ankara 1998) 221–227

3.8. TELL EGRAINEH

Il s'agit d'un lot de créances d'un temple d'Uraš exhumées à quelques kilomètres au nord de Babylone et conservées au Musée britannique.
– K. KESSLER, "Das spätaltbabylonische Tempelarchiv vom Tell Egraineh", *AfO* 44/45 (1997/98) 131–133; à compléter par D. CHARPIN, "Les prêteurs et le palais (suite)", *NABU* 2001/51

4. LE BASSIN DE LA DIYALA

4.1. ÉTUDES RÉGIONALES

– Th. JACOBSEN, "The Diyala Basin Archaeological Project", *Sumer* 14 (1958) 79–89

– R. McC. ADAMS, *Land Behind Baghdad: A History of Settlement on the Diyala Plains* (Chicago 1965)
– R. McC. ADAMS, *Heartland of Cities: Surveys of Ancient Settlement and Land Use on the Central Floodplain of the Euphrates* (Chicago & Londres 1981)
– Th. JACOBSEN, *Salinity and Irrigation Agriculture in Antiquity. Diyala Basin Archaeological Projects: Report on Essential Results (1957–58)*, *BiMes* 14 (Malibu 1982)

Voir le review-article de M. A. POWELL, "Salt, Seed, and Yields in Sumerian Agriculture. A Critique of the Theory of Progressive Salinization", *ZA* 75 (1985) 7–38.

– Kh. NASHEF, "Der Ṭaban-Fluß", *BaM* 13 (1982) 117–141

4.2. EŠNUNNA (TELL ASMAR)

4.2.1. Textes

– Inscriptions royales: D. R. FRAYNE, *Old Babylonian Period (2003–1595 BC)*, *RIME* 4 (Toronto 1990), p. 484–592
– B. Kh. ISMAIL, "Eine Siegesstelle des Königs Daduša von Ešnunna", in: *Mél. Oberhuber* (Innsbruck 1986) 105–108
– I. J. GELB, "Tablet of Unusual Type from Tell Asmar", *JNES* 1 (1942) 219–226, pl. vi; voir K. R. VEENHOF, in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 359–385
– R. M. WHITING, "An Old Babylonian Incantation from Tell Asmar", *ZA* 75 (1985) 179–187
– R. M. WHITING, *Old Babylonian Letters from Tell Asmar*, *AS* 22 (Chicago 1987)

Principaux comptes rendus: M. STOL, *AfO* 35 (1988) 177–179; D. CHARPIN, *Or* 58 (1989) 547–550; S. GREENGUS, *JAOS* 111 (1991) 145–147.

4.2.2. Chronologie et histoire politique

– Th. JACOBSEN, "Historical Data", in: *OIP* 43 (Chicago 1940), p. 116–200
– J. J. VAN DIJK, "Remarques sur l'histoire de l'Elam et d'Ešnunna", *AfO* 23 (1970) 63–71
– D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la chronologie des souverains d'Ešnunna", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 51–66
– M. DEJ. ELLIS, "Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty", *JCS* 37 (1985) 61–85
– WU YUHONG, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *Supplement to Journal of Ancient Civilizations* 1 (Changchun 1994)
– C. SAPORETTI, «Due punti sulla cronologia di Ešnunna», in: *Mém. Cagni* 2 (Naples 2000) 913–920

– C. SAPORETTI, *La rivale di Babilonia. Storia di Ešnunna ai tempi di Ḫammurapi* (Rome 2002) [dont je n'ai eu connaissance qu'après la rédaction du présent ouvrage]

4.2.3. Études

– Th. JACOBSEN, *Philological Notes on Eshnunna and its Inscriptions*, *AS* 6 (Chicago 1934)
– R. M. WHITING, "The Reading of the Name DINGIR-šu-ì-lí-a", *JAOS* 97 (1977) 171–177
– R. M. WHITING, "Sealing Practices on House and Land Sale Documents at Eshnunna in the Isin-Larsa Period", in: McG. GIBSON & R. D. BIGGS, *Seals and Sealing in the Ancient Near East*, *BiMes* 6 (Malibu 1977) 67–74
– R. M. WHITING, "Four Seal Impressions From Tell Asmar", *AfO* 34 (1987) 30–35
– C. D. REICHEL, "Seals and Sealings at Tell Asmar: A New Look at an Ur III to Early Old Babylonian Palace", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 101–131

4.3. NÊREBTUM (ISHCHALI)

4.3.1. Textes

4.3.1.1. Berkeley

– H. F. LUTZ, *Legal and Economic Documents from Ashjâly*, *UCP* 10/1 (Berkeley 1931) (copies)
  Collations par S. GREENGUS, *Studies in Ishchali Documents*, *BiMes* 19 (Malibu 1986).
– M. SEIF, *Über die altbabylonischen Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Iščâlî*, Diss. Berlin (Berlin-Charlottenburg 1938) (transcr.-trad. com.)

4.3.1.2. Chicago

– S. GREENGUS, *Old Babylonian Tablets from Ishchali and Vicinity*, *PIHANS* 44 (Leyde 1979) (= *OBTIV*)
  Principaux comptes rendus: S. DALLEY, *BiOr* 37 (1980) 334–335; W. VON SODEN, *ZA* 71 (1981) 149–151; W. SOMMERFELD, *AfO* 29 (1983) 90–98; W. FARBER, *JNES* 43 (1984) 346–350; M. DEJ. ELLIS, "The Archive of the Old Babylonian Kititum Temple and Other Texts from Ishchali", *JAOS* 106 (1986) 757–786.
– S. GREENGUS, *Studies in Ishchali Documents*, *BiMes* 19 (Malibu 1986)
  Compte rendu: D. CHARPIN, *RA* 82 (1988) 185–186.

4.3.1.3. Philadelphie

– M. DEJ. ELLIS, "Correlation of Archaeological and Written Evidence for the Study of Mesopotamian Institutions and Chronology", *AJA* 87 (1983) 497–507
– M. DEJ. ELLIS, "Delivery Records from the Archive of the Kititum Temple at Ishchali", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 112–120
– M. DEJ. ELLIS, "The Goddess Kititum Speaks to King Ibalpiel: Oracle Texts from Ishchali", *MARI* 5 (1987) 235–266

4.3.1.4. Oxford

– S. DALLEY & N. YOFFEE, *Old Babylonian Texts in the Ashmolean Museum. Texts from Kish and elsewhere*, *OECT* 13 (Oxford 1991); les lettres ont été éditées par F. R. KRAUS, *AbB* X (Leyde 1985) [p. xvi: bibliographie de la correspondance du sanga Abizum]

4.3.2. Études

– M. DEJ. ELLIS, "Ishchali: an Old Babylonian Town and its Economic Archives", in: E. AERTS & H. KLENGEL (éd.), *The Town as Regional Economic Centre in the Ancient Near East* (Louvain 1990) 103–113
– M. DEJ. ELLIS, "Old Babylonian Texts from the Diyala Region: Problems of Archival Reconstruction", in: *CRRAI* 34 (Ankara 1998) 591–607

4.4. TUTUB (KHAFAJAH)

Tell D:
– R. HARRIS, "The Archive of the Sin Temple in Khafajah (Tutub)", *JCS* 9 (1955) 31–120
– A. SKAIST, "The Sale Contracts from Khafajah", in: *Mél. Artzi* (Bar-Ilan 1990) 255–276
– J. J. FINKELSTEIN, "The Antediluvian Kings: A University of California Tablet", *JCS* 17 (1963) 39–51

Tell B (= Dûr-Samsu-iluna):
– S. GREENGUS, *Old Babylonian Tablets from Ishchali and Vicinity*, *PIHANS* 44 (Leyde 1979) (n^os^305–325; voir l'édition du n°305 p. 71–74)

4.5. ŠADUPPÛM (TELL HARMAL)

4.5.1. Archéologie

– T. BAQIR, *Tell Harmal* (Bagdad 1959)

– J.-L. HUOT, "Les villes neuves de l'Orient ancien", in: J.-L. HUOT (éd.), *La ville neuve, une idée de l'Antiquité* (Paris 1988) 7–36
– L. M. HUSSEIN & P. A. MIGLUS, "Tell Ḫarmal", *BaM* 29 (1998) 35–46

4.5.2. Chronologie

– T. BAQIR, "Date formulae and Date-Lists from Harmal", *Sumer* 5 (1949) 34–84
– T. BAQIR, "1. Supplement to the Date-Formula from Harmal", *Sumer* 5 (1949) 136–143
– R. AL-HASHIMI, "New Light on the Date of Harmal and Dhiba'ai", *Sumer* 28 (1972) 29–33

4.5.3. Le "Code d'Ešnunna"

– A. GOETZE, "The Laws of Eshnunna Discovered at Tell Harmal", *Sumer* 4 (1948) 63–102
– A. GOETZE, *The Laws of Ešnunna*, *AOS* 31 (1956)
– R. YARON, *The Laws of Ešnunna*[2] (Jerusalem-Leyde 1988)
– M. ROTH, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor*, *WAW* 6 (Atlanta 1995), p. 57–70

4.5.4. Textes d'archives

4.5.4.1. Fouilles irrégulières

– J. B. ALEXANDER, *Early Babylonian Letters and Economic Texts*, *BIN* 7 (New Haven & Londres 1943) (Tell Harmal en partie; copies seulement)
– S. D. SIMMONS, "Early Old Babylonian Tablets from Harmal and Elsewhere", *JCS* 13 (1959) 71–93 et 105–119; 14 (1960) 23–32 et 75–87; 15 (1961) 49–58 et 81–83. Textes de Yale publiés en transcriptions-traductions commentées. Les copies des inédits ont été publiées plus tard:
– S. D. SIMMONS, *Early Old Babylonian Documents*, *YOS* 14 (New Haven & Londres 1978)
Voir notamment le compte rendu de D. CHARPIN, *BiOr* 36 (1979) 188–200.
– M. DEJ. ELLIS, "Old Babylonian Texts from Harmal – and Elsewhere?", in: *Mém. Sachs* (Philadelphie 1988) 119–141

4.5.4.2. Fouilles officielles

– A. GOETZE, "Fifty Old Babylonian Letters from Harmal", *Sumer* 14 (1958) 1–76 et pl. 1–24
– M. DEJ. ELLIS, "Old Babylonian Economic Texts and Letters from Tell Harmal", *JCS* 24 (1971) 1–62
– M. DEJ. ELLIS, "The Division of Property at Tell Harmal", *JCS* 26 (1974) 133–153

– M. DEJ. ELLIS, "An Old Babylonian Adoption Contract from Tell Harmal", *JCS* 27 (1975) 130–151
– A. SULAIMAN, "Harvest Documents and Loan Contracts from the Old Babylonian Period", *Sumer* 34 (1978) 130–138 (Harmal: nos63–78)

4.5.4.3. Études

– M. DEJ. ELLIS, *Agriculture and State in Ancient Mesopotamia* (Philadelphie 1976)
– C. SAPORETTI, *Epigrafia di Tell Harmal* (Pise 1998)

4.5.4. Textes "littéraires" et scolaires

– T. BAQIR, "Mathematical Texts", *Sumer* 6 (1950) 5–28
– T. BAQIR, "Mathematical Texts", *Sumer* 7 (1951) 129–169
– S. J. LEVY, "Harmal Geographical List", *Sumer* 3 (1947) 48–83
– J. J. VAN DIJK, *Texts of Varying Content, TIM* 9 (Leyde 1976) (Tell Harmal en partie seulement)
– A. H. AL-FOUADI, *Lenticular Exercise School Texts, TIM* 10/1 (Bagdad 1979)

4.6. UZARLULU (DHIB'AI)

– R. AL-HASHIMI, "New Light on the date of Harmal and Dhiba'i", *Sumer* 28 (1972) 29–33
– A. SULAIMAN, "Harvest Documents and Loan Contracts from the Old Babylonian Period", *Sumer* 34 (1978) 130–138 (Tell al-Dhib'ai: nos56–60)
– A. K. ABDULLAH, "The Paramount God and the Old Name of Al-Dhiba'ai", *Sumer* 23 (1967) 189–192
– F. RESHID, *Sumer* 23 (1965) 177–182

4.7. TELL MUHAMMAD

– H. GASCHE, J. A. ARMSTRONG, S. W. COLE & V. G. GURZADYAN, *Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology, MHEM* 4 (Gand & Chicago 1998), p. 83–87
– L. SASSMANNSHAUSEN, "The Adaptation of the Kassites to the Babylonian Civilization", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 409–424, spéc. p. 413–414 et 421–423

4.8. TEXTES DE LA DIYALA DE PROVENANCE INDÉTERMINÉE

– J. J. VAN DIJK, *Cuneiform Texts. The Archives of Nūršamaš and other Loans, TIM* 3 (Wiesbaden 1965)
– F. RESCHID, *Archiv des Nūršamaš und andere Darlehensurkunden aus der altbabylonischen Zeit* (Heidelberg 1965); édition des textes de *TIM* 3

4.9. SITES DU DJEBEL HAMRIN

Les textes issus des fouilles de sauvetage dans cette région sont malheureusement encore en majorité inédits. Voir en général:
– P. STEINKELLER, "Early History of the Hamrin Basin in the Light of Textual Evidence", in: Mc.G. GIBSON (éd.), *Uch Tepe* 1 (Chicago 1981) 163–168
– J. N. POSTGATE, "The Historical Geography of the Hamrin Basin", *Sumer* 40 (1984) 149–159

4.9.1. MÊ-TURAN (TELL ḤADDAD ET TELL ES-SIB)

– Rasmīia Rashid JĀSIM, "Clay tablets from Tell as-Sīb and Tell-Haddad", *Sumer* 40 (1984) 99–100
– F. AL-RAWI & M. ROAF, "Ten Old Babylonian Mathematical Problems from Tell Haddad, Himrin", *Sumer* 43 (1984) 175–218
– F. AL-RAWI, "Assault and Battery", *Sumer* 38 (1982) 117–120
– F. AL-RAWI & J. BLACK, "The Jewels of Adad", *Sumer* 39 (1983) 137–143
– A. MUSTAFA, *The Old Babylonian Tablets from Me-Turan (Tell al-Sib and Tell Haddad)*, Diss. University of Glasgow (1983)
– A. K. MUHAMMED, *Old Babylonian Cuneiform Texts from the Hamrin Basin: Tell Haddad, Edubba* 1 (Londres 1992) (voir compte rendu par D. CHARPIN, *AfO* 44/45 [1997/98] 343–347)
– F. N. H. AL-RAWI, "Texts from Tell Haddad and elsewhere", *Iraq* 56 (1994) 35–43
– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, "New Sumerian Literary Texts from Tell Haddad (Ancient Meturan): a First Survey [= Textes de Tell Haddad I]", *Iraq* 55 (1993) 91–105
– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, "Textes magiques de Tell Haddad (Textes de Tell Haddad II)", *ZA* 83 (1993) 170–205; "Deuxième partie", *ZA* 85 (1995) 19–46; "Troisième partie", *ZA* 85 (1995) 169–220
– A. CAVIGNEAUX, "Nouveaux Fragments des Géorgiques [= Textes de Tell Haddad III]", in: *Mél. Civil* (Sabadell 1991) 37–46
– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, "Gilgameš et Taureau de Ciel (šul-mè-kam) (Textes de Tell Haddad IV)", *RA* 87 (1993) 97–129
– A. CAVIGNEAUX, "La parade du scorpion dans les formules magiques sumériennes (Textes de Tell Haddad V)", *ASJ* 17 (1995) 75–99
– A. CAVIGNEAUX, "MÁŠ-HUL-DÚB-BA", in: *Mél. Boehmer* (Mayence 1995) 53–67
– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, "Charmes de Sippar et de Nippur", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 73–89
– A. CAVIGNEAUX, "A Scholar's Library in Meturan? With an edition of the tablet H 72 (Textes de Tell Haddad VII)", in: T. ABUSCH & K. VAN DER TOORN (éd.), *Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives*, *AMD* 1 (Groningue 1999) 251–273

– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, *Gilgamesh et la mort, Textes de Tell Haddad VI, CM* 19 (Groningue 2000)
– A. CAVIGNEAUX & F. N. H. AL-RAWI, "La fin de Gilgameš, Enkidu et les Enfers d'après les manuscrits d'Ur et de Meturan (Textes de Tell Haddad VIII)", *Iraq* 62 (2000) 1–19

4.9.2. TELL YELKHI

– A. INVERNIZZI, "Excavations in the Yelkhi Area", *Mesopotamia* 15 (1980) 19–49
– C. SAPORETTI, "Cuneiform Texts Discovered at Tell Yelkhi", *Sumer* 40 (1981) 245–259
– O. ROUAULT & C. SAPORETTI, "Old Babylonian Texts from Tell Yelkhi (Hamrīn Project, Iraq)", *Mesopotamia* 20 (1985) 23–52
– C. SAPORETTI, "Una comunità di aruspici paleobabilonesi nella valle della Diyala", in: A. ZANARDO (éd.), *Storia economia lavoro nel Vicino Oriente antico* (Milan 1988) 31–35
– C. SAPORETTI, "Testi da Tell Yelkhi del periodo Isin-Larsa–I.", *Mesopotamia* 30 (1995) 1–38

5. SUSE ET L'ELAM

5.1. ARCHÉOLOGIE

– R. GIRSHMAN, "Suse au temps des sukkalmah. Campagnes de fouilles 1963–64. Rapport préliminaire", *Arts asiatiques* 11 (1965) 3–21
– E. CARTER & M. STOLPER, *Elam. Survey of Political History & Archaeology, University of California Publication, Near Eastern Studies* 25 (Berkeley & Los Angeles 1984)
– M.-J. STEVE, H. GASCHE & L. DE MEYER, "La Susiane au deuxième millénaire: à propos d'une interprétation des fouilles de Suse", *IrAnt* 15 (1980) 49–154 (= *review article* du livre de E. Carter et M. Stolper)
– D. T. POTTS, *The Archaeology of Elam. Formation and Transformation of an Ancient Iranian State*, Cambridge World Archaeology (Cambridge 1999)
– M.-J. STEVE, F. VALLAT & H. GASCHE, "Suse", in: supplément au Divtionnaire de la Bible 73/74 (Paris 2002/3) 359-651

5.2. INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES ET HISTOIRE POLITIQUE

5.2.1. Publication de textes

– F. MALBRAN-LABAT, *Les inscriptions royales de Suse* (Paris 1995)

5.2.2. Études historiques

– W. G. LAMBERT, "The Akkadianization of Susiana under the Sukkalmaḫs", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 53–56
– F. VALLAT, "Succession royale en Elam au IIème millénaire", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 1–14
– F. VALLAT, "L'Élam à l'époque paléo-babylonienne et ses relations avec la Mésopotamie", *Amurru* 1 (1996) 297–319
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Des volontaires contre l'Élam", in: *Mél. Wilcke* (Wiesbaden 2003) 63–76

5.3. TEXTES DE LA PRATIQUE

5.3.1. Publication de textes

– G. DOSSIN, Autres textes sumériens et accadiens, *MDP* 18 (Paris 1927)
– V. SCHEIL, *Actes juridiques susiens*, *MDP* 22 (Paris 1930)
– V. SCHEIL, *Actes juridiques susiens (Suite: n°166 à n°327)*, *MDP* 23 (Paris 1932)
– V. SCHEIL, *Actes juridiques susiens (Suite: n°328 à 395). Inscriptions des Achéménides (Supplément et suite)*, *MDP* 24 (Paris, 1933)
– V. SCHEIL, *Mélanges épigraphiques*, *MDP* 28 (Paris 1939) (IIᵉ partie: Actes juridiques n°396–551)

Les tablettes retrouvées dans le chantier A couches XII et XIII sont inédites, sauf:

– L. DE MEYER, "Un meurtre à Suse", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 31–38

Noter d'assez nombreuses citations du CAD de lettres de la couche A XII «(Susa let., courtesy J. Bottéro)». Voir en outre les indications de:

– M.-J. STEVE, "Suse: la couche XII du chantier 'A' de la 'ville royale' et la fin de l'époque des Sukkalmah", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 23–30

5.3.2. Études

5.3.2.1. Langue et écriture

– L. DE MEYER, *L'accadien des contrats de Suse*, *IrAnt Suppl.* 1 (Leyde 1962)
– E. SALONEN, *Untersuchungen zur Schrift und Sprache des Altbabylonischen von Susa mit Berücksichtigung der Mâlamir-Texte*, *StOr* 27 (Helsinki 1962)
– E. SALONEN, *Glossar zu den altbabylonischen Urkuden aus Susa*, *StOr* 36 (Helsinki 1967)

5.3.2.2. Droit

– P. KOSCHAKER, "Göttliches und weltliches Recht nach den Urkunden aus Susa", *Or* 4 (1935) 38–80

– L. OPPENHEIM, "Der Eid in den Rechtsurkunden aus Susa", *WZKM* 43 (1936) 242–262
– J. KLIMA, "Le droit élamite au deuxième millénaire av. n. è. et sa position envers le droit babylonien", *ArOr* 31 (1963) 287–309
– D. CHARPIN, ""Manger l'*asakkum*" en Babylonie et "Toucher le *kidinnum*" à Suse", *NABU* 2001/54

5.3.2.3. Mathématiques

– E. M. BRUINS & M. RUTTEN, *Textes mathématiques de Suse*, *MDP* 34 (Paris 1961)
– J. HØYRUP, "Mathematical Susa texts VII and VIII. A Reinterpretation", *AoF* 20/2 (1993) 245–260

6. LA HAUTE-MÉSOPOTAMIE

6.1. NINIVE

– S. DALLEY, "Old Babylonian Tablets from Nineveh; and possible Pieces of Early Gilgamesh Epic", *Iraq* 63 (2001) 155–167

6.2. ŠUŠARRA (SHEMSHĀRA)

6.2.1. Corpus

– J. EIDEM & J. LAESSØE, *The Shemshara Archives Vol. 1 The Letters*, *Historisk-filosofiske Skrifter* 23 (Copenhague 2001); voir J.-R. KUPPER, *RA* 95 (2001) 155–173. Compte rendu par M. STOL, *BiOr* 60 (2002) 108–110.
– J. EIDEM, *The Shemshāra Archives 2. The Administrative Texts*, *Historisk-filosofiske Skrifter* 15 (Copenhague 1992)

Comptes rendus par C. SAPORETTI, *Mesopotamia* 27 (1992) 303–304; B. LAFONT, *AfO* 40/41 (1993/94) 109–111; D. CHARPIN, *Syria* 71 (1994) 456–460; D. O. EDZARD, *ZA* 85 (1995) 144–145; J.-M. DURAND, *BSL* (1996) 379–381; N. ZIEGLER, *MARI* 8 (1997) 787–792; R. D. BIGGS, *JNES* 57 (1998) 72–74; W. RÖLLIG, *WO* 29 (1998) 198–199; M. STOL, *BiOr* 60 (2002) 108–110.

6.2.2. Études

– J. LAESSØE, *The Shemshāra Tablets. A Preliminary Report* (Copenhague 1959)
– J. LAESSØE & E. KNUDSEN, "An Old Babylonian Letter from a Hurrian Environment", *ZA* 55 (1963) 131–137

– J. LAESSØE, "IM 62100: A Letter from Tell Shemshara", in: *Mél. Landsberger* (Chicago 1965) 189–196
– J. LAESSØE, "The Quest for the Country of *Utûm", *JAOS* 88 (1968) 119–122
– J. LAESSØE, "An Aspect of Assyrian Archaeology", in: *Mém. Unger* (Baden-Baden 1971) 189–195
– J. LAESSØE, "Šikšabbum: An Elusive City", *Or* 54 (1985) 182–188
– J. EIDEM, "News from the Eastern Front: The Evidence from Tell Shemshāra", *Iraq* 47 (1985) 83–107
– J. EIDEM, "A Note on the Pulse Crops in Tell Shemshāra", *BSA* 2 (1985) 141–143
– M. T. LARSEN, "The Shemshara Archives", *Sumer* 42 (1986) 36–39
– J. LAESSØE & Th. JACOBSEN, "Šikšabbum Again", *JCS* 42 (1990) 127–17; voir J.-R. KUPPER, "Notes de lecture: "Šikšabbum again"", *MARI* 8 (1997) 785–786

6.3. QAṬṬARÂ (TELL RIMAH)

– S. DALLEY, C. B. F. WALKER & D. HAWKINS, *The Old Babylonian Tablets from Tell al Rimah* (Londres 1976) (= *OBTR*)
Comptes rendus: M. ANBAR, *BiOr* 35 (1978) 208–217; M. BIROT, *RA* 72 (1978) 181–191; W. R. MAYER, *Or* 48 (1979) 286–287; M. GALLERY, *JNES* 40 (1981) 343–349; B. GRONEBERG, *ZA* 69 (1979) 258–268; W. G. LAMBERT, *BSOAS* 41 147–148; F. POMPONIO, *OA* 16 (1977) 332–336; J. SASSON, "The Old Babylonian Tablets from Al-Rimah", *JAOS* 100 (1980) 453–460.
– S. PAGE (DALLEY), "Ice, Offerings and deities in the Old Babylonian Texts from Tell el-Rimah", in: *CRRAI* 17 (Ham-sur-Heure 1970) 181–183
– S. DALLEY, "Old Babylonian Greeting Formulae and the Iltani's Archive from Rimah", *JCS* 25 (1973) 79–88
– S. DALLEY, "Old Babylonian Trade in Textiles at Tell al Rimah", *Iraq* 39 (1977) 155–159
– J. M. SASSON, "Hurrian Personal Names in the Rimah Archives", *Assur* 2/2 (1979) 1–32
– S. DALLEY, *Mari and Karana. Two Old Babylonian Cities* (Londres & New York 1984)
Comptes rendus: D. CHARPIN, *RA* 79 (1985) 85–86; J.-R. KUPPER, *WO* 17 (1986) 158–159; B. LAFONT, *MARI* 5 (1987) 657–659.
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Le nom antique de Tell Rimah", *RA* 81 (1987) 125–146
– Kh. NASHEF, "Qaṭṭarā und Karanā", *WO* 19 (1989) 35–39
– Ph. ABRAHAMI, "Memorandums à Tell al-Rimah", *NABU* 1988/37
– J. EIDEM, "Some Remarks on the Iltani Archive from Tell al Rimah", *Iraq* 51 (1989) 67–78
– J. EIDEM, "Marginal Notes on some letters from Tell al Rimah", *NABU* 1991/87
– F. JOANNÈS, "L'organisation de l'espace en Irak du nord (région du Sinjar) au début du IIème millénaire av. J.-C.", *Cahiers du Centre G. Glotz* 3 (1992) 1–19

– C. POSTGATE, D. OATES & J. OATES, *The Excavations at Tell al Rimah. The Pottery, Iraq Archaeological Reports* 4 (Warminster 1997)

6.3.1 TELL TAYA (= ZAMIYATUM?)

– J. N. POSTGATE, "Tell Taya Tablets 1972–1973", *Iraq* 35 (1973) 173–175

6.4. TELL HAWA (= RAZAMÂ-DU-YUSSÂN?)

– A. R. GEORGE, "Inscriptions from Tell al-Hawa 1987–88", *Iraq* 52 (1990) 41–46

6.5. QALA'AT AL HADI

– J. D. HAWKINS, in D. MEIJER, *A Survey in North-Eastern Syria, PIHANS* 58 (Leyde 1986) 44–45 (Tablette rééditée par J.-M. DURAND, *NABU* 1987/37; voir également J. EIDEM, *NABU* 1988/9).

6.6. ŠEHNÂ/ŠUBAT-ENLIL (TELL LEILAN)

6.6.1. Identification du site

– H. WEISS, "Tell Leilan and Shubat Enlil", *MARI* 4 (1985) 269–292 (la publication des rapports de D. Snell, B. Foster et R. M. Whiting sur les trouvailles épigraphiques de 1979, 80 et 82, annoncée p. 281 n. 31, n'a toujours pas paru).
– D. CHARPIN, "Šubat-Enlil et le pays d'Apum", *MARI* 5 (1987) 129–140

6.6.2. Campagne 1985

– R. M. WHITING, "Tell Leilan/Šubat-Enlil. Chronological Problems and Perspectives", in: *Tall al-Ḥamīdīya* 2 (Berne 1990) 167–218
– H. WEISS & AL., "1985 Excavations at Tell Leilan, Syria", *AJA* 94/4 (1990) 529–581

> H. WEISS, Introduction, 529–542; P. AKKERMANS, Operation 3 on the Lower Town, 542–547; G. J. STEIN, Operation 4: the City Wall, 547–555; D. PARAYRE, Seals and Seal impressions from Tell Leilan 1985, 556–567; R. M. WHITING, The Tell Leilan Tablets: a Preliminary Report, 568–579; H. WEISS, Postscript, 580–581.

6.6.3. Campagne 1987

– D. PARAYRE & H. WEISS, "Cinq campagnes de fouilles à Tell Leilan dans la haute Jezireh (1979–1987): bilan et perspectives", *Journal des Savants* (1991) 3–26
– D. PARAYRE, "Tell Leilan 1987: Sceaux et empreintes de sceaux", *AAS* 38/39 (1987–88) 128–141
– P. AKKERMANS, "Tell Leilan 1987 Operation 3: A Preliminary Report on the Lower Town Palace", *AAS* 38/39 (1987–88) 91–109
– J. EIDEM, "An Old Assyrian Treaty from Tell Leilan", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) p. 185–207
– J. EIDEM, "The Tell Leilan Tablets 1987 – A Preliminary Report", *AAS* 38/39 (1987/88) 110–127
– J. EIDEM, "Les archives paléo-babyloniennes de Tell Leilan", *Les dossiers d'archéologie* 155 (1990) 50–53
– J. EIDEM, "The Tell Leilan Archives 1987", *RA* 85 (1991) 109–135
– C.-A. VINCENTE, "The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List", *ZA* 85 (1995) 234–270
– J. EIDEM, "North Syrian Social Structure in the MB Period. New Evidence from Tell Leilan", in: F. ISMAIL (éd.), *International Symposium On Syria and the Ancient Near East 3000–300 B.C.* (Alep 1996) 77–85
– J. EIDEM, "Northern Jezira in the 18th Century BC. Aspects of Geo-Political Patterns", in: *Subartu* 7 (2000) 255–264

Voir aussi les thèses de F. ISMAIL, *Altbabylonische Wirtschaftsurkunden aus Tell Leilān*, Dissertation (Tübingen 1991) et C.-A. VINCENTE, *The 1987 Tell Leilan tablets dated by the Limmu of Habil-kinu*, Ph. D. (Yale University 1991).

– J. M. SASSON, "The Vow of Mutiya, King of Shekhna", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 475–490
– J. EIDEM, *Royal Letters and Treaties from the Lower Town Palace*, YTLR (New Haven sous presse)

6.6.4. Campagne 1991

– M. VAN DE MIEROOP, "The Tell Leilan Tablets 1991. A Preliminary Report", *Or* 63 (1994) 305–344

6.7. Tell Mohammed Diyab (= Azamhul?)

– D. Charpin, "Tell Mohammed Diyab, une ville du pays d'Apum", in: J.-M. Durand (éd.), *Tell Mohammed Diyab, campagnes 1987 et 1988* (Paris 1990) 117–122

6.8. Chagar Bazar

– C. J. Gadd, "Tablets from Chagar Bazar", *Iraq* 4 (1936) 178–185
– C. J. Gadd, "Tablets from Chagar Bazar and Tall Brak", *Iraq* 7 (1940) 22–66
– O. Loretz, *Texte aus Chagar Bazar und Tell Brak*, *AOAT* 3/1 (Neukirchen & Vluyn 1969)
– O. Loretz, "Texte aus Chagar Bazar", *AOAT* 1 (Neukirchen & Vluyn 1969) 199–260 (édition des tablettes copiées dans *AOAT* 3/1); compte rendu par J. Renger, *JNES* 32 (1973) 261–265
– D. Snell, "The Old Babylonian Texts from Chagar Bazar in the Aleppo Museum", *AAS* 33 (1983) 217–241
– Wu Yuhong, "Mebbidum of Hab(b)a'um in the tablets of Yahdun-Lim and Hab(b)a'um (not Haššum!) of Membida in ARM 1 37", *NABU* 1994/67
– Ph. Talon & H. Hammade, *Old Babylonian Texts from Chagar Bazar*, *Supplementum ad Akkadica* 10 (Bruxelles 1997). Comptes rendus par F. van Koppen, *AfO* 46/47 (1999/2000) 336–341; D. Lacambre, *JAOS* 120 (2000) 254–256; R. Pientka, *OLZ* 94 (1999) 469–474
– Ö. Tunca & D. Lacambre, "Note préliminaire sur les nouvelles découvertes épigraphiques de Chagar Bazar", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 545–546

6.9 Nusaybin (environs de)

– V. Donbaz, "One Old Babylonian Text in the vicinity of Nusaybin", *NABU* 1999/58

6.10. Kazane Höyük

– P. Michalowski & A. Misir, "Cuneiform Texts from Kazane Höyük", *JCS* 50 (1998) 53–58 (avec une correction dans *NABU* 1999/75)

7. Le Moyen-Euphrate

7.1. Tell Shishin (= Yablia?)

– "Recent Excavations in Iraq", *Iraq* 61 (1999) 195–202, spéc. p. 201

– A. K. MUHAMMED, *Sumer* 49 (1997–98), p. 13 (section en arabe)
– A. K. MOHAMMAD, "Texts from Šišīn", *Akkadica* 123 (2002) 1–10

7.2. HARRÂDUM (KHIRBET ED-DINIYE)

– F. JOANNÈS, C. KEPINSKI & O. LECOMTE, "Présence babylonienne dans la pays de Suhu au XVIIe siècle av. J.-C.: l'exemple de Khirbet ed Diniye (Irak)", *RA* 77 (1983) 119–142
– F. JOANNÈS, "Haradum et le pays de Suhum d'après la documentation cunéiforme à l'époque babylonienne ancienne", *Archeologia* 205 (1985) 56–59
– C. KEPINSKI-LECOMTE (éd.), *Haradum I. Une ville nouvelle sur le Moyen-Euphrate (XVIIIe-XVIIe siècles av. J.-C.)* (Paris 1993)
– F. JOANNÈS, "Histoire de Harâdum à l'époque paléo-babylonienne", in: C. KEPINSKI (éd.), *Haradum* I (Paris 1993) 30–36
– F. JOANNÈS, "Une mention d'Emar dans un texte de Haradum", *MARI* 6 (1990) 121–122
– F. JOANNÈS, "Un précurseur paléo-babylonien de la série *Šumma Ālu*", in: *Mél. De Meyer* (Gand 1994) 305–312

7.3. MARI (TELL HARIRI)

L'essentiel des archives a été retrouvé dans le palais par A. Parrot entre 1934 et 1937. Des lots supplémentaires ont été découverts depuis 1979 (chantiers A et E). Pour une présentation d'ensemble des sources, voir D. CHARPIN et N. ZIEGLER, *FM* V, introduction, p. 1–28.

7.3.1. Publications de textes

7.3.1.1. Série des *Archives Royales de Mari* (*ARM*)

On a indiqué ici pour chaque *ARM* les copies, les transcriptions-traductions, et les éventuels articles de commentaire, ainsi que les joints ou les collations postérieurs.

ARM *I*
– G. DOSSIN, *Archives Royales de Mari I. Lettres*, *TCL* 22 (Paris 1946)
– G. DOSSIN, *Correspondance de Šamši-Addu*, *ARMT* I (Paris 1950)

ARM *II*
– Ch.-F. JEAN, *Archives Royales de Mari II. Lettres*, *TCL* 23 (Paris 1941)
– Ch.-F. JEAN, *Lettres diverses*, *ARMT* II (Paris 1950)
Jean a publié plusieurs articles dans la *RA* où étaient données les transcriptions-traductions des lettres d'*ARM* II avant la parution du volume en 1950.

ARM *III*
– J.-R. KUPPER, *Archives Royales de Mari III. Lettres*, *TCL* 24 (Paris 1948)
– J.-R. KUPPER, *Correspondance de Kibri-Dagan*, *ARMT* III (Paris 1950)
– J.-R. KUPPER, "Un gouvernement provincial dans le royaume de Mari", *RA* 41 (1947) 149–183

ARM *IV*
– G. DOSSIN, *Archives Royales de Mari IV. Lettres*, *TCL* 25 (Paris 1951)
– G. DOSSIN, *Correspondance de Šamši-Addu*, *ARMT* IV (Paris 1951)

ARM *V*
– G. DOSSIN, *Archives Royales de Mari V. Lettres*, *TCL* 26 (Paris 1951)
– G. DOSSIN, *Correspondance de Iasmaḫ-Addu*, *ARMT* V (Paris 1952)

ARM *VI*
– J.-R. KUPPER, *Archives Royales de Mari VI. Lettres*, *TCL* 27 (Paris 1953)
– J.-R. KUPPER, *Correspondance de Baḫdi-Lim*, *ARMT* VI (Paris 1954)
– J.-R. KUPPER, "Baḫdi-Lim, préfet du palais de Mari", *BARBL* 5/4 (1954) 572–587

ARM *VII*
– J. BOTTÉRO, *Textes administratifs de la salle 110*, *TCL* 28 (Paris 1956)
– J. BOTTÉRO, *Textes économiques et administratifs*, *ARMT* VII (Paris 1957)
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Relecture d'*A.R.M.* VII", *MARI* 2 (1983) 75–115

ARM *VIII*
– G. BOYER, *Textes juridiques et administratifs*, *TCL* 29 (Paris 1957)
– G. BOYER, *Textes juridiques*, *ARMT* VIII (Paris 1958)
– J.-M. DURAND, "Relectures d'*ARM* VIII, I. Collations", *MARI* 1 (1982) 91–135; ID., "Relectures d'*A.R.M.* VIII, II: le travail du métal à Mari", *MARI* 2 (1983) 123–139
– D. CHARPIN, "Relecture d'*ARM* VIII: compléments", *MARI* 2 (1983) 61–74

ARM *IX*
– M. BIROT, *Textes administratifs de la salle 5 du palais*, *TCL* 30 (Paris 1960)
– M. BIROT, *Textes administratifs de la salle 5 du palais*, *ARMT* IX (Paris 1960)

ARM *X*
– G. DOSSIN, *La correspondance féminine*, *TCL* 31 (Paris 1967)
– W. L. MORAN, "New Evidence from Mari on the History of Prophecy", *Biblica* 50 (1969) 15–56 (repris dans *The Most Magic Word: Essays on Babylonian and Biblical Literature, CBQMS* 35 [Washington 2002])
– W. H. Ph. RÖMER, *Frauenbriefe über Religion, Politik und Privatleben in Mari*, *AOAT* 12 (Neukirchen & Vluyn 1970)

– G. DOSSIN avec la collaboration d'A. FINET, *Correspondance féminine*, *ARMT* X (Paris 1978)

Compte rendu par J. M. SASSON, "Two Recent Works on Mari", *AfO* 27 (1980) 127–135.

ARM *XI*
– M. L. BURKE, *Textes administratifs de la salle 111 du palais*, *ARMT* XI (Paris 1963)

ARM *XII*
– M. BIROT, *Textes administratifs de la salle 5 du palais, 2e partie*, *ARMT* XII (Paris 1964)

À propos des «repas du roi», noter:
– M. BIROT, "Le sens de NÍG.DU dans les textes de Mari et de Chagar-Bazar", *RA* 52 (1958) 177–182
– J. M. SASSON, "Accounting discrepancies in the Mari NÌ.GUB [NÍG.DU] texts", in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 326–341
– J.-P. MATERNE, "Remarques sur l'écriture des "repas royaux" sous Zimri-Lim", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 223–232

ARM *XIII*
– G. DOSSIN, J. BOTTÉRO, M. BIROT, M. L. BURKE, J.-R. KUPPER & A. FINET, *Textes divers offerts à André PARROT à l'occasion du XXXe anniversaire de la découverte de Mari*, *ARMT* XIII (Paris 1964)
– G. DOSSIN, "A propos de la tablette administrative de A.R.M.T. XIII, N°1", *Syria* 41 (1964) 21–24
– M. BIROT, "Les lettres de Iasîm-Sumû", *Syria* 41 (1964) 25–65
– M. L. BURKE, "Lettres de Numušda-naḫrâri et de trois autres correspondants à Idiniatum", *Syria* 41 (1964) 67–103
– J.-R. KUPPER, "Correspondance de Kibri-Dagan", *Syria* 41 (1964) 105–116
– A. FINET, "Iawi-Ilâ, roi de Talḫayûm", *Syria* 41 (1964) 117–142
– J.-M. DURAND, "Relectures d'A.R.M. XIII, I: lettres de Mukannišum, n°2–24; II: lettres de Numušda-nahrârî, n°58–101", *MARI* 2 (1983) 141–163
– N. ZIEGLER, "Deux esclaves en fuite à Mari", in: *FM* II (1994) 11–21
– S. M. MAUL, "Die Korrespondenz des Iasīm-Sūmû. Ein Nachtrag zu *ARMT* XIII 25–57", in: *FM* II (Paris 1994) 23–54

ARM *XIV*
– M. BIROT, *Lettres de Yaqqim-Addu, gouverneur de Sagarâtum*, *TCM* 1 (Paris 1976)
– M. BIROT, *Lettres de Yaqqim-Addu, gouverneur de Sagarâtum*, *ARMT* XIV (Paris 1974). À compléter par:

– M. BIROT, "*Membra restituta*: *ARM* 14 n°17", *MARI* 1 (1982) 149–150. Deux autres joints ont été publiés dans *RA* 80 (1986), p. 176–179 et *MARI* 7 (1993), p. 197–303
– M. BONECHI & A. CATAGNOTI, "Compléments à la correspondance de Yaqqim-Addu, gouverneur de Saggarâtum", in: *FM* II (Paris 1994) 55–82
– M. BONECHI & A. CATAGNOTI, "Deux nouvelles lettres de Yaqqim-Addu, gouverneur de Saggarâtum", *MARI* 8 (1997) 777–780

ARM *XVIII*
– O. ROUAULT, *Mukannišum: lettres et documents administratifs*, *TCM* 2 (Paris 1976)
– O. ROUAULT, *Mukannišum. L'administration et l'économie palatiales à Mari. Transcription, traduction et étude historique*, *ARMT* XVIII (Paris 1977) ; voir en dernier lieu B. LAFONT, in: *FM* VI (2002) 373–412

ARM *XIX*
– H. LIMET, *Textes de l'époque des Šakkanakku*, *TCM* 3 (Paris 1976)
– H. LIMET, *Textes administratifs de l'époque des Šakkanakku*, *ARMT* XIX (Paris 1976)

ARM *XX*
Le volume annoncé était G. DOSSIN, *La correspondance d'Itûr-Asdu.* Mais G. Dossin est mort sans avoir pu achever ce travail, qui sera mené à bien par M. GUICHARD.

ARM *XXI*
– J.-M. DURAND, *Textes administratifs des salles 134 et 160 du Palais de Mari*, *TCM* 5 (Paris 1982)
– J.-M. DURAND, *Textes administratifs des salles 134 et 160 du palais de Mari*, *ARMT* XXI (Paris 1983)

ARM *XXII*
– J.-R. KUPPER, *Documents administratifs de la salle 135 du palais de Mari*, *ARMT* XXII (Paris 1983)

ARM *XXIII*
– G. BARDET, F. JOANNÈS, B. LAFONT, D. SOUBEYRAN & P. VILLARD, *Archives administratives de Mari*, *ARMT* XXIII (Paris 1984)
Les copies ont été publiées dans *MARI* 5 et 6:
– C. MICHEL, "Copies cunéiformes d'*ARMT* XXIII -1", *MARI* 5 (1987) 499–518
– F. JOANNÈS, "Copies cunéiformes d'*ARMT* XXIII - 2", *MARI* 5 (1987) 345–380
– B. LAFONT, "Copies cunéiformes d'*ARMT* XXIII - 3", *MARI* 5 (1987) 381–408
– C. MICHEL, "Copies d'*ARMT* XXIII-4", *MARI* 6 (1990) 453–462
– P. VILLARD, "Copies d'*ARMT* XXIII-5", *MARI* 6 (1990) 585–618

ARM *XXIV*
– Ph. TALON, *Textes administratifs des salles Y et Z du palais de Mari*, *ARMT* XXIV(Paris 1985) (1 vol. de transcription-traduction, 1 vol. de planches)

ARM *XXV*
– H. LIMET, *Textes administratifs relatifs aux métaux*, *ARMT* XXV (Paris 1986)

ARM *XXVI*
– J.-M. DURAND, *Archives épistolaires de Mari* I/1, *ARMT* XXVI/1 (Paris 1988)
– D. CHARPIN, F. JOANNÈS, S. LACKENBACHER & B. LAFONT, *Archives épistolaires de Mari* I/2, *ARMT* XXVI/2 (Paris 1988)

Compte rendu: M. STOL, *JAOS* 111 (1991) 626–628; M. ANBAR, *MARI* 7 (1993) 385–398.

N.B. Le volume *ARMT* XXVI/3 annoncé par J.-M. Durand paraîtra finalement en plusieurs volumes séparés, sous des titres différents; le premier d'entre eux est J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002).

ARM *XXVII*
– M. BIROT, *Correspondance des gouverneurs de Qaṭṭunân*, *ARM* XXVII (Paris 1993)

Comptes rendus: S. DALLEY, *Or* 65 (1996) 365–369; R. PIENTKA, *BiOr* 56 (1999) 119–124; N. ZIEGLER, *AfO* 46/47 (1999/2000) 324–336.

– J.-M. DURAND, "Administrateurs de Qaṭṭunân", in: *FM* II (1994) 83–114
– I. GUILLOT, "Les gouverneurs de Qaṭṭunân: nouveaux textes", in: *FM* III (Paris 1997) 271–290

ARM XXVIII
– J.-R. KUPPER, *Lettres royales de l'époque de Zimrî-Lîm*, *ARMT* XXVIII (Paris 1998)

Comptes rendus: W. HEIMPEL, "Observations on the royal letters from Mari", *Or* 68 (1999) 88–104; D. FLEMING, "Recent work on Mari", *RA* 83 (1999) 157–174; M. GUICHARD, *Syria* (sous presse)

En préparation:
– N. ZIEGLER, *Lettres du Royaume de Haute-Mésopotamie*, *ARMT* XXIX
– M. GUICHARD, *La vaisselle de luxe dans le palais de Mari*
– D. CHARPIN, *Lire et écrire en Babylonie ancienne. Écriture, acheminement et lecture des lettres d'après les archives royales de Mari*
– J.-M. DURAND, *La nomenclature des habits et textiles dans les textes de Mari*

Autres collations:
– J.-M. DURAND, "*ARM* III, *ARM* VI, *ARMT* XIII et *ARMT* XXII", in: *Mél. Kupper* (Liège 1990) 149–177

7.3.1.2. Textes hors collection

Liste dans *ARMT* XXVII/1 pp. 1–50, qui sera bientôt complétée par B. Lafont. La liste ci-dessous est loin d'être complète: beaucoup de textes ont été publiés dans des articles cités sous la rubrique "Études".

Les présentations initiales

– G. DOSSIN, "Les archives économiques du palais de Mari", *Syria* 20 (1939) 97–113 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 102–132)
– G. DOSSIN, "Les archives épistolaires du palais de Mari", *Syria* 19 (1938) 105–126 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 133–149)

Lettres

– G. DOSSIN, "Une opposition familiale", in: *La voix de l'opposition en Mésopotamie* (Bruxelles 1975) 179–188
– G. DOSSIN, "Une lettre de Iarîm-Lim, roi d'Alep, à Iašûb-Iaḫad de Dîr", *Syria* 33 (1956) 63–69 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 180–186). Voir à ce sujet:
– J. M. SASSON, "Yarim-Lim's War Declaration", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 237–256
– G. DOSSIN, "Le *madārum* dans les "Archives royales de Mari"", in: *CRRAI* 18 (Munich 1972) 53–63
– M. BIROT, "Nouvelles découvertes épigraphiques au palais royal de Mari, salle 115)", *Syria* 50 (1973) 1–11
– G. DOSSIN, "Secrets d'Etat...", *Akkadica* 25 (1981) 1–7
– F. JOANNÈS, "Nouveaux mémorandums", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 97–113
– M. BIROT, "La lettre de Zimri-Lim à Tiš-Ulme", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 21–25
– J.-M. DURAND, "Documents pour l'histoire du royaume de Haute-Mésopotamie, I", *MARI* 5 (1987) 155–198
– J.-M. DURAND, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie II", *MARI* 6 (1990) 271–302
– P. VILLARD, "Documents pour l'Histoire du Royaume de Haute-Mésopotamie III", *MARI* 6 (1990) 559–584
– J.-R. KUPPER, "Une lettre du général Yassi-Dagan", *MARI* 6 (1990) 337–348
– D. CHARPIN, "Un souverain éphémère en Ida-Maraṣ: Išme-Addu d'Ašnakkum", *MARI* 7 (1993) 165–192
– D. CHARPIN, "Données nouvelles sur la poliorcétique à l'époque paléo-babylonienne", *MARI* 7 (1993) 193–203
– J.-M. DURAND, "Apologue sur des mauvaises herbes et un coquin", in: *Mél. del Olmo Lete* (Sabadel 1999/00) 191–196

Textes juridiques
– J.-M. DURAND, "Sumérien et Akkadien en pays amorite, I. Un document juridique archaïque de Mari", *MARI* 1 (1982) 79–89
– D. CHARPIN, "L'*andurârum* à Mari", *MARI* 6 (1990) 253–270

Textes administratifs
– M. BIROT, "Simaḫ-ilânê, roi de Kurda", *RA* 66 (1972) 131–139
– M. BIROT, "Trois textes économiques de Mari, I", *RA* 47 (1953) 121–130
– M. BIROT, "Trois textes économiques de Mari, II", *RA* 47 (1953) 161–174
– M. BIROT, "Textes économiques de Mari, III", *RA* 49 (1955) 15–31
– M. BIROT, "Textes économiques de Mari, IV", *RA* 50 (1956) 57–72
– M. BIROT, "Un recensement de femmes au royaume de Mari", *Syria* 35 (1958) 9–26
– G. DOSSIN, "Tablettes de Mari", *RA* 69 (1975) 23–30 (I. Le "bain" des déesses; II. Le songe d'Ayala)
– C. WILCKE, "Truppen von Mari in Kurda", *RA* 73 (1979) 37–50
– D. CHARPIN, "Nouveaux documents du bureau de l'huile à l'époque assyrienne", *MARI* 3 (1984) 83–126
– D. CHARPIN, "Nouveaux documents du bureau de l'huile (suite)", *MARI* 5 (1987) 597–599

Inscriptions royales
– G. DOSSIN, "L'inscription de fondation de Iaḫdun-Lim roi de Mari", *Syria* 32 (1955) 1–28 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 263–292)
– J.-R. KUPPER, "L'inscription du "disque" de Yahdun-Lim", in: *Mél. Kramer* (Neukirchen-Vluyn 1976) 299–303 (réédition du texte publié par Thureau-Dangin)
– J. M. SASSON, "Mari Historiography and the Yakhdun-Lim Disc Inscription", in: *Mél. Moran* (Atlanta 1990) 439–449
– E. SOLLBERGER, "Lost Inscriptions of Mari", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 103–108
– G. DOSSIN, "Documents de Mari, I. Projet de stèle de victoire de Zimri-Lim", *Syria* 48 (1971) 1–19; voir J. M. SASSON, "Zimri-Lim's March to Victory", *RA* 66 (1972) 179–180. Le document a été republié et réinterprété dans *MARI* 4, p. 319–322. Voir en dernier lieu D. FRAYNE, *RIME* 4, p. 623–624 n°1.
– D. CHARPIN, "Inscriptions votives d'époque assyrienne", *MARI* 3 (1984) 41–81

7.3.2. Recueils d'études

– A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950)
– J.-M. DURAND et J.-Cl. MARGUERON (éd.), *MARI, Annales de Recherches Interdisciplinaires* 1–8 (1982–1997)
– G. D. YOUNG (éd.), *Mari in Retrospect. Fifty Years of Mari and Mari Studies* (Winona Lake 1992) [actes d'un colloque qui s'est tenu à Chicago en ... 1983! Beaucoup d'articles ont été périmés avant même d'être publiés]

– J.-M. DURAND, *Florilegium marianum. Recueil d'études en l'honneur de M. Fleury*, *Mémoires de NABU* 1 (Paris 1992)
– J.-M. DURAND & D. CHARPIN (éd.), *Florilegium marianum* II. *Recueil d'études à la mémoire de M. Birot*, *Mémoires de NABU* 3 (Paris 1994)
– J.-M. DURAND (éd.), *Mari, Ébla et les Hourrites: dix ans de travaux. Première partie. Actes du colloque international (Paris, mai 1993)*, *Amurru* 1 (Paris 1996)
– J.-M. DURAND & D. CHARPIN (éd.), *Mari, Ébla et les Hourrites: dix ans de travaux. Actes du colloque international (Paris, mai 1993). Deuxième partie*, *Amurru* 2 (Paris 2001)
– D. CHARPIN et J.-M. DURAND (éd.), *Recueil d'études à la mémoire de Marie-Thérèse Barrelet*, *Florilegium Marianum* III, *Mémoires de N.A.B.U.* 4 (Paris 1997)
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND (éd.), *Recueil d'études à la mémoire d'André Parrot*, *Florilegium marianum* VI, *Mémoires de NABU* 7 (Paris 2002)

7.3.3. Instruments de travail

7.3.3.1. Bibliographies

– A. SPYCKET, "Bibliographie de Mari", in: A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950) 127–138
– J.-G. HEINTZ *et al.*, *Index documentaire des textes de Mari, fascicule 1: Liste des textes et indexation des ouvrages de référence*, *ARMT* XVII/1 (Paris 1975)
– J.-G. HEINTZ *et al.*, *Bibliographie de Mari. Archéologie et textes (1933–1988)* (Wiesbaden 1990)
– J.-G. HEINTZ, D. BODI & L. MILLOT, "Bibliographie de Mari: Supplément I (1989–1990)", *Akkadica* 77 (1992) 1–37; "Supplément II [1991–1992]", *Akkadica* 81 (1993) 1–22; "Supplément III [1992–1993]", *Akkadica* 86 (1994) 1–23; "Supplément IV [1993–1994]", *Akkadica* 91 (1995) 1–22; "Supplément V [1994–1995]", *Akkadica* 96 (1996) 1–19; "Supplément VI [1995–1996]", *Akkadica* 104 (1997) 1–23; "Supplément VII [1996–1997]", *Akkadica* 109 (1998) 1–21; "Supplément VIII [1997–1999]", *Akkadica* 118 (2000) 22–45

7.3.3.2. Index et répertoires

– J. BOTTÉRO & A. FINET, *Répertoire analytique des tomes I à V*, *ARMT* XV (Paris 1954)
– M. BIROT, J.-R. KUPPER, O. ROUAULT, *Répertoire analytique, 2e volume. Tomes I-XIV, XVIII et textes divers Hors-collection. Première partie: Noms propres*, *ARMT* XVI/1 (Paris 1979)
– Index de *MARI* 1 à 4 dans *MARI* 5; à partir du tome 5, chaque volume est pourvu d'un index.

7.3.3.3. Synthèses

– *Eblouissante richesse de Mari sur l'Euphrate, Les dossiers Histoire et Archéologie* n°80 (février 1984)
– "The Legacy of Mari", *Biblical Archaeologist* 47/2 (juin 1984)
– J.-R. KUPPER et A. SPYCKET, "Mari", in: *RlA* 7 (Berlin & New York 1989) 382–418
– J.-M. DURAND, "Mari (B) Texts", *The Anchor Bible Dictionary* 4 (New-York & Londres 1992) 529–536
– J.-M. DURAND, "Le Proche-Orient ancien redécouvert grâce aux archives de Mari", in: *Syrie, Mémoire et Civilisation* (Paris 1993) 160–161 [catalogue de l'exposition à l'Institut du monde arabe]
– D. CHARPIN, "La Syrie à l'époque de Mari: des invasions amorites à la chute de Mari", in: *Syrie. Mémoire et civilisation* (Paris 1993) 144–149

7.3.3.4. Une réédition des lettres de Mari

– J.-M. DURAND, *Les documents épistolaires du palais de Mari, LAPO* 16 (Paris 1997); *LAPO* 17 (Paris 1998); *LAPO* 18 (Paris 2000) [Traduction des lettres de Mari parues dans les *ARM* tomes I-XVIII et Hors Collection jusqu'en 1993, dûment collationnées, présentées thématiquement et avec des introductions substantielles]

7.3.4. Études

7.3.4.1. Chronologie et histoire politique

– G. DOSSIN, "Les noms d'années et d'éponymes dans les "Archives de Mari"", in: A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950) 51–61
– J. M. SASSON, *Dated Texts from Mari: A Tabulation, ARTANES* 4 (Malibu 1980)
– D. CHARPIN & N. ZIEGLER, *Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite: essai d'histoire politique, Florilegium marianum* V, *Mémoires de NABU* 6 (Paris 2003)

a) Époque dite "Šakkanakku"
– G. DOSSIN, "Apil-kîn, šakkanakku de Mari", *Syria* 25 (1946–48) 322–323
– J.-R. KUPPER, "La date des Šakkanakku de Mari", *RA* 65 (1971) 113–118
– J.-M. DURAND, "A propos des légendes des empreintes de sceaux des Šakkanakku de Mari", *RA* 75 (1981) 180
– J.-M. DURAND, "La situation historique des Šakkanakku: nouvelle approche", *MARI* 4 (1985) 147–172
– J. BOESE & W. SALLABERGER, "Apil-kīn von Mari und die Könige der III. Dynastie von Ur", *AoF* 23 (1996) 24–39
– T. M. SHARLACH, "Beyond Chronology: The Šakkanakkus of Mari and the Kings of Ur", in: *CRRAI* 45/2 (Bethesda 2001) 59–70

b) Règne de Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam
– G. DOSSIN, "Archives de Sûmu-Iamam, roi de Mari", *RA* 64 (1970) 17–44
– G. DOSSIN, "Deux listes nominatives du règne de Sûmu-Iamam", *RA* 65 (1971) 37–66 & 184–190
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "A propos des "archives de Sumu-Iamam"", *MARI* 2 (1983) 117–121
– D. CHARPIN, "Une campagne de Yahdun-Lîm en Haute-Mésopotamie", in: *FM* II (Paris 1994) 177–200
– D. CHARPIN, "Les règnes de Yahdun-Lim et de Sumu-Yamam", in: *FM* V (Paris 2003) 29–74
– D. CHARPIN, "Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse)

c) Époque éponymale
– G. DOSSIN, "Šamši-Addu 1er roi d'Assyrie, 1726–1694 av. J.-C.", *BARBL* 34 (1948) 59–70
– M. ANBAR, "Le début du règne de Šamši-Addu Ier", *IOS* 3 (1973) 1–33
– M. T. LARSEN, "Unusual eponymy-datings from Mari and Assyria", *RA* 68 (1974) 15–24
– M. BIROT, "Les chroniques "assyriennes" de Mari", *MARI* 4 (1985) 219–242
– K. R. VEENHOF, "*Limu* of the Later Old Assyrian Period and Mari Chronology", *MARI* 4 (1985) 191–218
– J.-R. KUPPER, "Šamši-Adad et l'Assyrie", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 147–152
– M. ANBAR, "La fin du règne de Samsi-Addu 1er", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 7–13
– R. M. WHITING, "Tell Leilan/Šubat-Enlil. Chronological Problems and Perspectives", in: *Tall al-Ḥamīdīya* 2 (Berne 1990) 167–218
– J. EIDEM, "From the Zagros to Aleppo – and Back. Chronological Notes on the Empire of Šamši-Adad", *Akkadica* 81 (1993) 23–28
– Wu YUHONG, *A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad)*, *SJAC* 1 (Changchun 1994)
– N. ZIEGLER, "Zwei Söhne Samsī-Addus", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 493–505
– N. ZIEGLER, "A Questionable Daughter-in-Law", *JCS* 51 (1999) 55–59
– M. KREBERNIK, "Neues zu den Eponymen unter Jasmaḫ-Addu", *AoF* 28 (2001) 1–7
– N. ZIEGLER, "Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: J. ANDREAU, P. BRIANT & R. DESCAT (éd.), *Economie antique. La guerre dans les économies antiques, Entretiens d'archéologie et d'histoire. Saint-Bertrand-de-Comminges* (Saint-Bertrand-de-Comminges 2000) 14–33
– N. ZIEGLER, "Tilmuniter im Königreich Samsî-Addus", in: E. OLIJDAM & R. H. SPOOR (éd.), *Intercultural relations between South and Southwest Asia. Studies in commemoration of E. C. L. During Caspers (1934–1996), BAR International Series*, 2003
– D. CHARPIN, "Mari und die Assyrer", in: *CDOG* 3 (Sarrebruck 2003)

– N. ZIEGLER & D. CHARPIN, "Le règne de Yasmah-Addu", in: *FM* V (Paris 2003), 75–168

d) Règne de Zimrî-Lîm

– W. RÖLLIG, "Zur Datierung Zimri-Lims", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 97–102
– M. BIROT, "Données nouvelles sur la chronologie du règne de Zimri-Lim", *Syria* 55 (1978) 333–343
– M. ANBAR, "La durée du règne de Zimri-Lim, roi de Mari", *IOS* 9 (1979) 1–8
– J. -P. MATERNE, "L'année de Kaḫat dans la chronologie du règne de Zimri-Lim", *MARI* 2 (1983) 195–199
– J. M. SASSON, "Year: "Zimri-Lim Offered a Great Throne to Shamash of Mahanum"", *MARI* 4 (1985) 437–452
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "La prise du pouvoir par Zimri-Lim", *MARI* 4 (1985) 293–343
– J.-M. DURAND, "Noms d'année de Zimri-Lim", *MARI* 5 (1987) 616–617
– J. M. SASSON, "Year "Zimri-Lim dedicated his statue to Addu of Halab": locating one Year in Zimri-Lim's Reign", *MARI* 5 (1987) 577–590
– P. VILLARD, "La place des années de "Kahat" et d'"Adad d'Alep" dans la chronologie du règne de Zimri-Lim", *MARI* 7 (1993) 315–328
– D. LACAMBRE, "La bataille de Hirîtum", *MARI* 8 (1997) 431–454
– M. ANBAR, "L'expédition d'Ešnunna et les relations entre Mari et Andarig durant les années ZL 3' et ZL 4': problèmes chronologiques", *IOS* 18 (1998) 297–309
– J. M. SASSON, "The King and I. A Mari King in Changing Perception", *JAOS* 118 (1998) 453–470
– J.-R. KUPPER, "Un épisode de l'histoire du royaume d'Ašnakkum", *RA* 93 (1999) 79–90
– J.-R. KUPPER, "Les débuts du règne d'Ibâl-Addu", *RA* 95 (2001) 33–38
– M. GUICHARD, "Le Šubartum occidental à l'avènement de Zimrî-Lîm", in: *FM* VI (2002) 119–168
– J.-R. KUPPER, "Dans les jardins de Carkémish", in: *FM* VI (Paris 2002) 195–200
– F. JOANNÈS, "La correspondance des généraux babyloniens", in: *FM* VI (Paris 2002) 169–194
– L. MARTI, "Une ambassade mariote à Sippar", in: *FM* VI (Paris 2002) 201–210
– D. CHARPIN, "Le règne de Zimri-Lim (1775–1762)", in: *FM* V (Paris 2003) 169–262
– D. LACAMBRE, "Études sur le règne de Zimrî de mari", *RA* 96 (2002) 1-21

7.3.4.2. Ménologie et comput du temps

– J.-R. KUPPER, "Le calendrier de Mari", in: *Mél. Böhl* (Leyde 1973) 265–270
– J.-R. KUPPER, "Notes relatives à la chronologie et à la ménologie d'après *ARM* XXII", *MARI* 3 (1984) 181–184

– D. CHARPIN, "Les archives d'époque "assyrienne" dans le palais de Mari", *MARI* 4 (1985) 243–268 (à compléter par M. VAN DE MIEROOP, "The Tell Leilan Tablets 1991 A Preliminary Report", *Or* 63 [1994] 305–344, spécialement p. 308–310)
– J.-R. KUPPER, "Les différents moments de la journée, d'après les textes de Mari", in: *Mél. Limet* (Liège 1996) 79–85
– D. FLEMING, "Counting Time at Mari and in Early Second-Millennium Mesopotamia", *MARI* 8 (1997) 675–692
– D. LACAMBRE, "Niggallum, lecture akkadienne du mois ŠE.KIN.KU$_5$ dans le calendrier dit "de Samsî-Addu"", in: *FM* VI (Paris 2002) 505–512

7.3.4.3. Archivéconomie

– F. THUREAU-DANGIN, "Sur des étiquettes de paniers à tablettes provenant de Mari", in: *Mél. Koschaker* (Leyde 1939) 119–120
– D. CHARPIN, "Un inventaire général des trésors du palais de Mari", *MARI* 2 (1983) 211–214
– D. CHARPIN, "Une pratique administrative méconnue", *MARI* 3 (1984) 258–259
– D. CHARPIN, "Les archives d'époque "assyrienne" dans le palais de Mari", *MARI* 4 (1985) 243–268
– D. CHARPIN, "Les archives du devin Asqudum dans la résidence du "Chantier A"", *MARI* 4 (1985) 453–462
– J. MARGUERON, "Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986) 141–152
– A. FINET, "Typologie des lettres des archives "royales" de Mari", in: *CRRAI* 30 (Leyde 1986), 153–159
– J.-M. DURAND, "L'organisation de l'espace dans le palais de Mari", in: Ed. LÉVY (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (Strasbourg 1985) 39–110
– D. CHARPIN, "L'occupation babylonienne du palais de Mari", *MARI* 5 (1987) 661–662
– D. CHARPIN, "La fin des archives dans le palais de Mari", *RA* 89 (1995) 29–40
– B. LAFONT, "Le fonctionnement de la poste et le métier de facteur d'après les textes de Mari", in: *Mél. Astour* (Bethesda 1997) 315–334
– D. CHARPIN, "L'archivage des tablettes dans le palais de Mari: nouvelles données", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 13–30

7.3.4.4. Onomastique

– H. B. HUFFMON, *Amorite Personal Names in the Mari Texts* (Baltimore 1965)
– J. M. SASSON, "Hurrians and Hurrian Names in the Mari Texts", *UF* 6 (1974) 353–389
– I. J. GELB, *Computer-Aided Analysis of Amorite*, *AS* 21 (Chicago 1980)
– J.-M. DURAND, "L'emploi des toponymes dans l'onomastique d'époque amorrite, I) Les noms en mut-", *SEL* 8 (1991) 81–97

– I. NAKATA, "A Study of Women's Theophoric Personal Names in the Old Babylonian Texts from Mari", *Orient* 30/31 (1995) 234–253
– J.-M. DURAND, "Études sur les noms propres d'époque amorrite, I: les listes publiées par G. Dossin", *MARI* 8 (1997) 597–674
– M. STRECK, *Das amurritische Onomastikon der altbabylonischen Zeit. Band 1: Die Amurriter. Die onomastische Forschung. Orthographie und Phonologie. Nominalmorphologie, AOAT* 271/1 (Münster 2000)

7.3.4.5. Langue et écriture

– A. FINET, *L'accadien des lettres de Mari* (Bruxelles 1956)
– W. G. LAMBERT, "The Language of Mari", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 29–38
– D. CHARPIN, "L'akkadien des lettres d'Ilân-ṣurâ", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 31–40
– J.-M. DURAND, "Les Anciens de Talhayûm", *RA* 82 (1988) 97–113
– D. CHARPIN, ""Lies natürlich..." A propos des erreurs de scribe dans les textes de Mari", in: *Mél. von Soden* 2 (Neukirchen-Vluyn 1995) 43–56

7.3.4.6. Institutions

Généralités
– J.-R. KUPPER, "Les pouvoirs locaux dans le royaume de Mari", in: A. FINET (éd.), *Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes* (Bruxelles 1980) 43–53
– D. CHARPIN, "Les mots du pouvoir dans les archives royales de Mari", *Cahiers du Centre G. Glotz* 2 (1991) 3–17
– J.-M. DURAND, "Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens: considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 13–72
– S. LAFONT, "Nouvelles données sur la royauté mésopotamienne", *Revue historique de droit français et étranger* 73 (1995) 473–500
– M. BONECHI, "Les serments de femmes à Mari", in: S. LAFONT (éd.), *Jurer et maudire, Méditerranées* 10–11 (1997) 97–104
– F. VAN KOPPEN, "Seized by royal order: The households of Sammêtar and other magnates at Mari", in: *FM* VI (Paris 2002) 289–372

Le gouverneur
– A. MARZAL, "Two Officials Assisting the Provincial Governor at Mari", *Or* 41 (1972) 359–377
– A. MARZAL, "The Provincial Governor at Mari: his Title and Appointment", *JNES* 30 (1971) 186–217
– J. SAFREN, "New Evidence for the Title of the Provincial Governor at Mari", *HUCA* 50 (1979) 1–15
– B. LION, "Les gouverneurs provinciaux du royaume de Mari à l'époque de Zimrî-Lîm", *Amurru* 2 (Paris 2001) 141–210

La "sugāgūtum"
– Ph. TALON, "La taxe "*sugāgūtum*" à Mari", *RA* 73 (1979) 143–151
– Ph. TALON, "La "*sugāgūtum*" à Mari: un pouvoir local récupéré", in: A. FINET (éd.), *Les pouvoirs locaux en Mésopotamie* (Bruxelles 1980) 54–68
– I. NAKATA, "A Further Look at the Institution of *sugāgūtum* in Mari", *JANES* 19 (1989) 113–118
– P. VILLARD, "Nomination d'un Scheich", in: *FM* II (Paris 1994) 291–297

Autres aspects de la vie administrative et politique
– J.-R. KUPPER, "Le recensement dans les textes de Mari", in: A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950) 99–110
– J.-R. KUPPER, "La voix de l'opposition à Mari", in: *La voix de l'opposition en Mésopotamie* (Bruxelles 1973) 166–178
– C. MICHEL, "*Ebbum* et *ebbûtum*", *MARI* 6 (1990) 181–218 (à compléter par D. CHARPIN, "Emplois politiques du terme *ebbum*", *NABU* 1999/77)
– J.-M. DURAND, "L'assemblée en Syrie à l'époque pré-amorite", *Miscellanea Eblaitica* 2 (Florence 1989) 27–44
– S. MAUL, "Zwischen Sparmaßnahme und Revolte... Die Aktivitäten des Iasīm-Sūmû, des *šandabakkum* von Mari", *MARI* 8 (1997) 755–774
– D. LACAMBRE, "La gestion du bronze dans le palais de Mari: collations et joints à *ARMT* XXII", in: *FM* III (Paris 1997) 91–123
– D. DUPONCHEL, "Les comptes d'huile du palais de Mari datés de l'année de Kahat", in: *FM* III (Paris 1997) 201–262
– G. OZAN, "Les lettres de Manatân", in: *FM* III (Paris 1997) 291–305
– E. KELLENBERGER, "*tēbibtum* in den Archiven von Mari und Chagar Bazar", *UF* 32 (2000) 243–260
– N. ZIEGLER, "Gestion et contrôle d'après les archives du palais de Mari (XVIII[e] siècle av. J.-C.)", *Ktèma* 26 (2001) 63–72
– B. LAFONT, "La correspondance de Mukannišum trouvée dans le palais de Mari: nouvelles pièces et essai d'évaluation", in: *FM* VI (Paris 2002) 373–412

7.3.4.7. Société

Les femmes
– J. M. SASSON, "Bibliographical Notices on some Royal Ladies from Mari", *JCS* 25 (1973) 59–78
– B. F. BATTO, *Studies on Women at Mari* (Baltimore 1974)
– B. F. BATTO, "Land Tenure and Women at Mari", *JESHO* 23 (1980) 209–239
– J.-M. DURAND, "Trois études sur Mari", *MARI* 3 (1984) 127–180, en particulier "III. Les femmes de Haya-sumu" p. 162–180
– J.-M. DURAND, "Les dames du palais de Mari à l'époque du royaume de Haute Mésopotamie", *MARI* 4 (1985) 385–436
– B. LAFONT, "Les filles du roi de Mari", in: *CRRAI* 35 (Paris 1987) 113–124

– P. MARELLO, "Esclaves et reines", in: *FM* II (Paris 1994) 115–129
– B. GRONEBERG, "Dam-hurāṣim, Prinzessin aus Qaṭnā und ihr *nūbalum*", in: *FM* II (Paris 1994) 133–136
– P. MARELLO, "Liqtum, reine du Burundum", *MARI* 8 (1997) 455–459
– N. ZIEGLER, *Le Harem de Zimrî-Lîm*, *FM* IV (Paris 1999)
– N. ZIEGLER, "A Questionable Daughter-in-Law", *JCS* 51 (1999) 55–59

Enfance et famille
– B. LION, "Les enfants des familles déportées de Mésopotamie du nord à Mari en ZL 11' ", *Ktèma* 22 (1997) 109–118
– N. ZIEGLER, "Les enfants du palais", *Ktèma* 22 (1997) 45–57

Tribalité et nomadisme
– G. DOSSIN, "Benjaminites dans les textes de Mari", in: *Mélanges syriens offerts à M. R. Dussaud*, vol. 2 (Paris 1939) 981–996 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 150–165)
– J.-R. KUPPER, *Les Nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari* (Liège 1957)
– J. T. LUKE, *Pastoralism and Politics in the Mari Period: A Reexamination of the Character and Political Significance of the Major West Semitic Tribal Groups of the Middle Euphrates, ca. 1828–1758 B.C.* (Ann Arbor 1965)
– M. B. ROWTON, "The Physical Environment and the Problem of the Nomads", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 109–122
– J. SAFREN, "*Merhûm* and *merhûtum* in Mari", *Or* 51 (1982) 1–29
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""Fils de Sim'al": les origines tribales des rois de Mari", *RA* 80 (1986) 141–183
– M. ANBAR, *Les tribus amurrites de Mari*, *OBO* 108 (Fribourg & Göttingen 1991)
– P. MARELLO, "Vie nomade", in: *FM* [I] (Paris 1992) 115–126
– M. ANBAR, "L'origine tribale de Zimri-Lim, roi de Mari", in: *Mél. Limet* (Liège 1996) 7–10
– J.-M. DURAND, "La vengeance à l'époque amorrite", in: *FM* VI (Paris 2002) 39–50
– J.-M. DURAND, "Peuplement et sociétés à l'époque amorrite. (I) Les clans bensim'alites", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse)
– A. MILLET ALBÀ, "La localisation des terroirs benjaminites du royaume de Mari", in: *CRRAI* 46 (Paris sous presse)

7.3.4.8. Géographie

– G. DOSSIN, "Le site de Tuttul-sur-Balîh", *RA* 68 (1974) 25–34
– M. ANBAR, "La région au Sud du district de Mari", *IOS* 5 (1975) 1–17
– A. FINET, "Mari dans son contexte géographique", *MARI* 4 (1985) 41–44
– P. SANLAVILLE, "L'espace géographique de Mari", *MARI* 4 (1985) 15–26

– B. GEYER, "Géomorphologie et occupation du sol de la moyenne vallée de l'Euphrate dans la région de Mari", *MARI* 4 (1985) 27–40
– J. SAFREN, "Dūr-Yaḫdun-Lim – The raison d'être of an ancient Mesopotamian Fortress-City", *JESHO* 32 (1989) 1–47
– J. SAFREN, "The Location of Dūr-Yaḫdun-Lim", *RA* 78 (1984) 123–141
– B. GEYER & J.-Y. MONCHAMBERT, "Prospection de la moyenne vallée de l'Euphrate: rapport préliminaire 1982–1985", *MARI* 5 (1987) 293–344
– D. CHARPIN, "Tuttul et It d'après les archives de Mari", *NABU* 1989/16
– D. CHARPIN, "Tell Mohammed Diyab, une ville du pays d'Apum", in: J.-M. DURAND (éd.), *Tell Mohammed Diyab, campagnes 1987 et 1988* (Paris 1990) 117–122

Pour le problème de l'irrigation, voir ci-dessous § 7.3.4.10 Agriculture et environnement

– J.-M. DURAND, "Villes fantômes de Syrie et autres lieux", *MARI* 5 (1987) 199–234
– J.-M. DURAND, "Le sel à Mari, II: les salines sur les bords du Habur", *MARI* 6 (1990) 629–634
– M. BONECHI, "Relations amicales syro-palestiniennes: Mari et Haṣor au XVIII[e] siècle av. J.C.", in: *FM* [I] (Paris 1992) 9–22
– B. LION, "Le désert syrien vu depuis Mari (XVIII[e] siècle av. J.-C.)", in: *Le desert. Une histoire, des images, Histoire au présent. Sources Travaux Historiques* 38–39 (Paris 1995) 7–15
– F. JOANNÈS, "Routes et voies de communication dans les archives de Mari", *Amurru* 1 (1996) 323–361
– F. JOANNÈS, "Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C", *MARI* 8 (1997) 393–416
– D. CHARPIN, "Sapîratum, ville du Suhûm", *MARI* 8 (1997) 341–366
– D. CHARPIN, "Toponymie amorrite et toponymie biblique: la ville de Ṣîbat/Ṣobah", *RA* 92 (1998) 79–92
– N. ZIEGLER, "Le royaume d'Ekallâtum et son horizon géopolitique", in: *FM* VI (Paris 2002) 211–274
– D. CHARPIN, "La "toponymie en miroir" dans le Proche-Orient amorrite" (à paraître)

7.3.4.9. Relations internationales

Les armées et la guerre

– J. M. SASSON, *The Military Establishments at Mari, Studia Pohl* 3 (Rome 1969)
– Ph. ABRAHAMI, "La circulation militaire dans les textes de Mari: la question des effectifs", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 157–166
– P. VILLARD, "Parade militaire dans les jardins de Babylone", in: *FM* [I] (Paris 1992) 137–152
– N. ZIEGLER, "L'armée, — quel monstre!", in: *FM* III (Paris 1997) 145–152
– N. ZIEGLER, "Le harem du vaincu" *RA* 93 (1999) 1–26

– M. GUICHARD, "Les aspects religieux de la guerre à Mari", *RA* 93 (1999) 27–48

Traités et diplomatie

– J. M. MUNN-RANKIN, "Diplomacy in Western Asia in the Early Second Millennium B.C.", *Iraq* 18 (1956) 68–110
– V. KOROŠEC, "Les relations internationales d'après les lettres de Mari", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 139–150
– N. NA'AMAN, "East-west diplomatic relations in the days of Zimrilim", *RA* 75 (1981) 171–172
– J.-M. DURAND, "Fragments rejoints pour une histoire élamite", in: *Mél. Steve* (Paris 1986) 111–128
– D. CHARPIN, "Une alliance contre l'Elam et le rituel du *lipit napištim*", in: *Mél. Perrot* (Paris 1990) 109–118
– J.-M. DURAND, "Fourmis blanches et fourmis noires", in: *Mél. Perrot* (Paris 1990) 101–108
– D. CHARPIN, "Un traité entre Zimri-Lim de Mari et Ibâl-pî-El II d'Ešnunna", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 139–166
– F. JOANNÈS, "Le traité de vassalité d'Atamrum d'Andarig envers Zimri-Lim de Mari", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 167–178
– J.-G. HEINTZ, "Nouveaux traités d'époque babylonienne ancienne et formules d'alliance de la Bible Hébraïque", in: Ed. FRÉZOULS et A. JACQUEMIN (éd.), *Les relations internationales. Actes du Colloque de Strasbourg 15–17 juin 1993* (Strasbourg 1995) 69–94
– B. LAFONT, "Relations internationales, alliances et diplomatie au temps des rois de Mari", *Amurru* 2 (2001) 213–328
– F. LEROUXEL, "Les échanges de présents entre souverains amorrites au XVIIIème siècle d'après les Archives royales de Mari", in: *FM* VI (Paris 2002) 413–464
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, ""S'il y avait eu des porteurs, je t'aurais offert davantage". Échanges de présents entre dignitaires d'Alep et de Mari", in: *Mél. Dietrich* (Münster 2002) 57–66

Voyages royaux

– P. VILLARD, "Un roi de Mari à Ugarit", *UF* 18 (1987) 387–412
– P. VILLARD, "Le déplacement des trésors royaux d'après les archives royales de Mari", in: *CRRAI* 38 (Paris 1992) 195–205
– M. GUICHARD, "Zimrî-Lîm à Nagar", *MARI* 8 (1997) 329–338
– D. CHARPIN, ""Année où Zimrî-Lîm est allé en renfort du Yamhad": une campagne des armées de Mari dans le royaume d'Alep" (à paraître)

Mari et le problème hourrite

– F. THUREAU-DANGIN, "Tablettes ḫurrites provenant de Mari", *RA* 36 (1939) 1–28
– J.-R. KUPPER, "Dieux hurrites à Mari", *RA* 65 (1971) 171–172
– J. M. SASSON, "Hurrians and Hurrian Names in the Mari Texts", *UF* 6 (1974) 353–389

– J.-R. KUPPER, "Les Hourrites à Mari", in: *CRRAI* 24 (Paris 1978) 117–128
– M. SALVINI, "Un texte hourrite nommant Zimri-Lim", *RA* 82 (1988) 59–69
– B. LION, "Les contacts entre Hourrites et Sémites en Haute-Mésopotamie au II[e] millénaire av. J.-C.", *Cahiers du Centre Gustave-Glotz* 7 (Paris 1996) 7–24

Mari et Israel
– H. CAZELLES, "Mari et l'Ancien Testament", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 73–90
– A. MALAMAT, "Aspects of Tribal Societies in Mari and Israel", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 129–139
– A. LEMAIRE, "Mari, la Bible et le monde nord-ouest sémitique", *MARI* 4 (1985) 549–558
– A. MALAMAT, *Mari and the Early Israelite Experience, The Schweich Lectures 1984* (Oxford 1989)
– A. MALAMAT, *Mari and the Bible, SHCANE* 12 (Leyde 1998)
– J.-M. DURAND et B. LAFONT (éd.), *Actes de la table ronde "Les traditions amorrites et la Bible", RA* 92/1 (1998), 92/2 (1998) et 93/1 (1999). Voir notamment:
  – J.-M. DURAND, "Réalités amorrites et traditions bibliques", *RA* 92 (1998) 3–39
  – D. FLEMING, "Mari and the Possibilities of Biblical Memory", *RA* 92 (1998) 41–78
  – J. M. SASSON, "About "Mari and the Bible"" *RA* 92 (1998) 97–123

Mari et ses voisins (voir aussi Géographie)
– B. LION, "Des princes de Babylone à Mari", in: *FM* II (Paris 1994) 221–234
– D. CHARPIN & J.-M. DURAND, "Aššur avant l'Assyrie", *MARI* 8 (1997) 367–392
– F. VAN KOPPEN, "L'expédition à Tilmun et la révolte des bédouins", *MARI* 8 (1997) 417–430
– D. CHARPIN & N. ZIEGLER, "Mekum, roi d'Apišal", *MARI* 8 (1997) 243–247
– B. LAFONT, "Nouvelles lettres de Ṣidqum-Lanasi, vizir du royaume de Karkémish", *MARI* 8 (1997) 781–782
– J. EIDEM & F. HØJLUND, "Assyria and Dilmun revisited", in: *CRRAI* 39 (Heidelberg 1997) 25–31
– J.-M. DURAND, «La façade occidentale du Proche-Orient d'après les textes de Mari», in: A. CAUBET (éd.), *L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell el-Dab'a et l'archéologie de la Méditerranée orientale* (Paris, 1999), 149–164
– M. GUICHARD, "Les mentions de la Crète à Mari", in: *L'acrobate au taureau* (Paris 1999) 165–177
– J.-M. DURAND, "Une alliance matrimoniale entre un marchand assyrien de Kanesh et un marchand mariote", in: *Mél. Veenhof* (Leyde 2001) 119–132
– J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum, FM* VII (Paris 2002)

7.3.4.10. Économie

Agriculture et environnement

– A. FINET, "Le vin à Mari", *AfO* 25 (1974–77) 122–131
– Ph. TALON, "A propos du personnel agricole à Mari", *Iraq* 45 (1983) 46–55
– P. VILLARD, "Un conflit d'autorité à propos des eaux du Balih", *MARI* 5 (1987) 591–596
– J.-R. KUPPER, "L'irrigation à Mari", *BSA* 4 (1988) 93–103
– J.-M. DURAND, "Problèmes d'eau et d'irrigation dans la région de Mari", in: B. GEYER (éd.), *Techniques ...* (Paris 1990) 101–142
– J.-R. KUPPER, "Le bois à Mari", *BSA* 6 (1992) 163–170
– D. CADELLI, "Lieux boisés et bois coupés", in: *FM* II (Paris 1994) 159–173
– F. JOANNÈS, "L'eau et la glace", in: *FM* II (Paris 1994) 137–150
– B. LAFONT, "Nuit dramatique à Mari", in: *FM* [I] (Paris 1992) 93–106
– G. OZAN, "Viandes et poissons: transport et conservation", in: *FM* II (Paris 1994) 151–157
– B. LION, "Vignes au royaume de Mari", in: *FM* [I] (Paris 1992) 107–114
– B. LION & C. MICHEL, "Criquets et autres insectes à Mari", *MARI* 8 (1997) 707–724
– W. HEIMPEL, "Moroccan locusts in Qaṭṭunan", *RA* 90 (1996) 101–119
– M. GUICHARD, "Le sel à Mari (III). Les lieux du sel", in: *FM* III (Paris 1997) 167–200
– B. LAFONT, "Techniques arboricoles à l'époque amorrite. Transport et acclimatation de figuiers à Mari", in: *FM* III (Paris 1997) 263–268
– B. LION & C. MICHEL, "Poissons et crustacés en Haute Mésopotamie au début du IIe millénaire av. J.-C.", in: *Topoi, Suppl.* 2 (2000) 71–116
– B. LAFONT, "Irrigation Agriculture in Mari", in: *MOS* 3 (Leyde 2000) 129–145
– H. RECULEAU, "Lever d'astres et calendrier agricole à Mari", in: *FM* VI (Paris 2002) 517–538
– F. VAN KOPPEN, "The Organization of Institutional Agriculture in Mari", *JESHO* (2001) 451–504
– J.-M. DURAND, "La maîtrise de l'eau dans les régions centrales du Proche-Orient", *Annales, Histoire, Sciences sociales* 57/3 (2002) 561–576

Commerce

– G. DOSSIN, "La route de l'étain en Mésopotamie au temps de Zimri-Lim", *RA* 64 (1970) 97–106
– F. JOANNÈS, "L'étain, de l'Elam à Mari", in: *CRRAI* 36 (Gand 1991) 67–76
– J.-R. KUPPER, "L'usage de l'argent à Mari", in: *Mél. Kraus* (Leyde 1982) 163–172
– J.-R. KUPPER, "Les prix à Mari", in: *Mél. Naster* (Louvain 1982) p. 115–121
– J.-R. KUPPER, "Les marchands à Mari", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 89–93
– B. LAFONT, "Un homme d'affaires à Karkemiš", in: *Mél. Garelli* (Paris 1991) 253–274
– C. MICHEL, "Les "diamants" du roi de Mari", in: *FM* [I] (Paris 1992) 127–136

– C. MICHEL, "Le commerce dans les textes de Mari", *Amurru* 1 (1996) 385–426
– N. ZIEGLER, "Ein Bittbrief eines Händlers", in: *Mél. Hirsch* (Vienne 1996) 479–488
– L. MARTI, "Notes sur le commerce du blé par l'Euphrate", in: *FM* VI (Paris, 2002) 475–480

7.3.4.11. Culture matérielle et artisanat

– J.-M. DURAND, "Relectures d'*A.R.M.* VIII, II: le travail du métal à Mari", *MARI* 2 (1983) 123–139
– H. LIMET, "Documents relatifs au fer à Mari", *MARI* 3 (1984) 191–196
– H. LIMET, "Bijouterie et orfèvrerie à Mari", *MARI* 4 (1985) 509–522
– H. LIMET, "La technique du bronze dans les archives de Mari", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 201–210
– D. CHARPIN, "En marge d'une inscription votive: un artisan sort de l'anonymat", *MARI* 5 (1987) 600–601
– J.-M. DURAND, "Le bijou *HÚB.TIL.LÁ / "GUR$_7$.ME"", *MARI* 6 (1990) 125–158
– D. CHARPIN, "Recherches philologiques et archéologie: le cas du médaillon "GUR$_7$.ME"", *MARI* 6 (1990) 159–160
– F. JOANNÈS, "La culture matérielle à Mari IV: les méthodes de pesée", *RA* 83 (1989) 113–152
– G. COLBOW, "Eine Abbildung des Gottes Amurru in einem Mari-Brief", in: *FM* III (Paris 1997) 85–90
– C. MICHEL, "Les joyaux des rois de Mari", in: A. CAUBET (éd.), *Cornaline et pierres précieuses. La Méditerranée, de l'Antiquité à l'Islam. Actes du colloque/Musée du Louvre, 1995* (Paris 1999) 401–432
– P. BRY, "Les freintes développées au cours des processus de fabrication liés à l'or et à l'argent à Mari", in: *FM* VI (Paris, 2002) 483–496
– D. CHARPIN, "Les archives de Kasap-Šamaš sous le règne de Sûmû-Yamam" (à paraître)

7.3.4.12. Vie juridique

– G. DOSSIN, "Un cas d'ordalie par le dieu fleuve d'après une lettre de Mari", in: *Mél. Koschaker* (Leyde 1939) 112–118 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 187–193)
– J. M. SASSON, "Treatment of Criminals at Mari", *JESHO* 20 (1977) 90–113
– D. CHARPIN, "L'*andurârum* à Mari", *MARI* 6 (1990) 253–270
– D. CHARPIN, "Les champions, la meule et le fleuve, ou le rachat du terroir de Puzurrân au roi d'Ešnunna par le roi de Mari Yahdun-Lim", in: *FM* [I] (Paris 1992) 29–38
– G. CARDASCIA, "L'ordalie fluviale dans la Mésopotamie ancienne", *RHDFE* 71 (1993) 169–184
– W. HEIMPEL, "The River Ordeal in Hit", *RA* 90 (1996) 7–18

– D. CHARPIN, ""Manger un serment"", in: S. LAFONT (éd.), *Jurer et maudire, Méditerranées* 10–11 (1997) 85–96
– M. GUICHARD, "Violation du serment et casuistique à Mari", in: S. LAFONT (éd.), *Jurer et maudire, Méditerranées* 10–11 (1997) 71–84
– E. OTTO, "Soziale Restitution und Vertragsrecht. Mīšaru(m) (an)-durāru(m), kirenzi, parā tarnumar, šemiṭṭa und derôr in Mesopotamien, Syrien, in der Hebräischen Bibel und die Frage des Rechtstransfers im alten Orient", *RA* 92 (1998) 125–160
– S. LAFONT, "Un "cas royal" à l'époque de Mari", *RA* 91 (1997) 109–119
– S. LAFONT, "Le roi, le juge et l'étranger à Mari et dans la Bible", *RA* 92 (1998) 161–182
– S. LAFONT, "Un cas d'exécution sommaire à Tuttul", in: *FM* VI (Paris 2002) 89–102
– J.-M. DURAND, "La vengeance à l'époque amorrite", in: *FM* VI (Paris 2002) 39–50

7.3.4.13. Littérature

– A. FINET, "Citations littéraires dans la correspondance de Mari", *RA* 68 (1974) 35–47
– D. CHARPIN, "Les malheurs d'un scribe, ou de l'inutilité du sumérien loin de Nippur", in: *CRRAI* 35 (Philadelphie 1992) 7–27 (nouvelle traduction dans *LAPO* 16 22); à compléter par:
– M. GUICHARD, "Copie de la supplique bilingue suméro-akkadienne "Les malheurs d'un scribe"", in: *FM* III (Paris 1997) 79–82
– D. CHARPIN, "La version mariote de l'"insurrection générale contre Narâm-Sîn"", in: *FM* III (Paris 1997) 9–18

7.3.4.14. Religion

Généralités
– J.-M. DURAND, "Trois études sur Mari", *MARI* 3 (1984) 127–180 en particulier "II. Divers aspects de la vie religieuse à Mari", p. 150–161
– J.-M. DURAND, "Différentes questions à propos de la religion", *MARI* 5 (1987) 611–615
– I. NAKATA, "Popular Concerns Reflected in Old Babylonian Mari Theophoric Personal Names", in: E. MATSUSHIMA (éd.), *Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East* (Heidelberg 1993) 114–125
– J.-M. DURAND, "La religión en Siria durante la época de los reinos amorreos según la documentación de Mari", in: G. DEL OLMO LETE (éd.), *Mitología y Religión del Oriente Antiguo*, II/1 (Sabadell [Barcelone] 1995) 125–533 (version française revue et augmentée en préparation)
– M. ANBAR, "Les sentiments religieux dans la correspondance de Zimri-Lim, roi de Mari, et de ses fonctionnaires", in: *Mém. Cagni* (2000) 1–11

Panthéon
– G. DOSSIN, "Le panthéon de Mari", in: A. PARROT (éd.), *Studia Mariana* (Leyde 1950) 41–50
– D. O. EDZARD, "Pantheon und Kult in Mari", in: *CRRAI* 15 (Liège 1967) 51–71
– G. DOSSIN, "Un "Panthéon" d'Ur III à Mari", *RA* 61 (1967) 97–103
– J.-M. DURAND, "A propos du "Panthéon d'Ur III à Mari"", *RA* 74 (1980) 174–176
– W. G. LAMBERT, "The Pantheon of Mari", *MARI* 4 (1985) 525–540
– W. G. LAMBERT, "A list of Gods' Names found at Mari", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 181–190
– J.-M. DURAND, "Itûr-Mêr, dieu des serments", in: S. LAFONT (éd.), *Jurer et maudire, Méditerranées* 10–11 (1997) 57–69

Culte et temples
– G. DOSSIN, "Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari", *RA* 35 (1938) 1–13 (repris in: *Recueil G. Dossin*, 202–214)
– J. M. SASSON, "The Calendar and Festivals of Mari During the Reign of Zimri-Lim", in: *Mél. Jones* ((Neukirchen & Vluyn 1979) 119–141
– M. BIROT, "Fragment de rituel de Mari relatif au *kispum*", in: *CRRAI* 26 (Copenhague 1980) 139–150
– D. CHARPIN, "Le temple de Kahat d'après un document inédit de Mari", *MARI* 1 (1982) 137–147
– D. CHARPIN, "Temples à découvrir en Syrie du Nord d'après des documents inédits de Mari", *Iraq* 45 (1983) 56–63
– J.-M. DURAND, "Le culte des bétyles en Syrie", in: *Mél. Birot* (Paris 1985) 79–84
– J.-M. DURAND & M. GUICHARD, "Les rituels de Mari", in: *FM* III (Paris 1997) 19–78
– B. LAFONT, "Sacrifices et rituels à Mari et dans la Bible", *RA* 93 (1999) 57–77
– A. JACQUET, "LUGAL-MEŠ et *malikum*. Nouvel examen du *kispum* à Mari", in: *FM* VI (Paris 2002)
– J.-M. DURAND, *Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, *FM* VII (Paris 2002)
– J.-M. DURAND, *Le culte des pierres en Syrie à l'époque amorrite, FM* VIII (Paris en préparation)

Divination et prophétisme
– M. RUTTEN, "Trente-deux modèles de foies en argile inscrits provenant de Tell Hariri, Mari)", *RA* 35 (1938) 36–52; à compléter par:
– J.-M. DURAND, "A propos des foies de Mari", *MARI* 2 (1983) 218
– G. DOSSIN, "Sur le prophétisme à Mari", in: *CRRAI* 14 (Paris 1965) 77–86
– A. FINET, "La place du devin dans la société de Mari", in: *CRRAI* 14 (Paris 1966) 87–94

– A. FINET, "Les symboles du cheveu, du bord du vêtement et de l'ongle en Mésoptamie", in: *Eschatologie et Cosmologie, Annales du Centre d'Etude des Religions* 3 (1969) 101–130
– J.-M. DURAND, "*In vino veritas*", *RA* 76 (1982) 43–50
– D. CHARPIN, "Le contexte historique et géographique des prophéties dans les textes retrouvés à Mari", *Bulletin of the Canadian Society of Mesopotamian Studies* 23 (1992) 21–31.
– A. MALAMAT, "A New Prophetic Message from Aleppo and its Biblical Counterparts", in: *Mél. Anderson* (Sheffield 1993) 236–241 = *Mari and the Bible*, p. 151–156
– J.-M. DURAND, "Les "déclarations prophétiques" dans les lettres de Mari", *Supplément au Cahier Evangile* 88 (1994) 8–74
– J. M. SASSON, "The Posting of Letters with Divine Messages", in: *FM* II (Paris 1994) 299–316
– J. M. SASSON, "Water beneath Straw: Adventures of a Prophetic Phrase in the Mari Archives", in: *Mél. Greenfield* (Winona Lake 1995) 599–608
– J. M. SASSON, "Mari Apocalypticism Revisited", in: *Mél. Lipinski* (Louvain 1995) 285–298
– J.-M. DURAND, "Les prophéties des textes de Mari", in: J.-G. HEINTZ (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité, actes du colloque de Strasbourg, 15–17 juin 1995* (Paris 1997) 115–134
– J.-M. DURAND, "La divination par les oiseaux", *MARI* 8 (1997) 273–282
– M. GUICHARD, "Présages fortuits à Mari (copies et ajouts à *ARMT* XXVI/1)", *MARI* 8 (1997) 305–328
– A. LEMAIRE, "Les textes prophétiques de Mari dans leurs relations avec l'Ouest", *Amurru* 1 (1996) 427–438
– D. CHARPIN, "Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite: nouvelles données, nouvelles perspectives", in: *FM* VI (Paris 2002) 7–38

N.B. Ne pas oublier de consulter *NABU*, où sont parues de très nombreuses notes brèves concernant Mari (cf. les index annuels).

7.4. TERQA (TELL ASHARA)

– O. ROUAULT, "Terqa Preliminary Reports, No. 7: Les documents épigraphiques de la troisième saison", *SMS* 2 (1979) 165–180
– O. ROUAULT, *Terqa Final Reports 1. L'archive de Puzurum*, *BiMes* 16 (Malibu 1984)

Compte rendu par E. WOESTENBURG, *BiOr* 44 (1987) 185–191.

– O. ROUAULT, "Les fouilles de Terqa (1989)", *NABU* 1990/40

Découverte d'une jarre contenant une trentaine de tablettes, dont des contrats portant des dates d'Ammi-ṣaduqa et Samsu-ditana et de rois aux noms hourrites.

– G. BUCCELLATI, "The Kingdom and Period of Khana", *BASOR* 270 (1988) 43–61

– G. BUCCELLATI, "The rural Landscape of the Ancient Zôr: The Terqa Evidence", in: B. GEYER (éd.), *Techniques* ... (Paris 1990) 155–169
– O. ROUAULT, "Cultures locales et influences extérieures: le cas de Terqa", *SMEA* 30 (1992) 247–256
– O. ROUAULT, "Terqa et l'époque des Šakkanakku", in: *Mél. Limet* (Liège 1996) 105–109
– A. PODANY, G. M. BECKMAN & G. COLBOW, "An Adoption and Inheritance Contract from the Reign of Iggid-Lim of Ḫana", *JCS* 43/45 (1991–93) 39–51
– A. PODANY, "A Middle Babylonian Date for the Ḫana Kingdom", *JCS* 43/45 (1991–93) 53–62

À compléter par D. Charpin, "A propos des rois de Hana", *NABU* 1995/23.

– A. H. PODANY, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition* (Bethesda 2002); voir les "review-articles" de M. DIETRICH, *UF* 33 (2001) 642–656 et D. CHARPIN, *RA* 96 (2002) 61-92

7.5. TUTTUL (TELL BI'A)

– W. MAYER, "Grundzüge der Geschichte der Stadt Tuttul im 2. Jt. v. Chr.", *UF* 19 (1987) p. 121–160; "Ergänzungen zur Geschichte der Stadt Tuttul", *UF* 21 (1989) 271–276 (à compléter par D. CHARPIN, "Tuttul et It d'après les archives de Mari", *NABU* 1989/16)
– M. KREBERNIK & E. STROMMENGER, "1980–1995: Tuttul (Tall Bi'a) Ausgrabungen in der Stadt des Gottes Dagan", in: G. WILHELM (éd.), *Zwischen Tigris und Nil* (Mayence 1998) 126–137
– M. KREBERNIK, "Neues zu den Eponymen unter Jasmaḫ-Addu", *AoF* 28 (2001) 1–7
– M. KREBERNIK, *Tall Bi'a/Tuttul – II Die altorientalischen Schriftfunde*, *WVDOG* 100 (2001). Publication des textes. Pour les empreintes de sceaux, voir A. OTTO, "Siegelabrollungen aus Tal Bi'a", *MDOG* 124 (1992) 45–78; EAD., "Local, Regional and International: Seal Impressions from the Palace of Šamši-Adad in Tall Bi'aḫTuttul", in: *CRRAI* 42 (Louvain 1999) 337–353

7.6. IMÂR/EMAR (MESKENE)

– Une seule tablette paléo-babylonienne a été découverte: édition par D. ARNAUD, *Emar* VI/3 n°536; réédition par J.-M. DURAND, *MARI* 6 (1990) 90–91; voir J. A. BELMONTE MARÍN, *NABU* 2000/17

8. LA SYRIE OCCIDENTALE

8.1. ALALAH (TELL AṬCHANA)

8.1.1. Archéologie

– L. WOOLLEY, *Alalakh. An Account of the Excavations at Tell Atchana in the Hatay, 1937–1949, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London* (Oxford 1955)

8.1.2. Textes

– D. J. WISEMAN, *The Alalakh Tablets, Occasional Publications of the British Institute of Archaeology at Ankara* 2 (Londres 1953). Noter que les textes du niveau VII sont ceux qui comportent un astérisque, les autres ayant été trouvés au niveau IV plus tardif.
– D. J. WISEMAN, "Supplementary Copies of Alalakh Tablets", *JCS* 8 (1954) 1–30
– D. J. WISEMAN, "Abban and Alalaḫ", *JCS* 12 (1958) 124–129
– D. J. WISEMAN, "Rations Lists from Alalakh VII", *JCS* 13 (1959) 19–33
– D. COLLON, *The Seal Impressions from Tell-Atchana/Alalakh, AOAT* 27 (Neukirchen & Vluyn 1975)
– B. KIENAST, "Die altbabylonischen Kaufurkunden aus Alalaḫ", *WO* 11 (1979) 35–63
– R. S. HESS, "A Preliminary List of the Published Alalakh Texts", *UF* 20 (1988) 69–87
– F. ZEEB, "Studien zu den altbabylonischen Texten aus Alalaḫ I: Schuldscheine", *UF* 23 (1991) 405–438
– F. ZEEB, "Studien zu den altbabylonischen texten aus Alalaḫ II: Pfandurkunden", *UF* 24 (1992) 445–480
– F. ZEEB, "Studien zu den altbabylonischen Texten aus Alalaḫ. III: Schuldabtretungsurkuden", *UF* 25 (1993) 461–472
– F. ZEEB, "Das *teqnītu* in den Immobilienkaufurkunden aus Alalaḫ VII", in: *Mél. von Soden 2* (Neukirchen-Vluyn 1995) 541–549
– F. ZEEB, *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalaḫ (Schicht VII), AOAT* 282 (Münster 2001)
– J. OLIVA MOMPEAN, "Neue Kollationen und Anmerkungen zu einigen Alalaḫ VII-Texten", *UF* 30 (1998) 587–601
– J. C. OLIVA, "A Forgotten Text from Alalakh VII", *JCS* 52 (2000) 61–65

8.1.3. Études

8.1.3.1. Chronologie:

– J. C. OLIVA, "Alalaḫ VII Chronographica. Una revisión del archivo sobre la base de los textos de Yarim-Lim", in: *Mél. del Olmo Lete* (Sabadel 1999–2000) 229–239 (mise au point la plus récente avec bibliographie antérieure; voir ci-dessus § 10.2.3.1. n. 1964)
– J.-P. VITA, "Zur Menologie und zum Kalender von Alalaḫ", *AoF* 27 (2000) 296–307

8.1.3.2. Géographie

– F. ZEEB, "Die Ortsnamen und geographischen Bezeichnungen aus Alalaḫ VII", *UF* 30 (1998) 829–886

8.1.3.3. Histoire et économie

– A. DRAFFKORN, "Was King Abba-AN of Yamḫad a Vizier for the King of Ḫattuša?", *JCS* 13 (1959) 94–97
– A. GAÁL, "The Economic Life of Alalah in the 18–17th Centuries B.C.", *Annales Universitatis Scientiarum Budepestinensis…* 13 (1972) 279–300
– A. GAÁL, "The State Sector as the Guarantee of the Territorial Integrity (Based on the Alalaḫ VII Archive)", *Oikumene* 1 (1976) 39–46
– H. KLENGEL, "Die Palastwirtschaft in Alalaḫ", *OLA* 6 (1979) 435–457
– B. KIENAST, "Die altbabylonischen Kaufurkunden aus Alalaḫ", *WO* 11 (1979) 35–63
– N. NA'AMAN, "The Ishtar Temple at Alalakh", *JNES* 39 (1980) 209–214
– N. NA'AMAN, "The Recycling of a Silver Statue", *JNES* 40 (1981) 47–48
– G. BUNNENS, "Quelques aspects de la vie quotidienne au palais d'Alalakh d'après les listes de rations du niveau VII (XVIIIe/XVIIe s.)", in: *CRRAI* 28 (1982) 72–84
– J. OLIVA, "The Alalakh Tablet *432 from Level VII Reconsidered", *SEL* 17 (2000) 31–41

8.2. EBLA (TELL MARDIKH)

– G. PETTINATO, "Inscription de Ibbiṭ-Lim, roi de Ebla", *AAS* 20 (1970) 73–76. Voir en dernier lieu I. J. GELB et B. KIENAST, *FAOS* 7, 369–371
– M.-V. TONIETTI, "Le cas de Mekum: continuité ou innovation dans la tradition éblaïte entre IIIe et IIe millénaires?", *MARI* 8 (1997) 228–242
– J.-R. KUPPER, "Une tablette paléo-babylonienne de Mardikh III", *SEb* 2 (1980) 49–51 & fig. 13

– J.-R. KUPPER, "Perdum", *NABU* 2001/82

8.3. QAṬNA (TELL MISHRIFE)

Archéologie
Comptes rendus des fouilles les plus récentes (avec bibliographie des fouilles anciennes):
– M. NOVÁK & P. PFÄLZNER, "Ausgrabungen in Tall Mišrife-Qaṭna 1999. Vorbericht der deutschen Komponente des internationalen Kooperationprojektes", *MDOG* 132 (2000) 253–296; ID., "Ausgrabungen in Tall Mišrife-Qaṭna 2000", *MDOG* 133, (2001) 157–198
– M. AL-MAQDISSI, "Note sur les fouilles syriennes à Mishrifeh-Qatna (1994–2000)", in: *FM* VI (Paris 2002), p. 105–118 (version allemande dans *MDOG* 133 [2001] 141–155)

Textes et histoire
– H. KLENGEL, "Qaṭna – ein historischer Überblick", *MDOG* 132 (2000) 239–252

9. LA PALESTINE

9.1. HAṢOR

9.1.1. Mari et Haṣor

– A. MALAMAT, "Hazor Once Again in new Mari Documents", in: *Mél. Finet* (Louvain 1989) 117–118
– M. BONECHI, "Relations amicales syro-palestiniennes: Mari et Haṣor au XVIIIe siècle av. J.C.", in: *FM* [I] (Paris 1992) 9–22
– A. MALAMAT, "Mari and Hazor: The Implication for the Middle Bronze Age Chronology", in: M. BIETAK (éd.), *Ägypten und Levante* 3 (Vienne 1992) 121–123
– A. MALAMAT, "Mari and Hazor — Trade Relations in the Old Babylonian Period", *ICBA* 2 (1993) 66–70

9.1.2. Textes trouvés *in situ*

– B. LANDSBERGER & H. TADMOR, "Fragments of Clay Liver Models from Hazor", *IEJ* 14 (1964) 201–218
– W. HOROWITZ & A. SHAFFER, "An Administrative Tablet from Hazor: A Preliminary Edition", *IEJ* 42 (1992) 21–33
– H. TADMOR, "A Lexicographical Text from Hazor", *IEJ* 27 (1977) 98–102
– W. HOROWITZ & A. SHAFFER, "A Fragment of a Letter from Hazor", *IEJ* 42 (1992) 165–167

– W. HOROWITZ, "The Cuneiform Tablets at Tel Hazor, 1996", *IEJ* 46 (1996) 268–269
– W. HOROWITZ, "A Combined Multiplication Table on a Prism Fragment from Hazor", *IEJ* 47 (1997) 190–197
– W. HOROWITZ & N. WASSERMAN, "An Old Babylonian Letter from Hazor with Mention of Mari and Ekallātum", *IEJ* 50 (2000) 169–174
– W. HOROWITZ & N. WASSERMAN, "From Hazor to Mari and Ekallātum: a Recently discovered Old-Babylonian Letter from Hazor", in: *CRRAI* 46 (Paris 2003)

9.2. HEBRON

– M. ANBAR & N. NA'AMAN, "An Account Tablet of Sheep from Ancient Hebron", *Tel Aviv* 13/14 (1986–87) 3–12 et pl. 1

Teil 2

Dietz Otto Edzard

Altbabylonische Literatur und Religion



Gewidmet dem dankbaren Andenken
an meinen Baghdader Mentor
Sayyid Ḥaydar al-Ǧawwādi
sowie seinen Kindern
Kāḏim, Narǧis, Miqdād und Warqā

Vorwort

Nach den Berner Vorlesungen im Februar 1998 hat es noch fast drei Jahre gedauert, bis die endgültige schriftliche Fassung vorlag. Das hing zum Teil – aber nur zum Teil – mit der Abwicklung meiner Münchner Professur zusammen. Ich bin den Herausgebern für ihre Geduld sehr verbunden.

Besonderen Dank schulde ich Walther Sallaberger und Pascal Attinger – Sallaberger für eine kritische und manches ergänzende und korrigierende Durchsicht der ersten (noch nicht vollendeten) Fassung des Manuskripts, Attinger für stete Begleitung, die viel mehr war als bloße Herausgebertätigkeit – zumal Vorschläge für die Umgestaltung des zweiten Teils und für zusätzlich zu behandelnde Literaturstücke sowie unablässige Diskussionsbereitschaft.

Der in der Handhabung elektronischer Geräte unerfahrene Autor dankt Frau Ursula Hellwag MA in München aufs Herzlichste für die mühsame Herstellung der Druckvorlage.

Februar 2001. D. O. Edzard

Seit Ablieferung des Manuskripts wurden keine Änderungen mehr vorgenommen, und der Stand der Literaturverwertung ist der von Anfang 2001.

Oktober 2003. D. O. Edzard

Dietz Otto Edzard

ALTBABYLONISCHE LITERATUR UND RELIGION

1. EINLEITUNG

Meine Gastgeber, denen ich sehr dankbar für die Einladung bin, haben die Verbindung „Literatur und Religion in der altbabylonischen Zeit" nicht ohne Grund gewählt. Denn in dem genannten Zeitraum – wie aber auch oft schon davor und noch lange danach – sind „Literatur" und „Religion" sehr eng aufeinander bezogen. Man könnte fast sagen, daß sie einander bedingen – so wenigstens sieht es für uns heute aus: Die religiös verehrte Götterwelt ist aus der Literatur nicht wegzudenken; sie ist in ihr allgegenwärtig, und es lassen sich nur wenige Werke nennen, aus denen man Religiöses ganz ausklammern kann[1]. Es läßt sich auch sagen, daß neben den – für uns – sehr abstrakt wirkenden Götterlisten, den kargen Angaben über Gottheiten in Privatbriefen und neben der Verbuchung von Opfern und Weihgaben die Werke der schönen Literatur die besten und weitaus lebendigsten Quellen für unsere Kenntnis der mesopotamischen Religion im ersten Drittel des II. Jahrtausends v. Chr. sind.

Eingangs sind einige Definitionen fällig oder kurze erläuternde Abschnitte, damit klar ist, worüber wir sprechen und worüber diskutiert und gestritten werden kann. Was verstehe ich unter „Literatur"; was meine ich mit „Religion", und wie grenze ich „altbabylonisch" ein? Der Verfasser ist kein Literaturwissenschaftler oder -kritiker, der sich in eine kaum überschaubare allgemeine Bibliographie zum Thema „Literatur" eingearbeitet hat, sondern Liebhaber schöner Sprache – und wie F. R. Kraus einmal bissig bemerkt hat, entpuppt sich jener „Liebhaber" nur allzu leicht als „Amateur"[2].

1 Etwa Texte aus dem ‚Schul'-Leben; vgl. K. Volk, „Edubba'a und Edubba'a-Literatur: Rätsel und Lösungen", ZA 90 (2000) 1–30. – Oder eine so hübsche Miniatur wie den akkadischen „Wäschertext", UET 6, 414; s. RlA VII 64 § 4.9.1.a; A. Livingstone, Fs. Deller (= AOAT 220, 1988) 175–87; A. George, Iraq 55 (1993) 73 f. (Koll.); E. Reiner, Fs. von Soden 2 (= AOAT 240, 1995) 407–11; B. R. Foster, Before the Muses I ([1]1993 und [2]1996) 89–90; A. Livingstone, The Context of Scripture I (1997) 497; F. D'Agostino, Testi umoristici babilonesi e assiri (2000) 139–148.

2 Museum 63 (1958) 1.

Jean-Paul Sartres stark politisch engagierte Abhandlung „Qu'est-ce que la littérature" von 1947 war nur eine Station auf dem Wege immer anhaltender Diskussion dessen, was wir unter – zeitgenössischer – Literatur verstehen sollen. Für den Altorientalisten kommt die dem modernen Literaturwissenschaftler nicht gegenwärtige immense zeitliche Dimension hinzu, die uns wenigstens 4000 Jahre in die Vergangenheit führt und die Entfernung zur klassischen Antike noch fast verdoppelt. Beginnen wir zunächst damit, daß wir unter „Literatur" ganz sicher nicht alles keilschriftlich Geschriebene überhaupt verstehen wollen, wie dies z. B. R. Borger in seinem Handbuch der Keilschriftliteratur (I-III, 1967–75) getan hat[3]. Aber die Entscheidung darüber, was aufzunehmen sei, ist nicht leicht. Solange keine allgemein gültigen, zeitlos Bestand habenden Kriterien erarbeitet sind, dürfen wir uns wohl kaum an einer beliebigen modernen Literaturtheorie orientieren oder uns nur auf W. Kaysers vielzitiertes „Sprachliches Kunstwerk" (^{16}1973) berufen, das Prosa wie auch rhythmisch-klanglich gebundene Sprache einbegreift.

Sind wir dann letztlich doch auf unseren subjektiv-ästhetischen Eindruck zurückverwiesen? Oder sollen wir uns auf die Funktion von Wortschöpfungen in der damaligen, altbabylonischen, Gesellschaft berufen – worüber wir doch nur höchst unzureichend informiert sind? Am Fach-nächsten würden wir uns zweifellos verhalten, wenn wir auf den altbabylonischen Schulkanon rekurrierten, der sich uns in den sog. literarischen Katalogen darbietet[4] (aber da er nur sumerische Werke zum Inhalt hat, bliebe das Akkadische ganz draußen).

Innerhalb dessen, was wir – eingestandenermaßen willkürlich – zur sumerischen und akkadischen „Literatur" heranziehen, bleibt dann die Frage der genaueren Einteilung: literarische Gattungen, Genres. Hier läßt sich eine komplexe Fachdiskussion zitieren[5]. Der wohl am meisten ins Detail gehende und im Druck zugängliche Versuch der vergangenen fünfzehn Jahre war der – von wenig theoretischem Unter- und Überbau begleitete – Artikel „Literatur" im RlA VII von

3 Borger, der selber den Begriff „Literatur" nicht problematisiert hat, zitiert in HKL I S. VII Anm. 2 A. Deimels „Keilschrift-Literatur" (Or. 27 [1927] 1–82). Darunter verstand Deimel alles zum Thema „Keilschrift" Gedruckte. In solchem Sinne ist „Keilschriftliteratur" auch gebraucht bei E. Weidner, Die Assyriologie 1914–1922 (1922) Vorwort S. III.

4 J. Krecher, „Kataloge, literarische", RlA V 478–85; an diesen versucht sich H. Vanstiphout zu orientieren, wenn er den ‚Gelehrten' „a strong sense of genre and type" zuschreibt, ArOr. 67 (1999) 704 f. Zu den „Curricula" s. a. Volk (wie Anm. 1) und St. Tinney, „On the Curricular Setting of Sumerian Literature", Iraq 61 (1999) 159–72. Vgl. weiter unten, S. 77–79 im Kapitel „Rückblick".

5 W. W. Hallo, „Toward a History of Sumerian Literature", Fs. Jacobsen (= AS 20, 1976) 181–203. Hallos Übersicht (S. 201) über „Texts Cited" bezieht auch – gleichsam als literarische Abstrakta – „model contracts" ein. Ferner B. Groneberg, „Toward a Definition of Literariness as Applied to Akkadian Literature", CM 6 (1996) 59–84; J. Black, Reading Sumerian Poetry (1998), bes. Kap. 2, „Theoretical Considerations"; s. a. noch unten, S. 9–11 mit Anm. 29–35.

D. O. Edzard, W. Röllig und E. von Schuler. Die folgende Darstellung stützt sich oft auf diesen Artikel[6].

Die im RlA ausgestreckte Palette von Gattungen ist nach Ansicht des Verfassers freilich zu schmal, und sie sollte wenigstens dreifach erweitert werden und dabei einbeziehen oder doch kurz erörtern: 1) die sog. „Königsinschriften"[7], d.h. in der Hauptsache monumentale Verlautbarungen altbabylonischer Herrscher über ihre Bautätigkeit („Bauinschriften") und Weihungen („Weihinschriften"). Beide Inschriftentypen können in „schöner Sprache" formulierte Exkurse enthalten, die manchmal nicht mehr unmittelbar etwas mit dem primären Zweck der jeweiligen Inschrift zu tun haben müssen. 2) Werke, die in einer ‚Fachsprache' abgefaßt sind und die in ihrer Formulierung durchaus von sprachlicher Eleganz und strukturellem Raffinement geprägt sein können: Die Sammlungen von Rechtssprüchen, die sog. ‚Codizes' und die ihnen im Formular eng verwandten Omensammlungen. 3) Es wäre schließlich auch noch einzugehen auf jene Voraussetzungen, die zum Keilschrift-Schreiben und somit zum „Literatur"-Schreiben nötig waren: die lexikalischen Listen. Denn diese sind, wenn man sie analysiert, keinesfalls mechanisch-öde Aneinanderreihungen, sondern wohldurchdachte Konstruktionen, die gelegentlich durchaus das Prädikat „Kunstwerk" verdienen[8]. Doch können wir die lexikalischen Listen hier nur ‚ehrenhalber' nennen, und wir müssen sie im Folgenden aussparen.

6 RlA VII 36–48, § 3, „Überblick über die sumerische Literatur" (Edzard), 48–66, § 4, „Überblick über die akkadische Literatur" (W. Röllig), 66–75, „Literatur bei den Hethitern" (E. von Schuler); von Schuler ist seinerzeit am meisten der Forderung nachgekommen, sich mit dem Begriff „Literatur" auseinanderzusetzen.

7 RlA VI 59–65, „Königsinschriften. A. Sumerisch" (Edzard); 65–77, „B. Akkadisch" (J. Renger); s. bes. S. 63 § 4 und 76 § 11.J: „Stil".

8 Vgl. J. Goody, „What's in a List", in: Domestication of the Savage Mind (1977) 74–111. – Beziehungen zwischen literarischen und lexikalischen Texten in der frühdynastischen Zeit hat M. Krebernik, OBO 160/1 (1998) 313–15 erläutert.
Bei der Menge bereits edierter lexikalischer Serien samt ihren „Vorläufern" hat die Erforschung des Aufbaus einzelner Serien gerade erst begonnen. Vgl. M. Civil, „Lexicography", Fs. Jacobsen (wie Anm. 5) 123–57. – A. Cavigneaux, Die sumerisch-akkadischen Zeichenlisten. Überlieferungsprobleme (Diss. München 1976); ders., „Lexikalische Listen", RlA VI 609–41. – D. O. Edzard, „Der Aufbau des Syllabars ‚Proto-Ea'", Fs. Diakonoff (1982) 42–61. – M. Civil, „Feeding Dumuzi's Sheep": The Lexicon as a Source of Literary Inspiration, Fs. Reiner (= AOS 67, 1987) 37–55. – W. Sallaberger in Der babylonische Töpfer und seine Gefässe (= MHEM 3, 1996) nimmt S. 42–55, „2. Lexikalische Listen. 2.1. Die Quellen, ein Überblick, 2.2. Der Abschnitt ‚Gefäße' von ḪAR-ra = ḫubullu X" eine genaue Analyse des betr. Abschnitts vor, in der auch die Schreibermentalität (Humor) gebührend berücksichtigt ist. – N. Veldhuis, Elementary Education at Nippur (1997) „The Lists of Trees and Wooden Objects", S. 84–136. – Edzard, „Sumerisch-akkadische Listenwissenschaft und andere Aspekte altmesopotamischer Rationalität", in: (ed.) K. Gloy, Rationalitätstypen (1999) 246–64, bes. S. 253–59 zum Werk ur_5-ra = ḫubullu.

Die Ein- und Ausgrenzung ist also nicht einfach. Wenn ich die Aufgabe gestellt bekomme, die „Literatur" in einem bestimmten zeitlichen Rahmen zu behandeln, so kann ich *medias in res* gehen und mit der Besprechung einschlägiger Werke beginnen. Aber da gerate ich schnell in Not: Sind Hymnen auf Könige der III. Dynastie von Ur, die uns – weit überwiegend – nur in Manuskripten der altbabylonischen Zeit erhalten sind, nun eigentlich Abschriften und als solche, weil nicht original, auszuschließen? Oder gehören solche Hymnen in ihrer sprachlichen, meist der jeweiligen Schreibergeneration adaptierten Gestalt zum Literaturschatz der Altbabylonischen Periode? Bei der Frage nach der Literatur unseres 20. Jahrhunderts nennen wir Thomas Mann, James Joyce und André Gide; aber eine 1945 verlegte Ausgabe von Shakespeares Werken würde niemand als Literatur des 20. Jahrhunderts ausgeben wollen. Werden wir folglich Šulgi von Ur III ausschließen? Dem läßt sich das schon angedeutete Argument entgegenhalten, daß die „Šulgi"-Manuskripte, die uns überliefert sind, fast durchweg ein Sumerisch der altbabylonischen Sprachstufe aufweisen[9]. Dagegen hat jene Shakespeare-Ausgabe von 1945 den englischen Text des 16./17. Jahrhunderts bewahrt.

Es wird indes nicht unnütz sein, die Vorbedingungen und Voraussetzungen für die altbabylonische Literatur und die mit dem Neuschaffen einhergehende Pflege der älteren Literatur zu suchen. Da auch der altbabylonische Königshymnus[10] undenkbar ist ohne seine Vorgänger und Vordenker in der Ur III-Zeit, dürfen wir die Ur III-Literatur schlanker Hand mit einbeziehen – dies freilich auch deshalb, weil W. Sallaberger in OBO 160/3 (1999) auf die Literatur der Ur III-Zeit nur am Rande eingegangen ist.

Der zweite Themenkreis soll der R e l i g i o n gewidmet sein. Auch hier vorab das Geständnis, daß der Autor kein geschulter Religionshistoriker ist und daß seine Bemühungen um die Religion der altbabylonischen Zeit in eben dem naiven Verständnis zu sehen sind wie im Fall der Literatur[11].

Was ist zu behandeln? Wie bei der Literatur dürfen auch hier Herkommen und Verkommenheit nicht außer Acht bleiben. Man könnte zum Beginn fragen, welche

[9] Vgl. aber J. Klein, „The Independent Pronouns in the Šulgi Hymns. I. Archaic Orthography in the Šulgi Hymns", ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa, im Druck).

[10] So sehr auch der vom Plural retrograd gebildete Singular „die Hymne" gerade durch die „Nationalhymne" Bürgerrecht erworben haben mag, ziehe ich doch, u.a. mit K. Hecker, Untersuchungen zur akkadischen Epik (= AOAT S 8, 1974) passim, die ursprüngliche Form „der Hymnus" vor.

[11] Eine der besten Zusammenfassungen zur mesopotamischen Religion hat A. L. Oppenheim geboten in Ancient Mesopotamia. Portrait of a Dead Civilization (1964) 172–83, wenn auch bizarrerweise unter dem Titel „Why a ‚Mesopotamian Religion' should not be written", worüber sich F. R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt (1973) 135, leicht mokiert. Viele weitere Titel, u.a. von J. Bottéro, s. unten, Anm. 346.
Th. Jacobsen hat öfters auf Rud. Ottos Definition von „Religion" als Erfahrung eines *mysterium tremendum et fascinans* hingewiesen, so in TIT (1970) 1 (ursprünglich 1961) und 39 (ursprünglich 1963).

der Götter der uns überlieferten altbabylonischen Götterlisten als tatsächlich verehrte Gottheiten bezeugt sind und welche es nur noch ‚auf dem Ton' gab – eine Frage, der man bis jetzt noch nie genau nachgegangen ist[12]. Somit müßten die Götterlisten der ‚Schule' einbezogen werden[13].

Es zeigt sich altbabylonisch die Folge eines starken Hanges zum Synkretismus[14]. So ist Bau, Ningirsus Gemahlin in Girsu, mit der „Herrin von Isin" (Nin-Isina) oder mit Gula, beide Ausprägungen der Heilgöttin, in eins geflossen[15]. Oder war das, was uns als jüngst vereinigt vorkommt, längst vorher lokal – nur mit Namen getrennt – und typologisch vereint?[16] Auf keinen Fall können wir beim Thema „Religion" der altbabylonischen Zeit auf die tiefere historische Dimension verzichten.

Der Kult wäre einzubeziehen. Worin bestand er? Können wir die „altbabylonische Religion" anhand ihrer Kultformen überhaupt als ein Ganzes sehen? Es wäre mit dem Tageslauf des Adoranten, des „Gläubigen", zu beginnen. Und was wissen wir da? Wo, wann, wie oft am Tag war kultische Devotion fällig? Wo greift die „Literatur" ein in Gestalt der Götter-, Herrscher- und Tempelhymnen? Wer waren die Kultbeteiligten im engsten Sinne: die „Priester" und „Priesterinnen" – wissen wir heute mehr über sie als zur Zeit von J. Rengers „Untersuchungen zum Priestertum in der altbabylonischen Zeit" (1967/69)[17]? Sie waren ja im Gebet konzentriert, beim Opfer engagiert, am Pfründenwesen interessiert, und weder bei einer Beschwörung noch im Opferschau- und Omenwesen in seiner reichen Palette von Ausprägungen waren sie zu entbehren.

All das gehörte wohl zum Thema „Religion". Es ist aber ein möglichst erdnaher Versuch der Darstellung angestrebt.

Der z e i t l i c h e R a h m e n: Wir haben schon angedeutet, daß wir ihn nicht strikt, „altbabylonisch", einhalten können. „Altbabylonisch" hat seit gut vierzig Jahren zwei Definitionen: Im w e i t e r e n Sinne ist der Zeitraum gemeint zwischen dem Untergang der III. Dynastie von Ur und dem Ende der I. Dynastie von Babylon, d.h. dem letzten Jahr des Königs Samsu-ditāna. Dies wäre

[12] S. aber die Erörterung von W. G. Lambert, „Götterlisten", RlA III 473–79, § 15, „The Value of God Lists", mit dem Vorbehalt: „their full value cannot be obtained until their organization is understood". Vgl. auch unten, S. 582-84.

[13] Vgl. Civil und Cavigneaux (wie Anm. 8) zum Grundsätzlichen beim Aufbau lexikalischer Listen. Eine Analyse der „Großen Götterliste von Fāra" (SF 1) bietet M. Krebernik, ZA 76 (1986) 163–66 innerhalb seines Aufsatzes „Die Götterlisten aus Fāra" (S. 161–204).

[14] Vgl. J. J. A. van Dijk, „Les contacts ethniques dans la Mésopotamie et les syncrétismes de la religion sumérienne", in: (ed.) Sv. Hartman, Syncretism (1970) 171–206.

[15] S. schon R. Frankena, „Gula", RlA III 695–97, bes. S. 695 r. Für eine schon Ur III-zeitliche Identität von Gula und Nin-Isina vgl. W. Sallaberger, Kult. Kalender I (1993) 153 f.: die aus Umma in Puzriš-Dagān ankommende Heilgöttin heißt in P. ^{d}Nin-IN-si von Umma, während sie in Umma, wenn ihre Ankunft aus Nippur verbucht wird, ^{d}Gu-la heißt (s. ebd. II Tab. 50).

[16] So wie das der Fall ist bei Ninurta von Nippur und Ningirsu von Girsu.

[17] ZA 58, 110–88; 59, 104–230.

nach den jüngsten Untersuchungsergebnissen von H. Gasche et al. (1998) der Zeitraum von 1911–1499 v. Chr[18]. Mit einem solchen Vorschlag wäre zwar im Prinzip das lange andauernde, in der Forschung umstrittene „Dunkle Zeitalter“[19] extrem reduziert. Doch ist es noch immer nicht ins gleißende Licht des Sonnengottes getaucht.

Jene Schwachstelle der altorientalischen Chronologie mag uns immerhin sorglos lassen; denn u n s geht es ja nur um den in sich geschlossenen Abschnitt einer „Altbabylonischen Zeit“.

Neben der hier beschriebenen weiteren Definition dessen, was die „altbabylonische Zeit“ darstellen soll, gibt es eine noch nicht endgültig in die Geschichtsbücher eingegangene e n g e r e Bestimmung ihres Ablaufs: Edzard hat sie in der Fischer Weltgeschichte 1965 vertreten[20]. Er rechnet mit einer ideellen Fortsetzung des Staates von Ur III unter seinem Nachfolger Isin mit den ersten fünf Königen Išbi-Erra, Šū-ilišu, Iddin-Dagān, Išme-Dagān und Lipit-Ištar. Dem entsprechend hat sich auch P. Garelli geäußert (1969; ^{2}1997), der in Le Proche-Orient asiatique das Kapitel IV „L’Empire d’Ur et son héritage“ und Kapitel V „A la recherche de l’unité“ betitelt hat[21.22].

Wir wollen (*pace* Edzard 1965a) die traditionelle ältere Zeiteinteilung beibehalten. „Altbabylonisch“ seien die vier Jahrhunderte nach dem Fall der III. Dynastie von Ur.

[18] H. Gasche/J. A. Armstrong/S. W. Cole/V. G. Gurzadyan, Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology (= MHEM 4, 1998). Vgl. dazu aber (extrem skeptisch) P. J. Huber, AfO 46/47 (1999/2000) 287–90.

[19] Diesen Begriff hat B. Landsberger in die Assyriologie eingeführt: „Assyrische Königsliste und Dunkles Zeitalter“, JCS 8 (1954) 31–45, 47–73, 106–33.
Das letzte Wort in der Altorientalischen Chronologie wird erst gesprochen sein, wenn uns lückenlose Königsabfolgen mit lückenloser Dokumentation ihrer Regierungsjahre vorliegen.

[20] FWG 2, Die altorientalischen Reiche I, 129–64, Kap. 4, „Das Reich der III. Dynastie von Ur und seine Nachfolgestaaten“ mit einer Zäsur am Ende der Regierung des Lipit-Ištar von Isin. Der eingeengte Begriff der „altbabylonischen Zeit“ wird dort S. 165 begründet.

[21] Edzard, „Mesopotamia to the end of the Old Babylonian period“, in: Mesopotamia. The History of Ancient, Encyclopaedia Britannica, 15th ed. (Macropaedia 11, 1992) 860–76, läßt „The Old Babylonian Period“ dagegen wieder nach dem Fall von Ur beginnen.

[22] Weniger geeignet für die Anwendung auf unsere Zeitzählung ist wohl die Bezeichnung „Middle Bronze Age“, die W. W. Hallo verwendet hat (damals auf ca. „2100–1600 B.C.“ bezogen), in: W. W. Hallo/W. K. Simpson, The Ancient Near East. A History (1971) 71–103. Denn die Benennung von Zeitaltern nach Stein und Metall ist doch nur ein Behelf in der schriftlosen – ahistorischen – Vergangenheit. Immerhin hat sich für Syrien „Mittlere“ und „Spätbronzezeit“ eingebürgert.

2. LITERATUR

2.1. ALLGEMEINES

Man könnte sagen, sumerische Literatur der altbabylonischen Zeit sei mit der sumerischen Literatur überhaupt weitgehend identisch. Aber eine solche Aussage wäre in erster Linie dem Zufall der Entdeckungen verpflichtet – sei es durch reguläre Grabungen, sei es durch das unbeaufsichtigte Ausplündern des Tells – und in zweiter Linie dem Stand der Publikation unserer Museumsbestände[23]. Daß aber verschriftete „Literatur" nicht nur in die Ur III- und Akkad-Zeit, sondern sogar weit in die Frühdynastische Zeit zurückreicht, beweisen die literarischen Texte aus Šuruppag (Fāra), Tall Abū Ṣalābīḫ und aus dem syrischen Ebla. 1995 hat C. Wilcke die Inschrift auf dem Steindokument mit der „Figure aux plumes" als einen Hymnus auf Ningirsu interpretiert[24]. Es ist also nicht nur als wahrscheinlich, sondern als so gut wie sicher anzunehmen, daß der fein verzweigte Bestand von altbabylonisch überlieferten sumerischen Literaturwerken ebenbürtige Vorgänger in vergangenen Jahrhunderten gehabt hat. Wir kommen darauf unten (S. 555-58) zurück.

Über die nach der altbabylonischen Zeit weiter tradierte und auch noch neu geschaffene sumerische Literatur haben wir uns hier nicht zu äußern, und es darf einer späteren, genaueren, Darstellung jener Literatur hier nicht durch pauschale Urteile vorgegriffen werden. Edzard hat in RlA VII 37 r. formuliert: „Es sind sumerische Texte – vom Ende der altbabylonischen Zeit (ganz zu schweigen von nachaltbabylonischen sumerischen Texten) oft nur noch zu verstehen, wenn zunächst festgestellt werden kann, wie das Sumerische ‚akkadisch gedacht war'". Wieweit dieses Urteil durchweg gilt, bedarf noch der Präzisierung[25]. Völlig anders

[23] Der fern von Museen arbeitende Historiker und Philologe legt den über Schätze unveröffentlichter Keilschrifttexte waltenden Kuratoren und ihren Mitarbeitern allzu leicht mangelnde Publikation zur Last, ohne zu bedenken, wieviel tatsächlich laufend veröffentlicht und katalogisiert wird.

[24] „Die Inschrift der ‚Figure aux plumes' – ein frühes Werk sumerischer Dichtkunst", Fs. Boehmer (1995) 669–74. W. Sallaberger, der eher einen literarisch gestalteten Urkundentext vermutet, verweist auf die „Tribut"-Liste, R. K. Englund/H. J. Nissen, Die lexikalischen Listen der archaischen Texte aus Uruk (= ADFU 13, ATU 3, 1993) 112–20 (der literarische Charakter wird genauer begründet von Englund, OBO 160/1 [1998] 99–102). Vgl. J. G. Westenholz, „Thoughts on Esoteric Knowledge and Secret Lore", CRRAI 43/1996 (1998) 451–62, bes. 458–60.

[25] Vgl. A. Falkenstein, „Zur Chronologie der sumerischen Literatur. Die nachaltbabylonische Stufe", MDOG 85 (1953) 1–13, bes. S. 2–5. Die oft und kontrovers diskutierte Frage nach dem Ende einer lebendig gesprochenen sumerischen Sprache hat Edzard wieder aufgegriffen in: „Wann ist Sumerisch als gesprochene Sprache ausgestorben?", ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa, im Druck). Edzard nimmt als Annäherungswert für dieses „Ende" die Zeit von Rīm-Sin von Larsa / Hammurāpi von Babylon an.

ist die Lage der akkadischen Literatur in der altbabylonischen Zeit zu beurteilen. Sie befindet sich wie die sumerische auf einem Höhepunkt. Auch sie hat eine alte Vergangenheit, wie uns ebenfalls Texte aus Tall Abū Ṣalābīḫ und Ebla gezeigt haben[26]. Aber anders als bei der sumerischen brauchen wir in der akkadischen Literatur der altbabylonischen Zeit nicht eine Art von „Endstadium" zu sehen. Die akkadische Literatur hatte nach dem Ende der I. Dynastie von Babylon noch ein Jahrtausend kreativer Entwicklung vor sich.

Die Sprache der altbabylonischen schönen Literatur setzt sich merklich von der zeitgenössischen (höheren) Umgangssprache ab, die wir aus Briefen, Verträgen, Gerichtsurkunden und dem Codex Hammurapi oder dem Codex Ešnunna kennen. Sie weist im Wortgebrauch und auch in grammatischen Konstruktionen ältere Züge auf, die letztlich auf die Sprache der alten Hauptstadt Akkade und das Dijāla-Gebiet zurückgehen dürften[27]. W. von Soden hat für diese literarische Hochsprache den Ausdruck „Hymnisch-epischer Dialekt" eingeführt[28], und wenn man auch über die Prägnanz dieses Ausdrucks streiten kann, so ist er doch nicht durch einen passenderen ersetzt worden.

Edzard und Röllig haben in RlA VII (s. Anm. 6) die 1986/87 zugänglichen Werke der sumerischen und akkadischen schönen Literatur zu klassifizieren versucht unter Zitat der zum Teil in andere Richtungen gehenden Versuche von J. Krecher und E. Reiner, beide 1978[29]. Zur Literatur als solcher haben sie sich nur sehr kurz gefaßt. Das war abgesprochen. Es sollte – im Sinne eines „Reallexikons" – ein zum Nachschlagen praktischer Überblick über Werktitel geboten werden. Aus eben solchen praktischen Gründen war auch eine parallel verlaufende Rubrizierung verabredet worden. Die vorgenommene Gliederung war nur eine von mehreren Möglichkeiten, und die Paragraphen-Parallelität geht zweifellos manchmal bis an die Grenze des Zumutbaren.

Vgl. zu dieser entscheidend wichtigen Frage C. Wilcke, „Zu ‚Gilgameš und Akka'. Überlegungen zur Zeit von Entstehung und Niederschrift, wie auch zum Text des Epos mit einem Exkurs zur Überlieferung von ‚Šulgi A' und ‚Lugalbanda II'", Fs. Römer (= AOAT 253, 1998) 457–85, bes. S. 480 f. Vgl. auch St. M. Maul, „Küchensumerisch oder hohe Kunst der Exegese? Überlegungen zur Bewertung akkadischer Interlinearübersetzungen von Emesal-Texten", Fs. Röllig (AOAT 247, 1997) 253–67.

26 Vgl. M. Krebernik, OBO 160/1 (1998) 320: 6, Šamaš-Hymnus (IAS Nr. 326) mit Parallele in Ebla (ARET 5, 6). Sonstige akkadische literarische Texte aus Ebla: ARET 5, 1–5, 7, 8b, 9, 16, 17b(?), 19f, i, j, n(?); s. Krebernik, OBO 160/2.

27 R. M. Whiting, Old Babylonian Letters from Tell Asmar (= AS 22, 1987) 16 f., nennt die Sprache der frühen, nach-Ur III-zeitlichen Briefe „archaic Old Babylonian", und er stellt „many features of Old Akkadian" fest.

28 ZA 40 (1931) 163 zur Rechtfertigung des Ausdrucks.

29 Krecher, „Sumerische Literatur", in: (ed.) W. Röllig, Neues Handbuch der Literaturwissenschaft 1: Altorientalische Literaturen (1978) 100–150.
Reiner, „Die akkadische Literatur", ebd. 151–210. – Vgl. u.a. den 1992 erschienenen Groninger Kongreßband von (ed.) M. E. Vogelzang/H. L. J. Vanstiphout, Mesopotamian Epic Literature: Oral or Aural?

Mit am schwierigsten war es, die mit den griechischen Termini „Mythen" und „Epen" assoziierten Werke einzuordnen. Ein Rückgriff auf die Bedeutung von *mythos* und *epos* fruchtet wenig, da beide zunächst einmal „Wort" und dann „Erzählung" meinen[30]. Krecher (wie Anm. 29) erfaßt bei seiner Klassifizierung von Textgruppen unter „Mythen" Kompositionen, „die in Berichtform einmalige ‚Ereignisse' in der teils urzeitlich beschriebenen und der durch Kultorte charakterisierten Welt der Götter wiedergeben (...) auch als Legende regelmäßig wiederholter Kulthandlungen)". Als „Epos" begreift Krecher „einmalige ‚Ereignisse' unter frühzeitlichen Königen". Ein „Mythos" hat unbedingt mit der göttlichen Sphäre zu tun. Er ist die symbolische Erklärung eines dem menschlichen Verständnis sonst schwer zugänglichen Befundes oder Vorganges: Naturereignisse, Tod, Wechsel der Jahreszeiten u. ä. Das „Epos" hat immer einen menschlichen Protagonisten; es ist eine – lange – Erzählung von dem, was der ‚Held' vollbringt – oder woran er scheitert. Die Götterwelt spielt – wie auch in Griechenland – ins Epos hinein, bleibt aber eher am Rande, und der Mensch steht im Zentrum, ob er nun triumphiert oder tragisch endet. Allerdings kann ein „Mythos" auch Bestandteil eines anderen Werkes sein. C. Wilcke spricht von „mythologischen Epen"[31].

Die altmesopotamische Literatur läßt sich solcherlei Definitionsversuchen nicht leicht unterordnen[32]. Es könnte einer Einzwängung oder Streckung in verschiedene Arten von Prokrustesbetten gleichkommen. Wie soll die Erzählung von „Adapa und dem Südwind" klassifiziert werden? Der tempeldienstbeflissene Mensch Adapa gerät beim Fischfang für seinen Herrn Ea in einen Südsturm, und er hat – das Märchen läßt so etwas ja leicht zu – die Macht, durch ein Wort dem Wind die Flügel zu brechen. Die segensreichen Wirkungen des Südwindes setzen aus. Adapa wird zum Strafgericht vor Ans Thron beordert. Ea berät Adapa – zweideutig, und Adapa verscherzt sich das ewige Leben. Geht es in diesem von S. A. Picchioni „Poemetto" genannten Werk[33] nur um ein Abenteuer Adapas? Doch wohl nicht! Ist der Sinn der Erzählung ätiologisch: soll die Bedeutung des Südwinds für die mesopotamische Landschaft und Dattelpalmenkultur hervorgehoben werden? Oder war es der Hauptzweck des Textes zu zeigen, daß der Mensch nicht mit Unsterblichkeit rechnen darf – eines der Hauptmotive im Gilgameš-Epos? In ein vergleichbares Klassifikationsdilemma führt der Versuch, den Stoff der sumerischen Erzählung von

[30] Vgl. z. B. H. G. Liddell/R. Scott, A Greek-English Lexicon (1953) épos „word; speech; tale; saying; proverb"; mythos „word; speech; fiction (opposite of logos); legend; myth".

[31] Fs. Jacobsen (wie Anm. 5) 248; zitiert und diskutiert bei K. Volk, Inanna und Šukaletuda. Zur historisch-politischen Deutung eines sumerischen Literaturwerkes (= Santag 3, 1995) 1 (mit Problematisierung des Begriffs „Mythos" in Anm. 1).

[32] H. L. J. Vanstiphout, „Some Thoughts on Genre in Mesopotamian Literature", CRRAI 32/1985 (= BBVO 6, 1986) 1–11.

[33] Il poemetto di Adapa (1981).

„Gilgameš, Enkidu und der Unterwelt" mit einem den komplizierten Inhalt abdeckenden Etikett zu versehen[34].

Wie dem auch sei, für die sumerische Literatur wurden in RlA VII 38–41 § 3.1 unter der Überschrift „Erzählungen mit Göttern und Helden als Haupthandelnden" Kompositionen zusammengefaßt, die sonst auch als „Mythen", „Epen", „ (Erzählungen von) Götterreisen" bezeichnet sind. Im entsprechenden § 4.1 der „Akkadischen Literatur": „Erzählende Werke" (S. 50–54) ist dagegen eine Unterteilung vorgenommen in „Mythologische Texte", „Epen", „*narû*-Literatur", „Pseudoautobiographische Texte" und „Sonstige erzählende Texte" (§ 4.1.1–5). W. Röllig hat dort sowohl „Adapa" als auch „Etana" unter „Mythologische Texte" eingereiht.

Diese wenigen Beispiele mögen zeigen, wie stark Klassifizierungsversuche der Literatur der altbabylonischen Zeit vom Ermessen derer abhängen, die die Einteilung vornehmen, und daß jegliche „Genre"-Diskussion nicht so bald zu einem befriedigenden Abschluß gebracht werden kann[35].

Im Folgenden haben wir keineswegs vor, die Kataloge von RlA VII zu wiederholen oder in einer verbesserten Fassung noch auszubauen. Hierzu besteht umso weniger ein Bedürfnis, als seit 1999 – zumindest für die sumerische Seite – das Oxforder Electronic Corpus of Sumerian Literature (ETCSL) www abrufbar ist[36]. In einzelnen Anmerkungen befinden sich Literaturnachträge, für die ich mehr als einmal P. Attinger zu Dank verpflichtet bin.

Es sollen dagegen in einigen „Exkursen" sumerische und akkadische Textspezimina vorgestellt werden mitsamt Hinweisen auf sprachliche und stilistische Besonderheiten bestimmter literarischer Gattungen.

[34] Ab ovo-Beginn, Sturm und Meeresfahrt des Enki; der Sturm reißt einen Baum los; Inana nimmt ihn an sich und pflanzt ihn neu ein mit dem Vorhaben, sich aus dem einst groß gewachsenen Baum Bett und Stuhl anzufertigen. Verzauberung des Baumes, Gilgameš als Nothelfer. Gilgameš verfertigt sich *pukku* und *mekkû*, die in die Unterwelt fallen. Angebot Enkidus, beide zurückzuholen; Mißachtung der von Gilgameš erteilten Verhaltensmaßregeln; Enkidu verfällt der Unterwelt. Nekromantie und Dialog zwischen Gilgameš und Enkidu über das Los verschiedener Menschentypen in der Unterwelt.
Vgl. dazu Edzard, „Sumerian Epic: Epic or Fairy Tale?", BCSMS 27 (May 1994) 7–14, bes. S. 12 f.
Zum Gilgameš-Enkidu-Dialog s. unten, S. 605-7.

[35] Vgl. die Diskussion bei J. Black, in: (ed.) Vogelzang/Vanstiphout (wie Anm. 29) 71: „narrative poetry"; P.Michalowski, ebd. S. 228: „I would therefore prefer to avoid any overt generic terminology".

[36] J. Black, seine Oxforder Mitarbeiter sowie die Kooperation von M. Civil verdienen höchsten Dank dafür, daß sie ihre Arbeitsergebnisse unverzüglich zur Verfügung gestellt haben.

2.2. ERZÄHLUNGEN VON GÖTTERN UND HELDEN

Als zwei Spezimina für hohe Sprachkunst in „Erzählungen mit Göttern und Helden als Haupthandelnden“ dienen hier je ein Abschnitt aus „Inanas Gang zur Unterwelt“ (sumerisch) und aus der altbabylonischen Fassung des Gilgameš-Epos.

Exkurs 1: „Inanas Gang zur Unterwelt“ Z. 1–7[37]

[angal]ta [ki]galše ĝeštu$_2$gani nangub
diĝir[e] (?)[38] angalta kigalše ĝeštugani nangub
3. ^{d}Inana([ke$_4$](?)) angalta kigalše ĝeštugani nangub
ninĝu$_{10}$ an munšub ki munšub kura baeAe$_{11}$
^{d}Inanake an munšub ki munšub kura baeAe$_{11}$
6. nam-en munšub nam-lagar munšub kura baeAe$_{11}$
Kultort A-Lokativ Kultheiligtum A$_1$ munšub kura baeAe$_{11}$
Kultort B ...

„Hört zu[39]: Vom großen Himmel zur großen Erde wollte sie sich begeben,
Die Gottheit: Vom großen Himmel zur großen Erde wollte sie sich begeben,

[37] Nach wie vor ist auf die Bearbeitung von W. R. Sladek, Inana's Descent to the Nether World (Diss. Baltimore 1974) zu verweisen. Weitere Literatur (bis 1988) s. RlA VII 40 § 3.1.u. Seither erschienene Übersetzungen: Th. Jacobsen, The Harps that Once ... (1987) 205–32; J. Bottéro/S. N. Kramer, Lorsque les dieux faisaient l'homme (1989) 276–95; W. H. Ph. Römer, TUAT III/3 (1993) 458–95; V. K. Afanas'eva, Ot načala načal (1997) 139–152; H. L. J. Vanstiphout, Helden en goden van Sumer (1998) 210–228.
Eine angemessene ‚Partitur'-Edition fehlt noch. Ich biete den Text hier und bei den folgenden sumerischen Literaturzitaten in einer zusammenhängenden Umschrift, ähnlich derjenigen, die A. Poebel an vielen Stellen seiner Grundzüge der sumerischen Grammatik (1923) verwendet hat. Zahlenindizes sind bei nominalen und verbalen Basen angegeben, bei präfigierender oder suffigierender Syllabographie aber nur ausnahmsweise. Einen noch radikaleren Versuch zusammenhängender Umschrift hat A. Zgoll, Ninmešara (= AOAT 246, 1997) 18–26, vorgenommen. Eine Morpheme und Basis isolierende Transliteration bietet P. Michalowski, ZA 71 (1981) 4 (z. B. he.mma.n.du.du.e).
Philologische Bemerkungen und Kommentar sind im Folgenden auf das Allernötigste beschränkt.

[38] In keinem der bisher bekannten Manuskripte ist der zu erwartende Ergativ (-e) notiert, den wir nach den Parallelformulierungen in „Gilgameš und Huwawa“ A 1 (en-e ...) oder nach „Nannas Reise nach Nippur“ Z. 1–4, 6 und 8 erwarten. Sollen wir die bisher nur bezeugten Absolutive in Z. 2 f. als casus pendentes auffassen (Anregung von M. Fritz, München)? Vgl. auch P. Attinger, Eléments (1993) 216: 65.

[39] „Hört zu“ oder „Wißt ihr schon, daß ...“ versuchen, das am Anfang von Erzählungen beliebte affirmative Präfix na- wiederzugeben. Eine Übersetzung „Sie wollte sich ... fürwahr begeben“ würde wohl nicht klar genug erscheinen lassen, daß das Affirmativpräfix eingesetzt ist, um ganz zu Beginn die Aufmerksamkeit der – fiktiven – Hörerschaft zu erheischen. Vgl Edzard, ZA 80 (1990) 183.

3. Inana: Vom großen Himmel zur großen Erde wollte sie sich begeben.
   Meine Herrin ließ den Himmel brach, ließ die Erde brach, stieg den Berg hinab[40],
   Inana ließ den Himmel brach, ließ die Erde brach, stieg den Berg hinab,
6. Ließ das Herrentum brach, ließ das Botentum[41] brach, stieg den Berg hinab,
   In Uruk ließ sie das Eanna brach, stieg den Berg hinab ..."

Inanas ehrgeiziges Vorhaben, sich in die Unterwelt zu begeben und ihre Schwester, die Totengöttin Ereškigal, zu entthronen, wird in langem kunstvollen Ansatz eingeleitet: Entschluß (Z. 1–3), Aufgeben, ‚brach' Liegenlassen ihrer Domänen: Himmel und Erde, Ämter, Heiligtümer (Z. 4–13), das Anlegen von Kleidern und Insignien (Z. 14–25), Verhaltensmaßregeln für ihre Trabantin Nin-šubura für den – schon als sicher vorausgesehenen – Fall, daß ihr in der Unterwelt ein Leids getan wird (Z. 26–67).

Dabei sind zunächst die verbalen Bestandteile ĝeštugani nangub „sie (setzte ihr Ohr =) wollte sich begeben" (Z. 1–3), munšub „sie hat (brach) liegen lassen" (Z. 4–13) und kura baeAe$_{11}$ „sie stieg den Berg hinab" (Z. 4–13) die sich wiederholenden Konstanten, und derartige Wiederholung ist eines der wichtigsten Darstellungsmittel im sumerischen dichterischen Stil[42].

40 Wörtlich „Sie stieg am Berg (Lokativ) hinunter". Die bisherige Übersetzungen haben die Verbalform anders interpretiert:
„to the nether world she descended" S. N. Kramer, RA 34 (1937) 98.
„ist zur Unterwelt hinabgestiegen" A. Falkenstein, AfO 14 (1941–44) 130.
S. N. Kramer, JCS 5 (1951) 1 (wie 1937).
„went into Hades" Jacobsen, (wie Anm. 37) 206.
„stieg in die Unterwelt hinunter" Römer (wie Anm. 37) 461.
„elle descendit dans le kur" P. Attinger, Eléments (1993) 216: 65.
„v nutro zemnoje ona uchodit" Afanas'eva (wie Anm. 37) 139.
„daalde af naar de hellekrocht" Vanstiphout (wie Anm. 37) 210.
Der Lokativ kur-ra ist im Prinzip kein Zielkasus (als solchen vgl. kur-še$_3$ in Z. 227). Zu dem funktionslosen, wohl nur den Hiatus vor vokalisch anlautender Basis andeutenden A s. Attinger, (wie Anm. 38) 218 Anm. 496.
Wenn unsere Deutung zutrifft, wäre der Entschluß Inanas, sich in die Unterwelt zu begeben, nur in Z. 1–3 ausgesprochen (ki-gal-še$_3$), nicht aber in Z. 4 ff.
W. Sallaberger, Attinger folgend, empfiehlt dagegen eine Übersetzung „sie stieg in den Berg hinunter", indem er von der Funktion des Lokativs „in etwas hinein" ausgeht. Immerhin bliebe der Kontrast mit kur-še$_3$ in Z. 227. Zweifellos sind noch genauere Untersuchungen zur Rektion einzelner Verben nötig.

41 lagar/1, nagal, oft paarweise mit en genannt, ist in der Hierarchie der ‚Priester' hoch angesiedelt. Vgl. zuletzt F. A. M. Wiggermann, „An Unrecognized Synonym of Sumerian sukkal ‚Vizier'", ZA 78 (1988) 225–40, bes. S. 238–40.

42 Zu den Typen der Wiederholung s. C. Wilcke, „Formale Gesichtspunkte in der sumerischen Literatur", Fs. Jacobsen (wie Anm. 5) 205–316, hier S. 212–17.

Die – nur scheinbare – Monotonie wird durch das *ad libitum* variierbare nominale Beiwerk nicht nur gemildert oder gar neutralisiert, sondern vielmehr befördert zu einem Spannung schaffenden Mittel.

Die Abschnitte Z. 1–3 und Z. 4 ff. sind lautlich verknüpft durch die – zumindest für uns in unserer Lateinumschrift[43] – reimenden Verbalformen nangub und munšub. Innerhalb der einzelnen, von paralleler Struktur gekennzeichneten litaneiartigen Abschnitte kann es vorkommen, daß die Reihenfolge einzelner Zeilen irrelevant ist und ins Belieben – oder den Erinnerungszufall? – des einzelnen Schreibers gestellt ist[44].

Exkurs 2: „Gilgameš-Epos", altbab. P(enn.) i 3–21[45]

3. *ummī ina šāt mušītija, šamḫākuma attanallak, [in]a birīt eṭlūtim*
6. *ipḫurūnimma kakkabū šamā'ī, arrum ša Anim*[46] *imqut ana ṣērija*
8. *aššišuma iktabit elīja, unīššuma nuššašu ul elti'i*
10. *Uruk mātum paḫir elīšu, eṭlūtum unaššaqū šēpīšu*
12. *ummid pūtī, īmidū jāti*
14. *aššiaššuma atbalaššu ana ṣēriki*
15. *ummi Gilgameš mūdiat kalama, izzaqqaram ana Gilgameš*
17. *mindē Gilgameš ša kīma kâti, ina ṣēri iwwalidma*
19. *urabbišu šadû, tammaršuma taḫaddu atta*
21. *eṭlūtum unaššaqū šēpīšu ...*

3. „Mutter, nachts um die zweite Wache, da stolzierte ich prachtvoll unter den Männern,
6. da wurden die Sterne des Himmels immer dichter um mich, ein ‚Barren des Anu' fiel mir auf den Rücken.
8. Ich wollte ihn tragen, doch er war mir zu schwer; so sehr ich mich mühte, ich brachte ihn nicht von der Stelle.
10. Ganz Uruk[47] stand rings um ihn her, die Männer küßten ihm die Füße.
12. Ich stemmte mich mit der Stirn (in den Riemen)[48],

[43] Vgl. Wilcke (wie Anm. 42) 212 f., „Reim, Alliteration und Assonanz" mit Zitat von R. Jestin und G. Castellino.

[44] Als Beispiel mag die Aufzählung der Inana-Kultstätten in „Inanas Gang zur Unterwelt" 7–13 dienen, wo nur der Anfang (Uruk) und das Ende (Akkade) ohne Positionsvarianten erscheinen; ebenso variabel die Reihung der Kleider, Kosmetika und Insignien Inanas ebd. 17–25, 105–113, 130–160. Vgl. Anm. 194 Anfang.

[45] St. Langdon, PBS 10/3 (1917); neue Kopie von Aa. Westenholz, Fs. W. G. Lambert (2000) 446–448.

[46] Kopie Westenholz (s. Anm. 45) ⸢*ar*⸣-*rum* statt früher gelesenem ⸢*ki-iṣ*⸣-*rum*. Aber wohl nicht *arru* „Lockvogel" („decoy"(?)) – so St. Dalley, Myths from Mesopotamia [...] (1989) 136 und 152 n. 2.

[47] *Uruk mātum* „ganz Uruk", s. schon A. L. Oppenheim, Dreams (1956) 247, „all Uruk". Vgl. kur-kur im Sinne von „alle Leute", Gudea Zyl. A xviii 27 („all the bystanders").

und sie schoben mich (von hinten) nach.
14. Da schleppte ich ihn weg und brachte ihn her zu dir.
15. Gilgamešs Mutter, die alles weiß, sprach zu ihm:
17. Ich glaube[49], Gilgameš, einer wie du ist in der Steppe geboren,
19. Die Berge zogen ihn groß, du wirst ihn sehen und dich freuen.
21. Die Männer werden ihm die Füße küssen ..."

Gilgameš schildert seiner Mutter einen Traum, und sie deutet ihn als Zeichen für die baldige Ankunft Enkidus. In Z. 4 ist in *šamḫāku* „ich (stolzierte) prächtig" ein Fernbezug enthalten auf die Dirne „Prächtige" (Šamḫat), die Enkidu zähmt und zu Gilgameš nach Uruk führt[50]. Die Z. 6–7 zeigen uns das eigentliche Traummotiv: Etwas ungewisses Schweres, das der Träumende nicht bewegen kann[51]. Uruk schaut zu, da es sich ja als für alle bedeutend herausstellen wird. Die Männer hätscheln und küssen es[52]. Damit ist das Homoerotische im künftigen Verhältnis von Gilgameš und Enkidu vorweggenommen[53]. Z. 12–14 lösen den Traumkrampf.

Der sprachliche Rhythmus – nicht etwa ein Metrum[54] – klingt unverkennbar. Feinere Bezüge innerhalb einzelner Zeilen sind Alliterationen oder Verbalwurzel-Anklänge: das Nebeneinander von *našûm* „aufheben" und *nuššum* „wegbewegen" kann nur Absicht gewesen sein, und war womöglich die Häufung von [š] in Z. 8–10 Lautsymbolik für das Keuchen und leise zischende Fluchen des Schleppenden?[55]

48 Kaum „I took responsability(?) for it" (Dalley, wie Anm. 46). Man denkt an das Stirnband, das Lastträger im Vorderen Orient tragen, wenn sie in gebückter Haltung eine Last auf dem Rücken schleppen.

49 *mindē* hat oft die Funktion, eine direkte und als solche u. U. aufdringlich wirkende Aussage oder Antwort höflich abzumildern (man blickt aus dem Fenster und sieht, daß es regnet, und man sagt „ich glaube, es regnet"). Treffend Dalley (wie Anm. 46) „I imagine".

50 Vgl. Edzard, „*šamḫiš atalluku*", OrNS 54 (1985) 53 f. (dort versehentlich „*italluku*"!) mit Bezug auf GE VIII i 18.

51 A. Zgoll verweist mich auf den Typ des Inhibitionstraums, der das Unvermögen, etwas oder sich selbst zu bewegen, erleben läßt. Vgl. auch Oppenheim, Dreams 288b und 290 zum „Tragen".

52 Das Bild geht wohl zurück auf die Kinder, die rittlings auf der Schulter ihrer Mutter sitzen und deren Füßchen von vorübergehenden Bekannten zärtlich geküßt werden.

53 Vgl. M. P. Streck, Die Bildersprache der akkadischen Epik (= AOAT 264, 1999) 214 f. Im Kontrast dazu Siduris Rat im altbab. Gilg. M iii 1–14.

54 Vgl. Edzard, RlA VIII 148 f. „Metrik" mit – distanzierendem – Zitat der in Richtung eines regelrechten Metrums gehenden Textanalysen W. von Sodens.

55 Mehrere Autoren des Groninger Kolloquiums (s. Anm. 29) haben Beispiele für Klangbilder geliefert: J. Black, J. Westenholz, Shl. Izre'el. Ausführliche Klanganalysen einer sumerischen und akkadischen Beschwörung bei P. Michalowski, „Carminative Magic. Towards an Understanding of Sumerian Poetics", ZA 71 (1981) 1–18; N. Veldhuis, A cow of Sîn (= LOT 2, 1991).
Ein schönes Beispiel für Vokalgestaltung liefern die Zeilen 92–94 von „Fluch über Akkade" (J. S. Cooper, The Curse of Agade [1983] 54 f. und 128 f.): Narām-Suen mu-

Dieser sehr kleine Ausschnitt entstammt der altbabylonischen Version eines der schönsten und mächtigsten Werke der altorientalischen Literatur überhaupt. Wenn wir die altbabylonische Fassung mit der für uns „klassisch" gewordenen „Zwölftafel-Version" aus Ninive vergleichen, so fehlt uns noch vieles – doch genügen die erhaltenen Teile, uns die sprachliche Herrlichkeit erkennen zu lassen. Erhalten sind – indirekt erschlossen – der Eingangspäan[56], die Träume, die Gilgameš die Ankunft Enkidus verkündeten; Enkidus Begegnung mit der Dirne Šamḫat, die sich an ihm sättigt und die ihn zähmt; die Konfrontation von Gilgameš und Enkidu und die aus ihr entstehende Freundschaft. Wir kennen andeutungsweise die Motivierung für den Zug gegen Ḫuwawa, das Eindringen ins Gebirge und den Tod des wüsten Waldschrats. Schließlich gibt es ein Fragment vom Zusammentreffen Gilgamešs mit der Schenkin Siduri, bevor er sich anschickte, über die Todeswasser zu Utnapištim hinüberzusetzen.

Wir wissen noch nicht, ob die altbabylonische Version auch schon die Himmelsstierepisode enthalten hat: Ištars von Gilgameš höhnisch verworfener makabrer Liebes-Todes-Antrag[57]; die Entsendung des Himmelsstiers. Und wir wissen nicht, ob – und wieviel – Raum dem Tod Enkidus und der Totenklage des Gilgameš gegeben war. Wenig wahrscheinlich ist es, daß der Sintflutbericht aus Ninive Tafel XI schon altbabylonisch ins Gilgameš-Epos integriert war; denn er ist ja höchst eindrucksvoll im altbabylonischen „Atraḫasīs" vertreten[58].

2.3. Preislieder

Nach den „Erzählungen" wurde in RlA VII das Riesencorpus der „Preislieder", „Hymnen" aufgeführt, wo vier verschiedene Preisziele angesprochen sind: Der

umun$_7$-am$_3$ mu-un-ge-en „Narām-Suen ließ sieben Jahre, eines wie das andere, verstreichen"; ge-en „fest machen" vielleicht verwendet in Parodie der geläufigen Wendung n (Gewicht) mu(-n)-ge(-n) „hat (König NN) für verbindlich erklärt". Die Häufung von [u] und der Binnenreim [umun] / [mun] können nicht auf Zufall beruhen. Darauf folgt als allgemeine Betrachtung – Zwischenkommentar – des ‚Autors': lugal mu-umun$_7$-am$_3$ šu saĝ-ĝa$_2$/ĝe$_{26}$ du$_{11}$-ga a-ba igi im-mi-in-du$_8$-a(m$_3$) „einen König, der ganze sieben Jahre lang (die Hand an den Kopf =) den Kopf in die Hand stützte – wer, so frage ich (-am$_3$), hätte das wohl schon gesehen?" Auch hier zunächst wieder Häufung von [u]; aber dann ein Bogen a-a-i-i-i-u.
umun$_7$ (ú-mu-un), nicht imin, lautet die ältere Glosse für „sieben"; Ebla kennt u$_3$-mi$_3$-n(u) (s. Edzard, SEb 3 [1980] 124). Der unerwartete u-Anlaut ist bedingt durch den Anlaut des benachbarten ussa „acht". Der Etymologie *imin = i(a) + min „5 + 2" = „7" ist dadurch kein Abbruch getan.

[56] C. Wilcke, „Die Anfänge der akkadischen Epen", ZA 67 (1977) 153–216, bes. S. 200–211.

[57] T. Abusch, „Ishtar's Proposal and Gilgamesh's Refusal: An Interpretation of the Gilgamesh Epic, Tablet 6, Lines 1–79", History of Religions 26 (1986) 143–87.

[58] W. G. Lambert/A. R. Millard, Atra-ḫasīs. The Babylonian Story of the Flood (1969).

Hymnus[59] richtet sich an eine Gottheit, an eine Kultstätte, an einen Herrscher (seit der Ur III-Zeit) oder – selten – an ein Kulturobjekt wie z. B. die „Hacke“. Preislieder waren wohl im Prinzip unendlich vermehrbar wie etwa die griechischen Tragödien und Komödien oder die Kantaten des Barock, wenn wir davon ausgehen, daß ein Hymnus zunächst nur einmal für einen ganz bestimmten Anlaß geschaffen worden ist. Hymnen auf Herrscher nehmen im gegenwärtig bekannten Corpus sumerischer Literaturwerke etwa ein Viertel ein[60].

Aber es ist wieder zu bemerken, daß man unsere Klassifikation nur als approximativ betrachten darf. Denn der Hymnus kann durchaus auch „erzählende“ Elemente enthalten[61], wie umgekehrt in einen erzählenden Text ein Preislied eingebettet sein kann[62].

In der Redehaltung sind – was nicht unterschätzt werden darf, wenn man eine feinere Klassifizierung vornehmen will – alle drei Personen möglich: Die 1. Person im Selbstpreis[63], die 3. Person beim Preis durch einen außenstehenden Dritten[64]; schließlich auch die 2. Person in der Anrede durch einen Preisenden[65].

Exkurs 3

Als Beispiel für ein sumerisches Preislied sei der Hymnus A auf König Šulgi von Ur III geboten. Er ist vollständig mit 102 Zeilen erhalten (und ist somit kein ‚langer‘ Text), und er ist mit an die 70 Textzeugen hervorragend überliefert – dank seinem häufigen Gebrauch im Schul-„Curriculum“[66]. Bis auf ein früh-altbabylonisches Prismenfragment sind alle „Manuskripte“ in die Zeit von Hammu-rāpi oder Samsu-iluna zu datieren[67]. Auch die Herkunftsorte sind weit gestreut: Nippur, Ur, Sippar, Susa, abgesehen von nicht mehr feststellbaren Ursprungsorten.

[59] Nach wie vor grundlegend für die sumerische Literatur ist die Behandlung des Gegenstandes durch C. Wilcke, „Hymne. A. Nach sumerischen Quellen“, RlA IV 539–44; s. ebd. W. von Soden, „Hymne. B. Nach akkadischen Quellen“, 544–548; Edzard, „Sumerische und akkadische Hymnen“, in: (ed.) W. Burkert/F. Stolz, Hymnen der Alten Welt im Kulturvergleich (= OBO 131, 1994) 19–31, bes. S. 20–22.

[60] Å. W. Sjöberg mündlich 1995 (München, Vortrag, gestützt auf Angaben von M. Civil).

[61] Wilcke (wie Anm. 59) 540 §§ 3.3–3.5.

[62] Bei „Gilgameš und Huwawa“ beginnt die – ältere! – Version B in Z. 1–4 mit dem ‚Päan‘ i_3-a Lum-Lum (s. Edzard, Gilgameš und Huwawa. Zwei Versionen der sumerischen Zedernwaldepisode nebst einer Edition von Version „B“ [1993] 16 f.). In der – jüngeren! – Version A (ZA 81 [1991] 165–233) vgl. Z. 130–134 und 164–169; für weitere Literatur s. Anm. 267.

[63] Als sumerisches Beispiel hier, S. 501 ff. der Hymnus Šulgi A.

[64] Wilcke (wie Anm. 59) 540 f., bes. § 4.3.

[65] Wilcke, von Soden (wie Anm. 59) passim. Vgl. nachaltbab. das in šu'ila-Gebeten am Ende stehende *dalīlaka ludlul* „ich will dein Lob ertönen lassen“ (CAD D 50 *dalīlu* b; W. Mayer, UFBG [= StPohl SM 5, 1976] 319–24).

[66] Vgl. Tinney (wie Anm. 4), der Šulgi A mit zur „Decad“ des Schulkurrikulums rechnet.

[67] Prismenfragment: MDP 27 Nr. 220 = 221 (= CC bei J. Klein, Three Šulgi Hymns [1981] 184).

Wir bieten den sumerischen Text[68] in der schon oben (S. 495) praktizierten zusammenhängenden Umschrift, bei der nur die nominalen oder verbalen Basen fallweise mit Zahlenindizes versehen sind. Es ist also eine variantenübergreifende Kompromißversion[68a].

1. lugal-men $ša_3$ta ursaĝ-men
2. ^{d}Šulgi-men $badu_2$denata nintakalaga-men
3. piriĝ-igihuš ušumgale du_2da-men
4. lugal-anubda-limmuba-men
5. nagada sipa-saĝĝiga-men
6. $nirĝal_2$ diĝir-kurkura-men
7. dumu-du_2da-^{d}Ninsunaka-men
8. $ša_3$ge-pa_3da-An-ku_3ga-men
9. lu_2-namtara-^{d}Enlila-men
10. ^{d}Šulgi kiaĝa-^{d}Ninlila-men
11. mi_2zi-du_{11}ga-^{d}Nintura-men
12. ĝeštu_2-$šum_2$a-^{d}Enkika-men
13. lugal-kalaga-^{d}Nanna-men
14. piriĝ-$kadu_8$a-^{d}Utu-men
15. ^{d}Šulgi hili-pa_3da-^{d}Inana-men

1. König, ich, von Mutterleib an schon ein Krieger, ich,
2. Šulgi, seit ich geboren ward, schon der mächtige Mann,
3. Löwe mit wildem Antlitz, von einem *Drachen* erzeugt, ich,
4. König der vier Himmelswinkel und -ränder,
5. Hüter, Hirte der Schwarzen Häupter,
6. Hochangesehener, Gott aller Länder,
7. Kind, das Ninsun geboren hat, ich,
8. Dem Enlil ein festes Versprechen gegeben hat,
10. Šulgi, ich, den Ninlil sehr lieb hat,
11. Den Nintur sehr freundlich behandelt hat,
12. Dem Enki ein Ohr zum Hören gegeben hat,
13. Der mächtige König unter dem Mondgott,
14. Zähnefletschender Löwe unter der Sonne,
15. Šulgi, berufen zu kosten Inanas Wonne.

---

68 Nach der grundlegenden Bearbeitung durch A. Falkenstein, ZA 50 (1952) 61–91, und Klein (s. hiervor) 167–217 vgl. auch die Übersetzungen von W. H Ph. Römer, TUAT II/5 (1989) 673–81; V. K. Afanasieva (wie Anm. 37) 247–50. Zum Inhalt vgl. R. Rollinger, „Aspekte des Sports im Alten Sumer. Sportliche Betätigung und Herrschaftsideologie im Wechselspiel“, Nikephoros 7 (1994) 7–64; dort S. 46 ff. „Der Lauf als Königsattribut“ (Hinweis von W. Sallaberger). Vgl. noch Wilcke 1998 (wie Anm. 25).

68a S. schon oben, Anm. 37.

16. anše-ĝir$_2$nuna kaskale du$_7$-men
17. anše-sisi harrana kun su$_3$su$_3$-men
18. du'ur-^{d}Šakana KAS$_4$e kiĝe-men
19. dubsar-galzu-^{d}Nisabaka-men
20. nam-ursaĝĝugim nam-kalgaĝugim
21. ĝeštu$_2$ga šu humunidu$_7$am
22. enimgenabi hamadasa$_2$am
23. niĝ$_2$sisa$_2$e ki habaaĝ$_2$am
24. niĝ$_2$erim$_2$e ki labaraaĝ$_2$am
25. enim niĝ$_2$erim$_2$ du$_{11}$ga hul habaragigam
26. ^{d}Šulgi-men lugalkalga saĝbiše e$_3$a-men
27. a$_2$nunĝal$_2$ za$_3$šeniš hul$_2$a imenakeš
28. ĝiri$_3$ humugur kaskal-kalamake si hemsa$_2$sa$_2$
29. danna humugen e$_2$gala hebidu$_3$
30. za$_3$ba kiri$_6$ hebigub ki-ni$_2$tub$_2$u hebiĝar
31. kibi lu$_2$zua hemituš
32. sigta du iginimta due
33. a$_2$ šedbiš ni$_2$ hebšitente
34. ninta harrana du kaskale ĝi$_6$ bandasa$_2$a
35. eridu$_3$agim zini habašintumu$_3$
36. muĝu u$_4$ ulliaš ĝa$_2$ĝa$_2$de kata nušubude
37. ar$_2$ĝu kalama AG.AGde
38. katarĝu kurkura silede
39. du$_{10}$tuku-men usuĝu imzigen KAS$_4$e kab$_2$ dide
40. Nibruta sig$_4$-Urimaše
41. danna-diligim šuNIGINda ša$_3$ĝu hamabdu$_{11}$
42. piriĝ namšulbita nukuš$_2$u ne$_3$ba guba-men
43. TUG$_2$.NIG$_2$.LAM$_2$-banda ib$_2$ĝa babdu$_{3/7/11}$
44. tu nirdu šur$_2$bi dalagim a$_2$ĝu humusu$_3$su$_3$
45. Anzu kurbiše igi-il$_2$agim du$_{10}$ĝu humubadbad
46. eri mada kiĝarĝaraĝu hamasu$_8$su$_8$gešam
47. uĝ$_3$ saĝĝiga u$_8$gim luaĝu u$_6$du$_{10}$ humubdu$_{11}$
48. maš$_2$ hursaĝa kiur$_3$biše hub$_2$ sarsaregim
49. ^{d}Utu a$_2$dama u$_4$daĝala
50. Ekišnuĝala habaku$_4$ren
51. e$_2$-^{d}Suena tur$_3$ i$_3$galgala heĝal$_2$a hebidu$_8$
52. gu$_4$ habanigaz udu habanišum

16. Maulesel, edler, für die Bahn wie geschaffen, ich,
17. Pferd, auf der Strecke laß ich den Schweif wehen, ich,
18. Ein Hengst des Šakan, keiner stürmt dahin wie ich.
19. Ich bin der weise Schreiber der Nisaba.
20. Daß ich mich in meinem Kriegertum und meiner Macht

21. Genau so aber auch im Wissen vollendet habe,
22. Daß ich das (daraus erlangte) sichere Wort damit habe wetteifern lassen,
23. Daß ich das Recht liebte,
24. Das Böse aber gar nicht liebte,
25. Sondern daß ich Widerrede scharf zurückwies -
26. Soweit bin ich, Šulgi, der mächtige König, darüber hinaus gedrungen.
27. Da ich sehr kräftig gebaut, da ich einer bin, der sich seiner Schenkelkraft erfreut,
28. Rührte ich die Füße, um die Wege unseres Landes zu ordnen.
29. Ich hatte die Meile normiert, sie an einer Karawanserei enden lassen[69],
30. Hatte daneben einen Palmgarten angelegt, einen Ruheort geschaffen,
31. Dort vertrauenswürdige Personen wohnen lassen,
32. So daß, wer von Unten, wer von Oben angereist kommt,
33. Sich die Glieder, sich selbst abkühlen möge.
34. Ist ein Reisender des Nachts noch auf dem Wege,
35. So möge er sich dorthin begeben wie in eine heile Stadt.
36. Damit ich nun meinen Namen verewige, ihn nie mehr aus dem Munde schwinden lasse,
37. Damit ich meinen Ruhm überall in unserem Lande sich einprägen lasse,
38. Ja damit ich mein Lob in den Fremdländern preisen lasse,
39. Erhob ich mich, flink wie ich bin, in vollem Schwung: ich wollte mich im Laufen erproben(?).
40. Es drängte mich fürwahr, von Nippur bis zu den Ziegeln von Ur
41. In einer Strecke hin und zurück zu laufen, als wär's nur eine Meile,
42. Ich, der Löwe, der vor Jugendkraft nie erlahmt und sprungbereit dasteht,
43. Hatte nur einen kurzen Rock um die Hüften.
44. Wie eine Taube, die plötzlich vor ... aufflattert, schlug ich mit den Armen,
45. Wie der Sturmvogel, der seine Berge erspäht, (ließ ich die Knie weit ausgreifen =) machte ich Riesenschritte.
46. Die Orte, die ich überall in den Provinzen gegründet hatte, liefen mir entgegen,

[69] e_2-gal-la kann nur Lokativ sein. E_2-gal ist jedes beliebige mit der Krone zusammenhängende offizielle Gebäude und nicht nur der Herrscherpalast. Klein (s. Anm. 67) übersetzte „(I ...) established resting places"; Römer (Anm. 67) übernahm e_2-gal-la „Burgen" von Falkenstein (Anm. 67) 65 und Kommentar 80 f., obwohl Falkenstein „Schwierigkeiten" „wegen des suffigierten -a" (im ‚Akkusativ') ausdrücklich eingeräumt hatte. Sallaberger, OBO 160/3 (1999), 307, sieht in e_2-gal-la einen freien Genitiv: „Königliches (wörtlich das des Palastes)".
Ich möchte die Zeile so deuten, daß Šulgi sich rühmte, in regelmäßigen, mehr oder weniger vorauszuberechnenden Streckenabständen Wegestationen eingerichtet zu haben; so auch Sallaberger, l.c. Ein derartiges Stationennetz war zweifellos besonders für den Botenverkehr außerordentlich praktisch.

47. Mein Volk der Schwarzköpfigen, wie eine Schafherde wimmelnd, war baß erstaunt.
48. Wie ein Bock im Gebirge, der von Felsabsatz zu Felsabsatz hinanspringt[70],
49. Bin ich fürwahr – der Sonnengott (schien) in weitem Licht auf die Wohnstätten[71] –
50. (Treppaufwärts) ins Ekišnugal eingetreten.
51. Suens Haus, die Hürde, die immense Mengen Fett (liefert), ließ ich im Überfluß quellen.
52. Rinder ließ ich dort schächten, Schafe ließ ich dort schlachten,

---

53. $šem_3$ a_2la_2e sig_{14} $habagi_4$
54. tigi $ni\hat{g}_2du_{10}ge$ si $habanisa_2$
55. ^{d}Šulgi lu_2-$ni\hat{g}_2$lulu-men ninda ĝiš habanitag
56. piriĝgim KI.LUGAL.GUBta ni_2 $il_2a\hat{g}une$
57. Egalmah-^{d}Ninegalakakam
58. du_{10} $henitub_2$ azale $henitu_5$
59. du_{10} henigurum $humunigu_7$
60. ^{d}Ninšar$_2$a sur_2du_3gim habazigen
61. Nibruše alaĝa habanguren
62. u_4bia u_4de gu_2 hebe $maruru_5$ heNIGIN$_2$.NIGIN$_2$
63. mirmira tum_9u_6lu ur_5bi ni_2bia humunša$_4$
64. nimĝir$_2$ĝir$_2$(e) tum_9-umun$_7$bita ana teš$_2$ heningu$_7$
65. ^{d}Iškure an $ni\hat{g}_2da\hat{g}alaba$ gu_2 $humunitub_2tub_2$
66. u_4 teš$_2$du$_{11}$ga ki hentutke
67. tum_9-anake a kita .....
68. $na_4di_4di_4bi$ $na_4galgalbi$
69. murĝuĝa dubdab hemmibza
70. lugal-men ni_2 barabadate su barabadazi
71. piriĝbandagim $gur_5uš$ $humubur_2bur_2$
72. anše-edenagim $hub_2\hat{g}a$ $humušu_2šu_2$

[70] ki-ur$_3$-bi-še$_3$ kaum „to its habitation" (Klein), „zu seiner ‚Wohnung'" (Römer), „k rodnomu žil'ju" (Afanasieva – s. Anm. 67); es wäre ein wenig einleuchtendes Bild. ki-ur$_5$, mit *durušsu* geglichen, hat eine Grundbedeutung, die entweder = „Basis" oder doch der „Basis" nahekommt; „habitation" (so die dritte Bedeutung für *durušsu* in CAD D) ist schwer belegbar. An einem Berghang (hur-saĝ) denkt man bei ki-ur$_3$ am ehesten an einen Felsabsatz.
Was dem Beobachter von Capriden an Gebirgshängen ins Auge springt, ist das behende Erklimmen von Höhen durch geschicktes Ausnutzen schmaler Felsabsätze. Die Reduplikation hub$_2$ sar-sar beschreibt sehr schön das „Hinaufhüpfen".

[71] Hier wird – in Parenthese – die Tageszeit angedeutet; ebenso in Z. 75.

73. ša$_3$lalaĝal$_2$aĝu KAS$_4$ humunigun$_3$gun$_3$
74. du'ur-dilidugim im$_2$aĝune
75. ^{d}Utu e$_2$aniše igini ĝa$_2$ĝa$_2$de
76. kaskal danna-15-am šu humunigin$_2$
77. saĝ-ursaĝĝune igi humundu$_8$šam
78. u$_4$dilia Nibru Urima eš$_3$eš$_3$bi humua$_5$
79. šeš kuliĝu šul ^{d}Utuam
80. e$_2$gal Ane kiĝaraĝu kaš humundininaĝ
81. narĝu tigi-umun$_7$e šir$_3$a hamaneš
82. nitadamĝu kisikil ^{d}Inana nin hiliankia
83. gu$_7$naĝbia hamadantuša
84. ni$_2$ĝu silimšeam baradu$_{11}$
85. igi-il$_2$aĝu hebdaĝenen
86. ša$_3$ge-guru$_6$ĝu anta hebgi$_4$

53. Trommeln und Pauken ließ ich ertönen,
54. die Kesselpauke (?), wohlgestimmt, ließ ich im Takte erdröhnen.
55. Ich, Šulgi, dem alles in Hülle und Fülle ist, opferte Speisen,
56. (Eine Weile noch) bot ich mich – löwengleich – vom Königsstandort aus in aller Majestät dar –
57. (Aber dann) habe ich, weiß Gott, im Egalmah der Nin-egala
58. Die ‚Kniee geschlenkert'[72] und ein Bad genommen.
59. (Dann) habe ich (das Knie gebeugt =) Platz genommen[73] und ein Mahl veranstaltet.
60. Schon erhob ich mich wieder von dort, wie eine Eule (?), wie ein Falke,
61. Um kraftgeladen nach Nippur zurückzukehren.
62. Da erhob der Sturm seine Stimme, Regenfluten hüllten alles ein,
63. Nordwind und Südwind brüllten zusammen,
64. Blitze aus den sieben Winden heraus zuckten unaufhörlich am Himmel,

[72] Zu du$_{10}$ tub$_2$ „die Kniee vorstoßen, schlenkern" s. unten, S. 74.

[73] du$_{10}$ gurum im Sinne einer gebetsbegleitenden Körperhaltung (Klein: „I kneeled down", Römer: „(ich) beugte ... die Kniee", Afanasieva: „ja priklonil koleni" – s. Anm. 67) paßt nicht gut in den Zusammenhang. D. Charpin, NABU 1992/123, „Posture de table", hat gesehen, daß *kamāsum* im Zusammenhang mit Mahlzeiten „ne désigne pas ... des prosternations". Nun ist du$_{10}$ gurum (GAM) mit *kamāsu* B ‚geglichen' (CAD K s.v. lex.). S. auch noch J.-J. Glassner, NABU 1993/16.
Auch in der berühmten Beschreibung der Martu-Gesittung will SEM 58 iv 26 (= Z. 135) mit du$_{10}$ gurum nu-zu-am$_3$ „der das Knie nicht zu beugen weiß" wohl nicht, wie bisher angenommen, irgendeine Art von Kultverweigerung oder Insubordination geißeln, sondern darauf hinweisen, daß sich der Amurriter „nicht zu Tisch zu s e t z e n weiß"; es sollte also die amurritische Bodensitz- mit der zivilisierteren mesopotamischen Tischsitzkultur kontrastiert werden. Zum Martu-Text s. zuletzt J. Klein, CM 7 (1997) 106–116.

65. Und der Donner ließ die Erde erzittern.
66. Der Wettergott röhrte in der Himmelsbreite,
67. Die Winde des Himmels wollten wahrhaftig .....
68. Hagelkörner, Hagelschlossen,
69. Prasselten mir auf den Rücken.
70. Ich aber, der König, bah!, ich fürchtete mich nicht davor, ließ mir die Haare nicht sträuben.
71. Rasend (?) wie ein junger Löwe,
72. Wie ein Steppenesel rannte ich stampfend vorwärts.
73. ....[74]
74. Indem ich wie ein ganz für sich laufender Eselshengst dahinrannte,
75. – Utu war schon dabei, das Antlitz heimwärts zu wenden –
76. Hatte ich wahrhaftig einen Weg von zusammen fünfzehn Doppelstunden zurückgelegt.
77. Meine Höflinge nahmen es zur Kenntnis:
78. An einem einzigen Tag hatte ich das Fest „alle Tempel“ in Nippur und Ur gefeiert.
79. Mit meinem Bruder und Freund, dem jungen Sonnengott,
80. Habe ich im himmelsgegründeten Palast ein Trinkgelage veranstaltet.
81. Meine Musikanten spielten dazu Lieder auf mich – zu sieben Kesselpauken (?),
82. Und meine Gemahlin, die Jungfrau Inana, die Herrin, die Himmelerdenwonne,
83. Ließ ich bei Speis und Trank neben mir sitzen.
84. Ich habe gewiß nicht geprahlt!
85. (Denn) was ich mir zum Ziel gewählt, dahin bin ich auch gegangen,
86. Und was ich mir vorgenommen, das habe ich auch erreicht.

---

87. Ane agakusig / agazimah saĝa humuningen
88. Ekur-zagina ĝidru habadab$_5$a
89. bara$_2$bar$_6$(a) guza suhušgina saĝ anše habail$_2$
90. namlugala a$_2$ humunimah
91. kur humugurgur uĝ$_3$ humugengen
92. anubda-limmu uĝ$_3$ saĝse$_3$gaba muĝu hemmisa$_4$
93. šir$_3$ku$_3$ga humun$_3$ene
94. nammahĝu humuninpa$_3$dene
95. a$_2$mah-lugalake mi$_2$du$_{11}$ga
96. ^{d}Suene E$_2$kišnuĝal$_2$ta

[74] Mir nicht klar. Klein: „With my heart full of joy, I ran onward (?)“; Römer: „Durch mein lustempfindendes Herz ... ich fürwahr den Lauf“ – s. Anm. 67.

97. namursaĝ namkalga namti niĝ$_2$du$_{10}$ saĝeš rig$_7$a
98. a$_2$mah-šum$_2$a-^{d}Nunamnira
99. ^{d}Šulgi kurgulgul kalamgengen
100. išib-ankia gabari nutuku
101. ^{d}Šulgi dumu nirĝal$_2$-Anake mi$_2$du$_{11}$ga
102. ^{d}Nisaba za$_3$mi$_2$

87. An hat mir die echte und allerhöchste (Var.: die goldene) Tiara fest aufs Haupt gesetzt.
88. Im lazurenen Ekur, wo ich sehr wohl das Szepter ergriffen,
89. Auf dem weißen Thronpostament, dem Stuhl auf fester Grundlage, habe ich das Haupt zum Himmel erhoben.
90. Dem Königtum habe ich die Macht aufs Höchste gesteigert.
91. Alle Länder habe ich gebeugt, die Völker sicher wohnen lassen,
92. Die vier Himmelswinkel und -ränder, die Leute alle haben – das wißt ihr – meinen Namen genannt.
93. So sollen sie mich denn in einem hellklingenden Lied auf mich verkünden,
94. Sollen mich in meiner Macht anrufen.
95. Der mit allerhöchster Königsmacht angetan ist,
96. Dem Suen vom Ekišnugal her
97. Kriegertum, Kraft, aber auch ein so schönes Leben geschenkt hat,
98. Dem Nunamnir höchste Macht verliehen hat,
99. Šulgi, der Länder zerstört, aber u n s e r Land festigt,
100. Beschwörer von Himmel und Erde, ohne seinesgleichen,
101. Šulgi, den die hochansehnliche Himmelstochter umsorgt hat –
102. (Dafür) sei Nisaba gepriesen!

Die – im Original nicht vorgegebene – Aufgliederung dieses Hymnus ist nicht die einzig mögliche; aber sie dürfte dem Aufbau und der Erzählstruktur gerecht werden.

In Z. 1–15 preist sich der König mit Epitheten, die alle auf die göttliche Welt bezogen sind: Ninsun[75], An, Enlil, Nintur (Muttergöttin[76]), Enki, Mond- und Sonnengott sowie Inana[77].

Z.16–18 leiten mit Equidenvergleichen über zum Thema Fahren und Laufen, haben aber Z. 19–26 noch als retardierendes Moment vor sich.

[75] Ninsun ist die Mutter des Gilgameš, dem sich das Königshaus von Ur (III) brüderlich verbunden fühlt.

[76] Die Reihenfolge Enlil-Ninlil-Nintur-Enki ist, was die Ehebeziehungen betrifft, chiastisch angeordnet. Aber dabei dürfte die Erinnerung daran mit hineinspielen, daß die Muttergöttin nach älterer Tradition als die Ehefrau Enlils galt.

[77] Inana schließt die Götterreihe ab und krönt sie. Inana beschließt auch in Z. 95–101 eine Reihe von Göttern: Suen-Nunamnir (= Enlil)-Himmelstochter.

Z. 19–26, eingeleitet durch einen Bezug auf die Schreibergöttin Nisaba, haben die königlichen Themen Kriegertum, Wissen, Verantwortung für Recht und Bekämpfung des Unrechts zum Gegenstand.

Z. 27–35 schildern den Aufbruch, verweilen aber bei einer Beschreibung des vom König eingerichteten Systems von Wegestationen (‚Karawansereien') und der Normierung der „Meile".

Z. 36–47 sind der Fahrt von Nippur nach Ur gewidmet. Šulgis (weiter in der 1. Person verkündeter) Entschluß zu ‚Laufen' mit dem Zweck, ewigen Ruhm zu ernten, enthält das auch von Gilgameš bekannte Motiv, „sich einen Namen zu machen"[78]; der Entschluß wird nun gleich in die Tat umgesetzt. Der König erweckt den Eindruck, er habe diese Strecke wirklich im Lauf zurückgelegt; sie beträgt in der Luftlinie rund 150 km und würde – nur einfach – einen fast dreifachen Marathonlauf erfordern. Die Distanz entspricht übrigens in etwa den in Z. 76 genannten „15 Doppelstunden"[79]. Die Reise wird in Tiervergleichen geschildert (Löwe, Taube, Anzu-Vogel). Die Bevölkerung nimmt staunend an der Leistung des Königs teil.

Z. 48–59: Šulgi betritt – besteigt – das Ekišnugal des Mondgottes und sorgt für Opfer und Feier, fügt dann den Hinweis auf eine wohlverdiente Ruhepause an, bevor er sich zum Mahl begibt. In Z. 49 ist eine Zeitangabe eingefügt: es ist Mittag.

Z. 60–61 leiten sogleich wieder die Rückkehr nach Nippur ein.

Z. 62–78: Die Rückkehr wird dramatisiert durch die Beschreibung eines Gewitters, wohl die erste in der Weltliteratur. Z. 75 fügt abermals eine Zeitangabe ein: Der Tag nähert sich dem Ende. Šulgis Reiseleistung wird vom Hofstaat gebührend bewundert. E i n e Person hat an ein und demselben Tag das Fest „alle Tempel"[80] sowohl in Nippur als auch in Ur gefeiert.

Z. 79–83: Der Tag klingt aus mit einem Festgelage – in Gegenwart der göttlichen Verwandtschaft, Utus und Inanas.

Z. 84–86: Rückbesinnung und Verwahrung gegen Unglaubwürdigkeit.

Z. 87–94: Selbstbestätigung als Herrscher von göttlicher Legitimation. Aufforderung zur Glorifizierung im Lande.

Z. 95–102: Abschließender Preis des Herrschers, wieder – wie im Eingangsabschnitt – unter Einbeziehung der Götterwelt: Suen, Nunamnir (= Enlil), Himmelstochter (= Inana) und die übliche Anrufung der Schreibergöttin Nisaba.

Der Hymnus Šulgi A macht eingangs exzessiv, wie es uns scheint, vom Stilmittel der Wiederholung Gebrauch, indem er alle Zeilen 1–19 und dann noch wieder Z. 25

[78] mu ĝar „den Namen setzen"; vgl. „Gilgameš und Huwawa" A 5, 31.

[79] Zum Längenmaß danna = *bēru* „Meile" (über 10 km) vgl. M. A. Powell, „Maße und Gewichte", RlA VII 457–517, bes. S. 467 f.

[80] Diese – mehr oder weniger wörtliche – Übersetzung ist unwillkürlich durch das christliche „Allerheiligen" angeregt und insofern von vornherein des Anachronismus verdächtig. W. Sallaberger, Kult Kalender (1993), hat das monatlich veranstaltete Fest ausführlich behandelt (vgl. Bd. II Index 197) und in Bd. I 41 Th. Jacobsens Deutung als „all temple" oder „general" Fest prinzipiell zugestimmt (s. a. zu M. Hall, I 69), sich selbst aber keine deutsche Übersetzung zueigen gemacht.

auf die Kopula -men „ich bin" oder „du bist" enden läßt. Das Possessivum -ĝu$_{10}$ in Z. 20 zeigt, daß die 1. Person vorliegt und damit ein Selbstpreis des Herrschers. Wir versuchen, dem sich wiederholenden -men durch gelegentlich nachgesetztes „ich" gerecht zu werden, da eine wörtliche Übersetzung im Deutschen schwer erträglich wäre[81]. Im erzählenden Teil ist der Autor im höchsten Maße originell, und er gestaltet seinen Text weitgehend frei von Topoi[82].

Das als Abschluß geschilderte Gelage in Gegenwart von Gottheiten (also von deren Statuen?) ist die Krönung – und wohl verdiente Belohnung – einer großen Leistung, und ein solches Gelage ist Bestandteil von Literaturwerken. Gudea feiert den Einzug Ningirsus in sein neues „Haus" mit einem Bankett (Zyl. B xix 16–21, [...])[83].

Šulgis Beispiel als „Läufer" (wie immer dies in Einzelheiten zu werten ist) hat Schule gemacht. Denn es kann nicht ohne älteren Einfluß zugehen, wenn König Išme-Dagān von Isin 120–150 Jahre später seine Fähigkeit „zu laufen" preist (Hymnus S Z. 9–25)[84]. Es mag aber andererseits auch sein, daß sich diese königlichen „Läufe" in den größeren Zusammenhang kultischen Laufens einordnen, das wir altbabylonisch aus leider nur sehr spärlich verteilten Quellen als *lismum* „Lauf" kennen und für den sogar im Kalender von Sippar-Amnānum ein Monat *waraḫ lismim* bezeugt ist[85].

Was steht noch bevor auf dem Gebiet der Götter- und Königshymnen? Sie weiter zu sammeln, chronologisch zu ordnen und – soweit möglich – gut zu übersetzen; Abhängigkeiten festzustellen. J. Klein hat das ausführlich mit Šulgi von Ur und Išme-Dagān von Isin getan[86]; das Neue und Originelle vom Gewohnten und Kopierten zu trennen. Aber hier geraten wir schon in die Gefahr, anachronistisch zu denken. Denn den Begriff des „Plagiats" dürfen wir vor unserer europäischen Neuzeit nicht anwenden.

81 Vgl. aber stets wiederholtes „I am ..." bei Klein (S. 189), „ich (bin)..." bei Römer (S. 674 f.) oder „Vot kto ja" bei Afanasieva (S. 247) – s. Anm. 67.

82 Natürlich fällt es nicht schwer, Wendungen aufzuzeigen, die schon älterer Tradition verpflichtet sind, z. B. ĝeštu$_2$-šum$_2$-ma-^{d}En-ki-ka (Z. 12) schon in Ean. 2 ii 6–7. Vgl. J. Ferrara, „*Topoi* and Stock-Strophes in Sumerian Literary Tradition: Some Observations", Part I, JNES 54 (1995) 81–117.

83 Vgl. allgemein P. Michalowski, „The Drinking Gods: Alcohol in Mesopotamian Ritual and Mythology", in: (ed.) L. Milano, Drinking in Ancient Societies. History and Culture of Drinks in the Ancient Near East (= HANE/S 6, 1994) 27–44.

84 M.-Chr. Ludwig, Untersuchungen zu den Hymnen des Išme-Dagan von Isin (= Santag 2, 1990) 87–90 mit Zitat von J. Klein. St. Tinney, The Nippur Lament (= OPSNKF 16, 1996) 74–80, „Išme-Dagan and Šulgi", hebt – bei Anerkennung vieler frappierender Übereinstimmungen in der Formulierung – doch auch die Unterschiede im Hymnencorpus der beiden Könige hervor. Vgl. auch Rollinger (wie Anm. 67) S. 43–53.

85 CAD L s.v. *lismu*, und vgl. unten, S. 610 f. zum Lauf im altbabylonischen Ištar-Ritual aus Mari.

86 S. aber schon Anm. 67.

Manches hat sich im Gedächtnis gehalten; manches – und vielleicht mehr, als wir einzuschätzen vermögen – wurde bald vergessen. So ist es womöglich gar nicht nur der uns heute ständig beängstigende Fundzufall, sondern auch schon damals die Beliebtheit – oder eine sonstige, von uns nicht mehr nachzuvollziehende Bedeutsamkeit – gewesen, die darüber bestimmten, ob etwas kopiert und weitertradiert werden sollte. Šulgi, in der späteren altbabylonischen Tradition der eigentliche Begründer des *palê Šulgi*, der „Šulgi-Dynastie“, d.h. unserer III. Dynastie von Ur, und ohne den völlig zu Unrecht vergessenen Ur-Namma[87] – also Šulgi hat mit seinen Hymnen Maßstäbe gesetzt, und daher ist er in der Schreibertradition der Hammurāpi-Samsuiluna-Zeit so hervorragend repräsentiert.

Exkurs 4

Als Spezimen für ein akkadisches Preislied der späten altbabylonischen Zeit bieten wir den Ištar-Hymnus, der seit F. Thureau-Dangins höchst gelungener Erstveröffentlichung 1925 zahlreiche Übersetzungen erfahren hat[88], dem aber, soweit ich sehe, noch immer keine durchgehend plausible Gesamtinterpretation zuteil geworden ist. Er umfaßt vierzehn vierzeilige Strophen samt einer zweizeiligen Doxologie[89].

(1) *[i]ltam zumrā rašubti ilātim*
litta''id bēlet nišī rabīt Igigi
3. *Ištar zumrā rašubti ilātim*
litta''id (4) bēlet iššī rabīt Igigi

„Die Göttin besingt, die Ehrfurchtheischende unter den Göttern,
Gepriesen und gepriesen sei die Herrin der Menschen,
die Größte unter den Igigi,
Ištar besingt, die Ehrfurchtheischende unter den Göttern,
Gepriesen und gepriesen sei die Herrin der Frauen,
die Größte unter den Igigi“.

[87] E. Flückiger-Hawker, Urnamma of Ur in Sumerian Literary Tradition (= OBO 166, 1999).

[88] Vgl. W. von Soden, SAHG (1953) 235–237; F. J. Stephens, ANET (^{3}1967) 583; R. Labat u.a., Les religions du Proche-Orient asiatique (1970) 237–239; M.-J. Seux, Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie (= LAPO 8, 1976) 39–42; K. Hecker, Untersuchungen ... (wie Anm. 10) passim (s. Index S. 237); ders., TUAT II/5 (1989) 721–24; B. R. Foster, Before the Muses (^{2}1996) 65–68; s. a. von Soden, ZA 71 (1981) 198–200 (metrische Analyse; keine Übersetzung). Vgl. auch schon E. Sievers, ZA 38 (1929) 17–22 (‚Schallanalyse‘).

[89] Wiedergabe in zusammenhängender akkadischer Umschrift, wobei aber unerwartete plene-Vokalschreibungen – was immer ihre Funktion gewesen sein mag – explizit angegeben sind.

(2) *šāt mēliṣim ru'āmam labšat*
6. *za'nat inbī mīqiam u kuzbam*
Ištar mēliṣim ru'āmam labšat
za'nat inbī mīqiam u kuzbam

„Die Freudenreiche, zum Verführen gekleidet,
Gehüllt in Frucht, Duft und Lüste,
Freuden-Ištar, zum Verführen gekleidet,
Gehüllt in Frucht, Duft und Lüste".

(3) 9. *[š]aptīn duššupat balāṭum pīša*
simtišša iḫannima ṣīḫātum
šarḫat irimmū ramû rēšušša
12. *ba-ni-wa*[90] *šīmtāša bitramā īnāša šit'arā*

„Lippensüß ist sie, ihr Mund (heißt) Leben,
Ihren Zügen entsprießt lauter Lachen,
Sie ist prächtig, um ihr Haupt haben sich Reifen(?) gelegt,
Lieblich sind ihre Wangen, buntschillernd sind ihre Augen und funkeln".

(4) *eltum ištawša ibašši milkum*
šīmat mimmami qātišša tamḫat
15. *napalsušša bani buāru*
bāštum mašraḫu lamassu šēdum

„Bei der Göttin[91] ist geistvolle Belehrung,
Das Geschick, sag nur, von allem hat sie erfaßt,
Durch ihren Blick entsteht Klarheit,
Würde, Pracht, Schutzengel für Mann und Frau".

(5) *tartāmī tešmê ritūmī ṭūbī*
18. *u mitguram tebēl šīma*
ardat ta-at-ta-aB[92] *umma tarašši*
izakkarši in-nišī inabbi šumša

„Sie und nur sie beherrscht das Liebesraunen, Schwurerhören,
das sich Lieben, die allersüßesten Dinge und die schöne Eintracht,

[90] Unerwartete Schreibungen mit PI = *wa*, *wi*, *wu*, *aw* sind gesondert wiedergegeben.

[91] Hecker 1989 (s. Anm. 88) versteht *el-tum* als verkürzte Schreibung/Form von *elletum* „Reine".

[92] Von Soden 1981, 199 und Hecker 1989, 722 (s. Anm. 88) verstehen die Form als *ta-at-ta-du*[!], und Hecker übersetzt „das Mädchen, das ausgesetzt wurde" (**tattadû* von *nadû*, vgl. CAD N/1, 78 f. 1 c 6').

Ein Mädchen ... bekommt eine Mutter,
Er(!)[93] nennt sie unter den Leuten, ruft sie beim Namen".

(6) 21. *ajjûm narbiaš išannan mannum*
gašrū ṣīrū šūpû parṣūša
Ištar narbiaš išannan mannum
24. *gašrū ṣīrū šūpû parṣūša*

„Kann einer – wer denn wohl? – ihrer Größe gleichen?
Was sie bewirkt, ist am stärksten, höchsten, strahlendsten,
Kann einer – wer denn wohl? – Ištars Größe gleichen?
Was sie bewirkt, ist am stärksten, höchsten, strahlendsten".

(7) *BI-a-at*[94] *in-ilī atar nazzāzuš*
kabtat a[m]atsa elšunu ḫaltatma
27. *Ištar in-ilī atar nazzāzuš*
kabtat amatsa elšunu ḫaltatma

„Sie ist ..., unter den Göttern hat ihre Stellung Vorrang,
Ihr Wort ist gewichtig, sie hat Macht über sie (eos),
Ištars Stellung hat unter den Göttern Vorrang,
Ihr Wort ist gewichtig, sie hat Macht über sie".

(8) *šarratsun uštanaddanū siqrīša*
30. *kullatsunu šâš kamsūši*
nannarīša ilaqqûšim
iššû u awīlum palḫūšima

„Sie, ihre Königin, lassen sie beständig ihre Befehle erteilen,
Sie allesamt liegen vor ihr auf den Knien,
Ihre Leuchtzeichen nehmen sie von ihr an,
Frau und Mann leben in Ehrfurcht vor ihr".

(9) Rs.33. *puḫriššun etel qabûša šūtur*
ana Anim šarrišunu ma-la-am ašbatsunu
uznam nēmeqim ḫasīsam eršet
imtallikū šī u ḫammuš

[93] Wegen des Präfixes *i-* kann in Z. 20 nur ein männliches Subjekt vorliegen. Wer ist es? Ištar wird immer mit *ta*-Präfix bezeichnet: Z. 17, 45, 48, 49, 52.

[94] Von Soden 1981 (s. Anm. 88) 199 mit Anm. 75 meinte: „sicher" in *ša*[!]*-a-at* zu emendieren. Hecker 1989 (s. Anm. 88) 722 übersetzt „grausig ist sie", legt also *ga*[!]*-ṣa*[!]*-at* zugrunde; s. 1974 (wie Anm. 10) 79.

„In ihrer (eorum) Versammlung ist gebieterisch ihr
 Ausspruch, allem überlegen
Dem Anu, ihrem König, ...[95],
Sie ist allwissend durch ihr Ohr der Einsicht[96],
Es beraten sich miteinander sie und ihr Eheherr“.

(10) *ramûma ištēniš parakkam*
ig-Gēgunnim šubat rīšātim
39. *muttiššun ilū nazuzzū*
epšiš pīšunu bašiwā uznāšun

„Sie haben gemeinsam auf einem Thronpostament Platz genommen,
Im Gēgunnu, der jubelerfüllten Behausung,
Stehen vor ihnen die Götter bereit,
Deren Ohr darauf merkt, was (die beiden) künden“.

(11) *šarrum migrašun narām libbišun*
42. *šarḫiš itnaqqišunūt niqiašu ellam*
Ammi-ditāna ellam niqī qātīšu
maḫrīšun ušebbi li'ī u ajjālī[97] *na-am-ra-i-i*

„Der König, ihr (eorum) Günstling, der Geliebte ihres Herzens,
Bringt ihnen beständig sein reines Opfer dar,
Ammi-ditāna ließ vor ihnen das reine Opfer seiner Hände,
Gemästete Stiere und Widder zur Sättigung werden“.

(12) 45. *išti Anim ḫāmerīša tēteršaššum*
dāriām balāṭam arkam
mādātim šanāt balaWṭim ana Ammi-ditāna
48. *tušatlim Ištar tattadin*

[95] Hecker 1989 (s, Anm. 88) 722 „(Dem Anu, ihrem König,) gleich sitzt sie (unter) ihnen“. Von Soden 1981, 199 Anm. 77: „Die Form *aš-ba-as-su-nu* mit einem Nominal-Suffix ist sehr merkwürdig und vielleicht als Fehler für *ašbassunūti* "sitzt sie in Bezug auf sie" anzusehen. Weitere Formen gleicher Art am Versende bleiben abzuwarten“.

[96] Zu *uznam nēmeqim* ist das bekannte Syntagma *maḫṣam igārim* „von einer (stürzenden) Mauer erschlagen“ zu vergleichen (von Soden, JNES 19 [1960] 163–71); beachte jedoch, daß *uznam* eine Substantivform ist. Der Ausdruck ist verbunden mit *ḫasīsam eršet* „sie ist weise hinsichtlich des Verstandes“. Unsere Übersetzung ist eher paraphrasierend. Hecker 1989, 723: „In Einsicht, Geisteskraft (und) Einsicht (sic!) ist sie weise“; von Soden, l.c., ohne Kommentar.

[97] Von Soden 1981 (wie Anm. 88) 200 mit Anm. 80 folgt mit der Lesung *as*[!]*-li* einem Emendationsvorschlag von B. Landsberger, MSL 8/1 (1960) 62.

„Von Anu, ihrem Gemahl, hat sie für ihn erbeten
Dauerndes langes Leben;
Viele gesunde Jahre hat dem Ammi-ditāna
Ištar verliehen und zueigen gegeben“.

(13) *siqruššа tušaknišaššum*
kibrāt erbêm ana šēpīšu
51. *u napḫar kalīšunu dadmī*
taṣṣamidsunūti an-nīrīš{i}u

„Ihr Befehl erging, und sie hat ihm
Die vier Ufer zu Füßen kauern lassen,
Und sie hat auch die Wohnstätten samt und sonders
An sein Joch geschirrt“.

(14) *bibel libbīša zamār lalêṣa*
54. *naṭûmma ana pīšu siqri Ea īpu{i}ssi*
ešmēma tanittāša irī{u}ssu
libluṭmi šarrašu lirāmšu ad-dāriš

„Ihr (eae) Herzenswunsch, das Lied von ihrer Schönheit,
geziemt seinem Mund, ein Geheiß Eas hat er ihr erfüllt[98],
„Ich (Ea) habe das Preislied über sie gehört“ – er war über ihn sehr erfreut[99],
„Es lebe“, sagte er, „sein König, sie(?) soll ihn auf ewig lieben“.

57. *Ištar ana Ammi-ditāna šarri ra-i-mi-i-ki*
arkam dāriām balāṭam šurkī libluṭ

„O Ištar, schenke dem Ammi-ditāna, dem König, der dich liebt,
Eine lange Lebensdauer – er lebe!“
(Antiphon dazu)

Der Aufbau der vierzehn Strophen bewegt sich – wohldurchdacht – auf den Höhepunkt zu, die Verherrlichung von König Ammi-ditāna. Die Komposition beginnt mit dem Preis der Ištar allein, steuert dann auf ihre Gemeinschaft mit Anu zu, der wiederum als Vorwand dient für die Begünstigung, die der König durch Ištar erfährt.

98 Wer ist das Subjekt?
99 Hecker 1989, 723: „Der hörte das Preislied auf sie, freute sich über ihn“. *ešmē* eher 1. Person; aber die Verteilung der Sprecher in Z. 54–56 ist uns unklar.

Aufforderung, die Göttin zu preisen (1); Beschreibung Ištars in sprachlich vollendet schöner sexueller Lyrik (2–3) mit dem Übergang zur Beschreibung ihrer Macht (4), in der sie sich vor allem äußert als die Herrin und Beschützerin der Liebe und der Liebenden (5). Als Göttin ist sie eine Große (6), die Vorrang unter den Göttern hat (7–8). Anu wird eingeführt (9), mit dem zusammen Ištar über die restlichen Götter gebietet (10). Nun, im letzten Drittel der Komposition, erscheint der König Ammi-ditāna, zunächst als einer, der vorbildliche Opfer darbringt (11). Ištar erbittet von Anu Segen für den König (12), und die Folge ist – wie immer wir es real auffassen sollen – Weltmacht für Hammu-rāpis Urenkel Ammi-ditāna.

Abschnitt 14 führt ganz unerwartet den Weisheitsgott Ea ein, zu welchem Ammiditāna womöglich ein besonders nahes Verhältnis gepflegt hat[100]. In dieser 14. Strophe ist noch nicht restlos geklärt, wie Subjekte und pronominale Objekte syntaktisch zu verstehen sind[101].

Aus den bemerkenswerten lautlichen Erscheinungen dieses Hymnus seien hier nur zwei herausgegriffen: In Z. 2/4 finden sich der Binnenreim *nišī / iššī*, wobei zugleich die reine Wiederholung geistreich unterbrochen wird. In Z. 12 Ende folgen aufeinander drei Glieder der Lautstruktur *i-a-a*: *bitramā īnāša šit'arā*, dabei zugleich auch eines der zahlreichen Beispiele dafür, daß ein Substantiv von zwei im Stativ stehenden Adjektiven ‚links' und ‚rechts' umgeben ist.

2.4. KLAGELIEDER

Die sehr große und vielfältige Gattung der Klagelieder[102] ist überwiegend eine sumerische, und wir sehen an diesem Beispiel, daß sich sumerische und akkadische Literatur in ihren Ausprägungen nicht einfach gespiegelt haben. Die Abgrenzung der Klagelieder von anderen literarischen Gattungen ist zunächst, wie es scheinen will, rein inhaltlich bedingt. Denn in ihrer Form überschneiden sich die Klagelieder mit den Erzählungen und besonders den Hymnen, zumal was die litaneiartig-repetitiven Partien anbetrifft. Man könnte fast sagen, Klagelieder seien ins Negative verkehrte Preislieder[103].

Jedoch sind Anlässe und Hintergründe der Klagelieder stark differenziert. In der Klage über die zerstörte Stadt, über zerstörte Heiligtümer[104] ist eine Katastrophe

[100] Vgl. D. R. Frayne, RIME 4 (1990) 412, 1 ii 7; 413, 2:20'.

[101] Vgl. schon Anm. 99, und s. auch Hecker 1974 (wie Anm. 10) 81 Anm. 2.

[102] Allgemein s. J. Krecher, „Klagelied", RlA VI 1–6; ders., in: (ed.) Röllig (wie Anm. 29) 115, 138 f.; Edzard, RlA VII 42 f. § 3.4 und Röllig, ebd. 56 f. § 4.4.- J. Black, „Eme-sal Cult Songs and Prayers", Fs. Civil (= AulaOr 9, 1991) 23–36 mit Bibl. S. 36 f.- W. W. Hallo, „Lamentations and Prayers in Sumer and Akkad", CANE III (1995) 1871–81 mit Bibl. S. 1880 f.

[103] Die Klage um das Verlorene ist umso ergreifender, je höher es geschätzt wurde. Vgl. z.T. P. Michalowski, „Negation as Description: The Metaphor of Everyday Life in Early Mesopotamian Literature", Fs. Civil (s. Anm. 102) 131–36.

[104] Krecher (wie Anm. 102) 1 f. § 2.

zwar von Menschenhand bewirkt, jedoch von göttlicher Seite bestätigt. So geben in der „Klage über die Zerstörung von Ur“[105] An und Enlil selbst die Anweisung an die Winde und den Feuergott, das Zerstörungswerk in die Wege zu leiten[106]. Den Grund ersehen wir deutlich in der „Klage über die Zerstörung von Ur und Sumer“[107] angegeben: An und Enlil haben die (III.) Dynastie von Ur aus ihrem Schutze entlassen und haben sie für beendet erklärt[108]. Es liegt diesen Klagen – wie auch der „Nippur-Klage“[109], die in die literarisch produktive Regierungszeit Išmē-Dagāns von Isin zu datieren ist – ein historischer (oder doch historisch denkbarer) Kern zugrunde. Doch das will nicht sagen, daß dieser Typ der „historischen Klage“ auch historische Quelle sei. Desgleichen trifft ebenso wenig zu wie bei einem Klagelied Paul Gerhardts über die Greuel des Dreißigjährigen Krieges oder bei Grimmelshausens „Simplizissimus“. Auf jeden Fall war aber bei der „historischen Klage“ an ein einzelnes Ereignis gedacht, und dementsprechend wird der Text wortgetreu tradiert.

[105] Erstedition und -bearbeitung von S.N. Kramer, AS 12 (1940); dazu A. Falkenstein, ZA 49 (1950) 320–24; Übersetzung von Falkenstein, SAHG (1953) 192–213; Th. Jacobsen, The Harps that Once ... (1987) 447–74; V. K. Afanasieva (wie Anm. 37) 271–87; J. Klein, The Context of Scripture I (1997) 535–39 (Teilübersetzung).

[106] Z. 160–164; 173 ff.

[107] P. Michalowski, The Lamentation over the Destruction of Sumer and Ur (= MC 1, 1989); vgl. für ältere Literatur RlA VII 43 § 3.4.1.c; W. H. Ph. Römer, TUAT II/5 (1989) 700–701; s. a. Hallo (wie Anm. 102) 1873; C. Wilcke, „Zum Geschichtsbewußtsein im Alten Mesopotamien“, in: (ed.) H. Müller-Karpe, Archäologie und Geschichtsbewußtsein (= KAVA 3, 1982) 31–52, bes. S. 40 f.

[108] 364–368: ditila enim-puḫrumaka šugi$_4$gi$_4$ nuĝal$_2$,
enimdu$_{11}$ga An Enlilaka šubalae nuzu,
Urima namlugal habašum$_2$ baladari labanšum$_2$,
u$_4$ul kalam kiĝarata za$_3$uĝ$_3$luaše,
balanamlugala saĝbiše e$_3$a abâ igi immindu$_8$a
„Die Rechtsentscheidung, das Wort der Versammlung rückgängig zu machen, geht nicht;
den Ausspruch von An und Enlil abzuändern, das kennt man nicht.
Ur war zwar sehr wohl das Königtum gegeben worden,
aber eine Regierung auf immer ward ihm nicht gegeben;
seit vor Urzeiten (euer) Land gegründet worden war, bis zum (einstigen) Ende des vielen Volkes –
Wer hätte (je) gesehen, daß eine (königliche Regierung =) Dynastie Bestand hat?“.
Unsere Übersetzung weicht in zwei Punkten leicht von der Michalowskis ab: Z. 365 „The word of An and Enlil knows no overturning“. Da die Fügung enim-...-^{d}En-lil$_2$-la$_2$-ka im Lokativ steht und von šu-bala regiert wird, muß šu-bala-e von nu-zu abhängen, so wie in Z. 364 šu-gi$_4$-gi$_4$ von nu-ĝal$_2$. – Z. 367 za$_3$-uĝ$_3$-lu-a(-k)-še$_3$ ist entweder „until the population multiplied“ (in der Rückschau) oder „bis zum Ende der zahlreichen Leute“ (d. h. bis zu deren Verschwinden in einer ungewiß-fernen Zukunft).

[109] St. Tinney, The Nippur Lament (= OPSNKF 16, 1996).

Dieser Typ von „Klageliedern“ umfaßt oft mehrere hundert Zeilen. Der Vortrag der über 500 Zeilen der „Klage über die Zerstörung von Sumer und Ur“ würde in deutscher Sprache eine volle Stunde erfordern.

Die „rituelle Klage“, rubriziert als balaĝ oder als er_2-$šem_3$-ma[110], ist ein Ableger der „historischen Klage“. Das Motiv der Zerstörung ist hier abstrahiert und vom Individuellen abgehoben. Die Textgestaltung ist fließend und Veränderungen unterworfen[111].

Bekannt ist dann die Klage um den fernen, von bösen Mächten entführten, mißhandelten und ums Leben gebrachten Gott: Dumuzi oder – mit ihm keineswegs identisch – Damu, die von Mutter und Schwester beklagt werden[112].

Der sumerischen und akkadischen Literatur gemein sind persönliche Klagen, in denen sich ein von Unheil heimgesuchtes Individuum – nicht immer ganz ohne Selbstgefälligkeit – mit dem persönlichen Gott auseinanderzusetzen versucht[113].

110 Krecher, RlA VI 2–4 §§ 3 und 5.- K. Volk, Die Balaĝ-Komposition úru àm-ma-ir-ra-bi (= FAOS 18, 1989) 16–45: „Die altbabylonischen ‚Vorläufer‘“ mit Anhang über „Die ‚Geschichtee der Magd Amanamtagga“ (mit der Thematik vom zweiten Teil von „Inanas Gang zur Unterwelt“ sich berührend; S. 48–54). – M. E. Cohen, Sumerian Hymnology: The Eršemma (1981); ders., The Canonical Lamentations of Ancient Mesopotamia I-II (1988). – V. Afanasieva, „Sumerische Hymnologie“, OLZ 80 (1985) 5–9 (Rezension von Cohen 1981).
Beide Bezeichnungen, balaĝ und er_2-$šem_3$-ma, gründen sich auf Musikinstrumente: balaĝ „Harfe/ Leier“ oder ein Schlaginstrument; er_2-$šem_3$-ma „Träne/Klage des šem/der Pauke“, herkömmlich durch „Paukenklage“ wiedergegeben.
Zweifel daran, daß wir es beim er_2-$šem_3$-ma durch die Bank mit einer Klagelied-Gattung zu tun haben, kommen auf, wenn man die Fragmente des altbabylonischen Ištar-Rituals aus Mari liest. Wir greifen die Frage unten (S. 612 f.) wieder auf: er_2-$šem_3$-ma = „Trommelwirbel“.

111 Vgl. die klare Definition bei A. Zgoll, JAOS 119 (1999) 347: „Laments belong to the school literature, are historiographic, perhaps composed for a specific occasion, and are relatively stable, afterwards only being copied. Balaĝs are ahistoriographic, may have had different performances (recurring or cyclic), and show textual fluidity“.

112 Ausgangspunkt ist „Dumuzis Tod“ (B. Alster, Dumuzi's Death. Aspects of Oral Poetry in a Sumerian Myth, = Mesopotamia 1, 1972; s. RlA VII 39 § 3.1.b), dessen Ende sich so eng an den zweiten Teil von „Inanas Gang zur Unterwelt“ anlehnt, daß schwer zu unterscheiden ist, ob es überhaupt einen „gebenden“ und einen „nehmenden“ Teil gegeben hat.
Literaturwerke über Dumuzi und – von ihm streng zu trennen – Damu hat M. Fritz gesammelt und analysiert: Die Götter Dumuzi-Ama'ušumgal'anna und Damu (Diss. Jena 2001).

113 Besonders „Man and His God“, s. RlA VII 43 § 3.4.4, und Edzard, in: (ed.) E. Matsushima, Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East (1993) 207 f. Vgl. RlA VII 57 § 4.4.3 zur akkadischen Gestaltung der persönlichen Klage. – W. H. Ph. Römer, TUAT III/1 (1990) 102–109. – J. Klein, The Context of Scripture I (1997) 573–75 (Teilübersetzung).

Inhaltlich lassen sich hier auch manche „Gottesbriefe"[114] anschließen, in denen sich ein geplagter Absender in gepflegter, wohl durchdachter Sprache an seine persönliche Schutzgottheit wendet[115], und nicht vergessen seien, gleichsam als Miniatur der Klage, sumerische oder akkadische Personennamen, die aus einem klagenden Satz bestehen[116]

E x k u r s 5

Es folgt ein elfzeiliger Abschnitt aus der Klage über die Zerstörung von Ur (Z. 210–220)[117], nur ein kleiner Ausschnitt aus einem großen Schreckensgemälde:

210. u$_4$ba u$_4$ kalamta badaĝar uĝ$_3$e še amša$_4$
211. uĝ$_3$bi šika-ku$_5$da numea barba baesi
212. bad$_3$ba gu$_2$ĝir$_3$ immaĝarĝar uĝ$_3$e še amša$_4$
213. abulmah ĝiri$_3$ ĝal$_2$aba adda imminĝarĝar
214. siladaĝal ezema du$_3$aba saĝ numuneš babĝar
215. esir$_2$ esir$_2$ ĝiri$_3$ ĝal$_2$aba adda immanĝarĝar
216. ki enedi-kalam ĝal$_2$aba uĝ$_3$ zareš bandu$_8$
217. u$_3$mun-kalamake uruda annagim sur$_3$-sur$_3$ bâĝarĝar
218. addabi i$_3$-udu u$_4$da ĝal$_2$agim ni$_2$ba banzaleš
219. lu$_2$ ḫaṣṣinne intilabi SAG.TÚG$_2$ lababduleš
220. mašda ĝišbur$_2$a dab$_5$agim ka sahara binus$_2$

210. Da wurde das Tageslicht aus unserem Lande[118] verbannt, das Volk stöhnt,
211. Die Leute füllten den Raum (vor den Häusern) und waren doch keine Topfscherben[119].

[114] R. Borger, „Gottesbrief", RlA III 575 f.; Edzard, RlA VII 43 § 3.5.1; Röllig, ebd. 57 § 4.5.1. B. Böck, „ ‚Wenn du zu Nintinuga gesprochen hast ...': Untersuchungen zu Aufbau, Inhalt, Sitz-im-Leben und Funktion sumerischer Gottesbriefe", AoF 23 (1996) 1–23. Vgl. noch unten, Anm. 134.

[115] Abzusondern sind – nachaltbabylonisch – akkadische in Briefform gekleidete Berichte, die Herrscher an eine Gottheit über errungene Erfolge richten: s. Borger (wie Anm. 114) Nr. 16, 20, 23, 24.

[116] Vgl. Edzard (wie Anm. 113) 200 f.; K. Watanabe, BaM 24 (1993) 295–301.

[117] S. Anm. 105.

[118] kalam, von A. Falkenstein und anderen mit „Land Sumer" übersetzt, ist immer das eigene Land, so daß sich eine Übersetzung „unser Land" anbietet, wenn der Sprecher sich auf sein eigenes Land bezieht, und „euer Land", wenn die Götter sich an die Bewohner von Sumer und Akkad wenden; vgl. oben, Anm. 108 zur „Klage über die Zerstörung von Sumer und Ur". So auch schon interpretiert von G. Steiner, „Der Gegensatz ‚eigenes Land': ‚Ausland, Fremdland, Feindland' in den Vorstellungen des Alten Orients", CRRAI 25/1978 (= BBVO 1, 1982) 633–64, bes. S. 633–41.

[119] Abfälle und regelmäßig anfallende Gefäßscherben wurden vor die Haustür geworfen. Nun sind es Leichen. Vgl. auch Sallaberger, Töpfer (wie Anm. 8) 90–93, „Scherben", bes. S. 92.

212. In die Mauern waren Breschen geschlagen, das Volk stöhnt,
213. In den hohen Stadttoren, die man durchschritt, liegt alles voller Leichen.
214. Auf den breiten Straßen, wo es festlich zuging, sind die Häupter wie Saat ausgesät,
215. Auf den Straßen, die man durchwandelte, liegt alles voller Leichen.
216. Da wo die Spielplätze unseres Landes waren, sind die Leute aufgehäuft.
217. Überall ist das Blut unseres Landes, wie wenn es Kupfer und Zinn wäre, in (Guß)rinnen verströmt[120]
218. Ihre Kadaver sind zerflossen wie Hammelfett an der Sonne.
219. Alle die die Axt dahinschmetterte, hatten keinen Kopfschutz (?) mehr aufsetzen können,
220. Wie bei Gazellen im Fangnetz ist ihr Mund in den Staub gestreckt[121].

Der Sturz der III. Dynastie von Ur hat ebenso wie der Niedergang und das Verschwinden des Reiches von Akkade[122] die Zeitgenossen und ihre – literarische – Nachwelt in den Bann geschlagen. Neben der (ersten) Klage über die Zerstörung von Ur hat sich auch die „Klage um die Zerstörung von Ur und Sumer“[123] der Ereignisse angenommen, diesmal unter exakter Nennung des letzten Ur III-Königs Ibbi-Suen, der nach Elam verschleppt und danach nie wieder gesehen worden ist[124]. Die erste Ur-Klage nennt als aktuelle militärische Gegner die Subaräer und die Elamer (Z. 244), erstere Bewohner des nordöstlichen Mesopotamien, vielleicht zum Teil Hurriter, aber sonst schwer zu identifizieren[125].

Die im höheren Sinne Leidtragende war zwar die Göttin Ningal, Gemahlin von Urs Stadtgott, dem Mondgott Nanna; sie setzt sich in vergeblichen Bittgängen zum Göttervater Enlil für die Verschonung ihrer Stadt ein. Aber auf der uns näher liegenden tieferen Ebene erfahren wir von dem Leiden der Bevölkerung einer

[120] Die Zeile ist in nur 4 vollständig erhaltenen Textexemplaren uneinheitlich überliefert, und die oben gebotene Version stellt einen Kompromiss dar. Wenn richtig verstanden, spielt der Autor mit dem Bild, daß das Blut der Dahingemordeten langsam im Erdreich versickert, so wie geschmolzenes Zinn durch eine Röhre tropft. Die frei reduplizierende Verbalbasis ĝar-ĝar steht für Dauer und Menge.

[121] Die sachlich vergleichbare Wendung „ins Gras beißen“ verbietet sich aus Stilgründen.

[122] J.-J. Glassner, La chute d'Akkadé : l'événement et sa mémoire (= BBVO 5, 1986). – S. Franke, Königsinschriften und Königsideologie. Die Könige von Akkade zwischen Tradition und Neuerung (1995). – J.G. Westenholz, Legends of the Kings of Akkade (= MC 7, 1997). – Aa. Westenholz, OBO 160/3 (1999) 55–59.

[123] Michalowski (s. Anm. 107).

[124] Michalowski (wie Anm. 107) Z. 35 (Vorwegnahme der Verschleppung Ibbi-Suens); 104–106 (Ibbi-Suen verlassen in seinem Palast). Wegen Z. 35 hatte A. Falkenstein den ihm erst fragmentarisch bekannten Text „Ibbisîn-Klage“ genannt; s. WO 1/5 (1950) 377–84.

[125] Vgl. W. H. Ph. Römer, WO 4 (1967–68) 17–20 mit Referat älterer Literatur (A. Ungnad, I. J. Gelb); Aa. Westenholz, OBO 160/3 (1999) 95 f., der akkad-zeitliche „Subareans“ mit sprachlich (noch) nicht identifizierbaren Personennamen von „Hurrians“ trennt.

eroberten, verwüsteten ausgemordeten Stadt. Die Bilder, die sich schon in unserem kurzen Ausschnitt drängen, lassen sich ohne weiteres auf die Kriegsgreuel aller Zeiten übertragen, und sie sind Bestandteil trauriger militärhistorischer Universalien. še am_3-$ša_4$ kehrt als Reim immer wieder; vgl. Z. 173–176, 178 f., 181–183 u. ö.

Zu beachten ist der Binnenreim in Z. 213–216, 218, 220: $ĝal_2$aba, du_3aba, $ĝal_2$agim, dab_5agim.

Auch wenn ĝar „setzen, ..." eines der sumerischen Allerweltsverben ist, so war doch die Häufung (einfach und redupliziert) in Z. 212–215, 217 gewiß ein bewußt eingesetztes Stilmittel.

2.5. Liebeslieder

Zwar nicht gattungsgemäß, doch inhaltlich heben sich „Liebeslieder" heraus, die längst in Einzelbeispielen bekannt waren[126], die aber erst 1998 von Y. Sefati gesammelt und z.T. neu ediert worden sind: „Love Songs in Sumerian Literature"[127]. Die Leitgestalten sind das ungleiche Liebespaar Inana und Dumuzi. Daher auch Sefatis Untertitel „Critical Edition of the Dumuzi-Inana Songs". Die Gestalt des Dumuzi kann in diesen „Liebesliedern" auch von einem König eingenommen werden: Šū-Suen von Ur III (Sefati Nr. 25, 27) oder, St. Tinney zufolge, Ur-Namma im Hymnus D[128]. Die Bildersprache der „Liebeslieder" ist öfters – und verständlicherweise – Vorgängen der Garten- und Feldwirtschaft verpflichtet[129].

2.6. Königskorrespondenz

In die sumerische Literatur ist auch die sog. Königskorrespondenz einzubeziehen, weil sie – anders als Verwaltungsbriefe offizieller Archive[130] – Gegenstand der

[126] In RlA VII waren sum. Liebeslieder noch in § 3.10.c „Sonstiges" verborgen; dgl. die nachaltbab. „Kultische ‚Liebeslyrik'" in § 4.10.c. J. S. Cooper hat sich dem Thema zugewandt in „Gendered Sexuality in Sumerian Love Poetry", CM 7 (1997) 85–97.

[127] Y. Sefati, Love Songs in Sumerian Literature. Critical Edition of the Dumuzi-Inana Songs (1998) und dazu die Rezensionen von St. Tinney, „Notes on Sumerian Sexual Lyric", JNES 59 (2000) 23–30, und P. Attinger, AfO 46/47 (1999/2000) 260–65.

[128] Flückiger-Hawker (wie Anm. 87) 228–59; St. Tinney, „Ur-Namma the Canal-Digger: Context, Continuity and Change in Sumerian Literature", JCS 51 (1999) 31–54.

[129] Sefati (wie Anm. 127) 86–94, „Imagery in the Dumuzi-Inana Songs".

[130] E. Sollberger, The Business and Administrative Correspondence under the Kings of Ur (= TCS 1, 1966); dazu die Bibliographie von D. I. Owen, JCS 24 (1972) 133 Anm. 2. – P. Michalowski, Letters from Early Mesopotamia (= Writings from the Ancient World, Society of biblical Literature 3, 1993), wozu besonders H. Neumann, JAOS 117 (1997) 707–12; bei Michalowski sind nur die Nrn. 96, 97 (vorher teilweise behandelt von C. Wilcke, ZA 60 [1970] 62–64) und das Fragment Nr. 240 literarische Briefe. Vor Ur III vgl. B. Kienast/K. Volk, Die sumerischen und akkadischen Briefe des III. Jahrtausends aus der Zeit vor der III. Dynastie von Ur (= FAOS 19, 1995), wozu besonders W.

Schreibertradition geworden ist[131]. Mangels längerer authentischer brieflicher Verlautbarungen von Ur III, die in sumerischer Sprache vom König ausgegangen sind oder an ihn gerichtet waren[132], vermögen wir nicht, etwaige Stilunterschiede zwischen echten ursprünglichen Schreiben und ihrer literarischen Nachgestaltung (in der altbabylonischen Zeit[133]) herauszuheben. Indes erinnert die Prosa der sumerischen Königskorrespondenz stilistisch so sehr an die Prosa von Erzählungen, daß die Frage, ob diese Korrespondenz mit zur Literatur zu rechnen sei, ohne weiteres positiv beantwortet werden kann. Auf der anderen Seite steht außer Zweifel, daß sich die königliche Verwaltung Schreiber ersten Ranges und von allerhöchster Qualität leisten konnte und daß auch jeder, der sich brieflich an einen Herrscher wandte, sich eines sehr gepflegten Stils zu befleißigen hatte[134].

Exkurs 6

König Šulgis Regierung in ihrer dramatischen Aufbauphase und die aufregenden Ereignisse, die zum Niedergang und Sturz der III. Dynastie von Ur unter ihrem letzten König Ibbi-Suen führten, haben der Nachwelt zweifellos imponiert. In Einzeltexten und zum Teil auch auf Sammeltafeln sind sumerische Ur III-Königsbriefe Teil des Schulstoffs der altbabylonischen Zeit[135]. Man hat diese „Königsbriefe“ lange als echte historische Dokumente angesehen und für die Rekonstruktion historischer Vorgänge in Anspruch genommen[136]. F. Huber hat sie dagegen ins Reich literarischer Schöpfung verwiesen[137]. Die Wahrheit mag dazwischen liegen. Es folgt hier als Spezimen der Anfang vom Brief eines Stadtherrschers von Kazallu

Sallaberger, „Zur frühmesopotamischen Briefliteratur“, OLZ 91 (1996) 389–407; J. Bauer, ZDMG 148 (1998) 400–405; M. Molina, „Neo-Sumerian Letter-Orders in the British Museum. I“, AulaOr 17–18 (1999–2000) 215–228.

131 Ausführlich P. Michalowski, „Königsbriefe“, RlA VI 51–59 (die dort in der Bibl. S. 59 angekündigte „Royal Correspondence of Ur“, revised edition, steht noch vor dem Erscheinen). Michalowski stellt S. 56 f. § 7.1 die Frage nach der Historizität der „Königsbriefe“. F. Huber, La Correspondance Royale d'Ur, un corpus apocryphe, ZA 91 (2001) 169–206, stellt diese Historizität in Frage.

132 Kurze Ur III-Briefe an lugal-ĝu$_{10}$ „meinen Herrn“ s. bei Michalowski 1993 (wie Anm. 130) Nr. 75–79; König als Absender ebd. Nr. 73 und 74; Diskussion dort S. 53. Diese Briefe unterscheiden sich stilistisch in keiner Weise von den sonstigen Verwaltungsbriefen und -anweisungen der Ur III-Zeit.

133 Vgl. Huber (wie Anm. 131).

134 Auf der akkadischen Seite sind an Könige gerichtete Briefe gut bezeugt (z. B. Mari, Hammurāpi). Zur „Anrede und Höflichkeitsform“ altbabylonischer Briefe vgl. W. Sallaberger, ‚Wenn du mein Bruder bist ...‘ Interaktion und Textgestaltung in altbab. Alltagsbriefen (= CM 16, 1999), bes. S. 49 ff.

135 Vgl. Michalowski (wie Anm. 131) § 9.

136 Z. B. Th. Jacobsen, JCS 7 (1953) 39–42; Edzard, ZZB (1957) 45–48; C. Wilcke (wie Anm. 130).

137 S. Anm. 131.

im nördlichen Babylonien, Puzur-Šulgi, der einen typischen Beamtennamen trägt[138]. Gerichtet ist der Brief an seinen – als solchen noch anerkannten – Herrn Ibbi-Suen von Ur[139]:

^{d}Ibbi-Suen lugalĝura
unâdug$_4$
3. Puzur-Šulgi ensi$_2$-Kazallu IR$_{11}$zu nabea
lu$_2$kingi$_4$a (^{d})Išbi-Erra ugu-[...]-⸢x⸣-en
^{d}Išbi-Erra lugalĝu uguzuše kingi$_4$a immi[ngi$_4$]
6. igini manĝar
^{d}Enlil lugalĝu namsipa-kalama[še] KA.KA-ni banĝ[ar]
gu$_2$-Idigina gu$_2$-Buranu[na] gu$_2$-Abgal u gu$_2$-me-Enlila
9. eribine diĝirbine u uĝnimbi[ne]
mada-Hamazita enna a'aba-Magan[aše]
igi-Nin-Isininakaše ku$_4$ku$_4$[da]
12. Isin nam-ganun-^{d}Enlilaše ĝa$_2$ĝa$_2$da mu TUKU.TUKU-[da]
namra'akanenea akade eri-eri-bi tuštušude
^{d}Enlile ĝâra manduĝ$_4$
15. anašam gu$_2$ mûda'ak
mu-^{d}Enlil lugalĝa ^{d}Dagan diĝirĝa ipa$_3$
Kazallu šuĝu si hebbe
18. eri mada ^{d}Enlile mandug$_4$a
ša$_3$-Isinaka ...-nenea gabibdu$_3$du$_3$
eš$_3$eš$_3$anenea gamAG
21. alanĝu šunirĝu en ... nindiĝirĝu
ĝiparanenea gabibdur$_2$dur$_2$[...]
igi-^{d}Enlilaše Ekura
24. igi-^{d}Nannaše Ekišnuĝal
dumudumune siskurbi hebbe
u zae lu$_2$-ĝiškimtizum
27. madanita gantagubu(n)
Isina bad$_3$bi gamdu$_3$
īdil-pāšunu muše gamsa$_4$
30. bindug$_4$aginam
Isina bad$_3$bi bandu$_3$

.....

49. uguĝuše igini manĝar
lu$_2$taba nutuku(n) lu$_2$ numundasa$_2$e(n)

[138] Michalowski (wie Anm. 131) § 3.6; Wilcke (wie Anm. 130) 56–59. F. A. Ali, Sumerian Letters. Two Collections from the Old Babylonian Schools (= Diss. Philadelphia 1964) 42–52.

[139] Der Name Puzur-Šulgi wechselt in den Quellen mit Puzur-Numušda (Numušda war der Stadtgott von Kazallu).

šuni sa_2 $numundabdug_4ata$
52. umunšub gammaĝen lugalĝu hezu

„Sage bitte Ibbi-Suen, meinem Herrn, was ihm Puzur-Šulgi, der Stadtherrscher von Kazallu, zu melden hat:

(4) Ein Bote des Išbi-Erra hat mich [...]: ‚Išbi-Erra, mein Herr, hat [mich] entsandt' – (so) hat er mich konfrontiert.

(7) ‚Enlil, mein Herr, hat das Hirtenamt über ‚unser Land' revidiert[140]. (14) Enlil hat mir gesagt, (8) die Ufer(gebiete) von Tigris und Euphrat, Abgal (und) ME-Enlil, deren Städte, Götter, Mannschaften vom Lande Hamazi [bis] zur Magan-See sollen vor Nin-Isina ‚eintreten'; (12) Isin solle zum Speicher Enlils werden, berühmt werden; Beute von ihnen zu machen(?)[141], deren Städte (neu) zu besiedeln. Warum verhältst du dich widerborstig mir gegenüber?

(16) Bei Enlil, meinem Herrn, bei Dagān, meinem (persönlichen) Gott, habe ich geschworen: Kazallu werde ich bestimmt einnehmen. Die Städte und Provinzen, die Enlil mir überantwortet hat, will ich innerhalb von Isin ...[142]. (20) Bei ihren ‚Alle-Tempel'-Festen will ich agieren. Ich will meine Stelen, Embleme, en-Priester, nindiĝir-Priesterinnen allesamt in ihren Gipar-Bezirken residieren lassen. (24) Vor Enlil im Ekur, vor Nanna im Ekišnuĝal mögen (ihre) Söhne die Riten feiern.

(26) Was aber dich angeht, so will ich deinen Vertrauten (= Ibbi-Suen) aus seiner Provinz hinaussetzen. Ich will die Mauer von Isin (neu) bauen, will sie „Sie-hat-ihnen-das-Maul-verriegelt" nennen'.

(30) Gesagt, getan – er h a t die Mauer von Isin (neu) gebaut

....

(49) Genau mich hat er konfrontiert. Einen Genossen habe ich nicht, und mit ihm kann ich nicht rivalisieren. Seine Hand hat mich (allerdings) noch nicht erlangt; aber wenn er mich aufgegeben haben sollte, bin ich da! Das soll mein Herr wissen".

Ibbi-Suens Antwortschreiben ist ebenfalls erhalten. Der König ergeht sich in Schmähungen gegen Išbi-Erra, kann aber nicht umhin anzuerkennen, daß Enlil seinem Rivalen die Königswürde verliehen hat. Er warnt Puzur-Numušda vor zuviel Vertrauen: Išbi-Erra werde ihn letzten Endes im Stich lassen[143]. Diesem Briefwechsel geht einer zwischen einem noch abhängigen Išbi-Erra und dem König Ibbi-Suen voran. Ihm zufolge war Ibbi-Suen wirtschaftlich in Not und dringend auf Getreideimport für die hungernde Bevölkerung angewiesen. Er hatte den – wie es scheint – treu ergebenen Išbi-Erra beauftragt, Gerste en gros einzukaufen, und Išbi-

140 Wörtlich „... hat [zum] Hirtenamt über unser Land seinen Mund gesetzt"; vgl. Wilcke (wie Anm. 130) 57 mit Anm. 11.
141 Wilcke (wie Anm. 130) 58 mit Anm. 13: „es (d.i. das Land?) zu ihrer Beute zu machen".
142 Zeichen vor -ne-ne-a mir unklar.
143 Vaticinium ex eventu.

Erra macht nun die Unsicherheit überland – Einfälle der Martu-Nomaden – dafür verantwortlich, daß er es ‚zur Zeit' nicht wagt, die riesige Ladung (72.000 Kor = 21.600.000 Liter) weitertransportieren zu lassen. Er läßt das Getreide in Isin zwischenlagern und bittet gleichfalls darum, daß ihn der König mit der Kommandantur über Isin und Nippur betraue, eine Forderung, der der König ohnmächtig nachgibt[144].

Faszinierend an der Ur III-Königskorrespondenz ist, daß sie – selbst wenn nachempfunden und nicht Abbild authentischer Denkmäler – doch von einem außerordentlich feinen Einfühlungsvermögen in die historischen Gegebenheiten zeugt. Vieles könnte sich in der Tat abgespielt haben, wie es geschildert ist. Nur ist bei den Zahlen immer Vorsicht geboten. Aber da hat die Königskorrespondenz etwas mit den Königsinschriften gemeinsam[145].

2.7. Streitgespräche

Die Literaturgattungen der Streitgespräche[146] und der gleichfalls meist in Dialogform gekleideten Schulsatiren[147] sind ebenfalls auf der sumerischen Seite stärker vertreten als in akkadischer Sprache[148]. Daß man den Streit mit Worten zur hohen Kunst erhoben hat, liegt in einer literarisch gebildeten Gesellschaft nahe – wie schmal sie sich auch immer gegen die Menge der Schriftunkundigen oder der am Wortgeist nicht Interessierten abgehoben haben mag[149]. Der Qualitätswettstreit, um den es sich bei den Streitgesprächen handelt, wurde unter Gegnern ausgefochten, die wir als solche nur verstehen können, wenn wir auch den kulturellen Hintergrund und alle Realien verstehen und uns gegenwärtig machen: „Edelmetall und Kupfer" (ku_3, uruda)[150]; „Hacke und Pflug" (^{giš}al, ^{giš}apin)[151]; „Holz und Rohr" (ĝiš, gi)[152];

144 Vgl. Jacobsen, Edzard (wie Anm. 136).

145 Man bedenke nur die runde Zahl 72.000 (d. h. 2 x 10 x 3600) Kor Getreide; s. hiervor.

146 Für allgemeine Literatur zur Rangstreitdichtung vgl. H. L. J. Vanstiphout, AulaOr 2 (1984) 247 Anm. 35. Sonst s. RlA VII 43–45 §§ 3.6.1–2, unterteilt in (1) (epische) Streitgespräche und (2) Schulstreitgespräche. Krecher (wie Anm. 29) 116 faßt die (literarischen) Streitgespräche als „Kulturmythen" auf.

147 RlA VII 45 § 3.6.3.

148 RlA VII 58 § 4.6.1.a zu „Dattelpalme und Tamariske"; dazu C. Wilcke, „Die Emar-Version von ‚Dattelpalme und Tamariske' – ein Rekonstruktionsversuch", ZA 79 (1989) 161–90; S. Ponchia, La palma e il tamarisco e altri dialoghi mesopotamici (1996); Th. R. Kämmerer, *šimâ milka.* Induktion und Reception der mittelbabylonischen Dichtung von Ugarit, Emār und Tell el ^{c}Amārna (= AOAT 251, 1998) 230–51.

149 Zur – unerwartet weit verbreiteten – Lesefähigkeit im älteren Vorderen Orient vgl. C. Wilcke, Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien. Überlegungen zur Literalität im Alten Zweistromland (= SBAW 2000/6).

150 RlA VII 43 § 3.6.1.a; vgl. Bibl. Bei H. L. J. Vanstiphout, OLA 42 (1991) 26 Anm. 17.

151 RlA VII 44 § 3.6.1.c; vgl. B. Hruška, Ackerbau II (1990) 495–99; s. ausführlicher unten, S. 525–531.

„Mutterschaf und Getreide" (u_8, ašnan)[153]; „Sommer und Winter" (e_2-me-eš, en-te-en)[154], „Fisch und Vogel" (ku_6, mušen)[155]; „Reiher und Schildkröte" (igiru^{mušen}, niĝ$_2$-bun$_2$-na)[156] und auch „Hirte und Bauer" (Dumuzi sipa, Enkimdu engar)[157].

Diese sind alle sumerisch verfaßt. Die wenigen akkadischen Streitgespräche sind – soweit bisher überliefert – nach-altbabylonisch[158]. Bei mehreren Streitgesprächen soll (anfangs) ein König der III. Dynastie von Ur Schiedsrichter gewesen sein[159], womit wir, falls die Angaben für bare Münze zu nehmen sind, für die Abfassung einen *terminus a quo* gewönnen. Bei abendlicher Hofunterhaltung hätte der Herrscher letztlich ganz nach seinem Belieben eine – logisch wohl nicht immer begründbare – Entscheidung getroffen.

E x k u r s 7

Als Beispiel für ein sumerisches Streitgespräch diene ein Auszug aus „Hacke und Pflug". Trotz jüngeren Versuchen und mancherlei einzelnen Interpretationsfortschritten muß M. Civils Bearbeitung von 1965 noch immer als grundlegend gelten[160].

> e ^{giš}ale ^{giš}ale ^{giš}ale sa la$_2$e
> ^{giš}ale ^{giš}asale zu$_2$ ^{giš}manue

152 RlA VII 44 § 3.6.1.d, und vgl. J. J. A. van Dijk, ActOr 28 (1964/65) 44–57; Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 479–81; W. H. Ph. Römer, TUAT III/3 (1993) 357–60; H. L. J. Vanstiphout, The Context of Scripture I (1997) 581–84.

153 RlA VII 44 § 3.6.1.e, und vgl. B. Alster/H. Vanstiphout, „Lahar and Ashnan. Presentation and Analysis of a Sumerian Disputation", ASJ 9 (1987) 1–43; vgl. noch J. Bauer, AfO Beih. 19 (1982) 377–83; Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 511–14; Hruška (wie Anm. 151) 499–505; Vanstiphout (wie Anm. 152) 575–78.

154 RlA VII 44 § 3.6.1.g; vgl. Vanstiphout, ASJ 14 (1992) 348–52; ders. (wie Anm. 152) 584–88; Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 481–83.

155 RlA VII 44 § 3.6.1.h; vgl. S. N. Kramer, CRRAI 11/1962 (1964) 96–101; ders., Phoenix 10 (1964) 102–108; Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 517–19; s. a. noch Kramer/J. Maier, Myths of Enki the Crafty God (1989) 86 f.

156 RlA VII 44 § 3.6.1.f; vgl. G. B. Gragg, The Context of Scripture I (1997) 571–73.

157 RlA VII 44 § 3.6.1.i; tatsächlich ist zu differenzieren zwischen „Dumuzi und Enkimdu": Sefati (wie Anm. 127) Nr. 24, S. 324–43, und „Dumuzi-Inana A": Sefati Nr. 1, S. 120–27. Zu „Dumuzi und Enkimdu" 43–60b vgl. P. Attinger, NABU 1996/110. – M. Fritz (wie Anm. 112).

158 RlA VII 58 § 4.6.1.a; s. a. schon Anm. 148.

159 Ur-Namma in „Edelmetall und Kupfer" Frag. I 37 ff.
Šulgi in „Holz und Rohr" 246 ff.
sowie in „Fisch und Vogel" 148 ff.
Ibbi-Suen ist in „Sommer und Winter" 230 erwähnt; Schiedsrichter ist jedoch Enlil; vgl. Civil (wie Anm. 160) 4.

160 Le débat sumérien entre la houe et l'araire. Edition critique, traduction et commentaire (Diss. Paris); H. L. J. Vanstiphout (wie Anm. 152) 578–81 (ärgerlich-ungenaue ‚Nachdichtung').

3. ^{giš}ale ^{giš}šinige zu$_2$ ĝiš-abbake
^{giš}ale zu$_2$-mine zu$_2$-limmue
^{giš}ale dumu-uku$_2$ra ša$_3$ $^{\text{tug}_2}$niĝ$_2$-dara$_2$ kare
6. ^{giš}ale ^{giš}apina du$_{14}$ gana namiĝar
^{giš}ale ^{giš}apina adamin dug$_4$a
^{giš}ale ^{giš}apina gu$_3$ ammade$_2$e

„He du Hacke, du Hacke, du Hacke, Sehnenumwundene,
Hacke Pappelholz, Kornelkirschenzacke,
Hacke Tamariskenholz, Seebaumzacke,
Hacke Zweizack, Vierzack,
Hacke Armenkind, Körper selbst ohne einen Lappen[161] -
Die Hacke wollte – heissa! – mit dem Pflug einen Streit beginnen,
Die Hacke, die dem Pflug einen Wettstreit angetragen,
Die Hacke also sprach zum Pflug:“

9. ^{giš}apin igid$_2$en gid$_2$azu nammu
ilagaben lagabazu nammu
a ubanibe$_3$ numuedanuš$_2$en
12. sahar ^{giš}dusue numuedansisi
im nulu$_3$en sig$_4$ nudu$_3$en
us$_2$ ki nuĝa$_2$ĝa$_2$n e$_2$ nudu$_3$du$_3$en
15. e$_2$gar$_8$sumuna ur$_2$bi nuus$_2$en
ur$_3$-lu$_2$zidake a numĝa$_2$ĝa$_2$n
^{giš}apin siladaĝala si numsa$_2$sa$_2$ên
18. ^{giš}apin igid$_2$en gid$_2$azu nammu
ilagaben lagabazu nammu

„Pflug, ziehst du eine lange (Furche), was soll’s, dein Langes?
(Pflügst) du im Viereck, was soll’s, dein Viereck[162]?
Wenn das Wasser übergeflutet ist, kannst du’s (doch) nicht eindämmen,
Du kannst die Tragkörbe nicht mit Erdreich füllen,
Du mischst keinen Lehm, streichst keine Ziegel,
Legst kein Fundament an, baust keine Häuser,
Du ergänzt nicht den Unterbau einer verfallenen Mauer[163],
Am Dach des Rechtschaffenen ... du nicht[164].

161 Wohl darauf bezogen, daß die Hacke im Gegensatz zum Messer weder Hülle noch Futteral hat.
162 Wörtlich „(Wenn) du lang bist“, „(wenn) du quadratisch bist“ (vgl. lagab = *mitḫartu*).
163 Wörtlich: „an eine verfallene Mauer lässt du den Unterbau nicht angrenzen“.
164 Wenn wir der Manuskriptminderheit (A, E) folgen und statt a vielmehr e$_2$ lesen, liesse sich übersetzen „Du errichtest kein Dach über dem Haus des Rechtschaffenen“, wörtlich

Pflug, du legst nicht einmal eine breite Straße schnurgerade an.
Pflug, ziehst du eine lange (Furche), was soll's, dein Langes?
(Pflügst) du ein Viereck, was soll's, dein Viereck"?

^{giš}apine ^{giš}ale gu$_3$ ammade$_2$e
21. ĝa$_2$e ^{giš}apine a$_2$gale dim$_2$a šugale kešda
sa$_{21}$sug$_5$mah aya ^{d}Enlilamen
engarzi-namlu$_2$ulumen
24. ezenĝu ^{iti}šunumuna aša$_3$ga AGdabi
lugale gu$_4$ immabgaze udu immabšar$_2$e
kaš buram mude$_2$
27. lugale aur$_4$a mueDU
^{kuš}šem$_3$ ^{kuš}a$_2$la$_2$e še$_{29}$ šimmagi$_4$gi$_4$
.....[165]
30. lugale a$_2$ĝu šu bindu$_8$
gu$_4$ĝu ^{giš}šuduna si baninsa$_2$
bara$_2$bara$_2$galgal za$_3$ĝuta imdasu$_8$su$_8$geš
33. kurkure u$_6$dug$_4$eš mue
uĝe igihul$_2$a munšibarbare
absingubaĝu eden meteaš bibĝal$_2$
36. isina aša$_3$ga ĝal$_2$aĝuš
maš$_2$anšelua-^{d}Šakana imšigurumedeš

„Da sprach der Pflug zur Hacke:
Ich, der Pflug, den ein großer Arm verfertigt, eine große Hand zusammengezimmert hat,
Ich bin der oberste Katasterbeamte des Vaters Enlil,
Der brave Ackersmann der Menschen.
Wenn man mein Fest im IV. Monat auf dem Acker feiert,
Schlachtet der König dafür Rinder, läßt zahllose Schafe abstechen,
Er gießt Bier in den Steinbehälter,
Der König bringt ‚gesammeltes Wasser',
Trommeln und Tamburine ertönen für mich.
.....
Der König hat meinen Sterz ergriffen,
Meine Rinder hat er ins Joch gespannt,
Die großen Würdenträger gehen mir zur Seite,
Und dabei sehen alle Umstehenden staunend zu,
Das Volk blickt voller Freude auf ihn.

„Ans Dach des Rechschaffenen setzt du kein Haus". F. R. Kraus (mündlich) bezeichnete diese – unbedingt näher zu untersuchende – Konstruktion als „den Kopf am Hut tragen".

[165] Nur in einem Exemplar und auch dort nur unvollständig.

Die Furchen, die ich gezogen habe, sind der ‚Steppe' zum Schmuck gediehen,
Wegen meiner Ähren, die auf dem Felde sind,
Muß man Šakans wimmelndes Weidevieh unter Kontrolle halten[166]"

.....

^{giš}al hulbi buru$_3$da zu$_2$ hulbi bura
^{giš}al ima kiĝa la$_2$a
57. ^{giš}al aša$_3$ga saĝbi ĝara
^{giš}al u ^{giš}u$_3$šuba ima u$_4$zala lu$_2$ulu nuluha
pu$_2$ ba-al hur ba-al lu$_2$-li-dur-ru/ra ba-al

„Hacke, die boshaft Löcher macht, Zacke, die böse zerreißt,
Hacke, die bei der Arbeit über den Lehm hinweggestrichen ist,
Hacke, die ihren Kopf ins Feld gesteckt hat,
Hacke, und (nur) in der Ziegelform, im Lehm verbringt sie den Tag, keiner hat je sie gesäubert.
Grab nur den Brunnen, grab nur Löcher, du mit (deinem) Bauchnabel', grabe nur![167].

.....

66. ^{giš}ale ^{giš}apina gu$_3$ ammade$_2$e
^{giš}apin turaĝu nammu buluĝ$_3$aĝu nammu pešĝal$_2$aĝu / peš$_{10}$-ĝu$_{10}$ nammu
ki-^{d}Enlilake dubsaĝzu ĝa$_2$emen
69. e$_2$-^{d}Enlilake igiše marabguben
e iaken pa$_5$ iaken
agar$_3$-agar$_3$a a imtasisin
72. ĝišgi-ĝišgia a umueninde$_2$de$_2$
^{giš}dusu dumuĝu mudabri
i$_7$ umueku$_5$ pa$_5$ umueku$_5$
75. i$_7$mah zigaše a ummaniri
ambara da umdaake
ĝa$_2$e ^{giš}al nigin$_2$bi imdaguben

[166] So mit Civil 1965 (s. Anm. 160); sicher nicht mit Vanstiphout 1997 (s. Anm. 152) 578 „Before my cheaves, ..., even the teeming herds of Shakan kneel down"; denn es ist doch nicht von einem Ergebenheitsgestus der Tiere die Rede, sondern von den Menschen, die das Vieh von den Feldern fernhalten müssen. [S. aber – wie Civil und Vanstiphout – P. Attinger, ZA 88 (1998) 165 mit Anm. 7. – P.A.]

[167] Der „Bauchnabel" (*abunnatu*) ist das Loch in der Klinge, durch welches der Schaft hindurchführt.

.....

„Da sprach die Hacke zum Pflug:
Pflug, mein Kleiner, was soll's, mein Ziehsohn, was soll's, mein ..., was soll's?
Bei Enlil habe ich Vorrang vor dir,
Im Hause Enlils hat man mich vor dich gesetzt.
Ich mache die Kanäle, ich mache die Bewässerungsgräben,
Ich fülle alle Fluren mit Wasser.
Wenn er in all den Hors das Wasser zum Überlaufen gebracht hat,
Wird der Tragkorb, mein Sohn, es ...
Wenn der Fluß, wenn ein Kanal durch (den Deich) gebrochen ist,
Wenn ein riesiger Wasserschwall zum Überfluten herankommt,
(Wenn die Seiten mit dem Sumpf zusammengetan sind =)
wenn ringsherum ein Sumpf entstanden ist,
Dann (trete ich, die Hacke, um alles herum =) ziehe ich,
die Hacke, einen Deich herum".

.....

^{giš}apin hur ba-al ba-al inše muetub$_2$
162. eden barrim$_4$ ki a nuĝal$_2$e
adug$_3$abi umuba'al
lu$_2$ enmen-tuku gu$_2$-pu$_2$ĝaše zini bašintumu$_3$

„Pflug, du hast mich beleidigt (mit den Worten) ‚grabe, grabe nur ein Loch'.
In der Steppe, dem trockenen Gelände, wo es kein Wasser gibt,
Habe ich doch ihr Süßwasser hervorgegraben,
So daß der Durstige (sich) über den Rand meines Brunnens (beugt und) sein Leben rettet".

.....

188. ^{d}Enlile ^{giš}al gu$_3$ ammade$_2$e
^{giš}al mahbi nambaedešur$_2$eden
mahbi gu$_2$zu nambaedešuba
191. ^{giš}ale ^{d}Nisaba ugulani nanam ^{d}Nisaba nubandani nanam
dubsare kiĝ šumurabil$_2$ kiĝ šumurabil$_2$
^{giš}ale 5 gin$_2$ ^{giš}ale 10 gin$_2$ niĝ$_2$ka$_9$ harabAG
194. ^{giš}ale ⅓ mana ^{giš}ale ½ mana niĝ$_2$ka$_9$ harabAG
geme$_2$gin$_7$ guba eš$_2$gar$_3$ iĝa$_2$ĝa$_2$n
^{giš}ale ^{giš}apina adamin dug$_4$a
197. ^{giš}ale ^{giš}apina dirigaba

^{d}Nisaba za_3mi_2

„Da sprach Enlil zur Hacke:
‚Hacke, du darfst nicht so hochfahrend über ihn zürnen,
Du darfst dich nicht so hochfahrend gegen ihn gehen lassen![168]
O Hacke, deren Aufseherin doch wohl Nisaba ist,
deren Inspektorin doch wohl Nisaba ist,
Der Schreiber wird, wie bekannt, dir die Arbeit ‚erheben', dir die Arbeit ‚erheben':
Diese Hacke hier 5 Sekel, jene da 10 Sekel – das wird er dir abrechnen,
Diese Hacke hier ⅓ Mine, jene da ½ Mine – das wird er dir abrechnen.
Dienstbeflissen wie eine Sklavin verrichtest du das aufgetragene Pensum'.
Die Hacke, die dem Pflug einen Wettstreit angetragen hat –
Weil die Hacke dem Pflug überlegen gewesen ist,
Sei Nisaba gepriesen!"

Das Streitgespräch „Hacke und Pflug" beginnt nicht mit einer *ab ovo*-Einleitung wie z. B. bei „Mutterschaf und Getreide"[169], „Fisch und Vogel"[170] oder „Sommer und Winter"[171], sondern mit fünf Zeilen, die wie Spottverse wirken. Damit wird – scheinbar – der Eindruck erweckt, die Hacke werde im Streit unterliegen. Die Hacke preist sich als das für jegliche Kulturtätigkeit schlechthin unentbehrliche Ur-Instrument[172]. Auch ist der Mensch ohne sie den Naturgewalten hoffnungslos ausgeliefert. Der Pflug versteht sich dagegen als den Ernährer der Menschheit, den der König höchst persönlich feiert. Der Pflug, so die Hacke, ist überhaupt nur ein Drittel des Jahres in Aktion und überdies reparaturbedürftig. Fairneß fehlt; denn sogar die geniale Erfindung des am Pflug befestigten Saattrichters (^{giš}ninda$_2$) wird von der Hacke ridikülisiert (Z. 116). Es fällt dem Hörer oder Leser schwer, zu einem Werturteil zu gelangen, und wenn Enlil letztlich der Hacke den Sieg zuspricht, so doch mit stark mahnender Einschränkung: Die Hacke ist der Getreidegöttin Nisaba untertan (Z. 191), und Nisaba steht dem Pflug nicht minder nahe als der Hacke.

168 gu$_2$ šub „den Nacken hinwerfen" = sonst „nachlässig sein" (*aḫam nadûm*).
169 S. oben, Anm. 153.
170 S. oben, Anm. 155.
171 S. oben, Anm. 154.
172 So wurde sie auch in einem eigenen Hymnus verherrlicht: RlA VII 42 § 3.2.4; vgl. H. L. J. Vanstiphout, OLA 42 (1991) 33 f. Anm. 37 (Textzeugenliste); Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 508–11; G. Farber, The Context of Scripture I (1997) 511–13; Zeilenübersicht der Textzeugen bei P. Attinger, Eléments (1993) 38; D. O. Edzard, Fs. W. G. Lambert (2000) 131–35.

Sozialer Unterton ist nicht ganz ausgeschlossen[173], wenn uns das einfache, gleichsam plebeische (vgl. Z. 5) Arbeitsinstrument als dem höchst komplizierten Pflug überlegen dargestellt wird[174].

2.8. Schulsatiren

An die im Schul- und Schreiberwesen beheimateten Antagonismen lassen sich unschwer die Schulsatiren anschließen[175]. Wenn *satura* „eine volle (Schale)", „ein Allerlei" auf eine Literaturgattung übertragen worden ist, in welcher man sich über etwas lustig macht oder auch von etwas distanziert, so werden auch in der sumerischen „Schulsatire", auf die dieser Begriff rückprojiziert worden ist, die in der Schule verkündeten Werte manchmal empfindlich relativiert. Ein namentlich nicht genannter „Sohn der Schule"[176] findet bei seinen Lehrern und beim sonstigen Schulpersonal keine Anerkennung und erntet nur Prügel. Da wird ihm der Rat erteilt, sein Vater möge den Leiter der Schule (um-mi-a „Meister") zu sich nach Hause einladen. Das wirkt Wunder. Der Schulleiter – bewirtet, geehrt und beschenkt – preist den jungen Mann und versieht ihn mit den schönsten Segenswünschen für die Zukunft.

Exkurs 8
Der „Sohn des Tafelhauses"[177], ein schon öfter übersetztes Werk, sei hier nochmals vorgeführt:

dumu-e$_2$dubba'a u$_4$ula'am meše iĝenen
e$_2$dubba'aše iĝenen
3. e$_2$dubba'a ana'am ia$_5$
dubĝu išid NÍG.KA.DUĝu igu$_7$
dubĝu idim$_2$ isar itil-ma
6. mugubaĝu mangubuš
kiĝsig imšuĝu mangubuš

[173] Vgl. Vanstiphout (wie Anm. 152) 578; ASJ 14 (1992) 344–47.

[174] Zum Pflug in der sumerischen Bildersprache s. C. Wilcke, „A Riding Tooth: Metaphor, Metonymy and Synecdoche, Quick and Frozen in Everyday Language", in: (ed.) M. Mindlin et al., Figurative Language in the Ancient Near East (1987) 77–102, bes. S. 77 f.

[175] RlA VII 44 f. §§ 3.6.2 und 3.6.3, „Schulstreitgespräche, Schulsatiren". Die von M. Civil als „Dialogues" angekündigte Veröffentlichung ist bisher (2002) noch nicht erschienen.

[176] Die Übersetzung „Tafelhaus" für e$_2$-dub-ba-a ist legitim (so durchweg W. H. Ph. Römer, TUAT III/1 [1990] 68–72), solange man keine Genitivzusammensetzung (*„Haus der Tafel") unterstellt; denn e$_2$ dub ba-a ist, wie A. Cavigneaux erkannt hat, wörtlich „das Haus, das die Tafeln zugewiesen hat" oder „das Haus, (dem) die Tafeln zugewiesen sind". Vgl. zuletzt Volk (wie Anm. 1) 2 f.

[177] RlA VII 45 § 3.6.3.a; W. H. Ph. Römer, TUAT III/1 (1990) 68–77.

„Schüler, wohin bist du schon so lange gegangen?
Ich bin zur Schule gegangen.
Was hast du in der Schule gemacht?
Ich habe meine Tafel gelesen, mein Frühstück gegessen,
Habe meine Tafel geformt, geschrieben, beendet, und dann
Hat man mir meine ‚stehenden Zeilen'[178] aufgegeben,
Mittags hat man mir meinen (‚Lehm der Hand' =) Abschnitt aufgegeben."

u$_4$ e$_2$dubba'a du$_8$ugim e$_2$še iĝenen
9. e$_2$e iku$_4$ren addaĝu altuš
addaĝu imšuĝu gu$_3$ inarade$_2$
dubĝu inašid addaĝu mudahul$_2$
12. igi-addaĝaše igubunam
enmen atuku a naĝmubzen
ša$_3$ĝar atuku ninda šum$_2$abzen
15. ĝiri$_3$ĝu luhabzen ĝišnu$_2$ĝu gubabzen gabanu$_2$-eše
a$_2$gu$_2$zigata zimubzen
u$_4$ nabzalên ummiaĝu muntud$_2$en

„Als die Schule aus war, bin ich nach Hause gegangen.
Ich bin ins Haus eingetreten – mein Vater saß da.
Ich habe meinem Vater meinen Abschnitt aufgesagt,
Meine Tafel habe ich ihm gelesen; mein Vater hat sich über mich gefreut.
(Dann) stellte ich mich vor meinen Vater hin:
‚Ich habe Durst, gebt (mir) Wasser zu trinken!
Ich habe Hunger, gebt (mir) Brot zu essen!
Wascht (mir) die Füße, stellt (mir) mein Bett auf, ich will schlafen gehen' sagte ich[179].
‚Am Morgen weckt mich,
Ich will nicht zu spät kommen! (Sonst) wird mich mein Lehrer schlagen!'"

18. a$_2$gu$_2$zigata zizidaĝune
amaĝu igiĝu inaĝar-ma
NIG$_2$.KA.DUĝu šum$_2$ab e$_2$dubba'aše gabaĝen inadug$_4$
21. amaĝu ninda minam (x-ta) manšum$_2$ata iginita šaĝarĝu ibtae$_3$
amaĝu ninda-min manšum$_2$ata e$_2$dubba'aše iĝenen

[178] mu-gub-ba waren, wenn B. Landsbergers Deutung zutrifft (bei S. N. Kramer, JAOS 69 [1949] 214 zu Z. 6), die vom Meister vorgeschriebenen und vom Schüler abzuschreibenden Zeilen.

[179] Wie kaum anders zu erwarten, haben wir es mit einer „Ganztagsschule" zu tun.

„Als ich am Morgen aufstand,
Wandte ich mich an meine Mutter, und
Ich sagte zu ihr: ‚Gib (mir) mein Frühstück, ich will zur Schule gehen'.
Meine Mutter gab mir zwei Brote (...)[180], und vor ihr (sitzend) stillte ich meinen Hunger.
Nachdem mir meine Mutter zwei Brote gegeben hatte, bin ich zur Schule gegangen".

e$_2$dubba'a lu$_2$balake$_4$ anaš'am u$_4$ muzal(-eše)
mandug$_4$ ni$_2$ bate ša$_3$ĝu badar
24. igi-ummiaĝaše iku$_4$ren ki ibzaza
adda-e$_2$dubba'aĝu dubĝu manšid
mu imtaku$_5$daš-eše intud$_2$en
27. .....
ummia a$_2$aĝ$_2$a-e$_2$dubba'a en$_3$ taredani
lu$_2$tagtagedake sila'a igi inibar TUG$_2$DU$_8$zu nubbure-eše intud$_2$en
30. adda-e$_2$dub-ba'aĝu dubĝu mangub
lu$_2$kisalake sarabzen ubidu$_{11}$ kitušĝa batušuden
dubĝu šu baeti ĝišhur giri$_3$ĝa alhur
33. dubĝu absare NIG$_2$.DUĝu ab-be$_2$-[en]
en$_3$ nutarabi enimše kaĝu/ĝa nuba'$^?$e
lu$_2$-si-tur-ke$_4$ anaš'am ĝâdanumea ka ibbae-eše intud$_2$en
36. lu$_2$-PA.MUŠEN-na-ke$_4$ anaš'am gu$_2$zi numuezi-eše intud$_2$en
lu$_2$ĝišhurake anaš'am ĝâdanumea izigen-eše intud$_2$en
lu$_2$ka$_2$nake anaš'am ĝâdanumea ibtae$_3$-eše intud$_2$en
39. lu$_2$lahtanake anaš'am ĝâdanumea x šu bati-eše intud$_2$en
lu$_2$emegir$_{15}$ake emegir$_{15}$ *eme-uri[181] bidug$_4$-eše intud$_2$en
ummiaĝu šuzu nusa$_6$sa$_6$-eše intud$_2$en

„In der Schule sagte der Pedell zu mir ‚Warum bist du zu spät gekommen?'. Ich bekam Angst, mein Herz pochte.
Ich trat zu meinem Meister ein und verbeugte mich höflich.
Mein Schulvorsteher las mir (prüfend) meine Tafel.
‚(Das ist) dafür, daß du eine Zeile ausgelassen hast' sagte er
und schlug mich
.....
Als der Meister die Schulvorschriften examinierte,
Sagte Der-Knüffe-verteilt ‚Du hast auf der Straße umhergegafft, dein ... nicht ... '
und schlug mich[182].

180 Aus dem Ofen(?).
181 Nach Volk, Saeculum 47 (1996) 200 Anm. 136.

Mein Schulvorsteher setzte mir meine Tafel hin.
Der Hofaufseher sagte ‚Schreibt!', und schon setzte ich mich an meinen Platz.
Meine Tafel hatte ich zur Hand, die Vor-Zeichnung war (zu meinen Füßen =) vor mir eingeritzt.
Ich schreibe nun meine Tafel, mein ...
Ohne gefragt zu werden, öffne(?) ich den Mund auf kein Wort.
(Aber) Der-vom-*silentium*(?) sagte ‚Warum redest du ohne meine Erlaubnis?'
und schlug mich.
Der ... sagte ‚Warum hast du (kein Nackenheben erhoben =) dich nicht gerade hingesetzt?'
und schlug mich.
Der Vor-Zeichner sagte ‚Warum bist du ohne meine Erlaubnis aufgestanden?'
und schlug mich.
Der Türsteher sagte ‚Warum bist du ohne meine Erlaubnis ausgetreten?'
und schlug mich.
Der-vom-Bierfaß sagte ‚Warum hast du ohne meine Erlaubnis ... genommen?'
und schlug mich.
Der Sumerischlehrer sagte ‚Du hast Akkadisch gesprochen'
und schlug mich.
Mein Meister sagte ‚Deine Hand(schrift) ist unzumutbar'
und schlug mich".

42. namdubsara gu_2 $bidug_4$ nam[...] ...
ummia $kiri_3$zal numuedan-⸢tuku⸣ (?)
namdubsara usuni ma-an-x
45. za_3-KAinima-namdubsara-tura
za_3-namšešgal-$e_2$dubba'aše na-me namašin[x]
$ni\hat{g}_2$bani $šum_2$ab ara_2 $harašum_2$u
48. ŠID $ni\hat{g}_2$-ŠID-dè šu hemmibarbare
KAinima $e_2$dubba'a $\hat{g}al_2$a
dumu-$e_2$dubba'akene abšiden ga_2e ...

„Da ward ich des Schreiberhandwerks leid, ich ...
‚Der Meister hat keine Freude mehr an dir gehabt(?).'
‚Im Schreiberhandwerk hat mir seine Kraft ...
Bis zum ‚kleinen Einmaleins' des Schreiberhandwerks[183],

[182] Man würde eine Unvollkommenheit an seiner ‚Schuluniform' erwarten.
[183] Wörtlich „Bis zum Wortwörtlichen des kleinen Schreibertums".

(geschweige denn) bis zum Status des Großen-Bruders-in-der-Schule hat mir nichts [...]'.
,Gib ihm ein Geschenk, er soll dich ,malnehmen' lassen[184].
Rechnen und Abrechnen soll er dabei ganz locker behandeln.
Was es in der Schule an kleinem Einmaleins gibt,
Werde ich den Schülern lesen, i c h ...'".

51. dumu-e$_2$dubba'ake niĝ$_2$ bindug$_4$a addani enima banigi$_4$
ummia e$_2$dubba'ata lu$_2$ immadanri
e$_2$a umuninku$_4$ za$_3$gula bintuš
54. dumu-e$_2$dubba'ake ene šukiĝ andab$_5$ iginiše algub
namdubsara ana binzuani
addana šuna baninšum$_2$
57. addani ša$_3$hul$_2$anita
adda-e$_2$dubba'akani gu$_3$hul$_2$ baninde$_2$

„Auf das, was der (andere) Schüler dazu geäußert hatte, reagierte sein (*suus*) Vater.
Man holte den Meister von der Schule ab.
Nachdem er ihn ins Haus hatte eintreten lassen, hieß er ihn auf dem Ehrensitz Platz nehmen[185].
Der Schüler selbst wartete ihm auf, stand ihm zu Diensten.
Was er vom Schreiberhandwerk gelernt hatte,
Legte er seinem Vater dar.
Da hat sich sein Vater hocherfreut,
In höchsten Tönen, dem (seines Sohnes) Schulvorsteher gegenüber geäußert".

lu$_2$turĝu šuni ininbadDU ku$_3$zu ininku$_4$ren
60. namdubsara niĝ$_2$GALAM.GALAMabi munipa$_3$pa$_3$den
ša$_3$dubba'a ŠID niĝ$_2$ŠID kibur$_2$bur$_2$abi igi munasigaš
gusuma kiduldulabi dalla munae$_3$
63. kašsig$_5$gim i$_3$-irda de$_2$munanib banšur gubmunab
i$_3$dug$_3$a mur$_7$gu$_2$ ša$_3$gana agim minibbalabala
tug$_2$ ganimu$_4$ niĝ$_2$ ganaba hur šuna gabidu$_3$

184 Welche Nuance der mathematische Terminus a-ra$_2$ šum$_2$ hier hat, ist mir zwar nicht klar. Aber selbst wenn der sumerische Text sicher kein Wortspiel zum Inhalt hat, drängt sich ein solches doch in der Übersetzung auf: „malnehmen", „ein Mahl einnehmen". Es ist prinzipiell legitim, einen Autor, der zu Geist und Wortspielereien neigt, auch beim Übersetzen entsprechend zu behandeln.

185 Handelte es sich um eine besonders bequeme Sitzgelegenheit oder aber um einen Sitz, der nach einer bestimmten Himmelsrichtung ausgerichtet war? S. a. Anm. 188.

„,Mein Junge, er (= der Meister) hat (‚seine Hand geöffnet‘ =) (dir) viel beigebracht, hat dich klug werden lassen.
Er läßt dich im Schreiberhandwerk die höchsten Stufen anvisieren‘.
‚Weil du ihm die Lösungen für den Sinn der zugewiesenen Tafeln, für Rechnung und Abrechnung allesamt vorgeführt hast,
Konntest du ihm alle (verdeckten =) problematischen Stellen der Schrift in klarem Licht erscheinen lassen[186].
Laß ihm ... wie bestes Bier eingießen[187], stelle ihm den (Eß)tisch hin[188].
Ich will ihm duftendes Öl – wie Wasser – über Bauch und Rücken sprenkeln.
Ich will ihm ein Gewand anziehen, ihm etwas schenken[189], ihm einen Ring an die Hand stecken“.

66. kaššig$_5$gim i$_3$-irda munanide$_2$e banšur munangub
i$_3$du$_3$a mur$_7$gu$_2$ ša$_3$gana agim minibbalbal
tug$_2$ munimu$_4$ niĝ$_2$ munanba hur šuna bindu$_3$
69. ummia ša$_3$hul$_2$anita šud$_3$ munande$_6$
lu$_2$tur inimĝuše gu$_2$ libidu$_3$a imšub libia$_5$
namdubsara saĝbi us$_2$a za$_3$biše tila
72. niĝ$_2$name labagibenaza šuĝuše muešum$_2$a
niĝ$_2$ba a$_2$kuš$_3$a diri muninĝara namdugud muedaham
^{d}Nisaba nin-^{d}Lamarake ^{d}Lamazu he$_2$a
75. gidu$_3$azu sa$_6$ge humuranĝa$_2$ĝa$_2$
IM šugubazu hul herinTUKU.TUKU
šešzune palilbi hemen
78. du$_{10}$sazune saĝkalbi hemen
antaĝal$_2$-dumu-e$_2$dubba'akene hemen

„Er ließ ihm eingießen ... wie bestes Bier, stellte ihm den Eßtisch hin,
Sprenkelte ihm duftendes Öl – wie Wasser – über Bauch und Rücken,

[186] Die Übersetzung nimmt einen Wechsel bei der angeredeten Person an: Z. 59–60 Vater zum Sohn, Z. 61–62 Vater zum Lehrer. Sinnvoller würde es uns allerdings scheinen, wenn wir auch schon in Z. 59–60 eine Rede des Vaters zum Lehrer annehmen dürften: *„Was meinen Jungen (betrifft) so hast du (ihm) viel beigebracht, hast ihn klug werden lassen. Du lässt ihn ...“.

[187] i$_3$-ir-da mir unklar. P. Attinger erwägt eine Textverderbnis mit ursprünglichem *e-ne-er „ihm“.

[188] Nicht etwa ein größerer Tisch für mehrere Personen, sondern jenes noch heute im Iraq übliche, für eine Person bestimmte Seitentischchen, das wir auch aus Abbildungen kennen; vgl. A. Salonen, Möbel (1963) Tafel XXXI f., XLVIII.

[189] W a s geschenkt wurde, war dem antiken Leser/Hörer aus seinem kulturellen Kontext bekannt.

Zog ihm ein Gewand an, schenkte ihm etwas, steckte ihm einen Ring an die Hand.
Der Meister segnete ihn voller Freude:
‚Junger Mann, der du mein Wort nicht verschmähtest, hast du es (auch) nicht vernachlässigt.
Daß du auf dem Wege zur höchsten (Stufe) der Schreibkunst und beim Vollenden des Ziels
Dich in keiner Weise sperrst – das hast du mir dargelegt.
Dem, daß er (= der Vater) ein Geschenk weit über (meine) Mühe machte, hast er noch ehrenhafte Behandlung hinzugefügt.
Nisaba, die Schutzgöttin-Herrin – möge sie deine Schutzgöttin sein -
Sie soll dir dein Schreibrohr gut wirken lassen.
Dein ... möge sie ...
Deinen Brüdern mögest du ein Vorbild,
Unter deinen Freunden der Beste,
Ja, du mögest der Primus unter den Schülern sein'".

$e_2$gal-lugalake dibdibe ...
81. lu_2tur addazu anzu $ĝa_2$e us_2animen
$šud_3$ $iride_6$a nam iritara
diĝir addazu enebida šuzi $humuraĝa_2ĝa_2$ne
84. ^{d}Nisaba ninza $niĝ_2$diĝirzagim $šud_3$ siskur(a) $u_3$gul $munaĝa_2ĝa_2$
ummia $niĝ_2$addazagim $šud_3$ haraDU.DU
ur_5am nam-x-ummia saĝki-šešgalaka
87. šunamsa$_6$sa$_6$ga mueĝarazu
$u_4$medaš lu_2DUNazu sa_6ge $humuraĝa_2ĝa_2$ne (Var. humuranin*ku_4ku_4)
$a_2aĝ_2$a-$e_2$dubba'a pa bie_3 lu_2tur umum bia_5
90. ^{d}Nisaba nin-kiumuma nammahani $bindug_4$
^{d}Nisaba za_3mi_2

„‚Den Königspalast zu frequentieren ...[190],
Junger Mann, das weiß dein Vater, und ich schließe mich ihm an.
Die Segnung, die ich dir vollzog, die Zukunft, die ich dir fest zugesagt habe,
Dabei mögen dein (persönlicher) Gott und dein Vater dir (rechte Hand anlegen =) weiterhelfen.
Er wird zu Nisaba, deiner Herrin, wie (wenn es) deine (eigene) Schutzgöttin (wäre), beten, bitten, flehen[191].

[190] Zeilenende mit den bisher verfügbaren Texten nicht sicher zu rekonstruieren. Mann könnte einen Imperativ vermuten (P. Attinger). Wenn wir dagegen dem Text S aus Nippur folgen (SLTNi 119), der r. 4 $ša_3$-SI.A-bi schreibt, und wir $ša_3$-diri-bi lesen, „das darüber Hinausgehende davon", so könnte man an eine Wendung für unser „und so weiter" denken.

Der Meister möge dich, wie (wenn es) dein (eigener) Vater wäre, segnen.
Und so mögen im ... des Meisters, an der Stirn des ‚Großen Bruders',
Die Hand, die du zum Allerbesten angelegt hast,
Deine Untergebenen dir in alle Zukunft (wieder) zugute kommen lassen'.
Die Schulweisungen hast du in strahlendem Licht erscheinen lassen, junger Mann, du bist weise geworden'.
(Also) hat er Nisabas, der Herrin der gelehrten Stätten, Größe verkündet – Nisaba sei gepriesen".

Dieser von beißender Ironie erfüllte Text beginnt einigermaßen harmlos mit dem Bericht eines Schuljungen über den gerade zurückliegenden Schulalltag, wobei er einem außerhalb des Textes stehenden „Ich" antwortet.

Mit dem dann folgenden Schultag nimmt die Handlung aber derart dramatische Gestalt an, daß der junge Gelehrte schier verzweifelt und seine Laufbahn aufgeben will. Ein – wiederum nicht identifizierbarer – Mitschüler gibt ihm einen Rat, dessen Verwirklichung sich als reiner Segen erweist. Der Redewechsel ist nicht immer markiert. Er muß öfters aus dem Zusammenhang erschlossen werden[192].

Der in seiner Art einzigartige Text liefert hübsche Einblicke ins tägliche Leben Mesopotamiens am Beginn des II. Jahrtausends v. Chr.: Zu Anfang die häusliche Szene; dann die Einladung, die an den Meister ergeht und die Art seiner Aufnahme und Bewirtung. Wir sehen, worauf es für den Gastgeber ankam, wollte er seinen Gast korrekt und standesgemäß behandeln. Die Einladung ist von – obligater – Rede und Gegenrede begleitet. Die Gegenrede k o n n t e nur zugunsten des Gastgebers und seines Sohnes ausfallen. Hierin auch nur den Anflug der Bestechung sehen zu wollen[193], wäre – kulturgeschichtlich – eine anachronistische Folgerung.

Der „Sohn des Tafelhauses" liefert uns dann auch den ausführlichsten Katalog der an der „Schule" Angestellten[194], und wir sehen, daß die „Schule", wenn auch

[191] Wörtlich „wie die Sache deiner Gottheit / deines Vaters".

[192] Ich nehme Subjektswechsel in Z. 47 an.

[193] So S. N. Kramer, „The First Case of ‚Apple-Polishing'", From the Tablets of Sumer. Twenty-Five Firsts in Man's Recorded History (1956) 10–13.

[194] Die Aufzählung folgt keinem uns ersichtlichen Schema; nur daß der um-mi-a die Reihe hierarchisch beendet.
lu$_2$-bala „der (vom Dienst =) Pedell" (Z. 23).
ad-da-e$_2$-dub-ba-a „der Schulälteste" (Z. 25).
lu$_2$-tag-tag-ge-da „der (vom Anstoßen =) Knüffe verteilt(?)" (Z. 29), eine Disziplinarperson(?).
lu$_2$-kisal-la „der (vom Hof =) Hofaufseher" (Z. 31).
lu$_2$-si-... „der ..." (Z. 35).
lu$_2$-PA.MUŠEN-na „der vom Vogelflügel(?)" (Z. 36); er findet sich auch im Edubba'a-Fragment UET 6, 168:4; dort Z. 3 lu$_2$-kisal-la$_2$ und Rs. 4' lu$_2$-tag-tag-ge-da (Hinweis P. Attinger); Ur III MVN 16, 910 i 14 (Attinger). Lexikalisch MSL 12, 209 OB Lu D 299 lu$_2$-PA.MUŠEN-[n]a (= *ēpiš bašāmi* „Sackmacher", nicht erhellend; dort auch 308 lu$_2$-lahtan-n[a] und 309 lu$_2$-ka$_2$-na). MSL 12, 171 OB Lu A 462 lu$_2$-

kein in der Architektur herausragendes Gebäude, doch mehr gewesen sein muß als die Studierstube samt Hinterzimmer eines einzigen Gelehrten[195].

2.9. WEISHEITSLITERATUR

Hebräisch ḥokmā „Lehre, Weisheit" hat auch im vor-alttestamentlichen Orient – wie auch in Ägypten – Heimatrecht erworben, und so sehr auch W. G. Lambert 1960 in der Einleitung zu „Babylonian Wisdom Literature" betont hat, daß „wisdom" in der babylonischen (und umso mehr auch schon in der sumerischen) Literatur „strictly a misnomer" sei, also „genau genommen ein Mißbenannt", so ist der Begriff „Weisheit" aus der Fachsprache der Altorientalisten doch nicht wegzudenken. Wir haben nichts Passenderes entgegenzusetzen.

„Weisheit" ist freilich eine Art von Auffangbecken. Vieles paßt hinein – oder wird hineingepaßt: Sprichwörter und Sprichwörtersammlungen[196], Rätsel[197], Fabeln[198], Lehrgedichte[199]. Allerdings sind im RlA „Literatur" die Paragraphen 3.7 und 4.7 nicht strikt parallel angelegt. Für das Sumerische wurde die etwas ausgedehntere Überschrift „Erzählend-belehrende Literatur, Historiographie,

PA.⌜MUŠEN⌝-na = [*ša*] ⌜*ga-pí*⌝-[x]. Vgl. B. Böck, „Homo mesopotamicus", Fs. Renger (= AOAT 267, 1999) 53–68, bes. S. 56.
lu$_2$-ĝiš-hur-ra „der (von der Regel =) Regelwart" (Z. 37); OB Lu A 461 = [*ša*] *uṣurāti*[*m*], was immer das im Einzelnen besagt haben mag.
lu$_2$-ka$_2$-na „der Türsteher" (Z. 38); OB Lu A 469 = *ša bā*[*bim*].
lu$_2$-lahtan-na „der (vom Bierfaß =) Getränkemeister" (Z. 39); MSL 12, 173 OB Lu A 463 = *ša la-aḫ*-[*ta-ni-im*]. Das Objekt x in Z. 39 ist unklar. Könnte es sein, daß sich der Schüler heimlich ein Getränk stiebitzte?
lu$_2$-eme-gi$_7$-ra „der Sumerischlehrer" (Z. 40).
um-mi-a „der Meister" (Z. 41).

[195] Eine „Schule" ist durch Grabungen noch nicht nachgewiesen worden. Der anfänglich von A. Parrot als „Schule" gedeutete Raum mit engen Reihen von „Bänken" in Mari (MAM II/1 [1958] 186 ff., pl. XLI-XLII, 24 und 25) hat sich als solche nicht bestätigt. Vgl. (mit Lit.) K. Volk, ZA 90 (2000) 5 f. Anm. 25–27.

[196] RlA VII 46 § 3.7.3; 60 § 4.7.5. – B. Alster, „Proverbs of Ancient Sumer: the World's Earliest Proverb Collections I, II" (1997); vorher ders., „Early Dynastic Proverbs and other Contributions to the Study of Literary Texts from Abū Ṣalābīkh", AfO 38–39 (1991–92) 1–51; dazu ders., „Updates to Šuruppak's Instructions, Proverbs of Ancient Sumer, and Ancient Rulers", NABU 1999/88.

[197] RlA VII 46 § 3.7.3.b.; M. Civil, „Sumerian Riddles: a Corpus", AulaOr 5 (1988) 17–37; dazu ders., NABU 1988/43.

[198] RlA VII 46 § 3.7.3.a; 60 f. § 4.7.6.

[199] Akkadisch ist in RlA VII 59 unter § 4.7 „Weisheit" das Enūma eliš, „Lehrgedicht von der Schöpfung" (§ 4.7.1.a) nach § 4.1.1.0.1 („Erzählende Werke") verwiesen. Nichts veranschaulicht besser die Nöte des modernen Interpreten, der die sumerische und akkadische Literatur – womöglich noch dezimal – klassifizieren will, als ein solches ‚Herumschieben' von Werken in einem starr vorauskonzipierten System.

‚Weisheit' „ verwendet, während für das Akkadische mehr pauschal „Weisheitsliteratur" gewählt worden war. Sumerischerseits wurde nicht allein kurz Pointiertes, sondern auch langatmig Belehrendes mit hineingenommen, z. B. die Anweisungen eines Bauern[200] oder die Unterweisungen des Šuruppag an seinen Sohn – letztere allerdings eine Folge auch vereinzelbarer Sentenzen[201].

Für das Akkadische lassen sich für die altbabylonische Zeit fast nur Sprichwörter anbieten[202]; denn die berühmteste aller akkadischen Lehrdichtungen, das Enūma eliš, ist ja nur in nach-altbabylonischen Quellen bezeugt[203]. Fürs Sumerische wurde die „Historiographie" mit als Teil der erzählend-belehrenden – und gewiß auch weiser Erkenntnis näherbringenden – Literatur aufgefaßt[204]. Aber jene Gliederung mag willkürlich erscheinen, und manche andere Systematik ist denkbar[205].

Sumerische „Sprichwörter" mitsamt der an sie anschließenden parömiologischen Sekundärliteratur[206] haben sich zu einem beachtenswerten Spezialgebiet der Assyriologie entwickelt. Es folgen hier nur ganz wenige Textbeispiele:

Exkurs 9

> sa_6ganene [h]ulanene hulanene sa_6ganene
>
> „Ihr (= der einen) Gutes ist ihr (= der anderen) Böses, ihr (= der einen) Böses ist ihr (= der anderen) Gutes"[207]
>
> im Sinne von (plattdeutsch) „Wat den een'n sin Uhl is den annern sin Nachtigall".
>
> inani $mundub_2$ $aš_2$ani $mun\hat{g}al_2$

200 M. Civil, The Farmer's Instructions. A Sumerian Agricultural Manual (= AulaOr-S 5, 1994); Hruška (wie Anm. 151) 491–95; ders., ZDMG Suppl. 10 (1994) 23–31.

201 B. Alster, The Instructions of Suruppak. A Sumerian Proverb Collection (= Mesopotamia 2, 1974); dazu C. Wilcke, ZA 68 (1978) 196–232; M. Civil, JNES 43 (1984) 281–98; Alster, AulaOr 5 (1987) 199–206; Civil, ebd. 207–210; Alster, ZA 80 (1990) 15–19; W. H. Ph. Römer, TUAT III/1 (1990) 48–67; Alster, The Context of Scripture I (1997) 569–70.

202 RlA VII 60 § 4.7.5.

203 S. schon oben, Anm. 199. Zur Frage der Datierung des Enūma eliš s. W. G. Lambert, Einleitung zu seiner Übersetzung (TUAT III/4 [1994] 569–602): „Da immer mehr altbabylonische und mittelassyrische Fragmente babylonischer literarischer Texte identifiziert werden, verliert das völlige Fehlen von *Enūma eliš* einiges davon, nur ein *argumentum ex silentio* zu sein" (S. 569). St. Dalley, „Statues of Marduk and the Date of Enūma eliš", Fs. Klengel I (= AoF 24, 1997) 163–71, bes. S. 167–71, bringt Argumente für die altbabylonische Entstehungszeit zumindest eines Vorläufers von Enūma eliš.

204 RlA VII 45 § 3.7.2.

205 J. Krecher (wie Anm. 29) 116 räumt ein: „Klare Grenzen zwischen ‚Hymne', ‚Mythos', ‚historiographische Komposition' und bestimmten Formen der ‚Weihinschriften' (im weiteren Sinne) lassen sich freilich nicht immer ziehen".

206 Außer oben, Anm. 196, vgl. u. a. die Literaturliste bei B. Alster, Studies in Sumerian Proverbs (= Mesopotamia 3, 1975) 132–35.

207 Vgl. D. O. Edzard, ZA 56 (1964) 279.

„Er hat (den anderen) beleidigt, da hat er (= der andere) ihn verflucht“[208] im Sinne von „Auf einen groben Klotz gehört ein grober Keil“.

dumunitazu $e_2$zuše imme dumuMI_2zu ama_5niše imme
„Dein Sohn wird (immer) für dein Haus aussagen, deine Tochter (immer) für ihr ‚Frauenhaus‘“[209],
wohl auf Aussagen vor Gericht zu beziehen, wo sich die Tochter stets mit der Familie, in die sie geheiratet hat, solidarisch verhalten wird.

Es folgt noch ein geradezu als *tēltum* „Ausspruch, Sprichwort“ zitiertes altbabylonisches Beispiel aus Mari: *kalbatum ina šutēpuriša ḫuppudūtim ulid* „Die Hündin mag sich noch so sehr gehetzt haben, sie hat (trotzdem nur) blinde (Welpen) geworfen“[210].

2.10. Historiographie.

Es war bequem, im Abschnitt „Historiographie“ auch die Sumerische Königsliste unterzubringen, jenen bemerkenswerten Zwitter von Liste und Literatur[211]. Daß sich daran auch die parodistische(?) Lagaš-Königsliste anschließen mußte, liegt nahe[212]. Umstritten ist die literarische Klassifizierung der Inschrift Utu-hegals über seinen Triumph über die Gutäer[213].

208 Edzard, ebd. (wie Anm. 207).

209 B. Alster, The Instructions of Suruppak (= Mesopotamia 2, 1974) 40 f. Z. 129 f., mit C. Wilcke, ZA 68 (1968) 219.

210 ARM 1, 5:10–13; vgl. – mit zahlreichen sprachlichen Parallelen – W. L. Moran, RA 71 (1977) 191.

211 Edzard, RlA VI 77–86 „Königslisten und Chroniken. A. Sumerisch“, A. K. Grayson, 86–135 „B. Akkadisch“. Aus der umfangreichen Sekundärliteratur zur „Sumerischen Königsliste“ seien hier nur genannt W. H. Ph. Römer, TUAT I/4 (1984) 328–337; C. Wilcke, „Die Sumerische Königsliste und erzählte Vergangenheit“, in: (ed.) J. von Ungern-Sternberg/H. Reinau, Vergangenheit in mündlicher Überlieferung (= Colloquium Rauricum 1, 1988) 113–40; J.-J. Glassner, Chroniques mésopotamiennes (1993) 137–42 (mit Diskussion S. 69–87, 113–17); C.-A. Vincente, „The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List“, ZA 85 (1995) 234–70.

212 Edzard, RlA VI 84 f. § 2; vgl. Bottéro/Kramer (wie Anm. 37) 520–25; Glassner (wie Anm. 211) 151–53.

213 D. Frayne, RIME 2 (1993) 283–93, Utu-ḫegal 4, rechtfertigt die Aufnahme des Textes unter „Royal Inscriptions“ mit dem Hinweis auf „the importance of the text for the reconstruction of the history of the late Gutian period“ (S. 284).

2.11. MAGISCHE LITERATUR.

Magische Literatur besteht sumerisch überwiegend aus kürzeren Beschwörungen (§ 3.8)[214]. Der akkadische Parallelabschnitt (§ 4.8) ist ausführlicher ausgefallen dank den langen Beschwörungsserien mit ihren altbabylonischen Vorläufern[215]. Beschwörungen sind freilich, was das erzählende Element angeht, zwar literarische Miniaturen und dabei bisweilen lyrische Meisterwerke; aber neben kurzen frei formulierten Abschnitten stehen feste Versatzstücke und die sprachlich wenig anspruchsvollen Ritualanweisungen[216]. Beschwörungen können immerhin den Ruhm für sich verbuchen, daß sie mit zum ältesten Literarischen gehören, das die Keilschrift zu bieten hat[217].

Den Schreibern akkadischer Beschwörungen gebührt das Verdienst, daß sie Loses zu festen Serien vereinigt und daß sie öfters sumerische Texte mit akkadischen Interlinearversionen versehen haben[218]. Diese Serienbildung hat ihre Parallele in der Omenliteratur[219].

Es folgt eine Beschwörung gegen die berüchtigte Kindbettdämonin Lamaštu BIN 2, 72[220].

214 RlA VII 46 f. § 3.8.1, „Beschwörungen", 3.8.2, „Liebeszauber" (die Abspaltung ist unberechtigt). S. weiter W. H. Ph. Römer, „Magische Rituale und Beschwörungen" (sumerisch), TUAT II/2 (1987) 189–211; P. Michalowski, „The Early Mesopotamian Incantation Tradition", in: (ed.) P. Fronzaroli, Literature and Literary Language at Ebla (= QdS 18, 1992) 305–26, mit Beschwörungskatalog S. 322–25; A. Cavigneaux, „La Pariade du Scorpion dans les Formules Magiques Sumériennes (Textes de Tell Haddad V)", ASJ 17 (1995) 75–99; G. Cunningham, Deliver me from Evil. Mesopotamian Incantations 2500–1500 BC (= StPohl SM 17, 1997); (ed.) T. Abusch/K. van der Toorn, Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives (= AMD 1) (1999).

215 RlA VII 61–64 § 4.8 „Magische Literatur"; W. Farber, „ Magische Rituale", TUAT II/2 (1987) 255–81; davon ist Nr. 1a altakkadisch, und Nr. 1b, c und 4a, c sind altbabylonisch. An Vorläufern vgl. besonders J. M. Geller, Forerunners to Udug-hul. Sumerian exorcistic incantations (= FAOS 12, 1985); G. Cunningham, wie Anm. 214.

216 Nach wie vor gültig ist die von A. Falkenstein vorgenommene Analyse der sumerischen Beschwörungen, die auch Edzard, RlA VII 46, Röllig, ebd. 61, und Römer, TUAT II/2, 190 ff., widerspiegeln; s. a. Anm. 217.

217 M. Krebernik, Die Beschwörungen aus Fara und Ebla [...] (= TSO 2, 1984); ders., OBO 160/2 (in Vorbereitung); s. a. Anm. 254; M. Civil/G. Rubio haben in OrNS 68 (1999) 254–66 „An Ebla incantation against insomnia (and the Semiticization of Sumerian) [...]" behandelt.

218 J. Krecher, RlA V 124–128 „Interlinearbilinguen und sonstige Bilinguentypen", wo auch hingewiesen ist auf den anfänglichen Typ der „unvollständige(n) Bilingue, in der einzelne Wörter und einzelne Zeilen ohne Übersetzung bleiben" (S. 125 f.).

219 Vgl. Th. Richter, „Untersuchungen zum Opferschauwesen, I. Überlegungen zur Rekonstruktion der altbabylonischen *bārûtum*-Serie", OrNS 62 (1993) 121–41.

220 W. von Soden, „Eine altbabylonische Beschwörung gegen die Dämonin Lamaštum", OrNS 23. (1954) 337–44; s. W. Farber, „Lamaštu", RlA VI 439–46, bes. S. 439 f.; ZA 71 (1981) 72 (Koll.); B. R. Foster, Before the Muses (^{2}1996) 132 f.

Exkurs 10

Anum ibniši Ea urabbiši
pani kalbatim išīmši Enlil
3. *iṣat rittīn* [*a*]*rrakat*(?)
ubānātim ṣuprātim
arrakat ...
6. *bāb*! *bīti irrub*[*a*]*m*
iḫallup ṣerra[*m*]
iḫlup ṣerram īt[*a*]*m*[*a*]*r ṣeḫram*
9. *ina imšišu adi sebīšu iṣbatsu*

----

usḫi ṣuprīki
rummī idīki
12. *lāma ikšudakki*
apkallam šipir Ea qardu
rapaški ṣerrum puttâ dalātu
15. *alkīma atallakī ina ṣēri*
epram pīki
tarbu'am panīki {x}
18. *saḫlâ daqqatim*
ubbalū īnīki
utammiki māmīt Ea
21. *lū*! *tattallakī*

„Anu hat sie erschaffen, Ea großgezogen, Enlil aber hat ihr ein Hundsgesicht verpaßt. Ihre Hände sind zu kurz, ihre Finger zu lang(?), und lang ihre Klauen ..., ...

(6) Durch die Haustür ist sie zu mir hereingekommem, und zwar ist sie beim Drehzapfen durchgeschlüpft. Kaum war sie beim Drehzapfen durch, sah sie das Kind. Siebenmal krallte sie sich ihm in den Bauch.

(10) Reiß deine Klauen heraus, laß die Arme erschlaffen, bevor dich zu fassen bekommt der Ritualerprobte[221], der wackere Ea.

(14) Der Drehzapfen läßt dir genug Platz, die Türflügel sind weit auf. Geh, tummle dich in der Steppe.

(16) Sie trocknen dein Maul mit Erde aus, mit Staub dein Gesicht, mit zerstoßenem Senf deine Augen.

Die bis in die dreißiger Jahre übliche Lesung *La-bar-tu* finden wir noch als „sumpfentstiegene Labartu“ in Thomas Manns „Joseph und seine Brüder“, Bd. I 347 (S. Fischer, Berlin 1934).

[221] Die Verbindung *apkallam šipir* erinnert an das in Anm. 96 behandelte *uznam nēmeqim*.

(20) Ich habe dich beim Bann des Ea beschworen: Mache dich auf und davon!"

Wir haben es zweifellos mit einem sprachlichen Juwel zu tun, und man wird dem damaligen harschen Urteil W. von Sodens „Ganz gewiß kein Meisterwerk", „störende Wortwiederholungen zeigen, daß der Verfasser nicht sehr sprachgewandt war" nur ungern zustimmen[222]. Eine eingehende Analyse muß hier unterbleiben; doch sei zumindest auf das gelungene Klangspiel *ṣerram* ... *ṣeḫram* in Z. 8 hingewiesen.

2.12. Assyrische Literatur.

Eine Lamaštu-Beschwörung ist auch altassyrisch bezeugt[223], und wenn wir uns auch im Wesentlichen dem babylonischen Bereich der akkadischen Literatur verschrieben haben, darf das wenige bisher altassyrisch Erhaltene nicht unerwähnt bleiben[224].

Es muß sich sogar die Frage anschließen, wie wir es erklären sollen, daß wir aus Assur, Kār-Tukulti-Ninurta und Ninive nur verschwindend wenige assyrische Zeugen literarischer Texte besitzen beim weiten Überwiegen von Texten in babylonischer Sprache[225], und ganz Entsprechendes trifft ja auf die Königsinschriften der mittel- und neuassyrischen Zeit zu[226]. Bietet die – sehr vage – Idee eines babylonischen Kulturprestiges eine genügende und befriedigende Erklärung? Oder herrschte die Vorstellung, daß das Babylonische die Sprache der Götter war, so daß man so oft bemüht war, sie in ihrer Sprache anzureden oder von ihnen zu reden?

[222] Von Soden (wie Anm. 220) 340.

[223] BIN 4, 126.

[224] K. R. Veenhof, „An Old Assyrian Incantation Against a Black Dog (kt a/k 611)", WZKM 86 (= Fs. Hirsch, 1996) 425–33, der neben Formularverbindung zu Babylonien auch Original-Assyrisches hervorhebt (s. S. 431–33); J. Eidem, „An Old Assyrian Treaty from Tell Leilan", Fs. Garelli (1991) 185–207; C. Michel, „Une incantation paléo-assyrienne contre Lamaštum", OrNS 66 (1997) 58–64.
Vgl. auch K. Hecker, „Schultexte vom Kültepe", Fs. N. Özgüç (1993) 281–91.

[225] Vgl. z. B. die mittelassyrischen Zeugen von „Etana": J. V. Kinnier Wilson, The Legend of Etana (1985) 51–77. W. Mayer, Untersuchungen zur Grammatik des Mittelassyrischen (= AOAT S 2, 1971), hat S. 1 die von ihm verwerteten Texte zusammengestellt: Briefe, Urkunden, Inventare, Gesetze, Vorschriftensammlungen und Rituale, aber unter Aussparung literarischer Texte. Vgl. jüngst M. Haul, Das Etana-Epos (= GAAL 1, 2000) 133–62 mit Taf. I-II und XIII-XIV.

[226] Rein mittelassyrisch ist überhaupt keine Inschrift; vgl. A. K. Grayson, RIMA 1 (1987) 98 (Aššur-rabi I.) bis 327 (Aššur-rēš-iši); RIMA 2 (1991) 1 (Tiglatpileser I.) bis 124 (Salmanassar II.).
Die „Assyriasmen" der mittel- und neuassyrischen Königsinschriften sind, soweit ich sehe, bisher noch nicht systematisch gesammelt und auf etwaige Verteilungsmuster hin untersucht worden. Zwei Vorstudien von K. Deller in OrNS 26 (1957) 268–72 zu Tukulti-Ninurta II. und ebd. 144–56 zu Assurnasirpal II. (Hinweis von K. Radner).

Grundsätzlich war ja das Assyrische zu syntaktisch raffinierter Formulierung und literarisch geschliffenem Ausdruck nicht minder befähigt als das Babylonische[227].

2.13. OMENLITERATUR.

Ohne noch so manches „Sonstige“ zu bemühen (vgl. RlA VII §§ 3.10, 4.10), sei die Frage nach Versäumnissen wiederholt (vgl. oben, S. 487 f.). Was wurde in RlA „Literatur“ weggelassen, übergangen? Stiefmütterlich behandelt sind jene altbabylonischen Sammlungen von ominösen Vorder- und Nachsätzen – Protaseis und Apodoseis – die sich als kleine Kunstwerke entpuppen, wenn man sich bemüht, sie als Ganzes zu sehen und zu analysieren. Es enthüllen sich dann Systeme, die nicht nur technisch, sondern auch gedanklich-sprachlich geistreich wirken und damit vielleicht den Anspruch haben, wenigstens in die Nähe von „Literatur“ gerückt zu werden. Als Beispiel sei YOS 10, 52 // 51 geboten (Zeilenzählung nach Nr. 52).

E x k u r s 1 1[228]

Orakelgegenstand des *bārû* „(Opfer)schauers“ ist ein leider nicht genau identifizierbarer *iṣṣūru* „Vogel“. Auch die Verwaltungsnotiz BE 6/1, 118 über die Lieferung von sechs „Vögeln“ (Samsu-ditāna 18) an den maš$_2$-šu-gid$_2$-gid$_2$ läßt uns über die Identität der Tiere im Unklaren.

A. Goetze, YOS 10 (1947) S. 11, dachte an ein „Huhn“ oder eine „Taube“. Dann hatte aber F. R. Kraus, JCS 4 (1950) 145, zu bedenken gegeben, daß die Textangaben nicht zur tatsächlichen Anatomie eines Huhnes stimmten. Diese Skrupel machte sich CAD I-J (1960) 213 f. *iṣṣūru* 4, zueigen, indem es den Befund deutete als “ ‘bird’ (as a technical term in extispicy, referring to a bird-shaped(?) grouping of certain parts of the exta [...])”. J. Nougayrol, RA 61 (1967) 23–38, «‘Oiseau’ ou

[227] Als Beispiel für eine höchst komplizierte, völlig logisch durchdachte Satzverschachtelung vgl. den bisher längsten altassyrischen Text (ed.) I. Spar, CTMMA 1 (1988) Nr. 95a: 74–82 (bearbeitet von M. T. Larsen):
ištu 3 šanātim ištu Iddin-Ištar (75) *tamkārī imūtû* (*i-mu-tù-ú*) *ana ša iṣṣērija* (76) *u iṣṣēr Iddin-Ištar tamkārija* (77) *mimma lā tišû ina kārim Durḫumit* (78) *etalluttam <tēpušu> balum kārim u tamkāruttim* (79) *ana bīt Iddin-Ištar tamkārija* (80) *ša kaspam 5 biltam u eliš ḫabbulanni* (81) *tērubuma maṣṣartam ša tamkārija* (82) *tamšuḫu uktanaššadka*
„Seit drei Jahren, seit I., mein ‚Kaufmann‘, gestorben ist, bin ich unausgesetzt auf der Jagd nach dir, weil du (zwar) überhaupt kein Guthaben bei mir oder bei I., meinem ‚Kaufmann‘, hattest, (dennoch aber) in der Station D. mit Ansprüchen <aufgetreten>, ohne Erlaubnis der Station und der Kaufmannschaft in das Haus des I., meines ‚Kaufmanns‘, der mir 5 Talent Silber und mehr schuldete, eingetreten bist und das Depot meines ‚Kaufmanns‘ weggenommen hast“.
Konzediert sei die Vermutung, daß in Z. 78 eine Verbalform ausgelassen ist. Ähnlich kompliziert ist der Abschnitt Z. 84–95 desselben Textes aufgebaut.

[228] Für sehr konstruktive Mitarbeit in einem Seminar im Münchner Sommersemester 1996 danke ich Frau U. Hellwag.

oiseau?» (mit Publikation von Paralleltexten) hielt eine Zuordnung dieser „Vogel"-Omina zur Eingeweideschau für „fort improbable" oder „pas encore démontré".

Ominös relevant sind in YOS 10, 51//52 primär „rote (Stellen/Bereiche)", „Rötungen" (*sūmu*) an allen erdenklichen Körpergegenden des Vogels. Der Vogel muß groß genug gewesen sein, um sogar Einzelheiten der Zunge untersuchen zu können.

Der Text behandelt in den Vordersätzen (Protasen) der bekannten Bedingungssatzgefüge „Wenn (Befund) A, dann (Ergebnis) B" den Vogel, indem er am Kopf (*rēš iṣṣūrim*) beginnt; die Gegend zwischen den Augen; den Schädel (*qaqqad iṣṣūrim*); das Hinterteil (*kutalli iṣṣūrim*); er widmet dann besondere Aufmerksamkeit der Zunge (*lišānum*) mit deren Unterseite (*šapal lišānim*), Zentrum, ‚Kopf', ‚Nase' = Spitze, Basis und mit der Kehle (*luḪḪu*). Übergang zum „Nacken" (*kišādum*), der „Gurgel" (*ḪurḪudum*); dann *ṣerrum* „Rücken?" (Var. von *ṣērum*?); die „Seiten" (*aḫum*); die Mittelknochen der Flügel (*kurīt kappim*); die „Brust" (*irtum*); die „Rippen" (*ṣēlum*). Beine und Krallen bleiben unbeobachtet.

Der Traktat beginnt am Kopf, ganz entsprechend dem Untersuchungschema der Ärzte[229] oder der lexikalischen Serie ugu-ĝu$_{10}$ (MSL 9 [1967] 51 ff.).

Bei den Apodosen bezieht sich ein Viertel (15 der 60 Eintragungen) auf das „Verlangen" (einer Gottheit) nach einer Leistung (nominal *erišti* GN „Verlangen von GN" oder verbal GN ... *irriš* „GN verlangt ..."). Über ein Drittel der Apodosen betreffen den „Standort" (*manzāzum*/*mazzāzum*) einer Gottheit, womit gemeint ist, daß eine bestimmte Stelle des Omenkörpers mit der Gottheit NN assoziiert war. Welche Folgerungen sich daraus für den Opfermandanten ergaben, war damals als bekannt vorausgesetzt, während wir heute die Assoziationen nicht mehr nachvollziehen können.

„Verlangt" wurden vom Opfermandanten *nīqum ša bīt sābi* „eine Opferspende aus dem Haus des Schankwirts" (i 5); *ikrib ikribī* „ein Gebetsopfer von ganz besonderer Art" seitens „seines (persönlichen) Gottes" (i 9); *ḫub*/*prû* ... „seitens Ištar" (i 13); „ein Horn" / „zwei Hörner" seitens Bēlet-ekallim (i 17), *pursāsum* (Teil einer Haartracht?, „etwa ‚Nackenmähne' an einer Statue", AHw.) (i 21); *erišti ša-di-im* (i 25); *lubuštum* „Gewand" seitens Išḫara (i 26); *mê ḫabêm* „(ein Trank) geschöpften Wassers" (i 29); *mušītum eli awīlim ikribī išu* „die Nachtzeit hat (beim Betreffenden) ein Gebetsopfer gut" (i 32–33); vgl. ii 16–17; Verlangen von *sāmtum* „Karneol" (ii 23), *kaspum* „Silber" (ii 25), *ḫurāṣum* „Gold" (ii 26), *ikribū* „Gebetsopfer" (ii 40) seitens des (persönlichen) Gottes; *ili awīlim šuteqrubam irriš* „der (persönliche) Gott des Betreffenden verlangt intensive gegenseitige Annäherung" (iii 3); er verlangt *tākultam* „ein (Opfer)mahl" (iv 7); verlangt wird ein „Stier" (*alpum*, iv 34), „Schaf" (*immerum* , iv 36), „eine Opferspende" (*nīqum*, iv 38), womit der Rückschluß zu i 5 vollzogen wäre.

Als *manzāz*/*mazzāz*-Inhaber sind genannt: *ili awīlim* „der (persönliche) Gott des Betreffenden" (i 35), *ili ḫāli awīlim* „der (persönliche) Gott des Onkels mütterlicher-

[229] Vgl. M. Haussperger, ZA 87 (1997) 202.

seits des Betr." (ii 14); „der Ratgeber(?)" (*mazzāz ma-li-ḫi*) (iii 8)[230], Adad (iii 10), Ištar (iii 12), Išḫara (iii 14), Allatum (iii 17), DINGIR E_2 MUŠEN „der Gott des Vogelhauses(?)" (iii 20), *bēlet nūrim* „Herrin des Lichts" (iii 22), Suen (iii 26), Ninlil (oder Ninurta?) (iii 29), KI.SA „ ... " (iii 31), Lillum (iii 33), Etamītum[231] und Išḫara (iii 35), Anum (iii 37), Enlil (iii 39), Ninlil (oder Ninurta?) (iii 41), Suen (iv 1), Šamaš (iv 3), *muškēnum* (MAŠ.KAK) (iv 5).

Es ist nicht legitim, Protasen und Apodosen auseinander zu reißen; allerdings wäre eine vollständige Edition von YOS 10, 52 // 51 zu platzaufwendig. Wir begnügen uns mit den Zeilen i 1–17 und iii 18–20:

YOS 10, 52 i 1–2 // 51 i 1–2; Parallelen im Folgenden nicht angegeben; Varianten von YOS 10, 51 in Klammern:

šumma ina rēš iṣṣūri ina imittim sūmum nadi – šulmum „wenn auf dem Kopf des Vogels rechts etwas Rotes ist – (dann ist Heil =) ist alles in Ordnung".

Alliterationsspiel von *sūmum* und *šulmum*? Rechts ist ja die „gute" Seite. Aber man würde ein solches Spiel vielleicht nicht schon in der grundlegenden ersten Zeile erwarten.

i 3–5: *šumma ina rēš iṣṣūri ina imittim sūmum ištu* 3 *adi* 6 *ittaškanū – erišti nīqim ša bīt sābi* „wenn auf dem Kopf des Vogels rechts rote Stellen – zwischen 3 und 6 – (jeweils gesetzt =) verteilt sind – (dann liegt) eine Forderung nach einer (Opfer)spende aus dem Haus des Schankwirts vor".

Der gelehrte Schreiber hätte seiner Zunft keine Ehre bereitet, wenn er nicht – augenzwinkernd – bei der notwendigerweise zweideutigen Genitivschreibung *ni*-KI-*im* (hier *ni-qi₂-im* = *nīqim*) auch an *ni-ki-im* (*nīkim*), Genitiv von *nīkum* „Geschlechtsverkehr", gedacht hätte.

i 6–9: *šumma ina rēš iṣṣūrim ina imittim ana idi uzni uštappilamma sūmum nadi ikrib ikribī ilum irriššu* „wenn auf dem Kopf des Vogels rechts unten in Richtung ‚Ohr' etwas Rotes ist – dann verlangt der (persönliche) Gott von ihm eine Votivgabe ganz besonderer Art".

ikrib ikribī wörtlich „Votivgabe der Votivgaben". Nicht **ik-ri-bi-šu*, wie in CAD I-J 65: 2c angegeben; kein *-šu* in 52 i 8; *-bi-*⸢x⸣ in 51 i 8, wobei ⸢x⸣ entweder -⸢*šu*⸣ oder -⸢*i*⸣.

Zur Hendiadyoin- oder elliptischen Verwendung von *šutappulu* s. CAD Š/1, 426: 3d und AHw. *šapālu* D 4 c („sich tief plazieren"). – *uznu* „Ohr" meint wohl die Stelle, wo das (beim Vogel nicht sichtbare) Gehörorgan sitzt.

i 10–13: *šumma birīt inī(n) kilattīn ina pūt iṣṣūrim ištu imittim ana šumēlim sūmum parik – erišti Ištar ana ḫub/prê* „wenn zwischen den beiden Augen, und

[230] CAD M/1 s.v. *malku* B – ein möglicher Fall von Verschlußlautspirantisierung. Vgl. W. von Soden, JNES 27 (1968) 214–20 und E. E. Knudsen, Fs. von Soden 1 (= AOAT 1, 1969) 147–55; Edzard, ASJ 16 (1994) 11–14 warnt (S. 13 Anm. 25) davor, die uns – relativ selten – bezeugten Fälle „mit der Elle des Aramäischen oder Hebräischen" zu messen.

[231] Vgl. D. Prechel, Die Göttin Išḫara (= ALASPM 11, 1996) 62 Anm. 200, 170 f.; Näheres ist über Etamītum nicht bekannt.

zwar ‚vorne' beim Vogel (d.h. in Richtung Schnabel), von rechts nach links eine rote Stelle querliegt – (dann) liegt ein Verlangen Ištars nach ... vor".

i 14–17: *šumma birīt īnī(n) kilattīn ina pūt iṣṣūrim sūmū šina ištēn ana imittim ištēn ana šumēlim nadû – erišti qarnim* (Var. 51: *qarnīn*) *ša Bēlet-ekallim* „wenn zwischen den beiden Augen, und zwar ‚vorne' beim Vogel, zwei rote Stellen sind, eine nach rechts, eine nach links (gezogen) – (dann) liegt ein Verlangen der Bēlet-ekallim nach einem Horn (Var.: nach zwei Hörnern) vor".

„Zwei Hörner" sind als Entsprechung zweier Stellen sinnvoller; es handelt sich wohl um hornartige Gefäße, Rhyta.

Ein vollständiges Durchgehen dieses Vogelomentextes ist hier unmöglich, so sehr er Zeile für Zeile hochinteressant bleibt. Doch seien zwei Zeilen, die den allgegenwärtigen Schreiberhumor verraten, noch hinzugefügt:

YOS 10, 62 iii 18–20: *šumma ina qaqqad kurīt kappim ša imittim* (Var. 51: *imittam*) *sūmum nadi – mazzaz il bīt iṣṣūrim*

iii 21–22: *šumma šapal šaḫāt imittim sūmum nadi – mazzāz bēlet nūrim*

„wenn am (Schädel =) Oberteil des rechten Flügelknochens eine rote Stelle ist – (dann) ist das der Standort des (persönlichen) Gottes vom Hühnerstall".

„wenn unter der rechten ‚Achselhöhle' eine rote Stelle ist – (dann) ist das der Standort der Herrin vom Lichterfall".

Falls unser Vogel, wie Goetze vermutete (s. oben), ein Huhn war, läßt sich beim *il bīt iṣṣūrim* an einen „Gott des Hühnerstalls" denken. Der Reim in den Zeilenenden von iii 20 und 22 (... *iṣṣūrim*, ... *nūrim*) mag zufällig und unbeabsichtigt gewesen sein; ich habe jedenfalls „...Hühnerstall, ... Lichterfall" nachzudichten versucht, ohne aber doch genau zu wissen, was die *bēlet nūrim* darstellte.

2.14. Rechtscodizes

F. R. Kraus hat 1960 auf die syntaktisch-stilistische Nähe der Omentexte und der Rechts-‚Codizes' hingewiesen, die sich beide durch Bedingungssatzgefüge des eben beschriebenen Typs „Wenn A, dann B" auszeichnen[232]. Wir verdanken H. Petschow 1965 eine Ehrenrettung des Codex Hammurāpi gegenüber dem bis dahin meist eher herablassenden Urteil der Rechtshistoriker, was den Aufbau und die innewohnende Systematik betrifft. Petschow zeigte, daß der CH durchaus seine Systematik besitzt, nur eben nicht die uns geläufige abendländische. Es gelang Petschow, im CH zunächst zwei übergeordnete Gesichtspunkte zu finden: §§ 1–41 enthalten Bestimmungen, „die wesentlich die allgemeine Sphäre Religion und Staat (König), Volk und öffentliche Ordnung betreffen, während den Gegenstand der §§ 42–282 in der Hauptsache die Individualsphäre des Einzelbürgers bildet: Vermögen, Familie und Familiengüter-(Erb)recht, körperliche Integrität, landwirtschaftliche und

[232] „Ein zentrales Problem des altmesopotamischen Rechtes: Was ist der Codex Hammurabi?", CRRAI 9/1960, 283–96, bes. S. 293.

handwerkliche Arbeit“[233]. „Eingeleitet wird der CH mit fünf Bestimmungen, die sich mit den wichtigsten am Prozessverfahren beteiligten Personen befassen: Anschuldiger (§§ 1, 2), Zeugen (§§ 3, 4) und Richter (§ 5) [...] Damit erfaßt der CH alle für das Finden richtigen Rechts wesentlichen Prozeßbeteiligten, und insofern ist er sogar trotz seiner Lückenhaftigkeit vollständig, obwohl diese ‚Vollständigkeit‘ entsprechend dem kasuistischen Aufbau des CH nur durch die Aufnahme einzelner Sonderfälle – insofern *pars pro toto* – erzielt wird. Daß aber der Rechtstext des CH mit diesen für die gerechte Entscheidung im Rechtsgang fundamentalen Sätzen eingeleitet wird, die der Sicherung der Rechtspflege und damit der Sicherung der unmittelbar vom Prozeßausgang betroffenen Prozeßparteien vor falscher Anschuldigung, falschem Zeugnis oder ungerechtem Urteil dienen sollen, scheint nicht zufällig. Vielleicht sollte anhand dieser kasuistischen Einzelfälle [...] das im Prolog und Epilog niedergelegte Gesetzgebungsmotiv [...] an beherrschender Stelle zum Anklingen gebracht werden: ‚Verwirklichung von Recht und Gerechtigkeit im Lande’“[234].

Petschow hat sonst bei seiner detaillierten Beschreibung und Begründung der ‚Paragraphen‘-Reihenfolge im CH für die Übergänge von einer Rechtsmaterie zur nächsten assoziative Gesichtspunkte nachgewiesen, die den in lexikalischen Listen anzutreffenden Übergängen nicht unähnlich sind[235].

Zwar ist der von anspruchsvoll literarisch gestaltetem Prolog und Epilog umrahmte Kernteil des ‚Codex‘ Hammurāpi kein Stück „schöner Literatur“ – und er könnte es auch nicht sein; doch verdient dieser Kernteil als scharfsinnig formulierte Konstruktion menschlichen Geistes unbedingt Aufnahme in die „babylonische Literatur“ im weiteren – fachsprachlichen – Sinne.

2.15. Königsinschriften

Den „Königsinschriften“ ist im RlA ein eigener Artikel gewidmet[236], und unter „Literatur“ wurden sie bewußt ausgeklammert[237]. Wenn Königsinschriften „gelegentlich“, wie es dort S. 35 heißt, „stilistische Eleganz“ aufweisen, so ist die Gattung mit dem „gelegentlich“ nicht voll gewürdigt. Das Problem liegt aber eher darin, daß wir unter „Königsinschriften“, „Royal Inscriptions“, „Inscriptions

233 „Zur Systematik und Gesetzestechnik im Codex Hammurabi“, ZA 57 (1965) 146–72. Auf die seither erschienene und laufend erscheinende Literatur zur Einordnung des CH gehe ich hier nicht ein.

234 Petschow (wie Anm. 233) 148 f.

235 Petschow (wie Anm. 233) spricht öfters von „Attraktion“, „attrahieren“: S. 151 f., 154, 157, 159, 167, 171.
In der Syllabar-Literatur hat Edzard, Fs. Diakonoff (1982) 42–61, versucht, ein überwiegend form-assoziatives Vorgehen beim Aufbau von „Proto-Ea“ nachzuweisen.

236 S. oben, Anm. 7.

237 S. RlA VII 35.

royales" u.a. vieles subsumieren, das genauer aufgeteilt werden müßte. Denn ist eine Inschrift, an deren Ende von einem Bau oder von einer Weihung die Rede ist, die sich aber einen überdimensional lang ausgestalteten und literarisch anspruchsvoll stilisierten Bericht einverleibt hat, überhaupt noch eine „Bau"- oder „Weihinschrift"?[238] Andererseits dürfen wir nicht Sklaven eines nur einseitig ausgerichteten Klassifikationssystems werden.

„Königsinschriften" haben, weil sie gut zu datieren, leicht zu klassifizieren, mühelos in ihrer Reihenfolge zu arrangieren sind und vor allem wegen ihrer zentralen Bedeutung für die Rekonstruktion der politischen Geschichte, seit langem den Vorzug von Texteditoren und -bearbeitern gefunden[239]. Im Folgenden sei der zweite Teil der akkadischen Siegesinschrift des Königs Dāduša von Ešnunna, eines Zeitgenossen von Sin-muballiṭ von Babylon und noch der ersten Jahre Hammurāpis, vorgeführt[240].

E x k u r s 12

viii 1–4	*ištu itātīšu unawwuma / mātsu rapaštam aškišu / ana gabarâ āl rebētišu / rabîš asniqam*
viii 5–9	*⸢ina⸣ liwīt dūr nītim / šipik eperī pilšī / siḫpim u emūqija / rabîm ālam šuāti / ina* UD.10.KAM *aṣbatma*
viii 10–14	*šarrašu Bunu-Ištar / ina šibbat kakkija / dannim urruḫiš akmīšuma ḫanṭiš qaqqadsu / ana Ešnunna lū ušāriam*
ix 1–4	*ṭēm šarrī muqarridīšu / u tillātīšu ištīniš / uparrirma / qūlātim elīšunu lū addi*
ix 5–13	*šallatsu rapaštam / makkūr ālim šuāti kabtam / ḫurāṣam kaspam abnam waqartam / aši lalêm damqam / u mimma šumšu / ša mātum šī iršû / ana Ešnunna āl šarrūtija / etelliš ublamma*
x 1–3	*nišī mātim elītim / u šaplītim ṣeḫram / u rabiam lū ukallim*

238 Ein Beispiel die historiographische Inschrift Ent. 28/29, der wir im Wesentlichen unsere Kenntnis des präsargonischen Grenzstreits zwischen Umma und Lagaš verdanken.

239 Daher so renommierte Ausgaben wie E. A. W. Budge/L. W. King, AKA (1902), F. Thureau-Dangin, SAK (1907) oder – seit 1987 – in Toronto das Gesamtprojekt R(oyal) I(nscriptions of) M(esopotamia) RIM mit den Unterserien RIME („Early"), RIMA („Assyrian") und RIMB („Babylonian"). Vgl. zu „Königsinschriften" sonst (bis 1975) R. Borger, HKL III 2–36, §§ 5–16.

240 Vgl. Edzard, ZZB (1957) 165 f. Dāduša war ein Sohn von Ipiq-Adad II. von Ešnunna und ein Bruder des Narām-Sin. Vgl. auch M. deJ. Ellis, „Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty", JCS 37 (1985) 61–85.
Für die Transliteration des Textes, der noch nicht offiziell veröffentlicht ist, bin ich A. Cavigneaux, D. R. Frayne und C. Wilcke sehr zu Dank verpflichtet, die mir jeweils ihre Abschriften aus verschiedenen Jahren zur Verfügung gestellt haben. Eine detaillierte Gesamtbearbeitung durch B. Ismāʿīl und A. Cavigneaux steht bevor. Vgl. vorläufig Bahīga Ismāʿīl, „Eine Siegesstele des Königs Daduša von Ešnunna", Fs. Oberhuber (1986) 105–108, wo die Verf. auf den Inhalt nur sehr kurz eingeht. [S. nach S. 554.]

x 4–11	*šittāt mimma / ina libbi mātim šuāti / innezbu ālam šuāti / erṣetam rapaštam / u namaššīšu / ana Samsē-Adad / šar Ekallātim / ana qīštim lū aqīš*
x 12-xi 5	*eliš ina māt Subartim / ištu māt Burunda / u māt Eluḫti / adi* KUR ⸢DI⸣-*i-ḷu*-BA$^{?}$ / *u* KUR *Lullûm / mātam šâti ina kakkija / dannim ezziš lū aškiš*
xi 6–8	*kīma šarrū ša ina mātim kalīša / ibaššû ana dāriātim / uštanaddūninni lū ēpuš*
xi 9–14	*ina libbu šattim šâti / ina kišād Idiglat / Dūr-Dāduša āl pāṭija / ēpušma šumī damqam / ana warkiāt ūmī / lū ušabši*
xii 1-xiv 3	*aššu* [...] / *šumam dāriam* x [...] x-*ru / ina libbišu ṣalam qarrādūtija / māḫiṣu ša nawrīr qablim / ana māt nikurtim sapānim / rabiš ramû /* (xii 7) *elēnuššu Sin u Šamaš / mudannin kakkīja / ana šanāt palêja / urrukim nawriš šūpû / elēnu dūr Qabarâ / Bunu-Ištar šar Urbi'el / ša ina kakkija dannim / ezziš akmûšu* (xiii) *šaqîš kabsušu / etel*[*l*]*iš izzazzu / šaplānuššu qarrādū nadrūtum naḪdiš / kamî ukallu / purkullūtsu šanīnam lā išû /* (xiii 7) *ina šipir nikiltim / ša mārūt ummiānūtim / teṣbīš epšu / ana tanādātim šūtuqu / ana ūmišamma maḫar Adad / ilim bānija / rēš damiqtija kullim / u šīmāt palîja uddušim* (xiv) *ina E-temen-ursaĝ bīt Adad / ilim murabbija / ana dāriātim lū ušzizsu*
xiv 4–10	*Adad ana Dāduša / rubêm paliḫika / kakkam dannam / kāmi nākirīšu / balāṭam dāriam / šanāt ṭuḫdim / u ḫegallim ana qīštim qīšsu*
xiv 11-xv 4	*ana matima ana warkiāt ūmī / tanādātīja / mātam ana šutanūdim / rabûm ana ṣeḫrim* (xv) [*i-di*(?) *q*]*arrādūtija* / [*ana*] *šunnîm* / x-[*t*]*ak*$^{?}$-*ki*-ZA-*am na-ra-a-am / šumam dāriam ušaštir*
xv 5–14	*ša ina idat lemuttim / uwa''eruma / bunnēja upassasu / ina mazzāzišu / unakkarušuma / ašar īnum lā immarušu / puzram ušaṣbatušu / ana mê inaddûšu / ina eperī iqebbirušu / išātam išakkišušu*
xvi 1–7	*šumī šaṭram ipaššiṭu / šumšu išaṭṭaru / ū aššum erretim šanīam / uša*[*n*]*ḫazu* / [...] *šumī šaṭram* / [*p*]*išiṭma šumī šuṭur / iqabbû*
xvi 8–13	*šarram šuāti / Anum Ellil Sin / Šamaš Inana Adad ilī / u ilū rabbûtum / marṣiš ina libbišunu / gamrim līrurūšu*
xvi 14–15	*zikir šumišu ina mātim /aj-ušabšû*
xvii 1–5	*Anūnakū šūt šamê / u erṣetim ana pirḪišu / šâtu u napḫar kimtišu / ḫulluqim ezziš / litmûšum*
xvii 6–10	*Ninurta āšer Ekur / zēram zākir šumim / aj-ušaršišu / ana riqētim išittašu / liktaššid*

viii 1–4	„Nachdem ich seine Außengebiete verwüstet und sein weites Land niedergemacht hatte, näherte ich mich voller Energie Qabarâ, seiner Hauptstadt.

viii 5–9	Ich schloß sie mit einer Belagerungsmauer ein, schüttete Erd(rampen) auf, legte überdeckte(?) Breschen an[241], (setzte) meine ganze Kraft (ein) und eroberte diese Stadt binnen zehn Tagen.
viii 10–14	Ihren König Bunu-Ištar nahm ich mit noch heißer Klinge[242] auf der Stelle gefangen, und ich ließ sein Haupt, glaubt es, auf schnellstem Wege nach Ešnunna bringen[243].
ix 1–4	Die Moral seiner Mitstreiter-Könige und seiner Hilfstruppen erschütterte ich gleichermaßen, und ich breitete Schweigen über sie aus.
ix 5–13	Unübersehbare Beute, die reichliche Habe dieser Stadt, Gold, Silber, edles Gestein, gediegenes ... [244], und was es sonst gab, das dieses Land besaß, geruhte ich, nach meiner Königsstadt Ešnunna zu bringen.
x 1–3	Ich stellte es den Leuten des Oberen und Unteren Landes, Groß und Klein, zur Schau.
x 4–11	Was sonst noch in diesem Lande zurückgeblieben war, die Stadt selbst, das ausgedehnte Territorium, die wimmelnden Menschen darin, das machte ich dem Samsē-Hadad, dem König von Ekallātum, zum Geschenk.
x 12-xi 5	Oben im Lande Subartu schlug ich das Gebiet zwischen den Ländern Burunda und Eluḫti und den Ländern D. und Lullûm mit meiner mächtigen Waffe nieder.
xi 6–8	Ich verfuhr weiß Gott so, daß die Könige im gesamten Land auf immer gehalten sind, mich über und über zu preisen.
xi 9–14	In eben diesem Jahre erbaute ich am Ufer des Tigris meine Grenzstadt Dūr-Dāduša und erwarb mir dadurch ewigen Namen.
xii 1-xiv 3	Weil [...] einen dauernden Namen [...] ..., (xii 1) habe ich für alle Zeiten eine Stele gestiftet im E-temen-ursaĝ, dem Hause Adads, des Gottes, der mich großgezogen hat. (xii 3) (Ich bin dargestellt als) ein Kämpfer, der in aller Größe thront, bereit, (mit) dem gleißenden Glanz

[241] *pilšī siḫpim* „Breschen der Überdeckung(?)" sind vielleicht Belagerungstunnel. Die Deutung ist aber unsicher, da die angenommene st. c.-Verbindung über die Zeilengrenze hinausgeht. Daher vielleicht eher *pilšī* und *siḫpim* in paralleler Reihung: „vermittels (*ina*) Breschen (und) eines überdeckten (Ganges)".

[242] Wörtlich „in der Hitze meiner Waffe"; modern übertragen: „mit noch rauchender Pistole".

[243] Zum Versenden vom Kopf eines gefällten Gegners s. A. Archi, Fs. C. H. Gordon 2 (1998) 386–96; Gilgameš und Enkidu bringen das Haupt des ermordeten Huwawa zu Enlil und ernten eine Strafrede. Man denkt auch an Schillers „Ring des Polykrates", Ende der 4. Strophe: „ ... und nimmt aus einem schwarzen Becken, noch blutig, zu der beiden Schrecken, ein wohlbekanntes Haupt hervor".

[244] Zu *aš*(*i*)*lalê*(*m*) vgl. J.-M. Durand, Fs. Garelli (1991) 18–20 und LAPO 16 (1997) 172 f. „fourniture de luxe". Bezeugt ist nur eine Form auf -*ê*(*m*), und zwar im Akkusativ, so daß man eine regens-rectum-Verbindung vermutet; vgl. Fs. Garelli 16 A. 3696: 2 f. KU_3.BABBAR ... *aš-la-le-*⌜*e-em*⌝ *da-a*[*m-qá-am*].

der Schlacht das Feindesland einzuebnen. (xii 7) Ganz oben (auf der Stele) leuchten glänzend Sin und Šamaš, die mir die Waffen stärken, um mir die Regierungszeit zu verlängern. (xii 11) Oberhalb der Mauer von Qabarâ (ist) Bunu-Ištar, der König von Arbela[245], den ich mit meiner mächtigen Waffe zornentbrannt gefangen genommen habe, auf den ich von oben trete[246], so daß ich in Siegerpose dastehe. (xiii 3) Darunter halten grimmige Krieger Gefangene sorgsam (am Seil). Die Skulptur hat nicht ihresgleichen. Sie ist aufs Raffinierteste von Meistern verfertigt in handwerklich vollendeter Arbeit, so daß sie jenseits alles Rühmens ist. (xiii 11) Täglich möge (diese Stele) vor Adad, dem Gott, der mich geschaffen hat, für mich Gutes bewirken und mir immer von Neuem die Herrschaft bestimmen.

xiv 4–10 Adad, gib du dem Dāduša, dem Fürsten, der dich verehrt, eine starke Waffe, die die Feinde in Bann schlägt, dauerndes Leben, Jahre von überfließendem Reichtum zum Geschenk.

xiv 11-xv 4 Ich habe meinen Namen auf der Stele verewigen lassen, damit bis auf immer und in alle Zukunft das Land nicht endende Lobeshymnen auf mich anstimme, der Ältere dem Jüngeren [...] meines Kriegertums erzähle, ...

xv 5–14 Wer in böser Absicht Auftrag gibt, daß man meine prächtige Schöpfung austilge, von ihrem Standplatz wegrücke, sie verstecke, wo kein Auge sie sieht, sie ins Wasser werfe, in der Erde vergrabe, sie durch Feuer zerstöre,

xvi 1–7 (Auftrag gibt) daß man (die Zeichen, mit denen) mein Name geschrieben ist, auskratze und daß er(!) seinen Namen dafür hinschreibe, oder daß man (aus Furcht) vor dem Fluch einen Dritten anstelle mit dem Auftrag „Kratze [...] (die Zeichen, mit denen) sein[247] Name geschrieben ist, aus, schreibe meinen Namen (hin)" -

xvi 8–13 einen solchen König mögen An, Ellil, Sin, Šamaš, Inana, Adad, mein Gott, sowie die großen Götter in echter Absicht[248] unerbittlich verfluchen;

xvi 14–15 sie sollen verbieten, daß man seinen Namen im Lande noch nennt;

[245] *Ur*$_2$*-bi-el*^{ki} in xii 12 ist eine m.W. bisher nicht bezeugte Schreibung von Arbela (heute Irbīl), das man in Ur III *Ur-bi*$_2$*-lum*^{ki}, *Ur-bi*$_2$*-i*$_3$*-lum*^{ki}, *Ur-bil*$_3$*-lum*^{ki}, *Ar-bi*$_2$*-lum*^{ki} schrieb (RGTC 2, 217) und für welches altbabylonisch bisher *Ur-be*$_2$*-e-el*^{ki}, URU^{ki}-*bil*$_2$^{li} bezeugt waren (RGTC 3, 247).

[246] xiii 1 *ša-qi*$_2$-⌜*i-iš*⌝ *ka-ab-su*$^?$*-šu* (so Wilcke). Der im Subordinativ stehende Stativ läßt sich syntaktisch schwer einordnen. Nochmalige Kollation des Passus ist vonnöten.

[247] xvi 5 hat versehentlich *šu-mi* statt **šu-um-šu*.

[248] Vgl. M. Stol, „Biblical Idiom in Akkadian", Fs. Hallo (1993) 246–49, vor allem S. 247 ff., „The entire heart".

xvii 1–5	die Anūna-Götter, die himmlischen und die irdischen, mögen ihm in aller Schärfe zu erkennen geben, daß sie diesen seinen Sproß und seine ganze Verwandtschaft vernichten werden.
xvii 6–10	Ninurta, der Hüter des Ekur, soll ihm jeglichen Nachkommen verwehren, der noch seinen Namen nennen würde; er soll seine Schätze in alle Winde zerstreuen“.

Bemerkungen zum Text:

Der erste Teil der Inschrift (i 1-vii 14) enthält die Anrede Adads (i 1-ii 10), die Titulatur Dādušas (iii 1-iv 12 *Dāduša ... anāku*), danach das *inūma ... inūmišu*-Schema zur Einführung des Anlasses der Inschrift (iv 13 ff., v 12 ff.): Das „subaräische“ Qabarâ[249] hatte sich dem Dāduša nicht unterworfen, so daß dieser zu einer Strafexpedition aufbrach: Aussendung von 10.000 Mann, Einnahme der Städte Tutarra, Ḫatkum, Ḫurarâ und Kirnum[250] und Überführung von Beute nach Ešnunna. Bewußt eingesetztes Stilmittel, das die ganze Inschrift durchzieht, sind *iš*-Adverbien, die in 22 Fällen einer Verbalform vorangehen: *rabîš* (5mal), *etelliš* (4mal), *ezziš* (3mal), *urruḫiš* (2mal), *aggi*[*š*], *ištīniš*, *marṣiš*, *nawriš*, *palḫiš*, *ṣīriš*, *šaqîš*, *teṣbîš* (je einmal).

Ein Meisterstück einer in langem Atem durchgehaltenen Satzkonstruktion mit eingefügten Parenthesen ist der Abschnitt xii 3-xiv 3, der die Dāduša-Stele beschreibt[251]. Ich habe diese Konstruktion in der Übersetzung in kleinere Hauptsatz-Einheiten aufgeteilt und hoffe, damit keine Stilverfälschung des akkadischen Textes vorgenommen zu haben. In einer Stilkunde des literarischen Akkadischen dürfte ein solcher Passus nicht fehlen.

Eine historische Auswertung der Inschrift (zu beachten die Erwähnung von Šamšī-Adad: Samsē-Hadad von Ekallātum in x 9) können wir hier nicht vornehmen.

[Nachtrag 2003: Photos und Rekonstruktionszeichnungen des Bildteils der Stele bei P. A. Miglus, Fs. Nagel (=AOAT 306, 2003) 412-16.]

249 RGTC 3, 187: Am – oder nördlich vom – Unteren Zāb.

250 vii 6 *Tu-ta-ar-ra*^{ki} = *Šu-šar-ra*(*-a*)^{ki} am Unteren Zāb? Zu *Ḫa-at-kum*^{ki} vgl. RGTC 3, 95 s.v. Ḫatka, Ḫatki. – vii 7 *Ḫu-ra-ra-a*^{ki} vgl. RGTC 3, 101: ARM 1, 131:8. *Ki-ir*$^{!}$*-nu-um*^{ki} kann ich sonst nicht belegen. ARM 1, 131 bietet die Reihenfolge Tarram Ḫ[a]tka Sunḫam (Akkusativ) Ḫurarâ, was an unsere Stelle anklingt.

251 Verkürzte Wiedergaben von Stelenbeschreibungen finden sich in spät-altbabylonischen Jahresdaten-Formeln; sie beschränken sich darauf zu sagen, daß der König in bestimmter Haltung oder Funktion dargestellt ist. Vgl. Edzard, „Die Einrichtung eines Tempels im älteren Babylonien. Philologische Aspekte“, CRRAI 20/1972 (1975) 156–63, bes. S. 162 mit Anm.; s. a. noch unten, S. 92.
Grundsätzlich zu beachten G. Buccellati, „Through a Tablet Darkly. A Reconstruction of Old Akkadian Monuments Described in Old Babylonian Copies“, Fs. Hallo (1993) 58–71. Sonst auch Edzard, AfO 19 (1959–60) 1–32, bes. S. 8 ff., iv 17 f., 30 f. usw. (Šū-Suen von Ur); dazu M. Civil, JCS 21 (1967) 24–38; Edzard, AfO 20 (1963) 159–61 (Kudur-mabuk von Larsa).

2.16. Herkunftsfragen

Wir kommen auf die schon oben (S. 491) angeschnittene Frage zurück, woher jene Literatur stammt, die uns – sei sie nun sumerisch oder akkadisch – in der altbabylonischen Zeit so reichlich und meist auch in so hervorragender Qualität bezeugt und überliefert ist. Irgendwann hat sie als etwas Schriftliches begonnen, nachdem ihr eine für uns nicht nachprüfbare, nicht nachvollziehbare Phase der mündlichen Überlieferung vorausgegangen sein dürfte. Allerdings darf auf keinen Fall die ganze Palette der uns bekannten altbabylonischen Literatur schon in mündlicher Vorstufe vorausgesetzt werden. Manche Gattungen sehen wir vor unseren Augen entstehen wie die Königshymnen. Die hat es – wenigstens in ihrem ganzen den Herrscher erhebenden Schwung – erst geben können, als dem lebenden Fürsten gottesähnliche Verehrung entgegengebracht wurde[252].

Im Übrigen soll die Frage nach mündlicher Vorform, nach „oral literature", hier nicht vertieft werden[253]. Persönlich halte ich sie für Mesopotamien angesichts des hohen Alters der Schriftlichkeit nicht für vordringlich.

Lange Zeit galten literarische Texte aus Šuruppag (Fāra), Tall Abū Ṣalābīḫ und aus Ebla (Tall Mardīḫ) als die ältesten Repräsentanten im Vorderen Orient[254]. C. Wilckes Deutung der Inschrift auf dem Denkmal mit der sog. „Figure aux plumes" als Ningirsu-Hymnus führt noch weiter hinauf[255].

Nichts verbietet uns, in Gedanken noch weiter zurückzustoßen. Ein Schreibertum, das nicht lange nach Erfindung der Schrift imstande war, derart raffiniert aufgebaute „lexikalische" Listen anzulegen, wie sie R. Englund und H. J. Nissen rekonstruiert haben[256], sollte auch schon fähig gewesen sein, literarischen Inhalt rudimentär „zu Ton" zu bringen. In der Tat hat Englund eine der Listen „literarisch" definiert[257].

Ein Hinweis: Es ist bislang sehr schwer, in den archaischen Texten aus Uruk ein größeres Corpus von Personennamen zu finden. Verdächtig auf Personennamen sind Zeichengruppen, die weder Zahlen noch häufig Gezähltes darstellen. Wenn das Zeichen MUŠ_3 = INANA in Uruk sehr häufig, in Ǧamdat Naṣr dagegen selten ist, so könnte das damit zusammenhängen, daß es in Uruk viele mit dem theophoren Element Inana gebildete Namen gab, in Ǧamdat Naṣr aber nicht[258].

252 Vgl. J. N. Postgate, CANE I (1995) 401 (zu Narām-Suen von Akkade); J. Klein, ebd. II (1995) 843–57 (zu Ur III, bes. Šulgi).

253 Der Fragenkomplex ist Gegenstand eines Kongresses gewesen; s. schon oben, Anm. 29 Ende.

254 Krebernik, oben, Anm. 26 und 217; R. D. Biggs, IAS S. 35–42, „Description of Fara Literature and Lexical Texts".

255 Oben, Anm. 24.

256 Die lexikalischen Listen der archaischen Texte aus Uruk (= ATU 3, 1993).

257 S. oben, Anm. 24.

258 Entgegen Edzard, RlA VIII 94 f. in „Name, Namengebung (Onomastik). A. Sumerisch", ist ^{d}Inana sig kein Personenname, sondern Angabe eines Zeitpunktes, „Venusuntergang". Vgl. K. Szarszyńska, „Some of the oldest cult symbols in archaic Uruk", JEOL 30

Wenn es nun methodisch recht ist, Zeichengruppen, die weder Zahlen noch Gezähltes ausdrücken, als Personennamen, Funktionen, Beamte u.ä. zu deuten, so muß es billig sein, solche Gruppen auch als andere Arten sprachlicher Mitteilung aufzufassen. Unsere Leseprobleme sind nicht die der antiken Schreiber (und Leser). Für sie damals war die Schrift auch in ihrer rudimentären Gestalt klar, weil der mündliche Hintergrund bekannt war.

Wir haben uns weit vom Thema „Altbabylonische Literatur" entfernt. Es schien aber wichtig, die Frage nach dem Woher dieser Literatur zu stellen. Einfacher wäre es für unsere Darstellung, wenn wir Ur III als den unmittelbaren Vorgänger einbeziehen könnten. Aber hier klaffen noch empfindliche Lücken. Die Sichtung und Veröffentlichung hat gerade erst begonnen[259]. W. Sallaberger in „Die Ur III-Zeit" (Annäherungen 3, OBO 160/3, 1999) mußte den Bereich Literatur fast ganz aussparen und sich im Wesentlichen auf ein Referat über Königsinschriften im weitesten Sinne und auf die in altbabylonischer Abschrift überlieferten Hymnentexte beschränken[260].

Was hat die altbabylonische Zeit von den Vätern erworben, und was auf der anderen Seite ist neu? Uraltes Erbe sind die schon mehrfach erwähnten Beschwörungen, die vielleicht deshalb so früh aufgezeichnet worden sind, weil ihre Effizienz einen genau festgelegten Wortlaut erforderte. M. Krebernik hat gezeigt, daß bei den Beschwörungen über die Zeiten hinweg eine Umschichtung stattgefunden hat von Nin-girima als Boten und Enlil als Adressat der Beschwörung zu Asarluḫi / Marduk und Enki / Ea[261]. Altes Erbe sind die Hymnen: Götter- und Tempelhymnen. Auch wenn der Herrscherhymnus wohl erst mit dem Beginn der Königsvergöttlichung eingesetzt hat, gehört er doch für die altbabylonische Zeit auch schon zum Erbe. Das literarische Streitgespräch läßt sich bis in die Ur III-Zeit hinaufverfolgen, falls die Vermerke über die Schiedsrichterrolle von Königen dieser Dynastie (s. oben, S. 525) nicht etwa spätere Zusätze sind. Sammlungen von Sprüchen, Anweisungen, Redensarten, Sprichwörtern gehen wieder weit hinter die Ur III-Zeit zurück; denn der „Rat des Šuruppag" ist schon aus Abu Ṣalābīḫ und aus dem präsargonischen

(1987–88) 3–21, bes. S. 17 zu EZEN ᵈInana UD, EZEN ᵈInana sig, AB/eš₃ ᵈInana sig; R. Englund, OBO 160/1 (1998) 126 f. mit Anmm. 267–269.

259 Vgl. J. Klein und G. Rubio in ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa, im Druck).

260 Für literarische Ur III-Texte vgl. ISET 1 S. 44 und 56 f.: „tablet(s) of Ur III date".
M. Civil, OrNS 54 (1985) 33–36, 6N-T 288 (Ur-Namma).
Å. W. Sjöberg, JCS 40 (1988) 165–86: FLP 2627 (Inana-Hymnus).
B. Alster, „Some Ur 3 Literary Texts [...] in Yale and Philadelphia", ASJ 15 (1993) 1–10.
A. Cavigneaux/F. N. H. Al-Rawi, „Gilgameš et le taureau de ciel (šul-mè-kam) (Textes de Tell Haddad IV)", RA 87 (1993) 97–129, bes. S. 103–111, Text Na (ISET 1, 207: Ni. 13230).
M. Civil, AulaOr 14 (1996) 163–67 (Ur-Namma).
G. Cunningham (wie Anm. 214) 16 f.
I. Finkel, in: (ed.) Abusch/van der Toorn (s. Anm. 214) 231 f., 246 f.

261 Krebernik (wie Anm. 217) 211–25.

Adab überliefert (s. oben, Anm. 209). Die Klage als eigenständige literarische Gattung ist in Ur III vielleicht in der „Nin-imma-Klage" vertreten, die G. Rubio erwähnt[262].

Bei dem scheinbar „altehrwürdigen" Gedicht „Gilgameš und Agga" konnte C. Wilcke aufgrund sprachlicher Kriterien (Handhabung der sumerischen Morphologie, ‚Akkadismen' im sumerischen Text) eine Entstehung erst in der frühaltbabylonischen Zeit nachweisen[263]. Demnach könnten Namen allein noch nicht als Datierungskriterien gelten[264].

Eine genauere Gegenüberstellung des Überlieferungsstatus sumerischer Literatur in der Ur III- und altbabylonischen Zeit wird erst möglich sein, wenn uns die noch in der Erde und in den Museen ruhenden Tafeln voll zugänglich sind.

Nicht minder schwierig als beim Sumerischen ist die Frage nach der literarischen Tradition beim Akkadischen: Gibt es neue, erstmals in der altbabylonischen Zeit bezeugte Gattungen? Alt sind erzählende Texte wie die aus Abu Ṣalābīḫ und Ebla[265]. Mit den Königen von Akkade setzen (zum Teil als Bilinguen) literarisch ausgeschmückte historiographische Texte ein (freilich sind sie bisher nur in altbabylonischen Abschriften bekannt)[266]. Besonders herausfordernd ist die Frage nach Ur- oder Vorformen des Gilgameš-Epos, dessen Überlieferung für uns, parallel mit den sumerischen Versionen, auch wieder erst in der altbabylonischen Zeit beginnt[267].

262 Wie Anm. 259.

263 „Zu ‚Gilgameš und Akka'. Überlegungen zur Zeit von Entstehung und Niederschrift, wie auch zum Text des Epos mit einem Exkurs zur Überlieferung von ‚Šulgi A' und ‚Lugalbanda II'", Fs. Römer (= AOAT 253, 1998) 457–85.

264 Das gilt, *mutatis mutandis*, auch für die Ur III-Königskorrespondenz; oben, Anm. 25.

265 Krebernik, oben, Anm. 26.

266 H. Hirsch, AfO 20 (1963) 1–82; I. J. Gelb/B. Kienast, FAOS 7 (1990); D. R. Frayne, RIME 2 (1993) 9 ff. (Sargon), 41 ff. (Rīmuš), 74 ff. (Man-ištūšu), 88 ff. (Narām-Suen), 186 ff. (Šar-kali-šarrī).
Man bemerkt einen empfindlichen Qualitätsunterschied zwischen der äußerst zuverlässig erscheinenden Überlieferung aus Nippur und derjenigen aus Ur.

267 Sumerisch:
„Gilgameš und Huwawa" RlA VII 40 § 3.1.n; Edzard, ZA 80 (1990) 165–203; 81 (1991) 160–233 (Version A); ders., Gilgameš und Huwawa. Zwei Versionen der sumerischen Zedernwaldepisode nebst einer Edition von Version „B" (= SBAW 1993/4); ders., TUAT III/3 (1993) 540–49 (Version A); R. J. Tournay/A. Shaffer, L'épopée de Gilgamesh (= LAPO 15, 1994) 292–305 (A); A. George, The Epic of Gilgamesh (1999) 150–61 (A), 161–66 (B); D. Frayne, in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh (2000) 104–115 (A), 115–120 (B).
Vgl. noch N. Forsyth, „Huwawa and His Trees – A Narrative and Cultural Analysis", ASJ 3 (1981) 13–29; G. Steiner, „Huwawa und sein ‚Bergland' in der sumerischen Tradition", ASJ 18 (1996) 187–215; J. Klein/K. Abraham, „Problems of Geography in the Gilgameš Epics: the Journey to the ‚Cedar Forest'", HANE/M III/3 (= CRRAI 44/1997, 2000) 63–73; G. Marchesi, „ì-a lullum$_x$ ù-luḫ-ḫa sù-sù. On the Incipit of the Sumerian Poem Gilgameš and Ḫuwawa B", Gs. Cagni (2000) II 673–684.

Neu dürfte altbabylonisch die Humoreske oder Burleske sein. Aber zwischen dem „Wäscher von Ur"[268] und dem Gilgameš-Epos klaffen ja Welten, was Anspruch und Bedeutung angeht. Neu sind die Omensammlungen. Daß wir aber alles nur unter starken Vorbehalten äußern können, hängt damit zusammen, daß der Ur III-zeitliche Ausgrabungsbefund nordwestlich von Nippur dem im Süden Babyloniens aufs Empfindlichste ‚nachhinkt'. Vieles Überraschende ruht noch in der Erde, z. B. im immer noch unentdeckten Akkade – vielleicht längst von den Vorstädten des

„Gilgameš und Akka" RlA VII 39 § 3.1.k; Th. Jacobsen, The Harps that Once ... (1987) 345–55; W. H. Ph. Römer, TUAT III/3 (1993) 549–59; D. Katz, Gilgamesh and Akka (= LOT [1993], Neuedition); Rez. H. L. J. Vanstiphout, JAOS 119 (1999) 293–296; dies.; The Context of Scripture I (1997) 550–52; Tournay/Shaffer 1994 (wie oben) 282–91; C. Wilcke (wie Anm. 263); A. George, The Epic of Gilgamesh (1999) 143–48; M. Civil, AulaOr 17–18 (1999–2000) 179–89; D. Frayne, in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh (2000) 99–104.
Vgl. noch W. G. Lambert, „Akka's Threat", OrNS 49 (1980) 339–40; T. Mařík, „Bemerkungen zur formalen und inhaltlichen Interpretation des ‚Gilgameš und Akka'", ArOr 66 (1998) 265–69; Wu Yuhong, „The earliest War for the Water in Mesopotamia : Gilgamesh and Agga", NABU 1998/103.
„Gilgameš und der Himmelsstier" RlA VII 40 § 3.1.m; A. Cavigneaux/F. N. H. Al-Rawi, „Gilgameš et le taureau de ciel (šul-mè-kam) (Textes de Tell Haddad IV)", RA 87 (1993) 97–129; Tournay/Shaffer 1994 (wie oben) 306 (mit Bibl.); George 1999 (wie oben) 166–75; D. Frayne, in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh (2000) 120–127.
„Gilgameš, Enkidu und die Unterwelt" RlA VII 39 f. § 3.1.1; W. H. Ph. Römer, TUAT II/1 (1986) 36–45; Tournay/Shaffer 1994 (wie oben) 248–74; George 1999 (wie oben) 175–95; A. Cavigneaux/F. N. H. Al-Rawi, „La fin de Gilgameš, Enkidu et les Enfers d'après les manuscrits d'Ur et de Meturan (Textes de Tell Haddad VIII)", Iraq 62 (2000) 1–19; D. Frayne, in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh (2000) 129–143.
Vgl. noch T. Kuwabara, The Netherworld in Sumero-Akkadian Literature (Diss. Berkeley 1991) 19–37; Edzard (wie oben, Anm. 34).
„Gilgameš in der Unterwelt" (Tod des G.) RlA VII 40 § 3.1.0; Römer, TUAT II/1 (1986) 34–36; Tournay/Shaffer 1994 (wie oben) 307 (mit Bibl.); George 1999 (wie oben) 195–208; Cavigneaux/al-Rawi, Gilgameš et la mort. Textes de Tell Haddad VI, avec un appendice sur les textes funéraires sumériens (= CM 19, 2000); D. Frayne, in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh (2000) 143–154; N. Veldhuis, „The Solution of the Dream: A New Interpretation of Bilgames' Death", JCS 53 (2001) 133–48.
Vgl. noch Kuwabara (wie oben) 71–76; Rollinger 1994 (wie oben, Anm. 67) 37 f.

Akkadisch (altbabylonisch):
RlA VII 50 f. § 4.1.1.f (ohne Trennung der Versionen); St. Dalley, Myths from Mesopotamia [...] (1989) 136–53; M. Gallery Kovacs, The Epic of Gilgamesh (1989), gestützt auf die ninivitische Fassung; die altbabylonischen Texte werden (ohne spezielle Angabe), wo nötig, zur Ergänzung herangezogen (s. S. xiv); K. Hecker, TUAT III/4 (1994) 739–44 (GE Tafel XII); Tournay/Shaffer 1994 (wie oben) 62–66; 66–70; 70–74; 80–86; 94–99; 124–26; 198; 203–204; 207–209; George 1999 (wie oben) 101–31.

[268] S. oben, Anm. 1.

auswuchernden modernen Baghdad überbaut und damit umso unzugänglicher geworden[269].

2.17. WIEDERERSTEHENLASSEN DER ALTBABYLONISCHEN LITERATUR: ÜBERSETZEN

Der Assyriologe kann zwar, wenn er genug weiß, sumerische oder akkadische Literatur mit Genuß „vom Blatt" lesen, und er kann sich mit Gleichgesinnten und Gleichbegabten auch zu gemeinsamem Genuß zusammentun. Aber damit ist die Forderung nicht erfüllt, die von außen an das Fach gestellt wird. Zu den vornehmsten Aufgaben des Assyriologen gehört es, die antike Literatur in unserer Sprache wiedererstehen zu lassen. Davon soll etwas deutlicher die Rede sein.

Für das Deutsche muß der berühmte Peter Jensen genannt werden – und zwar n i c h t wegen seines monomanischen „Gilgamesch-Epos in der Weltliteratur"[270], sondern wegen seines genialen Wurfs von der letzten Jahrhundertwende, „Assyrisch-babylonische Mythen und Epen", Band VI/1 der Keilinschriftlichen Bibliothek (1900). Es verlohnt ein längeres Zitat aus seinen Vorbemerkungen S. XIX f.:

„Was meine Übersetzungen anbetrifft, so ist es mein ganzes Bestreben gewesen, möglichst, und wenn es sein mußte, bis zur Geschmacklosigkeit wörtlich zu übersetzen. Wie oft sich gerade in assyriologischen Werken selbst der Besten unter einer flotten – oder bombastischen – Übersetzung ein ‚Ich weiß nicht, was soll es bedeuten' verbirgt, davon ließe sich manche Stunde reden. Der Benutzer der keilinschriftlichen Bibliothek muß aber genau wissen, worauf sich eine Übersetzung gründet, wie sich die Sätze miteinander, die Wörter zu einem Satz verknüpfen, (er muß) soweit dies möglich, den eigentlichen Sinn einer Redensart und eines einzelnen Wortes kennen lernen usw., damit er aus den Texten Alles schöpfe, was sich daraus schöpfen läßt. Wer z. B. *uznu šakānu* mit „den Sinn richten (auf)" statt „das Ohr setzen, in eine bestimmte Lage bringen" übersetzt, obgleich *uznu* allein nicht(!) „Sinn" und *šakānu* allein nicht „richten" heißt, oder (wer) *abālu* in Verbindung mit *libbu* mit „antreiben" (übersetzt), obwohl es allein „antreiben" nicht heißt, und *libbu* dann mit „Herz", statt die beiden resp. mit „hervorbringen" und „Inneres" (zu übersetzen), oder *kabittu* als Sitz von Gemütsbewegungen mit „Ge-

[269] Vgl. Chr. Wall-Romana, „An Areal Location of Agade", JNES 49 (1990) 205–45 mit Diskussion der bis dahin gemachten Lokalisierungsvorschläge. Wall-Romana sucht Akkade im Bereich des heutigen Baghdad und hält Tall Muḥammad (Südosten) für den besten Kandidaten.
Aa. Westenholz tritt für eine Lokalisierung „on the extreme northern fringe of Babylonia" ein: OBO 160/3 (1999) 31–34, „Where is Akkade? ", bes. S. 32. „A. may thus be one of the many large tells on the confluence of the Adheim with the Tigris".

[270] Band I 1906, II 1928. – Noch immer höchst lesenswert ist die brilliant-parodierende Rezension durch den Dorpater Ethnologen W. Andersson, „Über Jensens Methode der vergleichenden Sagenforschung", Acta et commentationes Universitatis Tartuensis B XXI 3 (1930) 3–48. Andersson weist die Gilgameš-Abhängigkeit auch des „Struwwelpeter" schlüssig nach.

müt" statt mit „Bauch" wiedergiebt, der – und ich selbst bin oft genug ein solcher der gewesen – unterschlägt geradezu sich und Anderen wertvolles Material zur Kenntnis der assyrischen ‚Psychologie'. Denn die Assyrer kennen keinen Sinn, den sie richten können, kein für sich existierendes Gemüt, kein Herz als Erreger von Willensbewegungen. Es giebt am Menschen Nichts, als was man mit den Sinnen wahrnehmen kann, und Bauch und Ohr sind lediglich die Orte der Gedanken d.i. der inneren Rede, der Bauch auch Sitz dessen, was wir Gemütsbewegungen nennen, das Herz nur das Organ, das bei Furchtempfindungen in Mitleidenschaft gezogen wird. Aus diesen Beispielen ersieht man gewiß, wie notwendig es ist, immer zuerst ganz wörtlich zu übersetzen, ehe man zu umschreiben versucht, und Wieviel dem Laien oft durch eine freie Übersetzung verloren geht, ja vorgetäuscht wird."

Jensen hat nun das nach diesen Sätzen zu erwartende Schreckensgemälde keineswegs voll nachgezeichnet. Wir verdanken ihm für Gilgameśs Epithet *ḫadi-u'a-amēlu* (GE I v 14)[271] eine so unwahrscheinlich gute deutsche Wortschöpfung wie sein „Weh-froh-Mensch", und wenn wir kurz aus dem altbabylonischen Rahmen herausspringen dürfen, so sei eine Probe von Jensens Übersetzungskunst vorgeführt (KB VI/1, 164) aus der IV. Tafel der ninivitischen Fassung, iii 13–17. Es geht um einen Traum, den Gilgameš seinem Freund Enkidu berichtet:

13. *[i]brī ātamar šalulta šutta*
14. *[u] šutta ša āmuru kališ šašât*
15. *ilsû šamû qaqqaru irammum*
16. *[ūm]u ušḫarrir uṣâ ekletu*
17. *[ibr]iq birqu inappiḫ išātu*

13. „Mein [Fre]und, ich sah ein drittes Traumbild;
14. [a]ber das Traumbild, das ich sah, war ganz und gar schrecklich.
15. [Es b]rüllte der Himmel, es tost der Erdboden,
16. [der Ta]g ‚erstarrte' , Finsternis kam heraus.
17. [Es bli]tzte ein Blitz auf, es ward Feuer entzündet"[272].

[271] Die ninivitische Version bietet noch drei weitere *amēlu*-Komposita (vgl. zu diesen auch CAD A/2, 52 *amīlu* 1 b 5'): *ṣajjādu ḫābilu-amēlu* „ein Jäger, solch ein Fallensteller" I ii 42; *lullû-amēlu* „Menschenkind" I iv 6 (Enkidu aus der Sicht der *ḫarimtu*); X vi 35 (Gilgameš aus der Sicht des Utnapišti); *nu-'u-u₂ a-me-lu* „dummer Kerl" V: BaM 11, 93:2 (Gilgameš im Munde Humbabas); s. W. R. Mayer, OrNS 56 (1987) 210.

[272] Schwer wiederzugeben ist das alliterierende Spiel in Z. 13–14 ... *šalulta šutta* ... *šutta ša* ... *kališ šašât*; vielleicht „ ... einen dritten Traum ... der Traum, den ich träumte, war vollends verwirrend"? Aber derlei Versuche bergen meist die Gefahr in sich, ins Komische zu geraten.
In Z. 15 hat Jensen die Folge Präteritum-Präsens wörtlich ins Deutsche übernommen, während wir heute vorziehen würden „... und dabei toste der Erdboden".
Jensen hat auch extrem genau den Erhaltungszustand des Akkadischen durch die Setzung eckiger Klammern sogar innerhalb der Übersetzungswörter widergespiegelt.

Jensens Beispiel ist nur selten in seiner – relativen – Vollkommenheit nachvollzogen worden. Vielmehr hat sich – hauptsächlich vielleicht im Deutschen, aber spürbar auch in anderen Übersetzungssprachen – ein Jargon herausgebildet, der dem Fachmann schon allzu vertraut und daher gar nicht mehr problematisch ist; bei dem sich der Assyriologe aber nicht mehr klar macht, ob und wieweit er eigentlich den Nächsten oder Fernerstehenden noch erreicht.

Es sei *ad nauseam* wiederholt: Schöne Sprache eines Originals muß auch in schöner Sprache auf unserer Seite übersetzt werden. Aber worauf kommt es heute an, hundert Jahre nach Jensen? Worin besteht sowohl die Technik als auch die Kunst des Übersetzens aus dem Sumerischen oder Akkadischen? Vorweg müssen zwei Voraussetzungen erfüllt sein. Der Übersetzende muß nicht nur die Sprache, a u s der er übersetzt, er muß vor allem die Sprache, i n welche er übersetzt, möglichst gut beherrschen[273].

Wie steht es mit Jensens Anspruch, der altorientalischen „Psychologie" gerecht zu werden? Muß ich mein Vokabular, meine Phraseologie zurückschrauben auf eine – für mich nur bedingt nachvollziehbare – Begriffswelt von 2000 oder 1500 v. Chr.?[274] M u ß ich Redensarten des Sumerischen und Akkadischen in meiner Übersetzung so wörtlich, wie möglich, nachzubilden versuchen? M u ß ich also sagen „an seinen Ort zurückkehren lassen" statt „restaurieren", wenn in einer Bauinschrift von der Erneuerung eines Gebäudes die Rede ist?[275] Ganz sicher nicht! Wir sagen auch nicht „einem anderen (gehöriges) Erz", wenn wir den lateinischen Ausdruck für „Schulden" – *aes alienum* – ins Deutsche übernehmen. Es muß wiedergegeben werden, was inhaltlich g e m e i n t war[276]. Dabei hindert uns nichts, möglichst nahe an der Ausdrucksweise des Originals zu bleiben, solange wir unserer „Zielsprache" keine Gewalt antun. Wir dürfen ab und an auch bewußt verfremden oder neuern (so wie Jensen es mit seinem „Weh-froh-Menschen" getan

[273] Vgl. F. Güttinger, Zielsprache (1963), bes. S. 15 f., 18 f., 218 f.

[274] Edzard hat in der Fs. Moran (1990) 161 ein Desideratum angemeldet: „... ein Verzeichnis von Übersetzungswörtern unserer heutigen Sprachen, die wir für Keilschrifttexte des III. und II., aber selbst des I. Jahrhunderts v. Chr. benutzen, obwohl wir gar nicht wissen, ob die betreffenden Bedeutungen denn für die damalige Zeit schon angesetzt werden dürfen. Und zwar deshalb fraglich, weil wir solche Wortbedeutungen erst unserem griechisch-römischen und jüdisch-christlichen Erbe verdanken. Das vielübersetzte ‚Schicksal' mag als ein Beispiel dienen. Es wird schwer sein, einen solchen Katalog aufzustellen. Wir sollten aber einen Anfang [Text fälschlich „Angang"] versuchen!".

[275] Man könnte einwenden, daß der Begriff „Wörtlichkeit" insofern problematisch ist, als er von Wort-„Gleichungen" ausgeht, die wir als sicher annehmen, die es aber nicht sein müssen.

[276] Für sich stehen, wie H. Petschow stets meinte, die Übersetzungen juristischer und verwaltungsmäßig relevanter Keilschrifttexte. Hier dürfe man, so Petschow, dem nicht fachkundigen Leser keine Institution vorspiegeln, die es damals noch gar nicht gab – oder die zumindest terminologisch nicht realisiert war. Daher *leqû* „(in Empfang) nehmen" und nicht „entleihen", *nadānu* „geben" und nicht „verkaufen".

hat), w e n n es stilistisch paßt. Der intelligente Leser – oder Hörer – wird in dem Fall merken, was der Übersetzer im Sinn hat. Aber wir müssen vom Prinzip der Wörtlichkeit Abschied nehmen. Der Autor ist sich darüber im Klaren, daß er mit dieser Forderung bei vielen seiner Kollegen offene Türen einrennt.

Eine Schwierigkeit für den Übersetzer sind auch die nicht – oder nur schwer – übersetzbaren Wörter, die als Fremdkörper im deutschen Text hängen bleiben. „Die Königin, bekleidet mit einem pala-Gewand, nahm in Begleitung der en-Priesterin am ešeš-Fest teil". Das verstehe, wer kann! Gewiß, wir lassen auch heute manche Ausdrücke unübersetzt, und niemand wird an einer Zeitungsüberschrift Anstoß nehmen wie „Dalai Lama trifft Ayatollah". Wir ziehen der Geisha nicht ihren Kimono aus. Der Unterschied ist aber, daß w i r heute genau wissen, was ein Guru oder ein Sumo-Ringer ist. Wir wissen, daß Lama tibetisch *bla-ma* „Oberer" und *dalai* mongolischen Ursprungs ist („Meer", „Ozean" – es soll die Breite und Weite des Titels symbolisieren).

B. Landsberger, ein ausgesprochener Gegner des Übersetzens von Wörtern durch sich selbst, hat 1965 den neubabylonischen *šatammu* durch „Bischof" wiedergegeben, weil er – zu Recht – meinte, mit diesem Terminus ein Amt zu beschreiben, das weltliche und geistliche Macht vereinte. Weder AHw. („Verwalter, Verwaltungsdirektor") noch CAD Š/2 (1. "accountant, clerk (a low-ranking functionary)", 2. "(an administrative official)", 3. „chief temple administrator") haben Landsbergers „Bischof" übernehmen wollen[277], wohl weil sie einen zu engen Bezug aufs Christentum scheuten.

Noch schwieriger als bei Personenbezeichnungen haben wir es etwa bei Kleidungsstücken oder Musikinstrumenten, weil solche Wörter von Sprache zu Sprache und von Mode zu Mode wandern. „*No pantalony, frak, žilet – vsech etich slov na russkom net*" sagt Alexander Puškin von seinem sich modisch ankleidenden Helden Eugen Onegin (Buch 1 xxxvi 7–8), „Doch Frack, Gilet und Pantalon – kein Wort ist russisch doch davon"[278]. Wenn wir nicht wissen, was Pantalons, Frack oder Gilet sind, können wir es weder erraten noch aus dem Kontext, geschweige denn auf Grund der Etymologie erschließen.

Wäre es vielleicht doch mehr zu empfehlen, bei „kulturgebundenen Sprachelementen"[279], deren Bedeutung für uns nicht genau einfangbar ist, Sumerisch Sumerisch und Akkadisch Akkadisch sein zu lassen, als daß man solche Ausdrücke um jeden Preis eindeutscht? Doch kann einiges Nachdenken oft zum Ziel führen. Šulgi (Hymnus A Z. 43, s. oben S. 18 f.) will leicht und offensichtlich leicht bekleidet laufen können. Er tut sich daher TUG$_2$.NIG$_2$.LAM$_2$-ban$_3$-da um die Hüften. Das hat Falkenstein 1952 mit „kurzer Rock" übersetzt[280] und J. Klein 1981

[277] CAD Š/2, 192 erwähnt „bishop" allerdings am Ende des Diskussionsabschnitts zu *šatammu*. Übrigens bietet CAD Š/1 für *šangû* ebenfalls die Bedeutung „chief administrator of a temple".

[278] A. Puschkin, Jewgenij Onegin, deutsch von R.-D. Keil (1980).

[279] Vgl. K. Reiß, Texttyp und Übersetzungsmethode (1976) 118–22.

[280] ZA 50, 67.

mit „*lamḫuššu*-garment“[281]; so auch Römer 1989[282]; dagegen V. Afanasieva 1997 odejan'e lëgkie „leichtes Gewand“[283]. Ein $TUG_2.NIG_2.LAM_2$-gid_2-da, also ein „langes ...“, war das Geschenk für den Verkäufer anläßlich eines Hauskaufs im vorsargonischen Girsu[284]. Wir können, wenn wir die beiden Ausdrücke, T.-ban_3-da und -gid_2-da, kombinieren, unschwer raten, daß T. ein um die Hüfte geschlungenes oder den ganzen Oberkörper bedeckendes Gewand war, entweder knöchellang, gid_2-da, oder nur bis zu den Knien reichend, -ban_3-da[285]. T. -ban_3-da muß ein für das Laufen bequemes – und dabei doch noch königlich-dezentes – Kleidungsstück gewesen sein, wenn man denn nicht wie die Griechen nackt laufen wollte[286].

Es gibt in der sumerischen Literatur Stilmittel, die wir zwar in unseren Übersetzungen genau wiedergeben können, deren konsequente Beachtung die Übersetzung jedoch verderben muß: Wenn viele Zeilen lang Epitheta mit der Kopula -me-en „ich bin“ oder „du bist“ oder auch „ich, der ... “, „du, der ... “ aneinandergereiht werden, dann darf davon in der Übersetzung nur sparsam Gebrauch gemacht werden. Sonst ermüdet es und vermittelt einen ganz falschen Eindruck vom Original. Denn worauf es in der sumerischen Reihung ankommt, ist ja gar nicht die – scheinbar bis zum Überdruß getriebene – Wiederholung der Kopula, sondern das,

281 Three Šulgi Hymns, 193.

282 TUAT II/5, 676: „*lamaḫuššû*-Gewand“ mit Fußnote: „Ein kostbares Gewand aus Wolle“ mit Verweis auf CAD L. – Zahlreiche Belege bei H. Waetzoldt, Textilindustrie (1972) Index S. 292.

283 Wie Anm. 67: 348: Odejan'em lëgkim ja okutal bedra „mit einem leichten Gewand umwickelte ich die Hüften“.

284 Edzard, SR Nr. 30 iii 1, iv 2; in iii 2 steht der Betrag von 1 ½ ku_3:gin_2:kam; ist dieser Wert der des Gewandes in der vorangehenden Zeile, oder handelt es sich um einen für sich stehenden Betrag?
Ein TUG_2 $NIG_2.LAM_2$ ohne nähere Qualifizierung erscheint noch öfters (s. Glossar S. 223). In Nr. 113, wo $TUG_2NIG_2.LAM_2$ z.T. Bruchzahlen vorangehen, liegt vielleicht eine andere Bedeutung vor.
W. Sallaberger, Töpfer (wie Anm. 8) 96 unterscheidet in einer Vorbemerkung zum Tongefäßglossar bei der Bedeutungsangabe a) eine wörtliche Übersetzung, b) eine Umschreibung oder ungefähre Angabe der Funktion und c) die eigentliche Übersetzung ohne besondere Kennzeichnung.

285 ban_3-da gehört zu den Adjektiven, deren Bedeutung(en) man nur dadurch genauer ermitteln kann, daß man einen möglichst vollständigen Katalog der Substantive vorlegt – und gliedert, mit denen das Adjektiv verbunden wird. Vgl. – sehr vorläufig – Edzard, ZA 55 (1962) 98 f., der die beiden Bedeutungsgruppen „klein, jung“ und „stark, aggressiv“ zu „jung, ungestüm“ zusammenzufassen suchte. Angesichts des Gegensatzes gid_2-da : ban_3-da wäre für ban_3-da vielleicht auch noch eine Bedeutung „kleiner, umfangsmäßig geringer als, minor“ einzubeziehen, also das Gegenteil von diri(g).

286 Hier stellt sich die Frage, wie die Ur III-zeitlichen und altbabylonischen Boten bekleidet waren.

woran sie angehängt ist. Wir müssen unser Übersetzungsbemühen also ganz auf die gereihten Nomina richten[287].

Ganz analog verhält es sich mit langen Reihen von Verbalformen, deren jede mit dem Affirmativpräfix ha-, hé- hu- beginnt. Jedesmal „fürwahr“, „wirklich“, „wahrlich“ u.ä. in die Übersetzung aufzunehmen, ist schwer zu ertragen[288]. Auch hier ist zu dosieren, oder man muß nach anderen Mitteln Ausschau halten. Eine Möglichkeit ist die Übersetzung mit einem *pluralis maiestatis*[289]. Es gibt aber keine für alle literarischen Übersetzungen gültige Patentlösung. Ich muß versuchen, den Stil einzufangen und in meiner Übersetzung wiederzugeben.

Wenn mein Autor Lust am Wortspiel hat (und dem Schreiber sitzt immer der Schalk im Nacken, und vom Wortspiel gelangt er schnell zum graphischen Spiel – oder umgekehrt), so muß ich es ihm in der Übersetzung gleich zu tun versuchen. Ich bin freilich nicht gezwungen, ein Wortspiel genau dort, wo es im Urtext vorkommt, anzubringen. Das Ergebnis könnte gequält wirken. Statt dessen macht der Übersetzer ein Wortspiel dort, wo es sich in s e i n e r Übersetzung anbietet oder gar aufdrängt[290].

Bei der Betrachtung von Übersetzungen aus dem Sumerischen haben wir noch gar nicht den Kern berührt: Die Wörter selbst und ihre Bedeutungen. Das Problem ist hier ganz anders gelagert als im Akkadischen. Sumerische Substantive genau zu deuten, ist oft primär eine Frage der Realienkunde. Über das sumerische Adjektiv war bis vor Kurzem nur wenig bekannt; J. A. Black hat 1999 einen wichtigen Schritt in der näheren Erforschung getan[291]. Doch was bedeutet eigentlich ku$_3$(-g)? Im Corpus von Gudeas Inschriften kommt es in der Verbindung mit 21 verschiedenen Substantiven und in 3 sonstigen Verbindungen vor[292].

[287] So kann ich nicht zustimmen, wenn V. Afanasieva (wie Anm.67) in Šulgi A jedes enklitische -men durch vot kto ja „das bin ich“ wiedergibt.

[288] So etwa Römer (wie Anm. 67) 675 ff.

[289] Doch könnte eine durchgehende Anwendung auch wieder zu Mißverständnissen führen, da auch der gewöhnliche Bürger den Affirmativ gebrauchte, und zwar auch umgangssprachlich, in eidlicher Aussage oder im Brief.

[290] Vgl. F. Güttinger, (wie Anm. 273) 75; K. Reiß, Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik (1971) 42; 62 f.

[291] Sumerian Grammar Discussion Group, Oxford 1999: „Some Sumerian Adjectives“; s. ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa, im Druck). Vgl. auch M. Schretter, „Überlegungen zu den Wortarten des Sumerischen“, Fs. Hirsch (= WZKM 86, 1996) 399–411, bes. S. 403–406.

[292] Im Folgenden nur je ein Beispiel: an-ku$_3$ Zyl. B v 15; bar-ku$_3$ Zyl. B xvii 1; banšur-ku$_3$ Zyl. B xiv 17; bara$_2$-ku$_3$ Zyl. B. ix 1; bur-ku$_3$ Zyl. B ix 1; dusu-ku$_3$ Zyl. A v 5; e$_2$-ku$_3$ Zyl. A i 16; eše$_2$-ku$_3$ Zyl. A xxvi 30; e$_2$-gudu$_4$-ku$_3$ Zyl. A xxiv 6; ^{giš}gigir-ku$_3$ Zyl. B ix 15; iri-ku$_3$ Stat. D iii 17; GISGAL-ku$_3$-an-na Zyl. B xvi 8; me-ku$_3$ Zyl. A xix 14; mu-ku$_3$ Zyl. A iii 9; ^{d}Nirah-ku$_3$ Zyl. A xxvii 1; ša$_3$-ku$_3$ Stat. E i 20; šu-ku$_3$ Zyl. B vi 25; šud$_3$-ku$_3$ Zyl. A xxviii 18; u$_5$-ku$_3$ Zyl. A xiv 23; ud$_5$-ku$_3$ Zyl. B x 4; (^{giš})u$_3$-šub-ku$_3$ Zyl. A v 6; ku$_3$ ^{d}Ga$_2$-tum$_3$-du$_{10}$ Zyl. A ii 26; ku$_3$-zu Zyl. A ii 1; ku$_3$-su$_3$ Zyl. B xi 19.

Beim sumerischen Verbum nützt die Realienkunde weniger. Was die lexikalischen ,Gleichungen' zwischen sumerischen verbalen Bases und akkadischen Infinitiven betrifft, so sehen wir voller Erstaunen, daß wir eine solche ,Gleichung' manchmal erst dann verstehen, wenn wir – unabhängig von der ,Gleichung' – eine sumerische Verbalform in einem ganz bestimmten Textzusammenhang sehen[293]. Seltener funktioniert es umgekehrt; d.h. eine lexikalische Verbal-,Gleichung' kann uns ebenso einen Zusammenhang verstehen helfen wie auch in die Irre führen[294].

Die Grundbedeutung einer sumerischen verbalen Basis ist für uns scheinbar vage, verschwommen, lichtundurchlässig, und wir müssen sie umständlich zu umschreiben versuchen, z. B. si sa_2 „eine gerade Bewegung auf ein Ziel vornehmen oder veranlassen"[295]. Klar wird die Bedeutung meist erst im Zusammenhang mit einem bestimmten Subjekt oder Objekt und in einer bestimmten morphologischen Umgebung (Präfixe und Infixe). Das soll kurz am verbum tub_2 demonstriert werden.

tub_2 – in der Form ähnlich wie balaĝ – ist ,geglichen' mit akkadisch *napāṣu* „weg-, hinabstoßen, zerschlagen"; CAD N/1 *napāṣu* A „to kick, strike, ..."[296]. Als Grundbedeutung läßt sich sumerisch ansetzen „(etwas) (hervor)stoßen (lassen)", „eine heftige Bewegung nach vorn machen", „eine plötzliche, ruckartige Bewegung machen", „schlagen (in der Art von Klopfen)". Das könnte den folgenden Verbindungen mit Substantiven gerecht werden:

a_2 tub_2 „mit den Flügeln schlagen"[297].
du_{10} tub_2 „die Knie vorstoßen, schlenkern lassen" (nach einer Anstrengung)[298].
gu_3 tub_2 „die Stimme hervorstoßen", ein bestimmtes lautes Geräusch von sich geben, daher auch = *qubbû* „lamentation"[299].
in tub_2 „eine Schmähung hervorstoßen"[300].

Übersetzungsversuche bei Edzard, RIME 3/1 (1997). Vgl. auch dort S. 9 Anm. zu Ur-Ningirsu I 2 i' 5'. Kritisch-skeptisch dazu J. S. Cooper, JAOS 119 (1999) 700 (in Rezension von RIME 3/1).

293 Wenn du_{10} gurum (s. oben, Anm. 73) „das/die Knie beugen" mit *kamāsu* B „sich hinhocken, knien" ,geglichen' ist (CAD K lex.), so zeigt doch erst der sumerische Kontext, daß ein „sich zu einer Mahlzeit, sich zu Tisch Setzen" impliziert ist.

294 Das ist vor allem dann der Fall, wenn der antike Lexikograph mit Antonymen spielt. Vgl. B. Landsberger, MSL 9 (1967) 144; A. Cavigneaux 1976 (wie Anm. 8) 109 f.

295 Falls in dem zusammengesetzten Verbum si sa_2 das nominale Element si „Horn" enthalten sein sollte, wäre es doch wichtig zu bemerken, daß das „Stoßen (des Stiers)" (*nakāpu*) nicht durch si sa_2, sondern durch du_7 ausgedrückt wird. Auch du_7 scheint eine Grundbedeutung „direkt auf etwas zugehen (lassen)" „direkt herankommen lassen" zu haben.

296 Mit vielen weiteren kontextbezogenen Bedeutungen assoziiert, u.a. mit *abāku* „fortführen", *abātu* „vernichten", *nadû* „werfen" (s. *napāṣu* A lex.).

297 W. Heimpel, Tierbilder (= StPohl 2, 1968) 430; PSD A/II 8: 3.4 – 3.5

298 Vgl. oben, S. 504 f. Šulgi A 58.

299 CAD Q *qubbû* lex.

300 Th. Jacobsen bei E. I. Gordon, SP 461 („Streit zweier Frauen").

ni$_2$ tub$_2$ „sich selbst vorstoßen" im Sinne von „sich verschnaufen, sich ausruhen";
ki-tuš ni$_2$-tub$_2$-tub$_2$-bu „Wohnplatz, der ausruhen läßt" = *ašar tapšuḫti* „Ruhe-ort"[301].
saĝ tub$_2$ „den Kopf schlagen, ‚Kopfnüsse' geben(?)"[302].
su tub$_2$-tub$_2$ „auf den Körper einstoßen"[303].
še-ĝiš-i$_3$ tub$_2$ „den Sesam (aus)schlagen"[304].
šu tub$_2$ „die Hand schnelle Bewegungen machen lassen"[305].
^{giš}al-ta tub$_2$ „(das Feld) mit der Hacke bearbeiten" (kurze Schläge durchführen)[306].
^{kuš}usan$_3$-ta tub$_2$ = *tarāku ša qinnazi* „mit der Peitsche schlagen" (kurze heftige Schläge durchführen)[307], [308].

Wenn dies ein Beispiel war für einen Versuch in sumerischer Lexikographie, so sei nicht vergessen, daß uns auch im Akkadischen mit seinen beiden magistralen Wörterbüchern lexikalische Feinarbeit noch bei unübersehbar vielen Lemmata bevorsteht[309].

[301] Oben, S. 502/503 Šulgi A 30.

[302] Gudea Zyl. A xiii 7; St. Tinney, The Nippur Lament (= OPSNKF 16, 1996) S. 144.

[303] Å. W. Sjöberg, ZA 65 (1975) 182: 52 (Innin-šagura); Nungal-Hymnus 5 (su tub$_2$).

[304] CAD N/2 *nuppuṣu* adj. lex.

[305] „Dumuzis Tod" CT 58 Nr. 42:19 siki-ni U$_2$ šu-mu-bur$_2$-gim šu mu-un-tub$_2$-tub$_2$-be$_2$ „sie rauft sich die Haare aus wie ...-Gras" (s. a. Z. 19) (Hinweis P. Attinger); s. a. 1. Ur-Klage 299. Dagegen liegt in „Fluch über Akkade" 183 nach den paläographischen Untersuchungen von C. Mittermayer (Hinweis P. Attinger) das von DUB$_2$ unterschiedene BALAG vor: ug$_3$ ša$_3$-gar-bi-ta ni$_2$-bi-a šu im-buluĝ$_5$-balaĝ-ne „Vor Hunger trommelten sich die Leute ihre eigenen (Leiber)".

[306] Civil (wie Anm. 200) 180: 12.

[307] Heimpel (wie Anm. 297) 27.3 (= *ina qinnazi ṣurrupu*).

[308] Vgl. noch tub$_2$ parallel zu sag$_3$ „schlagen" in „Klage über Sumer und Ur" 81: an ba-tub$_2$ ki ba-sag$_3$ „der Himmel wurde (gestoßen =) erschüttert, die Erde wurde (geschlagen =) durchrüttelt" und oft, z. B. Ur-namma A 205 (Flückiger-Hawker [wie Anm. 87] 136: 205).

[309] Oft wurde bei akkadischen – scheinbaren! – Synonymen die feinere bedeutungsmäßige Verteilung noch nicht beachtet. Von den drei Verben für „verbrennen": *qalû*, *qamû* und *šarāpu* kommt nur *qalû* (einmal) intransitiv vor. Sonst tritt dafür bei *qalû* der N-Stamm ein.
Bei *qamû* ist N nicht bezeugt, bei *šarāpu* nur zweimal. Nur *qamû* kommt (neubab.) im Š-Stamm vor.
Es gibt Beschwörungsserien Maqlû und Šurpu, aber nicht *Naqmû.
Beim Verbrennen (neutral oder mit dem Zweck des Zerstörens) sind die Verben je nach Objekt austauschbar oder nicht. Dies näher auszuführen, ist hier kein Raum.
Das Vorhergehende beruht zum größten Teil auf einem Referat von Dr. H. Bruhnke, München, Sommersemester 1999.

2.18. EDITION LITERARISCHER TEXTE

Wenn für einen sumerischen oder akkadischen literarischen Text mehrere Exemplare (Manuskripte) desselben Überlieferungsstranges vorliegen[310], so hat sich die Edition in Gestalt einer ‚Partitur' durchgesetzt gegenüber der Darbietung mit einem – oft als Kompositttext hergestellten – Haupttext und einem in Fußnoten arrangierten Variantenapparat[311]. Die letztere, ältere Editionsweise war von der Altphilologie oder der alttestamentlichen Wissenschaft angeregt. Die ‚Partitur', wo die einzelnen Texte wie die Stimmen verschiedener Instrumente untereinander angeordnet sind, bietet den Vorteil, daß sie auf einen Blick zu erkennen gibt, wie im betr. Ms. Vorhandenes und Lücken verteilt sind. Während der Variantenapparat zwar angibt, wo etwas vom – manchmal willkürlich erstellten – ‚Haupttext' abweicht, läßt er doch nicht erkennen, ob der Rest der Zeile mit dem ‚Haupttext' übereinstimmt oder ob in Textlücken womöglich noch weitere Varianten verborgen sein können.

Gegen den Ausdruck ‚Partitur', nicht gegen die Sache selbst, hat M. Civil Einwand erhoben[312]. In der Tat könnte ‚Partitur' den Eindruck erwecken, alle untereinander aufgeführten ‚Stimmen' seien synchron, wie das bei der Musikpartitur selbstverständlich ist. Bei den Text-‚Partituren' ist es dagegen nicht nur möglich, sondern fast sogar die Regel, daß sich die ‚Stimmen' – um im Bild zu bleiben – auf Buxtehude, Bach, Beethoven, Brahms, Berg und Britten verteilen. Dennoch will es mir praktisch erscheinen, den nun gut eingebürgerten Ausdruck ‚Partitur' – *cum grano salis* gebraucht – beizubehalten.

Es haben sich mittlerweile verschiedene Spielarten der ‚Partitur' herausgebildet:

1) Die Vollpartitur, die z. B. A. Zgoll 1997 anwendet. Hier kann es vorkommen, daß nicht einmal vier Textzeilen auf zwei Buchseiten passen, wenn der Text extrem reichlich ‚orchestriert' ist[313].

2) Anstatt jede einzelne Zeile voll zu transliterieren, beginnt der Bearbeiter mit einer master line und setzt darunter für die einzelnen Mss. je Zeichen nur einen Strich, wenn der Befund mit dem der master line übereinstimmt; bei Abweichungen werden die entsprechenden Zeichen eingesetzt. Dieses Verfahren erlaubt zwar dem

[310] Dies ist primär grob zeitlich, nicht örtlich gemeint; d. h. es werden Ur III-zeitliche und altbab. Manuskripte aus Kiš, Nippur, Ur etc. in dieselbe ‚Partitur' aufgenommen, während altbabylonische und nach-altbabylonische Quellen streng getrennt bleiben. Hier ist zweifellos noch eine weiter verfeinernde Trennung vonnöten.

[311] Der Ausdruck ‚Partitur' wurde erstmals in den siebziger Jahren in Münchner Seminaren zu sumerischen literarischen Texten verwendet; von da aus ‚partition', ‚score'. Die ‚Partitur'-Idee ist implizite aber schon ausgesprochen bei R. Borger, ZA 54 (1961) 173.

[312] Civil zieht den Ausdruck „Textual Matrices" vor; s. Fs. W. G. Lambert (2000) 117 f.

[313] Bei A. Zgoll, Ninmešara (= AOAT 246, 1997), beträgt das Maximum der ‚Partitur'-Einträge pro Zeile 25; (vgl. S. 239 f. Z. 59 f.).

‚Dirigenten', jede ‚Stimme' zu rekonstruieren; aber diese ‚Partitur' ist weniger praktisch zu lesen[314].

3) Mit einer Teilpartitur hat Edzard 1991 experimentiert[315]. Hier sind in den Hauptteil der Partitur nur die mehr oder weniger gut erhaltenen Texte aufgenommen sowie solche Texte, die für uns wichtige Hauptzeugen darstellen (z. B. mit lokalen Besonderheiten). Unter jeder Zeile stehen in Petitsatz jene Mss., die jeweils nur wenige Zeichen zu bieten haben. Dieses Verfahren büßt nicht an Übersichtlichkeit ein. Es hat aber gegenüber (1) den Vorteil, Platz zu sparen.

Das Editionsverfahren Haupttext und Variantenapparat sollte nach Möglichkeit nur noch bei Texten benutzt werden, bei denen eine starke Monotonie und generelle Variantenarmut gegeben sind.

Bei akkadischen literarischen Texten tut sich der Herausgeber gewöhnlich leichter. Variantenvielfalt spielt eine nur geringe Rolle, und oft ist sie auf rein Orthographisches beschränkt. So gut wie ausgeschlossen sind jene morphologisch-orthographischen Varianten bei Verbalformen, die in sumerischen Texten oft das Hauptproblem darstellen. Dennoch ist die ‚Partitur' auch bei Vorliegen mehrerer akkadischer Versionen gelegentlich von Nutzen. Das hat C. Wilcke anläßlich der „Anfänge der akkadischen Epen" gezeigt[316].

2.19. Typen der Schriftträger literarischer Texte

Ein Text kann auf einer Gesamttafel stehen, die – auf bis über 2 × 7 = 14 Kolumnen verteilt – den vollständigen Wortlaut enthält[317]. Auch die vier-, sechs- oder

[314] Vgl. Cooper (wie Anm. 55) S. 73–234; Michalowski (wie Anm. 107) S. 109–191; Tinney (wie Anm. 109) S. 185–249.

[315] Gilgameš und Huwawa, ZA 81, 166–232. Eine Art Vorläufer dazu ist Å. W. Sjöberg, ZA 65 (1975) 202–208, wo der Befund der weniger ergiebigen Textzeugen gerafft wiedergegeben ist.

[316] ZA 67 (1977) 187; 202, 204, 206, 208; sonst vollständige Notierung abweichender Exemplare dort im Variantenapparat S. 164 ff.

[317] S. N. Kramer, Enmerkar and the Lord of Aratta (= University Museum Philadelphia, Museum Monographs 1952) pl. XVII-XVIII [Text A] = JCS 1 (1947) pl. I-II) bietet 2 × 6 Kolumnen mit „Langzeilen". Bei „Kurzzeilen" können 2 × 10 Kolumnen erreicht werden; vgl. F. R. Steele, The Code of Lipit-Ishtar (Museum Monographs, vorher AJA 52/3 [1948]) pl. I-II und die Rekonstruktionsskizze S. 6–7.
Es kann der Gesamttext eines Werkes aber auch auf zwei Tafeln verteilt sein. Wenn TMH NF 3, 14 („Gilgameš, Enkidu und die Unterwelt") die Zeilen 172-Schluß enthält (i = 172–182 [...], ii = [...] 205–224 [...], iii = [...] 262–278, iv = [...] 295-Schluß), so muß man eine erste Tafel voraussetzen, die die Zeilen 1–171 enthalten hat.
Ein berühmtes Beispiel für die Verteilung eines Hymnentextes auf zwei Schreibkörper ist der Bauhymnus Gudeas von Lagaš, Zyl. A und B.

achtseitigen Prismen enthalten den gesamten Text einer Komposition[318]. Nur bei kürzeren Werken erscheint der Text auf einer „Langtafel" (im-gid$_2$-da) mit nur je einer Kolumne auf der Vorder- und Rückseite[319].

Daneben gibt es Teiltafeln, die nur eine bestimmte Anzahl von Zeilen einer Komposition enthalten. Ferner sind in die Tafeltypen Übungstafeln einzubeziehen mit Exzerpten ganz weniger Zeilen oder sogar nur einer einzigen Zeile[320], und schließlich sind die Sammeltafeln zu nennen, auf denen zwei oder mehr Kompositionen vereinigt sind[321].

Unser Klassifizierungsversuch weicht leicht ab von dem von St. Tinney, der auf M. Civil zurückgreift[322].

Teiltafeln (fast immer im-gid$_2$-da), die zu einer bestimmten Komposition gehören, sind zwar nie numeriert. Sie lassen sich aber unschwer als Teile verstehen, deren Summe den Gesamttext darstellte[323]. Einen besonders anschaulichen Fall bietet die Dreierserie der Textzeugen LaC_1, LaC_2 und LaC_3 von „Ninmešara" mit den Zeilen 1–51, 52–102 und 102–153 (Schluß)[324]. Vgl. auch „Mutterschaf und Getreide" UET 6, 33 = Z. 1–67, UET 6, 34 = Z. 67–127 und *NN = *Z. 127–192 oder Šulgi A *NN = *Z. 1–33, UET 6, 79 = Z. 33–64 und *NN = *Z. 64–102. In allen Fällen ist eine genaue Vorauskalkulation anzunehmen.

Nur mit einer solchen editorischen Feinarbeit lassen sich Manuskriptzusammenhänge, Textfamilien und regelrechte Stemmata herstellen. J. Klein hat 1981 einen Neuansatz zu solchen Versuchen gemacht[325], nachdem ihm als erster Th. Jacobsen 1939 in seiner Sumerian King List vorausgegangen war[326].

318 Das Prisma ist, mit Tafeln verglichen, selten. Vgl. z. B. SLTNi 5 (sechsseitiges Prisma von „Gilgameš, Enkidu und die Unterwelt"); SLTNi 15 (sechsseitiges Prisma von „Inana und Ebiḫ"; s. P. Attinger, ZA 88 [1998] 167 Ex. O). Vgl. Veldhuis (wie Anm. 8) 29 f. und Tinney (wie Anm. 4) 160 und 162 f.
Es ist bisher nicht klar, wann und weshalb ein Schreiber einen Text auf ein Prisma und nicht auf eine Tafel schrieb. Gut möglich ist aber, daß Prismen „ausgestellt" und nicht wie Tafeln in Archivkörben (oder auf Regalen) verwahrt wurden.

319 Vgl. z. B. SLTNi 58 + ISET 1, 157 Ni. 4467 (Å. Sjöberg, Mondgott [1960] Nr. 2 – noch ohne den join).

320 Vgl. MDP 18 Nr. 49 Z. 5 von „Gilgameš und Huwawa" A.

321 Berühmt geworden ist die aus Isin stammende „Bibliothek auf der Postkarte", die C. Wilcke in (ed.) B. Hrouda, Isin III (1987) 85–93, veröffentlicht hat; einzigartig bei dieser Sammeltafel sind die gestutzten, oft nur halb ausgeschriebenen Zeilen.

322 Tinney (wie Anm. 4) 160.

323 Vgl. z. B. die genaue Aufschlüsselung für „Gilgameš und Huwawa" A bei Edzard, ZA 80 (1990) 169–79.

324 A. Zgoll (wie Anm. 313) 200 f. (Hinweis P. Attinger).

325 Three Šulgi Hymns, 60–70: „Textual Problems", „Orthographical and Phonological Peculiarities" in Šulgi D.

326 AS 11, 5–68 „Textual Problems".

2.20. RÜCKBLICK

Die altbabylonische Literatur, von der die Textproben in den „Exkursen“ nur einen schwachen Abglanz zu bieten vermögen, gehört zu den ganz großen Errungenschaften der frühen Geistesgeschichte. Die Vielfalt der Gattungen – von uns freilich willkürlich klassifiziert – ist erstaunlich. Wenn wir auf unsere heutige Weise sumerische und akkadische Literaturwerke auf uns wirken lassen, fällt es uns schwer, in der Qualität abzustufen und einer der beiden Seiten die Palme zuzureichen. Eine solche Ausgewogenheit der schönen Form – ohne Unterschied der benutzten Sprache – entspricht denn auch ganz dem Bild, das wir uns von einer sumerisch-akkadischen Kultursymbiose machen[327].

Der altbabylonischen Literatur eigen ist eine stets gesuchte Wortwahl, wobei sehr geschickt abgewechselt werden kann zwischen – spannungserhöhender – Wiederholung und Variation. Bilder und Vergleiche werden reichlich verwendet, aber nicht überstrapaziert. Die altbabylonische Dichtung ist zwar nicht streng metrisch gebunden im Sinne klassisch-antiker Dichtung[328]; doch fällt dem heutigen Leser sofort ein Rhythmus auf, durch den sich die Dichtung von der Prosa unterscheidet[329].

Wie immer es mit unserer Lese-Rekonstruktion des Sumerischen (und des Akkadischen[330]) bestellt sein mag, so können wir nicht umhin, selbst unseren Lateinschrift-Transkriptionen vielerlei lautliche Besonderheiten abzugewinnen: Vokalklangbilder, die nicht durch den Zufall bedingt sein können; Alliteration, Binnen- und Endreim; darüber hinaus eine wohl abgewogene Strophengliederung sowie „Einheiten oberhalb der Strophe“[331].

Wie sind die uns überlieferten Meisterwerke zustandegekommen? Es soll hier nicht etwa nochmals die Frage nach Vorläufern in zurückliegenden Jahrhunderten aufgerollt werden. Gefragt ist nach den Schöpfern, die Individuen gewesen sein müssen. Diese sind aber in und vor der altbabylonischen Zeit fast genau so wenig greifbar wie die Verfertiger hochkünstlerisch gestalteter Rollsiegel, von Meister-

[327] Widergespiegelt ist sie in der sumerisch-akkadischen Sprachsymbiose, auf die der Autor den Begriff „Sprachbund“ anwenden möchte. Vgl. Edzard, „Der gegenwärtige Stand der Akkadistik (1975) und ihre Aufgaben“, in: (ed.) W. Voigt, XIX. Deutscher Orientalistentag [...] 1975 [...], ZDMG Suppl. III/1 (1977) 47–51; O. Pedersén, „Some Morphological Aspects of Sumerian and Akkadian Linguistic Areas“, Fs. Sjöberg (1989) 429–438; Edzard, „When did Sumerian really die as a spoken language“, ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa, im Druck).

[328] Vgl. Edzard (wie Anm. 54).

[329] K. Hecker, Untersuchungen zur akkadischen Epik (= AOAT S 8, 1974), „Metrisch-strophische Formen“ 101–160, bes. S. 101.

[330] Klangvorstellungen vom Akkadischen gewinnen wir etwas ‚leichter‘, da es sich um eine semitische Sprache handelt.

[331] Das meiste hiervon längst bei Wilcke (wie Anm. 42).

werken der Rundplastik oder der Vasen- und Wandmalerei. Nirgends ein „NN fecit".

Immerhin hat die Frage einer Verfasserschaft die gelehrte Welt Mesopotamiens beschäftigt, wenn auch in einem uns und auch schon dem klassischen Altertum ganz ungewohnten Sinne[332]. Werke konnten zurückgeführt werden auf Schreiberahnen[333], auf Personen, die den Wortlaut von göttlicher Seite übermittelt bekommen hatten[334], auf „Weise" (*apkallū*) sowie „Meister" (*ummanū*)[335] oder sogar auf einen Gott selbst[336]. Nach der altbabylonischen Zeit hat sich ein Autor auch – sehr selten – in einem Akrostichon verborgen[337]. Von all diesem zu einem Homer oder Aischylos ist ein sehr weiter Schritt.

Wir dürfen aus solcher Mystifizierung der Verfasserschaft aber nicht schließen, daß es bei der Wortschöpfung, beim Formulieren, „Dichten", keine Individualität gegeben hätte. Man kannte wohl den Meister; aber er wurde nicht genannt und daher nicht bekannt – wieder von ganz wenigen Ausnahmen abgesehen[338]. Es wäre vermutlich sachfremd zu denken, ein Werk sei von einem Kern aus additiv, durch das Mitwirken von immer neuen Beitragenden entstanden[339]. Wir würden sonst die große geistige Leistung des Einzelnen, dessen die Fortschrittsgeschichte der Menschheit bedarf, auf ein unverdientes Minimum zurückschrauben.

Die Frage der Autorenschaft ist für uns heute, sobald wir ihre Problematik eingesehen haben, nicht mehr vordringlich. Wir lesen – und genießen – die Werke und denken dankbar an den „Verfasser" oder die „Verfasserin"[340]. Es mögen

[332] Vgl. zur Frage einer Verfasserschaft ganz allgemein W. G. Lambert, „Ancestors, Authors, and Canonicity", JCS 11 (1957) 1–14, 112; „A Catalogue of Texts and Authors", JCS 16 (1962) 59–77; B. R. Foster, „On Authorship in Akkadian Literature", AION 51 (1991) 17–32, mit vieler weiterer Bibliographie.

[333] Schreiberahnen: s. Lambert 1957 (wie Anm. 332).

[334] So Kabti-ilī-Marduk, Sohn des Dabību, laut Erra-‚Epos' V 43–44 (der Name in Z. 42): s. L. Cagni, L'epopea di Erra (= StSem 34, 1969) 126 f. und Komm. S. 254–56; s. schon Lambert 1963 (wie Anm. 332) 64 iii 1–2. – Indirekt vgl. Nin-mešara 138–140: Zgoll (wie Anm. 313) 126 f., 285–86; Komm. S. 428–31.

[335] Vgl. J. J. A. van Dijk, UVB 18 (1962) 44–52.

[336] Vgl. Lambert 1963 (Anm. 332) 64: i 4 (Ea).

[337] Vgl. R. F. G. Sweet, „A pair of Double Acrostics in Akkadian", OrNS 38 (1969) 459 f. – Allgemein vgl. W. G. E. Watson, RA 74 (1980) 93.

[338] Vgl. Lambert 1963 (Anm. 332) 64 ff.: iv 5; 9; 11; 13; vi 5; 8; 9–14 (u.a. Z. 10 Sin-leqe-unnīnī für das GE); vii 2; 4–7.

[339] So betr. GE Lambert 1957 (wie Anm. 332) 1: „Successive generations of storytellers and scribes have all shared in fashioning the final product, and an original hand can no longer be traced".

[340] Schreiber im rein manuellen wie auch im höheren Sinne war nicht grundsätzlich ein männliches Privileg; die Schreibergottheit war eine Frau: Nisaba. Vgl. H. Waetzoldt, Das Schreiberwesen in Mesopotamien nach den Texten aus neusumerischer Zeit (ca. 2164–2003 v. Chr., = Habilitationsschrift Heidelberg 1967) 15–16: „Schreiberinnen"; das von Waetzoldt errechnete Verhältnis m. : f. war allerdings 1500 : 2! Häufiger sind Schrei-

„Meister“ gewesen sein, geniale „Schüler“ oder vielleicht auch ab und an Personen, die gar nicht selbst schrieben, die aber etwas vortrugen, das dann von Schreibkundigen aufgenommen wurde.

Ebenso interessant – in all ihrer Relativität – wie die Frage nach der Autorenschaft ist es, die Stätte zu suchen, an welcher Werke – rein physisch – entstanden sind. Es herrscht ein Konsens darüber, daß dieser Ort die – wo immer nun zu lokalisierende – „Schule“ gewesen ist[341]. In der Tat spricht die Existenz von sog. „Curricula“[342], aber auch die weite geographische Streuung weitgehend gleichlautender Literaturwerke für einen „Betrieb“, der irgendwie „verwaltet“ war. Gleicher Wortlaut von Werken an ganz verschiedenen Orten läßt aber auch auf eine große Ehrfurcht schließen, die man vor dem einmal geschaffenen und in Schriftform gegossenen Werk hatte.

All dies sieht sehr nach „Literatur“ in einem uns heute gewohnten Sinne aus, und diese Literatur in einer wirklich adäquaten Form in einer heutigen Sprache wiederzugeben, gehört zu den wichtigsten Aufgaben, die der Assyriologie noch bevorstehen.

berinnen im altbab. Sippar unter den *nadītum* zu finden; vgl. R. Harris, JESHO 6 (1963) 138 f.; Ancient Sippar (1975) 196 f.; J. Renger, ZA 58 (1967) 137 f.; H. Hirsch, ZA 59 (1969) 327.

341 Vgl. oben, Anm. 195.

342 Vgl. Anm. 4.

3. Religion

3.1. Allgemeines

Es gibt weder im Sumerischen noch im Akkadischen ein Wort für „Religion". Daraus dürfen wir natürlich nicht folgern, es hätte die Sache als solche nicht gegeben – wenn auch wohl nicht in dem Sinn, in dem wir heute von christlicher, jüdischer Religion oder dem Islam sprechen. Es gibt in Mesopotamien kein „System" von Glaubensvorstellungen, womöglich in Gestalt „Heiliger Schriften". Wir können nur versuchen, die Summe einzeln bezeugter Vorstellungen zu ziehen, die freilich nicht alle streng aufeinander bezogen sein müssen. So finden wir verschiedene – aber meist nur vage angedeutete – Sichten von der Entstehung der Welt[343] und der Erschaffung des Menschen[344], über Krankheit, Tod und Jenseits[345].

Solcherlei Vorstellungen lesen wir aus der Literatur heraus, und wir wissen dabei kaum, wieweit sie in eine Art von Volksglauben eingegangen oder wieweit sie womöglich umgekehrt aus einem Volksglauben entsprungen waren[346].

[343] W. G. Lambert, „Kosmogonie", RlA VI 218–22; „Myths and Mythmaking in Sumer and Akkad", CANE III (1995) 1825–35, bes. S. 1827 ff.: „Creation as a Theme in Myth". – F. A. M. Wiggermann, „Mythological Foundations of Nature", in: (ed.) de Meijer (wie Anm. 407) 279–306 mit Bibl. – B. R. Foster, Before the Muses ([2]1996) 160–85.

[344] G. Pettinato, Das altorientalische Menschenbild und die sumerischen und akkadischen Schöpfungsmythen (= AHAW 1971/1).
Der Gedanke, daß der Mensch erschaffen wurde, um den Göttern die Arbeit abzunehmen und sie zu versorgen, ist drastisch und am deutlichsten formuliert am Anfang von „Atraḫasīs": RlA VII 50 § 4.1.1.c; St. Dalley, Myths from Mesopotamia [...] (1989) 1–38; W. von Soden, TUAT III/4 (1994) 612–45; B. R. Foster, Before the Muses ([2]1996) 158–201; ders., The Context of Scripture I (1997) 450–453.

[345] Zum Thema „Tod und Jenseits" s. unten, S. 602–609.

[346] Allgemeine Angaben zur Religion im Alten Orient (in Auswahl): J. Bottéro, La plus vieille religion. En Mésopotamie (1998). – J. Black/A. Green (ed.), Gods, Demons and Symbols of Ancient Mesopotamia. An Illustrated Dictionary (1992). – G. Buccellati, „Ethics and Piety in the Ancient Near East", CANE III (1995) 1685–96. – D. O. Edzard, „Mesopotamien. Die Mythologie der Sumerer und Akkader", in: (ed.) H. W. Haussig, Wörterbuch der Mythologie I (1965) 17–139. – Th. Jacobsen, Toward the Image of Tammuz (1970), bes. Kap. 1, 2, 3, 5, 6, 7; The Treasures of Darkness. A History of Mesopotamian Religion (1976). – R. Labat u.a., Les religions du Proche-Orient asiatique (1970), bes. S. 15–349 „Les grands textes de la pensée babylonienne". – A. L. Oppenheim (s. Anm. 11). – F. A. M. Wiggermann, „Theologies, Priests, and Worship in Ancient Mesopotamia", CANE III (1995) 1857–70.

3.2. PANTHEON

Mesopotamien hat zu allen Zeiten ein „Pantheon" gehabt; aber wir sollten das zugleich einschränken und präzisieren: Eine kaum überschaubare Zahl von Gottheiten, die wir teils aus antiken Katalogen kennen, den Götterlisten[347], teils aus dem weiten Fächer sonstiger Quellen: Aus literarischen Texten im weitesten Sinne[348], aus Texten der Verwaltung (z. B. Vermerke von Opfergaben), des Rechtswesens (z. B. Eide, die bei einer Gottheit geschworen wurden) u. a. m. Hier ist nun nochmals Zurückhaltung geboten. Wir stehen einer kaum überschaubaren Zahl von Götter n a m e n gegenüber, bei denen wir von Fall zu Fall herauszufinden haben (falls wir es nicht längst wissen), ob der Name NN einer individuellen Gottheit zukommt oder ob er für ein sonst anders benanntes Götterwesen steht, im Sinne eines Beinamens[349], einer Erscheinungsform[350] oder auch als das Produkt eines Synkretismus[351].

Das Götternamen-Ensemble der altbabylonischen Zeit (zur Gliederung s. weiter unten, S. 575 ff.) ist – wie nicht anders zu erwarten – gewachsen aus Vorstellungen und Überlieferungen der Vergangenheit. Dieses Ensemble ist im Verlauf der Jahrhunderte immer in Bewegung gewesen und nie eingefroren und erstarrt: Namen konnten schwach werden, vergehen, abgeschafft und überholt sein. Tendenzen waren untrennbar verbunden mit politischen Gegebenheiten, wie besonders deutlich der Aufstieg Marduks[352] und später Assurs[353] zeigt.

Die altbabylonische Zeit war zwar in ihrem religiösen Überbau geprägt durch das ererbte „Reichspantheon"[354]. Das hat aber nicht verhindert, daß lokale Panthea weiter bestehen blieben[355]. Es ist eine höchst reizvolle, aber äußerst schwierige und daher bislang kaum angegangene Aufgabe, die mesopotamische Götterwelt diachronisch zu beschreiben, in möglichst enger Abfolge – wenn nicht der Generationen, so doch der Jahrhunderte.

[347] S. unten, S. 582–584 und die Anmm. 401–410.

[348] Vgl. die Exkurse 1, 3–5, 10.

[349] Vgl. F. R. Kraus, JCS 3 (1951) 66–73 anläßlich von Nin-Isina.

[350] Diesen Begriff hat R. Otto eingeführt: Gottheit und Gottheiten der Arier (1932).

[351] Kraus (wie Anm. 349) 74 f.; van Dijk (wie Anm. 14).

[352] W. Sommerfeld, „Marduk. A. Philologisch. I. In Mesopotamien", RlA VII 360–70, bes. S. 362–64 und Lit. S. 370.

[353] Eine systematische Untersuchung zum Aufstieg Assurs und seiner späten endgültigen Erhöhung fehlt noch. Vgl. W. G. Lambert, „The God Aššur", Iraq 45 (1983) 82–86; E. Frahm, Einleitung in die Sanherib-Inschriften (= AfO Beih., 26, 1997) 282–288.

[354] Zu diesem Terminus s. A. Falkenstein, Die Inschriften Gudeas von Lagaš I. Einleitung (= AnOr 30, 1966) 56: „Gegenüber den lokalen Götterkreisen ist diese Schicht als das S t a a t s p a n t h e o n abzugrenzen ... so verrät sich in der jüngsten Schicht, die ich mit dem Namen R e i c h s p a n t h e o n bezeichnen möchte, ein massiver Einfluß von außen, ...".

[355] S. unten, Anm. 412 (Marduk), 413 (Tišpak), 414 (Nin-Isina), 415 (Utu/Šamaš), 416 (Nanna/Suen), 417 (Inana), 418 (und andere).

3.2.1. Pantheon und Landschaftstypen

Th. Jacobsen hat beim Versuch, das mesopotamische Pantheon darzustellen, die Bedeutung der landschaftlichen Gliederung des Südens hervorgehoben[356]. Es gibt, grob gesprochen, vier verschiedene eigentümliche Landschaften: 1) Die Marschen und Schilflagunen, das heutige Hōr, wo Fischerei, Vogelfang und Rohrverarbeitung die hauptsächlichen Einkünfte liefern. 2) Entlang Euphrat und Tigris und zahlreichen Flußarmen und Kanälen ziehen sich ausgedehnte Dattelhaine hin. Hier wurde das nach der Gerste wichtigste Grundnahrungsmittel geerntet. 3) Wir müssen die weiten Steppengebiete vorführen, die von der künstlichen Bewässerung nicht erreicht wurden, weil sie zu hoch über dem Wasserspiegel der Flüsse und Kanäle lagen, und die nur kurze Zeit im Jahr von sattem Grün bedeckt sind. Es ist die Heimat der Hirten mit ihren Schaf- und Ziegenherden, Grundlage für eine bedeutende Milchwirtschaft und Lieferantin der Wolle für Spinnerei und Weberei. Die Steppe war aber auch das Revier für die Jagd auf Wildtiere. 4) Schließlich die außerordentlich fruchtbaren Ackerbauzonen, die ganz und gar von der künstlichen Bewässerung abhängen, solange wir uns südlich der Regenfeldbaugrenze befinden.

Diese vier Zonen sind – als Typen, nicht in ihrer Ausdehnung – durch die Jahrtausende gleich geblieben bis in die Zeit, wo der Iraq landwirtschaftlich von moderner Technik erobert wurde. Nur in den Palm- und Ackerbauzonen konnten größere Siedlungen entstehen bis hinauf zu ummauerten Städten, deren Namen zu Dutzenden bekannt und deren Stätten vielfach identifiziert sind[357].

Bei der hier beschriebenen besonderen landwirtschaftlichen Gliederung bot sich – zumindest im mittleren und südlichen Babylonien – keine bestimmte Stadt von Natur aus als Metropole an. Daher im Süden die nie überwundene Tendenz zur politischen Zersplitterung des Landes. Anders der Norden mit den relativ nahe beieinander liegenden Zentren Sippar, Kiš, Babylon, Akkade.

Die Landschaftsgliederung ist für die religiösen Verhältnisse relevant und nicht ohne Bedeutung für die Erklärung der sumerischen Götterwelt. Nahe an die Schilf- und Lagunenregion gehören die lokalen Götterkreise von Girsu und Lagaš[358]: Hier findet sich eine Anzahl Gottheiten, deren Namen sich – nach unserer gegenwärtigen Kenntnis – einer sumerischen Deutung entziehen; die also v i e l l e i c h t noch einer älteren, vorsumerischen oder neben dem Sumerischen ansässigen Schicht angehören (was uns zu Beginn des II. Jahrtausends v. Chr. aber nicht mehr sonderlich zu interessieren braucht). Genannt seien als Beispiele die Göttinnen

356 „Formative Tendencies of Sumerian Religion“, TIT (1970) 7–9, und bes. „Sumerian Gods and Pantheons“, „Sumerian Pantheon“, ebd. 21–34: „Southeastern Marshes“, „Southern Orchards“, „Herding Regions“, „Farming Regions“.

357 Bequeme Übersicht in den einzelnen Bänden von RGTC.

358 Vgl. G. Selz, Untersuchungen zur Götterwelt des altsumerischen Stadtstaates von Lagaš (= OPSNKF 13, 1995).

Nanše, Gatumdu und Bau[359]. Nanše hatte eine enge Beziehung zu Vögeln und Fischen, also zu der für ihr Gebiet typischen Tierwelt[360].

Die in Uruk beheimatete Göttin Inana, die sehr früh mit der akkadischen Ištar gleichgesetzt worden ist, hat einen sumerischen Namen, den wir auf *Nin-ana(-k) „Herrin des Himmels" zurückführen, eine augenfällige Etymologie für eine Göttin des Venussterns[361]. Aber wie so oft in den Sprachen gibt es – linguistisch gesprochen – eine Oberflächen- und eine Tiefenstruktur. Jacobsen hat stets die sehr eigenwillig anmutende Deutung „Lady of the date-clusters", „Herrin der Datteltrauben" (wörtlich „Herrin des von Oben [Herabhängenden]") vertreten[362]. Dies würde für das am Euphrat gelegene Uruk, wo die Dattelpalme eine große Rolle spielte, hervorragend passen. Die süße Frucht wie auch der Baum in seiner männlichen und weiblichen Ausprägung[363] – nichts wäre geeigneter, eine Göttin zu symbolisieren, deren anderer Bereich (neben dem astralen) das Geschlechtsleben und die daraus resultierende Fruchtbarkeit waren. Doch läßt sich hierüber nur streiten.

Die Steppe ist der Ort des Hirten Dumuzi. Seine Mutter verkörperte das Mutterschaf[364]. Dumuzi steht – so kann man leicht interpretieren – für das aufkeimende Gras und Grün in der Frühjahrssteppe, für die Jungtiere der Herden und für die Kraft, die in der Milch ist. Seinen Namen können wir zwar übersetzen als „das rechte Kind"; aber war die Schreibung vielleicht schon Gegenstand der volksetymologischen Deutung eines älteren, nicht mehr verstandenen Namens?[365]

[359] Vgl. J. Bauer, OBO 160/1 (1998) 436; allerdings schießt der Autor in der Annahme vorsumerischen Wort- und Namenguts vielleicht gelegentlich übers Ziel hinaus. Vgl. G. Rubio, „On the Alleged ‚Pre-Sumerian Substratum'", JCS 51 (1999) 1–16.

[360] W. Heimpel, „Nanše. A. Philologisch", RlA IX 152–60, bes. S. 153 §§ 3 und 4; E. A. Braun-Holzinger, „Nanše. B. Archäologisch", ebd. 160–62, bes. §§ 1 und 2. Braun-Holzinger nimmt jedoch an: „Wasservögel in Beziehung zu weiblichen Gottheiten sind von der altakk. bis zur frühaltbab. Zeit in Babylonien so verbreitet, daß eine Einengung dieser Bildtypen auf die Lokalgöttin Nanše nicht möglich ist".

[361] C. Wilcke, „Inanna/Ištar (Mesopotamien). A. Philologisch", RlA V 74–87; U. Seidl, „B. In der Bildkunst", ebd. 87–89. T. Abusch, „Ishtar", Dictionary of Deities and Demons in the Bible (DDD) (1995) 847–55. Zur Etymologie des Namens Inana s. Wilcke, § 2.

[362] ZA 52 (1957) 108 Anm. 33 u.ö.; dazu – mit Gegengründen – Wilcke (wie Anm. 361) § 2.2.

[363] B. Landsberger, The Date Palm and its By-products according to the Cuneiform Sources (= AfO Beih. 17, 1967) 18.

[364] Duttur, Emesal Zertur, s. Th. Jacobsen/S. N. Kramer, „The Myth of Inanna and Bilulu", JNES 12 (1953) 160–71, bes. S. 164 f. mit Anm. 14 (auch TIT, S. 55 mit 336 f. Anm. 14); s. a. TIT S. 29.

[365] Jacobsen hat eine Deutung von ^{d}Dumu-zi als „He who quickens the young ones" erwogen; s. JNES 12, 166 f. Anm. 23 (= TIT S. 358 f.); vgl. zu Dumuzi B. Alster, „Tammuz" in DDD (wie Anm. 426) 1567–80, bes. Sp. 1578; W. Heimpel, RlA VIII 560 f., „Love and Marriage in Dumuzi texts"; Sefati 1998 (s. Anm. 127).

Als Tammuz hatte Dumuzi eine lange Kult-Zukunft bis an die Mittelmeerküste[366]. Verschiedene Mythen haben sich um ihn gerankt (vgl. auch schon oben, S. 520): Einer berichtet von einer Verfolgungsjagd durch böse Dämonen, denen er zunächst entkommt, weil ihn der Sonnengott in eine Gazelle, also ein Steppentier, verwandelt. Schließlich – so erfordert es ja die Erzählstruktur – wird er überwältigt[367]. Oder: Dumuzi wird in seiner Hirtenhütte überfallen und erschlagen. Die Milch fließt aus, das Butterfaß wird umgestürzt[368]. Dann ist Dumuzi wieder als der schöne junge Hirte auch der Geliebte Inanas[369]. Wie Inana beim Versuch, in die Unterwelt einzudringen und ihre Schwester Ereškigal zu entmachten, ums Leben kommt, aber wieder zum Leben erweckt wird, muß sie einen Ersatz stellen, der im Totenreich bleibt. Ihre Wahl fällt auf Dumuzi[370]. Das hat Gilgameš der Ištar angekreidet in seiner negativen „Registerarie" in der VI. Tafel der ninivitischen Version des Epos[371]. Nach „Inanas Gang zur Unterwelt" gelingt es Dumuzis Schwester, Geštin-ana, einen Handel auszumachen, wonach sie sich mit ihrem Bruder den Aufenthalt in der Hölle von Halbjahr zu Halbjahr teilt[372].

Ist dies alles nicht die mythische Ausgestaltung des alljährlichen Erlebens vom Werden und Verdorren der Vegetation in der Steppe? Oder hatte sich der Mythos in der altbabylonischen Zeit längst vom Jahreszeitenzusammenhang emanzipiert? Immerhin: Dumuzis Kult war anfangs besonders in jenen Städten zuhause, die wie ein Kranz um das im zentralen Babylonien liegende höhere Steppengebiet angesiedelt waren, um das eden, was wir mit „Steppe" wiedergeben[373].

Und schließlich der wohl wichtigste der vier Landschaftstypen, die Ackerbauzone. In ihr mit dem Zentrum Nippur ist die Familie des Gottes Enlil zuhause, voran mit seinem ältesten Sohn Ninurta (dem in Girsu Ningirsu entspricht)[374]. Es nimmt bei der zentralen Bedeutung der Landwirtschaft (vor allem bei der Produktion des

[366] Vgl. Hes. 8:14: *wayyāb̲ē ōt̲ī el-petaḥ šaᶜar bēt̲-YHWH ašer el-haṣṣāpōnā whinnē-šām hnāšīm yōšb̲ōt̲ mbakkōt̲ et̲-haTammūz* „er führte mich zur Öffnung des Nordtors vom Hause Gottes; dort aber saßen die Frauen, die den Tammuz beweinten".
R. Kutscher, „The Cult of Dumuzi/Tammuz", Fs. Artzi (1990) 29–44, geht nicht eigens auf die außermesopotamische Tradition ein.

[367] „Dumuzis Tod" (wie Anm. 112) 91 ff., bes. Z. 170–178, 197–203, 232–238. S. a. Jacobsen, The Harps that Once ... 28–46.

[368] „Inana und Bilulu" (wie Anm. 364); s. a. „Dumuzis Tod" (wie Anm. 112) Z. 250–60.

[369] „Inana – Iddin-Dagān" (s. Anm. 458) Z. 179–99. Die Fiktion ist, daß der König Dumuzi als „Ama-ušumgal-ana" verkörpert.

[370] „Inanas Gang zur Unterwelt" (wie Anm. 37) Z. 357 f.

[371] GE VI 44–79.

[372] Wie Anm. 37, Z. 407–409.

[373] eden; zu den Landschaftsbezeichnungen gu_2-eden-na „(Nacken =) Rand der Steppe" und an-eden „Oberes der Steppe" vgl. RGTC 1 und 2 s.vv. Sonst s. Uruk, Badtibira, Umma, Zabalam.

[374] M. P. Streck, „Ninurta/Ningirsu. A. I. In Mesopotamien", RlA IX 512–22.

Grundnahrungsmittels Gerste, das auch Lohnverrechnungseinheit war[375]) nicht wunder, daß wir Enlil von früh an als das Haupt des sumerischen, aber dann auch des akkadischen Pantheons antreffen[376].

3.2.2. Verquickung mit dem Pantheon von Nippur

Wenn wir von lokalen Göttergruppen sprechen, so sind diese doch – spätestens in der altbabylonischen Zeit – nicht vorstellbar ohne eine schon weitgehende Verquickung mit dem Pantheon von Enlils und Ninurtas Kultort Nippur[377]. Der Weisheitsgott Enki (Ea) von Eridu mag in den Erzählungen noch so oft der – offene oder listig-heimliche – Gegenspieler Enlils sein: er ist und bleibt der „jüngere Bruder Enlils"[378]. Enki hauste allerdings weitab und von Enlil unerreichbar in seinem Bereich, der Wassertiefe, im abzu (*apsû*). Es ist dies ein kosmologischer Begriff, eine Art von unter der Erde gedachtem Süßwassersee, das im flachen Babylonien ja schnell erreichbare fruchtbare Grundwasser.

375 M. A. Powell, „Sumerian Cereal Crops", BSA 1 (1984) 48–72 mit einem Überblick über die drei hauptsächlichen Getreidearten ŠE = (*uw*)*ûm* „Gerste" (zur jüngsten Literatur zur Lesung von ŠE: M. P. Streck, NABU 1998/53, der zwei nebeneinander bestehende Wörter, *ûm* und *še'um* vermutet; dort auch Zitat früherer Studien von A. Cavigneaux und A. Livingstone), gig = *kibtum* „Weizen" und ziz_2 = *kunāšum* „Emmer".

376 Die Etymologie des Namens Enlil gibt nach wie vor Rätsel auf. Eine Herleitung aus dem Semitischen haben kürzlich P. Steinkeller und P. Michalowski vertreten: Steinkeller: zuerst 1988, dann „On Rulers, Priests and Sacred Marriage: Tracing the Evolution of Early Sumerian Kingship", in: (ed.) K. Watanabe, Priests and Officials in the Ancient Near East (1999) 103–37, bes. S. 114 Anm. 36; Michalowski: zuerst 1996, dann „The Unbearable Lightness of Enlil", in: (ed.) J. Prosecký, Intellectual Life of the Ancient Near East (= CRRAI 43/1996, 1998) 237–47, bes. S. 242 (ohne Zitat von Steinkeller). Beide Autoren berufen sich auf die in Ebla bezeugte Form (d)*I-li-lu*. Mit phonetischen Einwänden gegen deren Deutung tritt Edzard, Fs. Fronzaroli (2004), weiterhin für eine sumerische Deutung von Enlil ein.

377 W. Sallaberger, „Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: (ed.) G. Wilhelm, Die orientalische Stadt [...] (= CDOG 1, 1997) 147–68.

378 Enlil und Enki haben nach älterer Überlieferung gemeinsam die Muttergöttin Ninhursaĝa als Gemahlin, möglicherweise ein alter fratriarchalischer Zug; vgl. Edzard, „Sumerer und Semiten in der frühen Geschichte Mesopotamiens", CRRAI 9/1960, 241–58, bes. S. 253 ff. – Å. W. Sjöberg, „Zu einigen Verwandtschaftsbezeichnungen im Sumerischen", Fs. Falkenstein (= HSAO [1], 1967) 201–31, bes. S. 214–16; dort auch Hinweis auf „Enki und die Weltordnung" (s. RlA VII 39 § 3.1.e; W. H. Ph. Römer, TUAT III/3 [1993] 402–420; H. Vanstiphout, Revue belge de philologie et d'histoire 77 [1999] 5–51) Z. 63, wo Enki den Enlil mit pa_4-$ĝu_{10}$ „mein älterer Bruder" anredet.
Zu Göttern als Gemahl der „Muttergöttin" s. M. Krebernik, RlA VIII 507 f. § 4.2. – Zu Enki / Ea allgemein vgl. H. Galter, Der Gott Ea / Enki in der akkadischen Überlieferung. Eine Bestandsaufnahme des vorhandenen Materials (Diss. Graz 1983). S. N. Kramer/J. Maier, Myths of Enki, the Crafty God (1989).

Enkis Frau war die „Muttergöttin", die auf gar keinen Fall mit Inana verwechselt werden darf; denn sie war nicht für ein blühendes Sexualleben zuständig, sondern für das Erzeugen und Gebären und die Aufrechterhaltung des Menschengeschlechtes[379]. Neben den Kindernamen Mama und Mami hatte sie keinen eigentlichen primären Namen, sondern nur lauter Beinamen: Nin-mah „größte Herrin", Diĝir-mah „größte Gottheit", Nin-hursaĝa „Herrin der Gebirgswand", akkadisch u.a. Bēlet-ilī „Herrin der Götter", Aruru[380]. Auch die „Muttergöttin" war gesamtmesopotamisch rezipiert.

Oberhalb von Enlil wohnte zwar hoch im Himmel sein Vater An (und dieser Name ist identisch mit dem sumerischen Wort für den „Himmel"); aber mit An hat es eine merkwürdige Bewandtnis. Er war schon immer alt, und fast überall in den Erzählungen von Göttern ist er der weit entrückte, selten selbst ins Geschehen eingreifende Gott. Es wäre aber falsch, ihn dem Typ des *deus quiescens*, des „ruhenden Gottes", zuzuordnen; denn es wird ihm – wenn auch seltener als anderen – geopfert, man leistet einen Eid bei ihm, es werden ihm Inschriften gewidmet – oft in Gemeinschaft mit Inana[381].

Wenn wir unser Bild vom sumerischen – und weitgehend akkadisch gespiegelten – Pantheon notdürftig abrunden wollen, so müssen natürlich – und im wirklichen Sinne von Natur aus – der Mondgott Nanna (Suen) (von Ur) und der Sonnengott Utu (Šamaš) (von Larsa und Sippar) genannt werden, die neben ihren hier genannten Hauptverehrungsorten wohl in jeder Stadt kultisch angesiedelt waren. Mond- und Sonnengott waren Sohn und Enkel des Enlil, zumindest dem Genealogie-Zwang zufolge, der im mesopotamischen Pantheon gang und gäbe ist. Der Sonnengott sieht alles, und er war daher prädestiniert als Gott des Rechtswesens und der Gerechtigkeit[382]. Der Mondgott ist – typischer Gott der Ackerbauzone – mit den Rindern verbunden. Seine am Südhimmel flach stehende Sichel stellt ja Stierhörner dar, und die Sterne sind seine Herde[383].

Aber ein solches Bild ist schrecklich vereinfacht. Auch Nanše aus dem Götterkreis von Girsu hatte Aspekte einer Rechtsgottheit[384]. Ištaran, ein Gott mit ebenfalls

379 Krebernik, RlA VIII 502–16, bes. S. 502 §1, 512–14 § 6; zur Frage der Synkretismen S. 514–16 § 7.

380 Krebernik, RlA VIII 503–507 § 3 „Namen".

381 Renger (wie Anm. 495) 139 ff. s.v. Babylon, Dilbat, Larsa, Nippur, Uruk; Th. R. Richter, Untersuchungen zu den lokalen Panthea Süd- und Mittelbabyloniens in altbabylonischer Zeit (= AOAT 257, 1999), Index S. 484 s.v. An. Vgl. oben S. 516.

382 Eine rezentere Monographie über den mesopotamischen Sonnengott fehlt noch. Vgl. aber W. Heimpel, „The Sun at Night and the Doors of Heaven in Babylonian Texts", JCS 38 (1986) 127–51.

383 Umfassende Information mit Bibliographie bei M. Krebernik, „Mondgott. A. I. In Mesopotamien", RlA VIII 360–69; D. Collon, „Mondgott. B. In der Bildkunst", ebd. 371–76.

384 Heimpel (wie Anm. 360) 154 § 7 : „Nanše as protector of the disadvantaged".

sprachlich nicht sicher zuweisbarem Namen[385], Stadtgott des weit jenseits vom Tigris gelegenen Dēr[386], hatte bei Mesilim „von Kiš" eine Grenzregelung verordnet, und er findet seinen Widerhall bei Gudea von Lagaš[387].

3.2.3. Sumerische und semitische Gottheiten

Es ist nicht leicht, in der altbabylonischen Zeit spezifisch sumerische oder akkadische Züge der Religion herauszukristallisieren. Da die Sumerer schon seit Beginn des III. Jahrtausends v. Chr. in enger Nachbarschaft mit Semiten gelebt haben, sind – fast zwangsläufig – ihre theologischen Systeme aneinander und ineinander geraten. Es war keine Kunst, daß die Mesopotamier, waren sie nun Sumerer oder Akkader, ihre Sonnen- und Mondgottheiten zueinander in Beziehung setzten: Šamaš entspricht dem sumerischen Utu, und Šamaš ist wie Utu männlich, was bei sonstigen semitischen Sonnengottheiten nicht selbstverständlich war[388]. Der Mondgott hat mit seinem akkadischen Namen Suen[389] im Sumerischen volles Heimatrecht erworben[390], wie umgekehrt die sumerische Namensform Nanna (ohne r-Auslaut !) volksetymologisch mit einem akkadischen Wort *nannaru* „Leuchte" in Beziehung gesetzt worden ist[391].

385 W. G. Lambert, RlA V 211.

386 F. A. Wiggermann, Mesopotamian Protective Spirits (= CM 1, 1992) 151, 162 und 168, zu Schlangenaspekten des Tišpak und seiner Verbindung mit dem *mušḫuššu*.

387 E. Sollberger, CIRPL Ent. 28/29 i 10–11; vgl. Gudea Zyl. A x 24–26.

388 Fem. arab. Šams-; fem. „Šapš" in Ugarit, s. M. H. Pope/W. Röllig, in: (ed.) Haussig (wie Anm. 346) 308 f.; Šmš in Südarabien (Saba', Qatabān u.a.), s. M. Höfner, ebd. 528–33. Der Schluß liegt nahe, daß das männliche Geschlecht des mesopotamischen Sonnengottes durch den männlichen Utu der Sumerer beeinflußt worden ist.

389 Laut M. Krebernik (mündlich) empfiehlt sich eine Lesung Suin im Prinzip ebenso wie die von uns – im Wesentlichen für das Sumerische – angenommene Lesung Suen (vgl. RlA VIII 361, und beachte besonders die explizite Schreibung Zu[!](BA)-e-en: A. Cavigneaux/F. N. H. Al-Rawi, Fs. De Meyer [= MHEO 2, 1994] 73:8).
Altassyrisch *Su-in* dürfte allerdings nicht herbeigezogen werden, da das altass. Syllabar EN und IN weitgehend austauschbar für *en*/*in*$_4$ und *in*/*en*$_6$ verwendet.
Bestehen bleibt aber unsere Unsicherheit bei der Anschauung der Qualität und Quantität von sumerischem u n d akkadischem [E] und [I].

390 ^{d}EN.ZU schon in SF 5 i 5 // 6 i 5 (s. Krebernik, ZA 76 [1986] 189) sowie in SF 10 iii 4; ferner in der Abu Ṣalābīḫ-Liste als Nr. 16; s. a. Krebernik, RlA VIII 364 f. § 2.7.

391 AHw. stellt *nannāru* „Himmelsleuchte" zu *nawārum*, während CAD N/1, 261 für *nannaru* A vermutet: „The etymology of the word is unknown; its form and meaning may have arisen from or been influenced by Sumerian Nanna as the name of the moon god on the one hand, and Akkadian *namāru*, *nūru* on the other". Eine ‚Kreuzung', wie sie in CAD erwogen wird, erscheint plausibler, da sich *nannaru* / *nannāru* nicht glatt von NWR, NMR ableiten läßt.

Auch die astrale Gottheit ᶜAṯtar (Eštar, Ištar) ließ sich unschwer mit der sumerischen Inana ‚gleichen'[392]. Man findet indes nicht leicht weitere Beispiele: Der akkadische und altsemitische Wettergott Hadad (Adad) wurde ganz und gar mit dem sumerischen Wettergott Iškur vereinerleit[393]; aber unklar ist bisher, was zur Gleichsetzung Marduks mit dem sumerischen Beschwörungshelfer-Gott Asalluhi geführt hat[394].

Ohne daß wir den genauen Zeitpunkt kennen, stellen wir fest, daß sich die semitische Bevölkerung im südlichen Zweistromland den sumerischen Enlil als Oberhaupt der Götterwelt zueigen gemacht hat. Auch in Ebla treffen wir *I-li-lu* an, der wegen seines Epithets „Vater der Götter" kein anderer sein kann als Enlil, wie immer man seinen Namen damals ausgesprochen haben mag[395]. Die Bedeutung des Namens Enlil ist noch immer unklar[396]. Es wurde sogar, aber kaum überzeugend, der sumerische Charakter des Namens in Frage gestellt[397]. Enlils Frau Ninlil[398] wurde

[392] Vgl. Wilcke (wie Anm. 361). So wie der männliche Sonnengott Šamaš außerhalb Mesopotamiens in weiblicher Gestalt erscheint (s. Anm. 388), finden wir auch die astrale Venusgottheit unter beiderlei Geschlecht: ʿAṯtar ist männlich im alten Südarabien; s. Höfner (wie Anm. 388) 497-501.

[393] E. Ebelings „Adad" in RlA I 22–26 enthält zwar S. 23 links Sternchenverweise auf Iškur, Mer, Wer, Ilumer, Iluwer und Mur; doch verweist Bd. 5 unter Iškur, Ilumer und Bd. 8 unter Mur weiter nach „Wettergott".
S. a. Edzard (wie Anm. 346) 135–37; Black/Green (wie Anm. 346) 110 f. „Iškur (Adad)". Kurz, aber höchst informativ Wiggermann, CANE III (1995) 1960. [S. jetzt D. Schwemer, Die Wettergottgestalten Mesopotamiens und Nordsyriens im Zeitalter der Keilschriftkulturen. Materialen und Studien nach den schriftlichen Quellen (2001).]
Der altbab. An = Anum-Vorläufer TCL 15, 10 nennt in Z. 190 f. ᵈIM (Iškur) und ᵈ ᵐᵘ⁻ᵘʳMur₃. Da beide Namen auf -r auslauten, ist – streng genommen – eine Entscheidung über die Lesung ohne Glossenhilfe nie möglich. Auch SF 7 i 21 f. hat bereits zwei Einträge ᵈIM.
IM gehört zu den mit Lesungen stark überfrachteten Zeichen. Vgl. noch Edzard, „IM", RlA V 63–65 und dort zu IMᵏⁱ (Karkar) als Kultort des Wettergottes ᵈIM.

[394] Zum Synkretismus Asalluhi – Marduk s. W. Sommerfeld (wie Anm. 352) 362 § 4.

[395] Vgl. oben, Anm. 376.

[396] Vgl. oben, Anm. 376.

[397] Vgl. oben, Anm. 376.
Neben Enlil steht als große ‚semitische' Göttergestalt Dagān. Vgl. noch immer H. Schmökel, „Dagan", RlA II 99–101; Edzard (wie Anm. 346) 49 f.; Pope/Röllig (ebd.) 276–78; Black/Green (wie Anm. 346) 56.
Belege für das III. Jahrtausend bei G. Pettinato/H. Waetzoldt, „Dagān in Ebla und Mesopotamien nach den Texten aus dem 3. Jahrtausend", OrNS 54 (1985) 234–56.
Soweit dort ᵈBAD (= ᵈ*Ba*ₓ(*-I*) angesprochen ist, läßt sich eine Deutung als Dagān allerdings nicht sicher behaupten.
Vgl. noch M. Hilgert, JCS 46 (1994) 32–36 zum Ur III-zeitlichen Dagān- und Išhara-Kult.

[398] M. Krebernik, „Ninlil", RlA IX 452–61.

auf Akkadisch ^{d}NIN.LIL$_2$-*tum* geschrieben[399], was möglicherweise Mulliltu(m) gelesen wurde, ausgehend von der Emesal-Form Mullil für Enlil. So wenigstens würde sich die neuassyrische Form Mullissu erklären, die wieder Vorbild für Herodots Mylissa / Mylitta gewesen ist[400].

3.3. Götterlisten

Die literarische Gattung der Götterlisten, die zum ersten Mal in Šuruppag (Fāra) vor 2500 v. Chr. bezeugt ist[401], wird in der altbabylonischen Zeit radikal umgestaltet. In Šuruppag beginnt die Liste mit sechs Namen großer Götter: Himmelsgott An; dessen Sohn Enlil; gleich an dritter Stelle die Venus-, Kriegs- und Liebesgöttin Inana; der Weisheitsgott Enki aus dem kulturell uralten tiefen Süden, Eridu; dann das astrale Paar Mondgott Nanna und Sonnengott Utu. Ein Gliederungsprinzip für die weiteren, noch über 500 Götternamen hat sich uns bisher noch nicht erschlossen. Ab und zu sieht man Gottheiten vom selben Kultort nebeneinander[402]. Es kann aber auch das Alliterations- und Reimprinzip verfolgt werden, d.h. der Schreiber hat Namen mit gleichem oder sehr ähnlichem An- oder Auslaut zusammengestellt[403], etwa so wie wenn wir in einer Liste deutscher Vornamen Armgard, Irmgard, Gotthold, Gottfried usw. zusammenstellen würden[404]. Sehr oft fällt das lautliche Assoziationsprinzip mit dem optischen zusammen, wenn nämlich zwei oder mehrere Namen als eines ihrer Glieder dasselbe Keilschriftzeichen enthalten. Dies trifft besonders auf die 40 % der in der Liste enthaltenen Namen zu, die mit dem Element Nin- „Herrin", „Herr" anlauten. Diese finden sich alle in der ersten Hälfte der Liste.

Wenig Wunder, daß man bei einem solchen, zweifellos stark von mnemotechnischen Prinzipien geleiteten Listenwerk nicht auch theologische Aussagen erwarten darf. Wie fremd wir der Šuruppag-Liste gegenüberstehen, zeigt sich am Beispiel des vergöttlichten Heroen Gilgameš und seines Vaters Lugalbanda. Gilgameš ist in Kol. xiii 7' verzeichnet, Lugalbanda in Kol. vii 15.

Wenn die Liste aus Šuruppag ca. 560 Namen enthält, so besagt das nicht, daß man in Šuruppag selbst eine derart große Zahl von Gottheiten verehrt hätte. Das Werk ist „gelehrt", und es wurde zusammengetragen, was nach gängigem Schulwissen an Gottheiten bekannt war: Lokal und aus unmittelbarer Kultpraxis übernommene sowie fremde, vielleicht nur noch vom Hörensagen bekannte Namen. Der

[399] Krebernik (wie Anm. 398) 453 zu Ur III-zeitlichen Personennamen mit ^{d}NIN.LIL$_2$-*tum*.

[400] Herodot I 199: *Mylitta dè kaléousi tēn'Aphroditēn Assuriōn*; s. a. I 131. Die Form Mylitta statt zu erwartendem *Mylissa ist gewiß eine ionische ‚Restitution'.

[401] S. schon oben, S. 489 mit Anm. 12. Die Šuruppag-Liste wurde kritisch neu ediert von M. Krebernik, „Die Götterlisten aus Fara", ZA 76 (1986) 161–204 mit Glossar S. 191–204 (dort zahlreiche Verweise, u.a. auf die zame-Hymnen aus Abu Ṣalābīḫ).

[402] Z. B. ^{d}Nanše, ^{d}NINA-ta-e$_3$(-a) ix 11–12; ^{d}Ig-alim, ^{d}Šul-ša$_3$-na xiii 4–5.

[403] Z. B. ^{d}Izi-la$_2$, ^{d}Gu$_2$-la$_2$ ix 24–25; ^{d}M[e]s-⌜lam⌝-ta-e$_3$(-a), ^{d}Mes-E$_2$.NUN-ta-e$_3$(-a) xiv 4'-5'.

[404] Vgl. Edzard 1999 (wie Anm. 8) 250 und 252.

Sammelnde wirft nicht so leicht etwas weg. Beachtenswert ist also die universale Sicht.

Die Götterliste ist als gelehrt-literarische Kategorie durch die Jahrhunderte weiter tradiert worden. Noch die altbabylonische Nippur-Liste[405] ähnelt der von Šuruppag sehr stark in der Art ihres Aufbaus. Sie beginnt mit einer Reihe von großen Göttern, fügt diesen aber Beinamen oder alternativ gebrauchte Namen sowie z.T. die Namen der Gemahlinnen zu: An, *Antum* (1–2), Uraš (3), Enlil (4–5), Ninlil (6), Šulpa'e (7), Nin-hursaĝa (8–16), Nanna (17–19), Ningal (20), Nin-gublaga (21), Enki (22–25), Damgal-nuna (26), Iškur (27), Šala (29), Utu (31), Aja und Šerida (32–33), Ninurta und Ningirsu (34–36) ... Dumuzi (50–53), Inana (54.62), *Nanaja* (63). Danach verliert die Nippur-Liste für uns an Durchschaubarkeit. *Zarpanīz*(64) ist nicht mit Marduk zusammengestellt, den wir in Z. 97 zwischen ^{d}Ḫ̮U-ma-na und ^{d}Na-zi, ^{d}Nanše antreffen. Ninsun (191, ohne Lugalbanda) ist von Gilgameš (220) getrennt. Ein Beispiel für lautliche Assoziation sind vier auf -nun-na endende Namen (235–238).

Einen entscheidenden Schritt in Richtung einer Systematisierung hat die sog. Genouillac-Liste vollzogen, die zu recht als Vorläuferin der großen Götterliste An = Anum angesehen wird[406]. Diese Liste beginnt mit 16 Urgötterpaaren als Vorfahren Ans[407], und sie ist danach sichtlich bestrebt, größere Gruppen von Götternamen unter einem Leitnamen zusammenzufassen: z. B. 45 Namen in der Gruppe Enki ... Damgal-nuna ... Marduk ... *Zarpanītum* ... *Nabium*, *Tašmētum*, Nin-hursaĝa ... (76–120); über 30 Namen bei Inana (197 ff.). Diese Gruppen ergeben sich unschwer beim Lesen – oder beim auswendig Hersagen; doch sind sie auf der Tontafel nicht für uns sichtbar abgeteilt. Götterehepaare sind klar einander zugeordnet, z. B. Ninurta und Nin-Nibru (62, 66) oder Lugalbanda und Ninsun (279–280). Daneben bestehen aber weiter die in allen lexikalischen Listen üblichen rein lautlichen oder zeichen-optischen Zuordnungen und assoziativen Übergänge oder ‚Eselsbrücken'[408], z. B. ^{d}Dada, ^{d}Dudu (352–353) oder der Übergang vom Ziegelgott ^{d}Kulla (SIG_4) zur Heilgöttin Gula, geschrieben $^{d}Gu_2$-la_2 (359–360).

[405] Lambert (wie Anm. 12) 474 § 3; Krebernik, Materialien zur Erforschung der älteren mesopotamischen Götterlisten I (Habilitationsschrift München 1985) 149–163.

[406] Lambert (wie Anm. 12) 475 § 5; neu ediert von Krebernik (wie Anm. 405) 129–47.

[407] Lambert (wie Anm. 12) 475 § 5; s. a. Lambert, „Göttergenealogien", RlA III 469–70; die dort S. 470 unten, als „forthcoming" zitierten „Babylonian Creation Myths" sind bisher noch nicht erschienen.
Zu den Namen in den Göttergenerationen s. Krebernik (wie Anm. 405) 130 f.; F. A. M. Wiggermann, „Mythological Foundations of Nature", in: (ed.) D. J. W. Meijer, Natural Phenomena. Their Meaning, Depiction and Description in the Ancient Near East (1992) 279–306, bes. S. 280 f., 283 f., 290 ff.

[408] Lautassoziationen im "Schultext" SF 77 hat R. Jestin, ZA 51 (1955) 37-44, nachzuzeichnen versucht.

Eine durchgehende, von Zeile zu Zeile fortschreitende Interpretation der Genouillac-Liste ist noch ein Desideratum. Aber das trifft ja auf noch viel mehr altorientalische lexikalische Texte zu.

Die leitenden Prinzipien für den Aufbau der Genouillac-Liste waren eine Kombination von Genealogie und Göttertypologie, ausgehend von Enlil und Ninurta in Nippur. Die Liste ist wie ihre Vorgänger gesamtbabylonisch aufgefaßt, und lokale Götterkreise sind allenfalls bestimmend, wenn vereinzelt Gottheiten aus demselben lokalen Verwaltungszentrum nebeneinander geordnet werden wie etwa Nanše und ihr Gemahl Nin-dara (294–295). Sprachliche Kriterien, d.h. sumerische oder akkadische Benennung, spielen keinerlei Rolle bei der Anordnung. Vgl. *An-nu-ni-tum* in der Inana-Gruppe (204) oder ^{d}*Al-la$_2$-tum* hinter ^{d}Ereškigal (404). Dagegen haben die Listenkompilatoren außerbabylonische Gottheiten wie den elamischen In-Šušinak[409] oder den hurritischen Teššub[410] nicht aufgenommen.

Daß es in der altbabylonischen Zeit neben dem ‚Reichspantheon'[411] nach wie vor und wie auch noch später lokale Panthea gegeben hat, zeigt das Fortbestehen von Stadtgottheiten mit ihrem jeweiligen Hofstaat: Marduk in Babylon[412], Tišpak in Ešnunna[413], Nin-Isina in Isin[414], Utu / Šamaš in Larsa und Sippar[415], Nanna / Suen in Ur[416], An und Inana in Uruk[417] und andere[418].

3.4. ANTHROPOMORPHISMUS

Wenn wir das altmesopotamische, sumerisch-akkadische Pantheon im Ganzen betrachten, so sehen wir uns einem fast vollendeten Anthropomorphismus gegenüber. Echt theriomorphe Gottheiten – schlangenköpfige, hundsschnäuzige – suchen wir vergebens. Die Heil- und Arztgöttin Gula hatte zwar einen Hund als Attribut-Tier, und durch Ausgrabungen in der Gula-Stadt Isin ist bekannt, daß man

409 W. Hinz, RlA V 117–19.

410 G. Wilhelm, Grundzüge der Geschichte und Kultur der Hurriter (1982) 69–76; The Hurrians (1989) 49–55. V. Haas, Geschichte der hethitischen Religion (= HdO I/15, 1994) passim (s. Index S. 929 s.v. Teššop); Schwemer (wie Anm. 393) 444–89.

411 S. oben, Anm. 354, und allgemein Richter (wie Anm. 381).

412 Sommerfeld (wie Anm. 352).

413 Th. Jacobsen, „The Chief God of Ešnunna", OIC 13 (1932) 51–59; Wiggermann 1992 (s. Anm. 386); RlA VIII 455–62, „mušḫuššu", bes. S. 458.

414 F. R. Kraus, JCS 3 (1951) 62–86; Edzard, „Nin-Isina", RlA IX 387–88; s. a. schon R. Frankena, „Gula. A", RlA III 395–97.

415 S. oben, Anm. 382.

416 Krebernik (wie Anm. 383).

417 S. oben, Anm. 381 und Wilcke, Anm. 361.

418 Repräsentativ für Babylonien und Mesopotamien bis hinauf nach Mari ist der Katalog von Göttern und Heiligtümern im Prolog des CH, i 51-iv 62; s. sonst Renger (wie Anm. 495).

in ihrem Heiligtum Hunde hielt[419] (die Wunden sauber leckten und durch ihren Speichel desinfizierten). Nichtsdestoweniger ist Gula selbst eine Frau, Ärztin, und sie hat nichts von einem Hunde an sich. Zwar hat Th. Jacobsen einmal vermutet, daß die mit Gula gleichgesetzte Bau, die Gemahlin Ningirsus in Girsu, einen lautmalenden Namen, *Bauwau, gehabt habe[420]; doch müßte die hinter einem solchen Namen sich verbergende Theriomorphie in vorgeschichtliche Zeit zurückreichen.

Schlangengottheiten konnten, dem Bildbefund nach, zwar einen Tierleib haben, doch der Kopf war menschlich[421]. Einen interessanten Testfall für etwaige Theriomorphie könnte die Mungogöttin Nikkilim liefern[422]. Ein Ur III-Text verbucht einen Silberbetrag (4 ½ Schekel) für die königliche Weihgabe eines hölzernen, mit esi-Stein und Silber eingelegten Mungobildes; aber der Text sagt begreiflicherweise nichts über das – damals ja als bekannt vorauszusetzende – Aussehen des Weihbildes[423]. Die von W. A. M. Wiggermann und A. Green gesammelten und behandelten „Mischwesen“[424] sind, soweit es sich nicht um evident hybride Tiergestalten handelt, fast alle menschenköpfig, wie immer der Leib gestaltet sein mag[425]; d.h. nichtmenschliche Komponenten sind in die Gliedmaßen und den (Unter)körper verlagert, während das Mischwesen dem Kopfe nach kein Tier ist.

Wo verlief die Grenze – und gab es überhaupt eine solche – zwischen Gott und Göttin hier und jener Zwischenwelt dort, die aus „Dämonen“, „Geistern“, guten und bösen ‚Engeln‘ und ‚Teufeln‘ sowie den schon genannten widernatürlich zusammengesetzten „Mischwesen“ bestand?[426] Das „Gottesdeterminativ“, dem Namen

[419] J. Boessneck, „Die Hundeskelette von Išān Baḥrīyāt (Isin) aus der Zeit um 1000 v. Chr.“, in: (ed.) B. Hrouda, Isin – Išān Baḥrīyāt. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973–1974 (= ABAW NF 79, 1977) 97–109; I. Fuhr, „Der Hund als Begleittier der Göttin Gula und anderer Heilgottheiten“, ebd. 135–145.

[420] Th. Jacobsen, TIT (1970), 33: Bau seems originally to have been goddess of the dog and her name, Bau, to have constituted an imitation of the dog's bark, as English „bowwow ...“. Jacobsen hat später, z. B. in The Harps that Once ..., eine Lesung Baba (^{d}Ba-ba$_{6}$) wieder eingeführt und damit wohl seine ältere Namendeutung wieder aufgegeben – vielleicht weil Baus Charakter als Heilsgöttin sekundär und nicht ursprünglich nachweisbar ist.

[421] Vgl. Wiggermann, „Niraḫ, Irḫan“ § 3, RlA IX 573 f.; auch unten, Anm. 424; dort auch Abbildungen.

[422] W. Heimpel, „Mungo“ § 2, RlA VIII 424.

[423] AUCT 1, 296; s. Heimpel (wie Anm. 422) 425 § 3.4.

[424] „Mischwesen. A. Philologisch. Mesopotamien“, RlA VIII 222–46, bes. S. 233–37 § 3 „Non-anthropomorphic gods“ (mit fig. 29, S. 245); „Mischwesen. B. Archäologisch. Mesopotamien“, ebd. 246–64, bes. S. 259 f. § 3.29 „Snake god“ (mit fig. 29) und § 3.30 „Boat god“.

[425] Von den 36 in Texten belegten Mischwesentypen in Wiggermanns Bildübersicht, RlA VIII 245 f., sind nur Nr. 5, 23, 26, 27, 28, 32c nicht menschenköpfig.

[426] Weder das Sumerische noch das Akkadische besaß ein übergreifendes Wort, das unseren Begriff „Dämon“ abgrenzen würde. Es gibt nur individuelle Bezeichnungen, denen ent-

vorangesetzt oder fehlend, bietet uns keine Handhabe für eine vertikale Trennung von „Höherem" und „Niederem". Der (böse) Geist namens udug (und akkadisch *utukku*)[427] oder die Kindbettdämonin ^{d}Dim$_{3}$-me = *Lamaštu* [428] konnten das Determinativ ebenso tragen wie der höchste Gott Enlil. Unsere Frage ist womöglich verfehlt, und die erfragte Unterscheidung von Höherem und Niederem war im System vielleicht gar nicht erwogen.

Das mesopotamische Pantheon spiegelt ganz und gar die Welt der Menschen wider: Überall treffen wir auf dieselben Verwandtschafts- und Herrschaftsstrukturen. Der Anthropomorphismus beschränkt sich auch nicht auf Gestalt und Gestaltung. Auch alle Verhaltensnormen der Götter sind menschlich. Sie herrschen und üben Willkür aus; sie sind empfänglich für Lobpreis und für Geschenke (ein sumerischer Personenname lautet Lugal-ga-ti-e-ki-aĝ$_{2}$ „der Herr liebt die Votivgaben"[429]). Die Götter sind eitel, empfindlich, und sie rächen sich. Lesen wir die Erzählungen über Götter, so sehen wir sie stark oder schwach, wahrhaftig oder verlogen, listig oder sogar ein bißchen dumm – besonders im Vollrausch. Bei allen hochfahrenden Attributen, die man den Göttern zulegte, „Herr aller Länder", „mächtig", „alles sehend", „weit von Ohr", d.h. weise, vermissen wir die regelrechte ethische Überlegenheit und die Unfehlbarkeit. Die Undurchschaubarkeit der Götter ist, wie es uns scheinen will, nur ihre Unberechenbarkeit.

3.5. Staatskult und Volksreligion

Wenn wir einige Aspekte der altbabylonischen Religion besprechen wollen, so erscheint uns die Zweiteilung „Official Cult and Popular Religion" (das Thema eines Symposions 1992 in Tokyo[430]) auch für unsere Zwecke brauchbar. Es gab

weder schon an sich ein positiver oder negativer Charakter anhaftet oder die erst durch einen Zusatz, hul „böse", ‚verteufelt' wurden.

Vgl. noch Edzard (wie Anm. 346) 46–49. – Das von K. van der Toorn u.a. herausgegebene Dictionary of Deities and Demons in the Bible (DDD) (1995) behandelt auch einige altmesopotamische Dämonen: Etemmu 588–94 (T. Abusch); Humbaba 818 f. (K. van der Toorn); Lilith 973–76 (M. Hutter); Rābiṣu 1287–90 (M. L. Barré); s. a. allgemein Demon 445–55 (G. J. Riley).

[427] udug / *utukku* ist von Hause aus moralisch neutral; doch überwiegt der – sehr oft durch hul / *lemnu* unterstrichene – böse Aspekt. Vgl. M. J. Geller, Forerunners to udug-hul. Sumerian exorcistic incantations (= FAOS 12, 1985). Den positiven Aspekt bietet der ^{d}Udug-sa$_{6}$-ga, gefolgt von ^{d}Lama-sa$_{6}$-ga „gute(r) Udug/Schutzgottheit" in Lugalbanda II 330 f. (C. Wilcke, Das Lugalbandaepos, 1969, S. 120).

[428] W. Farber, „Lamaštu", RlA VI 439–46; J. A. Scurlock, Incognita 2 (1991) 137–85 [mir nicht zugänglich].

[429] Limet, L'anthroponymie sumérienne dans les documents de la 3e dynastie d'Ur (1968) 462.

[430] (Ed.) E. Matsushima, Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East (1993).

einen Staats- und vor allem staaterhaltenden Kult, der sich in vieler Hinsicht absetzte vom Verhalten, das der Einzelne der höheren Welt entgegenbrachte.

Wir sehen den Zwang für den Herrscher, seiner Verantwortung als Stellvertreter seiner Landes, „Hirte“ für die Bevölkerung seines Herrschaftsbereichs nachzukommen, wie groß oder klein dieser nun bei der starken Zersplitterung der politischen Landschaft gewesen sein mag: Diese Herrscherverantwortung bedingte das Einverständnis der Götter und folglich das Bemühen um ihr Wohlwollen. Dieses Bemühen realisierte sich in ganz verschiedenen Arten der Kultäußerung: In regelmäßigen und ad hoc dargebrachten Opfern[431], in Hymnen und Gebeten[432], im Abhalten von Festen[433], in Prozessionen[434], Besuchsfahrten, d.h. dem Veranstalten von Götterreisen[435].

Unmöglich für den Herrscher, dem allen persönlich nachzukommen. Ihm stand seit eh und je ein ausgedehntes Kultpersonal zur Seite[436]. Wir nennen es „Priesterschaft“, auch wenn es diesen Begriff als solchen weder sumerisch noch akkadisch gegeben hat. Am nächsten kommt dem „Priester“ *ērib bītim* „Hausbetreter“, ein Ausdruck, den wir zuerst altbabylonisch antreffen, wenn auch nur ganz sporadisch[437].

Freilich war der Herrscher selbst, soweit möglich[438], in den Kult eingebunden als Opfernder, Betender, zur Gottheit Eingeführter[439]; als Festveranstalter und Stifter

[431] Zum Opfer vgl. W. Sallaberger, Kult. Kalender (1993) passim. Teilweise überholt, aber unbedingt noch zu zitieren ist F. Blome, Die Opfermaterie in Babylonien und Israel I. Teil (1934).

[432] S. oben, S. 499 f. mit Anm. 72 ff.

[433] Feste waren das Generalthema der 17. RAI; s. CRRAI 17/1969 (1970). Für Ur III vgl. Sallaberger, Kult Kalender, passim; für die altbab. Zeit Richter (wie Anm. 381) in den Kapiteln „Festkalender“: 140–47 (Nippur), 221–23 (Isin), 279–80 (Uruk), 347–50 (Larsa), 440–43 (Ur); davor vgl. Renger (wie Anm. 436) 139–62 und 171 s.v. ON/GN.

[434] Vgl. – wenn auch für spätere Zeit – B. Pongratz-Leisten, Ina Šulmi Īrub. Die kulttopographische und ideologische Programmatik der *akītu*-Prozession in Babylonien und Assyrien im I. Jahrtausend v. Chr. (= BaF 16, 1994) mit Bibl. S. XV ff.; W. Sallaberger, „Das Erscheinen Marduks als Vorzeichen: Kultstatue und Neujahrsfest in der Omenserie Šumma ālu“, ZA 90 (2000) 227–62.

[435] Å. W. Sjöberg, „Götterreisen“, RlA III 480–83; Edzard, „Literatur“, RlA VII 40 § 3.p.1–2; Sallaberger, Kult Kalender I 15 f. und II Index 187 s.v. „Besuch (von Göttern)“.

[436] J. Renger, „Untersuchungen zum Priestertum in der altbabylonischen Zeit“, ZA 58 (1967) 110–88; 59 (1969) 104–30; Wiggermann (wie Anm. 346); D. Charpin, Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIXe-XVIIIe siècles av. J.-C.) (1986), bes. S. 343–418 „Les dieux d'Eridu et leurs desservants dans l'Ekišnugal“.

[437] CAD E *ērib bīti* b 2' und 3'.

[438] Wir werden den Tageslauf eines altmesopotamischen Herrschers nie vollständig rekonstruieren können. Vgl. E. Sollberger, „Ur-III Society: Some Unanswered Questions“, CRRAI 18/1970 (1972) 185–89.

[439] Bildlich ist das Eintreten – oder besser: Eingeführtwerden – des Herrschers oder eines sonst Verehrenden in der sog. „Einführungsszene“ verarbeitet worden. Vgl. M.

von Weihgaben oder Kriegsbeute; durch das Omenwesen in seinem Handeln Dirigierter, Bestätigter oder auch Eingeengter[440]. Dabei sehen wir ab von der – wohl nur Fiktion – der sog. Heiligen Hochzeit in ihrer neueren Deutung durch J. S. Cooper, der sie auf die Begegnung von Kultstatuen beziehen möchte[441].

Wir werden allerdings niemals in die Gemütsverfassung des einzelnen Herrschers hineinblicken können und daher nie wissen, wie sehr sich der eine mit seiner Rolle voller Freude identifizierte und der andere belastet fühlte, und sei es nur durch den Zwang unbequemer Routine[442].

Interessante Aufschlüsse gewähren Jahresnamen aus der Zeit von Samsu-iluna bis Samsu-ditāna in der zweiten Hälfte der I. Dynastie von Babylon: Der König ließ sich auf Stelen (alam) darstellen, wie er als lugal „König", en „Herr", nun „Hoher" oder šul „junger Mann" agierte oder sich präsentierte[443], betete, lief, das Heer anführte, mit der Hand grüßte, ein Opferzicklein an die Brust gedrückt hielt oder selbst die Opferschau vornahm[444].

3.6. Kultstätte

Offizielle Kultstätte war das, was wir konventionell „Tempel" nennen, also das „Haus" (e_2, *bītum*) der Gottheit[445]; oder auch $eš_3$, von uns verlegen als „Heiligtum" übersetzt[446]. $eš_3$ ist gegenüber e_2 in sumerischen Personennamen sehr selten[447]. Die

Haussperger, Die Einführungsszene. Entwicklung eines mesopotamischen Motivs von der altakkadischen bis zum Ende der altbabylonischen Zeit (= MVS 11, 1991).

440 Die literarische Gattung der Hemerologie (Tagewählerei) ist frühestens altbab. bezeugt: vgl. A. Cavigneaux, ASJ 9 (1987) 52 f. Nr. 9 (PRAK C 14); A. Cavigneaux/F. al-Rawi, Iraq 55 (1993) 95–104. Vgl. sonst R. Labat, „Hemerologien", RlA IV 317–23; A. Livingstone, „The Case of the Hemerologies: Official Cult, Learned Formulation and Popular Practice", in: (ed.) Matsushima (wie Anm. 430) 97–113.

441 „Sacred Marriage and Popular Cult in Early Mesopotamia", in: (ed.) Matsushima (wie Anm. 430) 81–96, bes. S. 94.

442 „Erzbischof Manasse von Reims beklagte sich im 11. Jahrhundert, Erzbischof sein, sei ja ganz schön, wenn nur das lästige Messelesen nicht wäre": H. Fuhrmann, Jb. der Bayer. Akademie der Wiss. 1997, 93.

443 Edzard, CRRAI 20/1972 (1975) 162.

444 Edzard (wie Anm. 443) mit Anmm. 48–58. Ausführlich davor A. Spycket, Les statues de culte dans les textes mésopotamiens des origines à la Ire Dynastie de Babylone (= Cahiers de la Revue Biblique 9, 1968), bes. S. 73 ff. (chap. IV) zur altbab. Zeit.

445 F. R. Kraus, „Le rôle des temples depuis la troisième dynastie d'Ur jusqu'à la première dynastie de Babylone", CHM 1 (1953/54) 518–45.

446 $eš_3$ = AB und als solches Bestandteil von wenigstens drei altsumerischen Städtelogogrammen: ŠEŠ.AB = Uri(m), UD.AB = Larsa(m), $MUŠ_3$.AB = Zabala. P. Michalowski hat vorgeschlagen, in AB das ursprüngliche sumerische Wort für „Stadt" zu sehen, während URU (eri, iri, s. Edzard, Fs. Civil = AulaOr 9 [1991] 77–79) ein semitisches Lehnwort sei (*^{c}īr-): „On the Early Toponymy of Sumer: A Contribution to the Study of Early Mesopotamian Writing", in: Gs. Kutscher (= Tel Aviv OccPub 1, 1993) 119–33.

Namen der Kultstätten Mesopotamiens hatten praktisch ein Monopol auf sumerische Benennung und das bis ans Ende der Keilschriftkultur, also weit über die Zeit hinaus, da man noch Sumerisch gesprochen hatte, aber auch weit über die Grenzen Babyloniens hinaus[448]. Denken wir nur an den bombastisch anmutenden Namen e_2-hur-saĝ-gal-kur-kur-ra „Haus, große Gebirgswand der Länder", wie Assurs Tempel in Assur noch unter Sargon II. hieß.

Was war ein „Tempel", wie war er beschaffen, und was ging an dieser Kultstätte vor sich? Vom Äußeren kennen wir den Baukomplex oft nur noch im Grundriß und gelegentlich in einem sehr niedrigen Aufriß; außerdem als Fassadenzeichnung in der Bildkunst[449]. Es gab Altäre, Postamente, Seitenbänke für Weihgaben und neben den Cellen eine Vielzahl von Nebenräumen. Aber was sich genau wo abspielte, ist für uns kaum noch – oder doch sehr mühsam – rekonstruierbar[450]. Neben dem Tempelinneren waren die Höfe (kisal) mindestens von gleich großer Bedeutung. Hier läßt sich am ehesten an die Versammlung größerer Mengen von Gläubigen denken. Aber durfte der Profane, der kein *ērib bītim* war, überhaupt näher- und regelrecht e i n t r e t e n?

Bezeichnend für das „Haus" des altbabylonischen Gottes ist im übrigen sein Domänencharakter; seine Ausstattung mit Land, Herden und mit flüssigen Finanzmitteln für Mildtätigkeit oder auch für Darlehensgeschäfte (vgl. den „Zins des Sonnengottes"[451]), nicht zu vergessen die Versorgung des eigenen Personals[452]. Die Verwaltung mancher Geschäftszweige des Tempels konnte als – finanziell begehrlich interessante – Pfründe an Außenstehende vergeben werden[453].

Eine ‚Geschichte' der Zeichen AB, URU und UNUG und ihrer Kontexte würde viel Raum beanspruchen und auch am Zweck des vorliegenden Beitrages vorbeigehen.

447 Vgl. H. Limet (wie Anm. 429) 209.

448 A. R. George, House Most High. The Temples of Ancient Mesopotamia (= MC 5, 1993); dazu Edzard, „The Names of the Sumerian Temples", in: (ed.) I. L. Finkel/M. J. Geller, Sumerian Gods and their Representations (= CM 7, 1997) 159–65. In Georges „Gazetteer" ist das Leitwort der Tempelnamen zu weit über 95 % e_2; zu seltenem $eš_3$ vgl. dort Nr. 264–288.

449 E. Heinrich, Bauwerke in der altsumerischen Bildkunst (1957); vgl. auch dens., Die Tempel und Heiligtümer im alten Mesopotamien. Typologie, Morphologie und Geschichte (1982).

450 Charpin 1986 (wie Anm. 436) 192–227 „Les giparu" und 325–40 „La topographie de l'Ekišnugal" sind höchst bemerkenswerte Versuche, aus kombiniertem archäologischen und Textbefund Kenntnis der Funktion mancher Räume und Gebäudetrakte zu erhalten.

451 $maš_2$ ^{d}Utu: Vgl. Belege dazu in Tab. 2 bei Edzard, Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum, Baghdad (1970) 46–48. Weiter siehe M. Stol, unten S. 589.

452 In der Gestalt von sa_2-dug_4 = *sattukku*. Vgl. R. M. Sigrist, Les *sattukku* dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa (= BiMes 11, 1984), jedoch zusammen mit den Vorbehalten von F. R. Kraus, BiOr 42 (1985) 526–41.

453 Zum altbab. Pfründenwesen s. ausführlich M. Stol, unten S. 702 f..

Bewegen wir uns am Rande von dem, was noch mit Religion zu tun hat – oder auch gerade nicht? Wir laufen ja Gefahr, nach modernem Vorbild weltliche und geistliche Angelegenheiten streng zu trennen – ein Anachronismus. Nichts spricht deutlicher gegen eine solche scharfe Trennung als unser oben (S. 562) beschriebenes Dilemma, die sumerischen und auch ins Akkadische entlehnten Personenbezeichnungen saĝa / *šangû* oder ša$_3$-tam / *šatammu* kurz und präzise zu übersetzen. Im assyrischen Königstitel wurde *šangû* durchaus sakral verstanden[454].

Der Bau und die Erneuerung von Heiligtümern sowie die Erwählung und die Amtseinsetzung hoher Kultpersonen gehörten zu den vornehmsten Verpflichtungen des Herrschers, und sie sind häufiger Gegenstand der „Königsinschriften"[455] und ein regelmäßig wiederkehrendes Thema der Jahresdatenformeln[456].

3.7. Götter- und Königshymnen, Gebete

Besonders schwierig ist es bei unserem Versuch, etwas vom offiziellen Kult des altbabylonischen Staatswesens zu erfahren, den „Sitz im Leben" der Götter- und Königshymnen (vgl. oben, S. 499-515) herauszufinden. Wenn ein Götterhymnus auch die Bitte um Segnung des regierenden Königs enthielt, so läßt sich denken – aber dennoch nicht beweisen – daß der Herrscher bei der Rezitation anwesend war. Bei den Hymnen, die den Herrscher unmittelbar ansprechen, ist es – zumindest bei der ‚Uraufführung' – mehr als wahrscheinlich[457]. Wenn in dem großen Hymnus auf Inana und Iddin-Dagān von Isin[458] über zwanzigmal der Refrain ku$_3$ ^{d}Inana-ra igi-ni-še$_3$ i$_3$-dib-be$_2$ ertönt, „man zieht an der hellglänzenden Inana vorüber"[459], kann man

454 Seit Adad-nārāri I.; s. A. K. Grayson, RIMA 1 (1987) 148, 14:1: ŠID Aš-šur. Grayson versteht ŠID = SANGA als Fortsetzer von ENSI$_2$, daher seine Übersetzung „vice-regent of Aššur". Vgl. M.-J. Seux, Epithètes royales akkadiennes et sumériennes (1967) 287 f.

455 Oben, S. 487 mit Anm. 6; S. 499–515.

456 Noch im Ganzen unüberholt sind A. Ungnads „Datenlisten", RlA II 131–94. Für Ur III s. M. Sigrist, Ur III Year Names (1986); für die I. Dynastie von Babylon M. J. A. Horsnell, The Year-Names of the First Dynasty of Babylon I (1999); für Isin und Larsa: A. H. Kromholz/M. Sigrist, Concordance of the Isin-Larsa Year Names (= IAPAS 1, 1988); Sigrist, Isin Year Names (ibid. 2, 1988); Sigrist, Larsa Year Names (ibid. 3, 1990).

457 Zumal bei der Anrede in der 2. Person; s. oben, S. 500 mit Anm. 65.

458 W. H. Ph. Römer, SKIZ (1965) 128–208; D. Reisman, „Iddin-Dagan's Sacred Marriage Hymn", JCS 25 (1973) 185–202; Th. Jacobsen, „Religious Drama in Mesopotamia", in: (ed.) H. Goedicke/J. J. M. Roberts, Unity and Diversity. Essays in the History, Literature, and Religion of the Ancient Near East (1975) 65–97, bes. S. 66 f. und 82 ff. Anmm. 9, 13–16 u.ö.; ders., The Harps that Once ... (1987) 112–24; ders., The Context of Scripture I (1997) 554–59; Römer, TUAT II/5 (1989) 659–71.

459 Römer 1965 (wie Anm. 458) Z. 36, 39, 42, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 61, 63a, 65, 69, 71, 73, 75, 77, 82a, 105, 121, 162, 223. Römer 1989 (wie Anm. 458) übersetzt „treten vor die reine Inanna hin"; aber dib = *etēqu* „vorübergehen" und nicht = *izuzzu* „hintreten, sich hinstellen, stehen"; Reisman 1973 (wie Anm. 458) „they walk before the pure Inanna"; Jacobsen 1989 (wie Anm. 458) „are parading before her".

nicht umhin, an eine in langer Reihe angetretene Menschenmenge zu denken, das Kollektiv der saĝ-gi$_6$-ga „Schwarzköpfigen", die alle in den Genuß des segenbringenden Anblicks von Inanas Kultbild gelangen wollten[460].

Was wissen wir über die Religion im privaten Sektor der Gesellschaft; die Religion „zuhause" bei Arm und Reich, vom Sklaven bis zum Magnaten? Auch hier ist die erste und engste Form der Kontaktnahme zur Gottheit das Gebet[461], mit einem Opfer oder auch einem komplizierter gefügten Ritus verbunden oder auch ohne alles Beiwerk der Gottheit vorgetragen, jeder in der Sprache, die ihm im Umgang gewohnt war; es sei denn, der Betende hätte eine für ihn zweitsprachige Formel einstudiert (als Akkadischsprecher also das Sumerische), womit aber das Gebet schon wieder der engeren Privatsphäre entrückt gewesen wäre[462].

Eine ausgiebige Quelle für das Gebet in der altbabylonischen Zeit sind die Privatbriefe[463]. Es gehört zu einem wichtigen Bestandteil des – höflichen – Briefformulars, daß der Absender den Adressaten wissen läßt, er/sie „bete für ihn/sie" vor der Gottheit NN[464]. Es wird – allerdings bei Kultpersonen als Absendern – auch noch präziser das Gebet bei der Morgen- und Abendspeisung (der Statuen?) erwähnt[465]. Sind uns von hier aus vielleicht auch Rückschlüsse auf Gebetsbräuche im religiösen Tagesablauf des einfachen, nicht ins Tempelwesen eingebundenen Bürgers erlaubt?[466].

[460] Man denke an Personennamen mit dem Prekativ: Pān-Marduk-lūmur „möge ich das Antlitz Marduks schauen", J. J. Stamm, Die akkad. Namengebung (= MVAeG 44, 1939) 203.

[461] A. Falkenstein, „Gebet I. Das Gebet in der sumerischen Überlieferung", RlA III 156–60; W. von Soden, „Gebet II (babylonisch und assyrisch)", ebd. 160–70. A. Falkenstein/W. von Soden, SAHG (1953); Römer, „Gebete in sumerischer Sprache", TUAT II/5 (1989) 712–17; K. Hecker, „Opferschaugebete", ebd. 718–21 (akk. Opferschaugebete); R. E. Averbeck, A preliminary study of ritual and structure in the Cylinders of Gudea I (Diss. Dropsie College 1987) 407–505: „The Prayers"; W. Sallaberger, Kult Kalender I (1993) 264 ff.

[462] Nicht zu beantworten, aber vielleicht zu bezweifeln ist, daß es schon frei formulierte private Bittgebete gegeben hat (W. Sallaberger).

[463] W. Sallaberger, ‚Wenn Du mein Bruder bist, ...' Interaktion und Textgestaltung in altbab. Alltagsbriefen (= CM 16, 1999).

[464] Sallaberger (wie Anm. 463) 122 f., z. B. ARM VII 129: 6'-8' *maḫar Ištar u Tašmētum aktanarrabakkim* „ich bete ständig für dich (fem.) vor I. und T."; Sallaberger S. 112 f.; 125 f. (als Ausdruck für den Dank).

[465] Sallaberger (wie Anm. 463) 86: ARM X 131:3–6.

[466] Hierüber etwas zu erfahren, ist von Zufallsfunden abhängig. Den vollen Tageslauf zu rekonstruieren, ist so gut wie aussichtslos; vgl. auch oben, Anm. 438.
Zu beachten sind aber die die Ernte begleitenden Gebetsrituale (siskur$_2$), auf die in den „Georgica" hingewiesen wird: Civil, The Farmer's Instructions (= AulaOr-S 5, 1994) 30 Z. 64–65: gegen die Mäuse, 32 Z. 87: für die Getreidegarben (täglich), 32 Z. 100–101: für das geschnittene, aber noch nicht gereinigte Getreide, 32 Z. 106: abends und nachts letztes Ritual vor dem Wegtransport des Getreides.

War für die Effizienz des Gebets das Gegenüber eines Gottesbildes unabdingbar? Und wenn das so war, müssen wir dann in jedem Haushalt mit Götterbildern en miniature rechnen, denen man häusliche Gebete anvertraute?[467] Dafür, daß man Götterbilder in großer Zahl anfertigte, spricht jedenfalls die – bisher nur lexikalisch bezeugte – Berufsbezeichnung [al]an-dim$_2$-dim$_2$ „der Statu(ett)en herstellt"[468].

Ein schönes Zeugnis dafür, daß die Gottheit auch von sich aus Opfer und Gebete vom einzelnen erwartete und einforderte, liefern uns die Apodosen altbabylonischer Omentexte in der Formulierung „Gottheit NN verlangt (*irriš*) Objekt" oder auch „Verlangen (*erišti*) von Gottheit NN nach (*ana*) Objekt", z. B. *ilum ikribī irriš* „der (persönliche) Gott heischt ein Gebetsopfer" (YOS 10, 52 ii 40) oder *ilum eli awīlim tākultam išu* „der (persönliche) Gott hat bei dem Betreffenden (d.h. dem Omensteller) eine Mahlzeit gut" (ebd. iv 7). Vgl. auch *erišti sāmtim, kaspim, ḫurāṣim, alpim, immerim* „Forderung nach einem (Stück) Karneol, nach Silber, Gold, einem Rind, Schaf" (ebd. ii 23, 27, 28; iv 34, 36); *kasap* Šamaš / Sin „Silber für den Sonnen- / Mondgott (ist fällig)" (CT 5, 4:7, 7 – hier handelt es sich um ein Ölomen, also die Omenstellung des „kleinen Mannes"[469]). Es ist wohl vorauszusetzen, daß solcherlei ‚göttlichen' Auskünften immer schon Omenanfragen des Opfermandanten vorangegangen waren.

Die Gottheit konnte erzürnt gegen den einzelnen sein, aus uns nicht bekannten Gründen, aber wahrscheinlich u.a. wegen länger anhaltender Vernachlässigung: *ilum eli awīlim šabus*" der (persönliche) Gott ist über den Betreffenden erzürnt" (YOS 10, 23:4); *uzzat ilim ana awīlim šakna*[*t*] „der Ärger des (persönlichen) Gottes lastet auf dem Betreffenden" (ebd. 25:71). Es kann aber auch eine Versöhnung angezeigt sein: *ilum zēnum ana awīlim iturram* „der verärgerte (persönliche) Gott wird sich dem Betreffenden wieder zuwenden" (ebd. 17:38)[470].

467 D. Rittig, Assyrisch-babylonische Kleinplastik magischer Bedeutung vom 13.-6. Jh. v. Chr. (= MVS 1, 1977); R. Borger, „Tonmännchen und Puppen", CRRAI 20/1972 (1975) 107; K. van der Toorn, Family Religion in Babylonia, Syria and Israel. Continuity and Change in the Forms of Religious Life (= SHCANE 7, 1996) 55 zu Hausgöttern in Emar; S. 66–93: „The Veneration of Family Gods: A Local Focus of Identity"; s. a. unten, Anm. 484.

468 MSL 12, 57: 680. Die Deutung ist nicht ganz sicher, da der Zusammenhang vor der Zeile gestört ist: 676 zadim, ... 679 vacat, 861 [b]an-dim$_2$-dim$_2$ „Bogenmacher", 682 ašgab „Lederer".

469 G. Pettinato, Die Ölwahrsagung bei den Babyloniern (= StSem 21–22, 1966).

470 Die Omenapodosen sind öfters hinsichtlich politischer, historischer, wirtschaftlicher oder sozialer Relevanz ausgewertet worden: A. Oppenheim, „Zur keilschriftlichen Omenliteratur", OrNS 5 (1936) 199–228; Edzard, FWG 2, Die Altorientalischen Reiche I (1965) 172–74, und vgl. jüngst D. Perchthaler, Gesellschaft und Geschichte des Alten Mesopotamien im Spiegel der Apodoseis altbabylonischer Omina. Eine Voruntersuchung (MA-Arbeit, München 1999).

3.8. PERSONENNAMEN

Nicht minder wichtig als Quelle für Volksglauben und Volksfrömmigkeit sind die sumerischen und akkadischen Personennamen[471]. J. J. Stamm hat hier Bahnbrechendes geleistet[472], indem er Namentypen unter den Überschriften „Begrüßung(snamen)“, „Dank(namen)“, „Bitten“, „Wünsche“ (beide ineinander übergehend), „Vertrauen“ klassifizierte, z. B. Aḫam-arši „ich habe einen Bruder bekommen“, Ilī-iddinam „mein (persönlicher) Gott hat mir (das Kind) gegeben“, Litūr-Sin „möge doch Sin zurückkehren“ (vgl. oben 3.7. Ende), Lišlim-kīnum „er soll unversehrt bleiben, der (nun) sicher da ist“, Ana-Šamaš-taklāku „ich vertraue auf Šamaš“. Schließlich auch Stamms Kapitel „Preis“: Mannum-kīma-ilim „wer ist wie der (persönliche) Gott?“.

Das sumerische Onomastikon ist in der altbabylonischen Zeit zwar nicht mehr voll kreativ; doch wenn wir auch Namen der noch nicht lange vergangenen Ur III-Zeit mit einschließen, gewinnen wir wertvolle Zeugnisse ehest vergangener – oder doch noch gegenwärtiger? – religiöser Vorstellungen. Die folgenden Namen gehören alle Personen an, die unter Šulgi bis Ibbi-Suen lebten und dienten: Lugal-ga-ti-e-ki-aĝ$_2$ „der Herr liebt die Votivgaben“[473] erinnert uns lebhaft daran, daß – wie soeben zitiert – die Gottheit Gaben einforderte. Der Namentypus „wer ist (d.h. kann bestehen) ohne Gottheit NN?“ ist in rhetorischen Fragen vertreten wie ^{d}Ba-u$_2$-da-nu-me-a „(Geht es) ohne Bau?“[474] oder A-ba-^{d}En-lil$_2$-gim „Wer ist wie Enlil?“[475]. Huldigung bringen das Ĝiri$_3$-diĝir-ĝa$_2$-i$_3$-dab$_5$ „ich habe die Füße meiner (persönlichen) Gottheit ergriffen“[476] oder Nin-ĝu$_{10}$-še$_3$-igi-ĝu$_{10}$-mu-te „ich habe meine Augen ganz nahe auf meine Herrin gerichtet“[477].

Man hat zweifellos streng zu unterscheiden auf der einen Seite unsere Theorie eines im sumerischen und akkadischen Onomastikon uns heute klar vor Augen liegenden äußerst reichen Bezugssystems und auf der anderen Seite die Praxis des Benanntseins der Individuen. Wer heute Gottfried heißt, trägt die ursprüngliche Aussage des Namens nicht als ständige Mahnung und Lebensverpflichtung mit sich. Namen waren zwar auch in Mesopotamien in erster Linie Klänge, und die Klänge ließen sich verkürzen und verzärteln: *Sin-iddinam* „Sin hat mir (das Kind) gegeben“ konnte zu *Iddiniatum* „Gab-lein“ – wenn wir es denn überhaupt übersetzen wollen;

[471] Edzard, in: (ed.) Matsushima (wie Anm. 430) 199–202; Stamm (wie Anm. 460); R. A. Di Vito, Studies in the Third Millennium Sumerian and Akkadian Personal Names. The Designation and Conception of the Personal God (= StPohl SM 16, 1993); Edzard, RlA IX 94–116, bes. §§ A 2.1, 2.2, B 2.1, 2.2.

[472] S. Anm. 460.

[473] Limet (wie Anm. 429) 412.

[474] Ebd. 387.

[475] Ebd. 363.

[476] Ebd. 422.

[477] Ebd. 517.

ein mit *Šamaš-* „der Sonnengott ..." anlautender Name wurde *Šamāja* „Sonni"[478]. Aber wie dem auch sei, die Aussagen der sumerischen und akkadischen Personennamen in Satzform behielten ihre Bedeutung, selbst wenn sie in der Namengebung und für den Namensträger bereits etwas Unverbindliches gehabt haben sollten. Immerhin standen sie ja der zeitgenössischen Umgangssprache sehr nahe, wofern sie nicht überhaupt mit ihr identisch waren[479].

3.9. Persönliche Gottheit

diĝir und *ilum, iltum*, beide „Gott", „Göttin", können zwar die Gottheit als solche oder auch eine bestimmte, im Kontext vorausgesetzte Göttergestalt meinen; verbunden mit dem Possessivsuffix, „mein" etc., ist aber immer eine Gottheit bezeichnet, die in einem besonders engen Verhältnis zu einer bestimmten Person steht und die wir als die „persönliche Gottheit" auffassen[480]. Von ihr war im Vorangehenden schon mehrfach die Rede.

Das Verhältnis zwischen Mensch und Gottheit ist damit aber keineswegs erschöpft. Das Individuum konnte im Prinzip auf vier verschiedene Weisen mit einer Gottheit in Beziehung stehen[481]:

1) Zu einer Gottheit, die im – theophoren – Namen des Verehrenden erscheint: *Warad-Sin* „Sklave des Sin / Mondgotts", *Amat-Aja* „Sklavin der Aja", *Iddin- / Taddin-Ištar* „Ištar hat gegeben"[482], *Ištar-dan, -dannat* [483].

2) Zu einer Gottheit, als deren Sklave / Sklavin sich ein(e) Siegeleigentümer(in) bezeichnete: PN *mār* PN_2 *warad* GN „PN, Sohn des PN_2, Sklave von GN"; dabei ist es nicht klar – und aus Gründen mangelnder prosopographischer Dokumentation nicht beweisbar – daß die hier genannte Gottheit auch die „persönliche" Gottheit des

[478] Zu Namenverkürzungen s. Stamm (wie Anm. 460) 111–17 mit vielen weiteren akkadischen Beispielen.

[479] Vgl. Edzard, „Name, Namengebung (Onomastik). A. Sumerisch", RlA IX 96 f. § 3 „Linguistische Aspekte", § 3.1 „Die PN im Verhältnis zur zeitgenössischen Sprache"; „... B. Akkadisch", ebd. S. 107 f. § 3.1 „Die PN im Verhältnis zur zeitgenössischen (Literatur-)Sprache".

[480] Diese Deutung hat zuerst Th. Jacobsen geliefert: ZA 52 (1957) 138 Anm. 108: „It should be noted that both in Akkadian and in Sumerian the word *ilum* and dingir ‚god', if followed by a genitive or possessive pronoun, always denotes the ‚personal god' of the person or other entity in question. This is of basic importance for the evaluation of the deification of rulers, the deified king is not a ‚god' generally, he has the specific relation to the country that a personal god has to his ward".

[481] Vgl. allgemein Sallaberger (wie Anm. 463) 81–83.

[482] Zur Umorientierung der Genuskongruenz von Subjekt – Prädikat zu Namenträger – Prädikat s. Edzard, „^{m}Ningal-gāmil, ^{f}Ištar-damqat. Die Genuskongruenz in akkadischen theophoren Personennamen", ZA 55 (1962) 113–30, bes. S. 115 f., 118. Diese Regel gilt, grosso modo, auch im Amurritischen (M. P. Streck).

[483] Ebd. 114 f., 117 f.

oder der Betreffenden war, die möglicherweise als *ilum* oder *ilī* im Namen des Siegelinhabers erschien[484].

3) Zu einer Gottheit, die in der bekannten „Einführungsszene"[485] eines Rollsiegels den Adoranten vor die höhere Gottheit führt; war etwa dies die „persönliche" Gottheit?

4) Schließlich konnte eine Beziehung bestehen zu einer Gottheit, deren Dienst eine Person ergeben war – gewöhnlich als Kultperson (Priester(in)). In letzterem Fall entstand offenbar k e i n Konflikt mit einer anderen Gottheit, der die betreffende Person verbunden oder zugetan war. Unter Samsu-iluna ist eine Šāt-Sin „die zu Sin Gehörige" als *ugbabtum*(-Priesterin) des Gottes Nin-ĝišzida bekannt[486]. Es ist ein schöner Beweis dafür, daß sich eine Kultperson nach ihrer Erwählung oder Amtseinsetzung[487] nicht umbenennen mußte. Für sich steht allerdings der Fall der en(-Priesterinnen) des Mondgottes Nanna von Ur, denen seit altersher Amtsnamen zugelegt wurden[488]. Sie waren aber vielleicht durch ihren besonders hohen Rang von der sonstigen Namen- und Benennungspraxis abgehoben.

Neben den einzelnen, individuell benannten und als individuelle ‚Götter-Personen' verstandenen Gottheiten, wie wir sie auch in den Götterlisten kennen gelernt haben[489], gab es solche, die die Lebenskraft oder den Schutz des Einzelnen verkörperten: *šēdum* und *lamassum*, sumerisch lama(r)[490]. Es wäre zu fragen, welcher Unterschied in der Aussage etwa bestand zwischen den (Ur III-zeitlichen)

[484] D. h. z. B. *Ilum-damiq, mār Išme-Adad, warad Adad*, s. F. Blocher, Siegelabrollungen frühaltbabylonischer Tafeln im British Museum (1992) 96 Nr. 297; *ilum* hier ebenfalls = Adad?
Drei verschiedene Gottheiten erscheinen ebd. S. 35 Nr. 70 *Nūr-Eštar, mār Išme-Sin, warad Adad.*
Ausführlich s. D. Charpin, „Les divinités familiales des Babyloniens d'après les légendes de leurs sceaux-cylindres", Fs. Kupper (1990) 59–78; Charpin bietet schlagende Beispiele dafür, daß in bestimmten Familien bestimmte Gottheiten bevorzugt wurden; vgl. auch van der Toorn (Anm. 467).

[485] Haussperger (wie Anm. 439).

[486] YOS 12, 141:13–14.

[487] Die Erwählung auf Grund eines zu dem Zweck angestellten Omens (maš$_2$-e pa$_3$ „(jemanden) ins (Opfer)zicklein (hinein)rufen") konnte der Amtseinsetzung (huĝ „heuern", „anmieten") mehrere Jahre vorausgehen, besonders wenn die vorgesehene Person bei der Erwählung noch ein Kind war; vgl. z. B. Gungunum von Larsa 6 mu en-^{d}Utu maš$_2$-e in-p[a$_3$] und 9 mu en-^{d}Utu ba-huĝ-ĝa$_2$.

[488] E. Sollberger, „Sur la chronologie des rois d'Ur et quelques problèmes connexes", AfO 17 (1954–56) 10–48, bes. S. 23–29, „Les grand-prêtresses de Nanna".

[489] Die Götter waren „Personen" in all ihren Verhaltensweisen und Bedürfnissen, in ihrem Eingebundensein in Familienstrukturen und z.T. auch in ihrer funktionalen Spezialisierung; s. a. oben, S. 484–486.

[490] D. Foxvog/W. Heimpel/A. D. Kilmer, „Lamma/Lamassu. A. I. Mesopotamien. Philologisch", RlA VI 446–53; A. Spycket, „Lamma/Lamassu, B. Archäologisch", ebd. 453–55.

Namen Nin-diĝir-ĝu$_{10}$ „die Herrin ist meine (persönliche) Göttin" und Nin-^{d}Lama-ĝu$_{10}$ „die Herrin ist meine Schutzgöttin / mein Schutzengel"[491], wobei es bei diesen Frauennamen nicht von Belang ist, ob nin „Herrin" eine wirkliche „Göttin" war oder aber die – aus der Sicht der Sklavin – als ‚Göttin' angesprochene Eigentümerin[492].

Viele der hier gestellten Fragen müssen weiterer Diskussion anheimgestellt bleiben. Vielleicht schafft eine sehr umfangreich-gedrängte Materialübersicht mehr Klarheit.

3.10. Gottheit, Recht und Omina

In den Bereich der privaten religiösen Vorstellung gehört auch die Beziehung zur Gottheit im Recht, mit dem der Einzelne schnell und unverhofft in Berührung und Konflikt geraten konnte. Vielleicht begegnen sich hier allerdings auch zwei Bereiche: der öffentliche und der private[493]. Zur Debatte steht der Eid, den der Vertragschließende oder ein vor Gericht Aussagender bei einer Gottheit leistete, gegebenenfalls in Verbindung mit dem Namen des regierenden Königs[494]. Gemeint ist aber auch das Hervorholen, das „Auftreten Lassen", eines Göttersymbols, z. B. der „Säge" des Sonnengottes[495], damit die Parteien beim Eid mit dem gehörigen

[491] Vgl. Limet (wie Anm. 429) 508; 514.

[492] Vgl. Stamm (wie Anm. 460) 307–14 zu Sklav(inn)ennamen, bes. S. 309–13 zu Namen mit *bēlī, bēltī* „mein(e) Herr(in)".

[493] Der Private untersteht zwar – idealiter – dem Schutz der (persönlichen) Gottheit; doch ist er deswegen nicht gegen Übergriffe des „bösen Nachbarn" gefeit, sondern er bedarf hier des Zugangs zur Öffentlichkeit des Gerichts und dessen durch ein Göttersymbol verkörperte Protektion.

[494] A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (= LSS 6/4–6, 1917) 191–210 „Der Eid" (mit älterer Lit.); M. San Nicolò, „Eid", RlA II 305–15; Edzard, „Zum sumerischen Eid", Fs. Jacobsen (= AS 20, 1976) 63–98 mit Bibl.; E. Dombradi, Die Darstellung des Rechtaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden (= FAOS 20/1–2, 1996), zum Eid bes. I S. 25, 175–214, 262–68, II S. 342–47; (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11, 1997) mit Beiträgen von B. Lafont (Serments politiques et serments judiciaires à l'époque sumérienne : quelques données nouvelles), A. Catagnoti (Les serments nam-ku$_{5}$ à Ebla), J.-M. Durand (Itûr-Mêr, dieu des serments), M. Guichard (Violation du serment et casuistique à Mari), D. Charpin (Manger un serment), M. Bonechi (Les serments de femmes à Mari), C. Michel (Hommes et femmes prêtent serment à l'époque paléo-assyrienne), A. Lemaire (Les serments politiques en araméen et en hébreu), P. Villard (La réception des conventions jurées dans les messages des serviteurs d'Assarhaddon), F. Joannès (La pratique du serment à l'époque néo-babylonienne), Cl. Lovisi (Deux usages du serment dans l'Italie primitive), S. Lafont (La procédure par serment au Proche-Orient ancien), O. Battistini (A propos de „peuple" et de communauté politique en Grèce ancienne: les mots et les choses).

[495] Walther (wie Anm. 494) 192–94; J. Renger, Fs. Falkenstein (= HSAO [1], 1967) 139–62 mit Symbolen gegliedert nach Orten und Gottheiten; J. Krecher, „Göttersymbole. B.

Respekt und dem Schauder vor dem Meineid versehen waren[496]. Die Eindruckskraft – und gesellschaftliche Verbindlichkeit – des Göttersymbols können wir heute leicht mit der des Kruzifixes vergleichen. Wenn allerdings psychologische Gegebenheiten vorlagen, die die Hemmschwelle vor dem Meineid zu neutralisieren imstande waren – z. B. bei Ehebruch oder bei dem Vorwurf der Zauberei – dann verfügte das Gericht den Gang zum Gottesurteil, dem Wasserordal[497]. Wir können im Zusammenhang mit dem Verhältnis von Person und Gottheit im Rechtswesen auch die Fälle nennen, in denen eine Kultperson als Zeuge in einem Vertrag oder in einer Gerichtsurkunde erscheint[498].

Offizieller und privater religiöser Bereich waren gleichermaßen – und zwar müssen wir sagen: fundamental – beeinflußt durch den Glauben an die Effizienz des Omens in seiner vielfältig praktizierten Gestalt, mit dem Schafsleberomen weit an der Spitze. Man wagt nicht zu behaupten, ja nur zu suggerieren, es könnte in der altbabylonischen Zeit jemals ein „Augur gelächelt" haben.

Noch unklar ist, warum Omenkunde in ihrer schriftlichen Formulierung eine rein akkadische Domäne war; denn die Sache als solche, die Opferschau, ist ja schon in Ebla und dann bei Gudea von Lagaš bekannt[499] und ebenso durch zahlreiche

Nach sumerischen und akkadischen Texten", RlA III 495–98, bes. S. 495 § 2 a, mit weiterer Lit.

[496] Vgl. für den neueren Iraq B. Meissner, BA 5 (1906) 101 Nr. LV: „Eine Frau hatte einen großen Löffel gestohlen. Man nahm sie zum ᶜAmrān ibn ᶜAli ibn Abi Ṭālib. Als man sie hatte schwören lassen, da fing sie plötzlich an, Pech zu kacken. Das ist eins von den Zeichen der Imame".

[497] T. Frymer-Kensky, The Judicial Ordeal in the Ancient Near East (Diss. Yale Univ., 1977); J. Bottéro, „L'ordalie en Mésopotamie ancienne", Annali della scuola normale superiore di Pisa, Classe di lettere e filosofia, serie III, vol. 9/4 (1981) 1005–67; J. M. Durand, ARM 26/1 (1988) 509–39, „L'ordalie" (mit älterer Lit.); W. Heimpel, „The River Ordeal in Hit", RA 90 (1996) 7–18, versucht nachzuweisen, daß die Bitumenquellen bei Ḫīt am Euphrat als Ordalstätte benutzt wurden und nicht der Euphrat selbst. Aber selbst wenn, wie Durand belegt, sich das Einzugsgebiet für Ordalgänger „in Ḫīt" bis nach Karkemiš erstreckte, wird man doch aus praktischen Gründen bezweifeln, ob auch alle in Babylonien gerichtlich anberaumten Ordale für „Ḫīt" verfügt wurden.

[498] Vgl. Dombradi (wie Anm. 494) II 327 ff. („Die Berufe der Zeugen") s.v. $GUDU_4$, $GUDU_4$.AB:ZU, IŠIB, LUKUR ^{d}UTU, NU.$EŠ_3$, SANGA.

[499] M.G. Biga, „Omens and divination at Ebla", NABU 1999/109 (mit Zitat von P. Fronzaroli); Gudea Zyl. A xiii 16–17 (Edzard, RIME 3/1 [1997] 77): $ĝa_2$-u_3-šub-ba-$še_3$ $maš_2$ ba-ši-nu_2, sig_4 $maš_2$-e bi_2-pa_3 „(Gudea) (legte =) streckte ein (Opfer-)Zicklein aus in Richtung auf die Laube, die (über) der Ziegelform (errichtet war); (er rief den Ziegel ins Zicklein =) er fand ein Omen für den Ziegel". In „Gilgameš und Huwawa A" 13–14 ist nicht klar, ob es sich nur um zu opfernde Tiere handelt oder ob eine Leberschau impliziert war: Bilgames(e) $maš_2bar_6bar_6a$ šu immati / immintag, $maš_2si_4$ $maš_2$daria gabana i-im-tab (und Var.) „Gilgameš richtete ein weißes Zicklein her, er nahm ein braunes Zicklein, ein Opfertier, fest an die Brust" (ZA 81 [1991] 172 f.).
Vgl. Sallaberger, OBO 160/3 (1999) 186–88 zu einem (dem?) zabar-dab_5 als „Vorsteher" (ugula) der „Opferschauer" ($maš_2$-šu-gid_2-gid_2).

sumerisch formulierte altbabylonische Jahresnamen[500]: Keine höhere Kultperson, so scheint es, wäre nicht vorsichtig-vorausschauend zunächst durch ein Leberomen als der Gottheit genehm geprüft worden[501].

3.11. Priesterschaft, Herrscher, me und nam-tar

Wir versuchten, die wenigen Quellen zusammenzustellen, denen man vielleicht entnehmen kann, wie sich der Einzelne der Götterwelt stellte, ob nun hoher Beamter, einfacher Bürger oder Sklave. Unmittelbarer Versorger der Götter und zuständig für den täglichen, monatlichen und jährlichen Kultablauf war die „Priesterschaft“: Ihr oblag es, die Standbilder, die die Götter repräsentierten, zu speisen[502], tränken[503], kleiden und sauber zu halten[504]; zu ihnen zu beten, sie zur Schau zu stellen[505] und sie auf Prozessionen und gar entfernteren Reisen zu begleiten[506].

Religiös bestimmt war aber auch das Verhältnis des Einzelnen zum Herrscher, der seinen Untertanen immer als einer von Gottes Gnaden galt; der durch richtiges kultisches Verhalten das Wohl des Landes garantierte, und der sich in göttlicher

[500] Narām-Sin „o“: D. Frayne, RIME 2 (1993) 85; s. a. S. 86 zu „o“; Gudea 8 (?, unvollständig): RIME 3/1, 27; vgl. auch Anm. 487. – Ur-Namma 5 (s. H. Waetzoldt, NABU 1990/6); Šulgi 15; 43; Ibbi-Suen 2b, 10, 11 (E. Sollberger, RlA V 5); Išbi-Erra x+16 (B. Kienast, JCS 19 [1965] 53), etc.

[501] Der ausführlichste Bericht, der sich ausdrücklich auf ältere Vorbilder beruft, ist Nabonids Schilderung von der Erwählung seiner Tochter zur Priesterin des Mondgottes von Ur (YOS 1, 45): F. M. Th. Böhl, „Die Tochter des Königs Nabonid“, Fs. Koschaker (= SD 2, 1939) 151–78); s. M. A. Dandamayev, „Nabonid (Nabû-nā'id). A“, RlA IX 6–11, bes. S. 9 1 (statt Bēl-šalṭi-Nanna als Name von Nabonids Tochter lies dort sumerisch En-niĝ$_2$-al-di-Nanna).
Für Emar s. D. E. Fleming, The Installation of Baal's High Priestess at Emar (= HSS 42, 1992) mit W. Sallaberger, ZA 86 (1996) 140–47.

[502] Sallaberger (wie Anm. 435) I 113 f., und s. Index II 195 s.v. alan. Oft bleibt unklar, ob Schlacht- und andere Speiseopfer oder „Mahlzeiten“ (*tākultu*) in unmittelbarem Zusammenhang mit der Kultstatue standen oder nicht.

[503] CAD N/1, 337 f. *naqû* 1.

[504] A. L. Oppenheim, „The Golden Garments of the Gods“, JNES 8 (1949) 172–93; E. Matsushima, „Divine Statues in Ancient Mesopotamia: their Fashioning and Clothing and their Interaction with the Society“, (ed.) Matsushima (wie Anm. 430) 209–19.
Zu der an Statuen vorgenommenen Mundwaschungszeremonie vgl. G. Meier, „Die Ritualtafel der Serie ‚Mundwaschung'“, AfO 12 (1937–39) 40–45; CAD M/2, 112: *mīsu* A b) *mīs pî*. RlA VIII 270 verweist unter *mīs pī* zwar auf „Mundwaschung“, enthält dem erstaunten Leser den Artikel S. 421 jedoch vor! [ausgeführt unter pīt pī.]

[505] Vgl. oben, S. 591 f. mit Anm. 458 f.; Sallaberger (wie Anm. 434).

[506] Sjöberg, Edzard, Sallaberger (wie Anm. 435).

Führung dem Wohl der Witwen und Waisen widmete[507]. Wenn wir der Erzählung von „Nannas Reise nach Nippur“[508] vertrauen dürfen, so wurden dem Herrscher jährlich von höchster Instanz die für den Fortbestand des Landes nötigen Gaben zuerteilt.

Diese Reise des Mondgottes von Ur führte über Ennegi[509], Larsa, Uruk, Šuruppag und Tummal nach Nippur zu seinem Vater Enlil. Nanna begehrt Einlaß, und es folgt das retardierende Dialogspiel zwischen dem sehr reservierten Pförtner (man stellt sich ihn im Eingangsraum vor, der zum Haupteingang des Gebäudes seitlich versetzt ist und keinen Durchblick gewährt[510]) und dem Bittsteller oder Besucher. Nanna wird vorgelassen und nach Übergabe der Geschenke prachtvoll bewirtet – zweifellos alles ein Abklatsch weltlicher Besuchsprozeduren. Nanna erbittet sich dann Gaben, die er nach Ur mitnehmen möchte, und Enlil gewährt sie ihm: Es ist das rechtzeitige Eintreffen der Frühjahrsflut, unentbehrlich für die Bewässerung nach der Schneeschmelze weit stromaufwärts in den Bergen (die Kausalität konnte damals noch nicht bekannt sein); reicher Ernteertrag auf den Feldern und in den Palmgärten; reicher Fischfang in den Teichen und Hōrs sowie üppiger Wuchs des allverwendbaren Schilfrohrs; langes Leben im Palast ... Nanna kehrt mit all diesen Zusagen heim.

Die einzelnen in „Nannas Reise“ aufgeführten Segenszusagen finden sich wiederholt in der sumerischen Dichtung[511]. Gleichsam als Parodie auf die segeneinholende Götterbesuchsfahrt ist die Erzählung von „Inana und Enki“ zu verstehen[512].

[507] Was sich in Inschriften ungezwungen verlautbaren ließ, war in der Wirklichkeit wohl nicht immer so leicht durchzuführen. Zur Frage überhaupt vgl. Edzard, „‚Soziale Reformen‘ im Zweistromland bis ca. 1600 v. Chr.: Realität oder literarischer Topos?“, ActAntH 22 (1974, ersch. 1976) 145–56; B. R. Foster, „Social Reforms in Ancient Mesopotamia“, in: (ed.) K. D. Irani/M. Silver, Social Justice in the Ancient World (1995) 165–77.

[508] A. J. Ferrara, Nanna-Suen's Journey to Nippur (= StPohl SM 2, 1973); ders., RA 68 (1974) 169–72; W. H. Ph. Römer, TUAT II/2 (1987) 175–89; J. Bottéro/S. N. Kramer, Lorsque les dieux faisaient l'homme (1989) 128–42. Vgl. C. Wilcke, AfO 24 (1973) 2–6.

[509] IM[ki] hat verschiedene Lesungen für verschiedene Orte; vgl. B. Groneberg, RGTC 3 (1980) 108 f. s.v. IM; vorher Edzard, „IM“, RlA V 63–65.

[510] Vgl. z. B. E. Heinrich, „Haus. B. Archäologisch“, RlA IV 209 mit dem Planausschnitt aus der altbabylonischen Stadt Ur; s. dort die mit eingekreister „2“, „3“ und „4“ bezeichneten gassenseitigen Räume.

[511] Vgl. die Sammlung von „*Topoi* and Stock-Strophes“ bei Ferrara (wie Anm. 82), bes. S. 87 ff. „Livestock“, 91 ff. „Grain Heaps and Mounds“, 93 „Sheepfold and Cattle Pen Filled with Milk and Fat“, 93 f. „Tigris and Euphrates in Abundance“ sowie 96 f. zu einer Rekonstruktion „of the fullest form of the stock-strophe“.

[512] G. Farber(-Flügge), Der Mythos ‚Inanna und Enki‘ unter besonderer Berücksichtigung der Liste der m e (= StPohl 10, 1973); dies., „‚Inanna and Enki‘ in Geneva: A Sumerian Myth Revisited“, JNES 54 (1975) 287–92; dies., The Context of Scripture I (1997) 522–26 (Teilübersetzung); Edzard, RlA VII 40 § 3.1.t; Bottéro/Kramer (wie Anm. 508) 230–56; J.-J. Glassner, „Inanna et les me“, CRRAI 35/1988 (= OPSNKF 14, 1992) 55–86.

Inana trinkt ihren „Vater“ Enki beim Gelage ‚unter den Tisch‘ und läßt sich von ihm die me, die „Weltwerte“[513], aushändigen, um sie zu sich nach Uruk zu entführen und dort an Enkis Statt zu verwalten. Der am nächsten Morgen ernüchterte Enki sendet hinter Inana her, ohne ihr die Beute wieder abjagen zu können[514].

Zu den für uns schwer zu definierenden theologischen Begriffen gehört neben den me auch nam-tar. Wörtlich heißt das „alles was mit tar zu tun hat“, wobei nam ein abstraktbildendes Nominalpräfix ist und tar ein Verbum mit der Grundbedeutung „schneiden, trennen“. Der Begriff nam-tar wird in der Fachliteratur überwiegend durch „das Schicksal (jemandes oder einer Sache) entscheiden“ wiedergegeben[515], und dabei orientiert man sich an der akkadischen Übersetzung *šīmtu* und *šīmta šâmu*, „das Festgesetzte, Schicksal“, „das Festgesetzte bestimmen“, „Schicksal bestimmen“[516]. Dürfen wir den Begriff „Schicksal, Geschick“ ohne weiteres in die altbabylonische Zeit oder gar ins III. Jahrtausend v. Chr. hinaufprojizieren, oder sind wir gut beraten, mit einer solchen Deutung zurückhaltend umzugehen? Der Schlüssel zum Verständnis von nam-tar könnte in einem Passus von „Inanas Gang zur Unterwelt“ liegen (Z. 242–253 // 269–280)[517]. Inana ist tot in der Unterwelt; ihre Trabantin Ninšubur kann – nach vergeblichem Bittgang zu Enlil und Nanna – Enki zur Hilfe bewegen. Enki erschafft die beiden komischen Gestalten kur-ĝar-ra und gala-tur[518]. Die beiden treffen die Unterweltsgöttin Ereškigal leidend an und machen

Vgl. noch B. Alster, „On the Interpretation of the Sumerian Myth ‚Inanna und Enki‘“, ZA 64 (1975) 20–34; H. Limet, Fs. Sjöberg (1989) 361 f. und 364; H. Waetzoldt, BiOr 32 (1975) 382–84.

513 G. Farber, „me (ĝarza, *parṣu*)“, RlA VII 610–13; J. Bauer, OBO 160/1 (1998) 496 f. mit weiterer Lit.

514 Inana wird dann auch als die Inhaberin der me geschildert, z. B. me-umun$_7$-bi „die me, ihrer ‚sieben‘“, „Inanas Gang zur Unterwelt“ (wie Anm. 37) Z. 14, 102; s. a. dort Z. 15, 103.

515 „Decide the fate“, „décider le destin“ u.a. Aber Th. Jacobsen hatte nam tar 1957 definiert als „to decree“, „to command with absolute authority“ (ZA 52, 101 mit Anm. 13), wobei er auf „Schicksal“ und verwandte Begriffe völlig verzichtete.

516 J. N. Lawson, The Concept of Fate in Ancient Mesopotamia of the First Millennium. Toward an Understanding of *Šīmtu* (= OBC 7, 1994), sei hier zitiert; die Abhandlung ist für uns aber, wenn wir die altbabylonische Zeit behandeln, nicht relevant, da die historische Perspektive fehlt und Lawson nicht auf die Herkunft von *šīmtu* (und nam tar) im II. oder gar III. Jahrtausend eingeht. Vgl. die Rezension von J.-J. Glassner, WZKM 87 (1997) 289–92.

517 Sladek (wie Anm. 37).

518 Zur Deutung dieser Namen als „Mach-ein-Häuflein“ und „Sängerlein“ vgl. Edzard, „Zur Ritualtafel der sog. ‚Love Lyrics‘“, Fs. Reiner (= AOS 67, 1987) 57–69, bes. S. 56 mit Anm. 6 (in OB Proto-Ea folgt kur-ĝar-ra unmittelbar auf pi-li-pi-li „der immer Pipi macht“, MSL 12, 42: 279 f.). Edzards Deutung von kur-ĝar-ra wird zurückgewiesen von St. Maul, „*kurgarrû* und *assinnu* und ihr Stand in der babylonischen Gesellschaft“, in: (ed.) V. Haas, Außenseiter und Randgruppen. Beiträge zu einer Sozialgeschichte des Alten Orients (= Xenia, Konstanzer althistorische Vorträge und Forschungen 32, 1992)

sich anheischig, ihre Plage zu lindern[519]. Daraufhin Ereškigal: „Wenn ihr Götter seid, will ich ein Wort zu euch sprechen“ (d.h. dann wäre ein zeremonielles Hin und Her der Rede fällig); „seid ihr aber Menschen, dann will ich euch ein nam-tar (machen)“[520]. Kur-ĝar-ra und gala-tur erbitten sich daraufhin „jenes Stück Fleisch“, das da an einem Haken hängt, also Inanas Leichnam, den sie mit Enkis Wasser des Lebens besprengen.

Wir sind hier mitten im Märchen. Kurĝara und galatur haben der Todesgöttin geholfen, und damit haben sie sich einen freien Wunsch verdient[521]. „Wenn ihr Menschen seid, will ich euch das Schicksal entscheiden“ wäre im vorliegenden Kontext vage und wenig sinnvoll. Gemeint sein kann nur „... dann will ich euch eine feste Zusage machen“ oder – freier formuliert: – „... dann dürft ihr euch was wünschen“ (und Ereškigal ist gebunden, den Wunsch zu erfüllen).

In der Tat kommen wir mit einer Übersetzung von nam-tar als „eine feste, verbindliche Zusage machen“ gut aus[522]. Eine gewisse begriffliche Nähe zwischen „feste Zusage machen“ und „Schicksal entscheiden“ sei nicht verkannt. Doch ist der Unterschied ebenso wichtig. Bei „feste Zusage machen“ verzichten wir auf die – nicht beweisbare – Vorstellung eines von Vornherein festgelegten „Schicksals“[523].

159–170, bes. S. 165 mit Anm. 59. Maul räumt einem Unterweltsbezug von kur Vorrang ein. kur-ĝar-ra müßte denn „(der) dem kur gesetzt ist“ bedeuten.
Die beiden Ausdeutungen müssen einander aber nicht widersprechen, sondern sie können – je nach Kontext und Interpretierendem – nebeneinander bestehen, falls diejenigen, die das Wort alltäglich gebrauchten, überhaupt noch einen Wortsinn hineindeuteten.

[519] Was Ereškigal genau plagt, ist nicht klar. „Inanas Gang zur Unterwelt“ Z. 230–231 // 257–258 ama-gan-e nam-dumu-dumu-ne-ne-še$_3$, ^{d}Ereš-ki-gal-la-ke$_4$ i$_3$-nu$_2$ TU-ra-am$_3$ „die gebärende Mutter, Ereškigala, hat sich (selbst) wegen all ihrer Kinder niedergelegt und ist krank“. Ist hier zu verstehen, daß die Todesgöttin die zu ihr gelangenden Fehlgeburten noch selbst mit eigenen Geburtswehen „zur Welt“ bringen mußte?
Die Ergative in ama-gan-e und ^{d}Ereš-ki-gal-la-ke$_4$ lassen sich – sofern wir nicht den allzu leicht aufgerufenen ‚Fehler‘ bemühen – nur dann erklären, wenn wir die an sich intransitive – und ergativ-unverträgliche – Konstruktion „sie hat sich hingelegt“ transitiviert verstehen: „sie hat (ihr Selbst) gebettet“.

[520] Z. 242 // 269 diĝir he$_2$-me-en-ze$_2$-en enim ga-mu-ne-[...] / ga-mu-ra-an-du$_{11}$ / ga-mu-ri-ib-du$_{11}$ / ga-mu-ri-ib-dug$_4$-⌜en⌝-ze$_2$-en, lu$_2$-ulu$_3$ he$_2$-me-en-ze$_2$-en nam!(-zu-ne) he$_2$-e[b]-tar-re / nam ga-mu-ri-ib-tar / nam ga-mu-[r]i-ib-tar-en-ze$_2$-en.

[521] Vgl. St. Thompson, Motif-Index of Folk-Literature V ^{2}(1966) 42: M 223 „Blind promise (rash boon)“; 195: Q 115 „Reward: any boon that may be asked“.

[522] Vgl. aber die Vorbehalte von J. S. Cooper, JAOS 119 (1999) 701; s. a. Cl. Suter, JCS 50 (1998) 70. Keiner der beiden Autoren geht auf Jacobsen (s. Anm. 515) ein.

[523] Unsere Deutung beschränkt sich auf die Zeit bis ca. 1500 v. Chr.; vgl. oben, Anm. 516 zu Lawson.

3.12. VERLÄSSLICHKEIT DER GÖTTER?

Nicht minder leicht läßt sich die Frage beantworten, ob sich der Einzelne – und wir wiederholen: Herrscher, Königin, Beamter, Priesterin, Bürger, Bauer, Bettelmann – fest auf göttliche Hilfe verlassen konnte, wenn er in Not war; durfte er sich geborgen fühlen? Jemand mochte gut und gerne Adad-tajjār heißen, „der Wettergott ist der immer wieder Zurückkehrende", „der immer wieder zu einem zurückkommt", also vielleicht „der bis zuletzt Wohlwollende"; oder eine Göttin war arhuš-su$_3$ „(von) weitem arhuš" = *ummu rēmēnītu*, was wir gern mit „barmherzige Mutter" übersetzen, weil wir dabei wurzelmäßig verwandte Ausdrücke im Hebräischen oder Arabischen assoziieren (rāḥām; raḥam, raḥīm[524]). Aber zeugen derlei Namen und Wörter von einem Gefühl sicherer Geborgenheit bei Gott oder Göttin? Alles hängt von unserer Übersetzung ab! Im Epos „Gilgameš und Huwawa", lesen wir, daß der Sonnengott dem um Hilfe nachsuchenden Gilgameš arhuš zuwendet[525], und eben Gilgameš überkommt arhuš mit dem gefangenen und um sein Leben bangenden Krieger Huwawa[526]. War arhuš „Mitleid" in unserem Sinne oder „freundliche Zuwendung", bei einem Krieger „Großmut"? Wie dem auch sei, das Zeichen, mit dem arhuš geschrieben wird, ist eine jener außerordentlich zahlreichen Kombinationen von PISAN mit einem hineingesetzten Zeichen, in unserem Falle MUNUS[527]. Etwas Weibliches sollte denn doch wohl mitschweben, wenn wir den Zeichenaufbau für bare Münze nehmen.

3.13. TOD UND TOTENWELT

Was in diesem sehr lückenhaften Versuch eines Überblicks über die Religion der altbabylonischen Zeit nicht zu Unrecht ans Ende verwiesen ist, das ist jener düstere Sektor, immer wieder ausgemalt und doch vollkommen unbekannt: das Nach-Leben, Jenseits. Der Tod ist empörend und hat den Menschen zur Rebellion bewegt. Gilgameš wollte den Tod nicht haben. Elias Canetti, selbst ein erbitterter Gegner des Todes, hat sehr geistreich von der „Tod-Feindschaft" des Gilgameš gesprochen[528]. Oder Dylan Thomas: "Do not go gentle into that good night, rage, rage against the fading of the light"[529].

[524] Beachte die Wurzeldubletten hebr. *raḥam* „Erbarmen, Mitleid", *rāḥām* „Mutterleib"; arab. *raḥamu* „Erbarmen", *raḥimu* oder *riḥmu* „Mutterleib".
[525] „Gilgameš und Huwawa A" Z. 35.
[526] Ebd. Z. 159.
[527] Vgl. Y. Gong, Die Namen der Keilschriftzeichen (= AOAT 268, 2000) 120–23 zu den Verbindungen GA$_2$(= PISAN)XX.
[528] E. Canetti, z. B. Aufzeichnungen 1976 Nr. 7 (S. 402); Das Gewissen der Worte (1975) 24; Der Beruf des Dichters (1985) 9 f.
[529] Collected Poems, 1934–1952 (1971) 128.

Wieder bleibt nur Spekulation. Denn wer traut schon den Berichten derer, die mit der Anderswelt Kontakt genommen haben wollen? Für den Mesopotamier war das Jenseits ein trostloser Ort, dunkel oder halbdunkel, verstaubt und trocken[530], auf immer beschieden, wenn auch dieses „immer" im Alten Orient niemals Gegenstand näheren Nachdenkens gewesen zu sein scheint. Es fehlt uns dort das „Kluge Hirtenbüblein" der Brüder Grimm. Die Welt verlief nach mesopotamischer Anschauung linear, nicht zyklisch. Es gibt einen Anfang; aber wir hören nie etwas von einem Ende: *ana ṣât ūmī* „bis zu den Ausgängen der Tage"[531] will ja nicht sagen: bis zu deren Ende, sondern nur: bis zu einem weit entfernten Punkt, der sich immer weiter hinausschiebt. Es gibt auch keine Vorstellung vom Besserwerden, von einem immer höher hinaus führenden Fortschritt. Eher denkt man daran, daß etwas, das in der Vergangenheit gut war, wiederkommen möge[532]. Konsequenterweise gibt es auch keine Vorstellung von einer Endlichkeit des Todes und einer einstmaligen Erlösung. Der Tod ist so ewig wie im Christentum die Verdammnis.

Noch Lebende hielten Kontakt mit den Verstorbenen, indem sie sie beim Begräbnis mit dem Nötigsten und Liebsten versorgten: Speisen, Schmuck, Gerät ...[533] und in der Folgezeit Trankspenden ausgossen[534]. In der altbabylonischen Zeit war die Bestattung unter dem Fußboden des Wohnhauses beliebt[535]. Das Begräbnis selbst

[530] F. R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt (1973) 144; B. Groneberg, „Zu den mesopotamischen Unterweltsvorstellungen [...]", AoF 17 (1990) 244–61 (mit älterer Lit.); T. Kuwabara, The Netherworld in Sumerian and Akkadian Literature (Diss. Berkeley 1991); S. M. Chiodi, Le concezioni dell'oltretomba presso i Sumeri (1994).

[531] Auch *ana ūm ṣâti* „bis zum Tag der Ausgänge" oder – mit der im Akkadischen beliebten Verlagerung des Plurals vom Regens ins Rectum – „bis zu den Tagen des Ausgangs" (Typ *bēl tērētim* „Amtsinhabende").

[532] Aus manchen altbabylonischen Omennachsätzen lesen wir eine Art „Nostalgie" heraus nach einem „Herrscher der Gesamtheit", z. B. *šar kiššati ina māti illiam* „ein König des Weltalls wird im Lande erstehen" YOS 10, 61:5; 56 i 37 u.ö.; *palê* Enlil *mātum iššir šar Šumerim ibêl* „Enlil-Dynastie. Das Land wird recht gelenkt sein; ein König von Sumer wird regieren" YOS 10, 56 iii 13.

[533] E. Strommenger, „Grabbeigabe (I. Irak und Iran)", RlA III 605–608; B. Hrouda, „Grabbeigabe (II. Syrien-Palästina)" ebd. 608 f.; W. Sallaberger, „Eine reiche Bestattung im neusumerischen Ur", JCS 47 (1995) 15–21 (mit Lit.); J.-W. Meyer, „Zur Möglichkeit einer kulturhistorischen Einordnung von Grabfunden", AoF 27 (2000) 21–37 (mit Skizzen und ausführlicher Bibl.).

[534] Vgl. CAD N/1, 337 *naqû* 1 a 1'.

[535] W. Orthmann, „Grab (I. Irak und Iran)", RlA III 581–605, bes. S. 591 f. § 2 „Bestattungsplatz" mit Zitat von E. Strommenger, „Grabformen in Babylon", BaM 3 (1964) 157–73, wonach Häuser mit unter dem Fußboden eingelassenen Gräbern weiterbewohnt wurden; „Innerhalb der Häuser ist der Bestattungsplatz nicht festgelegt, doch konnte man in Ur zur Ur III/Isin- und Altbabylonischen Zeit eine gewisse Konzentration der Bestattungen, insbesondere der Kindergräber, unter dem Fußboden der Hauskapellen beobachten (C. L. Woolley, Excavations at Ur [...] [1954] 187 ff.)".

war unerläßlich; denn der nicht unter die Erde Gebrachte irrte als gefürchteter, Unheil stiftender Totengeist umher[536].

Wer als Toter in die Unterwelt gelangt war, befand sich – ganz wörtlich genommen – „unter der Erde". Beim Libieren der Totenspende war die Fiktion, daß der Trank den Toten „unten" erreichte. In „Gilgameš, Enkidu und die Unterwelt" öffnet der Sonnengott ein „Fenster von kur", damit Enkidus Totengeist nach oben gelangen kann zum Treffen mit Gilgameš[537]. Aber die „Geographie" der Totenwelt läßt sich nicht mit menschlichem Maß ausmessen, und es wäre unsinnig, die Vorstellung eines genau fixierten Systems zu unterstellen[538].

kur ist ja von Hause aus – und im Widerspruch zum oben Gesagten – nichts unterirdisch zu Erwartendes. kur ist das „Bergland" als Abstraktion eines dem Flachländler ungewohnten – und auch unheimlichen – Landschaftsbildes. Dem Sumerer dürfte die lautliche Nähe zwischen kur und kur_2 „anderer, Fremder, Feind" nicht entgangen sein, wie immer die tatsächliche Aussprache der beiden Wörter seinerzeit geklungen haben mag[539]. kur-nu-gi_4 „das Land ohne Heimkehr" ist irgendwo, nicht greifbar. Und da es in keine menschlich-logische Denkkategorie paßt, könnte man genau so gut sagen: nirgendwo.

In Dichtungen über den Tod von Heroen und Herrschern und bei Gilgameš finden wir allerdings Auskünfte, die unser Bild differenzieren. Der Verstorbene mochte, wenn er einst reich und mächtig gewesen war, Geschenke mitbringen für die in der Unterwelt Herrschenden. Er verhielt sich dann so wie der Besucher, der seinem Gastgeber mit Gaben aufwartet. Weder Gilgameš[540] noch die Könige der III. Dynastie von Ur[541] sind mit leeren Händen in Jener Welt erschienen. Aber das ist die

536 Das akkadische Wort für den „Totengeist", *eṭemmu* (vgl. T. Abusch, DDD [1995] Sp. 588–94), steht in lautlicher Nähe zu sumerisch gidim. AHw. s.v. *eṭemmu* nimmt ein sumerisches Lehnwort an, während sich CAD E nicht festlegt.

537 Z. 239–241; vgl. GE XII 78–80 (dort stellt der Totengott Nergal, ^{d}U.[GUR], die Verbindung zur Oberwelt her).

538 Eine Annäherung versucht W. Horowitz, Mesopotamian Cosmic Geography (= MC 8, 1998) 268–95: „Names for Earth, the Earth's Surface, and the Underworld".
Wie die schrecklich-jenseitig-nicht-zurückholbare Gegenwelt benannt war, hat schon 1934 K. Tallqvist behandelt in seinen Sumerische(n) und akkadische(n) Namen der Totenwelt (StOr 5/4).

539 Zwar dürfen wir uns im Prinzip nicht von – manchmal trügerisch-aufdringlichen – Bildern unserer Lateinumschrift verleiten lassen; doch bleibt bestehen, daß sowohl KUR als auch KUR_2 (PAP) in Proto-Ea auf gleiche Weise mit ku-ur glossiert sind (MSL 14, 49:447, 1 Var. gu-ur; 34:82), so daß zumindest dem damaligen Glossator eine enge lautliche Nähe vorgeschwebt haben muß.

540 Vgl. „Tod des Gilgameš" (wie Anm. 267, S. 558), Cavigneaux/al-Rawi 2000, bes. S. 23 N_3 Z. 8–28; S. 59 f. Z. 268–87 (Übersetzung).

541 „Ur-Nammas Tod", s. Flückiger-Hawker (wie Anm. 87) 93–182, bes. S. 116–25 Z. 84–131 zu den Geschenken für Nergal, Gilgameš, Ereškigal, Dumuzi, Namtar, Hušbisaĝ, Ninĝišzida, Dimpi(me)ku, Ninazimua; zum Thema auch C. Wilcke, „König Šulgis Himmelfahrt", Fs. Vajda (Münchner Beiträge zur Völkerkunde 1, 1988) 245–55.

Ausnahme; denn sie suchten sich auch d o r t von gleich zu gleich zu stellen. Hatten sie damals ein bevorzugtes Weiterleben zu erwarten? Das klassisch-ninivitische Gilgameš-Epos, das freilich viel jünger zu datieren ist als unsere altbabylonische Zeit, hat anders darüber befunden. Der im Todeskampf von einer Unterweltsvision geplagte Enkidu sieht Herrschermützen zuhauf[542].

Einzigartig ist die Auskunft, die der heraufbeschworene Enkidu seinem Freund Gilgameš über das Ergehen ganz verschiedener Arten und Typen von Verstorbenen erteilt. Enkidu hatte ja die Warnungen und Maßregeln seines Freundes mißachtet, als er aufgebrochen war, für Gilgameš die in die Unterwelt gefallenen Spielgeräte *pukku* und *mekkû*[543] wieder heraufzuholen. Da erhält Gilgameš in einer langen – und von verschiedenen Autoren variierten, kürzeren oder längeren – Reihe von Fragen Auskunft: Wie geht es diesem und jenem[544].

Wir dürfen hier kein System erwarten. Aufgezählt wird – ohne verbindliche Reihenfolge – was der Autor aus der ihm gewohnten Welt auf die Unterwelt projiziert. Wir stellen uns eher eine Sammlung von „Musterfällen" vor – vergleichbar denen der Rechts-„Codizes"[545] – denen freilich ein gewisses Maß an Systematik nicht abgeht, ohne daß aber Vollständigkeit angestrebt wäre. Daß der Autor gelegentlich Seitenhiebe austeilt, liegt in seiner Natur begründet: kein gelungener Schreiber, der es nicht faustdick hinter den Ohren hätte.

255f. „Der (nur) einen Sohn hatte, hast du den gesehen?" – „Das habe ich." – „Wie ergeht es ihm?" – „Daß ein Pflock in seine Wand eingelassen war, bejammert er."[546]

542 GE VII 193; vgl. S. Parpola, SAACT 1, (1997) 97 *appal*[*sam*]*ma kummusū agû*. A. George 1999 (wie Anm. 267) 61 übersetzt „I looked around me, saw the ‚crowns' in a throng".
Was will *kummusū* ausdrücken? Standen die noch bekrönten Herrscher dicht an dicht gedrängt? Oder lagen die Herrschermützen bar jeder Funktion gehäuft im Staub? Letzteres vermutete E. A. Speiser, ANET (^{2}1955) 87: „their crowns put away", oder – fragend – W. von Soden, Das Gilgamesch-Epos (1988) 68: „*liegen am Boden*". K. Hecker, TUAT III/4 (1994) 70 legt sich nicht fest: „Da waren Kronen versammelt".

543 Vgl. Edzard, „*mekkû, pukku* und", RlA VIII 34.

544 Römer, TUAT II/1 (1986) 36–45: Totenbefragung, aus „Bilgamesch, Enkidu und die Unterwelt" Z. 231–303, mit ausführlichem Literaturverzeichnis S. 36 f.; J. Bauer, „Der ‚schlimme Tod' in Mesopotamien", Fs. Sjöberg (1989) 21–27. [Die letzten drei Absätze S. 27 sind nach dem ersten Absatz S. 26 einzuordnen.]
Tournay/Shaffer 1994 (wie Anm. 267): „Gilgameš, Enkidu und die Unterwelt" sum. S. 246–56 (bis zum Verlust von *pukku* und *mekkû*); „GEU" akk. (= GE XII) S. 256–64; Frage-Antwort sum.-akk. S. 164–70; Frage-Antwort sum. S. 270–74.

545 Vgl. oben, S. 548 mit Anm. 232–235.

546 lu$_2$ dumu-ni diš-am$_3$ igi bi$_2$-du$_8$-am$_3$ igi bi$_2$-du$_8$-am$_3$ a-na-gim an-AG ĝiš-gag e$_2$-gar$_8$-a-na ab-du$_3$-a gig-ga i-i.
Sinn: War sein Haus gepfändet oder verkauft? Vgl. Bauer (wie Anm. 544) 22.

257f. „Der zwei Söhne hatte, hast du den gesehen?" – „Das habe ich." – „Wie ergeht es ihm?" – „Er sitzt auf zwei Ziegeln und ißt Brot."[547]

259f. „Der drei Söhne hatte, ..." – „Er trinkt aus dem Wasserschlauch, der am Sattel hängt(?)."[548]

261f. „Der vier Söhne hatte, ..." – „Er freut sich wie einer, der vierspännig fährt."[549]

263f. „Der fünf Söhne hatte, ..." – „Wie ein vorzüglicher Schreiber strebt er mit rudernden Armen in den Palast."[550]

265f. „Der sechs Söhne hatte, ... – „Der freut sich wie einer, der (seinen eigenen Acker) pflügt."[551]

267f. „Der sieben Söhne hatte, ..." – „Er hat sich unter den Gefährten der Götter auf einen Stuhl gesetzt und zugehört, wie Recht gesprochen wird."[552]

269f. „Der keinen Erbsohn hat, ... " – „Er kaut an einem Brot, wie wenn es ein ... Ziegel wäre."[553]

271f. „Den Eunuchen, hast du den gesehen?" – „Das habe ich." – „Wie ergeht es ihm?" – „Wie ein ‚hauruck' (rufender) dümmlicher Obmann ist er ... gelehnt"[554].

Hier und im Folgenden keine ‚Partitur'; von Anm. 548 an ist die Frage-Zeile verkürzt wiedergegeben.

[547] lu$_2$ dumu-ni min-am$_3$ igi bi$_2$-du$_8$-am$_3$ igi bi$_2$-du$_8$-am$_3$ a-na-gim an-AG sig$_4$-min-a al-tuš ninda al-gu$_7$-e.
Er sitzt also nicht auf einem Stuhl – im Gegensatz zum Vater von sieben Söhnen.

[548] lu$_2$ dumu-ni eš$_5$-am$_3$ ... ^{kuš}ummu(A.EDIN:LA2)-dag-se-ke$_4$ a al-na$_8$-na$_8$.
Vgl. M. Civil, Fs. Reiner (= AOS 67, 1987) 47: „he drinks from the saddle water bag", „i.e., he has water whereever he goes". Die Zahlenassoziation ist mir nicht klar.

[549] lu$_2$ dumu-ni limmu-am$_3$ ... lu$_2$ anše-limmu la$_2$-gim ša$_3$-ga-ni al-hul$_2$.

[550] lu$_2$ dumu-ni ia$_2$-am$_3$ ... dub-sar-sa$_6$-ga-gim a$_2$-ni ĝal$_2$ bi$_2$-in-tag$_4$ e$_2$-gal si-sa$_2$-bi ba-an-ku$_4$-ku$_4$.
Wörtlich „er hat seine Arme geöffnet". Vielleicht ein Seitenhieb auf ein dienstbeflissenes Schreibertum.

[551] lu$_2$ dumu-ni aš$_3$-am$_3$ ... lu$_2$ ^{giš}uru$_4$-la$_2$-gim ša$_3$-ga-ni al-hu[l$_2$].

[552] lu$_2$ dumu-ni umun$_7$-am$_3$ ... dub-us$_2$-diĝir-re-e-ke$_4$ ^{giš}gu-za ib$_2$-tuš di-da ĝiš ba-tuku.
Die Reihe von einem bis zu sieben Söhnen stellt vielleicht eine Hierarchie dessen dar, was der Lebende hatte erreichen wollen (W. Sallaberger).

[553] lu$_2$ ibila nu-tuku ... sig$_4$-GIŠ.KID-ra-gim ninda al-gu$_7$-e.
Lesung GIŠ.KID in TMH NF 3, 14 iv 9 von C. Wilcke nicht beanstandet (s. Kollationen zu den sum. lt. Texten aus Nippur in der Hilprecht-Sammlung Jena [= ASAW 65/4, 1976] 21), so daß eine Emendation in sig$_4$-al$^!$-ur$_4^!$-ra „gebrannter Ziegel" zu gewagt wäre. Gemeint war in der Antwort zweifellos, daß der ohne Erbsohn Bestattete jeglicher Totenspende entbehren mußte.

[554] tiru(GAL.TE)-e ... ugula a-la-la hur-ra-gim ub-du$_{11}$-ga a-ab-us$_2$.
Gegeißelt wird hier vermutlich der Gegensatz zwischen den einem Aufseher untergebenen hart Arbeitenden und dem avancierten, blasierten, nicht selbst zupackenden

273f. „Die Frau, die noch nicht geboren hat, ..." – „Wie (mit) ein(em) ... Gefäß ist sie ...; sie macht niemanden (mehr) glücklich"[555].

287f. „Den Aussätzigen, ..." – „Seine Speise ist getrennt (von den andern), sein Trank ist getrennt (von den andern); ‚lange' Speise ißt er, ‚langes' Wasser trinkt er; draußen vor der Stadt sitzt er"[556].

293f. „Den Totengeist, der niemanden hat, der ihm Brot brockt, ..." – „Er, der (es) mit den Händen zusammenkratzt, ißt ... Brot, das auf die Straße geworfen wurde"[557].

295f. „Die kleinen Frühgeburten, die noch nicht wissen, wie sie heißen, ..." – „Ein golden-silberner Tisch – daran (sitzen sie) und patschen mit Sirup und Sahne"[558].

302f. „Der verbrannt ist, hast du den gesehen?" – „Den habe ich nicht gesehen. Sein Rauch ist doch zum Himmel aufgestiegen"[559].

Vorgesetzten. Aber der Witz, der in der Anführung gerade eines Eunuchen lag, entgeht mir.

555 munus u$_3$-nu-du$_2$ ... dug-zal / za-al-lil$_2$-da-gim ti-na i$_3$ / ab-gurud(NUN-*tenû*.KI) lu$_2$ nu-mu-un-hul$_2$-e.
Tournay/Shaffer 1994 (s. Anm. 544) 266: „Comme un vase de rebut, elle est projetée à terre, elle ne réjouit aucun homme".
W. Sallaberger, Töpfer (1996) 109, zitiert unseren Beleg als „Gefäßname?" ohne weiteren Kommentar.

556 lu$_2$-sahar-šub-ba ... u$_2$-[ni al]-bar a-ni al-bar u$_2$-gid$_2$ al-gu$_7$-e a-gid$_2$ al-na$_8$-na$_8^{!}$ iri-bar-ra-a al-tuš.
Dem weit draußen vor den Toren der Stadt hausenden Aussätzigen wurden Speise und Trank auf „langem" Wege herbeigeschafft, so daß nichts mehr kühl und frisch war (Deutung von R. Leiderer, München).
R. D. Biggs, „Lepra", RlA VI 605, hat Vorbehalte gegenüber der Identifizierung von sahar-šub-ba = *saḫaršubbû* mit der Lepra geäußert, weil die Krankheit „osteological changes" verursache, die man „in ancient skeletal remains" hätte entdecken müssen. Wenn aber Leprakranke weit außerhalb der Siedlungen zugrunde gingen, hat der heutige Ausgräber wenig Chance, ein Skelett von ihnen zu entdecken. Zudem betreffen die Knochenveränderungen nur die Extremitäten (R. Leiderer), so daß der Osteologe nur auf Fingerspitzen, Zehen und Nasen rekurrieren könnte.

557 [g]idim lu$_2$-niĝ$_2$-se$_3$-ke$_4$ nu-tuku ... [š]u-su-ub$^{!}$-be$_2$ utul$_2$ [...]-ta PA sila šub-ba i$_3$-gu$_7$-e / *ša eṭemmašu pāqida lā išû tāmur ātamar šūkulāt diqarī kusīpāt akali ša ina sūqi nadât ikkal.*
Akkad. „Hast du den gesehen, dessen Totengeistes sich niemand annimmt?" – „Ja" – „Er ißt das aus den Töpfen Gekratzte, die auf die Straße geschmissenen Brotbrocken".
Der unbeerdigte Totengeist erleidet dasselbe Los wie der von der Totengöttin Ereškigal verfluchte Schönling (*assinnu*) Aṣûšu-namir in „Ištars Höllenfahrt" Rs. 24–28.

558 nigin$_3$-ĝar-TUR.TUR mu-ni$_2$-ba nu-zu ... ^{giš}banšur-ku$_3$-sig$_{17}$ k[u$_3$ba]bbar lal$_3$ i$_3$-nun-na e-ne im-da-e-ne.

559 lu$_2$-izi-la$_2$ igi bi$_2$-du$_8$-am$_3$ igi nu-ma-⸢ni⸣-du$_8$-am$_3$ ... i-izi-ni an-na ba-a-e$_{11}$-am$_3$.

Es muß nochmals betont werden, daß wir es bei diesen hübschen kleinen und vielen weiteren Aussagen zwar mit einem gut und sinnvoll ausgedachten Komplex zu tun haben, aber nicht mit einem Glaubensgerüst. Es wäre dennoch interessant zu wissen, ob der Autor einen naturgegebenen Zusammenhang hatte sehen wollen zwischen der menschlichen Existenz oder der Todesursache u n d der Weiterexistenz in der Unterwelt. Hat er womöglich an eine Totenexistenz gedacht, die von einem Unterweltsgericht verfügt worden war? Großen Eindruck hat diese Textschöpfung jedenfalls gemacht. Sie wäre sonst nicht ins Akkadische übersetzt und in der XII. Tafel dem doch sonst wohl schon völlig abgerundeten Elftafelepos angehängt worden[560].

[A. George, The Babylonian Gilgamesh Epic (2003) konnte in Vorhergehendem nicht mehr berücksichtiget werden.]

Daß in der Unterwelt „Rechtssachen" (di) verhandelt wurden, ist in Z. 267–268 beim Vater mit den sieben Söhnen angedeutet. Aber wir sind merkwürdigerweise im Ganzen sehr schlecht mit Quellen versehen, die uns über ein regelmäßig stattfindendes, ja voraussagbares Totengericht belehren würden[561]. Schon daß der Reiche und Mächtige mit Geschenken eintreten konnte (vgl. oben S. 604), zeigt, daß ein etwa vorhandenes Gericht doch – wie die irdische Parallelinstanz – diskreten Zuwendungen gegenüber nicht unempfänglich gewesen sein muß[562].

Auch kennen wir nur vereinzelte, nicht typisch-verallgemeinbare Fälle, wie Unterweltsankömmlinge aufgenommen wurden: Wie Inana in die Unterwelt eintritt – übrigens auch erst nach Bestehen des unvermeidlichen Torhüterverhörs und nach schimpflicher Beraubung und Entkleidung – und unerhörterweise ihre Schwester Ereškigal vom Thron reißt, um selbst darauf Platz zu nehmen, „sprechen die Anūna-

[560] Wenn wir allerdings von dem – nur uns heute selbstverständlichen – logisch-chronologischen Gang des Erzählens absehen (jede altorientalische „lexikalische" Liste widerspricht ihm schreiend), empfinden wir die XII. Tafel des Gilgameš-Epos ganz unproblematisch. Enkidu mag gut und gerne in der VII. Tafel gestorben und in der VIII. feierlich beerdigt worden sein. Aber der Autor verfügt weiter über ihn in seiner „Seitenerzählung", die eigentlich in die heroische Jugend der beiden Helden gehört: Das Spiel mit *pukku* und *mekkû*, deren Verlust und die für Enkidu fatalen Folgen.
Mit dem Thema „Tod" ist diese „Seitenerzählung" freilich dennoch dem Ende des GE verbunden, dessen Held ja nach seinem Leben in die Prominenz der Unterwelt eingegangen ist.

[561] Das Belegmaterial zu einem Gericht über den die Unterwelt betretenden Toten ist mager und unschlüssig; vgl. Heimpel (wie Anm. 382), bes. S. 150, und Chiodi (wie Anm. 530), bes. S. 451–58, „Il giudizio dei defunti alla soglia degli inferi".

[562] Vgl. die berühmte Prozeßurkunde PBS 5, 100 (= HG VI 1760), wo der Kläger die Anerkennung seines Sohnesstatus erstreitet. Dort attestiert der seinerzeitige Kommissar der Richter (MAŠKIM DI.KU$_5$.ME) ausdrücklich, daß die Großmutter des Klägers ihm 1 Sekel Silber gegeben habe, damit er (der Kläger) nicht enterbt werde und daß sie (die Richter) Tafeln ausstellten (*ana lā nasāḫišu u tuppī šūzubišunu* 1 GIN$_2$ KU$_3$.BABBAR Ḫabannatum *iddinam*), iv 5–7.

Götter, die Richter, ihrer sieben, Recht über sie / ihretwegen“[563], und Inana wird zu einem Leichnam.

Instanzen der weltlichen Justiz sind dämonisiert und damit in eine außerirdische, unterirdische Sphäre überführt worden: maškim = *rābiṣu*[564], der „Gerichtskommissar, galla = *gallû*[565],“ der „Häscher“, oder auch die maškim-hul „bösen Anwälte“ gehören zu den oft beschworenen Dämonen[566]. Der aus der Unterwelt freigelassenen Inana werden galla „Häscher“ hinterhergesandt, die dafür zu sorgen haben, daß die von den eben zitierten Anūna ausbedungene Ersatzperson gestellt werde[567]. Hatten die ins Totenreich eintretenden Menschen etwa doch mit einem scharfen Verfahren zu rechnen?

Man könnte entgegenhalten, daß die wenigen oben zitierten Beispiele doch nichts mit zur Lebenszeit begangenen Verfehlungen zu tun haben. Wie sind denn Mörder, Diebe, Kindsverderber, Schänder, Denunzianten und andere Arten von Delinquenten im Jenseits empfangen worden? Es ist jedenfalls auffällig, daß der Typenkatalog, der im Zwiegespräch zwischen Gilgameš und Enkidu entfaltet wird, so gut wie keine moralisch verkommene Personen aufweist[568].

3.14. Kult und Spass

Wir lassen die Totenwelt auf sich beruhen. Damit die Tragödie leichter bewältigt werden kann, haben die Griechen das Satyrspiel erfunden. Mit dem Spaß im Kult – oder was wir dafür halten – sei dieser Versuch der Darstellung der Religion in der altbabylonischen Zeit beendet.

Unsere Lexika gehen mit dem „Kult“ sehr großzügig um, wenn sie bestimmte Personengruppen zu definieren versuchen. Es folgen hier einige Beispiele (alphabetisch; deutsch nach AHw.; englisch nach CAD):

563 Sladek (wie Anm. 37) Z. 164; vgl. Jacobsen, The Harps that Once ... 215 (dort ist Z. 168 ausgelassen).

564 Vgl. Edzard/Wiggermann, „maškim“, RlA VII 449–55, bes. S. 454 f. § 3. 2, maškim / *rābiṣu* als Dämon.

565 Edzard, SR (1968) 153 zu Nr. 97:3.

566 Edzard/Wiggermann (wie Anm. 564) § 3.2.1.

567 Vgl. V. Afanasieva, „Vom Gleichgewicht der Toten und der Lebenden. Die Formel sag-AŠ sag-a-na in der sumerischen mythologischen Dichtung“, ZA 70 (1980) 161–69.

568 Als Ausnahme läßt sich nennen Ungehorsam gegen die Eltern (UET 6/1, 58:8–9): lu_2 inim-ama a-a-na-ke_4 ni_2 nu-te-$ĝe_{26}$-dam, igi bi_2-du_8-am_3 igi i-ni-du_8-am_3 a-na-gim an-AG, a-IM-mu-a ĝiš-r[e-e]n-na mu-na_8-ge(!) nu-na-gul-e „hast du den gesehen, der vor dem Wort seiner Mutter und seines Vaters keine Ehrfurcht zu hegen pflegte? – Ja. – Wie ergeht es ihm? – Wasser (wie) der Regen eines Jahres ... trinkt er, doch es reicht ihm nicht“, d. h. er ist mit unlöschbarem Durst geschlagen.
Vgl. auch ebd. 10–11 // UET 6/1, 59:6–9 (Verfluchung durch die Eltern); r. 6–8 (Meineid). Vgl. die Übersicht bei Cavigneaux/al-Rawi 2000 (Anm. 267) 3.

assinnu "etwa Buhlknabe (im Kult)", "(a member of the cultic personnel of Ištar)".

ḫuppû „ein Kulttänzer", „acrobat, dancer".

kāpišu, kāpištu „Bezeichnung von kultischen Schaustellern", „a performer, using various disguises".

kulu'u "ein Kultprostituierter", "actor, member of the temple personnel (of Ištar)"[569].

kurgarrû "ein Kultdiener", actor, performer of cultic games, plays, dances and music"[570].

raqqidu „ein Kulttänzer"[571], „dancer, jumper".

J. Bottéro/H. Petschow[572], W. G. Lambert[573], F. Blocher[574] und B. Groneberg[575] haben den Zusammenhang solcher und anderer „Kult"-Personen mit dem Gefolge der Ištar betont und darauf hingewiesen, daß Ištars Kult neben der Praxis der landläufigen Liebe alles mögliche Ungewöhnliche und an der Natur Vorbeigehende eingeschlossen hat. Diese Begleiter und Außenseiter treten zumal bei Festen in Erscheinung. Festrituale sind unsere besten Wegweiser für das, was sich zutrug. Sie sind, soweit nicht – wie leider fast üblich – lückenhaft, höchst aufschlußreich für unsere Kenntnis von der Dauer, der Teilnehmer, ihrer Handlungen, verwendeter Materialien, der Gesänge u.a.m.[576].

Das – nach Ebla[577] – älteste akkadische Ritual, das uns den Ablauf eines Festes beschreibt, stammt aus dem altbabylonischen Mari. Es wurde 1938 von G. Dossin

[569] Vgl. I. J. Gelb, OAIC (1955) Nr. 30:9–11 (altakk.), wo von drei *kulu'ū* zwei Frauennamen haben; vgl. Edzard, ZA 64 (1975) 125. Danach könnte *kulu'u* der „Transvestit" schlechthin gewesen sein. S. noch J. Bottéro/H. Petschow, „Homosexualität", RlA IV 464 f. §§ 12 und 16; Maul (wie Anm. 518) 159 ff.

[570] Zur unterschiedlichen Deutung durch Edzard und Maul vgl. oben, Anm. 518; s. a. Groneberg (wie Anm. 575).

[571] Vgl. modern-hebr. *raqdanīt beṭen* „Bauchtänzerin".

[572] Wie Anm. 569, bes. S. 463–66, §§ 10–16.

[573] Xenia (wie Anm. 518) 127–157, bes. S. 135 f., 140 f., 148 ff.

[574] „Gaukler im Alten Orient", in: (ed.) Haas (wie Anm. 518) 79–112.

[575] Lob der Ištar [...] (= CM 8, 1997) bes. S. 131 f.

[576] Vgl. E. C. A. Kingsbury, „A Seven Day Ritual in the Old Babylonian Cult at Larsa", HUCA 34 (1963) 1–34. Ein ‚Klassiker' ist F. Thureau-Dangin, Racc.; s. HKL III 83 ff. §§ 84–86.

[577] P. Fronzaroli, QdS 18 (1992) 163–85 mit den Texten A-C = ARET 11 (1993) Nr. 1–3; vgl. auch G. Pettinato, Il rituale per la successione al trono ad Ebla (= StSem NS 9, 1992).

herausgegeben[578] und 1997 von J.-M. Durand neu bearbeitet[579]. Ištar ist mehrfach erwähnt[580], so daß Dossin den Text „Un rituel du culte d'Ištar" genannt hat.

Ich will hier nur auf den etwas länger und besser erhaltenen Passus iii 10–33 eingehen, da sich alles übrige mit den vielen langen Lücken einer sinnvoll-zusammenhängenden Interpretation sperrt.

Wir erfahren, daß ein *lismum* ankommt, eine „Gruppe von Läufern" – vermutlich laufen sie nach Durchquerung mehrerer Strecken oder mehrerer Runden ins Ziel ein[581].

E x k u r s 13: I š t a r - R i t u a l iii 10–33

(10) *ištu lismu ana* ⸢*bīt*⸣ *il*[*tim*], *īterbam*
AN *nu-wa-še šēram ša mah*[*ārim*], *izammurū*
(14) *rēš* AN *nu-wa-še zamār*[*im*], *šarrum itebbima izza*[*z*],
ištēn ina kalê izzazma, [*i*]*na halhallatim*,
er-se-[*m*]*a-kam ana* Enlil *izammur*,
rēš i[*lt*]*im ākilum uššamma* (20) *ikkal w*[*arki*] *ākilim*,
mubabbilum uba[*b*]*bal, warki mubabbilim*,
ša humūšim iṭehhû warki ša humūšim
(25) *huppû i*[*tt*]*anablakkatū, warki huppî*,
*ta-*BI-*ša-tum i-ka-a*B-AB-*ša, ištu* AN *nu-a-še šēram*,
uštallimū (30) *šarrum uššab,* gi-du$_3$ gi-du$_3$ *šēram*,
ina kašādim, 6 *kisa*[*lluh*]*ātum*, [.....]

„Nachdem die Läufer ins Haus der Göttin hereingekommen sind, singt man das ‚Empfangslied' AN *nu-wa-še*[582]. (14) Beim Anstimmen des AN *nu-wa-še* steht der König auf und bleibt stehen. Einer der Musikanten steht auf und trommelt dem Enlil ein *eršemma.* Zu Häupten der Göttin nimmt der ‚Fresser' Platz und (20) ‚frißt'. Nach dem ‚Fresser' bietet der Gaukler(?) seine Tricks dar. Nach dem Gaukler(?) treten die Ringer auf. Nach den Ringern (25) vollführen die Akrobaten ihre Kunststücke. Nach den Akrobaten ...

[578] „Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari", RA 35 (1938) 1–13.

[579] „Les rituels de Mari (textes n° 2 à n° 5)", Florilegium marianum III (= Mémoires de NABU 4, 1997) 19–78, bes. S. 55 (Transliteration), 58 (Übersetzung) und 49–52 (Kommentar). Vgl. Groneberg (wie Anm. 575) 146–48.

[580] i 4', 7', 9', 22', ii 6'.

[581] iii 10; Durand (wie Anm. 579) S. 50 verweist auf Groneberg (wie Anm. 575), die *lismu* personifiziert als „Läufer", nicht „Lauf" auffaßt. Allerdings wäre die Nominalform *pirs-* für die Bezeichnung von Personen ganz ungewöhnlich (altass. *šiprum* „Bote" ist ja eine Abkürzung von **mera šiprim*).
Zu *lismu,* auch dem altbab. Monatsnamen *warah lismim*, vgl. CAD L s.v.

[582] Statt AN *nu-*(*w*)*a-še* liest Durand (wie Anm. 579) dingir ...

> Nachdem man das Lied AN *nu-a-še* zuende gesungen hat, (30) setzt sich der König wieder. Wenn jetzt das Lied gi-du_3 gi-du_3 heransteht, [...] sechs Hofkehrerinnen [...]".

Leider können wir diese hübsche Einlage mangels durchgehender Lesbarkeit des gesamten Rituals nicht im gebührenden Zusammenhang erläutern. Doch die zwei Dutzend Zeilen zeigen zur Genüge, daß während des Singens (Z. 12–28) ein Fest absolut nicht starr, steif und langweilig verlief; es war für Spaß und gute Unterhaltung gesorgt. Musikalische Umrahmung ist ein Lied AN *nu-(w)a-še*, das beliebig viele Wiederholungen – oder Strophen? – gehabt haben muß, da während des Singens allerhand ergötzliche Darbietungen stattfanden: Ein Feuer- oder Schwertschlucker, wenn denn das der *ākilum* gewesen ist[583]; Gaukler(?)[584]; Ringkämpfer, Akrobaten, ... (was hier stattfand, ist noch immer nicht sicher identifiziert[585]).

Der König nimmt den ganzen langen Gesang AN *nu-(w)a-še* stehend entgegen. Am Ende, wenn man ein weiteres Lied anzustimmen ermuntert wird, treten „Hoffegerinnen" auf. Es bedarf nicht viel Scharfsinns zu erraten, daß sie dicke Strohschichten beseitigen mußten, die man ausgelegt hatte, damit die springenden und hüpfenden Künstler weich fielen, wenn sie etwa nach einem salto mortale nicht wieder auf die Beine kamen.

583 CAD A/1, 266 f. „Presumably the *ākilu* in mng. 2 is some such performer as a fire-eater or a sword-swallower"; AHw. „eine Kultperson".
Durand (wie Anm. 579) S. 51 bezieht den Passus auf das königliche Mahl, und er sieht in dem *ākilum* „ ‚celui qui mange' à la place de la divinité et il devait accomplir un rite de manducation, mimant l'absorbtion de la nourriture par la divinité".

584 *mubabbilum* „Gaukler??", „(an acrobat or a juggler)".
Durand (wie Anm. 579) übersetzt – nach Abhandlung früherer Deutungen – „le porteur emportera (le plat)" (S. 58 mit Kommentar S. 51) als logische Konsequenz seiner Deutung von *ākilum* (s. Anm. 583).

585 Nach den Wettkämpfen wird man eine Fortsetzung schaustellerischer Darbietungen erwarten. So wie die Zeile geschrieben ist, läßt sie für mich keine Deutung zu: *ta*-BI-*ša-tum i-ka-a*B-AB-*ša*. Durand (wie Anm. 579) liest *tabīšātum* ***ikkabbišā* „les saletés / souillures seront nettoyées" (S. 52 mit Anm. 206–207 und Hinweis auf *tabāštānātu* „excréments solides et liquides"), und er bezieht das auf die Beseitigung von Speiseresten. Dabei wäre aber zu bedenken, daß der König nach wie vor steht.
Eine frühere Emendation lautete *ka*!-pi_2-*ša-tum i-ka-ap*-{AB}<*pu*>-*ša* „the female performers put on their act" CAD K 184, wobei aber zugestanden wird, daß die Übersetzung „(a performer using various disguises)" einzig und allein auf der lexikalischen Gleichung lu_2 tug_2-tug_2 bal = *ka*-pi_2-šum / *ka*-pi_2-*iš-tum* fußt (OB Lu A 284 und OBGT XIII 22). (Durands Lese-Alternativvorschläge „šè-túg-bal" oder „šè-šè-bal" (S. 52) sind kaum möglich, da altbab. TUG_2 und $ŠE_3$ paläographisch noch deutlich unterschieden werden).

Wenn viele das Lied AN *nu-(w)a-še* mitsingen konnten, muß es populär gewesen sein, wie immer man das Sumerische darin verstanden haben mag[586].

Aber wie sollten wir Z. 16–18 verstehen: „Einer von den Musikanten stellt sich auf, und er ‚singt auf der Trommel' ein eršemma für Enlil"? Man kann das auf mehrere Weise interpretieren: 1) Er singt, wobei er sich selbst auf der Trommel ‚begleitet'; 2) er singt, und ein Dritter rührt dabei die Trommel; 3) er trommelt, wobei *zamāru* nur gebraucht wird, um den Klang des Instrumentes wiederzugeben.

Die dritte Deutung erscheint mir am wahrscheinlichsten; denn es wäre schwer verständlich, wenn sich dem allgemeinen lautstarken Gesang noch ein eigener „eršemma-Gesang" hinzugesellt hätte.

Diese unsere Interpretation hat allerdings eine wichtige Konsequenz für die Deutung von er_2-$šem_3$-ma, was wir häufig durch „Paukenklage" wiedergeben[587]. Wir müßten er_2 nicht mehr wörtlich als „Klage" auffassen, sondern der gesamte Ausdruck, er_2-$šem_3$-ma, wäre als „Trommelwirbel" zu verstehen, wobei er_2 nur den Klang wiedergibt – vielleicht den Ton einer sehr hell gestimmten Trommel. Jeder, der heutigen arabischen Trommlern zugehört hat, weiß, wie ungemein vielfältig die Kunst des Trommelns ist.

Vielleicht hat es – das wäre die letzte Konsequenz unserer Deutung – gar keinen primären Zusammenhang zwischen er_2-$šem_3$-ma und einem Klage-Anlaß gegeben, und wir müssen die „Paukenklage" aus unserem Übersetzungsrepertoire streichen, weil sie tatsächlich nur ein „Trommelwirbel" gewesen ist.

3.15. RÜCKBLICK

Eine „altbabylonische Religion" ist ebenso wenig wie die „altbabylonische Literatur" ein in sich abgeschlossener und exakt abgrenzbarer Block. „Alles ist nur Übergang" – und so ist denn die Religion der Altbabylonischen Zeit zunächst Erbin des III. Jahrtausends (das es als solches natürlich auch nicht gegeben hat!); doch am Ende wirft diese Periode ihre Schatten voraus auf die Mittelbabylonische, kassitisch geprägte Zeit. Unser Darstellungsversuch, der sich – eklektisch – auf Komplexe wie Pantheon, Eigenart der Götter, Kult, Diesseits und Jenseits konzentrierte, ist nur eine von verschiedenen Möglichkeiten. Wüßten wir in jedem Jahrhundert und überall in Babylon mehr von Jahrzehnt zu Jahrzehnt, so hätte sich ein viel stärker chronologisch gegliederter Abriß empfohlen: Nachhall von Ur III, Isin und Larsa auf ihrem

[586] Zur Diskussion stehen an-nu-(w)a-še und, falls wir für einen sumerischen Liedtitel optieren, diĝir nu-(w)a-še (so Durand).
Sonstige Liedtitel in diesem Ritual sind u_2-ru am-ma da-ru-bi (ii 19'), $ĝa_2$-e u_2-re-m[e?-en] (ii 24', 27'), i-gi-it-te-en-di-ba-n[a?] (iii 8) und mu-gi-im mu-gi-im (iv 18).

[587] J. Krecher, der den Terminus er_2-$šem_3$-ma öfters behandelt hat (Skly 21 ff., 29 ff., 33 f.; RlA VI 3 f. § 5: in „Klagelied"), übersetzt ihn in SKly 21 Anm. 11 als „Weinen zur šem-Pauke"; so auch C. Wilcke, AS 20 (1976) 259. Keine spezielle Diskussion des Terminus bei M. Cohen, Sumerian Hymnology: The Eršemma (= HUCA Suppl. 2, 1981).

Höhepunkt, Babylon und der allmähliche Aufstieg Marduks, das Schwinden der Herrschervergöttlichung .... Ein empfindliches Hindernis für eine detailliert chronologische Darstellung ist aber die ganz unregelmäßige Verteilung der Quellen. Nordbabylonien ist uns bisher nur spärlich bekannt in dem Jahrhundert, in dem sich Isin und Larsa auf ihrer Höhe zeigen.

Das amurritische Adstrat, das sich uns fast nur im Schatz der Personennamen darbietet, ist überhaupt nicht behandelt worden, obwohl es ganz ohne Zweifel als konkreter Bestandteil einer „altbabylonischen Religion" bezeichnet werden müßte[588].

Die – trotz „Reichspantheon" von Nippur – für Babylonien so typische Kultvielfalt setzt sich fort. Der Aufstieg eines lokalen Gottes, Marduks von Babylon, war anfangs nichts anderes als ein Gleichziehen mit prominenten Stadt- und Staatsgöttern wie dem Mondgott von Ur oder dem Sonnengott von Larsa oder Sippar. Von einem expandierenden Aufstieg können wir genau genommen bei Marduk erst sprechen, wenn wir uns schon in Mittelbabylonische Zeit versetzt haben[589].

Mehr wiegt sicher, daß um die Mitte der Altbabylonischen Zeit die von Akkade und Ur III ererbte Vergöttlichung des Herrschers verfällt und verstaubt. Herrschernamen werden immer seltener mit dem Gottesdeterminativ geschrieben[590]; es gibt keine Herrscheropfer mehr und keine königlichen Kapellen; es verlieren sich auch jene Personennamen (von Beamten oder Mitgliedern der Herrscherfamilie), in denen der Königsname quasi als theophores Element erscheint[591]. Wiggermann hat gezeigt,

588 Wir können nicht mehr nachprüfen oder nachvollziehen, wieweit etwa altmesopotamische Gottheiten, die in altmesopotamischem Keilschriftkontext dargeboten sind, in Wirklichkeit amurritisch zu verstehen waren, wenn die Dedikanten selbst Amurriter waren.
Zu amurritischen Gottheiten vgl. M.P. Streck, „Name, Namengebung. E. Amurritisch", § 5 „Theophore Elemente", RlA IX/1–2, 129 f.; s. auch die Bibl. dort S. 130 f., besonders J.-M. Durand, in: (ed.) G. del Olmo Lete, Mitologia y Religión del Oriente Antiguo II/1 (1995) 125 ff., bes. S. 228–30 „Los cultos de los dioses beduinos".

589 W. Sommerfeld, „Marduk. A. Philologisch. I. In Mesopotamien", RlA VII 360–70, bes. S. 363–65, §§ 5.2, 5.3.

590 Es versteht sich, daß Herrschernamen, die mit einem Götternamen beginnen, aus der Argumentation ausscheiden müssen. In Isin schreiben sich Išbi-Erra bis Erra-imitti, Zambīja und schließlich noch Damiq-ilišu mit dem Gottesdeterminativ; in Larsa ganz ausnahmsweise Nūr-Adad und Warad-Sin, in seinen älteren Jahren Rīm-Sin und sogar noch der Schattenkönig Rīm-Sin II. Fehlanzeige für Ešnunna, Babylon und sonstige altbabylonische Herrscherreihen. Vgl. den Befund bei R. D. Frayne, RIME 4 (1990). In einem Fall, Hammurāpi 10: 1 (Frayne S. 344), wird der König zwar als diĝir-kalam-ma-na „(persönlicher) Gott seines Landes " tituliert; aber der Königsname ist bezeichnenderweise o h n e Gottesdeterminativ notiert.

591 Ein vereinzeltes, ‚spätes' Beispiel ist der Name einer Frau Rīm-Sins von Larsa: ^{d}*Ri-im-*^{d}*Sin-*^{d}*Ša-la-ba-aš-ta-šu* „Rīm-Sins Würde ist Šala" (die Gemahlin des Wettergottes); vgl. Frayne (wie Anm. 590) 302, 23: 13.

daß mit der Königsvergottung auch das Rollsiegel-Bildmotiv verloren geht, wo der Herrscher von einer schützend-dienstbaren Gottheit einem höher thronenden Gott zugeführt wird – die ‚Einführungsszene'[592].

Ganz neu als Quellen für die altbabylonische Religion sind die akkadischen Omentexte mit ihrem raffiniert gestalteten Wechselspiel zwischen der Protasis, die Befunde beschreibt, und der für uns in allen möglichen Bereichen des täglichen – und auch des religiösen – Lebens instruktiven Apodosis (vgl. oben, Kapitel 2.13).
Es läßt sich – zusammenfassend – sagen, daß die Götterwelt nach wie vor eine gespiegelte Menschenwelt ist – mit der großen Ausnahme, daß dem Menschen ein „Tod" gegeben ist, ein Ende ohne Trost und ohne Erlösung. Es gibt auch noch keinerlei Sublimierung des Göttlichen; wir suchen vergebens nach den leisesten Zeichen für eine etwaige Tendenz zum Monotheismus[593].

In der Entwicklung einer altbabylonischen religiösen Mentalität ist der schon erwähnte Schwund der Herrschervergöttlichung vielleicht die markanteste Erscheinung. Denn dieses Aufgeben ist doch nicht nur ein Verzicht auf ganz bestimmte – ernst genommene oder auch nur noch routinemäßig ausgeübte – Praktiken. Man ist nicht mehr gewöhnt an die große Gestalt eines „Königs von Kiš", wie sie die Omenliteratur in ihren Apodosen verlautet; man konnte es doch nicht mehr sein in einem Land, das zersplittert war in Kleinkönigtümer – wie groß die einzelnen relativ noch gewesen sein mögen. Oder konnte man es doch sein in solchen Gemeinsamkeiten wie der Sprache und des Brauchtums? (Den alten Griechen hat dergleichen nie genützt.)

Es kommen neue Fragen auf, ein neues Eindringen in sich selbst (z. B. als treu Verehrender, aber gerecht Leidender), und das sind Fragen, die vorher gar nicht gefragt – oder gedacht – werden konnten[594]. Wenn der Herrscher als sehr unmittelbarer religiöser Bezugspunkt des Einzelnen nicht mehr besteht, dann verengt sich das Beziehungsverhältnis zwischen dem, der einer Gottheit dient, und der Gottheit selbst.

Einer solchen Verinnerlichung, wie sie uns möglich erscheint, brauchen andere Züge des altbabylonischen religiösen Verhaltens nicht zu widersprechen wie z. B. das grassierende, praktisch-erwerbsbedachte Tempelpfründenwesen. Denn Religion hat doch zu allen Zeiten ohne quälende innere Widersprüche auskommen können.

Ein Königsname kann zwar als ein quasi-theophores Element in Kanalnamen erscheinen: Vgl. z. B. Hammurāpi-ḫe$_2$-ĝal$_2$, *-nuḫuš-nišī* oder entsprechende mit Samsu-iluna oder Ammi-ṣaduqa gebildete Namen (B. Groneberg, RGTC 3 [1980] 274, 285, 306); dort muß aber beachtet werden, daß der Herrschername grundsätzlich o h n e Gottesdeterminativ geschrieben ist.

592 Vgl. "Ninšubur. A", RlA IX 490-500, bes. S. 497, § 4.

593 Thesen von S. Parpola, die in eine solche Richtung gehen, hat J. S. Cooper zurückgewiesen (JAOS 120 [2000] 430–44).

594 Vgl. W. Röllig, RlA VI 57 § 4.4.3.

4. BIBLIOGRAPHIE

Abusch, T.

1986 „Ishtar's Proposal and Gilgamesh's Refusal : An Interpretation of the Gilgamesh Epic, Tablet 6, Lines 1–79", History of Religions 26, 143–87.

1995 „Etemmu", in: (ed.) K. van der Toorn et al., DDD 588–94.

Abusch, T./K. van der Toorn (ed.)

1999 Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives (= AMD 1), Groningen.

Afanasieva, V. (K.)

1980 „Vom Gleichgewicht der Toten und der Lebenden. Die Formel sag-AŠ sag-a-na in der sumerischen mythologischen Dichtung", ZA 70, 161–69.

1985 „Sumerische Hymnologie", OLZ 80, 5–9 (Rez. von Cohen 1981).

1997 „Ot načala načal", Antologija šumerskoj poëzii, Sankt-Peterburg.

Agostino, F. D.

2000 Testi umoristici babilonesi e assiri (= Testi del Vicino Oriente antico 2/ 4), Brescia.

Ali, F. A.

1964 Sumerian Letters. Two Collections from the Old Babylonian Schools (= Diss. Philadelphia) 42–52.

Alster, B.

1972 Dumuzi's Dream. Aspects of Oral Poetry in a Sumerian Myth (= Mesopotamia 1, Copenhagen).

1974 The Instructions of Shuruppak. A Sumerian Proverb Collection (= Mesopotamia 2, Copenhagen).

1975a Studies in Sumerian Proverbs (= Mesopotamia 3, Copenhagen).

1975b „On the Interpretation of the Sumerian Myth ‚Inanna and Enki'", ZA 64, 20–34.

1987 „Additional Fragments of The Instructions of Shuruppak", AulaOr 5, 199–206.

1990 „Shuruppak's Instructions. Additional lines identified in the Early Dynastic Version", ZA 80, 15–19.

1991–92 „Early Dynastic Proverbs and other Contributions to the Study of Literary Texts from Abū Ṣalābīkh", AfO 38–39, 1–51.

1993 „Some Ur 3 Literary Texts and Others Sumerian Texts in Yale and Philadelphia", ASJ 15, 1–10.

1997a Proverbs of Ancient Sumer: the World's Earliest Proverb Collections I, II, Bethesda (Md.).

1997b „Shuruppak", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 569–70.

1999 „Updates to Šuruppak's Instructions, Proverbs of Ancient Sumer, and Ancient Rulers, NABU 1999/88.

Alster, B./H. Vanstiphout

1987 „Lahar and Ashnan. Presentation and Analysis of a Sumerian Disputation", ASJ 9, 1–43.

Andersson, W.

1930 „Über Jensens Methode der vergleichenden Sagenforschung", Acta et commentationes Universitatis Tartuensis B XXI 3, 3–48.

Archi, A.
1998 „Two Heads for the King of Ebla", Fs. C. H. Gordon 2, 386–96.

Attinger, P.
1993 Eléments de linguistique sumérienne. La construction de du_{11}/e/di „dire" (= OBO Sonderband).
1996 „/b/ facultatif ou agrammatical?", NABU 1996/110.
1998 „Inana et Ebiḫ", ZA 88, 164–195.
1999/2000 AfO 46/47, 260–65 (Rez. von Sefati 1998).

Attinger, P./M. Wäfler (ed.)
1998 Mesopotamien. Späturuk-Zeit und Frühdynastische Zeit. Annäherungen 1 (= OBO 160/1).
1999 Mesopotamien. Akkade-Zeit und Ur III-Zeit. Annäherungen 3 (= OBO 160/3).

Averbeck, R. E.
1987 A preliminary study of ritual and structure in the Cylinders of Gudea I (Diss. Dropsie College).

Barré, M. L.
1995 „Rābiṣu", in: (ed.) K. Van der Toorn, DDD 1287–90.

Bauer, J.
1982 „Leben in der Urzeit Mesopotamiens", AfO Beih. 19, 377–83.
1989 „Der ‚schlimme Tod' in Mesopotamien", Fs. Sjöberg, 21–27.
1998a „Der vorsargonische Abschnitt der mesopotamischen Geschichte", in: (ed.) P. Attinger/M. Wäfler, Mesopotamien. Späturuk-Zeit und Frühdynastische Zeit. Annäherungen 1 (= OBO 160/1) 431–585.
1998b ZDMG 148, 400–405 (Rez. von Kienast/Volk 1995).

Biga, M. G.
1999 „Omens and divination at Ebla", NABU 1999/109.

Biggs, R. D.
1980–83 „Lepra", RlA VI 605.

Black, J. A.
1991 „Eme-sal Cult Songs and Prayers", Fs. Civil (= AulaOr 9) 23–36.
1992 „Some Structural Features of Sumerian Narrative Poetry", in: (ed.) M. E. Vogelzang/H. L. J. Vanstiphout, Mesopotamian Epic Literature: Oral or Aural?, Lewiston, Queenston, Lampeter, 71- 101.
1998 Reading Sumerian Poetry, London.
im Druck „Some Sumerian Adjectives", ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa).

Black, J./A. Green (ed.)
1992 Gods, Demons and Symbols of Ancient Mesopotamia. An Illustrated Dictionary, London.

Blocher, F.
1992 „Gaukler im Alten Orient", in: (ed.) V. Haas, Außenseiter und Randgruppen. Beiträge zu einer Sozialgeschichte des Alten Orient (= Xenia, Konstanzer althistorische Vorträge und Forschungen 32), Konstanz, 79–112.

Blome, F.
1934 Die Opfermaterie in Babylon und Israel I. Teil, Romae.

Böck, B.
1996 „„Wenn du zu Nintinuga gesprochen hast, ... ,: Untersuchungen zu Aufbau, Inhalt, Sitz-im-Leben und Funktion sumerischer Gottesbriefe", AoF 23, 3–23.
1999 „Homo mesopotamicus", Fs. Renger (= AOAT 267) 53–68.

Böhl, F. M. Th.
1939 „Die Tochter des Königs Nabonid", Fs. Koschaker (= SD 2) 151–78.

Boessneck, J.
1977 „Die Hundeskelette von Išān Baḫrīyāt (Isin) aus der Zeit um 1000 v. Chr.", in: (ed.) B. Hrouda, Isin - Išān Baḫrīyāt. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973–1974 (= ABAW NF 79) 97–109.

Bonechi, M.
1997 „Les serments de femmes à Mari", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 97–104.

Borger, R.
1957–71 „Gottesbrief", RlA III 575–576.
1961 „Zu den Asarhaddon-Verträgen aus Nimrud", ZA 54, 173–196.
1975 „Tonmännchen und Puppen", CRRAI 20/1972, 107.

Bottéro, J.
1981 „L'ordalie en Mésopotamie ancienne", Annali della scuola normale superiore di Pisa, Classe di lettere e filosofia, serie III, vol. 9/4, 1005–67.
1998 La plus vieille religion. En Mésopotamie, Paris.

Bottéro, J./S. N. Kramer
1989 Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne, Paris.

Bottéro, J./H. Petschow
1972–1975 „Homosexualität", RlA IV 459–468.

Braun-Holzinger, E. A.
1998–2001 „Nanše. B. Archäologisch", RlA IX 160–62.

Buccellati, G.
1993 „Through a Tablet Darkly. A Reconstruction of Old Akkadian Monuments Described in Old Babylonian Copies", Fs. Hallo, 58–71.
1995 „Ethics and Piety in the Ancient Near East", CANE III, 1685–96.

Budge, E. A. W./L. W. King
1902 Annals of the Kings of Assyria I, London.

Cagni, L.
1969 L'epopea di Erra (= StSem 34).

Catagnoti, A.
1997 „Les serments nam-ku$_5$ à Ebla", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 49–55.

Cavigneaux, A,
1976 Die sumerisch-akkadischen Zeichenlisten. Überlieferungsprobleme (Diss. München).
1980–83 „Lexikalische Listen", RlA VI 609–41.
1993 „La Pariade du Scorpion dans les Formules Magiques Sumériennes (Textes de Tell Haddad V)", ASJ 17, 75–99.

Cavigneaux, A./F. N. H. Al-Rawi
1993 „Gilgameš et le taureau de ciel (šul-mè-kam) (Textes de Tell Haddad IV)", RA 87, 97–129.
1994 „Charmes de Sippar et de Nippur", Fs. De Meyer (= MHEO 2), 73–89.
2000a „La fin de Gilgameš, Enkidu et les Enfers d'après les manuscrits d'Ur et de Meturan (Textes de Tell Haddad VIII)", Iraq 62, 1–19.
2000b Gilgameš et la mort. Textes de Tell Haddad VI, avec un appendice sur les textes funéraires sumériens (= CM 19).

Charpin, D.
1986 Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIX[e]-XVIII[e] siècles av. J.-C.) (= Hautes études orientales 22), Genève-Paris.
1990 „Les divinités familiales des Babyloniens d'après les légendes de leurs sceaux-cylindres", Fs. Kupper, 59–78.
1992 „Postures de table", NABU 1992/123.
1997 „‚Manger un serment'", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 85–96.

Chiodi, S. M.
1994 Le concezioni dell'oltretomba presso i Sumeri, Roma.

Civil, M.
1965 Le débat sumérien entre la houe et l'araire. Edition critique, traduction et commentaire (Diss. Paris).
1976 „Lexicography", Fs. Jacobsen (= AS 20) 123–57.
1984 „Notes on the ‚Instructions of Šuruppak'", JNES 43, 281–98.
1985 „On Some Texts Mentioning Ur-Namma", OrNS 54, 27–45.
1987a „Sumerian Riddles: a Corpus", AulaOr 5, 17–37.
1987b „More Additional Fragments of the Instructions of Šuruppak", AulaOr 5, 207–210.
1987c „Feeding Dumuzi's Sheep: The Lexicon as a Source of Literary Inspiration", Fs. Reiner (= AOS 67) 37–55.
1988 „Sumerian Riddles, Additional Remarks", NABU 1988/43.
1994 The Farmer's Instructions. A Sumerian Agricultural Manual (= AulaOr-S 5).
1996 „Literary Text About Ur-Namma", AulaOr 14, 163–67.
1999/2000 „Reading Gilgameš", AulaOr 17–18 (= Fs. del Olmo Lete)179–89.
2000 „From the Epistolary of the Edubba", Fs. W. G. Lambert 105–118.

Civil, M./G. Rubio
1999 „An Ebla incantation against insomnia and the Semiticization of Sumerian: Notes on ARET 5 8b and 9", OrNS 68, 254–66.

Cohen, M. E.
1981 Sumerian Hymnology: The Eršemma (= HUCA Suppl. 2).
1988 The Canonical Lamentations of Ancient Mesopotamia I-II, Potomac (Md.).

Collon, D.
1993–97 „Mondgott. B. In der Bildkunst", RlA VIII 371–76.

Cooper, J. S.
1983 The Curse of Agade.
1993 „Sacred Marriage and Popular Cult in Mesopotamia", in: (ed.) E. Matsushima, Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Heidelberg, 81–96.

1997 „Gendered Sexuality in Sumerian Love Poetry", in: (ed.) I. L. Finkel/M. J. Geller, Sumerian Gods and their Representations (= CM 7) 85–97.
1999 JAOS 119, 699–701 (Rez. von Edzard 1997b).
2000 „Assyrian Prophecies, the Assyrian Tree, and the Mesopotamian Origins of Jewish Monotheism, Greek Philosphy, Christian Theology, Gnosticism, and Much More", JAOS 120, 430–44.

Cunningham, G.
1997 ‚Deliver me from Evil'. Mesopotamian incantations 2500–1500 BC (= StPohl SM 17).

Dalley, St.
1989 Myths from Mesopotamia: Creation, the Flood, Gilgamesh, and Others, Oxford, New York.
1997 „Statues of Marduk and the date of Enūma eliš", Fs. Klengel I (= AoF 24) 163–71.

Dandamayev, M. A.
1998–2001 „Nabonid (Nabû-nā'id). A", RlA IX 6–11.

Deimel, A.
1927 „Keilschrift-Literatur", Or 27, 1–82.

Deller, K.
1957a „Zur sprachlichen Einordnung der Inschriften Aššurnaṣirpals II. (883–859)", OrNS 26, 144–56.
1957b „Assyrisches Sprachgut bei Tukulti-Ninurta II. (888–884)", OrNS 26, 268–72.

Dijk, J. J. A., van
1953 La sagesse suméro-accadienne. Recherches sur les genres littéraires des textes sapientiaux, Leiden.
1964/65 „Le motif cosmique dans la pensée sumérienne", ActOr 28 1–59.
1970 „Les contacts ethniques dans la Mésopotamie et les syncrétismes de la religion sumérienne", in: (ed.) Sv. Hartman, Syncretism, Stockholm, 171–206.

Di Vito, R. A.
1993 Studies in the Third Millennium Sumerian and Akkadian Personal Names. The Designation and Conception of the Personal God (= StPohl SM 16).

Dombradi, E.
1996 Die Darstellung des Rechtsauftrags in den altbabylonischen Prozessurkunden (= FAOS 20/1–2).

Dossin, G.
1938 „Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari", RA 35, 1–13.

Durand, J.-M.
1988 Archives épistolaires de Mari I/1 (= ARM 26/1).
1991 „Précurseurs syriens aux protocoles néo-assyriens. Considérations sur la vie politique aux Bords-de-l'Euphrate, Fs. Garelli, 13–71.
1995 „La religión en Siria durante la época des los reinos amorreos según la documentación de Mari", in: (ed.) G. del Olmo Lete, Mitología y Religión del Oriente Antiguo II/1, Sabadell, 125–533.
1997a „Itûr-Mêr, dieu des serments", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 57–69.

1997b Les documents épistolaires du palais de Mari (= LAPO 16), Paris.

Durand, J.-M./M. Guichard

1997c „Les rituels de Mari (textes n° 2 à n° 5)", Florilegium marianum III (= Mémoires de NABU 4), Paris, 19–78.

Ebeling, E.

1928 „Adad", RlA I 22–26.

Edzard, D. O.

1957 Die „zweite Zwischenzeit" Babyloniens, Wiesbaden.

1959–60 „Neue Inschriften zur Geschichte von Ur III unter Šūsuen", AfO 19, 1–32.

1960 „Sumerer und Semiten in der frühen Geschichte Mesopotamiens", CRRAI 9/1960, 241–58.

1962 „^{m}Ningal-gāmil, ^{f}Ištar-damqat. Die Genuskongruenz im akkadischen theophoren Personennamen", ZA 55, 113–30.

1963 „Eine Inschrift des Kudurmabuk von Larsa aus Nippur", AfO 20, 159–61.

1964 ZA 56, 278–280 (Rez. von E. I. Gordon, Sumerian Proverbs [...], 1959).

1965a In: (ed.) E. Cassin et al., Fischer Weltgeschichte 2. Die Altorientalischen Reiche I. Vom Paläolithikum bis zur Mitte des 2. Jahrtausends, 57–90 (Kap. 2 „Die frühdynastische Zeit"), 129–164 (Kap. 4 „Das Reich der III. Dynastie von Ur und seine Nachfolgestaaten"), 165–209 (Kap. 5 „Die altbabylonische Zeit").

1965b „Mesopotamien. Die Mythologie der Sumerer und Akkader", in: (ed.) H. W. Haussig, Wörterbuch der Mythologie I, Stuttgart, 19–139.

1968 Sumerische Rechtsurkunden des III. Jahrtausends aus der Zeit vor der III. Dynastie von Ur (= ABAW NF 67).

1970 Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum, Baghdad (= ABAW NF 72).

1974 „‚Soziale Reformen' im Zweistromland bis ca. 1600 v. Chr.: Realität oder literarischer Topos?", ActAntH 22, 145–56.

1975a „Die Einrichtung eines Tempels im älteren Babylonien. Philologische Aspekte", CRRAI 20/1972, 156–63.

1975b ZA 64, 123–126 (Rez. von CAD K und L).

1976 „Zum sumerischen Eid", Fs. Jacobsen (= AS 20) 63–98.

1976–80 „IM", RlA V 63–65.

1977 „Der gegenwärtige Stand der Akkaditik (1975) und ihre Aufgaben", in: (ed.) W. Voigt, XIX. Deutscher Orientalistentag vom 28. September bis 4. Oktober 1975 in Freiburg im Breisgau, ZDMG Suppl. III/1, 47–51.

1980 „Sumerisch 1 bis 10 in Ebla", SEb 3, 121–127.

1980–83a „Königsinschriften. A. Sumerisch", RlA VI 59–65.

1980–83b „Königslisten und Chroniken. A. Sumerisch", RlA VI 77–86.

1982 „Der Aufbau des Syllabars ‚Proto-Ea'", Fs. Diakonoff, 42–61.

1985 „Kleine Beiträge zum Gilgameš-Epos", OrNS 54, 46–55.

1987 „Zur Ritualtafel der sog. ‚Love Lyrics'", Fs. Reiner (= AOS 67) 57–69.

1987–90 „Überblick über die sumerische Literatur", RlA VII 36–48.

1990a „Indusschrift aus der Sicht des Assyriologen", ZA 80, 124–34.

1990b „Selbstgespräch und Monolog in der akkadischen Literatur", Fs. Moran (= HSS 37), 149–162.

1991a „Irikagina (Urukagina)", Fs. Civil (= AulaOr 9) 77–79.

1991b „Gilgameš und Huwawa A. II. Teil", ZA 81, 165–233.

1992 „Mesopotamia to the end of the Old Babylonian period“, in: Mesopotamia. The History of Ancient, Encyclopaedia Britannica, 15th ed. (Macropaedia 11) 860–76.

1993a „Private Frömmigkeit in Sumer“, in: (ed.) E. Matsushima, Offical Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Heidelberg, 195–208.

1993b Gilgameš und Huwawa. Zwei Versionen der sumerischen Zedernwaldepisode nebst einer Edition von Version „B“ (= SBAW 1993/4).

1993c „Gilgamesch und Huwawa“, TUAT III/3, 540–49.

1993–97a „*mekkû*, *pukku* und“, RlA VIII 34.

1993–97b „Metrik“, RlA VIII 148–149.

1994a „Sumerian Epic: Epic or Fairy Tale?“, BCSMS 27, 7–14.

1994b „Sumerische und akkadische Hymnen“, in: (ed.) W. Burkert/F. Stolz, Hymnen der Alten Welt im Kulturvergleich (= OBO 131) 19–31.

1994c „namir ‚er ist glänzend‘“, ASJ 16, 1–14.

1997a „The Names of the Sumerian Temples“, in: (ed.) I. L. Finkel/M. J. Geller, Sumerian Gods and their Representations (= CM 7), 159–65.

1997b Gudea and His Dynasty, RIME 3/1.

1998–2001a „Name, Namengebung (Onomastik). A. Sumerisch. B. Akkadisch.“, RlA IX 94–116.

1998–2001b „Nin-Isina“, RlA IX 387–88.

1999 „Sumerisch-akkadische Listenwissenschaft und andere Aspekte altmesopotamischer Rationalität“, in: (ed.) K. Gloy, Rationalitätstypen, Freiburg/München, 246–67.

2000 „U 7804 // *UET* VI/1 26: ‚Gedicht von der Hacke‘“, Fs. W. G. Lambert, 131–35.

im Druck „Enlil, Vater der Götter“, Fs. Fronzaroli.

im Druck „Wann ist Sumerisch als gesprochene Sprache ausgestorben?“, ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa).

Edzard, D. O./F. A. M. Wiggermann

1987–90 „maškim“, RlA VII 449–55.

Eidem, J.

1991 „An Old Assyrian Treaty from Tell Leilan“, Fs. Garelli, 185–207.

Ellis, M. de J.

1985 „Notes on the Chronology of the Later Ešnunna Dynasty“, JCS 37, 61–85.

Englund, R. K.

1998 „Texts from the Late Uruk Period“, in: (ed.) P. Attinger/M. Wäfler, Mesopotamien. Späturuk-Zeit und Frühdynastische Zeit. Annäherungen 1 (= OBO 160/1) 15–233.

Englund, R. K./H. J. Nissen

1993 Die lexikalischen Listen der archaischen Texte aus Uruk (= ADFU 13, ATU 3).

Falkenstein, A.

1931 Die Haupttypen der sumerischen Beschwörung literarisch untersucht (= LSS NF 1).

1941–44 „Zu ‚Inannas Gang zur Unterwelt‘“, AfO 14, 113–138.

1950a ZA 49, 320–24 (Rez. von Kramer 1940).

1950b „Die Ibbīsîn-Klage“, WO 1/5, 377–84.

1952 „Sumerische religiöse Texte“, ZA 50, 61–91.

1953a „Zur Chronologie der sumerischen Literatur. Die nachaltbabylonische Stufe", MDOG 85 1–13.
1957–71 „Gebet I. Das Gebet in der sumerischen Überlieferung", RlA III 156–60.
1966 Die Inschriften Gudeas von Lagaš I. Einleitung (= AnOr 30).

Falkenstein, A./W. von Soden
1953 Sumerische und akkadische Hymnen und Gebete, Zürich.

Farber, W.
1980–83 Lamaštu", RlA VI 439–46.
1987 „Magische Rituale", TUAT II/2, 255–281.

Farber(-Flügge), G.
1973 Der Mythos ‚Inanna und Enki' unter besonderer Berücksichtigung der Liste der m e (= StPohl 10).
1987–90 „me (garza, *parṣu*)", RlA VII 610–13.
1995 „‚Inanna and Enki' in Geneva: A Sumerian Myth Revisited", JNES 54, 287–92.
1997a „The Song of the Hoe", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 511–513.
1997b „Inanna and Enki", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 522–526.

Ferrara, A. J.
1973 Nanna-Suen's Journey to Nippur (= StPohl SM 2).
1974 „A propos d'un texte conservé à la John Rylands Library", RA 68, 169–72.
1995 „Topoi and Stock-Strophes in Sumerian Literary Tradition: Some Observations", Part I, JNES 54, 81–117.

Finkel, I. L.
1999 „On Some Dog, Snake and Scorpion Incantations", in: (ed.) T. Abusch/K. van der Toorn, Mesopotamian Magic. Textual, Historical, and Interpretative Perspectives (= AMD 1), Groningen, 213–250.

Fleming, D. E.
1992 The Installation of Baal's High Priestess at Emar: A Window on Ancient Syrian Religion (= HSS 42).

Flückiger-Hawker. E.
1999 Urnamma of Ur in Sumerian Literary Tradition (= OBO 166).

Foster, B.R.
1991 „On Autorship in Akkadian Literature", AION 51, 17–32.
1995 „Social Reforms in Ancient Mesopotamia", in: (ed.) K. D. Irani/M. Silver, Social Justice in the Ancient World, Westport, London, 165–77.
^{2}1996 Before the Muses: An Anthology of Akkadian Literature. Volume I: Archaic, Classical, Mature. Vol. II: Mature, Late, Bethesda (Md.).

Forsyth, N.
1981 „Huwawa and His Trees - A Narrative and Cultural Analysis", ASJ 3, 13–29.

Foxvog, D./W. Heimpel/A. D. Kilmer
1980–83 „Lamma / Lamassu. A. I. Mesopotamien. Philologisch", RlA VI 446–53.

Frahm, E.
1997 Einleitung in die Sanherib-Inschriften (= AfO Beih. 26).

Franke, S.
1995 Königsinschriften und Königsideologie. Die Könige von Akkade zwischen Tradition und Neuerung (= Altorientalistik 1), Münster, Hamburg.

Frankena, R.
1957–71 „Gula", RlA III 695–97.

Frayne, D.R.
1990 Old Babylonian Period (2003–1595 BC), RIME 4.
1993 Sargonic and Gutian Periods (2334–2113 BC), RIME 2.
2000 „The Sumerian Gilgamesh Poems", in: (ed.) B. R. Foster, The Epic of Gilgamesh, New York, London, 99–155.

Fritz, M. M.
2001 Die Götter Dumuzi-Ama'ušumgal'anna und Damu (Diss. Jena).

Fronzaroli, P.
1992 „The Ritual Texts of Ebla", in: (ed.) P. Fronzaroli, Literature and Literary Language at Ebla (= QdS 18) 163–85.

Frymer-Kensky, T.
1977 The Judicial Ordeal in the Ancient Near East (Diss. Yale Univ.).

Fuhr, I.
1977 „Der Hund als Begleittier der Göttin Gula und anderer Heilgottheiten", in: (ed.) B. Hrouda, Isin - Išān Baḥrīyāt. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973–1974 (= ABAW NF 79) 135–145.

Galter, H.
1983 Der Gott Ea/Enki in der akkadischen Überlieferung. Eine Bestandsaufnahme des vorhandenen Materials (Diss. Graz).

Garelli, P.
1969, ²1997 Le Proche-Orient asiatique, des origines aux invasions des peuples de la mer, Paris.

Gasche, H./J. A. Armstrong/S. W. Cole/V. G. Gurzadyan
1998 Dating the Fall of Babylon. A Reappraisal of Second-Millennium Chronology (= MHEM 4).

Gelb, I. J.
1955 Old Akkadian Inscriptions in Chicago Natural History Museum. Texts of Legal und Business Interest. Fieldiana: Anthropology Volume 44/2, Chicago.

Gelb, I. J./B. Kienast
1990 Die altakkadischen Königsinschriften des dritten Jahrtausends v. Chr. Inschriften (= FAOS 7).

Geller, M.
1985 Forerunners to Udug-hul. Sumerian exorcistic incantations (= FAOS 12).

George, A. R.
1993a „Ninurta-Pāqidāt's Dog Bite, and notes on other comic tales", Iraq 55, 63–75.
1993b House Most High. The Temples of Ancient Mesopotamia (= MC 5).
1999 The Epic of Gilgamesh. The Babylonian Epic Poem and Other Texts in Akkadian and Sumerian, New York.

Glassner, J.-J.
1986 La chute d'Akkadé : l'événement et sa mémoire (= BBVO 5).
1992 „Inanna et les me", CRRAI 35/1988 (= OPSNKF 14) 55–86.
1993a „*kamāsum*", NABU 1993/16.
1993b Chroniques mésopotamiennes, Paris.
1997 WZKM 87, 289–92 (Rez. von Lawson 1994).

Gong, Y.
2000 Die Namen der Keilschriftzeichen (= AOAT 268).

Goody, J.
1977 „What's in a List", in: Domesticatin of the Savage Mind, Cambridge, 74–111.

Gragg, G.B.
1997 „The Heron and the Turtle", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 571–73.

Grayson, A. K.
1980–83 „Königslisten und Chroniken. B. Akkadisch", RlA VI 86–135.
1987 Assyrian Rulers of the Third and Second Millennia BC (to 1115 BC), RIMA 1.
1991 Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC I (1114–859 BC), RIMA 2.

Green, A
1993–97 „Mischwesen. B. Archäologisch. Mesopotamien", RlA VIII 246–64.

Groneberg, B.
1980 Die Orts- und Gewässernamen der altbabylonischen Zeit (= RGTC 3).
1990 „Zu den mesopotamischen Unterweltsvorstellungen: Das Jenseits als Fortsetzung des Diesseits", AoF 17, 244–61.
1996 „Toward a Definition of Literariness as Applied to Akkadian Literature", CM 6, 59–84.
1997 Lob der Ištar. Gebet und Ritual an die altbabylonische Venusgöttin (= CM 8).

Guichard, M.
1997 „Violation du serment et casuistique à Mari", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 71–84.

Haas, V.
1994 Geschichte der hethitischen Religion (= HdO I/15).

Hall, M.
1985 A Study of the Sumerian Moon-God Nanna/Suen (Diss. Univ. of Pennsylvania).

Hallo, W. W.
1976 „Toward a History of Sumerian Literature", Fs Th. Jacobsen (= AS 20) 181–203.
1995 Lamentations and Prayers in Sumer and Akkad", CANE III, 1871–81.

Hallo, W. W./W. K. Simpson
1971 The Ancient Near East. A History, New York.

Harris, R.
1963 „The Organization and Administration of the Cloister in Ancient Babylonia", JESHO 6, 121–157.

Haul, M.
2000 Das Etanna-Epos. Ein Mythos von der Himmelfahrt des Königs von Kiš (= GAAL 1).

Hausspberger, M.
1991 Die Einführungsszene. Entwicklung eines mesopotamischen Motivs von der altakkadischen bis zum Ende der altbabylonischen Zeit (= MVS 11).
1997 „Die mesopotamische Medizin und ihre Ärzte aus heutiger Sicht", ZA 87, 196–218.

Hecker, K.
1974 Untersuchungen zur akkadischen Epik (= AOAT S 8).
1989 „Der Ischtar-Hymnus des Ammiditana", TUAT II/5, 721–24.
1993 „Schultexte vom Kültepe", Fs. N. Özgüç, 281–91.
1994 „Das akkadische Gilgamesch-Epos", TUAT III/4, 646–744.

Heimpel, W.
1968 Tierbilder in der sumerischen Literatur (= StPohl 2).
1986 „The Sun at Night and the Doors of Heaven in Babylonian Texts", JCS 38, 127–51.
1996 „The River Ordeal in Hit", RA 90 7–18.
1993–97a „Mythologie (mythology). A. I. In Mesopotamien.", RlA VIII 537–564.
1993–97b „Mungo", RlA VIII 423–25.
1998–2001 „Nanše. A. Philologisch", RlA IX 152–60.

Heinrich, E.
1957 Bauwerke in der altsumerischen Bildkunst (= Schriften der Max Freiherr von Oppenheim-Stiftung 2), Wiesbaden.
1972–75 „Haus. B. Archäologisch", RlA IV 176–220.
1982 Die Tempel und Heiligtümer im alten Mesopotamien. Typologie, Morphologie und Geschichte (= Denkmäler antiker Architektur 14), Berlin.

Hilgert, M.
1994 „*erubbatum* im Tempel des Dagān - eine Ur III-zeitliche Urkunde aus Drēḫim", JCS 46, 29–39.

Hinz, W.
1976–80 „Inšušinak", RlA V 117–19.

Hirsch, H.E.
1963 „Die Inschriften der Könige von Agade", AfO 20, 1–82.
1969 ZA 59, 325–327 (Rez. von CT 22–24 [Reprints] und von CT 47).

Höfner, M.
1965 „Südarabien (Saba', Qatabān u. a.)", in: (ed.) H. W. Haussig, Wörterbuch der Mythologie I, Stuttgart, 483–552.

Horowitz, W.
1998 Mesopotamian Cosmic Geography (= MC 8).

Horsnell, M. J. A.
1999 The Year-Names of the First Dynasty of Babylon. Vol. I: Chronological Matters: The Year-Name System and the Date-Lists. Vol. II: The Year-Names Reconstructed and Critically Annotated in Light of their Exemplars, Hamilton (Ont.).

Hrouda, B.
1957–71 „Grabbeigabe (II. Syrien-Palästina)", RlA III 608–609.

Hruška, B.
1990 Tradiční obilnářství staré Mezopotámie. Der traditionelle Ackerbau im alten Mesopotamien. 2 Teile, Praha.
1994 „Die sumerischen Georgica. Dichtung und Wahrheit", in: (ed.) C. Wunsch, XXV. Deutscher Orientalistentag vom 8. bis 13. 4. 1991 in München, ZDMG Suppl. 10, 23–31.

Huber, F.
2001 „La Correspondance Royale d'Ur, un corpus apocryphe", ZA 91, 169–206.

Huber, P. J.
1999/2000 AfO 46/47, 287–90 (Rez. von Gasche/Armstrong/Cole/Gurzadyan 1998).

Hutter, M.
1995 „Lilith", in: (ed.) K. van der Toorn, DDD 973–76.

Ismail, B.
1986 „Eine Siegesstele des Königs Daduša von Ešnunna", Fs. Oberhuber, 105–108.

Izre'el, Shl.
1992 „The Study of Oral Poetry: Reflections of a Neophyte", in: (ed.) M. E. Vogelzang/H. L. J. Vanstiphout, Mesopotamian Epic Literature: Oral or Aural?, Lewiston, Queenston, Lampeter, 155–225.

Jacobsen, Th.
1932 „The Chief God of Ešnunna", OIC 13, 51–59.
1939 The Sumerian King List, AS 11.
1953 „The Reign of Ibbī-Suen", JCS 7, 36–47.
1957 „Early Political Development in Mesopotamia", ZA 52, 91–140.
1970 Toward the Image of Tammuz and Other Essays on Mesopotamian History and Culture. Edited by Wiliam L. Moran (= HSS 21).
1975 „Religious Drama in Mesopotamia", in: (ed.) H. Goedicke/J. J. M. Roberts, Unity and Diversity. Essays in the History, Literature, and Religion of the Ancient Near East, Baltimore, London, 65–97.
1976 The Treasures of Darkness. A History of Mesopotamian Religion, New Haven, London.
1987 The Harps that Once ... Sumerian Poetry in Translation, New Haven, London.

Jacobsen, Th./S. N. Kramer
1953 „The Myth of Inanna and Bilulu", JNES 12, 160–88.

Jensen, P.
1900 Assyrisch-babylonische Mythen und Epen (= KB VI/1).
1906 Das Gilgamesch-Epos in der Weltliteratur, Bd. I, Strassburg.
1928 Das Gilgamesch-Epos in der Weltliteratur, Bd. II, Marburg.

Jestin, R.
1955 „Übungen im Edubba", ZA 51, 37–44.

Joannès, F.
1997 „La pratique du serment à l'époque néo-babylonienne", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 163–174.

Kämmerer, Th. R.
1998 *šimâ milka.* Induktion und Reception der mittelbabylonischen Dichtung von Ugarit, Emār und Tell el ᶜAmārna (= AOAT 251).

Katz, D.
1993 Gilgamesh and Akka (= LOT 1).
1997 „Gilgamesh and Akka", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 550–52.

Kienast, B.
1965 „Zu einigen Datenformeln aus der frühen Isinzeit", JCS 19, 45–55.

Kienast, B./K. Volk
1995 Die sumerischen und akkadischen Briefe des III. Jahrtausends aus der Zeit vor der III. Dynastie von Ur (= FAOS 19).

Kingsbury, E. C. A.
1963 „A Seven Day Ritual in the Old Babylonian Cult at Larsa", HUCA 34, 1–34.

Kinnier Wilson, J. V.
1985 The Legend of Etana. A New Edition, Warminster.

Klein, J.
1981 Three Šulgi Hymns. Sumerian Royal Hymns Glorifying King Šulgi of Ur, Ramat-Gan.
1995 „Shulgi of Ur: King of a Neo-Sumerian Empire", CANE II, 843–57.
1997a „The God Martu in Sumerian Literature", in: (ed.) I. L. Finkel/M. J. Geller, Sumerian Gods and their Representations (= CM 7) 99–116.
1997b „Lamentation over the Destruction of Sumer and Ur", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 535–39.
im Druck „The Independent Pronouns in the Šulgi Hymns. I. Archaic Orthography in the Šulgi Hymns", ASJ 22 (= Fs. Yoshikawa).

Klein, J./K. Abraham
2000 „Problems of Geography in the Gilgameš Epics: the Journey to the ‚Cedar Forest'", HANE/M III/3 (= CRRAI 44/1997) 63–73.

Knudsen, E. E.
1969 „Spirantization of Velars in Akkadian", Fs. von Soden 1 (= AOAT 1) 147–55.

Kovacs, M. G.
1989 The Epic of Gilgamesh, Stanford (Calif.).

Kramer, S. N.
1937 „Inanna's Descent to the Nether World. The Sumerian Version of ‚Ištar's Descent'", RA 34, 93–134.
1940 Lamentation over the Destruction of Ur (= AS 12).
1949 „Schooldays: A Sumerian Composition Relating to the Education of a Scribe", JAOS 69, 199–215.
1951 „‚Inanna's Descent to the Nether World'. Continued and Revised (Second Part)", JCS 5, 1–17.
1952 Enmerkar and the Lord of Aratta. A Sumerian Epic Tale of Iraq and Iran (= University Museum Philadelphia, Museum Monographs 1952), Philadelphia.
1956 From the Tablets of Sumer. Twenty-Five Firsts in Man's Recorded History, Indian Hills (Col.).
1964a „Sumerian Literary Tablets from Ur", CRRAI/1962, 93–101.
1964b „Sumerische litteraire teksten uit Ur", Phoenix 10, 99–108.

Kramer, S. N./J. Maier
1989 Myths of Enki, The Crafty God, New York, Oxford.

Kraus, F. R.
1951 Nippur und Isin nach altbabylonischen Rechtsurkunden (= JCS 3).
1953/54 „Le rôle des temples depuis la troisième dynastie d'Ur jusqu'à la première dynastie de Babylone", CHM 1, Paris, 518–45.
1958 Museum 63, 175–180 (Rez. von S. A. Pallis, The Antiquity of Iraq [...], Copenhagen 1956).

1960 „Ein zentrales Problem des altmesopotamischen Rechtes: Was ist der Codex Hammu-rabi?", CRRAI 9/1960, 283–96.
1973 Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt, Amsterdam, London.
1985 „Eine altbabylonische Buchhaltung aus einem Amtsarchiv in Nippur", BiOr 42, 526–41.

Krebernik, M.
1984 Die Beschwörungen aus Fara und Ebla. Untersuchungen zur ältesten keilschriftlichen Beschwörungsliteratur (= TSO 2).
1985 Materialien zur Erforschung der älteren mesopotamischen Götterlisten I (Habilitationsschrift München).
1986 „Die Götterlisten aus Fāra", ZA 76, 161–204.
1993–97a „Mondgott. A. I. In Mesopotmien", RlA VIII 360–69.
1993–97b „Muttergöttin. A. I. In Mesopotamien", RlA VIII 502–16.
1998 „Die Texte aus Fāra und Tell Abū Ṣalābīḫ", in: (ed.) P. Attinger/M. Wäfler, Mesopotamien. Späturuk-Zeit und Frühdynastische Zeit. Annäherungen 1 (= OBO 160/1), 237–427.
1998–2001 „Ninlil", RlA IX 452–61.

Krecher, J.
1957–71 „Göttersymbole. B. Nach sumerischen und akkadischen Texten", RlA III 495–98.
1966 Sumerische Kultlyrik, Wiesbaden.
1976–80a „Interlinearbilinguen und sonstige Bilinguentypen", RlA V 124–128.
1976–80b „Kataloge, literarische", RlA V 478–85.
1978 „Sumerische Literatur", in: (ed.) W. Röllig, Neues Handbuch der Literaturwissenschaft 1: Altorientalische Literaturen, Wiesbaden, 100–150.
1980–83 „Klagelied", RlA VI 1–6.

Kromholz, A. H./M. Sigrist
1986 Concordance of the Isin-Larsa Year Names (= IAPAS 1), Berrien Springs.

Kutscher, R.
1990 „The Cult of Dumuzi/Tammuz", Fs. Artzi, 29–44.

Kuwabara, T.
1991 The Netherworld in Sumero-Akkadian Literature (Diss. Berkeley).

Labat, R.
1972–75 „Hemerologien", RlA IV 317–23.

Labat, R. et al.
1970 Les religions du Proche-Orient asiatique. Textes babyloniens, ougaritiques, hittites, Paris.

Lafont, B.
1997a „Serments politiques et serments judiciaires à l'époque sumérienne : quelques données nouvelles", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 31–47.
1997b „La procédure par serment au Proche-Orient ancien", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 185–198.

Lafont, S. (ed.)
1997 Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11).

Lambert, W. G.
1957 „Ancestors, Authors, and Canonicity“, JCS 11, 1–14.
1957–71a „Göttergenealogien“, RlA III 469–70.
1957–71b „Götterlisten“, RlA III 473- 79.
1962 „A Catalogue of Texts and Authors“, JCS 16, 59–77.
1976–80 „Ištarān“, RlA V 211.
1980 „Akka's Threat“, OrNS 49, 339–340.
1980–83 „Kosmogonie“, RlA VI 218–22.
1983 „The God Aššur“, Iraq 45, 82–86.
1994 „Enuma Elisch“, TUAT III/4, 565–602.
1995 „Myths and Mythmaking in Sumer and Akkad“, CANE III, 1825–35.

Lambert, W. G./A. R. Millard
1969 Atra-ḫasīs. The Babylonian Story of the Flood, Oxford.

Landsberger, B.
1954 „Assyrische Königsliste und ‚Dunkles Zeitalter'“, JCS 8, 31–46.
1967a The Series ḪAR-ra = *ḫubullu.* Tablet XV and related texts (= MSL 9).
1967b The Date Palm and ist By-products according to the Cuneiform Sources (= AfO Beih. 17).

Lawson, J. N.
1994 The Concept of Fate in Ancient Mesopotamia of the First Millennium. Toward an Understanding of *Šīmtu* (= OBC 7).

Leiderer, R.
1990 Anatomie der Schafsleber im babylonischen Leberorakel. Eine makroskopisch-analytische Studie, München.

Limet, H.
1968 L'anthroponymie sumérienne dans les documents de la 3e dynastie d'Ur (= Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège CLXXX), Paris.
1989 „Les Fantaisies du Dieu Enki. Essai sur les Techniques de la Narration dans les Mythes“, Fs. Sjöberg, 357–365.

Livingstone, A.
1988 „‚At the Cleaners' and Notes on Humorous Literature“, Fs. Deller (= AOAT 220) 175–87.
1993 „The Case of the Hemerologies: Official Cult, Learned Formulation and Popular Practice“, in: (ed.) E. Matsushima, Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Heidelberg, 97–113.
1997 „At the Cleaners“, in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 497.

Ludwig, M.-Chr.
1990 Untersuchungen zu den Hymnen des Išme-Dagan von Isin (= Santag 2).

Marchesi, G.
2000 „ì-a lullum$_x$ ù-luḫ-ḫa sù-sù. On the Incipit of the Sumerian Poem Gilgameš and Ḫuwawa B“, Gs. Cagni II 673–684.

Mařík, T.
1998 „Bemerkungen zur formalen und inhaltlichen Interpretation des ‚Gilgameš und Akka'", ArOr 66, 265–69.

Matsushima, E.
1993 „Divine Statues in Ancient Mesopotamia: their Fashioning and Clothing and their Interaction with the Society", in: (ed.) E. Matsushima, Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Heidelberg, 209–219.

Matsushima, E. (ed.)
1993 Official Cult and Popular Religion in the Ancient Near East, Heidelberg.

Maul, St. M.
1992 „*kurgarrû* und *assinnu* und ihr Stand in der babylonischen Gesellschaft", in: (ed.) V. Haas, Außenseiter und Randgruppen. Beiträge zu einer Sozialgeschichte des Alten Orients (= Xenia, Konstanzer althistorische Vorträge und Forschungen 32), Konstanz, 159–170.
1997 „Küchensumerisch oder hohe Kunst der Exegese? Überlegungen zur Bewertung akkadischer Interlinearübersetzungen von Emesal-Texten", Fs. Röllig (= AOAT 247), 253–67.

Mayer, W.
1971 Untersuchungen zur Grammatik des Mittelassyrischen (= AOAT S 2).

Mayer, W. R.
1987 OrNS 56, 195–210 (Rez. von CAD N/1 und N/2).

Meier, G.
1937–39 „Die Ritualtafel der Serie ‚Mundwaschung'", AfO 12, 40–45.

Meissner, B.
1906 Neuarabische Geschichten aus dem Iraq, BA 5, I-LVIII und 1–148.

Meyer, J.-W.
2000 „Zur Möglichkeit einer kulturhistorischen Einordnung von Grabfunden", AoF 27, 21–37.

Michalowski, P.
1980–83 „Königsbriefe", RlA VI 51–59.
1981 „Carminative Magic. Towards an Understanding of Sumerian Poetics", ZA 71, 1–18.
1989 The Lamentation over the Destruction of Sumer and Ur (= MC 1).
1991 „Negation as Description: The Metaphor of Everyday Life in Early Mesopotamian Literature", Fs. Civil (= AulaOr 9) 131–136.
1992 „The Early Mesopotamian Incantation Tradition", in: (ed.) P. Fronzaroli, Literature and Literary Language at Ebla (= QdS 18) 305–26.
1993a Letters from Early Mesopotamia (= Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature 3), Atlanta.
1993b „On the Early Toponymy of Sumer: A Contribution to the Study of Early Mesopotamian Writing", in: Gs. Kutscher (= Tel Aviv OccPub 1) 119–33.
1994 „The Drinking Gods: Alcohol in Mesopotamian Ritual and Mythology", in: (ed.) L. Milano, Drinking in Ancient Societies. History and Culture of Drinks in the Ancient Near East (= HANE/S 6) 27–44.
1998 „The Unbearable Lightness of Enlil", in: (ed.) J. Prosecký, Intellectual Life of the Ancient Near East (= CRRAI 43/1996) 237–47.

Michel, C.
1997a „Une incantation paléo-assyrienne contre Lamaštum“, OrNS 66, 58–64.
1997b „Hommes et femmes prêtent serment à l'époque paléo-assyrienne“, in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 105–123.

Milano, L. (ed.)
1994 Drinking in Ancient Societies. History and Culture of Drinks in the Ancient Near East (= HANE/S 6).

Millard, A. R./W. G. Lambert
1969 Atra-ḫasīs. The Babylonian Story of the Flood.

Mindlin, M. et al. (ed.)
1987 Figurative Language in the Ancient Near East, London.

Molina, M.
1999–2000 „Neo-Sumerian Letter-Orders in the British Museum. I“, AulaOr 17/18, 215–28.

Moran, W. L.
1977 „*ARM I 5: 11–13* [...]“, RA 71, 191.

Neumann, H.
1997 JAOS 117, 707–12 (Rez. von Michalowski 1993a).

Oppenheim, A. L.
1936 „Zur keilschriftlichen Omenliteratur“, OrNS 5, 199–228.
1949 „The Golden Garments of the Gods“, JNES 8, 172–93.
1956 „The Interpretation of Dreams in the Ancient Near East“ (= TAPS NS 46/3) 179–354.
1964 „Why a ‚Mesopotamian Religion‘ should not be written“, in: Ancient Mesopotamia. Portrait of a Dead Civilization, Chicago, 172–83.

Otto, R.
1932 Gottheit und Gottheiten der Arier; Giessen.

Owen, D. I.
1972 „A Unique Ur III Letter-Order in the University of North Carolina“, JCS 24, 133–134.

Orthmann, W.
1957–71 „Grab (I. Irak und Iran)“, RlA III 581–605.

Parrot, A.
1958 Mission archéologique de Mari II, Le Palais (= MAM II/1).

Parpola, S.
1997 The Standard Babylonian Epic of Gilgamesh, SAACT 1.

Pedersén, O.
1989 „Some Morphological Aspects of Sumerian and Akkadian Linguistic Areas“, Fs. Sjöberg, 429–438.

Perchthaler, D.
1999 Gesellschaft und Geschichte des Alten Mesopotamien im Spiegel der Apodoseis altbabylonischer Omina. Eine Voruntersuchung (MA-Arbeit, München).

Petschow, H.
1965 „Zur Systematik und Gesetzestechnik im Codex Hammurabi“, ZA 57, 146–72.

Pettinato, G.

1966 Die Ölwahrsagung bei den Babyloniern. Band I: Einleitung. Band II: Texte und Kommentar (= StSem 21–22).

1971 Das altorientalische Menschenbild und die sumerischen und akkadischen Schöpfungsmythen (= AHAW 1971/1).

1992 Il rituale per la successione al trono ad Ebla (= StSem NS 9).

Pettinato, G./H. Waetzoldt

1985 „Dagān in Ebla und Mesopotamien nach den Texten aus dem 3. Jahrtausend", OrNS 54, 234–56.

Picchioni, S. A.

1981 Il poemetto di Adapa, Budapest.

Poebel, A.

1923 Grundzüge der sumerischen Grammatik (= Rostocker Orientalische Studien 1), Rostock.

Ponchia, S.

1996 La palma e il tamarisco e altri dialoghi mesopotamici, Venezia.

Pongratz-Leisten, B.

1994 Ina Šulmi Īrub. Die kulttopographische und ideologische Programmatik der *akītu*- Prozession in Babylonien und Assyrien im I. Jahrtausend v. Chr. (= BaF 16).

Pope, M. H./W. Röllig

1965 „Syrien. Die Mythologie der Ugariter und Phönizier", in: (ed.) H. W. Haussig, Wörterbuch der Mythologie I, Stuttgart, 217–312.

Postgate, J. N.

1995 „Royal Ideology and State Administration in Sumer and Akkad", CANE I, 395–411.

Powell, M. A.

1984 „Sumerian Cereal Crops", BSA 1, 48–72.

1987–90 „Maße und Gewichte", RlA VII 457–517.

Prechel, D.

1996 Die Göttin Išḫara. Ein Beitrag zur altorientalischen Religionsgeschichte (= ALASPM 11).

Reiner, E.

1995 „At the Fuller's", Fs. von Soden 2 (= AOAT 240) 407–11.

Reisman, D.

1973 „Iddin-Dagan's Sacred Marriage Hymn", JCS 25, 185–202.

Reiß, K.

1971 Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik, München.

1976 Texttyp und Übersetzungsmethode, Kronberg/Ts.

Renger, J.

1967a „Untersuchungen zum Priestertum in der altbabylonischen Zeit. 1. Teil", ZA 58, 110–88.

1967b „Götternamen in der altbabylonischen Zeit", Fs. Falkenstein (= HSAO [1]) 137–71.

1969 „Untersuchungen zum Priestertum der altbabylonischen Zeit. 2. Teil", ZA 59, 104–230.

1980–83 „Königsinschriften. B. Akkadisch", RlA VI 65–77.

Richter, Th.

1993 „Untersuchungen zum Opferschauwesen, I. Überlegungen zur Rekonstruktion der altbabylonischen *bārûtum*-Serie", OrNS 62, 121–41.

1999 Untersuchungen zu den lokalen Panthea Süd- und Mittelbabyloniens in altbabylonischer Zeit (= AOAT 257).

Riley, G. J.

1995 „Demon", in: (ed.) K. van der Toorn, DDD, 445–55.

Rittig, D.

1977 Assyrisch-babylonische Kleinplastik magischer Bedeutung vom 13.-6. Jh. v. Chr. (= MVS 1).

Röllig, W.

1987–90 „Überblick über die akkadische Literatur", RlA VII 48–66.

Römer, W. H. Ph.

1965 Sumerische ‚Königshymnen' der Isin-Zeit, Leiden.

1967–68 „Studien zu altbabylonischen hymnisch-epischen Texten (3). Ein Lied mit Bezug auf einen Šubartum-Feldzug Ḫammurapis", WO 4, 12–28.

1984 „Historische Texte in sumerischer Sprache", TUAT I/4, 289–353.

1986 „Zukunftsdeutungen in sumerischen Texten", TUAT II/1, 17–55.

1987 „Magische Rituale und Beschwörungen" (sumerisch), TUAT II/2, 189–211.

1989 „Hymnen, Klagelieder und Gebete in sumerischer Sprache", TUAT II/5, 645–73.

1990: „‚Weisheitstexte' und Texte mit Bezug auf den Schulbetrieb in sumerischer Sprache", TUAT III/1, 17–109.

1993 „Mythen und Epen in sumerischer Sprache", TUAT III/3, 351–506.

Rollinger, R.

1994 „Aspekte des Sports im Alten Sumer. Sportliche Betätigung und Herrschaftsideologie im Wechselspiel", Nikephoros 7, 7–64.

Rubio, G.

1999 „On the Alleged ‚Pre-Sumerian Substratum'", JCS 51, 1–16.

Salonen, A.

1963 Die Möbel des Alten Mesopotamien nach sumerisch-akkadischen Quellen. Eine lexikalische und kulturgeschichtliche Untersuchung (= AASF 127).

Sallaberger, W.

1993 Der kultische Kalender der Ur III-Zeit (= UAVA 7/1–2).

1995 „Eine reiche Bestattung im neusumerischen Ur", JCS 47, 15–21.

1996a Der babylonische Töpfer und seine Gefässe [...] (= MHEM 3).

1996b ZA 86, 140–47 (Rez. von Fleming 1992).

1996c „Zur frühmesopotamischen Briefliteratur", OLZ 91, 389–407.

1997 „Nippur als religiöses Zentrum Mesopotamiens im historischen Wandel", in: (ed.) G. Wilhelm, Die orientalische Stadt: Kontinuität, Wandel, Bruch (= CDOG 1) 147–68.

1999a „Ur III-Zeit", in: (ed.) P. Attinger/M. Wäfler, Mesopotamien. Akkade-Zeit und Ur III-Zeit. Annäherungen 3 (= OBO 160/3) 121–390.

1999b ‚Wenn du mein Bruder bist, ...' Interaktion und Textgestaltung in altbabylonischen Alltagsbriefen (= CM 16).

2000 „Das Erscheinen Marduks als Vorzeichen: Kultstatue und Neujahrsfest in der Omenserie Šumma ālu", ZA 90, 227–62.

San Nicolò, M.
1938 „Eid", RlA II 305–15.

Schmökel, H.
1938 „Dagan", RlA II 99–101.

Schott, A./W. von Soden
1988 Das Gilgamesch-Epos, Stuttgart.

Schretter, M.
1996 „Überlegungen zu den Wortarten des Sumerischen", Fs. Hirsch (= WZKM 86) 399–411.

Schuler, E. von
1987–90 „Literatur bei den Hethitern", RlA VII 66–75.

Schwemer, D.
2001 Die Wettergottgestalten Mesopotamiens und Nordsyriens im Zeitalter der Keilschriftkulturen. Materialen und Studien nach den schriftlichen Quellen, Wiesbaden.

Scurlock, J. A.
1991 „Baby-Snatching Demons, Restless Souls and the Dangers of Childbirth: Medico-Magical Means of Dealing with Some of the Perils of Motherhood in Ancient Mesopotamia", Incognita 2, 137–185.

Sefati, Y.
1998 Love Songs in Sumerian Literature. Critical Edition of the Dumuzi-Inana Songs, Ramat Gan.

Selz, G.
1995 Untersuchungen zur Götterwelt des altsumerischen Stadtstaates von Lagaš (= OPSNKF 13).

Seux, M.-J.
1967 Epithètes royales akkadiennes et sumériennes.
1976 Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie (= LAPO 8), Paris.

Sievers, E.
1929 „Beiträge zur babylonischen Metrik", ZA 38, 1–38.

Sigrist, R. M.
1984 Les *sattukku* dans l'Ešumeša durant la période d'Isin et Larsa (= BiMes 11).
1988 Isin Year Names (= IAPAS 2), Berrien Springs (Mich.).
1990 Larsa Year Names (= IAPAS 3), Berrien Springs (Mich.).

Sjöberg, Å. W.
1957–71 „Götterreisen", RlA III 480–83.
1960 Der Mondgott Nanna-Suen in der sumerischen Überlieferung. I. Teil: Texte, Uppsala.
1967 „Zu einigen Verwandschaftsbezeichnungen im Sumerischen", Fs. Falkenstein (= HSAO [1]), 201–31.
1975 „in-nin šà-gur$_4$-ra. A Hymn to the Goddess Inanna by the en-Priestess Enḫeduanna", ZA 65, 161–253.
1988 „A Hymn to Inanna and her Self-Praise", JCS 40, 165–86.

Sladek, W. R.

1974 Inana's Descent to the Nether World (Diss. Baltimore).

Soden, W. von

1931 „Der hymnisch-epische Dialekt des Akkadischen", ZA 40, 163–227.

1954 „Eine altbabylonische Beschwörung gegen die Dämonin Lamaštum", OrNS 23, 337–44.

1957–71 „Gebet II (babylonisch und assyrisch)", RlA III 160–70.

1960 „Status Rectus-Formen vor dem Genitiv im Akkadischen und die sogenannte uneigentliche Annexion im Arabischen", JNES 19, 163–71.

1968 „Die Spirantisierung von Verschlusslauten im Akkadischen: Ein Vorbericht", JNES 27, 214–20.

1972–75 „Hymne. B. Nach akkadischen Quellen", RlA IV 544–548.

1981 „Untersuchungen zur babylonischen Metrik, Teil I", ZA 71, 161–204.

1994 „Der altbabylonische Atramchasis-Mythos", TUAT III/4, 612–45.

Sollberger, E.

1954–56 „Sur la chronologie des rois d'Ur et quelques problèmes connexes", AfO 17, 10–48.

1956 Corpus des inscriptions „royales" présargoniques de Lagaš, Genève.

1966 The Business and Administrative Correspondence under the Kings of Ur (= TCS 1).

1972 „Ur-III Society: Some Unanswered Questions", CRRAI 18/1970, 185–89.

1976–80 „Ibbī-Suen", RlA V 1–8.

Sommerfeld, W.

1987–90 „Marduk. A. Philologisch. I. In Mesopotamien", RlA VII 360–70.

Spar, I. (ed.)

1988 Tablets, cones and bricks of the third and second millennia B. C. (= CTMMA 1).

Speiser, E. A.

²1955 „Akkadian Myths and Epics", in: (ed.) J. B. Pritchard, Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament (= ANET) 60–119.

Spycket, A.

1968 Les statues de culte dans les textes mésopotamiens des origines à la Iʳᵉ Dynastie de Babylone (= Cahiers de la Revue Biblique 9), Paris.

1980–83 „Lamma/Lamassu. B. Archäologisch", RlA VI 453–55.

Stamm, J. J.

1939 Die akkadische Namengebung (= MVAeG 44).

Steele, F. R.

1948 The Code of Lipit-Ishtar (Museum Monographs, vorher AJA 52/3 [1948]).

Steiner, G.

1982 „Der Gegensatz ‚eigenes Land': ‚Ausland, Fremdland, Feindland' in den Vorstellungen des Alten Orients", CRRAI 25/1978 (= BBVO 1) 633–64.

1996 „Huwawa und sein ‚Bergland' in der sumerischen Tradition", ASJ 18, 187–215.

Steinkeller, P.

1999 „On Rulers, Priests and Sacred Marriage: Tracing the Evolution of Early Sumerian Kingship", in: (ed.) K. Watanabe, Priests and Officials in the Ancient Near East, 103–37, Heidelberg.

Stephens, F. J.

[3]1969 „Sumero-Akkadian Hymns and Prayers", in: (ed.) J. B. Pritchard, Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament (= ANET) 383–392.

Stol, M.
1993 „Biblical Idiom in Akkadian", Fs. Hallo, 246–49.

Streck, M. P.
1998 „Zum akkadischen Wort für ‚Gerste'", NABU 1998/53.
1998–2001 „Ninurta/Ningirsu. A. I. In Mesopotamien", RlA IX 512–22.
1999 Die Bildersprache der akkadischen Epik (= AOAT 264).

Suter, Cl. E.
1998 „A New Edition of the Lagaš II Royal Inscriptions Including Gudea's Cylinders", JCS 50, 67–75 (Rezensionartikel zu Edzard 1997b).

Sweet, R. F. G.
1969 „A pair of Double Acrostics in Akkadian", OrNS 38, 459–460.

Szarszyńska, K.
1987–88 „Some of the oldest cult symbols in archaic Uruk", JEOL 30, 3–21.

Tallqvist, K.
1934 „Sumerisch-akkadische Namen der Totenwelt", StOr 5/4.

Thureau-Dangin, F.
1907 Die sumerischen und akkadischen Königsinschriften (=VAB 1).
1921 Rituals accadiens.

Tinney, St.
1996 The Nippur Lament. Royal Rhetoric and Divine Legitimation in the Reign of Išme-Dagan of Isin (1953–1935 B.C.) (= OPSNKF 16).
1999 „On the Curricular Setting of Sumerian Literature", Iraq 61, 159–72.
2000 „Notes on Sumerian Sexual Lyric", JNES 59, 23–30.

Toorn, K. van der
1996 Family Religion in Babylonia, Syria and Israel. Continuity and Change in the Forms of Religious Life (= SHCANE 7).

Toorn, K. van der et al. (ed.)
1995 Dictionary of Deities and Demons in the Bible, Winona Lake.

Tournay, R. J./A. Shaffer
1994 L'épopée de Gilgamesh (= LAPO 15), Paris.

Ungnad, A.
1938 „Datenlisten", RlA II 131–94.

Ungern-Sternberg, J. von/H. Reinau (ed.)
1988 Vergangenheit in mündlicher Überlieferung (= Colloquium Rauricum 1), Stuttgart.

Vanstiphout, H. L. J.
1984 „On the sumerian [sic] disputation between the hoe and the plough", AulaOr 2, 239–51.
1986 „Some Thoughts on Genre in Mesopotamian Literature", CRRAI 32/1985 (= BBVO 6) 1–11.
1991 „Lore, Learning and Levity in the Sumerian Disputations: A Matter of Form, or Substance?", in: (ed.) G. J. Reinink/H. L. J. Vanstiphout, Dispute Poems and Dialogues in the Ancient and Mediaeval Near East. Forms and Types of Literary Debates in Semitic and Related Literatures (= OLA 42) 23–46.

1992 „The Mesopotamian Debate Poems. A General Presentation (Part II: The Subject)", ASJ 14, 339–67.
1997 „The Disputation Between Bird and Fish", in: (ed.) W. W. Hallo, The Context of Scripture I, 581–84.
1998 Helden en goden van Sumer. Een keuze uit de heroïsche en mythologische dichtkunst uit het Oude Mesopotamië, Nijmegen.
1999a „The Use(s) of Genre in Mesopotamian Literature. An Afterthought", ArOr 67, 703–717.
1999b „A New Edition of Gilgamesh and Akka", JAOS 119, 293–96.
1999c „De Enki-Administratie, of waarom de wereld zo in elkaar zit", Revue belge de philologie et d'histoire 77, 5–51.

Veenhof, K. R.
1996 „An Old Assyrian Incantation Against a Black Dog (kt a/k 611)", WZKM 86 (= Fs. Hirsch) 425–33.

Veldhuis, N.
1991 A cow of Sîn (= LOT 2).
1997 Elementary Education at Nippur. The Lists of Trees and Wooden Objects (Diss. Groningen).
2001 „The Solution of the Dream: A New Interpretation of Bilgames' Death", JCS 53, 133–48.

Villard, P.
1997 „La réception des conventions jurées dans les messages des serviteurs d'Assarhaddon", in: (ed.) S. Lafont, Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien (= Méditerranées 10–11), Paris, 147–161.

Vincente, C.-A.
1995 „The Tall Leilān Recension of the Sumerian King List", ZA 85, 234–70.

Vogelzang, M. E./H. L. J. Vanstiphout (ed.)
1992 Mesopotamian Epic Literature: Oral or Aural?, Lewiston, Queenston, Lampeter.

Volk, K.
1995 Inanna und Šukaletuda. Zur historisch-politischen Deutung eines sumerischen Literaturwerkes (= Santag 3).
1996 „Methoden altmesopotamischer Erziehung nach Quellen der altbabylonischen Zeit", Saeculum 47, 178–216.
1989 Die Balaĝ-Komposition úru àm-ma-ir-ra-bi: Rekonstruktion und Bearbeitung der Tafeln 18 (19′ff.), 19, 20 und 21 der späten, kanonischen Version (= FAOS 18).
2000 „Edubba'a und Edubba'a-Literatur: Rätsel und Lösungen", ZA 90, 1–30.

Waetzoldt, H.
1967 Das Schreiberwesen in Mesopotamien nach den Texten aus neusumerischer Zeit (ca. 2164–2003 v. Chr. = Habilitationsschrift Heidelberg).
1972 Untersuchungen zur neusumerischen Textilindustrie, Roma.
1975 BiOr 32, 382–84 (Rez. von Farber-Flügge 1973).
1990 „Zu einigen Jahresdaten Urnammus", NABU 1990/6.

Wall-Romana, Chr.
1990 „An Areal Location of Agade", JNES 49, 205–45.

Walther, A.

1917 Das altbabylonische Gerichtswesen (= LSS 6/4–6).

Watanabe, K.
1993 „Ein neuassyrisches Siegel des Mīnu-Aḫṭi-ana-Ištari", BaM 24, 289–308.

Watanabe, K. (ed.)
1999 Priests and Officials in the anicent Near East, Heidelberg.

Watson, W. G. E.
1980 RA 74, 93 (note brève).

Weidner, E.
1922 Die Assyriologie 1914–1922. Wissenschaftliche Forschungsergebnisse in bibliographischer Form, Leipzig.

Westenholz, Aa.
1999 „The Old Akkadian Period: History and Culture", in: (ed.) P. Attinger/M. Wäfler, Mesopotamien. Akkade-Zeit und Ur III-Zeit. Annäherungen 3 (= OBO 160/3) 17–117.

Westenholz, Aa./U. Koch-Westenholz
2000 „Enkidu - the Noble Savage?", Fs. W. G. Lambert, 437–451.

Westenholz, J. G.
1992 „Oral Traditions and Written Texts in the Cycle of Akkade", in: (ed.) M. E. Vogelzang/H. L. J. Vanstiphout, Mesopotamian Epic Literature: Oral or Aural?, Lewiston, Queenston, Lampeter ,123–154.
1997 Legends of the Kings of Akkade (= MC 7).
1998 „Thoughts on Esoteric Knowledge and Secret Lore", CRRAI 43/1996, 451–62.

Whiting, R. M.
1987 Old Babylonian Letters from Tell Asmar (= AS 22).

Wiggermann, F. A. M.
1988 „An Unrecognized Synonym of Sumerian sukkal ‚Vizier'", ZA 78, 225–40.
1992a „Mythological Foundations of Nature", in: (ed.) D. J. W. Meijer, Natural Phenomena. Their Meaning, Depiction and Description in the Ancient Near East, 279–306.
1992b Mesopotamian Protective Spirits. Tke Ritual Texts (= CM 1).
1995 „Theologies, Priests, and Worship in Ancient Mesopotamia", CANE III, 1857–70.
1993–97a „Mischwesen. A. Philologisch. Mesopotamien.", RlA VIII 222–246.
1993–97b „mušḫuššu", RlA VIII 455–62.
1998–2001a „Ninšubur", RlA IX 490–500.
1998–2001b „Niraḫ, Irḫan", RlA IX 570–574.

Wilcke, C.
1969 Das Lugalbandaepos, Wiesbaden.
1970 „Drei Phasen des Niedergangs des Reiches von Ur III", ZA 60, 54–69.
1972–75 „Hymne. A. Nach sumerischen Quellen", RlA IV 539–44.
1973 „Sumerische literarische Texte in Manchester und Liverpool", AfO 24, 1–17.
1976a Kollationen zu den sumerischen literarischen Texten aus Nippur in der Hilprecht-Sammlung Jena (= ASAW 65/4).
1976b „Formale Gesichtspunkte in der sumerischen Literatur", Fs. Jacobsen (= AS 20) 205–316.
1976–80 „Inanna/Ištar (Mesopotamien). A. Philologisch", RlA V 74–87.
1977 „Die Anfänge der akkadischen Epen", ZA 67, 153–216.

1978 „Philologische Bemerkungen zum *Rat des Šuruppag* und Versuch einer neuen Übersetzung", ZA 68, 196–232.
1982 „Zum Geschichtsbewußtsein im Alten Mesopotamien", in: (ed.) H. Müller-Karpe, Archäologie und Geschichtsbewußtsein (= KAVA 3) 31–52.
1987a „A Riding Tooth: Metaphor, Metonymy and Synecdoche, Quick and Frozen in Everyday Language", in: (ed.) M. Mindlin et. al., Figurative Language in the Ancient Near East, London, 77–102.
1987b „Die Inschriftenfunde der 7. und 8. Kampagnen (1983 und 1984)", in: (ed.) B. Hrouda, Isin - Išān Baḥrīyāt III. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1983–1984 (= ABAW NF 94) 83–120.
1988a „Die Sumerische Königsliste und erzählte Vergangenheit", in: (ed.) J. von Ungern-Sternberg/H. Reinau, Vergangenheit in mündlicher Überlieferung (= Colloquium Rauricum 1), Stuttgart, 113–40.
1988b „König Šulgis Himmelfahrt", Fs. Vajda (Münchner Beiträge zur Völkerkunde 1) 245–55.
1989 „Die Emar-Version von ‚Dattelpalme und Tamariske' - ein Rekonstruktionsversuch", ZA 79, 161–90.
1995 „Die Inschrift der ‚Figure aux plumes' - ein frühes Werk sumerischer Dichtkunst", Fs. Boehmer, 669–74.
1998 „Zu ‚Gilgameš und Akka'. Überlegungen zur Zeit von Entstehung und Niederschrift, wie auch zum Text des Epos mit einem Exkurs zur Überlieferung von ‚Šulgi A' und ‚Lugalbanda II'", Fs. Römer (=AOAT 253) 457–85.
2000 Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien. Überlegungen zur Literalität im Alten Zweistromland (= SBAW 2000/6).

Wilhelm, G.
1982 Grundzüge der Geschichte und Kultur der Hurriter, Darmstadt.
1989 The Hurrians, Wiltshire (England).

Woolley, C. L.
1954 Excavations at Ur, a Record of Twelve Years' Work, London.

Yuhong, Wu
1998 „The earliest War for the Water in Mesopotamia: Gilgamesh and Agga", NABU 1998/103.

Zgoll, A.
1997 Der Rechtsfall der En-hedu-Ana im Lied nin-me-šara (= AOAT 246).
1999 JAOS 119, 347–348 (Rez. von Tinney 1996).

TEIL 3

MARTEN STOL

WIRTSCHAFT UND GESELLSCHAFT IN ALTBABYLONISCHER ZEIT

MARTEN STOL

WIRTSCHAFT UND GESELLSCHAFT IN ALTBABYLONISCHER ZEIT

1. EINLEITUNG

Vor die Wahl gestellt, entweder alles Bekannte kurz zusammenzufassen, oder auf einige, weniger besprochene Themen tiefer einzugehen, wird der Vorzug letzterem gegeben, da ein *status quaestionis* zu einem Datenbrei noch unbekannten Umfanges geführt hätte; erleichtert wurde die Wahl dadurch, dass es in der neueren Fachliteratur gute Übersichten – zum Beispiel zur Rechtsgeschichte – gibt, die hier nicht wiederholt oder zusammengefasst zu werden brauchen.

Selbstverständlich können bestimmte Gegenstände oder Tatbestände der Rechtsgeschichte oder anderer Bereiche nicht ausgespart werden; sie werden dann aber in gebotener Kürze behandelt. Das ergiebige Material aus Mari etwa wurde öfters schon von den Fachleuten bearbeitet, auf die jeweils verwiesen werden kann. Leider gibt es aber auch Gebiete, die überhaupt nicht besprochen werden. Ein Beispiel ist das „Kloster“; dort leisten Töchter reicher Bürger für ihre Familien Fürbitte, sind daneben aber auch in der Wirtschaft aktiv. Zum Kloster gibt es wichtige Aufsätze; wir warten aber eigentlich auf eine Monographie – doch diese Monographie kann hier nicht geschrieben werden.

Andere, vergleichbare Beispiele betreffen die Pfründe beziehungsweise die Tempelwirtschaft überhaupt.

Das schriftliche Material aus der altbabylonischen Zeit ist reich: wir kennen Tausende von Rechtsurkunden und administrativen Texten, kennen mehr als 5000 Briefe; nach Herkunftsorten aufgegliedert, sind die Zahlen allerdings sehr ungleich. Die reichste Quelle bilden die Palastarchive aus Mari, die durch die *équipe* in Paris bekannt gemacht werden. Am tiefsten jedoch wurde die Forschung beeinflusst durch die Funde aus Sippar bzw. aus Dilbat – Tausende bzw. Hunderte von Urkunden, die noch vor 1900 die Museen erreichten. Vorrangig publiziert wurden Rechtsurkunden: aus Dilbat sind wohl alle veröffentlicht, jene aus Sippar liegen zu einem großen Teil noch unveröffentlicht im British Museum; Umschriften von Els Woestenburg, Bram Jagersma, Frans van Koppen, K.R. Veenhof und von mir konnten aber für die vorliegende Arbeit benützt werden. Für die spätaltbabylonische Zeit ist das Material aus Sippar und Kiš am reichsten. Später wurden die stark sumerisch geprägten Texte aus dem Süden – aus Nippur, Larsa und Isin – bekannt. Die Ausgrabungen in Ur er-

brachten etwa tausend Tafeln, die mehr Einsicht in das Formular der Rechtsurkunden des Südens geben; Material aus „Kutalla“ konnte als aus Ur stammend identifiziert werden (7.2.). Weitere Archive lieferten Raubgrabungen in kleineren Orten wie Marad und Lagaba. Von anderen uns aus dem Handel bekannt gewordenen Tafeln – Urkunden aus der Zeit der Dynastie des Königs Mananâ oder Archive aus dem Land „Unteres Jaḫrurum“ – kennen wir den Herkunftsort nicht. Amerikanische und irakische Ausgrabungen östlich des Tigris erschlossen Kleinstaaten mit einigen Eigentümlichkeiten – Schrift, Sprache und Recht –, die bisweilen an Mari erinnern. Seit geraumer Zeit wird auch am Oberlauf des Euphrats und in Ostsyrien gegraben – in Gebieten, aus denen wir bisher nur altbabylonische Texte aus Alalaḫ und Chagar Bazar kannten.

Raubgrabungen fanden auch vor, während, oder nach offiziellen Grabungen statt und haben den ursprünglichen archivalischen Kontext der Tafeln zerstört; jetzt aber, nachdem das publizierte Material stark zugenommen hat, kann versucht werden, die ursprünglichen Textgruppen als „Archive“ zu rekonstruieren: So nimmt man jetzt an, dass viele Texte aus Larsa éinem Archiv angehört haben. Wenige Archive sind während der Ausgrabungen gefunden worden, aber auch ihre Rekonstruktion kann schwierig sein (Ur, Kisurra, Tell ed-Dēr = Sippar-Amnānum, Uruk, Khafadje). Das Wichtige dieser Rekonstruktionen ist, dass wir uns der Einseitigkeit des Textmaterials bewusst werden und nicht schnell verallgemeinernde Aussagen über die altbabylonische Wirtschaft und Gesellschaft machen.

Den beiden Kollegen in Bern bin ich für ihre Unterstützung meiner Arbeit zutiefst verpflichtet. Herr Professor Markus Wäfler hat nicht nur mit großer Sorgfalt mein Deutsch korrigiert – eine mühsame Arbeit –, sondern auch den Stil verbessert und so den Text lesbarer gemacht. Herr Professor Pascal Attinger hat die Drucklegung überwacht und sich mit Akribie um das Manuskript gekümmert. Der endgültige Text wurde im Institut für Assyriologie und Hethitologie der Universität München bereitgestellt. Ich danke den Beteiligten für die mühsame Arbeit und ihre Sorgfalt. Beim Anfertigen des Manuskriptes konnte ich die von W.H. van Soldt (Leiden) entwickelte Schrift „Sippar“ verwenden.

Das Manuskript wurde im Jahre 2000 abgeschlossen; es gab aber bis Anfang 2003 die Möglichkeit, noch Ergänzungen einzuarbeiten.

2. DIE BEVÖLKERUNG

2.1. DIE NOMADEN

D. Charpin, J.-M. Durand, „Fils de Sim'al: les origines tribales des rois de Mari", RA 80 (1986) 141-183. M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991). J.-M. Durand, „Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite", CRRAI 38 (Paris 1992) 97-128. W.T. Pitard, „An historical overview of pastoral nomadism in the Central Euphrates valley", Studies D.W. Young (1996) 293-308. J.-M. Durand, „Les Bédouins", LAPO 17 (1998) 417-511.

Man war sich wohl bewusst, dass es im Lande zwei Bevölkerungsgruppen gab: Sesshafte und Nomaden; die ersteren wurden Akkader genannt, die zweiten Amurriter (biblisch Amoriter), die im Norden Ḫanäer hießen.[1] Die Akkader im engeren Sinne werden in Ešnuna lokalisiert.[2]

Die nomadische Bevölkerung des zweiten Jahrtausends mag sich als einem einzigen Stammesverband zugehörig betrachtet haben, dem der Amurriter. Manche Königshäuser in Mesopotamien und im Westen betrachten sich ebenfalls als dessen Mitglieder: in einem Brief aus frühaltbabylonischer Zeit lesen wir, dass sich Ikunpiša, Masparum, Sumunabi-jarim und Samu-abim in "der Versammlung der Amurriter" (*ana puḫrim ša a-mu-r*[*i-im*]) treffen und über Frieden und Krieg mit Alumbumu sprechen; einige von ihnen kennen wir auch als Fürsten von Stadtstaaten.[3] Die Amurriter darf man wohl in zwei Hauptstämme unterteilen: die „Söhne des Nordens (*sim'āl*)" und die „Söhne des Südens (*jamīn*)".[4] Der König von Mari nannte sich „König von Mari und des 'Landes der Söhne des Nordens'" (*ma-at* dumu *Si-im-*[*a-al*]: Jaḫdun-Lim) oder auch „König von Mari und des 'Landes der Nomaden'" (*ma-at Ḫ*[*a-na*]).[5] Die königlichen Edikte aus Babylon fassen die Untertanen zusammen als Akkader und Amurriter, ein Text aus Mari unterscheidet zwischen „Nomaden

[1] So J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 113; J.-M. Durand, Mél. Perrot (1990) 104 Anm. 13. M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991), sieht in den Ḫana noch einen Stamm – eine Ansicht, die verworfen wurde von D. Charpin, NABU 1992/31 und P. Villard, RA 90 (1996) 92 f. Etymologie: „Lager beziehen" (hebräisch), nach J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 417. Beachte, dass „alle" Scheichs der Hanäer „die Stadt *Ḫa-ma-an* ki" gegründet haben; sie wurde von Jaḫdun-Lim verwüstet; RIME 4 (1990) 607 Nr. 2:92 (= III 28).

[2] St. Dalley, OrNS 65 (1996) 368 zu ARM 27 135:31-33.

[3] Kh. al-A'dami, Sumer 23 (1967) 151-6, Plates 1-2; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 10; D.O. Edzard, Tell ed-Dēr (1970) 15 f.

[4] J.-M. Durand, MARI 7 (1993) 46-52.

[5] J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 113. Vgl. „Die Nomaden (ḫa.na.meš) und (das Land) Suḫum", ARM 27 161:39.

der Sommerweide" und „Leuten der Städte".[6] Frühere und spätere altbabylonische Königsinschriften aus Ešnuna und Babylon sprechen von den „(Söhnen der) Jamutbalum, Numḫûm und Ida-maraṣ".[7] Sie lebten wohl am Tigris, doch kennen wir diese drei Bezeichnungen auch als Toponyme im Gebiet des Djebel Sinjar: südwärts davon liegen Jamut-balum und Numḫûm, westlich und nördlich davon liegt Ida-maraṣ.[8] Die Namen klingen an Stammesnamen an, die – nachdem deren Träger sesshaft geworden – als Toponyme beibehalten wurden; weniger wahrscheinlich ist die Erklärung, dass es sich dabei um traditionelle Bezeichnungen aus dem Norden handelt, die von jenen Nomaden auf neue Siedlungsgebiete im Süden oder Osten übertragen wurden, wie im Falle von Städtenamen.[9] Wie weit die Stämme eines Verbandes sich zerstreuen konnten, mag der folgende Briefpassus illustrieren: „Die Nomaden (*nawûm*) sind über das Innenland verstreut: rechts das Gebirge Ebiḫ, links Talḫajûm" (A. 3901, 4-7)[10] – ein Passus, der sich auf das Gebiet zwischen Djebel Hamrîn und Ṭûr-Abdîn bezieht, das Teil der „dimorphic zone" (M. Rowton) ist, dem Lebensraum der Nomaden.[11]

Städte rechneten sich einem bestimmten Stamme zu; aus dem Lande Suḫum hören wir: „Möge unser Herr bei den Ältesten der Nomaden nachfragen: Dass (die Orte) Werqanâ und Qaṣâ Ibalaḫäisch sind (*Ibal'aḫû*), dass Hīt Naḫanäisch ist (*Naḫānû*), dass Ḫarbû, Ajabû und Jablija Puwulilisch sind (*Puwulilu-ma*) und unsere Hauptstadt Našir ist."[12]

Die Niederlassungen an den Ufern des Euphrats waren von verschiedener „Farbe", aufgereiht wie weiße und schwarze Perlen einer Halskette (*kīma rimmātim ša kišādim*).[13]

Man war sich aber – in Briefen explizit ausgedrückt – auch wohl bewusst, Angehöriger eines Stammesverbandes zu sein, „Brüder" (*atḫû*) zu sein, „einem Hause

6 J.-M. Durand, Mél. Garelli (1991) 52, M. 6060:22-3.

7 M. Stol, Studies (1976) 64, 68 f.

8 F. Joannès, Amurru 1 (1996) 349-351; Cahiers du Centre G. Glotz III (1992) 8 f. Mari-Texte situieren die „Nomaden" (Ḫana) oft in Ida-maraṣ. Eine Übersicht der Familie Ammi-ṣaduqa nennt „die Amurriter" und „die Ḫana", womit die Nomaden im Westen und im Norden gemeint sind: so Charpin und J.-M. Durand, RA 80 (1986) 146 f., 167.

9 So F. Joannès, Amurru 1 (1996) 353. Zur geographischen Homonymie: J.-M. Durand, RA 80 (1986) 157 f., CRRAI 38 (1992) 109 f.

10 Zitiert von J.-M. Durand, SEL 8 (1991) 85; später publiziert in FM VI (2002) 158 ff. Nr. 9. Ein weiteres Beispiel sind die Rabbû, die sich vom Lande Jamḫad nach dem Reich Mari bewegen; ARM 4 6 (LAPO 17 Nr. 706), mit B. Lafont, CRRAI 44, Band II (Venezia 2000) 54a.

11 M. Rowton, „Dimorphic structure and topology", OrAnt 15 (1976) 17-31, mit Karte.

12 A. 4319:3-9, zitiert von D. Charpin, NABU 1991/112.

13 A. 3080:14-17, zitiert von J.-M. Durand, Mél. Perrot (1990) 102. - Gegen J.-M. Durand, „fourmis blanches et fourmis noires", fasse ich das Wort *(e)rimmatum* als „Perle" auf – als Alternative schon erwähnt bei J.-M. Durand, Mél. Perrot (1990) 106 Anm. 17.

zugehörig" (*bītum ištēn*);[14] so bilden die Jamutbaläer und die „Söhne des Nordens" eine Familie.[15] Die Aufnahme in einen Stammesverband wurde mit Blut besiegelt.[16]

Die großen Stämmesverbände also waren die der Jaminiten und Sim'aliten, buchstäblich „Söhne des Südens (*jamīn*)" und „Söhne des Nordens (*sim'āl*)"; mit der deutschen Endung *-iten* soll dabei „Söhne" wiedergegeben werden. Wie man die Namen in altbabylonischer Zeit aussprach, wird nicht ganz deutlich.[17] Die Jaminiten bestanden aus fünf großen Stämmen: Jaḫrurû, Jariḫû, Amnānû, Rabbû, Uprapû: ihr Kerngebiet war der mittlere Euphrat mit Terqa und Tuttul als städtischen Zentren.[18] Die Könige von Uruk und Babylon rechneten sich zu den Amnānû, waren also Jaminiten.[19] Ein Sohn von Hammurabi trug den Namen Mutu-Numuḫâ, „Mann der Numḫû".[20]

Die Könige von Mari und Aleppo hingegen waren Sim'aliten;[21] zu ihnen zählten sich auch die Jamutbaläer[22] , zu diesen wiederum rechneten sich die spätesten Könige von Larsa, die ihr Land als Jamut-balum bezeichneten. Unklar bleibt die Zugehörigkeit von Muti-abal mit der Hauptstadt Kazallu;[23] sicher keine „Söhne des Nordens" waren die Ida-maraṣ.[24]

14 J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 114, 116; A. Falkenstein, BaM 2 (1963) 56 II 2, 58 III 25.

15 J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 114-116.

16 J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 116-120. Vgl. noch „Bis wir zusammen einen Göttereid schwören werden und Blutverwandtschaft zwischen uns etabliert wird (*damūtam šakānum*)", L87-939:32-34, J. Eidem, Subartu VII (2000) 258 (Tell Leilan).

17 Die „Söhne des Südens" werden ohne Beweis, in Anlehnung an das Hebräische, in der Literatur oft „Benjaminiten" genannt; Lit. bei Anbar, OBO 108 (1991) 83 f. Anm. 324. - Man kann beweisen, dass sie Marmî(m) genannt wurden; R. Borger, ZAH 8 (1995) 294-8; J.-M. Durand, MARI 7 (1993) 48 Anm. 27; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 418 (*marimnû* wird zu *marmû*); J.-P. Materne, Mél. Birot (1985) 229.

18 D. Charpin, J.-M. Durand, RA 80 (1986) 147.

19 D. Charpin, J.-M. Durand, RA 80 172: „Il faut vraisemblablement considérer les monarchies de Qatna, de Carkémish, du Zalmaqqum et d'Ešnunna comme celles dont les chefs se recommandaient d'une ascendance yaminite". Beachte den Königsnamen Sumu-Amnānum, YBC 10873. Hammurabi nennt sich auf seinem Siegel „König der Amurriten" und „König von Ak[kad]"; D. Charpin, in: Studies Veenhof (2001) 28.

20 J.-M. Durand, SEL 8 (1991) 94 Anm. 47.

21 RA 80 (1986) 150-2, 172. F. Joannès, Cahiers du Centre G. Glotz III 8 f.: „Les Numhéens se rattachent aux Benjaminites, et sont du même groupe tribal que les ancêtres de Samsi-Addu et de Hammurabi de Babylone; les Yamutbaléens eux, sont sans doute des Bensimalites, et par là même, du même groupe tribal que les ancêtres de Zimri-Lim de Mari". Der Gott der Sim'aliten war Addu; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 130.

22 J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 114.

23 D.O. Edzard, „Mutiabal", RlA VIII/7-8 (1997) 500 f.; D. Charpin, NABU 2001/52.

24 RA 80 (1986) 146 f., Anm. 29. Ein Brief sieht einen Gegensatz zwischen Ida-maraṣ und Sim'al: J.-R. Kupper, ARM 28 (1998) S. 109.

Interessant in diesem Zusammenhang ist die folgende Briefstelle:

> „Die Ehefrau von Ḫali-ḫatnû ist eine Tochter von Jamut-balum (...). Jene Frau ist nicht eine Sklavin; sie wurde mit einem Brautpreis erworben (*leqûm*). Die Nomaden, Söhne von Sim'al und Jamut-balum, sind eine Verwandtschaft (*ḫipšum*); der eine Bruder verschwägert sich mit dem anderen (*salūtam epēšum*)" (ARM 28 36).

Ein Stamm bestand aus „Clans", im Akkadischen von Mari mit dem westsemitischen Wort *gājum* angedeutet (vgl. hebr. *gōj* „Volk"); so wird denn einmal gefragt: „Die Nomaden (*Ḫana*), die vorbeikamen, Sim'aliten, Jaminiten: welchem Clan gehören sie an? (*gâšunu mannum*)" (A. 2560, 6-8).[25]

Von den Nomaden, die als Soldaten in den Städten Mari und Ṣuprum dienten, kennen wir nach Clans geordnete Listen mit Ölzuteilungen.[26] Viele dieser Clan-Namen klingen an westsemitische Personennamen an, sind dies – wenn überhaupt – allerdings nur indirekt, wenn die vermutete Person der Ahnherr wäre.[27] Für uns sind sie geographische Namen, da sie bisweilen mit ki „Ort" determiniert sind; bemerkenswert bleibt der bekannte Clan „Amurrum", da er hier nur eine untergeordnete Stellung einnimmt.[28]

Nomaden waren ihrer Razzias (*šiḫṭum*) wegen gefürchtet[29] – insbesondere die Sutäer (*Sutûm*), die, beteiligt am Sklavenhandel, keine festen Siedlungen kannten. In der sumerischen und akkadischen Literatur werden die Nomaden als Barbaren geschildert; selbst aber sahen sie sich als die wuchtigen, abgehärteten Söhne der Steppe.[30] Ursprünglich jedoch handelte es sich in vielen Fällen um Halb-Sesshafte, die sich nach Aufgabe der saisonalen Wanderungen fest ansiedelten und diese Siedlungen nach ihrem Stammesnamen (Ahnherrn) oder ihrem Herkunftsgebiet benannten: so begegnen wir denselben Namen im Norden wie im Süden.[31]

Zusammenleben und Gegensätze von Nomaden und Sesshaften sind in der Forschung oft diskutiert worden, nicht zuletzt deshalb, weil die „Landnahme" Israels und die Ausdehnung des Islams vom Inneren Arabiens aus paradigmatischen Charakter hatten.

25 D. Charpin, J.-M. Durand, RA 80 (1986) 180.

26 Ph. Talon, „Quelques réflexions sur les clans Hanéens", Mél. Birot (1985) 277-284.

27 D. Charpin, J.-M. Durand, RA 80 (1986) 163 (ancêtres éponymes).

28 Talon, a.a.O. 281; J.-M. Durand, MARI 7 (1993) 47. Amurrum in Mari: N. Ziegler, FM IV (1999) 118 f., 216; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 574; J.M. Sasson, RA 92 (1998) 121-3.

29 J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 99-101; Anbar, Les tribus amurrites, OBO 108 (1991) 175, wo nach 196 referiert wird; auch 104, 181, 205 f.

30 J.S. Cooper, The Curse of Agade (1983) 30-33, „The Subhuman Barbarian" (Gutäer und Amurriten); K. van der Toorn, Family religion in Babylonia, Syria and Israel (1996) 38-41; P. Marello, „Vie nomade", FM I (1992) 115-125, insbes. 120-2.

31 J.-M. Durand, 109-112; D. Charpin: „toponymie en miroir". Füge hinzu: Āl-Uprapî im Lande Larsa, AbB 4 28:14.

G. Buccellati hat die Meinungen zusammengefasst:[32]

(1) Sich wiederholende Invasionen des Kulturlandes durch Nomaden aus der Wüste (H. Winckler, usw.);

(2) Ständige nomadische Infiltration der Sesshaften und anschließend langsame Assimilation (J.-R. Kupper);

(3) Ständige Symbiose von Nomaden und Sesshaften (M. Rowton).

(4) Für das Gebiet an den Ufern des mittleren Euphrats und des Ḫaburs stellt G. Buccellati selbst für die altbabylonische Zeit eine Theorie zur Debatte: Die sesshaften Bauern hatten in der schmalen Flussaue (*aḫ Purattim*; arabisch *zor*) wenig Raum und unterstanden zudem der staatlichen Autorität. Konsequent begannen sie, für ihre Herden die Steppengebiete zu nutzen, die im Bereich des mittleren Euphrats und am Ḫabur die Möglichkeit boten, Brunnen zu graben:[33] sie waren „agro-pastoralists". Er sieht also den sich hier entwickelnden Nomadismus als „the industrialization of the steppe", „a form of land reclamation" (S. 98) mit der Folge, dass sich diese Nomaden in der Steppe der Autorität des Staates entziehen konnten. Anders war das Leben in der Flussaue; dort lebten sie in Dörfern, unterlagen dem „Zensus" und ihre „Scheichs" mussten dem Staat Abgaben bezahlen. Man fühlte sich als Angehöriger eines Stammes (S. 103-107). Nach G. Buccellati leitet diese Situation die Unabhängigkeit nomadischer Stämme nach der altbabylonischen Zeit ein, reflektiert in den Patriarchenerzählungen der Bibel.[34]

Die Theorie G. Buccellatis, der Nomadismus habe sich aus dem Sedentarismus entwickelt (S. 100), sollte kritisch betrachtet werden mit dem Hinweis, dass es im Süden Mesopotamiens keinen unabhängigen Teil der Bevölkerung gab; allerdings war die dortige geographische Situation anders: kein schmaler Streifen von etwa 10 Kilometer Breite, scharf begrenzt von der Steppe wie der *aḫ Purattim* am mittleren Euphrat (S. 107).

Ein Beispiel aus der Zeit Samsu-ilunas könnte darauf hinweisen, dass der Vorgang – im Süden zumindest – umgekehrt verlaufen ist: Angehörige des Stammes der Rababû pflegen Dattelgärten.[35] Als moderne Parallele dazu ist bekannt, dass Nomaden, im Begriff sesshaft zu werden, zunächst Gartenbau treiben.[36]

[32] G. Buccellati, „'River Bank', 'High Country', and 'Pasture Land': The growth of nomadism on the Middle Euphrates and the Khabur", in: S. Eichler, M. Wäfler, D. Warburton, Tall al-Ḥamīdīya 2 (1990) 87-117. Übersicht der Meinungen auf S. 100 f. Kritik: G. van Driel, JEOL 35-36 (1997-2000) 95-97; M.G. Masetti-Rouault, Subartu VII (2001) 1-38.

[33] Für sein wichtiges Argument, das Graben der Brunnen, gibt G. Buccellati aber keine Beweise (Tall al-Ḥamīdīya 2 [1990] 98: „systematic development of a large scale network of wells"); auch Buccellati, in: B. Geyer (ed.), Techniques I (1990) 156.

[34] So Buccellati, in: Mél. Kupper (1990) 246 ff., nach einer kurzen und deutlichen Zusammenfassung seiner ersten Ergebnisse.

[35] Zuletzt D. Charpin, RA 75 (1981) 27-29.

[36] H. Klengel, Zwischen Zelt und Palast (1972) 176.

In spätaltbabylonischer Zeit sind die Hinweise auf Nomaden nur indirekt; im Vergleich mit der Zeit Hammurabis und früher ist die Zahl amurritischer Personennamen in den Quellen, aus Sippar etwa, stark zurückgegangen. Tauchen solche Namen auf, haben wir es mit Außenseitern zu tun; mehrere zeitgenössische „Generäle“ (PA MAR.TU) tragen amurritische Namen (10.9.2).

Ein Einzelfall dieser Zeit ist die Anwerbung von Mietlingen; sie werden vermittelt von fünf Mittelsmännern (PA ḫun.gá), die mit dem „Leutevater“ Marduklamassašu einen Kontrakt abschliesen. Diese Mittelsmänner haben meistens amurritische Namen, und ich vermute, dass sie „Scheichs“ sind, die Stammesbrüder vermitteln: Jawi-Dagan unter Jassi-El; Zimratum unter Ibni-Ea; Šamaš-nāṣir unter Daduša; Zakirum und Rabbi-eraḫ unter Rabbi-eraḫ [*sic*]. Sie handeln „auf Befehl von“ denjenigen, denen sie unterstellt sind; auch diese Chefs siegeln.[37]

Ziemlich oft treten „Bürgermeister“ (*rabiānum*) als Mittelmänner auf. Mit dem Titel *rabiānum* kann auch ein Scheich gemeint sein und man kann sich vorstellen, dass er unter seinen nomadischen Stammesgenossen Arbeiter anwirbt.[38]

2.2. DAS LAND UND DIE SPRACHEN

Von alters her nannten sich die mesopotamischen Herrscher „Könige der Vier Ufer“, unter denen die Lehrmeinung die vier Richtungen der Windrose versteht. G. Buccellati meint dagegen, bei den „Ufern“ handle es sich um jene von Euphrat und Tigris;[39] auch ein Passus in der altbabylonischen „Epopée de Zimri-Lim“ weist in diese Richtung:

> „Zwischen Ḫabūr und Euphrat, am Orte, wo Addu sein Urteil fällte, wo er grollte, seine Sippe auseinander trieb und ‘seinen Verstand’ bis zu den vier Ufern zerstreute“.[40]

Ein Land (*mātum*) umfasste Städte (*ālum*), Dörfer (*kaprum*), kultiviertes und unkultiviertes Gelände (*eqlum* bzw. *ḫarbātum*). Die Felder waren in Bewässerungsdistrikte (*ugārum*) eingeteilt.[41] Der Status der „Türme“ (AN.ZA.QAR, *dimtum*) ist noch nicht genau untersucht worden; sie sind wohl befestigte Orte zwischen den kultivierten Arealen und werden öfters zusammen mit der Tenne (KI.UD, kislaḫ, *maškanum*) genannt.[42] Im Territorium von Larsa waren die „Türme“ wichtige Fix-

[37] TCL 1 158:8-16; Ammi-ditana. J.G. Lautner, Altbabylonische Personenmiete und Erntearbeiterverträge, SD 1 (1936) 150-2; N. Yoffee, Crown (1977) 61.

[38] M. Stol, Studies (1976) 85 ff., 90 ff.; G. van Driel, JEOL 35-36 (1997-2000) 99.

[39] G. Buccellati in: S. Eichler, M. Wäfler, D. Warburton, Tall al-Ḥamīdīya 2 (1990) 92 mit Anm. 13.

[40] Epopée de Zimri-Lim 18-21, zitiert in AEM 1/1 (1988) 428.

[41] M. Stol, „A cadastral innovation by Hammurabi“, Studies Kraus (1982) 351-8.

[42] Z. B. YOS 13 470 Rs. 2, 10; CT 47 27:1-4. Beachte *di-im-tam ù* ki.su$_7$.ta, CT 8 31a:3. Mehr bei W.F. Leemans, „The pattern of settlement in the Babylonian countryside“, Studies Diakonoff (1982) 246-9 (wo *nidūtum* „fallow“ ein Fehler für „Tenne“ ist). T.

punkte in der Landschaft; in einer Übersicht des Distrikts Uzarum erscheinen drei oder vier Orte (uru.ki?), jeweils gefolgt von einem Turm.[43] Türme sind oft nach Personen benannt, wie zum Beispiel der „Turm von Balmunamḫe".[44] Orte am Tigris und weiter östlich hatten bisweilen Namen nach dem Muster „Tenne von PN".[45]

Ein Omen gibt die folgende Einteilung eines Landes wider:

> „Ein König wird einen König mit den Waffen töten und seine Hand wird dessen Städte (*ālum*), Sommerweiden (*nawûm*), Festungen (*dūrum*), Land (*erṣetum*), und Umgebung (?) (*ṭeḫḫûm*) erobern".[46] Anderswo die Reihe Kanal (*nārum*), Distrikt (*erṣetum*), Land (*mātum*), Dynastie (*palûm*).[47]

Man konnte nach der Stadt Qaṭṭunān entweder durch die Steppe (*kaṣûm*) oder durch besiedeltes Gebiet (*libbi mātim*) reisen.[48]

Im Lande gab es Reich und Arm; die Elite hieß „groß" (*rabûm*), hieß „geehrt" (*kabtum*); der normale Bürger hieß „unterworfen" (*muškēnum*) und wird als „schwach" (*enšum*) dem Angehörigen des Palastes, dem „Menschen" (*awīlum*), gegenüber gestellt.[49] Als Sklaven kennen wir nur Haussklaven bei den Reichen (unten, 17).

Welche Sprachen wurden gesprochen?[50] Ausgangspunkt bei der Beantwortung sind Texte und Personennamen: Texte der altbabylonischen Zeit sind in drei Sprachen geschrieben, eine vierte kennen wir aus Personennamen und einzelnen Wörtern.

1. Das Sumerische. Diese Sprache war im praktischen Gebrauch bereits ausgestorben, wurde als literarische Schulsprache jedoch weiter gepflegt. Als ehrwürdige und feierliche Sprache wurde sie in offiziellen Königsinschriften, Hymnen und Jahresnamen, gelegentlich auch in Gesetzbüchern kreativ angewendet. Nur Spezialisten waren des Sumerischen mächtig.[51]

2. Das Akkadische. Die Mehrheit der Texte ist akkadisch geschrieben. Dieses Akkadisch war eine allgemein verwendete Schriftsprache wie Modern Standard Arabic (MSA) in der arabisch sprechenden Welt, wobei das gesprochene Akkadisch

Breckwoldt gibt eine Rekonstruktion der Lage der Dörfer um Larsa; AfO 42-43 (1995-6) 69.

[43] Riftin, SVJAD 118:6, 11, 16 (Turm von Enlil-abi, Sîn-gimlanni und Awil-Adad).

[44] M. Van De Mieroop, AfO 34 (1987) 18 f.

[45] Vgl. aber die unsicheren Beobachtungen von J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 219, 293 (*maskanum*).

[46] YOS 10 56 II 37-39. Vgl. E. Leichty, TCS IV (1970) 205.

[47] YOS 10 5:4-10.

[48] ARM 2 78:31 f., nach J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 127, h (nicht: *nawûm*). Normalerweise wird *libbi mātim* als „Innenland" übersetzt.

[49] K. van der Toorn, Family religion (1996) 26-32, „The social stratification; The political hierarchy"; M. Stol, „Muškēnu", RlA VIII/7-8 (1997) 492 f.

[50] J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 121-126.

[51] M. 7930, Durand, a.a.O. 124; mehr bei D. Charpin, CRRAI 35 (1992) 24 f.

dem geschriebenen aber weit näher stand als z. B. das moderne Ägyptische dem MSA. Während der Regierung von Jaḫdun-Lim in Mari wurde die Orthographie von Ešnuna übernommen. Sie weicht nur in wenigen Einzelkeiten von derjenigen in Babylon und Larsa ab.[52] Nur selten können wir Merkmale von Dialekten entdecken.[53] Das Akkadische von Susa in Elam stammt vielleicht von Immigranten aus Lagaš und Umma.[54]

3. Das Hurritische. Wir kennen diese Sprache nur aus einigen Beschwörungen. Sie wurde „Šubaräisch" genannt. Aus mittelassyrischer Zeit kennen wir „Dolmetscher des Šubaräischen" (*targumānu ša Šubrê*).[55]

Aus Personennamen wird deutlich, dass es eine weitere Sprache gab:

4. Das Amurritische, wie sie in der modernen Forschung bezeichnet wird. Ein Brief bestätigt diese Vermutung: „Jener Mann ist des Akkadischen, Amurritischen und Šubaräischen mächtig" (lú *šu-[ú i-na a]k-ka-di-i a-mu-ur-ri-i ù šu-ba-ri-i i-le-i*). (A. 109)[56]

Diese Sprache kennen wir hauptsächlich aus Personennamen und einigen Wörtern, die in der Mari-Korrespondenz belegt sind; ein Beispiel ist *ḫajātum* „Lebende Wesen; Menschen" (vgl. hebr. *ḥajjā*).[57] Merkmale sind das Vorkommen des Präfixes *ja-* in finiten Verbalformen und die Nichtbeachtung des Gesetzes von F.W. Geers (*qaṣārum*, gegen die Regel „nur eine Emphatica in der Wurzel") oder die Kompatibilität von zwei Labialen in einer Wurzel (*mappalûm*).

Verstehen wir einen Briefpassus richtig, wurde an den Höfen von Uruk und Babylon „Amnānitisch gesprochen".[58] Es ist gut möglich, dass die babylonischen Könige mit ihren einzigartigen amurritischen Namen auch Amurritisch sprachen.[59]

Nicht-semitische Sprachen ferner Gebirge wurden als „verwickelt" (*egrum*) betrachtet:[60] man brauchte Dolmetscher (*targamannum* und Variante; vereinzelt *mappalûm*), um sie zu verstehen;[61] sie übersetzten die Sprache der Kassiten oder der

[52] J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 121 f.

[53] In nördlichen Gebieten: J.-M. Durand, 122; in Lagaš: M. Stol, BiOr 28 (1971) 366. F.R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt (1973) 32 f., „Dialekte des Altbabylonischen?". – Vgl. jetzt das Projekt von M.P. Streck, Das amurritische Onomastikon der altbabylonischen Zeit, Band 1, AOAT 271/1 (2000).

[54] W.G. Lambert, CRRAI 36 (1991) 56 f.

[55] K. Deller, AfO 34 (1987) 61b.

[56] Zitiert von J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 125 Anm. 205.

[57] ARM 28 69:3, mit Anm.

[58] A. Falkenstein, BaM 2 (1963) 56 III 40, *e-ma am-na-ni-tum iq-qá-[ab-bu-ú]*, und CAD A/2 77b.

[59] F.R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt (1973) 29 f.

[60] Zu den Sprachen von Gutium, Šubartum und Tukriš: UET 1 146 III 7, IV 7; CAD E 42a.

[61] Altbabylonisch: I.J. Gelb, Glossa 2 (1968) 97 („issue of beer to the *tu-ur-gu-ma-an-ni ša* erén *Ḫa-bi-in-gal-ba-ti-i*"; unveröff., Ammi-ṣaduqa); W.G. Lambert, MARI 5 (1987) 410; W. von Soden, Aus Sprache, Geschichte und Religion Babyloniens (1989) 354; K.

Truppen aus Ḫanigalbat, die wohl Hurritisch sprachen. Einzigartig ist der Beleg für den Dolmetscher eines kretischen Metallhändlers in Ugarit.[62]



Van Lerberghe, Fs. Lipiński (1995) 382, zu OLA 21 Nr. 20:14; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 592; E. Dombradi, WO 28 (1997) 38; M. Heltzer, UF 32 (2000) 239-240.

62 ARMT 23 556:29-31; dazu bereits G. Dossin, RA 64 (1970) 98.

3. DAS RECHT

Die altbabylonische Zeit ist reich an Rechtsurkunden; daneben kennen wir auch einige „Rechtsbücher". Interessant in diesem Zusammenhang sind vor allem die Prozessurkunden, die zeigen, wie in Streitfällen Recht gesprochen wurde; dazu gibt es eine reiche Literatur, auf die wir verweisen werden.

3.1. DIE GESETZBÜCHER

H.Ph.P. Petschow, „Zur Systematik und Gesetzestechnik im Codex Hammurabi", ZA 57 (1965) 146-172. H.Ph.P. Petschow, „Zur 'Systematik' in den Gesetzen von Eschnunna", in: Symbolae Martin David II (1968) 131-143. W. Preiser, „Zur rechtlichen Natur der altorientalischen 'Gesetze'", Fs. Engisch (1969) 17-36. R. Borger, Rechtsbücher TUAT I/1 (1982). R. Westbrook, „Biblical and Cuneiform Law Codes", Revue Biblique 92 (1985) 247-264. B.L. Eichler, „Literary structure in the Laws of Eshnunna", in: Studies Reiner (1987) 71-84. S.A. Kaufman, „The second table of the Decalogue and the implicit categories of Ancient Near Eastern law", in: Love and Death in the Ancient Near East. Studies Pope (1987) 111-116. R. Yaron, The Laws of Eshnunna. Second edition (1988). R. Westbrook, Studies in Biblical and Cuneiform Law, Cahiers de la Revue Biblique 26 (1988). N. Yoffee, „Context and authority in early Mesopotamian law", in: R. Cohen, J.D. Toland, State formation and political legitimacy, Political Anthropology VI (1988) 95-113. H. Sauren, „Aufbau und Anordnung der babylonischen Kodizes", ZSS 106 (1989) 1-55. E. Otto, Rechtsgeschichte der Redaktionen im Kodex Ešnunna und im 'Bundesbuch' (1989). W.F. Leemans, „Quelques considérations à propos d'une étude récente du droit du Proche-Orient ancien", BiOr 48 (1991) 409-438. J. Renger, „Noch einmal: Was war der 'Kodex' Hammurapi – ein erlassener Gesetz oder ein Rechtsbuch?", in: H.-J. Gehrke (ed.), Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich, ScriptOralia 66 (1994) 27-58. B. Kienast, „Die altorientalischen Kodizes zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit", in: H.-J. Gehrke (ed.), Rechtskodifizierung... (1994) 13-26. B.M. Levinson, ed., Theory and method in Biblical and Cuneiform Law, JSOT SS 181 (1994). G. Cardascia, Hommage à Guillaume Cardascia, Méditerranées 3 (1995). M.T. Roth, Law Collections (1995). D. Charpin, „Le 'bon pasteur': idéologie et pratique de la justice royale à l'époque paléo-babylonienne", in: M. Broze et al. (ed.), Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes, Lettres Orientales 5 (1996) 101-114. S. Lafont, „Les actes législatifs des rois mésopotamiens", in: S. Dauchy et al. (ed.), Auctoritates. Xenia R.C. van Caenegem oblata, Iuris Scripta Historica XIII (1997) 3-27. M.T. Roth, „The law collection of king Hammurabi: Toward an understanding of codification and text", in: E. Lévy (ed.), La codification des lois dans l'Antiquité (2000) 9-31. R. Westbrook, „Codification and canonization", ibidem, 33-47. S. Lafont, „Codification et subsidiarité dans les droits du Proche-Orient ancien", ibidem, 49-64. R. Yaron, „The nature of the early Mesopotamian collections of laws: another approach", ibidem, 65-76. K.R. Veenhof, „The relation between royal decrees and law collections in the Old Babylonian period", JEOL 35-36 (1997-2000) 49-83. M.T. Roth, „The Because clause: punishment rationalization in Mesopotamian laws", in: Studies Veenhof (2001) 407-412. M.T. Roth, „Hammurabi's wronged man", JAOS 122 (2002) 38-45.

Als „Rechtsbücher“ bezeichnen wir die sumerisch geschriebenen Gesetze von Lipit-Ištar (Isin) („Codex Lipit-Ištar“, CL) sowie die akkadischen Gesetze aus Ešnuna, wahrscheinlich datiert auf König Daduša („Codex Ešnuna“, CE) und die Gesetze Hammurabis von Babylon („Codex Hammurabi“, CH).

Der Stil dieser Gesetze ist meistens kasuistisch, d.h. dass ein Fall (casus) nach dem anderen behandelt wird. Der Gesetzgeber geht vom konkreten Beispiel aus, nicht von abstrakten Prinzipien. Erst kommt die Beschreibung, dann das Urteil: „Wenn ein Mann den jungen Sohn eines (anderen) Mannes stiehlt, (dann) wird er getötet“ (CH § 14). In der Abfolge der beschriebenen Handlungen deutet die Verbalform mit dem Perfekt das wichtige springende Moment an.[63] Ein Gesetz kann aber auch ohne einleitendes „Wenn ...“ beginnen: „Ein Mann, der ...“; in den älteren Gesetzbüchern ist dies Ausnahme, im neubabylonischen Gesetzbuch der Normalfall. Auch das Verbot kommt vor: „Er soll nicht...“; in der zweiten Person formuliert, „Du sollst nicht...“, wir sprechen hier von „apodiktischem Recht“, ganz selten in den babylonischen Gesetzbüchern, gut bekannt dagegen aus dem Alten Testament und durch die hethitischen Beamten-Eide.

Geltung

Die Gesetze Hammurabis, oft Codex Hammurabi genannt, wurden 1901 in Susa gefunden und bereits im folgenden Jahr publiziert: der Eindruck war überwältigend und noch immer sind sie ein zentrales Denkmal der Rechtsgeschichte. Frage ist nur: sind sie echte Gesetze, zwingend auferlegt? Die Antworten sind ambivalent: in der anfänglich zustimmenden Begeisterung war man geneigt, in diesem „Codex“ das „Urgesetz“ des alten Orients zu sehen, zögerte dann, als deutlich wurde, dass im Reiche Hammurabis einige „Gesetze“ nicht galten und nie explizit auf dieses Gesetzbuch verwiesen wird. 1960 hat F.R. Kraus als erster den „wissenschaftlichen“ Charakter der Gesetze aufgezeigt: Kasuistik ist die Grundlage der babylonischen wissenschaftlichen Literatur; so nennen Handbücher der Weissagung, der Leberschau, der Medizin usw. Beispiele, die ebenfalls eingeleitet werden durch „Wenn ...“. Er sah im CH eine unverbindliche wissenschaftliche Sammlung von Beispielen idealer königlicher Gerechtigkeit. In der Diskussion der letzten beiden Jahrzehnten nimmt J. Renger eine Mittelposition ein mit der These, das Gesetzbuch sei einem mittelalterlichen „Rechtsbuch“, wie dem Sachsenspiegel, zu vergleichen: bestehendes Recht wird von Gelehrten formuliert – Gewohnheitsrecht also mit gelegentlichen zeitspezifischen Neuerungen.[64] Was die Gesetze Hammurabis betrifft, geht Renger von den Preisungen in Prolog und Epilog aus und meint, die Stele habe „kommemorative“ Bedeutung. „Überzeugende Argumente dafür, dass die Stelen mit

[63] H. Hirsch, Fs. von Soden (1969) 119-131; vgl. Th. Jacobsen, ZA 78 (1988) 174 Anm. 15.

[64] J. Renger in: H.-J. Gehrke (ed.), Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich, ScriptOralia 66 (1994) 42 f.

einem gesetzgeberischen Akt in Zusammenhang gestanden haben, der die auf ihnen enthaltenen Rechtssätze zum Gegenstand gehabt hätte, kann ich nicht erkennen".[65]

Der Epilog aber ist sehr konkret: „Der zu Unrecht Behandelte, der in eine Rechtssache verwickelt wird, möge vor mein Bild 'König der Gerechtigkeit' treten, damit er die auf meiner Stele niedergeschriebenen Worte lese und meine kostbaren Worte höre. Möge meine Stele ihm die Sachlage erläutern, damit er seinen Richterspruch ersieht und sein Herz aufatmen lasse." (Rs. XLVIII 3-19).

Die Angabe „Zu dieser Zeit", unmittelbar vor den Gesetzen, bedeutet auch, dass die Gesetze unmittelbar inkraft gesetzt wurden, wie dieselbe Formel in den Gesetzen von Ur-Nammu beweisen mag.[66]

Die Gesetze werden selten zitiert, das sei zugegeben. Wir sind aber ziemlich sicher, dass sie eine gewisse Geltung hatten. Es wird auf „die Stele" (*narûm*) Bezug genommen:[67]

Ein Brief zum Beispiel verweist im Zusammenhang mit einem Tarif auf „die Stele"; dieser Tarif kommt tatsächlich in den Gesetzen vor.[68]

Sklavenkaufkontrakte gehen von einer Regelung aus, wie wir sie aus CH § 278-9 kennen.[69]

Die Familiengesetze CH § 178-180 wurden befolgt.[70] § 178 wird einmal in einem Brief aus Kiš als „Verfügung" (*ṣimdatum*) zitiert: „In der Verfügung meines Herren [wird gesagt]: 'Eine Nonne von Šamaš, die voll verfügen kann, darf ihr Feld dem Pächter („Bauer") ihres Herzen geben. Wenn sie nicht voll verfügen kann, werden ihre Brüder sie versorgen'".[71]

K.R. Veenhof hat der Forschung einen neuen Impuls gegeben. Er hat gezeigt, dass die in Kontrakten und Briefen vorkommende Formel „nach der Verfügung des Königs" (*kīma ṣimdat šarrim*) auf Vorschriften des Königs verweist, die bindend waren. Er geht allen Belegen nach und versucht, die Vorschriften von Fall zu Fall inhaltlich zu rekonstruieren. Leider haben wir keinen Text dieser Vorschriften, mit vielleicht einer Ausnahme: der Brief, in dem der König Samsu-iluna die Rechte der Klosterfrauen festlegt. Dieser Brief liegt in mehreren Exemplaren vor, er wurde

65 Renger, a.a.O. 52. – Renger meint, das Gesetzbuch behandle hauptsächlich Angelegenheiten, die wichtig für den Staat sind.

66 C. Wilcke, Mem. Jacobsen (2002) 298 f. Anders K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 78 f.

67 W.G. Lambert, Mél. Finet (1989) 95 Anm. 2 (UET 5 420 und A. 3529, und Anspielungen).

68 Der Brief A. 3529, übersetzt von M.T. Roth, Law collections (1995) 6.

69 M. Stol, Epilepsy in Babylonia, CM 2 (1993) 133-135; K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 69-71.

70 R. Harris, „The *nadītu* Laws of the Code of Hammurapi in Praxis", OrNS 30 (1961) 163-169; W. Preiser, Fs. Engisch (1969) 17-36, insbes. 33-5. Vgl. auch punktweise, W.F. Leemans, Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis 54 (1986) 378.

71 PRAK 2 D 24, Rs. 4-9, mit M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 85.

auch später kopiert, als der Köning schon längst tot war. Hier haben wir wirklich das vom König ausgehende geltende Recht. Die Gesetze im CH sind nicht weit davon entfernt, hatten aber nicht dieselbe Kraft: „LH was a selective mixture of traditional lore, scholarly legal wisdom, royal ideology, exemplary verdicts, and authorative decrees". Deshalb „the possibility of using and referring to it in concrete cases must have been rather limited".[72]

Anhand neuen zeitgenössischen Materials können die Bestimmungen Hammurabis nun auch neu überprüft werden und es zeigt sich, dass geltendes Recht festgehalten und um schwierige Fälle erweitert worden ist.[73] Anzumerken bleibt, dass auch altassyrische Texte den Vorschriften der „Stele" folgen.[74]

Holten wir weiter in der altorientalischen Rechtsgeschichte aus, wäre auf die aufeinander folgenden Redaktionen der hethitischen Gesetze hinzuweisen, welche die Verbindlichkeit geschriebenen Gesetzes in Hatti deutlich machen.[75]

Die Gesetze haben aber auch „wissenschaftlichen" Charakter. Hammurabi hat offensichtlich die Gesetze Ešnunas benützt, das Gewohnheitsrecht aber erweitert.[76] P. Koschaker hatte schon darauf aufmerksam gemacht, dass in CH § 125 der unerwartete Satz „(der Eigentümer des Hauses), der ja (*-ma*) nachlässig war", eine Interpolation ist; heute wissen wir, dass er auf CE § 36 f. fußt.

Über das Entstehen eines „Gesetzes" wurde die folgende Theorie geäußert:[77] Dem König wurde ein schwieriger Kasus zur Entscheidung vorgelegt; war diese Entscheidung wichtig, wurde sie allgemein und „anonym" in kasuistischer Form formuliert: „Im Falle, dass / Wenn ... (*šumma*)". Durch Extrapolation wurde der Kasus durch Varianten oder Alternativen – „Fall und Gegenfall"– erweitert; auch für sie wurden, nun aber theoretisch, Entscheidungen getroffen. Nicht gewünschte Konsequenzen in analogen Fällen wurden durch Sonderbestimmungen verhütet.[78]

Nicht alles kann in antiken Gesetzbüchern behandelt werden: sie sind keine modernen umfassenden Codices. Beim beliebten Thema Ehebruch zum Beispiel wird die eine Komplikation in diesem Gesetzbuch aufgeführt, jene in einem andern.[79]

72 K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 80. Der Brief von Samsu-iluna: 56-59.

73 H. Petschow, „Beiträge zum Codex Hammurapi", ZA 76 (1986) 17-75. Vgl. Leemans, BiOr 48 (1991) 414-420.

74 K.R. Veenhof, „In accordance with the words of the Stele: Evidence for Old Assyrian legislation", Chicago-Kent Law Review 70 (1995) 1717-1744.

75 A. Archi, „La formazione del diritto nell' Anatolia ittita", in: A. Théoridès et al., La formazione del diritto nel Vicino Oriente Antico (1988) 61-75; Ph.H.J. Houwink ten Cate, „De Hettitische wettenverzameling", Phoenix 33 (1988) 50-59.

76 R. Yaron, The Laws of Eshnunna. Second Edition (1988) 250 f. Mehr über das Verhältnis CH – CE bei B.L. Eichler, Studies Reiner (1987) 82-4.

77 R. Westbrook, „Biblical and cuneiform law codes", Revue Biblique 92 (1985) 247-264, insbes. 258-264.

78 „Abgrenzung", ein Grundgedanke bei E. Otto, Rechtsgeschichte der Redaktionen im Kodex Ešnunna und im Bundesbuch (1989).

79 R. Westbrook, ZZS 105 (1988) 91 f.; Westbrook, Studies in Biblical and Cuneiform Law (1988) 6.

Oder es werden nur polare Fälle behandelt und beurteilt; was dazwischen liegt, wird richterlicher Einsicht überlassen.[80] Die Entscheidungen werden als Gruppe ins Gesetzbuch inkorporiert. Der Leser soll aus ihm Lehren ziehen, der Richter kennt darüber hinaus den gesamten Kontext. Ähnlich dürften die Handbücher zur Leberschau entstanden sein: in beiden Disziplinen wird nach dem Studium der Sache entschieden (*warkatam parāsum*).

Seit kurzem kennen wir einen Brief von Samsu-iluna, durch den er nach schweren Problemen im Kloster noch einmal die Rechte der Nonnen festlegt und genauer bestimmt. Dieser Brief hatte offenbar die Autorität eines Gesetzes, denn er wurde auch zur Zeit späterer Könige abgeschrieben; man kann ihn mit einem Reskript vergleichen.[81]

Könige dieser Zeit erließen Verfügungen, „Edikte", zur Behebung sozialer und wirtschaftlicher Missstände (unten, 14); wir sind sicher, dass sie befolgt wurden.[82] Über das Verhältnis zwischen „Edikten" und den „Gesetzbüchern" wird diskutiert – sicher ist, dass der König hier Initiator des Rechts ist.

3.2. Der Prozess

A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen, LSS VI/4-6 (1917). J.G. Lautner, Die richterliche Entscheidung und die Streitbeendigung im altbabylonischen Prozessrechte (1922). G. Ries, „Altbabylonische Beweisurteile", ZSS 106 (1989) 56-78. E. Dombradi, Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden, FAOS 20,1-2 (1996).

Klagen wurden vor den Richter gebracht. Prozessurkunden beschreiben im allgemeinen nur das Problem, nennen das richterliche Urteil und berichten, dass der Eid geschworen; den Schluss bildet die Liste der Zeugen.

Vor der Zeit Hammurabis amteten in Sippar die Richter im Tempel Ebabbar; ihr Spruch hieß „Gerichtsurteil des Tempels von Šamaš".[83] Wer ein Problem hatte, wandte sich zunächst an den Bürgermeister von Sippar, Sumu-Akšak, der offensichtlich authorisiert war, einen Prozess einzuleiten. Gewährte er einen Prozess (*dīnam aḫāzum* Š), übergab er den Verklagten einem Reinigungseid, der im Tore (ká.maḫ) des Šamaš-Tempels geschworen wurde; über die Richter schweigt der

[80] B.L. Eichler, Studies Reiner (1987) 72; E. Otto, Rechtsgeschichte der Redaktionen (1989) 13 f.

[81] C. Janssen, „Samsu-iluna and the hungry *nadītums*", NAPR 5 (1991) 3-39, mit den juristischen Kommentaren von S. Lafont, in: B.M. Levinson (ed.), Theory and method (1994) 97-100; RHDFE 73 (1995) 494-496; in: S. Dauchy et al. (ed.), Auctoritates. Xenia R.C. van Caenegem oblata (1997) 22-27; M.T. Roth, in: E. Lévy (ed.), La codification des lois dans l'Antiquité (2000) 23-28; K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 56-58.

[82] J. Renger, in: H.-J. Gehrke (ed.), Rechtskodifizierung (1994) 49; S. Lafont, in: B.M. Levinson (ed.), Theory and method (1994) 96 f.

[83] CT 2 31, VAB 5 258.

Text.[84] Kamen nach längerer Zeit die Prozessgegner auf eine Einzelheit zurück, wandten sie sich an die Richter.[85]

In einem anderen Fall konfrontiert Sumu-Akšak die Zeugen und Zeuginnen im Kloster mit drei Emblemen von zwei Göttern; daraufhin machen sie ihre Aussage. Danach fällen die Richter das Urteil – „das Gerichtsurteil des Šamaš".[86] Einer der Kläger kommt später auf den Fall zurück und „Sumu-Akšak, Bürgermeister von Sippar, und die Richter von Sippar" fällen ein hartes Urteil: der Kläger wird misshandelt und zur Schmach in der Stadt herumgeführt.[87]

In einem andern Falle, Hammurabi Jahr 24, treten in einer Privatsache Išar-Lim, der Bürgermeister, und die Kaufmannschaft von Sippar selbständig auf; der Spruch lautet „Gerichtsurteil von Išar-Lim, Inim-Utu, Haupt der Kaufleute (und drei Personen mehr)".[88] Noch später wendet man sich an zwei Personen, sicher Richter, und an die Kaufmannschaft von Sippar.[89]

Das gerichtliche Verfahren kannte nach G. Ries zwei Phasen:[90]

Zunächst prüfen die Richter, ob das vom Kläger Vorgetragene Grundlage einer Verurteilung sein kann: „Kommt das Gericht schon bei dieser Prüfung zu einem negativen Ergebnis, so kann es die Klage (...) abweisen, es ergeht ein Endurteil zu Lasten des Klägers"; ist die Meinung aber positiv, kann das Gericht entweder die Beweise selbst erheben und – der Normalfall – ein Endurteil erlassen oder es kann nur die Schlüssigkeit der Klage bejahen und ein „Beweisurteil"[91] erlassen: es stellt fest, welche Klagepunkte vor der Entscheidung bewiesen werden sollen.

Die zweite Phase umfasst die vorgeschriebene Beweiserhebung. „Scheitert die Beweisführung, so ergibt sich aus dem Wortlaut des Beweisurteils die Klageabweisung. Ist die Beweisführung aber erfolgreich, so folgt daraus ohne weiteres die Verurteilung des Beklagten".

Zwei neulich bekannt gewordene Texte beurkunden diese beiden Phasen des Verfahrens:[92] In Phase 1 verfügen die weltlichen Richter für Phase 2 einen Eid als „Beweisführung". Die Parteien wenden in Phase 2 aber den Eid ab und kommen zu einem Vergleich (*tamgurtum*); auffällig ist, dass die Zeugen in Phase 2 zur Kloster- und Tempelhierarchie gehörten, was die Frage aufwirft, ob das Gremium hier geist-

84 CT 2 46, VAB 5 283; Sm 14.

85 CT 8 43a, VAB 5 271; Hamm.

86 CT 2 47, VAB 5 261.

87 CT 45 18+; MHET II/1 100; J. J. Finkelstein, ANET^3 (1969) 543 f., Text A, B.

88 CT 6 47b, VAB 5 266.

89 CT 48 2:24 (Si 21).

90 G. Ries, „Altbabylonische Beweisurteile", ZSS 106 (1989) 56-78.

91 Nach G. Ries, ZSS 106 (1989) waren Beweisurteile auch im altägyptischen und im griechisch-römischen Recht bekannt. Bei den Römern „war Aufgabe des Gerichtmagistrats nicht die Klärung der Tatsachen, sondern die rechtliche Prüfung des Klagevortrags".

92 VS 8 71 und CT 48 1; Ries, 61-70.

lich besetzt war; der Eid sollte wohl im Tempel geleistet werden. In diesen Zusammenhang gehört vielleicht die folgende Vereidigung im Tempel von Šamaš: „Der Tempelchef (*šangûm*) und der *tīrum* des Tempels von Šamaš traten hinzu und veranlassten sie zu einer Einigung (*magārum* Št)“.[93]

Verschiedene altbabylonische Prozessurkunden fassen beide Phasen in einem Endbericht zusammen; wir kennen aber auch einige wenige Urkunden, in denen nur das Beweisurteil gegeben wird.

Im archaischen Recht ist der Spruch der Richter oft kein bindendes Endurteil:[94] er ist ein Vorschlag, basierend auf den vorgelegten Fakten, ein „Streitbeendigungsvorschlag“, formuliert als Schiedsspruch. Wurde dieser akzeptiert, ward in Babylonien eine „Tafel von Nicht-Klagen“ aufgestellt; sie war bindend.[95] Wer nachher trotzdem eine neue Klage erhob, riskierte eine entehrende Strafe: die Hälfte von Haar und Bart wurde abgeschoren.[96]

Einspruch gegen den Terminus „Streitbeendigungsvorschlag“ wurde von E. Dombradi erhoben: nach ihr war der Richterspruch bindend.[97] Man fragt sich dann natürlich, wozu man überhaupt eine „Tafel von Nicht-Klagen“ brauchte. Sie scheint ein Mittel zu sein, endlosem Prozessieren vorzubeugen. In derselben Intention kennen wir die Klausel „Er soll nicht sagen: Dies habe ich vergessen“.[98]

Eine besondere Stellung nahmen die Richter in Babylon ein: sie teilten Muḫaddûm und seinen Kollegen – offenbar Repräsentanten der Behörden einer Kleinstadt – ihre Entscheidung „gemäss der Verfügung unseres Herren“ über eine Mitgift (*nudunnûm*) mit und beauftragten sie, die Güter der Mutter der Braut zurückzuerstatten. Offenbar hatte die Mutter an die Richter von Babylon appelliert.[99] Die Richter des Königs setzten die Gesetze von Hammurabi in der Praxis um:[100] ihre Urteile waren nicht nur Vorschläge, sie hatten Rechtskraft.[101]

93 M. Jursa, RA 91 (1997) 136:38. Der Text stammt aus Sippar; F. van Koppen, NABU 1999/80.

94 So im frühgriechischen Recht; M. Gagarin, Early Greek Law (1986). Hauptthema des Buches ist „legal procedure“; „substantive law“ ist eine spätere Entwicklung.

95 Vgl. R. Veenker, „An Old Babylonian legal procedure for appeal. Evidence from the *tuppi lā ragāmim*“, HUCA 45 (1974) 1-15.

96 J.G. Lautner, Die richterliche Entscheidung (1922); J. Krecher, „Das Rechtsleben und die Auffassung vom Recht in Babylonien“, in: W. Fikentscher et al., Entstehung und Wandel rechtlicher Traditionen (1980) 325-354, insbes. 339 f.

97 E. Dombradi, Die Darstellung des Rechtsaustrags I (1996) 376 f; vgl. 362 ff.; bei ihr fehlt der Aufsatz von R. Veenker.

98 Veenker, HUCA 45 12, 15.

99 AbB 9 25, mit K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 73.

100 R. Westbrook, Revue Biblique 92 (1985) 254.

101 J.G. Lautner, Die richterliche Entscheidung (1922) 83-86.

3.3. DER EID, DAS ORDAL

K.R. Veenhof, Fs. Wilcke (2003) 323-330 (§ 3.2 „The Oath"). J. Bottéro, „L'ordalie en Mésopotamie ancienne", Annali della Scuola normale superiore di Pisa, Classe di lettere en filosofia, Serie III Vol. XI/4 (1981) 1006-1067. E. von Weiher, „Bemerkungen zu § 2 KH und zur Anwendung des Flussordals", ZA 71 (1981) 95-102. J.-M. Durand, „L'ordalie", ARM 26/1 (1988) 507-525. G. Cardascia, „L'ordalie fluviale dans la Mésopotamie ancienne", in: Hommage à Guillaume Cardascia, Méditerranées 3 (1995) 269-288. S. Lafont, ed., Jurer et maudire: pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien, Méditerranées 10-11 (1996). W. Heimpel, „The river ordeal in Hit", RA 90 (1996) 7-18. J.-M. Durand, „L'ordalie", LAPO 18 (2000) 150-160.

Man unterscheidet den „assertorischen" und den „promissorischen" Eid.
Ein amurritischer Soldat verneint (*nakārum*), die Wange eines Bürgers geschlagen zu haben und zwar mit der Aussage „Ich habe nicht geschlagen". Gouverneur und Richter schicken ihn zum Tore von Tišpak mit der folgenden Entscheidung: „Tritt er hinzu (*izuzzum*), schwört er (*zakārum*) und geht er hin (*alākum* Gt), soll er nicht Silber zahlen (kù.babbar *ú-ul* ì.lá.e)". Der Soldat wird also gezwungen, seine Aussage mit einem assertorischen Eid zu bestätigen. Der Text stellt aber anschließend fest: „Er trat nicht hinzu, er schwor nicht, er soll 3 ⅓ Sekel Silber zahlen". Der Soldat schrickt also vor dem Eid zurück.[102] Einen ähnlichen Fall haben wir in einem Prozess über Gesellschaftskapital vor uns: der Beklagte will den assertorischen Eid im Tore des Ninurta nicht leisten und bezahlt Silber.[103]

In Falle zweier streitenden Frauen „übergaben sie (die Richter) ihre Zeugen dem Eid vor Šamaš und Adad", waren aber nicht mit deren Aussagen einverstanden und forderten, dass auch die Beklagte noch eine eidliche Aussage mache: „Wie die Zeugen geschworen haben, sollst auch du vor Ištar schwören", worauf sie den Eid „im Tore der Ištar" leistete;[104] den Eid einer Frau vor Ištar kennen wir auch aus einem altassyrischen Text (*ina ḫuppim ša Ištar*).[105]

Das genaue Zeremoniell des Eides ist nicht bekannt. Der Eid konnte in Sippar im Tempel Ebabbar vor einer Kapelle (*ina pani papāḫim*) geleistet werden, in Ur im Tempelhof oder im Garten.[106] Einmal ist belegt, dass in Sippar – wohl zum Eid – eine Person „dem Emblem (*šurinnum*) des Šamaš" gegenübergestellt wurde, „am

102 H.F. Lutz, UCP 9/6 (1930) 381, mit J.J. Finkelstein, ANET^3 (1969) 545a. Der Betrag ist ein Drittel der Strafe für einen Mann, der die Wange eines Privatmannes (*muškēnum*) schlägt (10 Sekel, CH § 204).

103 D.O. Edzard, WO 8 (1976) 161.

104 CT 8 12b, VAB 5 260. Das Wort „Eid", *tumāmītum*, kommt nur hier vor. Beachte das ebenfalls einzigartige *tamāmītum* in ARM 10 141:17. In beiden Fällen sind Frauen die Hauptpersonen.

105 C. Michel, in: S. Lafont, ed., Jurer et maudire (1996) 111-117.

106 BDHP 34:7-10, MHET II/1 78:18 (Sippar), UET 6/1 402:16, 21 (Ur), vgl. YOS 8 76:5 (vor Götteremblemen, im Garten; Larsa).

Orte (?) *kilkillum*, im Tore der Göttin Nungal, im Mehlkreis (*kippat qēmim*)".[107] In Sippar wurde auch beim „Netz" (*saparrum, šipārum*) geschworen.[108] Aus Kisurra ist ein Brief bekannt, in dem berichtet wird, dass man zum Schwur Hoden und Penis anfasste (auch in Genesis 24:2).[109]

Die Symbole der Götter – wie das Emblem *šurinnum* – konnten aus den Tempeln geholt werden (*nasāḫum*): Sie „gingen aus" zu Gebäuden, „herunter" zu Äckern, um eidliche Feststellungen (*bârum* D) von Flächen oder Größen zu überprüfen (*sanāqum* D).[110] Dabei wurde ein Emblem um das Haus oder den Garten geführt (*saḫārum*)[111] – auch Quantitäten von Erde oder Backsteinen wurden so abgeschätzt.[112] Vielleicht wurden diese „Reisen" (*gerrum*) als Pfründe vermietet; einmal geht auch ein Priester (sanga) für eine Überprüfung zu einem Feld.[113]

Das Gottesurteil als Prüfung in nicht beweisbaren Anschuldigungen war in Mesopotamien seit alters her bekannt. In altbabylonischer Zeit kennen wir es nur aus den Mari-Texten: Personen oder ganze Gruppen konnten der Prozedur unterzogen werden; nach einer feierlichen Erklärung tauchten sie in den Fluss (*šalûm*), überlebten sie (*šalāmum*), waren sie unschuldig (*pašārum*).[114] W. Heimpel sieht im „Fluss" (sumerisch die Göttin Id) die Stadt Hit mit ihren Asphalt-Quellen, wo man hohen Temperaturen und üblen Dämpfen ausgesetzt wurde.[115]

[107] CT 2 9:7-9, mit K. Van Lerberghe, Studies Kraus (1982) 255; K. Reiter, NABU 1989/107, 1991/84. Im verwandten Ritual VS 8 71:1 f. wird Wasser gesprengt (*salāḫum*). „Die silberne Lanze" wird zum Eid „ausgezogen"; D.I. Owen, R. Westbrook, ZA 82 (1992) 205: 25 f. Götterwaffe beim Eid (altbab.): S.W. Holloway, CRRAI 45 Part I (2001) 254-6.

[108] K.R. Veenhof, Fs. Wilcke (2003) 323 f. – Diese informativen Seiten zur Herbeiführung von Göttersymbolen bei Eid konnten hier nicht mehr eingearbeitet werden.

[109] B. Kienast, Kisurra Nr. 175:13 f. (*mār šiprika iškija u išarī liṣbat*), mit M. Malul, „Touching the sexual organs as an oath in an Akkadian letter", VT 37 (1987) 491 f. Vgl. Th. Jacobsen, The Harps that Once ... (1987) 168 Anm. 2; B.H. Stricker, De geboorte van Horus I (1963) 71.

[110] A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (1917) 200-204; R. Harris, „The journey of the divine weapon", Studies Landsberger (1965) 217-224; J. Spaey, „Emblems in rituals in the Old Babylonian period", in: J. Quaegebeur, Ritual and sacrifice in the Ancient Near East, OLA 55 (1993) 411-420. Neue Beispiele: B. Kienast, Kisurra Nr. 159:16-24; AEM 1/2 260 Nr. 404:44-47; J.-M. Durand in: S. Lafont, Jurer et maudire (1996) 63; AbB 12 64; E. Dombradi, FAOS 20,2 (1996) 92 Anm. 422-426, zu FAOS 20,1 (1996) 85.

[111] Tell Sifr 71:16-19, MHET II/1 49:7-14.

[112] AbB 9 194:16; M. Birot, TEBA 19:1 f.

[113] M. deJong Ellis, Studies Sjöberg (1989) 132; MHET II/1 119:10.

[114] J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 507 ff. Vgl. D. Charpin, FM I (1992) 33-35.

[115] Heimpel, RA 90 (1996) 7-18.

Hinter der osttigridischen formularischen Strafe „Seine Zunge wird berührt werden (*lapātum*)" hat man das Lecken von heißem Metall vermutet – eigentlich eine Ordalprozedur.[116]

Ursprünglich genügte zu einem Rechtsgeschäft eine öffentliche Aussage vor Zeugen, eventuell von symbolischen Handlungen begleitet (sie sind nach Jakob Grimm „das sinnliche Element").[117] Eheschließung wurde nur dann schriftlich festgelegt, wenn dies notwendig war, zum Beispiel genau anzugebender finanzieller Interessen wegen.[118]

Schriftlichkeit im Recht kommt zunehmend höhere Bedeutung zu. Die Urkunde ist nicht mehr nur evidentiär, sondern konstitutiv und die Entwicklung von „Beweisurkunden" zu „Dispositivurkunden" vollzieht sich rasch.[119] Siegeln kommt auf und wird Teil der Vereinbarung.[120]

Das „Brechen" (*ḫepûm*) der Urkunde war Ende der Verpflichtung, Ende des Kontraktes. Kauf- und Prozessurkunden wurden in Familienarchiven über viele Generationen als Eigentumsbeweise aufbewahrt.[121]

Schriftlichkeit hatte, wie der CH zeigt, auch problematische Seiten: Urkunden konnten gefälscht werden; deshalb behielten die mündlichen Erklärungen von Zeugen ihren Wert.[122]

116 M. Stol, JCS 31 (1979) 179; vgl. ARM 14 78 Rs. 10-11. Alt: B.R. Foster, WO 13 (1982) 18; Sophocles, Antigone 264 (Eid bei *múdros*). Modern: U.J. Seetzen, Reisen durch Syrien, Palästina ... I (1854) 357 (Beduinen am See von Tiberias); PSBA 28 (1906) 81; E. Salonen, On the Arabic dialect in Širqaṭ (1980) 33 Text III.

117 M. Malul, Studies in Mesopotamian legal symbolism (1988), insbes. S. 3, 449.

118 S. Greengus, „The Old Babylonian marriage contract", JAOS 89 (1969) 505-532. Noch immer nicht schriftlich in neubab. Zeit; M.T. Roth, Babylonian marriage agreements, 7th–3rd centuries B.C., AOAT 222 (1989) 24-28.

119 M. San Nicolò, Beiträge zur Rechtsgeschichte im Bereiche der keilschriftlichen Rechtsquellen (1931) 162 ff.; Malul, a.a.O. 443 ff.

120 Malul, a.a.O. 451.

121 D. Charpin, „Transmission des titres de propriété et constitution des archives privées en Babylonie ancienne", in: K.R. Veenhof, Cuneiform Archives and Libraries (= CRRAI 30) (1986) 121-140. Prinzipiell zur Schriftlichkeit S. 131, unten. Weiter K.R. Veenhof, ibidem, 30-32. Ein neues Beispiel ist das Archiv von Ur-Utu; C. Janssen, in: K.R. Veenhof, Houses and Households in Ancient Mesopotamia (= CRRAI 40) (1996) 240-244.

122 H.Ph.H. Petschow, „Beiträge zum Codex Hammurapi", ZA 76 (1986) 17-75.

4. DIE STADT

F.R. Kraus, „*Kārum*, ein Organ städtischer Selbstverwaltung der altbabylonischen Zeit", in: A. Finet, Les pouvoirs locaux en Mésopotamie (1982) 29-42. E.C. Stone, „The spacial organization of Mesopotamian cities", AulaOr 9 (1991) 235-242 (teilweise wiederholt in ihrem Kapitel in J.M. Sasson, Civilizations of the Ancient Near East I [1995] 235-248). M. Van De Mieroop, The Ancient Mesopotamian City (1997). M. Van De Mieroop, „The government of an ancient Mesopotamian city: what we know and why we know so little", in: K. Watanabe (ed.), Priests and Officials in the Ancient Near East (1999) 139-161. E.C. Stone, „The constraints on state and urban form in Ancient Mesopotamia", in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.) Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 203-227.

Ausführliche Stadtbeschreibungen:
Babylon: R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 279-316; H. Klengel, Studies I.M. Diakonoff (1982) 169-173 (die östliche Neustadt); A. Goddeeris, Economy and society in Northern Babylonia in the early Old Babylonian period (ca. 2000-1800 BC), OLA 103 (2002) 223 f. *Dilbat*: E. Unger, ArOr 3 (1931) 21-41, RlA II (1938) 218-225; T.B. Jones, Paths to the ancient past. Applications of the historical method to ancient history (1967) 148-164; H. Klengel, AoF 4 (1976) 63-110; N. Yoffee, American Anthropologist 90 (1988) 119-130; R. Pientka, 409-468; A. Goddeeris, Economy and society, OLA 10g (2002) 225-249. *Ešnuna*: C. Saporetti, La rivale di Babilonia. Storia di Ešnunna ai tempi di Ḫammurapi (2002); *Ḫalḫalla*: M. Stol, Fs. Römer (1998) 415-445. *Ḫaradum*: F. Joannès, C. Kepinski, O. Lecomte, RA 77 (1983) 119-142. *Kiš*: R. Pientka, a.a.O. 329-393; A. Goddeeris, Economy and society ... (2002) 251-304. *Kutalla*: D. Charpin, Archives familiales et propriété en Babylonie ancienne: Étude des documents de „Tell Sifr" (1980). *Lagaba*: O. Tammuz, Archives from Lagaba (diss. Yale University 1993). *Larsa*: I.V. Kozyreva, Drevnaja Larsa (1988); Y. Calvet, Études mésopotamiennes, Mél. Huot (2001) 57-67. *Mari*: St. Dalley, Mari and Karana. Two Old Babylonian cities (1984); J.-R. Kupper, in: F. Bruschweiler et al. (ed.), La ville dans le Proche-Orient ancien, Les Cahiers du CEPOA 1, Leuven 1983, 113-121. *Nippur*: E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, SAOC 44 (1987); G. van Driel, BiOr 47 (1990) 559-577. *Sippar*: R. Harris, Ancient Sippar (1975) 10-21; R. Pientka, a.a.O. 469-522 (nur ein Katalog der Texte); A. Goddeeris, Economy and society ... (2002) 33-222. *Ṣupur-Šubula*: R. Pientka, a.a.O. 395-408. *Ur*: K. Butz, „Ur in altbabylonischer Zeit als Wirtschaftsfaktor", in: E. Lipiński (ed.), State and Temple economy in the Ancient Near East I, OLA 5 (1979) 257-409; D. Charpin, Le clergé d'Ur (1986); I.M. D'jakonov, Ljudi goroda Ura (1990); M. Van De Mieroop, Society and Enterprise in Old Babylonian Ur, BBVO 12 (1992); P. Brusasco, „Family archives and the social use of space in Old Babylonian houses at Ur", Mesopotamia 34-35 (1999-2000) 1-173; sehr kritisch dazu ist L. Battini, RA 95 (2001) 92-5.

Kurze Übersichten im RlA: Kiš, Kutha, Larsa, Malgium, Mari, Nippur.

Die altbabylonischen Städte kennen wir aus den Texten und aus modernen Surveys; aus den Mari-Texten wird deutlich, dass das Flusstal bei Mari dicht mit Städten besiedelt war.[123]

Städte waren fast nie im voraus geplant; ihre Einteilung ist zufällig, fast willkürlich. Könige berichten oft von Neugründungen. Einige Hauptstädte kennen eine „Neustadt“, wie etwa Babylon oder Terqa.

Nur selten wurden Städte vom König planmäßig entworfen; aus der spätaltbabylonischen Zeit etwa kennen wir eine Stadt, die bewusst angelegt worden war: Ḫaradum, 90 km südlich von Mari, ausgegraben von französischen Archäologen. Diese Stadt existierte ein Jahrhundert lang; ihre Form (1,3 ha.) ist quadratisch: das religiöse Viertel liegt in der Mitte, gerade Straßen verbinden es mit dem einen Tor; u.a. ist das Haus des Bürgermeisters ausgegraben.

Die Dicke der Stadtmauer mag ein Hinweis sein, dass diese Befestigung aus militärischen Gründen angelegt worden ist.[124]

4.1. Die Stadtmauer

Die Stadt war von einer Mauer (bàd, *dūrum*) umgeben. Könige berichten in Jahresnamen und in Inschriften, dass sie die Mauer bestimmter Städte gebaut hätten; Mauern konnten einen langen, feierlichen Namen tragen.[125]

Samsu-iluna ließ die Stadtmauer von Sippar-Amnānum von Fronarbeitern (?) (UN.ÍL) ausbessern, bewacht von Elamitern.[126] Aus einigen Archiven geht hervor, dass dazu große Mengen von Ziegeln angefertigt wurden; solche Textgruppen kennen wir aus Sippar der Jahre Hammurabi 35 und 42.[127] Hammurabi hat die Mauer von Sippar „aus Erde, wie einen großen Berg“ errichtet und mit einem Morast umgeben; war die Mauer also ein riesiger Erdwall?[128] Auch in Mari-Briefen wird die Sorge um die Stadtmauer deutlich.[129]

In der Mauer gab es Löcher (*takkapum*).[130] Als das Tor in der äußeren Stadtmauer von Terqa am Euphrat eingestürzt war, wurde für den Neubau ein Plan gemacht

123 J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 116 f.

124 F. Joannès, RA 77 (1983) 119-142; M. Van De Mieroop, City, 90.

125 Z. B. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 15; vgl. I.J. Gelb, „The names of ex-voto objects in Ancient Mesopotamia“, Names IV (1956) 65-69.

126 AbB 2 77. Auch in AbB 9 24 bewachen Fronarbeiter (*naṣārum*).

127 M. Weitemeyer, Some aspects of the hiring of workers in the Sippar region at the time of Hammurabi (1962) 20-53; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 115 f.

128 LIH 57; RIME 4 (1990) 348 E.4.3.6.12 Zeilen 11-19.

129 J.M. Sasson, The military establishments at Mari, StPohl 3 (1969) 4 f. Die Mauer war noch von einem *šulḫûm* umgeben; ARM 6 29:16, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 256 f. („renforcement, glacis“).

130 FM II (1994) 14 Nr. 1, Anm. (i); J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 209 f.

(*uṣurtam eṣērum*); für dessen Ausführung wartete man auf die Genehmigung des Königs von Mari.[131]

Die Umgebung der Stadtmauer ist potentiell gefährlich, so dass man es vorzog, dort kein Haus zu bauen: eine Beschwörung z. B. sagt von einem Hund „Der Schatten der Stadtmauer ist sein Standort" (*ṣelli dūrim muzzazūšu*),[132] im Gilgameš Epos wird die Hure verflucht: „Möge der Schatten der Stadtmauer dein Standort sein"[133], die Göttin Ištar schreit: „Versammelt die Männer eurer Stadt zu mir, dann wollen wir in den Schatten der Mauer gehen"[134] und in der Bibel lebt die Hure Rachab auf der Stadtmauer.[135]

In Nippur ist eine „Mauerstraße" (Wall Street) (e.sir bàd.da) bekannt.[136]

Aus den Quellen kennen wir den Beruf des „Mauer-Besteiger"s (*ēli dūrim*); es handelt sich dabei um Wachen, welche die Mauer wohl auch verteidigen mussten[137] – ein Aufgabe, welche den Vollbürgern von Nippur übertragen war.[138]

Es gab auch Festungsstädte, welche die „Mauer von König NN" heißen; sie waren von ihm gestiftet oder verstärkt worden; es dürfte sich dabei um Festungen an der Grenze des Reiches gehandelt haben.[139]

4.2. Tore

In der Stadtmauer gab es Tore, die alle Namen trugen; sie sind oft nach Göttern benannt. Von Mari etwa kennen wir das Tor des Dagan, des Itur-Mer, des Königs, und des (Flusses?) Ḫabur.[140] Im Tor wurde Zoll (*miksum*) erhoben. Aus der babylonischen Literatur ist der Titel *rabi sikkatim* gut bekannt; er bedeutet wörtlich: „Großer des Pflockes". Man denkt dabei gerne an jenen Pflock, der bei Feldvermessungen in den Boden gesteckt wird. Meines Erachtens aber ist es der Pflock, der die Tore öffnet und schließt; dazu würde auch der Titel „Öffner des Pflockes" (*pēti sikkatim*) gut passen. Ein Omen besagt „Der Große des Pflockes wird das Stadttor

131 ARM 3 11, mit LAPO 16 (1997) Nr. 161.

132 VS 17 8, mit B.R. Foster, Before the Muses I (1996) 127.

133 UET VI/2 394:25 (MB), mit W.G. Lambert, in: V. Haas, Außenseiter und Randgruppen, Xenia 32 (1992) 129 ff.

134 W. von Soden, OrNS 60 (1991) 340 ff., Z. 13 f.

135 Josua 2:15. Vgl. V.A. Hurowitz, Studies Greenfield (1995) 552.

136 E.C. Stone, P. Zimansky, OIMA 13:4.

137 F.R. Kraus, JEOL 29 (1985-86) 37 zu 1; M. Stol, RlA 8/3-4 (1994) 172a, Miete für „Mauerwache". Mauerwache im Kontext: AbB 6 190; AbB 7 50; R.M. Whiting, Old Babylonian letters from Tell Asmar, AS 22 (1987) 44 Nr. 7.

138 erén dumu nibru ki lú.bàd.da ì.nú.a, NBC 11205 bei M. Sigrist, RA 71 (1977) 117 f.; auch Sigrist, Les sattukku (1984) 47.

139 F. Joannès, Amurru 1 (1996) 336 Anm. 55: „contrôler l'entrée du royaume sur une voie de communication importante". J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 300.

140 FM II (1994) 20; 143 Anm. 14; Fs. Wilcke (2003) 68 (Tor von Annunītum).

öffnen und ... wird den Feind in die Stadt eintreten lassen".[141] In einer lexikalischen Liste mit Berufsnamen kommen nacheinander vor: „Der des Tores", ..., „Der des Pflockes";[142] in Kutalla scheint er mit dem Bürgermeister identisch zu sein.[143] In spätaltbabylonischer Zeit ist er ein hoher Beamter (Höfling aus Babylon?).

Nah am Tor lag oft ein Silo (*natbākum*).[144]

4.3. DER STADTGRABEN

War eine Stadtmauer von einem Graben umgeben? Die Korrespondenzen aus Mari erwähnen einen Graben vor der Stadtmauer (*ḫirītum*);[145] Lipit-Ištar hat für die Stadt Ur eine *ḫirîtum*, allgemein „Graben", ausheben lassen;[146] Samsu-iluna „baute Kiš, grub ihren Graben, umgab sie mit einem Sumpf".[147] Der (kassitische?) Plan von Nippur zeigt zweimal eine *ḫirītum* außerhalb der Stadtmauer; auch in altbabylonischen Erbteilungen wird sie genannt.[148] In einer mathematischen Aufgabe umgibt der Graben die Stadt wie ein Zirkel.[149] Abschließend bleibt jedoch anzumerken, dass mit *ḫirîtum* nicht immer ein Stadtgraben bezeichnet wird.

Hammurabi berichtet, dass er die Mauer von Sippar mit einem Morast (*appārum*) umgeben hat;[150] in einem Brief über eine Belagerung wird gemeldet, dass der Feind schon den äußeren Wasserlauf erreicht hat (*miṭirtum kīditum*).[151]

Die Stadt konnte von Palisaden (*gupārum*) umgeben sein.[152] Vor der Stadt gab es am Tor den *kutlum*;[153] außerhalb des Tores gab es ein Wasserreservoir (*abrum*) mit einem Zuleitungskanal (*amrummum*).[154]

141 YOS 10 45:16, mit CAD S 254a, J. Bottéro, in: A. Finet, La voix de l'opposition (1982) 142.
142 Å.W. Sjöberg, Mél. Limet (1996) 139.
143 D. Charpin, Archives familiales (1980) 191 f., 107. Ganz anders (und traditionell) ist die Erklärung von M. Van De Mieroop, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 268 („some function in house sales").
144 Larsa (?): Tor von Uraš, M. Stol, JCS 34 (1982) 170 Nr. 28:9-10. Sippar: neben dem Tor von Aja, CT 45 55:9. Dort befand sich auch ein „Kai" (BE 6/2 136:10). Dilbat (?): „Silo vor dem Tor", YOS 13 444:12.
145 Sasson, 4; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 291.
146 RIME 4 (1990) 56, Lipit-Ištar 5:22.
147 R. Pientka , Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 13.
148 S.N. Kramer, The Sumerians (1963) nach S. 64, Nr. 17 und 18: „there is a moat running parallel to the northwest wall and another parallel to the southeast wall". In Erbteilungen: ARN 20 II 7; ARN 23 III 7, IV 14; PBS 8/2 169 II 11, IV 14.
149 BM 85194, mit A.D. Kilmer, Studies Oppenheim (1967) 144.
150 LIH 58; RIME 4 (1990) 348.
151 AbB 6 186:10.
152 J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 451 f.
153 Plural *kutlātum*, ARM 27 116:4 mit Anm. a, „Les Barrières".
154 F. Joannès, FM II (1994) 143 f.; D. Lacambre, MARI 8 (1997) 444; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 209. Auch in BM 17273.

4.4. Innenstadt und Aussenstadt

Texte aus Mari haben deutlich gemacht, dass zwischen Innenstadt und Außenstadt unterschieden wurde:[155] in der Außenstadt (*adaššum*) lagen z. B. Quartiere für 300 Soldaten – in der Innenstadt (*kirḫum*) befand sich der Palast: der Zugang zu ihm war beschränkt und nur hohe Gäste wurden hier untergebracht.

Nach Eroberung der Außenstadt stand der Feind vor der Innenstadt; zwei Beispiele mögen dies verdeutlichen:

„Die Stadtbewohner sind nach der Innenstadt aufgestiegen und haben in der Innenstadt ihren Leib gerettet".[156] „Jetzt hat Ḫimdija die Außenstadt von Amaz 'angefressen' (*akālum*); dessen Innenstadt konnte er nicht ('anfressen')".[157]

Die Innenstadt könnte man gut auch „Zitadelle" nennen.

Beide Ausdrücke – *adaššum* und *kirḫum* – bezeichnen jedoch nicht nur die Fläche, sondern auch Außen- und Innenmauer: ein mathematischer Text zeigt, wie südlich der kleinen Innenstadt (*kirḫum*) ein großes Terrain ausgegraben wird; damit mag die Außenstadt gemeint sein – die ausgegrabene Erde mag als Material für den Wall gedient haben.[158]

4.5. Belagerungen

Die (beiden) Stadtmauern werden genannt in Briefen, die von Belagerungen sprechen. Drohte ein nahender Feind, gab Ammi-ṣaduqa den häufig in Briefen wiederholten Befehl:

> „Das Stadttor darf, bevor die Sonne hoch (am Himmel) steht, nicht geöffnet werden; nachdem die Sonne untergegangen ist, soll es geschlossen bleiben (*târum* D). Die ausziehende Truppe darf nicht hinausgehen (Variante: soll unter Aufsicht bleiben). Die Wachen sollen verstärkt werden. Der Mann aus Maḫanum [= der Söldner?] darf nicht von der Stadtmauer herabsteigen. Rinder und Kleinvieh, die im Gebiet von Sippar-Jaḫrurum und am Ufer des Euphrat geweidet werden, soll man schnell ins Innenland umsiedeln".[159]

[155] G. Dossin, „Adaššum et Kirḫum dans les textes de Mari", RA 66 (1972) 111-130. (A. 3090 = AEM 1/2 Nr. 424). „Ville basse", „ville haute" (F. Joannès); J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) Nrr. 266-268 „faubourg", „la zône réservée". Zusammenfassung in FM II 11. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 291-4 („Les remparts"). D. Oates, „Walled cities in Northern Mesopotamia in the Mari Period", MARI 5 (1985) 585-594, zur Frage, ob es innerhalb der Stadt noch Raum gab für Herden.

[156] AEM 1/2 314 Nr. 422:29-31.

[157] AEM 1/2 335 Nr. 433:36-38.

[158] D. Charpin, MARI 7 (1993) 193 ff., unter 1), „Plan d'une fortification (M. 288)". Erdwälle: S. 196, unten.

[159] CTMMA I 69:6-11, mit R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 260 f.; D. Charpin, NABU 2001/37 (Maḫanum).

Auch lesen wir:

> „Die Arbeiter und die Boote der Fischer bei euch sollen fahrbereit zur Verfügung stehen. Schickt (sie). Die Männer und Frauen der Gehöfte und 'Türme' [etwa: Dörfer] soll man bei euch zusammenbringen".[160]

Nach einem Brief aus Mari wurde die Bevölkerung der Dörfer – bezeichnet als: „geringe Männer und Frauen" – zusammen mit der Gerste in eine Festung (*dannatum*) gebracht; Klein- und Großvieh musste draußen bleiben – eine sichere Beute für raubende Nomaden.[161]

Über Strategien und Techniken einer Belagerung sind wir aus Briefen wohl informiert:[162] von seinem Kriegslager (*karāšum*)[163] aus kommt der Feind, wirft Erdwälle (*epērū*) auf, nähert sich mit Turm (*dimtum*), Leiter (*simmiltum*)[164] und Rammwidder (*jāšibum, wāšibum*)[165] und schlägt Breschen (*pilšum*).
Auch Nomaden waren imstande, mit Maschinen eine Stadt anzugreifen.[166] Larsa wurde zur Zeit von Rim-Sîn in dieser Weise belagert: 40.000 Einwohner (?) hielten allerdings die Stadt sechs Monate lang.[167]

Der König des belagerten Razamâ verteidigte sich, indem er Pech (*qīrtum*) vor den hölzernen Belagerungsturm der Feinde niederwerfen und anzünden ließ.[168]

160 Pientka, a.a.O. 261.

161 D. Charpin, J.-M. Durand, RA 80 (1986) 178:27-31. Die Bevölkerung wird hier lú tur SAL.tur genannt; anderswo in Mari akkadisch *adi ṣeḫrim u ṣeḫertim*, J.-M. Durand, AEM 1/1 349 Nr. 171:19, auch Nr. 38:22-3. Allgemein: J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 301 f. („L'évacuation des campagnes").

162 Belagerung: D. Charpin, „Données nouvelles sur la poliorcétique à l'époque paléo-babylonienne", MARI 7 (1993) 193-203; J.-R. Kupper, „Béliers et tours de siège", RA 91 (1997) 121-133; Ph. Abrahami, JAOS 119 (1999) 131-4, Rezension zu I. Eph'al, Siege and its Ancient Near Eastern Manifestations (1996); J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 289-291, 294-9. S. auch R.M. Whiting, The Old Babylonian Letters from Tell Asmar, AS 22 (1987) 46 Nr. 9.

163 In AEM 1/2; anders Ph. Abrahami, JAOS 119 (1999) 132b, „un retranchement situé en première ligne à proximité immédiate des remparts".

164 D. Charpin, AfO 40-41 (1993-94) 18b.

165 AEM 1/2 83 Nr. 318.

166 Amurriter: R.M. Whiting, AS 22 (1987) Nr. 9; Sutäer: ARM 5 2, mit F. van Koppen, MARI 8 (1997) 426.

167 AEM 1/2 Nr. 383:12-14, Nr. 379:31; mit Charpin, ebenda, S. 148; Charpin, in: J.-L. Huot, Larsa. Travaux de 1985 (1989) 194.

168 AEM 1/2 83 Nr. 318:9-13. Weiter über Belagerung: AEM 1/1 211 Nr. 71-bis, AEM 1/2 197 Nr. 383:12-14 (Larsa), ARM 2 7 und 14 45, mit Ph. Talon, MARI 5 (1987) 672, AbB 6 186, 190. D. Lacambre über die Belagerung von Ḫiritum: MARI 8 (1997) 444. Beachte die ausführliche Beschreibung von Techniken in der *tāmītu* CTN IV 63 I 49-59 (die Vorlage ist altbab.). M. Salvini glaubt, dass die Erdwälle um Mari wieder sichtbar sind; „Une hypothèse sur le 'Tell des Remparts' de Mari", MARI 5 (1987) 628-630.

4.6. Das Stadtinnere

Durch die Stadt laufende Kanäle teilen das Stadtinnere in Viertel mit offenen Plätzen; der religiöse Distrikt lag in der Regel exzentrisch.[169]
Eine Stadt hatte Straßen und Plätze, deren wichtigste Namen trugen.[170]

- Ein sumerischer literarischer Text beschreibt, wie ein Patient den Arzt erreicht: Er betritt die Stadt durch das große Tor (abul.maḫ), geht über die Breite Straße (e.sír sila dagal.la, *re-bi-tum*), über die rechte Außen-Straße (e.sír $tilla_4$ zi.da) und die Straße der Götter Nusku und Nin-imma; links an der rechten Außen-Straße beim Garten „Überfluss von Enlil" wird er eine Gemüse verkaufende Dame sehen – sie wird ihm den weiteren Weg weisen.[171]
- Wir kennen die „Große Straße" in Nippur (e.sír gu.la), kennen auch die Mauer-Straße und die Straße Libur.[172]
- In Ur hat man eine Straßenkapelle gefunden; sie soll dem Gott Ḫendursaga gewidmet gewesen sein.[173] Aus literarischen Texten kennen wir diesen Gott tatsächlich als „Herold, Herr der Straße, der Nachtwache".[174]
- Die Häuser der Familie des Oberklagepriesters Ur-Utu lagen an Straßen im „quartier religieux" von Sippar-Amnānum; sie trugen Namen wie „Straße von Annunitum / Marduk / Lugal-gudua" (alle Götter). Auch Tore waren hier nach Göttinnen benannt (Manungal und Ištar), hier lag auch der Tempel von Šamaš, hier befand sich das Heiligtum Edikuda.[175]
- Die sich verbreiternde Straße wird zu: „Platz von Annunitum" usw.[176]

Kriminelle wurden „über den Platz von Sippar geführt", „ihnen wurde die Nase durchbohrt, wurden die Arme ausgerenkt".[177]

Auf dem Platz wurde in Ur ein Eid über ein Haus geschworen.[178]

Das Wort „Platz" (*rebītum*) kann auch die wichtigste Stadt des Landes bedeuten;[179] eine allgemeinere Übersetzung wäre „Zentrum". Zwei Beispiele: „Sie haben die *kutlātum* erreicht, aber sind nicht zum Qaṭṭunān-Zentrum vorgedrungen (*erē-*

[169] So E.C. Stone, AulaOr 9 (1991) 237-239.
[170] Vgl. die Stadtbeschreibungen von R. Harris, Ancient Sippar (1975) 17-21 (Sippar); E. Unger, RlA II (1938) 223 f. (Dilbat).
[171] A.R. George, Iraq 55 (1993) 66 ($tilla_4$ = AN.AŠ.A.AN).
[172] PBS 8/2 169 IV 9 und PBS 8/2 129:3-4.
[173] L. Woolley; Photos: The Antiquaries Journal XI/4 (1931), nach S. 370; M. Van De Mieroop, Ur (1992) 138-140.
[174] L. Sassmannshausen, BaM 26 (1995) 145-147, 185 f.
[175] C. Janssen, u.a., Studies De Meyer (1994) 92 f.; K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 57, und Fs. Wilcke (2003) 328.
[176] Ebenda, Anm. 10.
[177] Wie in VS 8 19:9-11; VAB 5 229.
[178] UET 5 265, mit F.R. Kraus, WO 2 (1955) 135.
[179] J.-M. Durand, NABU 1991/31, Charpin, ibidem, 112.

bum)"; in der Terqa-Neustadt lag der Platz „Zentrum des Landes" (*rebīt mātim*) beim Palast.[180]

Innerhalb der Stadt gab es schöne Gärten. In der „Westlichen Neustadt" von Babylon befand sich der „Platz des Gartens des Überflusses" (sila dagal kiri$_6$ ḫé.gál);[181] die Karte von Nippur zeigt den „Garten der Innenstadt". In Sippar grenzte ein Grundstück an den Garten eines Beamten und an „die Gasse des Platzes" (*sūq rebītim*).[182]

Zwei Beispiele von Häfen innerhalb der Stadt sind bekannt: Ur und Maškan-šapir.[183]

4.7. Der Stadtplan von Nippur

Von Nippur kennen wir einen Stadtplan in Form einer Tontafel mit den Maßen 21×18 cm,[184] gefunden in einem Gefäß mit Dokumenten aus der Zeit zwischen 2300 bis 600 v. Chr.; der Inhalt wurde von den Ausgräbern ein „kleines Museum" genannt.

Unser Text muss aus kassitischer Zeit, um 1500, stammen, kann aber sehr wohl auch die Abschrift eines altbabylonischen Originals sein.[185] Aus derselben Zeit stammen auch „Karten" der Irrigationsdistrikte um Nippur[186] und eine späte Kopie einer Stadtbeschreibung, die auf die Ur-III-Zeit zurückgehen mag.[187]

Gezeigt wird die ganze Stadt. Die Orientierung unterscheidet sich von der unseren um 45 Grad, so dass die Oberseite zwischen West und Nord zu liegen kommt.

180 ARM 27 116:4-6. Terqa: TCL 1 237:1-6.

181 VS 22 4:6, mit H. Klengel, Studies Diakonoff (1982) 170.

182 MHET II/2 146:5-6.

183 E.C. Stone, AulaOr 9 (1991) 238 f.

184 S.N. Kramer, From the Tablets of Sumer (1978) 142 Pl. 80 (Photo), 271-275 (Kopie und Kommentar); S.N. Kramer, The Sumerians (1963), nach S. 64 (Photo; Kopie); R.L. Zettler, The Ur III Temple of Inanna at Nippur, BBVO 11 (1992) 8-13 (Umschrift auf S. 9; mit den Abständen). Vgl. R.L. Zettler, „Enlil's city, Nippur, at the end of the Third Millennium BC", BCSMS 14 (October 1987) 7-19; Umschrift des Plans auf S. 19; vgl. auch 13b. M. Roaf, Cultural Atlas of Mesopotamia and the Ancient Near East (1990) 81 (Nachzeichnung). M. Gibson, D.P. Hansen, R.L. Zettler, RlA IX/7-8 (2001) 559 f. (neue Kartenzeichnung).

185 McGuire Gibson (Anm. 184) meint, dass der Plan ein Entwurf ist, „a projected development plan for Nippur to be carried out under the late Kassite kings, after the lengthy 'abandonment' of the city from the late eighteenth century B.C. until sometime in the 14th century B.C." (Zettler, The Ur III Temple of Inanna at Nippur, BBVO 11 [1992] 10 f.). So auch E.C. Stone, AulaOr 9 (1991) 235 f.

186 W.H. van Soldt, BSA 4 (1988) 104-120.

187 I. Bernhardt, S.N. Kramer, „Die Tempel und Götterschreine von Nippur", OrNS 44 (1975) 96-102.

Beischriften informieren uns über Gebäude usw.; die angegebenen Abstände verstehen sich wohl im ninda-Maß (= 6 Meter; 12 Ellen von je 50 cm.). In der Mitte steht „Nippur" geschrieben (1), rechts davon der Haupttempel von Enlil mit Namen Ekur (2) und das Heiligtum seiner Gemahlin Ninlil, das Kiur (3), links unten sind zwei eckige Gebiete als „Garten der Innenstadt" (5) und „Fünftel von Annigina" (= ?) (4) benannt. Auf der linken Seite fließt von oben nach unten der Euphrat (7), etwas rechts der Mitte befindet sich der „Kanal der Innenstadt" (9). Ganz oben, außerhalb der Stadtmauer, liegt das „erhabene Heiligtum", Ešmaḫ (6), und der aus der Mythologie bekannte Kanal Nunbirdu (8).[188]

Die Stadt ist umgeben von Mauern mit Toren, deren Namen angegeben sind; Tore entlang des Euphrat sind: „Tor der unreinen Frauen" (10), wo sie sich vielleicht im Euphrat reinigten, „Erhabenes Tor" (11), „Großes Tor" (12); auf der Südseite lagen: „Tor von Nanna (Mondgott)" (13), „Tor von Uruk" (14), „Tor Ur gegenüber" (15); im Norden lag das „Tor von Nergal" (16). Oben und unten wird der Stadtgraben angegeben (17, 18).

Können wir diese Karte kontrollieren? Ausgehend von der Südwestecke der Stadtmauer (wohl Ur III-zeitlich), welche die amerikanischen Ausgräber freigelegt haben, hat R. Zettler anhand der Karte die Fläche der Stadt innerhalb der Mauer berechnet: 135 ha.

Nippur war das Zentrum der Gelehrsamkeit, dort sind auch die Schultexte entstanden, in denen die Tore von Nippur aufgelistet sind.[189] Wir begegnen ihnen aber auch, mit teilweise anderen Namen, in literarischen Kompositionen.[190] Auch die Felder um Nippur hatten Namen, auch sie werden in den Schultexten genannt.[191]

Auf dem Plan fehlt vieles. Südwestlich des Ekur hat man den Tempel von Inanna aus der Ur-III-Zeit ausgegraben. Aus altbabylonischer Zeit kennen wir den Tempel Ešumeša von Ninurta.[192] Straßennamen fehlen, aus der Literatur kennen wir andere Tornamen.

Aus einem Familienarchiv wissen wir, dass die Familie während längerer Zeit innerhalb der Stadt ein großes Gebiet von 20 SAR, also 720 Quadratmeter, besessen hat, auffälligerweise unbebaut – vielleicht blieb es aus diesem Grunde ungeteiltes gemeinsames Eigentum einiger Kusinen; Gewinn konnte man aus diesem Grundstück nicht ziehen. Das Terrain grenzte an drei Straßen: an „die Straße hinter dem Tempel von Ana-arazu", an „die Straße Libur" und an „die Mauerstraße".[193] Mit

[188] H. Behrens, Enlil und Ninlil, StPohl SM 8 (1978) 69 f.

[189] G. Komoróczy, AoF IV (1976) 342; H. Behrens, Enlil und Ninlil, StPohl SM 8 (1978) 170-3.

[190] R. Kutscher, Oh Angry Sea, YNER 6 (1975) 149 Z. 166-170; vgl. auch Behrens, a.a.O. 170-3.

[191] M. Stol, Studies Kraus (1982) 355 f.

[192] Ešumeša von Ninurta wurde nicht gefunden; R.L. Zettler, The Ur III Temple of Inanna at Nippur, BBVO 11 (1992) 16; R.D. Biggs, JCS 19 (1965) 100.

[193] PBS 8/2 129:1-5; vgl. OIMA 13.

Erstaunen stellen wir fest, dass innerhalb von Nippur und nahe der Stadtmauer ein großes Stück Land unbebaut blieb (vgl. 7.3).[194]

4.8. ANZAHL DER EINWOHNER

R.L. Zettler will wissen, wie viele Einwohner in Nippur gelebt haben. Ausgangspunkt solcher Berechnungen ist oft die Norm von 200 Leuten pro ha: 1944 zählte die Zitadelle der modernen Stadt Erbil 6000 Einwohner, d.h. 214 pro ha (M. Van De Mieroop; s.u.). Die Meinungen über die Einwohnerzahl pro Hektar unterliegt allerdings starken Schwankungen.[195] R.L. Zettler akzeptiert jedoch die Norm für Nippur und zieht, basierend auf der Stadtbeschreibung (S. 15a), 12 ha für Tempel und Garten ab, rechnet also mit ca. 100 ha bewohntem Gebiet mit minimal 10.000 bis 20.000 (maximal 40.000 bis 50.000) Personen.[196]

Ur umfasste ohne Temenos 56 Hektar; rechnen wir mit 200 Einwohnern pro ha, bedeutet dies etwa 11.200 Einwohner; rechnen wir noch jene dazu, die außerhalb der Mauer gelebt haben, dürfte sich die Zahl auf 20.000 erhöhen.[197]

Maškan-šapir, die zweite Hauptstadt des Reiches Larsa, war 72 ha groß – die Berechnung der Einwohner überlassen wir gerne dem Leser.[198]

Nun zu den Texten:

Aus ihnen gewinnen wir die folgenden Informationen: in einem Brief ist die Rede von 5000 „Leuten" (erén) der Stadt Murgu; ihnen gehörten 180 bur Felder[199] – ist mit den 5000 erén ein beträchtlicher Teil der männlichen erwachsenen Bevölkerung gemeint?

Ein Mari-Brief gibt als Zahl „der Bevölkerung, männlich bis weiblich" (*tanīštašunu zikarum ana* SAL), die aus drei Orten deportiert wurden, 10.000 an.[200] Ein weiterer Brief vermerkt, dass in Terqa 400 Mann für den Frondienst zur Verfügung stehen – die Stadt dürfte somit etwa 2000 Einwohner gehabt haben.[201] F. van Koppen hat die Einwohnerzahl von Qaṭṭunān errechnet: vermutlich minimal zwischen 750 und 1000 Personen.[202]

194 E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, SAOC 44 (1988) 47.

195 L. Battini-Villard, L'espace domestique (1999) 385; J.N. Postgate, Early Mesopotamia (1992) 80; s. auch M. Van De Mieroop, City 96. E.C. Stone, in: J.M. Sasson, Civilizations of the Ancient Near East I (1995) 244. Vgl. zum frühdynastischen Abu Salabikh N. Postgate, „How many Sumerians per hectare? Probing the anatomy of an early city", Cambridge Archaeological Journal 4 (1994) 47-65.

196 BCSMS 14 (1987) 15-17.

197 M. Van De Mieroop, Ur (1992) 220-223.

198 E.C. Stone, P. Zimanski, BiAr 55 (1992) 214; M. Van De Mieroop, City 95.

199 AbB 8 131.

200 AEM 1/1 168 Nr. 35:17-32.

201 ARM 3 3:15-17 mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 602 (Nr. 798). Für das Land Idamaraṣ vermutet er eine Bevölkerung von mindestens 8000 Personen (S. 164).

202 F. van Koppen, JESHO 44 (2001) 500.

4.9. Das Gebiet ausserhalb der Stadt

Außerhalb der Stadt befanden sich die Felder; gewöhnlich nimmt man an, dass dieser Bereich in Sippar *kīdum* genannt wurde – es ist aber gut möglich, dass damit auch die Außenstadt gemeint ist, die in Mari *adaššum* genannt wird. Ein Text aus Sippar beschreibt ein Haus „außen" (*ina kīdim*), umgeben von anderen Häusern und der „Breiten Straße".[203] In Sippar kannte man den Gegensatz von „Kloster" (*gagûm*) und „draußen".[204] Eine Bezeichnung für die gesamte Bevölkerung ist: „Mann oder Frau, außen oder in der Stadt (*ina kīdim ulu libbi ālim*)"[205] – sind damit Außenstadt und Innenstadt gemeint?

Ein Tor von Terqa heißt „äußeres (Tor), vom *kīdum*-Gebiet, am Ufer des Flusses".[206]

Außerhalb der Stadt lagen Gärten und Felder, weiter entfernt befand sich die Steppe (*ṣērum*); einmal finden wir diese beiden Pole – Steppe und Innenstadt – als Gegensatzpaar: *ṣērum* vs. *libbi ālim*.[207] Literarische Texte nennen die friedlichen Auen draußen (*aburrum*); weiter weg liegt die Sommerweide (*nawûm*). Die unmittelbare Umgebung der Stadt heißt in der Mari-Korrespondenz *salḫum*, vielleicht „Bewässertes". Hier haben die Dattelgärten gelegen.[208] Eine Bezeichnung eines solchen Gartens ist *ḫallatum*, der sich vielleicht sogar in der Stadt befinden mag; dies ist zumindest anhand der Karte von Nippur zu vermuten.[209]

Es ist kein Zufall, wenn Stadtwachen den Gärtnern draußen zurufen, einen Flüchtling aufzuhalten.[210]

Die Felder lagen in „Arealen", in Nippur schlicht „Feld" genannt, anderswo a.gàr (*ugārum*). Seit Hammurabi war das Kataster durchorganisiert in Arealen (*ugārum*), die zusammen ein „Land" (*erṣetum*) bildeten.[211] Auffällig ist, dass Sippar, Ḫalhalla, Kiš, Dilbat und Nippur alle ein Areal kennen, „(Feld am) Tor der Stadt" (ká uru.ki).[212]

[203] MHET II/6 848.
[204] D. Charpin, RA 82 (1988) 20 f.
[205] YOS 13 202:4-5, 20; N. Yoffee, JESHO 41 (1998) 326 (lies am Ende von Z. 4 *a-we-e[l-tum]*).
[206] ARM 3 11:8.
[207] AbB 10 56:12-14.
[208] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué I (1990) 127 f.; *idem*, LAPO 17 (1998) 522 f.; J. Eidem, RA 85 (1991) 133. Dattelgarten: M. Van De Mieroop, Ur 174. Nach J.-M. Durand a.a.O. ist *pirsum* in Sippar das Gartengebiet um die Stadt; D. Charpin, RA 82 (1988) 21.
[209] M. Guichard, FM III (1997) 180.
[210] N. Ziegler, FM II (1994) Nr. 1, 2.
[211] M. Stol, „A cadastral innovation by Hammurabi", Studies Kraus (1982) 351-358; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 44.
[212] Sippar: Scheil, SFS Nr. 10:6; Ḫalḫalla: M. Stol, Fs. Römer (1998) 419; Nippur: PBS 8/1 20:4,7,10.

Die bekannteste „Landesstraße" (*ḫarrānum*) ist die „Weststraße" (kaskal MAR.TU).

4.10. DIE STADTVERWALTUNG

Organisatorisch war eine Stadt in Viertel mit eigener Gerichtsbarkeit eingeteilt.[213] Als nach einem Mord eine Untersuchung durchgeführt wurde, hat man sich bei den Repräsentanten der folgenden Bevölkerungsgruppen informiert: den Häuptern der Viertel (PA *bābātim*), den Handwerksleuten (dumu.meš *ummēni*) und den Angehörigen der Kaufmannschaft (Nichteingesessene).[214] Ein Viertel (*bābtum*) hatte ein Oberhaupt:[215] er war für die Rekrutierung von Fronarbeitern verantwortlich[216] und wird in einer lexalischen Liste nach dem „Nachtwächter" genannt.[217] Ein sumerischer literarischer Text, „Man and his God", zeigt, dass die Einzelperson sich mit seiner „Versammlung" und seinem „Viertel" verbunden fühlte: „Möge die Versammlung (unken) wie eine Regenwolke mich umgeben; möge dein Viertel (dag) wie meine mitleidende Mutter für mich [sein]".[218]

Das Viertel konnte als „Versammlung" zusammenkommen (*paḫārum*), um über Ehescheidungen zu entscheiden, in Sache Familienrecht also.[219] E.C. Stone hat in Nippur „neighborhoods" entdeckt, doch bleibt die Beweisführung schwach; in Ur wohnte ohne Spuren von „neighborhoods" die Priesterschaft zusammen in EM (D. Charpin).[220]

Die Stadt wurde vom Bürgermeister (*rabiānum*) und den Ältesten (*šībūtum*) geleitet; in Sippar sehen wir, dass ihre Rolle in später Zeit gemindert wird zu Gunsten der Kaufmannschaft.[221] F.R. Kraus rekonstruiert theoretisch: in der mittleren altbabylonischen Zeit sind „Stadt" und „Stadtälteste" die niedere Instanz, die Richter die höhere; in spätaltbabylonischer Zeit ersetzt der „Kai" (Kaufmannschaft) jene niedere Instanz.[222] Schon zur Zeit von Abi-ešuḫ sind „Abum-waqar, das Haupt der

[213] K. van der Toorn, Family religion (1996) 32. – Zum Leben in der Stadt, Van der Toorn, „Daily life in the Babylonian city", 18-20, „The family and the household", 20-26; D.O. Edzard, „Sippar, 16. Nisan 1911 v. Chr., 16°° – 17°°", Šulmu IV (1993) 73-77.

[214] ARM 6 43:18-19, mit J.-M. Durand, „La population de Mari", MARI 5 (1987) 664.

[215] M. Stol, Studies Philo H.J. Houwink ten Cate (1995) 307 (Übersicht); D. Charpin, NABU 1992/122; N. Ziegler, FM II (1994) 12 Anm. 8.

[216] Stol, 304.

[217] UET 7 73 II 5; Å.W. Sjöberg, Mél. Limet (1996) 124.

[218] S.N. Kramer, VT, Suppl. III (1955) 176, Z. 114-5; so nach Th.J.H. Krispijn, Leiden.

[219] CT 45 86; WO 8 (1976) 237; vgl. OBTIV 27.

[220] M. Van De Mieroop, JANES 21 (1992) 129 f.

[221] R. Harris, Ancient Sippar 59 (aber sie sind nicht „the administrative body representing the king").

[222] F.R. Kraus, „*Kārum*, ein Organ städtischer Selbstverwaltung der altbabylonischen Zeit", in: A. Finet, Les pouvoirs locaux en Mésopotamie (1982) 29-42, insbes. 41, oben und unten. Vgl. schon A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (1917) 80.

Kaufleute, und die Richter von Larsa" diejenigen, welche die finanziellen Folgen einer Ehescheidung entscheiden.[223] Bürgermeister und Älteste dagegen entscheiden, wie aus Prozessurkunden hervorgeht, über Landbesitz. In ihrer Funktion „Stadt" können sie auch Land verkaufen.[224]

Im Diyala-Gebiet unterscheidet man in einem Prozess zwischen „den Ältesten von Šaduppûm und Adur-belum, dem Haupt ihrer Stadt (*eli ālišunu*)" einerseits, und „Ammi-šagiš, Haupt der Fischer und den Häuptern der Abteilungen" andererseits. Man darf hier den Unterschied zwischen städtischer und nomadischer Bevölkerung sehen.[225]

Im gesamten Alten Orient ist die Stadt verantwortlich für ungelöste Verbrechen in ihrem Gebiet, was deutlich aus CH § 23 hervorgeht:[226]

„Wenn der Räuber nicht ergriffen wird (...) werden die Stadt und der Bürgermeister, in deren Land und Bezirk (*erṣetum u pāṭum*) der Raub begangen ist, ihm all sein Verlorenes ersetzen". Eine Variante spricht von „Versammlung und Bürgermeister".[227]

A. Leo Oppenheims Ansicht, dass die Ämter in Sippar jedes Jahr wechselten, ist zweifellos falsch – im Gegenteil, wir können einen Bürgermeister über Jahre verfolgen.[228] In Ḫalḫalla folgte der Sohn seinem Vater: er trug nicht nur den normalen Titel *rabi'ānum,* „Bürgermeister", sondern auch den sumerischen Titel nu.bànda;[229] als solcher war er wohl für die Konskription der Bevölkerung verantwortlich.[230] Es

223 M. Jursa, RA 91 (1997) 135:10, 23, 36. Nach F. van Koppen stammt der Text aus Sippar; NABU 1999/80.

224 J. Renger, in: B. Brentjes (ed.), Grundeigentum, 64 Anm. 14.

225 YOS 14 72:9-12, mit D. Charpin, in: F. Joannès, Rendre la justice en Mésopotamie (2000) 101 Nr. 58. Zu *eli*, geschrieben *ì-lí* (*a-li-šu-nu*) (Z. 10), vgl. S. Greengus, OBTIV (1979) Nr. 34:10, mit S. 69, zu Z. 9. Dieser Titel *eli ālim* erinnert an assyrisch *ša muḫḫi āli* „Stadtvorsteher", E. Klengel-Brandt, K. Radner in: S. Parpola, R.M. Whiting (ed.), Assyria 1995 (1997) 152 f.

226 R. Westbrook, Revue Biblique 93 (1986) 62-65.

227 J.J. Finkelstein, JCS 21 (1967) 45 ix 37; unken.

228 Unter seinem Einfluss wohl auch R. Harris: Ancient Sippar (1975) 71 f., 97; 60, 66, 71, 77; der Gedanke findet sich bereits bei B. Landsberger; JCS 9 (1955) 127 Anm. 44, ist allerdings widerlegt worden von D. Charpin, JA 270 (1982) 64 Anm. 86 (Beispiele: General und Bürgermeister).

229 M. Stol, Fs. Römer (1998) 433, 435. Der Titel nu.bànda als Bürgermeister kommt auch in Kutalla und Kār-šamaš vor (VAS 29 19: 6). Beachte das sum. Sprichwort „In einer Stadt ohne Hünde ist der Fuchs der nu.bànda", SP 2.118. Aus der Ur-III-Zeit ist ein nu.bànda von Adab bekannt; vgl. D. Charpin, RA 84 (1990) 94.

230 Ein Kanaldistrikt hat einen nu.bànda íd.da. „Sans doute s'agit-il de celui qui est responsable (temporairement!) des travaux à y faire par les travailleurs qu'on a mobilisés", J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué I (1990) 124 Anm. 86.

kommt vor, dass in einem Text zwei Bürgermeister genannt werden.[231] Es ist möglich, dass in Nippur das Stadtoberhaupt ensí genannt wurde: in einem Prozess kennen wir einen „Soldat des ensí"[232] als Zeugen, ein Brief aus Nippur ist allerdings an Enlil-dingir *rabiānum* gerichtet.[233]

In der Terminologie von Mari hieß der Bürgermeister *sugāgum*;[234] gleichzeitig konnte er auch Scheich sein:[235] „Asdi-takim (der König von Harran) und die Könige von Zalmaqum und die Scheichs und Ältesten der Jaminiten haben im Tempel des Sîn von Harran den Esel getötet (= ein Bündnis geschlossen)".[236] Er wurde vom König ernannt, die von ihm garantierte Abgabe wurde vereinbart; er ist verantwortlich für die Lieferung von Menschen und Waren aus seinem Gebiet.[237] Oft wir er mit dem nu.bànda assoziert, wohl dem Mann, der die Konskription leitet.[238] Bisweilen gibt es zwei *sugāgum*s in einer Stadt.[239] Wenn wir einen mit Namen genannten Mann „und die Ältesten" erwähnt finden, ist mit dem namentlich genannten Mann der Bürgermeister gemeint.[240]

Das Individuum war „Sohn" oder „Tochter" einer Stadt.[241] In Nippur wird er/sie dem Sklaven gegenübergestellt; Prozessurkunden zeigen, wie ein angeblicher Sklave seinen Status als „Sohn" (*mārūtum*) bisweilen beweisen muss.[242] Neue Texte aus Mari zeigen, dass im Westen neben diesen „Söhnen der Stadt" eine arbeitende Bevölkerung auf dem Lande lebte (*sāmiḫum*).[243]

In Nippur kannte jeder Schreiberschüler die „Versammlung", *puḫrum*, ein akkadisches Wort, das auch so in sumerischem Kontext vorkommt. In diesem Gremium wurde Recht gesprochen. Wer Mitglied war, ist uns kaum bekannt. Der „Mordprozess aus Nippur" nennt einen Vogelfänger, einen Töpfer, zwei Gärtner,

231 Ili-awelim und Nabium-mālik, YOS 12 382:12-13, 496:15-16; M. Stol, Studies (1976) 79 f., mit D. Charpin, BiOr 38 (1981) 541 zu YOS 12 496 (Archives B 1); Stol, Fs. Römer (1998) 445, unten; MHET II/6 871:8 mit 21; möglich auch in: „Letter to Etel-pi-Nabium, Nūr-Kabta, and 'the elders of the city'", YBC 6380.

232 PBS 8/1 81:9; bekannt aus der Ur-III-Zeit, A. Falkenstein, NG I (1956) 98 Anm. 6.

233 N 1182, unveröff.

234 I. Nakata, JANES 19 (1989) 113-118; M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991) 134-150.

235 Anbar, a.a.O. 139, „*sugāgū* tribaux".

236 AEM 1/1 152 Nr. 24:10-12.

237 Anbar, a.a.O. 140-3; P. Villard, „Nomination d'un scheich", FM II (1994) 291-297.

238 Anbar, a.a.O. 143, 146; „cinquantenier".

239 Anbar, a.a.O. 138.

240 Anbar, a.a.O. 151.

241 CAD M/1 316, F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 279 f.

242 F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 86 (in Inschriften von Königen von Uruk); BE 6/2 62 (die Familie, *ki-in-ta-šu*, stellt fest, dass einer „Sohn von Nippur" ist), ARN 59 Rs. 3, mit F.R. Kraus, JCS 3 (1949) 157, 166 (eine Frau ist „Tochter von Nippur"), VS 13 32 (ein hausgeborener Sklave ist nicht „Sohn von Sippar").

243 J.-M. Durand, FM VII (2002) 84, 88-90.

einen Soldaten, einen Bürger (maš.en.kak) – jedermann?[244] Außerhalb von Nippur – wie in Sippar etwa – kommt das Wort *puḫrum* selten vor, aber auch dort existierte diese „Versammlung“. Man könnte sich vorstellen, dass jeder Bürger daran partizipieren konnte; vermutlich war es der Ort des Strafrechts.

In Nippur führte die Versammlung, nach den Schulbeispielen zu urteilen, die Befehle des Königs aus; er mag ihr Zusammentreffen *ad hoc* bestimmt haben.[245] F.R. Kraus vermutet, dass die Versammlung in Sippar aus Richtern bestanden hat.[246]

In Sippar und Dilbat amtieren auch Personen mit dem Titel *šakkanakkum* (immer GÌR.NITA geschrieben). Sie sind aus der Ur-III-Zeit gut bekannt als Militärgouverneure. Sie dürften auch in altbabylonischer Zeit als vom König ernannte „Statthalter“ tätig gewesen sein; auffällig aber bleibt, dass diese Funktionäre so oft in osttigridischen Städten als Erste der Stadt und in Dilbat zusammen mit „den Ältesten“ genannt werden.[247]

244 M. Van De Mieroop, City 123.

245 S. Lieberman, CRRAI 35 (1992) 132; cf. M. Van De Mieroop, City 126.

246 F.R. Kraus, in: Les pouvoirs locaux 40.

247 Im Osttigris-Gebiet: M. Stol, Studies (1976) 82 f. In TIM 4 33:18-19, 34:9-10: „Richter: Nurija, der *ḫamdû*; Japḫum, der GÌR.NITA“. Vgl. A.K. Muhamed, Old Babylonian cuneiform texts from the Hamrin Basin. Tell Haddad, Edubba 1 (1992) Nr. 11:14. Beachte H.F. Lutz, UCP IX/6 (1930) 381 Z. 6: Gericht vor GÌR.NITA *ù da-ja-nu* (Koll.; Museum-Nr. 9-2869). Dilbat: TLB I 250:8, mit H. Klengel, AoF IV (1976) 99 (Marduk-nāṣir); vgl. VS 13 9:12 (Marduk-muballiṭ).

5. DAS HAUS

D.O. Edzard, „Haus“, RlA IV/2-3 (1973) 220-224. R. Harris, Ancient Sippar S (1975) 22-37. M. Van De Mieroop, Ur (1992) 30-38, „Domestic architecture“. M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient. Eine Untersuchung zur Verwendung von Räumen in altorientalischen Wohnhäusern, AVO 3 (1994). K.R. Veenhof, ed., Houses and households in Ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996). Aufsätze über das altbabylonische Haus: S. 181-283. L. Battini-Villard, L'espace domestique en Mésopotamie de la IIIe dynastie d'Ur à l'époque paléo-babylonienne, BAR International Series 767, (1999). P.A. Miglus, Städtische Wohnarchitektur in Babylonien und Assyrien, BaF 22 (1999) 9-86, Kap. II, „Mesopotamien in der ersten Hälfte des 2. Jahrtausends v. Chr.“. M. Van De Mieroop, „Thoughts on urban real estate in Ancient Mesopotamia“, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 253-287 (Größe der Häuser: S. 261-265).

Die Geschichte eines ausgegrabenen Hauses: H. Gasche, L. Dekiere, „A propos de la durée de vie d'une maison paléo-babylonienne en briques crues“, NABU 1991/20 (Text Di 1272); C. Janssen, H. Gasche, M. Tanret, „Du chantier à la tablette. Ur-Utu et l'histoire de sa maison à Sippar-Amnānum“, Studies De Meyer (1994) 91-123. (Zu Di 1272: S. 110-11, 115 Anm. 81, 122, oben).

L. Battini-Villard teilt die 131 von ihr untersuchten Häuser ein in: „maison à espace central“ (53,4 %), „sans espace central“ (40,5 %), „à salle centrale“ (6 %).[248] In der Archäologie unterscheidet man zwei Haustypen: kleine Häuser mit wenigen Räumen und ohne Innenhof („linear houses“), große rechteckige Häuser mit Innenhof und Räumen an allen Seiten („rectangular houses“). Die Vermutung, dass in der ersten Kategorie Kleinfamilien wohnten („nuclear families“), in der zweiten „extended families“ mehrerer Generationen, wird dem Umstand nicht gerecht, dass Räume auch als Werkstatt oder Vorratskammer gedient haben.

In der Folge legen wir nur das philologische Material vor.[249]

5.1. Der Hof

Neben dem Haus lag der Hof, ein unbebautes Grundstück, das auch selbständig verkauft werden konnte; das Sumerogramm ist KI.UD, eigentlich „Boden unter

[248] L. Battini-Villard, L'espace domestique en Mésopotamie (1999) 348.

[249] Der inhaltsreiche Aufsatz von G. Kalla, „Das altbabylonische Wohnhaus und seine Struktur nach philologischen Quellen“, in: K.R. Veenhof (ed.), Houses and households in Ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 247-256, kann nicht wiederholt werden. Vgl. weiter M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) (archäologisch). Zusammenfassend zum normalen Haus: E.C. Stone, Nippur Neighborhoods (1987) 123. (Der in Anm. 2 als „OIP 78 Pl. 52“ erwähnte Hausplan ist altakkadisch; s. OIP 78 (1967) 41, zu 2 N-T 728. Auch reproduziert in J.N. Postgate, Early Mesopotamia 91. Vgl. L. Battini, „Une maison akkadienne oubliée: la tablette 2NT 728 de Nippur“, Estudos Orientais VII [2000] 1-28). Vgl. E. Robson, OECT 14 (1999) 148 ff., „Ur III and OB house plans, ancient and modern“.

offenem Himmel", oder, weniger wahrscheinlich, „weißer Boden". Ein sum. Sprichwort sagt: „Lass einen Hof an das Haus grenzen, lass eine Tenne (su_7) an das Feld grenzen" (SP 6 Section A 3). Altbabylonisch werden die Zeichen KI.UD sowohl für „Hof" als auch für „Tenne" verwendet; daneben kommt noch ein Ausdruck für nicht bebauten Boden vor: ki.gál.la, „Boden, der da ist". Dieses Grundstück ist zweifellos für Hausbauten bestimmt, da es später als „gebautes Haus" genannt wird und gleichzeitig auch erheblich teuerer geworden ist.[250] Anders der Hof: wird er bebaut, handelt es sich um eine explizit erwähnte Ausnahme; einmal wird berichtet, dass ein kleiner Abschnitt „überschüssiger" Hof „für Hausbau ist".[251]

Daneben begegnen wir einem „Haus-Hof" (é KI.UD), von dem E. Prang vermutet, dass ein Speicher gemeint ist: „mit einem Speicher bebautes Grundstück".[252] Nach einem Brief aus Mari wird eine Frau im Stroh verborgen, der Speicher (KI.UD) wird belagert, dann dringt man „mit Treppe und Leiter" ein.[253] Da der Komplex KI.UD auch die Bedeutung *maškanum*, „Tenne", also wieder eigentlich „Boden unter offenem Himmel" hat, ist mir die Interpretation „Speicher" zu weit.

Über den Innenhof (*kisallum*) wissen wir nicht viel;[254] im Hause von Asqudum wurden hier z. B. Schafe geschoren.[255] In Mari kann *kisallum* die Räume um den Hof andeuten oder miteinschließen.[256]

L. Battini-Villard vermutet, dass der Innenhof überdacht war, was aber wohl kaum typisch für einen Innenhof sein dürfte.[257]

5.2. Hauskapellen

Das Familienheiligtum hieß sicher *aširtum*.[258] Die „Kapelle" (*papāḫum*)[259] kennen wir besser als einen Teil des Tempels.[260] Eine Frau „schwört (*zakārum*) den Eid des

[250] BE 6/1 105 mit Edzard, RlA IV 222b; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 24.

[251] 4 gín KI.UD dirig mu é dù.ù.dè, BE 6/2 10:24. – Die Deutung é.bar.ra „espace à ciel ouvert", Studies De Meyer (1994) 103, 119, ist unsicher.

[252] E. Prang, ZA 66 (1976) 18.

[253] F. Joannès, FM [I] (1992) 82:39-46; LAPO 16 (1997) 212 Nr. 83 („grenier").

[254] D. Charpin, CRRAI 40 222, unten. Der kommende Band IV des Katalogs des British Museum wird erwähnen: BM 85356, „rent of a house (é *ḫu-up-šu-um / ki-sa-al-la-šu / ù é-da-kum*)".

[255] D. Charpin, MARI 4 (1985) 459.

[256] J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 106, d; 175, b; 248, a.

[257] L. Battini-Villard, CRRAI 40 (1996) 381; D. Charpin, MARI 1 (1982) 142 f. Zum Hof: M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 153-165.

[258] G. Kalla, CRRAI 40 (1996) 251-6; Battini-Villard, a.a.O. 358. S. den Plan King, LIH Nr. 107. Hauskapelle, archäologisch: M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 66-69, 185-218, 233-235.

[259] E. Prang, ZA 66 (1976) 25; G. Kalla, CRRAI 40 (1996) 251 mit Anm. 10. Es gibt Gelehrte, die „reception room" übersetzen; K. van der Toorn, Family religion (1996) 15 Anm. 17. Kapellen in Haus C: Stone, Nippur Neighborhoods (1987) 86.

Šamaš vor der Kapelle" – der Hauskapelle?[261] Aber auch im Tempel von Šamaš gab es ein „Tor der Kapelle", so dass auch dort der Eid geleistet worden sein könnte.[262]

Neben dem Innenhof und neben der Hauskapelle kommt der Bau *šubtum*, ki.tuš vor; man hat ihn als „living quarters" gedeutet. Das Wort muss tatsächlich von *wašābum* „wohnen" abgeleitet werden.[263]

5.3. Das Familiengrab

Unter dem Haus befand sich in Mesopotamien *idealiter* das Familiengrab.[264] Im Mythos über Erra heißt es: „Wer ein Haus gebaut hat, sagt: Das ist mein Heim. Dieses habe ich gebaut, und in seinem Innern werde ich mich ausruhen. Am Tag, wenn das Schicksal mich hinraffen wird, werde ich darin ruhen".[265]

Ein Brief kündigt an, dass eine durch eine Epidemie (?) (*ina šulputim*) verstorbene Frau „in ihrem Haus" begraben wird.[266] Nur die Kaufverträge aus der späteren syrischen Stadt Emar nennen möglicherweise diesen „Keller".[267] In altbabylonischer Zeit wird in einigen wenigen Kaufverträgen „etwas" für den Verkäufer reserviert; es wird als „Überbleibendes" (*izibtum*) bezeichnet – handelt es sich um Altbesitz im Familienhaus, etwa den Grabkeller? Vgl. 6.6.3 und 12.4.1.1.3.

5.4. Türen

In einem großen Haus unterscheidet man „Außentor" und „Mitteltor"; die dort befindlichen Türen aus Holz bzw. Flechtwerk werden vererbt.[268] Türe (*daltum*) und Riegel (*sikkūrum*) waren kostbare Gegenstände; sie sollen beim Verkauf solide sein.[269] Oft werden Türen des Hauses in Erbteilungen beschrieben.[270]

260 D. Charpin, MARI 1 (1982) 137-147.

261 MHET II/1 78:18, vgl. BDHP 34:8-9.

262 CT 45 37:14.

263 CAD Š/3 179 f.; E. Prang, ZA 66 (1976) 25: vielleicht Wohnzimmer = Wohnzimmer und Schlafgemach.

264 Battini-Villard, a.a.O. 211-220; M. Van De Mieroop, Ur 37, 219. M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 174-235, „Totenkult im Haus".

265 Erra IV 99-101; nach TUAT III/4 (1994) 797.

266 AbB 1 140; K. van der Toorn, Family religion (1996) 60 f.

267 C. Janssen u.a., Studies De Meyer (1994) 116. Zum Problem: M. Van De Mieroop, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 261.

268 TIM 4 1:60-61, mit E. Prang, ZA 66 5; Komm. 25 f. (Seine Deutung „Innenhof" ist fehlerhaft: tillá = *kawûm* „außen").

269 Wie in DCS 96:1-2, 1 SAR é.dù.a giš.kéš.da giš.ig giš.sag.gul.bi gub.ba. Vgl. die akkadische Formel aus Tell Harmal, 3 SAR é *ep-šum sí-ku-ru da-la-tum ku-na*, al-Hashimi, Old Babylonian purchase documents (Baghdad 1964) Nr. 4 (IM 55148).

5.5. HAUSBAU

Für den Hausbau[271] gab es Spezialisten; sie werden nur in Gesetzbüchern erwähnt. Bezahlt wird er pro SAR (2 Sekel Silber); stürzt das Haus ein und wird ein Bewohner getötet, gilt das Gesetz „Auge um Auge, Zahn um Zahn". Als Beispiel: der Sklave des Baumeisters soll an Stelle des getöteten Sklaven sterben (CH § 228-233).[272]

Bekannt ist das Streitgedicht zwischen Hacke und Pflug. Die Hacke wirft dem Pflug vor, was der nicht kann; positiv wird aufgezählt, wozu die Hacke imstande ist – sie ist wichtig in allen Phasen des Hausbaus: „Du (Pflug) kannst nicht wegfließendes Wasser abdämmen; du kannst nicht die Erde in Körben aufhäufen; du kannst keinen Lehm formen, keine Backsteine machen; du kannst keine Fundamente legen, kein Haus bauen; du kannst nicht die Basis einer alten Mauer stärken; du kannst kein Dach ... legen".[273]

Ein Brief aus Sippar informiert uns über den Hausbau:[274] Es ist billiger, ein Haus auf unbebautem Boden (*qaqqarum nidītum*) zu bauen als ein fertiges Haus zu kaufen. Die Hauptperson, ein Obmann über Arbeiter (*šāpir ṣābim*), kauft den Boden (*qaqqarum*) für Silber und fängt an, (anderswo) Erde auszuheben, um eine Terrasse (*tamlûm*) zu errichten – offenbar als Fundament für das Haus. Er muss die Erde kaufen, muss den Mietlingen Lohn in Form von Gerste geben und die Arbeiter (*ṣābum*) in seinen Diensten verköstigen. Das Problem des Briefes ist, dass nicht

270 E. Prang, ZA 66 (1976) 24-26, 67 (1977) 226 f.; J. Klíma, Studies Böhl (1973) 240-242. Föhrenholz für Türteile: M. Birot, TEBA Nr. 13; Herstellung einer Tür: AbB 3 34; TCL 17 1:31-35, mit CAD M/2 14a (*mēlû*; die Höhe ist nicht weniger als 5 Meter, die Breite, *rupšu*, ist 1,69 Meter); CAD A/2 444a, *aškāpūtu*, „Lederarbeit". Archäologisch: M. Krafeld-Daugherty, „Türen in der Isin-Larsa Stadt von Ur", Fs. Mayer-Opificius (1994) 133-8; Battini-Villard, a.a.O. 366 f.

271 Ein Brief über Hausbau in Nippur, tausend Jahre später: S.W. Cole, OIP 114 (1996) Nr. 89. Modern und archäologisch: M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 13-18. Bau einer Lehmhütte in einem Dorf wie Sheikh Hadji Miniehil bei Kish: Henry Field, Arabs of Central Iraq (1935) 85.

272 D.O. Edzard, „Haus", RlA IV/2-3 (1973) 223b.

273 H.L.J. Vanstiphout, OLA 42 (1991) 32 f.; in der unveröff. ed. von P. Attinger Z. 11-16; vgl. Z. 124-127. – Aus Sippar kennen wir die Assoziation von Hacke und 'Zahn': C. Janssen et al., Studies De Meyer (1994) 99 f. zu é *šinni* giš.al, „Haus, Zahn der Hacke", „l'instrument nécessaire pour préparer le terrain en vue de la construction de la maison". In Di 1801 é.dù.a *ù ši-in-ni* giš.[al]. Jetzt auch in MHET II/4 561:1, é *ši-in-ni* giš.al *la ru-ug-[gu-bu-um]*; VS 22 16:1. Kann es sich um ein Haus mit Lehmmauer handeln? R. Pientka, Studies Walker (2002) 209 zu Z. 3: eine Grundstücksbezeichnung. Zur Verwendung der Hacke im Hausbau, vgl. Gertrud Farber, „al-tar im Edubba: Notwendige Arbeitsgänge beim Bau eines Schulhauses", Studies Sjöberg (1989) 137-147. Ziegel streichen und *altarum*: V. Donbaz, N. Yoffee, Old Babylonian texts from Kish, BiMes 17 (1986) 37-40.

274 AbB 13 110.

genug Arbeiter und Verköstigung da sind. Vorläufig bekommt er 10 Arbeiter für einen Monat. Ich nehme an, dass das Haus groß werden sollte.

Ein Haus ohne gutes Fundament taugt nichts – ein Sprichwort sagt dazu: „Wenn ein Haus obenan baufällig ist (*maqātum*) und seine Fundamente (*uššū*) stark sind, so ist ... das Haus stark. Wenn seine [Fundamente] baufällig sind und es oben in Ordnung ist, kann man nichts machen: es wird baufällig werden".[275]

Entsprechend wird in Hausmieten vereinbart, dass der Mieter „das Dach streichen und das Fundament (*asurrûm*) verstärken wird".

Eine Liste nennt Ausgaben in Gerste für den Hausbau (?): Futter für die Ochsen während eines Monats, Lohn für Mietlinge, „welche Backsteine gestrichen haben (*labānum*)", „welche Lehmmauern geformt haben (*pitiqtam patāqum*)", Futter für Esel, Verköstigung der Burschen unter PN, Lohn für den Zimmermann, „der den Zahn eingehämmert hat (*šinnam retûm*)" und für die Töpfer.[276] Ähnliche Ausgaben sind: „10 Kor Gerste (für) Mietlinge, die 1 iku Backsteine für die Scheune ... (é *ašaḫḫātim u kapirim*) gestrichen haben; 5 Kor Gerste, Lohn der Mietlinge, welche die Backsteine getragen haben (*zabālum*); 5 Kor, Verköstigung (šuku) der Baumeister und Lohn (á) der Mietlinge, welche die Scheune ... gemacht haben".[277]

Die Mauern des Hauses waren aus Backstein (*libittum*; hebr. *lebenā*) gebaut.[278] Die Arbeit (*allum*) der Herstellung von Backsteinen bestand aus Treten (*ḫabātum*), Streichen (*labānum*) und Mischen (*balālum*).[279]

Für den Bau brauchte man in einem Falle: 6 SAR Backsteine und 10 Balken;[280] für größere Bauten wie Tempel brauchte man mehr: 60 Balken, je 10,50 Meter lang.[281] In einer Liste werden solche Balken genannt: „18 für den Palast, 16 für die Kapelle, 8 für die Scheune (*abūsum*), 11 für die Treppe, 6 für ... der Treppe, 4 für ..., 5 für das Dach der Tr[eppe]. (Total:) 67 Balken".[282] Einmal wird von „Zwischenmauer, Balken und ihrem Rohr" gesprochen.[283]

275 AEM 1/2 224 Nr. 392:45-48.

276 TLB I 58.

277 Riftin, SVJAD 53:8-13.

278 M. Sauvage, La brique et sa mise en oeuvre en Mésopotamie (1998) 76-84 (Auszug aus dem Textmaterial), 133-139 (altbabylonisch archäologisch). Vgl. noch J. Friberg, „Bricks and mud in metro-mathematical cuneiform texts", in: J. Høyrup, P. Damerow, Changing views on Ancient Near Eastern mathematics, BBVO 19 (2001) 61-154.

279 F. al-Rawi, M. Roaf, Sumer 43 (1984) 204-210, mathematischer Text, Probleme 9 und 10. „Treten (lassen)" (*šuḫbut libnāti*) jetzt auch in B. Groneberg, Lob der Ištar, CM 8 (1997) 22 I 16. Die Rinder „treten" die Gerste beim Dreschen; M. Civil, The Farmer's Instructions, AulaOr-S 5 (1994) 44 IV 9-10.

280 Riftin, SVJAD 47 Hülle 6.

281 J.-R. Kupper, BSA 6 (1992) 169; auch andere Beispiele. Balken aus den Wäldern bei Tuttul, mit Maßen: FM II (1994) 69 Nr. 35, 162 Nr. 87, mit D. Cadelli, *ibidem* S. 172; vgl. P. Bry, NABU 2000/62.

282 VS 18 97:1-9. Unverständlich bleibt der Kauf von „8 Balken aus Palmholz, 'gebrochen', jeder 4 Ellen giš.níg.lá", Di 1272; NABU 1991/20.

283 M. Çığ, H. Kızılyay, Belleten 26 (1962) 29 Ni 13209:17.

5.6. ZWISCHENMAUERN

In den Städten lagen die Häuser nebeneinander und man hatte die Mauer mit dem Nachbar gemeinsam; die Dachbalken kragten vor oder mussten verankert werden. Die dabei anfallenden Kosten mussten geteilt werden, was zu Streitigkeiten führen konnte, so dass zusätzlich zum Kaufkontrakt Regelungen getroffen wurden. Sie werden in altbabylonischen Texten oft genannt – das in der Assyriologie wohl bekannte Problem der „Zwischenmauer".[284] In einem Handbuch für Notare heißt es:

„Kommt das Fundament der Zwischenmauer ins Gleiten, und fällt die Mauer, die einzustürzen droht, auf ihn, (so sagt er) zum Nachbar seines Hauses: 'Mache die Arbeit gemeinsam (mit mir)!' Zum ersten und zum zweiten Male hat er ihn benachrichtigt, doch er folgte seiner Aufforderung nicht. Aus Eigenem trug er sie (die Mauer) ab und baute sie neu auf. Bis jener das Silber für dessen Arbeit bezahlt haben wird, darf er in diese Mauer einen Nagel nicht einschlagen, einen Balken nicht aufstützen".[285]

Der unwillige Nachbar „verliert also sein Recht an der Benützung der Zwischenmauer, kann es aber jederzeit durch Zahlung der Kosten (*mānaḫtum*) wieder erwerben".[286]

Meistens werden die Rechte und Pflichten natürlich positiv formuliert; so gibt ein anderes Notarhandbuch das folgende Modell eines Kontraktes:

„Sie beide (verfügen über) die Zwischenmauer. Die Zwischenmauer ist 2 ½ Ruten lang, [x] Ellen breit, 1 ½ Ruten h[och] (s[ag.bi]). Aus Eig[enem] hat er sie niedergerissen und aufgebaut]. Weil er sie aus Eigenem niedergerissen und aufgebaut hat, wird (der Zweite) ihm für seine Kosten an der Zwischenmauer 1 ½ Sekel Silber geben. (Der Erste) wird in der Zukunft nicht sagen: 'Du wirst nichts an das Haus bauen, du wirst keinen Nagel einschlagen, du wirst keinen Balken auflegen'".[287] Die zweite Person teilt sich in den Kosten; sie gibt eine Vergütung von 1 ½ Sekel Silber. Jetzt hat die erste Person nicht mehr das Recht, der zweiten zu verbieten, ein Haus (daneben?) zu bauen.[288]

Wir haben Quittungen über solche Zahlungen, ohne dass jedoch ein konkreter Betrag genannt wird. Einmal ist die Rede von: „Silber, sein Quotient (igi.te)"[289] – der Quotient wird normalerweise die Hälfte sein.

Als „Kauf" wird eine Quittung so formuliert: „2 Ruten Länge, 1 Elle, 5 Finger Vorderseite (sag.ki), Mauer von PN: PN_2 hat von PN die Hälfte der Mauer gekauft.

[284] Literatur über Zwischenmauer: M. Schorr, VAB 5 (1913) 234 f.; B. Landsberger, MSL 1 (1937) 218 f.; J.G. Lautner, „Rechtsverhältnisse an Grenzmauern", Fs. Koschaker (1939) 76-95; M.T. Roth, Scholastic Tradition, 115-119.

[285] MSL 1 65-67, Tf. 4, IV 22-39.

[286] Landsberger, MSL 1 219.

[287] FLP 1287 III 18-38, mit M.T. Roth, Scholastic Tradition, 115-119; auch Roth, Law collections (1995) 49.

[288] III 33, é ⌜gim.nam⌝; Roth 118: „to build a house against the wall".

[289] BE 6/2 14:7, VAB 5 199, mit MSL 1 219.

Als Preis für den Boden (*qaqqarum*) und für die Kosten der Mauer hat er 1 ½ Sekel und 10 Gran Silber bezahlt" – ist hier eine Mauer mit Vorfläche gemeint?[290]

Man konnte gemeinsam eine Zwischenmauer errichten – drei Kontrakte nennen als Terminus *šapākum* Gt[291] – nur einer der beiden Nachbarn verrichtet die Arbeiten: „1 ½ Rute, 2 Ellen lang, 1 Elle 6 Finger breit: die Zwischenmauer von L. und Elâ. Elâ wird sie aus Eigenem bauen. Die Kosten der Mauer, für 1 Rute (als) ihre Höhe, hat L. an Elâ vergütet. Elâ wird den Riegel von L. verbinden" (aus Ur).[292]

Ruttum „macht" die Mauer, im Kontrakt aber wird festgehalten: „Sie werden ihre Balken in gleichen Teilen (*mitḫāriš*) auflegen; der eine wird gegen den anderen nicht klagen".[293] Beide Nachbarn haben also dieselben Rechte. „Die Mauer neben dem Haus von PN, ½ Rute 3 Ellen lang, die Zwischenmauer von FN und PN: die eine soviel wie der andere wird seine Balken befestigen".[294]

5.7. Stockwerke

Man wird mit Interesse die bisweilen angegebenen Längenmaße in Hinsicht auf der Frage verfolgen, wie lang, dick oder hoch die Mauern waren.[295] Die Dicke einer Mauer wird nicht angegeben, die Höhe selten. Das zweite Handbuch für Notare sprach von einer Zwischenmauer von 2 ½ Ruten Länge, [x] Ellen Breite, 1 ½ Ruten H[öhe]; also 30 Meter lang, [...] Zentimeter breit, 9 Meter h[och]. Der Text aus Ur enthielt die Angaben: „1 ½ Rute, 2 Ellen lang, 1 Elle 6 Finger breit", „Höhe: 1 Rute"; also 10 Meter lang, 60 cm dick und 6 Meter hoch. Diese Höhe und Dicke der Mauer sind erstaunlich.[296] In einem weiteren Text wird ein Mieter dazu verpflichtet, in einem Haus von 4 ½ SAR (= 156 Quadratmeter) „die Mauer zu bauen und ½ Rute, 2 Ellen hochzuführen", also 4 Meter;[297] und schließlich: Eine Rute, 5 <Ellen>, also 8,50 Meter hoch;[298] die Dicke einer Mauer: 1 ⅓ Elle, also 66 cm.[299]

Ein Gebäude mit Mauern von 4,6 oder gar 9 Meter Höhe muss mehrstöckig gewesen sein. Schon das Vorhandensein eines ersten Stockwerkes ist ein Problem in

290 T. Fish, MCS 7 (1957) 1.

291 CAD Š/1 419 f., „to erect jointly". „Sie haben gemeinsam die Mauer vom Boden nach oben errichtet" (*ištu qaqqarim adi elēnum šitpukā*, BDHP 80). In einem unveröff. Text: „vom Boden zum Himmel" (BM 22598; Els Woestenburg).

292 UET 5 125, mit Charpin, Clergé d'Ur (1986) 100-102.

293 CT 4 22b, VAB 5 198A.

294 CT 4 37d.

295 CAD I/J (1960) 36a (*igāru*). – Eine „Rute" (GAR, ninda) ist 12 „Ellen", bei uns 6 Meter. Eine quadratische Rute war die Fläche 1 SAR, also 36 Quadratmeter. 1 Elle [50 cm] = 30 Finger.

296 J.-L. Huot, bei Charpin, Clergé d'Ur 101.

297 TLB 1 246:12-14, 20-22, zitiert als Böhl, Leiden Coll. 2 p. 18 No. 755 in CAD I/J 36.

298 Tell Sifr 92:2. – Ein Hausflügel (*edakkum*) wird geliehen und ist ½ Rute, 2 Ellen hoch, also 4 Meter. Oder ist ein Mast (giš.dím) gemeint? PBS 8/2 124.

299 MHET II/1 65:8.

der Assyriologie; eine Frage, die viele Gelehrte beschäftigt, ist, ob es Beweise für Häuser mit einem Stockwerk gibt. Ausgehend von der modernen traditionellen Architektur im Orient muss man annehmen, dass natürlich mehrgeschoßige Gebäude existierten, wovon die Archäologen inzwischen überzeugt sind.[300] Im Erdgeschoß, mit blinden Mauern, befinden sich die Vorratsräume und die Ställe. Die Familie lebte im ersten Stock, wo Fenster sind mit Licht und Luft.[301]

E. Prang hat anhand einer Hausbeschreibung aus Nippur Stockwerke vermutet.[302] In Sippar werden oft Räume mit der Benennung *rugbum* vermietet, was – auch meine Meinung – als „Dachgeschoß" zu übersetzen ist;[303] z. B. „geht" man zu den Dachgeschoßen des Palastes „hinauf" (*ana* é *rugbāt* é.gal *ušellûši*)[304] – das entsprechende Sumerogramm kann man auch als „Haus des Daches" (é ùr.ra) lesen.

Ein Brief bietet: „Geh und nimm von PN Treppe und Tür und die Tür setze in die Türöffnung des Dachgeschoßes".[305] Türen für diesen Raum werden, aus Palmholz gefertigt, mehrfach erwähnt.[306] Das Dachgeschoß musste mit Balken überdacht werden (*ṣullulum*);[307] es diente, wie aus Mari-Texten deutlich wird, als Vorratsraum für kostbare Landwirtschaftsprodukte. In einem Handbuch für Notare kommt ein Hauskaufvertrag vor, in dem das Haus als „½ Rute, 1 [Elle] al.[bal.e]" qualifiziert ist;[308] gemeint ist „ein überdachtes Haus" (*bītum ruggubum*) – ein Haus also mit Dachgeschoß.[309] Die isolierten „½ Rute, 1 [Elle]", also 3,50 Meter, mögen dabei die Höhe des Hauses sein.

In der Besprechung des Archivs von Lipit-Ištar, dem Sohne des Šērum-ili (7.1.1), werden wir sehen, dass dieser Mann aus Sippar oft Dachgeschoße vermietet, so dass wir vermuten, dass sie ein Teil des Gebäudes *šikittum* sind[310] und die von ihm vermieteten Dachgeschoße (*rugbum*) Teile diese Gebäudes waren. Eine Urkunde aus

[300] J.-Cl. Margueron, in: K.R. Veenhof, Houses and Households in Ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 22 ff.; L. Battini-Villard, L'espace domestique (1999) 230, 371-7; und passim, unter „le volume". E.C. Stone sah für Nippur keine Beweise im von ihr untersuchten Gebiet TA und sie folgert, allgemeiner: „The textual evidence tends to support the contention that single-story construction was the norm at Nippur". In Tell ed Dēr (Sippar) dagegen sind die dicken Mauer beweiskräftig für zweigeschößige Häuser; dort werden auch Obergeschoße verkauft oder vermietet (Stone, Nippur Neighborhoods 36). – Obergeschoß in Assyrien: K. Radner, SAAS VI (1997) 250 VAT 8923, mit S. 271 f.

[301] O. Aurenche, MARI 4 (1985) 348 f.

[302] ZA 66 (1976) 30, oben.

[303] M. Stol, „Miete" § 2.a.10, RlA VIII/3-4 (1994) 166 f.

[304] BRM 4 52:14 f. (Terqa).

[305] AbB 5 227:15-19.

[306] Tell Sifr 19:14; 44:7, 13.

[307] AEM 1/2 20 Nr. 289 Rs.

[308] FLP 1287 IX IX 1-3; M. Roth, Law Collections (1995) 54.

[309] So M.T. Roth, Scholastic Tradition, 96; PSD B 48 bal C anders: „to have a (wooden) roof". M.T. Roth hat mit dieser Ergänzung wohl recht.

[310] Zu *šikittum*, s. C. Janssen, et al., Studies De Meyer (1994) 98, 102 f.

dem Archiv gibt die Ausmaße der *šikittum* an: 2 x 1 ninda, d.h. 12 x 6 Meter.[311] Tatsächlich werden in anderen Texten „seine Scheune *edakkum* und seine Dachgeschoße" zusammengefasst als *šikittum*[312] – ist mit é *šikittum* ein Haus mit Aufbau (erstes Stockwerk) gemeint?

Im altbabylonischen Alalaḫ kann man die Existenz zweier Stockwerke nachweisen: Bruder und Schwester erben das „Haus unseres Vaters"; der Bruder hat das Recht, als erster seine Hälfte zu wählen und „er wählte und nahm das obere Haus, das Dachgeschoß (é *eliam ša rugbi*), seiner Schwester gab er das untere Haus (é *šapliam*)".[313] Die beiden gehörten wohl der königlichen Familie an; das Haus dürfte abnorm groß gewesen sein.

5.8. TREPPEN

Erbteilungen usw. nennen zwar selten eine oder mehrere „Treppen" (*simmiltum*), dann aber oft zusammen mit einer Tür (z. B. 3 Türen, 3 Treppen);[314] ob das als Hinweis für Mehrstöckigkeit gewertet werden darf, entzieht sich meinen Kenntnissen.[315] Archäologen haben in 70 Hofhäusern 18 Treppen gefunden;[316] während die Archäologen nur steinerne Treppen gefunden haben, sind die in den Texten erwähnten Treppen jedoch aus Holz. Zwei Balken aus *ašūḫum*-Holz sind für eine Treppe von 3,5 Meter Länge bestimmt (½ Rute, 1 Elle);[317] eine andere Treppe ist 5 Meter hoch.[318] In großen Gebäuden ist das „Treppenhaus" ein Magazin;[319] auf dem Plan eines öffentlichen Gebäudes heißt ein Raum „Unter der Treppe" (*šapal* giš.i.dib).[320]

5.9. DAS DACH

Über die Konstruktion des Daches (*ūrum*) lesen wir in einem Brief:

311 TCL 1 98:4.

312 [é *ši-k*]*i-it-tim ša* ká Ninsianna (wenn richtig ergänzt): (1) [...] é.da-*šu* (2) [...] é ùr.ra.ḫi.a-*šu* (3) [... *ši-k*]*i-it-tim ša* ká ^{d}Nin.su$_{4}$.an.na; CT 45 51:1-3.

313 AlT 7:28-31.

314 MHET II/5 823:10-11.

315 G. van Driel, BiOr 47 (1990) 563 Anm. 18, zu E.C. Stone.

316 L. Battini-Villard, a.a.O. 359. Vgl. auch M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 82-89, „Treppen".

317 M. Birot, TEBA 13:6.

318 UET 5 109:14, mit Charpin, Clergé d'Ur (1986) 106 f.; 1 gis.I.KU níg ½ GAR 4 kùš.

319 J.-M. Durand, in E. Lévy (ed.), Système palatial (1987) 63 Anm. 79. Vgl. Ablieferung *ina bāb simmilātim*, PBS 8/2 206:10.

320 LIH 107, auch MDOG 98 (1967) 36 Nr. 13.

„Überdecke das Haus mit einem Dach (*ṣullulum*). Wenn kein Schilf (*urbatum*) da ist, soll man dir Palmblätter bester Qualität (*ḫarû*) besorgen und Taue drehen (*pitiltam patālum*), dann decke das Dach mit Rohrmatten (*ina ḫurdātim ṣullil*)".[321]

Nach einem anderen Brief müssen zehn Männer die Dächer der Speicher sowohl im Kloster als auch draußen „bestreichen", „pflastern" (*sêrum*);[322] in einem dritten heißt es: „Oben werden sie ihn [den *iggum*] mit schlammigem Lehm (*ṭiddum qadūtum*) pflastern".[323] Aus mathematischen Aufgaben entnehmen wir, dass man eine Schicht von 1,7 Lehm (*ṭiddum*) anbrachte;[324] präziser ist ein Mietvertrag über die Pflichten des Mieters:

„Statt die Miete des Hauses zu bezahlen, wird er das Dachgeschoß überdachen, die Regenrinne (*pišannum*) anbringen, das Dach bestreichen".[325]

Ein weiterer Text bietet:

Der Mieter „wird das Dach bestreichen, die Grundmauer (*asurrûm*) verstärken".[326]

Auf dem Dach wurden ländliche Produkte, Zwiebelgewächse etwa, getrocknet; auch wurden hier Rituale für die „Götter der Nacht", sowie an Šamaš ausgeführt;[327] gefürchtet war der „Herr des Daches", der Dämon der Epilepsie.[328]

5.10. EINBRUCH

Gesetze berichten von der Möglichkeit eines Einbruches.[329] Die bekannteste Technik ist das Durchgraben der Mauer (buru₃, *palāšum*), bekannt auch bei Griechen und Römern („graben", *oruttō*), „Einbrecher" heißt auf akkadisch einmal „Breschenmacher" (*pallišum*, CE § 60).

Im CH § 21 heißt es:

[321] AbB 10 145:23-28.
[322] AbB 12 17.
[323] ARMT 13 27:9-10. Das Haus (?) verputzen: B. Kienast, Kisurra Nr. 155:7 f. (*bi-i-dam li-sí-ru*).
[324] F. al-Rawi, M. Roaf, Sumer 43 (1984) 202-205. „Il s'agit de la couche d'argile mêlée de paille hachée (que les Syriens appellent actuellement *šorba*) que l'on doit régulièrement étendre sur les toits avant la saison des pluies pour les rendre étanches", D. Charpin, AfO 40-41 (1993-4) 15b, zu *sêru*. Vgl. M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 166-173, „Das Dach".
[325] A. 32088:9-14, zitiert RlA VIII 166. Regenrinne: vgl. das Sprichwort „If the roof (ùr) does not stand upright for its owner, its gutter (giš.alal) cannot emit water", B. Alster, Proverbs of Ancient Sumer I (1997) 329 NBC 8070.
[326] L. Dekiere, MHET II/4, Introduction. Reparatur am Dach: MSL 1 (1937) 65 Ai Tf. 4, IV 10-17, mit S. 213-6.
[327] ARM 10 136 (Zwiebelgewächse); FM III (1997) 241 Nr. 20 (Rituale).
[328] M. Stol, Epilepsy in Babylonia, CM 2 (1993) 16-9.
[329] So auch sumerische Sprichwörter; SP 13.8-10.

„Wenn ein Mann ein Haus 'durchgräbt', so wird man ihn vor der Bresche (*pilšum*) töten und ihn (dort) aufhängen".[330]

Auffällig ist, dass der Nachbar indirekt Schuld an einem Einbruch haben kann. Gesetz Lipit-Ištar § 11: „Wenn neben dem Hause eines Mannes das unbebaute Grundstück eines (anderen) Mannes vernachlässigt daliegt (KI.UD lú al.tag$_4$) und der Eigentümer des Hauses dem Mann des unbebauten Grundstücks sagt 'Dein unbebautes Grundstück liegt vernachlässigt da, ein Mann wird (so) in mein Haus einbrechen, verstärke dein Haus'. Nachdem er die verabredete Angelegenheit bei ihm bewiesen hat, wird der Eigentümer des unbebauten Grundstücks dem Eigentümer des Hauses das ihm Verlorengegangene ersetzen".

Diese Regel wurde in das Gesetzbuch Hammurabis übernommen, jedoch differenziert: § H.

Die Möglichkeit zum Einbruch kann auf zwei verschiedene Weisen gegeben sein: über eine unbefestigte „Übergangsstelle" (*nabalkattum*) oder durch ein unbebautes Grundstück (*nidītum*). Der Eigentümer sagt in dem einen Falle seinem Nachbarn vor Zeugen: „Verstärke (*danānum* D) deine Übergangsstelle; man wird (sonst) von deinem Haus aus nach mir übergehen (*nabalkutum*)"; im anderen Fall: „Bebaue (*epēšum*) dein unbebautes Grundstück, man wird (sonst) von deinem unbebauten Grundstück aus in mein Haus einbrechen (*palāšum*)".[331]

Was mit „Übergangsstelle" gemeint ist, bleibt unklar. CH § 125 berichtet von Einbrüchen „entweder durch eine Bresche (*pilšum*) oder durch eine Übergangsstelle". Man hat an „Leiter" gedacht, eine Leiter aber „verstärkt" man nicht. Offenbar ist eine normale Verbindung zwischen zwei Häusern gemeint.[332]

CE § 36 spricht von in Verwahrung gegebenen Gütern, die aus dem Haus verschwunden sind: „während (= obwohl) das Haus nicht 'durchgegraben' war (*bītum la pališ*), die Türlaibung nicht abgekratzt war (*sippu la ḫališ*), das Fenster nicht ausgerissen war (*aptum la nasḫat*)".

Ein sumerisches Sprichwort empfiehlt, das Fenster (ab) gegen Diebe zu verstärken (SP 13.9).

[330] Vgl. das ähnliche sum. Gesetz AO 10638, PRAK II 18, mit J. Nougayrol, RA 46 (1952) 53 f.; E. Szlechter, RA 51 (1957) 64 Art. 7.

[331] J. Nougayrol, JA 1957 344 Fragment 2, Face A, Kol. I, mit 360. Die Übersetzung CAD N/2 208 *nidītu* „uncultivated (plot of) land" bezieht das Wort nur auf Felder; so – und falsch – auch Nougayrol: ein Haus grenzt nicht an ein Feld.

[332] B. Landsberger übersetzt den Briefpassus AbB 1 47:5-7 so: „Ihr habt ihn in einem Hause, das einen Übergangssteg hat (*ša nabalkattam išû*), eingesperrt, so hat er das Haus der hochgestellten Höflinge ausgeplündert". M. Roth übersetzt in § 125: „scalable wall". Das Verbum *nabalkutum* „(von Haus zu Haus) übergehen" kommt in Briefen vor: CAD N/1 12a; genauer „von Dach zu Dach", N/1 18a, zu AbB 6 181:14. In einem Musterkontrakt wird der hölzerne Hausteil giš.bal (= *nabalkattum*?) genannt: giš.bal kéš.da, PBS 12/1 23:2 mit Dupl.; N. Veldhuis, JAOS 120 (2000) 385 f.

5.11. DER HAUSRAT

In Erbteilungsurkunden, Mitgiftlisten und Schenkungsurkunden kommen Auflistungen von Hausrat (*numātum, unūtum*; giš.šu.kára) vor:[333]

1. Möbel (Tische, Stühle, Betten) und andere Objekte aus Holz (Gefäße, Kisten/Truhen, Kellen bzw. Löffel). Ein Tisch und fünf Stühle waren in einem Haus normal;[334] sie konnten aus importiertem Holz gemacht sein, geschmückt mit eingeschnittenen Tierköpfen oder mit Beinen in Form von Pfoten.
2. Gegenstände aus Stein, vor allem Mühlsteine und Mörser. Mit Mühlsteinen (*erûm*) wurde die Gerste gemahlen[335] – die besten waren aus Basalt. Merkwürdigerweise kommen auch Mühlen für Asphalt vor. Im Mörser (*urṣum*) wurde Knoblauch zum Gericht *moretum* gestampft oder Kresse zu rotem Senf.[336] Zur Produktion von Sesamöl hatte man einen ... (*kannum ša ṣaḫātim*), eine Mühle (*erûm* ì.giš) und einen Mörser (*esittum* ì.giš).[337] Sie kommen in Erbteilungen usw. nicht vor, ebensowenig die typischen Braugefässe (*laḫannum*).
3. Metallobjekte, besonders Kessel und andere Gefäße, Messer/Dolche.
4. Gewänder.
5. Kisten und Körbe, wohl zumeist mit einem spezifischen Inhalt.
6. Lebensmittel (auch Flaschen mit Öl).
7. Metalle in loser oder Barrenform sowie als Schmuck.[338]

Als Kuriosum fügen wir noch die Existenz von dünnen Schalen aus Straußeneiern hinzu, gefunden in Terqa; auch aus Mari wissen wir, dass diese Eier gesucht wurden (*pelî ša lurmim*).[339]

Häuser von reichen Leuten hatten Badezimmer, deren Mobiliar uns durch Texte bekannt sind – aus altbabylonischer Zeit etwa: „ein Bronzegefäss (*šāḫum*) von 2 Litern Inhalt, eine Bronzeschale (*muṣarrirtum*), ein Kupfer- .. im Gewicht von 4 Minen, ein Kupferkessel von 20 Litern, die im Schlafzimmer ... auftauchten, ein

[333] Wir folgen der Einteilung von K. Reiter, „Haushaltsgegenstände in altbabylonischen Texten unter besonderer Berücksichtigung der Kessel und Metallgeräte", CRRAI 40 (1996) 261-272. Vgl. die Übersichte bei B. Lafont, Études mésopotamiennes, Mél. Huot (2001) 295-313; auch L. Battini-Villard, L'espace domestique (1999) 362.

[334] K.R. Veenhof, BiOr 22 (1965) 36a. Vgl. 2 Tische und 10 Stühle in einem assyrischen Text, K. Deller, OrNS 33 (1964) 100.

[335] RlA s.v. „Getreidemühle".

[336] M. Stol, BSA 3 (1987) 64; JEOL 28 (1983-84) 31.

[337] M. Stol, R.M. Whiting, BSA 2 (1985) 179 f.

[338] Objekte aus Metall: K. Reiter, Die Metalle im Alten Orient unter besonderer Berücksichtigung altbabylonischer Quellen (1997).

[339] ARM 14 86:28, ARM 27 9:31-34. E. Aquaro, OrAnt 20 (1981) 57-65; A. Finet, Studia Paul Naster II (1982) 69-77.

Waschgefäss aus Kupfer von 2 Litern, fünf Spiegel, fünf Bronze- ..., zwei kupferne Schlüssel".[340]

Zimmer mit kostbaren Waren konnten versiegelt werden (*bīt kunukkim*): ein Haken wurde dabei am Türknauf befestigt und mit Ton bedeckt, auf dem das Siegel der verantwortlichen Autorität abgerollt wurde (*šipassum*); solche Haken heißen *namzāqum*, oft als „Schlüssel" übersetzt.[341]

Die Geschichte des Hauses von Inanna-mansum und seinem Sohn Ur-Utu in Sippar-Amnānum können wir dank der Archäologie und der altmesopotamischen Archivierungsprinzipien über 150 Jahre verfolgen:[342] Archäologen haben das Haus in seinen verschiedenen Entwicklungsphasen ausgegraben; Archivierungsprinzip war, alle frühere Kauf- oder Tauschurkunden über das Haus als Eigentumsbeweise zu bewahren. War das Haus ursprünglich Teil eines größeren Komplexes, hießen die Tafeln „Mütter-Tafeln" (*ṭuppi ummātim*); war das Haus in einem früheren Stadium genau so groß, hießen die Urkunden „Nachfolge-Tafeln" (*ṭuppi šurdê*). Das Haus, das die Belgier gefunden haben, ist im Jahre Ammi-ṣaduqa 18 (1629 v. Chr.) verbrannt, die älteste Tafel, welche das Haus betrifft, ist nach Hammurabi 11 (1782 v. Chr.) datiert. In seiner letzten Phase maß das Haus 6 SAR und 15 Sekel, also 225 Quadratmeter.[343] Das ausgegrabene Haus ist aber viel größer, mindestens 270 Quadratmeter – betrifft das Archiv also nur einen Teil? Das Haus von 225 Quadratmetern wird im Jahr 7 Ammi-ditanas als *šikittum* bezeichnet;[344] vielleicht darf in diesem Zusammenhang daran erinnert werden, dass nach E.C. Stone in Kaufkontrakten von einer Hausfläche nur der bebaute Teil berücksichtigt wurde – eine Gepflogenheit, die auch im modernen Irak zu beobachten ist: „roofed floor space, excluding walls and courts".[345]

[340] UET 5 792 mit K.R. Veenhof, BiOr 27 (1970) 31a; K. Reiter, Die Metalle im Alten Orient (1997) 86*-89*. Vgl. M. Krafeld-Daugherty, Wohnen im Alten Orient (1994) 94-124, „Toiletten und Waschplätze".

[341] A. Malamat, Mari and the early Israelite experience (1989) 14-20; K. Deller, „The sealed burial chamber", SAAB 1 (1987) 69-71.

[342] C. Janssen, H. Gasche, M. Tanret, „Du chantier à la tablette. Ur-Utu et l'histoire de sa maison à Sippar-Amnānum", Studies De Meyer (1994) 91-123. Vgl. H. Gasche, L. Dekiere, „A propos de la durée de vie d'une maison paléo-babylonienne en briques crues", NABU 1991/20 (Text Di 1272); zu Di 1272 auch: Studies De Meyer 110-11 Anm. 61, 69; 115 Anm. 81, 122 (oben).

[343] C. Janssen u.a., Studies De Meyer (1994) 118-9.

[344] Di 1800, S. 101: é.dù.a *šikittum* giš.kéš.da giš.ig sag.kul gub.ba, „(mit) Befestigung, Tür, Riegel, installiert"; CAD S 257a: „with roof, doors, and bolts installed".

[345] E.C. Stone, Iraq 43 (1981) 20, 33; teilweise zustimmend C. Janssen, Studies De Meyer (1994) 97 Anm. 25 („ce système est en contradiction avec ... les ventes dans la région de Sippar"); M. Van De Mieroop, JCS 41 (1989) 240; auch in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 266. Gegenargumente: G. Kalla, CRRAI 40 (1996) 249.

Die Preise eines Hauses variierten beträchtlich.[346] Sie sanken in der Zeit von Rim-Sîn[347] auf 1 3/4 Sekel pro SAR;[348] im spätaltbabylonischen Sippar bewegte der Preis sich mehrmals um 10 Sekel.[349]

5.12. GROSSE HÄUSER

Y. Calvet, „Les grandes résidences paléo-babyloniennes à Larsa", Studies De Meyer (1994) 215-228. D. Charpin, „Maisons et maisonnées en Babylonie ancienne de Sippar à Ur. Remarques sur les grandes demeures des notables paléo-babyloniens", in: K.R. Veenhof, ed., Houses and households in Ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 221-228.

„Haus" steht nicht nur für Wohnhaus, es kann auch ein Gebäudekomplex oder ein Familienbetrieb gemeint sein; Archive aus jenen Häusern sind gefunden worden, dazu im Folgenden einige Angaben.

Die Organisation des Hauses von Asqudum in Mari ist aus seinem Archiv einigermaßen bekannt;[350] er war, wie sein Kollege in „Karanâ" (Qaṭṭarâ), mit einer Prinzessin verheiratet. Sein Haus war – entsprechend der Terminologie I.J. Gelbs oder J. Rengers – ein *oikos*. Er besass 1000 iku Feld im Kernland, am „Ufer des Euphrats",[351] doch ist von der entsprechenden Landwirtschaft lediglich bekannt, dass jenes Personal, das mit der Herstellung von Kleidern beschäftigt war, mit Gerste und Wolle versorgten wurde.[352]

Eine Schule konnte Teil eines Hauses sein wie im Falle von Ur-Utu und Asqudum.[353]

Man unterschied zwischen „Familie" (*nišūtum*) und „Gesinde" (*aštapīrum*). Die Familie bekam ihre Nahrung als „Mahlzeit" (níg.gub), das Personal als „Verkösti-

[346] Zuletzt R. Harris, Ancient Sippar (1975) 24-7 (Sippar); S. Koshurnikov, „Prices and types of constructed city lots in the Old Babylonian period", CRRAI 40 (1996) 257-260 (Dilbat); L. Battini-Villard, L'espace domestique (1999) 393-401, Kap. VI, „Prix des maisons" (mit Vermutungen über die Gründe der Preisbildung); M. Van De Mieroop, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 269-274.

[347] L. Matouš, ArOr 18/4 (1950) 31.

[348] Vgl. L. Matouš, a.a.O. zu „PSBA XXXIV, pl. IX" (= HG VI 1574). Der Text ist aber abnorm und gibt noch einen zweiten Preis. Beachte, dass der Preis in YOS 8 110 nicht „9 ⅓" sonder 14 Sekel pro SAR ist (nách einem Edikt!). Rechenfehler von Matouš (S. 31, 34).

[349] Studies De Meyer (1994) 100 Anm. 33.

[350] D. Charpin, „Les archives du devin Asqudum dans la résidence du 'Chantier A'", MARI 4 (1985) 453-462; D. Charpin, CRRAI 40 (1996) 221 ff. Ein Text über Weberinnen unter Inibšina wurde als Photo publiziert in O. Rouault, L'Eufrate e il tempo (1993) 317 no. 261; vgl. MARI 4 (1985) 456, 459.

[351] ARM 2 28:10-11; LAPO 17 (1998) Nr. 830.

[352] Charpin, CRRAI 40 223.

[353] K. Volk, ZA 90 (2000) 4-7.

gung" (šuku), die Tiere als „Futter" (šà.gal). Die Größe des Personals schwankt zwischen 13 bis 20 Personen, wobei der Männeranteil drei- bis viermal größer ist als der Anteil der Frauen.[354]

Aus Larsa ist ein großes Haus von 500 Quadratmetern, mit 20 Räumen und einem Grabkeller bekannt geworden (Haus B 27); drei Brüder konnten problemlos das Haus unter sich teilen und darin wohnen.[355]

Verstreut über die Welt und teilweise unpubliziert sind die Archive aus zwei „Häusern" unbekannter Herkunft; Kern des einen Archives bilden die Briefe von Alammuš-nāṣir an Nabi-Šamaš,[356] das andere enthält Briefe von Šamaš-ḫāzir an Bēlšunu.[357] „Vernachlässige das Haus nicht" ist eine ständige Warnung. Beide Gruppen nennen die Stadt Damru in der Umgebung von Kiš.

Eine dritte Gruppe kreist um Aja-šēmiat.[358]

Zu beachten ist auch „das Haus der Iltani", einer babylonischen Prinzessin aus spätaltbabylonischer Zeit:[359] ihr Gut in der Umgebung von Sippar wurde anfänglich von Betriebsleitern (*šāpir bītim*) verwaltet; Bruchstücke des Archivs sind bekannt.[360]

Hohe Beamte bewahrten in ihren Häusern neben ihrem Privatbesitz auch Gegenstände auf Zeit auf, die sie für den Staat erhalten hatten. Starb ein Beamter, wurden die Räume versiegelt und der Bestand (*bāšītum*) aufgenommen. Solche Übersichten sind uns aus der Ur-III-Zeit und aus dem altbabylonischen Mari bekannt:[361] so wurden im Haus von Bannum (Mari) 70800 Liter Gerste, 1250 Liter Malz und 50 Klumpen Salz vorgefunden.[362] Solche Dokumente gewähren uns Einsicht in die Vorräte, nicht aber in das Hausinventar reicher Leute.

[354] Ein weiteres Beispiel einer „grande demeure" ist ARM 9 24, 27 mit N. Ziegler, FM IV (1999) 19 f. Ausführlich zu den „estates" ist F. van Koppen, FM VI (2002) 293 ff., 324-332.

[355] Charpin, CRRAI 40 224 f.; Calvet, a.a.O. 201; auch Y. Calvet, Studies De Meyer (1994) 220-3.

[356] AbB 9 125, 127, usw. Diss. R.F.G. Sweet (1958) 103-8. Datiert um Sams. Jahr 20; nach Sweet vielleicht aus Kiš.

[357] AbB 9 20 mit Anm. c. Auch YBC 11000.

[358] M. Birot, TEBA 15, 16, 22, 52; C.H. Gordon, Smith CT 61, 70; E. Sollberger, RA 74 (1980) 48 ff. Nr. 117-120; ARRIM 7 (1989) 41 Nr. 36; M.P. Streck, ZA 89 (1999) 29.

[359] M. Stol, „Prinzessin Iltani", SEL 4 (1987) 3-7 (BM 64391 ist jetzt MHET II/4 562).

[360] R. Pientka, „Ein Abiešuḫ-zeitliches Archiv", Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 317-327 (Kapitel 10); H. Klengel, „Nochmals zur *nadītum* und Königstochter Iltani", Fs. Renger (1999) 259-266.

[361] K. Maekawa hat sie als „confiscations" gedeutet; wir folgen der Interpretation von W. Heimpel, „Dispositions of households of officials in Ur III and Mari", ASJ 19 (1997) 63-82.

[362] M. 12109, MARI 5 (1987) 203. Vgl. auch J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 184-186, „Les héritages"; 201, d.

6. DIE FAMILIE

F.R. Kraus, „Vom altmesopotamischen Erbrecht“, in: J. Brugman et al. (ed.), Essays on Oriental laws of succession, SD 9 (1969) 1-17. F.R. Kraus, „Erbrechtliche Terminologie im alten Mesopotamien“, ibidem, 18-57; Rez. A. Skaist, „Inheritance laws and their social background“, JAOS 95 (1975) 242-247. F.R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen der altbabylonischen Zeit und seiner Welt (1973) 46-58 Kap. 1: „Familie und Abstammung“. J. Renger, „Who are all those people?“, OrNS 42 (1973) 259-273. J. Renger, „*mārat ilim*: Exogamie bei den semitischen Nomaden des 2. Jahrtausends“, AfO 24 (1973) 103-107. R. Harris, „On kinship and inheritance in Old Babylonian Sippar“, Iraq 38 (1976) 129-132. C. Wilcke, „Familiengründung im alten Babylonien“, in: E.W. Müller, Geschlechtsreife und Legitimation zur Zeugung (1985) 213-317. R. Westbrook, Old Babylonian Marriage Law, AfO Beih. 23 (1988). E.C. Stone, D.I. Owen, Adoption in Old Babylonian Nippur and the archive of Mannum-mešu-liṣṣur, MC 3 (1991). M. Van De Mieroop, Society and enterprise in Old Babylonian Ur, BBVO 12 (1992) 213-220. H. Limet, „La famille et la vie privée à l'époque paléo-babylonienne“, Šulmu IV (1993) 199-212. K. van der Toorn, Family religion in Babylonia, Syria and Israel, SHCANE 7 (1996) 9-147, Part One: „Babylonia. The forms and functions of family religion“. M. Stol, „The care of the elderly in Mesopotamia in the Old Babylonian period“, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 59-117. J.-M. Durand, „Les héritages“, LAPO 18 (2000) 184-191.

Die Personen im Haus werden öfters unspezifiziert als „die Menschen“ (*nišū*) bezeichnet: „Man hat das Haus einem anderen gegeben und meine Menschen irren herum (*nagāšum* Gtn)“.[363] Eine Weberin hat den traurigen Namen „Wo (sind) meine Menschen?“ (*Ali-nišūja*); sie mag Waise gewesen sein.[364] Das Wort meint also die „Kleinfamilie“, eingeschlossen vielleicht auch das „Hauspersonal“ wie Sklaven;[365] ein Brief beginnt: „Geht es eurem Haus gut, deinem Vater, deiner Mutter, deiner Schwester, dir und deinen Menschen?“[366] Anderswo: „Seine Mutter und seine Menschen“.[367] Ein Brief empfehlt die Freilassung von „seinen Menschen und seinen Sklavinnen“.[368] Das Abstraktum *nišūtum* gibt eindeutig die Blutverwandtschaft an.[369]

363 ARM 27 2:30 f.

364 YOS 14 310:9. Auch in YBC 5805.

365 Zu D. Arnaud, BBVOT 1 23:37: C. Wilcke, Fs. Röllig (1997) 415 f. „Hauspersonal“ ist möglich in J.-M. Durand, DCEPHE (1982) Pl. 80, HE 499 II: 10 erén.aga.uš, 37 *ni-šu-šu-nu*. In TCL 18 84:19: „Meine Menschen haben das Kleid für mich weggenommen“.

366 OBTIV 18:6-10. Vgl. auch „Seine Mutter und seine Menschen“, ARMT 13 108 Rs. 1, mit Koll. J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 254 Anm. 174.

367 ARMT 13 108 Rs. 1, mit J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 254.

368 J. Eidem, The Shemshara Archives 1. The Letters (2001) 102 Nr. 31:12-13.

369 AEM 1/1 (1988) 527 Nr. 249:35 (eine Frau ist „Familie“ des Königs); ARM 28 234 Nr. 161:8 („elle est ma parente“). In Larsa unterschied man im Haus zwischen *nišūtum* „la famille“ und *aštapīrum* „la domesticité“; D. Charpin in: K.R. Veenhof, Houses and households in ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 225.

Die Blutsverwandten (*kimtum*) und Verschwägerten (*salātum*) bilden den weiteren Kreis der Familie; der Umkreis eines Menschen wird einmal beschrieben als: „In seinem Hause: seine Ehefrau, seine Söhne, seine Töchter, seine Brüder, seine Schwester, seine Blutsverwandten (*kimtum*), seine Verschwägerten (*salātum*), sein Nachstehender (Nachbar?) (*qerbum*), sein Freund auf der Straße (*rā'imšu ina sūqim*)".[370]

Die Verwandtschaftsterminologie ist arm und verwendet einfache Umschreibungen wie *abi abim* „Großvater", eigentlich „Vater des Vaters". Die Belege für „Brüder" (*aḫḫū*) mit der erweiterten Bedeutung „Neffen, Vetter", sind zahlreich.[371] Männliche Familienmitglieder wurden überhaupt „Brüder" genannt, besonders bei den Nomaden.[372]

Für die Mitglieder der Familie und auch für die Ehe – zwei Themen, die hier nicht besprochen werden sollen – sei auf die Arbeiten von Harris, Kraus, Renger, Van der Toorn, Westbrook und Wilcke verwiesen.

6.1. „HAUS DES VATERS"

Ein Ausdruck für Familie ist „Haus des Vaters", *bīt abim*, Sumerogramme é.ad.da (im Süden) oder é.a.ba (im Norden; auch in Mari); er schließt auch den Familienbesitz mit ein. Sind nur die Blutsverwandten gemeint, ist von *kimtum* die Rede.

In der Folge soll die rechtliche und die wirtschaftliche Bedeutung von altbabylonisch „Haus des Vaters" diskutiert werden.

Als Familie.

An erster Stelle ist das „Haus des Vaters" die Familie:

- Eine Nonne adoptiert ein Mädchen und weiht (*qiāšum*) es der Göttin Aja „für ihr Leben und das Leben ihres Vaterhauses" – also ihrer Familie.[373]
- Es gibt Streit in der Familie: eine Tochter hat „das Haus ihres Vaters verworfen" und einen Mann geheiratet.[374]

[370] L. de Meyer, Studies Kraus (1982) 274:20-23. Ausführlich zur Familie (aber nicht dieser Beleg) F.R. Kraus, Vom mesopotamischen Menschen (1973) 46-58. R. Harris sieht in *nišūtum* in CT 47 63 „first patrilineal cousins, i.e., children of the father's brothers"; Iraq 38 (1976) 131. CAD N/2 (1980) 297: „family, relatives (by consanguinity or by marriage)".

[371] CT 6 6:19, mit R. Harris, Iraq 38 (1976) 131; J. Renger, AfO 24 (1973) 107 Anm. 33. Auch ARN 101:9, BE 6/2 123:7, CT 47 47a:19, MHET II/3 459:36, OLA 21 Nr. 95:12, TCL 1 99:13 (VAB 5 186, Variante b; unten, 7.1.1); wohl auch in AbB 5 223:22-4.

[372] M. Anbar, Les tribus amurrites, OBO 108 (1991) 83 f. Vgl. „Brüder von Amat-Šamaš, soviel es (künftig) geben wird (*aḫḫū mala ibaššû*) / kommen werden (*mala i-lu-nim*)", CT 2 47:31-4 (verbessere VAB 5 261). Vgl. M. Bonechi, MARI 7 (1993) 146 (indication de fraternité).

[373] BM 96987:8-9, *ana balāṭiša u balāṭ* é *a-bi-ša* (Umschrift von K.R. Veenhof).

[374] YOS 8 141.

- „Sie haben das Haus unseres Vaters aus der Volksversammlung ausgeschlossen“;[375]
- eine Familie hatte also das Recht, an der Volksversammlung (*puḫrum*) teilzunehmen.
- Ein Sohn bittet seinen Vater um ein Kleid; sein Brief beginnt folgendermaßen: „Du hast mir großes Herzenleid angetan, du hast mich so behandelt, dass ich nicht noch einmal den Namen des Vaterhauses in der Versammlung meiner Brüder nenne. Habe ich keinen Vater?“ Die „Brüder“ sind wohl Freunde oder Kollegen.[376]
- Deutlich ist das Briefzitat: „Š. der Schreiber hat kein Haus des Vaters und ist zur Adoption ins Haus der Nonne (*sekretum*) eingetreten“. Es soll dafür gesorgt werden, dass er ein „Haus“ bekommt.[377]
- In einer *captatio benevolentiae* heißt es: „Ich habe dem Haus deines Vaters Gutes getan und du weißt es“.[378]
- „Die Götter Šamaš und Marduk mögen um meinetwillen dauernd den Sprössling (*pirḫum*) des Hauses deines Vaters beschützen“.[379]
- Ein Mitglied der Familie ist reich geworden; ihm und seiner Umgebung wird vorgeworfen: „Ihr lässt die Angehörigen (?) unseres Hauses des Vaters zugrunde gehen“.[380]
- Wenn du den Deich nicht verstärkst, „werde ich das ganze Haus deines Vaters sterben lassen“.[381]

Als Haus.

Natürlich kann é.ad.da auch konkret das Familienhaus bezeichnen:

- „Gebautes Haus“ – „unbebauter Hausgrund“, und zwar „innerhalb des Hauses des Vaters“.[382]
- Ein SAR Haus „im Haus ihres Vaters, Erbteil von R.“, wurde ihm hinterlassen von einer Nonne.[383]
- Der König von Alalaḫ entscheidet, dass Bruder und Schwester beide das „Haus unseres Vaters“ erben werden; der Bruder hat aber das Recht, als erster seine Hälfte zu wählen und „er wählte und nahm das obere Haus, das Dachgeschoß; er gab B., seiner Schwester, das untere Haus“.[384]

[375] AbB 2 88 Rs. 14 = AbB 13 60:56.
[376] TCL 1 18:11, mit CAD Z 19b.
[377] AbB 2 131:8.
[378] AbB 11 5:8.
[379] AbB 3 22:3.
[380] AbB 3 52:22.
[381] AbB 12 169:25.
[382] ARN 103 I 4.
[383] MHET II/2 257:1, Case.
[384] AlT 7:28-31.

- Eine Frau schreibt, dass sie alleine im (?) Haus des Vaters wohne (*anākūma ana* é a.ba *wašbāku*) und der König geboten hätte: „Auch wenn die eine Hälfte von ihnen (dort) bleibt (*wašābum*) und die andere Hälfte geht, lass die Familie (*kimtum*) sie ernähren“; wenn das nicht geschieht, klagt die Dame.[385]
- Ein Mann klagt bei Zimri-Lim, dass er in Mari ein Haus gekauft hätte, das man ihm aber weggenommen habe mit dem Argument: „Es ist das Haus seines Vaters“; er verlangt, dass man ihm „das Haus meines Vaters“ zurückgebe.[386]

Urkunden über Kauf oder Tausch eines Hauses bzw. seiner Teile, die in regulären Grabungen gefunden worden sind, erlauben uns gelegentlich, das entsprechende Haus auch zu identifizieren; anhand der Texte lässt sich dann seine Geschichte verfolgen.[387]

6.2. FAMILIENBESITZ

Der Familienbesitz besteht aus beweglichen und unbeweglichen Gütern; die beweglichen werden *bāšītum* genannt.[388]

6.2.1. Unbewegliche Güter (Immobilien)

Land kann als „Haus des Vaters“ bezeichnet werden:[389]
- Ur-Utu erbt Felder aus dem „Haus des Vaters“.[390]
- Š. gibt seiner Schwester Hausgrund (é.ki.gál) „aus dem Haus ihres Vaters“ (šà é *a-bi-ša*) und „ihr Ehemann ist ihr Erbe“. Š. mag der älteste Sohn sein und hat offenbar die Macht, Grundbesitz veräußern zu lassen.[391]
- Merkwürdig ist die große Fläche von 4 bùr a.šà šuku é.ad.da.ni, „72 iku Unterhaltsfeld, ‘Haus seines Vaters’“, zusammen mit drei anderen großen Arealen von drei „Barbieren“, und eine zweite Gruppe von Feldern, „das Naram-Sîn (und sein Bruder) nutznießt“ (*ša N. ikkalu*). Alles wird als Lehnbesitz (ì.dib, *ṣibtum*) von Naram-Sîn und seinem Bruder bezeichnet;[392] Naram-Sîn muss eine

[385] AbB 13 104:4-9.
[386] ARM 27 2:21-33.
[387] Nippur: E.C. Stone, Iraq 43 (1981) 19-33, mit D. Charpin, RA 83 (1989) 99-104. Ur: D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 54 f., 111; M. Van De Mieroop, Ur 145 (vgl. auch 224).
[388] Beispiel: *bītam u bāšīt* é.a.ba *mitḫariš izūzū* (MHET II/3 438:25-26).
[389] TCL 11 235:9, é.ad.da.ni.
[390] Di 932 (75 sar é a.ba), C. Janssen, RA 86 (1992) 37.
[391] YOS 12 400; Sippar; Š. ist ein Schreiber.
[392] TCL 11 239 (Larsa).

hohe Position gehabt haben, weil seine Familie auf 72 iku Unterhaltsfeld Recht hatte.[393]

Es ist vielfach vermutet worden, dass ein Feld aus Familienbesitz nicht verkauft werden durfte;[394] daher bezeichnen die Texte wiederholt ein anderes Feld als „(mit Silber) gekauft" (šám.kù, *šīmātum*), Familienbesitz heißt dagegen é „Haus".[395] Sicher wird gemeinsamer Familienbesitz nicht veräußert ohne Genehmigung aller Teilhaber, doch ist es fraglich, ob ein verbindliches Verbot existierte; Renger nimmt es nur für Ur, Larsa und Kutalla an (unten, 12.4.1.1.3). Einmal fordert ein Mann in Sippar ein gekauftes Feld: „Das Feld, das aus dem 'Haus meines Vaters' nicht gekauft wird, haben PN und seine Brüder (...) verkauft". Wir sind versucht, diesen Passus eher zu übersetzen: „Das Feld, das aus dem 'Haus meines Vaters' nicht gekauft werden darf" (a.šà-*um ša it-ti* é *a-bi-ja la ša-a-mu*).[396]

Nach der Eroberung Larsas durch Hammurabi wird in einer Korrespondenz deutlich, dass in den Familienbesitz eingegriffen wird:

- In Babylon verfügte man über das Feld des Hauses des Vaters, den „Altbesitz";[397] ob dies auch unter normalen Umständen möglich wäre, entzieht sich meinen Kenntnissen.
- Hammurabi gebot: „Gebt an die Ninurta-Nonne den Garten aus dem Haus ihres Vaters (*libbu ša bīt abiša*)".[398]
- Ein Mann klagt, dass er in seiner Jugend schon nach Babylon als „Diener des Palastes" (ìr é.gal) „genommen" worden sei, dass es aber im Lande um die Stadt Meḫrum „Feld des Hauses meines Vaters" gäbe. Alte Dokumente über Lehensfelder (*ilkātum*) im Tempel von Nidaba überliefern den folgenden Sachverhalt: sie beschreiben Felder von zwei Soldaten. Lu-Ninurta, der Minister von Hammurabi, gebietet, dass man die Angelegenheit mit Sorgfalt untersuche;[399] „Diener des Palastes" ist also nicht kompatibel mit Inhaber von Feldern aus Familienbesitz.
- Ein anderer „Diener des Palastes", ein Maurer, erhält seit Jahren Rationen, jetzt aber gebietet der König: „Man gebe ihm 1 iku Feld in seiner Stadt". Dazu wird

[393] Ich schließe nicht aus, dass Naram-Sîn der Ehemann der Prinzessin Arwītum war (TCL 11 156 Recto 18-9: šuku Feld, ì.dib *Šumum-libši* rá.gab níg.šu *Arwītum* dumu.sal lugal dam *Narām-Sîn*).

[394] J. Renger, JAOS 105 (1985) 332b: Ur und Larsa; er wiederholt hier Renger, RlA III/9 (1971) 648b. Verbessere in seinen Folgerungen, S. 333a, die Zitate in: RlA 3 648 und OLA 5 250 f. Vgl. J. Renger, Chicago Kent Law Review 71/1 (1995) 296 (das Verbot gilt nur Feldern; nicht Häusern und Gärten), 301. Auch M. Van De Mieroop, Ur 170 f. (Gärten: 174, 224). Mehr in 12.4.1.1.3, „Landeigentum".

[395] D. Charpin, Archives familiales (1980) (1980) 157, 180 f.

[396] BAP 42:6; VAB 5 269.

[397] AbB 4 51:20.

[398] AbB 4 98:7.

[399] AbB 4 118.

ihm ein Feld gegeben, entweder „aus dem Feld des Hauses seines Vaters", oder „aus konfisziertem Land (*nišertum*)".[400]

- Von einem Mann in Bad-tibira wurde „das Feld des Hauses meines Vaters" vindiziert und im Auftrage von „meinem Herrn" von einem hohen Beamten in Bad-tibira restituiert;[401] Hammurabi wünschte also den Familienbesitz instand zu halten.

Dazu passt:

Rückkauf.

Familienbesitz konnte zurückgekauft werden; dazu wird das Verbum búr, *paṭārum* „lösen, loskaufen" verwendet. War man aus Armut gezwungen gewesen, Immobilien zu verkaufen, hatte man das Recht, sie zurückzukaufen – in biblischer Terminologie: zu „lösen":

„Wenn ein Mann (wirtschaftlich) schwach geworden ist (*enēšum*) und er sein Haus für Silber gegeben (verkauft) hat: zum Tage, dass der Käufer (es) verkauft, darf der (ursprüngliche) Eigentümer des Hauses (es) zurückkaufen" (CE § 39).

Wird das Verbum *paṭārum* verwendet, bedeutet das wohl, dass ein Familienmitglied das Recht hatte, das Objekt zu kaufen, wohl zu einem niedrigen Preis.[402] Ein Brief berichtet: „Die Richter (...) haben die Tafeln über Feld- Haus- und Gartenkauf gehört, sie haben diejenigen zerbrochen, die infolge der 'gerechten Ordnung' annuliert (*waṣûm*) worden sind";[403] der Erstbearbeiter, J.J. Finkelstein, sieht in der Annulierung die vom Staat erzwungene Restitution von veräußertem Familienbesitz.[404]

Wir werden noch sehen, dass auch eine Sklavin von einem Kaufmann zurückgekauft wurde; in der Regel geschieht das jedoch nur mit Häusern und Feldern. Wir nennen im Folgenden nur jene Beispiele, in denen das Objekt explizit dem „Haus des Vaters" zugeschrieben wird:

- Ein Vater hatte zur Zeit seines Lebens seinem Sohn ein Feld in Paḫuṣum (?) zugeteilt, das schließlich in die Mitgift (*nudunnûm*) seiner Tochter Šat-Aja gelangte.[405] Sein Enkelsohn „kaufte es zurück als Haus seines Vaters" (*kīma* é *abišu ipṭur*).[406] Diese Familie kennen wir gut, aber der Hintergrund dieses Loskaufs bleibt dunkel.

[400] AbB 4 54:13-14.

[401] Aus einem Brief von Hammurabi an Sîn-iddinam; A. Goetze, JCS 17 (1963) 79 PUL 517:6 (= 83 Nr. 9).

[402] R. Westbrook, „The price factor in the redemption of land", RIDA 3-32 (1985) 97-127. Die Lospreise für früher gekaufte Immobilien sind aber hoch; CT 2 13 (*ša B. išāmu*), BE 6/2 64 (kù.ta.šám) (VAB 5 Nrr. 103-4). S. jetzt K.R. Veenhof, „Redemption of houses in Assur and Sippar", Fs. Renger (1999) 599-616.

[403] AbB 7 153:8-9.

[404] Studies Landsberger (1965) 241 f. Vgl. S. Lafont, Xenia R.C. van Caenegem (1997) 9.

[405] Vgl. OLA 21 Nr. 43. Zur Familie: K. Van Lerberghe, Studies Sjöberg (1989) 531-534.

[406] CT 45 62:18.

- Die Hauptperson eines Archives in Kutalla, Ṣilli-Ištar, und sein Bruder „kauften" ein Haus „zurück aus seinem 'Haus des Vaters'" (é.ad.da.a.ni.ta in.du₈.a.meš). Tatsächlich grenzt es an zwei Seiten an Häusern von Ṣilli-Ištar.[407]
- Einen ähnlichen Rückkauf kennen wir aus Nippur.[408]
- Ein Text aus Uruk beurkundet den Rückkauf vom „Haus des Vaters" (in.du₈) und der Preis, nur 3 Sekel Silber, zeigt, dass hier das konkrete Haus gemeint ist.[409]
- Ipqu-Ištar, den wir aus Nippur kennen, kauft ein Feld vom „Haus des Vaters" zurück von einem, der es durch Tausch gegen eine Pfründe (?) erhalten hatte.[410]
- Eine Hausruine wird als „Haus des Vaters zurückgekauft" (é.ad.da.ni / *bi-it a-bi-šu ipṭ[ur]*); D. Charpin vermutet, dass es sich hier um einen Rückkauf innerhalb der Familie handelt.[411]
- Eine Nonne kauft (in Hamm. 23) das (in Sm. 12) von ihrem Bruder verkaufte Haus zurück.[412]

Ein Käufer kann sich in einem Kaufkontrakt gegen einen möglichen Rückkauf schützen:

„Dass er nicht sagen wird, 'das Haus des Vaters (ist es)', hat er den Eid geleistet".[413] Auch Sklaven der Familie konnten zurückgekauft werden (6.2.3).

6.2.2. Bewegliche Güter (Mobilien)

Mobilien werden auf akkadisch *bāšītum* genannt: „Haus, Feld und *bāšītum*".[414] Sie befinden sich im Haus;[415] dazu gehört auch der Hausrat (*numātum*):[416]

- Eine Frau klagt ihre drei Brüder vor den Richtern an; man untersucht daraufhin „den Besitz des Hauses ihres Vaters" (*ana mimmu* é *abišunu ina kisal Šamaš*

[407] Tell Sifr 45:22, mit Hülle; D. Charpin, Archives familiales (1980) 104; Westbrook, a.a.O. 103 f.

[408] BE 6/2 38 und 64, mit J.J. Finkelstein, Studies Landsberger 242a. Weiter aus Nippur Rückkauf von Feld (ARN 93:8), auch Pfründen (garza) (BE 6/2 66:10; E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, Text 84:8).

[409] YOS 14 343.

[410] ARN 93:8, mit F.R. Kraus, JCS 3 (1949) 125 f.

[411] DCS 97:10 mit D. Charpin, Studies De Meyer (1994) 210-3.

[412] Di 2101 mit Di 2171/Di 2184; Studies De Meyer (1994) 127 Anm. 13, 21. – Vgl. weiter R. Harris, Ancient Sippar (1975) 366; D. Charpin, Archives familiales (1980) 104, 178, 189.

[413] B. Kienast, Kisurra Nr. 76:11.

[414] RA 75 (1981) 21 AO 8132:6. Vgl. auch *bītam u bāšīt* é.a.ba *mitḫariš izūzū* (MHET II/3 438:25-26).

[415] TIM 4 50:6, *ina mimma ba-ši-tim ša ina* é PN.

[416] B. Groneberg, AoF 24 (1977) 52:15, *numāt* é.a.ba *u uklātim*.

ubta''û), „und sie sahen ihre Mobilien" (*bāšīssunu īmurū*) und gaben der Frau „ihr Erbteil" (*ana zittiša*), und zwar das Folgende: 10 Sklaven, 3 Ochsen, 2 Mahlsteine, 1 Kessel, „abgesehen von den 4 Minen Silber, die der Vater ihr schon gegeben hatte".[417] Man sieht hier nicht nur, dass eine Tochter Erbrecht auf Mobilien geltend machen konnte, sondern auch, welcher Art diese Mobilien sind.

- Drei Söhne fordern von ihrer Mutter „den Hausrat (*numātum*) des Hauses ihres Vaters"; sie ist eine zweite Ehe eingegangen und schwört, dass nichts da sei. Der Text qualifiziert den „Hausrat" als Silber, Gold, Sklavinnen, Sklaven, Anwesendes (*bušûm*) und was immer.[418]
- Ein Ehepaar und ein Mann leisten einen gegenseitigen Reinigungseid „über das Silber und den Hausrat des Hauses ihres Vaters".[419]
- Nach einem Erbstreit (*ana* ḫa.la é ad.a.ni *igderûma* ḫa.la *izūzū*) werden offenbar einem Mann und einer Frau Karanātum (?) zugewiesen: Gerste, Silber und Gold, Anwesendes (*bišûm*) und Besitz (níg.ga = *makkūrum*), was immer ...[420] Hat die Frau (?) Mobilien als Erbteil bekommen und ist der Mann ihr Ehemann?
- In einem Prozess finden wir die Aussage: „Du hast die Frau PN geheiratet und sie hat Mobilien (*bašītum*) des Hauses unseres Vaters nach deinem Haus gebracht". Die Mobilien werden so spezifiziert: Gold, Silber, Kopfbedeckung, Kupfer (?), Gerste, Öl, Wolle.[421]
- Der Besitz des Kaufmannes Warad-Sîn und seiner Söhne wird wie folgt zusammengefasst: „Silber des Palastes, Silber eines Handelsunternehmens oder in der Stadt; Silber des Hauses von Rīš-Šamaš, Tontafeln und was immer (*mimmû*) des Hauses des Vaters, von Stroh bis Gold".[422] Das erste Silber ist investiertes Kapital, das zweite Silber und der Rest sind beweglicher Familienbesitz. Ist Rīš-Šamaš der Ahnherr?

Dass mit *bāšītum* die Mobilien gemeint sind, wird deutlich in einem Prozess über verschwundenes „*bāšītum* des Vaterhauses" eines ermordeten Mannes.

417 CT 6 7a:7; VAB 5 297.
418 BAP 100:3, mit 10-12; VAB 5 296.
419 H. Limet, Mél. Kupper (1990) 35 Nr. 1, mit J.-M. Durand, NABU 1990/1.
420 E. Grant, CDSmith Nr. 254:8-14.
421 TIM 4 34:6, vgl. 3, 21; die Spezifikation in Z. 25. R. Westbrook, Old Babylonian Marriage Law, AfO Beih. 23 (1988) 131. – Beachte „Gerste, Silber, Kleid, Kopfbedeckung", in UET 5 254:9, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 88. – Betriebsmaterialien aus einer Brauerei (?) werden nachträglich verteilt; DCS 102 (= StrKT 38). Hülle: *kanīk unūtim ša* ḫa.la *Iddin-Ištar ša ina* dub *zittim la šaknuma warkānum iddinūšu*.
422 CT 48 11:9, mit K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 297 Anm. 18.

Verschwinden kann nur von Mobilien gesagt werden. Eine Frau protestiert hier: „Was ich esse und womit ich bekleidet bin, gehört meinem Herrn. Ich habe bestimmt [nichts] beiseite geschafft".[423]

Zwei Brüder streiten vor Richtern des Königs über die „Mobilien des Vaterhauses" (*bāšit* é.a.ba); keiner wird sagen „die Mobilien des Vaterhauses sind zu wenig (*maṭûm*)".[424]

Im Diyala-Gebiet liegen die Verhältnisse anders: mit *bāšît bīt abim* wird das gesamte Familieneigentum bezeichnet, nicht nur die Mobilien.[425]

6.2.3. Sklaven

Im Zusammenhang mit Sklaven interessieren uns die folgenden Belege:

- Ein Vater überlässt (*ezēbum*) seinen zwei Söhnen eine Sklavin, „Sklavin der Familie (?)" (geme.SAL *ša* é.[a.ba]) und der eine Sohn verkauft seinem Bruder seine Hälfte.[426]
- Brüder, die noch nicht geteilt haben (*atḫū*), verkaufen einen Sklaven aus dem Hinzugekommenen (*watartum*) ihres Vaterhauses.[427]
- Eine Frau will einen Sklaven zurückbekommen; „ich werde ihn an das Haus meines Vaters geben".[428]
- Eine Sklavin „aus meiner Familie" (šà *ša* é *a-bi-ja*) war einem Kaufmann verkauft worden und wurde später zurückgekauft (*paṭārum*).[429]
- Ein freigekaufter Sklave stipuliert: „Sie werden nicht sagen: Er ist der Sklave unseres Vaterhauses (ìr é ad.da.me)".[430]

Mehr unter „Sklaven" (17.3).

6.2.4. Pfründe (Präbenden)[431]

Pfründe werden geerbt und gehören zum Haus des Vaters:

- Sie sind wohl gemeint mit den *uklātum*, die einmal nach „Hausrat aus dem Haus des Vaters" folgen.[432]

[423] CT 29 42:3 (*ana bāšītim ša* é a.ba [*dīnam*] *iṣbatū*), 14 (*u bāšītum ša I. la elqû la alputu*), 30-32 (*ša akkalu u aprāku ša bēlijāma sikiltam* [*la* (?) *a*]*skilu*).

[424] MHET II/256:3, 8 (lies in Z. 9 *i-ta-wu*(!)-*ma*).

[425] M. deJong Ellis, JCS 26 (1974) 134 Text A:8 (Haus, Gerste, Schafe als *bāšīt* é *abišunu*); 142 Text D:1 (*bāšītum* sind Garten, Haus, Sklaven einer Nonne).

[426] VS 9 164, VAB 5 80 mit S. 232 (lies é.[a.ba], Z. 2; *ba-ma-at*, Z. 12).

[427] AbB 12 9.

[428] AbB 7 31:13.

[429] AbB 11 119:3. Vergleiche šà *ša* é *a-bi-ja* mit *libbu ša bīt abiša* im oben zitierten Brief AbB 4 98:7.

[430] UET 5 191:24, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 85.

[431] Allgemein: G. van Driel, Elusive silver (2002) 101 ff.

[432] B. Groneberg, AoF 24 (1977) 52:15, *numāt* é.a.ba *u uklātim*. Das Verbum lautet *akālum* „essen". Vgl. „Brot (ninda) des Gottes NN", unter Brüdern verteilt; CT 4 9a:19 mit M.

- Vier Brüder teilen eine Pfründe, die ursprünglich 45 Tage Priesterschaft im Tempel von Damu beinhaltete.[433]

Andere Dienste im „Haus des Vaters“, die „Lehen“, werden im Kapitel Dienst und Belohnung besprochen (8.1).

6.2.5. Schulden

Es kommt vor, dass die Familie eine Schuld zu begleichen hat; „An dem Nachlass haftende Schuldobligationen gehen auf die Erben über“.[434]

- Eine Frau „greift die Söhne von Inanna-mansum“ nach dessen Tod, schwört den Eid, „und man hat den Söhnen von Inanna-mansum gesagt, das Silber zu begleichen“.[435]
- In Larsa wird von den Söhnen von Iddin-Amurrum mit Hilfe göttlicher Embleme Fall für Fall berechnet (*nadûm*), wie hoch „ihre Schuld und die-/dasjenige des Hauses ihres Vaters“ ist. Nicht weniger als 145 ⅓ Sekel Silber Zinsschuld (*ḫubullum*); „abgesehen vom übrigen 30 Sekel Silber, die für das Prozess zwischen ihnen berechnet sind“.[436] Einen Monat später findet die Erbteilung von Iddin-Amurrum statt (später kommt noch eine).[437] Es ist gut möglich, dass der Text TCL 11 173 die Schulden der Söhne mit dem Besitz des Hauses des gerade verstorbenen Vaters saldieren will. Oder ist auch die Schuld des Hauses des Vaters gemeint?
- In einem Fall aus Nippur wird einer der Erben, der jüngste Sohn, von der Verpflichtung, die Familienschuld (ur$_5$.ra é.ad.da.na) mitzubezahlen, entlassen.[438] Das ausführlichere Duplikat gibt den Grund: „Weil A. (der Erbe) keine Ehefrau geheiratet hat, hat er keinen Anteil an der Schuld seines Haus des Vaters. Seine Brüder werden sie begleichen“. Der Jüngste muss also Geld als Brautpreis reservieren.[439]

Umgekehrte Schuld scheint auch einmal vorzukommen:

Stol, Fs. Wilcke (2003) 293. Aber G. van Driel, Elusive silver (2002) 109 Anm. 59, sieht (mit C. Wilcke) in *uklātum* „Lebensunterhalt“.

433 YOS 14 328. – „Haus des Vaters“ und 11 Tage Dienst (*mazzāzum*) in TCL 18 103:11-17.

434 M. Schorr, VAB 5 (1913) S. 232. – Schulden von Einzelpersonen, die von Anderen übernommen und beglichen wurden (*apālum*): M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 70 Anm. 44 („the heir pays the debt of the testator“).

435 C. Janssen, RA 86 (1992) 35 Di 1784:4-10.

436 TCL 11 173, mit CAD N/2 229b, N/1 87b.

437 L. Matouš, ArOr 17/2 (1949) 164-8; W.F. Leemans, The Old Babylonian Merchant (1950) 60. Beide schweigen über TCL 11 173.

438 TIM 4 4:32-3, mit E. Prang, ZA 67 (1977) 221.

439 E. Prang, a.a.O. 221 Anm. 13; Komm. 230, B.5. Dasselbe Prinzip in Kutalla; vgl. D. Charpin, Archives familiales (1980) 76.

- Ibni-Marduk zahlt seinen 5 Brüdern (?) Silber, den Preis von zwei Sklaven. „Er hat die Zinsschuld des Hauses seines Vaters beglichen (*ḫubulli* é.a.ba *īpul*); ....". Ich verstehe: die Zinsschuld *an* das Haus des Vaters.[440]

6.2.6. Was noch hinzu kommt (*watartum*, „Das Weitere").

Es konnte Unsicherheit über den Umfang des „Haus des Vaters" bestehen. Die Erbmasse „Haus des Vaters" wird erst genau überprüft (*sanāqum* D) und dann geteilt, „soweit es reicht" (*mala maṣû*).[441] Es kann aber vorkommen, dass nach der Teilung noch unerwarteter väterlicher Besitz auftaucht. Um Problemen vorzubeugen, wird gelegentlich die folgende Klausel in Erbteilungsurkunden eingefügt: „Das Weitere des Hauses des Vaters, das noch auftauchen wird, gehört ihnen zusammen" (*watarti* é.a.ba *ša illiam ša birišunuma*). Diese Klausel ist bisher nicht erkannt worden, das Kernwort *watartum* ist in den Wörterbüchern nicht verzeichnet.[442]

In einer Prozessurkunde klagen zwei Brüder und eine Schwester: „Das Erworbene (*kišdātum*) von Sîn-nāṣir, unserem Vater, und das Weitere des Hauses des Vaters, das wir nehmen sollten (*ša leqini*), ist in deiner Hand".[443]

In einem Brief lesen wir: „Einen Sklaven, 'das Weitere' des Hauses ihres Vaters, haben die vier Geschwister (*atḫū*) verkauft".[444]

Sachlich identisch mit dieser Formel, aber auf Urkunden beschränkt, ist: „Und eine gesiegelte Urkunde des Hauses des Vaters (*kanīk* é a.ba), die noch auftauchen wird, gehört Ur-Utu, dem Oberklagepriester".[445]

6.2.7. Sonstiges

Unverständlich bleibt nach wie vor „der Anteil des Königs", der nach einem Text aus Larsa zum Familienbesitz gehören konnte: die Söhne von Tizqarum erklären: „über den Anteil des Königs am Hause von Tizqarum": „Im Haus unseres Vaters gibt es nichts, was der König nehmen kann (*ina bīt abini mimma ša leqî šarrim la ibaššû*)".[446]

440 CT 48 65:14-6.
441 Tell Sifr 56:15-18. Zu *mala maṣû* D. Charpin, Archives familiales (1980) 175 f., „autant qu'il y en a", mit überspitzter Deutung?
442 Belege: OLA 21 Nrr. 64:8-9, 95:21; CT 8 3a:17-18 (als *šu-kut-ti* in VAB 5 194 und im CAD verlesen); BM 96990:32-33, L. Dekiere, NABU 1991/110; MHET II/3 438:31 Case, 440:24, Case.
443 OLA 21 Nr. 95:20-21, vgl. 31, 48; K. Van Lerberghe, Studies Sjöberg (1989) 526.
444 AbB 12 9 Rs. 4.
445 Di 932, C. Janssen, RA 86 (1992) 37.
446 S. Smith, JRAS 1926 437:8, 23-4. J.-M. Durand deutet *zitti* lugal in ARMT 25 96:2 als „taxation sur héritage". S. auch S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 550.

Rätselhaft bleiben auch die Verpflichtungsscheine, in denen ein Gott (meistens Šamaš) „Silber vom Haus des Vaters" fordert.[447]

6.3. Der Ahnherr

Gab es ein Familienoberhaupt, einen *pater familias*, oder einen Ahnherrn? Die Familie konnte wohl wissen, von einem Ahnherr abzustammen; er hatte einen übernatürlichen Status und wurde, wie sonstige verstorbene Familienmitglieder (auch die Frauen), mit Totenopfer geehrt.[448] Man nennt sich „Söhne von NN". Es gibt ganz wenige Beispiele aus Sippar; dass der Name NN der des Stammesvaters ist, ist nur eine Vermutung: die Namen sind einzigartig und amurritisch:

- „Von Mann bis Frau, Söhne von Amurrum". Ist damit „Amurriter" gemeint?[449]
- „Die Söhne von Raqidum";[450]
- „Die Söhne von Kargeš" sowie „Die Söhne von Baginu" in einem nomadischen Kontext.[451]
- Išar-Lim: Zwei Personen heißen im Jahr Ammi-ditana 4 „Kinder (dumu.meš) von Marduk-muballiṭ, Kinder von Išar-Lim". Išar-Lim lebte in der Zeit Hammurabis; in der Zeit Ammi-ditana's dürften sich seine Nachkommen seiner als Ahnherr nomadischer Herkunft erinnert haben.[452]

447 YOS 12 30; YOS 13 92; JCS 5 (1951) 91 MAH 16.361, MAH 16.354; G. Boyer, Contribution 50 HE 133; VS 18 13. B. Landsberger, JCS 9 (1955) 130b: regular obligation to the gods which the head of the family had to meet. R. Harris, JCS 14 (1960) 133: payment of debt contracted by a dead father in a temple loan. K.R. Veenhof in M. Mindlin et al. (ed.), Figurative language in the Ancient Near East (1987) 60 f.: a reference to financial problems, not ended by the death of their father, seems (...) likely. M. Stol: Šamaš hat der Familie Silber als business capital geliehen und hofft auf guten Erfolg („Gesundheit").

448 K. van der Toorn, „The cult of the ancestors: A historical focus of identity", in: Family religion (1996) 42-65 (Chapter III).

449 CT 2 50:19-21.

450 VS 9 7:6 / 8:5; VAB 5 75A; vgl. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 52 Anm. 81.

451 CT 2 32, usw.; s. unter „Die Söhne des Ṣilli-Šamaš" (7.1.2). Ein Ort „Kurgiš" kommt vor; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 424.

452 BE 6/1 119 III 1-4, mit R. Harris, Ancient Sippar 62 Anm. 33; 351 Anm. 3. Er heißt in Hamm. 32 „Chef der Amurriten" (*ša-pi-ir* (?) MAR.TU, MHET II/2 243:5, nach der Kopie). Išar-Lim, ein General von Samsi-Addu: P. Villard, Amurru 2 (2001) 92-94. Ein „König" (Scheich?): D. Charpin, MARI 6 (1990) 261. Mehr: F. van Koppen, NABU 2002/21. Seine Karriere: D. Collon, „Išar-Lim", MARI 5 (1987) 141-5. Seine Geschäfte: D. Charpin, MARI 2 (1983) 118 zu Nr. 13. Söhne von Išar-Lim auch in Di 680, 700, 686, zitiert bei H. Gasche, M. Tanret, Changing watercourses in Babylonia I (1998) 106-8. Sein Sohn war wohl der „Schreiber" Mār-Ištar (VS 9 43 Siegel; Verkauf vom Palast; Hamm. 31); BBVOT 1 94 IV (mit Muti-Dagan). Ein General aus Babylon hieß Mār-Ištar; M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 737.

- Ein Mann in Sippar hat bewusst den Stammbaum seiner Familie (*kimtum*) für den Totenkult niedergeschrieben; er geht (nur) fünf Generationen zurück und beginnt bei Šamaš-nāṣir.[453]
- In Ur werden einmal Familien nach dem verstorbenen Vater benannt: „Haus von Sîn-iqišam“, usw.[454]
- Wir kennen Dörfer, die nach einer Person benannt sind, so nach dem Vater Balmunamḫes: Āl-Sîn-nūr-matim.[455]

F.R. Kraus postuliert mit P. Koschaker ein „Familienhaupt“ und sieht im Wort *aplum* „Erbsohn“ den „Nachfolger des Familienhauptes“.[456] Er postuliert also die Entwicklung Nachfolger des Familienhauptes – ältester Sohn – Erbe und meint, dass die erste und zweite Bedeutung in altbab. Zeit nicht (mehr) existiert haben.[457] A. Skaist ist der Meinung, dass es in dieser Zeit eine „joint family“ gäbe und dass das Haupt der „trustee of the joint estate“ sei. Nach seinem Tod werde der „estate“ verteilt unter neuen „heads of joint families“.[458]

Der noch lebende Hausvater, der Patriarch, konnte Addâ genannt werden.[459]

6.4. EXTENDED FAMILY.

E.C. Stone, „Houses, households and neighborhoods in the Old Babylonian period: the role of extended families“, in: K.R. Veenhof (ed.), Houses and households in ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 229-235.

Ein Text aus Kiš listet Gerstenzuweisungen an 22 „Häusern“ auf – nach Männern und in einem Fall nach einer Frau benannt (é PN). Die Frau ist wohl Witwe. Angegeben wird, welche Personen in jedem Hause wohnen: Ehefrau, Söhne, Töchter, Sklavin, gelegentlich auch Bruder, Schwester, Braut (die verlobte Tochter?), Mutter, Baby und „Nonne“ (nin.dingir von Adad). Von den Inhabern der Häuser sind einige Brüder; aus dem Umstand, dass sie von einer zentralen Stelle Gerste bekommen, wird deutlich, dass diese Häuser gemeinsam organisiert waren – ein einzelnes Haus ist hier also eine „nuclear family“.[460]

[453] C. Wilcke, ZA 73 (1983) 49-54, CBS 473.

[454] UET 5 536, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 117 f. Ein Beispiel aus Larsa: Das „Haus von Iddin-Ištar, aus dem Haus von Šumi-aḫija“, wird verkauft von „PN_1, seinem Sohn, PN_2, seinem Bruder und PN_3, seinem Bruder“ (TCL 10 1).

[455] RGTC 3 (1980) 205.

[456] F.R. Kraus, in: J. Brugman et al. (ed.), Essays on Oriental laws of succession, SD 9 (1969) 25. P. Koschaker, ZA 41 (1933) 70 Anm. 2, führt als Beweis für die altbab. Periode nur Susa an; sein Material kommt aus dem späteren Nuzi.

[457] SD IX 28, 29 f., 45 f.

[458] JAOS 95 (1995) 244.

[459] „Papa“, R. Frankena, Studies Böhl (1972) 150-2.

[460] V. Donbaz, N. Yoffee, Old Babylonian Texts from Kish, BiMes 17 (1986) 57-69: Chapter 5, „Ki 1056: living together in Old Babylonian Kish“. Mit M.T. Roth, Compa-

Lebten in Babylonien mehrere dieser Kleinfamilien in einem Gebäude zusammen, das als „extended family" bezeichnet wird? „By 'extended family' I refer to a situation where two or more [nuclear] families share a single structure".[461] Extended families lebten nach E.C. Stone in einem viereckigen Haus (mit Innenhof) und nuclear families in „linear houses". Sie nimmt an, dass zwei Familien so in einem – tatsächlich ausgegrabenen – Haus in Nippur zusammen gelebten haben. G. van Driel kann ihr nicht beipflichten, D. Charpin hat darüber hinaus gezeigt, dass im Haus in Nippur die beiden jüngsten (unverheirateten?) Söhne wohnen blieben.[462] Auch W.F. Leemans kann dem Textmaterial nicht entnehmen, dass mehrere Familien in einem Haus lebten.[463] I.M. Djakonoff hat in zwei, zum Teil identischen, Aufsätzen geschrieben, dass es in Ur extended families gegeben habe.[464] Das Wort „probably" herrscht vor und nichts ist wirklich bewiesen.[465] Charpin stellt fest, dass – eine Ausnahme – in einem großen Haus drei Brüder zusammen leben konnten.[466]

6.5. ERBTEILUNGEN

G.Kalla, „Nachlass. B. Altbabylonisch", RlA IX/1-2 (1998) 36-42.

In Erbteilungsurkunden kommt die Formel „Sie (die Brüder) werden das Haus des Vaters teilen" oft vor (ḫa.la é.ad.da.ne.ne ì.ba.e.ne); hinzugefügt werden kann „zu gleichen Teilen" (téš.a.sè.ga.bi).[467] Drei Brüder teilen das Haus: zwei „ergreifen" (den Teil) neben der Stadtmauer (*ana lēt dūrim ṣabātum*), der Dritte den „neben dem

rative Studies in Society and History 29 (1987) 732 note 41, cf. note 54 (sie zählt 21 „Häuser"). Die Witwe: lies in VII 5 ama.ni.

461 E.C. Stone, Iraq 43 (1981) 26 Anm. 13. – „It must also be kept in mind that every extended family falls apart in the course of its natural development in the third or fourth generation"; I.M. Djakonoff, ZA 75 (1985) 49. – Der Gedanke einer „extended family" scheint ideologische Hintergründe zu haben; M. Van De Mieroop, City (1997) 103 ff.

462 G. van Driel, BiOr 47 (1990) 575; D. Charpin, RA 83 (1989) 103 f.

463 W.F. Leemans, „The family in the economic life of the Old Babylonian period", Oikumene 5 (1986) 15-22, insbes. 19-22.

464 I.M. Diakonoff, „Extended families in Old Babylonian Ur", ZA 75 (1985) 47-65; wiederholt in der zweiten Hälfte seines „Extended family households in Mesopotamia (III-II millennia B.C.)", in: K.R. Veenhof (ed.), Houses and households in ancient Mesopotamia, CRRAI 40 (1996) 55-60.

465 Die Gruppe um Imlikum (S. 54) ist anders erklärt worden (K. Butz, s. Renger, Chicago Kent Law Review 71/1 [1995] 296; vgl. auch D. Charpin, Clergé d'Ur [1986] 111-113; Van De Mieroop, Ur, 151, 154 f., 173). Die Identität der Zeugen als eine arme „subgroup" beruht auf nichts (S. 54 f.). Dass die „elders" (*šībūtum*) in Larsa-Briefen „family groups in the country side" repräsentierten, ist falsch. Beachte aber, dass M. Van De Mieroop, Ur, 215, dieselben „extended families" in großen Häusern an der Paternoster Row entdeckt hat (S. 149, 153 f.).

466 D. Charpin, Abschnitt „Les problèmes de cohabitation", CRRAI 40 (1996) 224 f.

467 ARN 133:9.

Platz“ (*ana lēt rebītim*).[468] Es ist längst bekannt, dass Brüder unter sich ihre Erbteile verkaufen oder tauschen konnten – öfters belegt in Kutalla, ein Fall ist auch aus Sippar bekannt.[469] Ein weiteres Beispiel: „10 Sekel gebautes Haus, aus dem Haus des Vaters, mit der Hälfte der Zwischenmauer“, vom Bruder gekauft.[470] Mit „Haus des Vaters“ ist das gesamte Familieneigentum gemeint; es kommt vor im Ausdruck šà.mul é.ad.da.na, was „geschriebenes Testament“ zu bedeuten scheint.[471]

6.6. Der älteste Sohn

6.6.1. Extra-Erbteil

Im Süden Mesopotamiens bekommt der älteste Sohn mehr Erbe als seine Brüder. Die Größenangaben, die in den Texten genannt werden, sind öfters beschrieben worden:[472]

Larsa und Kutall: In Larsa und Kutalla bekommt er einen zusätzlichen Teil, explizit in: „zwei Teile für den Ältesten (ḫa.la 2.kam.ma PN šeš.gal), einen Teil für einen Bruder (ḫa.la 1.kam.ma PN_2)“.[473] Im ungewöhnlichen Kontext einer Adoption: „PN_1 (der schon existierende Sohn) wird zwei (*šittān*) nehmen und PN_2 (der Adoptierte) und die Söhne, die (noch) dasein werden, sie werden Bruder wie Bruder nehmen“.[474]

Mari: In Mari kann auch der adoptierte Sohn zwei Teile nehmen: „Der Erbsohn PN wird aus dem Haus von PN_2, seinem Vater (Hülle fügt zu: und von FN seiner Mutter), zwei nehmen und seine ‘kleinen’ Brüder werden Bruder wie Bruder teilen“.[475]

[468] TIM 5 16.

[469] M. Schorr, VAB 5 (1913) S. 232; wiederholt von W.F. Leemans, JEOL 27 (1981-82) 62. Die übrigen Texte U 352 usw. bei Schorr sind Tell Sifr 9, 34, 47, 52. Ein Beispiel aus Sippar: MHET II/1 32.

[470] YOS 12 42:1, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 176, 182 f., 513. Ungewöhnlich ist BIN 7 168:12-15, mit F.R. Kraus, JCS 3 (1949) 110 f.

[471] OECT 8 4:5 = E.C. Stone, D.I. Owen, Adoption in Old Babylonian Nippur (1991) Text 25 (falsch verstanden), mit MSL 1 (1937) 145; E. Prang, ZA 66 (1976) 19.

[472] Zuletzt M. Anbar, RA 69 (1975) 132 f.; D. Charpin, Archives familiales (1980) 173 f.; auch 35, 38, 56 f. Allgemein: E.W. Davies, „The inheritance of the first-born in Israel and the Ancient Near East“, JSS 38 (1993) 175-192.

[473] TCL 10 55 Rs. 6-7, mit L. Matouš, ArOr 17/II (1949) 161.

[474] M. Anbar, RA 69 (1975) 131, BM 13922:7-12.

[475] ARM 8 1:22-26, mit Koll. Charpin, MARI 1 (1982) 93. Das Problem von J. Klíma, IURA 16 (1965) 17, entfällt also.

Diyala-Gebiet: Im osttigridischen Diyala-Gebiet gibt es ein Extra (níg.diri) für den Ältesten.[476] Hier erbt ein Mann „seine zwei (Teile)" aus Garten und Haus einer Nonne, „und seine Brüder teilen zu gleichen Teilen".[477] In einer Adoptionsurkunde lesen wir: „PN ist Erbsohn, er wird zwei (*šittān*) nehmen und weiter (*ullîš*) werden sie zu gleichen Teilen teilen".[478] Eine Adoption von zwei Personen gibt an, dass der eine „der ältere" (*rabima*) und der zweite „der jüngere" (*ṣeḫrum*) ist.[479]

Ur, Nippur und Isin: In diesen drei Orten bekommt der Älteste zuerst einen Zehntel der gesamten Erbmasse. Das Extra wird in Ur zà.10 oder nam.10 oder allgemeiner da.diri genannt, in Nippur heißt es sipa.ta.[480] Als Beispiel aus Nippur ist TIM 4 9 zu nennen: die Nonne Duššuptum verkauft die Fläche 18 ⅓ Sekel Haus, was aussieht wie ein Drittel von 55 Sekeln; da wir wissen, dass sie zwei Brüder hatte, nehmen wir an, dass sie das Haus mit ihnen geteilt hat. Etwas mehr, 60 Sekel, ist 1 SAR – eine übliche Hausfläche: der älteste Bruder mag also 5 Sekel als sein Extra bekommen haben.[481]

6.6.2. Kein Extra-Erbteil

Sippar: In Sippar bekommt der älteste Sohn keinen größeren Erbteil und einem adoptierten Sohn wird ein normaler Erbteil zugesichert; in einer Adoptionsurkunde lesen wir also: „Auch wenn PN (der Adoptierende) (noch) zehn Söhne zeugen wird (*uwallid*), wird PN_2 (der Adoptierte) wie Einer (*kīma ištēn*) teilen".[482] Dass aber die Stellung des Ältesten auch in Sippar eine besondere ist, wird deutlich aus der folgenden Adoptionsklausel:

> „Auch wenn sie noch 10 (mehr) Kinder bekommen, nur PN (PN-*ma*) ist der älteste Erbsohn".[483]

Es wurde angenommen, dass dieser Ausdruck auf ein Vorzugserbrecht anspielt, das, da in Sippar unbekannt, folglich aus Nippur entlehnt sein soll.[484] Meiner Mei-

[476] M. deJong Ellis, JCS 26 (1974) 134 Text A:10 (é 1 AB níg.diri); aber die Kopie in M. deJ. Ellis, Land Revenues 216 ist anders, wie 1.ta?

[477] Ellis, JCS 26 142 Text D:1-4.

[478] TIM 4 50:9-11; König Naram-Sîn.

[479] YOS 14 47, mit S.D. Simmons, JCS 14 (1960) 32 Nr. 66.

[480] F.R. Kraus, WO 2 (1955) 126; SD IX (1969) 12, 55 f.; M.T. Roth, AfO 31 (1984) 11. Ur noch: D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 470.

[481] Siehe den Stammbaum bei E. Prang, ZA 66 (1976) 3; E.C. Stone, JESHO 25 (1982) 59, C2-4.

[482] Diese ungewöhnliche Formulierung in BAP 96:18-19, Hülle; in der Literatur nicht verwertet. Tafel: „Auch wenn er zehn Söhne bekommen wird, wird er mit seinen Söhnen teilen".

[483] E. Szlechter, TJDB (1958) 4 MAH 15.951:15 (*a-pil-šu ra-bu-um*), vgl. BAP 95:8; F. al-Rawi, Sumer 35 (1979) 197 (ibila-*šu-nu ra-bu-ú*). Auch in: „Nur PN ist ihr ältester Bruder" (VS 8 127:12; VAB 5 8).

nung nach handelt es sich aber doch um eine Vorzugsstellung mit der Bedeutung: der Älteste verwaltet das ungeteilte Haus des Vaters und ist wohl verantwortlich für den Hauskult.

6.6.3. Der älteste Sohn im Hauskult

Die Familie hatte einen Hauskult. In Sippar wird vom „Heiligtum ihres Gottes" (*ina eširtim ša i-li-šu-nu*) gesprochen, in welchem der älteste Sohn beim Emblem des Gottes Enlil den Reinigungseid über das Wohl-Verwahren des Familienbesitzes leistet. Dass er der älteste Sohn ist, wird wohl in der halb verlorenen Zeile 25 gesagt (wenn es genug Raum für *a-a[p-lu ra-bu]-ú* gibt).[485] Texte aus Nippur zeigen, dass der älteste Sohn immer den Tisch des Hauskults (banšur zà.gú.la) bekam.[486]

Zum Hauskult:

- Aus Nippur kennen wir mit dem é.ad.da.na verbundene Götter und Opfer sowie ein Heiligtum (zà.gú.lá).[487]
- Der „Gott des Vaters" ist häufig belegt, der „Gott des Hauses" kommt vor.[488]
- In Siegelinschriften nennen sich die Eigentümer „Diener" (ìr) eines Gottes; innerhalb einer Familie ist es immer derselbe Gott – der Gott der Familie.[489]
- „Der Gott, der das Haus deines Vaters kennt, hat dich zu einer wichtigen Person gemacht".[490]

Man kann sich vorstellen, dass der Älteste im Haus, unter dem sich der Grabraum befand, wohnen blieb; was geschah aber, wenn er auszog?[491]

6.6.4. Sein Beruf

Wir sehen öfters, dass ein Beruf in der Familie bleibt, besonders bei Tempel- oder Staatsbediensteten wie Schreiber.[492] F.R. Kraus verbindet Dienstverpflichtung mit

[484] M. David, Die Adoption im altbabylonischen Recht (1927) 89; J. Klíma, Untersuchungen zum altbabylonischen Erbrecht (1940) 79-81, ist unschlüssig.

[485] CT 8 3a:24; VAB 5 194. Zum Heiligtum *aširtum* (*išertum*) (zà.gar.ra), s. K. van der Toorn, Family religion (1996) 123. Auch *ina* é *išertim ša* é *abišunu* im unveröff. CBS 1513, Familiengott Adad, zitiert von J. Spaey, in: J. Quaegebeur, Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East, OLA 55 (1993) 418, 420 Text 5.

[486] E. Prang, ZA 66 (1976) 16.

[487] J.F. Robertson, JCS 36 (1984) 172 CBS 7111:8, mehr im Komm., 175.

[488] K. van der Toorn, Family religion (1996) 125. – Unsicher ist ob mit é.ba.a im Ritual „für é.ba.a" die Familie gemeint ist; das zugefügte *a* überrascht (TCL 1 115:5, 202:4).

[489] M. Stol, SEL 8 (1991) 205 f.; K. van der Toorn, Family religion (1996) 66-8, 80-3.

[490] St. Dalley, OBTR 118:11.

[491] D. Charpin, RA 83 (1989) 104; C. Janssen et al., Studies De Meyer (1994) 116. Vgl. 5.3 und 12.4.1.1.3.

[492] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 72 f. (overseer), 97 (Kapitän), 117 (Richter), 129 f., 287 f. (Schreiber), 156, 185 (sanga), 255 (Hirt), 260 (Kaufmann), 165 (court sweepers). D.

Familienberuf.[493] An erster Stelle ist wohl der älteste Sohn der berufliche Nachfolger seines Vaters,[494] mehrmals trägt er den Namen seines Großvaters.[495]

6.6.5. Der älteste Bruder: Ur-Utu

Wir kennen einen Erbstreit zwischen dem ältesten und seinen jüngeren Brüdern:[496] der Oberklagepriester von Annunitum in Sippar, Inanna-mansum, hatte während seines Lebens seinem ältesten Sohn und Nachfolger Ur-Utu einen Erbteil gegeben, nach seinem Tode jedoch streiten ihm die Brüder diesen Erbteil ab. Ur-Utu klagt daraufhin in Babylon. In den in Sippar zurückgebliebenen Duplikaten seiner zwei Briefen lesen wir, dass der Vater sich geweigert hatte, die ganze Erbteilung vorzunehmen. Ein Bruder hatte sich an dem hohen Beamten Sîn-nāṣir mit einer Klage gewandt, worauf der Vater erklärte, dass die Brüder überhaupt nicht seine Söhne seien; „Ur-Utu, mein Sohn, der den Stab von mir erhalten hat, nur er wird alles bekommen".[497] C. Janssen hat gezeigt, dass die Verneinung der Vaterschaft sachlich nicht stimmt und eine rohe Invektive ist. Nach seinem Tode (Jahr Amṣ 5)[498] haben – undeutlicher Kontext – die Brüder das Haus in Sippar-Jaḫrurum „nicht als Erbteil reserviert/gerechnet (?), um für einen Ertrag bereit zu stellen" (*ana rēš* gú.un *kullim ana* ḫa.la *ul iddû*).[499] War das Haus gemeinsames, ungeteilt gebliebenes Eigentum, rechtlich verwahrt vom ältesten Sohn? „Nachdem sie die Teilung vorgenommen hatten und ein Jahr vergangen war, haben jene meine Brüder das Haus von Sippar-Jaḫrurum, gesiegelt mit meinem Siegel, geöffnet und 1200 Liter Öl, Prunkkleider, Kleider, Kopfbedeckungen, kupferne Gefäße, was immer in der Hand war, im Wert von 10 Minen Silber, weggenommen" (22-26).[500] Diese Güter werden als „das Erworbene (*maršītum*) von Inanna-mansum" zusammengefasst. Ur-Utu schreibt, dass sie ihn so „aus der Verantwortlichkeit gestossen haben" (*ina pīḫātim unissūninni*) (31).[501] Die Verantwortlichkeit (*pīḫātum*) erinnert an den Eid des ältesten

Charpin, Clergé d'Ur (1986) 138 (*kakikkum*; cf. Archives familiales 22 f.), 271 f., 395, 406-8 (išib), 419.

493 SD IX (1969) 9-11.

494 D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 122, 214, 243; in allen Fällen trägt er den Namen seines Großvaters.

495 Charpin, a.a.O. 176, 394.

496 C. Janssen, „Inanna-mansum et ses fils: relation d'une succession turbulente dans les archives d'Ur-Utu", RA 86 (1992) 19-52.

497 Di 1194:16-17, S. 22; im Jahr Amṣ 4; nach S. 44. Sîn-nāṣir: Studies De Meyer (1994) 117 Anm. 90.

498 RA 86 33 f., 39, 43.

499 Zeile 21. Bedeutet *nadûm* „abrechnen"? F.R. Kraus, AbB 10 Nr. 108:6, mit Anm. b. Meine Übersetzung ist eine Alternative zum Gedanken von C. Janssen, die meint, dass das Haus vermietet wird, aber gú.un bedeutet kaum „Miete".

500 Janssen a.a.O. 45: Ende Jahr Amṣ 6.

501 Auch Di 167 Rs. 7. C. Janssen nimmt an, dass er sein Amt als Oberklagepriester meint und kann das nicht erklären; a.a.O. 28, 45.

Sohnes im Familienheiligtum in Sache des „Erworbenen des Vaters“,[502] an seine Verantwortlichkeit also als ältester Sohn. Diese Verantwortlichkeit mag mit *abarakkūtum* „Hausverwalterschaft“ im ersten Brief beschrieben sein.[503] Die weiteren Informationen des Briefes betreffen einen Einbruch und den Umstand, dass nichts im Hause übriggeblieben, dass vielmehr alles zu zwei Personen – beide Tempelverwalter (sanga) – nach Sippar gebracht worden sei.[504] Ur-Utu bittet dann um Eingreifen, Verhaftung der Brüder und um eine Entscheidung in Babylon, wo die Erbteilungsurkunden sich auch (schon) befinden (vgl. S. 46).

Wir wissen, dass fünf Jahre nach dem Tod des Vaters der älteste Sohn Ur-Utu seiner Schwester bei ihrer Ehe Mobilien als Mitgift gab; sie gehörten zu seinem Erbteil (šà.ba ḫa.la-*šu iddinušim*).[505] Wir stellen fest, dass der älteste Sohn nicht nur das „Erworbene“ des Vaters verwahrte, sondern auch noch eine Mitgift für seine junge Schwester im Erbteil reserviert hatte. Es ist möglich, dass gerade die Mobilien im Haus von Sippar-Jaḫrurum als Grundstock der Mitgift dienten.

Der Erbstreit endet für uns mit einer Übersicht: „dies alles, Erbteil von Ur-Utu, Oberklagepriester, was Inanna-mansum, sein Vater, ihm während seines Lebens zugeteilt hat; in Zukunft sollen seine Brüder nicht klagen“ (S. 37, Di 932, Jahr Amṣ 12). Es stellt sich heraus, dass die einzeln angegebenen Felder und Häuser immer ein Bruchteil (¼, ½, usw.) des Totals sind. Ur-Utu teilt sie also mit seinen Brüdern – ein Bruder kann auch als Miterbe identifiziert werden. Es gibt aber auch ein Feld, das er als Ganzes erbt; diese Zuweisung des Vaters mag den Neid der Brüder geweckt haben; leider zu seinem Nachteil hatte er aber diese Schenkung nicht schriftlich festlegen lassen (S. 39-40). Die Brüder haben zusätzlich versucht, die Mitgift ihrer Mutter unter sich zu verteilen; die Richter urteilten dazu: „Sie wird ihre Mitgift demjenigen ihrer Söhne geben, den sie liebt“; Ur-Utu ist wohl dieser Sohn, die betreffenden Urkunden befanden sich in seinem Archiv (S. 41-2).

6.6.6. Das „Erworbene“ (*maršītum*)

In zwei Texten legt der älteste Bruder für „das Erworbene (*maršītum*) des Vaters“ eine eidliche Verantwortung ab. Handelt es sich dabei um vom Vater selbständig erworbenes Vermögen, außerhalb des altererbten Familienbesitzes?[506] Zu den Belegen von *maršītum*:

Das Wort „das Erworbene“ (*maršītum*) kommt nicht oft vor und seine Etymologie suggeriert tatsächlich, dass es sich um später erworbenes Vermögen handelt (*rašûm* „erwerben“). Es ist immer ein Ausdruck für „Nachlass“. In zwei Fällen steht

[502] CT 8 3a; oben, Anm. 485. Vgl. BAP 107.
[503] Janssen a.a.O. 22, Di 167 Rs. 7.
[504] Janssen a.a.O. 45: Jahr Amṣ 7, 9 oder 10.
[505] Janssen a.a.O. 40 f., Di 1798.
[506] CT 8 3a:21, VAB 5 194; BAP 107:16, VAB 5 195, mit Studies De Meyer (1994) 160 (hier Z. 17).

es für „Mobilien" (Hausrat, usw.).[507] Mobilien kann man einfach kaufen, „erwerben". Die Beschränkung auf Mobilien wird schwierig in einem Fall, in dem ausführlich der Besitz einer Person beschrieben wird: es sind ein Feld und ein Haus dabei und die Teilung findet vor Richtern statt.[508] Ein späterer Text zeigt aber, dass in dieser Familie gerade „Feld des Vaterhauses, in verschiedenen Arealen", Familienbesitz, ungeteilt blieb![509]

Ein zweiter problematischer Fall ist ein Brief, in dem ein (?) Haus und 8 Felder als „das Erworbene" einer Nonne beschrieben werden. Hat sie das alles wirklich während ihres Lebens mit eigenen Mitteln erworben?[510] Felder und Garten heißen „Erworbenes von Bēltani, Tochter von Šamaš-tappašu, das sie von ihren Brüdern (?) erworben hat (*ša i-na a-ḫi-ša ir-šu-ú*)" (CBS 1759 Rs. 8-10). Ein letzter Beleg ist ein Prozess zwischen Brüdern über zwei an verschiedenen Straßen gelegenen Häuser, „das Erworbene (*maršītum*) ihres Vaters".[511]

In Sippar verwaltete der älteste Sohn „das Erworbene", wenn der Nachlass ungeteilt blieb. Bei der Erbteilung legte er über den Umfang dieses Erworbenen den Reinigungseid ab (*ebēbum* D).

- Nach einem Text wurde das väterliche Eigentum erst verteilt, nachdem einer der Brüder gestorben war; der Älteste legte in der Hauskapelle den Reinigungseid über das Erworbene ab.[512]
- Da die Brüder nicht immer das volle Vertrauen in den Ältesten hatten, konnte es zu einem Streit vor den Richtern kommen; entsprechend wurde das Erworbene einmal „auf Befehl der Richter" unter Brüdern, Schwester und Mutter geteilt.[513]
- Der Inhalt des Hauses von Inanna-mansum, in den Händen seines ältesten Sohns Ur-Utu, heißt „das Erworbene" des Vaters; es wird ihm von seinen Brüdern gestohlen.[514]

Ein schwieriger Fall bleibt:[515] der Text stellt zunächst fest, dass drei Brüder je einen Sklaven als Erbteil haben; der älteste Bruder W. bekommt eine Sklavin mit Kleinkindern, die anderen einen Sklaven. Unmittelbar darauf folgt: „Dasjenige, was W., ihr Bruder, mit eigenen Mitteln erworben hatte (*ina emūq ramānišu rašûm*) und

[507] CT 2 1:1, 36 (*eqlam u bītam u maršītam leqi*); das Wort fasst Hausrat und Vorräte zusammen in C. Janssen, RA 86 (1992) 24:29.

[508] BM 96956:42 (*mimma annûm maršīt* PN *abišunu*), L. Dekiere, NABU 1991/110 mit 1992/28.

[509] BM 96990:31 (a.šà é.a.ba *ša la zīzu* a.gàr didli), L. Dekiere, NABU 1991/110.

[510] AbB 11 72:6, 18.

[511] D. Arnaud, BBVOT 1 117:5.

[512] CT 8 3a, VAB 5 194.

[513] BM 96956:42, NABU 1991/110 mit 1992/28. Richter treten auch auf in D. Arnaud, BBVOT 1 117. Richter sind Zeugen in BAP 107 (s. unten).

[514] C. Janssen, RA 86 (1992) 24:29. S. oben.

[515] BAP 107, VAB 5 195; mit CBS 1346, K. Van Lerberghe, Studies De Meyer (1994) 159 f.

aus lauter Freundlichkeit seinen Brüdern zugeteilt hatte (*ša ina ṭūbātišu izūzu*)". Sind Sklaven gemeint oder nicht spezifizierte Geschenke? W. legt weiter den Reinigungseid über „das Erworbene ihres Vaters" ab; die Brüder werden nicht klagen. Der Text unterscheidet also zwischen (1) Drei Erbteilen, Sklaven, (2) Das selbständig von W. erworbene Vermögen, (3) Das Erworbene des Vaters. Man kann die Sklaven als „Mobilien" betrachten, die – einmal vom Vater gekauft, „erworben" – jetzt den Erben zugeteilt werden. W. hat inzwischen von ihren Diensten profitiert und gibt seinen Brüdern, um sie zufrieden zu stellen, Geschenke als Kompensation.

Der älteste Bruder lebte nach dem Tode seines Vaters mit seiner Mutter und seiner Schwester in einem Haus.[516] Kurz vor seinem Tode lebten Inanna-mansum und seine Ehefrau zusammen mit drei erwachsenen Kindern, unter denen sich der älteste Sohn Ur-Utu mit seiner Frau befinden.[517] Vier Brüder und ihre Mutter haben 1 ⅔ SAR Haus geteilt, jeder bekommt ⅓ – die Mutter muss wohl mit einem Sohn zusammen gewohnt haben.[518] Der älteste Bruder verwaltet auch den noch ungeteilten Familienbesitz und weist seinen jüngeren Brüdern die Erbteile zu.[519]

6.7. UNGETEILTE ERBMASSE

Wenn wir den Belegen für „Haus des Vaters" nachgehen, ist eine erste Feststellung, dass der Familienbesitz unter diesem Namen auch nach dem Tode des Vaters ungeteilt bewahrt bleiben konnte;[520] gelegentlich kann es sich um den noch immer ungeteilten Besitz des Großvaters handeln.[521]

- Eine Erbteilung schließt mit der deutlichen Formel „Feld vom Hause des Vaters, das nicht geteilt wurde, in verschiedenen Arealen, und das 'Weitere', das (noch) auftauchen (kann), sind ihr gemeinsames Eigentum" (a.šà é.a.ba *ša la zi-zu* a.gàr didli *ù watarti ša illiam ša birišunuma*).[522] Gemeinsames Eigentum wird mit „(es ist) zwischen ihnen" ausgedrückt (*birišunu*).[523]
- Eine Nonne setzt eine andere als Erbin ein und gibt ihr zwei Felder, beide „grenzen an das Haus des Vaters", das heißt wohl, das ungeteilte Land ihrer Brüder.[524]
- Ein Feld liegt „in demjenigen des Hauses des Vaters" (šà *ša* é.a.ba).[525]

[516] E. Woestenburg, B. Jagersma, NABU 1992/28 (BM 96956, BM 96990).
[517] C. Janssen et al., Studies De Meyer (1994) 117, 119; basiert auf MHET I 42:1-6. C. Janssen, RA 86 (1992) 41.
[518] BE 6/1 88, VAB 5 91 (lies in Z. 1 „*libba* 1 ⅔ Sar").
[519] K. Van Lerberghe, Studies De Meyer (1994) 166; auch wohl TCL 1 89:11-12, VAB 5 185: ḫa.la L. *aḫišu ša* S. *izūzušu*.
[520] F.R. Kraus, SD IX(1969) 7-8, 12; W.F. Leemans, Oikumene 5 (1986) 18.
[521] D. Charpin, Archives familiales (1980) 64 f.
[522] BM 96990:31-33, L. Dekiere, NABU 1991/110, mit E. Woestenburg, B. Jagersma, NABU 1992/28 Anm. 1.
[523] CAD B 246b, b.
[524] CT 47 66:7, 9.

- Ein Feld liegt „neben dem Garten der Söhne des Mundschenks und neben dem Felde des Hauses des Vaters", oder „neben dem Kanal des Hauses des Vaters".[526]
- Ein Feld konnte als Eigentum „der Söhne" eines Mannes bezeichnet werden; sie besassen es also gemeinsam.[527]
- Nacheinander genannte Söhne und Brüder konnten ein Haus oder Feld verkaufen.[528]
- Eine Familie verpachtete ein Feld.[529]
- Brüder nutznießen zu gleichen Teilen ein Feld (?).[530]
- Aufteilung kann zu winzigen Erbteilen führen; drei Brüder sind so vernünftig, 1 SAR Haus ungeteilt zu lassen – sie tauschen es später.[531]
- Es kommt vor, dass Gruppen von je zwei Brüdern einen Erbteil bekommen.[532]
- Zwei Brüder haben „ein aus dem Nachlasse ihres Vaters stammendes und später durch Zukauf erweitertes Grundstück zusammen besessen, obgleich eine Erbteilung vorgenommen worden war".[533]
- Eine Mutter gibt ihren Söhnen, aufgeteilt in zwei Gruppen, hauptsächlich Silber; sind sie Kinder von zwei verschiedenen Ehemännern?[534]

Das Gesetzbuch von Lipit-Ištar unterscheidet „Haus des Vaters" vom „Haus der Brüder"; Angehörige beider Häuser sollen an 70 Tagen im Jahr Frondienst ausführen (II 25-33). Amerikanische Gelehrte sehen im „Haus des Vaters" „the household of a living father" und im „Haus der Brüder" „the undivided household of brothers".[535]

Das Gesetz von Ešnuna spricht zweimal diese Situation an:

§ 38: „Wenn unter (zusammenlebenden) Brüdern (*atḫū*) einer seinen Teil verkauft, und sein Bruder wünscht es zu kaufen, so soll er den Durchschnittspreis vergüten (*qablīt šanî umalla*)".

525 OLA 21 Nr. 37:28.
526 CT 4 10:13, 16.
527 F.R. Kraus, SD IX (1969) 7, Anm. 34.
528 L. Matouš, ArOr 18/4 (1950) 29 sub V, Schluss (Larsa); Sippar: R. Harris, Iraq 38 (1976) 130 Anm. 8; Ancient Sippar (1975) 215 Anm. 29.
529 G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 57 f.
530 ARN 136:12 (a.šà ... é.ad.da.ne.ne téš.a.sè.ga.bi a.ni kú.kú (?) .meš).
531 UET 5 123:6-11, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 53 f., 109.
532 F.R. Kraus, SD IX (1969) 8, Anm. 36, „Erbengruppen"; auch YOS 12 278:10, Tell Sifr 6:5-9, mit D. Charpin, Archives familiales (1980) 34 f.
533 F.R. Kraus, JCS 3 (1949) 151.
534 Tell Sifr 35 mit D. Charpin, Archives familiales (1980) 77.
535 M.T. Roth, Law collections (1995) 25 f.; auch schon CAD E (1958) 36, *ēdu* 1, a.

Es ist sicher, dass mit *atḫū* die Brüder gemeint sind, die noch nicht geteilt haben.[536] Der Bruder ist dazu verpflichtet, seinen Teil erst seinen Mitbrüdern anzubieten. „So we find in the Laws of Eshnunna section 38 that if a man wishes to offer land for sale he has first to offer it to a member of his family at a reduced price".[537] W.F. Leemans hat zu Recht gesehen, dass mit dem seltsamen Ausdruck *qablīt šanî* der Durchschnittspreis gemeint ist; er ist der Meinung, dass nach diesem Gesetz nicht *unter* dem Durchschnittspreis bezahlt werden soll und dass es sich um die einzelnen Zimmer im Vaterhaus handelt: sie sind unverkäuflich und der Preis ist zu niedrig. Besser ist die Beobachtung von R. Yaron: „Die Lage von Verkäufer und Käufer war eben nicht identisch; bei ersterem mag eine akute Notlage mitgespielt haben, die für letzteren wohl weniger häufig gewesen sein wird".[538]

Der folgende § 39 behandelt eine ähnliche Notlage: ein Mann ist gezwungen, sein Haus zu verkaufen.

§ 16: „Einem Sohn eines Bürgers, der nicht geteilt hat (dumu lú *la zi-zu*), oder einem Sklaven soll nicht geborgt werden (*qiāpum*)". Ich nehme an, dass dieser Sohn noch nicht erwachsen ist. Auch die leichteste Form von Verpflichtung ist verboten.[539]

Brüder haben den Erbteil aus dem Haus des Vaters „in Gesellschaft" (nam.tab.ba.ta).[540]

Nicht nur Immobilien hatten Brüder gemeinsam: zwei Brüder verkaufen eine oder zwei Pfründe.[541] Ein Sklave ist schon 20 Jahre Familienbesitz und kauft sich frei.[542] Vier Brüder, die noch nicht geteilt haben, verkaufen einen Sklaven aus ihrem Vaterhaus.[543]

Als einer der Brüder, die noch nicht geteilt haben, gestorben war, wurde die Teilung vorgenommen und der Sohn des Verstorbenen vertrat dabei seinen Vater.[544] Die erste Erbteilung konnte schematisch, wenn nicht theoretisch sein.[545]

[536] Deutlich aus AbB 12 9 Rs. 5': vier *atḫū* verkauften einen Sklaven aus dem *watartum* des Vaterhauses.

[537] A. Skaist, JAOS 95 (1975) 245a.

[538] Zu § 38: W.F. Leemans, JEOL 27 (1981-82) 60-64; R. Yaron, ZSS 111 (1994) 403-413.

[539] R. Westbrook, Property and the Family in Biblical Law (1991) 120-122.

[540] YOS 14 321 III 3 (Nippur).

[541] YOS 8 130, 131, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 180-2.

[542] UET 5 191, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 85, 90.

[543] AbB 12 9.

[544] CT 8 3a, VAB 5 194; UET 5 123, mit D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 109, vgl. 52-4. Auch möglich in Tell Sifr 7, mit D. Charpin, Archives familiales (1980) 36; BM 96990:31-33, L. Dekiere, NABU 1991/110.

[545] F.R. Kraus, SD IX (1969) 7 sub 1; G. van Driel, BiOr 47 (1990) 569 Anm. 46, Ende (lies dort PBS 8/2 129).

7. Ausgewählte Familien

7.1. Sippar

7.1.1. Das Archiv von Lipit-Ištar, Sohn des Šērum-ili

Die meisten Texte aus dem Archiv von Lipit-Ištar, Sohn des Šērum-ili, befinden sich heute in Paris. Er ist bekannt als Vermieter von Dachgeschoßen (*rugbum*) in den Jahren Hammurabi 43 bis Samsu-iluna 8.[546] Perurutum, Tochter von Ilšu-nāṣir etwa, mietet von ihm ein Dachgeschoß in den Jahren Sams. 5 und 6.[547] Ausnahmsweise vermietet er ein „Haus" (?) (é-*tam* ki).[548] Seine ältere Schwester ist die Nonne Lamassi. Sie hat lange gelebt; wir können ihrem Leben 53 Jahre lang folgen, zuletzt ist sie in Sams. 2 erwähnt.[549] Sie kauft Felder und Häuser[550] und vermietet ein Haus an Sîn-ludlul,[551] den wir auch als Zeugen in den *rugbum*-Vermietungen von Lamassi kennen. Sie betreibt zusammen mit Amat-Šamaš, Tochter von Būr-Sîn, Geschäfte: beide besitzen ein Gelände am Ufer des Flusses und beide lassen Backsteine brennen – in jenem Gelände?[552]

Ich nehme an, dass diese Dokumente nach ihrem Tod ins Archiv von Lipit-Ištar gelangt sind. Interessant sind zwei Erbteilungen:

In der ersten teilt sein Bruder ihm mehr als 3 SAR Haus, Sklaven und Hausrat zu.[553] „Sie haben geteilt, Bruder wird nicht gegen Bruder klagen". Dann kommt der einzigartige Satz: „Sie werden einstehen für ihre Brüder, die kommen werden" (*a-na a-ḫi-šu-nu ša i-la-ku-ni i-za-zu*) (Z. 16-17).[554] M. Schorr erklärt: „Beide bürgen für die Zustimmung der übrigen Brüder"; CAD übersetzt: „they (the brothers who have

[546] Vgl. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 30 f. Das Datum 1.I mu.gibil in BAP 65 fällt also irgendwo hier. Die Siegelabrollungen der Mieter und Zeugen wurden besprochen von G. Colbow, SMEA 40 (1998) 178 f.

[547] MHET II/3 394; TCL 1 117.

[548] MHET II/2 340:1; Hamm. 43! Zeuge ist sein Bruder Ibbi-Sîn, wie auch in TCL 1 111:13 (Sams. 4).

[549] R. Harris, JCS 16 (1962) 9 f.; dies., Ancient Sippar (1975) 33; J. Renger, ZA 58 (1967) 167.

[550] Auch CT 45 82 (Haus).

[551] TCL 1 106, Sams. 2.

[552] TCL 1 74, VAB 5 276; TCL 1 82-83, VAB 5 107.

[553] TCL 1 89, VAB 5 185; Hamm. 30.

[554] J. Klíma, Untersuchungen zum altbabylonischen Erbrecht (1940) 26 f., leitet die Verbalform von *zâzum* „teilen" ab; nicht *izuzzum*. Die Form wäre dann aber *izuzzū*, vgl. *idukkū*. Weiter fasst er *a-na a-ḫi-šu* als Singular: der dritte abwesende Bruder sei gemeint. Aber die Ventivform *illakūnim* kann nur Plural sein.

divided the property) assume responsibility toward any of their brothers who come (with a claim)".[555]

Tatsächlich sind fünf Jahre später ein Bruder und zwei Neffen erschienen, eine definitive Erbteilung fand zwischen allen statt. Lipit-Ištar hatte nach diesem Text eine Schwester Lamassi sowie die Brüder Sîn-māgir und Ibbi-Sîn. Die Brüder kennen wir sonst kaum aus den Sippar-Texten. Der Grund ist, dass nicht ihr, sondern Lipit-Ištars Archiv von den Raubgräbern gefunden worden ist. Diese Erbteilung im Archiv Lipit-Ištars gibt nur seinen Teil genau an.[556] Man muss annehmen, dass der Vater der Neffen, Ilšu-ibbišu, gestorben war und es gut möglich ist, dass er schon bei der ersten Erbteilung krank oder tot war; darum jener einzigartige Satz, den man auch übersetzen kann „Sie werden einstehen für ihre Neffen, die kommen werden". Das Wort „Bruder" kann für Neffe stehen, wie gerade aus der Hülleninschrift unserer zweiten Erbteilung deutlich wird: „mit den Söhnen von Ilšu-ibbišu, ihren 'Brüdern', haben sie geteilt".[557] Der Erbteil von Lipit-Ištar ist jetzt geringer: 2 SAR é *šikittum*, drei Sklaven weniger, einer ist geflüchtet, kein Hausrat. Den Grund kennen wir nicht; selbstverständlich hatten die Geschwister bei der vorigen Teilung schon mit dem Bruder Ibbi-Sîn gerechnet. Hatten die Neffen unerwartete Forderungen?

Das Gebäude *šikittum* bleibt ein Problem für uns.[558] Ich nehme an, dass die von Lipit-Ištar vermieteten Dachgeschoße (*rugbum*) Teile dieses Gebäudes waren. Ein Mietvertrag gibt die Ausmaße an: 2 auf 1 ninda, d.h. 12 x 6 Meter.[559] Ist mit é *šikittum* ein Haus mit Aufbau (erster Stockwerk) gemeint? Vgl. oben, 5.7. Die Erbteilung endet mit der nicht unerwarteten Klausel „Und der Nachlass von Lamassi, Nonne von Šamaš, ihrer 'Schwester', gehört ihnen gemeinsam" (*u aplūt L. aḫātišunu ša birišunu*). Beachte, dass auch die Neffen aus einem anderen Familienzweig Rechte hatten.

7.1.2. Die Familie Ṣilli-Šamaš

Aus Sippar kennen wir den Richter Gimil-Marduk, Sohn von Ṣilli-Šamaš. Bekannt ist die Abschrift seiner Weihinschrift auf einer Kupferstatuette für das Leben von Ammi-ṣaduqa.[560] Die Weihung galt Šamaš, Gott des Tempels Edikuda (é di.KUD); diesen Tempel kennen wir aus dem „quartier religieux" in Sippar-Amnānum. Der Tempelname bedeutet: „Haus des gerichtlichen Urteils".[561] Ein Sohn war Richter, eine Tochter war Nonne. Er selbst kommt öfters vor, auch als Zeuge unmittelbar

555 M. Schorr, VAB 5, zu Nr. 185; CAD A/1 307a.
556 TCL 1 98-99, VAB 5 186; Hamm. 35.
557 TCL 1 99:13; VAB 5 186, Anm. b. Zu „Bruder" als Neffe, s. oben, 6, Einleitung.
558 C. Janssen, et al., Studies De Meyer (1994) 98, 102 f.
559 TCL 1 98:4.
560 E. Sollberger, Iraq 31 (1969) 90-93.
561 Etwas mehr in Studies De Meyer (1994) 93 Anm. 9.

nach den Höchsten des Landes.[562] Das Feld des Kapitäns Ilšu-ibni, Sohn des Ilum-damiq, wird von ihm und Gimil-Marduk an zwei Personen (Namen unlesbar) gemeinsam verpachtet. Das Feld ist wohl ein Soldatenfeld, die Zeugen gehören dem Militär an.[563]

Atanaḫ-ili

Wichtig ist der Bruder von Gimil-Marduk.

Atanaḫ-ili, Sohn von Ṣilli-Šamaš, ist Zeuge in Amṣ 17 und scheint den Beruf eines Zimmermanns (nagar) ausgeübt zu haben.[564]

Er ist erster Zeuge in einer gemeinsamen Feldpacht, die auch in seinem Auftrag (*ana qabê*) geschieht.[565] Zweiter Zeuge ist sein Bruder Gimil-Marduk. Das Feld liegt „im Gebiet (*tawirtum*) der Söhne von Kargeš, Areal Nagû, Überseite des Kanals Irnina". Eigentümer ist Riš-Marduk, Sohn des Mār-ešrê, „Sohn von Kargeš", der auch der zweite Pächter ist. Erster Pächter ist Abdu-Ištara, der Scheich (*sugāgu*); er siegelt. Auffällig ist, dass der Eigentümer nach seinem Stamm Kargeš benannt wird und dass sein Mitpächter ein Scheich mit amurritischem Namen ist. Der Name Kargeš ist nicht semitisch.

Verwandt ist eine zweite Pachturkunde:[566] derselbe Scheich pachtet vom selben Riš-Marduk ein Feld in derselben Gegend; Mitpächter ist Gimil-Marduk, Sohn von Ṣilli-Šamaš. Erster Zeuge ist dessen Bruder Atanaḫ-ili, der auch siegelt.

Ein weiterer Text ist eine Heiratsurkunde: Atanaḫ-ili vermählt seine Tochter, eine SAL *egītum* (!), an Warad-Ulmašitum, Sohn des Zimer-Šamaš (der Name ist amurritisch!).[567] Erster Zeuge ist Šuḫutki, General, Sohn des Kuzzari – zwei Namen die nicht semitisch sind. Ist er Stammesoberhaupt? Den vierten und fünften Zeugen kennen wir als Zeugen im „Kargeš-Text": Gimil-Marduk, Sohn von Ṣilli-Šamaš, und Ili-iqišam, Sohn des Etel-pi-Marduk,[568] beide führen in der Heiratsurkunde den Zusatz: „Söhne des Baginu" (33-35); es handelt sich dabei um die wohlbekannte Bezeichnung eines Stammes, der sich „Söhne des Baginu" nennt. Meine Folgerung ist, dass die nichtsemitischen Nomaden in dieser spätaltbabylonischen Zeit einflussreich werden. In Amṣ 16 mietet Japzû, der Sutäer, „Sohn des Scheichs (oder: von Sugagum)", ein Haus von einer Nonne;[569] er leiht auch Silber aus und ist Zeuge im internationalen Handel.[570]

562 CT 45 121:25; der König kauft ein Feld. Mehr in Di 686, 691, zitiert bei H. Gasche, M. Tanret, Changing watercourses in Babylonia I (1998) 107, 109.
563 MHET II/4 495; Amd 31, mit E. Woestenburg, AfO 44-5 (1997-98) 355.
564 CT 48 76 Rs. 6; Siegel. Ausführlich R. Harris, Ancient Sippar (1975) 111 Anm. 151.
565 CT 2 32; VAB 5 177; Amṣ 17.
566 MHET II/5 579.
567 PBS 8/2 252; Amṣ 12.
568 CT 2 32:27-28 (Amṣ 17).
569 CT 4 31a.
570 PBS 8/2 223 (Amṣ 15), CT 4 30d:10 (Amṣ 17+b?).

Aus Briefen dieser Zeit wissen wir, dass Stämme mit fremden Namen (wie *Samḫarû*) immer mehr zu einer Bedrohung wurden; wer ist in der Gruppe um Gimil-Marduk der wirkliche Anführer? Ein Scheich? Vgl. 2.1, Ende.

Zimer-Šamaš

Ein Sohn von Zimer-Šamaš hat nach der eben besprochenen Heiratsurkunde eine Tochter von Atanaḫ-ili geheiratet. Über die Beziehungen zwischen den beiden Vätern wissen wir mehr:

Sie investieren gemeinsam in Feldpacht; zwei Abrechnungen aus Amṣ Jahr 9 sind bekannt: festgestellt wird im Monat V, dass Zimer-Šamaš [5] ½ Sekel Silber und Atanaḫ-ili ½ Sekel in Gemeinschaftspacht investiert haben – insgesamt 6 Sekel.[571] Im Monat IX hat Zimer-Šamaš eine Forderung von 3 Sekeln an Atanaḫ-ili, „für die Kosten des ...-Feldes, die A. investiert hat und er von A. fordert". „In der Erntezeit werden sie die Kosten des Feldes und den Ertrag des Feldes begleichen (*i-ip-pa-lu-ma*?) und die vorhandene Gerste zu gleichen Teilen teilen". Der erster Zeuge ist ein bekannter Kapitän, Ilšu-ibni (BM 16537).

Zimer-Šamaš, Sohn des Mušnada, kommt auch anderswo vor: er ist der vierte Pächter in einer Gruppe und nur er ist nicht auch gleichzeitig Eigentümer des Feldes; die Eigentümer sind Ardija, Ilšu-ibni und Warad-Ulmašitum, Sohn des Warad-ilišu. Auffällig ist nun, dass am Ende hinzugefügt wird, dass gerade er, Zimer-Šamaš, der Nicht-Eigentümer, 120 Liter Gerste in die Gemeinschaftspacht investiert hat (*ša Z. ana* a.šà tab.ba *ša* a.gàr *Diritum iškunu*). Der erste Zeuge ist Šuḫutki, Sohn des Kuzzari, den wir als General kennen (Anm: 1156).[572]

Ipqu-Annunitum und Zimer-Šamaš pachten ein Feld von Warad-Ulmašitum, Sohn des Warad-ilišu, und investieren zu gleichen Teilen.[573]

In einem Text wird der Verpächter nicht genannt, bekannt ist lediglich, dass Ipqu-Annunitum und Zimer-Šamaš ein Feld gepachtet haben.[574] Dieser Text erinnert an die beiden Abrechnungen zwischen Zimer-Šamaš und Atanaḫ-ili.

Frans van Koppen fand noch einen Text, in dem Awil-Nabium, Sohn des Elmešum, Silber von Zimer-Šamaš leiht, um Gerste zu kaufen (BM 81315; Amṣ 11).

7.1.3. Ein Geschlecht von Bierbrauern

Die Geschichte einer Brauerfamilie beginnt für uns mit der Schenkung eines Vaters, Mannum-kima-Adad, an die beiden Söhne, die mit gleich großen Anteilen bedacht

571 BM 16629; *ša ana mānaḫtim ana* a.šà tab.ba *Z. u A. iškunū*. Abschrift Frans van Koppen.

572 MHET II/4 541; Amṣ 14.

573 MHET II/5 591.

574 MHET II/4 512; Amṣ 6.

werden; publiziert wurde die „Erbteilungsurkunde“ von B. Groneberg.[575] Seinem Siegel nach zu schließen ist er „Diener von Adad“, genau wie seine Söhne.

Die Anteile bestehen aus einem Silberbetrag (65 Sekel), einem Rind, 10 Kor Gerste und 3 Kor Bier, 3 Kor Emmer (zíz.an.na).

Es ist gut möglich, dass die Söhne ihre Anteile im Braugeschäft brauchten, für seinen eigenen Unterhalt behielt der Vater den Rest zurück.

Der erste Sohn, Ili-usāti, ist uns gut bekannt, den zweiten, Ilima-lulim, kennen wir kaum. Alle Texte stammen m.E. aus dem Archiv des Sohnes Ili-usāti und dessen Sohnes Lu-Iškura.

7.1.3.1. Ilima-lulim

B. Groneberg identifiziert ihn mit dem Ilima-lulim lú.ŠI[M] („Brauer“), der nach Babylon *pīḫu*-Bier liefert.[576] Er pachtet ein Feld von Aja-rišat, Tochter des Oberkaufmannes Ilšu-ibni.[577]

7.1.3.2. Ili-usāti, Sohn von Mannum-kima-Adad[578]

Kubburtum, die Tochter von Awil-Sin und Sabitum, heiratete Ili-usāti, identisch wohl mit dem Sohn des Mannum-kima-Adad. Ihre Mitgift und die Heiratsbedingungen werden festgelegt.[579]

Als Brauer (lú.ŠIM)

Als letzter Zeuge wird einmal Ili-usāti lú.⌈ŠIM⌉ genannt.[580] Bēlessunu, Tochter von Ibni-Amurrum dub.sar.zag.ga, hat Ibni-Adad, den Sohn des Ili-usāti lú.ŠIM geheiratet; der Sohn aber starb.[581]

Exkurs.

Als ensí, wenn es denn derselbe Ili-usāti ist!

In dieser Gruppe von Texten, in denen von Ili-usāti als ensí die Rede ist, wird niemals der Name seines Vaters genannt; man beachte aber, dass er mit Emmer handelt, einem Produkt, das überraschenderweise auch im Erbteil von Ili-usāti, Sohn des Mannum-kima-Adad, vorkommt. In einem einzigartigen Text werden Mengen der Weizenarten *kibtum*, *kunāšum* (zíz.an.na) (auch aus Elam!), *inninu* aufgelistet:

575 B. Groneberg, „Eine altbab. Erbteilungsurkunde aus der Sammlung Dr. Martin“, AoF 24 (1997) 49-56 (Ae 4).

576 YOS 13 406.

577 MHET II/4 486; Amd 6. Zu ihr R. Harris, JCS 16 (1962) 1.

578 Kurze Diskussion von E. Woestenburg, BiOr 50 (1993) 427, zu OLA 21 Nr. 5. Hier bietet sie auch den Text seines originalen Rollsiegels im British Museum (er ist ìr ^{d}iškur.ke$_4$). Vgl. auch R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit I (1998) 90 Anm. 413.

579 OLA 21 Nr. 72 (Datum verloren).

580 CT 48 102:15; Amd 23.

581 Dalley, CatEdinb. 15; HG VI 1736; Amd 14 oder 23.

ša 1 *kanīk Ili-usātim* ensí (5), *ša* 1 *kanīk Iddin-Irra* (10), *ša* 1 *kanīk Gimil-Nanâ* (15), *ša* 1 *kanīk Gimillum* (18). Das Ende ist interessant aber unklar: erhalten von zwei Personen und aus dem „gesiegelten Haus" nach Babylon transportiert.[582] Zu diesem Text gehört ein Brief, der diese Personen nennt und sowohl von Babylon als auch von einem Silo spricht.[583] In einem anderen Text sind Ili-usāti und Gimil-Nanâ ensí von P[N], *šandabakkum*; sie sollen innerhalb von zehn Tagen (in) Gerste begleichen; Ili-usāti verfügt über 677 Liter Bier und Silber.[584]

Als Sozius in Feldpacht

- Er pachtet ein Feld von der Nonne Liptum.
- Ilšu-bani, Sohn des Ḫadanšu-likšud, und Ili-usāti pachten ein Feld *ana* tab.ba von der Nonne Laḫitum-u-damiqtum. Der erste Zeuge ist Nabium-mālik, Sohn des Ḫadanšu-likšud.[585]
- Anderswo borgt Ili-usāti demselben Ilšu-bani, Sohn des Ḫadanšu-likšud, und seinem Bruder Nabium-mālik Silber um Gerste zu kaufen; Rückgabetermin ist die Erntezeit.[586] Man kann sich vorstellen, dass es sich um Saatgut handelt.

Sonstiges

- Er verkauft einen Ochsen (gud *tamšāri*) an Bēli-.., Sohn des Nakkārum.[587]
- Er kauft eine Sklavin aus dem Norden von Kurkuzanu, Sohn des Aššur-asu. Letzteren, den Vater Aššur-asu, kennen wir gut als Kaufmann zur Zeit Hammurabis.[588]
- Ḫabil-kinum, Sohn von Bēli-lu-dari, leiht von ihm Silber um Wolle zu kaufen.[589]

7.1.3.3. Ibni-Marduk, Sohn von Ili-usāti

Auch er ist Brauer, wenn wir den Titel ŠIM in einem Text richtig lesen, nach welchem er Silber, Teil seiner „Auflage" (*nēmettum*), abliefert; D. Charpin liest lú.DIN.na, „Schankwirt". Man erwartet das Determinativ lú, d.h. lú.ŠIM.[590] Er arbeitet mit seinem Bruder Lu-Iškura zusammen (*tappûtum*) in Gerste-Geschäften.[591] Er

[582] CT 6 39a; Amd 26.
[583] AbB 13 80. Es ist möglich, dass Iddin-Irra der ensí aus CT 45 49:5 und Gimillum der ensí aus AbB 7 177:6 sind. In beiden Briefen AbB 13 80 und 7 177 ist vom Silo die Rede.
[584] YOS 13 387; Amd 29.
[585] YOS 13 511; Amd (Liptum); YOS 13 531; Amd.
[586] TCL 1 150; Amd 4.
[587] BM 80408; Amd 27. Basiert auf einer alten Umschrift von Oppenheim / Finkelstein: „I-li-ib-ba-si dumu Mannum-kima-^{d}IM".
[588] CT 45 44; Amd 2. Aššur-asu: K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 299, oben.
[589] OLA 21 Nr. 36; Ae „aa".
[590] D. Arnaud, BBVOT 1 100 mit D. Charpin, RA 88 (1994) 80b.
[591] BBVOT 1 92.

ist erster Zeuge in einer Urkunde über Gesellschaft, in welcher der Schankwirt Warad-ilišu liefern muss.[592]

7.1.3.4. Lu-Iškura, Sohn von Ili-usāti

E. Woestenburg fand den Abdruck seines Rollsiegels mit dem Text [l]ú-^{d}išku[r], [d]umu *ì-lí-ú-*[*sa-ti*], [ì]r ^{d}išku[r].[593]

Als Brauer

- Ein Lu-Iškura, ohne Vatersnamen, ist Brauer.[594]
- Eine Einheit Bier (*pīḫu*) für den Gott Maštabba, am Sesamfeld, wurde geliefert von Lu-Iškura lú.ŠIM.[595]
- Lu-Iškura lú.ŠIM, Sohn von Ili-usāti, kauft einen alten Esel von Ilšu-ibni.[596]
- Aus dem Hause von Lu-Iškura, hat Warad-Sin jeden Tag 30 Liter Nasstreber (Nebenprodukt des Brauens) erhalten.[597]
- Ein anderer Text erwähnt für jeden Tag 50 Liter Nasstreber, [erhalten] ...., von Nūrum-liṣi, Sohn des Ilšu-ibni.[598] Diesen Nūrum-liṣi kennen wird aus einem anderen Text unserer Brauerfamilie: Lu-Iškura wird für ihn zahlen.[599]
- Er mietet eine Sklavin.[600]

Gerste

- Lu-Iškura leiht „von Šamaš, seinem Herrn", eine Kor Gerste im Šamaš-Maß, „von Šamaš" (*ša* ^{d}utu). „Wenn gesund und heil, wird er Šamaš, seinen Herrn, begleichen" (*apālum*). Keine Zeugen.[601] Man kann sich vorstellen, dass er dem Tempel in Silber zurückzahlt; da er und sein Vater „a position of importance and affluence" innehatten, dürfte es sich nicht um eine Anleihe um Gerste aus Not handeln, sondern vielmehr, wie R. Harris annimmt, um ein Gelübde („vows promised to gods").[602]

[592] CT 48 40:14; Sd 8. Dieser Warad-ilišu ist auch bekannt aus K. Van Lerberghe, MHET I Nr. 25-31, mit S. 39 f.

[593] Siegelabdruck auf PBS 8/2 196 (CBS 356). Kurze Diskussion von E. Woestenburg, BiOr 50 (1993) 427 zu OLA 21 Nr. 5; auch B. Groneberg, AoF 24 (1997) 50. R. Harris sah in ihm einen hochgestellten Militär aufgrund einer falschen Deutung von BAP 4 (Ancient Sippar [1975] 225, 239). K. Van Lerberghe identifiziert ihn mit Awil-Adad – nicht mehr als eine Vermutung (Fs. Lipiński [1995] 390). Vgl. M. Tanret, Mél. Limet (1996) 201 f.

[594] T. Fish, MCS 7 (1957) 4:3 (Amṣ 8).

[595] Th.G. Pinches, PSBA 19 (1897) 135; Amṣ 15.

[596] OLA 21 Nr. 5; Amṣ 1.

[597] CBS 528; Amṣ 4. Das Datum = BE 6/2 122.

[598] ARN 167 mit Siegel; Amṣ 13.

[599] OLA 21 Nr. 33.

[600] CT 48 116:3.

[601] BAP 21; Amd 35.

[602] JCS 14 (1960) 136a.

- Lu-Iškura leiht Gerste im Šamaš-Maß, *ana našpakūtim*, vom Hirten Warad-ilišu, Sohn des Eṭerum. In der Erntezeit wird er die Gerste dem (anonymen) Inhaber der Urkunde liefern.[603] Vertritt Warad-ilišu als Hirt von Šamaš den Tempel?
- Ein Fragment berichtet von 960 Liter Gerste im Šamaš-Maß, „aus der Gerste seiner Hand (šà *še-e qá-ti-šu*), eingeliefert (mu.túm) von Lu-Iškura, erhalten von (*namḫarti*) [...]". Siegel: Ili- ..., Sohn des Riš-...[604]
- Schwierig ist der Text, aus dem lediglich klar wird, dass Gimil-Marduk x-x, x Lu-Iškura lú.ŠI[M], 310 Liter Gerste im Šamaš-Maß hatten, (von ihnen) erhalten von Ilijatum, Sohn von Sîn-iddinam.[605]
- Zusammen mit seinem Bruder Ibni-Marduk ist er in einem *tappûtum*-Geschäft belegt, in welchem von einer Gerstenschuld die Rede ist.[606]
- Eine Liste von 10 Objekten, die wohl in der Feldarbeit Verwendung fanden, erwähnt einen Lu-Iškura und einen Warad-ilišu: „all dies hat Lu-Iškura an Warad-ilišu gegeben";[607] zwei Fragen bleiben: ist unser Lu-Iškura gemeint und mit Warad-ilišu der Hirt?!, oder der Schankwirt?

Sozius in Feldpacht

Eine kleine Textgruppe zeigt, dass Lu-Iškura als Sozius in Feldpacht beteiligt war:

Zusammen mit einem Warad-Ulmašitum pachtet er ein Feld „aus dem Feld von Šamaš" von Warad-Ulmašitum, Sohn des Taribu..; handelt es sich dabei um denselben Warad-Ulmašitum?[608]

- Er und ein Warad-Ulmašitum pachten ein Feld von der Nonne Beletum um Sesam anzubauen.[609]
- Lu-Iškura verpachtet ein Feld an Lu-Iškura (sich selbst), Emuqi-ili-šitmar und Warad-Ulmašitum, Sohn des Šumum-libši.[610] Das Feld ist Eigentum der Nonne Damiqtum und wird „Gepachtetes (*šūṣûtum*) von Lu-Iškura, Sohn des Ili-usāti" genannt; es wird formell von Lu-Iškura gepachtet. Der Fall erinnert an die Pacht des Feldes „aus dem Feld von Šamaš". Lu-Iškura war offenbar ein Unternehmer, der Felder der Nonnen weiter unterverpachtete.
- In diesem Zusammenhang soll auch an den folgenden Fall erinnert werden: Warad-Ulmašitum, Sohn des Šumum-li[bši], verpachtet ein Feld an Utul-Ištar

603 BAP 25; Amd 32.
604 CBS 453; E. Woestenburg. Datum = BE 6/2 127; 23.IV Amṣ 7.
605 T. Fish, MCS 7 (1957) 4; Amṣ 8.
606 BBVOT 1 92:5, 12 ff.; *kišdat* L., I.
607 CBS 426; Amd 32.
608 BAP 76; Amd 33. Dieser Warad-Ulmašitum kommt mit seinem Bruder Qurduša vor; er ist „Torhüter des Hauses von Annunitum", CT 45 102:26-27.
609 YOS 13 510; Amṣ 9.
610 BM 97409 = MHET II/6 899; Amṣ 7. Mit seinem Siegelabdruck; BiOr 50 427. Eine falsche Nummer ist also MHET II/6 „906" bei M. Tanret, Mél. Limet (1996) 202.

abi erén und demselben Warad-Ulmašitum.[611] Man kann sich des Eindrucks nicht erwehren, dass der Sozius Warad-Ulmašitum tatsächlich die Feldarbeit für Lu-Iškura oder Utul-Ištar besorgte.

Silber

Er bezahlt Restschulden.

- Warad-Marduk, Sohn des Ina-palešu, fordert 9 ⅓ Sekel Silber („Siegel von Babylon“) von Warad-Marduk, Sohn des Ibni-ili; Lu-Iškura “zieht die Hand“ des Letzteren „weg“.[612]
- Im Zusammenhang mit dem Rest der Steuer *nēmettum* (9.2.4) von Nūrum-liṣi lú.DIN.na, Sohn des Ilšu-ibni heißt es, seine Hand wurde weggezogen und innerhalb eines Monats wird Lu-Iškura [bezahlen].[613]
- Sîn-eribam muss Silber, den Rest der Steuer igi.sá é, für seine Frau Lamassani, die eine Pfründe bei Annunitum innehat, zahlen. Seine „Hand ist weggezogen“ und Lu-Iškura wird dem Eintreiber (*mušaddinum*) den igi.sá (9.2.5) zur Erntezeit geben.[614]

Sonstiges

- Ein kompliziertes Geschäft ist BAP 4 (6.V Amṣ 10). Warad-Marduk leiht von Utul-Ištar, dem *abi* erén, 206 (so!) ⅔ Liter Öl im Šamaš-Maß, umgerechnet in Silber (10 Liter Öl = 1 Sekel), um gutäische Sklaven zu kaufen. Die Leihe ist *ana qabê* Lu-Iškura. Die Lieferung der Sklaven soll innerhalb eines Monats erfolgen; wenn nicht, so wird Lu-Iškura dem (anonymen) Inhaber der Urkunde das Silber bezahlen. Erster Zeuge ist Ilšu-ibni, Sohn des Sîn-eribam. M. Tanret und C. Janssen haben *ana qabê* als „remplacé par“ gedeutet und erklären unseren Text wie folgt: „Si Utul-Ištar se fait remplacer par Lu-Iškurra on peut imaginer que celui-ci était responsable envers lui du bon développement de cette affaire. Si l’esclave n’était pas livré il devait dédommager Utul-Ištar et pouvait sans doute lui-même s’en prendre à Warad-Marduk“.[615]

  Man muss sich fragen, warum der (prinzipiell anonyme) „Inhaber der Urkunde“ und nicht einfach Utul-Ištar als Gläubiger genannt wird; als Antwort bietet sich an: Utul-Ištar wohnt weit weg in Babylon und lässt einen Dritten den Schuldbetrag eintreiben. Charpin sieht in Lu-Iškura den „intermédiaire“, ist aber normalerweise nicht ein Kaufmann der „intermédiaire“?[616]

[611] TIM 5 48 (Sippar).
[612] OLA 21 Nr. 29; Amṣ 17+b. Nach M. Stol, Een Babyloniër maakt schulden (1983) 6 f., weist die Formel *eli PN išû* auf eine Restschuld.
[613] OLA 21 Nr. 33.
[614] K. Van Lerberghe, OLP 24 (1993) 37, BM 78443.
[615] NABU 1992/85 (Seite 65).
[616] JA 270 48. Mehr zu diesem Text: M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 748-750.

- Lu-Iškura ist erster Zeuge in Neubruchpacht, noch vor dem hohen Beamten Sîn-iddinam, ìr Ebabbara. Hier pachtet Warad-Ulmašitum, Sohn von Imgurum, von der Nonne Erišti-Šamaš.[617]
- Lu-Iškura ist erster Zeuge in einer Selbstvermietung für Pflugarbeit mit Ochsen und mit genauen Bestimmungen über Rationen und Getränk.[618]
- Nach Bēlšunu sind Lu-Iškura und sein Bruder Ibn[i-Marduk] Zeugen.[619, 620]

Wir stellen fest, dass Vater Ili-usāti und Sohn Lu-Iškura einiges gemeinsam haben; beide sind Brauer, tätigen daneben aber auch andere Geschäfte: sie sind als Sozius an Feldpacht beteiligt, kaufen Sklaven (Ili-usāti und Lu-Iškura), einen Esel (Lu-Iškura), einen Ochsen (Ili-usāti). Lu-Iškura macht aber viel mehr als sein Vater. Die Erklärung für den Eindruck, dass Lu-Iškura aktiver ist, als sein Vater, ist einfach: Lu-Iškura hat nach dem Tode seines Vaters alles Unwichtige aus dessen Archiv ausgeschieden; behalten hat er natürlich den Beweis der Erbteilung und den Beweis der Rückgabe der Mitgift, ebenso das Rollsiegel seines Vaters. Man versteht aber nicht, warum auch zwei Feldpachturkunden und andere kurzfristige Geschäfte des Ili-usāti aufbewahrt worden sind.

Lu-Iškura ist reich: er ist oft Gläubiger, steht für Andere ein und „zieht die Hand weg". Er und sein Bruder übernehmen Gerstenschulden.[621]

7.2. TELL SIFR (KUTALLA)

D. Charpin, Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne: étude des documents de 'Tell Sifr' (Genève 1980); D. Charpin, Le clergé d'Ur (1986) 142-4.

Im Jahre 1854 wurde im Ruinenhügel Tell Sifr, dem alten Kutalla, 14 km von Larsa entfernt, eine geschlossene Gruppe von Tontafeln ausgegraben. Offenbar war es ein Archiv. Erst 1980 hat D. Charpin über die als „Tell Sifr" bezeichneten Texte ein an Entdeckungen reiches Buch geschrieben. Die erste war, dass zu einem späteren

617 YOS 13 484:20; Amṣ 9.

618 PBS 8/2 196:20; Amṣ 15. Gimillum vermietet sich an Ina-Esagil-zēru, Sohn des Warad-ilišu, dem Hirten.

619 Th. Friedrich, BA 5/4 (1906) 512 Nr. 47 (Fragment).

620 Unsicheres: AbB 5 172:6, Left Edge 1; AbB 8 70:2. Andere Personen mit dem Namen Lu-Iškura:
1. Ein undatierter Text nennt einen Empfang von Gerste durch Sîn-nādin-šumi, den Brauer (lú.ŠIM); die Siegelinschrift nennt ihn Sohn des ^{d}[x]x-ra, [ìr] ^{d}MAR.[TU]. Der Vater ist kaum Lu-Iškura. A. Goetze, JCS 2 (1948) 92, 109, Nr. 19:10, mit Siegel.
2. In einigen Texten unbekannter Herkunft spielt ein L. (ohne Vaternamen) als GÌR L. eine wichtige Rolle in der Abrechnung eines Silos, é.ì.dub (YOS 13 43:11, Rs. 21, 23 [gehört zu YOS 13 142]; 137:10). Die Gruppe stammt aus der Zeit von Samsu-ditana und nichts weist auf Sippar hin.

621 D. Arnaud, BBVOT 1 92.

Zeitpunkt eine Menge von Texten aus Ur mit diesem Archiv vermischt worden ist. Erst dann konnte er feststellen, dass es sich um das Archiv von Ṣilli-Ištar, dem Sohn des Ili-šukkallum, dem Enkel des Sîn-šemī handelt.

Er konnte erklären, weshalb auch Dokumente, die andere Personen betreffen, dazu gehörten: sie waren Glieder in einer Kette, die Ṣilli-Ištars Eigentumsrechte bestätigten. Wir können die Familie vom Großvater Sîn-šemī an verfolgen, namentlich anhand einiger Erbteilungen. Es ist überraschend, festzustellen, dass die Erbteilungen von Fall zu Fall nur einen Teil seines Vermögen betreffen:

- Die drei Söhne bekommen Häuser, Gärten und Sklaven im Jahre Rim-Sîn 23 (Nr. 19; S. 62-64).
- Einer vererbt später diese Häuser und inzwischen Dazugekommenes an seine sechs Söhne, also die Enkel von Sîn-šemī (Nr. 44; S. 68-71).
- Aus zwei Texten aber erfahren wir, dass es weiteres Vermögen von Sîn-šemī gab, das lange Zeit ungeteilt blieb: erst 48 Jahre später teilen die Enkel ein bestimmtes Stück Hausgrund unter sich auf (Nr. 56; S. 64-66).
- Es sind also die Enkel, nicht die Söhne; sie werden als drei „anonyme" Gruppen genannt. Unser Enkel Ṣilli-Ištar hatte nur einen Bruder, Awel-ili, mit dem er zusammen intensive Geschäfte betreibt; sie bilden also tatsächlich eine kleine „Gruppe". Die andere „Gruppe", ihre Kusinen, haben ihren Teil auch weiter unverteilt gehalten (Nr. 85:3; S. 111); nach 53 Jahren aber verteilen die Enkel auch ein Feld vom Großvater (Nr. 68; S. 66 f.).

Diese Entdeckungen sind lehrreich:

(1) Wir stellen fest, dass das Vermögen unter Söhnen und sogar Enkeln unverteilt bleiben konnte, und dass von Zeit zu Zeit einzelne Stücke vererbt wurden.[622]

(2) Wir müssen bei Erbteilungsurkunden immer mit der Möglichkeit rechnen, dass es sich nur um einen Teil des Nachlasses handelt.

Der älteste Sohn kann gelegentlich einen doppelten Erbteil bekommen (S. 71, 173 f.). D. Charpin definiert die Erbteilung als „plus ou moins égalitaire", da die Erbmasse oft ungeteilt blieb und der älteste Sohn sein Recht nicht sofort geltend machen konnte (S. 173-176). Einmal hatte ein Vater seinem Sohn schon zeitlebens seinen Erbteil geschenkt (Nr. 55:6; S. 95).

Wir kehren zur Hauptperson Ṣilli-Ištar zurück. Er tritt oft zusammen mit seinem Bruder auf, er kauft oft Häuser oder unbebauten Hausgrund innerhalb der Stadt; es ist D. Charpin in vielen Fällen gelungen, die Lage der Grundstücke schematisch nachzuzeichnen: sie bilden eine Reihe.

Er kauft nur Häuser und Hausgrund, nie Felder, was mit dem Hinweis auf Investitionen erklärt werden könnte.[623] Weitere Beispiele zeigen, dass er einige Jahre lang ein verfallenes Haus mietet und ausbessert (D. Charpin, Nr. 48; S. 92, Nr. 42; S. 98 f., auch S. 103, 117). Freilich muss der Mieter nach Ablauf des Mietvertrages wieder

[622] Diese Institution ist auch anderswo bekannt; Charpin, ibid. 93, 175; F.R. Kraus, SD IX 7.
[623] Charpin, ibid. 116-118; J. Oelsner, OLZ 83 (1988) 296 f.

ausziehen, aber Ṣilli-Ištar mag erwartet haben, dass sich die finanzielle Lage des Eigentümers während dieser Jahre verschlechtern würde, und sich damit die Gelegenheit böte, das Haus zu übernehmen. D. Charpin vermutet, dass die Verkäufer öfters aus Not gezwungen waren, ihre Häuser zu verkaufen („contraints", S. 87, 90, 179), und er weist darauf hin, dass die Verkäufe in die Zeit vor der Ernte fallen, in die Monaten VI bis XI (S. 115 bis).

Es ist rätselhaft, dass Ṣilli-Ištar nie Felder kauft (D. Charpin, S. 189); erinnert sei an die gleichzeitige Situation in Larsa: „Larsa une fois annexée au royaume babylonien, tout commerce privé des terres s'arrête; nous n'avons aucun document de vente des biens-fonds du temps de Hammurabi et de ses successeurs".[624] J. Renger meint, dass auch vor Hammurabi schon in Larsa und Ur „fields are sold or exchanged only in a very few cases"; Felder wurden kaum vererbt.[625]

Welchen Beruf hatte Ṣilli-Ištar? D. Charpin vermutet, dass er Kaufmann war (S. 119 ff.). Er und sein Kusine sind Teil einer Gesellschaft, offenbar zum Kauf von Sklaven; beide erhalten bei der Auflösung zwei Sklaven. Sie bezahlen den ungenannten Geldgeber (*ummiānum*) und haben „die übrigen Kosten" bezahlt (*aḫiātišunu uppilūma*; nur auf der Hülle) (Nr. 37; S.123; vgl. auch S. 126). Ich kann mir nicht vorstellen, dass Ṣilli-Ištar selber als Kaufmann auf Reisen ging, um im Norden Sklaven zu kaufen; das verrichtete ein anderer und der mag „die übrigen Kosten" erhalten haben. Auch in Sippar haben sich reiche Leute (Lu-Iškura) so an Sklavenkauf beteiligt.

Als zweites Argument führt D. Charpin an, dass Ṣilli-Ištar in Kutalla Palastgeschäfte tätigt (S. 126-131). Tatsächlich sind es wieder seine Kusinen, er ist *taḫ-hu* (Charpin) oder gaba.ri (!) (*meḫrum*) (Stol) (Nr. 78:9; S. 127 f.); die Rezensenten zu D. Charpins Arbeit erachten die Identifikation von Ṣilli-Ištar als Kaufmann als nicht erwiesen.

7.3. NIPPUR

E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, SAOC 44 (Chicago 1987). Rezensionen zu Stone: G. van Driel, „Old Babylonian Nippur", BiOr 47 (1990) 559-577; J.N. Postgate, „Archaeology and the Texts - Bridging the Gap", ZA 80 (1990) 228-240; D. Charpin, „Un quartier de Nippur et le problème des écoles à l'époque paléo-babylonienne", RA 83 (1989) 97-112; 84 (1990) 1-16.

Seit hundert Jahren kennen wir Texte aus Nippur. Ein Teil ist auf normalem Wege in die Museen zu Konstantinopel (Istanbul) und Philadelphia gelangt und wurde von F.R. Kraus, A. Poebel, E. Chiera, A. Goetze und E.C. Stone veröffentlicht: diese Texte stammen vom „Tablet Hill". Die Ausgrabungen wurden nach dem 2. Weltkrieg wieder aufgenommen; E.C. Stone hat versucht, die in den benachbarten Quar-

[624] So L. Matouš, ArOr 17/II (1949) 150, vgl. 144 f., 152.
[625] J. Renger, JAOS 105 (1985) 332b. Mehr in 12.4.1.1.3, „Landeigentum".

tieren TA und TB gefundenen Texte in ihrem Kontext zu interpretieren. Beträchtliche Textgruppen und Einzeltexte wurden aber auch über den Kunsthandel verkauft.

Das interessante Buch von E.C. Stone kombiniert die archäologischen Funde mit den Auskünften der Texte und kommt zu einigen wichtigen Folgerungen:

Sie entdeckt im Material drei Krisen, die Nippur getroffen haben sollen; die Rezensionen von G. van Driel und J.N. Postgate haben jedoch gezeigt, dass die erste Krise aufgrund des archäologischen und philologischen Materials nicht zu beweisen ist (van Driel, 561-4; Postgate, 231-4).

Der Unterschied zwischen TA und TB sei, dass in TA Familien mit Privatbesitz lebten, in TB Bedienstete, da hier nur administrative Texte gefunden worden sind. G. van Driel hat bemerkt, dass administrative Texte leider nicht veröffentlicht sind, was zur Vorsicht mahnt;[626] es ist sogar möglich, dass die schon längst bekannten Texte der Familie Ninlil-zimu gerade aus TB stammen, was bedeuten würde, dass der wesentliche Unterschied zwischen TA und TB entfällt (van Driel, 566). Das grösste Haus (K) in TA ist nach Stone dasjenige der Nachkommen von Ninlil-zimu, nur éin dort gefundener Text jedoch nennt diese Familie.[627] Sie sei eine reiche Familie von ursprünglich nach der ersten Krise vom Lande stammenden Immigranten, die den Privatbesitz von Land eingeführt hätten (S. 21 f., 72, 128). Es gab aber keine Krise und es gibt keine Hinweise, dass sie Immigranten waren; die Personennamen und die Pfründe zeigen vielmehr, dass es sich um eine seit alters her angesiedelte Familie handelt (van Driel, 564 f.; er zeigt weiter, dass die jüngeren Generationen im Stammbaum auf Seite 44 nicht so eindeutig festgelegt werden können; S. 568 f.).

Dass zuvor Landeigentum nicht verkauft werden konnte, ist m.E. ein Vorurteil.[628] König Enlil-bani hat in jener Zeit einem Familienmitglied einmal ein Feld gegeben, über den Grund kann man allerdings nur spekulieren (YOS 14 321 II 4-12, mit Stone, S. 45; van Driel, 566 f.).

Die Tempelämter (Pfründe) wurden in dieser Familie für den ältesten Sohn reserviert, doch gibt es Ausnahmen, und van Driel bestreitet es auch für unsere Familie (Stone, S. 23, 45, 48; Ausnahme: S. 47 Anm. 32; vgl. S. 49, „a practice not followed by members of other Nippur lineages"; van Driel, S. 568). Einmal wurde mit den Nachkommen eines jüngeren Bruders das Amt gegen ein Feld ausgetauscht und die

626 S. 560, „There seems to exist a kind of unformulated policy in SAOC 44 which excludes 'administrative' documents"; ähnliche Kritik bei Charpin, RA 84 9.

627 Stone, a.a.O. Text 4, wie van Driel, a.a.O. 565 bemerkt. „This is the only real basis for the far-reaching construction, in which K becomes a focus of social life".

628 Stone, a.a.O. 17, „The evidence suggests that alienation restrictions on land prevented fields and orchards, perhaps also houses, from being sold outside the lineage", mit Verweis auf E.C. Stone, JESHO 25 (1982) 54, oben, oder 64: „Early Isin-Larsa social organization must have consisted of lineages whose power was based on the communal ownership of considerable amounts of house, field, orchard and presumably temple office property. This power, though, was struck a mortal blow by the imposition of individual land ownership that apparently took place at this time".

Nachkommen des Ältesten wandten sich in einem Prozess an den König. Stone sieht hierin einen wichtigen prinzipiellen Umschlag in der Familiengeschichte. Alles aber basiert auf einer Urkunde, die weniger eingreifend gewesen sein mag.[629]

Die zweite Krise – zuvor schon von Stone in einem Aufsatz behandelt, der Kritik geweckt hat[630] – war die Eroberung Nippurs durch Rim-Sîn II; sie ist belegt im Archiv von Attâ, angeblich einem Neuling, der massiv Pfründe aufkaufte (House O, in TB) (Stone, S. 27, 91-98). Der Pfründenkäufer Attâ war aber nicht der erste einer Generation, denn er kaufte aus altem Familienbesitz zurück (Texts 80, 84, mit van Driel, 573). Auch in TB lebten also alte Familien.

Das Buch, wie Postgate es positiv formuliert, zeugt von „optimism", ja „over-optimism" (S. 235, 239); z. B. die Deutung eines Hofes oder Freiraums (S. 57, in der Schule: „court yard probably used for instruction in good weather"; S. 38, 128: „open area possibly used by the Ninlil-zimu leadership for public meetings"; mehr bei van Driel, 569 Anm. 46; „a place to keep animals", Postgate, 235 f.).

Die Schlussfolgerung ist, dass die Quartiere TA und TB nicht die „neighborhoods" des Titels, wie sie Stone definiert, sein können (S. 126-130, mit van Driel, S. 576; Postgate, 237). Auch die Entwicklung der hier sichtbar werdenden Bevölkerung von Nippur in drei ungefähr chronologisch aufeinander folgenden sozialen Gruppen, „corporate groups based on patrilinear kinship ties" (patrilineal lineage), „urban associations based on the ownership of temple offices" (the temple office group), und „the institution of the *nadîtums*", kann kaum richtig sein.[631] Van Driel gibt eine andere Ansicht über die Bewohner vom Tablet Hill (S. 576).

Was kann man anderes erwarten, wenn die Dokumentation so zufällig und brüchig ist? In der uns bekannten Genealogie der Familie Ninlil-zimu kommen jedenfalls keine Frauen vor und überhaupt keine *nadîtums*.

Bemerkenswert ist eine Gruppe in House N, Level XI-2, mit in Larsa-Stil geschriebenen Texten. Der Inhaber Amurrum-šemi muss ein „Immigrant" gewesen sein.[632]

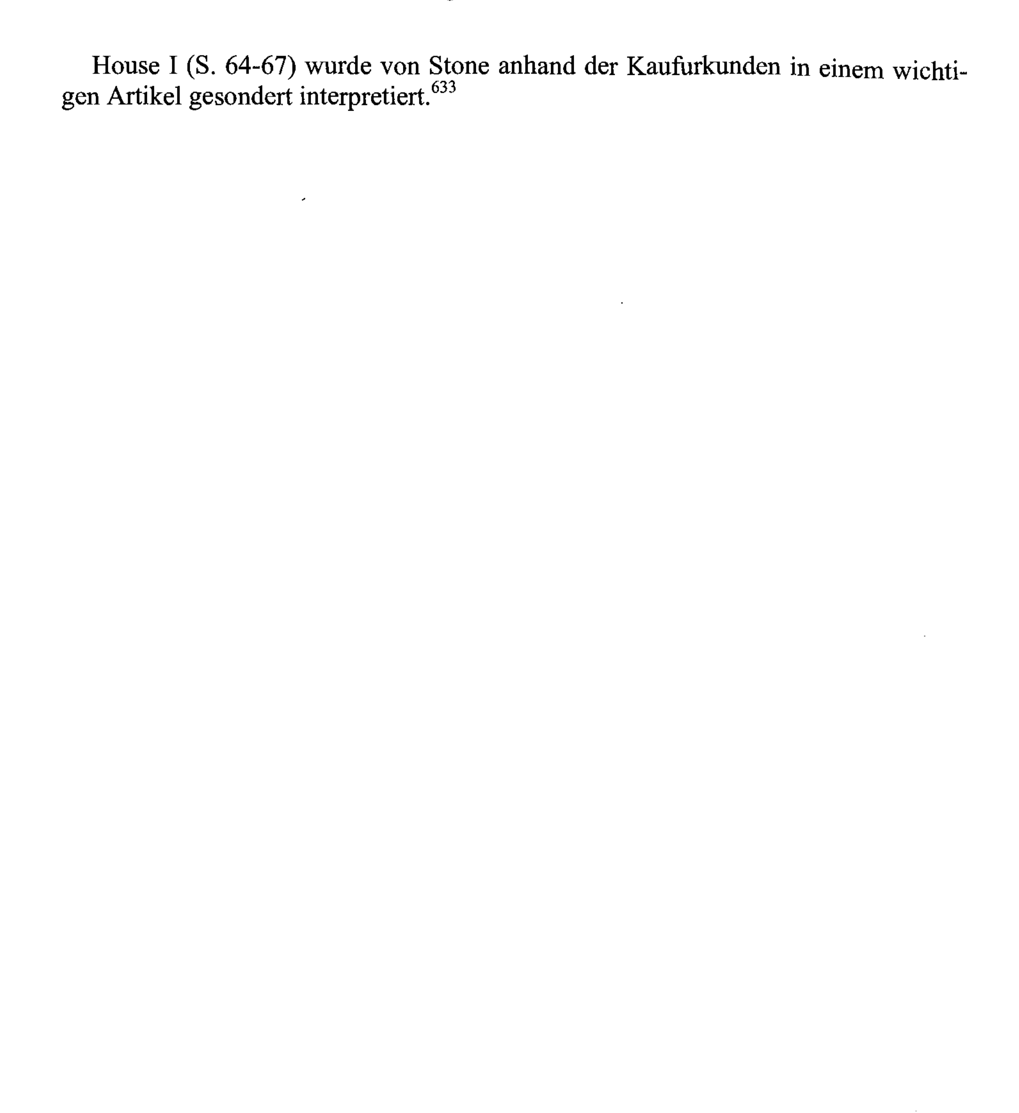
[629] BE 6/2 10 (VAB 5 292), besprochen auf S. 25 f. (ohne Textangabe!) und S. 47 f., ohne eine Übersetzung zu geben. Vgl. van Driel, a.a.O. 568 Anm. 43.

[630] E.C. Stone, „Economic crisis and social upheaval in Old Babylonian Nippur", in: Mountains and Lowlands. Essays in the archaeology of Greater Mesopotamia, BiMes 7 (1977) 267-289, mit Kritik von L.V. Bobrova, S.G. Koshurnikov, „On some new works in the social history of the Old Babylonian period", AoF 16 (1989) 51-60. Beachte, dass die Bemerkungen zu Pfründen auf S. 270, unten, unverwertbar sind, weil das erste Zitat nicht passend und zwei der drei nächsten Zitate falsch sind.

[631] Diese Dreiteilung bei E.C. Stone, SAOC 44, 17-19; schon in JESHO 25 (1982) 52-63. Vgl. G. van Driel, BiOr. 47 (1990) 574, der aber die chronologische Abfolge nicht einbezieht: „The propertied people in the texts belong to prebendary families in which property including prebends is handed from father to son(s). I see no conflict between being a member of a lineage and holding a temple office".

[632] E.C. Stone, SAOC 44, 62 f.; D. Charpin, RA 83 109-112; van Driel, a.a.O. 570-2. Den einmal auftretenden Bürgermeister Aḫum kennen wir auch aus Riftin, SVJAD 47:13 (Hülle).

House I (S. 64-67) wurde von Stone anhand der Kaufurkunden in einem wichtigen Artikel gesondert interpretiert.[633]



[633] E.C. Stone, „Texts, archaeology and ethnographic analogy: Patterns of residence in Old Babylonian Nippur", Iraq 43 (1981) 19-33; wichtige Verbesserungen bei D. Charpin, RA 83 (1989) 99-104; vgl. G. van Driel, BiOr 47 (1990) 574 f.

8. DIENST

B. Kienast, „ilkum", RlA V/1-2 (1976) 52-59. M. deJ. Ellis, „The assignment and cultivation of State land", in ihrer Monographie Agriculture and the State in Ancient Mesopotamia, OPBF 1 (1976) 10-85. S. Lafont, „Fief et féodalité dans le Proche-Orient ancien", in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 517-630. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 531-534, „Les tenures des fonctionnaires". M.Y. Ishikida, „The *ilkum* institution in the provincial administration of Larsa during the reign of Hammurapi (1792-1750 B.C.)", Orient 34 (1999) 61-88.

8.1. DIENST UND BELOHNUNG

Ein Bürger ohne Verpflichtungen dem Staat gegenüber hieß *muškēnum*. Er hatte keinen Lehensdienst (*ilkum*) zu erfüllen. In einem Fall wird deutlich, dass ein Mann aus diesem Status „entfernt" werden kann (*ina muškēnūtim nasāḫum*) und „zum 'Abdecker' bestellt" wird (*ana šusikkūtim šakānum*);[634] in einem zweiten, dass „Abdecker" ein Dienst (*ilkum*) ist, zu dem der *muškēnum* nicht gerne abgeordnet wird (*malûm* D). Als Abdecker muss er dem Eintreiber (*mušaddinum*) Silber zahlen; sicher ist das „Dienst-Silber" gemeint, das wir aus der spätaltbabylonischen Zeit gut kennen. Sein Status wird im Tempel festgestellt und ein anderer Mann wird abgeordnet als sein Ersatz (*pūḫum*); das Silber wird bei ihm eingetrieben.[635] In dieser späten Zeit wurde der konkrete Dienst systematisch mit Silber abgegolten (8.4).

In der Zeit Hammurabis war die Lage anders: Dienst war Dienst und man ließ ihn von anderen ausführen. In jener Zeit sehen wir z. B. einen *muškēnum* das Feld eines Dienstmannes (ein Soldat) als „Bauer" (engar) bearbeiten.[636] Leute, die keinen „Königsdienst erfüllen" (*ilik šarrim alākum*), heißen „ohne Arbeit" (*rēqum*); sie haben kein Recht auf Feld oder Gerste.[637]

Menschen im Staatsdienst konnten auf zwei Weisen belohnt werden: entweder durch Rationen (še.ba, *iprum*) oder durch Unterhaltsfelder (a.šà šuku); die erste Kategorie hieß einfach „Empfänger einer Gerstenration" (*māḫir* še.ba).[638]

Beispiele aus Mari:
In einem Brief heißt es:

> „Mein Herr hat mir geschrieben anlässlich der Gerstenrationen und der Felder der Palastbediensteten (*girseqûm*), die sie nicht erhalten hätten. Ich habe (den Ort)

634 CT 8 1c, mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 380.

635 AbB 7 51. Warum will er keinen Dienst haben? Er kommt aus der „Sommerweide" von Sippar und ressortiert unter einem General, „Chef der Amurriten". Er mag einem Nomadenstamm angehört haben.

636 M. deJ. Ellis, Mem. Finkelstein (1977) 63 (maš.en.kak), mit TCL 11 151 (engar).

637 AbB 4 125:20-24.

638 M. deJ. Ellis, Agriculture and the State (1976) 18.

> Ṣippatānum kontrolliert, und es gibt niemanden unter den Palastbediensteten, der sein Haus verloren hat (*ša ina bītišu ūṣû*); auch das Feld von Ilu-kānum ist ihm nicht weggenommen (*ekēmum*) und einem anderen freigegeben worden (*wuššurum*); es bleibt ihm gegeben (*nadānum*).“[639]

Wer keine dieser beide Einkunftsquellen hatte, war verloren: „Ich bestelle kein Feld, ich ‘esse’ keine Gerstenration mit den Garnisonstruppen, ich hungere. Lass mein Herr mich versorgen“.[640]

Ein Leberschauer in Mari hatte Recht auf ein Feld,[641] das der König ihm „als Versorgung zuwies“ (*piqittam esēkum*).[642] Zusätzlich versprach der König zwei Ochsen, sicher um das Feld zu bearbeiten. Ohne das Feld würde der Leberschauer „hungern“.[643]

Ein Brief aus Mari spricht von der Rekrutierung von 400 Beduinen als Palastwachen. Die eine Hälfte (200 Mann, 1 *pirsum*) soll aus „Söhnen von guten Leuten (*damqūtum*)“ bestehen, die andere aus „armen Kerlen“ (*eṭlūtum lapnūtum*). Die erste Gruppe wird von ihren Familien versorgt, die zweite „werde ich selbst aus dem Palast gut versorgen (*paqādum*)“.[644]

Beispiele aus Larsa:

In einem Brief, datiert in die Zeit nach der Eroberung Hammurabis, heißt es: „Er hat kein Feld in Besitz; Ubar-Šamaš, sein Vater, war unter den Empfängern von Gerstenrationen“.[645]

In seinem Brief an Šamaš-ḫāzir, dem „Felderschreiber“ in Larsa, lesen wir: „In diesem Jahr waren alle Diener (= Beamte) in Sippar anwesend, und auch ihr tratet hinzu, und sie haben die Männer, die sich eignen, ein Feld zu besitzen (*ṣabātum*), festgestellt. Diejenigen, die sich nicht eignen, ein Feld zu besitzen, habt ihr für eine Ration zugewiesen (*ana* še.ba *esēḫum*)“.[646]

Eine Änderung des Status war möglich: einem Empfänger von Gerstenrationen wurde das Feld eines Verstorbenen zugewiesen.[647]

- Ein Maurer (šitim), „Diener des Palastes“ (ìr é.gal), erhält seit Jahren vom Palast „Rationen von Gerste und Wolle“; der König streicht ihm die Rationen und schreibt vor: „Man soll ihm 1 bur Feld in seiner Stadt geben“; man möchte ein Feld unter den Feldern seiner Familie (a.šà é ad.da.ni) suchen.[648]

[639] ARM 5 28:15-27, mit LAPO 16 (1997) Nr. 151.
[640] ARM 5 22:21-24.
[641] J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 23 f.
[642] AEM 1/1 305 Nr. 141:11-12; vgl. Nr. 157.
[643] Nr. 141:21-2 bzw. Nr. 145-146.
[644] ARM 2 1:11-23, mit Ph. Talon, NABU 1987/33.
[645] AbB 4 48:13-14.
[646] AbB 4 11:8-16.
[647] AbB 4 67.
[648] AbB 4 54.

Ein anderer „Diener des Palastes“, in seiner Jugend nach Babylon mitgenommen und als Hirtenknabe eingesetzt, will sein väterliches Feld in der Heimatstadt zurückhaben.[649]
In beiden Fällen haben wir es wohl mit den Wirren nach der Eroberung Larsas zu tun.

- Im Falle von Fischern und Vogelfängern heißt es: „Gib an die Fischer und Vogelfänger Felder aus (...). Sie sollen (sie) bestellen und wegen ihrer Verpflegung (*neprētum*) den Palast nicht behelligen“.[650] „Unser Herr hat befohlen, 30 bur Feld, das brachliegt, an die ...-Fischer zu geben und nicht (mehr) ihre Verpflegung in Gerste auszugeben (še.ba-*šunu la šūṣâm*).“[651]

Man spürt in der Hammurabi-Korrespondenz das Bestreben, möglichst viele Leute aus den Lohnlisten des Staates zu entfernen und ihnen Felder zu geben.

Aber auch anderswo in Babylonien sehen wir das Bestreben, den Rationenempfängern ein Feld zuzuweisen:

- In Dilbat gibt der Beamte Ina-palêšu einem Hirtenknaben 9 iku Feld „als sein Unterhaltsfeld; Unterhalt (šuku) aus dem Haus von [...] soll er nicht fordern (*ul irreš*)“.[652]
- Ein Soldat bekommt von toten Soldaten zwei Felder von je 3 iku, „damit er nicht nach dem Silo für seine Verpflegung geht“ (*aššum ana karîm ana neprētišu la alākim*).[653]

Wer ein Feld hatte, erhielt vom Staat immer Gerste, welche aber als Investition für Feldarbeit gedacht war: Saatgut und Futter der Pflugochsen (*aldûm*):

- „Ihre Brüder sind mit Gerste und Feld betreut worden (*paqdū*)“.[654]
- Auch die Ochsen wurden zur Verfügung gestellt; die Abrechnung der Kosten (*mānaḫtum*) kam später – wohl nach der Ernte.[655]

Prinzipiell war der König der Eigentümer des Landes, wie zwei Ausrufe in Briefen hyperbolisch angeben: „Die Städte, das Land (*erṣetum*) und der Himmel gehören meinem Herrn“; „Weißt du nicht, dass das ganze Land (*mātum*) des Marduk und des

649 AbB 4 118.
650 AbB 4 83.
651 AbB 4 17:13-17.
652 VS 7 51:7, 10-11; Amd.
653 VS 18 23:14-16 (Ae), mit R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 467.
654 ARM 4 1:19.
655 AbB 3 79:30-32, mit R. Frankena, SLB IV (1978) 229, „Pflugochsen, 8 Mann, *aldûm*, Saatgut“ (private Gesellschaft!). Anderswo werden die Kosten so summiert: 20 še.gur, 10 gín kù.babbar *a-na* še al.dù *ù i-di* erén ḫun.gá *ša* a.šà uru *Ba-ad-ri* ki *nam-ḫa-ar-ti* [pd]EN.ZU-*šu-ul-li-ma-an-ni*, CBS 483. Die Ältesten von Saggaratum stellen 20 Ochsen zur Verfügung; ARM 14 48:30.

Königs Samsu-iluna ist?"[656] Praktisch konnte er jedoch kaum frei walten: vergibt er als Eigentümer des Landes Felder, handelt es sich wohl um sein Königsland – vielleicht gerade erobert oder durch Kanalanlagen erschlossen.[657]

J.N. Postgate hat beobachtet, dass dieses System – Belohnung des Staatsdienstes durch Unterhaltsfelder – seine Parallelen, vielleicht Vorbild und Ursprung in den Tempelpfründen hat; hier wird ein Dienst im Tempel mit einem Anteil (*isqum*) oder einem Feld (a.šà šuku) belohnt.[658]

Eine reiche Dokumentation bezeugt die Zuweisung von Feldern für Dienste und ihre Verwaltung im Lande Larsa nach Hammurabis Eroberung. Auch seine Gesetze behandeln diese Situation in der Absicht, überall im Lande dieselbe Regeln gelten zu lassen. Dennoch müssen wir damit rechnen, dass gerade in den eroberten Gebieten auch Ausnahmen gemacht wurden:

Hammurabi spricht einmal vom „neuen Dienst", die Šamaš-ḫāzir und seine Kollegen seit drei Jahren „ausführen" (*ilkum eššum ša ... tattallakā*), in erobertem Gebiet.[659]

W. von Soden beschreibt den Hintergrund der Briefe des Königs an Šamaš-ḫāzir folgendermaßen: „Bei der Eroberung von Larsam waren dem damaligen Brauch entsprechend den Soldaten Landparzellen zugeteilt worden, die ihren Unterhalt sichern sollten, sie aber auch zu weiterem Heeresdienst im Falle einer Einberufung verpflichteten. Ein Teil dieses Landes war durch Enteignung feindlicher Grundbesitzer gewonnen worden. Nach der Konsolidierung der Verhältnisse in Larsam wollte Hammurabi die früheren Feinde soweit wie möglich gewinnen und hob daher viele Landbeschlagnahmen wieder auf. Wenn nun auf solchen Grundstücken inzwischen schon Soldaten sassen, waren Konflikte zwischen ihnen und den auf ältere Rechte pochenden früheren Besitzer unvermeidlich. Die Aufgabe Schamaschchazirs und seiner Behörde war es nun, die Bodenverteilung unter Anlage von Katastern genau zu regeln. Seine Entscheidungen stellten aber die Beteiligten nicht immer zufrieden und lösten daher Beschwerden beim König aus".[660] Diese Vorstellung mag im Grunde richtig sein, auch wenn die Enteignung nicht beweisbar ist.[661] Hammu-

656 ARM 2 55:10; TCL 17 55:6-7.

657 H. Klengel, AoF 4 (1976) 108; S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 546 f.

658 J.N. Postgate, Early Mesopotamia (1992) 187, 239, 301. Zustimmend S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 558. Ein Unterhaltsfeld für eine Pfründe: ARN 46:3-6, BE 6/2 43:1-2, PBS 8/2 182:2, 7, W.W. Hallo, Mem. Jacobsen (2002) 148:33 (alles Nippur). Vgl. G. van Driel, Elusive silver (2002) 75.

659 AbB 4 22:12 f.

660 W. von Soden, in: Propyläen Weltgeschichte I (1961) 593.

661 Ein Beispiel von Enteignung wäre AbB 4 24. Zwei Brüder, Köche, bekommen nur die Hälfte des Familienlandes.

rabi gibt altererbtem Familienland (*dūrum*) den Vorrang, geht dabei allerdings vorsichtig vor.[662]

Nachdem Hammurabi das Land Larsa erobert hatte, berief er Šamaš-ḫāzir und seine Beamten nach Sippar, um dort die Dokumentation durchzusprechen;[663] vielleicht wollte er hier die Zuweisungen für das Militär festlegen.[664] Der Vorgang erinnert an die „Reinigung" (*tēbibtum*) in Mari: nach Zeiten, die von Kriegswirren gekennzeichnet waren, wird festgestellt, wer im Reich Recht hatte auf Versorgung; in jeder Stadt wurden die Namen, Qualifikationen (Beruf) und Zuweisungen notiert, auch derjenigen, die tot, verschwunden oder „frei" (šu.bar.ra) waren.[665] Zweimal wurde so in Mari nach schweren Konflikten eine Generalbereinigung vorgenommen.[666]

Um 1920 wurde eine Gruppe von Briefen aus Larsa veröffentlicht, aus denen das System von Staatsdienst und Belohnung zur Zeit Hammurabis deutlich wurde; die Zusammenfassung von F. Thureau-Dangin ist noch immer gut – wir geben sie in ihrer Quintessenz wieder:[667]

> „Une importante partie du domaine royal servait à assurer la subsistance d'un nombreux personnel, composé de militaires et de fonctionnaires, ainsi que d'hommes de tout métier: scribes, devins, chanteurs, orfèvres, lapicides, maçons, ouvriers en bois ou en métal, tisserands, vanniers, boulangers, pêcheurs, oiseleurs, pâtres, etc., attachés au service du roi. Parmi ces serviteurs du roi, les uns étaient directement entretenus par le roi qui leur fournissait vivres et vêtements; on les appelait *māḫir ipri*, c'est à dire „entretenus". Les autres, et c'était le plus grand nombre, recevaient, en rémunération du service (*ilku*) qu'ils devaient au roi, la jouissance d'un petit fief constitué par un champ pris sur le domaine royal et désigné par l'expression *eqlu kurummatu*, c'est à dire „champ alimentaire". Ce champ mesurait au minimum 1 *bur* (plus de six hectares), souvent 2 *bur* ou plus. Il était quelquefois attribué, non pas à un individu, mais à une collectivité, à un groupe d'hommes de même profession; on trouve, par exemple, mention d'un champ de 24 *bur* „livré aux oiseleurs". Si les obligations de son service ne laissaient pas au possesseur le loisir de le cultiver, il le louait. Le roi reprenait la disposition du fief, lorsqu'il était abandonné par son possesseur ou à la mort de celui-ci. En principe, le possesseur qui s'acquittait du service lié au fief ne devait pas être troublé

662 Vgl. auch D.O. Edzard, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Privatization in the Ancient Near East and Classical World (1996) 116 f.

663 AbB 4 22. Hammurabi in Sippar (*Sippir*) nach Briefen aus Mari: AEM 1/2 Nrr. 449, 451. Vgl. M. Stol, Studies Veenhof (2001) 461 f.

664 Briefe sagen, dass in Sippar Felder für Kapitäne (AbB 4 107:11 f.) und Soldaten zugewiesen worden sind (AbB 4 41:10 f. mit AbB 4 100; vgl. 127:6).

665 Die „recensement"; B. Lafont, ARMT 23 (1984) 323, 326; J.-M. Durand bei C. Michel, MARI 6 (1990) 201; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 332-9, 347 f.

666 D. Charpin, Cahiers du Centre G. Glotz II (1992) 8: Datum *limmu* Adad-bani, unter Jasmaḫ-Addu; Datum Zimri-Lim Jahr 6. „Il s'agit de faire le bilan des morts et des fuyards". Auch J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 337 f., 347 f.

667 F. Thureau-Dangin, RA 21 (1924) 3-5. Er fügt die Nummern von Briefen und Gesetzen als Beweise zu. Die Briefnummern sind identisch mit den Nummern in F.R. Kraus, AbB 4. – Ähnliche Maßnahmen von Samsi-Addu: J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 336.

> dans sa jouissance. Si, exceptionellement, il était privé de la totalité ou d'une partie de son fief, il avait droit à recevoir d'autres terres équivalentes en échange. En règle générale, les fils, à condition toutefois d'être majeurs, obtenaient le fief de leur père, ce qu'on appelait „le champ de la maison paternelle" (*eqel bīt abi*), ou tout au moins une partie de ce champ, et devaient au roi le même service que leur père. Lorsque le roi accorde un fief à l'un de ses serviteurs, c'est de préférence sur l'emplacement même de l'ancien champ paternel, ou, si ce champ n'est pas libre, dans son voisinage. Le droit de vente était limité. Voici quelle parait être sur ce point la législation de Hammurapi, manifestement dominée par la préoccupation de maintenir le lien entre le service (*ilku*) et la terre, de ne pas laisser aller la terre à qui ne s'acquitterait pas du service ou s'en acquitterait imparfaitement: (...). Qu'il s'agit d'un fief ou d'une terre à loyer, le preneur devait d'abord obtenir du bailleur, c'est à dire du roi, un titre, un „bail" (*esiḫtu*). (...) Après avoir été baillé, le fief devait être „livré" (*nadānu*). A cet effet, le preneur, muni de son titre, se rendait auprès de l'autorité chargée de lui faire prendre possession (*šuṣbutu* „faire saisir", *šutamlû* „fournir"), en l'espèce auprès de Šamaš-ḫāṣir. (...) Le champ livré devient la „possession" (*ṣibtu*) du preneur, il est „dans sa main" (*ina qātišu bašû*), il n'est pas sa propriété".

Einige ergänzende Bemerkungen sollen folgen:

- Das Unterhaltsfeld („champ alimentaire") heißt auf Akkadisch *šukūsum* („*eqlu kurummatu*" war inspiriert vom sum. a.šà šuku).
- Das Wort *isiḫtum* bedeutet „Zuweisung" und „titre"; „bail" ist zu eng.[668]
- Die formale Zuweisung (*esēḫum*) der Felder wurde auf einer Tontafel festgehalten, *tuppi isiḫtim;* es handelt sich um Auszüge des Katasters in Babylon, die in Briefen öfters zitiert werden.[669]
- Es gibt Texte, die eine Übersicht eines Areals bieten; einer gibt eine vollständige Übersicht der Unterhaltsfelder in den Dörfern Māšum und Āl-Nūr-libbi.[670]
- Wir kennen jetzt den Titel Šamaš-ḫāzirs: er war „Schreiber der Felder" (dub.sar a.šà.ga), „Katasterbeamter" (sag.tùn).[671]

Die feste Formel in gesetzlichen Bestimmungen seit Hammurabi umschreibt diesen Besitz als „Feld, Garten und Haus".

Das frühere Gesetzbuch von König Lipit-Ištar von Isin spricht nur kurz von „Haus" in § 18:

> „Wenn der Inhaber (lugal) eines Hauses oder die Inhaberin (nin) eines Hauses die Abgabe des Hauses (gú.un é.a) vernachlässigt, ein Fremder sie übernimmt, so wird er während drei Jahren nicht (das Haus) verlieren. (Nachher) wird der Mann, der die Abgabe

[668] „Titre" wurde übernommen – ohne das Wort *isiḫtum* zu nennen – von S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 547. M. Stol, in: Studies Veenhof (2001) 462.

[669] AbB 4 130:10-20, 8 3:8-26. Zu *tuppi isiḫtim* K.R. Veenhof, CRRAI 30 (1986) 27, Anm. 106; M. Stol, in: Studies Veenhof (2001) 461.

[670] TCL 10 133, mit Koll. D. Arnaud, RA 70 (1976) 88 f. Siehe unten, 10.4.

[671] R. Gallery; W.H. van Soldt, AbB 13 (1994) Nr. 43:7, 48:9, mit Anm. Dazu ausführlich L. Pecha, „Das Amt des *šassukkum* in der altbabylonischen Zeit", ArOr 67 (1999) 51-7.

des Hauses übernahm, jenes Haus wegnehmen; der Inhaber des Hauses wird nicht klagen".

Diese isolierte Bestimmung soll den „Dienst" als Hintergrund haben: „das Haus" sind die vom Staat zur Verfügung gestellten Immobilien; „die Abgabe" ist der Dienst, eventuell in Waren zu begleichen.

Hammurabi kennt dieselbe Regel für Soldaten und Fischer (§ 30):

> „Wenn ein Soldat oder ein Fischer sein Feld, seinen Garten und sein Haus vor dem Dienst (*ina pani ilkim*) vernachlässigt und sich entfernt, ein anderer nach ihm sein Feld, seinen Garten und sein Haus in Besitz nimmt und drei Jahre seinen Dienst ausführt – wenn er zurück kommt und sein Feld, seinen Garten und sein Haus verlangt, so wird es ihm nicht gegeben. Derjenige, der es in Besitz genommen hat und seinen Dienst ausgeführt hat, der wird ihn ausführen".

Der folgende § 31 sagt, dass der Inhaber nach einem Jahr Abwesenheit seine Immobilien behalten darf. Vielleicht gibt Hammurabi in § 30 die allgemeine Regel[672] und in § 31 eine Neuerung für Soldaten und Fischer.[673]

Aus der Zeit vor Hammurabi kommt „die Abgabe des Hauses" in einer Erbteilung aus Isin vor, wo sie von einem Erben übernommen wird; sie funktioniert also wie der Dienst (*ilkum*) in Babylonien.[674] In Ur wird ein Unterhaltsfeld, „Abgabe des Hauses des Vaters, unter PN", verpachtet.[675]

Der König garantiert das Recht, das der Dienstmann auf ein Feld hat. In seiner Korrespondenz macht Hammurabi oft falsche amtliche Entscheidungen rückgängig; ein Schulbrief, erhalten in verschiedenen Exemplaren, formuliert exemplarisch:

> „Was das Feld betrifft, das du dem Sîn-eribam weggenommen und dem Sîn-iqīšam ausgehändigt hast, so hat sich Sîn-eribam an den König gewandt, und der König hat ihm einen Soldaten beigegeben. Gibt das Feld seinem Besitzer zurück. Bitte!"

Eine Variante fügt hinzu, dass der König zornig geworden sei und empfiehlt, das Feld zurückzugeben, „bevor ein Soldat des Königs bei dir ankommt".[676]

Feld und Garten sind gut bekannt als Besitz des Dienstmannes; ein Haus kaum.[677]

[672] Es ist kaum Zufall, dass anderswo betont wird, ein Soldat habe einen Garten des Palastes „seit drei Jahren" in Besitz (AbB 6 103:8; 9 187:8 f.).

[673] Eine andere Erklärung von § 30 gab Ph. Abrahami, wiedergegeben von S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 542 f.

[674] BIN 7 71:65 f., mu gú.un é PN in.íl.la (Datum von Damiq-ilišu).

[675] UET 5 207, a.šà šuku *b*[*i*]-*la-at* é ad.da.ni níg PN. Das akkadische Wort in sum. Kontext überrascht, kommt so aber öfters vor; K. Butz, AfO 26 (1978-79) 31 Anm. 12; vgl. 34b.

[676] AbB 8 17; F.R. Kraus, JEOL 16 (1959-62) 22 f.; UET 5 35, mit M. Van De Mieroop, City (1997) 35.

[677] YOS 12 102:19-21 unterscheidet im Familienbesitz ein gekauftes Haus und ein gleichgroßes „Haus seines Dienstes", die beide einem Brüder überlassen (*ezēbum*) werden; CAD E 421a. Eine ähnliche Formel finden wir im Hauskauf RA 75 (1981) 22 AO 10323:18-20, *iš-tu* 2 sar é *a-na* kaskal *i-zi-bu*; W. Farber, Fs. Renger (1999) 144 f. CH § C verbietet es, das „Haus des Dienstes" (é *ilkim*) des Nachbars zu kaufen. In den Briefen

8.2. Dienst und Familie

Eine Familie ist verpflichtet, einen oder mehrere öffentliche Dienste zu leisten. In Erbteilungen wird mehrmals angegeben, dass das Haus des Vaters zu einer Dienstleistung dem Staat gegenüber verpflichtet ist (*ilkum*), welche die Erben zu gleichen Teilen leisten werden:

- „Den Dienst des Vaterhauses werden sie zu gleichen Teilen leisten" (*ilik* é.a.ba *mitḫāriš illakū*).[678]
- Erbteilungen verpflichten bisweilen spezifische Erben zur Leistung des Dienstes (*ilkam alākum*).[679]
- Adoptierte übernahmen den Dienst der Familie. „Du bist in Adoption gegeben worden und sie haben dich adoptiert für den Dienst des Hauses deines Vaters".[680]

Genauere Information über die Natur des Dienstes der Familie wird bisweilen gegeben: in Larsa belohnt der Palast den Dienst „Reise" (kaskal) mit einem Feld als „Lehen"; Lu-Ninurta beschreibt eine damit verbundene Klage: „Im Haus meines Vaters leisten wir eine 'Reise' (kaskal *alākum*) unter den Läufern (und) eine 'Reise' unter den Kuhtreibern. Das Feld des Hauses unseres Vaters ist (aber) nur für die Kuhtreiber zugeteilt worden!" Lu-Ninurta gebietet nun: „Wenn ihre 'Reisen' im Hause ihres Vaters zwei sind, teile ihr Feld halb und halb (*bāmâ*) für sie".[681]

Starb der Inhaber des Dienstes und hinterließ er noch junge Kinder, werden „Feld, Garten und Haus" der Witwe „anvertraut" (*paqādum*); „sie wird seinen Dienst ausführen".[682]

Wir kennen einen Text „bezüglich Feld, Haus und Garten der Söhne von Mār-Amurrum": der Landvermesser Igmil-Sîn hatte sie dem Berittenen A. „anvertraut"; er ist verantwortlich: „er wird die Söhne von Mār-Amurrum erziehen; 2 Sekel Silber, den ... ihrer 'Reise', über vier Monate (*š*[*i*]-*da ḫar-ra-ni-šu-nu* níg itu.4.kam),[683] wird er an Igmil-Sîn zahlen".[684] Ich nehme an, dass der Vater gestorben war und ein Dritter Erziehung und Dienst der Söhne übernommen hat. Der Vater war wohl zu

TCL 1 5, 6 (VAB 6 64, 150) werden nur Feld und Garten als Lehensgut (*ṣibtum*) vom König zugewiesen.

678 CT 8 3a:19 f., VAB 5 194; OLA 21 Nr. 64:6.

679 M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 112, 114 (Nūrum-liṣi) (Sippar); gú.un é íla, BIN 7 71:65 f., mit F.R. Kraus, SD IX (1969) 13 Anm. 69 (Isin). In Sippar: der Onkel, „der Bruder seines Vaters" (zwei Drittel), und der Neffe (ein Drittel) *ilkam illak*; F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir (2000) Nr. 19.

680 AbB 7 125:14. In einer Urkunde: *u ilik* é *illak*, VS 8 33:17 (Sîn-muballiṭ). Vgl. auch TCL 1 194, besprochen unter *dekûtum* (9.1.1.3).

681 AbB 4 64.

682 CT 48 20 Rs.:9-11 (Hamm.). Die Witwe ist eine Nonne von Marduk.

683 CAD Š/2 403a *šiddatu* B muss irgendwie mit *š*[*i*]-*da* gemeint sein.

684 M. Anbar, M. Stol, RA 85 (1991) 35 Nr. 23; auch, mit einigen Fehlern, in MHET II/3 420.

vier Monaten Dienst „Reise“ verpflichtet, was mit Silber kompensiert wird. Dieser Fall erinnert an CH § 29, der vom Sohn eines kriegsgefangenen Soldaten handelt: „Wenn sein Sohn klein ist und nicht imstande, den Dienst seines Vaters zu ‘gehen’, werden sie ein Drittel von Feld und Garten seiner Mutter geben, und seine Mutter wird ihn erziehen“. Gab es überhaupt keinen Nachfolger, werden die Immobilien von Soldaten „dem Bürgermeister und den Ältesten der Stadt anvertraut“.[685]

Nonnen konnten unter Umständen der Dienstpflicht ihrer Familie enthoben werden.[686]

8.3. Dienst und Beruf

Der Babylonier gehörte einer bestimmten Berufsgruppe an, die ihm seinen Status gab. Beruf, Dienst und Feld / Garten waren miteinander verbunden; so heißt es: „Wer ist seine ‘Hand’ (Status)? Was ist sein Dienst? Wessen Sohn ist er?“[687] Über einen Kultsänger aus Ḫabbuz wir gesagt: „Der Mann ist ein Mann meiner ‘Hand’; er ist kein Fremder. Er führt fünf Dienste aus, auch zahlt er die ‘Gabe’ (igi.sá) der Ämter Tempelchef (sanga) und Kultsänger (gala)“.[688]

Einschränkungen waren so eingreifend, dass der König über sie zu entscheiden hatte. Insbesondere hatte man Angst, dem Dienst „Soldat“ zugeteilt zu werden, was der König verbat.[689] Brauchte man einen Soldaten, wird man also lieber seinen Ersatzmann (*taḫḫušu watram*) zum Dienst einschreiben.[690]

„Partner im Dienst“ kommen selten vor.[691] Wir sind über die Teilung eines Dienstes (*zâzum*) zwischen Kollegen am besten informiert durch das Archiv des Soldaten Ubarum; abwechselnd gehen die Partner eine Periode lang „den Dienst ein“ (*ana ilkim erēbum*).[692]

Die Gesetze Hammurabis verbieten Soldaten, Fischer und Diensttuenden Immobilien zu verkaufen; Nonnen, Kaufleuten und anderen (?) Dienstinhabern (*ilkum aḫûm*) ist Veräußerung nur dann gestattet, wenn auch der Dienst auf den Käufer überging.[693] Ein Zitat aus einem Edikt von Samsu-iluna zeigt, dass die Immobilien

685 Dalley, CatEdinb. 24:9 f.

686 CH § 182 (Nonne von Marduk) und C. Janssen, NAPR 5 (1991) 7 A 46, 52 (Brief von Samsu-iluna), mit S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 543-5.

687 AbB 9 199:8-10, *kī qāssu ina mīnim ilikšu māru mannim šû.*

688 AbB 10 1:25-29.

689 AbB 2 1 (Müller), 26, AbB 10 14 (Bäcker). Vgl. AbB 10 13.

690 AbB 2 1:23-28.

691 AbB 2 177 mit 12 129 (*ša ilkim*; Händler?); AbB 6 15:7, 15 (*ālik ilkim*). Ein Brief aus Babylon an dem Partner (?), TCL 17 55.

692 JCS 5 (1951) 87 MAH 16216, 91 MAH 16220; JCS 9 (1955) 89 MAH 16433. Mehr im Kapitel „Die Armee“, 10.10.

693 CH § 37-40, mit S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 543 f.; J. Renger, ZA 58 (1967) 166 § 81. Die Kategorie *ilkum aḫûm* bleibt unklar; F.R. Kraus,

doch verkauft wurden und „der König hat im Jahr 17 Feld, Haus und Garten an Soldat, Fischer und andere (?) Dienstinhaber restituiert".[694]

Wer seinen Dienst vernachlässigt (*ilkam nadûm*), kann verhaftet werden.[695] Das Archiv um Lipit-Ea gibt einen Eindruck der Probleme, die vernachlässigte oder verloren gegangene Dienste verursachten (zu Gärten und Felder des Militärs s. im Kapitel „Die Armee", 10.5). Dem Dienst konnte man sich durch Flucht (*ḫalāqum*) entziehen.[696]

8.4. DIENSTSILBER

Wir haben bemerkt, dass vier Monate „Reise" auch mit der Zahlung von 2 Sekeln Silber ausgelöst werden konnte (8.2.). Wer Geld hatte, konnte sich aller Pflichten entziehen – ein Scheich, der nicht mit seinem Stamme erschienen war, erklärte: „Ich habe Silber für meinen Stamm (*līmum*) gegeben!"[697]

In spätaltbabylonischer Zeit hatte sich die Zahlung in Silber zum Normalfall entwickelt und man darf annehmen, dass die *ilkum*-Immobilien jetzt fester Familienbesitz geworden sind – wie so oft im Lehenswesen.[698]

Der Silberbetrag heißt „Dienstsilber" (*kasap ilkim*) und kann über Zwischenpersonen eingefordert und von „Aufbietern" (*dēkûm*) empfangen werden.[699] Der Eintreiber (*mušaddinum*) besass ein Dokument (*kankum*), auf dem offenbar die Schuld von jedermann eingetragen war.[700] Wie der genaue Vorgang ablief, ist noch nicht untersucht worden;[701] an Hand der fast 40 Belege, viele noch unveröffentlicht, kann man nur mit Hilfe einer guten Prosopographie feststellen, welche Personen

Königliche Verfügungen (1984) 246 f. „Andere Dienstinhaber" ist die wahrscheinlichste Möglichkeit; vgl jetzt diese Formel für Feldbesitzer: „Soldaten, Fischer und die Dienstausführer, die es gibt (*ālik ilkim ša ibaššû*)"; Anbar, Stol, RA 85 (1991) 19 Nr. 8:12 f.

[694] MHET II/3 462:4-6, nach E. Woestenburg, AfO 44-45 (1997-78) 355a. Noch aus einem Edikt: „Es wurde geboten, nicht gegen das Haus von Soldat, Fischer und anderem (?) Dienstinhaber zu 'rufen'"; O. Tammuz, RA 90 (1996) 125 NBC 6311:19 f.

[695] J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 33 D 21:16 f. (Garten des Palastes). „Den Dienst vernachlässigen" auch in CH § 30, TCL 1 38:5.

[696] TCL 1 36:8, *ilikšu šalim ul ina ḫalqūtim šû*; AbB 13 7:11-13, u$_4$.1.kam *ilik* é *šiprim ul illik ḫalāqumma iḫliq*. J. Renger, „Flucht als soziales Problem in der altbabylonischen Gesellschaft", CRRAI 18 (München 1972) 167-182, insbes. 180.

[697] P. Marello, FM I (1992) 115 A. 1146:21 (anders Marello).

[698] D.O. Edzard, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Privatization in the Ancient Near East and Classical World (1996) 116; S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 558 f.

[699] Eingetrieben (*nadānum* Š) in M. Birot, RA 62 (1968) 25 f. (Amṣ 12); CT 4 15a (Amd 3) (Eṭerum liefert das Dienstsilber auch in BE 6/1 71, 72, aus den letzten Jahren Abi-ešuḫs, wo nicht vom Eintreiben die Rede ist).

[700] AbB 7 51:12-14, Rs. 10 f.

[701] Ansätze bei R. Harris, Ancient Sippar (1975) 42 f., H. Klengel, AoF 4 (1976) 104 f.

handeln und was sie tun. Es ist eine Jahressteuer, die jedoch in Fristen abgetragen werden kann.[702] Šamaš-nāṣir berichtet dem Haupt der Kaufleute, dass er selbst für zwei Brüder „das Silber ihres Dienstes und das Silber ihrer sonstigen Verpflichtungen (*aḫiātum*)“ zahlen wird – wohl dem Palast.[703] Man war öfters gezwungen, bei einem Kaufmann dieses Silber zu borgen.[704]

Die Stadtobrigkeit mag dem Palast gegenüber die Verantwortlichkeit für die Lieferung des Totals gehabt haben: 5 Minen Silber sind „der Dienst der Richter und der Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum“.[705]

Es kommt auch vor, dass (Opfer-)Tiere als Dienst geliefert werden.[706]

Zweimal ist „Dienst des Königs“ (*ilik šarrim*) belegt:[707]

- „Du hast ein Feld und Gerste an Personen ohne Arbeit gegeben, die den Dienst des Königs nicht ausführen“.
- Eine Nonne verfügt über zwei Personen: „Sie gab sie für den Dienst des Königs; wie sie gegeben worden sind, sind sie dem König gegeben“.

8.5. Ersatzleute

Nicht immer ist der Dienstinhaber imstande, seine Pflicht zu erfüllen. Das Stellen von einem Ersatzmann (*taḫḫum*, daḫ) war normal, wurde sogar mit Sorgfalt geregelt. Zwei kleine Texte zeigen, dass man bei den Berufsgruppen Seiler / Flechter („Feltzer“) und Gaukler gegenüber dem König für „Leute“ (erén) und „Ersatz“ (daḫ) verantwortlich war.[708] Wenn die Hauptperson den Dienst nicht leisten konnte, wusste man im voraus, wer aus der Familie an seine Stelle treten würde: man hatte die entsprechenden Namen auf Listen eingetragen. Das „Registrieren“ dieser Menschen heißt in den Briefen auf akkadisch *malûm* (D); eine Personalliste mit einer solchen Registration heißt *tamlītum* (A. 5257). Englisch: „enroll(ment)“.

Wir kennen solche vielkolumnige Listen mit Personennamen; oft betreffen sie Soldaten. Im Idealfall werden drei Personen genannt: die Hauptperson, sein Bruder als „Ersatzmann“ (daḫ), sein Vater als „Extra“ (si, oder dirig). Vor dem Namen der Hauptperson steht ein deutlicher senkrechter Keil, der den „titulaire“ bezeichnete

[702] YOS 13 341:4 (1 ½ gín kù.babbar *gimer ilik šattišunu*, von zwei Brüdern); OLA 21 Nr. 50 (6 Sekel vom 1.V bis zum 30.X, sechs Monate); CBS 1140 (von Monat I bis [...]).

[703] AbB 7 121.

[704] AbB 7 134. Mysteriös ist das Ende von CBS 1175: 22: (Namen; Strich) é.ḫi.a dam.gàr *ša a-na* ka (?) bar x [...] *il-li-ku-ma i-li-ik-šu-nu i-na mu-úḫ-ḫi-ni ša-ak-n*[*u*].

[705] CT 45 46:1-2. Das Ende von Z. 1 ist problematisch: 5 ma.na kù.babbar šám x x.

[706] AbB 9 80 (jedes Jahr 4 udu.nita.ḫi.a *biltim damqūtum*); OLA 21 Nr. 42, YOS 13 123 (1 udu.šu.gi.na).

[707] AbB 4 125:21; MHET II/3 459:39-40, mit M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 86 f. Auch CT 48 64:15, 17?

[708] VS 13 23; YBC 4936. M. Stol, Fs. Kienast (2003) 639-645.

(M. Birot). Ihm folgt der „Ersatzmann" (daḫ) und gegebenenfalls der „Extra-Mann" oder „Reservist" (si):[709]

- Eine erste Liste aus Larsa nennt eine Gruppe von Ersatzleuten unter (níg.šu) verschiedenen Männer, die „mit (*itti*) den Hirten unter Apil-Šamaš an die Gärtner, an die Obergärtner, gegeben worden waren".[710] Offenbar müssen diese Menschen den Gärtnern helfen – es handelt sich also nicht um einen Feldzug!
- Sieben weitere Listen – sie stammen aus Sippar – gehören zusammen und verlaufen teilweise parallel.[711] Hier tritt der Unteroffizier (*laputtûm*, nu.bànda) auf, ein militärischer Rang. Man kann in diesen Listen drei Gruppen von je 91 Mann mit einem Obmann (PA) unterscheiden („grands groupes"; M. Birot). Sie bestehen aus zwei Hälften von je 45 oder 46 Mann mit einem Unteroffizier (nu.bànda) („section"), jede Hälfte besteht aus fünf Einheiten zu 9 Mann („équipe"). Der nach „équipe" (nam.9) genannte Name ist identisch mit der ersten Person der „équipe"; auch er hat einen Ersatz.[712]
  Im letzten dieser sieben Texte kommt auch „statt" (*kīma*) vor.[713] M. Birot stellt dazu fest: „un titulaire remplacé par un autre" – also kein Familienmitglied.[714] Es macht ganz den Eindruck, als handelte es sich um einen für Soldaten nach CH § 26 verbotenen *pūḫum*-Ersatz. R. Harris hat anhand ihrer Prosopographie festgestellt, dass die Männer dieser Liste kaum aus den Tausenden von Sippar-Texten bekannt sind:

> „These men represent the poorer classes of Sippar who do not participate in private legal transactions. The occupations of some of the men who are skilled workers are given; a sailor, a gardener, a KA.DI, and a walker. It is noteworthy that these occupations are also found among workers who appear in other lists".[715]

[709] M. Birot, TEBA (1969) S. 103-146, „Registres de personnel". Der Keil als „titulaire" nach Birot; auch deutlich in A. 32093. „Extra", Reservist, ist akkadisch *wattarum*, vgl. *wa-at-ta-ar* aga.uš(.meš), Birot, RA 62 (1968) 21:28, vgl. tr. lat. 3.

[710] M. Birot, TEBA Nr. 69; Birot, ibid. S. 108: „livré *par* les bergers ..." Ein Brief zitiert eine ähnliche Liste über Hirtenknaben (*kaparrum*), die „man für die Soldaten genommen hat", ohne Ersatz (*pūḫum*) zu geben; die Hirten klagen bei Hammurabi; TCL 1 1 (VAB 6 37).

[711] M. Birot, TEBA Nr. 70 mit CT 6 15-18; vgl. auch R. Harris, Ancient Sippar (1975) 91 f. Einmal werden die Personen „Soldat" mit seinem „Ersatzmann" genannt (91 aga 91 *taḫ-ḫu*, Nr. 70 Fragment C, I 5).

[712] Birot, a.a.O. 127. Er fasst NAM in nam.9 als Funktion: „responsable" (*pīḫātum*). M.E. ein Abstraktum, „Neunerschaft".

[713] CT 6 15-18, mit M. Birot, TEBA 108 ff. Übersicht: PN statt des Soldaten (V 23, VI 35?) / verschwundenen Soldaten (II 14) / verschwundenen Haupt (?)soldaten (Rs. IV 5) / Ersatzmannes (II 18) / Burschen (Rs. III 7, tur.ra) / PN (Rs. IV 16); auch „statt PN, Sohn von PN, Schenke (sagi)" (III 19, Rs. I 18 [*ki-ma ja-x* PN sagi], vgl. Rs. III 4, IV 12); „statt PN, Haus von Šamaš" (Rs. I 38).

[714] Diskussion Birot, a.a.O. S. 128.

[715] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 92.

- Eine Liste aus Larsa, kurz nach der Eroberung geschrieben, hat eine ähnliche Struktur:[716] geboten wird eine Übersicht der Namen von drei Kategorien der 'Wäscher' (lú.túg) in Larsa, qualifiziert als BAD, „P(erson)".[717] Aufgelistet werden männliche Familienmitglieder (S. 146), der Bruder kann „Extra", Reservist (diri) sein (S. 144). Eingeteilt sind sie in Gruppen zu 10 Personen.

Die sogenannten *Wäscher* kommen nicht oft in den Texten vor, so dass ihre großen Mengen in Larsa überraschen:

- Es gibt einige Hinweise, dass sie Frondienst verrichteten, denn wir kennen den Frondienst „Wäscherei" (*šipir ašlākūtim*).[718]
- Sie kommen als 'Wäscher' (aus) einer bestimmten Stadt vor.[719]
- In einem Brief: „Der Wäscher, Bürger von Zibbatum, ist 'Vater' des Soldaten; gehe gegen sein Haus nicht vor".[720]
- Die Übersicht einer Armee (?) von Rim-Sîn endet mit erén lú.túg (unten, zu TIM 5 71).[721]
- Zwei 'Wäscher' sind als Beute unter den Gefangenen.[722]

M. Bonechi meint, dass die Wäscher in der Liste aus Larsa für den Krieg gegen Ešnuna aufgeboten wurden.[723] Bedeutet BAD in dieser Liste „tot"? und wird nach der Niederlage der Bestand von allen – toten und lebendigen – 'Wäschern' aufgenommen? Es ist sehr wahrscheinlich, dass mit lú.túg.meš hier nicht (nur) Wäscher gemeint sind, sondern allgemeiner *Textilarbeiter*; vgl. unten, 20.2.2.3. Sie könnten auch Fronarbeiter sein; darauf weisen vielleicht die sechs am Anfang genannten Beamten (GÌR) hin, die für diese Übersicht verantwortlich sind. Die beiden ersten sind Mendibum und Enlilda-ḫeti, die Hammurabi einmal berichteten: „Sîn-iddinam hat uns 1000 Arbeiter für die Schafschur gegeben", was aber angesichts der Schafmenge zu wenig war.[724]

[716] M. Bonechi, „Conscription à Larsa après la conquête babylonienne", MARI 7 (1993) 129-164.

[717] Bonechi, a.a.O. 144, erklärt: BAD = sumun, „personne en service depuis un certain temps, et donc déjà présent dans la liste précédente", I = P(erson), „nouveau dans la liste". Ist BAD = úš „tot" möglich?

[718] CT 48 64:7 mit M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 296.

[719] A. 32093:23 Rs. 5 (2 erén 2 daḫ lú.túg uru *Sa-mu-um*–AN); D. Arnaud, Larsa et 'Oueili (1983) 282:1 (lú.túg *Ma-al-[gi-um]* (?)); R.D. Freedman, The cuneiform tablets in St. Louis (1975) Nr. 214:13 (lú.túg UD.NUN [ki]).

[720] AbB 6 127:9-11; cf. é *ja-ri-im-ma*, „Haus des Amurriten" (?), 16.

[721] TIM 5 71 IV 48. Auch lú.túg in Nērebtum? OBTIV 308:3-4, mit PA.

[722] YOS 14 339:3.

[723] MARI 7 (1993) 157 f. (-.X Hamm. 31). Er hat nicht gesehen, dass das *paqādum* am Anfang einfach „inspektieren, kontrollieren" bedeutet.

[724] AbB 2 25. Der Name Mendibum kommt weiter nie vor und darum identifiziere ich die beiden. Seine Kollegen sind hier ᵈEn.líl.da–ḫé.ti (nach Kopie) und Masparum. Ich schlage also vor, im Larsa-Text den unmöglichen Namen nach Mendibum, ᵈEN.ZU-*ba-ba-ti*, auch als eine Form von Enlilda-ḫeti zu lesen; etwa Enlil.da-ba.ti? Das Photo er-

- Ein unveröffentlichter Text aus Larsa gibt eine Übersicht von 1 (oder 2) „Mann“ (1 erén) und seinem 1. (oder 2.) „Ersatzmann“ (daḫ), wobei immer auch die Stadt angegeben wird.[725] Als Beispiel, Rs. 12-14:
  „I (Keil als „titulaire“): Sîn-rēmēni, Sohn von Itti-ilim-milki; Ersatzmann: Abu-ili, Sohn von Šamaš-muballiṭ. 1 Mann, 1 Ersatzmann, Soldat, Ort Dugdugu“.
  Einmal sehen wird, dass der Bruder Ersatz ist „auf Befehl des Bürgermeisters“ (18). Der Ersatz kann der Bruder sein (6, 9, 19, 25, Rs. 2-3, 16). Auch der „Reservist“ (si) wird gelegentlich zugefügt (6, 14). Bisweilen werden sie explizit „Soldat“ genannt (1 erén 1 daḫ aga.uš GN, 7, Rs. 11, 14, 17); auch „gehörig zu den Truppen (šà erén) von Ili-awelim“ (15, 28). Am Anfang wird bei den ersten vier Einträgen am Rande nu.bànda beigeschrieben. Am Ende wird nach den Totalen (17 erén, 17 d[aḫ ...] níg.šu *ib-ni*-^{d}[...]) angegeben, wieviele „verschwunden“ sind.
- Eine unveröffentlichter Liste von Personen mit „Ersatz“ und „Reservist“ gibt eine Übersicht von „Sippar“.[726] Die ersten Personen sind der Kapitän und der Unteroffizier, beide mit Ersatz (und Reservist). Datum: 13.XI Hamm. 36.
- Die umfangreichste Liste nennt sich „Inspektion (kurum$_7$.ag) der elamischen Arbeiter, Stadt von Awel-ili, am Ufer des ..., Land (ma.da) Uṣarum, Abschnitt 2, Haupt: Nergal-lamassašu“.[727]
  Gelegentlich werden hier „Reservisten“ genannt; die Liste ist interessant und schwierig zugleich; nichts weist in zugehörigen Texten darauf hin, dass wir es mit Soldaten zu tun haben.[728] Sie nennen dort die Arbeiter „Truppen um den Palast“ (erén *siḫirti* é.gal) und geben an, wie hoch die Verpflegung der Truppen in Gerste ist.
- Kürzere Listen oder Angaben über Ersatzleute werden nur noch in der Fußnote aufgelistet.[729]

laubt es uns freilich kaum. In I 12 des Larsa-Textes wäre *Ma-ti-*[*nu-rum*] auch möglich; ein zadim heißt so in TCL 11 156 Rs. 8.

[725] A. 32093 (Chicago). Noch eine Liste aus Larsa, mit erén, daḫ und Stadtnamen: R.D. Freedman, The cuneiform tablets in St. Louis (1975) 165-8 Nr. 204.

[726] A. 5257 (Chicago); s. M. Stol, BiOr 33 (1976) 148b, mit Umschrift von Kol. I Z. 1-3. Anfang: dub *tamlīt* erén dub.1.kam *Sippar* [ní]g.šu *Ubar-Šamaš mu'errum* (?). Der Anfang und die ersten genannten Funktionäre, I (Keil) PA PN und I (Keil) nu.bànda PN, erinnern an M. Birot, TEBA 72 VII 1-7.

[727] TIM 5 71 I 1-6, vgl. V.

[728] Riftin, SVJAD 114-116, 118; TCL 10 79. Hauptpersonen sind zwei Personen mit Beamtennamen aus Larsa, Nergal-lamassašu und Rim-Sîn-rappašunu. Für Soldaten plädiert šà erén.uš giš.igi.dù („Lanze“), TIM 5 71 II 47.

[729] E. Grant, CDSmith 271:7-9; BM 23352. Auszüge aus Listen in Briefen: AbB 1 91:14-17, AbB 3 34:32; AbB 6 111:16-18; AbB 9 145:8-11; TCL 1 1:12-33.

Bleibt die Frage, was Ersatzleute machten, wenn es keinen Krieg gab? Ein Text aus Qaṭṭunān, wohl am Unterlauf des Ḫabur gelegen, enthält die folgenden Informationen:

- sie erhielten vom Palast Rationen in Gerste und Wolle;
- sie schützten die Felder gegen wilde Tiere wie Rinder (*rīmum*), Gazellen und Esel;
- sie überbrachten dem König Briefe; sie hielten Wache (*bazaḫātum*), z. B. am Stadttor;
- sie waren verantwortlich für Requisitionen des Palastes (*ana šisīt ekallim izuzzum*).[730]

Mehr über Ersatzleute im Kapitel über die Armee (10.6).

[730] ARM 27 Nrr. 6, 44.

9. Steuer

9.1. Dienste als Steuer

M. Stol, „Old Babylonian corvée (*tupšikkum*)“, Studies Houwink ten Cate (1995) 293-309. S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 515-630.

Was beinhaltete der Dienst, wenn er wirklich ausgeführt wurde?

Das Wort *ilkum* ist der Oberbegriff, unter dem konkrete Dienste zusammengefasst wurden: *ḫarrānum* „Reise“, *tupšikkum* „Frondienst“, *dekûtum* „Aufgebot“.

Der eingehenden Besprechung dieser Zwangsarbeiten soll eine kurze Einleitung zum Frondienst vorangestellt werden; solche Dienste kann man als „Steuer“ betrachten.

9.1.1. Arbeitsdienst von Personen

In unserem Verständnis ist Steuer ein Geldbetrag, der dem Staat bezahlt werden muss; Steuer ist immer ein Prozentsatz des Vermögens. In Babylonien ist der Staat identisch mit dem König, der in seinem Reich von (örtlichen) Beamten repräsentiert wurde; der Apparat hieß „der Palast“. Dem König zahlt man an erster Stelle aber nicht in Geld, sondern man leistet einen Dienst, eine konkrete Arbeit.[731] Wer reich genug ist, kann die Arbeit mit Silber begleichen oder einen Ersatzmann mieten.[732]

Diese konkrete Arbeit würden wir wohl „Frondienst“ nennen. Der Gedanke, dass der Mensch für eine höhere Autorität arbeiten musste, war dem Babylonier geläufig – deutlich im Mythos vom weisen Atram-ḫasīs: die niedrigen Götter, die Igigi, wollten nicht mehr die schwere Arbeit für die großen Götter, die Anunnaki, leisten: „der Frondienst der Götter war groß und die Arbeit war schwer“ (*šupšik īlī rabima dullum kabit*, I 3-4). Mit dem Ziel, diese Arbeit zu übernehmen, wurden wir Menschen geschaffen. Den Göttern wird gesagt: „Ich habe euch die schwere Arbeit abwerfen lassen, euren Frondienst habe ich dem Menschen auferlegt. Ihr habt den 'Schrei' auf die Menschheit abgeworfen. Ich habe das Band (*ḫullum*) gelöst, die Freiheit [wiederhergestellt]“.[733] Ich fasse „Schrei“ (*rigmum*) als Aufforderung zum

731 „The local government taxes agricultural Arabs by making them work a certain number of hours a year. The government pays a fixed wage of one rupee (thirty-two cents) daily. Each sheikh must supply the requisite number of men each day for two weeks out of every year. These men are employed either on irrigation and agricultural projects, or on road repairs“. Henry Field, Arabs of Central Iraq (1935) 94.

732 M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 298 f.

733 I 240-43; vgl. II vii 32; in der Ausgabe W.G. Lambert, A.R. Millard (1969) S. 58 ff., 84. Zum Verbum *šaḫādum* in Z. 241 s. CAD Š/1 75a, „to bestow“; nach W. von Soden „schenken, bescheren“. Zu Z. 243, s. D. Charpin, AfO 34 (1987) 37 f. C. Wilcke folgt G.

Frondienst auf; diese Bedeutung hat das Wort ja auch, im übertragenen Sinn. Etwas besser ist die vom Palast ausgehende Aufforderung *rigimtum* bekannt, zum Beispiel in einer Dattelgartenpacht: „Er wird dem Palast die Datteln liefern; auch wird er, genau wie seine Kollegen (*ālik idim*), den 'Schrei' beantworten".[734] Üblicher war „der Ruf", *šisītum.*[735]

Die verschiedenen akkadischen Ausdrücke für Frondienst sind:[736]

9.1.1.1. *ḫarrānum* (kaskal)

Das Wort *ḫarrānum* (kaskal) „Reise, Weg" steht nach allgemeiner Auffassung für Militärdienst (Feldzug), was aber verschiedene Probleme aufwirft, an erster Stelle die Lesung des Sumerogramms kaskal: neben *ḫarrānum* ist auch *gerrum* „Reise, Weg" eine Möglichkeit, weshalb dem Sumerogramm einerseits öfters ein akkadisches Supplement *-nam*, *-nātum* zugefügt wird,[737] andererseits einmal die Glosse *gerrum.*[738] Vielleicht hat man sogar zum Unterscheiden ein neues Sumerogramm für *gerrum* geschaffen: kaskal.a.[739] Für „Frondienst" steht aber eindeutig *ḫarrānum*; ausgehend von der Bedeutung „Reise" kann man annehmen, dass „die Reise des Königs" Militärdienst ist.[740] Es gab aber „Reisen" wie Transporte von Gerste oder Datteln in Frachtschiffen (má.ì.dub), so dass ich vermute, dass das Wort auch „Transportdienst" bedeuten kann. Während dieser „Reisen" war der Dienstverpflichtete eine befristete Zeit lang – einen oder mehrere Monate – abwesend, um seine Dienstpflicht zu leisten. Die anschließend zu besprechenden Frondienste

Pettinato: das Verbum sei *šaḫātum* „abwerfen"; in: A. Jones (ed.), Weltende (1999) 84 Anm. 35. Das passt vorzüglich.

734 Diese Bedeutung hat *rigmum* auch in AbB 3 26:7. In AbB 1 57:8 f.: „Es ist Schafschur, ruft nach euren Leuten" (*ana ṣābikunu rugmā*). In Mari: J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 353. Vgl. auch M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 295 Anm. 13 (*šasûm, dabābum* D).

735 YOS 12 439:11-15; eine Parallele spricht vom „Ruf, wie ihre Brüder", *u ti-si-tam kīma aḫḫīšunu illakū* in A. 32066, zitiert in CAD Š/2 123b. Vgl. *mimma ana rigimti ekallika itti tamkārim tanassaḫu anāku appal*, AbB 11 57:18.

736 Undeutlich ist in einem Feldkauf *bilassu u bazḫam Puṣija* (der Verkäufer?) *illak*, CT 48 86 Rs. 1-3. – Das Wort *sablum* in den Mari-Texten wurde aus etymologischen Gründen als „corvée", „Arbeitskommando" aufgefasst. Es bedeutet aber „Bevölkerung". J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 15 f., Anm. 42.

737 ARM 27 138:21, BIN 2 81:3, TCL 18 142:15 mit CAD Š/3 123b; AbB 13 125:15; ARM 10 5:24 mit J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 432 Anm. 276. Vgl. [*a-na* k]askal-*ni-ka ma-aḫ-ri-ti* [...] *tu-ur*, H. Klengel, AoF 11 (1984) 106 Nr. 15:5 f.

738 E. Szlechter, TJA (1958) 122 MAH 16.147:1 (íd kaskal *ge-er-ri-im*). In kaskal Adad, YOS 12 354:1, kann man *gerrum* vermuten. Vielleicht auch in CT 45 55:11, (Gerste) kaskal *Abi-ešuḫ-līdiš*. Vg. *ki-ma* še *ge-er-ri*, CT 8 21c:3.

739 M. Stol, BiOr 35 (1978) 218a (Mari). Es gibt auch Belege für kaskal.a aus dem Süden: W.F. Leemans, JCS 20 (1966) 40 Nr. 6:16; PBS 8/1 94 IV 16 (kaskal."2").

740 M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 301.

tupšikkum und *dekûtum* sind Gelegenheitsdienste. Man versteht daher, warum die „Reisen" gezählt und warum sie direkt mit den zugewiesenen Feldern verbunden wurden:

- eine Person konnte zu mehreren „Reisen" verpflichtet sein: eine, zwei, drei, sechs Reisen; auch hören wir von 24 Reisen.[741] Anderswo wird allgemeiner formuliert: ein Mann „geht" zwei, fünf „Dienste" (*ilkum*).[742]
- Hammurabi schreibt: „Stellt für ihn ein Feld fest aus den Feldern, seinem väterlichen Besitz (...), entsprechend (*ana zīmi*) seiner Reisen";[743] sein Minister Lu-Ninurta schreibt: „Gib ihm 48 iku Feld, sein ..., entsprechend seiner Reisen";[744] die Norm scheint 12 iku oder 18 iku (1 bur) pro Reise gewesen zu sein.[745]

Der Dienst wird im Süden oft als „Reise" einer bestimmten Stadt definiert;[746] oft wurden sie auch nach Personen benannt: diese leiten den Transport von Gerste und Datteln.[747] Die Dauer der Dienstschicht (*manzaštum*)[748] kann angegeben sein, z. B. 4 bis 11 Tage.[749] Im Süden kann das Wort auch „Arbeitsgruppe" bedeuten: „Jener Mann gehört zu den 'Reisen' von Dimat-šarrim"[750] oder: „Es fehlen mir fünf 'Reisen' (kaskal.meš)".[751]

[741] *1*: AbB 4 73:8 („Reise des Königs"; hat das Feld seit 40 Jahren), AbB 9 145:16. *2*: AbB 4 64:9-10 (Reisen als „Läufer" und „Rindertreiber"), 115:8 (als Palastwache; hat das Feld seit 20 Jahren). *3*: C.F. Jean, ŠA CXCVII:195 Rs. 6. *6*: 6 kaskal.gíd.da, AbB 13 77:12 (?). *24*: AbB 4 150:21; s. Anm. 112 (ein General?).

[742] *2*: TCL 1 38; *5*: AbB 10 1:27.

[743] YOS 15 29:9-12, *i-na* a.šà é *a-bi-šu ša* íd idigna ki.ta *a-na zi-mi ḫa-ar-ra-na-ti-šu* a.šà-*am ki-in-na-a-šum*.

[744] YOS 15 34:11-12, 2 bùr 2 eše a.šà-*lam a-na* mùš kaskal *i-mi-ir-ta-šu i-di-šum*.

[745] Zwei Belege, beide aus Ur: M. Stol, JCS 34 (1984) 230 Nr. 42 Rs. 2-3: 24 iku PN *a-na* 2 kaskal.meš (also 12 iku); AbB 4 150:21: 24 bùr a.šà *ša* 24 kaskal.meš (also 18 iku). Ist der Briefschreiber, der die Felder besitzt, der bekannte General Nidnat-Sîn? (10.9.2).

[746] YOS 5 170:17 mit K. Butz, OLA 5 (1979) 334, Gerste mit Ausgaben, kaskal uru.ki *Masabum*; RGTC 3 (1980) 181, Kleinvieh *a-na šar-ri-im* kaskal uru.ki *Nūr-Adad*; V. Scheil, RA 12 (1915) 199 (HG VI 1794), Gerste, kaskal uru.ki *Warad-Sîn*; A. 32073B:3, Gerste, kaskal *Iškun–Warad-Sîn*; D. Arnaud, Larsa et 'Oueili (1983) 274:9, Arbeiter kaskal uru.ki *Rabût-Sîn*.

[747] Gerste: D. Arnaud, Larsa et 'Oueili (1983) 273 Nr. 1:3 (oder: kaskal uru! Warad-Sîn?), OLA 21 Nr. 35:13, YOS 12 152:7. Datteln: DCEPHE Pl. 63 HE 121:25, YOS 12 59:16 (mit Frachtschiff).

[748] A. 32069:6-9, *ma-an-za-aš-tum* u_4.17.kam ba.zal kaskal *Pa-al-ḫa-am–ri-ig-mu a-na* ká gu.la. Datum: 17 (?).V Rim-Sîn 58.

[749] A. 32129:1-4, u_4.8.kam kaskal ^{pd}utu-*ga-mil i-la-ak*, u_4.4.kam ^{p}*An-na-a i-la-ak*; OECT 13 124, u_4.11.kam kaskal *Malgia* ki. In AbB 3 36:19 sind es 20 Tage, aber eine Privatreise mag gemeint sein (kaskal *ša allaku* u_4.20.kam).

[750] AbB 13 125:14 f.

[751] TCL 18 113:18.

Es war üblich, seinen Platz im Kriegsdienst, „Reise des Königs", von einem Ersatzmann einnehmen zu lassen; dieser Mann wurde gemietet,[752] was aber auch bei anderen „Reisen" der Fall war.

In der Zeit von Rim-Sîn war das Stellen von Ersatzmännern normal, man konnte sich aber auch selbst stellen:

- Imgur-Enlil garantiert, dass er PN, aus dem Viertel NN (dag$_4$!.gi.a Eribam-Uraš), bringen wird, sobald der Palast es fordert. „Bringt er den Mann nicht, so wird Imgur-Enlil seine Reise 'gehen'".[753]
- Zwei Personen garantieren für drei Männer aus einer Familie. „Flüchten die Männer, so werden sie seine (!) Reise 'gehen'".[754]

Informativ ist der folgende Text aus dem 56. Jahr Rim-Sîns.[755]

> „110 Sekel Silber, von der Reise der Leute von (der Stadt) Māšum, vom Obmann Rabût-Sîn, von 60 (?) 'Arbeitern' und Reservisten (*ša* 60 erén *ù* dirig), von 55 Tagen, der Dienstschicht und ... (*manzaštim u daništim*), deren Reise Dudû 'ging': für die Verantwortlichkeit, dieses Silber zu bezahlen, standen ein: Šamaš-nūri, Ehefrau (?) von Sîn-naši, nu.bànda der Leute von (der Stadt) Māšum; Warad-Amurrum, Sohn (?) ...; Awil-Adad, Sohn des ...; Ubarum, Sohn von Šarrum-Adad; Leute von (der Stadt) Māšum; und vom 20.VIII des Jahres 'Isin 27' bis zum (Monat) III des Jahres 'Isin 28' für das Zahlen des Silbers haben sie für Dudû eine gesiegelte Urkunde ..."

110 Sekel Silber für 55 Tage bedeuteten hier 2 Sekel (= 360 Gran) pro Tag; sind wirklich 60 Mann gemeint, wären das 6 Gran (še) pro Mann, was dem normalen Lohn in Babylonien entspricht.[756] Dudû war verantwortlich für die Beschaffung jener, die den Dienst auszuführen hatten, die Stadtbehörden für die Zahlung in Silber, an erster Stelle der nu.bànda, etwa „Bürgermeister". Der Dienst wurde unter Aufsicht von Rabût-Sîn ausgeführt.[757] Welche „Reise" ist gemeint? Die zwei letzten Zeugen gehören der Armee an (lú erén.ka.kéš).

Es ist wahrscheinlich, dass vor den Reformen Hammurabis *ḫarrānum* im Süden das normale und allgemeine Wort für „Dienst" war; *ilkum* ist noch nicht belegt.[758]

Der Bürgermeister und die Ältesten der Stadt werden einmal gebeten, einen Schuldhäftling aus dem Gefängnis zu entlassen; dieser soll nicht sterben, denn er gehört den „Reisen" des Ortes Dimat-šarrim an (šà *ḫarrānātim ša D.*).[759]

752 M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 300. Auch noch in BM 29684.

753 TCL 10 111, mit Koll. D. Arnaud, RA 70 (1976) 87.

754 TCL 10 118.

755 TCL 10 112. Zu diesem Text J.-M. Durand, NABU 1991/24, mit einer anderen Auffassung. Er liest in 4-5 „1" nicht „60", „dont le contre-maître était NP, représentant 55 jours par travailleur et remplaçant". Auch CAD A/2 510b, D 87a, Ṣ 48b, liest „1".

756 M. Stol, RlA VIII/3-4 (1994) 171a: 10 Liter Gerste = 6 še Silber.

757 Wir kennen ihn vielleicht: TCL 10 133:57, SU PA Rabut-Sîn, aus Māšum; kaskal uru.ki *Rabût-Sîn*, D. Arnaud, Larsa et 'Oueili (1983) 274 Nr. 1:9.

758 Beachte in Sippar in frühaltbab. Zeit die Formel (Der Adoptivson) *ḫa-ar* [*sic*] PN *illak*, MHET II/5 581:37.

9.1.1.2. *tupšikkum*

Der bekannteste „Frondienst" ist *tupšikkum*, eigentlich das Tragen eines Korbes mit Baumaterialien u.ä.[760] Dieser Frondienst scheint eine Unterform von *ilkum* zu sein (Stol, a.a.O. 295, 302); letzterer Begriff mag auch eine ganz allgemeine Bedeutung gehabt haben. Vielleicht hatte R. Frankena recht mit der Schlussfolgerung: „Der Unterschied zwischen *ilkum* und *tupšikkum* ist also wohl, dass die *tupšikkum*-Leistung von jedem Bürger gefordert werden konnte, während die *ilkum*-Leistungen nur bestimmten Leuten oblagen, die dafür aber durch Zuteilung eines Feldes entschädigt wurden".[761] Die elementarste Form dieses Frondienstes war wohl das „Tragen" von Gütern (*babbilūtum*, *zabālum*) (Stol, a.a.O. 295, 299). Man führte eine bestimmte Arbeitsaufgabe aus (*iškarum*), oft in Gruppen von 10 Personen (Stol, a.a.O. 305). Der örtliche Bürgermeister war verpflichtet, seine Untergebenen zum Frondienst zur Verfügung zu stellen (Stol, a.a.O.301, 304; auch YBC 16105).

9.1.1.3. *dekûtum*

Das Wort *dekûtum* „Aufgebot" ist noch nicht untersucht worden; eine gelegentliche Arbeitspflicht für eine spezifische Aufgabe mag damit gemeint sein; „corvée work (performed upon summons)" (CAD).

- Ein adoptierter Sohn übernimmt die Pflicht seines „Vaters", „das Arbeitspensum und das Aufgebot zu erfüllen" (*ḫadâm u dekûtam alākum*); die Assoziation mit *adûm* „berechnete Arbeitszeit" weist auf kurzweilige Aufträge hin.[762]
- In Mari standen diesem Dienst Feld und Haus gegenüber: „Aber während sie auf dem Lande ein Feld und Häuser besitzen (*ṣabātum*), erfüllen sie nicht einmal den Aufgebotsdienst".[763]
- Ein adoptierter Sohn „steht für Dienst und Aufgebot ein, genau wie ein (Sohn)".[764]
- G. Dossin hatte wohl recht mit seiner Vermutung, dass dieses Aufgebot zum *ilkum*-Dienst gehöre. Ein Brief zeigt, dass diese Pflicht (*dekûtam alākum*) mit einem „Haus" assoziert wurde; die Stadt und die Ältesten prüfen Angelegenheiten.[765]

[759] AbB 13 125.

[760] M. Stol, „Old Babylonian corvée (*tupšikkum*)", Studies Houwink ten Cate (1995) 293-309.

[761] SLB IV (1978) 85-87.

[762] CT 45 16 Rs. 3, 6, mit C. Wilcke, RA 73 (1979) 93 f.

[763] ARM 5 73 Rs. 13-15. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 553, etymologisierend: „levée militaire".

[764] TCL 1 194:8-10 (*kīma ištēn ana ilki u dekûti izzaz*). Ungenügend zitiert in CAD D 141a.

[765] J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 31 D 16, mit Anm. 1: „M. Dossin suggérait de voir dans *ilkum* le service de fief régulier, tandis que *dikûtum* désignerait les réquisitions exceptionelles".

- Aus einem Text wird deutlich, dass – auch in anderen Quellen bezeugt – der „Bürgermeister" des Ortes / Stammes Amnān-Šatlaš seine Angehörigen, „Männer von Šatlaš", zur Erntearbeit (?) aufbieten konnte; der Text entbindet (*nasāḫum*) eine Person und eine Familie in Sippar von dieser Pflicht.[766] Interessant ist, dass wir diese beiden, Erib-Sîn und „das Haus von Irra-gāmil" aus einer Vereinbarung über Gesellschaft kennen. Sie dürfen Kaufleute gewesen sein, die zusammen gearbeitet haben; später stritten sie miteinander.[767]

In Notlagen konnte der Palast jeden Untertan, alt und jung, aufrufen.[768] In der Erntezeit brauchte man viele Leute aus den verschiedensten Berufen, um die Gerste einzubringen:

- Zimmerleute (*naggārum*)[769] z. B., die zwar aufgeboten (*ana ebūrim lapātum*), dann aber der Erntearbeit enthoben wurden (*wuššurum*), weil sie vorrangig eine Tür fertigzustellen hatten.[770]
- Auch in Mari hatte der örtliche Chef (*sugāgum*) die Aufgabe, Leute für das Kanalgraben, die Ernte oder die Armee zu rekrutieren; er wurde vom *laputtûm* unterstützt.[771]
- Ein Brief aus Mari besagt: „Ich habe über die Ernte des Tals bei Terqa eine Leberschau ausführen lassen und mein Vorzeichen ist günstig bis zum dritten Tag; dann habe ich die ganze Stadt, bis zum Kleinsten (*adi ṣeḫrim*), gesammelt und ausziehen lassen, um die Gerste des Tals zu ernten". Man nimmt an, dass die Leberschau mit der Bedrohung durch nomadische Stämme zu tun hatte.[772]

Normalerweise dauerte ein Frondienst vielleicht einen Monat:[773] „eine Heeresabteilung (*pirsum*) soll einen Monat anwesend sein und (dann) abziehen; eine andere Heeresabteilung soll sie ablösen (*enûm*)".[774]

Ein Bürger konnte zu mehr als einem Dienst gezwungen werden, der Feldzug des Königs hatte allerdings Vorrang: als Zimri-Lim einen Feldzug unternahm, brauchte er die Bürger (*muškēnum*) und versprach ihnen: „Der Feldzug (*gerrum*), den ich gehen werde, ist nicht einer von vielen Tagen. Der Feldzug, den ihr gehen werdet, ist eine Hilfeleistung (*niḫrārum*) von zehn Tagen aus einem Monat und bis ihr hier-

[766] CT 48 83, M. Gallery, JAOS 99 (1979) 74b.
[767] CT 2 22, VAB 5 282; R. Harris, RA 70 (1976) 149 f.
[768] ARM 14 48, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 360, Anm. d, f.
[769] Stol, a.a.O. 303 f.; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 658. Zimmerleute in der Ernte: Th.G. Pinches, The Berens Collection (1915) 120 Nr. 96:1.
[770] ARMT 13 40:8-10.
[771] M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991) 146; bei ihm *laputtûm* = „cinquantenier".
[772] ARM 3 30:9-15, mit J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 57 Anm.
[773] M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 299, 302. Auch in BM 29684.
[774] ARM 1 20 Rs. 8-9, LAPO 17 (1998) Nr. 455. Zu „Ablösung" (*tēnītum*) in Mari, s. J.-M. Durand, ibid. S. 480.

her zurückkehren werdet, wird kein Unteroffizier oder Herold gegen eure Häuser 'rufen'".[775] Diese beiden Beamten, Unteroffizier (*laputtûm*) und Herold (*nāgirum*), hatten also das Recht, Leute aufzubieten. Der Kontext zeigt, dass man die Rinder der Bürger zum Dreschen der Gerste des Palastes brauchte, es in der vorliegenden Situation aber unmöglich war, sie anzufordern (*lapātum*).[776]

9.1.1.4. *šisītum*

Zum Dienst wurde man aufgerufen; das normale Wort für „Aufruf" ist *šisītum*. Es ist etymologisch verwandt mit *šasûm* „rufen", das auch in der Bedeutung „to summon" verwendet wurde, die Aufforderung zum öffentlichen Dienst. Wir kennen den „Aufruf der Stadt" (*šisīt* uru.ki); diese Verpflichtung (*apālum*) des Vaters wird vom Sohn übernommen.[777] Auch der „Aufruf des Feldes" kommt vor: „er wird den Ertrag auf der Tenne in Empfang nehmen, auch wird er den Aufruf des Feldes begleichen (*ù ti-si-it* a.šà *i-pa-al*)".[778] Es handelt sich wohl um Verpflichtungen des Verpächters; welche Arbeit von ihm verlangt wird, suggeriert ein Pachtkontrakt aus Sippar; die Rede ist von zwei Verpächtern: „die beiden Eigentümer des Feldes werden den Aufruf und die Erde des Kais 'gehen'" (*ti-sa ù e-pé-er* kar *be-el* a.šà *il-la-ka*).[779] „Gehen" (*alākum*) weist auf Frondienst hin und „Aufruf" (*tīsum*, *šīsum*) ist die Aufforderung zum Frondienst; hier muss es sich um einen Dienst handeln, der direkt mit dem verpachteten Feld zu tun hat – der Kai, die gemeinsame Deiche im Areal, sollen durch die beiden verstärkt werden.

In einem unveröffentlichten Text mieten verschiedene Personen einen Dattelgarten des Palastes vom Obergärtner Awil-Ištar: sie werden Stecken usw. liefern; „auch werden sie den Aufruf 'gehen', wie ihre Brüder" (*ù ti-si-tam ki-ma a-⌜ḫi-šu-nu i-la-ku⌝*).[780] Ein verwandter Text besagt, dass Taribatum einen Garten von vier Personen „in Angriff genommen hat" (*ṣabātum*); der erste ist Awil-Ištar, „er wird die Datteln an den Palast liefern, auch wird er, wie sein Kollege, die Forderung (*rigimtum*) begleichen".[781] Interessant sind dabei zwei Beobachtungen: die Äquivalenz zwischen *tisītum* und *rigimtum* einerseits und zwischen *ālik idim* und *aḫḫū* andererseits, sowie das Verbum „gehen" im ersten Text. Es ist mir nicht klar, ob der Dienst direkt mit Gartenarbeiten zu tun hat oder andere Frondienste beinhaltet (Soldatendienst, usw.).[782]

[775] ARM 14 48:6-9; LAPO 17 (1998) Nr. 651.
[776] Z. 29. Kontext: S. Maul, FM II (1994) 36 f.
[777] YOS 13 198:6. „Aufruf der Stadt" auch in AbB 5 230:14.
[778] YOS 12 380:10-13; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 86 Anm. 5. Unsicher: *ti-si-it* a.šà-*šu*, AbB 8 134:9, mit D. Charpin, CRRAI 38 (1992) 214.
[779] CT 45 120:22-3.
[780] A. 32066; zitiert CAD Š/3 123b.
[781] YOS 12 439:11-15, *ù ki-ma a-li-ik i-di-šu ri-gi-im-tam i-ip-pa-al*.
[782] Beide Text gehören zu Charpin, BiOr 38 (1981) 522, Archives B 3, Awil-Ištar.

Reservesoldaten standen bereit, den Dienst „Aufruf" zu erzwingen (*ana šisīt ekallim izzazzū*, ARM 27 6:12).

Eine Forderung des Palastes konnte so schwer sein, dass man gezwungen war, vom Kaufmann den zu zahlenden Betrag (*rigimti ekallika*) zu borgen (*itti tamkārim nasāḫum*); der Staat ist hier also die indirekte Ursache der Verschuldung der Bürger, deutlich wird auch, dass Frondienst in Geld „abgekauft" werden konnte.[783]

9.1.1.5. Kanalbauten

Auch wenn die Termini „Aufruf" und „Forderung" nicht vorkommen, ist im Zusammenhang mit Kanalbauten doch die Rede von Verpflichtungen der Gemeinschaft gegenüber:

- ein Feld wird verpfändet und der Inhaber „wird nicht wissen (*idê*) von Wasserquelle (*nagbum*), Kanal (íd.da), 'Wort' der Stadt (*awāt* uru.ki)", d.h., er hat nichts zu tun mit dem gemeinsamen Unterhalt von Wasserläufen oder mit einem Aufruf der Stadt.[784]
- In Pachturkunden werden bisweilen solche Verpflichtungen des Verpächters stipuliert.[785]
- Eine Standardformel in Nippur ist: „Die Erde des Feldes (saḫar a.šà.ga) und was immer des Palastes (níg.gál.la é.gal.la) wird der Eigentümer des Feldes begleichen"; sie ist im Handbuch mit Kontraktformeln belegt.[786]
- Anders formuliert sind die Klauseln in Dilbat: „Die Erde des Kais (saḫar kar-*ri-im*), Stroh (in.nu.da) und Viehfutter (*kissatum*) wird der Eigentümer des Feldes begleichen".[787] Ich nehme an, dass nur die Erde des Kais öffentliche Arbeiten betrifft, das Stroh und das Viehfutter sind für die Pflugochsen bestimmt.[788]

783 AbB 11 57:18-21.

784 YOS 14 35:15-17 = S.D. Simmons, JCS 14 (1960) 26 f. Nr. 54; K.R. Veenhof, in: D. van der Plas et al. (ed.), Landbouw en irrigatie in het oude Nabije Oosten, SEOL 2 (1993) 92. „Wort der Stadt" ist bei ihm „stedelijke bepalingen", nicht Aufruf.

785 G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 145.

786 „The owner of the field is responsible for maintaining the property belonging to the palace and the earthworks of the field". M.T. Roth, Law Collections (1995) 54, SLHF VIII 31-34 (lies in Z. 33 ù statt é). In Urkunden: ARN 40 Rs. 1; in umgekehrter Folge: E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, Text 51 Rs. 1; Text 92 Rs. 3; UM 29-13-262, in M.T. Roth, Scholastic Tradition, 137.

787 TCL 1 142:15, VAB 5 129.

788 In einem anderen Fall werden nur die Verpflichtungen des Verpächters dem Pächter gegenüber genannt: „Er wird das Viehfutter begleichen und er wird die Gerste (= das Saatgut) im Kai (= die Markt?) nehmen", D. Charpin, J.-M. Durand, RA 75 (1981) 27 AO 10333:12-14 (Lower Jaḫrurum).

- In einem anderen Text wird erst das Feld irgendwie (?) vermessen und dann „wird M. die Erde des Kais (saḫar kar), Stroh (in.nu) und 3 Säer (?) begleichen".[789]
- In einer Gartenpacht heißt es: „B., der Unteroffizier, ist verantwortlich für ihr Stroh, die Erde ihres Kais, ihren Dattelgarten mit unbebautem Untergrund".[790]

Das Ausbessern der Kanäle war die wichtigste Bürgerpflicht; der Fachterminus ist „Erde ausheben" (*epērī nasāḫum*):
Bruchstücke eines Archivs aus der Zeit Rim-Sîns zeigen, dass verschiedene Berufsgruppen für „die Erde des Entwässerungskanals (*mušēṣītum*) oberhalb der Stadt Zarragî" verantwortlich waren; jeder Gruppe wird eine Quantität Erde zugewiesen. Sie hatten offenbar Felder am Kanal. In einer Übersicht sind diese Gruppen aufgelistet: 'Wäscher' aus Mal[gium] (?), Bedienstete der Götter (gìr.sè.ga dingir.re.e.ne), Staatspächter (ensí) aus Adab, Bäcker, Gärtner, ..., Steinschneider, Baumeister.[791] Ausführlicher ist „die Berechnung des Anteils des Bäckers, (laufend) vom 20.IX bis zum 26.XI". Die Arbeiten werden hier nach einem „Pensum" pro Person berechnet. Sie „fallen unter den (Felder-)Besitz" (šà ì.dib) der Berufsgruppen.[792] Die Arbeit wird wohl nicht von diesen Personen selbst ausgeführt. Wenn drei tabellarische Übersichten über Arbeiter / Mietlinge dazu gehören, stellen wir fest, dass auch der König einen Teil versorgt.[793]
Ein anderes Archiv über Kanalarbeiten zeigt, dass man 1800 Mietlinge für die riesige Summe von 10 Minen Silber anwarb „für das Aufgebot" eines Kanals. Ein Aufgebot (*dekûtum*) ist primär Pflicht der Feldinhaber selbst.[794]
Interessant ist der Brief von König Abi-ešuḫ über ein wichtiges Projekt: Uferbau am großen Irnina-Kanal. Der Palast und die Stadt Sippar beteiligen sich proportional an den Unkosten.[795] Die Behörden von Sippar hatten ihm geschrieben „Am Kai des Irnina-Kanals 'baut' der Palast jährlich 120 UŠ [= $^4/_5$] (und) wir 'bauen' 24 UŠ [= $^1/_5$]. Jetzt ist das Hochwasser gekommen und der Irnina-Kanal hat die Kaimauer erreicht". Der König schreibt, dass die Leute der Festung (*birtum*) zusammen mit den übrigen verfügbaren Leuten die Arbeit machen würden, sobald das Wasser gefallen sei. Wichtig ist auch der Schluss: „Biete alle Feldbesitzer auf; man soll sie

[789] YOS 12 436:14-16. Ich vermute am Ende von Z. 15: 3 lú šu.numun. Vgl. lú numun.gar, M. Stol, BSA 8 (1995) 191, unten.
[790] E. Szlechter, TJA (1963) 130 FM 27:4-8.
[791] D. Arnaud, Larsa et 'Oueili (1983) 282.
[792] R.D. Freedman, The cuneiform texts in St. Louis (1975) Nr. 214 (nur Kopie).
[793] Riftin, SVJAD 114-116, *ša šarrum išakkanu*, ḫa.la lugal. Die Person Rim-Sîn-rappašunu verbindet die Texte; Arnaud, a.a.O. 287 Nr. 1 (Erde, sein ì.dib).
[794] AbB 9 217.
[795] Eine Arbeitsteilung zwischen Stadt und Palast kommt auch in Mari vor. Ein Ableitungskanal muss verbessert werden und die Schreiber berechnen im voraus die Arbeit (*adûm*); 2000 Mann werden zu wenig sein. Die Arbeit ist in Angriff genommen, aber „der Distrikt, der Palast und Mari haben ihren Teil (*zittum*) nicht angepackt" (ARM 6 7).

zusammen mit den Leuten der Festung den Kai des Euphrats mit Erde aufhöhen lassen".[796] Die Feldbesitzer (*ṣābit eqlim*) können also unproblematisch aufgeboten werden (*dekûm*).

Eng verwandt ist der Brief des Königs an zwei Personen und (noch einmal) an „die Kaufmannschaft von Sippar und die Richter von Sippar": „Sobald ihr diesen Brief von mir gelesen habt, bietet genau wie in jedem Jahr die Leute, Feldbesitzer, auf. Schickt sie her um den Mund des Feigenkanals abzudämmen, damit sie den Mund des Feigenkanals abdämmen".[797]

Hammurabi gab den Anrainern eines kleinen Kanals den Befehl, ihn auszubaggern (*ḫerûm*, „graben").[798]

In einem anderen Kanal wurden die Erdmassen vermessen, und die „Leute der verschiedenen Orte am Ufer des Kanals Ningirsu-ḫegal sind nicht imstande, die Erdmassen zu bewältigen (saḫar.ḫi.a *kašādum*)". Der Briefschreiber sieht sich genötigt, „die anderen Orte unter mir" Hilfe leisten zu lassen, „mein Herr" (wohl der König) jedoch soll dahingehend Druck ausüben.[799]

Ein Brief weist Strecken von je 60 iku Kanal an Warad-Sîn, der Stadt sowie zwei Personen als „Pensum" (*iškarātum*) zu.[800]

Aus Larsa zur Zeit Hammurabis erfahren wir, dass Nabium-mālik für die Deiche der wichtigsten Kanäle von Bad-Tibira bis Larsa, den ... des Euphrats und die Deiche des Tigris bis zum Meer (der moderne Hor?) verantwortlich war; diese „Deiche des Landes" (kar.ḫi.a *mātim*) waren ihm „anvertraut worden": „Die Verantwortlichkeit dem Palast gegenüber bezüglich der Ertragsfelder, derjenigen der Soldaten, Fischer und Dientsttuenden, soviel es gibt, trägt, wenn bei einer Bresche Saatgut weggeschwemmt wird und (irgendwelcher) Schaden entsteht, Nabium-mālik" ;[801] Nabium-mālik ist uns bekannt: er ist wohl der Chef von Larsa (*šāpir* Larsa) und war verpflichtet, auch Erntearbeiter zu liefern.[802] Im vorliegenden Fall hat er die Macht, in Notlagen die Inhaber aller Felder einzusetzen.

Die Untertanen sollen immer zur Verfügung stehen. Sicher kannte das Reich den Bestand an Bevölkerung; so wissen wir aus Mari, dass die dortige Verwaltung nach Zeiten der Wirren einen Zensus (*tēbibtum*) veranstaltete.

Bekannt ist eine Reihe von gesiegelten Urkunden, in denen die eine Person die Präsenz einer anderen garantiert; diese Garantie war eine Rechtsform und konnte unter verschiedenen Umständen erwünscht sein:

[796] AbB 2 70. 1 UŠ = 360 Meter.
[797] AbB 10 179.
[798] AbB 2 55.
[799] AbB 2 147.
[800] TIM 1 29:13-17. Lies in Z. 4 íd kun.tab.ba, in Z. 12 íd idigna, in Z. 19 *si-ik-ru*. Der Brief bleibt unklar.
[801] M. Anbar, M. Stol, RA 85 (1991) 19 Nr. 8.
[802] M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 305 f., Anm. 70.

- unter Privatpersonen:
  Der Großgrundbesitzer Balmunamḫe hatte Schuldsklaven, die er aber in ruhigen Perioden gehen ließ; er brauchte sie – so die Lehrmeinung – dann nicht zu ernähren. In einer langen Reihe von Urkunden garantieren aber Dritte die Anwesenheit dieser Schuldsklaven: dass sie nicht flüchten, verschwinden, nicht an einen Palast, nicht an Patrizier, Mächtige oder ein Frauenhaus (Asyl?) sich wenden, kein Feind sie packt, keine Löwe sie frisst;[803]
- im Staat:
  In Uruk brauchte der König Männer im Monat IX und man vermutet, dass sie für Feldarbeit oder zum Pflügen eingesetzt wurden; ihre Mütter, Brüder, Schwester oder Ehefrauen garantieren dafür, dass sie nicht fliehen. Wahrscheinlich ist, dass auch sie nach Hause gehen konnten.[804]

Auch in Mari kennen wir die „garantie de présence" – hier dem Palast gegenüber; der Betrag der Garantie war sehr hoch: 5 bis 20 Minen.[805]

9.2. Waren als Steuer

J.-R. Kupper, Studies F.R. Kraus (1982) 163 f., 169. M. Birot, ARM 27 (1993) 18. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 40-46 (royal taxes), 85 (at the gate). R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 567, Index s.v. „Abgabe".

Es gibt zwei gut bekannte Wörter im Akkadischen, mit vielen Bedeutungsnuancen; sie sind für uns interessant, weil sie auch abstrakter Ausdruck für „Steuer" sein können:

- Das erste Wort ist *biltum*, „dasjenige, was man trägt". Gemeint ist meistens dasjenige, was man vom Felde oder von der Tenne in die Scheune trägt, also die Ernte. „Ertrag" wäre eine gute Übersetzung. Aber auch nur ein Teil der Ernte kann gemeint sein: die Pacht oder eine Abgabe an den Staat. Die Bezeichnung „Bringer-des-Ertrages" hat man als „Steuerzahler" übersetzt; wir werden auf diesen Begriff zurückzukommen haben (9.2.1).
- Das zweite Wort ist *sūtum*, eigentlich ein Hohlmaß, ca. 10 Liter – im Hebräischen Seah. Eine Sklavin mahlt Gerste zu Mehl, ihr tägliches Pensum ist ein *sūtum* Mehl. Noch in spätbabylonischer Zeit galt, dass eine Frau ein *sūtum* pro Tag mahlt[806] – so ist wohl die abstrakte Bedeutung „Steuer(pflicht)" in die Welt gekommen.

[803] M. Van De Mieroop, AfO 34 (1987) 4-7.
[804] Sh. Sanati-Müller, BaM 20 (1989) 276-286, mit D. Charpin, J.-M. Durand, MARI 7 (1993) 367 f. Andere Methoden von Verbürgung beschreibt J. Renger in seinem Aufsatz „Flucht als soziales Problem in der altbabylonischen Gesellschaft", CRRAI 18 (München 1972), 181 Anm. 53.
[805] G. Boyer, ARM 8 (1958) 224 f.; J.-R. Kupper, MARI 4 (1985) 464 f.
[806] H. Hunger, BaM 5 (1970) 227 Nr. 17 III 15-16.

Menschen sind dazu verpflichtet, für die Obrigkeit eine Arbeit auszuführen; in einem religiösen Text gibt die Göttin von Uruk dem König den Auftrag, „Du wirst die *sūtum* von Uruk mahlen".[807] Diesem Begriff begegnen wir auch als einer Art Steuer in den Palastgeschäften aus Larsa (unten, 18, Einleitung, 1).[808]

9.2.1. Abgabe (*biltum*)

Das bekannteste Wort für Steuer ist *biltum,* buchstäblich: „was getragen, gebracht wird" (Verbum *wabālum*). Die Wörterbücher geben zunächst die allgemeinere Übersetzung „Ertrag; Ertragsabgabe", kennen aber auch „Abgabe, Tribut". Die Gliederung im CAD ist am deutlichsten: 3. yield (of a field, a garden, a flock); 4. tax (payable to the king or another authority), rent (payable to the lessor of a field or garden).

Die Bedeutung „Ertragsabgabe" bei Privatpacht ist deutlich; anderswo werden wir sehen, dass meistens der Eigentümer ein Drittel des Gesamtertrages erhielt. Sein Drittteil wird in einem Brief „*biltum* des Feldes" genannt.[809] Hier (und anderswo) kann man das Wort mit Recht als „(Netto-)Ertrag" übersetzen.[810]

biltum kann auch Steuer vom „Staate" sein. Die Königsinschriften berichten öfters davon, dass ein freundlicher Monarch seine Untertanen von dieser Steuer befreit (sumerisch gú.un du_8); was genau gemeint ist, wissen wir allerdings nicht.[811]

Der *nāši biltim*

Seit Hammurabi kennen wir eine Bevölkerungsklasse, die „Ertragsbringer" heißt, *nāši biltim*, buchstäblich „Träger von Abgabe".[812] Der Ausdruck stammt aus der Kanzleisprache[813] und wird nur in offiziellen Dokumenten verwendet, insbesondere in den Gesetzen.[814] Im CH kommen sie neben Soldaten und Fischern vor; sie haben Feld, Garten und Haus – alle drei sind unverkäuflich. Sie werden als erste genannt, was wohl auf eine höhere Stellung als Soldat und Fischer hinweist. Bei diesen drei Kategorien handelt es sich wohl um arme Leute, die gegen Dummheiten, verursacht durch Verschuldung, geschützt werden sollen.

[807] M. Stol, JCS 34 (1982) 154 f.

[808] S. im Kapitel „Palastgeschäfte". Das Wort *sūtum* ist „kurzfristig in Larsa und Kutalla und gelegentlich im Osttigrislande bezeugt"; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 228 Anm. 372.

[809] AbB 10 54.

[810] Mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 336.

[811] Zitate CAD B 232a.

[812] Kurz S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 539. Ausführlich F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 332-340. Abwegig ist A. Finet, „À propos du *nāši biltim*", Studies De Meyer (1994) 237-242.

[813] F.R. Kraus, 333.

[814] CH § 36-38, 41; Edikt von Samsu-iluna, zitiert in TCL 17 76; Edikt von Ammi-ṣaduqa § 11, 15.

„Träger von Abgabe" ist ein amtlicher Oberbegriff, der Menschen mit verschiedenen Tätigkeiten einschließt; ihnen gemeinsam ist, dass sie alle dem Staat eine Abgabe schulden. Welche Berufsgruppen sind gemeint? F.R. Kraus ist in seinem Buch (1984) so zurückhaltend, dass wir fast nur aus dem Aufbau des entsprechenden Kapitels ableiten können, dass er lediglich den Staatspächter („Lehensbauer", ensí) und den Abdecker zu den „Trägern von Abgabe" rechnet. In einem früheren Aufsatz hat sich Kraus aber deutlicher ausgedrückt: er bezeichnet den *nāši biltim* als den „Produzenten" für den Palast; den akkadischen Ausdruck übersetzt er auch einmal als „Steuerzahler".[815] Es handelt sich um (1) den Ackerbauer ensí, der die Domänen bewirtschaftete; (2) den Hirten, der Wolle und Ochsen aus den Staatsherden lieferte; (3) den Abdecker, der Abfallprodukte verstorbener Tiere verarbeitete; (4) den Mann der Sommerweide (= ?); (5) den Ackerbauer, der Staatsland privat pachtete.

Seither sind zwei neue, aussagekräftige Belege hinzugekommen, beide aus der Hammurabi-Korrespondenz:

Die „Träger von Abgabe aus deinem Distrikt" sollen Balken sägen und „ein Drittel der Frachtschiffe" bauen.[816] Sie sind also auch verantwortlich für die Boote, die die Gerste – ihre Abgabe – nach Babylon transportieren werden (s. unten). Wenn sie wirklich selbst die Schiffe bauen, kann man die Arbeit als Frondienst ansehen.

Der zweite Beleg ist wichtig, weil er deutlich zwischen „Hirte, Träger von Abgabe" und Staatspächter (ensí) unterscheidet. Hammurabi schreibt: „I., der Hirt aus Maškan-šapir, hat mich folgendermaßen informiert: 'Drei bur Unterhaltsfeld in der Flur ... hat Šamaš-ḫāzir mir abgenommen und an Adi-anniam, den Staatspächter, gegeben'. So hat er mich informiert. Ist das Feld eines Hirten, 'eines Trägers von Abgaben', ihm abgenommen worden und einem Staatspächter gegeben worden?! Ist diese Handlung, die du getan hast, nett? Jetzt habe ich jenen I. zu dir geschickt. Entscheide seine Sache, gib ihm sein Feld zurück, damit keine Beschwerden über seine Abgabe entstehen" (YOS 15 24). Ich nehme an, dass der Kontrast denjenigen zwischen „Hirte" und „Staatspächter" betrifft.[817]

Lassen wir noch einmal Kraus zu Worte kommen: „*nāši biltim* (ist) ein Sammelbegriff für verschiedene Arten von Staatsbediensteten, die alle als 'Ertragsbringer' betrachtet werden konnten"; er unterscheidet Ertragsbringer im engen Sinne (= Bauer) und im weiten Sinne (= Ertragsbringer, Steuerzahler).[818]

Ein „Träger von Abgabe" hatte, so nehme ich an, einen Dienst (*ilkum*); er gehört zu jenen festen Gruppen „Ertragsbringer, Soldat und Fischer", die aus Gesetzen und Edikten bekannt sind. Kraus nimmt auch vom Staatspächter (ensí) an, dass er Le-

815 F.R. Kraus, OLA 6 (1979) 429-433.

816 AbB 13 23.

817 In AbB 13 9 befehlt Hammurabi, „die Rückstände der Hirten und Staatspächter einzutreiben". In einem anderen Brief sehen wird den Gegensatz Soldat – Staatspächter (AbB 2 43).

818 F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 336, dann 336-8; ohne Verweis nach seinem eigenen OLA 6 429.

hensmann (*ālik ilkim*) war; er nennt ihn konsequent „Lehensbauer" und führt 13 indirekte Argumente an. Einen direkten Beweis, nicht von Kraus genannt, scheint der folgende Brief zu bieten:

Ein ensí „(ressortierend) unter uns, in Ḫabbuz wohnend", ist oft vom Bürgermeister belästigt worden. „(Dieser) soll einen Mann, der Profite macht und seinen Dienst 'trägt' (*ilikšu ittanaššû*), nicht belästigen".[819]

Die drei letzten Argumente von Kraus betreffen die drei verschiedenen Formen von Bodenbenutzung durch den Staatspächter; es sind dies: (10) és.gàr-Feld, (11) Abgabefeld (a.šà gú.un), (12) Unterhaltsfeld.[820] Es handelt sich dabei um „drei verschiedene Organisationsformen der Bodennutzung, die für die Bewirtschaftung der Domänen seitens der Lehensbauern – nach unseren Zitaten: im gerade eroberten Gebiete des früheren Königreichs Larsa – üblich waren".

Alle zum Dienst verpflichteten Feldinhaber Larsas werden im Zusammenhang mit ihren Fronarbeiten an Deichen, reichend bis zum Meer, einmal in der folgenden Form umschrieben: „Die Verantwortlichkeit dem Palast gegenüber bezüglich der Ertragsfelder (a.šà gú.un), derjenigen der Soldaten, Fischer und Dientsttuenden (*ālik ilkim*), soviel es gibt (...), trägt Nabium-mālik". Ich halte es für wahrscheinlich, dass die erste Gruppe, „Ertragsfelder" (a.šà gú.un), die Staatspächter sind.[821]

Exkurs 1:

D. Charpin, „Le rôle économique du Palais en Babylonie sous Hammurabi et ses successeurs", in: E. Lévy (ed.), Système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, TCRPOGA 9 (Leiden 1987) 111-124. Für die Zeit Hammurabis unterscheidet Charpin zwei Typen Land (114-115):

la réserve: Palastfelder, bebaut von den „entrepreneurs" (*iššakkum*, ensí), die jedes Jahr den Ertrag (*biltum*) liefern mussten. Der Palast sorgte für Ochsen, Pflüge, Wasser.

les tenures: Felder als Belohnung für Dienst (*ilkum*), in Besitz (*ṣibtum*); Unterhaltsfelder.

Welchen Status hatten die „entrepreneurs"? Staatspächter (N. Yoffee) oder Privatleute (J. Renger)? Charpin: „entrepreneurs indépendants aux services desquels le palais avait recours, davantage que [...] régisseurs intégrés à l'administration palatiale" (116). Dies würde bedeuten, dass ein ensí keinen Dienst hatte (gegen F.R. Kraus) und man fragt sich ob er wirklich zu den „Träger der Abgabe" (*nāši biltim*) gehört hat.[822]

819 Kraus, a.a.O. 339 f. („Der PA.TE.si als Lehensmann"), jetzt mit dem Brief AbB 10 151.

820 Kraus, a.a.O. 340.

821 M. Anbar, M. Stol, RA 85 (1991) 19 Nr. 8:11-14, *ana pīḫāt* a.šà gú.un *ù* aga.uš.meš šu.ḪA *u ālik ilkim ša ibaššû*. Nabium-mālik ist das Landeshaupt, *šāpir Larsam*; M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 306 Anm. 70.

822 Der von Charpin, 119 unten, besprochene Brief über Ili-iqīšam ist AbB 4 129; auch besprochen von D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 270.

Exkurs 2:

D. Charpin, in: Cl. Nicolet, Du pouvoir dans l'Antiquité: mots et réalités (1990) 15 oben, gibt eine kurze Beschreibung, die ich nicht ganz verstehe und deren Begründung ich zum Teil nicht kenne. „Le mode d'exploitation du domaine royal: Celui-ci était affermé à des individus (les *nashi biltim*, littéralement 'porteurs de redevance'), contre un versement annuel fixé en partie en nature, en partie en argent [?]. Aux cultivateurs (akkadien *ishshakkum*) étaient attribuées certaines terres, ainsi que les boeufs et instruments aratoires (...). En contrepartie, les cultivateurs devaient fournir une quantité fixe d'argent et de grain [?]".

Exkurs 3:

Über die elf Texte mit Abrechnungen von Staatspächtern (ensí), die M. Birot publiziert hat, haben sich viele Gelehrte den Kopf zerbrochen.[823] Deutlich wird, dass sie sowohl eine Abgabe von éš.gàr-Feldern liefern müssen – wohl den gesamten Ertrag – als auch Gerste aus einem Unterhaltsfeld „von diversen Personen". Ihre Untergebenen, die Bauern, hatten also ein Unterhaltsfeld als Belohnung ihrer Arbeit. Die Texte geben an, dass diese Gerste „die Quote, (und zwar) die Hälfte" ist (šuku lú.didli níg.KUD šu.ri.a). Die eine Hälfte, hier registriert, geht an den Staat. Dabei gibt es Schwierigkeiten: Text 4:9-10 nennt auch „die Hälfte", aber die Menge ist 1333 ⅓ Liter Gerste, was aussieht wie ein Drittel.

Diese Bauern von Staatspächtern und Soldaten, die immer die Hälfte bekamen, waren Leute ohne Amt oder Dienst, *muškēnum*.[824]

Exkurs 4:

Es ist lehrreich, zwei Briefe zu kombinieren: AbB 4 35 und AbB 11 165 – beide von Hammurabi. Die zwei Kategorien bei Kraus – Bodenbenützung (10) und (11) – fallen hier zusammen. Ein Staatsfeld von 7 bur, „für Abgabe zugewiesen (*ana* gú.un *esḫu*)", hatte der General Ṣerum-gāmil bestellt und die Gerste des Feldes soll er „nehmen". Dann aber soll man das Feld an „Träger von Abgabe" geben, „wo es zugewiesen worden war", und als Ersatz soll dem General anderswo ein Feld vom Palast gegeben werden (AbB 4 35). Aus dem zweiten Brief wird jedoch deutlich, dass zuvor ein Problem bestand: von jenen 7 bur des Generals wurden ihm nur 4 bur zugewiesen; „3 bur ist *iškarum*-Feld (a.šà éš.gàr)". Hammurabi schreibt: „Ihr sollt euch dem Feld von 4 bur, das an Ṣerum-gāmil gegeben worden ist, nicht nähern"

[823] M. Birot, TEBA (1969) Nr. 1-11. Mehr Texte bei M. deJ. Ellis, „An agricultural administrative archive in the Free Library of Philadelphia", JCS 29 (1977) 127-150. F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 342.

[824] M. deJ. Ellis, „Land of dead *rēdû*'s", Mem. Finkelstein (1977) 61-66 (*ša ina* gú *Gabûm* maš.en.kak *īrišūma ana* (níg.KUD) šu.ri.a *iššaknū*). Die hier publizierten Texte kann man mit TCL 11 151 („Feld der Soldaten", Z. 1; die „Bauer" heißen engar) besser verstehen; D. Charpin, RA 75 (1981) 25 Anm. 3, vgl. F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 246 Anm. 388. Die Felder der Staatspächter werden auch nach TLB 1 195 von *muškēnums* kultiviert.

(AbB 11 165). Ich nehme an, dass die „Träger von Abgabe" des ersten Briefes das *iškarum*-Feld des zweiten Briefes bearbeiten. Sie haben das Recht dazu, und die Anerkennung ihrer Rechte ist der Hintergrund beider Entscheidungen. Das Feld war ihnen für Abgabe zugewiesen worden (*ana* gú.un *esḫu*); ein „Träger von Abgabe" bearbeitet also ein *iškarum*-Feld.

Auch aus spätaltbabylonischer Zeit sind Staatspächter (ensí) bekannt und es ist – F.R. Kraus folgend – methodisch besser, ihre Aktivitäten gesondert zu betrachten.[825] Sie verwalten Latifundien mit Feldern unter ihrer Verantwortung (*pīḫātum*). Bekannt sind die Archive von Uṣrija (und seinen Söhnen) und Apil-kittim; die von F.R. Kraus aufgeführten Belegen zeigen, dass sie *manager* waren.[826]

Nur eine Bemerkung zur „Einlieferung von 'Silber vom Silber des Lehens des NN'" (Kraus, a.a.O. 346 f.). Der ensí (oder sein Sohn Apin-Nunu) zahlt zwar Silber aus, „Silber des Dienstes über ein Jahr (*kasap ilkim ša* mu *n*)", aber nicht er, sondern andere Personen erfüllen den Dienst. Hatte der Staatspächter in dieser Zeit selbst keinen Dienst (*ilkum*)?

In spätaltbabylonischer Zeit fällt auf, dass große Mengen von Gerste als *biltum* (gú.un) benannt werden und für den Speicher der Stadt oder eines Tempels in Empfang genommen werden; dieser Speicher untersteht den Behörden der Stadt (oder dem Tempel?). Diese größeren Mengen sind die *biltum* (gú.un) eines Jahres und werden von hochgestellten Personen geliefert. Den Sachverhalt kann man sich am besten durch die Annahme erklären, dass diese Personen verantwortlich sind für Staats- oder Tempellatifundien, aus denen die Gerste kommt;[827] es ist denkbar, dass sie einen Teil der Ernte behalten durften.

Der Speicher (*nakkāmtum*, *natbakum*, *našpakum*, sum. é.ì.dub) gab die Gerste aus: ein Teil wurde für lokale – öffentliche – Bedürfnisse verwendet, ein anderer Teil wurde nach Babylon verschifft.

9.2.2. Transport nach Babylon

Eine kleine Gruppe von Texten dokumentiert den Abtransport der eingesammelten Gerste nach Babylon (oder Borsippa). Zwei gehören eng zusammen und stammen aus Lagaba:[828] die Gerstenmenge ist groß (300 Kor) und heißt „gesiebt" (*naḫlum*); ein Teil (1 ½ Kor) ist mit dem giš.ŠEN.gal-Maß gemessen worden; wir erfahren in anderem Kontext, dass gesiebte Gerste in einem *kārum*-Maß am Ufer eines Kanals von einem Pächter geliefert werden muss:[829] offenbar ist sie so aufbereitet, dass sie

[825] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 344-349.
[826] Ähnlich in einem *kudurru* aus späterer Zeit (ca. 1090 v. Chr.): der ensí des Königs, des Gouverneurs (*šakin māti*), „seines Büros" (*bīt ṭēmišu*), BBSt Nr. 7 II 3 f.
[827] K. Van Lerberghe, MHET I (1991) S. 34; BE 6/1 99.
[828] TLB 1 154 und YOS 15 90 (Sams. 22), mit W.W. Hallo, Studies J.C. Greenfield (1995) 82 Anm. 11.
[829] TCL 11 149:18-21 (Hamm. 34).

in Schiffe geladen werden kann. Die Gerste kommt aus dem „Ertrag des Neufeldes von Paripānum, DI / KI UD *tu ut* von Babylon". Der Gutsverwalter (?) (šabra) ist Marduk-nāṣir; er untersteht Šamaš-mušallim, dem Vorstand des Hauses (*muzzaz* é). Diese Gerste „ist an Marduk-nāṣir, demjenigen der Türme (*ša* AN.ZA.GÀR.meš), Warad-Nabium, demjenigen des Wachortes (*ša* en.nu.un ki) und den Subalternbeamten (šà.tam.meš), ihren Kollegen, zum Eintreiben gegeben worden". Meiner Theorie nach sind die Eintreiber Höflinge aus Babylon, denn die Titel von Marduk-nāṣir und Warad-Nabium sind weder aus Sippar, noch aus Dilbat oder aus Kiš bekannt; befinden wir uns also in Babylon?[830] Die Texte fahren fort mit den Namen derjenigen, welche die Gerste in Empfang genommen haben: es sind „Berittene" (rá.gab), in TLB I 154 werden zusätzlich „Botschafter" (*našparum*) genannt. „Berittene": auch das Fahren auf Schiffen wird in Babylonien als „reiten" bezeichnet (*rakābum*). Diese fünf Berittenen sind in beiden Texten verschieden; es handelt sich also um zwei Mannschaften, *crews*. Der eine Text ist einen Tag nach dem anderen Text datiert (7.IV und 8.IV Samsu-iluna 22). Dann folgt: „Frachtschiff des Kais von Babylon (má.ì.dub kar ká.dingir.ra ki), Unteroffizier ist PN_1 / PN_2 unter Etel-pi-Šamaš, Haupt der Schiffsleute". Der eine Unteroffizier (nu.bànda) begleitet diese *crew*, der andere jene. Zwei Boote fahren nach Babylon ab. Nach einem Strich folgt: „Verantwortlich (gìr) ist Šamaš-abi, der Innenhofreiniger (kisal.luḫ)" (wieder ein Höfling?). In beiden Texten siegeln zwei Männer aus der *crew*.

Dieselbe Struktur zeigt YOS 12 383, datiert auf den 8.VII Samsu-iluna 16. Wieder 300 Kor gesiebter Gerste, doch werden auch zusätzliche Posten genannt. „Aus dem Ertrag von Ili-turam, (Distrikt) Fluss Me-Enlila, über das Jahr Samsu-iluna 16. Speicher von Ipqu-Nabium, Nabium-mālik und Subalternbeamten". Wir folgern daraus, dass es sich um Eintreiber handelt und dass sie einen Speicher in der unmittelbaren Umgebung besitzen. Es wird über die Ernte (am Anfang) des Jahres abgerechnet. Der Text fährt fort: „Empfangen von PN_1-PN_4, den Berittenen". In der nächsten Zeile lesen wir: ensí (?): Ili-unneni, dann: „Frachtschiff von Borsippa; Unteroffizier PN, Schiffer PN_2", und unter dem Strich: „Verantwortlich (gìr) ist Apilšunu, der Innenhofreiniger (kisal.luḫ)". Einige unlesbare, aber wohl wichtige Zeilen folgen; sie beginnen mit kaskal, „Reise".

Auch Datteln wurden so nach Borsippa transportiert (YOS 12 273): Datteln „aus den Gärten des unteren Jaḫrurum, eingeliefert von Šamaš-nāṣir, dem Obergärtner, empfangen von PN_1-PN_4, unter PN_5. Frachtschiff von Borsippa. Unteroffizier ist PN" (14.XII Samsu-iluna 16). Von Eintreibern findet sich keine Spur, der Obergärtner liefert direkt.

Der nächste Text ist älter, er stammt aus dem Jahr Hammurabi 39 (A. 32067): 43 Kor gesiebte Gerste „für das Frachtschiff", erhalten von vier Personen. Dann folgt

[830] Auch „Vorstand des Hauses (*muzzaz* é)" mag ein Amt am Hof gewesen sein.

der Vermerk: „Staatspächter (ensí) Ṣuḫḫutum, unter Ili-iqišam, ..." Distrikt (*lītum*): Apijatum. Verantwortlich ist Ibbi-Ilabrat, der á.gál. Datum: 24.III.[831]

Ein letzter Text handelt offenbar auch von einem Gerstentransport: Gerste, von der „das Gesiebte (*neḫlum*) noch nicht abgezogen worden ist", geliefert von Šēp-Sîn, Haupt der Kaufleute von Larsa, befindet sich jetzt im Speicher; empfangen von 7 Personen und ihren Subalternbeamten. Handelt es sich bei den sieben um Eintreiber? Sie tragen sumerische Namen, sind sie also Höflinge? „Reise" (kaskal) von fünf Personen unter PN (wie die „Berittenen"); Frachtschiff von PN ...[832]

In spätaltbabylonischer Zeit wird Getreide erst im Silo (é.ì.dub = *našpakum*) gesammelt und dann nach Babylon gebracht.[833]

9.2.3. Quote, Zoll

miksum

M. deJ. Ellis, „Taxation in ancient Mesopotamia: the history of the term *miksu*", JCS 26 (1974) 211-250.

1. Eine Quote. Der Terminus ist *miksum*, abgeleitet vom Verbum *makāsum*, eindeutig zu übersetzen als „teilen nach festgestellter Quote". Diese Terminologie kommt immer dann vor, wenn bei Pacht von Teilpacht die Rede ist: in Privatpacht als Drittel- oder Viertelpacht; *miksum* gibt dabei die Pachtquote an.[834] Es kommt oft vor, dass Felder vom Staat gepachtet werden und auch hier heißt der Teil níg.KUD (*miksum*):

- „Er wird dem Palast den [níg].KUD begleichen".[835]
- Einer kann dem Palast „Gerste, *miksum*" schulden, die er in der Erntezeit liefern muss; er mag ein Staatspächter gewesen sein.[836]
- Auch schuldet man dem Palast Silber, *miksum*.[837]
- Sesam als *miksum* von „diversen" Personen in einer bestimmten Stadt; sicher keine Privatpacht.[838]

[831] „(Gesiebte Gerste) für das Frachtschiff, *namḫarti* PN_{1-3} *u* PN_4 ensí *Ṣú-ḫu-tum* níg.šu PN_5", A. 32067:6-12 (Hamm. 39).

[832] M. Stol, JCS 34 (1982) 170 Nr. 28 (30.XII Hamm. 41).

[833] Gerste, YOS 13 43:22, 142:16; Emmer *ina bīt kunukki ša bīt* PN *ana Babilim ibbablu*, CT 6 39a:23-24, mit AbB 13 80.

[834] Zuletzt noch einmal bei F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 242, *makāsum*; 257-9, *miksum*. Sumerische Terminologie in Sesampacht, BIN 7 177:17-23. Vgl. noch „*miksu*-tax on sesame", YBC 12012.

[835] UET 5 401:14.

[836] AUCT IV 76.

[837] AUAM 73.2357 (M. Sigrist); auch M. Stol, in: A. Archi et al., Testi cuneiformi di vario contenuto (Torino 1999) Nr. 744. Mehr bei M. Birot, TEBA S. 43, B. Man schuldet dem Palast den *miksum* der Stadt Sînja und wird es dem König begleichen; Lowie Museum 9-2255.

[838] YOS 14 249, níg.KUD lú.didli uru.ki GN.

- Dazu mag die Selbstpreisung von Enlil-bani passen: „Die Gerste des *miksum* (še níg.KUD.ra) betrug ein Fünftel; ich habe es fürwahr auf ein Zehntel zurückgebracht".[839]
- Nomaden haben Herden; von denen der Sutäer werden Schafe als *miksum* erhoben.[840]

2. Zoll ist ein Prozentsatz, erhoben auf transportierte Güter. Im Handel ist *miksum* ein Zoll, der von den Kaufleuten gefordert wird:[841]

„Die Kaufleute aus Emar sind in die Sommerweide gegangen und haben Schafe gekauft. Bezüglich des Zolls habe ich mich an sie gewandt und sie haben mir folgendermaßen geantwortet: 'Wir werden den Zoll nicht entrichten'. Nun, wenn ich aus 10 Schafen 1 Schaf 'teile' (*makāsum*), so will ich 'teilen'. Oder ich will nach dem Befehl meines Herrn handeln".[842] Dazu passt die Meinung von W.W. Hallo, der in *miksum* eine Steuer von 10 Prozent sieht, die dem Palast zu entrichten ist; *šibšum* bedeutet nach ihm „ein Drittel".[843]

Auch für Stoffe wird in Emar Zoll erhoben.[844]

Aus anderen Quellen erfahren wir, dass auch Lebensmittel, Tiere oder Mahlsteine im Transithandel verzollt wurden.[845]

Wir kennen ein kleines Archiv über den Zoll, der in Terqa bezüglich Schiffsladungen erhoben wurde. Die Schiffe heißen „Öl-Boote". Ein fester Betrag in Silber wurde für das Öl bezahlt; der Satz war 10% oder 20 %, eventuell in Natura, und die Bootsleute erhielten eine Quittung als „laissez-passer".[846]

Auf der Reise von Susa nach Larsa wurden mehr als 9 Sekel Silber als Zoll über Handelswaren erhoben.[847]

Aus Sippar kennen wir nur einen Text, der von Zoll handelt. „14 Esel, nicht verzollt (*la maksūtum*), von PN, dem 'Wäscher' (?); (ins) Tor des Zolls (ká *miksi*) von

839 PBS 5 74 VI 12, mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 29; D. Frayne, RIME 4 (1990) 89.

840 ARM 9 Nr. 244 und S. 297, mit F. Joannès, MARI 8 (1997) 409 („taxe de passage"). Vgl. D. Charpin, „Le *miksum* des Sutéens sous Yaḫdun-Lîm", in: Studies Veenhof (2001) 23-27.

841 C. Michel, Abschnitt „Taxes commerciales et exemptions", Amurru 1 (1996) 407 f.; J.-M. Durand, „Les service des douanes de Mari", LAPO 18 (2000) 25-39.

842 J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 81 A. 229, im kurzen Abschnitt „Taxes sur le commerce".

843 W.W. Hallo, „Sharecropping in the Edict of Ammi-saduqa", Studies Frerichs (1998) 206-216.

844 J.-M. Durand, MARI 6 81, A. 4671.

845 C. Michel, Amurru 1 (1996) 408 Anm. 174.

846 C. Michel, Amurru 1 (1996) 386 f., 421, ausführlicher 408; auch J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 25 ff. Zum Boot giš.má ì, s. J.-M. Durand, MARI 2 (1983) 151.

847 M. Anbar, RA 72 (1978) 134 Nr. 21:21. – Schwierig: Kupfer, níg.KUD in Ur; UET 5 678:13, 549:9, 558 Rs. 9, mit A.L. Oppenheim, JAOS 74 (1954) 11a; W.F. Leemans, Foreign Trade (1960) 29, 30; K. Butz, OLA 5 (1979) 364.

Sippar-Jaḫrurum sind sie eingetreten, die Zollbeamten haben ½ Sekel Silber erhalten".[848] Ist hier von einer Karavane die Rede oder von importierten Eseln? Von Sippar aus wurde mit Šimurrum in Eseln gehandelt.[849]

Eine Stadt hatte offensichtlich ein besonderes Tor mit Zollbeamten; die lexikalische Überlieferung kennt dieses Tor als ká *miksi*.[850] Der *mākisum* als Zollbeamte mag vor allem im Stadttor tätig gewesen sein; tatsächlich sehen wir ihn zweimal zusammen mit den „Torleuten" erwähnt.[851]

In einem Brief berichten die Behörden von Sippar-Amnānum (Ibni-[Sîn] und die Richter) König Ammi-ṣaduqa, dass „der Zoll doch 'geteilt' worden ist" (*miksū immaksū*); der „Zollbeamte (ZAG.ḪA, *mākisum*) aus Babylon" hatte geklagt. Was ist gemeint? Wirklich „Zoll" oder die Quote aus der Ernte von Staatspächtern? Offenbar gab es einen dafür zuständigen Beamten in Babylon.[852]

Man unterschied genau zwischen den auf Gewinn bedachten Kaufleuten und Privaten, die lebensnotwendige Güter brauchten; in einem unveröffentlichten Brief heißt es: „jene Leute sind keine Kaufleute, sie werden ihre Einkäufe für den eigenen Bedarf tätigen, der Zollbeamte soll sie nicht 'teilen'".[853]

Wir werden im Folgenden zwei Steuerarten, die vieles miteinander gemeinsam haben, besprechen: *nēmettum* und *igisûm*, „Auflage" und „Gabe". Die zu liefernden Produkte sind Silber, Gerste und Tiere; nach vielen Angaben sollen sie nach Babylon transportiert werden. Der Unterschied ist nicht ganz klar; ich habe den Eindruck, dass die Endbestimmung des *igisûm* der Kult im Tempel ist; man könnte sich vorstellen, dass „Auflage" ein Sammelbegriff und „Gabe" eine Anwendung ist.

9.2.4. *nēmettum* „Auflage"

J. Renger, JNES 27 (1968) 138: „Auflage", die entweder in der Ablieferung von Vieh, meist Kleinvieh, oder Dienstleistungen bestand. *n.* ist eine öffentliche Leistungspflicht, die aber nicht mit „Lehenspflicht" (*ilkum*) identisch ist.

R. Harris, Ancient Sippar (1975) 40: The *nēmettu* tax „impost" is an annual tax paid in kind in either animals or barley. It is collected from officials and merchants (though perhaps only from those Sippar merchants who operate outside Sippar).[854]

M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 751 f.

[848] BM. 13372, M. Anbar, RA 69 (1975) 116 f.; früher schon zitiert von M. deJ. Ellis, JCS 26 (1974) 226 f.; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 25 Anm. 46; 241.

[849] CT 4 47a mit Hülle E.F. Weidner, AfO 15 (1945-51) 77.

[850] Zoll am Tor: R. Harris, Ancient Sippar (1975) 85 f. (der *muzzaz* ká mag aber ein Höfling aus Babylon gewesen sein).

[851] Mit den *ša* ká.gal.meš, CT 47 80:33-34; *ša a-bu-li*, TIM 7 119:2-3.

[852] AbB 11 89. Das Ende des Briefes, über Schreiber, ist unklar.

[853] M. 10109+, Übersetzung bei C. Michel, Amurru 1 (1996) 407.

[854] Sie kennt die Texte aus Dilbat nicht (dort Zahlung in Silber). Ihre beiden Belege für Gerste als Auflage sind haltlos (BE 6/1 99 und A. Goetze, JCS 11 34 Nr. 25 [*sic*]).

Der Ausdruck ist aus spätaltbabylonischer Zeit gut bekannt. In früheren Texten mag er eine andere (oder keine genaue bürokratische) Bedeutung gehabt haben;[855] allgemein auch klingt „Mehl, Auflage des Palastes".[856] Kompliziert ist ein Text, nach dem diese Auflage die monatliche igi.sá-Steuer („Gabe") des Hauptes der Hierodulen in sich schließt.[857]

Lieferung am Tor

Einige Male wird diese Auflage mit dem „Tor" assoziiert: 120 Liter Gerste „aus" dem Feldertrag (šà gú.un a.šà) von PN „für den *sūtum* des Tores (*a-na* giš.bán ká.gal), seine Auflage", erhalten von „drei Torleuten von Dilbat", „von PN_2, seinem Pächter (*errēšum*)"; dazu M. Schorr: *biltum* „Ertrag" kann hier nur die Bedeutung „(öffentliche) Abgabe, Steuer" haben.[858]

In Sippar wird die Auflage des Militärgouverneurs von Sippar-Amnānum (Ipiq-Aja) vom „Torangestellten" (*muzzaz bābim*) in Empfang genommen; es sind 12 Lämmer für den Leberschauer.[859] Der Torangestellte heißt „Eintreiber", was auch anderweitig belegt ist; auf seine Klage schreibt Samsu-iluna, dass die Rinder und das Silber nach Babylon kommen sollen.[860]

Der „Torangestellter" hat nichts mit dem Stadttor zu tun, eher mit dem Palasttor in Babylon; ist er ein Höfling in Babylon? CAD M/2 323: „tax collector".

Tiere und tierische Produkte

Ein Ochse und ein Schwein werden als „deine Auflage" qualifiziert, gemeint ist die Auflage eines Chefs (*šāpirum*; Kiš).[861] Die Tiere erinnern an die Steuer „Gabe" (*igisûm*).

Dreijährige (?) Kälber sind „Auflage".[862]

Abi-ešuḫ schreibt dem Haupt der Kaufleute von Sippar-Amnānum über „die 2 Esel, deine Auflage".[863] Der Beleg ist interessant, weil Esel keine Opfertiere sind.

Der Eintreiber hat geklagt, dass das Haupt der Kaufleute von Sippar-Jaḫrurum das Ziegenhaar, „seine Auflage", nicht nach Babylon schickt. König Ammi-ditana

[855] Datteln, YOS 12 182:12; Samsu-iluna; Knoblauch, M. Birot, TEBA 28:1. Vgl. „Auflage des Gärtners", BM 97995 (Amṣ 4).

[856] E. Sollberger, RA 74 (1980) 54:27.

[857] E. Szlechter, TJA (1963) 48 UMM H 26.

[858] VS 7 54 mit M. Schorr, VAB 5 Nr. 254; M. deJ. Ellis, JCS 26 (1974) 227, die auch die Lieferung von Gerste *libbu* gú.un im „Speicher des Tores von Aja" in Sippar nennt, CT 45 55:9.

[859] BE 6/1 80, VAB 5 251.

[860] AbB 2 61.

[861] AbB 10 11:7-8.

[862] A. Goetze, JCS 2 (1948) 105 Nr. 9, rechts, Zeile 5, mit M. Stol, BSA 8 (1995) 183: „This impost was levied by the State who sold the bull-calves in their third year".

[863] AbB 5 240.

schreibt ihm daraufhin, dass er sich nun beeilen soll.[864] Ich nehme an, dass der Eintreiber ein Höfling ist, und es überrascht, dass – obwohl kein Einzelfall – der König selbst eingreift.

In einem anderen Brief schreibt König Abi-ešuḫ: der Eintreiber der Lämmer Nidnat-Sîn hatte geklagt, dass der Adressierte Sîn-iddinam die Lämmer, seine Auflage, nicht zum Palast gebracht habe; er soll sie jetzt nach Babylon bringen.[865] Einen ähnlich formulierten Brief schrieb Abi-ešuḫ an „Marduk-nāṣir und die Richter von Sippar": es geht um 30 Lämmer; werden sie nicht nach Babylon gebracht, so „wird man euch für 1 Lamm 1 Sekel Silber darwägen lassen". Das erinnert an Zahlung in Silber.[866]

Abi-ešuḫ greift auch ein, wenn ein Kaufmann sich weigert, 2 Lämmer, seine Auflage, nach Sippar zu bringen. Darüber hatten Sîn-iddinam, die Kaufmannschaft von Sippar und die R[ichter von Sippar] geklagt.[867]

Kleinvieh

12 Lämmer für den Leberschauer, Auflage, geliefert vom Militärgouverneur von Sippar-Amnānum (BE 6/1 80; s. unten).

Ein Hochgestellter (*awīlum*) liefert männliche Schafe als Auflage; ein „Aufbieter" (*dēkûm*) wird genannt.[868]

Neu ist die Erkenntnis, dass Schafe als monatliche Opfer (udu.šu.gi.na) im Tempel Annunitums die Auflage von l[ú x x] x x x waren. Man hat es unterlassen, sie sollen identifiziert und nach Babylon gebracht werden.[869]

Silber

Statt in Kleinvieh kann in Silber bezahlt werden:

So zahlt das Haupt der Hierodulen einen Sekel „aus dem Silber der Lämmer (sila$_4$.ḫi.a), Auflage", an einen „Aufbieter" (*dēkûm*).[870]

Der Brauer (ŠIM, siraš) Ibni-Marduk, Sohn des Ili-usāti, bezahlt Silber „aus den 20 Sekeln Silber, die Auflage".[871]

Die Zahlung von Silber, „Rest des Silbers der Auflage von N., dem Brauer (lú.DIN.na)", wird für 1 Monat garantiert von Lu-Iškura, Sohn des Ili-usāti (ein Brauer, siraš).[872]

Ein wichtiger Text behandelt die Auflage der Brauer (lú.DIN.na) und Bäcker, die in Silber dem Palaste zu entrichten sind.[873] Dem Schreiber Utul-Ištar waren sie „zum

864 AbB 2 53 (= LIH I 51; auch eine Kopie in CT 2 38a).
865 AbB 2 64.
866 AbB 2 75.
867 AbB 2 72.
868 AbB 7 113:10, 14.
869 AbB 13 123.
870 YOS 13 238.
871 D. Arnaud, BBVOT 1 100.
872 OLA 21 Nr. 33.

Eintreiben" gegeben worden. Man verspricht, niemanden zu verbergen, keine „Sklaven von Bürgern" an ihrer Stelle zu setzen (*ana pani šakānum*) (ein *qabbāḫum* würde sie nach dem Palast bringen, Z. 38), und nicht die Immunität (tax-exemption) (šu.bar.ra) „eines Brauers oder Bäckers, Zahlers von Silber", registrieren zu lassen. Die Behörden von Kār-Šamaš sind dem Palast gegenüber verantwortlich (*pīḫātam apālum*, Z. 41) und sie schwören es vor Ammi-ditana.

Anderswo ist von Silber, „aus dem Silber der Gerste der Brauer, die nicht ..." die Rede; Auflage des Hirten des Kleinviehs des Palastes aus Ilip, Sîn-iddinam, und eingetrieben von Utul-Ištar, dem Schreiber [in Babylon].[874] Es überrascht, dass ein Hirt für die Brauer liefert;[875] der Hirt, eine hochgestellte Person, mag Garant gewesen sein.

Ein unveröffentlichter Text spricht von mehr als 81 Kor Nasstreber (ein Nebenprodukt der Brauerei), „Auflage der Brauer und Schankwirtinnen von Sippar-Jaḫrurum, vom 1.I bis zum 30.XII, ein Jahr, die an Ibni-Marduk zum Eintreiben gegeben waren, die auf Befehl des Königs für Futter der Rinder und der Hammel des Maststalls (*nakkamtum*) vom Tempel des Šamaš von Sippar-Jaḫrurum gegeben waren" (Samsu-iluna 33).[876] Hier wird also nicht in Silber, sondern in Natura abgetragen.

Das Wort „Auflage" wird zwar nicht genannt, aber sie mag gemeint sein mit den 20 Sekeln Silber, „aus dem Silber der Gerste der Brauer", šu.bar (= ?) der Opfertiere von Šamaš in Sippar, „die den Richtern und den Leuten der Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum zugewiesen worden sind (*ès-ḫu*)", eingeliefert von einem Brauer, erhalten von zwei „Aufbietern".[877]

Dazu mag § 16 des Ediktes von Ammi-ṣaduqa passen: „Eine Schankwirtin (oder) ein Brauer[878] der Sommerweide, der das Silber der Gerste von Brauern dem Palaste zahlt – weil der König Gerechtigkeit für das Land wieder hergestellt hat, wird der Eintreiber nicht ihre Rückstände einfordern". Auch aus dem erwähnten Eid kennen wird den Ausdruck „Brauer oder Bäcker, Zahler von Silber".[879] Der Brauer hat offenbar die Gerste vom Staat erhalten, verarbeitet sie zu Bier und ist verpflichtet, dem Staat die „Auflage" in Silber zu bezahlen. Man kann sich vorstellen, dass nach § 16 der Brauer armen Leuten geborgt hat, dass jenen ihre Schulden vom König erlassen worden sind, und jetzt auch der Brauer nichts zurückzugeben braucht. Im folgenden § 17 geht es um Privatgeschäfte der Schankwirtin (*qīptum*); sie kann sie nicht „eintreiben".

873 A. Goetze, Studies Landsberger (1965) 211, Z. 6; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 250 f.; M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 751.

874 YOS 13 317; übers. F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 250. Ähnlich ist YOS 13 281.

875 Ein Hirt (*nāqidum*) wird mit „Auflage" verbunden im rätselhaften YOS 13 299, mit H.M. Kümmel, AfO 25 (1974) 79 f. Anm. e.

876 D. Charpin, RA 82 (1988) 21 f., Anm. 40.

877 CT 48 37 mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 250 f., c.

878 SAL lú DIN.na (?). F.R. Kraus, 179, anders: nur „eine Schankwirtin".

879 A. Goetze, Studies Landsberger (1965) 211 Z. 10.

Gerste

Wir haben bereits festgestellt, dass in Dilbat (und Sippar) Gerste als Auflage aus dem „Feldertrag" am Tore eingeliefert wurde; sie wurde wohl weiter nach Babylon verfrachtet.

Ammi-ṣaduqa will die Gerste, [Aufla]ge von Sippar-Amnānum, erhalten.[880]

Abi-ešuḫ schreibt an Nidnat-Sîn über „ein Frachtschiff von 60 Kor, Auflage des Hauptes der Schiffer", „für die viele (noch) aufzutreibende Gerste zugewiesen (*esēḫum*)". Alles soll nach Babylon kommen.[881] Hier ist vom „Auftreiben", *dekûm*, der Gerste die Rede; m.E. ist dies die tatsächliche Arbeit des „Aufbieters" (*dēkûm*), der die Auflage in Empfang nimmt. Meistens empfängt er Steuern in Form von Silber.[882]

Gold, Kleider

In einer Übersicht von Feldkäufen lesen wir: „Feld von Mannašu, dem Kaufmann, Sohn des Kalumu. Für das Gold, Auflage, von der Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum, die im Jahre Abi-ešuḫ „o" der König ihnen auferlegt (*emēdum*) hatte: Mannašu, der Kaufmann war gestorben und hatte keine Nachkommen: für das von Mannašu, dem Kaufmann, Erworbene (*kišdātum*) hat ein Eintreiber die Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum gezwungen, das Gold (zu zahlen) (*esērum*), also (?) für das Begleichen des Palastes (*ana apāl* é.gal)".[883]

Das Haupt der Kaufleute hat viele Verpflichtungen: Gold, éš.ḫi.a (oder: túg.ḫi.a, Kleider?) als „eure Auflage" dem Palast zu begleichen, weiter das Silber ihrer verschiedenen Dienste (*ilkum*).[884]

Wird in jedem Monat ein Teil der Auflage geliefert? Monatlich wurden Opferschafe (udu.šu.gi.na) als „Auflage" bestimmter Personen (abgebrochen) an den Tempel der Annunītum geliefert – so explizit in einem Brief.[885] Wir kehren zu einigen, bereits besprochenen Texten zurück: 12 Lämmer für den Leberschauer wurden geliefert vom Militärgouverneur von Sippar-Amnānum; der Text ist aber datiert nach Monat X, nicht XII.[886] 12 Sekel Silber der Gerste der Brauer, von denen 10 Sekel bezahlt worden sind, ist gerade nach Monat X datiert; der parallele Text nennt 10 Sekel „aus dem Silber der Gerste der Brauer", ist aber datiert nach Monat VII.[887]

880 AbB 6 27.
881 AbB 2 69.
882 Die „Auflage der Staatspächter" in AbB 10 77:17 ist wohl Gerste. Verbessere das unwahrscheinliche „10 gín" in *ù*, mit der Kopie OECT 13 16.
883 MHET II/5 656 II 5-13.
884 AbB 7 121:12-14. Beachte, dass in CT 45 41 Gold zum igi.sá-Steuer gehört. Drei Kleider als „Auflage" in TCL 17 65:5.
885 AbB 13 123.
886 BE 6/1 80, VAB 5 251.
887 YOS 13 281 mit 317; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 250.

Nach einem Brief von Abi-ešuḫ sind die 12 Lämmer als Auflage je 1 Sekel Silber wert.[888] Ist die Auflage im Wert von 1 Sekel Silber pro Monat eine Norm?

9.2.5. *igisûm* (igi.sá), „Gabe"

W. von Soden, AHw 367a: „Jahressteuer von Priestern und Kaufleuten".[889] B. Landsberger, MSL 5 (1957) 11:13: „tax (paid by, e.g., tavern keepers and merchants)". F. Joannès, ARMT 23 (1984) 198: „L'*igisûm* est à la fois un taxe et un cadeau, le plus souvent cultuel". Zu Unrecht identifiziert D. Charpin, Le clergé d'Ur (1986) 238 Anm. 8, ihn mit der Neujahrsteuer *zagmukkum*. J.-M. Durand, „Les *igisûm*", LAPO 18 (2000) 115-119 (hier nicht mehr eingearbeitet); L. Pecha, ArOr 69 (2001) 1-20. F. van Koppen, FM VI (2002) 336 Anm. 254 (Belege aus Mari; nicht mit *igidûm* zu verwechseln).

Ein Briefpassus gibt eine gute Übersicht über die Pflichten eines Bürgers. N., der Kultsänger aus Ḫabbuz, hatte erklärt: „Zum Dienst als Träger (*babbilūtum*) hat noch niemand mich je aufgerufen. Jetzt aber hat der Chef des Distriktes (*šāpir mātim*) zu mir geschickt und man hat Schuldhäftlinge von mir genommen". Der Briefschreiber schreibt nun hierzu dem Chef des Distriktes über den Kultsänger: „Der Mann untersteht mir, er ist kein Fremder. Er 'geht' fünf Dienste (5 *ilkī illak*), auch zahlt er die „Gabe" (igi.sá) der Ämter Tempelchef (sanga) und Kultsänger (gala). (...) Niemand soll sein Haus aufrufen".[890] Anderswo wird igi.sá zwischen „Diensten" (*ilkum*) genannt, wobei das Silber, igi.sá, als *tāmartum* „Geschenk" qualifiziert wird.[891]

Tiere

In spätaltbabylonischer Zeit ist die Gabe in Sippar und Kiš fast immer ein Silberbetrag. In Mari aber – bei hohen Beamten – oft auch ein gemästetes Tier für den König.[892] Im Prinzip konnte auch in Babylonien die Steuer in Naturalien entrichtet werden; sie konnte aber auch in Silber umgerechnet oder abgegolten werden: Hammel und Ochsen, igi.sá der Monate I und VII, je drei Tiere, werden in Silber umgerechnet; der Totalbetrag heißt „(Silber) von der Kapelle (bár) von GN, Auflage (*nēmettum*) von PN".[893] Hammel oder ein Ochse werden häufig als „Gabe" genannt.[894]

Gerste

In einem Brief ist die Rede von 300 Kor als igi.s[á] der Brauer von Damru:[895]

888 AbB 2 75:26.
889 AHw liest in AbB 2 33:4, 23, 26 igi.sá statt libir. Es soll libir sein; D.J. Wiseman bei F.R. Kraus, Edikt (1958) 158.
890 AbB 10 1:17-35.
891 AbB 5 275:6.
892 F. Joannès, ARMT 23 (1984) 198.
893 E. Szlechter, TJA (1963) 48 UMM H 26.
894 ABIM 14:22, AbB 12 91:23 (?).
895 TCL 17 33 (Damru).

„Am Haupt der Kaufleute, so spricht Marduk-nāṣir: Šamaš und Marduk mögen dich gesund erhalten! Betreffs der 300 Kor Gerste, Gabe (igi.sá) der Brauer von Damru, unter deiner Hand: um die 300 Kor dem Palast zu begleichen, hast du 'die Hand weggezogen' und ich habe dir nie meinen 'Kleinen' (Diener) geschickt. Wie du weißt, sind die 'Gesichter' in Sache der Gerste sehr 'hart'; man verlangt von mir Gerste in Dūr–Apil-Sîn. Die 300 Kor, igi.sá von Damru, sollen fertig gemacht werden (*ṣamādum*) und dem Palast zur Verfügung stehen. Ich werde jene Gerste nach Dūr–Apil-Sîn transportieren. Jetzt schicke ich dir Marduk-muballiṭ und sein ... Wieviel Gerste hast du eingetrieben? Wie stark ist die Angelegenheit verzögert? Sende mir einen vollständigen Bericht als Antwort auf meinen Brief und ich will dir ein Frachtschiff schicken".

Der Briefschreiber Marduk-nāṣir mag der Chef des Distriktes sein (s. unten); die Kaufmannschaft tritt – wie in Sippar (s. unten) – bei den Brauern als „Eintreiber" der Gabe auf. Mit „die Hand wegziehen" mag eine Garantie gemeint sein.

Silber

In Sippar liefern die Brauer als igi.sá Silber,[896] so auch der Militärgouverneur von Sippar: er liefert einem Eintreiber 2 Minen Silber, „aus der Gerste, (seinem) igi.sá".[897]

Die meisten Belege sprechen von Silber:

- Silber „aus dem Silber igi.sá des Uraš-mušallim, im Jahr Amṣ 3", wird empfangen von einem Aufbieter (*dēkûm*) (Dilbat). Es ist also eine Jahressteuer.[898]
- In Sippar geht es einmal um „3 $^{1}/6$ Sekel Silber [o o], unter (*ina*) den 66 Sekeln Silber, aus (šà) dem igi.sá der Kaufmannschaft von Sippar, für das Jahr Amd 2, das an PN und PN_2 zum Eintreiben gegeben war". Es wird hier empfangen von diesen zwei Personen[899], aber eingeliefert von zwei anderen Personen, zwei Brüdern.[900] Den ersten Bruder, Eṭerum, kennen wir als Lieferanten von *ilkum*-Silber;[901] verantwortlich ist hier also die Kaufmannschaft.[902]

[896] OLA 21 Nr. 100 (Amṣ 14; Sippar)."Empfangen von Marduk-muballiṭ, *d*[*e-ki-i*]. GÌR Nabium-mušallim und Iluni". Theorie: die Personen GÌR („the ultimate destiny of the goods") sind Kaufleute, die „Aufbieter" treten konkret für sie auf.

[897] BE 6/1 69. Der Eintreiber ist Taribāt-⌜Sîn⌝, nicht Taribātum.

[898] VS 7 70, 73 mit Hülle; vgl. 79. Auch BIN 2 95? Zum „Aufbieter", s. H. Klengel, AoF 4 (1976) 102; zu Uraš-mušallim, ibid., Anm. 208 (Militär?).

[899] Sie werden von R. Harris, Ancient Sippar (1975) 106, „Aufbieter" genannt. Der Titel fehlt aber. Beide kommen in der Zeugenliste von CBS 1538 vor, wo man auch zwei „Aufbieter" identifizieren kann. Einer, Sîn-nādin-šumi, hat wohl den Titel in AbB 7 113:14. S. auch R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 503, zu TJA 41 f.

[900] CT 45 43, Amd 2.

[901] R. Harris, Ancient Sippar 43. In CT 4 15a (Amd 3) liefert er Silber, das „zum Eintreiben gegeben worden war"; die Formel fehlt in den zwei Belegen aus der Zeit Abi-ešuḫs, BE 6/1 71, 72.

- Aus einer Übersicht der Zeit Abi-ešuḫs ersehen wir, dass der „igi.sá der Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum" über ein Jahr „zum Eintreiben gegeben wurde (*ana šuddunim innadnu*)"; es folgen Namen, mehrmals „Söhne" einer Person.[903] Ich vermute, dass diese Söhne Kaufleute sind, die den igi.sá von Dritten eintrieben.
- Kaufleute sind verantwortlich für den igi.sá: „Aber ihr Kaufleute seid die Verantwortlichen (*bēl pīḫātim*)", schreibt Abi-ešuḫ.[904]
- Silber, igi.sá des Sängers (nar.gal) Marduk-muballiṭ, war einem „Leutevater" zugewiesen worden (*esēḫum*) und wird auf undurchsichtige Weise den zwei Aufbietern geliefert.[905]

Der Kultdiener *mušākilum* zahlte Silber aus seinem igi.sá.[906]
Silber, igi.sá für Fürbittestatuetten, kommt einmal vor (igi.sá *lamassāt* ^{d}Inanna *ša gagîm*): es ist Gegenstand eines Streites zwischen Bruder und Schwester über ihren Teil im Tempelkult.[907] Ich nehme an, dass aus dem Silber die Statuetten gemacht wurden. Ferner hören wir von „Silber, igi.sá des Hauses" für das Kultgefäss *masla'u* von Annunītum;[908] alles weist auf Weihgeschenke hin, so dass die Assoziation mit „Geschenk" (*tāmartum*) naheliegt.

Der „Chef" (*šāpirum*) war für das Einsammeln der „Gabe" verantwortlich. Im gerade eroberten Lande Larsa hat der Chef des Distriktes (*šāpir mātim*) Rückstände (*ribbāt* igi.sá) über drei Jahre. Ein Hauptsoldat wird deswegen von Babylon nach Larsa geschickt. Auch der Kultsänger aus Ḫabbuz unterstand dem Chef des Distriktes; s. oben.[909] Auch der „Chef (*šāpirum*) von Sippar" liefert igi.sá.[910]
Der igi.sá muss nach Babylon geschickt werden.[911] In einem Brief teilt Hammurabi mit, dass ein Schaltmonat eingeschoben wird, und folglich soll die igi.sá nun nicht

902 Wenn wir den Betrag der beiden Brüder mit 21 multiplizieren, kommen wir auf 21 x 3 1/6 = 66 ⅔ Sekel; nach Z. 2 ist der igi.sá der Kaufmannschaft 66 Sekel. 21 Gruppen von je 2 Personen tragen also bei (theoretisch).

903 CT 45 41; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 44 (Anm. 25) (Ae s).

904 AbB 2 68:24. Beachte CT 45 41:1-2: „13 Minen Silber, igi.sá des Markthauses (é [ki.lam]?), mit den 2 ⅓, igi.sá vom Haupt der Kaufleute".

905 CT 8 21c, Amṣ 10. Vgl. AbB 6 202 Rs. (Leutevater, Marduk-muballiṭ, igi.sá).

906 YOS 13 393 (šà kù [*sic*] igi.sá lú *mu-ša-ki-lu* é *ša* mu Amṣ 7).

907 CT 2 43, mit W. von Soden, BaM 3 (1964) 154; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 163; R. Gallery, AfO 27 (1980) 18b.

908 Lu-Iškura, Sohn des Ili-usāti, garantiert einem anonymen Eintreiber die Zahlung des Silbers, igi.sá des Hauses; K. Van Lerberghe, OLP 24 (1993) 37.

909 AbB 13 19 (Larsa). Die Rückstände sind dem „Chef des Hauses" (PA é) Sîn-mušallim zum Eintreiben gegeben worden. Ḫabbuz: AbB 10 1.

910 CT 45 38:8. Wenn wir Z. 7-8 so kombinieren: 9 gín 20 še kù.babbar *ša* igi.sá *ša-pi-ir* (?) UD.KIB.NUN ki *ša* itu a[b.è.a], und den Betrag als monatlich ansehen, kommen wir auf 109 ⅓ Sekel als igi.sá pro Jahr.

911 So vielleicht in TCL 18 124:13-17, *aššum ša* kù.babbar igi.sá *ušaddanu ana* ká.dingir.ra ki *erēbam ul ele'i* 4 gín kù.babbar *ana* igi.sá *šuddinma šūbilam*.

am 25.VII sonder am 25.VIb in Babylon eintreffen (*sanāqum*).[912] Abi-ešuḫ schreibt den Kaufleuten von Sippar, dass der Chef des Distriktes instruiert worden sei, „das Silber igi.sá jener Kaufleute aufzubieten (*dekûm*) und nach Babylon bringen zu lassen".[913]

Informativ ist TCL 1 148.[914] Der Text beginnt mit zwei Posten „Nahrungsration" (šuku) – Kleinvieh und Weizen – im Wert von 4 ½ Sekel Silber, „Nahrungsration" des Ministers (sukkal) Ibni-Marduk. Ich nehme an, dass diese Posten die kultische Verpflichtungen des Ministers sind: Opfertiere und Opferbrot etwa sind gemeint.[915] Es handelt sich, so der Text, um das Silber des igi.sá über ein Jahr vom (nicht genannten) Militärgouverneur von Sippar-Amnānum. Der Betrag wird hier aus den Händen von Marduk-nāṣir, Haupt der Kaufleute, der Kaufmannschaft von Sippar und den Richtern empfangen, und zwar von zwei Personen, „Hauptsoldaten" unter Ibbi-Ilabrat. Meine Rekonstruktion ist die folgende: der Militärgouverneur liefert seine Gabe igi.sá (vielleicht eigentlich in Gerste) in Silber. Die Kaufmannschaft hat es bei ihm eingetrieben, verantwortlich sind aber auch die Richter.[916] Die Hauptsoldaten, aus Sippar nicht bekannt, vertreten die Behörden in Babylon. Sie übergeben das Silber dem Minister, der den Kult besorgt.

Ich vermute, dass der Minister die Fütterung der Opferschafe für den Kult aus der Steuer igi.sá finanzieren ließ. Wir wissen aus anderen Texten, dass der Minister für die „Nahrungsration" (šuku) im Tempel verantwortlich war. Ein Text aus Kiš beginnt mit Hammeln und Ochsen, also Opfertieren; darauf folgen unklare Bestimmungen; in der Folge lesen wir dann: „Das Silber, šuku des Ministers und des Eintreibers, wird er für / als eine *uppuštum* zahlen".[917] Aus einem anderen, einzigartigen Text, der aus Sippar stammt, erfahren wir, dass diese Verpflichtung (šuku) ihm und auch dem „Archivar im Palast" oblag.[918] Dieser Text beginnt mit vier Silberposten, zugeschrieben dem Haus von [...] und dem Haupt der Kaufleute, dem Minister (als šuku) und dem „Archivar im Palast" (als šuku). Es folgen „Gold, 'Berghonig', Zedernöl, Lauch und Kleinigkeiten (*daqqātum*)". Vielleicht spezifizieren sie die „Nahrungsration" im Tempel: Gold für Gefäße usw., Wachs (= 'Berghonig') um sie zu gießen. Wir kennen tatsächlich ein kleines Archiv aus der Werk-

[912] AbB 2 14.
[913] AbB 2 68:19-23.
[914] VAB 5 252.
[915] TCL 1 148 (VAB 5 252) Z. 2, šuku 10 udu.nita 1 $sila_4$; Z. 3 1 gig.ba (?) NE.NE.gar; Z. 5, šuku *Ibni-Marduk* sukkal.
[916] BE 6/1 69: 2 Minen Silber, „aus Gerste, dem igi.sá des Militärgouverneurs Ipiq-Aja", für ein Jahr, die an Taribat-Sîn zum Eintreiben (*ana šuddunim*, Z. 8) gegeben waren. Er heißt auch „Eintreiber".
[917] E. Szlechter, TJA (1963) 49 UMM H 26:20-21.
[918] CT 45 41:3-4, ⅓ ma.na šuku sukkal, 10 gín šuku pisan.dub.ba šà é.gal.

stätte des Šamaš-Tempels in Sippar, das Wachs nennt.[919] Das Zedernöl mag in einem Text aus Kiš vorkommen.[920]

Wir können dieses Thema nicht weiter verfolgen; vieles muss noch geklärt werden. Aus Sippar sind viele Texte über die Opferwirtschaft im Tempel des Šamaš (šuku é ᵈutu) bekannt, doch sind sie unveröffentlicht.

9.2.6. Die Abgabe des Scheichs (*sugāgum*)

Unsere fragmentarischen Kenntnisse der oben besprochenen „Steuer" wird ergänzt von einer Institution in Mari: einem Brief aus dem dortigen Archiv entnehmen wir, dass der Name eines neuen „(Dorf)scheichs" (*sugāgum*) von dessen Genossen dem Distriktgouverneur vorgeschlagen wurde; im selben Brief wird auch ein zu zahlender Silberbetrag „versprochen" (*qabâm nadānum*).[921] Früher hat man darin den Preis für dieses Amt gesehen; mittlerweilen ist klar geworden, dass damit die Abgabe der (Dorf)gemeinschaft gemeint ist: wir kennen sie (*sugāgūtum*) aus Buchhaltungen; sie wird in Teilen bezahlt, wobei es zu Rückständen kommen konnte. Sie besteht aus Silber (immer ein runder Betrag) oder Schafen. Deutlich wird, dass eine Person, der Dorfscheich, verantwortlich war, ferner, dass die Abgabe im voraus festgelegt wurde, und dass der Staat nur hoffen konnte, dass auch alles geliefert wurde.[922]

Distrikte (*ḫalṣum*) im Reich Maris wurden zu einer jährlichen Zuweisung (*isiktum*) von Kleidern verpflichtet. Die Scheichs und ihre Gehilfen (*sugāgū u* nu.bànda.meš) der „Städte" der Nomaden sammelten bei ihren „Brüdern" Silber ein, „ihre Zuweisung", um Wolle zu kaufen, aus der die Kleider gefertigt wurden.[923] Das System erinnert an die „Gabe" (igi.sá) in Babylonien: Silber wird eingesammelt, im Endeffekt werden aber Tiere, usw., für den Kult geliefert. In Mari erhielt man so von den Distriktsgouverneuren nicht nur Kleider, sondern auch Schuhe und Wasserschläuche. Die Distrikte sind Mari, Terqa und Saggaratum.[924] Auch in Tell al-Rimah wurden vom Bürgermeister (*sugāgum*) bestimmte Kleider erwartet.[925]

Auch aus Babylonien kennen wir die Pflicht der Gemeinschaft, dem Staat etwas zu leisten. In der Zeit Samsu-ilunas kommt der „Barbier des Königs" mit dem Kassiten Muḫuški, wohl einem General, und legt einer Stadt eine Auflage auf

919 VS 8 103-104, VAB 5 164 (Wachs für einen kupfernen Schlüssel). Zentrale Person ist Ṣilli-Ninkarrak; auch VS 8 83, 90-91, 110, TCL 1 78, BM 78743-4.

920 E. Szlechter, TJA (1963) 48 UMM H 26:9 (*aš-šum* ì.giš.⌜eren⌝ *i-ik-ka-lu*).

921 ARM 5 24; LAPO 16 (1997) Nr. 80.

922 Ph. Talon, „La taxe 'sugāgūtum' à Mari", RA 73 (1979) 143-151. J.-R. Kupper, Studies Kraus (1982) 169 f.; I. Nakata, JANES 19 (1989) 113-118; M. Anbar, Les tribus amurrites, OBO 108 (1991) 141-143; M. Birot, ARM 27 (1993) 15 § 14; P. Villard, FM II (1994) 295. Zum *sugāgum*: J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 206-208.

923 ARM 3 70+, mit J.-M. Durand, Mél. Kupper (1990) 149-154; LAPO 16 Nr. 75. Kleider auch ARM 22 121; Anbar, a.a.O. 174.

924 M. 11200, ARM 22 127, Mél. Kupper, 152-4.

925 OBTR 100, mit Anbar, a.a.O. 148.

(*nēmettam* uru.ki *īmidu*).[926] Ein Beispiel für eine solche Auflage aus Mari ist: „Die Leute der Stadt Dabiš" waren dazu verpflichtet, den Rest von 7000 Backsteinen zu liefern.[927]

In der kleinen Festungstadt Ḫaradum war es offenbar Aufgabe des Bürgermeisters, die Steuer einzusammeln. Die ganze Stadt stand gegen ihn auf und klagte, dass er das meiste für sich selbst behalten habe: „Of the silver which you made us pay, a great amount has stayed in your house, as well as the sheep which we gave on top as voluntary gifts".[928]

9.2.7. Der Zehent

Der Zehent ist eine Tempelsteuer. Er ist gut bekannt aus Ur, wo er dem Tempel des Mondgottes Nanna zukommt (zà.10).[929] M. Birot nimmt an, dass er identisch ist mit dem vom Tempel erhobenen „Zoll" über Importe; dazu passen 10%. Der Zehent ist zu unterscheiden von freiwilligen Weihgaben (a.ru.a).[930]
König Ibni-šadû bringt „Nanna von Ur" einen Zehent dar.[931]

Wir hören von Rindern als Zehent (*a-na eš-re-tim*) für den Tempel von Nanna.[932]

In Sippar kommt einmal der Zehent von Šamaš vor.[933]

Išme-Dagan hat das Land von Sumer und Akkad von dem Zehent befreit (zà.10.bi mu.u[n.du$_8$]). Zuvor sagt er, die Abgabe (gú.un) der Söhne von Nippur abgeschafft zu haben.[934]

Das seltene altbab. Wort *išrum* wird, allerdings unsicher, als „ Zehent" gedeutet: „als der König den *išrum* erhielt".[935]

926 AbB 9 109:6-9, mit Anm. zu AbB 9 31.
927 M. 8884, zitiert J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 119 f.
928 F. Joannès, Archéologia 205 (1985) 58, zitiert M. Van De Mieroop, The ancient Mesopotamian city (1997) 130.
929 M. Van de Mierop, „Gifts and tithes to the temples in Ur", Studies Sjöberg (1989) 397-401.
930 M. Birot, JESHO 5 (1962) 92.
931 B. Kienast, Kisurra I (1978) 14 (zu Nr. 132). Auch OECT 13 7, 12, Jahresname.
932 B. Kienast, Kisurra Nr. 98:14 f.
933 BE 6/1 66, igi.10.gál.la. In Larsa: TCL 10 120:34-6.
934 D. Frayne, RIME 4 (1990) S. 34 Nr. 6 V 12. F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 18, schweigt.
935 ARMT 23 315 Nr. 418:4-5.

10. DIE ARMEE

Ausführlich haben wir die „Dienste" (*ilkum*) besprochen und dabei festgestellt, dass „Soldaten und Fischer" eine wichtige Kategorie bilden: die Könige erwähnen sie oft in ihren Verfügungen. Unter den verteilten Unterhaltsfeldern sind jene für Soldaten so zahlreich, dass unsere Vorstellung vom *ilkum*-System zu einem großen Teil durch die Versorgung der Soldaten bestimmt wird. Eine gesonderte Behandlung der Soldaten, der Armee, ist also wichtig, um dieses System besser verstehen zu können; die Rolle des Soldaten im Krieg werden wir dagegen nur kurz streifen.

10.1. DIE KÖNIGLICHE ARMEE

Soldaten als Gruppe werden oft *ṣābum* (erén) genannt – ein Wort, das allgemein „Arbeiter" bedeutet, so dass wir nicht immer im klaren sind, ob „Arbeiter" oder „Truppen" zu übersetzen ist; „Arbeiter" stimmt oft, aber oft auch „Soldaten".[936]

Eindeutig „Soldaten" sind die erén ka.kešda lugal, „Truppen der Armee des Königs" (*kiṣir šarrim*, ka.kešda lugal):

- Eine Statue (Jahresname 26) stellt König Ammi-ditana als „Vorangehenden der Armee" dar (igi.DU ka.kešda).
- Soldaten aus der Armee verpachten die Felder am Kanal Gabû; ihre Nachbarn sind einmal die „Truppen der Amurriter".[937]
- Armeesoldaten haben einen Garten bei den Rababû, einem Stamm von Fischern.[938]
- Ein Mann nutznießt ein Feld schon 40 Jahre, leistet jetzt Dienst in der Armee des Königs (1 kaskal *ina* ka.kešda lugal *illak*), und ein Lehensbauer (ensí) nimmt ihm das Feld ab.[939]
- Ein Text aus Uruk nennt erst Felder (je 12 iku) dieser Truppen und dann Felder (16 iku) der erén *um-ma-tum* (?).[940]

[936] St. Dalley, OBTR Nrn. 2, 4, usw. Mari: J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 355-7, 361 f. Sie sind auf einem Feldzug in AbB 3 53:5-6. Einmal unterstehen sie einem Beamten (níg.šu PN) und bekommen Felder; sind sie Soldaten? (AbB 4 25). Anderswo wird ein Soldat als zu „unseren Leuten" (šà erén-*ni*) gehörig beschrieben; er hat einen Dienst und hat seit drei Jahren einen Garten (AbB 6 103). Vgl. auch CAD Ṣ 48b.

[937] TCL 11 151:2, bzw. AbB 11 186:7-8, 19-20.

[938] BIN 2 77:4, BIN 7 182:5. Beachte die Erwähnung eines Ortes uru *Ri-ib-bi-bi-i* nach der königlichen Armee; JCS 53 (2001) 45 Nr. 2:4, 6.

[939] AbB 4 73.

[940] G. Mauer, BaM 18 (1987) 160 Nr. 42 II 2-6, 13; vgl. J. Renger, AoF 22 (1995) 158 f. Lies erén ka.kešda lugal (!) dumu.é.dub.ba PN / PA.PA PN / PN.

- König Hammurabi schreibt, dass 240 Mann der königlichen Armee unter Nanna-mansum aus Assur und Šitullum aufgebrochen seien und bei den Truppen von Ibni-Amurrum, „ihrer Heereseinheit“ (*ummatum*), bleiben sollen.[941]

Wie groß war eine Armee auf einem Feldzug?[942] Sehr informativ sind die Briefe aus Mari und Qaṭṭara (Karanâ); normal sind dabei Armeen von einigen tausend Soldaten, doch sind gelegentlich auch größere Truppenkontingente überliefert:[943]
- Zwei Armeen – die eine von 2000 Mann (*ṣābum*) die andere von 4000 – werden getrennt aufgestellt und zu einer von 6000 Soldaten vereinigt (*ṣabātum* Št).[944]
- In Mari wird eine Armee von 20.000 Mann aus Nomaden aufgebaut; Zahlen über 10.000 kommen in Mari mehrmals vor.[945]
- Im Konflikt zwischen Elam und den westlichen Königen konnte der „Kaiser“ von Elam 30.000 Mann aufbieten, Hammurabi dagegen nur 20.000.[946]
- Die Briefe aus Shemshara nennen 20.000 und 60.000 Mann (Letzteres ist wohl bewusst übertrieben).[947]
- Eine babylonische Armee von 20.000 Mann zog unter den Generälen Nabium-mālik, Mutu-ḫadqum und Rīš-Adad nach Norden um Ḫimdija auf den Thron von Andarig zu verhelfen.[948]

Normalerweise sind es jedoch weniger als 10.000 Mann[949] – einmal spricht der König Ašduni-jarim von Kiš von lediglich 300 Mann.[950] Man ist erinnert an das biblische Buch „Richter“, in dem 10.000 Mann normal sind (Richt. 1:5, 4:10, vgl. 7:3), doch kann auch Gideon mit einer Bande von nur 300 Mann siegen (Richt. 7:6). Es überrascht nicht, dass wir hier dem militärischen Titel „Haupt von Tausend“

941 AbB 2 23. Mehr Belege für „Armee“ (erén ka.kešda lugal) sind AbB 11 184:14, M. Birot, TEBA 72 VII 1 (so!). Unveröffentlicht ist der Brief NCBT 1909, über Felder, *ṣi-bi-it* erén ka.kešda lugal (Z. 5). Ohne „König“: PN lú erén ka.kešda, TCL 10 112:28-9.

942 Ph. Abrahami, „La circulation militaire dans les textes de Mari: la question des effectifs“, CRRAI 38 (Paris 1992) 157-166. „Militärische Unternehmungen“ in Jahresnamen: R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 225-8. Beachte auch N. Ziegler, „Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu“, in: La guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire, Saint-Bertrand-de-Comminges (2000) 13-33.

943 Auch in Uruk; BaM 2 (1963) 61 ff. II 34, III 32-33, IV 4.

944 OBTR 4.

945 ARM 1 42, mit J.M. Sasson, The military establishments at Mari, StPohl 3 (1969) 7-10; J.-M. Durand, CRRAI 38 (Paris 1992) 102.

946 ARM 27 145:21, 147:8-9; D. Lacambre, MARI 8 (1997) 446, A. 3669:27.

947 J. Eidem, The Shemshara Archives 1. The Letters (2001) 142 Nr. 68:17; 137 Nr. 64:12.

948 D. Charpin, MARI 8 (1997) 359 Nr. 8.

949 Ph. Abrahami, a.a.O. 160.

950 RIME 4 (1990) 655, E.4.8.1.1, Zeilen 19-22.

begegnen (PA *li-im*).[951]
Außerhalb Maris sind Zahlen seltener: „Niemand kann ohne Soldaten in Sagda-inpad den Distrikt behalten. Schicke 500 Mann (erén) in Sagda-inpad, 500 Mann in Damru, um den Distrikt zu behalten".[952] In den Bergschluchten lauern 9000 Elamiter und 3000 Gutäer in einem Hinterhalt.[953] Im Diyala-Gebiet befinden sich 2000 Amurriter auf einem Feldzug.[954]

10.2. DIE RÄNGE

B. Landsberger, JCS 9 (1955) 122; Landsberger, The date palm and its by-products according to the cuneiform sources, AfO Beih. 17 (1967) 58 Anm. 212. S.G. Koshurnikov, „Old Babylonian officer's ranks in Northern Babylonia", Šulmu IV (1993) 175-182 (Dilbat).

Wir besprechen zunächst die Rangordnung in der Armee, dann die einzelnen Kategorien vom „Soldat" bis zum „General", wobei wir – teilweise ausgehend von F.R. Kraus – die deutsche Terminologie verwenden.[955] Für die englische Terminologie kann die von B. Landsberger vorgeschlagene dienen, beide sind natürlich ziemlich willkürlich.

PA MAR.TU „General", „Oberster" (Kraus), „general" (Landsberger).
PA.PA „Kapitän", „Hauptmann" (K.), „captain" (L.).
nu.bànda „Feldwebel" (K.), „sergeant" (L.), „Unteroffizier" (Stol).
aga.uš „Soldat" (K.), „private" (L.).

Die Ränge in Babylon sind auch aus Mari bekannt und werden in den Briefen verwendet; einmal werden die Namen der Generäle usw. hinzugefügt. Die babylonischen Generäle Ibašši-ilum und Iddin-Nanaja befehligen 337 bzw. 315 Mann, was wohl ein Maximum darstellt; jeder hat unter sich drei Kapitäne (in der Mari-Terminologie lú gal gidri; auch einmal lú gal giš.gidri),[956] es folgen nu.bànda, der Leber-

[951] OBTR 302:3. Scheichs liefern 1000 Mann „vollständig" (*malûm* Št); J.-M. Durand, Mél. Kupper (1990) 154 (ARM 6 38+:8). Vgl. auch 1000 Nomaden in ARM 1 42:26-35; LAPO 17 (1998) 17.
[952] AbB 9 140.
[953] AbB 8 92:10, mit Dupl.
[954] R.M. Whiting, The Old Babylonian Letters from Tell Asmar, AS 22 (1987) 44 Nr. 7.
[955] Alle Ränge bei F.R. Kraus, AbB 1 Nr. 1; 4 Nr. 89.
[956] D. Charpin leitet aus diesen Sumerogrammen ab, dass der General auf akkadisch *rabi Amurrî* genannt wurde, und dass die gelegentlich vorkommende Aussprache *rabûm ša ḫaṭṭātim* für PA.PA durch dieses lú gal giš.gidri bestätigt wird. Er hat recht. D. Charpin, „La hiérarchie de l'armée babylonienne", MARI 5 (1987) 662-3; B. Lafont, NABU 1988/29; D. Charpin, NABU 2000/18 (lies PA.PA als ugula gidri).

schauer und die Soldaten (aga.uš.meš).[957]

Dazu einige kleine Ergänzungen:

- Unter dem nu.bànda steht noch der „Obmann über Zehn" (PA nam.10), was zum Befund einer „équipe" von 9 oder 10 Mann passt.[958]
- In Mari steht der „Obmann über Zehn" über dem normalen Soldaten (aga.uš si.sá),[959] anderswo werden Unteroffizier und „Hauptleute" zusammen erwähnt (nu.bànda.meš *u* PA.meš).[960]
- Andere Texte zeigen, dass der „Schreiber" (dumu é.dub.ba.a) nach dem Unteroffizier kommt.[961]
- Zwischen Unteroffizier und Soldat stehen einmal auch die „Vornehmen" (?) (*wēdûtum*).[962]
- Personen in den höchsten Rängen konnten einen „Diener" (*ṣuḫārum*) haben, der verantwortlich war für eines seiner Felder oder seiner Häuser oder aber eine Person begleiten musste.[963]
- In Uruk unterschied man bei einer Verteilung von Kleidern (*dabatum*): *ra-bi ḫa-ṭà-tum* (?), nu.bànda, nu.bànda.ús, aga.uš.[964]

In Mari (und im Diyala-Gebiet) waren die folgenden militärischen Ränge bekannt:[965]

957 Basiert auf ARMT 22 270, mit J.-M. Durand, MARI 5 (1987) 618.

958 AbB 6 104:21 (PA nam.10). Der Vorschlag „équipe" ist von M. Birot, TEBA (1969) 127. Gruppen von neun Mann mit einem Obmann kommen im spätaltbab. hurritischen Königreich vor; M. Salvini, The Ḫabiru Prism of King Tunip-Teššup of Tikunani (1996) 17 ff., mit 8-9.
Im Epos „Lugalbanda und Ḫurrum" untersteht der „Obmann über Fünf" dem nu.bànda (Z. 67); M. Civil, CAD Š/1 176a. Dieser Titel PA nam.5 ist oft als „Obmann über 300 (5 x 60)" gedeutet worden. Nach der altbab. Zeit die Folge *aklu*, nu.bànda, *ḫazannu*; BBSt no. 7 I 31 f. (ca. 1090 v. Chr.).

959 ARM 2 13:23 mit FM I (1992) 149 f.

960 AbB 9 193:7; sie hätten eine Namenliste (*mudasûm*) ihrer Leute geben sollen.

961 B. Landsberger, JCS 9 (1955) 125 mit Anm. 22; AbB 6 165:7-10; syllabisch dumu é *tup-pa-a-ti*, AbB 6 215:14.

962 M. Birot, TEBA 71; jeder erhält 2 bur Feld. „Individuen"?

963 Diener eines Generals: AbB 3 34:33; von Muḫuški, eines GAL MAR.TU (?), AbB 9 109:11, 23. Es wird von einem General eine Sklavin gekauft „auf Befehl von Ubar-Adad"; wohl sein Diener; J.-M. Durand-Charpin, RA 75 (1981) 100. Diener eines Kapitäns: AbB 2 111:8, mit Identifikation als Kapitän nach YOS 13 247:3-4; AbB 6 139:18. Des Soldaten (?) Ibni-Amurrum: AbB 2 28:15 mit AbB 13 4 Rs. 2, „Wache".

964 BaM 23 (1992) 141 Nr. 178:1-4.

965 J.-M. Durand, ARMT 21 (1983) 517-8.

General, *rabi Amurrî* (GAL MAR.TU) – Kapitän, *rabi pirsim* (GAL KUD) – Unteroffizier, *laputtûm* (nu.bànda) – Haupt von zehn Mann, PA 10.lú – normaler Soldat, lú.aga.uš. si.sá.[966]

Dazu wiederum einige kleine Ergänzungen:

- Aus einem Text lässt sich errechnen, dass ein Kapitän in Mari 100 Mann, ein Unteroffizier 50 Mann befehligte;[967] ein Soldat bekommt einmal 40 Liter Gerste pro Monat, ein Unteroffizier 60 Liter.[968]
- Mari kennt auch ein „Haupt des Armeekorps" (*rabi lītim*).[969]
- In Mari gibt es kein „Elitekorps": mit *biḫrum* sind Soldaten niedrigen Ranges gemeint;[970] wir werden auf sie im Kapitel „Fischer" (11) zurückzukommen haben.

10.3. Rang und Feld

Den Angehörigen der Armee wurden vom Staat als Belohnung Felder unterschiedlicher Größe zugewiesen; zwei Briefe sind in diesem Zusammenhang informativ:

- Im ersten Brief teilt ihnen Hammurabi den Familienbesitz der Nachkommen von Idam-arši zu; alle sind Angehörige der Armee. Es handelt sich um 26 Hufen (bur) in Tillâ, die sein Besitz (*ṣibtum*) sind und folgendermaßen zugewiesen werden: je 8 Hufen für die Kapitäne R. und N.; 4 Hufen für den Unteroffizier X; je 2 Hufen für die Soldaten M. und A.[971]
- Im anderen Brief kennen wir die Vorgeschichte: der älteste Nachkomme, Kapitän N., hatte bei Hammurabi geklagt, dass sein Onkel den väterlichen Besitz an sich genommen habe; er nennt sich „Sohn von Sîn-wedu", wir erfahren gleichzeitig, dass Idam-arši sein Großvater war, dessen ungeteilten Besitz ihr Vater wohl gemeinsam mit seinen Brüdern besessen hat.

[966] ARM 2 13:23; vgl. P. Villard, FM I (1992) 150. E. Salonen, „Zum altbabylonischen Kriegswesen", BiOr 25 (1968) 160-2. Beachte „General und Gebieter", in *ana ṣēr* GAL MAR.TU *ù ša-pí-ti-im* (= *šāpiṭum*) *e-še-er*, Greengus, OBTIV Nr. 23:7 (S. 62).

[967] D. Soubeyran, ARMT 23 (1984) 383 f.; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 367 f. M. Anbar übersetzt in seinem Buch Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991) 66 Anm. 250; 187 die Titel darum so: *rabi pirsim* „centenier", *laputtûm* „cinquantenier", PA 10. Lµ „dizenier". Ein Kapitän und zwei Unteroffiziere waren 100 Mann vorgesetzt; FM I 146. AN-matar war Chef eines *pirsum* von 300 Mann, wenn wir ARM 27 100:6 direkt mit 102:6 kombinieren dürfen. Sie helfen bei der Ernte.

[968] M. Birot, Syria 50 (1973) 4.

[969] B. Lafont, NABU 1988/29 sub 2; AEM 1/2 (1988) 462; cf. F. Joannès, „*lītum* corps d'armée", NABU 1987/67.

[970] Gegen CAD B 211 f., aufgrund einer falschen Etymologie; schon J.M. Sasson, The military establishments at Mari (1969) 22; D. Charpin, MARI 7 (1993) 201 zu 21, *piḫrum* „armée régulière".

[971] AbB 4 89. W.F. Leemans, in: K.R. Veenhof (ed.), Schrijvend Verleden (1983) 132 f.

Aus einer Felderliste wird deutlich, welche Flächen den militärischen Rängen zugewiesen wurden:[972] es handelt sich um eine mehrkolumnige Liste, die zuerst die Namen nennt; nach einem Strich folgt in Kol. II:

> „10 Jarû-Leute, 111 Soldaten (UŠ), jeder 24 iku Feld. 1 General: 270 iku. 4 Kapitäne: jeder 4 bur = 72 iku. 2 Unteroffiziere: jeder 3 bur = 54 iku. 35 Vornehmen (?) (*wēdûtum*): jeder 2 bur = 36 iku. 111 [Soldaten]: jeder 24 iku. (Total) [1]53 Leute, unter Zikir-ilišu" (II 10-18).

Das Feld des einen Generals ist überproportional groß; ich schlage deshalb vor, dass er das Areal der „10 Jarû-Leute" verwaltete: jeder würde also 27 iku haben. Was für Leute sind diese Jarû? Anderswo habe ich gezeigt, dass *ja-ru-ú* mit MAR.TU „amurritisch" wechselt.[973] Man kann sich vorstellen, dass auch hier Amurriter gemeint sind; zehn Scheichs, deren Felder der „General" (PA MAR.TU) verwaltet. In Kol. IV findet sich eine ähnliche Summierung: hier aber sind 94 Soldaten genannt, unter denen sich mindesten 4 Subaräer befinden. Sind sie Söldner?[974]

Übersicht der Belege:[975]

Ein *General*: 30 bur 9 iku ì.dib Bēlšunu PA MAR.TU (M. deJ. Ellis, JCS 29 (1977) 150 Nr. 9:12), 15 bur (M. Birot, TEBA 71), 10 bur ì.dib aga.uš.e.ne ì.dib *Jabruq-Lim* PA MAR.TU (TCL 11 156 Vs. 12), 8 oder 9 bur = 144 oder 162 iku (AbB 9 195:30), 7 bur = 136 iku (AbB 11 195:6, mit AbB 4 35).

Ein *Kapitän*: 8 bur = 144 iku (AbB 4 89:7-8), 93 oder 75 iku (AbB 4 107:5-8); 5 bur = 90 iku (AbB 11 166:5), 4 bur (M. Birot, TEBA 71), 24 iku (AbB 4 106).

Ein *Unteroffizier*: 4 bur = 72 iku (AbB 4 89:9), 3 bur (M. Birot, TEBA 71), 2 bur = 36 iku (AbB 4 27:11-12).

Ein *Soldat*: Zwischen 2 und 3 bur (M. Birot, TEBA Nr. 72, mit S. 146 Anm. 3). 2 bur = 36 iku (AbB 4 89:10-12; 132:10; vgl. 2 bur für erén, Nr. 120), 24 iku (M. Birot, TEBA Nr. 71; AbB 11 166:6-7, erén.si.sá), 22 iku (AbB 4 118:13-14). Der

972 M. Birot, TEBA Nr. 71.

973 M. Stol, Fs. Römer (1998) 420. Auch sag.bi.1.kam.ma *ja-ru-ú* in BM 22705:5 (Bu 94-1-15, 507) (F. van Koppen). In einem Brief wird die Familie eines Schneiders dem „Haus von Jarum" gegenübergestellt; „Haus des Amurriter"? (AbB 6 127).

974 In diesem Text steht UŠ offenbar für aga.uš, „Soldat". Was M. Birot, TEBA S. 132 Anm. 1, als Parallelen anführt, stimmt nicht. Lies in VS 13 104 IŠ und in CT 6 8 maškim. Seine Deutung ist aber doch richtig. Man sieht so auch, dass in Listen PA.PA als PA abgekürzt wird; nu.bànda als NU.

975 Briefe: auch M. Birot, TEBA (1969) 131. B. Kienast, RlA V/1-2 (1976) 55, stützt sich in seinem Artikel „Ilku" auf eine Auswahl der Sekundärliteratur.

Soldat Ubarum: 1 bur = 18 iku a.šà *ṣibit rēdûtišunu*, JCS 5 78 MAH 15916:6. Vgl. 24 iku a.šà *ša* aga.uš-*ti-šu*, YOS 13 353:7. Im spätaltbab. Sippar erhält ein Soldat 12 iku.[976]

10.4. FELDER FÜR SOLDATEN

Ein isolierter Text aus früherer Zeit zeigt, dass ein Soldat ein Feld in Besitz nahm (*ṣabātum*): „6 iku Feld, Areal Miqtum, von Išme-Irra, hat Aḫujātum, Sohn des ..., für sein Soldatsein (*ana rēdûtišu*) in Besitz genommen"; der Text ist gesiegelt von einem Beamten – „Diener von Sîn-muballiṭ" – des Königs von Babylon.[977] Die Soldaten von Samsi-Addu hatten Recht auf das Kultivieren von Feldern, auf Ochsen, Mehl, Wolle, Öl, Bierbraugrundstoffen.[978]

In der Folge wenden wir uns einer Textgruppe aus Larsa zu, die in die Zeit Hammurabis datiert:[979]

TCL 10 133.

Der Text gibt eine vollständige Übersicht über die Unterhaltsfelder in den Dörfern Māšum und Āl-Nūr-libbi.[980] Die erste Kolumne betrifft Soldaten mit Feldern in beiden Dörfern; Unterschrift wohl [šuku] aga.uš.e.ne (44). Vorgesetzte sind nu.bànda, nu.bànda PA, PA (25, 34, 38, 39, 43). Die zweite Kolumne enthält den Prozentsatz der Ernte (20 = ⅔, s. sofort, aber auch 30). Der Text fährt fort mit den Unterhaltsfeldern anderer Berufsgruppen; hier wird der Rang durch níg.šu PN, „unter PN" angegeben.

TCL 11 151.

Ein zweiter Text listet die „Felder der Soldaten" am Ufer des Kanals Gabû auf.[981] Sie dienen „dem Unterhalt der Armee des Königs" (24). In der ersten Kolumne wird die Größe des Feldes angegeben, in der zweiten einen Prozentsatz (GAR.GAR), in der dritten der aufgrund des Prozentsatzes zu erwartende Ertrag. Darauf folgt der Namen des Soldaten, dann derjenige seines Pächters (engar, „Bauer"), der, wie aus zwei parallelen Texten deutlich wird, ein *muškēnum* ist.[982]

[976] MHET II/6 894, mit K. de Graef, JESHO 45 (2002) 155, 173 f.

[977] BIN 2 98. HG VI 1798 und AHw 981b, *ridûtum*, denken nicht an „Soldat". sondern an „Folge". Es gibt jetzt viele Beweise, dass *rēdûtum* „Status von Soldat" bedeutet; z. B. Dienst vom Garten (*ilik kirîm*) *kīma re-du-tim*, AbB 9 187:11; Felder *ša* aga.uš-*ti-šu*, YOS 13 353:7.

[978] ARM I 52:21-27, mit LAPO 16 (1997) 62 Nr. 1. „Bierbraugrundstoffe" (*isimmānum*) ist lesbar in ARM 14 72:27, mit Koll. J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 214 Anm. 64.

[979] Das Wesentliche hat M. Birot, TEBA (1969) 45 f., schon gesehen; nur nicht TCL 10 133 und die Brache.

[980] TCL 10 133, mit Koll. D. Arnaud, RA 70 (1976) 88 f.

[981] TCL 11 151, datiert 20.II. Lies gegen Kollation von Arnaud in Z. 1: a.šà aga.u[š.e.ne ...].

[982] M. deJ. Ellis, Mem. Finkelstein (1977) 63.

Zunächst ist das Rätsel der Zahlen zu lösen; wir gehen dabei aus von Zeile 20:[983]

> Feld: 4 iku. – GAR.GAR: 10. – [Seine] Gerste: 333 ⅓ Liter. – Bauer: Sanqum, Mann der Stadt [...]

Die 333 ⅓ Liter (*qâ*) Gerste sollen ein Drittel sein; analog ist 666 ⅔ Liter in Z. 28 zwei Drittel. In Zeile 20 wäre das Total also 1000 Liter, was 250 Liter pro iku bedeutet; diese ideale Norm finden wir überall im Text. Dank dieser drei Kolumnen kann man errechnen, dass in Kol. II mit 10 „ein Drittel" gemeint ist. Also ist 20 „zwei Drittel", 15 „die Hälfte" und 30 wären 100 %, d.h. alles. Die ideale Norm von 250 Litern pro iku ist umgerechnet 15 Kor Gerste pro bur (18 iku), d.h.: die Hälfte der Hälfte des idealen Feldertrages, 60 Kor pro bur (s. Kapitel „Landwirtschaft", 12.4.1.1.1). Unser Text geht mit 30 = 100 % schon von der ersten Hälfte aus; im Sexagesimalsystem steht normalerweise 60 für 100 %. Präziser: Kolumne II gibt an, wieviel Kor pro bur erwartet wird. Ich nehme an, dass der Grund der Teilung in 50 % *die Brache* ist. Die Hälfte der Felder wird nicht benutzt und die andere, nutzbare Hälfte, deswegen mit 100 % veranschlagt, welche Basis für die Berechnung sind. Die zweite Hälfte dürfte die Aufteilung des Ertrages zwischen Soldat und Bauer sein. Aus zwei parallelen Texten wissen wir, dass der Pächter („Bauer"; dort *muškēnum* genannt) tatsächlich „seine Hälfte" (šu.ri.a.bi) erhielt.

TLB I 194.
Ein dritter Text geht auch von der Norm „Die Hälfte der Hälfte" aus; 250 Liter pro iku = 15 Kor pro bur.

TCL 11 171.
Ein vierter Text enthält ähnliche Berechnungen „seiner Hälfte", allerdings in einer anders organisierten Übersicht.[984] Dieser Text ist deutlicher, da er die Schritte der Kalkulationen angibt: zunächst wird der Ertrag aufgrund der Norm berechnet und in der folgenden Kolumne dessen „Hälfte"; der Prozentsatz ist hier nur in zwei Fällen 30 Kor Gerste pro bur (Zeile 2, vgl. 12):

> ..: 21 iku. – GAR.GAR: 30. – Seine Gerste: 10500 Liter. – Seine Hälfte: 5100 Liter.

Die Norm können wir auch hier berechnen: 500 Liter pro iku, also 30 Kor Gerste pro bur. Andere Einträge allerdings geben als GAR.GAR die Zahlen 20, 40, 50 Kor pro bur; hier wird also nicht – wie in anderen Texten – systematisch mit Brache gerechnet.

Weitere Texte nennen in Kol. II ebenfalls die Normen 20, 30, usw.[985]

[983] Die Zahlen von Th. Jacobsen, Salinity and irrigation. Agriculture in Antiquity, BiMes 14 (1982) 43, gehen von derselben Lösung aus, wie es scheint.

[984] TCL 11 171, datiert 20.I. In Kol. I stehen die Zahlen nách iku (10, 30, 25) für SAR. In Z. 3 kommt man nur aus, wenn man 1 iku 10 (sar) verbessert in 1 $^{1}/_{12}$ iku ($^{1}/_{12}$ iku wäre 8,33 sar).

[985] Riftin, SVJAD 136 (14.II), TCL 10 133 (–).

Man ist zunächst geneigt, in jenen Normen die Norm zur Teilung zwischen Verpächter (Soldat) und Pächter (Bauer) zu sehen. Aber „5", also „ein Sechstel" von 30, in TLB I 194 ist für Teilpacht unwahrscheinlich wenig;[986] Kolumne II spricht denn auch nicht von „Quote" (níg.KUD), sondern trägt die Überschrift GAR.GAR = *šukunnûm*, „Schätzung".[987] Die kommenden Erträge der verschiedenen Felder können verschieden geschätzt werden.[988] Ich nehme an, dass diese Texte die Schätzung der Ernten in den verschiedenen Fluren und Orten beschreiben, in TCL 10 133 der beiden Orten Mâšum und Āl-Nūr-libbi. Aus neubabylonischer Zeit wissen wir, dass zur Schätzung (*imittu*) von Ernten eine Kommission den Feldern entlang ging; auch hier kann man der Route der Kommission folgen.[989] Kein Feld weist einen Ertrag von 100 % (60 oder 30 Kor) auf, so dass wir schließlich doch zur Folgerung kommen, dass die Kommission nach der Schätzung den Pachtzins von Feld zu Feld feststellt und zwar aufgrund des tatsächlich auf dem Felde sichtbaren Gerstenbestandes.

Ein achtkolumniger Text nennt in den ersten sechs Kolumnen Felder;[990] jede Gruppe ist folgendermaßen eingeteilt: erst „alt(es Feld)" (libir), dann „aus (diesem) ein Feld von PN" (šà a.šà PN), was wohl bedeutet, dass aus dem Feld, altem Familienbesitz (*labirtum*), Teile von Dritten übernommen werden. Zum Schluss wird der wirkliche Inhaber des Altfeldes genannt: „von PN" (*ša* PN), gefolgt von P(ersonen) PN (P ist ein senkrechter Keil). Von Kolumne VII an werden diese beiden letzten Namen wiederholt: der zweite „statt" des ersten (PN *kīma* PN). M. Birot sieht darin den Unterschied zwischen „Hauptsoldat" und „Ersatz", entsprechend der Terminologie im Archiv des Soldaten Ubarum. Die Kol. VII wird eingeleitet: „Armee [... des Kön]igs (?), Haupt Ipiq-erṣetim, ressortierend unter Ubar-Šamaš" (erén ka.keš[da o o lu]gal (?) PA sig-*erṣetim* (?) níg.šu *Ubar-Šamaš*); die erste Personen sind der PA Ipiq-erṣetim mit seinem Ersatz (*kīma*) sowie ein Unteroffizier mit seinem Ersatz (*kīma*).[991]

Die vollständigen Publikation eines weiteren Archivs über Soldaten und Felder ist in Aussicht gestellt.[992]

[986] TLB 1 194:17-18; in Kol. IV als sá bezeichnet.

[987] Sichtbar in TCL 11 151 (!), 171, Riftin, SVJAD 136. Vielleicht auch in TCL 10 133:1, 30, GAR(!).GAR *A-bu-wa-qar*. So schon M. Birot, TEBA 46.

[988] Ki.1, ki.2, ki.3 in TCL 10 133: 20-22, usw.

[989] Topographische Angaben in TLB 1 194 und Riftin, SVJAD 136.

[990] M. Birot, TEBA Nr. 72.

[991] M. Birot hat das Sumerogramm für „Armee" nicht identifiziert; ich lese ka.keš[da]. Ist Ubar-Šamaš identisch mit dem wichtigsten Mann in A. 5257, einem Text aus Sippar mit ähnlichem Anfang? Dort *tam-li-it* erén (...) níg.šu *u-bar-*^{d}utu ga[l.u]kkenna (?); zitiert von M. Stol, BiOr 33 [1976] 148b. Die PNN aus dem Birot-Text sind aber in Sippar nicht auffindbar.

[992] Vorläufig K. Van Lerberghe, „Old Babylonian soldiers at Sabum", Fs. Römer (1998) 447-455.

Zwei Texte weisen darauf hin, dass ein Soldatenfeld im Schilfland gelegen hat.[993]

In Mari dienten die Nomaden (Ḫana) als ausgezeichnete Soldaten[994] und wurden mit Feldern belohnt.[995] Ein Brief spricht vom Wunsch, diesen Nomaden ein Feld „aus den Feldern der Truppen“ am Ufer des Euphrats zu geben: „sollen sie es in Besitz nehmen (*ṣabātum*) oder nicht?“;[996] der König, Samsi-Addu, hielt es jedoch für verfrüht, eine Neuverteilung (*zâzum*) und Vermessung (*sanāqum* D) der Felder vorzunehmen, da es die Interessen der alten Besitzer schmälern würde: „jeder Mann soll seinen alten Besitz (*ṣibtum*) wie bisher behalten; die Felder sollen keineswegs ‘angerührt’ werden“. Er gestattet nur diese eine Ausnahme: „Vermesse das Feld eines Toten oder Verschwundenen und gib es einem, der kein Feld hat“. Erst später, bei einer „Reinigung“, also Neuverteilung (*tēbibtum*), bietet sich dann die entsprechende Gelegenheit: „Nur bei einer Neuverteilung (*tēbibtum*) teile und (?) vermesse und lass die Truppen ausziehen (*elûm* Š)“.

Ein anderer Brief zeigt, dass „die Truppen ‘gereinigt’ werden und die Felder vermessen werden (*madādum*) und aufs neue dem Lande zugeteilt werden (*ana mātim zâzum*); man braucht dazu gute Schreiber.[997]

Aus Mari kennen wir einen weiteren Brief, der die Relationen der Felder unterschiedlicher Soldaten beschreibt: schwererer Dienst impliziert ganz offensichtlich ein größeres Feld (5 iku); der entsprechende Passus ist aufschlussreich für uns: „wie die normalen Soldaten (lú *biḫrum*) und die Gardetruppen (lú *šūt rēšim*) vom (Lande) ‘Ufer des Euphrats’ (= das Kernland Mari), die 5 iku Feld in Besitz haben (*ṣabātum*) und dafür einen schweren Dienst für den Palast leisten (*ilkam dannam alākum*), besitzen auch die Diensttuenden (*āliktum*) des Distriktes von Qaṭṭunān 5 iku. Genau wie ihnen will ich euch 5 iku Feld (als) euer Unterhaltsfeld (*šūkusum*) zuweisen (*malûm* Št), den Rest der Felder, (je) 3 iku, will ich den ‘Söhnen des Landes’ zuweisen“.[998] Später sagt der Briefschreiber etwas deutlicher: „Und mein Herr weiß, dass am ‘Ufer des Euphrats’ die normalen Soldaten und die Gardetruppen, die ‘die schwere bronzene Lanze für meinen Herr bereit stellen’, 5 iku Feld besitzen“ (Z. 14-17); damit ist wohl der „schwere Dienst“ gemeint, einige Zeilen später auch noch so beschrieben: „die normalen Soldaten, die die schwere Lanze hinter meinem Herrn tragen“ (Z. 24).[999] Der Brief unterscheidet also zwischen Soldaten auf Feldzügen und anderen „Lehensträgern“, die nur 3 iku erhalten – sie heißen „Söhne des Landes“.

993 BIN 7 67:1-2, a.šà giš.gi šà a.šà aga.uš.e.ne; VS 18 23:4, *diris* gi.

994 M. Anbar, Les tribus amurrites, OBO 108 (1991) 178-188; H. Klengel, Zwischen Zelt und Palast (1972) 191-5.

995 Anbar, a.a.O. 170 f.

996 ARM I 6:22 ff.; H. Klengel, Zwischen Zelt und Palast 172 f.; Anbar, a.a.O. 171; J.-M. Durand, LAPO 17 (1997) Nr. 641.

997 ARM I 7:32 ff.; J.-M. Durand, LAPO 16 (1996) Nr. 187.

998 ARM 27 107 Rs. 2-9.

999 J.-M. Durand, FM VII (2002) 91: „die Lanze tragen“ bedeutet in Mari und Emar „le service militaire que l'on doit au roi“.

Soldaten verpachten ihre Felder. Aus einem Brief wird jedoch deutlich, dass auch ein Pächter das Recht dazu hatte.[1000] Eine Übersicht der „Feld(er) der Soldaten" gibt bei jedem Feld den Pächter, „Bauer" (engar), an.[1001]

Ein Soldat brauchte eine Genehmigung (*qabûm*) zur Verpachtung;[1002] einmal verpachtet ein Soldaṭ ein Feld und wird dabei ausdrücklich als zum Militär gehörig bezeichnet, zusätzlich wird sein Kapitän (?) genannt.[1003]

B. Landsberger definierte Privatgeschäfte wie Pacht als „Profitmachen" (*takšītum*). Das Substantiv und das zugehörige Verbum *kašûm* D betreffen aber – soweit ersichtlich – Handelsreisen und nicht die Exploitation von Feldern.[1004] Im Prinzip hatte Landsberger aber recht, die Finanzierung von Handelsreisen ist für einen Soldat wohl übertrieben; dennoch sind mit *takšītu* Privatgeschäfte gemeint. Ein Brief zeigt, dass ein Soldat neben seinem Dienst (*ilkum*) auch noch Privatgeschäfte dieser Art betrieben haben konnte: „Dass unsere Leute gerade neben dem Profitmachen den Dienst erfüllen, weiß das Haupt der Soldaten (*šāpir* aga.uš)". Von einem Staatspächter (ensí) heißt es: „Der Bürgermeister soll einen Mann, der Profit macht und seinen Dienst 'trägt', nicht belästigen (*dabābum* D)".[1005] Ein konkretes Beispiel dazu ist: ein Soldat, der einen Garten des Palastes kultiviert, macht auch private Geschäfte als Vermittler in der Vermietung von Erntearbeitern; man ist zwar empört, doch die Antwort lautet, dass „unsere Leute beim Profitmachen (*ina kuššîm*) den Dienst ausführen".[1006]

Hammurabis Gesetze bestimmen dazu folgendes:

> CH § 36: „Das Feld, der Garten oder das Haus eines Soldaten, Fischers oder Ertragsbringers soll nicht verkauft werden."

CH § 39 spricht über „Feld, Garten oder Haus, das er kaufen oder erwerben wird"; kann erworbenes Eigentum also doch verkauft werden? Bekannt ist der Fall eines Fischers, der von einem Soldaten ein Feld kauft (1 bur, für 1 Mine Silber), bekannt ist ein weiterer Fall und in beiden Fällen vindiziert der Soldat das Feld.[1007] Es ist gut möglich, dass ein späteres Edikt hier eingegriffen hat und die Verkäufe rückgängig machte. Ein konkreter Fall beginnt mit der Beschreibung des Hintergrundes; dass es dabei um Soldaten geht, beweist die zentrale Rolle von Taribātum,

[1000] AbB 4 125.
[1001] TCL 11 151:6, 8, usw.; s. oben.
[1002] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 110-2; J. Renger, Studies Kraus (1982) 294.
[1003] BDHP 16:3-4, Ibni-Šērum aga.uš šà erén Išme-Adad (Amṣ 14). Wir kennen einen Kapitän Išme-Adad, CT 4 14a:4 (Amṣ 3).
[1004] Man „geht hin" zu diesem Zweck (OBTIV 326:32, ARM 27 26:26-7, 80:44) und nach Abschluss einer Handelsreise wird der Profit berechnet (VS 8 71:19, VAB 5 287; BE 6/1 15:15, VAB 5 170). Mehr über das Profitmachen von Soldaten unter „Der Soldat Ubarum" (10.10).
[1005] AbB 6 103:5-7, bzw. AbB 10 151:11-14.
[1006] AbB 9 187 mit AbB 6 103 (Lies in 103:9 lú, nicht i[t]u).
[1007] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 60 f.

„dem Chef (*šāpirum*) der Soldaten“:[1008] „Als mein Herr die goldene Fackel für Sippar erhoben und gerechte Ordnung für seinen Gönner Šamaš geschaffen hatte, hat der Chef der Soldaten, Taribātum, die Richter von Babylon und die Richter von Sippar in Sippar tagen lassen. Dabei prüften sie die Rechtssachen der Bewohner von Sippar, ließen sich die Kaufurkunden betreffend Felder, Häuser und Gärten vorlesen und zerbrachen diejenigen, welche infolge der ‘gerechten Ordnung’ annuliert worden waren“.

10.5. Probleme, wenn auf einem Feldzug...

10.5.1. Der Soldat verliert sein Feld

Es kann geschehen, dass einem Soldaten, der sich auf einem Feldzug befindet, das Feld weggenommen wird. In einem langen Brief beklagt sich ein Soldat;[1009] er schreibt zunächst, dass Marduk-muballiṭ seinen Diener (*ṣuḫārum*) widerrechtlich im Hause des Briefschreibers hat wohnen lassen; wir kennen diesen Mann zwar als Kapitän, aber nicht in Sippar.[1010] Der Soldat fährt fort: „12 iku Feld, Besitz (*ṣibtum*) eines Soldaten, eines meiner Kameraden (1 *ālik idija*), dessen ‘Herd erloschen war’ [= er ist ohne Familie], hatte die Stadt mir gegeben und seit 30 Jahren ‘esse’ ich es. Jetzt, da ich selbst in Ihrem Dienste (*ḫarrānum*), mein Herr, in Sippar stehe, haben die Ältesten der Stadt die Hälfte meines Feldes genommen und einem anderen gegeben. Sie, mein Herr, klagen Sie das Haus ein und nehmen Sie (es). Meine Tontafeln will ich meinem Herrn bringen und die Ältesten der Stadt sollen das Feld, dessen ich beraubt worden bin, für mich ‘produzieren’ lassen (*elûm* Š). Lassen Sie das Feld mir zurückgeben, damit ich nicht sterbe. Sie, mein Herr, treten Sie für mich ein. Marduk, der Sie liebt, hat in Wahrheit Sie geschaffen, um mir zum Recht zu verhelfen“. Ich nehme an, dass hier ein Soldat an seinen General (?) schreibt.

Ein anderer Soldat schreibt seinem Herrn – hier wohl König Hammurabi –, der ihn „zu den Truppen von Isin gestellt hatte“: Als er auf einem Feldzug (kaskal) war, hat man ihm das Unterhaltsfeld genommen und es einem Schreiber gegeben. Der König hatte seinem Chef (*ālik pani*) befohlen, das Feld zu vergeben. Der Briefschreiber verfügt über einen Mann, Etel-pi-Marduk, Wache der Tenne;[1011] beide kennen wir aus aus einem anderen Brief; Etel-pi-Marduk ist dort sein „Diener“, der sein Feld und noch ein anderes bestellt; die Götterwaffe soll nun angeben, welcher

[1008] Nach F.R. Kraus, AbB 7 153:1-9. S. J.J. Finkelstein, Studies Landsberger (1965) 233 ff.; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 69-72; D. Charpin, Archives familiales 33.

[1009] AbB 2 111.

[1010] Marduk-muballiṭ PA.PA, Sohn des Ḫulliši, YOS 13 247:3-4 (Das Areal Širimtum weist auf Kiš hin).

[1011] AbB 13 4. Dass der Briefschreiber ein Soldat ist, ist nicht sicher. Er ist auf Feldzug und vergleicht sich einmal mit Soldaten die Felder bestellen (AbB 13 4 Rs. 12). W.H. van Soldt, Anm. b dazu: chief cook?

Teil dem Soldaten gehört.[1012] Wir halten fest, dass dieser Soldat nicht nur einen Kameraden (*ālik idim*) sondern auch einen Chef (*ālik pani*) hatte.

In Mari hatte der zeitweilige Inhaber des Feldes das Recht, dass ihm nach der Ernte seine Kosten (*mānaḫum*) (*sic*) vergütet wurden.[1013]

Ein weiterer Brief nennt den Fall, in dem „die Truppen und General Nidnat-Sîn keinen Ersatzmann haben" (erén *ù* PA MAR.TU *Nidnat-Sîn ša* daḫ.ḫa *la išûma*). In dieser anormalen Situation werden auf Befehl des Königs ihre Immobilien, Feld und Garten, von Sekretären des Palastes inspiziert und ein Drittel wird den Behörden der Stadt „anvertraut". Sie, Bürgermeister und Älteste, sind dem Palast gegenüber dafür verantwortlich, dass das Land, „ihren ganzen Besitz", kultivierbar bleibt.[1014] Normalerweise wurde also ein Drittel den Ersatzleuten überlassen. In dieser Notlage war jedermann auf Feldzug, und darum wird der „ganze Besitz" (*ṣibtum gamrum*) von der Stadt verwaltet.

Anderswo sind Bürgermeister und Älteste verantwortlich für das Haus abwesender Soldaten (aga.uš *nasīḫu*).[1015]

Ein Brief in zwei Exemplaren gibt an, wie der König eine Entscheidung trifft; m.E. handelt es sich um einen Schulbrief. Die Übersetzung des deutlicheren Exemplares lautet folgendermaßen:[1016]

> „Zu Sîn-ajabāš sprich: so sagt Marduk (?)-nāṣir. Šamaš und Marduk mögen dich meinetwegen gesund erhalten! Was den Bericht über das Feld von Sîn-māgir, dem Soldaten, betrifft: Sîn-māgir, der Soldat, war geflüchtet (Duplikat: 'verschwunden'; *abātum* N bzw. *ḫalāqum*) und sein Feld ist an Munawwirum gegeben worden. Jetzt kamen seine Söhne herauf und sagten: 'Wir werden das Feld unseres Vaters nutznießen ('essen'); auch werden wir den Dienst unseres Vaters ausführen'. Darauf antwortet der König: 'Erstattet ihnen ihr Feld zurück, auch werden sie den Dienst ihres Vaters ausführen'".

Ergänzend dazu seien zwei Gesetze Hammurabis erwähnt:

CH § 28 erlaubt dem Sohn eines Soldaten oder Fischers, der während eines Feldzuges gefangen genommen worden war, dessen Dienst auszuführen; ihm werden das Feld und der Garten gegeben.

CH § 30-31 regeln den Fall, dass ein Soldat oder Fischer sein Feld, Garten oder Haus „vor dem Dienst vernachlässigt hat (*ina pani ilkim nadûm*)" und verschwunden ist (*duppurum*). Das Gesetz entscheidet, was geschehen soll, wenn er zurückkehrt.

[1012] AbB 2 28.
[1013] J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 224 ff. Nr. 1053.
[1014] Dalley, CatEdinb. 24 (Si 18).
[1015] M. Stol, Fs. Römer (1998) 444 f.
[1016] TCL 17 44; der zweite Brief ist J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 180 D 46. Nicht als Schulbrief identifiziert von V. Donbaz und N. Yoffee, Old Babylonian Texts from Kish, BiMes 17 (1986) 34, 37. Vgl. noch M. Stol, BiOr 56 (1999) 672. Beachte auch den Brief aus Mari, nach dem der König tatsächlich eingreift; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 224 Nr. 1053.

Ein Soldat kann auch verschollen sein: Listen mit Namen geben bisweilen an, dass einer „verschwunden" ist, was auch als „geflohen" (zàḫ, *ḫalqum*) übersetzt werden könnte; am Ende der Liste können diese Fälle summiert werden.

Häufig kommt auch „tot" vor.[1017] Was soll die Familie in dieser Lage nun machen? Der Besitz kann einem Dritten gegeben werden, wie wir im Kapitel über Dienst (*ilkum*) gesehen haben (8.1-3).

Das Lehensgut eines Soldaten war widerrechtlich Privateigentum geworden und verkauft worden; es wurde nach einem königlichen Edikt restituiert.[1018]

Der Soldat, „der im Feldzug (*dannatum*) seines Herrn gefallen ist", verdient Versorgung durch Totenopfer.[1019]

10.5.2. Kriegsgefangene

Die Gesetze Hammurabis behandeln das Problem, was mit Feld und Garten eines Soldaten geschehen soll, der während eines Feldzuges (*dannat šarrim*) gefangen genommen wird (§ 27-29). Er kann von einem Kaufmann freigekauft werden, im Notfall auf Kosten des Tempels oder des Palastes (§ 32). Instruktiv in diesem Zusammenhang ist ein Brief Hammurabis an zwei Personen: „Sîn-ana-Damru-lippalis, der Sohn von Manium, den der Feind (gefangen) genommen hat: gib einem Kaufmann 10 Sekel Silber aus dem Tempel von Sîn und kaufe ihn frei".[1020]

Kriegsgefangene (*asīrum*, sum. lú.al.dib.ba) kennen wir aus einer ansehnlichen Menge kleinerer Texte, welche die Ausgaben des „Gefängnisses" dokumentieren.[1021] „Gefängnis" lautet buchstäblich „Haus der Gefangenen" (*bīt asīrī*). Die bisher nur aus dem CH und einem Brief[1022] bekannte Bedeutung „gefangen nehmen" für *târum* D kommt in diesen *asīrum*-Texten oft vor; sie sind nach einem schlecht bekannten König von Uruk datiert: Rim-Anum, der kurzfristig zur Zeit Samsu-ilunas in Uruk

[1017] A. 32093 (Chicago); VS 13 104.

[1018] PBS 8/2 226, mit B. Landsberger, OLZ 29 (1926) 765; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 74 f.

[1019] J.J. Finkelstein, JCS 20 (1966) 96 BM 80328:33.

[1020] AbB 9 32.

[1021] HG VI (1923) Nr. 1836-1856. W.F. Leemans, „The asīru", RA 55 (1961) 57-76. Unsere Gruppe: S. 66-73. O. Loretz, „Die *asīrum*-Texte", UF 11 (1978) 121-160, mit D. Charpin, RA 74 (1980) 75 f. YOS 14 337-342, mit S. 23-4 und D. Charpin, BiOr 36 (1979) 193 f. W. Sommerfeld, Der Aufstieg Marduks (1982) 32 Anm. 3. M. deJong Ellis, „The chronological placement of king Rim-Anum", RA 80 (1986) 65-72, mit S. Sanati-Müller, „Rîm-Anums Absetzung durch Samsu-ilūna in Uruk", NABU 1996/23. D. Frayne, RIME 4 (1990) 480-2. D. Arnaud, RA 71 (1977) 6-8. F. Pomponio, A. Rositani, „Rīm-Anum di Uruk", Fs. Loretz (1998) 635-649. Prosopographie: A. Rositani, SEL 14 (1997) 3-15. Viele unveröff. Texte: CBT II (1996) 346b, 352b, p. XI (Jahresnamen); auch BM 26307, 85057, 85142, 97061, 97321; YBC 11908. Unveröff. A. Uchitel, Mycenaean and Ancient Near Eastern Economic Archives, Ph. D. Dissertation, University College London 1985, 131; Plate X nos. 11-13.

[1022] ARM 27 161:44-46. Aber mehr in Ahw 1335b, 19!

regiert haben dürfte. Zu jener Zeit hatte Samsu-iluna Schwierigkeiten im Süden, wo sich ein gewisser Rim-Sîn als unabhängiger König von Larsa bezeichnet und in Ur spezielle Jahresnamen führte. Ist es möglich, dass dieser Rim-Sîn (von Larsa und Ur) identisch ist mit Rim-Anum von Uruk, der hier spezielle Jahresnamen führte?; Anum war ja der Hauptgott von Uruk. Aber ein „Barbier von Rim-Sîn" kommt gerade in unseren Texten vor![1023]

„Generäle, Babylonier", kommen hier mehrmals vor (PA MAR.TU.meš lú ká.dingir.ra ki);[1024] Generäle sind gut bekannt und kommen in der Schreibung PA MAR.TU nur ab Hammurabi vor; unser Archiv schreibt aber PA MAR.TU.meš, „Haupt der Amurriter", was den Eindruck erweckt, dass es sich hier um Kriegsgefangene von verschiedenen Seiten handelt; es überrascht allerdings, dass auch der Barbier von Rim-Sîn sowie Generäle aus Babylon, also des Feindes, unter den Besuchern sind. Wir nehmen an, dass ein Austausch oder der Loskauf der Gefangenen vorgenommen werden sollte.

In älterer Zeit, während der Regierung Rim-Sîns, wurden die Kriegsgefangenen genau registriert: Herkunft, Feldzug, Wache, Verantwortliche; auch die Toten wurden vermerkt.[1025] In einem Vertrag aus Uruk werden die Verantwortlichkeiten folgendermaßen festgelegt:

> „ ... 30 Sklaven, Gefangene, die man im *pirkum* gefangen genommen hat und Sîn-gāmil zur Bewachung anvertraut hat: Für jeden Gefangenen, der verschwindet oder flüchtet, der nach außen geht, wenn einer ihn sieht, dass er nicht in Fesseln gefangen ist, wenn er auf der Straße oder am Tor seines Gefängnisses gesehen wird, wenn in seinem Gefängnis gesagt wird, dass er nicht zu fesseln sei: dafür haftet Sîn-gāmil mit seinem Kopf. Für diese Verantwortlichkeit haftet er bei dem König".[1026]

Neben den besprochenen Texten ist das Gefängnis selten belegt; wir kennen es mittlerweilen auch aus Texten, die von der belgischen Mission in Sippar ausgegraben wurden: der Titel von Nabium-nāṣir „Haupt der Gefangenen" (PA *asīrī*) wechselt hier mit dem sumerischen „Haupt der Verhafteten" (PA al.dab$_5$.ba).[1027]

1023 SEL 14 (1997) 5 (Apil-kubi). Eine andere historische Einordnung versucht D. Charpin, NABU 2001/75.

1024 VS 13 48:6, 49 Rs. 3; „PN$_1$-PN$_5$, der Bote von Rim-Sîn und die Generäle, Babylonier" (Loretz, Nr. 5:2-8) (Die zweite Person, Eše'i-pani-Šamaš, muss identisch sein mit dem Mann in AbB 6 118:22).

1025 Materialsammlung mit Kommentar: W.F. Leemans, RA 55 (1961) 57-66.

1026 A. Falkenstein, BaM 2 (1963) 78 f., mit F.R. Kraus, BiOr 22 (1965) 290a. Der Ausdruck „im *pirkum* gefangen genommen" kommt jetzt auch in Loretz, Nr. 4:2-4 vor. Kraus: „Gefangenenlager im Felde?".

1027 C. Janssen, CRRAI 36 (1991) 103 Di 614:18; 104 Di 628:8, 19; 105 Di 662:25; mit S. 81 Anm. 17, 85, 89 f., 92. Aus Sippar kennen wir aus der Zeit von Abi-ešuḫ Ibni-Šērum PA *a-si-ri* (YOS 13 507:8), šà é *a-si-ri* (BM 79898, Ae t; s. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 [1998] 39). In Alalaḫ: F. Zeeb, Die Palastwirtschaft in Altsyrien (2001) 233-245 (Rationen).

Das Leben eines Kriegsgefangenen wurde dann abenteuerlich, wenn es ihm zu flüchten gelang; zwei Geschichten sind uns bekannt.[1028]

Auf eine Liste von 6 Namen folgt: „6, sie sind mit der Waffe geschlagen (giš.tukul ba.sìg)", und weiter: „Weil diese ausgezogen und nicht zurückgekehrt sind und ihren Häusern keinen Auftrag gegeben hatten (...)".[1029] Beschrieben werden für uns nicht verständliche Maßnahmen; die Namen stehen ohne Vatersnamen.

Eine zweite Liste im Text berichtet von „sieben Männern, vom Löwen gefressen" (7 ur.maḫ ì.kú.e); hier werden die Väter genannt.

Man versteht, dass ein Soldat lieber keinen Dienst tat, sondern in seinem Dorf (*kaprum*) lebte. Es oblag dem General, in einer Notlage Soldaten aus den Dörfern zu mobilisieren (*ṣamādum*).[1030] In Mari wollten die Nomaden nicht einrücken, und so wird vorgeschlagen, einem Kriminellen im Gefängnis den Kopf abzuhacken und diesen unter den Nomaden zirkulieren zu lassen, „damit die Truppe in Furcht gerate und schnell zusammenkomme".[1031]

Der Soldat zog es vor, möglichst schnell ins Dorf zurückzukehren; ein Brief des Königs von Ešnuna spricht sogar von vielen Berittenen (gab.rá), die „Flüchtlinge" geworden sind, und er entscheidet: „Ab heute darf (nur) der Berittene, der ein von mir gesiegeltes Dokument dir zeigt, in seinem Dorf wohnen, und er darf sein Haus und sein Feld 'sehen'. (...) Wer aber kein von mir gesiegeltes Dokument bei sich hat und zu dir kommt, dem sollst du nicht gestatten, zu bleiben; lass ihn zu mir führen".[1032]

Auch die Bevölkerung litt unter dem Krieg; dazu noch einige kleine Bemerkungen:

Eine Liste ohne militärischen Kontext endet so: „Verschwunden: T.; tot durch den Feind: I. (úš lú.kúr I.)".[1033] Diese Liste gehört zu einer längeren, die angibt, dass Ochsentreiber, Männer und Frauen (uš sal) so gestorben sind.[1034]

Hart war das Schicksal zweier gefangengenommener Feinde: „Man soll jene Männer nicht verkaufen; man soll ihre Augen 'berühren' (= sie blenden) und sie sollen in der Werkstatt (*nepārum*) mahlen; oder aber man soll ihre Zunge ['berühren']".[1035]

[1028] (1) CT 6 29 (VAB 5 37), (2) ARM 6 37 und ARM 14 104.

[1029] TIM 5 14:7-10, *kīma annūtum ūṣûma la itūrūma bītātišunu la uwa''erū.*

[1030] CTMMA I Nr. 69:29-30.

[1031] ARM 2 48:14-20.

[1032] Sumer 14 (1958) 23 Nr. 5, mit J. Renger, CRRAI 18 (München 1972) 176 f. („ein Passierschein"); B. Lafont, Studies M.C. Astour (1997) 328 f. („un sauf-conduit").

[1033] M. Birot, TEBA 64:17-19.

[1034] VS 7 128:44-56; HG V 1383, mit G. Koshurnikov, Šulmu IV (1993) 176, „The records suggest an enemy attack at the end of month VI in the year 17+y of Ammi-ṣaduqa".

[1035] ARM 14 78 Rs. 9-11, mit J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 67 f.; nach K. van der Toorn, RA 79 (1985) 189 f.; Parallelen (wie Simson im Gefängnis) führt er an in seinem Aufsatz

Auch Deportationen kamen vor;[1036] etwas besser kennen wir nur die Deportation der Bevölkerung der Stadt Rapiqum durch die Assyrer. Auch Briefe aus Mari berichten von Deportationen aus verschiedenen Orten;[1037] die (ausländischen) Namen der dabei Deportierten kennen wir aus langen Listen.[1038]

Es ist möglich, dass die häufige Behauptung in Königsinschriften, der König habe „die zerstreute" Bevölkerung in die Heimat gebracht, auf diesem Hintergrund zu sehen ist;[1039] in diesem Zusammenhang interessant ist der Personenname *Sapḫum-lipḫur* „Mögen die Zerstreuten sich sammeln".[1040]

10.6. WEHRPFLICHTIGE UND IHR ERSATZ

Wir haben die Institution von Ersatzleuten / Reservisten oben besprochen und gesehen, dass diese Listen oft Soldaten betrafen; auf sie sei hier zurückverwiesen (8.5). Im Folgenden werden wir Listen und Textgruppen behandeln, die nur Soldaten betreffen.

Eine lange Liste aus Larsa gibt Personennamen, gefolgt vom Namen ihrer Stadt (Tillâ, KA.AN, usw.) und gibt an, wem sie unterstehen (erén níg.šu PN).[1041] Die Nennung der Stadt ist wichtig. Auch in anderen Listen wird der Herkunftsort genannt (Nērebtum, s. u.), ebenso wird in einem Brief die Stadt ausdrücklich bezeichnet.[1042] Diese Personen wurden also aus bestimmten Orten rekrutiert; in einigen Fällen wird angegeben, dass einer „verschwunden" oder „tot" ist (in HG VI fett gedruckt: „geflohen", „tot"). Zwei Unterschriften scheinen anzugeben, welche Dienste diese Leute in der Armee versahen. Die erste Unterschrift lautet: „31 Wagenführer des südlichen Distriktes (IŠ.meš *li-tum* ki.ta), 54 Zugtierführer (kir_4.dab.meš, *kartappum*), 2 verschwunden, 8 tot" (III 31-34). Der südliche Distrikt

„Judges XVI 21 in the light of the Akkadian sources", VT 36 (1986) 248-253. Zum Berühren (*lapātum*; hier ergänzt!) der Zunge, s. oben, 3.3.

[1036] D. Charpin, „Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs", CRRAI 38 (Paris 1992) 207-218; B. Lion, „Les enfants des familles déportées de Mésopotamie du nord à Mari en ZL 11", Ktèma 22 (1997) 109-118; N. Ziegler, FM IV (1999) 119 f. („Les prisonnières de Kahat" im Harem); N. Ziegler, „Aspects économiques des guerres de Samsî-Addu", in: J. Andreau et al. (ed.), La guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire, Saint-Bertrand-de-Comminges (2000) 13-33.

[1037] J.-M. Durand, CRRAI 38 (Paris 1992) 103-5; LAPO 17 (1998) 312; „Le droit de la guerre", LAPO 18 (2000) 210-216; auch 347-356 (Frauen, Priesterinnen).

[1038] J.-M. Durand, MARI 8 (1997) 597 ff.

[1039] C. Wilcke, OrNS 54 (1985) 307 f.; S. Tinney, The Nippur Lament, OPSNKF 16 (1996) 136.

[1040] M. Stol, SEL 8 (1991) 192.

[1041] VS 13 104, HG VI 1970.

[1042] AbB 1 129:9-13. „Er ist kein 'Sohn' der Stadt Kullizum, er ist kein 'Sohn' eines Bürgers (...). Lass (ihn) frei". Ein Bürger (*awīlum*) von Kullizum war dienstverpflichtet.

ist in der Hammurabi-Terminologie das Land Larsa. Die zweite Unterschrift nennt: „14 PA amar? id nu (= ?), 24 Zugtierführer, 1 verschwunden, 3 tot" (V 10-13). Der letzte Teil des Textes nennt keine Stadtnamen mehr, nur noch Personennamen. Die erste Gruppe dieser Kategorie sind „31 Wagenführer" (31 erén IŠ.meš, VI 15), die zweite „14 PA amar id nu" (VI 30).

Die nächste und letzte Zeile ist wichtig: „45, (Ver)mieter" (45 *mu-še-ṣú*), was bedeutet, dass diese letzte Kategorie nicht durch Frondienst aufgerufen war, sondern von einem Mittelsmann, „(Ver)mieter", gemietet worden waren: sie sind also Söldner. Diesen (Ver)mieter (*mušēṣûm*) kennen wir auch aus einem Brief: er verbietet „umzukehren" (*saḫārum*), Bierkrüge (*pīḫum*) müssen aufgestellt werden; dies erinnert an die Versorgung der gemieteten kassitischen Söldner in Sippar (10.8). Der Briefschreiber spricht von einem Dienst „auf Leben (und Tod)" (*ilik napištim*).[1043] Eine fragmentarische Liste mit Personennamen gibt regelmäßig an, wer sie ver/gemietet hat; sind sie Söldner?[1044] Auch in Sippar wurden zusätzliche Arbeitskräfte gemietet.[1045]

Die Terminologie östlich vom Tigris ist überraschend. Eine Gruppe von Texten aus Ishchali (Nērebtum) gibt in Tabellen an, dass man dort unterschied zwischen: Hauptperson (sag), Ersatzmann (daḫ), Reservist (diri), Kleiner (tur), Obmann (šu = níg.šu?).[1046] Mit sag ist der Hauptsoldat gemeint: im Ubarum-Archiv *qaqqad* aga.uš.[1047] Bei zwei Personen wird angegeben, dass sie Textilarbeiter („Wäscher") bzw. Zimmermann sind.[1048] In dieser Gruppe wird auch gerne angegeben, in welchem Ort der Mann wohnt (*wāšib* GN). Vielleicht gehörten sie dem „vierten Armeekorps" an (*lītum rebītum*).[1049]

P. Mander und F. Pomponio publizierten eine Gruppe von Texten aus Larsa, datiert ins Jahr Hammurabi 39.[1050] In jedem Text wird angegeben, dass ein bestimmter Mann – sein Ersatzmann ist sein Bruder – einer bestimmten Berufsgruppe zugehört, als Soldat „gegeben worden ist" (*ana* aga.uš níg.šu PN *nadin*). Als „sein Tausch" (*pūḫum*) für die Berufsgruppe ist ein anderer mit Ersatzmann „aus den Soldaten gegeben worden" (šà aga.uš níg.šu PN *nadin*). Die verantwortlichen Obmänner der

[1043] AbB 3 66. – Der Beleg VS 13 104 VI 31 für *mušēṣûm* nicht in CAD M/2 268.

[1044] PN *ú-ši-ṣi-a-am* / *ú-ši-ṣú-ni-im*, TIM 2 63:11, [15], 23, 27, 32 (?), L. Rd. Einer der Texte über die Armee Rim-Sîns rechnet mit „Mietlingen" (Riftin, SVJAD 115). Dieser (Ver)mieter mag auch gemeint sein in ARM 14 80:10. So ungefähr M. Birot; anders J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 504.

[1045] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 115 f., „for public projects".

[1046] S. Greengus, OBTIV 314, 316, die Tabellen. PN - daḫ - dirig - tur in OBTIV 309:6-9; ohne dirig in 306 rev. 2-4, 308:8-10. Beachte am Ende einer Übersicht: erén.sag, tur, šes.ni, 305:48-9. Diskussion mit Übersetzung von Nr. 305: J.N. Postgate, Early Mesopotamia (1992) 243 f.

[1047] So soll man auch wohl sag.gá in AbB 12 93:6 auffassen müssen.

[1048] OBTIV 308:3, 15.

[1049] 308:12, 313:5.

[1050] „A minor Old Babylonian archive about the transfer of personnel", JCS 53 (2001) 35-67.

Berufsgruppe und der Soldaten werden namentlich genannt; gelegentlich werden die Wohnorte der Ausgetauschten angegeben. Als Beispiel sei ein Hirtenknecht aus Saḫda erwähnt, der den Soldaten unter Inbuša „gegeben worden ist"; als sein Tausch wurde einer dieser Soldaten dem Hirtenknecht gegeben (Text 3). Die Berufsgruppen sind: Zugtierführer (*ḳartappum*), Hirtenknecht (*kaparrum*), Wäscher (*ašlākum*), Ochsenknecht (*kullizum*), Frachtbootpersonal (šà má.ì.dub).

„Tausch" (*pūḫum*) war der Ausdruck für einen Außenseiter – nicht Vater oder Bruder – als Ersatzmann (s.u.).

Zwei Texte lassen sehen, dass man geneigt war, eine Person von niedrigem Status als Ersatzmann der Soldaten zu registrieren. Dies geschieht mit dem Hirtenknecht (*kaparrum*) Anātum, Sohn einer Frau, der „als Ersatz den Soldaten gegeben wurde" (*ana* daḫ aga.uš.meš), und auf Befehl des Königs wird er seinen beiden Hirten (?) zurückgegeben; ein anderer wird als sein Substitut (*pūḫum*) den beiden Militärsekretären gegeben.[1051] Sicher ging die Initiative der Klage von den beiden Hirten (?) aus. Es überrascht, dass der König eingreift, doch dasselbe geschieht auch im zweiten Brief: man hat – so erklärten die Hirten – „die Hirtenknechte unter unserer Autorität bei den Soldaten registriert (*malûm* D)"; darauf antwortete Hammurabi, dass sie zurückgegeben werden sollen.[1052]

Allgemeiner: war ein Hirte (sipa) einmal dem königlichen Heer „gegeben" worden, ist es schwierig, ihn durch einen Ersatzmann zu befreien (*paṭārum* D).[1053]

Ein Mann, dessen „Dauerstellung" (*dūrum*) Staatspächter (ensí) ist, wurde mit seinen Söhnen bei den Soldaten eingeschrieben (*šaṭārum*, *malûm* D); Hammurabi mahnt, dass dies nicht passend sei: „Setze als Ersatz (*pūḫum*) für seine Söhne, die du bei den Soldaten eingeschrieben hast (*šaṭārum*), andere (Männer) bei den Soldaten ein (*malûm* D)".[1054]

Man bekommt den Eindruck, dass ein Babylonier einer bestimmten Berufsgruppe zugehörte, die ihm seinen Status gab. Einschränkungen waren so wichtig, dass der König zu entscheiden hatte.

Jedermann war in Mari dienstpflichtig, man konnte dem Wehrdienst jedoch durch das Stellen eines Ersatzmannes entkommen. Auch wer krank war, musste für einen Ersatz sorgen.[1055] Reiche Leute (*šarûtum*) waren also in der Lage, Arme (*lapnūtum*) mieten zu können, um ihre Verpflichtungen ausführen zu lassen. Man kann sich also nicht auf die Präsenz der Reichen verlassen, entsprechend warnt ein Brief aus Mari: „Schickst du reiche Leute, so werden sie aus dem Feldzug ausscheiden (*ištu* kaskal *ipaṭṭarū*); du sollst gar keine reichen Leute schicken".[1056] Aus einem anderen Brief erfahren wir, dass von dienstpflichtigen Schreinern das Stellen von Personen, die für

[1051] CT 8 32b (Si 21); vgl. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 93 Anm. 35: war er ursprünglich ein Sklave? Wir kennen Ikun-pi-Sîn als Hirte; M. Stol, Mél. Birot (1985) 275.
[1052] AbB 2 3:6-7.
[1053] AbB 11 184.
[1054] AbB 2 43.
[1055] J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 353 f.
[1056] ARM 1 17:13-15; LAPO 16 Nr. 417; A.L. Oppenheim, JNES 11 (1952) 132a.

sie hafteten, gefordert wurde: erschienen sie nicht, so wurde auf diese Personen (*nipûtum*) zurückgegriffen.[1057]

Das Gesetzbuch Hammurabis verbietet einem Soldaten oder Fischer, einen Ersatzmann einzusetzen. Er soll scharf vom legalen Ersatzmann (*taḫḫum*) unterschieden werden und wird als *pūḫum* „Tausch, Ersatz" bezeichnet: „Wenn ein Soldat oder ein Fischer, dem gesagt worden ist, den Königsweg zu gehen (*ša ana ḫarrān šarrim alākšu qabû*), nicht geht, sondern einen Mietling mietet und (den als) seinen Ersatz (*pūḫum*) schickt, so wird dieser Soldat oder Fischer getötet werden. Derjenige, der ihn anzeigt (*munaggirum*), wird sein Haus davontragen" (§ 26). Man nimmt an, dass im CH der „Königsweg" für einen Feldzug steht (so deutlich in § 32). Diese Bestimmung dürfte wohl auf dem Hintergrund zu sehen sein, dass ein Soldat nicht vor dem Krieg zurückschrecken sollte und den Befehl (*qabû*) durch das Anbieten eines Unerfahrenen unterlaufe.[1058]

Es ist schon früh festgestellt worden, dass Personenmieten bekannt sind, in denen doch Personen für „den Königsweg" gemietet werden;[1059] ein Dritter kann ihm dabei als Vertreter (šu.dù.a) zur Seite stehen.[1060]

Die Texte stammen aus der Zeit Samsu-ilunas oder danach.[1061] Meiner Meinung nach sind mit diesen Mieten nicht „Feldzug" aber allgemeiner „Königsdienst" gemeint. Die Dienste dauern – wie offenbar bei Frondienst üblich – nicht länger als einen Monat.[1062] Das Gesetz Hammurabis betrifft also nur den Feldzug; wenn CH § 26 aber doch alle Königsdienste meint, sind dann spätere Könige weniger streng geworden?

Wir haben angemerkt, dass in Listen von Dienstverpflichteten neben dem offiziellen Ersatzmann auch Personen „statt" (*kīma*) der Hauptpersonen vorkamen (8.5.); es ist zu vermuten, dass sie Ersatzleute außerhalb der Familie sind.[1063]

10.7. Wenn ein Soldat kinderlos stirbt...

Das Aussterben einer Familie heißt auf babylonisch „der Herd ist erloschen" (*kinūnum belû*). Gemeint ist, dass ein Mann keinen Sohn hat; ein Text erwähnt jedoch Onkel und Neffen.[1064] Wenn ein Soldat tot ist, kann sein unbewegliches Gut einem

[1057] ARM 14 47, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 364, 370 („un garant").

[1058] B. Landsberger, Fs. Koschaker (1939) 229 Anm. 41: „§ 26 KH bestraft nur die Dienstverweigerung eines Berufssoldaten (mit dem Tode)".

[1059] S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 552-4; W.W. Hallo, Studies Böhl (1973) 182 f.; M. Stol, RlA VIII/3-4 (1994) 172b, „Miete", sub „Frondienst". Ein Beispiel ist C. Wilcke, ZA 73 (1983) 54 f. CBS 1303; dieselbe Person wird vielleicht von einer Nonne gemietet in OLA 21 Nr. 53.

[1060] Th. Friedrich, BA 5/4 (1906) 496 Nr. 19:13-4.

[1061] Undatiert ist AUCT V 133.

[1062] Diskussion M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 300-303.

[1063] CT 6 15-18, mit M. Birot, TEBA p. 116 ff., 128.

[1064] BE 6/2 123.

anderen zugewiesen werden. „Tot" wird durch das Zeichen BAD (úš) angedeutet, das vor dem Namen des Verstorbenen gesetzt wird.[1065] Ziemlich viele Texte beurkunden diese Situation – der Soldatenberuf war offenbar gefährlich.

Aus Larsa kennen wir zwei Texte über die Lieferung der Ernte von Feldern toter Soldaten (*ša* aga.uš.meš *mītūtim*). Die Felder liegen am Kanal Gabû und wurden von *muškēnums* bestellt; der Ertrag wurde auf „die Hälfte geschätzt" (maš.en.kak *īrišūma ana* šu.ri.a (*iš*)*šaknū*). Einem Beamten á.gál war es überlassen, die Gerste einzutreiben (*nadānum* Š) und an den Palast zu liefern (*apālum*).[1066]

Listen der Zuweisung von Feldern toter Soldaten wurden aufgestellt (*tuppi tamlītim ša mītūtim*), „und die Felder, wo immer die Soldaten sie besitzen, und die Grundstücke (*qaqqarātum*) habe ich auf der Namensliste (*mudasûm*) eingetragen (*nadûm*)".[1067]

In Listen von Feldern wird vor dem Namen des Betreffenden „tot" mit dem Zeichen BAD angegeben.[1068]

Ein Haus wird ausführlich beschrieben, dann folgt: „Vom toten Ina-qāti-Šamaš (*ša* BAD PN), von den Truppen von Sippar, unter Ibbi-Ilabrat, dem General, an Ibni-Šerum, Sohn des Warad-Ulmašitum, dem ... (egir?), ist als sein Soldatenhaus ihm gegeben (*ana* é aga.uš-*šu nadinšum*)". Es folgen als verantwortliche Autoritäten (gìr) viele Namen: von den zwei Kapitänen Sinatum und Ilšu-ibni, vom Schreiber Ibbi-Ilabrat und von 10 Männern, offenbar Soldaten, „und die übrigen Leute (*u* erén *mādūtum*)".[1069]

Ein Feld (30 iku) von zwei toten Männern und ein Feld (12 iku), „Feld, tot, Soldaten des Armeekorps unter Sîn-iqišam, dem Kapitän (a.šà BAD aga.uš.meš *um-ma-ti* S. PA.PA)", insgesamt 42 iku, werden „auf Befehl von Eribam-Ištar, dem Sekre-

[1065] J.J. Finkelstein, Studies Kramer (1976) 192 Anm. 11. Schon früher: P. Steinkeller und J.N. Postgate, Third Millennium legal and administrative texts in the Iraq Museum, Baghdad, MC 4 (1992) Nr. 45. Schwierig: Felder, šuku šà.gud erén BAD, M. deJ. Ellis, JCS 29 (1977) 142 Nr. 4:13, 16; 143 Nr. 5:7. Mit Ellis, 131. Stol: erén ban?
In zwei riesigen Namenlisten werden Personen qualifiziert als BAD, BAD diri, ZI.BAD, ZI.BAD diri, BAD šu.gi. (M. Bonechi, MARI 7 (1993) 130-137, 140 f.; TIM 5 71 I 11-13, 18-20, 30, 41-45, usw.). Nach M. Bonechi, 145-7 „alt", hier „précédent": einer älteren Generation zugehörig. Ich nehme lieber „tot" an, aber kann nichts erklären.

[1066] M. deJ. Ellis, „Land of dead *rēdû*'s", Mem. Finkelstein (1977) 61-66. D. Charpin hat gesehen, dass TCL 11 151 dasselbe Gebiet betrifft; RA 75 (1981) 25. Wir stellen mit Interesse fest, dass die dort genannten „Bauern" (engar) offenbar *muškēnum* sind.

[1067] AbB 2 90:19-23. Es ist möglich, dass der Schreiber Sîn-iqišam in diesen Brief zusagt, die Felder zu pachten. Vgl. CT 8 7a:13.

[1068] CT 45 52:5, 7, 10, 13, 19; MHET II/6 894 I 7, 10, 15, usw.; jetzt K. de Graef, „An account of the redistribution of land to soldiers in Late Old Babylonian Sippar-Amnānum", JESHO 45 (2002) 141-178.

[1069] CT 45 51, Amd 34. Viel später verpachtet Ibni-Šērum, „Soldat, von den Truppen von Išme-Adad", ein Feld an General Mār-ešrê und einer zweiten Person, Alûm; BDHP 16, Amṣ 14.

tär, und Awil-Ea, Sohn des Ea-nāṣir", in Sozietät gepachtet vom gal.ukkin.na erén ká é.gal und vom Haupt (*šāpirum*) der Stadt Kiš.[1070]

Ein Kapitän wird „Eigentümer" des Feldes eines Toten genannt und auf Befehl von Ibni-Marduk, „Haupt des Korps" (PA *lītum*), wird es vom „Hauptbarbier" gepachtet.[1071]

Das Feld eines Toten, „aus der Truppe des Palasttores", konnte ausgetauscht werden, „auf Befehl von P[N]".[1072]

„Das Feld vom toten Inbuša, Sohn des Tari[..], dessen Herd erloschen ist" wird vielleicht getauscht; die Transaktion wird beaufsichtigt von Behörden (auch der General) „und den Ältesten von Dilbat".[1073]

Wenn es keine Kinder gibt, gibt es vielleicht noch „Kameraden". In einem Brief schreibt ein Mann: „12 iku Feld, Besitz (*ṣibtum*) eines Soldaten, einer meiner Kameraden (1 *ālik idija*), dessen 'Herd erloschen war' hatte die Stadt (uru.ki) mir gegeben und seit 30 Jahren 'esse' ich es".[1074]

Was hier über kinderlose Soldaten gesagt ist, stimmt auch für andere Berufsgruppen. Der Minister von Hammurabi schreibt: „Was das Feld von 2 bur von Apil-ilišu, dem ..., betrifft, der Mann ist gestorben. Gebt sein Unterhaltsfeld an Šamaš-ḫāzir, unter Enlil-rabi, dem Empfänger von Rationen".[1075] Dass er kinderlos ist, wird allerdings nicht gesagt. Normalerweise fielen die Unterhaltsfelder eines Verstorbenen aber seinen Nachkommen zu.[1076] Das Feld bleibt auch im Kreis der Berufsgruppe, es fällt einem „Kameraden" (*ālik idim*) zu; so wird das Feld eines toten Arztes von einem zweiten Arzt übernommen.[1077]

10.8. SÖLDNER

R. Harris, Ancient Sippar (1975) 88 f., RA 70 (1976) 146 f. Kh. Nashef, AfO 27 (1980) 166 f. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 374-379.

Nach J. Eidem sind mit den „Räubern" (*ḫabbātum*) in den Texten aus dem Norden Söldner gemeint:

[1070] YOS 13 41:2, 5. Diskussion: N. Yoffee, Crown (1977) 125; M. deJ. Ellis, Agriculture and the State (1978) 78; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 27; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 70 f. Vgl. YOS 13 330.

[1071] VS 22 27:8, mit D. Charpin, BiOr 42 (1985) 272, D, „Le chef barbier (šu-i sag) Adallalum".

[1072] YOS 13 255:9.

[1073] YOS 13 519:3-4. Tausch in VS 18 23:6 (Soldat); Bearbeitung R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 467 f.

[1074] AbB 2 111:14-19; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 111, Anm. 149.

[1075] AbB 4 67.

[1076] AbB 4 89 mit 94 (Militäre).

[1077] TCL 11 156 r. 14-15, 30 iku (!) šà (?) BAD PN a.zu ì.dib PN_2 a.zu a.gàr *na-*[*g*]*u-um* uru *Ma-a-šum* ki.

- Sie dienen dort gruppenweise in den Armeen; auch in Babylonien kennen wir deren Hauptleute (PA *ḫabbātī*).[1078]
- Im Norden dienen sie unter Generälen und Kapitänen.[1079] Aus dieser Gegend kommt auch das Rollsiegel mit der Inschrift „Taḫê, Mann der Stadt Šurunu, Sohn des Ili-Adu, General der 'Räuber' (GAL MAR.TU, *ša ḫa-ab-ba-tim*), Diener von Muzun-Adu".[1080]
- In West-Syrien werden sie zusammen mit „Kanaaniten" (*Kinaḫnûm*) genannt.[1081]
- Aus Mari kennen wir sie als Wanderer, die sich vermieten.[1082]

Das mag auch für den Süden Babyloniens zutreffen:
- Sie sind hier (oft sum. sa.gaz) unter einem Hauptmann (PA) als Arbeitskräfte tätig.[1083]
- Aus einem Brief an einen Hauptmann wird klar, wie unbotmäßig sie sind: sie haben ein Gehöft (*dunnum*) geplündert (*ḫabātum*) und die Behörden von Sippar fordern für das Geraubte (*ḫubtum*) Schadenersatz.[1084]
- Eine Beschwörung soll verhüten, „dass Feind und Räuber sich der Gerste nähern".[1085]
- Schließlich bedeutet das Sumerogramm sa.gaz „Mörder" (*šaggāšum*).
- Die *Kassiten* kennen wir am besten als Söldner.[1086]
  Wir kennen sie primär aus administrativen Texten, die Verabreichungen von Gerste, Mehl und Bier (*pīḫu*) an sie beurkunden. Sie gehörten zum Armeekorps (*lītum*) eines „Truppenvaters" (šà *li-tum* Marduk-lamassašu / Gimil-Marduk *abi* erén) und werden unterschieden in „Vorangehende" (*ālik pana*), „Streit-

[1078] J. Eidem, RA 85 (1991) 122 f., 127-130; D. Charpin, RA 90 (1996) 95a; J.G. Dercksen, V. Donbaz, JEOL 35-36 (1997-2000) 107 f.

[1079] General: das Rollsiegel von Taḫê; s. sofort. Kapitän: OBTR 267:11.

[1080] M. Dietrich, O. Loretz, UF 1 (1969) 213-5. Ph. Abrahami kennt den General *Ta-ki* aus Andarig; NABU 1998/31.

[1081] A. 3552 Rs. 9, G. Dossin, Syria 50 (1973) 278; LAPO 17 (1998) 29 Nr. 456.

[1082] So J.-M. Durand, CRRAI 38 (1992) 106 mit Anm. 71; anders J.-R. Kupper, Komm. zu ARM 28 40 Rs. 9.

[1083] D.I. Owen, OrAnt 21 (1982) 73-80; Kiš: YOS 13 205:4. Anders C. Wilcke in V. Haas, Außenseiter und Randgruppen (1992) 63 f. („Aufseher der Räuber"). Sie arbeiten auf einem Feld: Gerste *ša adê ša* 41 sa.gaz *ana* a.šà *illikam*, UET 5 687:1-3.

[1084] AbB 7 116, mit Anm. von F.R. Kraus.

[1085] YOS 11 69 Rs. 19.

[1086] Kassiten: Kh. Nashef, AfO 27 (1980) 165-168; K. Van Lerberghe, „Kassites and Old Babylonian Society. A reappraisal", Fs. Lipiński (1995) 379-391; K. de Graef, Akkadica 111 (1999) 5-15, in ihrem Aufsatz „Les étrangers dans les textes paléo-babyloniens tardifs de Sippar" (S. 1-48); weitergeführt in Akkadica 112 (1999) 1-17; L. Sassmannshausen, CRRAI 42 (Leuven 1997) 410-413. Zu Kassiten als Söldner: Nashef, 166-7; Van Lerberghe, 382-4. Kassiten als Feinde: Nashef, 165; Van Lerberghe, 384-5. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 257-262, zu den Kassiten als Söldner und Feinde.

wagentruppen" (erén giš.gigir.ḫi.a), „Fußtruppen" (erén gìr).[1087] Die Gerste für sie kommt aus dem „Getreidespeicher (*natbākum*) von Sippar-Jaḫrurum", und die Verabreichung wird von den Richtern autorisiert.[1088] Es handelt sich um „Truppen der Kassiten, lebend in [...] Kar-Šamaš am Ufer des Euphrats"; ein Leberschauer gehört auch dazu.[1089] Das Bier wurde aus der den Kassiten gegebenen Gerstenration von den Brauern in Sippar-Amnānum hergestellt (*ana* zíd.munu$_4$ *šutersîm*). Diese Truppen „werden nach Kar-Šamaš kommen (Ventiv)", und die folgenden hohen Beamten aus Babylon autorisieren alles: Warad-Nabium, Großwesir (sukkal.maḫ); Warad-Nabium, Schreiber der Truppen am Palasttor; Ali-talimi, Schreiber der Truppen; Sinatum, Junior-Schreiber der Flüchtlinge (dumu.é.dub.ba.a *ša mu-na-ab-ti*); Riš-Šamaš, „derjenige der Boten und Berittenen".[1090]
In einem Brief von Abi-ešuḫ an die Behörden von Sippar heißt es: „Boten und Wagen der kassitischen Truppen werden aus Babylon nach Sippar-Jaḫrurum gehen. Am 24.VII werden sie bei euch eintreffen. Sobald ihr diesen meinen Brief seht, nehmt 300 Bierkrüge (*pīḫu*) im Haus der Brauer von Sippar-Amnānum, so dass sie zur Verfügung stehen. (...) Was ferner die Lieferung von Gerste an den Brauer betrifft, worüber ihr mir geschrieben hattet, so ist eben dazu Befehl erteilt worden. Man wird die Gerste in Sippar den Brauern geben".[1091]
Einige Texte erlauben uns, die Truppenbewegungen in Richtung Sippar zu verfolgen.[1092] Sie erhalten Bier „als sie hier auszogen" (*nasāḫum*) – aus Kar-Šamaš – und ihre „Häuser" gegenüber Sippar aufschlugen, fünf Monate; sechs Monate wurde Bier aus dem Ort Puš gebracht, sie zogen „hierher" und lebten beim „Hafen des Aja-Tores", sieben Monate. Im Total werden ausgewiesen: 32 Bierkrüge als „Botenlohn" (sá.dug$_4$, *sattukku*) an die „Häuser" verabreicht. Diese „Häuser" sind Stämme mit Namen wie Bimatî (hier) oder Samḫarû. Ein anderer Text besagt, dass „sie in Türmen gegenüber Sippar übernachteten".[1093]
Kassiten waren also Söldner, sind aber in der Zeit Ammi-ṣaduqas auch Feinde; wir kennen einige nach seinem Jahr 15 datierte Briefe mit Befehlen des Königs an Sippar.

Gelegentlich sehen wir auch andere Ausländer im Militärdienst. Sie sind Elamiter, Sutäer, Gutäer:

[1087] CT 45 48:4, 11, 24, 30; Amd 8. Beachte *ālik pana ša* erén gìr, OLA 21 Nr. 22:3.
[1088] CT 45 54 Rs. 17-20.
[1089] CT 45 54:2-4, Rs. 14-17.
[1090] OLA 21 Nr. 20, Si 30; mit K. Van Lerberghe, Fs. Lipiński (1995) 382.
[1091] AbB 2 67.
[1092] Ausführlich ist BE 6/2 136 (mit B. Landsberger, JCS 8 [1954] 66 f., Anm. 167; das Datum 6.IX mu gibil soll Amd 4 oder Amṣ 3 sein).
[1093] CT 45 42:1-3; Ae.

- *Elamiter*:[1094] wir begegnen Elamitern in hohen Rängen. Dem Elamiter Walî, der dem General Bēlānum untersteht, wird von Samsu-iluna 1 bur Feld und Garten bei der Stadt Kunnum zugewiesen.[1095] Ilšu-ibni ist „Kapitän der elamitischen Truppen"; auf ihn folgt der „Kapitän der Truppen von Sippar".[1096]
- *Šarrum-laba*: interessant ist, dass es auch einen Ilšu-ibni, „Kapitän der Truppen von Šarrum-laba" gibt;[1097] dieser Ort ist nur in der Ur-III-Zeit belegt.
- *Sutäer*: der Sutäer Jadiu, Sohn des Takti, pachtet ein Feld „auf Befehl der übrigen Soldaten (*ana qabê* aga.uš *ma-du-tim*)";[1098] dies kann nur bedeuten, dass er einer (sutäischen?) militärischen Gruppe angehört.
- *Sonstiges*: Gutäer,[1099] Turukkäer (unsicher ob Söldner),[1100] Numḫäer.[1101]

Es ist möglich, dass in den Randgebieten (Mari, Susa) der Lohn der Soldaten im Prinzip in Silber bezahlt wurde; sind sie Söldner?[1102]

10.9.1. Der Soldat

10.9.1.1. Sein Chef (*šāpir rēdî*)

M. Stol, BiOr 33 (1976) 150a (Belege); D. Charpin, RA 91 (1997) 190.

Wir werden sehen, dass die militärischen Titel vom General bis zum Unteroffizier nicht nur Soldaten sondern auch Fischer und Berittene (rá.gab) betrifft, wobei nur Soldaten und Fischer ihren eigenen „Chef" haben. In Sippar kommt der Titel „Haupt

[1094] K. Van Lerberghe, Mél. Steve (1986) 152-3; K. de Graef, Akkadica 111 (1999) 15-19. Auch „Soldaten" in Mari; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 568.

[1095] TCL 1 5, 6. Personen mit elamitischen Namen in einem Brief am General: TCL 17 29:8, 10.

[1096] MHET II/6 904:19-22, Amṣ 13; vgl. 915:17.

[1097] PA.PA *ša* erén *Šar-rum–la-ba* ki, TCL 1 164:2 (!), VAB 5 309; MHET II/6 906:9, 914:5 (Amṣ 14, 16). Jetzt ausführlich K. de Graef, Akkadica 112 (1999) 3-5. In D. Arnaud, BBVOT 1 104:4, vielleicht: *Šar-rum–la-ba* ki erén (?) níg.šu dingir-*šu–ib-ni-šu* (?) PA.PA. Es gibt auch einen Ilšu-ibni, „Kapitän der Truppen von Elam", MHET II/6 915:17 (Amṣ 17); s. oben. K. de Graef, Aul Or 20 (2002) 61-97.

[1098] CT 8 10b:6. Vgl. K. de Graef, Akkadica 111 (1999) 20-28 (die Sutäer).

[1099] M. Birot, TEBA 36:12 (Haus von PN šà erén *Qú-tu-ú* níg.šu *Ili-šukkal* PA MAR.TU), YOS 13 271:6 (Feld von PN šà erén *Gu-tu-ú* ki). Vgl. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 376; auch B. Lafont, Mél. Birot (1985) 164 (neben Elamiten, Suḫäer, Šinamäer).

[1100] RGTC 3 (1980) 240; D. Charpin, CRRAI 38 (Paris 1992) 216 f. Sie waren im Norden wegen ihrer Razzien berüchtigt; J.-M. Durand, CRRAI 38 (Paris 1992) 99 f.; die Briefe LAPO 17 (1998) S. 80-107; J. Eidem, The Shemshara Archives 1. The Letters (2001) 25 ff.

[1101] AbB 6 190. Vielleicht auch Ida-maraṣ, AbB 3 3:32.

[1102] Der Lohn heißt *qeršum*; D. Charpin, J.-M. Durand, MARI 7 (1993) 373 f.; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 408.

der Soldaten" (*šāpir rēdî*) nur gelegentlich vor;[1103] einmal ist er für die ungenügende Bewachung einer Sklavin eines Soldaten ihrem Eigentümer gegenüber verantwortlich;[1104] wenn Nanna-mansum wirklich diesen Titel hat, sehen wir ihn für die Felder der Soldaten eintreten.[1105]

Ein *šāpir rēdî* hieß Ḫadanšu-likšud und ist in den Jahren Samsu-iluna 27 bis 35 belegt; man hat vermutet, dass er verballhornt in der literarischen Omenüberlieferung festgehalten wurde.[1106] Sollte dies zutreffen, ist er eine national wichtige Person gewesen; und in der Tat, D. Charpin hat ihn in einer späten Abschrift eines Orakeltextes entdeckt : „Adanšu-lukšud, Sohn von Sîn-nērari" wird hier als General auf einem Feldzug Hammurabis gegen die Stadt Kasalluḫḫi ausgewiesen.[1107] Aus dem Jahre Samsu-iluna 8 (?) kennen wir einen Wesir (sukkal), der diesen Namen trägt.[1108] Die nach Samsu-iluna 27 bis 35 datierten Texte lassen vermuten, dass der Feldzug eher von diesem König als von Hammurabi unternommen wurde.

Wir kennen die Tochter eines „Hauptes der Soldaten" (*šāpir rēdî*), Erišti-Aja, Tochter des Lu-Iškura. Sie ist eine Nonne des Šamaš in Sippar zur Zeit von Samsu-iluna und Abi-ešuḫ, handelt mit Häusern,[1109] verpachtet Felder an drei Geschäftspartnern und (?) verkauft ein Feld.[1110] Wichtig ist der Kauf eines Feld des Königs, das sie zum unerhört hohen Preis von 600 Sekel Silber erwirbt; das Feld liegt am Kanal Silakkum, also nicht in Sippar. Hohe Beamte sind die Zeugen (PA šu.i, pisan.dub.ba, sukkal).[1111]

10.9.1.2. Spezialisten

Es gibt verschiedene Klassen von Soldaten. In Mari und Larsa kommt gelegentlich der „normale" Soldat vor (aga.uš *išarum*, auch si.sá).[1112] Aus dem Ubarum-Archiv kennen wir den „Hauptsoldaten" (*qaqqad rēdîm*), er ist seinem „Ersatzmann" (*taḫḫum*) gegenübergestellt. B. Landsberger hat vermutet, dass der Hauptsoldat identisch ist mit dem aga.uš.sag(.gá); es ist aber klar, dass dieser ein Elitesoldat ist. Emṣium führt den Titel in seiner Siegelinschrift, in der er sich auch „Diener des

1103 Auch in Ḫana, Ṣilli-Dagan: F.J. Stephens, RA 34 (1937) 183 Rs. 6.

1104 AbB 6 48.

1105 AbB 2 90:14, PA ag[a.uš]. Es ist möglich, dass mit dem *šāpirum* in AbB 12 97:6-7 der *šāpir rēdî* gemeint ist. Vergleichbar ist der *ad hoc* Titel *šāpir ṣābim* in Mari; P. Villard, FM I (1992) 146 f.

1106 Als *A-dan-šú-lik*(!)*-šu-ud* lú *šà-pir* lú.uš.meš, BRM 4 13:73; nach M. Gallery, RA 70 (1976) 96; die Kritik von A. Cavigneaux, NABU 1988/27, ist nicht stichhaltig. Neue Belege sind MHET II/6 877:6-7, Jahr Si 30; VS 29 2:6, Jahr Si 35.

1107 CTN IV 63:9-14, mit D. Charpin, RA 91 (1997) 190.

1108 BDHP 28 Rs. 11; M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 736.

1109 MHET II/6 882:10-11, 884:2-3, 12-13; Sams. Jahr 36.

1110 D. Arnaud, BBVOT 1 96; TLB I 225; Abi-ešuḫ.

1111 CT 45 121; kein Datum; M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 737 f.

1112 Mari: P. Villard, FM I (1992) 150. In Larsa einmal erén.si.sá níg.šu PN, AbB 11 166:7; Feldgröße wie ein Soldat.

Königs Sumu-el" nennt.[1113] Auch anderswo ist dieser Soldat im Dienst des Königs.[1114] Er wird zusammen mit dem „Berittenen" (rá.gab) genannt,[1115] er fordert Rückstände ein[1116] und ist „Polizist";[1117] vielleicht untersteht er einem Unteroffizier.[1118]

Soldaten haben verschiedene Aufgaben. Wir haben gesehen, dass bei den kassitischen Söldnern unterschieden wird zwischen „Vorangehenden" (*ālik pana*), „Streitwagentruppen" (erén giš.gigir.ḫi.a) und „Fußtruppen" (erén gìr). Aus Tell Leilan ist ein Text bekannt, der von einem Kampf zu Pferd spricht.[1119] Felder von „Truppen mit der Waffe" (erén giš.tukul) sind bekannt,[1120] anderswo werden „neun Bogenschütze (erén ban) mit Lanzentruppen (erén igi.kak)" genannt, die zusammen ein Feld besitzen.[1121] Zweimal kommen „berittene Bogenschützen" vor.[1122] Ein Brief aus Mari spricht von „den normalen Soldaten (*biḫrum*), welche die schwere Lanze hinter meinem Herrn tragen"; „die Lanze tragen" ist ein Ausdruck für Konskription[1123] – wir würden „Schwerbewaffnete" sagen; einmal ist die Rede von 2000 Mann.[1124]

Die Waffen heißen „Geräte des Kampfes" (*unūt tāḫāzim*).[1125] Auf die Waffen im einzelnen kann hier nicht eingegangen werden,[1126] bemerkt sei nur, dass in einer Liste Spaten, Hacken usw. erwähnt werden,[1127] die offenbar bei der Belagerung einer Stadt gebraucht werden.

Einerseits nahm ein Soldat eine niedrige Stellung ein:

[1113] RIME 4 (1990) 135 f.

[1114] TCL 1 4:14, AbB 13 13:14; auch TCL 1 148:17?

[1115] AbB 2 11:16; TCL 1 4:14 (hier auch der „Läufer"), TCL 1 148:17, 19, 1. Zeuge.

[1116] AbB 13 19:13, 31:14?

[1117] AbB 2 11:16, 13 14:23, 21:19, 63:17.

[1118] BIN 7 97, mit S.D. Walters, Water for Larsa (1970) 7 Text 6:7 f., še.ba aga.uš.sag(.gá) nu.bànda PN. – Jetzt ein Beleg aus Mari: FM VI (2002) 468 Nr. 67:29.

[1119] J. Eidem, „Appendix: Old Babylonian cavalry (?)", RA 85 (1991) 131-134.

[1120] VS 18 23:2, YOS 13 335:4.

[1121] AbB 11 189:5. Vgl. erén.uš giš.igi.kak, TIM 5 71 II 47.

[1122] K. Van Lerberghe, Fs. Römer (1998) 450 Nr. 2 Rs. 11, 4 erén.ḫi.a rá.gab.meš lú giš.ban [so!]; auch TCL 11 238:6.

[1123] ARM 27 107 Rs. 24; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 520.

[1124] AEM 1/1 168 Nr. 35:10, 2 *līm ṣābam šukurram dannam.*

[1125] AbB 1 57:11, 4 51:7.

[1126] Vgl. vorläufig z. B. J.-M. Durand, MARI 5 (1987) 185-7; S. Sanati-Müller, BaM 24 (1993) 142 Nr. 200; IB 225 (Mitt. L. Cagni, W. Mayer).

[1127] AbB 1 57:13-15, als *unūt tāḫāzim.* Vgl. auch F. van Koppen, Studies Veenhof (2001) 222 Text 4:13 (!). Die Übersicht von *unūt ekallim* für Kassiten (erén *Kaššî* egir, Z. 13) OLA 21 Nr. 19 nennt landwirtschaftliche Geräte. Der Militärgouverneur Ipiq-Aja ist der erste Lieferant. In Sippar-[Amnānum] war ein Arsenal und König Abi-ešuḫ wünscht eine Inspektion (AbB 13 51; Z. 8-10 wie OLA 21 Nr. 19:10-12).

- Er war Gehilfe der Behörden, war Bote und musste (verhaftete) Personen begleiten.[1128]
- Wir kennen einen Soldaten des Königs,[1129] einen Soldaten eines Staatspächters (ensí),[1130] Soldaten eines Kapitäns (GAL KUD),[1131] Soldaten des *mu'errum*,[1132] Soldaten der Richter.[1133]
- Soldaten waren keine Berittene; Texte aus Mari berichten, dass Öl ausgegeben wurde „um die Füße der Soldaten zu salben".[1134]
- Andere Briefe zeigen, dass ein Bürger Gefahr laufen konnte, als Soldat registriert zu werden, wogegen protestiert wurde;[1135] z. B. wissen wir, dass der Sklave einer Nonne unbemerkt als „Soldat" eingeschrieben wurde.[1136]

Andererseits konnte man einen Soldat nicht einfach aus seinem Dienst entfernen: eine Dame beklagt sich darüber, dass ihr Soldat für den Frondienst (*tupšikkum*) registriert worden sei (*mullûm*): „Du nimmst einen Soldaten aus seinem Dienst weg (*ina ilkim ekēmum*) und registrierst ihn für den Frondienst"... „ein Soldat soll keinen anderen Dienst (*ilkum šanûm*) tun; er möge nach seinem eigenen Dienst zurückkehren".[1137]

Ein Neffe vindiziert eine Sklavin von seiner Tante;[1138] er wendet sich an das Haupt der Soldaten (*šāpir* aga.uš) Ḫadanšu-likšud. Die Richter und der General entscheiden die Sache im Tempel von Šamaš (Z. 8-13). Offenbar gehörten diese Personen einer Soldatenfamilie an; tatsächlich ist der Mann bekannt als zweiter Zeuge in einem Prozess über das Festhalten (*kalûm*) einer Sklavin.[1139] Als „Soldat" war er wohl Wache oder Polizist; sein Titel wird freilich nirgendwo genannt.
Gelegentlich ist vom „*Soldatenhaus*" die Rede; die Bedeutung allerdings ist nicht klar – ein konkretes Haus mehrerer Soldaten in der Stadtmitte könnte gemeint sein.[1140] In Nippur wird ein „Soldatenhaus" „in Gemeinschaft" gekauft.[1141] Ein Haus

[1128] A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (1917) 173-7; G.R. Driver, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 113 f.
[1129] TLB 1 235, TCL 1 232:30, TIM 5 24:20, JCS 36 177 CBS 7110 Rs., bringt einen Brief; AbB 10 23:14, 23, Feld.
[1130] PBS 8/1 81:9.
[1131] JCS 26 (1974) 137 Text B:28.
[1132] YOS 12 325:6.
[1133] AbB 9 25:17; D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 75 Anm. 1.
[1134] ARM 21 125:10, 134:3.
[1135] AbB 2 43:4, 19, ensí *ana* aga.uš.meš *šaṭārum*, *mullûm*; AbB 2 1, Bäcker; AbB 2 3 mit TCL 1 1, Hirteknaben; AbB 2 26, Zugtierführer.
[1136] AbB 1 129.
[1137] AbB 3 26:18-22.
[1138] CT 45 37 (Si 27). Vgl. R. Westbrook, Studies Veenhof (2001) 547-551, und unten, 17.3.
[1139] Sîn-išmeanni, Sohn des Marduk-nāṣir, TLB I 216:24 (Si 28).
[1140] YOS 13 94:8, é aga.uš.meš erén dag$_4$.gi.a; CT 6 20a:12, é aga.uš in Ḫalḫalla, mit M. Stol, Fs. Römer (1998) 418.
[1141] PBS 8/2 103.

wird von PN, dem Bürgermeister, und sieben genannten Soldaten „und den übrigen" verkauft *ana pīḫāt* kaskal.[1142] Dass Militär in der Nähe lebte, wird deutlich aus einem Katastereintrag: ein Grundstück grenzte an das Haus eines Generals und an das eines Kapitäns.[1143] Ein Felderkomplex „wurde dem Soldatenhaus gegeben".[1144] Ein Soldat, der sich im Krieg auszeichnete, bekam vom König ein Geschenk (*qīštum*).[1145] CH § 34 rechnet mit dieser Möglichkeit und in einem Brief aus Mari lesen wir: „Mein Herr möge im Zentrum seiner Armee anwesend sein und die Soldaten mögen miteinander kämpfen, aber mein Herr möge zusehen und demjenigen, der es gut macht (*mudammiqum*), ein Geschenk geben".[1146] Der Soldat soll auch von der Beute (*šallatum*) profitieren, vielleicht bekam er Sklaven.[1147]
Wir wenden uns jetzt den höheren Rängen zu.

10.9.2. Der General

J.-R. Kupper, Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari (1957) 185-190. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 94-96. J.-M. Durand, LAPO 17 (1968) 365-367. F. Joannès, „Lettres de généraux Babyloniens", FM VI (2002) 169-194. M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 736f.

Das Sumerogramm in Babylonien ist immer PA MAR.TU; die Aussprache im Akkadischen ist umstritten. In den Mari-Texten hieß er *rabi Amurrî* (GAL MAR.TU), „Großer der Amurriter". Dieser Titel kommt nur einmal in einem Text aus Sippar vor, für Nidnat-Sîn, den wir gerade aus den Mari-Briefen als einen babylonischen General kennen.[1148] Scheich Išar-Lim trägt einmal den Titel *ša-pí-ir* MAR.TU, „Gebieter der Amurriten".[1149] Die Aussprache ist also *šāpir Amurrî.*

Der Titel PA MAR.TU kommt erst ab Hammurabi vor.[1150]

R. Harris hat festgestellt, dass die Generäle in Sippar nicht aus der einheimischen Bevölkerungsschicht stammten;[1151] dazu passt, dass die einheimische Militärfamilie

[1142] A. 32065, bei M. Stol, in: A. Archi et al., Testi cuneiformi di vario contenuto (Torino 1999) S. 46 f. Dort wird ein zugehöriger Text publiziert; zuvor G. Boson, Aegyptus 22 (1942) 266 ff.

[1143] E. Szlechter, TJDB 64 (1958) MAH 15.958:1-3.

[1144] AbB 9 193:18.

[1145] Der König „gibt" einem Läufer ein Feld von 1 bur, „abgesehen von den 2 bur, sein Unterhaltsfeld", AbB 4 114.

[1146] A. 1975:38-40, zitiert in FM III (1997) 150 Anm. 7.

[1147] J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 314; vgl. 406 f.

[1148] VS 9 142:5 f., 18 f.; Hamm. 24, mit AEM 1/2 396 Nr. 470 Rs. 15 und S. 375 (M. 9530 in Anm. 36), 405, 457; auch ARM 14 69:9; 70:13, Rs. 19; ARM 24 94:6; MARI 5 (1987) 619 M. 6731. M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 737. Beachte den „General der Qutäer" (GAL MAR.TU *Qú-ti-i*), OBTR 260:2.

[1149] MHET II/2 243:5, nach der Kopie; bestätigt durch Kollation von Els Woestenburg. – PA.PA AN MAR.TU in AbB 6 146:9 muss ein Fehler sein.

[1150] J.-R. Kupper, Les nomades en Mésopotamie (1957) 186 Anm. 2: auch in den Rim-Anum-Texten (PA MAR.TU.meš). Wir wissen jetzt, dass diese aus der Zeit Samsuilunas stammen (oben, 10.5.2).

Idam-arši in Larsa Mitglieder aller Ränge hatte, jedoch keinen General.[1152] Verschiedene Generäle tragen keine akkadischen Namen: amurritisch sind Išar-Lim (s. oben), Daddarum, Jabruq-Lim, Zimri-Ḫanaṭa,[1153] General Sîn-tajjār ist Sohn von Nuḫme-el und „Diener von Abi-ešuḫ";[1154] elamisch klingen Ḫulamḫuš, Ḫulliše, Nuḫâ, Šišša,[1155] Šuḫutki, Sohn des Kuzzari, Šuritak, [...]ḫaššik;[1156] man beachte auch die Kassiten Kulzaba und Muḫuški GAL MAR.TU[1157]; weiter Kudur-mabuk, den „Vater von Emutbalum".

Hatten die Generäle noch etwas mit den Amurriten zu tun? In einer Prozessurkunde aus Sippar steht vor dem Kapitän: „Warad-Kubi, General der Truppen der Sommerweide (PA MAR.TU *ša* erén *na-we-e*) von Sippar".[1158] Eine Zeugenliste besteht m.E. ausschließlich aus Angehörigen des Militärs (BM 96990).[1159] Die ersten beiden Zeugen sind Generäle; es folgen zwei Kapitäne, ein Mann ohne Titel,[1160] dann folgt „der sanga von Amurrum" – ein einzigartiger Titel. Amurrum ist ein Gott, der hier einen Kult hat. Zum hier vererbten Besitz gehörte ein Haus, grenzend an das „Haus von Amurrum".[1161] War Zugehörigkeit zum Amurriterstamm und seinem Gott noch eine lebendige Wirklichkeit? Der sanga heißt Gimil-Marduk, Sohn des Sîn-mušallim. Diesen Mann kennen wir aus viel späteren Texten als Kapitän.[1162] Ist der nächste Zeuge, Mār-ešrê, Sohn des Bēlšunu, identisch mit dem General Mār-ešrê? Die Zeugenliste endet mit zwei „Sekretären" (dumu é.dub.ba).

Der General ressortierte direkt unter dem König; einmal spricht Samsu-iluna von „Nuḫâ, meinem General".[1163] Für die Generäle in Mari ist nachgewiesen worden, dass diejenige der Fürsten im Norden direkt dem König unterstanden. Sie leiteten die Feldzüge.[1164]

[1151] Ancient Sippar 94. – Der General Ṣilli-Sîn in BM 16954:9 (Sippar; Samsu-iluna Jahr 38; Mitt. Frans van Koppen): dieser Personenname kommt in Sippar nicht (oder kaum?) vor.

[1152] AbB 4 89.

[1153] AbB 1 67 Rs.; TCL 11 156:12; AbB 2 88:17.

[1154] R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 41 Anm. 120.

[1155] YOS 13 111:1; YOS 13 38:4, usw.; TCL 1 35:11; AbB 9 195:30.

[1156] PBS 8/2 252:29, MHET II/4 533:6, 541:24; Th.G. Pinches, PSBA 39 (1917) Pl. VIII no. 21:4 (Rim-Sîn II); YOS 13 290:6.

[1157] BM 78767 (F. van Koppen) und TJDB 56 MAH 16.194:4, cf. AbB 9 109:7: „Kassiter".

[1158] BM 96998:3, 45; in 52 nur „General". Erster Zeuge ist General Ilšu-abušu. Datum: Ammi-ditana Jahr 29. Publiziert von K.R. Veenhof, Festschrift Claus Wilcke (2003) 314 ff.

[1159] NABU 1991/110, BM 96990:39-48; Amd 32.

[1160] Der Taribuša von CT 45 51:14?

[1161] NABU 1991/110, BM 96956:8.

[1162] CT 48 76 Rs. 8, mit Siegel 1, „Diener von Sîn-.."; Amṣ 17; MHET II/6 917:3-4, 6; Amṣ 17+b. Als Kapitän, ohne Vaternamen, in MHET I 47:23.

[1163] TCL 1 35:11.

[1164] Ph. Abrahami, „A propos des généraux (gal mar-tu) de la Mésopotamie du Nord à l'époque du règne de Zimri-Lim", NABU 1998/31; mit Prosopographie und kurzer Be-

In Terqa kommt General Igid-Lim als erster Zeuge vor, vor „Iddin-abu, dem Sohn des Königs".[1165]

Der General hatte unter sich: Soldaten (passim), Fischer,[1166] Berittene (rá.gab).[1167] Wir kennen einen Ort „Stadt des Generals" und einen „Kanal des Generals".[1168] Derselbe General ist in Sippar und Dilbat belegt: Šumum-libši.[1169]

In Mari wurde unterschieden zwischen „General des Euphratufers" und „General der Ḫana-Nomaden"; es handelte sich dabei um zwei verschiedene Armeen.[1170] Außerhalb Maris sind Erwähnungen von Generälen, die sich auf einem Feldzug befinden, selten.[1171] In einem Brief aus Mari heißt es: „Unsere Allierten, die Babylonier, stellen einen General für 200, 300 Mann".[1172]

Als der Feind die Stadt bedrohte, hatten die Generäle die Truppen nicht organisiert (*ṣamādum*); sie blieben in ihren Dörfern (*kaprum*).[1173]

- Der General entschied bei Klagen.[1174]
- Generäle kommen in den *asīrum*-Texten vor; wir haben vermutet, dass sie beschäftigt sind mit dem Austausch bzw. Loskauf von Kriegsgefangenen (10.5.2).
- Die einzigen Belege, die einen General nennen, der einem unterstellt ist (níg.šu PN), stammen aus dem Süden nach der Eroberung Hammurabis; man könnte sich vorstellen, dass es sich dabei um lokale Scheichs handelt, die als „General" der zentralen Autorität unterworfen waren.[1175]

General und Kapitän in Feldpacht

In spätaltbabylonischer Zeit hatte der General die Aufsicht und die Autorität über die Felder der Soldaten:

schreibung ihrer Aktivitäten. Weiteres zum General in Mari, J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 196.

1165 TCL 1 237:25; auch erster Zeuge in VS 7 204:42.

1166 MHET II/6 894.

1167 AbB 4 11:20-22, mit 103:6-8.

1168 uru PA MAR.TU ki, A. 32093:16; Kanal: M. deJ. Ellis, JCS 29 (1977) 149 Nr. 8:31.

1169 R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 500 zu PBS 8/2 216.

1170 B. Lafont, NABU 1988/29; M. Anbar, Les tribus amurrites, OBO 108 (1991) 182 mit 247.

1171 AbB 13 25.

1172 ARM 6 28:13-15.

1173 CTMMA I 69:29-30.

1174 Im Ubarum-Archiv. Weiter J.-R. Kupper, Les nomades en Mésopotamie 187; VS 9 142, CT 45 37, AbB 10 116; TCL 1 34; vielleicht auch AbB 9 109.

1175 G. Boyer, Contribution (1928) HE 113:32, PA MAR.TU *Sîn-iddinam* níg.šu *Etel-pi-Nabium*; RIAA Nr. 228:8-9, mit Koll. J.-R. Kupper, Les nomades en Mésopotamie (1957) 187 Anm. 3, PA MAR.TU *Sîn-remeni* níg.šu *Sîn-imguranni* (Der Text kommt aus Adab, nicht Sippar, wie R. Harris, Ancient Sippar 101, usw., annimt).

„Hinsichtlich der Verfügungsgewalt über solche Lehen (Versorgungsfelder) wissen wir aus Sippar, dass selbst die Verpachtung nur mit Zustimmung des militärischen Vorgesetzten möglich war, wie R. Harris zeigt. Gleiches scheint auch für die im Archiv des Lipit-Ea erwähnten Versorgungsfelder und Gärten zu gelten".[1176]

Es kommt in dieser späten Zeit oft vor, dass Felder „auf Befehl" eines Mannes verpachtet werden; dieser Mann kann General oder Kapitän sein.[1177]

Zu besprechen sind zwei Generäle, welche diese Rolle innehatten.

Ein erstes Beispiel ist der General *Ibbi-Ilabrat*. Eine kurze Übersicht gibt an, welche Felder – insgesamt 109 iku aus verschiedenen Fluren (a.gàr didli [!], Z. 13) – er „den Bauern gegeben hat" (*ana* lú *errēšī iddinu*).[1178] Eine vollständige Übersicht gibt MHET II/6 894 (21.VI Amd 34).[1179] Zunächst steht der Eintrag „Tafel der Felder aus dem Lande (*erṣetum*) Sippar-Amnānum, Besitz (*ṣibtum*) der Fischer von Sippar, unter Ibbi-Ilabrat, dem General". Die einzelnen Felder, in der Größe von 2 bis 8 iku, werden nach den einzelnen Fluren aufgelistet; überraschend stellen wir fest, dass die Besitzer „Fischer" sind. Schon Hammurabi stellte diese Gruppe auf die gleiche Ebene mit den Soldaten. Wie das „Geben an Bauern" vor sich ging, zeigt eine Pachturkunde:[1180] vier Felder in der Flur Paḫuṣum – jedes als Besitz einzelner Personen identifiziert –[1181] werden als „Besitz (*ṣibtum*) der Truppen von Sippar unter Ibbi-Ilabrat, dem General", definiert. „Auf Befehl von Ibbi-Ilabrat, dem General, Ilšu-ibni, dem Kapitän, und Ibbi-Ilabrat, dem Sekretär", wird der gesamte Felderkomplex (42 iku) von Awil-Sîn, dem Schreiber, gepachtet. Der General Ilšu-abušu ist als erster Zeuge genannt.[1182] Der Pächter ist kein einfacher Bauer sondern ein hoher Beamte; andere führen die Landarbeit für ihn aus.

Ein Brief des Soldaten Warad-Ulmašitum, in dem er über die Feldzuweisung klagt, könnte an seinen General, „meinen Herrn", gerichtet sein;[1183] der Schreiber

[1176] J. Renger, Studies Kraus (1982) 294.

[1177] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 109 f.; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 26-29.

[1178] MHET II/5 664.

[1179] Die Bearbeitung von K. de Graef, JESHO 45 (2002) 141-178, konnte hier nicht mehr benutzt worden. Zu Ibbi-Ilabrat: S. 169 f., 174. Auch F. van Koppen, Studies Walker (2002) 162.

[1180] CT 8 7a; VAB 5 131A; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 27.

[1181] Die erste und wichtigste Person, Nidnat-Sîn, mit einem Zusatz, kann ich nicht identifizieren (2). Man kann wohl beweisen, dass der Besitzer Eṭerum, S. Iddin-Sîn (3), „Soldat" war; CT 45 51:16. Ibni-Šērum, S. Ardija (4) mag identisch sein mit dem Soldaten Ibni-Šērum, S. Warad-Ulmašitum, CT 45 51:6. Warad-Ulmašitum, S. Ilšu-nāṣir (5), kommt in der Felderliste MHET II/6 919 II 18 vor; zusammengefasst „aus dem Besitz von 21 *šatammum*'s von Sippar; General Apil-ilišu". Diese Personen haben Ersatzleute, *kīma* PN. Oder ersetzten die *šatammum*'s die Soldaten?

[1182] Er und Ibbi-Ilabrat, beide „General", sind die ersten Zeugen in BM 96990:39-40, NABU 1991/110.

[1183] AbB 2 90. Warad-Ulmašitum ist Soldat in CT 8 7a:5. Ich lese in Z. 14 PA ag[a.uš].

Sîn-iqišam ist offensichtlich willig, das Soldatenfeld zu pachten. „Man hat mich zitiert (*šasûm*), aber ich habe nicht zugesagt“. Man hat Nanna-mansum, Obmann der So[ldaten] (?), zitiert, und er bestätigt, dass die Felder den Soldaten gegeben worden sind; man inspiziert die Übersicht der toten Soldaten (*tuppi tamlīt mītūtim*). Der Brief ist schwierig.

Das zweite Beispiel der Verpachtung von Soldatenfeldern über einen General ist BDHP 16 (Amṣ 14): Ein Feld, 6 iku, von „Ibni-Šērum, dem Soldat, aus den Truppen (šà erén) von Išme-Adad“, wird von Ibni-Šērum, „Eigentümer des Feldes (*bēl eqlim*)“, von Mār-ešrê, dem General, und Alû, gemeinsam gepachtet. Ich nehme an, dass Alû die Arbeit machte. Mār-ešrê siegelt. Der Unterschied zum General Ibbi-Ilabrat in CT 8 7a ist, dass Mār-ešrê sich hier als Sozius an der Pacht beteiligt; dort pachtete der Schreiber Awil-Sîn nur „auf Befehl von Ibbi-Ilabrat, dem General, Ilšu-ibni, dem Kapitän, und Ibbi-Ilabrat, dem Sekretär“.

In Ṣupur-Šubula bewirtschaften (*erēšum*) Generäle zusammen mit Iddatum Felder. Die Zusammenarbeit wird „Gemeinschaftspacht“, „Sozietät“ genannt;[1184] wir entnehmen einem Text, dass ein General einen Mann „als Ochsentreiber“ mieten kann für Arbeiten „vor dem Ende des Säpflügens“.[1185] Ein anderer Brief spricht von „freigegebenen Feldern“ im Areal Našiariš: das Feld – „in Gemeinschaft mit dir“ – soll mit einem Pflugteam bearbeitet werden, das von einem Richter und von einem General zur Verfügung gestellt wird.[1186]

Auch *Kapitäne* waren an Felderpacht beteiligt; ich nehme an, dass die wirklichen Verpächter, die Feldinhaber, zum Militär gehörten, d.h. Soldaten waren:

- Išme-Adad, in der gerade besprochenen Urkunde BDHP 16, „aus den Truppen von Išme-Adad“, war wohl der Kapitän, auf dessen Befehl ein Feld von Tamlatum gepachtet wurde.[1187]
- Ein Feld wurde vom Kapitän Sinatum und dem Sekretär Ibbi-Ilabrat an den Bürgermeister Šunuma-ilum verpachtet.[1188]
- Ein Feld in derselben Flur, Lugal-gudua, das Feld eines Iluni, wird „auf Befehl des Sinatum (anderswo ist er „Kapitän“), des Kapitäns Ilšu-ibni und des Sekretärs Ibbi-Ilabrat“ von einem Architekten gepachtet. Der erste Zeuge mag der

[1184] YOS 13 239 mit 241; *ana* tab.ba *īrišū*, 241:8, mit M. Stol, Studies De Meyer (1994) 235. Anderswo wird ein Feld von Iddatum „auf Befehl des Generals“ an einem Wesir verpachtet (YOS 13 34).

[1185] YOS 13 381 und A. Goetze, JCS 11 (1957) 26 Nr. 14; Zeugen sind hier ein General und ein Schreiber.

[1186] AbB 12 8; vgl. 72. Der Adressierte Ilšu-ibni mag der Kapitän dieses Namens als Felderverwalter sein; Nabium-nāṣir schreibt ihm. – Weiteres zu den Geschäften eines Generals: H. Klengel, AoF 4 (1976) 101; M. Stol, JCS 25 (1973) 226 f., Archive H (Awil-Ea).

[1187] CT 4 14a:4.

[1188] CT 8 8d. Datum wohl Amd 24, mit R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 73 Anm. 298.

eben erwähnte Bürgermeister Šunuma-ilum sein; der zweite Zeuge ist Mannum-balum-ilišu, anderweitig als Kapitän belegt.[1189]

- Ein Feld des Kapitäns Sinatum wird von Ili-amtaḫar und Sîn-iddinam „in Gemeinschaft" gepachtet; die Zeugen sind der Kapitän Ilšu-ibnišu und der Sekretär Ibbi-Ilabrat.[1190] Die beiden Pächter können wir als „Bauer" (*errēšum*) ansehen.[1191] Andere Pachturkunden suggerieren, dass der zweite (oder letzte) Pächter in einer Gruppe die tatsächliche Arbeit machte.[1192]

Wir kennen diesen Kreis von Angehörigen des Militärs aus der Zeugenliste BM 96990:[1193] die Generäle Ilšu-abušu und Ibbi-Ilabrat, die Kapitäne Sîn-aḫam-iddinam und Mannum-balum-ilišu; Taribuša, Sohn des Ili-eribam, Gimil-Marduk, Sohn des Sîn-mušallim (sanga von Amurrum), Mār-ešrê, Sohn des Bēlšunu, ferner die Sekretäre Iddin-Bunene und Ibbi-Ilabrat. Wir kennen sie ferner aus der Zuweisung eines Hauses an einen Soldaten: den General Ibbi-Ilabrat, die Kapitäne Sinatum und Ilšu-ibni, den Sekretär Ibbi-Ilabrat und 10 Namen, wohl Soldaten; abgeschlossen wird die Zeugenliste durch den Vermerk „und die übrigen Truppen" (*u* erén *mādūtum*).[1194]

Wer sind die Pächter? Wir können eine Familie von Architekten (šitim) als Pächter verfolgen: der Architekt Elmešum pachtet ein Feld von Angehörigen des Militärs.[1195] Sein Sohn, der sich ebenfalls Architekt nennt, pachtet von einem Kapitän; hier siegelt ein „Obmann der Architekten, Diener von Abi-ešuḫ". Stammt das innerhalb der Familie vererbte Siegel aus einer früheren Generation?[1196]

10.9.3. Der Kapitän

Wir wissen jetzt mit Sicherheit, dass sein Titel auf akkadisch *rabû ša ḫaṭṭātim* war, „Großer der Stäbe"; was damit allerdings gemeint ist, bleibt unklar. Nach einem Brief über Konskriptionen „berührt" jemand „10 Mann mit seinem Stab" (10 erén *ina ḫaṭṭišu ilappatma*).[1197] Mehrere Kapitäne kommen zur selben Zeit vor.[1198] Ungleich einem General, gehörte ein Kapitän zu den lokalen Familien. Er konnte

1189 CT 33 36, mit HG VI 1711, Bemerkung (!). – Unterscheide Bürgermeister Mannum-balum-ilišu, S. Taribum, und Mannum-balum-ilišu, S. Warad-Ilabrat, Kapitän. Beide in TCL 1 155:21-22, mit Siegeln; Amd 34.

1190 TCL 1 154; VAB 5 175.

1191 Der erste Pächter in TCL 1 154 übernimmt ein Palastgeschäft in PBS 8/2 214:7. Der zweite ist zweiter Zeuge in einer Soldatenpacht, BDHP 16 Rs. 7.

1192 In CT 8 19b:9, Pachtobjekt: Feld, *šūṣût Ili-iqišam abi* erén, macht der letzte Pächter, Aḫujatum, sicher die unwichtige Person, die Arbeit. Genauso Ibbatum in BAP 75:9.

1193 NABU 1991/110, BM 96990:39-48 (Amd 32) (s. auch oben).

1194 CT 45 51 (Amd 34).

1195 CT 33 36; Amd 29.

1196 MHET II/6 915; Amṣ 17.

1197 M. Birot, RA 62 (1968) 21:25.

1198 Z. B. RIAA Nr. 228.

viele Jahren amtieren.[1199] Ein Kapitän kann einem Dritten unterstehen (níg.šu PN).[1200] Während der Zeit Samsu-ditanas lebte in Babylon Etel-pi-Nabium, „Kapitän der Wachtruppen der Stadt“, der eine geflüchtete Wache, die sich in Dilbat aufhält, zurückfordert.[1201] Den Kapitänen unterstellt waren Soldaten, Numḫûm (wohl Söldner) und Fischer.[1202] Ihre Truppen zu 9, 10 oder 12 Mann verteidigen die Stadt.[1203] Zwei Kapitäne sollen auf Befehl des Königs Männer einsetzen, um den Kanal abzudämmen.[1204]

Auch aus dem Gesetzbuch Hammurabis wird deutlich, dass Kapitän und Unteroffizier den Soldaten übergeordnet sind. Ihre Aufgabe ist es, Soldaten anzuwerben, ihre Verantwortlichkeit, diese nicht zu missbrauchen:

- Soldaten anzuwerben behandelt CH § 33: „Wenn ein Kapitän oder ein Unteroffizier Truppen aus Ausreißern (?) anwirbt (erén *nisḫātim irtaši*), oder für den Frondienst des Königs (*ḫarrān šarrim*) einen Mietling als Ersatz (*pūḫum*) akzeptiert und mitnimmt (*redûm*), so werden jener Kapitän oder Unteroffizier getötet“.
- Ein Mann aus Nippur führte den folgenden Prozess: der Kapitän Ilima-ili hatte ihn und seine Söhne „gepackt“; in Nippur, im „Tor des Heldengartens“ wurde von ihm festgestellt „Er ist ein Sohn von Nippur“. Der Kapitän darf nie mehr gegen ihn und seine Söhne klagen und er siegelt; der erste Zeuge ist der Kapitän Ina-palešu. Nur hier in Nippur sind Kapitäne belegt; vielleicht waren die freien Bürger von Nippur vom Dienst freigestellt.[1205]
- Soldaten nicht zu missbrauchen regelt CH § 34: „Wenn ein Kapitän oder ein Unteroffizier den Hausrat eines Soldaten nimmt und den Soldaten (so) beraubt, er einen Soldaten für Miete gibt, er einen Soldaten in einem Prozess einem Starken schenkt, das Geschenk, vom König einem Soldaten gegeben, mitnimmt (*redûm*), so werden jener Kapitän oder Unteroffizier getötet“.

Kapitän Lipit-Ea. Dass ein Soldat ein Feld für einen Dienst (*ilkum*) als Besitz (*ṣibtum*) bekam, ist gut bekannt; auch ein Kapitän bekam Felder. Wir kennen ein Archiv, aus dem hervorgeht, dass der Kapitän Lipit-Ea von seinem General Adad-rabi einen Dattelgarten bekam;[1206] das Archiv besteht aus Briefen und Kontrakten,

[1199] R. Harris, Ancient Sippar 96 f.
[1200] AbB 4 107.
[1201] AbB 6 171 mit VS 22 45:7-8. Wir verdanken C. Wilcke die Identifizierung; ZA 80 (1990) 299.
[1202] YOS 13 41:5-6; AbB 6 190; CT 8 27b:4-5.
[1203] AbB 6 190:12-14.
[1204] J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 29 D 12.
[1205] BE 6/2 62 mit ARN S. 81 f.
[1206] Garten für einen Kapitän: AbB 8 82. Für einen Unteroffizier: AbB 9 57 (s. unten).

die jetzt in Paris und Manchester aufbewahrt werden.[1207] In den Kontrakten übergibt Lipit-Ea öfters den Garten eines Dritten einem Vierten; die Pacht geschieht „auf Befehl" von ihm. So geschieht es auch mit Feldern von Soldaten in späterer Zeit: sie werden „auf Befehl" der militärischen Obrigkeit verpachtet (vgl. oben, zu General). Genau wie der Soldat Ubarum hat Lipit-Ea Kleinvieh, das er einem Hirten überlässt (Nabujatum).[1208]

Wie der General hat auch der Kapitän mit der Verpachtung von „Soldatenland" zu tun. Pacht von Feldern geschieht öfters „auf Befehl" eines Kapitäns.[1209] Wir haben im Abschnitt „General" auch die Verpachtungen durch Kapitäne besprochen. Ihm wird einmal vorgeworfen, er habe das Land „zugrunde gerichtet" (*ḫulluqum*).[1210]

Im Ubarum-Archiv richtet er zusammen mit dem General.

10.9.4. Der Unteroffizier.

Sein Titel *laputtûm* (nu.bànda) ist etymologisch mit dem Verbum *lapātum* zu verbinden, buchstäblich „berühren, anfassen", hier in der Bedeutung „ausheben (Truppen, Arbeiter)";[1211] man könnte auch „rekrutieren" übersetzen. Eine Liste mit Namen von Soldaten endet folgendermaßen: „37 Mann rekrutiert (*laptū*), 2 Mann tot (ba.úš), 4 Mann entlassen (*paṭerū*)".[1212] Das allgemeinere „Einschreiben", „Eintragen" ist vielleicht die beste Übersetzung. Die Gesetze Hammurabis zeigen, dass er und der Kapitän Soldaten „erwerben" (*rašûm*); ein Brief spricht vom Berühren mit einem Stab – vgl. dazu den Titel „Großer des Stabes" für den Kapitän (s. oben). Es ist wichtig, dass der sumerische Titel nu.bànda gelegentlich für den „Bürgermeister" verwendet wird (z. B. in Kutalla und in Ḫalḫalla).[1213] Normalerweise heißt dieser auf akkadisch *rabiānum*. Er war also für die Konskription der Freien in seinem Ort verantwortlich. Ein Brief assoziert ihn mit der „Stadt".[1214] In Mari ist er tatsächlich „un chef villageois" und dem „Scheich" für die Fronarbeiten verant-

[1207] B. Landsberger, The date palm and its by-products according to the cuneiform sources, AfO Beih. 17 (1967) 58 f., 4) „Archive of Lipit-Ea"; H. Klengel, AoF 4 (1976) 105-108; J. Renger, Studies Kraus (1982) 292-296.
Alle Aufsätze sind nur Auszüge oder allzu kurze Zusammenfassungen. J. Renger bespricht z. B. nicht den interessanten Brief TCL 1 40 (bei H. Klengel, a.a.O. 105 f.). Bei B. Landsberger und J. Renger kommen Druckfehler vor. B. Landsberger 58a mit Anm. 216: gemeint ist BB 187 = TCL 1 30.

[1208] J. Renger, a.a.O. 294 mit Anm. 16, und J.N. Postgate, JSS 20 (1975) 7 f.; hierzu gehören auch Riftin, SVJAD 4 und 37.

[1209] CT 4 14a:4.

[1210] AbB 2 90:11.

[1211] AHw 535b sub G 4. CAD L 87b, k, „to give a work assignment".

[1212] ARMT 23 596 IV 10-12.

[1213] M. Stol, Fs. Römer (1998) 435, 437.

[1214] D. Arnaud, BBVOT 1 15 (uru.ki, Z. 5; *aššum laputtê*, Z. 11). Frühaltbabylonisch.

wortlich.[1215] In einer Liste werden kleine Gruppen von Arbeitern / Soldaten (erén) (mit Feldern) aus verschiedenen Orten einem Unteroffizier zugewiesen: Dūr-Sumu-la-el, ..., Sabasî.[1216]

In Namenslisten von Rekrutierten wird er am Anfang oder *in margine* erwähnt.[1217] Auch aus der sumerischen Komposition „Man and his God" wird deutlich, dass ein Bürger mit „Obmann" (PA) und „Unteroffizier" zu tun hatte (Z. 54-55). Selten sehen wir ihn in der Armee aktiv.[1218] Ihm sind Feld und Garten gegeben (*nadin*), die er an die Bauern (engar.meš) weitergibt.[1219]

Gärtner haben eine deutliche, vom König beurkundete, Verantwortung (*pīḫātum*) für Garten und Gesätes (*erištum*); in einem Brief wird, nachdem ein Unteroffizier einen Gärtner festgenommen hat, verordnet: „Sein Dienst ist nicht vernachlässigt (*ilikšu ul nadi*); warum hat er ihn festgenommen? (...) Lass ihn frei (*wuššurum*) für seine Verantwortung".[1220]

10.10. Der Soldat Ubarum

B. Landsberger, „Remarks on the Archive of the Soldier Ubarum", JCS 9 (1955) 121-131. „Additions and Corrections to *JCS* IX 121-131", JCS 10 (1956) 39-40. G. Evans, „An Old Babylonian soldier: notes on the archive of Ubarum", JCS 14 (1960) 34-42 (Spekulationen über den Dienst).

Das Archiv eines Soldaten gewährt uns einen tiefen Einblick in seine nicht-kriegerischen Aktivitäten.

E. Sollberger publizierte eine Gruppe von Texten, die von Ubarum, der den Titel „Hauptsoldat" hatte (*qaqqad* aga.uš), handeln. Sie sind ziemlich schlampig geschrieben. Zunächst hat E. Szlechter die Texte bearbeitet, dann unter Beibehalten der Szlechter'schen Nummerierung B. Landsberger; sein berühmter aber konzentrierter Aufsatz ist voller neuer Lesungen und Einsichten.

Das Archiv stammt aus Ṣupur-Šubula und ist datiert auf Abi-ešuḫ, m.E. in sein letztes Jahr.[1221] Ubarum hat mit drei Leuten zu tun. Wir fassen zusammen.[1222]

1215 J.-M. Durand, Mél. Kupper (1990) 151; LAPO 16 (1997) 202.

1216 TLB I 180:13, 21, 32, mit R. Frankena, SLB IV (1978) S. 1.

1217 Chicago, A. 32093:4, 12, 21; A. 5257:6, nach dem [I] PA, mit Ersatzmann; K. Van Lerberghe, Fs. Römer (1998) 451.

1218 AbB 3 53:5-6; TIM 5 71 I 14, 38, usw. Er gibt den Soldaten ihre Rationen (AbB 5 142).

1219 AbB 9 57:5, 24.

1220 J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 33 D 21.

1221 Zu Ṣupur-Šubula, s. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 395-408, Kapitel 12. Ein neuer Beleg ist M. Stol, in: A. Archi et al., Testi cuneiformi di vario contenuto (Torino 1999) 76 Ao 4:11.

1222 Vgl. JCS 9 126-128. Ich denke, dass auch AbB 6 189 und YOS 13 178 zum Archiv gehören.

Ili-šukkal; er nennt ihn seinen „Bruder". Er verklagt ihn vor dem General Sîn-ibni (Nr. 24; JCS 5 85 MAH 15914): während Ili-šukkal in der Stadt war, wollte er nicht das Feld von Ubarum bestellen; er antwortete nicht einmal (*ú-ul ma-am i-pu-ul*, 8-9; anders Landsberger). Der General und die Kapitäne untersuchen die Angelegenheit, Ili-šukkal leugnet seine Weigerung und verspricht, vor dem 30. des VII. Monats das Feld zu bestellen. Macht er es nicht, so wird er „wie links und rechts" die erwartete Ernte liefern, was einer Formel aus Pachtkontrakten entspricht. Der Text schließt: „Ubarum wird beim Abschluss seines Dienstes (*šalām ḫarrānišu*) (campaign) dem Ili-šukkal, seinem Bruder, das Silber für 4 Pflugteams begleichen", d.h., nachdem er aus der Armee zurückgekommen sein wird, bezahlt er einen Teil der Kosten.[1223] Landsberger meint, dass der eine „Bruder" das eine Jahr seinen Militärdienst leistet, während der andere das Feld bestellt; sie wechseln einander ab. Er verschweigt, dass der Vater von Ili-šukkal nicht der von Ubarum ist (JCS 5 88 MAH 15985, Siegel 1: dumu ᵈNin...), konnte jedoch noch nicht wissen, dass ein Ili-šukkal „General" genannt wird (M. Birot, TEBA 36:13; kein Datum). Hier wird der kostbare Inhalt „des Hauses von Awil-Nabium der gutäischen Truppen (šà erén *Qutû*) unter (níg.šu) Ili-šukkal, dem General", beschrieben.[1224] Ist ein „Soldatenhaus" gemeint, Beute? Man ist geneigt, dem Ili-šukkal unserer Texte den Titel „General" beizumessen und Ubarum, als seinem „Bruder", einen ähnlichen Rang zuzuweisen. Daraus resultieren aber Schwierigkeiten. Warum führt Ili-šukkal in unseren Texten nicht, wie die anderen Generäle und Kapitäne, den Titel?

Ubarum und Ili-šukkal sind in einem anderen Fall Partner in Feldpacht: Beide pachten ein Sesamfeld von „Ubarum", Ili-šukkal investiert ⅔, Ubarum ⅓, und die beiden werden gleich teilen (Nr. 5; JCS 5 88 MAH 15985; mit Landsberger, JCS 9 129). Landsberger meint, dass der wirkliche Besitzer der Zeuge Ilšu-ibnišu sei; ihm muss der nominale Besitzer Ubarum bezahlen. Nach Landsberger besorgte Ili-šukkal die Arbeit und wurde von Ubarum für 20 Tage Dienst bezahlt; dazu besitzen wir das folgende, in dieselbe Zeit datierte Dokument: „Zwanzig Tage ist Ubarum für Ili-šukkal 'gelaufen'". Zeuge ist Ilšu-ibnišu (Nr. 3; JCS 5 85 MAH 16294).

Ili-iqišam. Ubarum ist in diesem Kontext „Hauptsoldat" (*qaqqad* aga.uš), Ili-iqišam, sein „Ersatzmann" bzw. Substitut (*taḫḫum*). Sie beide erfüllen einen Dienst (*ilkum*); vor drei Göttern wird festgestellt: „Bis zum 5.IX sind Ili-iqišam und Ubarum im Dienste gleich (*mitḫārū*)" (Nr. 4; JCS 5 83 MAH 15884, mit JCS 9 128a. „Unbroken case-tablet"). Diese beiden stritten (*gerûm*) über „Feld, Haus und Dienst (*ilkum*)" (Nr. 19; JCS 5 78 MAH 15916). Es wird entschieden, dass Ubarum ⅔ und Ili-iqišam ⅓ „nimmt"; letzterer gibt „in seiner Güte" auch noch zwei Schafe an Ubarum. Die ersten Zeugen sind Angehörige des Militärs: ein General und drei Kapitäne. Interessant ist, wie „Feld, Haus uns Dienst" in der Teilung näher definiert werden. Das Feld ist 18 iku (1 bur) groß und heißt „Feld, Besitz ihres Soldatentums"

[1223] In Z. 12 nicht [*mu*]-*er-ri-im* sondern [*g*]*e-er-ri-im*?

[1224] Zu šà erén *Qutû*: vgl. YOS 13 271:6.

(*ṣibit rēdûtišunu*, 6). Das Haus wird nicht umschrieben und heißt „Haus ihres Soldatentums“ (9). Der Dienst wird „gelaufen“ (*ilkam alākum*) (12-14). Landsberger sieht in Nr. 20 (JCS 5 79 MAH 15885) den „rider“ bei dieser Teilung, der aber 9 Monate später datiert ist. Die Urkunde greift aber auf das Abkommen (*dibbatum*) der Teilung ⅔ zu ⅓ zurück und hat Feldpacht als Thema: für Neubruch 240 Liter Gerste pro iku,[1225] für Normalpacht die Teilung ⅔ zu ⅓ (Z. 10-11: *ša errēšūtim šittīn ana šaluš*). Wichtig sind zwei Dokumente, die zusammengehören. Das erste ist vorläufig und somit nicht gesiegelt, es ist ein Entwurf („draft“ B1), das zweite ist die endgültige Fassung („draft“ B2) (Nr. 21; JCS 5 81 MAH 15993, und Nr. 22; JCS 5 80 MAH 15970). Im Folgenden beziehen wir uns auf die endgültige Fassung: beide Herren führten Streit vor dem General über „das Teilen von Dienst, Feld und Haus“; das Urteil schrieb vor, zu gleichen Teilen zu teilen. Der Text fährt weiter mit einer genauen Beschreibung der „Hälfte“ (*mišlum*) von jedem. Tatsächlich werden Felder, ein Garten und Häuser beschrieben; als Teil (ḫa.la) von Ubarum / Ili-iqišam , und auf „Dienst“ wird nicht eingegangen. Ein anderer Text lehrt uns, dass Ili-iqišam ein Stück Feld aus dem „Teil“ von Ubarum bearbeitet und nur ein Jahr lang nutznießen darf (Nr. 23; JCS 5 82 MAH 16010). Landsberger betont, dass Ubarum als Hauptsoldat und Ili-iqišam als Ersatzmann dieselbe Rechte und Pflichten hatten, nur der Rang ist verschieden; darin sieht er eine Reform. „We conclude that this equalization of the two ranks was a novelty (social reform), upon which the whole litigation of Ubarum and his substitute was based“ (JCS 9 127 f., mit Verbesserung in JCS 10 39: „The designation *taḫḫum* (and its correlative *qaqqad rēdîm*) would have become obsolete, had not a certain inferiority (and superiority) been implied by them“).

Inzwischen wissen wir mehr über diese beiden Männer, so ist uns der Entwurf einer Konfliktsregelung bekannt (E. Szlechter, TJDB (1958) II 131-5 MAH 15948): Ili-iqišam hatte 3 iku Neubruchland für 3 Jahre gepachtet, aber auf Befehl der Richter (*ina dajjānūtim*) „kehrte das Feld zu Ubarum zurück“. Ili-iqišam hatte im ersten Jahr das Feld „geöffnet“ (urbar gemacht) und genutznießt, aber seit Jahr 2 „blieb er zurück“ (Z. 16, *uḫ-ḫu-ru*, mit F.R. Kraus). Ubarum klagte gegen ihn (*gerûm*), der General und die Kapitäne untersuchten die Angelegenheit und entschieden folgendermaßen: „Gemäss seinem (Pacht)vertrag hat er ein Jahr genutznießt und für zwei Jahre wird Ili-iqišam an Ubarum pro iku 60 Liter Gerste geben. Die zwei Jahre wird er nutznießen, und er wird ausziehen. Das Feld, ‘weiß’, wird er seinem Eigentümer zurückgeben“. 60 Liter ist die Norm bei Neubruchpacht.[1226]

Die Tochter von Ili-iqišam war m.E. Ḫabil-aḫi (Nr. 25; JCS 5 86 MAH 16506+; anders Landsberger, JCS 9 131). Ubarum schrieb ihr den Brief AbB 10 170. Es ist möglich, dass sie ihren Vater vertrat. Man beachte, dass Ubarum einmal mit dem

[1225] Lies in MAH 15885 Z. 9: *ša te-ep-ti-tim* 1 iku.e 4 PI še.

[1226] In JCS 5 82 MAH 16010 bewirtschaftete Ili-iqišam das Feld von Ubarum nur ein Jahr und zog aus; dieselbe Angelegenheit?

Siegel seiner Tochter, der Marduk-Nonne Tarām-Saggil, siegelt (JCS 5 82 MAH 16010, seal 1; JCS 9 127 Anm. 49).

Anatum. Ubarum hat mit Anatum ein Abkommen über Tage des Dienstes. Sie wechselten einander ab, tauschten Tage. „Anatum hatte eine Forderung von 20 Tagen gegenüber Ubarum; dieser wird ab dem 19.II den Dienst antreten (*ana ilkim irrub*)" (Nr. 1; JCS 5 91 MAH 16220). Zeuge ist Elletum, wohl Kurzname für den Schreiber Enlil-...; ihn kennen wir als siegelnden Zeugen in einem zweiten Text, Tafel und Hülle (MAH 16433; E. Szlechter, JCS 9 89 f.). Tafel: „Ab dem 13.VII wird Anatum den Dienst antreten". Hülle: „Gesiegelte Urkunde (*kanīkum*) des Dienstes von Anatum". Zeuge: Elletum; Siegelinschrift: „Enlil-..., Schreiber, Sohn von Nanna-šag$_4$-..., Diener von Abi-ešuḫ". Ubarum schreibt der Frau Ḫabil-aḫi, m.E. der Tochter von Ili-iqišam: „Entbiete (*dekûm* D) Anatum, dann soll man das Feld befeuchten (*raṭābum* D). (...) Vielleicht wird er dir sagen 'Das Feld habe ich soeben bewässert (*ṣapûm*)'. Glaube ihm nicht" (AbB 10 170). Wir haben oben gesehen, dass Ubarum zusammen mit Ili-iqišam einen Dienst hatte und Ili-iqišam zugleich auch sein Pächter war. Das Verhältnis von Ubarum zu Anatum mag ähnlich gewesen sein.

Zum „Dienst". E. Szlechter meinte, dass der Dienst in Schichten zu je 20 Tagen bestand; zwei Texte nennen die Zahl 20. B. Landsberger meinte, dass der Dienst 360 Tage dauerte. Ein Frondienst dauerte einen Monat[1227] und man kann sich vorstellen, dass 20 Tage zwei Drittel eines Monates, also einer Dienstschicht sind. Man beachte, dass alle nach dem Tage datiert sind, an dem der Dienst anfängt. Weitere Beispiele sind: „Ab dem 14.IV wird Ubarum den Dienst antreten". Zeugen sind ein Kapitän und ein Schreiber (Nr. 2; JCS 5 87 MAH 16216). Unsicher ist MAH 16281: „Am 1.VIII war Ubarum für den Dienst seinem Bruder gegenüber zwei Monate in Verzug (?) (*a-na il-ki-im a-ḫa-šu uḫ-ḫu-ur*). Abgesehen von den 2 Tagen aus dem Monat der vergangen ist".[1228]

Was die Bezeichnung von Ubarum als „Soldat" militärisch bedeutete, wissen wir nicht. R. Pientka vermutete, dass er in drei Listen der „Obmann Ubarum" von namentlich genannten Personen ist (M. Birot, TEBA 62 usw., Pientka a.a.O. 398). Im Archiv kommt dreimal Ali-talimi, Sohn von Warad-ilišu, als Zeuge vor; nach seinem Siegel ist er „Diener von Dagan" (JCS 5 78 MAH 15916:25; 79 MAH 15885:21, mit Siegel; 80 MAH 15970:40). Wir kennen auch einen Ali-talimi, Sohn von Warad-ilišu, aus Sippar; er nennt sich „Diener von Samsu-iluna" und ist bekannt als „Militärschreiber" (dub.sar erén) (OLA 21 Nr. 20:37, seal 2; Si 30). Er mag ein Mann aus Babylon gewesen sein; man hat den Eindruck, dass seine Kollegen (GÌR) hohe Beamte sind.

[1227] M. Stol, Studies Houwink ten Cate (1995) 299 f.

[1228] E. Szlechter, TJDB (1958) II 143 f., mit F.R. Kraus, BiOr 16 (1959) 125b; akzeptiert in CAD I/J 73b.

B. Landsberger unterscheidet zwei Einkunftsquellen von Ubarum: die erste ist die Pacht. Seit der angeblichen „Reform", die seinen Ersatzmann ihn im Range gleichstellte, verringerten sich diese Einkünfte. Ubarum betriebe aber auch Privatgeschäfte, die ihm in der Pacht Gewinn (*takšītum*) brachten. Dieser Begriff kommt im Archiv zwar nicht vor, Landsberger entnimmt ihn dem „Edikt von Ammiṣaduqa": „Gerste zum Verkauf und aus Profitmachen wird nach dem alten Teilungsschlüssel geteilt (*šê šīmim u takšītim kīma mikis labirtim immakkus*)" (§ 15; neue Zählung), das heißt: kein Gnade für Geschäftsleute oder Spekulanten. Landsberger beschreibt diese Geschäfte in JCS 9 (1955) 128-131, „The income of a soldier":

- Pacht; sie zerfällt in zwei Gruppen: (a) Ubarum pachtet von Šunuma-ilum, Sîn-ašared (dem gu.za.lá) und Ilšu-ibnišu. (b) Er pachtet von Ubarum, also von sich selbst, „while the real proprietors are hidden as the most interested witnesses" (*in casu*: Ilšu-ibnišu; Šunuma-ilum gú.gal). Landsberger meint, dass all diese Leute nicht Privateigentümer, sondern „representatives of the public domain" sind, wie aus den zwei Titeln hervorgeht. Auch das einmal eingefügte „auf Befehl seines Bruders Nabium-mālik" zeigt, dass der Verpächter nicht selbständig war. Der Bruder drückt seinen Gewandsaum ab (Nr. 10; JCS 5 84 MAH 15982:5, 26-28). Ich bin der Ansicht, dass Landsberger mit dieser Theorie recht hat. Weiter befasst er sich mit dem Problem, wie die Arbeit zwischen den Sozii verteilt wurde.
- Ubarum hat Kleinvieh, das er einem Hirten (zweimal Sîn-iddinam) übergibt (Nr. 16, 17; JCS 5 86-87 MAH 16128, 16421; E. Szlechter, TJDB [1958] II 98 MAH 16431).
- Er hat undeutliche Familienverpflichtungen dem Tempel gegenüber (JCS 9 130b).

Ich füge hinzu:

- Er erhält einen Brief aus Ešnuna, in dem er beauftragt wird, die Herstellung eines kostbaren Kleides zu überwachen (AbB 6 189).

11. FISCHER

„Soldat und Fischer“ werden in der offiziellen Terminologie oft als zwei zusammengehörige Klassen zusammengefasst. Der Gedanke, die Fischer seien hier auch Angehörige des Militärs, liegt nahe. Im Kommentar zu den Gesetzen Hammurabis wird der Fischer an erster Stelle als „Marinesoldat“ definiert; S. Lafont nennt ihn „soldat d'élite“.[1229]

Dementsprechend hat man in „Fischern“ auch eine Gesellschaftsklasse gesehen, die nur ursprünglich vielleicht einmal Fischer gewesen sind.

Die Fischer (*bā'irum*) haben aber tatsächlich gefischt (*bârum*):[1230]

- In Sippar wurden ihnen zwei Irrigationsdistrikte zugewiesen, in deren Kanälen sie mit Booten Fische fingen.[1231]
- In Mari vergab der König das Recht, Fische zu fangen: „Ḫali-ḫadun, der Leberschauer, hat zum Fischfang ihn (= den Kanal?) nach seinem Feld hin geöffnet; er sagte: 'Der König hat mich (so) unterrichtet'. Nun, jenes Feld war seit langem (von Wasser) abgeschlossen (*sekērum*)“.[1232]
- Von der Stadt Kutâ her zogen die Fischer als Gruppe (*wāṣītum*) nach dem Fangplatz (*nabārtum*) aus.[1233] Fischer haben Boote[1234] und kennen das ... der Gewässer (*mu-ru-tam ša me-e*).[1235]
- In Ur „ließ der Nanna-Tempel“ – lange vor Hammurabi – „die Sümpfe durch Fischer ausbeuten, denen der Tempel kleine Landparzellen zur Verfügung stellte, um sie zu binden“.[1236]

Vor Hammurabi kennen wir Fischer, die eine Verpflegung erhalten.[1237] In einem Archiv aus der Zeit Samsu-ilunas kommt das gelegentlich unter den Rababû-Fischern noch vor.[1238]

[1229] G.R. Driver, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 111 („marine“ or „fisher“); S. Lafont, in: E. Bournazel, J.-P. Poly (ed.), Les féodalités (1998) 540, 551.

[1230] Mehrmals kommt der Fischer *šukudakkum* vor; er hatte auch eine kultische Funktion; D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 119 f. In den Zitaten deuten wir sie mit einem Sternchen * an. Ich vermute, dass sie einen höheren Rang hatten. Belege in CAD B 32 sub 1.c.1', *bā'ir* UD.DA; AHw kennt nur jungbab. *šuḫadāku* „Binnenfischer“. Einmal kommt der „Meerfischer“ vor, AbB 4 6.

[1231] AbB 2 62.

[1232] AEM 1/1 273 Nr. 107 Rs. 1-6.

[1233] AbB 9 112.

[1234] AbB 10 125; CAD B 32.

[1235] J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 68 Anm. 164 A. 2407:14.

[1236] K. Butz, OLA 5 (1979) 398. K. Butz, „Fischabgabe und Feldabgabe in Fischen und Vögeln an den Nanna-Tempel in Ur in altbabylonischer Zeit? Ein Versuch“, AfO 26 (1978-79) 30-44; K. Butz, OLA 5 (1979) 398-400, „7. Fischfang“. Anders, ohne genaue Beweisführung, M. Van De Mieroop, Ur (1992) 181-3, vgl. 90, 155.

Dass Fischer seit Hammurabi Felder besitzen, sehen wir oft[1239] und bisweilen wird deutlich gesagt, dass so ihre Verpflegung sichergestellt werden soll.[1240] Sie werden in Briefen zusammen mit Vogelfängern und Weidesuchern genannt; sie alle bekommen Unterhaltsfelder.[1241]

Wir haben eine wichtige lange Liste von Feldern „im Lande Sippar-Amnānum", nach Arealen (a.gàr) verteilt, „Besitz der Fischer von Sippar", unter dem General Ibbi-Ilabrat (*ṣibit* šu.ḪA.meš Sippar níg.šu *Ibbi-Ilabrat* PA MAR.TU).[1242]

Bemerkenswert ist der Brief, in dem Šumum-libši wünscht, als „...-Fischer von Eduru-bisa" (šu.ḪA *na-ba-i-im ša E.*) installiert zu werden, nachdem ein anderer dieser Stelle enthoben worden ist. Daneben besitzt er auch eine „Tenne". Ist Fischer hier etwa ein hohes Amt?[1243]

Fischer haben einen Vorgesetzten (PA = *šāpirum*, im Diyala-Gebiet: GAL šu.ḪA).[1244]

Auch Generäle können ihre Vorsteher sein; so etwa die Generäle Ibbi-Ilabrat und Šumum-libši, die wir aus Feldertexten kennen.[1245] Es ist wichtig, daran zu erinnern, dass „General" wörtlich „Chef der Amurriten" bedeutet (*šāpir Amurrî*). Bekannt ist eine Gruppe von Texten über Fischer, die offenbar einem amurritischen Stamm angehören: den Rababû. Als Gruppe (*mādūtum*) verpachten sie Gärten; man kann sich vorstellen, dass diese Gärten an den Ufern der fischreichen Kanäle oder Sümpfe angelegt worden sind.[1246] Ein Brief aus Ur zeigt, dass man ohne Genehmigung des Königs oder des „Vaters der Amurriter" (*abi Amurrî*) nicht über die Fischer (erén *baḫrum*) verfügen kann.[1247] Der Umstand, dass Amurriter auch Fischer sein konnten, soll unserem Vorurteil, dass sie nur Nomadenstämme mit Kleinvieh wären, begeg-

1237 AbB 9 246, Gerste und Wolle; TCL 18 93:4, 14, Gerste šà.gal erén šu.ḪA.e.ne.

1238 BIN 7 182:2-3, giš.SAR *ru-su* šu.ḪA *māḫir* še.ba lú uru Rababî ki. Auch im unten zu besprechenden CT 8 27b:18, (Gerste, šuku) *ina* še.ba *u neprētim iḫḫarraṣ*.

1239 AbB 4 6, 27*, 41, 68, 83; AbB 10 23:14.

1240 AbB 4 17*, 83.

1241 AbB 4 27:6*, 83:5.

1242 MHET II/6 894, Amd 34, mit K. de Graef, JESHO 45 (2002) 148. Vgl. auch 12 Felder nach Areal, *ṣi-bi-it* erén šu.ḪA ud (?) x [...], níg.šu *ib-ni–*ᵈmarduk x [...], CBS 1765:14-15, Umschrift Els Woestenburg. Warad-Sîn *ba-e-rum* hat ein Feld in Maḫana (so!), MHET II/5 683:2.

1243 AbB 11 108.

1244 AbB 4 41:17, 22; BaM 2 (1963) 77. Diyala: Sumer 14 (1958) 47 Nr. 23:15; YOS 14 72:11. Streiche das PN GAL in CAD B 32a, zu BE 6/1 103:3, und lies 4 bán.

1245 M. Stol, JCS 34 (1982) 142 (Larsa); AbB 10 125, Fischerboote. Ibbi-Ilabrat: MHET II/6 894 I 3. Šumum-libši PA MAR.TU šu.ḪA *bé-eḫ-ri-im*: MHET II/6 919 III 2.

1246 Zur Gruppe die Zitate in CAD B 33a und D. Charpin, J.-M. Durand, RA 75 (1981) 28 f. Das rätselhafte (*ú*) *ru uš* šu.ḪA kommt vielleicht auch vor in CT 45 55:14, lú.meš *ú-ru-uš* lú *ba-[e-r]i* (?). Aus älteren Zeit kennen wir einen Scheich der Rababû aus Kisurra (Itur-Šamaš *ra-bi-an Ra-ba-bi-ma*); RIME 4 (1990) 651.

1247 UET 5 62:16-23, mit M. Rowton, Iraq 31 (1969) 70 f.

nen. Darf man sagen, dass ursprünglich die „Soldaten" aus den Kleinviehnomaden rekrutiert wurden und die „Fischer" aus deren Stämmen, die am Fluss wohnten?

Gestützt wird diese Vermutung durch die Beobachtung von J.-M. Durand, dass diese Leute nicht nur Fischer, sondern auch Jäger („pêcheurs / chasseurs") waren;[1248] beides passt gut zu Nomaden. Wir erinnern daran, dass die Bevölkerung von Šaduppûm im Diyala-Gebiet einerseits städtisch, andererseits nomadisch war; die Nomaden werden geführt von „Ammi-šagiš, dem Haupt der *Fischer* und den Häuptern der Abteilungen" (YOS 14 72; s. oben, 4.10).

Aus den Gesetzen Hammurabis wird deutlich, dass „Soldaten" und „Fischer" auf Feldzüge gingen; als Belohnung für diesen Dienst erhielten sie Feld, Garten oder Haus. Auch die Edikte späterer Könige nennen „Soldat und Fischer" in einem Atemzug. Eine Formel bei Samsu-iluna lautet: „Im Jahre 17 erstattete der König Feld, Haus (und) Garten an Soldaten, Fischer und andere Bedienstete zurück" (a.šà é giš.SAR *a-na* aga.uš šu.[ḪA] *u ilkim aḫîm šarrum utēr*).[1249] Sie werden beide neben dem schlichten Bürger (*muškēnum*) genannt; alle haben Schulden.[1250] Außerhalb dieser Dokumente werden sie aber nie zusammen genannt; dass sie dort jedoch zusammengefasst werden, mag in der niedrigen gesellschaftlichen Stellung beider begründet sein: sie sollten gegen die Übergriffe der Mächtigen geschützt werden. Wir beobachten, dass Fischer für Frondienst „gegeben wurden".[1251] Sie erhalten Nahrung: ein Beispiel dafür ist Gerste „als Unterhalt der Fischer der Zuweisungen (*ana* šuku šu.ḪA *isḫātim*), Kapitän Awil-Nabium, ihr [...], unter Marduk-nāṣir, dem Schreiber; als sie (...) nach dem ... von Sippar-Jaḫrurum gingen, um *urullum*-Schilf zu 'schlagen'". Die Gerste wird aus dem Speicher von Sippar-Jaḫrurum vom Haupt der Kaufleute und dem Richter ausgegeben.[1252] Die Männer arbeiten 15 Tage in Monat XII: jeder bekommt 30 Liter, also 2 pro Tag. Das Total ist 330 Liter, so dass die Gruppe aus 11 Mann bestanden haben muss. Schutz gegen übermäßigen Frondienst verzeichnet § 22 des Ediktes von Ammi-ṣaduqa: er verbietet, sie zu Ernten oder zu Arbeit (*šiprum*) zu zwingen. Im Wortlaut: „Ein 'Ersetzer' des Landes-Gouverneurs, welcher dem 'Haus' eines Soldaten oder Fischers Gerste, Silber oder Wolle für das Ernten oder Verrichten von Arbeit (*ana eṣēdim u šipram epēšim*) mit Gewalt 'gibt' (F.R. Kraus: „aufdringt"), muss sterben". Früher, in der Zeit Hammurabis, wurde ein Fischer tatsächlich einmal „für das Arbeitshaus registriert (*ana* é *šiprim ušašṭiršu*)"; es ist sein Dienst (*ilkum*), den er, da er flüchtet, nicht einen Tag erfüllt.[1253] Ein Brief besagt, dass keiner gegen das Haus eines Fischers mit einer Klage (*dubbubtum*) vorgehen darf (*šasûm*); auch Frondienst?[1254]

[1248] LAPO 17 (1998) 363 f.
[1249] MHET II/3 462:4-6, nach Kollation von E. Woestenburg, AfO 44-45 (1997-98) 355a.
[1250] TCL 17 76:14, mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 67.
[1251] AbB 8 149:14, 21, 23.
[1252] CT 8 27b; Ae e.
[1253] AbB 13 7, mit H. Hirsch, AfO 42-43 (1995-96) 138.
[1254] AbB 2 139.

Es fällt auf, dass CH § 34 – im Kontext von Soldaten und Fischern auf Feldzug – den Fischer nicht nennt. Ein Kapitän oder Unteroffizier beraubt einen Soldaten seines Hausrates, liefert ihn einem Mächtigen aus, nimmt ihm ein Geschenk des Königs. Werden hier Rechte und Möglichkeiten eines Soldaten, nicht aber des Fischers, genannt? Seine Stelle ist jedenfalls niedriger als die des Soldaten. Soldaten kommen in den Texten weit häufiger vor.

beḫrum

Der Titel des oben genannten Generals Šumum-libši lautet: „General der Fischer, *beḫrum*" (PA MAR.TU šu.ḪA *bé-eḫ-ri-im*). Das Wort *beḫrum* darf man m.E. mit *bā'irum* „Fischer" verbinden, und es deutet wohl die Berufsgruppe, das Korps, als Ganzes an. Es kommt (mit der Nebenform *baḫrum*) im Süden selten vor:[1255] einmal begleiten sie einen Schiffstransport von Götterstatuen; sind sie Marinesoldaten?[1256]

Auch kollektiv „Fischer" soll mit dem oft besprochenen Wort *beḫrum* in den Mari-Texten gemeint sein.[1257] Die am Ufer des Euphrats lebenden Fischer (*beḫrum*) der Jaminiten werden den Nomaden (Ḫa.na) desselben Stammes gegenübergestellt.[1258] Wir kennen *beḫrum* gut als Soldaten. Sie sind Angehörige des Militärs und bekommen Felder.[1259] Ein Mann aus Ḫišamta wurde von seinem Scheich als lú *beḫrum* registriert (*mullûm*), nach Jasim-sumû ist er aber „(als) Sklave des Palastes in den Tontafeln des Palastes vermerkt (*šaṭir*)". Der König soll entscheiden: „Wenn er Sklave des Palastes ist, soll er in den Palast zurückkehren; wenn er ein Freier (dumu *awīlim*) ist, soll er ihn als *beḫrum* registrieren".[1260] Interessant ist der Brief, nach dem 13 Schreiner (*naggārum*) für den Dienst aufgeboten werden: jeder hat einen militärischen Titel, drei davon heißen (lú) *beḫrum*. Was haben sie mit der Fischerei zu tun?[1261] Der erste Schreiner wird anderswo zusammen mit Lastwagenpersonal genannt.[1262]

Der Status von Fischern (*bā'irum*) in weit auseinander liegenden Städten wird einmal kontrolliert (*sanāqum*): sie sollen auf einen Feldzug gehen und nicht müssig

[1255] M. deJ. Ellis, JCS 29 (1977) 138, zu Nr. 8:8, Felder *ṣibit ba-aḫ-rum* (?). In CT 45 52:27 Felder von 12 erén *beḫrum*, unter Ili-u-Šamaš. Vielleicht auch in CT 48 77:6, Gerste für Kassiten, *ša a-na bi-iḫ-ru* (?) [eré]n (?) šu.ḪA.meš *ša i-si-iḫ* itu.gú.si.sá *x ri im il-li-ku*. Oder in: *a-ša-ar ba-aḫ-ra i-si-ḫu*, „The Road to Emar", Lo. Edge; W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 80 § 60. Wir kennen einen Subaräer Baḫra; VS 18 3:12.

[1256] AbB 2 34:21; vgl. AbB 5 135.

[1257] J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 362, liest *piḫrum*, von *paḫārum* „rassembler" abzuleiten, und übersetzt „corps de conscrits". Der Grund für „conscrits" ist wohl der Brief ARM 6 40; s. unten. In CAD B 211 f. s.v. *bēru* B „elite troops".

[1258] J. Eidem, FM II (1994) 206 Nr. 116:41 f. *Beḫrum* auf dem Fluss: ARM 27 146:16-18.

[1259] ARM 27 107 Rs. 2, 15, 23. Einem Fischer (šu.peš) wird sein Feld vom Palast abgenommen; ARM 4 10 Rs. 16.

[1260] ARM 6 40, mit CAD B 211; AEM 1/1 (1988) 197, Anm. e.

[1261] ARM 14 47 mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 369-372 (Nr. 654).

[1262] C. Wilcke, RA 83 (1979) 38.

sein; sie sollen ihr charakteristisches Gerät, die *pāštum*, bei sich haben. Hier handelt es sich deutlich um Fischer im Kriegsdienst.[1263]

Über den Fischfang wissen wir nicht viel.[1264]

Aus den Mari-Texten wird deutlich, dass man Fische in einem „toten" Flussarm (*balītum*) hielt.[1265] Fischer fangen Fische in einem Boot (má.gur$_8$) „im Hinterland".[1266] Die *pāštum* ist ihr Instrument; man übersetzt das Wort traditionell als „Beil, Axt".[1267] Auf dem Götteremblem „Beil von Sîn" waren Fische abgebildet;[1268] Sîn wird mit Fischfang assoziiert.[1269] Ein Fisch wurde „auf den Kopf geschlagen".[1270] In einem sumerischen literarischen Text wird ein Fisch angesprochen; „The Home of the Fish". Man hat diesen Text als Beschwörung bezeichnet: der Fischer preist seinen Köder an und lockt die Fische, in die Reuse zu schwimmen.[1271] Die Fische wurden lebendig in einem Kasten (*sussul bā'irim*) aufbewahrt.[1272]

Fisch ist verderblich und wurde sofort auf dem „Fischmarkt" (Larsa) verkauft; auch Meeresfische gehörten dazu.[1273] Als Arten unterscheidet man in den Texten die Süßwasserfische *Siluridae* und Karpfen; bestätigt wird dies durch archäologische Funde. „Lade für mich in ein Boot 1 Kor Garnelen, 360 getrocknete *kamāru*-Fische, [...] Schweinsfische".[1274] Es ist durchaus möglich, dass Fische auch gezüchtet wurden.[1275] Wir kennen einige Texte, in denen die Fischarten mit ihren Preisen

[1263] ARM 1 31, mit LAPO 17 (1998) Nr. 656. Zur *pāštum* (Z. 37 so!) als typisches Fischereigerät, s. unten.

[1264] Sh. Sanati-Müller, BaM 20 (1989) 230-246 „Die Fischtexte"; 261-275 „Zur Problematik der Fischtexte". J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 363 f. B. Lion, C. Michel, „Poissons et crustacés en Haute Mésopotamie au début du IIème millénaire av. J.-C.", in: Topoi, Suppl. 2 (2000) 71-116. Vgl. R.K. Englund, OBO 160/1 (1998) 128-142, „Fisheries". Garnelen (*erbi tiāmtim*): B. Lion, C. Michel, P. Noëll, JCS 52 (2000) 55-60.

[1265] ARM 3 9, 75, nach J.-M. Durand, in B. Geyer (ed.), Techniques ... (1990) 121; LAPO 17 (1998) 615 f.; Lion, Michel, Topoi, Suppl. 2 (2000) 83-5.

[1266] AbB 6 14 Rs. 4.

[1267] ARM 1 31:37; ARMT 22/2 202:5; J. van Dijk, Fs. Borger (1998) 15, Z. 70. Ist mit *pāštum* der Speer gemeint? In der Ur-III-Zeit Fischfang mit dem gi(š).gíd(.da); H. Waetzoldt, OrAnt 11 (1972) 217, K. Butz, OLA 5 (1979) 399 Anm. 395.

[1268] ARM 18 67:5, 68:5, mit J.-M. Durand, MARI 2 (1983) 138.

[1269] N. Wasserman, „Sîn goes to fishing", NABU 1995/71.

[1270] ARMT 13 144:36, mit J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 479 Anm. 128.

[1271] M.-L. Thomsen, JCS 27 (1975) 197-200.

[1272] AEM 1/1 473 Nr. 233:37 f.

[1273] M. Stol, JCS 34 (1982) 142.

[1274] UET 5 32:9-13, mit JCS 52 (2000) 56. Das Wort „Schweinsfisch" in diesem Brief wurde noch nicht erkannt ([x *šu-š*]*i ša-ḫi-i*, Z. 11). Zum Schweinsfisch, s. CAD Š/1 105a, *šaḫû* (2). Man identifiziert ihn mit der Stachelmakrele (*Caranx sexfasciatus*); E. Edel, Fs. Otten (1988) 114, vergleicht griechisch *choîros* („Schwein" und auch ein Fisch – vgl. den holländischen Familiennamen *Varkevisser* in Katwijk) und zitiert K.T. Khalaf: „When captured it grunts like a young pig".

[1275] Sh. Sanati-Müller, BaM 20 (1989) 238, 243, bzw. 245.

angegeben sind.[1276] Konservierungsverfahren sind Salzen, Trocknen und Räuchern.[1277]

Gewöhnlich sammelte man auch Heuschrecken und bereitete aus ihnen und Fischen ein Gericht, das dem *garum* der Griechen und Römern entsprechen dürfte (*šiqqum*);[1278] der Koch *lurakkûm* war der Spezialist für die Zubereitung. So machen es die Nomaden noch immer.[1279]

Unter Aufsicht von Generälen wurden auch Schildkröten gefangen.[1280] Sie wurden in einem Totenritual gebraucht.[1281]

1276 HE. 111, 113 und Stol, JCS 34 166 Nr. 22.

1277 Sh. Sanati-Müller, BaM 20 (1989) 263-274.

1278 R. Frankena, SLB IV (1978) 124; J. Bottéro, „Konservierung", RlA VI/3-4 (1981) 195 § 5.1 „saumure". Vgl. Robert I. Curtis, Garum and Salsamenta. Production and Commerce in Materia Medica (1991).

1279 B. Lion, C. Michel, MARI 8 (1997) 716-719; Lothar Stein, Die Šammar-Ǧerba (1967) 78 f., 92.

1280 CT 45 61, mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 354.

1281 M. Stol apud F.R. Kraus, AbB 5 267, Anm. b.

12. Die Landwirtschaft

12.1. Der Jahreslauf

B. Landsberger, „Jahreszeiten im Sumerisch-Akkadischen", JNES 8 (1949) 248-297. J.-R. Kupper, „Le calendrier de Mari", Studies Böhl (1973) 266-270. G. Mauer, „Agriculture of the Old Babylonian period", JANES 15 (1983) 63-78. B. Lafont, „Irrigation agriculture in Mari", in: R.M. Jas (ed.), Rainfall and agriculture in Northern Mesopotamia, MOS 3 (2000) 129-145 (hier nicht mehr verwendet).

Die Texte aus Mari unterscheiden zwischen Frühling, *dīšum*, „junges, frisches Gras", und Herbst, *ḫaraptum*, „Spät(zeit)"; vgl. hebr. *ḥorèf* „Herbst".[1282]

Im Herbst, in Monat IGI.KUR (VI), „werden die Tage kalt und der Euphrat füllt sich mit seinem Wasser".[1283] Der Winter (*kuṣṣum*) ist nicht geeignet, um Schafe zu übergeben (*paqādum*); man wartet den Frühling (*dīšum*) ab.[1284]

Erstaunlich sind die astronomischen Angaben in der Landwirtschaft: „Bevor du den Sirius (*šukūdum*) siehst, wirst du den Sesam nicht aufquellen lassen";[1285] „zehn Tage nachdem der Arcturus (*nīrum*) aufgegangen ist, werden die Wasser sinken".[1286]

In der kalten Jahreszeit und im Frühling regnet es; dazu die Vorhersagen in Omina: „Die Zitzen des Himmels werden geöffnet werden und die Regenschauer (*zunnū*) werden im Himmel enstehen".[1287] Oder: „Der Nordwind (*iltānum*) wird wehen, es wird Getreide sein".[1288] „Regenschauer sind entstanden (...). Die Gerste war weggeschwemmt (*raḫāṣum*)". „Regenschauer sind ständig im Lande".[1289]

Das normalere Wort für Regen ist *šamûm*. Diese Schauer füllen das Wadi (*naḫallum*) mit Wasser, womit die Felder bewässert (*šaqûm*) werden.[1290] „Es hat

1282 J.-M. Durand, AEM 1/1 113 Nr. 14:19; D. Cadelli, FM II (1994) 165 Nr. 88:21-22.

1283 AEM 1/1 113 Nr. 14:24-27.

1284 ARM 10 48. Frühling nach Winter: A. 3946, zitiert AEM 1/1 (1988) 36 Anm. 153.

1285 AbB 3 65:1-2; E. Reiner, Astral magic in Babylonia (1995) 133 f., Anm. 621. In Griechenland: „Der Aufgang des Sirius leitet die Hitzeperiode ein. (...) So wird der Sirius zum Symbol für Hitze schlechthin"; O. Wenskus, Astronomische Zeitangaben von Homer bis Theophrast (1990) 176.

1286 A. 81, zitiert von J.-M. Durand, in B. Geyer (ed.), Techniques ... (1990) 142 Anm. 150. In Griechenland: „Der Morgenaufgang des Arktur markiert den Beginn der Weinlese. (...) Mit ihm beginnt der Herbst und eine stürmische Zeit"; O. Wenskus, a.a.O. 176. Jetzt ausführlich H. Reculeau, „Lever d'astres et calendrier agricole à Mari", FM VI (2002) 517-538, mit NABU 2002/63-64.

1287 J. Nougayrol, RA 67 (1973) 42:18. Vgl. „Die Himmel (*šamâtum*) wurden geöffnet und sie regnen ständig (*izannunā*)", ARM 5 79:15 f.

1288 W. Horowitz, ZA 90 (2000) 204:7. Winde im Iraq: G. Roux, RA 55 (1961) 17.

1289 ARM 27 105:8-12, bzw. ARM 28 117:20.

1290 Der Brief A. 2, J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 622 Nr. 812.

zwei Tage und eine Nacht geregnet (*šamûm iznun*). Leben (*bulṭū*) ist dem Lande meines Herren bereitgestellt".[1291] Dank reichlicher Regen in Monat XI kann man mit der Feldbestellung anfangen. Wir sind hier im Norden, wo man offenbar weniger von Bewässerung abhängig war.[1292] Die Omenliteratur kennt den „frühen Regen" (*šamūtu ḫaruptu*) und den „ersten Regen im Frühling (*šamūtum rēštītum ina* [*dī*]*šim*)".[1293] Ungewöhnlicher Regen hatte ominöse Bedeutung.[1294] Nach dem Winter wird das Wetter besser (*ūmū iṭṭībū*).[1295]

Normalerweise werden in Babylonien (auch im Norden) die Felder künstlich bewässert. Felder ohne Wasser bleiben brach liegen (*ina la mê nadiā*); die Autoritäten sollen das Wasser „passieren" (*etēqum*) lassen und „geben" (*nadānum*).[1296] Hoch gelegenes Land (*elītum*) ist schwer zu bewässern (*makārum*); es wird höchstens mit Wasser „berührt".[1297] Vielleicht bestand die Ernte in diesem Bereich nur aus einer Nachlese (?) (*nēsepētum*) der Feldfrüchte.[1298]

Die Landarbeiten wurden in der nachstehenden Reihenfolge ausgeführt: „Er hat das Feld bewässert (*mikram imkur*), geeggt, gebrochen, und als er mit dem Einsäen anfangen wollte (...)".[1299]

Das *makārum* genannte Bewässern ist die erste Irrigation; sie erfolgt bald nach dem Ernten, zum Beispiel am Ende des Monats II.[1300] Der Staat war für diese Irrigation verantwortlich.[1301]

Das bewässerte Land (*mikrum*) wurde zur ersten Bearbeitung zusammen mit Ochsen (zum Pflügen) ausgegeben, zum Beispiel im Monat IV.[1302] „Er wird das Feld tiefpflügen (*majārī maḫāṣum*), eggen und einsäen".[1303] Tiefpflügen wird in Sesampacht oft genannt.[1304] Das Tiefpflügen wird im Frühling (*ina ūm dīšim*)

[1291] M. Guichard, MARI 8 (1997) 327 A. 3394.

[1292] ARM 27 2:10, *šamûm kajāniš iznun*. Regen im Norden schon am Ende von Monat VIII nach J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 127, b.

[1293] J. Nougayrol, RA 65 (1971) 73:57; YOS 10 16:3.

[1294] J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 492 f.; D. Schwemer, Wettergottgestalten (2001) 225 f., „Protokolle über meteorologische Erscheinungen". – Vgl. noch *maṭartum* „Regen", J.-M. Durand, AulaOr 17-18 (1999-2000) 193 f.

[1295] J. Eidem, The Shemshara Archives 1. The Letters (2001) 71 Nr. 1:47, mit Komm.

[1296] AbB 3 74.

[1297] AbB 4 18, TCL 18 85:21-22; s. unten.

[1298] „Nachlese" (?) in YOS 12 543:7-9 als Belohnung für die Arbeit (*mānaḫtum*) in Sesampacht, 3 iku a.šà *elītišunu né-sé-pe-tim ana mānaḫti*[*šunu*] *ileqqû*. Die Erklärung „Nachlese" bei G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 83, 90 Anm. 37. In YBC 5755 (unveröff.) *i-na* 1 bùr 3 gur *a-na ne-sé-pe-ti-šu-nu i-le-qú-ú-ma*. CAD N/2 183a.

[1299] AbB 11 135:11-15.

[1300] AbB 1 135:38; 4 82; 11 146; S. Maul, FM II (1994) 35 Nr. 10, Rand 3; P. Villard, MARI 6 (1990) 576:5, 11). Monat II: ARM 14 23.

[1301] AbB 4 18; 9 196.

[1302] TIM 5 50:5; Riftin, SVJAD 60.

[1303] YOS 12 370:9-11, Viertelpacht.

[1304] YOS 13 494:17, usw.

ausgeführt.[1305] Ein Feld wird so gepflügt, „weil es verunkrautet war (*wabû*)“.[1306] Man braucht den Umbruchpflug (*ḫarbum*) mit Ochsen (*inītum*) für das Tiefpflügen, Lockern (*pašārum*), Eggen (*šakākum*), Brechen (*šebērum*).[1307] An Arbeitstagen werden genannt: „17 Tage: Tiefpflug; 2 Tage: lockern (*pašārum*); 9 Tage: eggen; 10 Tage: 'dreimal machen' (*šalāšum*)“.[1308]

Eine selten genannte Arbeit ist das „Querpflügen“ (*parākum*); sie folgt auf das Tiefpflügen:[1309] „er wird tiefpflügen, querpflügen und Furchen legen“.[1310] „Vier Rindergespanne werden tiefpflügen, zwei Rindergespanne werden einsäen“.[1311] „Das Feld, das du tiefgepflügt hast, soll behackt werden (*marārum*); ich werde es einsäen“.[1312] „Er wird das Feld eggen, brechen, im Monat VII wird er Furchen legen“. „Er wird eggen, brechen, in den Monaten VI und VII wird er Furchen legen“. „In den Monaten VI (und) VII wird er Furchen legen“. „Er wird das Feld eggen, brechen, in den Monaten VI (und) VIII wird er Furchen legen“.[1313] „Nun, wenn ich [das Feld] nicht zum richtigen Zeitpunkt einsäe (*ina simānišu ērišma*), so werde ich die Verant[wortlichkeit für je]nes [Feld] tragen. [Wenn] jenes [Feld] am 30.VII nicht eingesät ist, werde ich den Ertrag jenes Feldes wie rechts und links abtragen“.[1314]

Nachdem ein Gespann von Pflugrindern in Empfang genommen worden war: „Am 15.VIII wird er das Feld, geeggt, gebrochen, mit Furchen versehen, geben“.[1315] „Am 29.VIII habe ich angefangen einzusäen“.[1316] „Ich habe das Feld gejätet, geeggt, gebrochen und Furchen gelegt“.[1317]

[1305] OBTR 137:21.

[1306] TCL 11 188:5 f.

[1307] M. Civil, The Farmer's Instructions, AulaOr-S 5 (1994) 76 f.; R. Frankena, SLB IV (1978) 253 f.; C. Wilcke, in: M. Mindlin et al. (ed.), Figurative language in the Ancient Near East (1987) 77, 82, 94; M. Stol, Studies De Meyer (1994) 232, 234 f.

[1308] UCP 10 163 Nr. 94:1-4.

[1309] Riftin, SVJAD 53:14; AbB 4 68:14.

[1310] YOS 12 560:7-9, Pacht für drei Jahren. Diese Bedeutung von *parākum* nicht im AHw; vgl. aber MSL 1 (1937) 163. Ein Feld, wo Sesam geerntet worden war, wird in aufeinanderfolgenden Phasen so bezeichnet: *majārū, parkum, šerḫu, šakik u eriš*, TCL 1 236:17-20.

[1311] AbB 10 15:17-18.

[1312] AbB 10 10:8-9.

[1313] TCL 11 188:13-15; VS 13 69:9-11; TIM 5 50 Rs. 9-10 (auch H. Limet, Mél. Kupper [1990] 39 Nr. 3); YOS 12 167:8-10.

[1314] E. Sollberger, JCS 5 (1951) 85 MAH 15914:22-30, mit B. Landsberger, JCS 9 (1955) 126a.

[1315] M. Stol, BSA 5 (1990) 197 A. 135:7-11.

[1316] AbB 10 42:5-6.

[1317] P. Marello, FM VI (2002) 465 Nr. 67:8-10.

Die Viehzählung (*salātum*) erfolgte nach dieser Saison, im Monat VIII.[1318]

Alle Handlungen vor dem Einsäen werden zusammen gefasst im Ausdruck „die Arbeit machen" (*šipram epēšum*), das fertig gemachte Feld heißt *eqlum šiprum.*[1319]

„Furchen legen" (*šerḫam šakānum*) wird nie neben „einsäen" (*erēšum*) genannt; beide mögen das Gleiche meinen: mit dem Saatpflug die Saat in die Furchen säen. Im alten Mesopotamien wurde die Saat mit einem von Rindern gezogenen „Saatpflug" (*epinnum*) in die Furchen gebracht.[1320]

Unveröffentlichte Listen von Feldarbeite(r)n aus Sippar zeigen, dass in diesen Monaten die folgenden Mietlinge tätig waren: Schollenzerbrecher (*ḫēpûm*), Hacker (*rāpiqum*), Rohrjäter (*kāsimum*), Deicharbeiter (*šāpik ikī, ša ikī išpukū*), Grasschneider (*ša elpetam i-ma-ar-x*), Klumpensammler (*lāqit kirbānim*).[1321]

Kurz vor dem Einsäen wurde das Feld befeuchtet; Verbum *ṣapûm*, die Aktivität ist vergleichbar mit *raṭābum.*[1322] Felder werden erst beschrieben als „bearbeitet (*šipram epšū*) und mit Wasser befeuchtet", dann präziser als „geeggt, gebrochen, 'dreimal gemacht', für das Einsäen geeignet und mit Wasser befeuchtet".[1323] „Gib mir ein Feld, damit ich es befeuchte und einsäe".[1324] Zur selben Zeit wurden Pflanzenreste gejätet (*kasāmum*) und zur Düngung mit der Hacke (ḫa.bu.da) mit Erde bedeckt.[1325] Diese Art von Bewässerung (*ṣapûm*) wurde von Mietlingen während 4 Tagen ausgeführt;[1326] auch Kinder (*ṣeḫrum*) konnten beigezogen werden.[1327] Nach dieser Arbeit kommen die Saatpflugrinder und das Saatgut.[1328]

Das andere „Befeuchten" (*raṭābum*) ist seltener. Ein Sesamfeld „kommt aus seiner Befeuchtung (*riṭibtum*)" und soll eingesät werden. „Befeuchtung" wechselt

[1318] AbB 2 15, mit M. Stol, BSA 8 (1995) 174. Ausführlich zu Rindern in der Landwirtschaft M. Stol, „Old Babylonian Cattle", BSA 8 (1995) 173-213 („Ploughing", 186-195, 197-201; „Threshing, wagons", 185-6).

[1319] B. Landsberger, MSL 1 (1937) 160; M. Stol, JEOL 25 (1977-78) 53 f.

[1320] Abbildung auf Rollsiegel: H. Gruber, u.a., „Der zerbrechende Pflug", in: Fs. Oelsner (2000) 95-106. Kommt gelegentlich noch in Arabien vor; W. Dostal, Ethnological Atlas of ᶜAsīr (1983) 32-34.

[1321] BM 97068 Rs. 5-10 (Bram Jagersma), BM 97133 Rs. 9-13 (K.R. Veenhof), BM 97500 (Els Woestenburg), BM 97938 (docket) (Bram Jagersma). Vgl. zu diesen Arbeiten M. Stol, BSA 4 (1988) 174 f. Ein Kontrakt um unkultiviertes zu hacken (*ana* a.šà KI.KAL *rapāqim*): M. Stol, JEOL 25 (1977-78) 50-55. Sprichwortliches zu Unkraut in Feld und Garten: J.-M. Durand, AulaOr 17-18 (1999-2000) 192 A. 609:3-10.

[1322] AHw 1082b; CAD Ṣ 45 f. *ṣabû*; mit AbB 10 170:13-15 (*mê raṭābum* D), 18, 21 (*ṣapûm*).

[1323] AbB 9 151:8-9, 17-19.

[1324] AbB 2 127:18, vgl. OBTR 297.

[1325] K. Van Lerberghe, Mél. Naster (1982) 280. Das Jäten (*kasāmum*) von Rohr, usw., geschah weiter im ganzen Jahr hindurch; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 544; M. Stol, BSA 4 (1988) 175.

[1326] BM 97809, lú.ḫun.gá *ša* ud.4.kam *me-e iṣ-pu-ú.* Docket; Umschrift von Els Woestenburg. Auch in BM 97133:11-16 (K.R. Veenhof).

[1327] AbB 13 149:10, 21.

[1328] TCL 17 5:17, AbB 5 176:10, AbB 10 16:5.

mit Klumpen (*kirbānum*).[1329] Vielleicht heißt das so bewässerte Feld sumerisch a.šà ki.duru$_5$.

Aus einem Brief von Ṣilli-Šamaš: zur selben Zeit, als die Sommersaat Sesam „vor dem Regen ausgeklopft" war (*napāṣum*), ist auch das Einsäen der Wintersaat Gerste beendet: „Was das Feld betrifft, seit dem Monat VIII ist das Einsäen beendet (*ina erēšim gamir*), seine Ochsen sind ausgespannt worden (*paṭārum*)".[1330] Auf anderen Feldern hat es aber dreimal geregnet, ein Rückschlag für die Feldarbeit, und man versucht, vor dem Ende des Monats das Einsäen fertig zu machen (Z. 19-24). Das Saatgut wird ausgegeben „vom 11+. IX bis zum Abschluss des Saatpfügens (*adi paṭār erēšim*)".[1331] „Seit der 20.IX vergangen ist, habe ich das Einsäen beendet (*kamāsum*); die Ochsen sind zum Wassertrinken aus (der Stadt) gezogen".[1332] Die Ochsen brauchen Biertreber (*tuḫḫū*) als Futter; einem Brief entnehmen wir, dass die Brauer „bis zum 4.XI Treber anbieten", d.h. bis nach dem Frost (*šurīpum*).[1333] In einem Brief werden schwere Vorwürfe laut: „Du hast mit dem späten Einsäen (*erēšum uppulum*) im Monat VI begonnen (...). Du hast die Rinder nicht ausgespannt, und du hast sie in der Härte des Winters sterben lassen. Jetzt ist die Saison beendet (*gamārum*), und du hast das Einsäen des Feldes nicht fertig gemacht (*ina erēšim kamāsum*)".[1334] Reichlicher Regen im Monat XI war der Anlass, schnell noch ein Feld einzusäen: „Der Himmel ist geöffnet und hat das Feld bewässert (*makārum*); ich werde einsäen".[1335] Vor dem Winter soll die Feldarbeit beendet sein: „Bezüglich des Feldes, das ich dem Ibni-Marduk zur Bewirtschaftung (*errēšūtum*) gegeben habe, hat man jenes Feld saatfertig gemacht (*šipram epēšum*) (?) (...) Wie du weißt, es ist Winter (*kuṣṣû*)".[1336]

Nach dem Einsäen wird das Feld bewässert; ein Brief drückt sich folgendermaßen aus: „Ihre Felder werden sie jetzt saatpflügen (*erēšum irrišū*); ab jetzt, drei Monate lang, werden sie nicht aus dem Wasser emporkommen (*elûm*)".[1337] Es ist möglich, dass mit dem Ausdruck „das Feld mit Wasser berühren" (*mê lapātum*) diese Art von Irrigation gemeint ist; das eingesäte Feld (*mērešum*) wird – wie belegt – folgendermaßen behandelt: einsäen, mit Wasser berühren.[1338]

[1329] AEM 1/1 259 Nr. 94:16-17. Klumpen: BE 6/2 9:11, Var. *riṭibtum* auf der Hülle.
[1330] TCL 17 5:9-10.
[1331] MHET I 34:11-15.
[1332] TCL 18 78:10-12.
[1333] TCL 17 40:10-11, mit B. Landsberger, JNES 8 (1949) 255 Anm. 42.
[1334] AbB 10 96.
[1335] ARM 27 2:10-20.
[1336] AbB 1 142:4-6, 14.
[1337] AbB 2 158:19-23.
[1338] AbB 6 114:24; schon B. Landsberger, MSL 1 (1937) 157; weiter CAD L 86a. Im selben Text ist von „das Feld mit Wasser berühren" und *mê šaqûm* „mit Wässer tränken" die Rede, AbB 2 149:14; vgl. *ina la mašqītim*, AbB 10 42:34. Der Briefpassus „Die hoch gelegenen Felder (*elītum*) sollen nicht brach liegen, man berühre sie mit Wasser", kann auf eine spezifische Bewässerungstechnik hinweisen; TCL 18 85:21 f.

In den ersten Monaten des babylonischen Jahres hatten sich die Flüsse mit Wasser gefüllt (*malûm*): die Zeit des Hochwassers (*mīlum*).[1339] „Die Reise soll nicht in diesem Monat geschehen. Innerhalb von fünf Tagen wird dieser Monat vollendet sein; im kommenden Monat, Monat VI, am zehnten oder am fünften, werden die Tage kalt werden; der Euphrat wird sich mit Wasser füllen".[1340] „Wie du weißt, ist dieser Monat, den sie Tebitum nennen (X), der Monat Šabatum (XI), und das Hochwasser des Tigris (pflegt) im Monat Šabatum (XI) einzutreten".[1341] Im Ḫabur kam das Hochwasser im Monat XI;[1342] als es später rasch anstieg, zwei Ellen in einer Nacht, wurde die auf niedrigem Gelände stehende Gerste einschließlich der Ähren mit Wasser bedeckt (še *šubultum ṭebi*); glücklicherweise nahm das Hochwasser wieder ab (*maṭûm*).[1343] Eine Warnung enthält der folgende Brief: „Oder geh überhaupt nicht auf Geschäftsreise! Es ist (ja) Frühling und (es gibt daher) Regenschauer und Hochwasser im Fluss (*pani šatti u šamātu u mīlum ina nāri*)".[1344]

Die Ernte fiel mit dem Hochstand des Wassers zusammen.[1345] Ein Omen sagt vorher: „Der Feind wird einen Raubzug unternehmen und das Vieh wegnehmen; wenn es Hochflut ist (*šumma mīlum imalla*), wird er die Ernte des Landes nehmen".[1346] Ein Brief besagt: „es gibt sehr viel Gerste im oberen Distrikt, und jene Gerste ist reif (*bašālum*), aber der Fluss hat (ist) Hochwasser (*u nārum mīlum*)".[1347] Die Gefahr existierte, dass „eine Hochflut (*mīlum*) die Ernte des Getreides (*zērum*) meines Herren wegträgt oder verheerender Regen (*riḫṣum*) sie wegschwemmt". In der Erntezeit konnte es ja auch ständig regnen.[1348]

Die Gerste oder das Feld ist „reif" (*bašālum*) und soll geerntet werden; sonst wird es „fallen" (*maqātum*) oder geplündert werden (*mašā'um*).[1349] Die reife Gerste heißt auch „dick" (*kabrum*).[1350] In einem vom 11.II datierten Brief wird über ein Feld gesagt: „es ist dick und sehr weiß (*kabar u pūṣam peṣi*)", Vollreife mag gemeint sein.[1351] „Die Gerste im 'Haus' ist schwer (*kabtum*), sei nicht nachlässig, die Saison geht vorüber, wann werden wir Erntearbeiter mieten?"[1352]

[1339] La crue: P. Sanlaville, MARI 4 (1985) 24-5.
[1340] AEM 1/1 113 Nr. 14:21-27.
[1341] AbB 1 141:26-30, *u mīlu mādu ša* íd idigna *ina* itu.zíz.a *alākšu*.
[1342] D. Charpin, MARI 4 (1985) 246 A. 2851.
[1343] ARM 27 101, 102.
[1344] AbB 6 4:20-23.
[1345] ARM 13 124.
[1346] AEM 1/1 66 Nr. 3:4 f.
[1347] ARM 14 69:28-31.
[1348] A. 1101:8-9, LAPO 16 (1997) Nr. 230; ARM 5 73:4-7.
[1349] AbB 11 13:5, 23; ARM 14 69:13-15.
[1350] TIM 4 36 Rs. 16; A.R. George, Iraq 55 (1993) 68. Vgl. altassyr. *ina kubur uṭṭatim*; V. Donbaz, Cuneiform texts in the Sadberk Hanım Museum (1999) Nr. 29:7-8.
[1351] TCL 17 4:15. Vgl. *še-e pu-ṣi*, AbB 10 56:26. Vgl. in der Bibel „Erhebt eure Augen und betrachtet die Felder: sie sind schon weiß zur Ernte", Evang. Joh. 4:35.
[1352] AbB 8 148:10-13.

Die Ernte fand irgendwann in den Monaten I-III statt.[1353] Die Vorbereitungen werden in einem am 3.I geschriebenen Brief dem König gemeldet.[1354] Ein Dokument, datiert vom 21.II, spricht vom „Anfang der Ernte".[1355] Man soll die Gerste im richtigen Moment, wenn sie reif ist (*ina simānišu*), ernten; wartet man zu lange, so wird die Gerste „fallen" (*maqātum*).[1356] Die Nachlese der Ähren (*laqātum*, še ri.ri.ga) wurde oft von Frauen verrichtet.[1357] Die Garben (*sarrum*) können dem Feuer zum Opfer fallen,[1358] sie (*kurullum*) werden gezählt, können von Unbefugten weggenommen werden; wer in der Nacht mit einer Garbe ertappt wird, wird getötet.[1359] Wachen (*maṣṣarum*) wurden auf dem Feld ausgestellt.[1360] Zur Zeit der Ernte tauchte gerne der Feind auf: er konnte das Getreide rauben oder verbrennen;[1361] so berichtet König Samsi-Addu: „Am 20.XII überquerte ich den Zāb und überfiel das Land Qabrâ; die Ernte jenes Landes 'schlug' ich".[1362]

Nach der Ernte (*eṣēdum*) wird die Gerste aus den Feldern „heraufgebracht" (*elûm* Š) und auf die Tenne (*maškanum*) „geworfen" (*nadûm*);[1363] der ganze Vorgang heißt „sammeln" (*kamāsum*): „dreihundert Soldaten unter PN, zusammen mit den Privatleuten, haben das Feld des Palastes geerntet, und die Privatleute haben (sie) heraufgebracht (und) gedroschen (*diāšum* D); auch haben sie die gereinigte Gerste (*še'um zakûtum*) [*sic*] mit den Wagen der Privatleute (...) nach Qaṭṭunān transportiert".[1364] Auch die literarische Komposition „The Farmer's Instructions" beschreibt die Arbeiten so: heraufbringen (*elûm* Š) – worfeln (*zarû*) – „lege deine gereinigte Gerste (*zakûtum*) unter den (Maß)stab (*ina ḫaṭṭim šunīl*)".[1365] Die Gerste wird im Norden

[1353] J.-R. Kupper, Studies Böhl (1972) 268: Monate I-II. Im hohen Norden früher; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 80; FM VII (2002) 35; vgl. D. Lacambre, FM VI (2002) 510.

[1354] ARM 27 14.

[1355] D. Charpin, MARI 4 (1985) 246, mit Anm. 12.

[1356] ARM 27 100:40, 102:23-25.

[1357] CAD L 102a, *lāqitu*. Auch AbB 9 179:12. Die nachgelesene Gerste *liqtum* (šà še ri.ri.ga) in YOS 12 80:7-8. Beachte, dass die *lāqitāt burri* im Palast andere Aufgaben hatten; N. Ziegler, FM IV (1999) 104 f. Vgl. unten, 21.

[1358] ARM 27 4:16.

[1359] TIM 7 219; Gesetze Ešnunas, § 12.

[1360] AbB 4 36, 75; ARM 10 88:18-20 (ein Wache aus Angst, dass der Pächter stehlen wird; falsch ist die Deutung von J.-M. Durand, LAPO 18 [2000] 492).

[1361] J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 285 f., 302 f. („la terre brûlée").

[1362] Stèle de Victoire II 12 - III 6 (RIMA 1 [1987] 64).

[1363] ARM 27 33-35; Monat II.

[1364] ARM 27 37:31-36.

[1365] M. Civil, The Farmer's Instructions, AulaOr-S 5 (1994) 44 f.; K.A. Metzler, Tempora in altbabylonischen literarischen Texten, AOAT 279 (2002) 289 f.

Mesopotamiens auf Wagen (*ereqqum*) transportiert (*zabālum*),[1366] im Süden (Larsa) wird die Gerste vom Ufer des Kanals mit Frachtbooten abtransportiert.[1367]

Zur Tenne (*maškanum*): „Von jetzt an bis zum 28.II wird auf den Tennen der Felder X und Y gedroschen ...; innerhalb von fünf Tagen werde ich ... Kor Gerste heraufbringen".[1368] „Was die Tenne der Stadt Lammaja betrifft, so werden wir am 7.III mit dem Dreschen fertig werden. Mit gemieteten Rindern und Mietarbeitern haben wir sie gedroschen".[1369] Auch von der Tenne weg kann gestohlen worden; „Bisher bewacht meine Wache die Tenne; es wurde gedroschen, geworfelt (*zarûm*), und die Gerste eingebracht".[1370] Ein Brief spricht von einer auf den Tennen befindlichen, „geschlüpften" Hand.[1371]

„Ich habe Kühe gefordert und die 10 Kor Gerste der Tenne, die ich anderswo 'geworfen' hatte (10 še.gur KI.UD *ša aḫītam addû*), habe ich gedroschen. Am 18.II werde ich worfeln (*zarûm*)".[1372] „Er sammelte Arbeiter für die Tenne, und wir haben in zwei Tagen das Worfeln auf der ganze Tenne vollendet. Sie haben 4 Haufen (?) (*tarammu*) zum Worfeln erhalten, es ging wunderschön".[1373] „Die Tennen des Feldes (in) GN, die früh eingesäten *ḫerrētum*-Äcker und die spät eingesäten *ḫerrētum*-Äcker: heute werde ich das Worfeln beenden; morgen werde ich mit dem Sieben (*naḫālum*) aufhören; danach werde ich (es) mit der Schaufel (?) ins ... und in den Speicher (*karûm*) bringen".[1374] Gedroschen wurde mit Ochsen, bzw. von Hand mit dem Dreschflegel (*rapāsum*). „Heute werde ich das Worfeln (*zarûm*) beenden; morgen werde ich mit dem Sieben (*naḫālum*) aufhören"; tatsächlich wird der Ertrag eines Feldes „45 Kor gesiebte Gerste" genannt.[1375]

Nach der Ernte weht in Mari „der Wind der Wüste" (*šār ḫaribtim*).[1376] Nach einem vom 11.II datierten Brief braucht man den Wind zum „reinigen" (*zakûm* D) der geernteten Gerste: „wenn der Wind richtig gewesen wäre, so hätte ich die ganze Gerste gereinigt".[1377]

1366 AEM 1/1 310 Nr. 146:10-11. Auch im Süden: „Schiffe, die weggingen um Wagen zu beladen (?)" (*ša a-na* giš.mar.gíd.da *ṣe-nim-ma il-li-ka*), Riftin, SVJAD 113:8-10; TIM 4 36 Rs. 8, 10.

1367 TCL 17 9:7-11. Vgl. „Getränke für die Mietlinge, als sie die Gerste von der Tenne nach dem Boot transportierten (*zabālum*)", M. Birot, TEBA 55:10-12.

1368 AbB 10 177:12-17.

1369 AbB 3 54:11-15.

1370 AbB 13 4 Rs. 9-10.

1371 AbB 1 90:16. Vgl. TIM 4 36:12, 21: bei der Bewirtschaftung eines Feldes *qātam / sartam ḫaliptam / la ēpušu*.

1372 A. 3524:20-23 (Chicago).

1373 OBTR 163:7-14.

1374 TCL 1 17:4-14, mit MSL 1 (1937) 157, oben.

1375 TCL 1 17:7-10; še *naḫlam* in TCL 11 149:18. Beachte weiter das Substantiv *niḫlum*, M. Stol, JCS 34 (1984) 170 Nr. 28:4, YOS 12 203:3, mit K.R. Veenhof, Mél. Birot (1985) 288-290.

1376 A. 3940, bei B. Lion, FM I (1992) 110 Anm. 13.

1377 TCL 17 4:8-10, vgl. AbB 7 84:9, Rs. 6.

Die gereinigte Gerste (*še'ûm zakûtum*) und das Stroh wurden auf den Tennen (*maškanātum*) gesammelt und im Speicher gelagert (*karâm šapākum*).[1378] Es bestand die Gefahr, dass der Speicher vom Holzwurm (*bušṭītum*) angegriffen wurde.[1379] Nach dem Worfeln wurde die Gerste transportfertig gemacht (*pašārum*).[1380] Das Stroh (*tibnum*) wurde in Netzen (*šaḫarrum*) abtransportiert. Ihre Träger (*zābilum*) werden oft zusammen mit Erntearbeitern genannt.[1381]

Über den Transport zu Wasser aus den umliegenden Dörfern nach Larsa, über die Kosten und die Lagerung sind wir informiert durch eine Textgruppe aus der Zeit Rim-Sîns.[1382]

Im Sommer – „vor dem Winter" – wurden die Kanäle ausgebaggert (*ḫaṭāṭum*);[1383] im Monat IV (Abum).[1384]

Rohr (*šūrum*) wir in Monat VIII aufgehäuft (*nakāmum*), um die Deichen (*ikum*) zu verstärken (*danānum* D); man ist besorgt, dass das Rohr vom Feuer ergriffen oder von Rindern zertrampelt wird.[1385]

12.2. Die Natur

Die natürliche Umgebung war damals viel üppiger als heute; es gab viele wilde Tiere: Gazellen (*ṣabītum*) und Strauße (*lurmûm*) wurden in der Steppe gesichtet, Löwen (*nēšum*) schlichen durch das Röhricht. Die Flüsse waren fischreich.[1386]

Tiere konnten die Ernte gefährden.[1387] Das Schulbuch mit Kontraktformeln spricht von Gazellen, Heuschrecken, Vögeln.[1388] Ein Brief aus dem Norden ist

[1378] D. Lacambre, MARI 8 (1997) 437 Anm. 45; AEM 1/2 175 Nr. 370:23-25.

[1379] J. Nougayrol, RA 65 (1971) 74:78, mit Komm.

[1380] AbB 12 31:6-7; am 14.V.

[1381] In einem unveröff. literarischen Text: *ki-ma za-bi-il ša-ḫa-ar-*[*ri*] *ša ti-ib-ni-im*, A. 7478 II 5-6 (Chicago). Zusammen mit Erntearbeitern: z. B. CBS 1639 = PBS 14 1075 = OLA 21 Nr. 79. A. Cavigneaux, ZA 85 (1995) 34, reproduziert eine ägyptische Abbildung einer „sorte de filet pour porter le blé". Nur einmal altbab. für Gerstentransport, BIN 7 218:9 („15 *šaḫarrātum ša še-e*"; nach „*8 sagrikkātu* für Stroh"). Mittelbab. *šaḫarru ša* IN.NU (= *tibnu*), L. Sassmannshausen, Beiträge zur Verwaltung und Gesellschaft Babyloniens in der Kassitenzeit (2001) 421 Nr. 402:5.

[1382] T. Breckwoldt, „Management of grain storage in Old Babylonian Larsa", AfO 42-43 (1995-6) 64-88.

[1383] ARM 27 40:20-22.

[1384] ARM 3 79, 13 117. J.-R. Kupper, Studies Böhl (1972) 269 f.

[1385] YOS 2 130.

[1386] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 107-8. Eine Übersicht von erwünschten Vögeln in Gewässern, Garten, Feld, sowie der Frosch im Morast, gibt Sumerian Proverbs 6.31-34.

[1387] Vgl. die Aufsätze von A.R. George, C. Wilcke, N. Wasserman in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 291-354.

[1388] MSL 1 (1937) 53 Tf. 4, I:31-32; Vögel: I:49-50, mit S. 168-9; MARI 8 (1997) 715 Anm. 35. Vgl. AbB 9 115:10; anders M. Rowton, JCS 21 (1969) 271.

spannender: „Die Reservisten, die in Qaṭṭunān wohnen und aus den Gerstenrationen des Palastes essen, schützen die Felder des Palastes gegen Wildochsen (*rīmum*) und wilde Esel (anše.eden.na)“.[1389] Ein anderer Brief besagt, dass sie das Stadttor bewachen und die Felder vor wilden Eseln, Gazellen, Bock und Reh (*arwûm* m[a]š.d[à]) schützen.[1390] Gravierend waren drei aufeinanderfolgenden Jahren mit Heuschrecken (*erbum*), die zu Missernten führten. Sie „reiten“ mit dem Wind; moderne Erfahrungen sind ähnlich. Wir kennen Briefe an den König, die über Gegenmaßnahmen sprechen: durch Ausdehnung eines Wasserlaufes ihnen den Durchzug zu verhindern; sie zu schlagen oder totzutrampeln, gelegentlich sogar mit Hilfe von Tieren; das beste Mittel war natürlich, die Ernte möglichst schnell einzuholen.[1391]

12.3. Die Bewässerung

S.D. Walters, Water for Larsa. An Old Babylonian archive dealing with irrigation (= Yale Near Eastern Researches, 4) (1970). M. Stol, H.J. Nissen, „Kanal(isation)“, RlA V/5-6 (1980) 355-368. H. Klengel, „Zum Bewässerungsbodenbau am Mittleren Euphrat nach den Texten von Mari“, AoF 7 (1980) 77-87. R. van Laere, „Techniques hydrauliques en Mésopotamie ancienne“, OLP 11 (1980) 11-53. J.-M. Durand, „Problèmes d'eau et d'irrigation au royaume de Mari: l'apport des textes anciens“, in: B. Geyer (ed.), Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué I (1990) 101-142. J. Renger, „Rivers, water courses and irrigation ditches and other matters concerning irrigation based on Old Babylonian sources (2000-1600 B.C.)“, BSA 5 (1990) 31-46. K.R. Veenhof, „Mesopotamië. Het land en het water“, in: D. van der Plas et al. (ed.), Landbouw en irrigatie in het oude Nabije Oosten, SEOL 2 (1993) 63-96. H. Gasche, M. Tanret, Changing water courses in Babylonia. Towards a reconstruction of the ancient environment in Lower Mesopotamia, MHEM 5/1 (1998). R. Haase, „Wasserrechte in den keilschriftlichen Rechtscorpora“, AoF 25 (1998) 222-6. Zum Fluss Baliḫ: G. Dossin, RA 68 (1974) 25-34; P.Villard, MARI 4 (1985) 591-596.
S. auch oben, im Kapitel „Steuer“: „Kanalbauten“ (9.1.1.5).

12.3.1. Kanäle

Das Wasser wurde von den großen Flüssen Euphrat und Tigris abgeleitet. Die Könige waren verantwortlich für das Graben der wichtigsten Kanäle und für die Wasserversorgung größerer Gebiete.[1392] Hammurabi schreibt an Sîn-iddinam in Larsa, dass nach dem Ausbaggern von Stauteichen usw. „aus dem Euphrat, von Larsa bis Ur, Eingefallenes auszuheben (*miqtī nasāḫum*), Abfallholz zu entfernen

[1389] ARM 27 44, vgl. AbB 6 179:16 (sún.ḫi.a).
[1390] ARM 27 6. Gazellen auf dem Feld fangen: B. Alster, Proverbs of Ancient Sumer I (1997) 309, UET 6/2 251.
[1391] W. Heimpel, „Moroccan locusts in Qaṭṭunan“, RA 90 (1996) 101-120; B. Lion, C. Michel, „Criquets et autres insectes à Mari“, MARI 8 (1997) 707-724.
[1392] D.O. Edzard, ZZB (1957) 112-117; Renger, BSA 5 (1990) 31-46; Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 224 f.

(*ḫāmī šutbûm*), der Fluss in Ordnung zu bringen (*ešērum* Št)" sei.[1393] Wenn es in Larsa und Ur Wasser gibt, so schreibt er an Šamaš-ḫāzir, soll man keine Vorkehrungen in den Mündungen der Kanäle treffen (*šiknam šakānum*). Gibt es aber kein Wasser, so soll man sie so treffen, „damit es Wasser geben wird in Larsa und Ur". Gemeint ist wohl das Absperren von Kanälen, die vom Euphrat abzweigen.[1394] Wenn im Kanal Uggimdu genügend Wasser ist, um die Felder unter Wasser zu setzen (*rabûm* D), sollen keine Vorkehrungen in seiner Mündung getroffen werden; hier ist wohl gemeint, dass kein Damm die Irrigation verhindern soll.[1395] Ein Brief aus Kiš vermeidet das Kanzleiwort „Vorkehrung" (*šiknum*) und berichtet, dass der König gebietet, die Mündungen „abzudämmen" (*meḫram maḫārum*); er befiehlt, dass zwei Kapitäne aus Borsippa mit ihren Leuten die Arbeit ausführen sollen.[1396] Hammurabi ist besorgt, weil das Wasser Uruk nicht erreicht und die Umgebung von Dūrum vernachlässigt daliegt: „Grabe in drei Tagen den Kanal inmitten der Stadt Uruk aus (*ḫerûm*)".[1397] Es soll im Edena-Kanal, einem Hauptkanal, genug Wasser sein; dazu wurde die „Öffnung" (*pītum*), d.h. die Stelle, an der das Wasser aus dem Hauptkanal in die Felder gelassen wird, abgedichtet (*sekērum*). So wird der Kanal voll (*gamārum* D) und jetzt soll die „Öffnung" verstärkt werden (*danānum* D), damit man die Felder im Hinterland (*erṣet mātim*) einsäen kann.[1398]

Wenn es aber zuviel Wasser gibt, werden die Stauteiche (*namkarum*) am Sumpf geöffnet, und das Wasser wird so nach dem Sumpf (*appārum*) um Larsa abgeleitet.[1399] Hammurabi gebietet, auch den Sumpf um Ur mit Wasser zu „füllen".[1400] Wenn die Hochflut (*mīlum*) kommt, fürchtet er, dass die Deiche (*kārum*) das Wasser nicht halten können und gebietet, den Fluss auszugraben und so „Luft zu geben" (*napāšum* D).[1401] So ging man auch im Norden gegen Hochwasser im Ḫabur vor.[1402] Über das Ausgraben kleinerer Kanäle durch die aufgebotenen Anrainer verfügt er strenge Richtlinien.[1403] Das Ausbaggern des Kanals Gabûm geschah unter der Aufsicht der „Ältesten der Stadt und der 'Söhne' des Irrigationsdistriktes"; die auszuhebende Erde wurde mit der Götterwaffe geschätzt und jeder, der Wasser aus dem Kanal „trinkt", ist für einen Teil der Arbeit verantwortlich. Im voraus wurde

[1393] AbB 2 4 Rs. 8-12.
[1394] AbB 4 80.
[1395] AbB 4 39.
[1396] J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 29 D 12.
[1397] AbB 2 5.
[1398] AbB 4 19.
[1399] AbB 4 85.
[1400] AbB 13 5.
[1401] AbB 4 109.
[1402] ARM 14 18:6, *tappištum*. Vgl. weiter H. Gasche, L. De Meyer, Tell ed-Dēr III (1980) 6-7; M. Anbar, M. Stol, RA 85 (1991) 18, zu Z. 9.
[1403] AbB 2 55.

berechnet, wie viele „Arbeiter aus den Orten am Ufer“ man für einen Kanal brauchte.[1404] Mathematische Problemtexte zeigen, welche Normen galten.[1405]

In der Kriegsführung manipulierten Könige die Wasserzufuhr so, dass die Möglichkeit der Irrigation durch die Feinde eingeschränkt wurde.[1406] Sîn-muballiṭ führte diese Strategie gegen Rim-Sîn durch, so dass sich der letztere gezwungen sah, neue Kanäle zu graben.[1407]

Die Kanäle, groß und klein (*nārum, atappum, namkarum, ikum*), sind anderswo ausführlich beschrieben worden (s. Bibliographie). Wir erwähnen hier zur Erinnerung lediglich: „Er wird nicht Einklage erheben gegen das ganze Feld, gegen den Zufuhrkanal (*atappum*), den Deich (?) (*ikum*) und den Kanal (*nārum*)“.[1408] Wir beschränken uns hier auf einige neuere Erkenntnisse.

Neben dem Fluss konnte ein langer Irrigationskanal gegraben werden, von dem die kleineren abzweigten; in Mari hieß er *rākibum* und ist heute noch sichtbar. Er wurde auch von Wadis gespeist und diente in der Erntezeit der Schiffahrt, vornehmlich für Gerstentransporte. Ein Brief berichtet von einem Deichdurchbruch in der Nacht.[1409] Der 120 km lange moderne Kanal Nahr Dawrīn, der auf der linken Seite des Euphrats verläuft, ist noch nicht mit einem alten Kanal identifiziert worden; der Kanal Išim-Jaḫdun-Lim mag der Nahr Saïd, rechts des Euphrats, sein.[1410]

Bei gefährlichem Hochstand leitete man das Wasser durch einen Ableitungskanal um (*nakārum* D; Kanal *takkīrum*).[1411] Bisher nahm man an, dass das Wasser durch einfache Dämme aus Erde oder Backstein gestaut wurde.[1412] Es wird aber auch Schleusen gegeben haben; ein Wehr wie die *erretum* in Mari war eine komplizierte

[1404] AbB 9 194; AbB 2 147.

[1405] E. Robson, OECT 14 (1999) 98-110; K.R. Veenhof, in: D. van der Plas et al. (ed.), Landbouw en irrigatie in het oude Nabije Oosten, SEOL 2 (1993) 82; M.A. Powell, BSA 4 (1988) 163-166; D. Charpin, MARI 7 (1993) 193-7; D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 481; M. Birot, TEBA 17.

[1406] J. van Dijk, JCS 19 (1965) 12-14. Vgl. K.R. Veenhof, „Militaire strategie en water in het oude Mesopotamië“, Phoenix 20 (1974) 371-380; D.R. Frayne, „A struggle for water. A case study from historical records of the cities Isin and Larsa (1900-1800 B.C.)“, BCSMS 17 (May 1989) 17-28.

[1407] J. Renger, AfO 23 (1970) 77 f.; BSA 5 (1990) 34-36.

[1408] CT 48 42:31-2; 42a:17-18, *a-na* a.šà *a-ta-pí i-ki ù* íd *ula iraggam.*

[1409] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 125-7; B. Lafont, „Nuit dramatique à Mari“, FM I (1992) 93-105, insbes. 97-101, mit Karten, 104-105.

[1410] J.-M. Durand, in: B Geyer, a.a.O. 127; J.-R. Kupper, BSA 4 (1988) 94. Kupper dachte bei Nahr Dawrīn erst an den alten Kanal Išim-Jaḫdun-Lim; vgl. ARMT 3 (1950) S. 112, „Carte du district de Terqa“. Dieser Kanal lag rechts vom Euphrat, nach J.D. Safren, RA 78 (1984) 124, 131-140.

[1411] J.-M. Durand in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 131-2; M. Stol, RlA V/5-6 (1980) 357.

[1412] M. Stol, RlA V/5-6 (1980) 358 f., § 3, Wehre.

Konstruktion, wohl aus Holz. Eine weitere wurde im Ḫabur gebaut. So konnte man die Zufuhr öffnen oder schließen, was Aufgabe des „Schließers" (*sēkirum*) war.[1413]

12.3.2. Die Verwaltung

Man erwartet eine Verwaltung, die für die ehrliche Verteilung des Wassers sorgte. Das Wasser wird „gegeben", fünf Tage lang, um die Felder zu bewässern (*šaqûm*).[1414] Man kann auch erwarten, dass für Irrigationswasser bezahlt wird; ich kenne nur ein Beispiel: anlässlich eines Kanals (*atappum*) bei einem Garten wird von zwei Personen gesagt: „PN wird das Wasser öffnen (*mê ipette*) und er hat 20 Sekel Silber bezahlt".[1415] Über die zur Verfügung gestellten Wassermengen wird fast nie gesprochen. In einem Brief aus Nordmesopotamien kennen wir nur eine Zahlenangabe: „Rechts und links sind die Irrigationsdistrikte (*ugārum*) bewässert worden (*makārum*), (aber) Bali-Eraḫ gibt nicht 120 Wasser (...) Er sagt: Du wirst den Irrigationsdistrikt mit 'Wasser des Handes' (= Schöpfen) bewässern (*šaqûm*)".[1416]

Der Irrigationskanal war so wichtig, dass der Verwalter des von ihm abhängigen Distriktes der *šāpir nārim* hieß, also nicht „Vorsteher des Kanals" zu übersetzen, sondern „Verwalter des Kanaldistriktes".

Die Zufuhr von Wasser aus dem Euphrat war für die anliegenden Orten von grösstem Gewicht. Der Distriktsgouverneur von Terqa bestimmt, in welcher Folge die Kanäle geöffnet werden: erst soll der große Kanal Išim-Jaḫdun-Lim „für den oberen Distrikt" vollständig mit Wasser versorgt werden (*gamārum* D) und erst dann der Kanal von Mari; „später soll es keine Klagen geben".[1417] Ein Brief berichtet uns über einen wichtigen Konflikt;[1418] unter die Autorität des Vizekönigs Jasmaḫ-Addu in Mari fiel auch das Stromgebiet des Flusses Baliḫ. Samsi-Addu hatte befohlen, das gesamte Wasser dieses Flusses nach den umfangreichen Feldern (*eršum mādum*) von Tuttul zu leiten, stromabwärts, wo der Baliḫ in den Euphrat mündet. Dort brauchte man offenbar das ganze Wasser. Ein mächtiger General hatte aber stromaufwärts das Wasser blockiert, um die Felder bei der Stadt Zalpaḫ zu bewässern, wohl um die Verpflegung seiner Armee sicherzustellen. Wir haben hier einen Konflikt zwischen Zivil- und Militärverwaltung, den der Vizekönig nicht bewältigen konnte. Richtig sagt daher der Briefschreiber: „Ist ein Fluss, der von zwei Personen verwaltet wird, möglich? Nachdem das Wasser des Baliḫ oben abgedämmt worden ist, was wird Tuttul ohne Wasser machen?" (Z. 30-33). „Ver-

[1413] J.-M. Durand, 131-4; A. Finet, a.a.O. 148, „barrage".
[1414] J.-R. Kupper, RA 53 (1959) 36 D 32. Vgl. auch OBTR 295-297.
[1415] MHET II/2 241:5-10, mit E. Woestenburg, AfO 44-5 (1997-98) 353a.
[1416] ARMT 13 142:5-10.
[1417] ARMT 13 117+, mit J.-M. Durand, Mél. Kupper (1990) 156-8.
[1418] P. Villard, „Un conflit d'autorités à propos des eaux du Balîh", MARI 5 (1987) 591-596; A. Finet, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 144-7 (beachte, dass Ili-ūri nicht den Titel *sēkirum* „éclusier" führt; Finet ist hier undeutlich).

walten" heißt hier *šapārum;* auch im Süden wird dieser Terminus verwendet (*šāpir nārim*).

Der Spezialist für den Bau von Staudämmen und Schleusen hieß „Abdämmer" (*sēkirum*). Briefe machen klar, dass man ihn dringendst brauchte, als der Fluss Ḫabur Hochwasser führte: „ohne Abdämmer ist der Ḫabur verloren (*nadi*)".[1419] Dieser Spezialist hatte eine hohe Stelle und J.-M. Durand sieht in ihm den Mann, der die kleineren Irrigationskanäle öffnet (*petûm*) und schließt (*sekērum*) und so die Zuweisung von Wasser, die Wasserrechte, regelt.[1420]

12.3.3. Eine Gebühr

Man hat máš a.šà als eine „irrigation tax" gedeutet, was passend in der Ur-III-Zeit ist.[1421] Dieser Ausdruck kommt altbabylonisch fast nur in Pachturkunden aus Nippur und Ur vor. Die Höhe wurde wohl anhand der Feldgröße als Quote (níg.kud) festgelegt.[1422] Der wichtigste altbabylonische Beleg scheint die Vermutung „irrigation tax" zu bestätigen: eine Pachturkunde aus Nippur stellt den Pachtzins (ein Drittel) fest, aber daneben „ist L. (Verpächter) zufrieden gestellt mit 1 Sekel Silber, dem Silber, máš des Feldes, feuchtes Land (máš a.šà ki.duru$_5$)".[1423] „Feuchtes Land" wäre ein bewässertes Feld; eine bestimmte Irrigation ist wohl gemeint; diejenige vor dem Säen (s. 12.1)? Beachte, dass diese „Steuer" eine Angelegenheit zwischen Pächter und Verpächter ist. Es ist eine Privatangelegenheit, weshalb es besser ist, nicht von „Steuer" sondern von einer Vergütung zu sprechen: also lieber „irrigation fee". Die anderen Belege stammen aus Ur. In einem Fall wird máš des Feldes auch neben dem Pachtzins genannt; es fällt auf, dass der Silberbetrag öfters dem Palast oder Tempel bezahlt werden soll (gi$_4$.gi$_4$, *apālum*).[1424] Der máš a.šà.ga ist immer in Silber zu entrichten, genau so, wie das auch öfters bei der Vorauszahlung des Pachtzinses geschieht; man hat auch in diesem Falle an Vorauszahlung zu denken.[1425] In einem Handbuch mit Kontraktformeln kommt die Klausel „Er ist zufrieden gestellt mit dem Silber, máš des Feldes" vor; zuvor war die Pachtquote (Viertelpacht) festge-

[1419] ARM 14 15-17.
[1420] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 137, 140. J.-R. Kupper, BSA 4 (1988) 98: „préposé aux digues". A. Finet übersetzt traditionell „éclusier", in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 149.
[1421] P. Steinkeller, JESHO 24 (1981) 113-145. Vgl. H. Neumann, in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 140 f.
[1422] P. Steinkeller, a.a.O. 122-3, 126. Vgl. unten, 20.2.1.
[1423] ARN 18:9-10, mit F.R. Kraus, JCS 3 (1949) 136-139.
[1424] UET 5 214. Die Belege aus Ur: P. Steinkeller, a.a.O. 125 f.; K. Butz, OLA 5 (1979) 341 f. Ich habe den Eindruck, dass sum. gi$_4$.gi$_4$, akkad. *apālum* „begleichen", immer nur eine öffentliche Instanz als Objekt hat: König, Palast, Tempel.
[1425] H. Petschow, ZA 74 (1984) 195 Anm. 19. Vorauszahlung in Silber bei Pacht: akkad. *teqrubātum*? AbB 13 77:4.

stellt worden. Hier ist máš also ein Extra, nicht der Pachtzins.[1426] Vielleicht kommt máš einmal als akkadisches Wort vor (*ṣibtum*).[1427] In Sippar ist máš a.šà.ga nur einmal und in ungewöhnlichem Kontext bei Feldpacht belegt: „Er wird den máš a.šà.ga, ein Drittel, nach rechts und links nicht gleich machen und er wird den Ertrag des Feldes liefern".[1428] Gemeint ist das Umgekehrte des üblichen „wie links und rechts wird er darmessen": hier wird die in der Erntezeit herrschende, ortsübliche Teilquote gerade ausgeschlossen. Ich nehme an, dass hier das in Sippar anormale máš aus veralteten Schulkenntnissen des Schreibers stammt. Gemeint ist gú.un, „Pachtsumme".[1429]

Im altbabylonischen Sippar kommen Pachturkunden vor, in denen gesagt wird, das Feld sei „im Öffnen des Kanals" gepachtet worden (*ina pīti atappim ušēṣi*); auch „seit dem Öffnen des Kanals" kommt vor.[1430] Man versteht diesen Ausdruck als eine Zeitangabe.[1431] Die Formel kann aber auch angeben, dass schon bestimmte Irrigationsarbeiten vorbereitet und Investitionen getätigt worden sind; vielleicht sind Wasserrechte bezahlt worden. Daher wird in einem Brief gesagt, es sei nicht statthaft, ein Feld, „im Öffnen des Kanals gepachtet", abzunehmen.[1432] Ein Pächter kann explizit verpflichtet werden, auch die Irrigation auf sich zu nehmen. Ein Pachtvertrag aus Nippur besagt, dass ein Feld gepachtet wird „für Bewässerung (a.dé.dè) und Kultivierung; Drittelpacht". „In der Erntezeit, was es an Gerste auf dem Feld gibt: der Eigentümer des Feldes wird zwei Drittel nehmen; den Rest wird der Bauer einsammeln und mitnehmen (šu.su.ub ba.ni.tùm.mu). Wenn er das Feld nicht bewässert, wird er die Gerste wie sein rechter und linker Nachbar liefern".[1433]

Ein Feld wurde mehrere Male bewässert. Im Abschnitt „Der Jahreslauf" (12.1) haben wir die verschiedenen Irrigationen besprochen. Noch vor dem Pflügen, findet die Tätigkeit *makārum* statt; vor dem Säen mit dem Saatpflug die Tätigkeit *ṣapûm* oder *mê raṭābum*; daher folgt wahrscheinlich die Tätigkeit *mê lapātum*. Die genaue Bedeutung von *šaqûm* „tränken" ist mir nicht klar – wenn überhaupt eine spezifische Irrigation gemeint ist. Eine dritte, abweichende Methode, das Schöpfen, soll besprochen werden.

[1426] M.T. Roth, Law collections (1995) 53, SLHF VIII 20-21. M.T. Roth hat bei máš doch an „rent of the field paid in advance" gedacht.
[1427] In Feldpacht D. Charpin, RA 72 (1978) 148 Nr. 46:10, 5 gín kù.babbar *ṣi-ba-sú qá-ti-ma*.
[1428] MHET II/2 195:9-14, máš a.šà.ga igi.3.gál *a-na* á.zi.da *ù* á.gùb.bu *ú-ul ú-ma-aš-ša-al-ma* gú a.šà ì.ág.e. Dieselbe Personen in MHET II/5 676.
[1429] Der Fehler máš.un a.šà (statt gú.un) kommt vor in MHET II/3 352:9; nach Kopie.
[1430] BDHP 11:8.
[1431] G. Mauer, Bodenpachtverträge 153. In MHET II sind die Texte oft in Monat I datiert.
[1432] AbB 2 156:9 mit K.R. Veenhof in: Landbouw en Irrigatie (1993) 86.
[1433] UM 29-13-262, in M.T. Roth, Scholastic Tradition, 136 f.

12.3.4. Schöpfen

Als primitiv wurde das Schöpfen von Wasser empfunden; König Jaḫdun-Lim von Mari berichtet, er habe „Kanäle geöffnet und das Schöpfen aus meinem Lande verschwinden lassen“.[1434] „Schöpfen“ heißt *dalûm* auf akkadisch; der Spezialist dafür war der „Schöpfer“ (*dālûm*, sum. lú a.bal). Informativ ist eine Übersicht, in der solche Schöpfer assoziiert werden mit 6 Tagen „einweichen“ (*maḫāḫum*), 4 Tagen „lockern“ (*pašārum*), 7 Tagen „zum dritten Mal machen“ (*šalāšum*). B. Landsberger meint, diese Arbeiten seien auf „Gartenland“ ausgeführt worden.[1435] Ich denke an Sesamanbau. Sesamanbau wird einmal mit Schöpfen (*dulûtum*) assoziiert; der Sesam wird auch hier „eingeweicht“.[1436] Das Wasser wurde mit einem Eimer aus einem Brunnen geschöpft.[1437] Einmal kommt der Ausdruck „Wasser der Hand“ vor; gemeint ist wohl: mit der Hand geschöpft.[1438] In solcher Weise bewässertes Land blieb aber auch weiterhin bestehen, auch in Mari und Terqa (*daluwātum*).[1439] In diesem Zusammenhang werden auch Rinder genannt (*inīt dilûtim*, auch *inīt talpittim*).[1440] Wir kennen das Gerät *zirīqum*, das unter diesem akkadischen Namen schon präsargonisch belegt ist. Es wurde vornehmlich in Gärten verwendet; man nimmt an, dass über einem Pfahl mit einem Eimer das Wasser aus dem Reservoir gehoben wurde – modern *šādūf* (Ägypten) oder *dālia* (Iraq).[1441] Aus altbabylonischer Zeit kennen wir das Wort *zuruqqum*, eine hölzerne Röhre am Brunnen, deren es mehrere geben kann.[1442]

[1434] J.-R. Kupper, Studies S.N. Kramer (1976) 302, Z. 26-30; RIME 4 (1990) 603.

[1435] TCL 1 174:6-8, mit B. Landsberger, MSL 1 (1937) 165, D; N. Yoffee, Crown (1977) 121; H. Sauren, RA 79 (1985) 182 f.

[1436] AbB 3 65:3.

[1437] Eimer: gi.gur.a.bal = *madlûm*, nach Ḫḫ, s. SpTU II 197 Nr. 51 I 6. Kontextbelege: ASJ 5 (1983) 48 Text 6:1, mit Pech abgedichtet; OLA 21 Nr. 66:16. Eimer und Brunnen: MVN 3 231, gi *ma-ad-lí-um* pú.

[1438] ARM 13 142:9, *me-e qa-ti-im-ma* a.šà *ú-ga-<ra>-am ta-ša-aq-qí.*

[1439] J.-M. Durand in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 122 Anm. 79, 128 f.; G. Buccellati, ibidem, 162, 166 Anm. 27. Einmal werden die Nomaden (*ḫibrum*) den Schöpfern (*ṣābum dallāwū*) gegenübergestellt; J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 288, mit LAPO 18 (2000) 174.

[1440] M. Stol, BSA 8 (1995) 200, „Excursus“.

[1441] M. Civil, The Farmer's Instructions, AulaOr-S 5 (1994) 69, 100 Anm. 9; vgl. „Hacke und Pflug“ Z. 146-148, zitiert CAD D 142-3.

[1442] Neue Belege sind: F. Joannès, FM II (1994) 137 Nr. 75:20, mit Anm. e; M. deJ. Ellis, JCS 24 (1972) 66 Nr. 66:13, 23; OLA 21 Nr. 66:13; AUCT IV 57:1.

12.4. Die Saaten

12.4.1. Die Felder

Wie sah die Agrarlandschaft aus? G. Buccellati hat das Euphrattal bei Terqa aufgrund von Felderverkäufen usw. rekonstruiert.[1443] Er unterscheidet drei Sektoren: die Felder direkt am Fluss (*ušallum*), die auf der Landseite von der *long levee* (*šiddum arkum*; Arabisch *sedd*) begrenzt werden (hier lag wohl auch „die Straße"), ein leicht abfallendes Areal (*ugārum*) mit rechtwinkligen, bewässerten Feldern und Zufuhrkanälen (*atappum, namkarum*) sowie höherer Grund (*nūbalum*) mit Sumpflöchern, aus denen von Hand irrigiert wird (*dalûm*). Der vom Fluss abzweigende Hauptkanal konnte mit einem Damm geschlossen werden (*sēkirum* „sluice").Die Qualität der Felder war verschieden.

Eine Übersicht aus Mari unterscheidet diese Kategorien: gut (*damqum*), schlecht (*lemnum*) und versalzen (*eqel idrāni*).[1444] Gut bekannt sind die Felder in der Flussaue (*ušallum*): der Fluss „frisst" diese Felder oder sie „kommen (aus dem Wasser) hoch" (*akālum, elûm*); folglich sind die Ausmaße oft nicht genau festzulegen.[1445] Diese Flussaue gehörte nach einem Brief aus Larsa ausschließlich dem König.[1446] Andere Feldbezeichnungen sind weniger deutlich.[1447]

12.4.1.1. Gerste

12.4.1.1.1. Ertrag von Gerste

Der volle Ertrag ist 60 Kor Gerste (= 9120 kg) pro bur (= 6,35 ha).

- In einem Brief wird folgendermaßen geklagt: „Du hast mir immer wieder die Kehle abgeschnitten. Abgesehen davon, dass du nicht zuverlässig bist (?), hast

[1443] G. Buccellati, „The rural landscape of the ancient *zor*: the Terqa evidence", in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 155-176.

[1444] A. 392, zitiert J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques I (1990) 139 mit Anm. 144; auch 118 Anm. 67. Mehr: 120-122.

[1445] K.R. Veenhof, Studies Böhl (1973) 368-374). M. Malul, Studies in Mesopotamian legal symbolism, AOAT 221 (1988) 416-418, ist gegen E. Cassin und Veenhof der Meinung, die Klausel „Es (das Feld) warf den Erdklumpen", sei nur ein Teil der Feldbeschreibung: das Feld grenze direkt an den Fluss. M. Tanret, in: H. Gasche, M. Tanret, Changing watercourses in Babylonia I. MHEM V/1 (1998) 124 f., stimmt Veenhof zu. „Le vendeur signale qu'il est déjà arrivé que le champ 'lance' une motte de terre dans la rivière et que cela pourrait donc, éventuellement, encore se produire. Il ne peut en aucun cas s'agir de prévenir l'acheteur que le champ est soumis à un processus d'érosion continu qui devrait ultimement aboutir à sa disparition complète. Le champ en question serait alors invendable".

[1446] AbB 12 166 mit D. Charpin, FM I (1992) 35 Anm. 14; RA 87 (1993) 89.

[1447] M. Stol, „Old Babylonian Fields", BSA 4 (1988) 173-188.

du – während in der ganzen Stadt 60 Kor pro bur geerntet wird – nur 10 Kor produziert".[1448]

- „Wie ihr wisst, haben wir auf (Basis von) 1 bur 60 Kor Gerste gepachtet (*ana* 1 bùr a.šà 1 *šu-ši* še.gur *šūṣānu*)".[1449]
- Ein kurzer Brief aus dem Diyala-Gebiet lautet: „Betreffs der Zuweisung (*isiktum*) des Palastes, die du jedes Jahr zu ernten gewohnt bist: höre meine Tafel und <komme> schnell mit deinen Arbeitern (*ṣābum*). Kommst du nicht, so wird das Feld 'fallen' (a.šà *imaqqutu*); du wirst 60 kor Gerste für 1 bur Feld darmessen (1 bùr a.šà 1 *šu še-a-am tamaddad*). Weiter: behalte meine gesiegelte Urkunde als Beweis für meine Worte".[1450]
- Gelegentlich wird diese Norm auch in Pachturkunden angegeben: „Sie werden teilen (*makāsum*) und 1 bur 60 Kor Gerste [...] wie rechts und links [...]".[1451]
- „Auf (der Basis von) 60 Kor pro bur haben sie eine Urkunde aufgestellt"; es betrifft Feld, Besitz (*ṣibtum*) von Gärtnern.[1452]
- Bei bestimmten Säumigkeiten, v.a. wenn er das Feld nicht bestellt, muss der Pächter 60 Kor pro bur liefern,[1453] d.h. *1000 Liter pro iku.*

Schon W. Schwenzner 1915 hat diese Norm gesehen, B. Landsberger aber hat 1937 sie als zu hoch angesehen: er nimmt 30 Kor pro bur an. Wir wissen jetzt, dass 30 Kor die Norm in der Ur-III-Zeit war; damals rechneten die Schreiber mit 30 Kor pro bur, d.h. 1133,7 Liter („about 700 kg") pro Hektar.[1454]

Die Diskussion über die Felderträge hält an;[1455] die Urkunden wechseln stark in ihren Informationen: wir lesen von 10, 20 oder 30 Kor pro bur – 60 Kor ist weit davon entfernt. Ich glaube, dass in den Urkunden und Übersichten 30 Kor das Maximum ist, d.h. *500 Liter pro iku.* Was aber bedeuten dann die 60 Kor pro bur? Wir sollten hier wohl mit *Brache* rechnen. Theoretisch werden 100 % der Felder kultiviert (60 Kor), praktisch aber nur die Hälfte (30 Kor).[1456]

[1448] AbB 3 38:21-24.
[1449] AbB 3 81:19-21.
[1450] A. Goetze, Sumer 14 (1958) 57 Nr. 31.
[1451] MHET II/5 564:12-15. „60 Kor" ist hier 1 *šu-ši* še.[gur].
[1452] CT 4 44c:15-16, mit Hülle MHET II/3 404:16-18. „60" ist hier DIŠ. Auch bei G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 132 Anm. 37.
[1453] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 138. So auch H. Limet, Mél. Kupper (1990) 39 Nr. 3 Rs. 3, gegen die Umschrift: 1 bùr DIŠ gur.
[1454] R.McC. Adams, Heartland of Cities (1981) 146a.
[1455] Literatur: G. Mauer, Bodenpachtverträge 133 Anm. 38; W.F. Leemans, JESHO 18 (1975) 141 Anm. 18; C. Wilcke, in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 338 f.
[1456] Im Kapitel „Die Armee" haben wir anhand von TCL 11 151 usw. die zwei Normen 60 und 30 Kor pro bur schon besprochen (10.4). Brache: G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 24 f., 91.

Man kann, ausgehend von konkreten Angaben von Gerstenlieferungen in Texten oder Angaben über Teilpacht, den Feldertrag durch Berechnungen und Spekulationen ermitteln; dazu einige Beispiele:

- In einem Brief lesen wir: „Weil er die Abgabe meines Feldes des vorigen Jahres nicht vollständig bezahlt hat (*qatûm* D), und ich ferner für dieses Jahr (noch) kein *qâ* Gerste erhalten habe – für die 14 iku saatfertiges Feld hast du mir im vorigen Jahre 4 ½ Sekel Silber aus 6 Kor 1 PI Gerste gegeben: 1 Kor, 3 PI, 3 Seah sind in seiner Hand stehen geblieben. Aber der Bote, der gekommen ist, soll für dieses Jahr 6 Kor, 1 PI Gerste als Abgabe des Feldes bei ihm eintreiben und mir bringen".[1457] Die gesamte Abgabe ist in jedem Jahr 6 Kor, 1 PI Gerste, also 1860 Liter (*qâ*). „1 Kor, 3 PI, 3 Seah sind in seiner Hand stehengeblieben", also 510 Liter. Der Wert des Restes, 1350 Liter, stimmt mit dem bezahlten Silberbetrag 4 ½ Sekel Silber überein. Wir gehen aus vom Kurswert 1 Sekel Silber = 1 Kor Gerste (= 300 Liter). Kurz: 1860 - 510 = 1350 (= 4 ½ Sekel Silber). Wir sind an der Abgabe von 1860 Liter für 14 iku Feld interessiert, d.h. *132,50 Liter pro iku*. W. Schwenzner hat diesen Text besprochen und vermutete „rund" 8 Kor pro bur, was der Realität nahe kommt; wir werden sofort sehen, dass das *133,33 Liter pro iku* bedeutet.[1458]
- In einer Liste kommen Felder mit Erträgen vor, so dass wir ermitteln können, dass mit 133,33 Liter Gerste pro iku gerechnet wird.[1459] Da es sich um einen Drittel handelt, beträgt der *Vollertrag 400 Liter pro iku,* also 7200 Liter pro 18 iku (1 bur), d.h. 24 Kor pro bur.[1460] Ein Drittel davon ist 8 Kor pro bur – eine Norm, die tatsächlich in spätaltbabylonischen Texten oft belegt ist: eine Form von Drittelpacht.
- Die andere Drittelpacht aus spätaltbabylonischer Zeit ist 6 Kor pro bur, 100 *qâ* pro iku, der Ertrag ist also *300 Liter pro iku.* Eine Übersicht der Felder der Nonne Ruttum: „6 iku Feld (in) Gizānum: 6 Kor Gerste (ist) sein Ertrag (gú.un-*sú*) [also 300 Liter per iku]; 9 iku Feld (in) Pa'uṣum: 8 Kor (ist) sein Ertrag". Gurrurum soll diese Gerste (und die Gerstenausgaben für Ochsentreiber und für eine Kuh) „im Klostertor an Ruttum, der Eigentümerin des Feldes, darmessen".[1461]
- Aus Listen von Soldatenfeldern aus dem Lande Larsa können wir berechnen, dass man von *250 Liter pro iku* ausging, also von 15 Kor pro bur. Aus ver-

[1457] CT 4 28 = AbB 2 96:6-15.

[1458] W. Schwenzner, MVAeG 19/3 (1915) 99 f.

[1459] TCL 1 230, mit M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 69 Anm. 39.

[1460] In TCL 11 149:18 ist der Ertrag von 2 bur „45 Kor gesiebte (*naḫlum*) Gerste, im Maß 3-Seah-des-Kais". Das heißt: 375 Liter pro iku. Von der Norm 400 Liter ausgehend, kann man an 25 Liter Verlust wegen des Siebens denken. Vgl. auch B. Landsberger, MSL 1 (1937) 177 f.

[1461] BM 17019:1-4 (20.IV Hamm. 41). Umschrift E. Woestenburg; sie verweist auf das ähnliche MHET II/2 297.

wandten Texten geht hervor, dass Bürger in Kanaldistrikt Gabû die Felder gegen Halbpacht (šu.ri.a) bebauen. Aus zwei Listen können wir die Norm 30 Kor pro bur erschließen.[1462]

- Eine Verwaltungsurkunde aus Kisurra in Tabellenform – mit Schätzungen – geht aus von 20 Kor pro bur (= *333,33 Liter pro iku*).[1463] Für 6 bur Feld braucht man hier 7 Ochsen und 6 Ochsentreiber; „seine Gerste ist 120 Kor".
- Zweimal *360 Liter pro iku.*[1464]
- *750 Liter pro iku.*[1465] Es handelt sich um ein sehr kleines Feld; man kann sich vorstellen, dass Gemüse angebaut wurde – geliefert wurde in Gerste. Ähnliches finden wir in Knoblauchpacht: pro bur 40 Kor Gerste (= 666 pro iku) oder auch 30 Kor Gerste.[1466]
- Die Regelungen im Gesetzbuch Hammurabis nennen viele Erträge, die geliefert werden müssen. Unter ihnen finden wir 60 Kor pro bur. Die Norm aber scheint 10 Kor zu sein (nach §§ 44, 56, 63; Mitt. K.R. Veenhof); dies mag Drittelpacht bedeuten.
- 26 Kor pro bur. Dieser Ertrag wird im Text *šibšum šê mērešī* genannt.[1467]
- Nach einem Brief aus Mari erwartet man 2 Homer Gerste pro iku, d.h. 20 Kor.[1468]

12.4.1.1.2. Wieviel Feld brauchte eine Familie?

J. Renger hat vor Jahren versucht, solchen Zahlen eine weitere Perspektive zu geben: wieviel Gerste brauchte eine Familie als Nahrung, wie groß soll das Feld sein, um die Familie zu ernähren? Vergleicht man die Gerstenmenge in Litern mit unserer Maßeinheit Kilogramm:[1469] was ich immer unproblematisch einen „Liter" nenne, ist tatsächlich 1 *qâ* (1 sìla), genauer 0,84 Liter Gerste = 0,504 kg Gerste = 0,3528 kg Mehl. 1 Kor = 152 kg Gerste. J. Renger geht von der Gerstenration eines erwachsenen Mannes aus, 60 „Liter" pro Monat, 720 pro Jahr (363 kg) und von einem mittleren Feldertrag von 20 Kor pro bur oder 333 Liter pro iku. Der erwachsene Mann braucht also 2 iku, eine „Durchschnittsfamilie von 5 Personen" eine Anbaufläche von ca. 7 iku. Berücksichtigt man die Brache, so kommt man auf 14

1462 TCL 11 151, TLB I 194. Diese Gruppe wurde im Kapitel „Die Armee" besprochen (10.4).
1463 B. Kienast, Kisurra 2 Nr. 97.
1464 Gautier, Dilbat, Nr. 7:1-3; MHET II/2 317 (Schenkung von 2 iku an Schwester; gú.un a.šà 360 *qâ*).
1465 VS 7 146:8 f.
1466 YOS 12 135; AUCT V 124.
1467 S. Greengus, JCS 34 (1982) 101, berechnete diese 26 Kor für OBTIV 138.
1468 ARM 2 61:19, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 535, zu Nr. 703; ARM 24 Nr. 4-5.
1469 J. Renger, in: B. Brentjes (ed.), Grundeigentum (1988) 59.

iku Feldfläche als Subsistenzgrenze. Ein Versorgungsfeld ist durchschnittlich 18 iku (1 bur) groß (6,35 ha).[1470]

Eine Nonne konnte einen künftigen Erben anweisen, sie in ihrem Alter zu versorgen. Die Höhe der Versorgung wird oft genau in jährlichen Rationen von Gerste, Wolle und Öl angegeben. Man hat versucht, eine Relation zu sehen zwischen dem Umfang der vererbten Felder der Nonne und der Gerstenration. Trotz Unstimmigkeiten wird jedoch deutlich, dass für die Subsistenz einer Nonne 1 iku Feld zu wenig ist; in einem Brief wird geklagt: „Würde eine Frau, die nur ein iku Feld hat, nicht hungrig sein?" Normal ist 6 bis 9 iku. Sie verpachtet die Felder und bekommt als Eigentümerin ein Drittel des Ertrages. So kommen wir auf 400 Liter für 3 iku, 800 für 6 iku, 1200 für 9 iku. Das Subsistenzminimum war 720 Liter Gerste pro Jahr.[1471]

12.4.1.1.3. Landeigentum

Gab es Privatland? J. Renger hat sich öfters zum Problem geäußert, am detailliertesten 1988.[1472] In der Ur-III-Zeit sind keine Feldkaufverträge belegt. Bedeutet das, dass es *eo ipso* kein Privateigentum gab? Oder doch, ohne dass die Felder veräußert werden konnten? Wir kennen Pachtverträge aus dieser Zeit; aber wenn in einem Pachtvertrag von „Feld des PN" die Rede ist, bedeutet das noch nicht, dass PN der Eigentümer ist. Er mag das Feld zeitweilig in Besitz gehabt haben, z. B. als Unterhaltsfeld. Wenden wir uns der altbabylonischen Zeit zu, so fällt auf, dass im Gebiet des alten Sumer, also im Süden, kaum Felderverkäufe vorkommen. Unter den 100 Immobilienkaufverträgen aus Ur gibt es nur drei, in denen das Feld auch noch qualifiziert wird: es ist wüst (kankal), liegt in der Flussaue. Ich füge hinzu, dass diese „Felder" sehr wohl Garten sein können; ein „wüstes" Feld kann ein unbebautes Stück innerhalb eines Gartens sein (*terīqtum*).[1473] Auch über die zehn Feldverkäufe in Larsa lässt sich Ähnliches sagen: immer Besonderheiten. In Erbteilungen

[1470] Ähnliche Berechnungen für die moderne Zeit: R.McC. Adams, Land behind Baghdad (1965) 24a; R.C. Hunt, in: McG. Gibson, R.D. Biggs (ed.), The organization of power. Aspects of bureaucracy in the Ancient Near East, SAOC 46 (1987) 166 („Area needed 2.4 ha"). Zum Subsistenzminimum s. E. Wirth, Agrargeographie des Iraq (1962) 75; E. Wirth, Syrien. Eine geographische Landeskunde (1971) 220.

[1471] M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 68 f.

[1472] J. Renger, „Das Privateigentum an der Feldflur in der altbabylonischen Zeit", in: B. Brentjes (ed.), Grundeigentum (1988) 49-67. Kürzer: „Großgrundbesitz", RlA III/9 (1971) 648b; JAOS 105 (1985) 332 f. Mehr in J. Rengers umfassendem Aufsatz „Institutional, communal, and individual ownership or possession of arable land in Mesopotamia from the end of the fourth to the end of the first millennium B.C.", Chicago-Kent Law Review 71/1 (1995) 295-302 (hier altbab.). Vgl. auch Renger, AoF 22 (1995) 157-159 (im Uruk von Sîn-kašid wurde ein erheblicher Teil des Ackerlandes vom Palast kontrolliert und verwaltet).

[1473] D. Charpin, Archives familiales (1980) 163. Am Fluss gedeihen Dattelgärten; vgl. J. Renger, a.a.O. 54, zu TCL 11 206.

kommen Felder nicht vor, oder bleiben ungeteilt. Feld ist kein Pfandobjekt.[1474] „Sale contracts: Not quite ten percent deal with fields. But, looking closer, those concerning fields pertain to very small plots, marginal land, or a combination of both".[1475] „Perhaps all real estate transfers of houses and orchards should be construed as forfeitures representing the settlement of debts that had been incurred".[1476] Weiter im Norden, in Kisurra und Nippur, kommen Feldkaufverträge häufiger vor, aber auch hier werden die Felder oft qualifiziert.[1477] In den nördlichen Städten Sippar oder Dilbat sind sie oft belegt, namentlich bis in die Zeit von Hammurabi. Ihre Zahl nimmt dann in Sippar rasch ab, was nach J. Renger an den Fundumständen liegen mag: aus späterer Zeit haben wir kaum mehr Archive der Nonnen.[1478] Man kann das so erklären: Kaufurkunden wurden in den Archiven als Eigentumsbeweise aufbewahrt, der Rest wurde vernichtet. Dies bedeutet, dass ein Übermaß an Kaufurkunden aus früheren Jahren vorliegt. Auch für Sippar mag das ein Erklärungsgrund sein. Immerhin habe auch ich den Eindruck, dass im spätaltbabylonischen Sippar kaum noch Privatfelder verkauft oder gar verpachtet wurden. Angehörige des Palastes oder der Armee sind die wirklichen Auftraggeber.[1479] Das Privatarchiv von Ur-Utu aus Sippar wird für die Beurteilung wichtig sein.

Deutlich wird, dass die Lage im Süden ganz verschieden war: dort sind nur 13 Feldkaufverträge bekannt, in Nord- und Mittelbabylonien sind es 250. Der Verkauf von Feldern unterlag offenbar Restriktionen.[1480] Im Süden konnten jedoch Häuser und Gärten frei veräußert werden, wovon zahllose Verträge Zeugnis ablegen.[1481] Der bekannte Großgrundbesitzer Balmunamḫe hatte Häuser und Gärten, aber keine Felder![1482] Wir können feststellen, dass auch im Norden die Preise niedrig geblieben sind, so dass keine Anzeichen vorliegen, reiche Leute hätten „in Land investiert".[1483] Land diente nur der Selbstversorgung. Schließlich weist J. Renger darauf hin, dass die Wasserversorgung wichtiger als Privateigentum an Land gewesen ist. Sie soll gesichert sein, was Abhängigkeit vom Palast bedeutet. Der Staat garantierte die

[1474] J. Renger, a.a.O. 54 f. zum Süden: Ur, Larsa, Kutalla.

[1475] J. Renger, Chicago-Kent Law Review 71/1 (1995) 296. Beispiele: nur 1 oder 2 SAR Hausgrund (KI.UD), S.D. Walters, Water for Larsa (1970) Texts 18, 26.

[1476] J. Renger, in: M. Hudson, M. Van De Mieroop (ed.), Debt and economic renewal in the Ancient Near East (2002) 151, cf. 156.

[1477] J. Renger, in: B. Brentjes (ed.), Grundeigentum (1988) 55.

[1478] J. Renger, a.a.O. 56. In Dilbat herrschen die Kaufurkunden in älterer Zeit vor; in späterer Zeit die Pachturkunden; so H. Klengel.

[1479] Vgl. J. Renger, a.a.O. 57.

[1480] J. Renger, a.a.O. 57; oben, 10.9.2.1.

[1481] In präsargonischer Zeit: „Private ownership of land was insignificant and seems to have been confined mainly to orchards", P. Steinkeller, in: M. Liverani (ed.), Akkad. The first world empire (1993) 122. Aber „orchards" werden überhaupt nicht genannt in den dort angeführten Seiten 24-26 von ELTS.

[1482] J. Renger, a.a.O. 66 Anm. 47.

[1483] J. Renger, a.a.O. 60.

Kontinuität. Man soll auch mit der Möglichkeit rechnen, dass Könige wie Rim-Sîn neue Kanäle graben ließen, das kultivierte Land vermehrt haben und Staatsland in Neubruchpacht ausgegeben haben.[1484]

Die Beobachtungen von M. Van De Mieroop bestätigen diese Meinung. Gärten wurden jedoch verkauft und kommen in Erbteilungen vor. Sie lagen wohl nahe der Stadt oder in der Stadt.[1485]

In Mari wird das Übertragen von Feldern mit dem nichtakkadischen Verbum *naḫālum* bezeichnet. Man erkennt darin das sehr ähnliche hebräische Wort für „erben", so dass die Theorie aufgestellt wurde, dass in Mari nicht von einfachem Kauf die Rede sein kann. Kauf mag fiktiv als Vererbung verschleiert worden sein (F. van Koppen). Aus frühaltbabylonischer Zeit kennen wir einen Feldkauf aus Mari. Der Käufer, ein Unteroffizier (hier etwa: Bürgermeister?), gibt „als seinen Preis" (*iš šīmišu*) 12 Sekel Silber, „und zusätzlich gab er ihm einen Liter Salböl". In der Liste der „Feldvermesser, die die Absteckpfähle eingeschlagen haben", lesen wir hier am Ende: „Sie haben Brot gegessen, sie haben Bier getrunken und sie haben sich mit Öl gesalbt".[1486] Die Zahlung eines Preises war bei der Übereignung nicht genug: eine stattliche Mahlzeit gab der Transaktion ihre soziale Akzeptanz. Wir kennen diese Mahlzeiten aus früheren Zeiten. Sie lebten weiter in Randgebieten wie bei Mari; inzwischen sind neue Varianten aus nördlichen Orten in Ost-Syrien bekannt geworden.[1487] D. Charpin ist übrigens der Meinung, dass es sich mehr als um ein kleines Fest handelt: alles erinnere auch an ein Eidesritual. Wer den Eid nicht hält, gegen den werden Brot, Bier und Öl sich kehren und ihn von innen aus vernichten.[1488]

Am Rande sei noch bemerkt, dass in Ur auch der Verkauf von *Häusern* nicht ganz frei war. Ein Beamter mit der erblichen Funktion von *kakikkum* war immer anwesend; auch in Ešnuna kannte man diesen Beamten, der bei Hausverkäufen gegenwärtig war; sein Kollege, der Katasterbeamte *šassukkum,* amtete bei Feldverkäufen.[1489] Auch hören wir, dass ein „Rest" (*izibtum*) des Hauses dem Verkäufer

[1484] Chicago-Kent Law Review 71/1 (1995) 298, 302. J. Renger verwirft die Meinung Djakonoffs, es haben in altbabylonischer Zeit Dorfgemeinden mit kommunalem Land existiert; S. 63 f., Anm. 14.

[1485] M. Van De Mieroop, Ur (1992) 169-171, 174.

[1486] J.-M. Durand, MARI 1 (1982) 79-89. Mehr bei M. Malul, Studies in Mesopotamian legal symbolism, AOAT 221 (1988) 346-363.

[1487] MDOG 122 (1990) 55, 60: ninda *ḫungu kašip*.

[1488] D. Charpin, in: S. Lafont (ed.), Jurer et maudire (1996) 93 mit Anm. 24.

[1489] R.M. Whiting, in: Seals and sealing (1977) 67-69; K.R. Veenhof, CRRAI 30 (1986) 25; M. Van De Mieroop, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 267 f. (mit einer m.E. falschen Deutung von *rabi sikkatim*; s. oben, 4.2).

In Assyrien: „Wurde in der neuassyrischen Zeit ein Haus oder ein unbebautes Grundstück inmitten der Stadt Assur verkauft, so musste die Kaufurkunde nicht nur vom Verkäufer der Immobilie, sondern auch von einem oder mehreren städtischen Beamten gesiegelt werden. Die Stadtverwaltung musste beim Vertragsabschluss anwesend sein, was

noch überlassen blieb – handelt es sich um das Familienhaus mit dem Grabkeller unter dem Haus?[1490]

Auf Tempelland wird nicht eingegangen,[1491] und auch nicht auf die Bewirtschaftung der Felder der „Nonnen" (*nadītum*) im Kloster.

Wir nennen nur einige Großgrundbesitzer: Balmunamḫe,[1492] Prinzessin Iltani,[1493] Bēlijātum.[1494]

12.4.1.1.4. Gerstenpacht

R. Harris, „The renting of fields", Ancient Sippar (1975) 220-235. F. Pomponio, I contratti di affitto dei campi per la coltivazione di cereali pubblicati in YOS 13 (1978). (YOS 12 war noch nicht erschienen). Gerlinde Mauer, Das Formular der altbabylonischen Bodenpachtverträge (Diss. München 1980). W.F. Leemans, „Teksten over agrarisch grondgebruik in de Oudbabylonische tijd", in: K.R. Veenhof (ed.), Schrijvend Verleden (1983) 131-142. H.P.H. Petschow, „Die §§ 45 und 46 des Codex Hammurapi. Ein Beitrag zum altbabylonischen Bodenpachtrecht und zum Problem: Was ist der Codex Hammurapi?", ZA 74 (1984) 181-212. G. Cardascia, „La réparation des dommages agricoles dans le Code de Hammurabi", RA 79 (1985) 169-180 (kennt Petschow nicht).

Neubruchpacht

Im Norden (Sippar, Dilbat, Kiš) kommt Neubruchpacht oft vor.

Wer wüstes Land kultivierte, „öffnete" das Land (*petûm* D); Neubruch hieß „das Öffnen", auf akkadisch *teptītum*. In den ersten zwei Jahren waren keine Abgaben fällig; erst im dritten Jahr wird $^{1}/_{5}$ Kor Gerste gegeben. Es ist auffällig, dass diese Menge immer konstant geblieben ist (Mitt. K.R. Veenhof). W.F. Leemans hat darauf

impliziert, dass die Vertragsparteien sie erst über den geplanten Verkauf zu informieren hatten, um dann das nötige Einverständnis zu erlangen. (...) Interessant ist, dass bei der Veräußerung eines Hauses, das den Erbteil des Verkäufers darstellt, das Beisein der Stadtverwaltung bei der Abfassung der Kaufurkunde nicht notwendig ist. Jene Dokumente sind ausnahmslos nur von den veräußerenden Partei gesiegelt". E. Klengel-Brandt, K. Radner, Assyria 1995 (1997) 137 ff.

1490 J. Renger, in: B. Brentjes (ed.), Grundeigentum (1988) 57 f.; id., JAOS 105 (1985) 333; id., Chicago-Kent Law Review 71/1 (1995) 297 f. Vgl. oben, 5.3 und beachte 8.1, Anmerkung am Ende (im Haus einen Teil *ezēbum*).

1491 Z. B. R. Gallery, AfO 27 (1980) 19 (Dumuzi in Bad-Tibira).

1492 M. Van De Mieroop, „The Archive of Balmunamḫe", AfO 34 (1987) 1-29; H. Klengel, König Hammurapi und der Alltag Babylons (1991) 97-105. Er kauft, zusammen mit seinem Vater, vom Tempel Nannas in Ur 24 unbebautes Feld innerhalb eines Gartens und der Preis ist hoch (2 Minen). Wollten sie dort eine Kapelle stiften? L. Matouš, Fs. Rypka (1956) 179-185. Jetzt Ch. Dyckhoff, „Balamunamḫe aus Larsa – eine altbabylonische Existenz zwischen Ökonomie, Kultus und Wissenschaft", in: J. Prosecký (ed.), Intellectual life of the Ancient Near East, CRRAI 43 (Prag 1998) 117-124.

1493 R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 325-7.

1494 W. Burggraaff, „Bēlijātum, an agricultural entrepreneur in the Old Babylonian period", AulaOr 13 (1995) 161-167.

hingewiesen, dass nicht nur wüstes Land, sondern auch brach gebliebenes in dieser Form kultiviert wurde. Als Beweis kann der folgende Text angeführt werden: „Wenn das Feld im vorigen Jahre nicht bestellt worden ist und brachliegt (*la erišma nadi*), (so) lass dir eine gesiegelte Urkunde über: 'Urbarmachung (*teptītum*) auf zwei Jahre, im dritten Jahre wird es abgabepflichtig sein', ausstellen".[1495]

Normalpacht

Bei Pacht unterscheidet man die folgenden Bedingungen,[1496] wobei wir der Terminologie von F.R. Kraus folgen und sie an Beispielen erläutern:

1. *Absolut*. Angabe einer festen Zinsquantität (franz. „fermage"). Petschow: Betragsmäßig fester Pachtzins (wohl die älteste Form). Pomponio: Assoluto. L'affittuario deve versare per il campo nel suo complesso un quantità di orzo che è stabilita al momento della stipulazione del contratto.

Beispiel: Ein Feld von 14 iku wird gepachtet; der Pächter wird in der Erntezeit 14 Kor Gerste „darmessen".[1497] Umgerechnet bedeutet dies: 1 Kor Gerste pro 1 iku Feld; dieses einfache Verhältnis von 1 zu 1 ist auch anderweitig belegt.[1498] Diese Norm galt im allgemeinen während der Regierungszeit von Sîn-muballit und Hammurabi. Schon unter dem nächsten König galt einmal 8 Kor pro bur (= 18 iku).[1499]

2. *Proportional*. Angabe eines Ertrags-Teilungsschlüssels (franz. „métayage"). Petschow: Teilpacht mit ihren verschiedenen Teilungsquoten. Pomponio: Proporzionale. L'affittuario deve versare al proprietario una porzione del raccolto.

Beispiel: „Er hat das Feld gegen Drittel (*ana šaluš*) gepachtet". Der Verpächter erhält ein Drittel der Ernte, der Pächter zwei Drittel. Die proportionale Teilung wird mit dem Verbum *makāsum* angegeben. Es gibt Urkunden, die diese Verteilung auch explizit angeben: „In der Erntezeit wird der Bauer zwei Drittel, der Eigentümer des Feldes ein Drittel teilen (*makāsum*)".[1500] Diese „Drittelpacht" ist am häufigsten.[1501] Auch Halbpacht (*ana mišlānī*) und Viertelpacht (*ana rabiātim*) kommen vor, letztere v.a. bei Sesampacht.[1502] Viertelpacht ist belegt, wenn Wasser geschöpft werden

[1495] AbB 2 92:15-19; s. W.F. Leemans in K.R. Veenhof (ed.), Schrijvend verleden (1983) 137.

[1496] G. Mauer, Bodenpachtformulare (1978) 105-113, und F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 3-5, folgen F.R. Kraus, BiOr 16 (1959) 128. Unabhängig ist H. Petschow, ZA 74 (1984) 190 Anm. 14 (mit Beispielen), der auch noch Typ 4 gibt; eine von 1-3 abhängige Form, die übrigens auch G. Mauer und F. Pomponio nennen.

[1497] BDHP 4 und 6.

[1498] MHET II/2 260, 307; II/3 352.

[1499] F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 9: PBS 8/2 228 (mu ugnim: Sams. 9 oder 10. Oder Hamm. 35?).

[1500] YOS 13 10:11-15.

[1501] H. Petschow, ZA 74 (1984) 185 Anm. 6. Auch im Brief ARM 10 88:22, mit J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 492 (mit falscher Deutung von „Feldwache").

[1502] H. Petschow, ZA 74 (1984) 186 Anm. 6.

muss (*dīlum*), gelegentlich auch wenn Sesam mit Erbsen angebaut wird.[1503] Das Wort „Pachtquote“ (*miksum*) scheint das normale Wort für diese Pachtsumme gewesen zu sein.[1504]

3. *Quotativ*. Angabe eines festen Satzes pro Flächeneinheit. Petschow: Berechnung gemäss einem bestimmten Betrag pro Feldeinheit (pro Bur oder Iku). Pomponio: Quotativo. L'affittuario deve pagare una quota di orzo calcolata in base ad una determinata unità di superficie che è di regola il *bur* (= 18 iku = 6,48 ha) per il campo normale e l'*iku* (= 0,36 ha) per il campo „a maggese“ (= Neubruchpacht).

Beispiel: „Er wird zur Erntezeit 8 Kor Gerste pro bur (als) Abgabe des Feldes darmessen“. Diese Formel kommt in spätaltbabylonischer Zeit vor. Wichtige Variante dazu ist: 6 Kor Gerste pro bur. Man sieht, wie sich die Pachtsumme über die Zeit verringert.

4. *Wie die Nachbarn*. Bemessung nach den Erträgen bzw. Pachtquoten der Nachbarfelder. Mauer: Die Pachtzinsart nach der Ortsüblichkeit. Pomponio: Imprecisato. Questi contratti sembrebbero presupporre la norma di un raccolto *standard* – a tutela del proprietario da imperizia o scarso impegno dell' affittuario – in base al quale verrebbe versato un affitto proporzionale, non precisato nel testo ma rispondente all' uso invalso in una determinata zona. Diese Angabe wird einige Male präzisiert: „die Quote, wie rechts und links“[1505] oder einmal durch die Mitteilung, dass es sich um die Viertelpacht handelt; Wasser wird hier geschöpft, und man kann sich vorstellen, dass auch die Nachbarn auf diese Technik angewiesen waren.[1506]

Beispiel: „Er wird, wie 'sein' rechts und 'sein' links, die Gerste, Ertrag des Feldes, darmessen“.[1507]

R. Harris sieht im Übergang vom einem Typ zum anderen Eingriffe des Königs.[1508]

Es kommt vor, dass zwei Pachtformen nacheinander genannt werden: ein Feld wird gepachtet „für Halbpacht und/oder Drittelpacht“. Man nimmt an, dass bei Vertragsabschluss beide Möglichkeiten bewusst offen gelassen wurden, da man die Modalitäten der Teilung von Arbeit und Mitteln (wie Saatgut) zwischen den beiden Kontrahenten noch nicht kannte.[1509] Tatsächlich kommen ziemlich oft zusätzliche Klauseln vor, die bestimmte Pflichten des Pächters oder Leistungen des Verpächters

[1503] Schöpfen: TIM 5 45; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 82 f. Erbsen: JCS 5 (1951) 84 MAH 15982, YOS 13 494.

[1504] AbB 13 13, *še'am mikis eqlija šattišam inaddinam*. Mehrdeutig ist *biltum* „Ertrag“.

[1505] BIN 7 177:23-4, níg.kud še.giš.ì *kīma imittim u šumēlim*; AbB 4 77:33-4, *kīma imittim u šumēlim še'am mikis eqlim liddinam.*

[1506] TIM 5 45; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 113, F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 5.

[1507] CT 8 8d:13-16.

[1508] JAOS 88 (1968) 728 f.

[1509] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 107; 131 Anm. 30, zu AbB 11 183; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 19.

festlegen.[1510] So kann der Eigentümer dem Pächter Gerste als Saatgut und Tierfutter (*aldûm*) sowie Pflugrinder (CH § 253) zur Verfügung stellen. Der Palast gibt für ein Jahr aus: Gerstenrationen für die Arbeiter, Futter für die Tiere, Saatgut.[1511] Eine Nonne verpachtet einmal 4 iku Feld, wofür sie 4 Kor Gerste als Abgabe (*biltum*) bekommen wird; zusätzlich aber noch: 3 Kor als Miete (*idašu*, Sing.) für einen Ochsen und 5 (Kor) als „Löhne" (*idī*, Plur.?) des Pächters; Total 12 Kor Gerste.[1512] Man kann sich vorstellen, dass sie die Kosten für den Ochsen und die Mietlinge des Pächters (wie Ochsentreiber, Erntearbeiter) vorgeschossen hat.[1513] Wir folgern, dass solche Kosten zu Lasten des Pächters gingen.[1514]

12 Iku Feld werden verpachtet; der Pächter „wird das Feld eggen, in den Monaten VI und VII wird er Furchen legen. Aus „60" (*i-na* 1 *šu-ši*) wird der Pächter 6 Kor als seine Kosten nehmen".[1515]

Es gibt Beispiele, in denen zwei Urkunden angefertigt wurden – für jeden Kontrahenten eine?[1516]

In späterer Zeit wird öfters bei Vertragsabschluss ein kleiner Silberbetrag im voraus bezahlt.[1517] Es kommt sogar vor, dass die totale Pachtquote bezahlt wird.[1518] Es mag sein, dass der Pächter die Vorauszahlung macht, weil er gerne das Feld pachten würde. Nach H. Petschow scheint dies der Hintergrund von CH § 45 zu sein: „Wenn ein Mann sein Feld gegen Ertragsabgabe (*biltum*) einem Bauer gegeben hatte und auch die Ertragsabgabe seines Feldes empfangen hat, wenn nachher (der Wettergott) Adad das Feld überschwemmt, oder eine Hochflut (das Feld) weggetragen hat, so ist der Schaden nur der des Bauers". Der Bauer wollte das fruchtbare Feld gerne anbauen und trägt daher alle Risiken. Wir kennen einige Pachturkunden, in denen der Verpächter ausdrücklich festhält, dass Naturkatastrophen nicht zu seinen Lasten gehen; wir leiten daraus ab, dass normalerweise der Schaden von beiden getragen wird. CH § 46 achtet es als nützlich, dieses Prinzip noch einmal zu wiederholen: „Wenn er die Ertragsabgabe seines Feldes *nicht* erhalten hat, er gegen Halbpacht oder Drittelpacht das Feld gegeben hatte, so werden Bauer und Eigentümer des

[1510] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 121-128, bzw. 145 f.
[1511] ARMT 13 36:17, 22; LAPO 16 (1997) Nr. 242.
[1512] BDHP 5:1-5, HG VI 1689, mit B. Landsberger, MSL 1 (1937) 178.
[1513] B. Landsberger: „Arbeitslohn des Pächters". Die Miete des Ochsen stimmt mit den Gesetzen überein; M. Stol, RlA VII/3-4 (1994) 169b, „Miete" § 2c.
[1514] Ein Feld von 1 iku würde ihn also 3 Kor Gerste gekostet haben; sehr viel. Vielleicht hat er auch andere Felder der Nonne gepachtet, und die Kosten betreffen das ganze gepachtete Areal.
[1515] YOS 12 530:10-15.
[1516] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 157; Petschow, a.a.O. 205 Anm. 34; K. de Graef, NABU 1999/34.
[1517] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 119-121; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 34, 43-5; R. Harris, 226; Petschow, ZA 74 195 ff. Ein Prozess über diesen Betrag kann vorliegen in TCL 1 112 (VAB 5 308; Kontext: Militär. Lies in Z. 17 1 *bùr*; Z. 20 *qá-ti* „genau wie" (?); Z. 21 *ka-ra-at*). Vgl. anm. 1425.
[1518] Petschow, ZA 74 (1984) 205-210.

Feldes die Gerste, die (noch?) auf dem Felde wachsen wird, gemäss der festgesetzten Proportion (*apšitûm*) teilen (*zâzum*)".

Aus den Pachtkontrakten lernen wir, dass in 70 % aller Kontrakte die Feldergröße zwischen 3 und 18 iku lag.[1519] Merkwürdigerweise gibt es Felder, deren Umfang bewusst vage gehalten wurde durch Formeln wie „soviel, wie es genügend ist (*mala maṣû*)", „soviel wie seine Hand erreicht".[1520] Ganz anders ist das Einschlagen von Pflöcken (*sikkatam maḫāṣum*) als Vorbereitung der Pacht: dadurch wird das Feld genau abgesteckt.[1521] Die Pacht dauerte kontraktuell nur ein Jahr. G. Mauer hat jedoch mit einiger Wahrscheinlichkeit gezeigt, dass nur éine Anbauperiode unpraktisch ist. Das eine Jahr ist wohl „die unterste Bewirtschaftungsgrenze, um dann stillschweigend verlängert zu werden". Briefe zeigen, dass ein Bauer mehrere Jahre ein Feld in Pacht hatte.[1522] Eine rätselhafte Klausel ist: „Man wird das Feld gemäss seiner Halmen vermessen (*ana pi šulpišu šadādum*)"; einmal lesen wir: „Man wird seine Halme darmessen (*madādum*)".[1523] Diese Handlung mag das Abschätzen des Ertrags kurz vor der Ernte bedeuten. Sie ist gut bekannt aus den Dattelerntekontrakten und heißt dort *šukunnûm*. Das Wort *šukunnûm* wird gelegentlich auch im Kontext der Gerstenernte genannt.

Die Angaben über Pachtquoten zeigen, dass diese immer niedriger wurden:[1524] in der Hammurabi-Zeit noch 1 Kor pro iku, in der späten Zeit ⅓ Kor pro iku („6 Kor pro bur") oder etwas mehr als ½ Kor pro iku („8 Kor pro bur"). F. Pomponio hat nachgewiesen, dass auch die Zahl der Feldverkäufe in Sippar stark abnahm: er zählte in Sippar noch 45 Verkäufe in der Zeit von Sîn-muballiṭ bis Samsu-iluna und nur 4 in der Zeit von Abi-ešuḫ bis Samsu-ditana.[1525] Schon der abnehmende Umfang der sechs neuen Textbände über Real Estate in Sippar von L. Dekiere scheinen diese Sachlage zu bestätigen.[1526] Pomponio sieht nur eine Erklärung: der Ertrag von Feldern muss zurückgegangen sein, und man investierte nicht mehr gerne in die Landwirtschaft. Verschlechterung des Bodens durch Überirrigation und Versalzung dürfte die Ursache gewesen sein.

Der Pachtzins ist immer schwankend gewesen. Natürlich spielten eine Rolle die Bodenqualität, die Nähe zum Wasser ebenso wie die Arbeitsteilung zwischen

[1519] R. Harris, Ancient Sippar 221; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 22.
[1520] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 19-22.
[1521] AbB 4 77:28 f. Dieses Einschlagen wurde vorgenommen, wenn es Probleme gab; so nach einem Prozess über Felderkauf; BAP 42:24, 30 (*si-ka-at* a.šà *im-ma-ḫa-ṣa-am-ma* / giš.kak *im-ḫa-aṣ-ma*) (so!).
[1522] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 91-2. Die Briefzitate in Anm. 3 betreffen oft Unterhalts- und Lehensfelder (*ṣibtum, ilkum*, šuku, é.gal).
[1523] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 101-2; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 38-9; Petschow, ZA 74 199 f., 212 unten.
[1524] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 105-112; F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 16-17, 35.
[1525] F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 16-17.
[1526] W. Burggraaff, BiOr 56 (1999) 677-680.

Verpächter und Pächter.[1527] Die Dichte der Archive in Sippar und Dilbat laden dazu ein, die Pachtquoten innerhalb eines Areals zu vergleichen.[1528]

Die Nonnen erhielten zusätzlich eine Zuwendung in Öl, Mehl, Bier (*piqittum*) oder Fleisch (*mišertum*). Die Pächter sind nicht arme „Bauern“, sondern oft nachweisbar reiche Personen, zum Beispiel der Bürgermeister von Kiš.[1529] In Dilbat sind die Königinmutter und eine Prinzessin Pächterinnen.[1530]

Wir kennen exemplarische „Schulbriefe“, bei denen einmal auch das Eingehen auf Feldpacht Thema ist. Wir lernen, dass bei Vertragsabschluss Bier ausgeschenkt wurde (*kirri eqlim šapākum*).[1531]

Eine wichtige Form von Feldpacht war die *Sozietät*: verschiedene Personen bebauten ein Feld als Gruppe.[1532] In der Terminologie von G. Mauer sind dabei zu unterscheiden:

1. Gesellschaftspacht: zwei oder mehrere Personen bewirtschaften das Feld eines Dritten gemeinsam.
2. Gemeinschaftspacht: Pächter und Verpächter bewirtschaften das Feld gemeinsam und stehen auf derselben Stufe. Man kann es „Halbpacht“ nennen. Es ist auffällig, dass diese Form der Sozietät nur in später Zeit vorkommt.

In spätaltbabylonischer Zeit bemerken wir, dass die Verpächter nicht Eigentümer des Feldes sind, sie sind nur Besitzer. Das Feld untersteht ihnen nur (níg.šu), es oblag ihrer Autorität (*pīḫātum*).[1533] Es kann ihr „Lehen“ (*ṣibtum*) sein oder ihr Unterhaltsfeld (a.šà šuku).[1534] Sie wurden oft „auf Befehl“ (*ana qabê*) einer dritten Person gepachtet. Die Lehensfelder, die auf Befehl des Generals oder Kapitäns gepachtet wurden, gehörten dem Militär. Wir verweisen dazu auf das Kapitel „Die Armee“ (10.9.2.1).

Scheinpacht kommt dann vor, wenn das Feld und dessen Ertrag als Pfand für eine Schuld dienen.[1535] Der Gläubiger hat das Recht, den Ertrag „einzusammeln und wegzunehmen“ (*esēpum u tabālum*).[1536] Der König konnte mit einem „Edikt“ (*ṣimdatum*) eingreifen; dazu ein Brief aus Lagaba:

[1527] F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 17 f.

[1528] R. Harris, 227; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 109-112.

[1529] AbB 6 119:10. Sippar: R. Harris, Ancient Sippar (1975) 223-5.

[1530] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 62.

[1531] F.R. Kraus, JEOL 16 (1959-1962) 23-5.

[1532] G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 58 f., 75-78, sowie die letzten Übersichtstabellen; vgl. auch F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 29-30.

[1533] F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 32 f.

[1534] Ausführlich F. Pomponio, Contratti di affitto (1978) 26-29; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 27, 47, 59.

[1535] B. Kienast, Kisurra 1 (1978) 90 f.; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 78 f., 83, 88; R. Westbrook, Security for debt in Ancient Near Eastern law (2001) 68 f.

[1536] Ohne juristische Implikationen: die Gerste *īsipma ana bītiša itbal* im Brief A. 940, zitiert von N. Wasserman, in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im alten Orient, CRRAI 41 (1999) 343.

„Šerum-ili, der Sänger, hat vor mir diese Erklärung abgelegt. 'Ich habe ihm mein Feld für Ertrag gegeben (= verpachtet), aber er hatte mir auch 2 Sekel Silber für eine Zinsschuld gegeben, und er hat die Gerste, die auf meinem Feld entstand, eingesammelt und weggenommen. Den Ertrag meines Feldes (= Pacht) hat er mir nicht gegeben'. Diese Erklärung hat er vor mir abgelegt. Wie Du weißt, (wird) im Edikt meines Herrn (gesagt): 'Derjenige, der hat geben lassen (= eingetrieben) und genommen hat, soll (es) zurückerstatten (*šaušaddinuma ilqû utār*)'. Es ist befohlen worden, nicht gegen das Haus eines Soldaten, Fischers oder sonstigen Dienstes zu 'rufen'. Sobald Du diese Tafel von mir siehst, erstatte die Gerste, die Du hast geben lassen und genommen hast, seinem Eigentümer zurück. Hast gerade Du so das Edikt meines Herrn behandelt? In seiner Abwesenheit raubst Du ihm die Gerste".[1537]

Ähnliches kann bei einem Garten vorfallen.

CH § A. „Wenn ein Mann Silber von einem Kaufmann genommen (= geliehen) hat und sein Kaufmann (es) von ihm einfordert, er aber nichts zum Geben hat, er seinen Dattelgarten nach der (künstlichen) Befruchtung dem Kaufmann gegeben hat und ihm gesagt hat: 'Nimm für dein Silber soviel Datteln weg (*tabal*), als es im Dattelgarten geben wird', so wird man mit jenem Kaufmann nicht einverstanden sein (?). Die Datteln, soviel es im Dattelgarten geben wird, wird der Eigentümer des Dattelgartens nehmen, und er wird das Silber und seinen Zins nach den Worten seiner Tontafel (= gemäß der Schuldurkunde) dem Kaufmann begleichen und die übrigen Datteln, die es im Dattelgarten geben wird, wird nur der Eigentümer des Dattelgartens nehmen".

12.4.1.2. Sesam und Sesampacht

F.R. Kraus, „Sesam im alten Mesopotamien", JAOS 88 (1968) (= AOS 53) 112-119. M. Stol, „Remarks on the cultivation of sesame and the extraction of its oil", BSA 2 (1985) 119-126. Abweichend: F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) 21 f. („Leinen").

Sesam war eine Sommersaat. Im heutigen Iraq unterscheidet man zwei Saaten: (1) *normal* eingesät zwischen April und Juni, mit der Ernte in September und Oktober. (2) *early-planted* eingesät Mitte März, mit einer Ernte Mitte Juli. Auch die Babylonier haben beide Saatarten gekannt. Die Kontrakte wurden in den Monaten XI-XII oder III-IV abgeschlossen; die Babylonier und Assyrer unterschieden tatsächlich „frühen" und „späten" Sesam.[1538] Normalerweise wurde Sesam mit dem Saatpflug eingesät; ein Brief aus dem Norden aber gibt an, dass es neben 50 iku „Furchenfeld"

[1537] O. Tammuz, RA 90 (1996) 125-6, NBC 6311, mit K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 80 f., D. Charpin, in: A.C.V.M. Bongenaar (ed.), Interdependence of institutions and private entrepreneurs, MOS 2 (2000) 195 f. – Die uns bekannten Feldpachturkunden aus der Ur-III-Zeit haben alle eine Schuld im Hintergrund; das Feld ist Pfand; H. Neumann, „Zum Problem der privaten Feldpacht in neusumerischer Zeit", Šulmu IV (1993) 223-233. Auch so JCS 54 (2002) 63.

[1538] M. Stol, BSA 2 (1985) 119. Aussaat seit Monat III nach AbB 1 102.

(a.šà *šerḫum*) auch noch 20 iku „Streufeld" gab (a.šà *sipḫum*).[1539] Es ist möglich, dass das Land, auf dem Sesam angepflanzt wurde, hoch lag (*elītum*) und durch Schöpfen bewässert werden musste (s. oben, unter „Schöpfen"; 12.3.4).[1540] Öfters wurde Sesam zusammen mit Gerste angebaut.[1541] Einige Kontrakte zeigen, dass es dem Pächter überlassen wurde, ob er neben Gerste auch Sesam anbauen wollte; wir lesen am Ende der Stipulationen über Gerstenpacht: „Wenn er Sesam anbaut (*epēšum*), so wird er pro iku 10 Liter Gerste geben".[1542] „Bauen sie dazwischen 2 iku Sesam an, so wird er das abgeerntete Sesamfeld (*nisḫum*) tiefpflügen, eggen, pflügen".[1543] Ähnlich war bei Sesampacht die Möglichkeit zur Anbau von Kichererbsen (gú.gal) gegeben: „Wenn sie Kichererbsen pflanzen (*nadûm*), werden sie ihre Kichererbsen nehmen, das Feld aber werden sie tiefpflügen".[1544] Auch aus anderen Texten wird deutlich, dass nach der Sesamernte das Feld säfertig zurückerstattet werden musste, in babylonischer Terminologie „rein" (*zakûm*) oder „weiß" (*paṣûm*),[1545] was oft in Texten aus Ṣupur-Šubula, woher die meisten Sesampachturkunden stammen, belegt ist.[1546]

Die Sesamernte – die Pflanzen wurden ausgerissen (*nasāḫum*) – fiel in den Monaten VII oder den Monat VIII, wie beispielsweise Klauseln belegen, „Den Sesam wird er in Monat VII (nach dem gängigen Kurs) liefern".[1547]

12.4.1.3. Dattelgarten

B. Landsberger, The date palm and its by-products according to the cuneiform sources, AfO Beih. 17 (1967). D. Cocquerillat, „Aperçus sur la phéniciculture en Babylonie à l'époque de la Ière dynastie de Babylone", JESHO 10 (1967) 161-223. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1997) 311-314 (Babylon); M. Van De Mieroop, AfO 34 (1987) 20-21 (Balmunamḫe).

Die babylonischen „Gärten" (*kirûm*) sind Dattelhaine; man könnte sie also eher „Baumgärten" nennen. Die elementaren Formen ihrer Pacht werden folgendermaßen beschrieben:

> CH § 60. „Wenn ein Mann einem Gärtner ein Feld gibt, um (dort) einen Dattelgarten anzupflanzen, (und) der Gärtner den Dattelgarten anpflanzt, so wird er in vier Jahren

1539 ARM 27 3:9-12. Mittelbab. *sipḫu* besprochen in J.G. Westenholz, Cuneiform inscriptions in the collection of the Bible Lands Museum Jerusalem. The Emar Tablets, CM 13 (2000) 43. Vgl. vielleicht neubab. *sippiḫu*.

1540 YOS 12 543:7-9, a.šà *e-li-ti-šu-nu nēsepētim ana mānaḫti*[*šun*]*u ileqqû*.

1541 F. Pomponio, I contratti di affitto (1978) 40. G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980), behandelt Sesampacht nicht gesondert.

1542 YOS 13 368:19-20; Neubruch?

1543 E. Grant, Haverford Symposium (1938) 230 Nr. 3:10-13.

1544 YOS 13 494.

1545 G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 122.

1546 R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 406 f.

1547 YOS 12 343:6-7, 521:7-9. Mehr bei M. Stol, BSA 2 (1985) 120. Auch noch OLA 21 Nr. 6, Ernte in Monat VII; TLB I 275, Ausreißen in VIII.

den Dattelgarten großziehen; im fünften Jahr werden der Eigentümer des Dattelgartens und der Gärtner zu gleichen Teilen teilen. Der Eigentümer des Dattelgartens darf seinen Teil wählen und nehmen".

CH § 64. „Wenn ein Mann seinen Dattelgarten einem Gärtner zur (künstlichen) Befruchtung gibt, so wird der Gärtner, so lange er den Dattelgarten innehat, aus dem Ertrag des Dattelgartens zwei Drittel dem Eigentümer des Dattelgartens geben; er selbst wird ein Drittel nehmen".

Der Ertrag wurde anhand der grünen Datteln (*uḫinnum*) am Baum geschätzt (*šakānum*). „Drei Männer sind mit mir zum Dattelpalmenhain hinabgegangen und haben mir die frischen Datteln, so viel, wie es ausmacht, geschätzt und zugewiesen (*šakānum*)". „Schätzung (*šukunnûm*) (...), die Ninurta-tillassu und Uselli geschätzt haben".[1548] Die Ernte fiel in die Monate VII und VIII.[1549]

Zwischen den Bäumen gab es leeren Raum (*terīqtum*, KI.UD),[1550] in welchem auch Gerste angebaut werden konnte.[1551]

Nach dem Tode von Ubar-Šamaš wird sein Dattelgarten in Medûm von seinen Söhnen einem Mann übergeben (*paqādum*), der sich verpflichtet, „nicht den Zweig abzubrechen (*ana erîm la ḫasā*[*ri*]), das Herz nicht abzuschälen (*ana libbim la kapāri*) und das Holz nicht umzuhacken (*ana īṣim la nakāsi*)". Als Belohnung darf er ein Jahr die reifen Datteln verzehren (*uḫinnī akālum*) und den Leerraum innerhalb des Gartens (*terīqtum ša libbi kirîm*) mit Gerste oder Sesam bebauen (*epēšum*) und diese beiden ebenfalls verbrauchen. Schließlich werden die Eigentümer ihm „Silber und Gerste geben, und er wird eine Lehmmauer bauen (*pitiqtam patāqum*)".[1552]

Die Mari-Briefe beschreiben die „Palme aus dem Bergland" (*gurummarum*).[1553]

12.4.1.4. Hirse

M. Stol, „Mohrhirse", RlA VIII/5-6 (1995) 348-9.

Das Edikt von Ammi-ṣaduqa unterscheidet „Sesam" von „Nebenfrucht" (§ 15). „Nebenfrucht" ist keine glückliche Übersetzung von *ṣeḫḫertum*, sumerisch še.níg.tur.tur, „das kleine Getreide". Englisch „minor crops" ist zutreffender: ge-

[1548] Übersetzung von F.R. Kraus, AbB 7 26:11-16; und TCL 11 169:5, 12-14. Vgl. CAD Š/1 129b (2. a).

[1549] E. Wirth, Agrargeographie des Irak (1962) 54, unten: „Im März und April werden die Blüten von Hand bestäubt; der Höhepunkt der Dattelernte liegt im September".

[1550] D. Charpin, Archives familiales (1980) 163 f. In Nippur oft KI.UD giš.SAR, ARN 20 II 6, V 10, PBS 8/2 169 II 5, YOS 14 321 I 7.

[1551] „Unterbebauung", G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 27.

[1552] VS 13 100; HG VI Nr. 1726; Archiv: J. Renger, Studies Kraus (1982) 293. Vgl. M. Civil, „Of reed fences and furrows", in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 259-264.

[1553] ARMT 13 45, 48, mit M. Birot, Syria 41 (1964) 33 f., J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 295, 334 f.

meint sind Saaten wie Erbsen, Linzen, Kresse. Wir können sie hier nur kurz streifen.[1554]

Zwei Arten, beide semitisch *duḫn*: Kolbenhirse (*Setaria italica*) und Rispenhirse (*Panicum miliaceum*), beide auch archäologisch belegt; bei Herodot und Xenophon die Arten *melínè* und *kénchros*. Auch Hirse ist eine Sommersaat und wird früh oder spät eingesät. In der altbabylonischen Zeit steht die bekannte „Bittergerste" (še.šeš) der Literatur wohl für Hirse: akkadisch *šeguššum*. Unterschieden wird zwischen še.GUD = *arsuppum*, vielleicht die Frühsaat, und še.ŠEŠ = *šeguššum*, die Spätsaat. Oder sind die beiden Hirsenarten gemeint? Nach einem Streitgedicht zwischen Mutterschaf und Getreide dauert die Anbauperiode 30 bis 50 Tage.

Nach der Ernte wurde sie auf der Tenne gedroschen, zerkleinert (*daqāqum*) und geworfelt.[1555]

12.4.1.5. Knoblauch

M. Stol, „Garlic, onion, leek", BSA 3 (1987) 57-80.

Knoblauch (*šūmū*, *ḫazannū*) wurde am Anfang des babylonischen Jahres geerntet: von März bis April; d.h. in den ersten beiden Monaten. Knoblauch wurde „ausgegraben" (*napālum*).[1556] Es gibt nur eine Art von Knoblauch, dagegen mehrere Arten von Zwiebeln (*šamaškillū*). Lauch (*karašu*), Knoblauch und Zwiebeln wurden als „Getrocknetes" (*tābīlum*) zusammengefasst.[1557] Die Pacht wurde öfters in Gerste entrichtet.[1558]

12.4.1.6. Gemüse, Obst

M. Stol, „Beans, peas, lentils and vetches in Akkadian texts", BSA 2 (1985) 127-139. J. Eidem, „A note on the pulse crops at Shemshara", BSA 2 (1985) 141-143. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 315 f.

Der Gemüsegarten ist nur klein und heißt wohl darum *mušarûm*, „1 SAR" (= 36 qm).

Der Pachtzins wurde in Gerste bezahlt; die Quote ist im Vergleich zum Gerstenanbau hoch, weil Gemüse mehr wert ist.[1559] Gemüse wird selten in Briefen oder Listen erwähnt: Kresse (*saḫlû*), Koriander (*kisibirrū*, še.lú), Kümmel (*kamunū*),

[1554] M. deJong Ellis, JCS 29 (1977) 137; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 241; M. Stol, BSA 2 (1985) 127; auch TCL 10 143:3.
[1555] B. Kienast, Kisurra Nr. 178:4-13.
[1556] BSA 3 (1987) 58, 65.
[1557] M. Stol, BSA 3 (1987) 66. Auch in YBC 4353. Briefe zum Trocknen: J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 336-338.
[1558] YOS 12 135, AUCT V 124.
[1559] G. Mauer, Bodenpachtformulare (1980) 84; Pomponio,contratti di affito (1978), 1 Anm. 3; Petschow, ZA 74 (1984) 192, 208.

samīdu, Safran (*azupīru*), Zahnstocherdolde (*nīnû*), Salat (*ḫassū*) und auch Krapp (giš.ḫab, *ḫûratum*).[1560]

Gemüse und Würzpflanzen werden in einem Brief aus Mari genannt: der König braucht sie für den Küchenfunktionär Jamṣi-ḫatnû:[1561] Knoblauch (*ḫazannū qilpum*), Lauch (*karšum*), Zwiebel (*šamaškillū*), Cuscuta (*kasû*), Koriander (*kisibirrātum*), Bierbrot (*pappirum*), Kümmel (*kamunū*), Schwarzkümmel (*zibû*), ... (*samīdum*), Zahnstocherdolde (*ninûm*), ... und ... (*kikkirênū u baluggum*). Diese beiden letzten sind Aromatika; viele der Aromatika wurden importiert.[1562]

Nach den Texten aus Tell al-Rimah wurden angebaut: Lathyrus sativus (?) (*šambaliltum*) und Sesam.[1563] Wir kennen aus diesem Ort folgende Gemüse und Gewürze: Knoblauch, „Koriander und Kümmel", Krapp, Zwiebel, Knoblauch, Kümmel (?), Koriander.[1564] Früchte: *arwānū*, Trauben (*inib šadî*).[1565] Das Archiv aus Tell Leilan (Šeḫna), soweit publiziert, erwähnt die folgenden Produkte:[1566] *karšum* „Lauch", *azupīru* „Safran", *andaḫšum*, ein Alliaceum.[1567]

Es ist zu beachten, dass Lauch (*karšum*) und *andaḫšum* von Kaufleuten in Babylonien importiert wurden.[1568]

Die Identifikation einiger wichtigen Gartenpflanzen bleibt ein Problem: Kichererbse, Linse, Bohnen.

Was ist gemeint mit dem sumerischen „Groß-Leinen" (gú.gal) und „Klein-Leinen" (gú.tur)?[1569]

1) Vieles spricht für gú.gal = *ḫallūrum* = *Cicer arietinum* (Kichererbse, chickpea), aber *Vicia faba* (Bohne, broad bean) ist vielleicht besser. Die Samen sind „weiß", wie diejenige der Kichererbse.[1570]

[1560] Z. B. AbB 9 179, 276. In den Gärten des mittelbab. Nippur wurden angebaut: Koriander, *samīdu*, Saffran, Ammi; auch Krapp; H.Ph.H. Petschow, Mittelbab. Rechts- und Wirtschaftsurkunden der Hilprecht-Sammlung Jena (1974) 95 Nr. 47. Zur Identifikation von *ḫûratum* als „Krapp", s. M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 534 f. § 23.

[1561] S. Maul, FM II (1994) 25 Nr. 4.

[1562] F. Joannès, „La culture matérielle de Mari (V): Les parfums", MARI 7 (1993) 251-270; Listen mit Identifikationen auf S. 254 f., 265-270. Es gibt m.E. zu viele Pflanzen, die mit dem Wacholder (juniper, genévrier) identifiziert werden (*daprānum, supālum, burāšum, kikkirênū*). Aus dem Westen kam das Öl der *kanakurtum* (Joannès, S. 253).

[1563] OBTR Nr. 38; Sesam: Nrr. 80, 309.

[1564] Nr. 140:15-17, lies sum.ki.sikil *ḫa-za-ni ur-zi-na / ka-mu-na* KI *ki-is-si-bi-ra?-tam*. Krapp: Nr. 129.

[1565] Nrr. 33, 112.

[1566] C.A. Vincente, Tell Leilan (1992) 333 ff., Nr. 130 ff.

[1567] C.A. Vincente bemerkt, dass es nicht in Mari vorkommt und vermutet, es sei identisch mit *ḫazannum* „Knoblauch" (S. 349-351). Aber in den kulinarischen Texten kommen beide zusammen vor. Vgl. W. Farber, „Altassyrisch *addaḫšū* und *ḫazannū*, oder von Safran, Fenchel, Zwiebeln und Salat", ZA 81 (1991) 234-242.

[1568] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 293.

[1569] M.A. Powell, „Linsen", RlA VII/1-2 (1987) 27 f.

2) Für gú.tur = *kakkû* gibt es zwei Möglichkeiten: entweder *Pisum sativum* (Erbse, common pea) oder *Lens culinaris* (Linse, lentil).[1571] Die lexikalische Tradition kennt eine „Suppe" der beiden Gemüse *ḫallūru* und *kakkû*.[1572] Tatsächlich begegnen wir einer „Suppe" (*ummarum*) des gú.tur.[1573] Man ist erinnert an der „Linsensuppe" in Genesis 25:34.

Aus Shemshara kennen wir zwei Texte, welche die folgenden Hülsenfrüchte auf Feldern nennen: „die Süßen" (*matqūtu*), „Mit Nase" (*appānu*), „Groß-Leinen" (gú.gal), „Klein-Leinen" (gú.tur), „Wicke" (*kiššānu*).[1574] J. Eidem hat diese Gemüsen verglichen mit Samen, die in benachbarten Fundorten gefunden worden sind: in Tell Bazmusian *Lentil, Chick pea, Vetchling* oder *Grass pea* (Lathyrus sativus), *Broad bean* (Vicia faba) (?); in Tell Qurtas *Lentil, Bitter Vetch* (Vicia ervilia). Unter der Annahme, dass diese auch in den Texten genannt werden, identifiziert er versuchsweise in den Shemshara-Texten gú.gal mit *Broad bean*, gú.tur mit *Lentil*, *appānu* mit *Chick pea*, *kiššānu* mit *Bitter vetch*. „Die Süßen" (*matqūtu*) sind nicht bestimmbar.[1575]

Sicher ist die Identifikation von zwei Arten Viehfutter:

1) *kiššānu* = *Vicia ervilia* / *sativa* (Wicke, vetch).[1576]

2) *šambaliltu* = *Trigonella foenum-graecum* (Griechenklee, Bockshorn, fenugreek): das Wort wurde mit gleicher Bedeutung ins Aramäische und Persische übernommen. Man zögert jedoch, weil bisher keine Spuren dieser Pflanze, sondern vielmehr *Lathyrus sativus* (Graserbse, chickling vetch, grass pea) gefunden wurde (Mitt. S. Bottema, Groningen).[1577]

Olivenöl (*šaman serdim*) wurde aus dem Norden importiert; es wurde aus Orten wie Dūr-Jaḫdun-Lim und Saggaratum hergebracht und von Kaufleuten aus Emar

[1570] M. Stol, BSA 2 (1985) 128-9; „weiß": 133, Nachtrag. In neubabylonischen Texten ist aufgrund der vergleichenden Semitistik *pūlu* als „Bohne" identifiziert worden (R. Zadok, NABU 1998/19). In der früheren Mari-Philologie postulierte man *pulīlu* als „Bohne": in einer lexik. Pflanzenliste finden wir die Identifizierung gú.gal = *pu-li-li* (KADP 11 II 53, Uru-anna II 319). Die Wörterbücher stellen diese Pflanze aber gleich mit *abulīlu*, *bulīlu*, ein Dornstrauch.

[1571] M. Stol, a.a.O. 130.

[1572] MSL 11 (1974) 69, Fragment a; 113 f., Nippur Forerunner 18-20.

[1573] J. Eidem, ShA 2 (1992) 59 Nr. 3:7.

[1574] J. Eidem, ShA 2 (1992) Nrr. 6, 14 = SH 105, 113.

[1575] J. Eidem, „A note on the pulse crops at Shemshara", BSA 2 (1985) 141-143.

[1576] M. Stol, a.a.O. 130-2; füge hinzu: M. Ullmann, Wörterbuch der klass. arabischen Sprache 9/10 (1970) 558-9 *kirsinnatun* „Erve, Wicke / bitter vetch". Auch F. Zeeb, Die Palastwirtschaft in Altsyrien (2001) 190-192.

[1577] M. Stol, a.a.O. 132; „a famine crop". – Vgl. jetzt W. van Zeist, S. Bottema in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 31 („Pulses"); auch in: R.M. Jas, Rainfall and agriculture in Northern Mesopotamia, MOS 3 (2000) 44.

aufgekauft.[1578] Auch die Gegend von Aleppo ist für Olivenbäume bekannt.[1579] Die Feige (*tittum*, Plur. *tīnātum*) ist ein Baum aus dem Norden. Er wurde nach Mari importiert und dort in Baumgärten zusammen mit anderen Bäumen angepflanzt.[1580] Das Holz des Feigenbaumes wurde für Stühle verwendet.[1581] Die Früchte wurden aufgefädelt, importiert und verhandelt: „ein Seil (éš) von Feigen".[1582] Aus einem altassyrischen Text erfahren wir, dass es im Norden Feigenkuchen gab (*libittum*).[1583] Die sonstigen Bäume in den Gärten in Mari sind *šimiššalûm*, Buchsbaum,[1584] *ḫilēpum, e'rum, adarum, nurmûm, ṣarbatum, šaššūgum*.[1585] Sie sind auch in Babylonien bekannt; am wichtigsten ist der in Gärten angepflanzte Granatapfelbaum (*nurmûm*). Das Holz der Euphratpappel (*ṣarbatum*) wurde geschätzt.

In der Umgebung von Terqa gab es Weingärten.[1586]

[1578] ARM 24 278:8, Rs. 12 (Emar); ARMT 22 276 I 24; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 353, LAPO 18 (2000) 13.

[1579] F. Joannès, MARI 7 (1993) 253.

[1580] B. Lafont, „Techniques arboricoles à l'époque amorrite. Transport et acclimation de figuiers à Mari", FM III (1997) 263-268.

[1581] ARM 21 288:1,3, ARMT 23 518:1.

[1582] AbB 12 59:25, 60:22; OBTR 146:5.

[1583] J.G. Dercksen, BiOr 48 (1991) 180 zu Nr. 14.

[1584] B. Lafont, a.a.O. 265 Anm. 5.

[1585] ARMT 23 581; vgl. D. Cadelli, FM II (1994) 170 f.

[1586] B. Lion, „Vignes au royaume de Mari", FM I (1992) 107-113. M. Jursa hat nachgewiesen, dass es später in Sippar Obstgärten mit Weinstöcken, Feigenbäumen und Granatapfelbäumen gab; M. Jursa, Die Landwirtschaft in Sippar in neubabylonischer Zeit (1995) 129 ff.

13. Preise, Löhne, Kredit

Das Textmaterial gibt uns reiche Auskünfte über den konkreten Wert von Waren und Arbeit; hinzu kommen die zahllosen Darlehen zu deren Finanzierung. Diese Themen sind in der Fachliteratur ausführlich besprochen worden, so dass wir uns auf einige Bemerkungen beschränken können.

13.1. Preise

W. Schwenzner, Zum altbabylonischen Wirtschaftsleben. Studien über Wirtschaftsbetrieb, Preise, Darlehen und Agrarverhältnisse, MVAeG 19,3 (1914). H. Farber, „A price and wage study for Northern Babylonia during the Old Babylonian period", JESHO 21 (1978) 1-51. J.-R. Kupper, „Les prix à Mari", Studia Paulo Naster oblata II. Orientalia antiqua (1982) 115-121. J.-M. Durand, ARMT 21 (1983) 187-197. J. Renger, „Zur Rolle von Preisen und Löhnen im Wirtschaftssystem des alten Mesopotamien an der Wende vom 3. zum 2. Jahrtausend. Grundsätzliche Fragen und Überlegungen", AoF 16 (1989) 234-252. M.A. Powell, „Identification and interpretation of long term price fluctuations in Babylonia: More on the history of money in Mesopotamia", AoF 17 (1990) 76-99.

Das importierte Silber war ein weit zuverlässigeres Zahlungsmittel als Gerste, da diese Kursschwankungen unterlag.[1587] Der Preis für Gerste – 1 Sekel Silber pro 1 Kor Gerste – blieb anscheinend stabil, auch in späteren Perioden. In der neubabylonischen Zeit hatte sich der Inhalt des Kors aber verringert zu 180 Litern und man fragt sich, welche Mechanismen hinter den verschiedenen altbabylonischen Gerstenmaßen stecken.[1588] Kurz vor der Ernte konnte die Gerste teurer werden.[1589] Der Wert von kultiviertem Land schwankte stark; man kann aber in Sippar die Norm 60 Sekel Silber pro bur nachweisen.[1590] Als der „richtige" Preis eines Hausgrundstücks unsicher war, kamen die Behörden aus Babylon und Sippar zusammen und legten ihn in einem Schlichtungsverfahren auf 1 Mine Silber pro 1 SAR Grundstück fest.[1591] Die verschiedenen Wollpreise wurden vom Staat festgelegt.[1592] Die Preise von Sklaven, Rindern, Hausmiete schwankten nicht stark, stiegen aber in der Regierungszeit Abi-ešuḫs auffällig an.[1593] Auch die Gerste scheint in spätaltbabylonischer

[1587] H. Farber, JESHO 21 (1978) 25.

[1588] H. Farber, JESHO 21 7-9; K.R. Veenhof, „sag.íl.la = *saggilû*, 'difference assessed'. On measuring and accounting in some Old Babylonian texts", Mél. Birot (1985) 285-306.

[1589] M.A. Powell, AoF 17 (1990) 92 f., mit Anm. 70.

[1590] G. van Driel in: B. Haring, R. de Maaijer (ed.), Landless and hungry? Access to land in early and traditional societies (1998) 45 f.

[1591] A. 3357, nach D. Charpin, NABU 1992/122. Vgl. Charpin, „Le juste prix", NABU 1999/79 (der Preis einer Sklavin).

[1592] H. Farber, JESHO 21 25 f. Wollpreise: unten, 20.2.2.4.

[1593] Preise von Rindern: M. Stol, BSA 8 (1995) 176-179, 186; spätaltbab. Preise von Häusern, Feldern, Sklaven, Rindern: C. Wilcke, WO 8 (1976) 278-285. Häuser: M. Van

Zeit teuerer geworden zu sein.[1594] Verschiedene Könige geben in ihren Inschriften Idealpreise an, die nicht allzu weit von der Wirklichkeit entfernt sind; man könnte sie Richtpreise nennen.[1595]

13.2. Löhne

J.G. Lautner, Altbabylonische Personenmiete und Erntearbeiterverträge, SD I (1936). M. Weitemeyer, Some aspects of the hiring of workers in the Sippar region at the time of Hammurabi (1962). I. Nakata, „Mesopotamian merchants and their ethos", JANES 3 (1970-71) 90-101. H. Klengel, „Soziale Aspekte der altbabylonischen Dienstmiete", in: H. Klengel, Beiträge zur sozialen Struktur des alten Vorderasien (1971) 39-52. H. Klengel, „Non-slave labour in the Old Babylonian period: the basic outlines", in: M.A. Powell (ed.), Labor in the Ancient Near East, AOS 68 (1987) 159-166. M. Stol, „Miete. B. I. Altbabylonisch. § 3. Dienstmiete", RlA VIII/3-4 (1994) 170-173. H. Limet, „Contrats de travail à l'époque paléo-babylonienne", RHDFE 75 (1997) 357-375.

Der Lohn pro Tag war 10 Liter Gerste, umgerechnet 6 Gran Silber.[1596] Der Arbeiter bekommt also nach dieser Norm pro Monat 30 x 6 Gran Silber = 180 Gran = 1 Sekel Silber = 1 Kor Gerste = 300 Liter Gerste. Dieser Tageslohn blieb anscheinend immer derselbe, auch nach der altbabylonischen Zeit. „Zehn Liter" heißt auf akkadisch *sūtum*, hebräisch *seah.* Im literarischen Text „At the Cleaner's" wird dem Walker versprochen: „Eine Seah Gerste wird in deinen Schoß ausgegossen werden".[1597]

Aus dem Gesetzbuch Hammurabis, CH § 273:

> „Wenn ein Mann einen Mietling mietet, so wird er (ihm) vom Anfang des Jahres bis zum fünften Monat pro Tag 6 Gran Silber geben. Vom sechsten Monat bis zum Ende des Jahres wird er (ihm) 5 Gran Silber geben".

In die erste Hälfte des Jahres fällt die Ernte; wegen der Verknappung des Arbeitspotentials in dieser Zeit war man bereit, mehr Lohn anzubieten. Die Gesetze aus Ešnuna sind explizit: „20 Liter Gerste ist der Lohn eines Erntearbeiters; wenn Silber (gezahlt wird) ist 12 Gran sein Lohn" (CE § 7). „10 Liter Gerste ist das Lohn eines Worflers" (CE § 8). Allgemein: „Der Lohn eines Mietlings ist 1 Sekel Silber; 60 Liter Gerste ist seine Nahrung; einen Monat wird er Dienst tun" (CE § 11). Pro Tag

De Mieroop, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 270 ff. Allgemein: R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 253.

[1594] H. Farber, mit H.Ph.H. Petschow, JESHO 21 (1978) 114 f.

[1595] P. Vargyas, „Getreidekursangaben und Preistarife im Assyrien und Babylonien des 2. und 1. Jahrtausends", CRRAI 39 (1997) 185-190; J. Renger, AoF 16 (1989) 240 f. Aber M.A. Powell, AoF 17 (1990) 93 Anm. 73, sieht diese „Tarife" als lauter Lob, *encomia*, an.

[1596] M. Stol, RlA VIII/3-4 (1994) 171a; M.A. Powell, AoF 17 (1990) 96, 98.

[1597] UET 6/2 414:26, mit A. Livingstone, Fs. Deller (1988) 177.

bekommt der Mietling also normalerweise 6 Gran Silber und zusätzlich 2 Liter Gerste als Nahrung. Es kommt selten vor, dass Personenmieten neben Lohn auch die Nahrung genau festlegen. Der einzige Fall ist auch aus dem Diyala-Gebiet bekannt: hier kommt eine Wollzuteilung in Silber hinzu.[1598] In Sippar vermietet ein Mann sich selbst, „um für ein Jahr das Kleinvieh der Prinzessin (= Iltani) zu weiden". Er erhält 8 Kor Gerste als „Lohn für ein Jahr" und 1 Sekel Silber als „Wollzuteilung". Anderswo wird 6 Kor Gerste und 5 Minen Wolle für solche Arbeit gegeben.[1599]

Mietlingen wurde der Lohn in Gerste bezahlt. Wir können dabei beobachten, wie die Arbeitgeber bemüht sind, sich die Gerste zu beschaffen; später kann diese Gerste in Natura oder nach dem Kurs der Stadt zurückerstattet werden.[1600]

In der Erntezeit brauchte man jeden, der arbeiten konnte; die Verantwortlichen sicherten sich vor Arbeitermangel ab durch das rechtzeitige Einschalten von Arbeitsvermittlern, oft der Stadtelite. Wir kennen zahlreiche „Erntearbeiterverträge", in denen diese den Dienst von Schnittern (*ēṣidī alākum*) gegen ein Entgelt versprechen.[1601] In der Pflugsaison mietete man auf ähnliche Weise Rindergespanne (*inītum*).[1602] Das Entgelt ist, grob gesagt, ein halber Sekel für 9 oder 10 Mann, ein Sekel für 18 bis 20 Mann.[1603] Personallisten geben Übersichten der Arbeiter; kleine, oft dreieckige Tonbullen vermerken ihre täglichen Leistungen.[1604] Man rechnete auch in Fraktionen von Arbeitstagen: „halbe Arbeiter".[1605]

13.3. Kredit

A. Skaist, The Old Babylonian Loan Contract. Its History and Geography (1994). M. Van De Mieroop, „Old Babylonian interest rates: were they annual?", Fs. Lipiński (1995) 357-364. B. Kienast, „Schuldrecht", in: Die altbabylonischen Briefe und Urkunden aus Kisurra I, FAOS 2/I (1978) 80-150. M. Stol, Een Babyloniër maakt schulden (Antrittsvorlesung Vrije Universiteit 1983). G. Ries, „Zur Haftung und Rückgriff des Bürgen in altbabylonischer Zeit", ZA 71 (1981) 73-86. B.L. Eichler, „Mesopotamian Analogues", in: Indenture at Nuzi, YNER 5 (1973) 48-101. A. Finet, „Le 'gage' et la 'sujetion' (*nipûtum* et *kiššatum*) dans les textes de Mari et le Code de Hammurabi", Akkadica 8 (1978) 12-18. F.R. Kraus, „Schuldknecht-

[1598] UCP 10 58, mit M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 67 („Wages").

[1599] VS 9 59/60, VAB 5 158; AUAM 73.2427 = AUCT V 177, zitiert RlA VIII/3-4 172 § 3.7.

[1600] AbB 13 44, 78.

[1601] J.G. Lautner, Altbabylonische Personenmiete und Erntearbeiterverträge (1936); R. Harris, Ancient Sippar (1975) 245-8; M. Stol, Studies (1976) 90-108. Zur (Stadt-)Elite, s. G. van Driel in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient (1999) 221.

[1602] M. Stol, BSA 8 (1995) 197-200.

[1603] J.G. Lautner, a.a.O. 33, Anm. 110. Für 1 Sekel hat man 16 Schnitter „ohne Essen" (*balum akālim illak*): BM 97840; 18 Schnitter: BM 97684; 25 Schnitter: BM 17100.

[1604] M. Weitemeyer, Some aspects of the hiring of workers in the Sippar region at the time of Hammurabi (1962). Eine Liste von Arbeitern (je 1 Sekel Silber) unter einem Hirt als Vermittler ist CT 8 11a; zugehörig sind TCL 1 198, CT 6 23b, BM 79482.

[1605] M. Stol, BSA 8 (1995) 211 Anm. 174.

schaft", Königliche Verfügungen (1984) 264-278. R. Westbrook, „zíz.da / *kiššātum*", WZKM 86 (1996) 449-459. M.F. Scouflaire, „Le pouvoir en Mésopotamie: confrontation de deux pouvoirs à la période paléo-babylonienne, dans le domaine juridique: celui du roi et celui des 'marchands'", in: M. Broze et al. (ed.), Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes, Lettres Orientales 5 (1996) 115-130. R. Westbrook, „The Old Babylonian period", in: Security for debt in Ancient Near Eastern law (2001) 62-92. M. Van De Mieroop, „Credit as a facilitator of exchange in Old Babylonian Mesopotamia", in: M. Hudson, M. Van De Mieroop (ed.), Debt and economic renewal in the Ancient Near East (2002) 163-173.

Man unterscheidet zwischen zwei Kreditformen: Verbrauchsdarlehen und kommerziellen Investitionen. Die Investitionen werden im Kapitel „Handel" besprochen (15.3). Zu den ersten zitieren wir J. Renger: „Die Darlehen stellten in der Mehrheit Verbrauchsdarlehen dar, dazu bestimmt, den Lebensunterhalt bis zur nächsten Ernte zu sichern, Steuern zu bezahlen oder alte Schulden abzudecken (...). Der Schuldner war also am Ende noch schlechter gestellt als zu Beginn. Nicht zu vergessen sind die hohen Zinsen, die auf solchen Darlehen lasteten. Häufig sind in Fällen von Darlehen Pfänder bestellt worden. Besonders, wenn es sich um Felder als Nutzungspfänder handelte, war eine weitere Verschlechterung der Situation des Schuldners die unausweichliche Folge. Man kann eine Liste der Möglichkeiten aufstellen, die einer in wirtschaftlichen Schwierigkeiten geratenen Person offenstanden, wobei die Reihenfolge in gewisser Weise eine Steigerung darstellt: Darlehen, Darlehen mit Pfandbestellung, Schuldknechtschaft der Frau oder anderer Familienangehöriger, Kinderverkauf, Landverkauf (sofern Land vorhanden), Selbstverkauf".[1606] Dieser traurige Ablauf wird in der Antrittsvorlesung von M. Stol beschrieben.

Die Zinsen waren normalerweise 33 ⅓ % für Gerste und 20 % für Silber; ein höherer Zinsfuß für Naturalien ist jedoch ebenfalls belegt.[1607] M. Van De Mieroop hat darauf hingewiesen, dass diese Zinsen wahrscheinlich für viel kürzere Fristen als ein Jahr – wie allgemein angenommen – galten und seine Vorstellung der raschen Verschuldung ist noch düsterer als diejenige von J. Renger.[1608] Als eine Schuld zum Teil bezahlt worden war, wurde eine neue Urkunde ausgestellt mit der Formel: „er hat (den Schuldbetrag) gegen ihn (*elišu išû*)"; es handelt sich um einen „Verpflichtungsschein".[1609] Konnte er seine (Rest-)Schuld nicht zahlen, so konnte dem Schuldner von einem Bürgen (*vindex*) ausgeholfen werden. Dieser garantiert in erster Linie, dass der Schuldner am Fälligkeitstag zur Verfügung stehen wird (Gestellungsbürgschaft). Zahlt er nicht, so wird vom Bürgen „seine Hand weggezogen" (*qātam nasāḫum*).[1610] Das „Versprechen" (*qabâm šakānum*) ist eine Form von Bürgschaft, die noch untersucht werden muss. Der Gläubiger konnte die Leistung

[1606] J. Renger, in: Gesellschaftsklassen im Alten Zweistromland, CRRAI 18 (1972) 179 f.

[1607] R. Yaron, The Laws of Eshnunna (1988) 241 f.

[1608] M. Van De Mieroop, Fs. Lipiński (1995) 357-364. Dazu jetzt P. Vargyas, „Babylonian interest rates: weren't they annual?", Mem. Cagni II (2000) 1095-1105.

[1609] M. Stol, Een Babyloniër maakt schulden (1983) 6 f.

[1610] B. Landsberger, MSL 1 (1937) 119 f., mit G. Ries, ZA 71 (1981) 78; H.M. Kümmel, AfO 25 (1974-77) 75-83; Stol, 5-8.

von einer Sicherheit in der Form von Pfand oder Hypothek fordern. Auch Dienstantichrese (*mazzazānum*) garantierte ihm den Gegenwert seiner Zinsen (griechisch *chresis*). Weit verbreitet war in altbabylonischer Zeit die kurzfristige Schuldhaft (Verbum *nepûm*):[1611] „Der Mann, dem ich (das Silber) versprochen habe, hat drei Sklavinnen in die Haft gebracht (*ṣibittam uštērib*). Er sagte: Entweder zahle 20 Sekel Silber oder liefere 30 Kor Gerste".[1612] In Briefen wird oft die Freilassung von Frauen und Sklaven aus dieser Haft (*ṣibittum*) gefordert. Eine noch immer nicht abgegoltene Schuld (*e'iltum*) führte nach dem „Konkurs" zur Schuldknechtschaft (*kiššātum*) und schließlich zum Verkauf der Familienangehörigen.[1613] Der Codex Hammurabi CH § 117 befristet diese Unfreiheit auf drei Jahre.

[1611] R. Westbrook, Security for debt in Ancient Near Eastern law (2001) 84-90, „Distraint".

[1612] A. Goetze, Sumer 14 (1958) 45 Nr. 21:6-10. Normalerweise verkauft man 20 Kor Gerste gegen 20 Sekel Silber.

[1613] Ein Konkursverfahren in ARM 14 17+, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 640-2 Nr. 829. Das Wort *kiššātum* bedeutet „Haft" in A.K. Muhamed, Old Babylonian cuneiform texts from the Hamrin basin. Tell Haddad (1992) Nr. 11:12: zwei Diebe *ana* PN *ana ki-iš-ša-tim iddinūšūnuti.* Feinere Nuancen bei R. Westbrook, WZKM 86 (1996) 453 ff.

14. DIE EDIKTE

F.R. Kraus, Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit, SD XI (1984). D. Charpin, „Les édits de 'restauration' des rois babyloniens et leur application", in: C. Nicolet (ed.), Du pouvoir dans l'Antiquité: mots et réalités (1990) 13-24. D. Charpin, „L'*andurârum* à Mari", MARI 6 (1990) 253-270. W.W. Hallo, „Slave release in the Biblical world in light of a new text", in: Studies Greenfield (1995) 79-93. E. Bouzon, „Die soziale Bedeutung des *ṣimdat-šarrim*-Aktes nach den Kaufverträgen der Rîm-Sin-Zeit", in: Fs. von Soden 2 (1995) 11-30. D. Charpin, „Le 'bon pasteur': idéologie et pratique de la justice royale à l'époque paléo-babylonienne", in: M. Broze et al. (ed.), Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes, Lettres Orientales 5 (1996) 101-114. J.P.J. Olivier, „Restitution as economic redress: the fine print of the Old Babylonian *mēšarum* Edict of Ammiṣaduqa", ZAR 3 (1997) 12-25. S. Lafont, „Les actes législatifs des rois mésopotamiens", in: Auctoritates. Xenia R.C. van Caenegem oblata, Iuris Scripta Historica XIII (1997) 5 f., 8-10. W.W. Hallo, „Share-cropping in the Edict of Ammi-ṣaduqa", in: Studies Frerichs (1998) 205-216. K.R. Veenhof, „The relation between royal decrees and law collections in the Old Babylonian period", JEOL 35-36 (1997-2000) 49-83. D. Charpin, „Les prêteurs et le palais: Les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privés", in: A.C.V.M. Bongenaar (ed.), Interdependence of institutions and private entrepreneurs, MOS 2 (2000) 185-211; Ergänzungen in NABU 2001/51. J.-M. Durand, „Les emprunts de grain", LAPO 18 (2000) 220-222; „Le dossier de l'*andurârum*", 256-258. J. Renger, „Royal edicts of the Old Babylonian period – Structural background", in: M. Hudson, M. Van De Mieroop (ed.), Debt and economic renewal in the Ancient Near East (2002) 139-161.

Der König sah sich als „Hirte", der Ordnung (*kittum*) und Gerechtigkeit (*mīšarum*) im Lande förderte.[1614] Zur Gerechtigkeit gehörte das Beheben von Unrecht, und der altbabylonische König bemühte sich, bei Missständen konkret in die Wirtschaft einzugreifen. Er erließ eine Verordnung, eine Verfügung, ein „Edikt", in dem er angab, was geändert werden sollte, insbesondere, welche Schulden annuliert wurden. Durch Verschuldung waren viele Bürger, „Akkader und Amurriter", in Schwierigkeiten geraten: man unterscheidet zwischen Schulden an der Öffentlichkeit und Schulden an den Mitbürgern.

- Schulden an der Öffentlichkeit hatten „Ertragsbringer", wie Staatspächter, Hirten, Gärtner. Dass das Kassieren ihrer Zahlungsverpflichtungen ein Problem war, wird in einigen Archiven deutlich. In der Zeit Hammurabis mussten die Rückstände über die Jahre 36 bis 39 noch eingetrieben werden. Die Gärtner aus dem südlichen Jaḫrurum zahlen unter Samsu-iluna erst nach drei, vier Jahren. Ähnliches kommt auch bei Kaufleuten im Zusammenhang mit dem Palast vor:

[1614] Dieser Abschnitt geht aus von D. Charpin in: Cl. Nicolet (ed.), Du pouvoir dans l'Antiquité (1990) 13-24. Beachte auch seine Notizen in NABU 1991/102, 1992/76, RA 88 (1994) 79 f.

einer hat einen Rückstand von sieben Jahren (Ammi-ditana 27-34).[1615] Diese Schulden werden in einem „Edikt" erlassen.

- Schulden an Mitbürgern, die man aus Not anging, werden annuliert. Sie sollen nicht kommerzieller Natur sein; im Handel geht man ja bewusst Risiken ein. Derjenige, der eine Schuld dieser zweiten Kategorie zu einer der ersten ändert, d.h. fälscht, ist des Todes (§ 7); der Erlasser des Ediktes, sich der mühsamen Ausführbarkeit dieser Regelung wohl bewusst, droht mit Strafen. In einem konkreten Fall beobachten wird, dass tatsächlich Schulden aus Samsu-iluna Jahr 7 nicht mehr eintreibbar sind, nachdem im Jahre 8 ein Edikt publiziert worden ist.[1616] Konkrete Kontrakte geben an, dass sie „nach dem Edikt" aufgestellt worden sind. Klauseln in Mari und Kaniš wollen dem Effekt von Edikten vorbeugen: „Wenn eine Reform instituiert wird, wird dieses Silber nicht 'reformiert' (*ul iddarrar*)".[1617] Man kann durch Schulden unfrei werden, und ein Edikt gibt einem Mann (oder seinem Sklaven) den ursprünglichen Status zurück: er wird wieder ein freier Mann, oder der Sklave geht zu seinem ersten Eigentümer zurück. Das Kernwort *andurārum* bedeutet also nicht „Freiheit", sondern mit D. Charpin „ursprünglicher Status". Verkaufte Güter können ebenso zurückkehren; die Edikte schweigen allerdings dazu. Man kann sich beim König über die Anwendung seines Ediktes beklagen.[1618]

Wie oft wurde ein Edikt erlassen? Es gibt die Regel, dass der König sich kurz nach der Thronbesteigung so präsentierte und einen Jahresnamen nach seinem Edikt benannte: so Hammurabi Jahr 2. König Samsu-iluna schreibt nach seiner Thronbesteigung einen wichtigen Brief über sein Edikt; er beginnt: „Der König, mein Vater, ... Um mein Land ... habe ich mich soeben auf den Thron meiner Familie gesetzt. Ferner, um die 'Ertragsbringer' zu kräftigen, habe ich die Rückstände ..., der Staatspächter (und) Hirten erlassen. Die Schuldurkunden (dub *ḫubullim*) der Soldaten, Fischer und Untertanen (*muškēnum*) habe ich zerbrochen, gerechte Ordnung im Lande wieder hergestellt. Im Lande ... soll niemand gegen das 'Haus' des Soldaten, Fischers und Untertanen mit Zwangsmaßnahmen vorgehen!"[1619] Zur Zeit Hammurabis hat es mindestens vier Edikte gegeben, wie wir anhand von Angaben in Urkunden erschließen können, zwei weitere in den Jahren 2 und 8 von Samsu-iluna: eine feste Periodizität ist also nicht feststellbar – sie wäre auch lähmend gewesen.[1620]

[1615] Hammurabi: AbB 13 19:14-19; Samsu-iluna: D. Charpin, BiOr 38 (1981) 520, F. van Koppen, in: Studies Veenhof (2001) 215; Ammi-ditana: CT 8 2b, CT 48 72.

[1616] Archiv von Awilija; D. Charpin, BiOr 38 (1981) 535 f., Archives L.; D. Charpin in: A.C.V.M. Bongenaar (ed.), Interdependence of institutions and private entrepreneurs, MOS 2 (2000) 191 f.

[1617] D. Charpin, a.a.O. 18; MARI 6 (1990) 266.

[1618] D. Charpin, a.a.O. 20.

[1619] TCL 17 76, nach F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 66 f. – Vgl. auch B. Lion, NABU 1997/116 (im Frühling in Mari).

[1620] D. Charpin, a.a.O. 23.

Man darf ein Edikt nicht als „Reform“ bezeichnen. Nicht die Normen der Wirtschaft, die Struktur der Gesellschaft oder die Prinzipien des Rechts wurden geändert, ein Edikt ist nur eine Maßnahme *ad hoc*, ein Eingriff; dazu D. Charpin: *mīšarum* ist *restauration*. Grundsätzlich blieb die Lage dieselbe; gerade darum waren Edikte von Zeit zu Zeit notwendig.

15. DER HANDEL

W.F. Leemans, Foreign trade in the Old Babylonian period as revealed by texts from Southern Mesopotamia, SD VI (1960). Wichtige Rezensionen: M. Birot, JESHO 5 (1962) 91-109; M. Weitemeyer, „Notes on a recent study of Old Babylonian trade“, ActaOr 28 (1964) 205-213. W.F. Leemans, „Foreign trade in the time of Rīm-Sîn“, JESHO 11 (1968) 192-215. W.F. Leemans, „Handel“, RlA IV/2-3 (1972-1973) 76-90. H. Klengel, Handel und Händler im alten Orient (1979) 51-61 (Ur), 72-102. J.-R. Kupper, „Le commerce à Mari“, BARBL, 6e série, II/1-2 (1991) 41-57. C. Michel, „Le commerce dans les textes de Mari“, Amurru 1 (1996) 385-426. A. Altman, „Reconsideration of the trade relations between Mesopotamia and Canaan during the Middle Bronze Age“, in: M. Malul (ed.), Mutual influences of peoples and cultures in the Ancient Near East, Michmanim 9 (1996) 39-56. J.-M. Durand, „Les activités commerciales“, LAPO 18 (2000) 7-68; J.-M. Durand, „Une alliance matrimoniale entre un marchand assyrien de Kanesh et un marchand mariote“, in: Studies Veenhof (2001) 119-132.

Südmesopotamien entbehrt vieler Gegenstände, die in einer entwickelten Zivilisation täglich gebraucht wurden: zum Beispiel die Metalle. Ein reger „internationaler“ Handel hat sich schon früh entwickelt, und in altbabylonischer Zeit erstreckte er sich bis zu den Grenzen der damals bekannten Welt:[1621]

Man pflegte diplomatische Kontakte mit Hazor in Palästina, Ugarit, Zypern, Jamḫad (das Land um Aleppo), Karkemiš, Elam, Dilmun (Tilmun, mod. Bahrain).[1622] Wir kennen einen Handelsbrief des Königs Samsu-iluna an den König von Aleppo, Abbān.[1623]

- Nach einem Brief aus Mari waren die Botschafter aus dem Osten und Norden (Babylon, Ešnuna, Ekallatum, Karanâ, Qabrâ und Arrapḫa) in Mari auf der Durchreise (*ētiqtum*) nach dem Westen (Jamhad, Qatna, Hazor, Karkemiš).[1624]
- Das Handelsnetz war aber noch weitergespannt: in Ugarit begegnen wir einem Kaufmann von der Insel Kreta (*Kaptara*; biblisch Kaphtor), deren Produkte wir aus weiteren Texten kennen; Pferde wurden aus Kappadokien (Ḫarsamna) im-

[1621] F. Joannès, Amurru 1 (1996) 324 Anm. 5. Vgl. J.-M. Durand, „La façade occidentale du Proche-Orient d'après les textes de Mari“, in: A. Caubet (ed.), L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell al-Dabᶜa (Égypte) et l'archéologie de la Méditerranée orientale (1800-1400 av. J.-C.) (1999) 149-164.

[1622] B. Lafont, CRRAI 38 (1992) 168 Anm. 8, mit Bibliographie. Hazor: M. Bonechi, FM I (1992) 9-22, A. Malamat, Mari and the Bible (1998) 41-55. Altbab. Briefe wurden in Hazor ausgegraben, Mari und Ekallatum werden genannt; W. Horowitz, A. Shaffer, IEJ 42 (1992) 165 f.; 46 (1996) 268 f.; 50 (2000) 169-174. Übersicht der in Palästina gefundenen beschrifteten Tontafeln aus dieser Periode: K. van der Toorn, ZDPV 116 (2000) 98; F. Israel, in: L. Nehme et al. (ed.), Guerre et conquête dans le Proche-Orient ancien. Antiquités sémitiques IV (1999) 66. Zypern: D. Charpin, „Une mention d'Alašiya dans une lettre de Mari“, RA 84 (1990) 125-127.

[1623] AbB 7 1.

[1624] ARM 6 23:19-25, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 669 Nr. 851.

portiert; „Wertgeschenke“ (*ašilalû*) kamen aus Kaniš, Ḫarsamna und Ḫattuša.[1625] Lapislazuli musste man sich über Susa beschaffen; nach der Eroberung Larsas bittet der König von Mari, über diesen Handelsweg Lapislazuli zu beschaffen.[1626] Güter aus Tukriš in Iran waren bekannt, Kupfer kam aus Zypern (Alašia) und Oman (via Bahrain = Dilmun); eine Liste aus der Zeit Samsu-ilunas erwähnt „12 Minen Kupfer, gewaschen, von Zypern und Dilmun“.[1627] In Ur wurde Zedernholz aus dem Libanon gegen Kupfer aus Oman verrechnet.[1628] Eine Karawane reiste von Bahrain nach Nord-Ost Syrien.[1629] Indische Siegel wurden in Ešnuna und Ur gefunden.[1630] In der Küche eines Hauses in Terqa wurden Nelken in einem Gefäß ausgegraben; Nelken (cloves; clou de girofle) können nur aus den Molukken (Indonesien) stammen.[1631]
- Ägypten bleibt aber nach wie vor unerwähnt und war wohl kaum bekannt.[1632]

Abrechnungen werden bisweilen in lokalen, d.h. ausländischen Maßen angegeben.[1633]

Bis vor kurzem stammten die meisten Informationen zum Fernhandel aus dem Textmaterial des Südens; man kannte das Briefarchiv einer wichtigen Familie von Kaufleuten in Larsa.[1634] Dank der Arbeit der Mari-Équipe hat sich das Briefmaterial und unser Wissen um den Handel stark vermehrt, obwohl kein Archiv von Kauf-

[1625] Kreta: C. Michel, Amurru 1 (1996) 406; A. Malamat, Mari and the Bible (1998) 35-39; A. Malamat, „Mari and its relations with the Eastern Mediterranean“, Studies C.H. Gordon (1998) 411-418; M. Guichard, „Les mentions de la Crète à Mari“, in: A. Caubet (ed.), L'acrobate au taureau (1999) 165-177 (wichtige Exportprodukte sind Gefäße und Waffen); M. Perna, Mem. Cagni II (2000) 852. Ḫarsamna: AEM 1/2 527 Nr. 533; die „Wertgeschenke“: N. Ziegler, „Ein Bittbrief eines Händlers“, WZKM 86 (1996) 479-488.

[1626] ARM 27 161, mit M. Guichard, „A la recherche de la pierre bleue“, NABU 1996/36: lies nicht „Ur“ in Zeile 19. Weiter J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 14. Lapislazuli (*ḫusārum*) in den altassyrischen Texten: C. Michel, in: Studies Veenhof (2001) 341-359.

[1627] A.R. Millard, „Cypriot copper in Babylonia, c. 1745 B.C.“, JCS 25 (1973) 211-3. Zum Kupfer aus dem Westen (auch Zypern) in Mari, s. F. Joannès, CRRAI 36 (1991) 72. Bekanntlich bedeutet das Wort „Kupfer“ ursprünglich „aus Zypren“, griechisch *Kúpros*.

[1628] UET 5 667, mit A. Falkenstein, ZA 55 (1963) 253.

[1629] B. Groneberg, „Le golfe arabo-persique, vu depuis Mari“, FM I (1992) 69-80.

[1630] B. Buchanan, Studies Landsberger (1965) 204-9.

[1631] Zusammenfassend D.T. Potts, Mesopotamian civilization. The material foundations (1997) 269 f.

[1632] Beachte aber D. Michaux-Colombot, in: T. Abusch, Historiography in the cuneiform world, Part 1 (2001) 353 (= CRRAI 45).

[1633] Inhaltsmaß in Jamḫad: B. Lafont, Mél. Garelli (1991) 278 f.; Karkemiš-Mine: ARM 8 78:5, mit MARI 1 (1982) 118; vgl. P. Vargyas, „Talent of Karkamish and Talent of Yamhad“, AoF 25 (1998) 303-311. Gewicht in Dilmun: M. Roaf, Iraq 44 (1982) 137-141; C. Zaccagnini, Iraq 48 (1986) 19-23, NABU 1993/105.

[1634] So ist der Stand bei W.F. Leemans, Foreign trade in the Old Babylonian period as revealed by texts from Southern Mesopotamia (1960).

leuten aus Mari bekannt ist.[1635] Im Folgenden soll das Material aus ausgewählten Fundorten besprochen werden.

15.1. AUSGEWÄHLTE STÄDTE

15.1.1. Mari

Unser Wissen aus Mari beschränkt sich grundsätzlich – also auch was den Handel betrifft – auf die Sicht des Palastes. C. Michel unterscheidet den internationalen „regelmäßigen Handel“ (commerce régulier) und den Handel nach Bedarf, den „*ad hoc*-Handel“ (commerce ponctuel).

- *Wein* wurde – mit Hönig als Süßstoff – regelmäßig mit Booten aus dem Norden nach Mari gebracht. Der Weinpreis schwankt. Weingärten wurden schon unmittelbar nördlich von Mari bestellt: bei Terqa und Saggaratum – der beste Wein kam aber aus Karkemiš. Er wurde in Standard-Krügen „verpackt“.[1636] Interessant ist, dass man *Eis* zur Kühlung brauchte. Eis wurde im Norden aus Schnee hergestellt; Briefe melden, wie es gesammelt und von Kot(!) gereinigt wurde. Der Transport musste sehr schnell und bei Nacht stattfinden.[1637] Einer prahlerischen Inschrift nach zu schließen ließ sich König Zimri-Lim ein „Eishaus“ in Terqa bauen. Ruinen solcher Häuser sind aus Iran bekannt.[1638]
- *Holz* gab es in Mesopotamien von nur wenigen Bäumen: Dattelpalme, Tamariske, Euphratpappel. J.-M. Durand hat neuerdings die Meinung vertreten, dass das Vorkommen einheimischen Holzes doch nicht so dürftig war, wie man gewöhnlich annimmt: stromaufwärts gab es Wälder bei Tuttul. Generell ist die Lage aber ungünstig:[1639] der Schiffsbau fand daher in Tuttul oder noch nördlicher statt.[1640] In Mari wurden 30 Arten Holz zu Möbel und beim Palastbau verarbeitet – die meisten davon importiert. Schon damals waren Libanon und Amanus wichtige Quellen für Qualitätsholz: Zeder, Buchsbaum, Wacholder. Das Holz kam über Emar und konnte von Mari aus weiter exportiert werden.[1641]
- *Basalt* für Mahlsteine kam aus Lasqum, östlich vom Euphrat, und wurde mit Schiffen verfrachtet.[1642]

[1635] Vgl. J.-R. Kupper und C. Michel, oben, in der Bibliographie.
[1636] C. Michel, Amurru 1 (1996) 387 f. Die Krüge: ibidem 400.
[1637] F. Joannès, FM II (1994) 140-150.
[1638] J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 289-293. Die Ruinen: E. Beazly, Living with the Desert (1982) 49-56, „Ice-Houses“.
[1639] LAPO 16 (1997) 319-321.
[1640] C. Michel, Amurru 1 (1996) 400 f.
[1641] C. Michel, Amurru 1 (1996) 388-390.
[1642] M. Stol, On trees, mountains and millstones in the Ancient Near East (1979) 86; F. Joannès, Amurru 1 (1996) 334 mit Anm. 46.

- *Pflanzliches Öl* wurde unregelmäßig aus dem Norden importiert: aus Emar und Tuttul. Es handelt sich primär um Olivenöl (die Olive wächst im Süden nicht), aber auch um Sesamöl.[1643]
- *Salz*, selten in den Texten belegt, war ein Monopol des Staates und wurde im Sommer an bestimmten Orten gewonnen oder gesammelt; auch für die Herden wurde Salz gebraucht.[1644]

Nach Bedarf (commerce ponctuel) wurde der Metallhandel organisiert, vor allem Zinn und Kupfer, die zu Bronze legiert wurden.

- Der *Zinnhandel* ist gut belegt.[1645] Zinn kam aus Iran (Elam) und wurde über die Städte Assur und Ešnuna nach Mesopotamien importiert.[1646] Handelsbriefe aus Assur sprechen im Zusammenhang mit Zinn von Karawanen „des unteren Landes" (*ša māt šapiltim*), womit das südliche Osttigrisgebiet gemeint sein kann.[1647] G. Dossin hat gezeigt, dass die „route de l'étain" auch über Mari lief, seine Texte jedoch beziehen sich auf eine Ausnahmesituation, die – so F. Joannès – nur wenige Jahre gedauert hat. Der König von Mari beauftragte einen Vermittler, in Ešnuna von einem Kaufmann Zinn auf Kredit zu kaufen: „Mein Herr hat mir über das Zinn geschrieben: 'Kaufe vom Kaufmann in Ešnuna Zinn auf Kredit (*šutaqīp*, von *qâpum* Št), und hier will ich sein Silber geben'. Dieses hat mein Herr mir geschrieben. Gemäss dem Auftrage meines Herren werde ich mir Zinn vom Kaufmann auf Kredit kaufen; ich werde persönlich (*ana panija*) 5 Talente Zinn für meinen Herrn nehmen (*leqûm*)".[1648] Eine Nonne aus Sippar, die zur Kaufmannsfamilie von Puzur-Akšak gehörte, hatte 8 ½ Minen Zinn in Verwahrung in Ešnuna; der Ešnunäer Ibni-Tišpak musste das Zinn innerhalb von 15 Tagen ihrem Boten geben, sonst müsste es verzinst werden.[1649] Zinn wurde in Aleppo oder Ugarit für Kupfer, das aus Zypern oder Anatolien kam, eingetauscht; man kann an Hand der Texte beobachten, wie sein Preis ansteigt.[1650] F. Joannès unterscheidet drei „sphères dans le trafic de l'étain": erstens Assur und Ešnuna, wo man noch 13-14 Sekel Zinn für

1643 C. Michel, Amurru 1 (1996) 386 f.

1644 C. Michel, Amurru 1 (1996) 422; zuletzt M. Guichard, „Le sel à Mari. III", FM III (1997) 167-200; J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 367-372.

1645 F. Joannès, „L'étain, de l' Elam à Mari", CRRAI 36 (1991) 67-76; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 8 f.; K. Reiter, Die Metalle im Alten Orient, unter besonderer Berücksichtigung altbabylonischer Quellen, AOAT 249 (1997) 206 ff.; D. Lacambre, „La gestion du bronze dans le Palais de Mari: collations et joints à *ARMT* XXII", FM III (1997) 91-123 (Zinn: 113-121); F. Lerouxel, FM VI (2002) 451 f; D. Lacambre, NABU 2003/29.

1646 Nicht über Šušarra, wie J. Laessøe annahm; J. Eidem, The Shemshara Archives 1. The Letters (2001) 29, 60.

1647 E. Bilgiç, C. Günbattı, Ankaraner Kültepe-Texte III, FAOS Beih. 3 (1995) 119.

1648 A. 2993+:28-35, C. Michel, FM I (1992) 128.

1649 CT 8 37b; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 206 Anm. 348.

1650 C. Michel, Amurru 1 (1996) 390 f. Kupfer (urudu.kur.ra) aus Aleppo: ARMT 25 112, 692.

ein Sekel Silber zahlt; dann Mari, mit 10-11 Sekel Zinn zum selben Preis, und am Ende der Route, in Aleppo und Karkemiš, bekommt man nur noch 5-8 Sekel Zinn.[1651] Nach B.J. Beitzel erwirbt Zimri-Lim nach der Schlacht bei Razamâ das Monopol; der Assur-Kaniš-Handel dürfe zu jener Zeit für immer aufgehört haben.[1652] Die „Männer aus Emar" kauften das Zinn aber anderswo, in Šubat-Enlil.[1653]

- *Gerste.* Gelegentlich gab es Mangel an Gerste; in solchen Fällen wurde sie aus Emar gekauft und mit Booten nach Mari gebracht; Gerstenkäufe sind auch aus Karkemiš bekannt. Überliefert ist, wie der Finanzminister (*šandabakkum*) Jasim-sumû nach Karkemiš reiste und den Kauf organisierte.[1654] Für den Transport von Gerste benützte man kaum Esel, eher von Ochsen gezogene Wagen oder – noch lieber - Schiffe.[1655] Eine kurze Liste besagt, dass 44.630 *parisu* Gerste aus Karkemiš nach Mari verschifft wurden, das heißt 18.600 Kor, also mehr als 2200 Tonnen.[1656] Dazu benötigte man 60 Frachtschiffe, jedes wurde von 6 Treidlern (*tālilum*) gezogen.[1657] Ein Schiff wurde mit 50 Homer Gerste usw. beladen.[1658]
- *Asphalt.* Asphaltquellen gab es – und gibt es noch immer – bei der Stadt Hit, einer Grenzstadt zwischen Babylon und Mari.[1659] Das akkadische Wort für Asphalt bedeutet „aus Hit" (*iṭṭûm*). Man verwendete Asphalt zum Abdichten beim Schiffs- und Mauerbau; transportiert wurde es in Booten.
- *Alaun* war – als Beizmittel – wichtig in der Lederindustrie und beim Färben. Er wurde über Aleppo und Karkemiš aus Anatolien importiert;[1660] erst später wird Ägypten als Herkunftsland von Alaun genannt. In der Lederindustrie wurden verschiedene Arten verwendet: *gabûm, alluḫarum, qitmum.*[1661]
- *Luxusgüter.* Schließlich wurden Luxusgüter importiert: kostbare Steine, Silber, Gold.[1662] Es war einem Assyrer verboten, „einem Akkader, Amurriter oder

[1651] F. Joannès, a.a.O. 70; vgl. die Übersicht der Preise, 76. Zinn und Kupfer in Aleppo: D. Charpin, J.-M. Durand, Fs. Dietrich (2002) 102 f.

[1652] B.J. Beitzel, „Did Zimri-Lim play a role in developing the use of tin-bronze in Palestine?", Studies Astour (1997) 121-144. – Verworfen von D. Charpin, AfO 46-47 (1999-2000) 318 f.

[1653] J.-M. Durand, MARI 6 1990) 83.

[1654] S. Maul, MARI 8 (1997) 770. Vgl. J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 9-11.

[1655] C. Michel, Amurru 1 (1996) 391-3. Sechs „Lastesel" transportieren Gerste nach OBTR 137:24 f.

[1656] AEM 1/2 Nr. 543, mit B. Lafont, Mél. Garelli (1991) 278 f.

[1657] B. Lafont, a.a.O. basiert auf ARMT 13 35.

[1658] ARM 4 81:25 f.; LAPO 17 (1998) 139 Nr. 539.

[1659] Zuletzt J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 12. Vgl. Anm. 1675.

[1660] C. Michel, Amurru 1 (1996) 394 f.

[1661] M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 533 f.

[1662] C. Michel, Amurru 1 (1996) 395 f.; C. Michel, „Les joyaux des rois de Mari", in: A. Caubet (ed.), Cornaline et pierres précieuses. La Méditerranée, de l'Antiquité à l'Islam (1999) 403-432.

Subaräer" Gold zu verkaufen.[1663] Glas (*zakukītum*) aus dem Norden war schwer zu beschaffen.[1664]

Es ist auffällig, dass manche Kleider oder Objekte nach Städten oder Gebieten an der Peripherie Babyloniens benannt sind; es handelt sich offenbar um berühmte, lokal produzierte Gegenstände des Kunstgewerbes.[1665] Sehr kostbare Wolle wurde aus Babylon in ledernen Säcken (*gusānum*) importiert.[1666]

Was sind die *Exportprodukte* von Mari? Dasjenige, was typisch ist für ganz Mesopotamien: Wolle und Kleider.[1667] Zwischen Fürsten wurden Geschenke ausgetauscht; wir wissen auch, dass kostbare Kunstobjekte in Ateliers von Fachleuten gefertigt wurden; sie können jedoch nicht als normale Exportprodukte betrachtet werden.[1668] Zwei Kaufleute, aus Mari und Kaneš, tauschen bei der Heirat ihrer Kinder Waren aus.[1669]

In Mari hat man ein Archiv gefunden, das darauf hinweist, dass Zimri-Lim den lebenswichtigen Außenhandel auf eine einfache Weise abstossen wollte: „Désireux de ne plus avoir affaire à des intermédiaires coûteux, et de ne plus mobiliser ses fonctionnaires dans les missions économiques, il décide d'acheter, dans le royaume d'Alep, les terres d'Alaḫtum et de ses environs, afin d'y produire toute une série de denrées comestibles occidentales: blé, huile, d'olive, vin et miel".[1670]

15.1.2. Ešnuna

Der Handel zwischen Sippar und Larsa mit Ešnuna und – weiter östlich – Susa war rege. Davon zeugen schon die anderweitig gefundenen Urkunden, die nach ihrem Formular oder nach ihrer Datierungen aus dem Osttigrisgebiet stammen.[1671] Aus der Dokumentation aus Mari, Sippar und Larsa kann man sehen, dass das Zinn über

[1663] C. Michel, Correspondance des marchands de Kanish (2001) 64 Nr. 2.
[1664] J.-R. Kupper, „Une contribution à l'histoire du verre dans le Proche-Orient", Studies De Meyer (1991) 265-270.
[1665] Vgl. C. Michel, Amurru 1 (1996) 406.
[1666] LAPO 16 (1997) Nr. 134-136.
[1667] C. Michel, Amurru 1 (1996) 396 f.
[1668] Michel, 397.
[1669] J.-M. Durand, in: Studies Veenhof (2001) 121; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 181-184.
[1670] Nach J.-M. Durand; s. C. Michel, Amurru 1 (1996) 422. Das Archiv ist gerade publiziert worden: J.-M. Durand, „L'Affaire d'Alaḫtum", FM VII (2002) 59 ff.
[1671] Kennzeichnend osttigridisch ist die Formel „lässt er den Termin verstreichen (*ušetteqma*), so wird er Zinsen zufügen"; W.F. Leemans, JESHO 21 (1978) 200. Datierungen: aus Sippar ist BDHP 38: Datierung nach Ipiq-Adad, aber Sîn-rīm-Urim (Z. 3) ist aus Sippar bekannt; CT 8 42b:9 (Handel?). Neue Texte sind: F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) Nrr. 26, 123 (Ešnuna), 115 (Susa), mit der Diskussion „Trade" in der Einleitung, S. 17-20. Aus Larsa TCL 10 125, mit W.F. Leemans, RA 49 (1955) 202-4; id., Foreign Trade 58-61.

Ešnuna importiert wurde. Das Reich Ešnuna hatte also auch bei Kriegsvorbereitung eine strategische Bedeutung: man brauchte Zinn für die Waffen.[1672]

Der erste Paragraph der Gesetze von Ešnuna gibt eine Liste mit Preisen, d.h. mit Tarifen. Sind damit Produkte gemeint, die verhandelt oder exportiert wurden? An erster Stelle die Gerste: 1 Kor kauft man für 1 Sekel Silber. Dieser Gerstenpreis ist in altbabylonischer Zeit konstant; er ist nicht nur eine theoretische Recheneinheit, sondern Praxis. Es folgen bei den Tarifen: erstklassiges Öl (Salböl?), Öl, d.h. Sesamöl (Speiseöl?), Schweinefett, Asphalt (Sumerogramm ì.íd, „Öl aus Hit"), Wolle, Salz, Alkali, Kupfer, (bearbeites) Kupfer – also Bronze? (*erûm epšum*).[1673] In § 2 werden die Äquivalente dieser Produkte zu Gerste gegeben: erstklassiges Öl, Schweinefett, Asphalt. Sie heißen *ša nisḫātim*: etwa Produkte im Detailhandel, eintauschbar gegen die verfügbare Gerste? Diese Preise in Gerste liegen etwas höher.[1674] Es ist merkwürdig, dass Handel mit Schweinefett, Salz oder Alkali sonst nicht belegt ist; selten ist von Asphalt und erstklassigem Öl die Rede.[1675] Der Tarif mag in der Verwaltung der eigenen Organisation (Palast) als Umrechnungsnorm gedient haben; gerade Zinn, für das Ešnuna eine wichtige Durchgangsstation war, fehlt!

15.1.3. Sippar

Aus den Texten aus Sippar haben C.B.F. Walker und K.R. Veenhof eine Gruppe von Texten um den Kaufmann Warad-Sîn, Sohn des Ili-asuni, ausgesondert. Er war aktiv zwischen Hammurabi 42 und Samsu-iluna 8.[1676] Er ist ein Assyrer, der sich in Sippar – in einem Hotel oder eher einem *khan* (*bīt napṭarim*) – niedergelassen hatte;[1677] seine (zweite?) Frau, Tatūr-mātum, lebt in Sippar und schreibt ihm von dort Briefe, seine Tochter Tariša schreibt von Assur aus.[1678] Der erste Text ist eine Liste, die seine ausstehenden Forderungen (*bābtum*) enthält; daraus wird deutlich, dass Warad-Sîn als Kaufmann Kredite gab.[1679] Die beiden anderen Listen sind Übersichten der Importe dieses Kaufmannes, mit dem Vermerk, für wen sie bestimmt waren: hohe Beamte – wie der Chef (*šāpirum*) von Sippar (Ḫajabni-el) –

[1672] J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 393.

[1673] M.A. Powell, AoF 17 (1990) 82 f., hat „Bronze" vorgeschlagen. Umgekehrt wurde UD.KA.BAR „Bronze" in späteren Perioden als „Kupfer(erz)" definiert; C. Zaccagnini, OrAnt 10 (1971) 130 f.; A.L. Oppenheim, JCS 21 (1969) 241 (YOS 6 168:1).

[1674] A. Goetze, The Laws of Eshnunna (1956) 31.

[1675] In spätaltbab. Zeit wird Silber geliehen „um Asphalt zu kaufen" (*ana* šám *i-ṭi-im*); K. Van Lerberghe, Fs. Lipiński (1995) 387 BM 78378; VS 22 55; VAS 29 62; H. Klengel, AoF 11 (1984) 102 Nr. 11; BM 97495.

[1676] C.B.F. Walker, „Some Assyrians at Sippar in the Old Babylonian period", AnSt 30 (1980) 15-22; K.R. Veenhof, „Assyrian commercial activities in Old Babylonian Sippar - some new evidence", Mél. Garelli (1991) 287-303.

[1677] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 294 f., 301.

[1678] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 297 f., 301.

[1679] C.B.F. Walker; K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 296, 300; Text A.

sowie zwei Häupter der Kaufleute.[1680] Die Texte sind nach assyrischer Gewohnheit datiert (nach *limmu*-Daten); die Waren kommen wohl aus Assur und haben einen Wert von ca. 20 Minen Silber pro Jahr.[1681] Als Importe aus dem Norden können die folgenden Güter gelten: Schmirgel (*šammum*),[1682] Lauch, Safran, Wacholder, Honig, Feigen, Gold. Genannt werden auch Schweinefett, eine bestimmte Brotart, Fleisch, *šipirtum* (Veenhof: „order"); es handelt sich jedoch nicht um typisch ausländische Produkte.[1683] Es ist auffällig, dass in der Zeit Abi-ešuḫs die igi.sá-Steuer der Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum gerade diese Produkte betrifft: „Gold, 'Berghonig', Zedernöl, Lauch und Kleinigkeiten (*daqqātum*)".[1684]

Eine Gruppe von Texten aus Sippar weist auf eine Kolonie von Kaufleuten in Susa hin; auch mit Ešnuna gab es Austausche.[1685]

Eine Kaufmannsfamilie aus Sippar gehörte ursprünglich zum Stamm Amnān-Šatlaš; sie sind die Nachkommen von Puzur-Akšak.[1686]

Eine Gruppe von Handelsbriefen aus Sippar zeigt, dass dort Kleider exportiert und Mühlsteine importiert wurden.[1687] Eine Frau kauft eine Sklavin „mit dem Wert ihrer Kleider (*ina* šám túg.ḫi.a-*ša*)". Auch kauft eine *qadištum* einmal ein Haus „mit dem Silber, dem Preis ihrer Kleider" (kù.babbar šám túg *ṣubātēša*).[1688] Beide Frauen produzieren m. E. Textilien in ihren Ateliers. Tatsächlich liegt im ersten Fall ein Beispiel von „internationalem" Handel vor. Die Frau gibt dem Kaufmann die von ihr produzierten Kleider mit, er verkauft sie im Ausland und kauft aus dem Erlös die Sklavin. Der Text nennt den Preis in Silber. Wir wissen aus Briefen, dass mit Kleidern „Handel getrieben" wurde (*tamkārūtam epēšum*).[1689] Ein Mann hat den Auftrag, eine Sklavin zu kaufen und scheint für Verluste (*maṭûm*) verantwortlich zu sein, wenn er Handel „über sie" treibt.[1690]

[1680] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 302 f.

[1681] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 301.

[1682] Griechisch *smiris*, englisch *emery*. W. Heimpel, JCS 40 (1988) 199.

[1683] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 293-5; 301. Schweinefett, ì.šaḫ in K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) Text B:24, C I 10, nach Honig; vgl. S. 294, *nāḫum*. Dürfen wir ì.eren „Zederöl" lesen? Kaum.

[1684] CT 45 41:5-7. Vgl. Kapitel „Steuer", wo igi.sá „Die Gabe" heißt (9.2.5).

[1685] F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) 18-20.

[1686] R. Harris, RA 70 (1976) 148-151; BM 92567 = MHET II/1 109. C.B.F. Walker, JCS 30 (1978) 243, gehört zu den Erib-Sîn-Texten CT 4 6a; 6 32b.

[1687] AbB 12 51, 54, 57 (Kleider), 54, 58 (Mühlsteine). Zur Gruppe, W.H. van Soldt, AbB 12 S. IX-X; auch AbB 9 130.

[1688] J.J. Finkelstein, JNES 21 75 VAT 819; MHET II/6 895:23.

[1689] AbB 7 140; 12 51.

[1690] OLA 21 Nr. 58, *ana* itu.1.kam 1 sag.geme šà.gud *ubbalam tamkārūssa inneppušma x ru ana ma*-DI-*i* [*ip*]*pal* (?).

15.1.4. Ur

Eine Reihe von Texten aus Ur zeigen, dass von dort aus ein Überseehandel mit der Insel *Dilmun* – altbabylonisch eigentlich *Telmun* – betrieben wurde; die Insel lag im Persischen Golf; gewöhnlich identifiziert man ihn mit dem modernen Bahrain (B. Buchanan dachte am kleinen Failaka). Dilmun war ein Umschlagsplatz für Güter, die aus fernen Ländern wie Oman und Indien kamen. Die Händler auf Dilmun hießen in Mesopotamien „Dilmungänger" (*ālik Telmun*); sie sind nicht nur aus Ur, sondern auch aus Lagaba und Mari bekannt.[1691] Aus Dilmun wurden verschiedene Waren importiert: kostbare Steine und Holzarten, Elfenbein und Kupfer; dorthin exportiert wurden das einheimische Getreide, Wolle und Öl.[1692]

Am informativsten sind die Texte zum Kupferhandel, der zweifellos der wichtigste Handelszweig war; nach heutiger Ansichten stammt dieses Kupfer aus Oman, Kerman oder auch Makran.[1693] Kupfer aus Dilmun war in ganz Mesopotamien bekannt.

Der Kupferhandel mit Dilmun ist uralt:[1694] in Ur ist er bereits in der Ur-III-Zeit nachgewiesen und lag in den Händen des Tempelfunktionärs Lu-Enlila.[1695] Dieses Kupfer kam über den Golf aus Magan (Oman) und aus Meluḫḫa (Ostiran?). Der Hafen von Ur war geeignet für den Überseehandel mit Kupfer, daneben haben aber auch Überlandrouten existiert. Wir wissen, dass in der Ur-III-Zeit Bergleute aus Lagaš nach Osten zogen, um Kupfer im Gebirge von Kimaš, in Iran, auszubeuten.[1696] Die Situation der beiden Städte sind unterschiedlich: Lagaš war offen nach Osten, Ur nach Süden; durch Zufall sind uns fast ausschließlich Archive zum Kupferhandel aus Ur bekannt.

Im frühaltbabylonischen Sippar sind kurze Listen über „Barren" (*šuqlum*) gefunden worden: es sind – wie ein Brief vermuten lässt – wohl Kupferbarren gemeint: „Je 1 ⅓ Mine, 5 Sekel Kupfer aus Dilmun; je 11 Sekel Zinn: ein Barren", d.h. 85 Sekel Kupfer und 11 Sekel Zinn, was einer Bronzelegierung von ungefähr

[1691] A.L. Oppenheim, „The seafaring merchants of Ur", JAOS 74 (1954) 6-17. W.F. Leemans, Foreign Trade (1960) 23-56. W.F. Leemans, JESHO 11 (1968) 215-226. M. Van De Mieroop, Ur (1992) 194-7. B. Groneberg, „Le Golfe arabo-persique, vu depuis Mari", FM I (1992) 69-80.

[1692] Eine allgemeine Übersicht gibt W. Heimpel, „Das Untere Meer", ZA 77 (1987) 22-91; insbes. „Die Handelswaren", 48-64; altbab. Texte in Übersetzung, 82-87 (vgl. noch YBC 8954). Auch ziemlich breit ist J.D. Muhly, Copper and Tin. The distribution of mineral resources and the nature of the metals trade in the Bronze Age (1973) 220 ff. Elfenbein, sum. zú am.si: W. Heimpel, a.a.O. 54 f.; schon A.L. Oppenheim, a.a.O. 11 f. D. Collon, „Ivory", Iraq 39 (1977) 219-222. Der „syrische Elephant" war längst ausgestorben.

[1693] J.D. Muhly, Copper and Tin (1973) 229 f.

[1694] Übersicht: B.R. Foster, „A Sumerian merchant's account of the Dilmun trade", ASJ 19 (1997) 53-62.

[1695] M. Birot, JESHO 5 (1962) 91 f.

[1696] B. Lafont, „L'extraction du minerai de cuivre en Iran à la fin du IIIe millénaire", Mél. Limet (1996) 87-93.

7:1 entspricht: „The tin/copper ratio varied from 1:6 to 1:10".[1697] Ein anderer Text aus Sippar zeigt, dass „die Söhne von Sippar" mit den „Söhnen von Ur" in Zinn handelten.[1698]

Ein Beispiel für den Kupferhandel in Ur ist der folgende Kontrakt: „2 Minen Silber, 5 Kor Öl, 30 Kleider, für eine Reise nach Dilmun, um Kupfer zu kaufen, Kapital einer Gesellschaft, haben L. und N. von U. erhalten. Wenn die Reise vollendet sein wird, wird der 'Kaufmann' nichts von den Verlusten wissen. Sie sind übereingekommen, dass sie U. zufrieden stellen werden mit 1 Sekel pro 4 Minen Kupfer, dem richtigen [Preis]. Sie haben zusammen beim König geschworen". Fünf Zeugen.[1699] Mit der Reise ist die Handelsreise gemeint, in der Klausel „Wird der 'Kaufmann' nichts von den Verlusten wissen" ist mit „Kaufmann" der im Prinzip anonyme Geldgeber in einer Gesellschaft (Sozietät) gemeint, der Gläubiger. Die Klausel, öfters belegt, besagt, dass er keine Verluste zu tragen hat.

Ein zweiter Kontrakt lautet folgendermaßen: „4 Talente berissene Vliese, 2 Kor Weizen, 2 Kor Sesam hat Ḫatin-Ibānum von Luma'a <erhalten>. Nachdem die Reise vollendet sein wird, wird er Luma'a den Reinigungseid leisten. Er hat beim König geschworen". Auffällig ist, dass die Tafel gesiegelt worden ist mit einem Siegel ganz besonderen Stils, den wir von Stempelsiegeln gut kennen, die auf der Insel Failaka gefunden worden sind; er ist aber auch im südlichen Ausland, Indien etwa, üblich.[1700] Auffällig ist weiter, dass hier auch die einzutauschenden Exportprodukte genannt werden, was in Handelsverträgen selten vorkommt. Die Produkte stimmen überein mit denjenigen, die das Gesetz über Handel, CH § 104, nennt: „Wenn ein Kaufmann einem Agenten (*šamallûm*) Gerste, Wolle, Sesam, oder welche Habe (*bišûm*) auch immer zum verkaufen gibt, so wird der Agent das Silber in Phasen dem Kaufmann zurückerstatten. Der Agent wird eine gesiegelte Urkunde über das Silber, das er dem Kaufmann geben wird, bekommen". CH § 105: „Wenn der Agent nachlässig ist und die gesiegelte Urkunde über das Silber, das er dem Kaufmann gegeben hat, nicht bekommen hat, so wird das Silber ohne die gesiegelte Urkunde nicht auf sein Konto gesetzt". Es sieht so aus, als ob Luma'a der Kaufmann ist, und „der Agent" muss eidlich erklären, dass er eine ehrliche Abrechnung über Preise, Kosten usw. vorgelegt hat. Das Siegel ist dasjenige des Agenten; dessen

[1697] Muhly, RlA VI/5-6 (1983) 350a. Die Listen sind TIM 7 193-196; der Brief ist IM. 52834, zitiert von D.O. Edzard, BiOr 19 (1962) 261a; vgl. Muhly, Copper and Tin (1973) 395 Anm. 522.

[1698] CT 45 118, mit K. Reiter, Metalle 227.

[1699] UET 5 367, mit A.L. Oppenheim, a.a.O. 8; W.F. Leemans, a.a.O. 36; D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 477 f.; W. Heimpel, ZA 77 (1987) 86; M. Van De Mieroop ausführlich in The Mesopotamian City (1997) 200 f. A.L. Oppenheim und D. Charpin meinen, dass der erste Posten, 2 Minen Silber, der Wert der Güter (Öl und Kleider) ist. Anders F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 221 Anm. 365.

[1700] W.W. Hallo, B. Buchanan, „A 'Persian Gulf' seal on an Old Babylonian mercantile agreement", Studies Landsberger (1965) 199-209. Vgl. Buchanan, Early Near Eastern Seals (1981) 382 Nr. 1090.

Name mag semitisch klingen – er dürfte über gute südliche Verbindungen verfügt haben.

Besser kennen wird einen Metallhändler aus den Briefen, die in seinem Haus ausgegraben worden sind: er lebte in späterer Zeit, hieß *Ea-nāṣir* und transportierte Kupfer in Barrenform (*gubārum*),[1701] wie wir sie vielleicht aus Kutalla kennen;[1702] aufgrund eines fragmentarischen Briefes wird angenommen, dass Rim-Sîn von Larsa dieses Kupfer für militärische Unternehmungen brauchte.[1703] Man erhält den Eindruck, dass – im Gegensatz zu früher – zur Zeit von Rim-Sîn Silber häufiger als Zahlungsmittel verwendet wurde.[1704] Das Haus von Ea-nāṣir ist ausgegraben worden als Old Street Nr. 1.[1705]

Eine Besonderheit ist, dass diese Kaufleute nach ihrer Rückkehr dem Tempel des Mondgottes Nanna in Ur den Zehnten (zà.10) gaben; sie waren offensichtlich dazu verpflichtet. Darüber hinaus stifteten sie auch Weihgeschenke (a.ru.a), vor allem Schiffsmodelle aus Silber.[1706]

Einige Briefe aus Mari berichten von einer Expedition von Dilmun nach Assyrien; es dürfte sich dabei wohl um eine einmalige Kontaktaufnahme zwischen den beiden Königen handeln. Samsi-Addu von Assyrien bezeichnet sich als „König der Welt" und steht damit in der Tradition des großen und des legendären Sargon von Akkade; er suchte Beziehungen zu den „vier Ufern der Welt", von denen eines das entfernte Dilmun war.[1707]

15.1.5. Larsa

Der Kaufmann Šēp-Sîn aus Larsa lebte in den letzten Regierungsjahren von Rim-Sîn und zur Zeit der Herrschaft von Hammurabi über Larsa. Sein Archiv ist von Raubgräbern gefunden worden und heute verstreut über alle großen Museen. Während der Zeit Rim-Sîns betreibt er Handel mit Städten im Osten, mit Susa und Ešnuna. Bekannt sind auch Briefe, die aus diesen Orten an ihn gerichtet sind.[1708]

[1701] W.F. Leemans, Foreign Trade 38-51.

[1702] P.R.S. Moorey, usw., Iraq 50 (1988) 43 Fig. 4; Diameter 22,5 cm.; Dicke 2 cm.; Gewicht 4680 gr.

[1703] M. Van De Mieroop, Ur 111.

[1704] W.F. Leemans, a.a.O. 56; M. Birot, JESHO 5 (1962) 94.

[1705] Zu Ea-nāṣir: W.F. Leemans, Foreign Trade 38-51; M. Birot, JESHO 5 (1962) 93; H. Klengel, Handel und Händler 56-61; Van De Mieroop, Ur 136 f.; mehr 202. – Den Kaufmann Dumuzi-gāmil werden wir hier nicht besprechen; W.F. Leemans, BiOr 12 (1955) 117-119; M. Van De Mieroop, Ur 132-6.

[1706] A.L. Oppenheim, a.a.O. 8 Anm. 8; W.F. Leemans, Foreign Trade 31-33; M. Van De Mieroop, Ur 93 f.

[1707] J. Eidem, F. Højlund, „Assyria and Dilmun revisited", CRRAI 39 (1997) 25-31.

[1708] M. Anbar, „Textes de l'époque babylonienne ancienne II: Les archives de Šēp-Sîn", RA 72 (1978) 113-138. Zum Handel mit Susa: 134, 136 (mit Lit.); G.F. Dole, Partnership loans, 122-4.

Mit dem Osthandel beschäftigten sich in Zusammenarbeit mit Maḫšija Dadâ und dessen Sohn Sîn-uselli. Sie arbeiteten im Auftrag von Larsa-Kaufleuten, die in Ešnuna ansässig waren; auch Šēp-Sîn gab Dadâ und Sîn-uselli briefliche Aufträge: sie haben (s)einen „Beutel".[1709] Sie brachten Zinn, Kupfer und Pflanzen / Essenzen aus Susa. Die Transporte sind als Darlehen formuliert.[1710] Ausfuhrprodukte des Palastes von Larsa waren Sesam, Öl, Vieh, Wolle, Häute.[1711]

15.1.6. Babylon

Aus der Zeit des letzten Könige der Dynastie von Babylon, kennen wir ein Archiv, das von Handelsreisen über den Euphrat handelt: aus dem Norden werden Sklaven bestellt,[1712] aus Ešnuna wird Gerste gekauft.[1713]

15.2. ENTWICKLUNGEN

Im allgemeinen stellt man fest, dass die Rolle des Silbers im Handel zunimmt. Dieses bequeme Zahlungsmittel wird „Geld".[1714] Das Gold wurde immer billiger; erst in der folgenden kassitischen Zeit wird es übliches Zahlungsmittel.[1715]

In spätaltbabylonischer Zeit findet eine Verschiebung des Außenhandels vom Süd-Osten nach dem Nord-Westen und Norden, d.h. Syrien, Assyrien, statt;[1716] der Süden Mesopotamiens existierte praktisch nicht mehr.

Verhältnismäßig früh schon ist die sogenannte „Inhaberklausel" bekannt; sie besagt: „Er (der Schuldner) wird (die Schuld) an den Träger d(ies)er gesiegelten Urkunde (*ana nāši kanīkišu*) zahlen". Sie ist schon hundert Jahre zuvor aus dem altassyrischen Handel bekannt:[1717] K.R. Veenhof hat bestätigt, was D.O. Edzard schon vermutet hatte. Gemeint ist nicht, dass ein Dritter als beauftragte Person die Schuld für den Gläubiger einkassieren darf – nein, die Forderung wird einem

[1709] AbB 9 112, 134.

[1710] W.F. Leemans, Foreign Trade 55-84; M. Birot, JESHO 5 (1962) 93 f.; Reiter, Metalle 221 f. Auch AUCT IV 70, V 34, 134; AbB 9 55; 12 78; YBC 6338, „Memorandum concerning silver and tin; iti *Pi-it ba-ba-a* [= Monat III in Elam]".

[1711] Kaufmann Itti-Sîn-milki aus Zarbilum; M. Birot, JESHO 5 (1962) 95.

[1712] R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 309.

[1713] D. Charpin, BiOr 42 (1985) 270 f., Archives B und C. – Handel in Knoblauch (*ḫazannū*): H. Klengel, AoF 11 (1984) 94 Nr. 3.

[1714] M. Birot, JESHO 5 (1962) 100 f.

[1715] H. Farber, JESHO 21 (1978) 3-7.

[1716] M. Birot, JESHO 5 (1962) 101-3.

[1717] D.O. Edzard, Tell ed-Dēr (1970) 69-74; K.R. Veenhof, „'Modern' features in Old Assyrian trade", JESHO 40 (1997) 336-366, insbes. 355-364. Auch noch mittelbabylonisch bekannt: L. Sassmannshausen, Beiträge zur Verwaltung und Gesellschaft Babyloniens in der Kassitenzeit (2001) 198 f., „Darlehensverträge aus Tell Muhammad".

anonymen Dritten übertragen. Von Zession ist die Rede; man könnte dabei an den modernen Inhaberscheck denken („bearer's check"):

- „Das Anwachsen der Zahl von Urkunden mit der Klausel *ana nāši kanīkišu* bedeutete zweifellos einen großen Fortschritt im Zahlungsmittelverkehr. Eine Urkunde mit der genannten Klausel hatte für den Gläubiger größeren Wert, da er sie bequem – gleichsam als Scheck – zur Verrechnung gegen von ihm geforderte Leistungen verwenden konnte, ohne dass er den in der Urkunde genannten Lieferungs- oder Zahlungstermin abwarten musste" (D.O. Edzard).
- „The claim itself was transferred, ceded, so that a person 'bearing the tablet' had really become the creditor and as such could collect the asset for himself" (K.R. Veenhof).

Nur im engen Kreis der Kaufleuten, die einander kannten und vertrauten, war diese Regelung in jener Zeit möglich;[1718] Zahlungsort war normalerweise der „Kai", wo sie sich, wie aus altassyrischen Texten deutlicher wird, trafen.[1719] Eine vollständigere Formel der Inhaber-Klausel lautet deshalb: „Dem Inhaber seiner Tafel, der auf dem Kai gesehen wird, wird er nach dem Wortlaut dieser Tafel jeweils zahlen".[1720] Das System funktionierte im lokalem Handel und bei Geschäften des Palastes.[1721] Diese Regelung mag der Hintergrund in einem Handelsbrief sein,[1722] in welchem der Briefschreiber an A. 12 Sekel „gesiegeltes Silber, neu" gab. Er gab den Schuldschein (*kanīkum*) an Š., dem Kollegen des Briefempfängers, dem empfohlen wird, A. zu zwingen, das genannte Silber zu geben (*nadānum* Š). Man kann annehmen, dass der Schuldschein eine Urkunde mit Inhaberklausel (*ana nāši kanīkišu*) war: A. muss einem Dritten zahlen, dem Briefempfänger. Bedeutet „neu" (gibil) ein neuer Schuldschein?

15.3. JURISTISCHES

Das Leben und die Geschäfte eines Kaufmanns müssen, wie Briefe bezeugen, voll Überraschungen und Abenteuer gewesen sein; es ist jedoch unmöglich, sie auf einen Nenner zu bringen oder gar zusammenzufassen. Als ein Beispiel sei ein Brief von 83 Zeilen referiert: „Ein Händler nahm Gold von Larsa mit sich auf die Reise, tauschte es zunächst gegen Silber ein und kaufte damit Zinn in Susa, das wiederum in Ešnuna verkauft wurde. Der Absender forderte danach eine getrennte Abrechnung über die beiden Kauftransaktionen. Nicht nur der Händler selbst, sondern auch die Diener oder Angestellten der Händler (*ṣuḫārū*) beteiligten sich mit ihrem Lohn an diesem

[1718] So K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 358 f.
[1719] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 361 f.
[1720] ARM 8 72:23-26. Beachte die Iterativform des Verbums *apālum*, nach D.O. Edzard, Tell ed-Dēr (1970) 69, in distributiver Funktion: „es stand zunächst noch keineswegs fest, wer als Leistungsempfänger vorgesehen war".
[1721] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 360 f.
[1722] AbB 9 130; vgl. auch M. Stol, Fs. Renger (1999) 580.

wahrscheinlich hohe Gewinne versprechenden Geschäft. Die angegebene Mindestmenge des erworbenen Silbers betrug 16,5 Minen".[1723]

Die juristische Grundlage eines Handelsgeschäftes folgt bestimmten festen Prinzipien, worüber uns Kontrakte und die Gesetze Hammurabis informieren.[1724] Die „Conclusion" in der Dissertation von G.F. Dole kann folgendermaßen zusammengefasst werden:[1725] der Geldgeber leiht ein Kapital aus mit dem Zweck, Handel zu treiben, und er wird einen Teil des Gewinns erhalten. In einem Fall ist sein Profit höher als der Erlös eines normalen Darlehens (dieser wäre 20 %).[1726] Handel war nicht ohne Risiko, so dass Geldgeber und Kaufmann erst die Bedingungen vereinbarten. Vor Zeugen wurde das Kapital vom Kaufmann „geliehen" (šu.ba.an.ti), eine Tontafel mit einer von den Zeugen gesiegelten Hülle wurde ausgestellt. Der Geldgeber konnte, wenn er wollte, in den meisten Fällen das Kapital zurückfordern (*erēšum*). Die Abrechnung fand im Tempel statt. „This would have been necessary, in that only the god would have witnessed the trade that was done". Der Geldgeber erhielt sein Kapital, der Gewinn wurde zu gleichen Teilen geteilt („The capital sum was given to the creditor, and the profit equally divided").

Aus Kontrakten geht hervor, dass man einen hohen Betrag in Silber (eine Mine oder mehr) „für Gesellschaft" (*tappûtum*) lieh; das Silber hieß „Silber der Gesellschaft" (kù.nam.tab.ba).[1727] Die Urkunde sieht aus wie ein Darlehen, es wird aber nichts über Zinsen gesagt, so dass man sich fragt, wie das Verhältnis zwischen Geldgeber und Geldnehmer ist.[1728] Der Geldgeber ist ein „Kapitalist" (wie es in der älteren Literatur hieß), akkadisch *umme'ānum*, die Form des Darlehens besagt, dass er der Eigentümer des Geschäftskapitals ist. Er hat Recht auf die Hauptsumme.[1729] Der oder die Leiher verwenden das Silber, um Geschäfte zu tätigen: „Er geht auf die Reise und macht Profite (*ana ḫarrānim alākum u kuššûm*)".[1730]

[1723] TIM 1 20, mit K. Reiter, Metalle (1997) 222, mit 90*-103*.

[1724] W. Eilers, Gesellschaftsformen im altbabylonischen Recht (1931); G.R. Driver, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 186-202, „Commercial Law. (i) Partnership and agency"; G.F. Dole, Partnership loans in the Old Babylonian period (Diss. Harvard University 1965); R. Harris, Ancient Sippar (1975) 261-5.

[1725] G.F. Dole, a.a.O. 72-74.

[1726] CT 2 22 (VAB 5 282).

[1727] Die hohen Beträge: W.F. Leemans, SLB I (2) 33 zu Nr. 22. Selten wird der Zweck angegeben: „um Sache X zu kaufen". G.F. Dole, a.a.O. 27; vgl. 48; A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 67; auch noch TIM 7 28 (Sesam kaufen), TLB I 227 (Sesam?), E. Rehm, Kykladen und Alter Orient (1997) 120, 413, Kat.-Nr. M 57 (Photo), 30 Sekel „um Gerste zu kaufen".

[1728] Keine Zinsen: G.F. Dole, a.a.O. 59.

[1729] G.F. Dole, a.a.O. 61.

[1730] VS 8 71:3-4 (VAB 5 287).

Die moderne Forschung ist sich nicht bewusst, dass das Verbum „anvertrauen“ (*paqādum*) auch im Kontext von Gesellschaft vorkommt.[1731] In einem Brief lesen wir: „Mir hat er die *našpakū* nicht anvertraut“, wobei *našpakum* die Bedeutung „Investition“ haben könnte, wie anderswo *šipkātum*.[1732] Das „Anvertrauen“ von Gold und Silber im Gewichtsstein des Šamaš ist belegt; dieser Stein weist auf Handel hin.[1733] „Gesiegeltes Silber“ wird „anvertraut“ im Handel zwischen Sippar und Babylon.[1734] Silber wird von der Frau Ummi-nada und drei Männern einer Person „anvertraut“: „am Tage, an dem sie es von ihm verlangen, wird er das Silber geben“.[1735] In altassyrischen Texten ist oft von *šēbultam paqādum* die Rede.[1736]

Nach dem Ende der Handelsreise (*ina šalām ḫarrānim / gerrim*) folgt *die Abrechnung* (*nikkassam epēšum*). Sie geschieht im Tempel und ist eine eidliche „Bereinigung“ (*tazkītum*). Eine Abrechnung aus Sippar lautet:

„5 Minen Silber; 148 Kor Gerste, Vorrat/ Investition (*našpakum*); 40 Kor Gerste, ausstehend (*bābtum*): seine Abrechnung, die Sîn-išmeanni vor Šamaš gemacht hat. Abgesehen von den Sklavinnen, den Sklaven, und was es weiter gibt.[1737] O Šamaš, Herr der Gerechtigkeit, möge das Geringe ins Viele gewendet (*īṣum ana mādim litūrma*), und möge Sîn-išmeanni tun, was Šamaš befiehlt“. Die Götter Sîn, Adad und Marduk sind Zeugen.[1738]

Es ist klar, dass hier die Geschäfte noch nicht abgeschlossen sind; wir haben hier eine Bestandesaufnahme nach einer Reise. Der Gott Šamaš, der Gott der Gerechtigkeit, überwachte die Richtigkeit der Maße und Gewichte und beaufsichtigte den Handel.[1739] Silber gewogen nach dem „Gewichtsstein von Šamaš“ kommt oft in Vereinbarungen über Handelsgeschäfte vor.[1740]

[1731] Zuerst in der Gruppe CT 4 6a, CT 6 34b (VAB 5 315-316) mit C.B.F. Walker, JCS 30 (1978) 243 Text D (BM 81503): 1 Sekel Silber in CT 4 6a:11, BM 81503 Rs. 2, 7, 9, 13. Das Verbum wird hier mit dem Akkusativ konstruiert (*ipqidanni*, *apqidka*).

[1732] AbB 6 8:9-10, *našpakī ajâšim ul ipqidam*. Das Wort *našpakum* in Zeilen 9, 13. Dr. J.G. Dercksen (Leiden) ist jedoch der Meinung, *našpakum* sei „(anwesender) Vorrat“; dies wird kontrastiert mit *bābtum* in CT 33 39 (s. sofort). Das Verbum „investieren“ (*šapākum*) kommt altbab. vor; CAD Š/1 419b (ein unsicherer Beleg), F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) 56 Nr. 26:4, wohl auch in YOS 12 352:15.

[1733] YOS 13 174. Das Gold wird hier aufbewahrt in einem Kisten (*tupninnum*), das Silber in einem Korb (*pišannum*). Dieser Gewichtsstein und der Handel: M. Stol, Fs. Renger (1999) 573 ff.

[1734] C.H. Gordon, SmCT 48.

[1735] YOS 13 155. Die Schlussformel „am Tage, an dem ...“, Z. 7-10, auch in TCL 1 170:12-17 (auch hier geht „Anvertrauen“ voran, Z. 12).

[1736] CAD Š/3 189b, *šūbultum* „consignment entrusted by one trader to another for shipment“. Ausführlich K.R. Veenhof, JEOL 35-36 (1997-2000) 71-73.

[1737] Sind mit diesem *mimma ša ibaššû* „Mobilien“ (*bišûm*) gemeint?

[1738] CT 33 39 (HG VI 1727).

[1739] W.W. Hallo, CRRAI 38 (1992) 355 f.

[1740] M. Stol, Fs. Renger (1999) 576 f.

Detaillierte Abrechnungen sind schwierig zu identifizieren. Zwei Personen haben von Sîn Geld geliehen, und eine Urkunde stellt fest, dass der eine keine Forderung gegenüber dem anderen hat: „mit den 3 ½ Minen, seinem Teil, ist er zufrieden gestellt".[1741] Wir haben eine Liste von Silberbeträgen als „Teile" verschiedener Personen (ḫa.la PN): jede besteht aus Silber für (a) *n* Minen Kupfer, (b) eine Sklavin. Die erste Person erhält das Doppelte. War er der Geldgeber? Der Aufbau erinnert aber an eine Erbteilung in Larsa: der älteste Sohn bekommt mehr. Immerhin mag der Vater Kaufmann gewesen sein – wird sein Vorrat verteilt?[1742]

Der Gewinn (*nēmelum*) wird zwischen den Socii geteilt, und die Socii sind nach allgemeiner Auffassung der Geldgeber und die Leiher: „sie werden kaufen und verkaufen (*šâmum u nadānum*), sie werden ihren Geldgeber begleichen und den Gewinn werden sie teilen".[1743] Man vermutet, dass der Geldgeber, der ja auch mitprofitieren soll, am Gewinn beteiligt war; von Zinsen seines „Darlehens" ist nie die Rede. In zwei solchen „Darlehen", qualifiziert als „Gesellschaft, am Anfang einer Reise (*bāb* kaskal)", spricht der Leiher von sich selbst: „Er wird gehen, er wird zurückkehren und er wird seinen Bericht dem Geldgeber erstatten (*ṭēmam šakānum*)".[1744] Der Geldgeber hat als Beteiligter Recht auf einen Bericht. Ein Mann „entnimmt" Silber (*šiliptum*), wohl den Preis für drei Sklaven, „nachdem er einen vollständigen Bericht an Šamaš gegeben hat" (*ištu ṭēmšu ana Šamaš ugammeru*). Der Gott Šamaš scheint hier Socius gewesen zu sein, wie auch anderswo in „temple loans".[1745] Ein Prozess zeigt, dass das Folgende dem Geldgeber „zurückgegeben" wurde: „Beutel, Silber und seine Gewinne".[1746] Wenn die Gewinne des Unternehmens verteilt werden, bekommt jeder Socius seinen Profitanteil (*ḫimṣum*, plur. *ḫimṣātum*). „Ihre Profite sind gleich; der eine kennt den Geldgeber des Anderen nicht".[1747] Diese Socii haben also Geld von anonymen „Kapitalisten" geliehen, letztere sind in dieser Aufteilung der Profite ausgeschlossen.

Darlehen im Handel. Hinzugefügt seien jedoch einige Hinweise auf Zinsen für den Kapitalisten; zwei Texte aus Ur machen klar, dass jedenfalls nach fünf Jahren Zins berechnet wird.[1748] Eine Abrechnung über Profite (*ḫimṣum*) fügt die Bemer-

[1741] M. Anbar, IOS 6 (1976) 61-63.

[1742] G. Boyer, Contribution (1928) 4-6 HE. 109.

[1743] E. Szlechter, TJDB (1958) 125 MAH 16.351.

[1744] S. Greengus, Studies in Ishchali Documents (1986) 185, 189.

[1745] CT 48 105. Vgl. CT 48 99: Silber, šu.ti.a *Ibni-Ea ina libbi kīsim ša Šamaš u I. tappû-ma* (?) *šilipti I. kīma I. ilqû Šamaš ileqqe.*

[1746] VS 8 71:14-17 (VAB 5 287).

[1747] D. Arnaud, BBVOT 1 2:5-9, *ḫimṣātušunu mitḫārā aḫum ummi*[*ān aḫim*] *u*[*l ide*]. Rekonstruiert nach BM 97350, mitgeteilt von M. Stol, Fs. Renger (1999) 579 Anm. 43. Die Terminologie soll näher untersucht werden; vgl. *šipkātim mitḫārū*, UET 5 432:7. Vgl. noch F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) Nr. 26:7.

[1748] W.F. Leemans, BiOr 12 (1955) 117 f. (UET 5 126, 361). S. unten.

kung hinzu: „sein Extra (*elâtūšu*), 5 ⅔ Sekel Silber und sein Zins sind dazugekommen (?)".[1749]

Wichtig ist nun die Interpretation des CAD vom sogenannten „Vertrauensdarlehen"; so ist *qīptum* vom Verbum *qiāpum* „vertrauen" wörtlich zu übersetzen. In vielen Darlehen wird lieber das sumerische Äquivalent verwendet, šu.lá. CAD: „Ein Silberbetrag, einem Agenten anvertraut um Güter zu kaufen, die in Konsignation verkauft werden sollen, oder die konsignierten Güter selbst; es wird kein Zins berechnet, bevor eine bestimmte Zeitspanne (meistens nicht spezifiziert) verstrichen ist". Wir haben es hier also mit einem Handelsdarlehen zu tun, bei dem der Leiher ein Mittelsmann ist; in mittelalterlicher Terminologie: ein Kommenda. Manchmal wird dem Wort šu.lá zugefügt: „es hat keinen Zinsen" (máš nu tuku). Beim Überschreiten des Termins werden nach CAD Zinsen berechnet; die extra Klausel „es hat keinen Zinsen" will gerade dem vorbeugen.[1750] Diese Einsicht öffnet ein neues, noch nicht exploriertes Feld. Wir beschäftigen uns immer mit „Gesellschaft" und „Socii" sowie der Verteilung der Profite und vergessen die Möglichkeit eines Kapitalisten, der einen Kaufmann (Kommenda) beauftragt, mit seinem Geld zu handeln. Es ist das Verdienst von A. Skaist, diesen Umstand hervorgehoben zu haben; wichtiger jedoch ist, dass er gesehen hat, dass Darlehen „um X zu kaufen" (*ana* šám) das Folgende bedeutet: ein Auftrag an einen Mittelsmann, um Waren zu kaufen.[1751] In der Assyriologie sah man diese Kontrakte als Schein-Darlehen an, als einen Kreditkauf, verschleiert als Darlehen, weil der Babylonier nur die Rechtsform von Barkauf kannte; er verspreche im Darlehen, später für das schon Gekaufte zu bezahlen. Die einfache Interpretation von Skaist gibt diesen Kontrakten ihren Platz im Handel.[1752] Wir werden später sehen, dass die Gesetze Hammurabis auf das Problem des Mittelsmanns eingehen.

Beutel. Oft wird im Zusammenhang mit einer Gesellschaft der „Lederbeutel" (*kīsum*) genannt. Man hat ihn mit dem altassyrischen „Sack" verglichen, d.h. dem Betriebskapital assyrischer Kaufleute.[1753] Ein babylonischer Geschäftsmann war verstorben und sein Eigentum wurde folgendermaßen zusammengefasst: „Gesellschaft, Beutel, Silber der Gesellschaft, Feld, Haus, Garten, Sklavinnen, Sklaven, Mobilien (*bušûm*)". Im selben Text wird später statt „Silber der Gesellschaft" gesagt: „Silber der Reise und Silber innerhalb der Stadt".[1754] In einem zugehörigen

[1749] A.K. Muhamed, Old Babylonian cuneiform texts from the Hamrin Basin. Tell Haddad, Edubba 1 (1992) Nr. 16:5, *ù* máš.bi *teḫîma*.

[1750] A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 45-48, akzeptiert diese Erklärung, scheint aber zu meinen, dass auch der Kommenda normalerweise einem Dritten eine *qīptum* weitergab, S. 50, oben.

[1751] A. Skaist, a.a.O. 45-51.

[1752] A. Skaist, a.a.O. 63-67.

[1753] M.T. Larsen, „Naruqqu-Verträge", RlA IX/3-4 (1999) 181-184.

[1754] CT 48 1:1-2 mit 32-33. Z. 1: *ana tappûtim kīsim* kù.babbar tab.ba. In Z. 32 *ana tappûtim kīsim* kù.babbar *ša* kaskal *ù* šà uru.ki. Vgl. kù.babbar *ge-er-ri-im ù* šà uru.ki, CT 48 11:7.

Text wird vielleicht „Beutel" von „Silber" unterschieden.[1755] Der Beutel kann konkret sein und sich in einem Haus befinden (*šaknat*), er ist „unversehrt" (*šalmat*).[1756] Ein Beutel kann tatsächlich versiegelt sein.[1757] Ein kurzer Text mag seinen Inhalt beschreiben: Silberbeträge, also wohl Silberstücke, von 20, 10, 5 Sekeln usw.[1758] Andere Wertsachen, wie Edelsteine, werden in einem größeren Ledersack aufbewahrt, dem *tukkannum* oder *gusānum*.[1759]

Die abstrakte Bedeutung „Betriebskapital" kommt öfter vor[1760] – „Passender freilich wäre ein Wort zur Bezeichnung dessen, was der Kaufmann auf seine Handelsreise mitnimmt".[1761] In einem in Susa geschriebenen Text lesen wir, dass die Agenten Dadâ und Sin-... „den Beutel tragen, wenig oder viel, ... und nach Jamut-bal (= das Land Larsa) gehen".[1762] Aus dem „Beutel" konnten Sachen entnommen werden (*šiliptum*).[1763] Wir kennen einige Listen, die angeben, was zum Betriebskapital gehörte; die Warenpreisen werden zugefügt. Es handelt sich um „interessante, journalartige Notizen über Entnahmen aus einem *kīsum*".[1764]

Periode. Die meisten Kontrakte nennen als Moment der Abrechnung den Abschluss der Handelsreise; hier gilt das Abkommen also für nur eine Reise. Sie mag aber öfters länger gedauert haben. Die häufige Klausel „am Tage, an dem der Geldgeber es verlangen wird, werden sie beide das Silber und seinen Gewinn darwägen" weist auf Unbestimmtheit hin.[1765] Was die Zeitspanne betrifft, sind ein

[1755] VS 8 71:14 (*kīsam šuāti* kù.babbar-*am u nēmelētišu*), 18 (*ina* kù.babbar-*im u kīsim ša* tab.ba-*im*) (VAB 5 287).

[1756] K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 298-300.

[1757] AEM 1/2 387 Nr. 463 Rs. 8, *kīsum qadum kunukkiša*.

[1758] YOS 13 158. Für *š* in *ki-šu-um* in Z. 1, vgl. *ki-ša-am*, ARM 10 58:15.

[1759] M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 537 f.

[1760] CAD K *kīsum* unterscheidet „leather bag for stone weights and for a merchant's silver" vom „capital (kept in a bag, to be used for business transactions)" (also noch nicht ganz abstrakt buchhalterisch).

[1761] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 220 f.; vgl. F.R. Kraus, Ein Edikt des Königs Ammi-ṣaduqa von Babylon (1958) 76 mit Anm. 1.

[1762] AUCT IV 70:1-6, *ki-sa-am i-ṣa-am ù ma*(!)-*da ma li* (?), mit J.-M. Durand, NABU 1993/25.

[1763] 18 ½ Sekel Silber wird empfangen von [Ibni]-Ea (šu.ti.a I.) „aus dem Beutel (*i-na l*[*i-bi k*]*i-si-im*) von Ša[maš und Ib]ni-Ea; sie sind Socii (*tappû-ma*); entnommen (*šiliptum*) von Ibni-Ea. Wie Ibni-Ea genommen hat (*leqûm*), so wird Šamaš nehmen", CT 48 99.

[1764] Nach F.R. Kraus, Edikt 76: TCL 10 86-88, ähnlich Nrr. 90, 92, 94. Mit den Koll. von D. Arnaud, RA 70 (1976) 86 f.

[1765] So YOS 12 386. Dieses Beispiel betrifft einen geringen Betrag (5 Sekel), aber der mag ein Restbetrag sein, wie die 8 Sekel in einem anderen Text aus demselben Archiv (YOS 12 326). Der verwandte YOS 12 330 nennt 30 Sekel.

Monat, drei Monate, sechs Monate belegt,[1766] aber auch längere Perioden kommen vor.[1767] In Ur hatte Dumuzi-gāmil und sein Kollege Šumi-abija von Š. viel Silber erhalten und *fünf* Jahre später wurde die Anleihe zu einem Darlehen geändert: „Aus der 1 Mine Silber, Gesellschaftsgut (níg.tab.ba), das Š. von Dumuzi-gāmil und Šumi-abija fordert: aus dem hat Dumuzi-gāmil 1 Mine Silber und ihren Zins über 5 Jahre an PN und PN_2 gezahlt".[1768] Man kann über diese beiden interessanten Texten spekulieren: war die Investition des Geldgebers von Anfang an verzinst oder erst nach einiger Zeit? Haben wir hier mit Zinseszinsen zu tun? (so Leemans, „anatocism").

Šēp-Sîn hatte 36 ½ Sekel Silber als „Vertrauensdarlehen" „für Gesellschaft" gegeben, und nach *zehn* Jahren gehen sie vor die Richter. Die Hälfte ist zurückgezahlt worden, und man wartet auf den Partner.[1769] In einer Prozessurkunde erklären zwei Personen: „40 Sekel Silber für Gesellschaft (nam.tab.ba.šè) haben wir dem I. vor *fünfzehn* Jahren gegeben"; in der Versammlung von Nippur können sie jedoch nicht beweisen, dass es Gesellschaftssilber war, und I. verweigert den Eid. Er hat im Tor des Gottes den beiden das Silber bezahlt: es wird „loses Silber" genannt (kù.babbar du_8.a; vgl. 16.1, Ende). Gemeint mag sein, dass es nicht im „Beutel" versiegelt war, also nicht zu einer Gesellschaft gehörte. Der Prozess schreibt dem Betriebskapital einen anderen Status als „losem" Silber zu.[1770]

Eine häufige Klausel stipuliert, dass der Geldgeber „nichts weiß von Anvertrautem oder Ausstehendem (*qīptam bābtam ummi'ānum ul ilammad*), d.h. er hat nichts zu tun mit Risiken wie „Vertrauensdarlehen" an Dritte oder nicht zahlende Schuldner. Sein Socius, der das Silber geliehen hat, muss es voll zurückerstatten.[1771] Einmal lesen wir: „er soll (die Verluste) aus seinem eigenen Beutel vergüten".[1772] D.O. Edzard: „Diese Klauseln besagen, dass der 'Schuldner' die Freiheit hat, mit dem Geld auf eigene Faust Geschäfte zu machen, dabei aber den vollen Betrag dem Geldgeber gegenüber verantwortlich bleibt; das Risiko trägt in vollem Umgang der 'Schuldner', während der Geldgeber keinerlei Entschuldigungen oder etwa Aus-

[1766] BE 6/1 97 (1 Monat), C.F. Jean, ŠA CLXXXVIII:159 Rs. 1, E. Szlechter, TJDB 125 MAH 16.351:5 (3 Monate), St. Dalley, CatEdinb 30 (6 Monate). Mehr in G.F. Dole, Partnership loans 49, Kolumne „Term".

[1767] Drei Jahre: In YOS 12 326: 6-7 lesen wir „Er wird drei Jahre ... (*našārum* D?) und ihn begleichen". Auch drei Jahre zum *nuššurum* in YOS 12 316, 358.

[1768] UET 5 126, mit 361; Disk. W.F. Leemans, BiOr 12 (1955) 117 f.; vgl. M. Van De Mieroop, Ur (1992) 133; A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 50 f.

[1769] G.F. Dole, Partnership loans 99 HSM 7503.

[1770] D.O. Edzard, WO 8 (1976) 159-161.

[1771] So TIM 3 124, *ana šāšimma illak u iturramma* kù [ì.lá].e. Übersicht: Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 186-8. Vgl. noch *ana qīptim* Geldgeber *la awāssu*, Dalley, CatEdinb. Nr. 30:10-12. Auch: F.N.H. al-Rawi, St. Dalley, Old Babylonian texts from private houses at Abu Habbah, ancient Sippir, Edubba 7 (2000) Nr. 122.

[1772] S. Greengus, Studies in Ishchali Documents (1986) 185:10-11.

flüchte gelten lässt".[1773] Man kann sich vorstellen, dass Hammurabi in § U gerade diese Situation des Kapitalisten untergraben will: auch er muss die Gefahren eines Handelsunternehmen tragen. „Wenn ein Mann einem (anderen) Mann Silber für Gesellschaft gibt, so werden sie den Gewinn und den Verlust (*nēmelum u butuqqûm*), soviel entstanden ist, vor dem Gott zu gleichen Teilen teilen".[1774] Dies steht in direktem Widerspruch zur Klausel aus dem Kupferhandel in Ur: „Der Gläubiger weiß nichts von einem Verlust".[1775]

Noch einiges zu den *Gesetzen über Handel.* Im Codex Hammurabi werden erst die (fragmentarischen) Gesetze über den „Kaufmann" in der allgemeinen Bedeutung „Gläubiger" gegeben (§ L-T), dann folgt der Paragraph über eine „Gesellschaft" zwischen „Mann und Mann" (nicht: „Kaufmann"; was noch nicht beachtet wurde!); sie sollen Gewinn und Verlust gleich teilen (§ U), und schließlich die Gesetze über das Verhältnis zwischen „Kaufmann" und „Agent" auf Handelsreise (*šamallûm*); letzterer ist kaum ein ebenbürtiger Partner.[1776] Interessant ist das erste ihn betreffende Gesetz, § V = § 100: der Agent macht selbst Geschäfte mit dem ihm anvertrauten Silber. Wenn er Gewinn macht, so „soll er die Zinsen des Silbers, soviel er geliehen hat, in Phasen zahlen und seine Tage wird er zählen und den Kaufmann wird er begleichen". Das heißt wohl, dass der Silberbetrag jetzt als Darlehen gilt, und er über den Termin Zinsen bezahlen muss. Macht er keinen Gewinn, so soll er doppelt zahlen (§ 101).

Das nächste Gesetz enthält einen wichtigen Terminus, *tadmiqtum*: „wenn ein Kaufmann einem Agenten Silber für *tadmiqtum* gegeben hat, und (dieser), wohin er auch reist, Verluste erlebt, soll er die Hauptsumme (*qaqqad kaspim*, „Kapital") dem Kaufmann zurückerstatten" (§ 102). Andere Belege zeigen, dass nicht nur Silber, sonder auch Güter (Kleider, Sklavin, Lazurstein) vom Kaufmann gegeben werden können.[1777] In einer Urkunde wird von Šamaš und Sîn-išmeanni das Folgende von Subabum und Sîn-išmeanni geliehen: „20 Minen Silber, für Gesellschaft; 6 Minen Silber, *tadmiqtum.* Insgesamt 26 Minen Silber". „Nach Ende der Reise werden sie das Silber und seinen Gewinn darwägen".[1778] Auch das „Edikt" nennt beide Möglichkeiten bei einer Handelsreise: Gerste, Silber oder Mobilien (*bišûm*) „für eine Reise, für Gesellschaft (tab.ba) oder *tadmiqtum*".[1779] Aus dem Gesetz wird klar, dass der Händler mit der *tadmiqtum* kein Risiko eingeht. Der Geldgeber gibt ihm etwas Zusätzliches mit der Bitte „do me a favour" (*damāqum* D) mit: „Thus the basic difference between nam.tab.ba (Gesellschaft) and *tadmiqtum* terms lies in the

[1773] D.O. Edzard, Tell ed-Dēr (1970) 59. Vgl. K.R. Veenhof, Aspects of Old Assyrian trade (1972) 419-422; G.F. Dole, Partnership loans 36-40, 61.
[1774] G.F. Dole, Partnership loans 63, gibt diese Erklärung.
[1775] UET 5 367:12-13, i.bí.za dam.gàr.ra nu.mu.un.ta.zu.zu; Rim-Sîn 28.
[1776] G.R. Driver, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 200-202.
[1777] C.B.F. Walker, AnSt 30 (1980) 17 ff., Z. 11, 65; TIM 7 130.
[1778] YOS 8 145; G.R. Driver, J.C. Miles, a.a.O. 191.
[1779] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 174 § 8.

matter of liability, and rests in the fact that the initiative for the former comes from the debtor while that for the latter comes from the creditor". „A majority of extant *tadmiqtum* loan contracts are accessory to larger loans".[1780] Šēp-Sîn leiht an Šubula-gāmil und Eṭemmum-rabi 1 Mine Silber für Gesellschaft. Er leiht im selben Jahr denselben Personen 4 Sekel Silber als *tadmiqtum*.[1781]

Es ist interessant, diese Form mit dem „Vertrauensdarlehen" (*qīptum*) zu vergleichen. Im letzteren wurde dem Mittelsmann nur Silber gegeben, und es konnte Zins berechnet werden.[1782]

Die übrigen Gesetze behandeln den Überfall eines Feindes (§ 103), Rechenführung zwischen Kaufmann und Agenten (§ 104-5), Ableugnung des „Nehmens" des Silbers durch den Agenten (§ 106) oder des „Anvertrauens" (*qiāpum*) durch den Kaufmann (§ 107).

15.4. Transport

J.-C. Margueron, „Problèmes de transport au début de l'âge du Bronze", in: Mél. Finet (1989) 119-126. F. Joannès, „Routes et voies de communication dans les archives de Mari", Amurru 1 (1996) 323-361. Cécile Michel, „Le commerce dans les textes de Mari", Amurru 1 (1996) 385-426. J.-M. Durand, „Les transports par eau", LAPO 18 (2000) 40-45.

Eine Reise durch die Wüste (*madbarum*) war in trockenen Perioden gefährlich des „Durstes" (*ṣūmum*) wegen, so dass empfohlen wird, im Frühling (*dīšum*) oder im Herbst (*ḫaraptum*) zu reisen.[1783] Hochgestellte Personen, sogar Nomadenscheichs[1784], konnten aber auch mit dem Boot (*maturrum*) lange Strecken zurücklegen.[1785]

Die Flüsse waren für den Handel wichtige Wasserwege, zu Schiff oder den Wegen entlang der Ufer.[1786] Neben Schiffen wurden auch Flöße verwendet (*amum*).[1787]

[1780] G.F. Dole, Partnership loans 69, 68.

[1781] YOS 8 172 mit HSM 7616, in G.F. Dole, Partnership loans 120.

[1782] Gute Zusammenfassung von § 101-103: G.R. Driver, J.C. Miles, a.a.O. 194, oben. Vgl. zu *tadmiqtum* weiter K.R. Veenhof, JESHO 40 (1997) 344, der auch § 112 bespricht (commercial consignment, *šūbultum*). „Paragraph 102 deals with the merchandise given as *tadmiqtum*, a speculative trust which guarantees the return of the capital but profit only if the enterprise has a success". K.R. Veenhof, Mél. Garelli (1991) 300 Anm. 28: „an interest free loan, consisting of silver or merchandise entrusted to somebody for commercial purposes, in order to make the best possible profit (*dummuqum*), without stipulations on guaranteed yield and risk sharing". F.R. Kraus, Edikt (1958) 63 Anm. 1; F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 172 § 7; 174 § 8-9: „zinsloser Geschäftsreise-Vorschuss" (nach *šīmum*, „(Pränumerando-)Kaufpreis").

[1783] AEM 1/1 113 Nr. 14.

[1784] ARM 2 53:7; ARM 14 83:7.

[1785] D. Charpin, MARI 8 (1997) 354 Nr. 4.

[1786] C. Michel, Amurru 1 (1996) 397-403, zum Problem Euphrat oder Tigris.

Schiffe konnten gemietet werden.[1788] Für die moderne Zeit sei die folgende Passage zitiert: „La navigation sur le fleuve est également des plus rudimentaires. De grossières barques en bois (...) sont construites à Biredjik (en Turquie, au nord de Djérablous). Elles descendent l'Euphrate au fil de l'eau, chargées de céréales provenant, par Biredjik, des régions de Nizib et de Séroudj, ou de marchandises prises à Djérablous au chemin de fer. La descente de Djérablous à Deir, un peu plus de 300 kilomètres par la piste de la vallée, dure douze à quinze jours en temps normal et sept à huit jours seulement en période de crue (pendant le période de grandes crues la navigation est arrêtée). (...) Les barques sont démolies en arrivant à destination, le bois étant très rare tout le long de la vallée. Quelques-unes sont remontées, par halage, par les bateliers eux-mêmes, sur de petites distances, pour aller reprendre en amont un chargement de broussailles, de pastèques, de paille ou de grain. Mais c'est une exception".[1789]

Im Süden Mesopotamiens waren Boote das wichtigste Transportmittel. Hammurabi begehrte die Stadt Hit, weil sich dort die für den Schiffsbau wichtigen Asphaltquellen befanden; er argumentierte gegenüber Zimri-Lim von Mari: „Die Kraft deines Landes sind Eseln und Wagen, aber die Kraft dieses Landes sind Schiffe. Wegen des Asphalts, Teers und Pechs begehre ich jene Stadt; warum sonst würde ich sie begehren?".[1790] Man muss sich bewusst sein, dass Fahrten stromaufwärts schwierig waren; die Schiffe mussten dann getreidelt (Beruf *šādidum*) werden.[1791]

Selbstverständlich konnte mit dem Boot alles verfrachtet werden; die folgenden Güter wurden aber mehrheitlich zu Lande transportiert: Öl, Asphalt, Holz, Gerste, Rosinen, Metalle, Edelsteine, Kleider, Fleisch, Salz.[1792] Der Transport geschah mit Wagen, die von Ochsen gezogen wurden, Esel wurden zusammen mit Pferden eingesetzt. Futter wurde für die Tiere bereitgestellt.[1793] Eselskarawanen sind am häufigsten und zählten 10, 20 oder 30 Tiere. Assyrer auf dem Weg nach Anatolien hatten weit umfangreichere Karawanen (300 Tiere); man nimmt an, dass die sie führenden 300 „Assyrer" Kaufleute sind, was aber nicht bewiesen ist.[1794]

Man unterschied „aufsteigende" und „absteigende" Karawanen (*ēlītum u wārittum*).[1795] Aus Larsa kennen wir drei Texte, weitgehend Duplikate, welche die

1787 ARM 18 7; für Personen: ARM 27 153:9. Konstruktion: J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 68 Anm. 164 A. 2407:19: „dreißig, je sechs bei fünf gebunden".
1788 C. Michel, Amurru 1 (1996) 401-2.
1789 V. Müller, En Syrie avec les Bédouins (1931) 78.
1790 AEM 1/2 392 Nr. 468 Rs. 21-24.
1791 C. Michel, Amurru 1 (1996) 403; ARM 1 36:32-5. Vgl. ARM 14 28:6 mit Koll. J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 146 Anm. 71 (*šaddādum*).
1792 C. Michel, Amurru 1 (1996) 403, unten. Fleisch: J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 24.
1793 AbB 3 11:46-48.
1794 C. Michel, Amurru 1 (1996) 405. Der Passus ist AEM 1/2 333 Nr. 432:3 (3 me lú.meš *Aššurû u* 3 me anše.ḫi.a *ittišunu*). Vgl. auch K.R. Veenhof, WZKM 86 (1996) 429 (*illatum*).
1795 W.F. Leemans, Foreign Trade 73; I. Marquez Rowe, AulaOr 8 (1990) 134 f.

Route von Larsa nach Emar (östlich von Aleppo) und zurück beschreiben.[1796] Sie vermitteln den Eindruck, „literarische" Texte zu sein, welche eine berühmt gewordene Reise beschreiben und in Erinnerung behalten möchten – ein Feldzug? Die erste Strecke, Larsa - Babylon, gradlinig 180 km, dauert sieben Tagen, also 26 km pro Tag, was in etwa der Norm entspricht.[1797] Die Strecke Sippar – Mankisum wurde eiliger zurückgelegt: 40 km pro Tag.[1798] In Mankisum blieb man 4 Tage, „als die Truppen ent[bunden] wurden und die Schiffe zurück[kehrten]". Bisher hatte man die Reise zu Schiff gemacht.[1799] Das ganze Unternehmen dauerte 6 Monate und 14 Tage: 87 Tage hin und, mit einem Abstecher nach Urkiš, 107 Tage zurück.[1800] Der Ort Dūr–Apil-Sîn wird genannt, so dass der Text in die Regierung von Apil-Sîn oder später datiert werden dürfte. Zu unserer Überraschung wird nicht der kurze Weg dem Euphrat entlang eingeschlagen, sondern man biegt bei Sippar nach Osten ab, folgt dem Tigris, und durchquert Nord-Mesopotamien südlich des Ṭur Abdin von Osten nach Westen.[1801] Auch die altassyrischen Kaufleute benutzten diesen Ost-West-Route; dass sie die wichtigste Route war, wird durch andere Texte bestätigt. Der Grund dafür ist jedoch nicht klar; es ist durchaus möglich, dass man aus politischen Gründen gezwungen war, das Reich Mari zu umgehen (W.W. Hallo). Wir wissen aber auch, dass es Stromschnellen (Kaskaden) bei Raqqa und Engen bei Halabiyé (Ḫalabit) gab;[1802] der Fluss war in dieser Zeit also schlecht schiffbar.[1803] Die Anwesenheit von aggressiven Nomaden kann hier – aber auch anderswo – Grund für ein Ausweichen gewesen sein: im Westen Sutûm, im Osten Qutûm,

[1796] A. Goetze, „An Old Babylonian Itinerary", JCS 7 (1953) 51-72 (2 Texte); W.W. Hallo, „The Road to Emar", JCS 18 (1964) 57-88 (1 Text). Vgl. W.W. Hallo, Origins (1996) 91-94. N. Ziegler, NABU 2002/48, zur Strecke Šitullum – Dūr-šarrim – Maqalâ – Sippar.

[1797] W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 65-6 § 13.

[1798] W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 84 § 74.

[1799] W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 69 § 23.

[1800] W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 84 § 74.

[1801] F. Joannès, Amurru 1 (1996) 342-6. J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 8, vgl. 12: „la soi-disant 'route de l'Euphrate' (...) n'existe en fait qu'à certaines périodes et, semble-t-il, tardivement".

[1802] Ḫalabit (Halabiyé): J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 125 f., MARI 6 (1990) 70, 86; F. Joannès, Amurru 1 (1996) 334. Bei Halabiyé bricht der Euphrat durch die Basaltmassen, *lasqum*; P. Sanlaville, MARI 4 (1985) 22; J.-M. Durand, Mél. Birot (1985) 81, zu Lasqum: „Il s'agit de l'endroit de l'Euphrate où il est nécessaire de décharger les bateaux pour entreprendre la poursuite du voyage par voie de terre. Il s'agit donc du secteur de Halébiyé". Hier gab es eine Enge im Euphrat (*ḫinqu ša Puratti*); E. Lipiński, The Aramaeans. Their ancient history, culture, religion (2000) 89, 94, 97 f. (!). M.C. Astour, CRRAI 39 (1988) 146 Anm. 47. A. Catagnoti, M. Bonechi, NABU 1992/65 (5.). Mehr über Ḫalabit: J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 104, 142.

[1803] J.-M. Durand, MARI 6 87. Eine Diskussion über die Schiffbarkeit von Euphrat und Ḫabur: A. Finet, B. Geyer, H. Kühne, J.-C. Margueron, in: B. Geyer (ed.), Techniques I ... (1990) 153 f.

Lullûm, Turukkûm.[1804] Innerhalb des gesicherten Reiches wurde man im Hoheitsgebiet von Mari auf den festen Pisten durch Polizisten (*bazaḫātum*) geschützt.[1805] Jedenfalls schließt die Reiseroute in „The Road of Emar" an den üblichen Weg an, die von Ešnuna über Assur weiter nach dem Westen verlief.[1806]

Von Mari aus konnte man mindestens in fünf Richtungen gehen.[1807] Die spannendste Route ist die nach dem Westen, über Palmyra nach Qatna, einer syrischen Stadt im Lande Damaskus.[1808] Samsi-Addu plante einmal mit einer Armee von 20.000 Mann, nach Qatna die Wüste zu überqueren (350 km) und warnte aber, dass man sehr viele Wasserschläuche benötige.[1809] Für die Reise nach Qatna brauchte man zehn Tage: 30 oder 35 km pro Tag.[1810] Eine Prinzessin von Qatna reiste allerdings lieber erst nach Norden und kam über Emar nach Mari.[1811] Für eine schwierige Reise von Mari nach Razamâ hat J.-M. Durand zehn Tage berechnet.[1812]

Reisezeit. Welche Strecke legte man pro Tag zurück? Die Reise von Babylon nach Mari dauerte 9 oder 10 Tage, von Mari nach Tuttul 5 Tage. Mit dem Schiff von Emar nach Mari brauchte die künftige Königin Šibtum 9 Tage: also 40 km pro Tag.[1813] Asqudum will in drei Tagen von Lasqum nach Emar reisen: also 9 bis 10 Stunden pro Tag.[1814]

Die Reise mit Frachtschiffen von Larsa nach Babylon nahm 7 Tage in Anspruch.[1815] Einige Briefe berichten aber lediglich von zwei Tagen und Nächten.[1816] Von Ur nach Babylon dauerte es wohl 4 Tage.[1817] Eine Armee legte 16-20 km pro Tag zurück, schnellere Truppen 36-40 km, sehr schnelle 50 km pro Tag – und dies zu Fuß über Land.[1818] Nach altassyrischen Texten zu urteilen, reiste eine Esels-

[1804] F. Joannès, MARI 8 (1997) 408-411 (Sutûm); zum Osten: Joannès, Amurru 1 339; weiter 331 zu „brigandage". Allgemein H. Klengel, „Nomaden und Handel", Iraq 39 (1977) 163-169, insbes. 164, „Verunsicherung von Handelswegen durch Nomaden".

[1805] F. Joannès, Amurru 1 (1996) 327.

[1806] C. Michel, Amurru 1 (1996) 406.

[1807] C. Michel, Amurru 1 (1996) 406 f. Verbessere in ARM 27 161:19 „Ur" in „Susa"; NABU 1996/36.

[1808] F. Joannès, „Palmyre et les routes du désert au début du deuxième millénaire av. J.-C.", MARI 8 (1997) 393-415; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 22.

[1809] J.-M. Durand, MARI 5 (1987) 159-167.

[1810] F. Joannès, MARI 8 (1997) 397; ARM 1 66 Rs. 4.

[1811] F. Joannès, 395.

[1812] J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 127, 1.

[1813] F. Joannès, Amurru 1 329 f.

[1814] AEM 1/1 127, mit Nr. 17:13-14.

[1815] W.W. Hallo, JCS 18 (1964) 64, 66.

[1816] AbB 4 84, usw.; s. AbB 13 28 mit Anm. e.

[1817] D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 159.

[1818] K.R. Veenhof, JEOL 27 (1981-82) 70-72; F. Joannès, Amurru 1 (1996) 329 f. (50 km).

karawane 30 km pro Tag.[1819] J.-C. Margueron hat berechnet dass ein beladener Esel 20 km pro Tag zurücklegen kann.[1820]

Auf der Reise mussten Kaufleute (aber nur sie) als Transit einen Zoll bezahlen, einen bestimmten Prozentsatz (*miksum*) der Waren: 10 oder 20 %. Ein kleines Archiv aus Mari enthält die „laissez-passers“ für Schiffe, die Terqa passierten.[1821]

Nebenbei sei bemerkt, dass Diplomaten (*mār šiprim*) und Überbringer von Briefen (*wābil ṭuppim*) mit Karawanen mitreisen konnten.[1822] Ein Ambassadeur („Botschafter“) hatte den folgenden diplomatischen Pass bei sich: „Jaspuq-El, Botschafter von Ṣura-Ḫammu. Von Aḫuna bis Mari; 100 Soldaten; 1 Offizier (*šagatum*) als Begleiter (*ālik panišu*)“. Das Siegel von König (Scheich) Ṣura-Ḫammu erscheint auf der Tafel.[1823] Ein hoher Beamte ging auch „an seiner Seite“ mit (*ālik idim*); er musste alles verifizieren.[1824] Was die Briefe betrifft, so hat man festgestellt, dass das Reich von Mari ein System von „Postämter“ kannte, Orte, an denen der nächste Bote den Brief übernahm und die nächste Strecke von ca. 30 km ging.[1825]

Am Ende eines offiziellen Briefes in Mari wird bisweilen vermerkt, an welchem Tag und zu welcher Zeit der Briefträger abgereist ist. Der Tag wird in fünf Abschnitten eingeteilt: der Morgen, die Mitte des Tages, wenn es heiß ist, der Abend, beim Sonnenuntergang und während des Abendessens.[1826] Aus Uruk wissen wir, dass Überbringer von Briefen (ù.na.a.da, *unnedukkum*) einen Lohn in Silber bekamen.[1827] Eine Frau bittet am Ende ihres Briefes: „Demjenigen, welcher dir (diesen)

[1819] J.G. Dercksen, The Old Assyrian copper trade in Anatolia, PIHANS 75 (1996) 11, mit Anm. 29. – Ur III Frachtschiffe: B. Lafont, F. Yildiz, TCTI II (1996) S. 285 f.; R.McC. Adams, H.J. Nissen, The Uruk Countryside (1972) 49 f., mit Kritik auf „the day's journey“ über Wasser bei H. Sauren. Nach AUCT 1 386 ist der Abstand zwischen Nippur und Ur 15 Doppelmeilen (kaskal.bi 15 da.na; Hinweis von R. de Maaijer). Auch D.O. Edzard, „Karawane“, RlA V/5-6 (1980) 416, § 2.2 „Reisegeschwindigkeit“.

[1820] Mél. Finet (1989) 122a.

[1821] C. Michel, Amurru 1 (1996) 407 f. Vgl. 9.2.3.

[1822] B. Lafont, „Messagers et ambassadeurs dans les archives de Mari“, CRRAI 38 (1992) 167-183; B. Lafont, „Le fonctionnement de la poste et le métier de facteur d'après les textes de Mari“, Studies M.C. Astour (1997) 315-334. Vgl. auch V.H. Matthews, „Messengers and the transmission of information in the Mari kingdom“, Studies D.W. Young (1996) 267-274.

[1823] M. 8990, G. Bardet, ARMT 23 (1984) S. 20 f.; B. Lafont , CRRAI 38 (1992) 172 f.

[1824] B. Lafont, a.a.O. 181 f.

[1825] B. Lafont, CRRAI 38 (1992) 322. Offizielle Briefe wurden auch von Eilboten (*lāsimum*) überbracht.

[1826] B. Lafont, CRRAI 38 (1992) 331 f. Die Tageseinteilung bei den Beduinen folgt den Gebeten: „l'aurore, le lever du soleil, midi, l'heure où l'ombre a deux fois la hauteur de l'objet, le coucher du soleil, une heure et demie environ après le coucher du soleil“; V. Müller, En Syrie avec les Bédouins (1931) 179.

[1827] D. Charpin, NABU 1998/71.

gesiegelten Brief bringt, gib 1/6 Sekel Silber. Ich habe (nämlich) kein Silber bei mir, deshalb (kann) ich es (ihm) nicht geben".[1828]

15.5. DER KAUFMANN

W.F. Leemans, The Old Babylonian Merchant, SD III (1950). J.-R. Kupper, „Les marchands à Mari", Mél. Finet (1989) 89-93. C. Michel, Abschnitt „Le marchand", Amurru 1 (1996) 409-424. J.-M. Durand, „Les marchands et les caravanes", „Problèmes de marchands", LAPO 18 (2000) 45-68.

Das Wort für „Kaufmann" ist auf akkadisch *tamkārum*; im frühesten Sumerischen ist es ein Lehnwort: dam.gàr. Man kann es mit dem fast nur altassyrisch belegten Verbum *makārum* „handeln" in Verbindung zu bringen. Spannender ist die Kombination mit lateinisch *merx*, franz. *marchand*, usw. Wir hätten dann mit einem „Wanderwort" zu tun.[1829]

In Mari war der Kaufmann unabhängig. Er hatte Geld (immer: Silber), das er auslieh. Er hatte die Macht, Familienmitglieder von Schuldnern in seinem Haus (*bīt tamkārim*) festzuhalten, wo sie arbeiten mussten.[1830] Eine besondere Aufgabe war es, Kriegsgefangene loszukaufen.[1831] Zwei Kriegsgefangene schreiben der Frau eines Generals: „Oberhalb von Ekallatum hat der Feind uns (fest)genommen. Im Palast von Kakmûm werden wir festgehalten (*bêlum*). Veranlasse unsere 'Väter' dazu, dass unsere 'Väter' uns freikaufen (*paṭārum*). Hiermit schicken wir Briefe an unsere 'Väter'. Sie sollen jenen Kaufmann günstig stimmen, damit er seinem 'Sohn' schreibt, dass der Sohn uns freikauft".[1832] Zu solchen Aktivitäten war er seines besonderen Status wegen imstande: ein Kaufmann konnte sich im Ausland frei bewegen.[1833] Ein Brief vergleicht die Nomaden mit ihm: „Genau wie ein Kaufmann, der zwischen Feindschaft und Frieden (hindurch) geht, gehen die Nomaden zu Fuß zwischen Feindschaft und Frieden; bei ihrem Einhergehen hören sie 'die Zunge des Landes'".[1834] Bei schwierigen Verhältnissen war es aber empfehlenswert, seine Einreise vorher anzukündigen (*tabrîtum*) oder ein Geschenk zu geben (*šū-*

[1828] AbB 4 145:36-39.

[1829] B. Landsberger, Fs. Baumgartner (1967) 178; W.W. Hallo, CRRAI 38 (1992) 352.

[1830] ARM 4 3. Das „Haus des Kaufmanns" ist gut bekannt in den altassyr. Texten; K.R. Veenhof, in: J.G. Dercksen (ed.), Trade and finance in ancient Mesopotamia, MOS 1 (1999) 66-9.

[1831] C. Michel, Amurru 1 (1996) 410 f.; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 47.

[1832] AbB 2 46.

[1833] D. Charpin, Abschnitt „L'immunité des marchands assyriens", MARI 8 (1997) 376-381; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 45 f.

[1834] A. 350+:5-9; Charpin, 378. Publiziert von D. Charpin, in: J.-M. Durand (ed.), Tell Mohammed Diyab (Campagne 1987 et 1988), Cahiers de NABU 1 (1990) 120.

rubtum).[1835] Kaufmann Iddin-Numušda in Mari arrangiert die Heirat seiner Tochter mit dem Sohn des Kaufmannes Ḫabdu-Malik in Kaniš.[1836]

Wir kannten den freien Status des Kaufmannes schon aus Bemerkungen in Briefen; jetzt aber hat man in Tell Leilan einen fragmentarischen Staatsvertrag gefunden, der diese Angelegenheit mit dem Reich Assur regelt.[1837] Auch König Ilušuma von Assur hatte den „Akkadern" „Freiheit" (*andurārum*) mit den Worten gewährt: „Die Freiheit der Akkader und ihrer Söhne habe ich bewirkt, ihr Kupfer habe ich gewaschen. Vom Ufer des Sumpfes (?) und Ur und Nippur, Awal und Kismar, Dēr des Gottes Sataran, bis zur Stadt (= Assur) habe ich ihre Freiheit bewirkt". Gemeint ist wohl, dass diesen Babyloniern und sonstigen Ausländern aus dem Süden eine gewisse Freiheit im Kupferhandel erlaubt war.[1838] Von den lokalen anatolischen Fürsten haben sich die altassyrischen Kaufleute das folgende Monopol geben lassen: „Akkader sollst du nicht heraufkommen lassen. Wenn sie zu deinem Land durchkommen (*etēqum*), wirst du (sie) uns übergeben, damit wir (sie) töten".[1839]

Die Kaufleute waren „Brüder", Kollegen also, und unter ihnen arbeiteten Bedienstete (*ṣābi tamkārim*).[1840]

Bevor ein Kaufmann ein Geschäft einging, konnte er eine Orakelanfrage stellen, ob er sein Vorhaben wirklich durchführen sollte (*ana ṣibûtim epēšim*). Die Antworten, Protokolle der Leber- oder Vogelschau, kennen wir für Kubburum, Haupt der Kaufleute aus Dilbat, und für Kaufmann Kurû aus Babylon.[1841] Mehr zu ihm unten, 15.7.

Die Kaufmannschaft. Im Ausland lebten die Kaufleute in einer Organisation zusammen, in einer konkreten Gegend, vielleicht außerhalb der Stadt.[1842] Ein Text aus

[1835] D. Charpin, MARI 8 (1997) 378; C. Michel, Amurru 1 (1996) 412.

[1836] J.-M. Durand, in: Studies Veenhof (2001) 119-132; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 181-184.

[1837] J. Eidem, Mél. Garelli (1991) 192.

[1838] RIMA 1 (1988) 18, mit M.T. Larsen, The Old Assyrian City-State and its Colonies (1976) 63-80. Larsen: „Ilušuma's action is thus placed in a wider perspective and Assur would already in this time have functioned as an entrepot where Babylonian traders went to get tin and probably sell copper. In the later Old Assyrian system the Babylonians come to Assur, presumably in order to obtain tin, but as far as we know they bring only quality textiles with them, a large part of which were re-exported to Anatolia", 78 f. Vgl. auch J.G. Dercksen, The Old Assyrian copper trade in Anatolia, PIHANS 75 (1996) 34 f.

[1839] S. Çeçen, K. Hecker, Fs. von Soden 2 (1995) 35 f., Z. 11-15, mit S. 41.

[1840] AbB 8 12:16, 34, 46; AEM 1/2 164 Nr. 363:12; UET 7 73 V 8.

[1841] Dilbat: J. Nougayrol, JCS 21 (1967) 220 Text C. Kurû: C. Wilcke, ZA 80 (1990) 302-4 (Leberschau); A. Tsukimoto, Orient 18 (1982) 106-110 (Vogelschau). Vgl. U. Koch-Westenholz, Studies Walker (2002) 144.

[1842] So in Anatolien, wo die Handelsniederlassung der Assyrer 150 Meter außerhalb der Zitadelle lag; M. Van De Mieroop, City (1997) 65-67; T. Özgüç, in: Studies Veenhof (2001) 367-369.

Ur unterscheidet zwischen Haus, „innerhalb der Stadt oder im Kai (*kārum*)".[1843] Man nannte diese Gemeinschaft *kārum*, „Kaufmannschaft", buchstäblich „Kai".[1844] In Mari heißen die Kaufleute „Söhne des Kais" (dumu.meš KAR.TA, Var. *ka-ri-im*).[1845] Händler, die einander Silber schuldeten, kamen „im Kai von Nippur" zusammen und beglichen die Schulden.[1846] Ein frühaltbabylonischer Brief aus Sippar spricht von „der Kaufmannschaft (von) Sippar, die in Mari und Mišlān wohnt", sowie von ihrem Haupt (*qaqqadum*).[1847] Diese Kaufmannschaft schreibt einen Brief an Ḫammi-sura von Sippar, bezüglich des Freilassens einer Karawane. Man hat vermutet, dass „der Platz der Leute von Isin" in Sippar-Jaḫrurum auf eine Handelskolonie aus Isin hinweist.[1848]

In Tell Leilan (alt Šeḫna / Šubat-Enlil) gab es Niederlassungen (*kārum*) der Kaufleute aus Assur, Šunâ, Kaḫat und Amursakkum (alle im Ḫabur-Gebiet gelegen).[1849]

In Babylon muss es eine offiziell anerkannte Niederlassung der Kaufleute aus Aleppo (Ḫalab) gegeben haben. Wir kennen einige wenige Texte, welche Kaufleute aus Aleppo nennen;[1850] ein Brief besagt, dass die Zollbeamten Hammurabis in der Grenzstadt Baṣum Kaufleute aus Emar und Aleppo passieren lassen sollen. Ihre stromauf- und stromabwärtsgehenden Schiffe werden nicht untersucht (*bu''ûm*), weil die Kaufleute „eine Tafel des Königs bei sich haben" (ein *laissez-passer*). Wer nicht über ihn verfügt, wird nach Babylon zurückgeschickt. Der Brief behandelt den Fall eines Beamten, der diese Regelung nicht kannte und erklärte: „Ich bin in das Schiff hinabgestiegen und habe die transportierten 10 Talente Zinn (270 kg) der Stadt zeigen lassen; dazu einen Lederbeutel mit Edelsteinen". Dies dürfte den Normalfall darstellen.[1851]

Im Edikt von Ammi-ṣaduqa werden die Kaufmannschaften von Babylonien genannt: lesbar sind jene von Borsippa, Isin, Larsa, Malgium, Mankisum, Šitullum.[1852] Es war nicht möglich, sie dort zum Frondienst aufzurufen; dies konnte nur in ihrer eigenen Stadt geschehen.[1853] Eine Ausnahme war die Notlage, in der sich Hammu-

[1843] UET 5 114:3; M. Van De Mieroop, Ur (1992) 189.
[1844] C. Michel, Amurru 1 (1996) 413-417; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 49; F.R. Kraus, in: A. Finet (ed.), Les pouvoirs locaux (s. unten).
[1845] J.-M. Durand, MARI 5 (1987) 664 f.; C. Michel, Amurru 1 (1996) 415.
[1846] PBS 8/2 125.
[1847] IM. 49307, in W.F. Leemans, Foreign Trade (1960) 106 f., mit C. Michel, Amurru 1 (1996) 417 Anm. 248. Beachte den Titel *qaqqad kārim* in AbB 1 36:19.
[1848] R. Harris, RA 70 (1976) 148, mit Anm. 3. K. de Graef, Akkadica 112 (1999) 7, verweist auf D. Charpin, der über Flüchtlinge aus Isin schrieb; CRRAI 38 (1992) 208 f.
[1849] J. Eidem, Mél. Garelli (1991) 192; Subartu VII (2000) 260.
[1850] CT 45 109 mit BM. 16469; AbB 6 24.
[1851] CT 2 20 = AbB 2 84, mit J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 87 Anm. 249; K. Reiter, Metalle 225 Anm. 68, 229 f. Nicht mehr relevant ist Muhly, 301.
[1852] § 10, mit C. Michel, Amurru 1 (1996) 416 Anm. 237.
[1853] C. Michel, Amurru 1 (1996) 415; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 355.

rabi einmal befand. „Hammurabi hat eine totale Konskription (*gamartum*) in seinem Lande veranstaltet. Eine Truppe von Kaufleuten (und) allen Männern, bis hin zum Freilassen von Sklaven, hat er angeordnet, und sie stehen zu seiner Verfügung".[1854] Auch in einem Brief aus Larsa ist deutlich, was unter großem Druck geschehen konnte: „Worin hat das ganze Land sich geändert? Seit mein Herr (= der König?) die Arbeit begonnen hat, ist die Kaufmannschaft und sind die Ersatzleute für meinen Herrn völlig rekrutiert worden (*kārum u taḫḫū ana ṣēr bēlini gummur*), und bei mir ist nicht ein Fronarbeiter".[1855]

Die Kaufmannschaft hatte eine eigene Organisation.[1856] Aus Larsa nach der Eroberung von Hammurabi ist sie uns einigermaßen bekannt: sie bestand aus Mitgliedern, die „Obmann von Fünf" (PA nam.5) hießen. Im Palasthandel mussten sie die Güter verschleißen und ein Drittel des Erlöses einliefern; der Rest war ihr Gewinn (P. Koschaker).

In Sippar entwickelte sich die Kaufmannschaft in späterer Zeit zur einzigen Autorität der Stadt. Sie und die Richter bildeten die Behörden der Stadt, an die der König sich mit Forderungen oder Befehlen richtete. Der „Bürgermeister" und die „Ältesten" sind in der Zwischenzeit verschwunden; dieser Prozess beginnt in der Zeit Samsu-ilunas.[1857] F.R. Kraus hat die Funktion des „Kais" genauer untersucht.[1858] Zunächst beschreibt er ihre Rolle als Kaufmannschaft im eigentlichen Sinne, namentlich in Larsa. Dann geht er zu Sippar über. Dort sehen wir sie als Teil eines Gerichtshofes und wir dürfen annehmen, dass die Kaufmannschaft bis zum Ende der Regierungszeit Samsu-ilunas als „Standesgericht oder Fachgericht" in Konflikten der Berufsgenossen, der Kaufleute, fungierte.[1859] Danach „endete ihre Teilnahme an der Judikatur", und die Kaufmannschaft wurde eine wichtige Instanz der Stadtverwaltung, zusammen mit dem Oberkaufmann und den Richtern der Stadt. Sie ersetzt das aus älteren Texten bekannte Paar „die Stadt und die Stadtältesten".[1860]

Es ist klar, dass der Kaufmann eine unabhängige Person gewesen ist. Es war sein Ziel, Profite zu machen; und dazu war er wohl auch in der Lage.[1861] In altbabylonischen Briefen ist gelegentlich vom Profitmachen die Rede (*kuššûm*): „die Karawanen, d.h. Ochsen und Wagen werden zum Profitmachen (*ana takšītim*)

[1854] AEM 1/2 164 Nr. 363:10-15, mit Charpin, S. 145; auch MARI 8 (1997) 381.

[1855] AbB 11 133:5-9, mit D. Charpin, RA 83 (1989) 95. Vielleicht sind nicht die Ersatzleute der Kaufmannschaft gemeint, sondern andere.

[1856] C. Michel, Amurru 1 (1996) 419.

[1857] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 69.

[1858] F.R. Kraus, „*Kārum*, ein Organ städtischer Selbstverwaltung", in A. Finet (ed.), Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes (1982) 29-42.

[1859] F.R. Kraus, a.a.O. 33-35, 41.

[1860] F.R. Kraus, a.a.O. 35-38, 41 f.

[1861] M.A. Powell, „Sumerian merchants and the problem of profit", Iraq 39 (1977) 23-29; J.F. Robertson, „On profit-seeking, market-orientations, and mentality in the Ancient Near East", JAOS 113 (1993) 437-443. In Sprichwörtern: B. Alster, „He who pays with valid money: on the status of merchants in early Mesopotamia", Mél. Limet (1996) 1-6.

ausziehen, um Braugerste (?) zu transportieren".[1862] Wir haben gesehen, wie nach Mari-Texten der Wert des Zinnes auf der Reise von Ešnuna nach Aleppo ständig anstieg (15.1.1.).

Wir fügen noch die Beobachtung zu, dass *tamkārum* nicht nur „Kaufmann" bedeutet, sondern allgemein auch „(anonymer) Gläubiger / Geldgeber"; vgl. oben, zu CH § L-T (15.3).[1863]

15.6. Das Haupt der Kaufleute

R. Harris, Ancient Sippar (1975) 71-76. D. Charpin, JA 270 (1982) 61-64. K.R. Veenhof, „The sequence of the 'Overseers of the Merchants' at Sippar and the date of the year-eponymy of Ḫabil-kēnum", JEOL 30 (1987-88) 32-37, mit D. Charpin, „Notices prosopographiques, 3: les 'prévôts des marchands' de Sippar-Amnānum", NABU 1990/9. F. van Koppen, NABU 1999/80 (Abum-waqar in Sippar). M. Van De Mieroop, Ur (1992) 112-114, „The overseer of the merchants".

Das Haupt der Kaufleute (PA dam.gàr) war eine wichtige Persönlichkeit; wir werden dieses Thema allerdings nur kurz streifen. Wir kennen ihn in seiner Rolle als Vermittler zwischen den Abgabepflichtigen und der Obrigkeit, wie die „Palastgeschäfte" deutlich zeigen.

Hammurabi gibt den Befehl, dass die Häupter der Kaufleute – Šēp-Sîn (von Larsa) und Sîn-muštāl (von Ur) – nach Babylon kommen sollen mit 1800 Kor Gerste „von Sesam" und 19 bzw. 7 Minen Silber, Altbestand.[1864] Er gibt die Anweisung, dass diese beiden ein gleich großes Unterhaltsfeld bekommen sollen.[1865] Aus einem anderen Brief wird deutlich, dass es in Ur drei Männer mit dem Titel „Haupt der Kaufleute" gab; der erste ist jener Sîn-muštāl.[1866] Dieser wird während des Aufstandes von Rim-Sîn II „Chef von Larsa".[1867]

In „Sippar" gab es offensichtlich nur zwei zur selben Zeit amtierende Häupter der Kaufleute. Tatsächlich handelt es sich um das Haupt der Kaufleute in Sippar-Amnānum und, unabhängig, seinen Kollegen in Sippar-Jaḫrurum.[1868] In Sippar-Amnānum (Tell ed-Dēr) sind die Folgenden bekannt: Ipiq-ilišu, sein Sohn Sîn-iddinam, nach

[1862] AEM 1/2 526 Nr. 532:11-14.

[1863] F.R. Kraus, WO 2 (1955) 127 f.; K.R. Veenhof, JESHO 40 (1997) 351-7. Einige Belege für *tamkārum* = Gläubiger sind Tell Sifr 14:13, BDHP 74:6, CT 45 15:1, 7, D. Charpin, RA 74 (1980) 117 Nr. 64:6.

[1864] AbB 2 33.

[1865] AbB 4 3.

[1866] AbB 4 2.

[1867] M. Stol, Studies (1976) 51; bewiesen durch die Siegelinschriften auf YOS 12 113, 167.

[1868] D. Charpin, NABU 1990/9.

ihm Marduk-nāṣir,[1869] Ibni-Adad. In Sippar-Jaḫrurum (Abu Habba): Ilšu-bani, Ilšu-ibni(šu), sein Sohn Utu-šumundib nach ihm. Dieser war zuvor Richter gewesen.[1870]

In Mari ist nur einer bekannt: Iddin-Numušda (abgekürzt Iddinjatum), „Diener von Zimri-Lim". Er war offensichtlich im Dienste des Königs und handelte in Metallen und Wein. Er reiste nach Qatna; er beaufsichtigte auch den Zoll bei Terqa.[1871]

15.7. Der Kleinhandel auf der Straße

Die importierten Handelswaren mussten auch verkauft werden. Das Akkadische kennt für den Kleinverkauf das Wort *pašārum* „verschleißen". Schon in altbabylonischer Zeit gab es den Suq, babylonisch *sūqum*. Zwei Protokolle über Omenbefunde in der Leberschau erwähnen ihn; beide sind in Babylon im Hause des Kaufmannes Kurûm gefunden worden. Das eine Protokoll gibt den Grund für das Omen an: „Wird die große Perle (?), die er gekauft hat und die (hier) liegt, im Suq der Einkäufe mit Gewinn verkauft werden?"[1872] Das zweite hat die folgende Einleitung: „Ein Lamm, die Arbeit des Leberschauers, für die Ware, die er gekauft hat und im Suq der Einkäufe für Gewinn verkauft wird".[1873] Nach dieser Einleitung folgt, wie die Eingeweide des untersuchten Lammes aussehen. C. Wilcke: „Binnen Monatsfrist hat Kurû mindestens zwei Orakelanfragen wegen seiner Geschäfte in den „Einkaufs-Straßen" gestellt; diese müssen so wichtig und so potentiell lukrativ gewesen sein, dass sich die Investitionen für die Opferlämmer und die Tätigkeit des Opferschauers lohnten (...) Es handelt sich um einen sich über mehrere Straßen (Plural!) erstreckenden Markt (vgl. modern *'aswāq*), auf dem der Kaufmann wertvolle Ware (*saḫirtum*) feilbietet".[1874]

Ein Wort für Kleinhändler war *sāḫirum*;[1875] zweimal wird „das Haus des Kleinhändlers" gemietet[1876], soweit ersichtlich handelte er in Sesamöl.[1877]

[1869] König Abi-ešuḫ schreibt Briefe an Sîn-iddinam oder Marduk-nāṣir, die Kaufmannschaft von Sippar und die Richtern von Sippar.

[1870] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 72. Dort die umgekehrte Karriere von Itti-Enlil-qinni, zur Zeit Hammurabis?

[1871] D. Lacambre, FM III (1997) 113 (Qatna); C. Michel, Amurru 1 (1996) 420-422 (Terqa). Zu ihm auch noch J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 25, 50.

[1872] VS 22 81:2-5, mit C. Wilcke, ZA 80 (1990) 303.

[1873] A. Goetze, JCS 11 (1957) 91 YBC 11056:1-4, mit B. Landsberger, Fs. Baumgartner (1967) 180, C. Wilcke, ZA 80 (1990) 303 f. Ein drittes Protokoll für Kurû, über Eingeweideschau von Vögeln, wurde von N. Veldhuis identifiziert; in: Studies H. Drijvers (1999) 167. Der Text ist A. Tsukimoto, „A report on divination by means of a sacrificial bird", Orient 18 (1982) 106-110.

[1874] Noch eine Orakelanfrage für einen Kaufmann ist Ni 2894, Umschrift F.R. Kraus. Weiter BM 26594 (Amṣ 10), 1 sila$_4$ *nēpešti bārîm ana epēš ṣibûtim ištu* 10.V *adi* 2.VI.

[1875] B. Landsberger, Fs. Baumgartner (1967) 176-190, zu *sāḫiru* „Kaufmann", *sāḫirtu* „Ware".

Die „Läden" heißen *bīt maḫīrim*. Sie werden oft vermietet: einmal in Larsa vom Kaufmann Mannija, in Sippar öfters von Nonnen; Mietdauer ist ein Jahr.[1878] In einer Erbteilung wird ein Laden in drei Teile zu je einem halben SAR aufgeteilt.[1879] Warad-Sîn hatte mehrere Läden; sie grenzen an ein unbebautes Grundstück.[1880] Ein neuer Text erwähnt den Kauf von 3 SAR „Laden im Tor von Šamaš" (é ki.lam *i-na* ká [d]Utu) durch eine Nonne von ihrem Onkel väterlicherseits; es folgt der Kauf von 9 SAR Laden, „neben dem Haus von Itti-Enlil-qinni, dem Haupt der Kaufleute"; es handelt sich also um eine Gruppe dieser Häuser. Eine Konzentration von Läden befand sich also in Sippar beim „Tor von Šamaš", 324 Quadratmeter; auch das Haupt der Kaufleute besass dort ein Haus.[1881] Auch in Larsa wohnte das Haupt der Kaufleute neben einem Laden.[1882] Ein Mann bekommt den Auftrag, zwei Säcke (*azamillum*) „am Tor des Marktes" zu kaufen (*ina* ká ki.lam).[1883] Ein sumerisches Sprichwort zeigt, dass der Agent (šagan.lá, *šamallûm*) seinen Arbeitsplatz im Laden hatte (SP 5.102). Nach einem Musterprozess wird eine Frau in einem Laden vergewaltigt.[1884]

[1876] MHET II/4 473; BM 17031.
[1877] J.F. Robertson, Studies Sjöberg (1989) 461 f. UM 29-15-918:4 (das „Haus" der Kleinhändler); AUCT IV 67, YOS 12 292.
[1878] TCL 10 101; M. Stol, RlA VIII/3-4 (1994) 167a.
[1879] B. Lafont, RA 86 (1992) 103 Nr. 2:2, 15, 27.
[1880] TCL 1 77:1-2.
[1881] CBS 1397, Ende: 9 SAR é.ḫi.a ki.lam *i-na* ká [d]utu *i-ta* ki–[d]en.líl–*qí-in-ni* PA dam.gàr. Umschrift von Els Woestenburg.
[1882] TCL 11 219:3.
[1883] AbB 1 60:15.
[1884] 3N-T403; C. Locher, Die Ehre einer Frau (1986) 95 f.

16. SILBER, „GELD“, IN ALTBABYLONISCHER ZEIT

Seit alters her wird der Kaufmann mit Silber assoziiert.[1885] Karl Polanyi hat jedoch eine Theorie vorgelegt, nach der das Silber eine seltsame Ware sei. Als der Assyriologe A. Leo Oppenheim die Meinungen Polanyis zur vormodernen Wirtschaft zur Kenntnis genommen hatte, hat er seinen Schüler Ronald F.G. Sweet bewogen, eine Dissertation über das sogenannte „Geld“ in der altbabylonischen Zeit (2000-1600 v. Chr.) zu verfassen, da es interessant wäre, die neue Theorie an Hand der Rolle des Silbers in einer gut dokumentierten Periode zu kontrollieren. Der Befund von Sweets Arbeit ist, dass konkretes Silber kaum vorkommt, Silber vielmehr nur der Wertmesser für Warenpreisen ist (Diss. Chicago 1958). Diese Meinung wurde von Oppenheims berühmter Kulturgeschichte Mesopotamiens in einigen kurzen Sätzen übernommen. Erst 1982 hat J.-R. Kupper protestiert.[1886] Das Textmaterial ist inzwischen stark angewachsen, namentlich aus den Königsarchiven in Mari. Kupper stellte fest, dass in Mari das Silber reichlich vorhanden war und in großen oder kleinen Mengen von Hand zu Hand ging. Silber wird vom Tempel ausgeliehen, im Loskauf ausgehändigt, als Zoll abgegeben; Steuer und Gerichtsstrafen werden in Silber bezahlt. Der Palast in Mari verwendet Silber, um ausländische Güter zu kaufen, seinen Gästen Ringe (1 bis 10 Sekel) oder bearbeitete Gefäße usw. als Geschenke zu geben; auch Tempel erhalten Weihgeschenke, und der Palast braucht Silber für die eigenen Gebrauchsgegenstände. In der zweiten Hälfte seines Aufsatzes bespricht Kupper die Silbereinkünfte des Palastes.

Silbergegenstände als „Geld“

W.W. Hallo hat gesehen, dass mit dem Wort „Ring“ (ḫar, *šewerum*) ein silberner Ring oder eine Spirale als Zahlungsmittel gemeint ist; solche Objekte sind auch gefunden worden.[1887] Die Spiralen konnten an bestimmten Stellen abgebrochen werden, die kleinste Einheit mag 1/8 Sekel Silber gewesen sein. Oft wird in Texten das Gewicht eines Ringes angegeben; häufig werden 5 Sekel genannt. Tatsächlich zahlen Klosterfrauen Preise in „Ringsilber“. Auch fällt auf, dass der Brautpreis in Einheiten von 5 oder 10 Sekel bezahlt wird (42 bzw. 85 Gramm).[1888] Man kann sich vorstellen, dass eine Verlobte dieses Silber in der Form eines Ringes (5 Sekel) oder zweier (10 Sekel) am Arm trug. Beachte, dass nur Klosterfrauen mit Ringsilber

[1885] W.W. Hallo, CRRAI 38 (1992) 354 f.; id., Origins (1996) 21 f.

[1886] J.-R. Kupper, „L’usage de l’argent à Mari“, Studies Kraus (1982) 163-172. P. Villard, ARMT 23 (1984) 501 f., bemerkt dazu, dass Edelmetall in Mari doch selten war. Vgl. auch J.-M. Durand, „Les affaires d’argent“, LAPO 18 (2000) 216-219.

[1887] W.W. Hallo, Origins (1996) 19 f., der auf seine Buchbesprechung von 1963 verweist. Ausführlich M.A. Powell, „A contribution to the history of money in Mesopotamia prior to the invention of coinage“, Fs. Matouš II (1978) 211-243.

[1888] M. Stol, JESHO 38 (1995) 126.

bezahlen. Dass konkret ein Ring gemeint ist, wird bestätigt durch das gelegentliche Zahlen durch Klosterfrauen mit einem „Fingerring“ (šu.gur, *unqum*).[1889]

In Mari wurden Kleider, verschiedene Ringe (Gold und Silber), Sonnenscheiben (Gold) und „Gesiegeltes“ (Silber) unter Soldaten der verschiedenen Rängen verteilt, wobei Gewicht und Wert immer angegeben wird.[1890] Sie sind eher Belohnungen als Geschenke.[1891] Solche Objekte in Standardmaßen sind aus dem normalen wirtschaftlichen Verkehr nicht bekannt. Immerhin, die Möglichkeit von Zahlungen in dieser Form existierte. In Mari werden auch Gegenstände aus Silber – eine Axt (*ḫaṣṣinnu*) oder Gefäße (GAL, *kāsu*) – geliefert.[1892]

F. Joannès hat ausführlich die Wertung und das Wägen von Metallen in Mari studiert; er hat dabei festgestellt, dass es zwei Wertungen gibt. Ein Beispiel ist Gold: 1 Sekel Gold hat den Wert von 4 Sekeln Silber (kù.babbar-*šu*); der Wert heißt auf akkadisch *kīnum*; Joannès: „poids brut“, „rapport d'achat“, „valeur marchande“. Wenn aber das Sekel Gold zu einem Gegenstand verarbeitet worden ist, ist es teuerer und mehr Silber wert; akkadisch *nībum* „was benannt, erklärt worden ist“; „valeur“, „rapport de valeur“. Die „valeur artistique ajoutée“ liegt zwischen 10 und 33 % bzw. 25 und 50 %.[1893] Dasselbe gilt auch für Silber, wie wir sofort (bei *kaniktum*) sehen werden.

Zwei *kudurru*s von ca. 1090 v. Chr. lassen die Angabe des Gewichts (z. B. „Sekel“) aus; das ausgezahlte Silber wird gezählt. Dazu A. Ungnad: „Die Vermutung liegt nahe, dass es zu dieser Zeit – möglicherweise abgestempelte – Sekelstücke gab, die als Vorläufer von Geldmünzen betrachtet werden können“.[1894]

[1889] M. Pfisterer, Ein Silberschatz vom Schwarzen Meer. Beobachtungen zum Geldumlauf im Achaimenidenreich (2000) 73-5 „Ringgeld“ (mit Tafel XVII), bespricht die Spiralringen aus dem Silberfund.

[1890] F. Joannès, RA 83 (1989) 145-151; P. Villard, FM I (1992) 137 ff.; auch ARM 27 161:46-49.

[1891] Zum Problem J. Bottéro, ARMT VII (1957) 328-9.

[1892] J. Bottéro, ARMT VII 333; J.-R. Kupper, Studies Kraus 166 f.; St. Dalley, „Currency and rates of exchange“, Mari and Karana (1984) 65-69. Sie bespricht kurz den Treasure of Todd aus Ägypten, mit Abb. „Among the items were oblong ingots of silver, rough rings of silver, lightweight cups with simple fluting, and other cups which had been flattened and folded up quite deliberately, to be stored as pieces of sheet metal in the king's coffer. The treasure also contained fragments of lapis lazuli, which may likewise have been used as currency“. Zu diesem Lapislazuli: G. Pierrat-Bonnefois, in: A. Caubet (ed.), L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell al-Dab^{c}a (Égypte) et l'archéologie de la Méditerranée orientale (1800-1400 av. J.-C.) (1999) 285-302.

[1893] F. Joannès, RA 83 115 f.

[1894] BBSt Nr. 7 und YOS 1 37, mit A. Ungnad, OrNS 13 (1944) 89.

16.1. „GESIEGELTES" (*KANIKTUM*)

Das einzige Geschenk, das wie „Geld" aussieht, wird in jenen Textgruppen „Gesiegeltes" (*kaniktum*) genannt. Es hat bei den Verteilungen unter den Soldaten den geringsten Wert und wird von Soldaten in den Rängen von *laputtûm* und abwärts empfangen. F. Joannès hat an eine „médaille" gedacht.[1895] Das reale Gewicht läuft von ⅔ zu 2 ½ Sekel Silber, der Wert liegt aber 33 % höher, weil es offensichtlich „bearbeitet" ist – auf einfache Weise, so nehme ich an, da das *kaniktum* das billigste Geschenk ist. Hier stellt sich ein philologisches Problem: wie soll man sich die Bearbeitung vorstellen? Ein einfaches Symbol, das in Silber gestempelt wurde? Das Wort *kaniktum* müsste dann aber buchstäblich „das Gestempelte" bedeuten. Ich kenne das Verbum *kanākum* in diesem Sinne aber nur vom Abrollen eines Siegels auf Ton, nicht als eine Bearbeitung von Metall. Das Silber wurde wohl in Standardmaßen hergestellt und in einen kleinen Sack verschlossen; dieser wurde in einer Tonbulle gesiegelt. Deshalb das Wort „Gesiegeltes".[1896]

Das so gesiegelte Silber kommt öfters vor. Aus Uruk kennen wir kleine Silberstücke die *kinkum* genannt werden. Hunderte von ihnen kommen in Listen vor, wobei das Gewicht variert: 15 Gran (še), ⅓, ½ und 1 Sekel.[1897] In Mari kommt es zwischen Lederbeuteln mit Kostbarkeiten vor.[1898] D. Charpin schreibt dazu: „*kinku*: de tout petits sacs de cuir contenant de très faibles quantités d'argent. Plusieurs exemples ont été retrouvés à Larsa dans la 'jarre de l'orfèvre' ainsi que dans le temple d'Inanna à Nippur".[1899]

Nicht selten wird „gesiegeltes Silber" (*kaspum kankum*) genannt; es ist nach der Definition von J. Renger „Silber, das – in welcher Form auch immer – in Säcken oder Beuteln verpackt war und die Säcke dann verschnürt und versiegelt (verplombt) worden sind".[1900] In Briefen wird öfters gebeten, einen Silberbetrag zu siegeln und zu schicken (*kunkamma šūbilam*). Es soll beim Empfang „geöffnet" werden: „Zwei Minen Silber, die im Lederbeutel (*tukkannum*) versiegelt sind, hast du mir bringen lassen. Ich ließ PN sein Siegel (na_4 *kunukkum*) öffnen".[1901] „Now I have sent PN to you with the 6 minas of silver which I received. They may not open

[1895] F. Joannès, RA 83 150; P. Villard, FM I 140, Zeilen 63-69; aber nicht in ARMT 23 435. Médaille: NABU 1989/108; so auch J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 405.

[1896] Außerhalb dieser Listen kommt *kaniktum* in undeutlichem Kontext vor, als Apposition bei „Silber" (ARM 10 61:13; in AbB 6 31:17, wo es Silber höher Qualität garantieren soll).

[1897] Sh. Sanati-Müller, BaM 21 (1990) 160; 24 (1993) 155; und mehr.

[1898] ARMT 24 213:3, mit J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 172 f.

[1899] NABU 1988/85. Seine Quellen sind Syria 61 [Fehler für Syria 56] 1 ss. (Larsa), JCS 39 197-240; 225 und fig. 12 (Nippur). Schon CAD K 387 *kinku*: „sealed bag".

[1900] J. Renger, in: W. Schelkle, M. Nitsch (ed.), Rätsel Geld. Annäherungen aus ökonomischer, soziologischer und historischer Sicht (1995) 306. Auch M. Stol, JCS 34 (1982) 150 f., § 12; K. Reiter, Metalle 93-5; M. Stol, Fs. Renger (1999) 579 f.; VAS 29 65:1.

[1901] AbB 2 171:3-5; Handel. „Öffnen" auch in ARM 10 175:19.

the 3 minas of silver under my seal“, buchstäblich: „meine drei gesiegelten Minen Silber“.[1902] Einmal ist die Rede von „15 Sekel Silber, das nicht geöffnet ist“ (*ša la pu-ut-tu*).[1903] Die Siegelabdrücke waren persönlich: „Silber, Siegel von NN“ (na$_4$ *kunuk* PN) kommt vor.[1904]

In einem Brief lesen wir: „Den halben Sekel Silber, den du mir hast bringen lassen: (weil) die Siegel nicht unversehrt sind (*ku-nu-uk-ku ú-ul* <*ša*>*-al-mu-ma*), schicke ich (es) dir zurück“.[1905] Das Silber war in einer mit einer Tonbulle versiegelten Tasche verschlossen, wobei die Bulle vielleicht angab, dass der Inhalt ein halbes Sekel Silber war, woran der Briefschreiber allerdings zweifelt.

Gesiegeltes Silber wird dem *piṭrum*, wohl „losem Silber“, gegenübergestellt. „Schicke mir 5 Sekel Silber, entweder gesiegelt (*kankum*) oder *piṭrum*“.[1906] Man braucht 10 Sekel Silber um sich Gerste „im Haus, in der Öffnung des Fensters“ darmessen zu lassen und bittet um gesiegeltes Silber, nicht in der Form *piṭrum*.[1907]

Das als „gesiegelt“ autorisierte Silber wurde gerne im Handel verwendet. Das gilt auch für „Silber im Gewichtsstein von Šamaš“ und für „geläutertes Silber“ (*kaspum ṣarpum*).[1908]

16.2. „Scrap silver“

Wir haben vermutet, dass mit *piṭrum* loses Silber gemeint ist, weil *paṭārum* „lösen“ bedeutet. Loses Silber heißt nach M.A. Powell auf akkadisch „Gebrochenes“ (*šibirtum*); „scrap silver or fragments“.[1909] Diese wichtige Deutung wurde in den beiden Wörterbüchern übersehen. Im Zusammenhang des Silbers ist auch das Wort *daqqātum* belegt, buchstäblich „die Winzigen, Feinen“; CAD: „small amounts left over“. Es wird neben in Minen oder Sekeln genau angegebenen Mengen Silber genannt;

[1902] So W.H. van Soldt, AbB 12 51:16-20; 3 ma.na kù.babbar *ku-nu-ku-ja* (= *kunnukūja*, D Verbaladjektiv).

[1903] TSifr 46:1-2, mit D. Charpin, Archives familiales (1980) 121 f.

[1904] CBS 1440; Umschrift Els Woestenburg. Vs. (1) 11 ½ gín (2) na$_4$ *ku-nu-uk ib-ni-*^{d}[...] (3) 8 ½ gín kù.babbar (4) na$_4$ *ku-nu-uk Sîn–na-di-in–šu-mi* (5, springt ein) ⅓ ma.na kù.babbar. Rs. oben unbeschrieben; unten: itu šu.numun.a ud.6.[kam], Jahresname fragmentarisch. – Ein Problem ist die Qualifikation von einem Silberbetrag als „Siegel von Babylon“; K. Van Lerberghe, OLA 21 Nr. 29:1, 10, AbB 11 132:11 (na$_4$.kišib B.); Nr. 68:4 (*ku-nu-uk* B.), BM 78601:1 (Website R. Pientka). M. Stol, JCS 34 (1982) 151 Anm. 76. Auch „3 *kanīkū* ... *ku-nu-uk* uru.ki Ḫalḫalla“ (BM 22546:3-4). Mehr bei K. Reiter, Die Metalle 93 f. (Larsa, Isin).

[1905] TCL 1 48:7-9.

[1906] AbB 10 35.

[1907] TCL 18 127. Mehr bei M. Stol, JCS 34 (1982) 151. Jetzt auch in VS 22 50:1. Aus neubab. Zeit kennen wir „10 ½ Minen Silber, eine Ledertasche, lose, gebunden und gesiegelt“ (*ḫindu paṭertu rakistu u kaniktu*); M. Jursa, NABU 1993/19.

[1908] In M. Stol, „Nach dem Gewichtsstein des Šamaš“, Fs. Renger (1999) 575 f., 579 f.

[1909] Fs. Matouš II (1978) 222 f. Anders K. Reiter, Metalle 98-100.

man denkt ebenfalls an „scrap silver". Ein Kontrakt aus Babylon verspricht, dass eine Mine Silber „zusammengelegt wird" aus *daqqātum* (?).[1910] Vielleicht hat *daqqātum* eine allgemeinere Bedeutung, wie „Kleinigkeiten".[1911] Ganz kleine Mengen Edelmetall wurden mit Hämatit-Gewichten gewogen.[1912]

Qualitäten von Silber sind „gut", „geläutert" (auch zusammen, *ṣarpum damqum*),[1913] auch „ausgezeichnet" (*watrum*).[1914] Mehr über Silber findet sich im Buch über Metalle von Karin Reiter (1997).

16.3. THEORIEN VON K. POLANYI UND J. RENGER.

Eingangs haben wir angedeutet, dass nach der Theorie K. Polanyis Silber keine Rolle als Zahlungsmittel spielte. Silber war eine Ware und es war selten. Am Ende dieses Kapitels über den Handel sollen seine und Rengers Theorien besprochen werden.[1915]

K. Polanyi hat betont, dass es in vorindustrieller Zeit wohl keinen Markt gegeben hat.[1916] Man nennt seine Schule diejenige der „Substantivisten". J. Renger, der mit ihm sympathisiert, fasst es folgendermaßen zusammen: „Die *Substantivisten* gehen davon aus, dass der Mensch ein soziales Wesen sei, dessen wirtschaftliches Handeln von den Grenzen bestimmt wurde, die aus seiner Einbettung in die ihn umgebende Gesellschaft herrührten. Seine wirtschaftlichen Aktivitäten könnten daher als Funktionen sozialer Strukturen beschrieben werden". Dieser Schule steht diejenige der *Formalisten* gegenüber. „Sie betont, dass der Mensch ein primär ökonomisches Wesen sei, das geleitet und bestimmt werde von einer Anzahl von tiefverwurzelten

[1910] VS 22 33:2, *daq-qá-tum ana šutēmudi*; andere Deutungen W. von Soden, OLZ 81 (1986) 246, M.P. Streck, ZA 84 165 f., C. Wilcke, ZA 80 (1990) 299.

[1911] Lasurstein in der Form *duqqum*: C. Michel, Studies Veenhof (2001) 348 f.; ead., Correspondance des marchands de Kanish, LAPO 19 (2001) 288 f. („les éclats issus de la taille d'une pierre").

[1912] K.R. Veenhof, NABU 1991/29.

[1913] „Siegele 10 Sekel Silber *ṣarpum damqum* mit deinem Siegel und schicke es an PN: wir haben den Sesam erhalten", AbB 2 161:26-29; auch AbB 7 123:18. Vgl. K. Reiter, Metalle 93, 97 f. Vgl. noch 2 gín kù.babbar *dam-qú* in M. Vandendriessche, OLP 18 (1987) 63 Text 2:5.

[1914] AbB 1 85:11, 14. Andere Belege in K. Reiter, Metalle 102 („Silber extrafeiner Qualität").

[1915] Unabhängig vom gerade erschienenen Kapitel von M.A. Powell, „Monies, motives, and methods in Babylonian economics", in: J.G. Dercksen (ed.), Trade and finance in ancient Mesopotamia, MOS 1 (1999) 5-23.

[1916] Kritik auf Karl Polanyi: D.C. Snell, „Marktless trading in our time", JESHO 34 (1991) 129-141; D.A. Warburton, State and Economy in Ancient Egypt, OBO 151 (1997) 83-103, „Polanyi" (auch zu J. Renger) (Hinweis von M. Wäfler); D.J.W. Meijer, in: Studies Veenhof (2001) 325-340; B.I. Faist, Der Fernhandel des assyrischen Reiches zwischen dem 14. und 11. Jh. v. Chr., AOAT 265 (2001) 4 f., 180-184. Lit. bei J.N. Postgate, Early Mesopotamia (1992) 320 Anm. 317.

Angewohnheiten, wie z. B. dem Streben nach Maximierung von Produktion und Gewinn oder dem Streben, Chancen im Wirtschaftsprozess zu nutzen“.[1917] Zu diesem zweiten Modell gehört ein rücksichtsloser Markt. Polanyis Modell ist sozialer und freundlicher: „So spricht er beispielsweise im Bereich der Austauschbeziehungen nicht von Preisen, sondern von Äquivalenten, und dem Markttausch stellt er Reziprozität und Redistribution gegenüber“.[1918] Es gibt mehrere „primitive“ Wirtschaftssysteme, die keine Profitmaximierung anstreben. Wir sollten aber auch anmerken, dass Polanyi ein Idealbild zeichnet – wie bei K. Marx – und er sich ins romantische Herz sehen lässt, wenn er meint: „The further back in the history of mankind we go, the less we find man acting for his personal benefit in economic matters, looking after his own interest“.[1919]

Die Argumente Polanyis und die Antworten aus altbabylonischen Quellen:

(1) Es gibt in den altorientalischen Städten keinen Marktplatz. Antwort: der „Kai“ am Kanal mag als Markt fungiert haben, und wir kennen den Suq, die Marktstraße. Auch J. Renger verneint die Existenz eines Marktes, jetzt als wirtschaftliches Instrument; die Geschäftsbriefe schweigen dazu.[1920] Er muss aber zugeben, dass die altassyrischen Briefe ihn voraussetzen. Das komme aber nur im internationalen Handel vor.[1921] Noch eine Bemerkung zum konkreten Markt, der so schwer zu finden sei. Seit langem kennen wir das Haus *bīt maḫīrim*, das gemietet werden konnte; wir übersetzten oben als „Laden“. Die Übersetzung „market-stall“ ist nach Renger weniger wahrscheinlich und darum denkt er an „house of the merchandise, warehouse“.[1922] Wir haben oben gesehen, dass es eine Konzentration von diesen „Läden“ beim Tor von Šamaš gab, die vielleicht einen Suq bildeten (15.7).

(2) Die Tarife. Der König gab feste Preise in Silber. Diese offiziellen Tarife geben aber nicht Preise, sondern Umrechnungswerte im Tausch (equivalencies).[1923] Antwort: Dies mag zutreffen für die Planwirtschaft von Ur III, doch sehen wir, dass in Notfällen das Leben härter wurde und die Preise stiegen.[1924]

(3) Redistribution kennzeichnete die Wirtschaft: die Erträge der verschiedenen Wirtschaftszweigen wurden aufs neue verteilt (*redistribuere*), und zwar außerhalb der Mechanismen eines Marktes. Antwort: Redistribution ist nur sichtbar in den „Great Organizations“ und gerade von denen haben wir die „Lohnlisten“. Für Renger lebten die meisten Menschen in den Great Organizations, „households“

[1917] J. Renger, in seinem Aufsatz „Probleme und Perspektiven einer Wirtschaftsgeschichte Mesopotamiens“, Saeculum 40 (1989) 166-178; S. 172.

[1918] J. Renger, 173, oben.

[1919] Zitat bei D.C. Snell, JESHO 34 (1991) 136.

[1920] AoF 20 (1993) 87-114. Nicht in Briefen: S. 106.

[1921] J. Renger, OrNS 63 (1994) 164 Anm. 12, Ende.

[1922] J. Renger, in: A. Archi (ed.), Circulation of goods in non-palational context in the Ancient Near East (1984) 77-79.

[1923] Postgate, Early Mesopotamia (1992) 203.

[1924] H. Farber, JESHO 21 (1978) 1 ff.; s. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 (1998) 253.

(*oikos*), in denen man für sich selbst produzierte und die Erträge redistribuierte; die Rationen waren verschieden nach Rang. In den höchsten wurden Geschenke verabreicht.[1925] Diese „households“ konnten Tempel- oder Familienbetriebe sein; Profitmachen und Investieren war nicht die Absicht. Ein Problem ist, dass die uns bekannten Archive oft aus solchen Organisationen stammen, und wir nur sie kennen; sie bestimmen also die leicht idyllischen Vorstellungen. Es ist sicher, dass es in der altbabylonischen Zeit auch Menschen gab, die durch verzinste Schulden in Sklaverei gerieten.[1926]

Man muss also folgern, dass es einen Markt gab.

Gegenüber K. Polanyi steht Morris Silver, ein Formalist. Er meint, dass alle Bedingungen einer Marktwirtschaft vorhanden waren: der Mechanismus von Angebot und Nachfrage, das Eingehen von Risiken sowie Darlehen mit Zinsen.[1927] Silver gehört meine Sympathie, doch dürfte er zu weit gehen, denn man kann nicht sagen, jene Marktwirtschaft sei wie die unsere, dafür sind die Differenzen zu groß.

(1) Es existierten feste Rationen (Gerste, Wolle) und Löhne.

(2) Es gab Redistribution.

(3) Der Austausch von Geschenken war wichtig.

(4) Es war problematisch oder gar verboten, Familiengrund zu verkaufen.[1928]

J.F. Robertson hat den Standpunkt von Silver scharf abgewiesen mit der Bemerkung, ihm fehle das Gespür für eine geschichtliche Einbettung; die Wirtschaft werde vielmehr von der zeitgenössischen Ideologie bestimmt.[1929] J. Renger hat strenge Kritik an Silver geübt[1930] und zeigt, dass Silver in vielen Punkten sachlich falsch ist und darüber hinaus die Einbettung der Wirtschaft in die sozialen Umgangsformen ignoriere. Das „Investieren“ eines Überschusses war kein Ideal. Wichtiger als wirtschaftliches Wachstum war Reichtum an sich: Status, Ansehen (Prestige), Einfluss oder gar Frömmigkeit.[1931] Aus den Mari-Briefen wird tatsächlich deutlich, dass der König so handelte. Wenn er auf die Reise geht, nimmt er kostbare Kleider, Metalle, usw., mit und verteilt sie freigebig.[1932] Es ist möglich, dass reiche Leute auf

[1925] OrNS 63 170 f., 177. Geschenke: in J. Renger, „Formen des Zugangs zu den lebensnotwendigen Gütern: Die Austauschverhältnisse in der altbab. Zeit“, AoF 20 (1993) 87-114; insbes. S. 104 f.

[1926] Beiläufig bei J. Renger, OrNS 63 197.

[1927] Z. B. M. Silver, „Karl Polanyi and markets in the Ancient Near East: The challenge of the evidence“, Journal of Economic History 43 (1983) 795-829.

[1928] C. Zaccagnini, „Markt“, RlA VII/5-6 (1989) 421-6.

[1929] J.F. Robertson, „On profit-seeking, market orientations, and mentality in the 'Ancient Near East'“, JAOS 113 (1993) 437-443. „An unfortunate insensitivity to the diversity, complexity and the frequent intractability of historical evidence from the ancient past and of the human actors who produced that evidence“; „essentially ahistorical and acultural“.

[1930] J. Renger, „On economic structures in ancient Mesopotamia“, OrNS 63 (1994) 157-208.

[1931] J. Renger, a.a.O. 172, 207; J. Renger, OLA 5 (1979) 254 f. Frömmigkeit: J.F. Robertson, JAOS 113 (1993) 440b.

[1932] P. Villard, „Les déplacements des trésors royaux d'après les archives royales de Mari“, CRRAI 38 (Paris 1992) 195-205.

ihre Weise ihren hohen Status deutlich werden ließen: so hat Asqudum einen Bären in seinem Stall.[1933]

J. Renger hat zweierlei über den Güterverkehr auf Grund der Briefliteratur geschrieben. Zunächst betont er, dass oft Güter gegen Bezahlung gekauft (*šâmum*) und verkauft (*nadānum*) werden,[1934] danach, wie oft um Güter gebeten wird unter Berufung auf soziale Beziehungen wie „Bruderschaft“.[1935] Er hat aus dieser richtigen Beobachtung später gefolgert, „dass einem Bittsteller kein anderer Weg offen stand, als seinen Briefpartner darum zu bitten“. Er konnte die Güter nicht auf einem Markt kaufen. „Es könnte aber auch am Charakter der interpersonellen Beziehungen zwischen den Briefpartnern liegen, wonach diese geradezu verpflichtet waren, ihre Bedürfnisse innerhalb dieser sozial determinierten Beziehungen zu befriedigen“.[1936] Meint Renger wirklich, dass man Waren nicht gegen Silber auf einem „Markt“ kaufen konnte?

Zur gleichen Zeit hat C. Zaccagnini ausführlich über dasselbe Thema geschrieben und ähnliche Folgerungen gezogen.[1937] Wichtig in seinem Aufsatz ist das Über- oder Untergeordnetsein der beiden Korrespondenten zueinander. Er sieht hier verschiedene Modelle. Es gibt zwei „transactional patterns“: „The reciprocative pattern“ zwischen Gleichen und „the redistributive pattern“, wenn Personen niedrigen Ranges etwas benötigen.[1938] Es gibt aber viele Ausnahmen, die von ihm (zu recht!) als rhetorische Mittel gedeutet werden;[1939] in seiner Schlussfolgerung zeigt er jedoch, wie sich alles vermischen kann (das eine ist „metaphor“ des anderen).[1940] Zaccagnini's Aufsatz ist eher eine Studie in orientalisch höflicher Beredsamkeit denn eine Wirtschaftsgeschichte. Ein schönes Beispiel sind die Auswege, einen (genauen) Preis nennen zu müssen.[1941]

A. Skaist ist in seinem Buch über Darlehen ebenfalls diesem Problem nachgegangen. Waren die Menschen sich der Prozesse in der Wirtschaft, wie wir sie analysieren, bewusst? Wurden sie vom Markt determiniert? „Was there a credit market?“ Die Darlehen mit ihren fest bleibenden Zinsraten gehörten nicht zum

[1933] TH 85.05, D. Charpin, CRRAI 40 (Leiden 1996) 226.

[1934] In: A. Archi (ed.), Circulation of goods 100-102. Beachte auch die Übersicht der altbab. Kaufobjekte von D.O. Edzard, ZA 85 (1995) 304-6, zum Verbum *šâmum* „kaufen“ im CAD.

[1935] In: A. Archi (ed.), Circulation of goods 109-110.

[1936] AoF 20 (1993) 106.

[1937] C. Zaccagnini, „On gift exchange in the Old Babylonian period“, Mem. Pintore (1983) 189-253. Vgl. die Diskussion von Renger und Zaccagnini, zu Polanyi, in: M. Hudson, B.A. Levine (ed.), Urbanization and land ownership in the Ancient Near East (1999) 154-6.

[1938] S. 191 Anm. 4; 215, 219, 228, 234, 238.

[1939] S. 229, und öfter.

[1940] S. 252; vgl. 225-6, 230, 238.

[1941] S. 223 f.

„Markt". Er führt die Wirtschaft der modernen Hausas in Afrika an: fluktuierende Preise bei konstantem Zins.[1942]

16.4. Silber als Zahlungsmittel

Wir kommen zur Rolle des Silbers zurück. J. Renger hat nur einmal – mit genauen Belegen aus altbabylonischen Briefen – die Rolle von Silber im „Tauschhandel" angesprochen.[1943] Im zweiten Absatz wird festgestellt, dass einige Briefe angeben, dass Silber gekauft wurde, was überraschen würde, wenn es als „Geld" allgemein verfügbar wäre.[1944]

Exkurs:
Leider ist die Darstellung auf S. 107 f. durch Flüchtigkeiten entstellt, was die Beweiskraft schwächt.

Wir behandeln nur die Zitate in Anm. 271. AbB 1 46:11 und 8 48 (falsches Zitat?) sind überhaupt nicht beweiskräftig. In AbB 1 139:7 ist nur vom Erhalten von Silber als Kaufpreis für Zinn die Rede. In PBS 7 63:5 (AbB 11 63) kann man šám ⅔ ma.na kù.babbar auch übersetzen „Kaufgut, mit *x* Silber bezahlt". Vgl. „Buy where you can (*šâmum* Gtn) [goods] for 10 minas of silver and send them to me" (AbB 12 182:8, nach K.R. Veenhof, Mél. Garelli [1991] 302 Anm. 35). YOS 12 70 muss als Palastgeschäft erklärt werden (M. Stol, JCS 34 138, 145, mit einem Fehler: nicht „Our text No. 34", sondern einfach „Our text").

Von Silberkauf ist, mit J. Renger, eindeutig die Rede in zwei oder drei Fällen.

- „Puzur-Adad – kaufe für ihn Silber und schicke ihn her".[1945] Den Kontext kennen wir nicht.
- Gut bekannt ist aber der Hintergrund von diesem Silberkauf: „Kaufe entweder Gerste oder Silber und gib es als Preis für Pflugteams (*inītum*)".[1946] Wir wissen, dass für Pfluggespanne und Erntearbeiter Gerste oder Silber geliehen wurde. Sicher brauchte man große Mengen, die wohl beim Kaufmann ausgeliehen wurden.

[1942] A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 139-141.
[1943] In: A. Archi (ed.), Circulation of goods 107 f.
[1944] S. 107, mit Anm. 271. „But there exist a few remarkable references apt to provoke second thoughts and to lead to revise some of our ingrained preconceptions about ancient economies with regard to the function of silver as 'money' or to the concept of buying and selling: in a few letters it is stated that silver could be bought! (...) Silver was not understood or regarded as the exclusive measurement of value or indicator of an equivalence, for it too was a commodity".
[1945] AbB 1 122:32-3.
[1946] AbB 7 112:10-11.

- Unsicher ist: „Nimm das Sesamöl (*ellum*) von I. und U., im Wert von <..> Minen Silber (*ša* <...> ma.na *ka-as-pi-im*), in Empfang (...) Gib deine Gerste und kaufe (?) Silber (...). Lass mir zehn Minen Silber (oder die Wolle von Z. 26?) (kù oder e) bringen“.[1947]

In seinem späteren Aufsatz, „Rätsel Geld“ (S. 296), erwähnt Renger „zahlreiche Belege in altbabylonischen Briefen, in denen vom 'Kaufen von Silber' die Rede ist“, und verweist auf die eben besprochene Seite 107.

Renger kennt zwei Briefe in denen *Gerste* als Zahlmittel gilt.
- „Kaufe Treber (*tuḫḫū*) für Gerste“, aber es wundert nicht, dass im Kontext von Treber, einem Nebenprodukt der Bierherstellung, in Gerste bezahlt wird.[1948]
- In einem fragmentarischen Kontext lesen wir: „Ich habe sie (= ?) nicht für Gerste gegeben“.[1949]

Der sechste Absatz, das Kaufen von Gütern gegen *Silber*, ist zu kurz gefasst.[1950] Denn die Briefe sind ja voll von Aufträgen, um Sachen zu kaufen; als Beispiel nenne ich nur den Ankauf von Knoblauch gegen Silber.[1951] Das Silber spielte eine große Rolle als Tauschmittel, wie die zahlreichen Urkunden über Kauf usw. zeigen. Hingewiesen sei noch auf die merkwürdige Tatsache, dass Vorauszahlungen in Gerstenpacht und Hausmiete oft in Silber entrichtet wurden (12.4.1.1.4).[1952]

Es beunruhigt, dass nach R.F.G. Sweet Silber so selten in Mitgiften und Nachlassen vorkommt;[1953] in Ur allerdings ist es öfters belegt. In Kutalla erben die Söhne eine große Menge Gerste (10 Kor) und einen Silberbetrag (2 Sekel).[1954]

Die Vorstellung Rengers mag für kleine Gemeinschaften zutreffen, wie er selbst bemerkt: „Beschränkter Austauschbedarf auf der dörflichen, der Ebene der Subsistenzproduktion, wo sich Austausch innerhalb eines Systems traditioneller Solidarität nach dem Prinzip der Reziprozität abspielt“.[1955] Sobald man aber Verbindlichkeiten oder Aufträge schriftlich in Schuldurkunden, Briefen usw. festlegt, dient Silber als Tauschmittel.

[1947] UET 5 73:16-20; 24-25 mit CAD A/2 149b; Z. 29.
[1948] AbB 7 112:25-6.
[1949] AbB 5 129 Rs. 2-3.
[1950] S. 108, oben, „More numerous are ...“.
[1951] AbB 1 106; 2 99, 116; 7 159, 160.
[1952] H.Ph.H. Petschow, ZA 74 (1984) 194-6.
[1953] Sweet, Prices, 116 ff., „inventories“.
[1954] F.R. Kraus, WO 2 (1955) 127 (Ur); Tell Sifr 44:8,14, 24, 32, 38. K. Reiter, CRRAI 40 (1996) 267; G. Kalla, „Nachlass“, RlA IX/1-2 (1998) 42 § 4.5.7.
[1955] J. Renger, in: W. Schelkle, M. Nitsch (ed.), Rätsel Geld (1995) 318.

17. SKLAVEN

G.R. Driver, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 478-490. W.F. Leemans, JESHO 11 (1968) 181-5. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 332-350, „Slavery". P. Naster, „L'esclavage dans la série Ana ittišu", Mél. Finet (1989) 137-140. H. Klengel, Hammurapi und der Alltag Babylons (1991) 249-255. W.W. Hallo, „Slave release in the Biblical world in light of a new text", Studies Greenfield (1995) 79-93.

Die marxistische Theorie sieht das klassische Altertum als „Sklavengesellschaft"; und in der Tat sind Sklaven in der Literatur von Griechen und Römern gut belegt.

Ganz anders die altbabylonische Gesellschaft:

Auf dem Lande sehen wir selten Sklaven auf den Äckern; die ärmsten Leute dort sind die Familien von Ochsentreibern.[1956]

Der Hausherr hatte nicht, wie der römische *pater familias*, das ausschließliche Recht über Leben und Tod des Sklaven; einem Brief aus Mari entnehmen wir, dass der König über die Strafe eines geflüchteten Sklaven entscheidet.[1957]

Sklaven kennen wir aus Erbteilungen und Mitgiften; in den letzteren werden sie reichen Töchtern bei der Heirat mitgegeben. Wir kennen also nur die „Haussklaven". In einem normalen Haus gab es ein bis vier Sklaven und Sklavinnen; reiche Familien hatten etwa zehn.[1958]

Sklaven und Sklavinnen hatten oft besondere Namen: bei den Sklavinnen etwa „Meine Herrin ist mein Stern", „Wen (hätte) ich ohne die Herrin?".[1959] Die hausgeborene Sklavin einer Nonne konnte einen Namen haben wie „Aja ist die Mutter der Geborene" oder in der Kurzform „Aja ist meine Mutter".[1960] In drei Fällen kann man nachweisen, dass einer Sklavin ein solcher Namen neu gegeben wurde.[1961]

Ein Sklave war mit einer Marke versehen. In altbabylonischer Zeit war das eine bestimmte Haartracht (*abbuttum*), die auch in Mari und Alalaḫ üblich war. Das Anbringen dieser Haartracht heißt „anlegen" (*šakānum*), das „Scheren" (*gullubum*) dieser Haartracht ist das Entfernen der Sklavenmarke. Dieser Sachverhalt wird klar aus Adoptionen; die Kontrakte besagen zuerst, dass ein Sklave bei seiner Adoption freigelassen wird, und dass als Zeichen dafür die Haartracht „(ab)geschoren" wird. Leugnet er später die Adoption, so „wird man die Haartracht anbringen und ihn

[1956] M. Stol, BSA 8 (1995) 193.

[1957] S. Lafont, „Un 'cas royal' à l'époque de Mari", RA 91 (1997) 109-119.

[1958] G. Kalla, RlA IX/1-2 (1998) 40 f. Längere Listen von Sklaven sind z. B. CT 2 23, CT 45 27, V. Scheil, SFS Nrr. 10:26 ff., 247.

[1959] Bēlti-kakkabi, AbB 7 129:17; Ša-la-bēltim-manni, CT 6 33a:9. Mehr bei R. Harris, Ancient Sippar (1975) 350; M. Stol, SEL 8 (1991) 208 f.

[1960] Aja-ummi-alittim, V. Scheil, SFS 247:11, CT 47 30:17; Aja-ummi, E. Szlechter, TJDB (1958) 11 MAH 15.913:24 (so !).

[1961] M. Stol, 209; BiOr 54 (1997) 720, zu BM 16981.

verkaufen".[1962] Der Codex Hammurabi CH § 226 bestimmt: „Wenn ein Barbier ohne Erlaubnis des Herrn eines Sklaven einem Sklaven, nicht dem Seinen, die Sklavenhaartracht abschert, so wird man diesem Barbier die Hand abschneiden" – zum Überreden des Barbiers durch den Sklaven vgl. § 227.

Sklaven oder Sklavinnen konnten – so das Gesetz von Ešnuna – gefesselt sein: „Ein Sklave oder eine Sklavin von Ešnuna, der / die mit einem Fußblock (*kannum*), Fessel (*maškanum*) oder der Sklavenhaartracht (*abbuttum*) versehen ist, wird ohne Erlaubnis seines Herrn das Tor von Ešnuna nicht verlassen" (§ 51, vgl. auch § 52). Die Übersetzung nimmt an, dass der Block aus Holz ist und die Fessel aus Kupfer. Man kann sich vorstellen, dass sich der Sklave in diesen Fesseln noch bewegen konnte, nicht aber im *šanduppum*, einem Haltering für Gefangene. Mit „Kupfer" ist wohl die Fessel *maškanum* gemeint in der Kombination: „Man hat mir Kupfer, Block und Haartracht angelegt".[1963] In einem Brief wird die Freilassung eines Sklaven in allgemeinen Worten folgendermaßen beschrieben: „Ein Sklave des Palastes oder eines Privatmannes: seine Haartracht wird abgeschoren werden, sein Block (*kurṣûm*) wird gebrochen, seine Fessel wird gelöst und er wird in der Stadt hin- und hergehen".[1964] In einem Brief wird empfohlen, einen Mann „mit der Sklavenhaartracht zu scheren und ihm ein Armband anzulegen" (*lū gullub abbuttam u šeweram lu šakin*); das Armband wiegt 30 Sekel Kupfer. Hier ist also nicht das „Abscheren", sondern das Anbringen der Haartracht gemeint.[1965]

Man war entweder Sklave von Geburt – der „Hausgeborene" – oder wurde als ursprünglich Freier zum Sklaven gemacht, was durch Kriegsgefangenschaft, Verkauf, Selbstverkauf, Verpfändung und Ähnliches geschah.[1966]

17.1. VERSCHULDUNG

Versklavung eines freien Bürgers durch Verschuldung war eine heikle Angelegenheit. Wer seine Schulden nicht bezahlen konnte, konnte gezwungen werden, seine Familienmitglieder als Schuldhäftlinge (*nepûtum*) zu übergeben. Diese mussten arbeiten. Beim ersten Schritt in die Sklaverei – und nach Wirren – konnte der

[1962] M. Anbar, RA 69 (1975) 131 Nr. 10:4, 17-18 (sumerisch); TIM 4 15:3, 15-16. Drei Gelehrte nehmen an, dass diese Haartracht das Zeichen einer Strafe war; der Sklave war z. B. als Flüchtling bekannt (E. Szlechter, R. Yaron; V. Hurowitz, Proceedings of the American Academy for Jewish Research 58 [1992] 54-61).

[1963] D. Arnaud, BBVOT 1 23:10, urudu *kannam u abbuttam iškunanni*, mit C. Wilcke, Fs. Röllig (1997) 417. Wilcke sieht urudu als Determinativ zu *kannum* an; „eine Metall-Fessel".

[1964] AEM 1/1 282 Nr. 115 Rs. 1-8, mit Komm. J.-M. Durand; auch D. Charpin, FM III (1997) 12. Beachte die Fußfessel giš.GÌR im Staatsvertrag AlT 2:39, mit M. Stol, BiOr 56 (1999) 595 (*kurṣû*), und in der Formel „die Fußfessel brechen"; M.T. Roth, Law collections (1995) 47, SLHF II 8; RIAA Nr. 45:9.

[1965] A. Goetze, JCS 17 (1963) 85 Nr. 13:21-24, mit CAD S 224a.

[1966] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 282.

prinzipiell freie Status eines Gefangenen nicht mehr deutlich sein.[1967] Die Gesetze Hammurabis behandeln den Fall, dass dies zu Unrecht geschehen ist:

> „Wenn ein Mann nicht eine Forderung in Gerste oder Silber gegenüber einem (anderen) Mann hat, und (doch) einen Schuldhäftling von ihm nimmt, so wird er pro Schuldhäftling 20 Sekel Silber zahlen" (§ 114).

Hammurabi fährt mit anderen, abnormalen, Eventualitäten weiter, wie der Tod des Schuldhäftlings: „Wenn ein Mann eine Forderung in Gerste oder Silber gegenüber einem (anderen) Mann hat und einen Schuldhäftling von ihm nimmt und der Schuldhäftling stirbt eines natürlichen Todes im Hause des Schuldhäftlingnehmers, so hat dieser Rechtsfall keinen Klageanspruch" (§ 115). Wenn der Gläubiger aber Schuld am Tode hat, wird er mit dem Tod seines Sohnes oder anderswie bestraft (Paraphrase von § 116).

Auch die Gesetze Ešnunas behandeln in den § 22-24 solche Fälle: eine Sklavin wird zu Unrecht als Schuldhäftling genommen, überdies verursacht man ihren Tod; Ähnliches geschieht mit der Ehefrau oder dem Sohn eines Bürgers (*muškēnum*). Ein Sonderfall ist der Beamte, der in Konkurs geht. Er kann dem Staat seine Schulden nicht bezahlen, sein Eigentum wird konfisziert; bekannt sind entsprechende Listen beschlagnahmter Güter, allerdings aus der Ur-III-Zeit.[1968]

In der Schule wurde im Schreiben von Briefen zu diesem Thema geübt;[1969] wir zitieren einige Phrasen:

> „Betreffs der Angelegenheit des Feldes (...) Sie haben dich beim König denunziert und deine Schuldhäftlinge ins Gefängnis (*nurpārum*) geführt. Komm schnell und führe deine Schuldhäftlinge aus dem Gefängnis heraus". „Befreie deine zwei Schuldhäftlinge aus dem Gewahrsam (*ṣibittum*)". „Seit du auf die Reise gegangen bist, ist nach deiner Abreise S. hierher gekommen und hat deine Ehefrau, deine Kinder und deine Sklavinnen in Gewahrsam gebracht. Beeile dich, komm und wirf dich dem A. zu Füßen und bringe deine Ehefrau, deine Kinder und deine Sklavinnen aus dem Gewahrsam, bitte".

Das Archiv des reichen Balmunamche zeigt, wie sehr dieser Herr Situationen ausnützte. Ein Junge fiel ihm als Sklave zu, und wir sehen, wie Balmunamche einem Elternpaar ihren Sohn für 20 Sekel Silber abgekauft hatte. Die Eltern bürgen bei ihm für ihren zum Sklaven gewordenen Sohn und geben eine Garantiezusage in Form von Silber. Fünf Jahre später machen sie es nochmals und haften mit Haus und Garten. H. Klengel: Die Eltern haben sich offenbar in wirtschaftlichen Schwierigkeiten befunden, so dass sie sich bereit fanden, ihren Sohn für 160 Gramm Silber an Balmunamche zu veräußern. Wenig später haben sie dann – vielleicht sogar mit Hilfe einer gleichhohen Garantiesumme – ihren Sohn wieder „freigebürgt".[1970] Es

[1967] Der Prozess Arnaud, BBVOT 1 23, mit C. Wilcke, Fs. Röllig (1997) 413-426.

[1968] H. Waetzoldt, M. Sigrist, Studies W.W. Hallo (1993) 271-280, mit Waetzoldt, CRRAI 40 (1996) 145-152; W. Heimpel, ASJ 19 (1997) 81.

[1969] F.R. Kraus, JEOL 16 (1959-62) 25-29.

[1970] YOS 5 141; 8 23, 35, mit H. Klengel, Altertum 19 (1973) 203 f.; Klengel, König Hammurapi und der Alltag Babylons (1991) 102 f.

wundert also nicht, dass Hammurabi die Zeit der Schuldknechtschaft auf drei Jahren befristet hat (§ 117); Edikte seiner Nachfolger modifizieren den Sachverhalt.[1971]

17.2. KAUF

Sklaven wurden gekauft. Wir haben sehr viele Sklavenkaufkontrakte; sie weisen dasselbe Formular wie Immobilienkäufe auf. In beiden Fällen wurde in spätaltbabylonischer Zeit ein geheimnisvolles Extra als „Zuschlag" (si.bi) bezahlt. Oft wird der Herkunft des Sklaven angegeben; meistens stammen sie aus Städten oder Ländern im Norden, global das Land Šubartum (in der älteren Literatur heißen sie also „subaräische Sklaven"). Zweimal hören wir von Sklavinnen aus Elam: „Kauft drei junge (*ṣeḫrum*) Sklaven und drei elamische Sklavinnen (*Elamātum*) zum Preise von 12 bis 13 Sekel Silber".[1972] Eine elamische Sklavin mit Säugling kostete 29 trächtige Schafe.[1973] In spätaltbabylonischer Zeit wurden alle Sklaven im Norden gekauft.

Die nomadischen Sutäer waren bekannt als Sklavenhändler.[1974] Kontrakte aus Ur, in denen Erwachsene adoptiert werden, drohen Vertragsbrüchigen nach Elam, Sutûm, oder dem Land der Jaḫmutum verkauft zu werden.[1975] Die Formel erinnert an einen Briefpassus aus Mari: „Man soll jene Männer an den fernen Sutäer, an den Jaḫmamû oder an den Almutû oder wohin auch immer (*ana êš* ki) (...) verkaufen".[1976]

Die Preise liegen zwischen 10 und 20 Sekel Silber; in spätaltbabylonischer Zeit können sie beträchtlich höher sein.[1977] Nach einem Brief wurde ein Sklave gegen zwei oder drei Esel eingetauscht, auch beabsichtigte man, sie in Ida-maraṣ, im Norden, für Zinn zu verkaufen.[1978]

Wir können einer Sklavin aus Ursum, einer Stadt in der Osttürkei, in zwei Kaufurkunden folgen: sie wurde von einem Mann aus Sippar gekauft – Sipparäer sind

[1971] W.W. Hallo, „Slave release in the Biblical world in light of a new text", Studies J.C. Greenfield (1995) 79-93.

[1972] AbB 10 189:31-4.

[1973] AbB 7 86:19-20, vgl. C. Wilcke, WO 9 (1978) 207 Anm. 2. Auch noch NBC 6309, „Letter to Marduk-muballiṭ from Nidin-Ištar concerning sale of Elamite slaves" (G. Beckman im Katalog); s. Diss. O. Tammuz (1993) 272 (s. unten).

[1974] H. Klengel, „Nomaden und Handel", Iraq 39 (1977) 163-9, insbes. 168 f.; F. Joannès, MARI 8 (1997) 411; J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 505 f. In PBS 8/2 245 fordern Ali-talimi und Muda<d>um, „der Sutäer", den Kaufpreis einer Sklavin.

[1975] F. Joannès, a.a.O. 408 Anm. 38. Beachte diese Beschreibung des Briefes YBC 7719 in: G. Beckman, Old Babylonian Archival Texts in the Yale Babylonian Collection, Catalogue of the Babylonian Collections at Yale 4 (2000) 148: „Letter to the king from Tašu 'the scribe' concerning Yaḫmutum and Sutum".

[1976] ARM 14 78:8-13. Ich fasse *êš* als *ajiš*. Anders J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 506, LAPO 18 (2000) 67 (Eš, Yaš, die „Metropol" der Sutäer).

[1977] H. Farber, JESHO 21 (1978) 41-3; C. Wilcke, WO 8 (1976) 280 f.

[1978] ARM 14 79; ARM 27 117:6-10.

hier die Zeugen. Sie wird zweimal verkauft, und nach der zweiten Urkunde wird sie von Uṣrija aus Dilbat–Kiš gekauft.[1979] Wir kennen wichtige Reste des Archivs dieses Uṣrija; sicher befand sich dort auch die erste, ältere Kaufurkunde. Er kauft sie übrigens nicht vom Käufer des ersten Textes, so dass sich die Frage nach einem Zwischenkauf erhebt? Sind beide Texte auf demselben Tag, 15.IX, datiert? In diesem Falle befänden wir uns auf dem Sklavenmarkt, wo die Frau dreimal verkauft wurde. Beim ersten Kauf ist ihr Preis 36 Sekel Silber (Zuschlag ½ Sekel), beim letzten – ein unglaublich hoher Preis – 51 Sekel Silber (Zuschlag ⅔ Sekel). Es ist auffällig, dass diese Preise oft 1 Sekel unter oder über einer runden Summe liegen.

Ein Brief aus Sippar berichtet, dass von einem Suḫäer in Assur ein Sklave zum Preis von 19 Sekeln Silber gekauft wurde. Der Sklave wurde weitergegeben, die Gültigkeit der Transaktion scheint aber problematisch zu sein, und der Suḫäer, der sich gerade in Babylon aufhält, soll die Zeugen aussagen lassen; sie werden vom Briefschreiber mit Namen genannt.[1980] Wir bekommen durch diesen Brief einen Eindruck des internationalen Verkehrs.

Sklaven wurden auch „auf Befehl" von Personen gekauft, das heißt, diese Personen vertreten hier den Käufer. So kauft Sîn-iddinam eine Sklavin „auf Befehl" von zwei Personen – diese Formel über Vertretung fehlt allerdings im Duplikat.[1981] Den Käufer, einen „Hirten", kennen wir gut; er kauft oft Sklaven.[1982] Eine Sklavin aus Šubartum wird von zwei Brüdern verkauft, „auf Befehl" von zwei Personen.[1983]

Wer einen Sklaven kaufte, wünschte eine Garantie gegen verborgene Mängel. Bei den Babyloniern sprechen die Gesetze Hammurabis (§ 278) und die Kaufurkunden von „Epilepsie". Wenn diese sich innerhalb eines Monates manifestiert, ist der Kauf nichtig. Kaufurkunden sprechen auch von einer Periode von drei, gelegentlich auch zwei Tagen für die „Nachprüfung" (*teb'ītum*, „Suche"). Gemeint ist eine Nachforschung der ursprünglichen Identität des Sklaven: ist er ein Landsmann, der früher vom Feind gewaltsam weggeführt worden ist, so ist dieser Kauf nichtig.[1984] Auch der König war um diese Landsleute besorgt. Wir kennen einen Brief von Samsu-iluna, der wie ein „Edikt" aussieht und die Vorstellung ausdrückt, dass auch Menschen aus den Randgebieten Ida-maraṣ und Arrapḫa zum Reich gehörten: „Sprich zu Ibbi-Šaḫan: also sagt Samsu-iluna. Keiner darf einen Mann oder eine Frau, 'Sohn' von Ida-maraṣ oder 'Sohn' von Arrapḫum, aus der Hand von Sutäern kaufen. [Der Kaufmann], der einen 'Sohn' von Ida-maraṣ oder einen 'Sohn' von Arrapḫum aus

[1979] YOS 13 39 (Datum: 15. [..] Amd 7), nach R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 1 [1998] 59 Anm. 228), mit Pientka 2 506; und VS 7 50 (= VAB 5 84) (Datum: 15.IX Amd 7), mit M. Stol, JCS 25 (1973) 225 Archive B. – Eine andere Sklavin aus *a-lum Ur*(!)*-su-ú* ki wird gekauft in H. Klengel, AoF 11 (1984) 100 Nr. 9.

[1980] AbB 12 56.

[1981] YOS 13 253 mit Dupl. VS 16 207.

[1982] M. Stol, JCS 25 (1973) 226 Archive E. Sklavenkauf in TCL 1 156, YOS 13 246 (Preis 54 Sekel), 279, 316.

[1983] YOS 12 552, *a-na* inim.ta.

[1984] M. Stol, Epilepsy in Babylonia (1993) 133-5.

der Hand von Sutäern für Silber kaufen wird, wird sein Silber verlieren".[1985] In einem anderen Brief aus demselben Archiv: „Zur elamischen Sklavin, über die Du mir geschrieben hast: 'Hat der Köning nicht gesagt, eine elamische Sklavin zu kaufen?' (...) Weil auf Befehl des Königs „Nicht kaufen" gesagt worden ist, habe ich sie für Dich nicht gekauft".[1986]

Wir zitieren W.W. Hallo: „Three classes of slaves enjoyed some kind of protected status: (1) the „house-born" slave, by analogy with the „slave for life" of Biblical law; (2) the citizen of a specific city or country such as Idamaraz; (3) the „citizen of the land", by analogy with §§ 280-81 of the Laws of Hammurapi".[1987]

17.3. „HAUSGEBOREN"

Eine Sklavin konnte ein Kind gebären; bisweilen wird sie „mit Brustkind" (dumu gaba) verkauft. Mutter und Kind blieben aber normalerweise im Haus, und der Neugeborene wurde „Hausgeborener" genannt (*wilid bītim*). Es wird nicht wundern, dass ein hausgeborener Sklave nach längerer Zeit als freier Bürger angesehen werden konnte; in einer Prozessurkunde lesen wir: „Die Stadtältesten sagten, dass M. nicht Bürger (*mārum*) von Sippar ist; er ist Hausgeborener".[1988] Sein Status war speziell, denn immer wird diese Qualifikation zugefügt. Sie werden so als nicht aus dem Ausland gekauft, sondern als „einheimisch" definiert. Sie sind „Sklave von Geburt", „konstitutioneller Sklave", essentiell und permanent Sklave.[1989] Wir können zufügen: Hausgeborene Sklaven können nicht ohne weiteres verkauft werden. Wenn eine Nonne dies doch tut, sind ihre beiden Brüder Zeugen.[1990]

Wir kennen eine Prozessurkunde über den illegalen Verkauf einer hausgeborenen Sklavin:[1991] die Sklavin Sadir-dumuqša, Tochter von Bēlti-ekalli-ummi, wird zwar nicht so definiert, aber das Nennen ihrer Mutter zeigt, dass sie „im Haus" von dieser jedermann bekannten Mutter geboren war. Sie wurde von Niši-inišu verkauft; 15 Jahre später protestiert ihr Neffe Sîn-išmeanni. Er wendet sich an das Haupt der Soldaten (*šāpir* aga.uš), Ḫadanšu-likšud. Die Richter und der General entscheiden

[1985] AbB 3 1; H. Klengel, König Hammurapi und der Alltag Babylons (1991) 254.

[1986] O. Tammuz, Archives from Lagaba (Diss. Yale University 1993) 272 NBC 6309 (*aš-šum i-na qá-bé-e šar-rum la ša-mu-um qá-bu-ú ú-ul a-ša-ma-kum*).

[1987] W.W. Hallo, Studies Greenfield (1995) 88.

[1988] VS 13 32:8-9, mit F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 279.

[1989] F.R. Kraus, Königliche Verfügungen (1984) 280-284. Vgl. auch W.W. Hallo, Studies Greenfield (1995) 88.

[1990] OLA 21 Nr. 2.

[1991] CT 45 37. Vgl. D. Charpin, in: F. Joannès (ed.), Rendre la justice en Mésopotamie (2000) 107 f. Nr. 66. Er liest in Z. 16 nicht „Käufe" (*ši-ma-tu*, mit Kopie), sondern „anciennes" (*ši-ba-tu*). Jetzt auch R. Westbrook, „Hard times: *CT* 45 37", Studies Veenhof (2001) 547-551. Beide rechnen nicht damit, dass die Sklavin hausgeboren ist. Ich rechne kaum damit, dass die Sklavin „in Mühe und Not", aber doch „zum ganzen Preis", gekauft wurde. Was bedeutet „Aber es sind Käufe zwischen Nonnen"?

die Angelegenheit. „Aber es sind Käufe zwischen Nonnen (*u šīmātu ša* lukur ^{d}utu.meš). Sie hat für sie in Mühe und Not (*ina maruštim ina mēserim*) das Silber, den ganzen Preis, bezahlt und diese Sklavin fürwahr gekauft" (14-19). Neffe und Tante kommen im Tempel von Šamaš überein, dass sie ihm 1 Sekel Siber als „Abfindungsumme des Šamaš-Tempels (*tamgurti* é ^{d}utu, Z. 23)" bezahlt und sie die Sklavin weiter behalten darf.

In einem Kaufkontrakt wird die Sklavin Bēlti-māgirat („Meine Herrin ist freundlich") mit Kind von dem einen Bruder an den anderen verkauft. Zwei weitere Brüder sind Zeugen.[1992] Ich nehme an, dass die Sklavin aus dem Elternhaus stammte, bei der Vererbung dem einem Bruder zugefallen war und jetzt von dem anderen gekauft wird. Die übrigen Brüder stimmen zu. Der Kontrakt hat nicht die Klausel über Epilepsie oder Eviktion, wohl weil jedermann die Sklavin schon seit Jahren kannte. Der Eid wird bei Marduk geschworen; die Frau des ersten Bruders heißt Hammurabi-šemi, ein Beamtenname – beides weist auf Babylon als Aufstellungsort hin. Der Text wurde aber sicher in Sippar gefunden; die Personen sind jedoch in dieser Stadt unbekannt, was wieder darauf hinweist, dass die Familie anderswo lebte, wohl in Babylon. Ich nehme an, dass die Sklavin mit Sohn später noch einmal verkauft worden ist, vom Bruder an einen Mann in Sippar. Der hat die Frau und das Kind nach Sippar gebracht und auch die frühere Kaufurkunde erhalten; aus diesen Gründen ist sie in Sippar gefunden worden. Wir stellen fest, dass genau wie bei Immobilienkauf auch beim Sklavenkauf die älteren Dokumente an den neuen Eigentümer übertragen wurden. Mehr zu Haussklaven: oben, 6.2.3.

Der Hausvater konnte auch mit einer Sklavin Kinder zeugen; sie sind natürlich keine hausgeborene Sklaven. CH § 170-171 geht auf den Status von Mutter und Kinder ein. Eine freie Frau konnte einen „Sklaven des Palastes oder eines Bürgers (*muškēnum*)" heiraten und Kinder gebären; die Kinder haben nicht den Status eines Sklaven (*wardūtum*); CH § 175.

17.4. Sklaven als Kriegsbeute

Die Gesetze Hammurabis geben an, was mit dem Dienst und den Immobilien geschehen soll, wenn ein Soldat in Kriegsgefangenschaft geraten ist (§ 27-29). Die Frau eines Bürgers, der als Kriegsbeute weggeführt worden ist (*šalālum*), soll keusch bleiben (§ 133). Sie darf einen Anderen heiraten, wenn es „nichts zum Essen im Hause gibt" (§ 134). Kommt ihr Mann jedoch zurück: „Wenn ein Mann als Kriegsbeute weggeführt worden ist, und es nichts zum Essen in seinem Hause gibt, seine Ehefrau vor seiner (Rückkehr) ins Haus eines Anderen eingetreten ist und Kinder geboren hat, später (aber) ihr Ehemann (*mutum*) zurückkehrt und seine Stadt erreicht, so soll jene Frau zu ihrem (ersten) Gatten (*ḫā'irum*) zurückkehren. Die Kinder werden hinter ihrem Vater gehen" (§ 135).

[1992] CT 8 22c, VAB 5 79 (Hamm. 35).

Loskauf. Auf welche Weise kann ein Kriegsgefangener zurückkehren? Er kann losgekauft werden (*paṭārum*). Die Kaufleute vermittelten in solchen Angelegenheiten, denn sie hatten ja freien Aufenthalt im Ausland (s. 15.5). Von Hammurabi ist der folgende Brief bekannt: „Sprich zu Luštamar-Zababa und Bēlanum: so spricht Hammurabi. (Zu) Sîn-ana-Damru-lippalis, dem Sohn von Maninum, den der Feind gepackt hat: gibt seinem Kaufmann 10 Sekel Silber aus dem Tempel von Sîn und kauft ihn los".[1993] Im Fall eines auf einem Feldzug gefangenen Soldaten oder Fischers verfügt Hammurabi, dass entweder er das Lösegeld selbst bezahlt, oder wenn er nicht dazu imstande ist, der Tempel seines Stadtgottes, oder im Notfall der Palast bezahlt; in jedem Falle gilt: „Sein Feld, Garten oder Haus wird nicht als sein Lösegeld (*ipṭerum*) gegeben werden" (CH § 32).

Auch in Mari konnten ursprünglich freie Bürger (*awīlum, awīltum*) losgekauft werden.[1994] Über das Loskaufen kennen wir ein interessantes Dossier aus Mari.[1995] Eine Razzia (*saddum*) unter den Jaminiten hatte eine große Menge an Frauen, Kindern und Männern erbracht (Jahr Zimri-Lim 2'). Aus der Palastadministration kennen wir nur das Schicksal der Frauen. Bei der ersten Sichtung werden einige Frauen den Prinzessinnen zugewiesen, andere den weiblichen Gottheiten.[1996] Die große Mehrheit aber wird Webereien zugeteilt, andere der Ölherstellung oder der Landwirtschaft, Männer wohl als „Deportierte" (*nasīḫum*) der Armee.[1997] Einige Jahre später besucht eine jaminitische Delegation den Palast in Mari; offenbar einigt man sich über den Loskauf der Landsleute, Männer und Frauen (Jahr ZL 4'). Jede Person kostet pauschal 8 Sekel Silber, und die Listen geben an, woher die Person kommt und wer den Betrag bezahlt: es sind Angehörige der engen Familie, an erster Stelle der Bruder, sogar der Scheich Išḫi-Ebal bezahlt.[1998] Die Jaminiten begleichen hauptsächlich mit Silber; man ist erstaunt, wie genau die Einzahlungen wiederholt administriert werden: Edelmetall scheint eine seltene Ware gewesen zu sein.[1999]

Sklaven wurden gelegentlich freigelassen. Ein Herold machte diese Tatsache bekannt. In einem Ritual wurde dem Sklaven „die Stirn gereinigt", „der Krug zerschlagen"; in Sippar wurde er „vor Šamaš" gereinigt.[2000] Eine wichtige Bedingung

[1993] AbB 9 32.

[1994] J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 185, die zweite Hälfte der Seite; vgl. 194.

[1995] P. Villard, „Les libérations de personnel de l'année du Trône de Šamaš", ARMT 23 (1984) 476-506. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 446.

[1996] P. Villard, a.a.O. 487.

[1997] P. Villard, a.a.O. 492-4.

[1998] P. Villard, a.a.O. 495-7. Ein Sklave kostete 15 bis 20 Sekel. Vgl. auch J.-R. Kupper, Studies Kraus (1982) 170 f.

[1999] P. Villard, a.a.O. 500-3. Ein ähnlicher Loskauf hatte auch in ZL 11' statt; P. Villard, MARI 5 (1987) 634.

[2000] M.T. Roth, Law collections (1995) 47 f. (SLHF II 1-13), mit M.T. Roth, Scholastic Tradition, 103-114. M. Malul, „Manumission of slaves", Studies in Mesopotamian legal symbolism, AOAT 221 (1988) 40-76.

für die Freilassung konnte das Versprechen sein, den ehemaligen Herrn / die Herrin im Alter zu versorgen.[2001]

[2001] M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 83 f.

18. DIE PALASTGESCHÄFTE

Der Staat, „Palast" genannt, tätigte verschiedene Geschäfte; J. Renger unterscheidet dabei:[2002]

1. Palastgeschäfte, die auf landwirtschaftlicher Produktion oder Viehhaltung beruhen;
2. Palastgeschäfte, in denen es um das Ausbeuten natürlicher Ressourcen geht;
3. Palastgeschäfte, deren Aufgabe im Bereich der Dienstleistung liegen, die teilweise mit den beiden zuvor genannten Formen von Palastgeschäften verbunden sein können.

Der Palast überlässt die Arbeit Personen, die meistens „Mittelsmänner" genannt werden; Renger bevorzugt „Entrepreneure".

Es ist in der Assyriologie üblich, den Ausdruck „Palastgeschäft" besonders für eine Aktivität in der dritten Kategorie zu verwenden; Renger erklärt sie folgendermaßen: „Bei den Dienstleistungen, die mittels Palastgeschäft erbracht werden, steht der 'Verschleiß', d.h. die Verteilung von landwirtschaftlichen Produkten und dem Ertrag des Fischfangs im Mittelpunkt der urkundlichen Überlieferung. Eine wichtige Rolle spielte auch die Speicherung und der Transport von Gerste. Ebenfalls als Palastgeschäft organisiert ist das Bereitstellen von Arbeitskräften für saisonale Arbeiten". In der Assyriologie ist „das Palastgeschäft" oft im engerem Sinne jener „Verschleiß" der Produkte, der kurz beschrieben werden soll.

Um 1980 haben vier Personen unabhängig voneinander zu diesen Palastgeschäften geschrieben:

- F.R. Kraus, „Der 'Palast', Produzent und Unternehmer im Königreiche Babylon nach Hammurabi (ca. 1750-1600 v. Chr.)", in: E. Lipiński (ed.), State and temple economy in the Ancient Near East II, OLA 6 (1979) 423-434.
- D. Charpin, „Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la Ire dynastie de Babylone", JA 270 (1982) 25-65. Kürzer ist D. Charpin, „Le rôle économique du Palais en Babylonie sous Hammurabi et ses successeurs", in: E. Lévy (ed.), Système palatial en Orient, en Grèce et à Rome (1987) 111-124.
- M. Stol, „State and private business in the Land of Larsa", JCS 34 (1982) 127-230.
- J. Renger, Studies Kraus (1982) 292-296.

Vgl. auch A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 72-77; J.N. Postgate, Early Mesopotamia (1992) 197 ff.

Kaum mehr berücksichtigt werden konnte der im Juli 2000 erschienene Aufsatz von J. Renger, „Das Palastgeschäft in der altbabylonischen Zeit" in: A.C.V.M.

[2002] J. Renger, „Das Palastgeschäft in der altbabylonischen Zeit", Vortrag Leiden, 12. Dezember 1998; jetzt in A.C.V.M. Bongenaar (ed.), Interdependency of institutions and private entrepreneurs, MOS 2 (2000) 155. Vgl. auch J. Renger, CRRAI 45 Part 1 (2001) 411 ff.

Bongenaar (ed.), Interdependency of institutions and private entrepreneurs, MOS 2 (2000) 153-183.

Wir zitieren erst F.R. Kraus:

- Der Grundgedanke dieses Geschäftes ist, dass „der 'Palast', d.h. die lokale Obrigkeit, die Waren, welche sie abzustossen wünscht, der örtlichen Kaufmannschaft unter gewissen Bedingungen zum Verkauf übergibt (...). Der 'Palast' wählt die Kaufmannschaft nur darum zum Agenten, weil sie aus *selbständigen Geschäftsleuten* besteht" (Kraus, S. 428 f.).
- „Die Wirtschaftspolitik des 'Palastes' hat offenbar das Ziel, sich einen eigenen Produktions-, Absatz- und Überwachungsapparat zu sparen, Risiken zu vermeiden und mit relativ wenigen Verantwortlichen einfache, genau festgelegte Beziehungen zu unterhalten. Der Preis, den die Krone dafür bezahlt, ist vermutlich eine bewusste Beschränkung der von ihren Mittelsmännern verlangten Leistungen auf weniger als das mögliche Maximum" (S. 431, unten).[2003]
- „Der Zweck dieser Politik scheint es zu sein, den Mittelsmännern die Möglichkeit zu eigenem Gewinn zu gewähren, vielleicht um sie dadurch persönlich an den ihnen übertragenen Aufgaben zu interessieren, sicher aber, um sie in die Lage zu versetzen, die Risiken zu tragen, die der 'Palast' auf sie abgewälzt hatte. Gelingt ihnen das nicht mehr, so nimmt der Staat mit Rückstandserlässen das Defizit auf sich" (S. 432).[2004]

Diese Erlasse kennen wir: es sind die „Edikte" von Samsu-iluna und Ammi-ṣaduqa. Die Produzenten der Waren heißen in der Amtssprache „Ertragsbringer"; wir haben sie unter „Steuer" erwähnt (9.2.1).

Zu behandeln sind zwei große Gruppen von Texten, welche diese Geschäfte betreffen.

1. Die erste Gruppe stammt aus Larsa und ist in die Zeit von Hammurabi und Samsu-iluna datiert; die Texte setzen ein nach der Eroberung dieser Stadt durch Hammurabi. P. Koschaker hat als erster ihre Natur – zur Staatswirtschaft gehörig – erkannt, M. Stol hat das Material vermehrt und einige neue Anregungen gegeben.[2005] Die zentrale Person war in den Jahren Hammurabi 36-42 das Haupt der Kaufleute

[2003] Schon präsargonisch scheint das System in Girsu belegt zu sein: „The most suggestive evidence in this respect comes from archival texts relating to animal husbandry and fishing. The basic economic principle reflected in the cattle and fish texts is the profit motive. This was observed by A. Deimel, although he did not state it in this way. The temple relieved itself of the financial responsibility of maintaining hired or slave labour in these industries by the use of capital loans against a fixed rate of return"; M.A. Powell, Iraq 39 (1977) 28.

[2004] Zu F.R. Kraus, S. 432 unten, passt nicht mehr D. Charpin, nur P. Koschaker und M. Stol: „Der Kaufmann erhält die Ware gar nicht im 'Palast', sondern muss sie direkt vom Produzenten des 'Palastes' beziehen".

[2005] M. Stol, „State and private business in the Land of Larsa", JCS 34 (1982) 127-230.

von Larsa, Šēp-Sîn; die ganze Gruppe mag ein Teil seines Archivs gewesen sein. Larsa war im Reich die Hauptstadt des „Südlichen Distrikts“ (*lītum* ki.ta), der Emutbalum hieß. Šēp-Sîn muss auch die Verantwortung für andere Städte mit ihrer Umgebung gehabt haben: Lagaš, Bad-Tibira, Kutalla und vielleicht auch Ur. Diese Stadt – bekannt hauptsächlich für Fischfang – hatte allerdings ihr eigenes Haupt der Kaufleute, Sîn-muštāl; die „Generäle“ führten die Aufsicht (Stol, a.a.O. 142).

Die Produkte des ganzen Landes waren: Fische, Datteln, Gemüse (Knoblauch etwa), Wolle. Sie gehörten im Prinzip dem Staat und wurden „eingesammelt“. Der Staat aber, also die Obrigkeit in Babylon, war allein an Gerste und Silber interessiert.[2006] Wie die Gerste nach Babylon gelangte, gehört nicht zu den Mechanismen der Palastwirtschaft, so dass wir diesen Weg nicht weiter verfolgen. Das Silber stand in Larsa zur Verfügung, weil man Fisch, Datteln usw. auf dem Markt verkaufte. Die erste Phase war das „Einsammeln“ der Waren bei den Produzenten. Wir kennen diese Phase gut aus einem anderen Archiv, das aus Mittelbabylonien stammt, aus dem „Südlichen Jaḫrurum“. Wir beobachten, wie dort der Gärtner seine Datteln dem Obergärtner (GAL.NI, *šandanakkum*) liefert (Stol, a.a.O. 130). Unsere Gruppe aus Larsa fängt bei der zweiten Phase an, der Weg vom Einsammler – der General für Fische, der Obergärtner für Datteln – zum Kaufmann (Stol, a.a.O. 146). Dieser Kaufmann hatte oft den Titel „Obmann von Fünf“ (PA nam.5) – welche Personen diese „Fünf“ sind, wissen wir allerdings nicht. Er gehörte zur „Kaufmannschaft“ (*kārum*), die im Endeffekt gegenüber Babylon verantwortlich war (S. 141 f., 145 f.). Koschaker nahm an, dass diese Kaufleute, die oft verderbliche Waren verkauften, Silber der Kaufmannschaft zutrugen. Wem wurden die Ware verkauft? Wir kennen die Käufer: es sind wahrscheinlich reiche Bürger von Larsa. Sie versprechen, im kommenden Jahr im Monat V das Silber, „beim Darwägen der *sūtum*“, zu zahlen (Stol, a.a.O. 149). Es ist auffällig, dass die Waren ihnen nur zu einem Drittel des Preises verkauft werden. Ist der Palast mit diesem Minimum zufrieden? So dachte Koschaker; aus diesem Grunde schreibt Kraus von „einer bewussten Beschränkung der (...) verlangten Leistungen auf weniger als das mögliche Maximum“. Dem Palast wäre also dieses eine Drittel in jedem Falle garantiert. Oder gilt ein Drittel als Preis für den Großhandel, oder wird verschwiegen, dass ein anderes Drittel einer anderen Instanz – wie den Kaufleuten – bezahlt wird? (Stol, a.a.O. 148 f.).[2007]

Das Silber wird also „im kommenden Jahr im Monat V“, bezahlt. Wir wissen aus Ur zur Zeit Samsu-iluna's, dass man in Babylon die Endabrechnung des Jahres am 1.VII vornahm.[2008] Die nächste Phase? Der Silberbetrag, der als Auflage des Landes

[2006] AbB 2 33.

[2007] Ein Drittel: In einem spätaltbab. Palastgeschäft aus Babylon wird im Jahr Amd 22 „aus dem Silber, Preis von Wolle, dreijährige Stiere und Sesam vom Palast“ 335 ⅓ Sekel Silber erhalten. Wäre der Betrag 333 ⅓ Sekel, so hätten wir hier wohl ein Drittel von 1000 Sekeln. Man ist auch erinnert an den schwierigen § 10 des Ediktes von Ammiṣaduqa, wo von „zur Hälfte ergänzen“ die Rede ist (F.R. Kraus, Königliche Verfügungen 174, mit 221, 226).

[2008] D. Charpin, Clergé d'Ur (1986) 159.

Larsa vom Haupt der Kaufleute, Šēp-Sîn, an Babylon bezahlt wird, ist hoch (zumindest 100 Minen Silber) und heißt „Neujahr“ (*zagmukkum*). Marduk-nāṣir, der Vertreter (?) (tur, *ṣuḫārum*) des Militärgouverneurs, steht über ihm, und ein Höfling aus Babylon, der „der Bronze(schalen)halter“ (*zabardabbum*) hieß, hat das Recht, diese „Neujahrssteuer“ einzutreiben (Stol, 152-4). War das Eintreiben (*nadānum* Š) normal, oder nur bei Verspätung notwendig? Wir wissen, dass einmal zwei Jahre zu spät bezahlt wurde.[2009] Es ist bekannt, dass es auch im „Südlichen Jaḫrurum“ Rückstände von zwei bis vier Jahren gab.[2010]

2. D. Charpin bespricht die Texte aus spätaltbabylonischer Zeit, die in Sippar gefunden worden sind;[2011] Briefe haben neues Licht auf das Palastgeschäft dieser Periode geworfen. Charpin beginnt mit dem am besten belegten und deutlichsten Fall: dem Wollhandel. Nach dem Winter werden die Schafe außerhalb der Stadt – beim „Haus des Neujahrfestes“ (*bīt akītim*) – geschoren, und zwar in den Monaten XI-XII. Ich nehme an, dass dieses Gebäude sich bei Babylon befand, nicht bei Sippar. Die Schafe gehören zu den Staatsherden, die Wolle wird zum Verkauf von „intermédiaires“ übernommen. Diese Personen sind wohl Kaufleute (Charpin, S. 46); es wird allerdings nicht gesagt, wer ihre Klienten sind. Einer der vielen diesbezüglichen Briefen Ammi-ṣaduqas an eine Behörde in Sippar berichtet: „Die Schafschur wird im Haus des Neujahrsfestes abgehalten werden. Sobald du diesen meinen Brief siehst, übernimm die Leitung der Schafe, die du hütest. Nimm ferner die Quittungen über die Schafe, welche du als Abgang abgeführt hast, an dich und komme ohne Zögern nach Babylon. Triff am 1.XII in Babylon ein“.[2012] Die Wolle wurde gebündelt und gesiegelt; die Kaufleute nahmen sie mit – unseren Archiven entsprechend nach Sippar oder Dilbat. Der Wert der Wolle wird in Silber berechnet, denn der Staat erwartet von den Kaufleuten Silber (Charpin, S. 31). Man nennt dies „*Kreditkauf*“. Die betreffenden Schuldscheine sind in die Monate III-VII datiert. Der Kurs der Wolle wird meines Erachtens nur bei „Kreditkauf“ angegeben: er beträgt 60 Minen Wolle = 10 Sekel Silber, also 6 Minen Wolle = 1 Sekel Silber.[2013] Bei diesem Kreditkauf wird ebenfalls angegeben, dass der Palast auf Abruf in Silber bezahlt werden soll.[2014]

[2009] M. Stol, a.a.O. 145: YOS 12 70.

[2010] D. Charpin, BiOr 38 (1981) 520.

[2011] D. Charpin, „Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la Ire dynastie de Babylone“, JA 270 (1982) 25-65.

[2012] AbB 2 48. „Die Schafe, welche du als Abgang abgeführt hast (*ša ana ṣītim tušēṣû*)“: nach Charpin „que tu as fait sortir en livraison“; J.N. Postgate, JSS 20 (1975) 7: „reductions of the flock by legitimate demands on the shepherds by its owner“.

[2013] Mit dem viel besprochenen *kīma kargulli* é.gal in CT 6 37c:10 mag dasselbe gemeint sein; der Text ist den anderen Kreditkäufen sehr ähnlich. Zum Ausdruck, s. B. Landsberger, MSL 1 (1937) 124; D. Charpin, JA 270 (1982) 55 Anm. 68.

[2014] F.R. Kraus, Ein Edikt des Königs Ammi-ṣaduqa (1958) 98-100, Gruppe a; ohne explizite Kursangabe auch BM 80636, BM 81591. Kein Preis erwähnt - ist er aufgrund des Kurses

Im folgenden sollen einige Wollverkäufe besprochen werden, die lehrreiche Abweichungen aufweisen, die mit dem Weiterverkauf zu tun haben:

Es ist interessant, dass es einen Kontrakt gibt, in dem der Kurs anders ist: die Wolle ist teuerer – pro 5 Minen 1 Sekel Silber:

> „12 Sekel Silber, gesiegelt, Gewichtsstein von Šamaš, aus dem Preis von 60 Minen Wolle, ressortierend unter Utul-Ištar, dem Schreiber, von / das (*ša*) Sîn-išmeanni und Ibni-Šamaš .... Von (ki) Sîn-išmeanni und Ibni-Šamaš, Söhne (!) von Awelija, hat Eṭerum, Sohn von ..., es geliehen. Innerhalb eines Monats wird er 12 Sekel, gesiegeltes Silber, an den Inhaber seiner Urkunde zahlen". Drei Zeugen, die ersten beiden sind „Kaufleute".[2015]

„Gesiegeltes Silber" und der „Gewichtsstein von Šamaš" sind Indizien für ein Handelsunternehmen. Auch die Zahlung „an den Inhaber seiner Urkunde" weist auf einen Kreis von Händlern hin, die Schuldurkunden übernehmen. Wir haben diese Klausel im Zusammenhang mit dem „Handel" besprochen (15.2); die Institution passt auch zu unseren Palastgeschäften.[2016] Die ersten beiden Zeugen sind tatsächlich Kaufleute. Wer sind die beiden: Sîn-išmeanni und Ibni-Šamaš? Sie sind Brüder, Söhne von Awelija, einmal belegt als Zeugen nach dem Richter Sîn-šemi; der erste ist Kaufmann.[2017]

Der Preis am Anfang impliziert den Kurs 1 Sekel Silber = 5 Minen Wolle, was hoch ist. Ich nehme an, dass die Wolle des Palastes, ursprünglich von Utul-Ištar gebracht, hier weiterverkauft wird, und zwar zu einem höheren Preis.

Ein zweiter Text, in dem der Silberpreis für Wolle „dem Inhaber seiner Urkunde" bezahlt werden soll, gibt den Normalkurs an, die Wolle jedoch wird mit einem anderen Gewichtsstein gewogen: na_4 gi.na und nicht – wie üblich – na_4 *namḫartim*.[2018] Das normale Wollmaß síg na_4 *namḫarti* é.gal verweist etymologisch und praktisch auf das „Erhalten" (*maḫārum*) der Wolle vom Palast.[2019]

evident? - in BM 80422, D. Charpin, JA 270 31, 33, 32. Zeile 1 in BDHP 19 ist unklar; s. zu Z. 10, s. F.R. Kraus, Edikt 99 Anm. 7; lies hier vielleicht ⅓ gín kù.babbar ⌜*ka-an-kam*⌝?

[2015] M. Stol, Fs. Renger (1999) 584 CBS 1196.

[2016] K.R. Veenhof, JESHO 40 (1997) 360 f. Die Klausel sei hier „explainable in an institutional environment where different officials needed authorization to act as creditor (*tamkārum*), that is to collect debts due to the institution they represented". Sind die Kaufleute aber nicht selbständige Dritte? Hier scheint Veenhof J. Renger zu folgen, der meint, die Inhaber-Klausel komme ausschließlich in diesem institutionellen Kontext vor. „It has nothing to do with negotiable loans"; OrNS 63 (1994) 200. Es gibt aber viele Beispiele, in denen die Klausel in Privatverträgen vorkommt; z. B. V. Scheil, SFS Nr. 60.

[2017] BE 6/1 88:24-5; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 259; M. Stol, Fs. Renger (1999) 585. Mehr zu den Brüdern unten, B.

[2018] CT 6 35c. Wolle na_4 gi.na vielleicht auch in CT 48 93:1, D. Charpin, JA 270 32 BM 80644:1. Auch in BM 97436, Tempelwolle, s. sofort, Anm. 2022. Als an Weberinnen verabreichte Wolle: D. Arnaud, BBVOT 1 5, 81, 87; vgl. M. Birot, TEBA 36:3. In Nuzi

Ein dritter Text impliziert auch den hohen Preis 5 Minen Wolle = 1 Sekel Silber; wir dürfen annehmen, dass auch hier die Wolle mit dem Stein na_4 [gi.na] gewogen wurde.[2020] Ich gebe zu, dass dieser Text wie ein normaler Kreditkauf aussieht; liegt der Unterschied im Gewichtsstein? Normal ist ja na_4 *namḫartim*.

Ein vierter Text nennt den Normalkurs und gibt an, dass der Silberpreis auf Abruf „dem Inhaber seiner Urkunde" bezahlt werden soll; auch dies sieht wie ein Kreditkauf aus.[2021] Aber wenn hier das Silber „nach dem Gewichtsstein von Šamaš" heißt (so möchte ich das Ende der ersten Zeile ergänzen), so hätten wir hier jedoch ein Handelsgeschäft vor uns; Wolle wurde also auch ohne Preiserhöhung weiterverkauft.

Zum Schluss noch ein Text aus der Tempelwirtschaft: Ipqatum, Sohn des Taribum, „hatte aus dem Tempel von Šamaš 10 Minen Wolle, na_4 gi.na, Preis 2 Sekel Silber, erhalten".[2022] Die Wolle wird von ihm geliehen „auf Befehl von Ibbi-Sîn ...". Die Zahlung erfolgt in Gerste innerhalb eines Monates an den Inhaber seiner Urkunde. Hier liegt ein hoher Preis vor; Ipqatum mag ein Händler gewesen sein.[2023]

Wird der Zahlungstermin – was aber nicht notwendig ist – festgelegt, kann der Kaufmann – so nach Charpin – in der Zwischenzeit das von ihm kassierte Silber für eigene Geschäfte verwenden: für Darlehen usw. (Charpin, S. 37). Das Haupt der Kaufleute in Sippar, Ilšu-ibni, überwachte die Zahlung des Silbers als formaler „Schuldner"; das Silber wurde von einem Boten aus Babylon abgeholt (von Rišatum *našpārum*) (Charpin, S. 32).[2024] Er, nicht der einfache Kaufmann, steht im Dienst des Königs: er heißt sein „Diener".[2025]

Es konnte einige Jahre dauern, bevor alles Silber eingeliefert worden war (Charpin, S. 34).[2026] Die wichtigste Entdeckung von Charpin ist, dass die Hauptperson ein

kannte man drei Wollemaßen, wohl nach der Verpackung unterschieden; C. Zaccagnini, OrNS 59 (1990) 312-319, M.A. Powell, RlA VII/7-8 (1990) 514 f.

2019 Der Ausdruck síg na_4 *namḫarti* é.gal ist belegt in BDHP 19:1, CT 6 37c:1, CT 8 11c:1, Dupl. CT 48 119:1 [na_4 fehlt], JA 270 31 BM 80636:1 [na_4 *n*[*am*-...]. Eine Abrechnung aus Babylon spricht von diesem Gewichtsstein, um Wolle zu wägen, im Gewicht von 10 Minen, als „Ente (*ūsum*)"; vgl. unten, 20.2.2.4.

2020 BM 80644, D. Charpin, JA 270 32. Gegen die Ergänzung von D. Charpin: Wolle wird nie nach dem „Gewichtsstein von Šamaš" gewogen.

2021 BM 81591, D. Charpin, JA 270 33.

2022 BM 97436; (1) 10 ma.na síg (2) na_4 gi.na (3) šám 2 gín kù.babbar (4) *ša ip-qá-tum* dumu *ta-ri-bu-um* (5) *i-na* é ^{d}utu *il-qú-ú.*

2023 OLA 21 Nr. 5 und CT 45 53: Eselkauf. Auch Zeuge in BAP 4.

2024 Auch sein früherer Kollege Šēp-Sîn, das Haupt der Kaufleute von Larsa, musste eine große Menge Silber im Tempel von Kittum „eintreiben" für den Transport nach Babylon, aber er wurde von den Chefs der Kanaldistrikte gehindert; AbB 2 30; 13 31, 109.

2025 D. Charpin, in: E. Lévy (ed.), Système palatial en Orient, en Grèce et à Rome (1987) 122.

2026 Das wird betont von M. Van De Mieroop, in: M. Hudson, M. Van De Mieroop (ed.), Debt and economic renewal in the Ancient Near East (2002) 165-168.

Beamter aus Babylon war; in der Zeit Ammi-ṣaduqas war er der Schreiber Utul-Ištar (Charpin, S. 27, 36). Er wird in den Texten aus Sippar und Dilbat oft genannt, residierte aber in der Hauptstadt. Aus diesem Grunde wird deutlich, dass die Dokumentation aus der Sicht Babylons beurteilt werden muss.

Nach dem Wollhandel erläutert Charpin den Handel in Vieh und Sesam (Charpin, S. 39 f.). Ein Brief zeigt, dass Wolle, Vieh und Sesam in der spätaltbabylonischen Zeit Objekte der Palastgeschäfte waren: „Seit du nach Babylon gekommen bist und dreijährige Stiere in Empfang genommen hast, bist du nicht wieder heraufgekommen. Du weißt, dass der Sesam des Palastes den Kaufleuten 'gegeben' wird. Was (soll das heißen), dass (ihr), du und deine Socii (*tappû*), nicht nach Babylon abreist, den Sesam nicht in Empfang nehmt, bevor man euch schreibt? Wie du alljährlich erlebst, liegt der Sesam, der (dazu bestimmt ist,) von euch in Empfang genommen zu werden, für euch bereit".[2027] Es wird also erwartet, dass diese Kaufleute jedes Jahr in Babylon Stiere und Sesam abholen. Auch hier tritt in Sippar das Haupt der Kaufleute als Kassierer auf (Charpin, S. 42); zwei Endabrechnungen (*kanīk ekallim*) fassen den Erlös von Wolle, Vieh und Sesam zusammen (Charpin, S. 43-45).

Die *Endabrechnungen* zeigen, dass das Silber „im Korb des Palastes / Königs gesammelt wurde" (*ana pišan ekallim / šarrim kamāsum*).[2028] Wir kennen vier Abrechnungen, zwei offensichtlich über spezifische Monate[2029] und zwei über bezahlte Rückstände verschiedener Rechnungsjahre.[2030] Die definitive Abrechnung von 16 Minen Silber über 40 Monate zeigt meines Erachtens, dass in diesen Jahren monatlich 2 $^{2}/_{5}$ Sekel bezahlt wurden.[2031] Aus diesen beiden letzten Abrechnungen wird noch einmal klar, dass der Richter Utu-šumundib dem Palast seine Schulden in Raten zahlen kann: *nadānum* Gtn, *maḫārum* Gtn, *sadārum* D.[2032] Die Iterativformen (Gtn) verweisen auf Regelmäßigkeit hin; dazu passt *ina suddūrim iddinū* „sie haben in Raten gegeben".[2033] Hirten kauften Jungstiere des Palastes von „Kaufleuten" und zahlten den Preis in Raten (*nadānum* Gtn); die Beträge wurden auf das Konto der Kaufleute gesetzt.[2034] Die beiden Texte machen deutlich, dass Zahlungen Jahre dauern konnten; Briefe zeigen, wie mühsam Einzahlungen verliefen. Es handelt sich dabei um noch nicht voll bezahlte Rückstände: in einer Endabrechnung lesen wir, dass „pro 1 Mine (Silber) 4 $^{1}/_{6}$ Sekel Silber empfangen worden ist".[2035] Wenn wir

[2027] AbB 7 178, mit D. Charpin, 41.
[2028] CT 48 72:3, CT 8 2b:12; S. 43 f.
[2029] D. Charpin, S. 42, BM 80997 und 80905.
[2030] D. Charpin, 43-5; CT 8 2b und CT 48 72; schon F.R. Kraus, Ein Edikt des Königs Ammi-ṣaduqa von Babylon (1958) 102-104.
[2031] CT 8 2b:1-5, mit Zusammenfassung in Z. 23-26; von Monat I Amd 31 bis Monat IV Amd 34.
[2032] Z. B. *imtaḫḫaru*, CT 48 72:16, JA 270 44 Anm. 44.
[2033] CT 8 2b:4; missverstanden von D. Charpin, JA 270 43 f. Vgl. aber auch D. Charpin, 34 f., „plusieurs versements".
[2034] CT 8 2b:6-10.
[2035] CT 48 72:2; Charpin, S. 43 Anm. 42.

hier monatliche Raten annehmen dürfen, ist 4 1/6 Sekel Silber ein Zwölftel von 50 Sekeln, also 10 Sekel weniger als 1 Mine; dies ist der Rückstand. Charpin sah auf dem Original in Zeile 1 den Gesamtbetrag 15 Minen Silber, also 900 Sekel. Das würde heißen: 18 Monate zu je 50 Sekeln. Der Text gibt an, dass es sich um „den Rest aus den Jahren Amd 24 und Amd 25" handelt, also maximal für 24 Monate.

Diese Beträge werden eingeliefert vom „Richter Utu-šumundib und Eṭirum, Sohn des Saniq-pi-Šamaš, aus (šà) der Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum".[2036] Das dem Palast geschuldete Silber ist „seiner Hand" (*ša qātišu*), dessen, der es „aus dem Palast erhalten hat". Man nimmt an, dass aus der nächsten Zeile mit „sein" der Richter Utu-šumundib gemeint ist. Das so erhaltene Silber wird geliefert (dem Palaste zurückerstattet) von Richter Utu-šumundib und Eṭerum, Sohn des Saniq-pi-Šamaš. Beide Texte fügen diesen Namen zu: „aus (šà) der Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum". Damit ist vielleicht nur Eṭerum gemeint. Er ist wohl „Kaufmann", Mitglied der Kaufmannschaft (*kārum*).[2037]

Das Silber wird hier erhalten von Sekretär Sîn-imguranni, vielleicht dem Diener von Utul-Ištar.[2038]

F.R. Kraus fasst die eine Abrechnung so zusammen: „Der Palast überlässt sein Kaufgut gegen Kredit Zwischenpersonen („Kaufleute") [Kraus nennt in einem Atem die dam.gàr.meš und Utu-šumundib, der aber kein Kaufmann, sondern Richter, ist]. Für diese [Kraus meint primär den Richter Utu-šumundib] werden eigene Dossiers angelegt, in denen z. B. ihre Empfangsbescheinigungen aufbewahrt werden. Sie erhalten von ihren Kunden Zahlungen in Raten, über sehr lange Zeiträume hinweg, und tragen diese entweder so, wie sie eingehen, an den zuständigen Beamten des Palastes ab, was jeweils in ihrer laufenden Rechnung vermerkt wird, oder warten damit, bis sie die ganze Summe in der Hand haben, worauf ihre Empfangsbescheinigungen vernichtet werden. War ein Komplex von Geschäften vollkommen abgewickelt, so hielt man das im Palaste in einem Aktenstück wie dem vorliegenden fest".[2039]

18.1. Die Personen

Wir stellen fest, dass Waren (aus dem Palast) „erhalten" werden (*maḫārum*).[2040] „Erhalten" ist aber nicht „leihen" (*leqûm*; sum. šu ba.an.ti). Die als erste genannten Empfänger vermitteln nur und leihen nicht.[2041] „Aus dem Palast" wird in fünf

[2036] CT 8 2b:2-22, CT 48 72:10-13.

[2037] Kann man Eṭirum vergleichen mit der ersten Person in einer Gruppe von Leihern von Wolle, Marduk-mušallim, Sohn des Sîn-iddinam? (CT 8 21a, 30b, BDHP 30. S. unten, C; 18.1.3.1).

[2038] F.R. Kraus, Edikt 102 Anm. 5; M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 746.

[2039] F.R. Kraus, Edikt 104.

[2040] Dieses *maḫārum* auch in Briefen: AbB 7 121:10, Silber; 161:3, Wolle; 178:9-11, Sesam.

[2041] N. Yoffee, Crown (1977) 45 f.

Urkunden explizit gesagt. Man kann hier drei Schichten unterscheiden: der Repräsentant des Staates (Schicht A), derjenige der Stadt (Schicht B) und der Empfänger (Schicht C).

18.1.1. Schicht A

18.1.1.1. Der Schreiber

Im Hintergrund steht in Sippar immer *Utul-Ištar, der Schreiber*, später der „Leutevater" (*abi ṣābim*, „Vater der Truppen"). Die Waren ressortierten unter ihm (níg.šu, einmal *pīḫāt Utul-Ištar*). Er residierte in Babylon und vertrat den Staat. Auch die Vorratshäuser in den einzelnen Städten ressortierten unter ihm, z. B. das Silo (*nakkamtum*). Sein Sekretär Sîn-imguranni führte seine Aufträge aus. Wir behandelten seine Karriere in der Festschrift für M. Dietrich.[2042]

Aus der Zeit Samsu-ditanas kennen wir eine ähnliche Gestalt, den *Schreiber Ibbi-Enlil.*[2043] Ihm untersteht das Gerstensilo (*natbākum*) von Sippar-Jaḫrurum; „Der Oberkaufmann, die Richter und der Kai von Sippar" geben die Gerste aus, aber „auf Befehl von Awil-Sîn, dem Richter". Der Richter vertritt das gerade erwähnte Kollegium und gehört zur Schicht B. Der Leiher Jakitum soll dem Inhaber der Urkunde, dem Silo, aus dem er die Gerste entnommen hat, die Urkunde zurückerstatten: er gehört zu Schicht C.[2044] In zwei weiteren, sehr ähnlichen Texten, vertritt der Richter den Bürgermeister (lú gal.ukken.na, *mu'errum*) und dasselbe Kollegium.[2045] Seine Rolle ist wie diejenige des Richters Iddin-Ea zur Zeit Ammi-ditanas und Ammi-ṣaduqas. Jakitum leiht von ihm auch Silber im Gewichtsstein von Šamaš, „um Gerste zu kaufen".[2046]

18.1.1.2. Der „Leutevater" (*abi ṣābim*)

Utul-Ištar tritt auch als „Leutevater" im Palastgeschäft auf, jedoch nur in einer Gruppe von drei Texten (18.1.3.1. C-1).

Ähnliches gilt für den „Leutevater" Ili-iqišam; dieser gibt Silber aus, „um Sesam zu kaufen" (CBS 1315, Amṣ 9; zur Umschrift vgl. 18.1.2.1): „Aus dem Preis des Palastes, ressortierend unter Ili-iqišam, Leutevater" (Schicht A), geliehen vom (ki) Richter Gimil-Marduk (Schicht B), von Šumum-libši, Kapitän (PA.PA) (Schicht C), „auf Befehl von Warad-Sîn, Sohn des Eṭerum". Die Zurückgabe in der Sesamernte

[2042] M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 742-753. Unpubliziert ist YBC 7891, „Letter to Utul-Ištar, Adad-šarrum, and Sîn-eriš from Utul-Ištar concerning dispatch of tax payment; sealed" (G. Beckman in Catalogue).

[2043] M. Stol, JCS 25 (1973) 222; der Name wird oft verlesen als „Ibbi-Sîn".

[2044] BM 81255, K. Van Lerberghe, OLP 24 (1993) 29 f. Ganz kurz in R. Harris, Ancient Sippar (1975) 141, mit Anm. 100.

[2045] OLP 24 31 ff., BM 81262, 81473.

[2046] OLP 24 35, BM 81240.

erfolgt nach dem gängigen Kurs. Der Leiher ist Kapitän Šumum-libši, Sohn des Iluni (Schicht C).

Und ebenso der „Leutevater“ Marduk-mušallim aus Dilbat; von ihm wird direkt von einer Person aus Schicht C geliehen.[2047] Unten (18.1.2.1) werden wir Nanna-mansum, „Haupt der Versammlung der Leute des Palasttores“ kennenlernen als Chef vom „Kaufmann des Palastes“. Auch Ili-iqišam hatte den Titel „Haupt der Versammlung der Leute des Palasttores“.[2048]

18.1.2. Schicht B

Wer „erhält“ so die Waren vom Palast („was er aus dem Palast erhalten hat“, *ša ina ekallim imḫuru*)?[2049]

Dreimal wird vom *Oberkaufmann* Ilšu-ibni Wolle geliehen;[2050] nur hier kommt die vollständige *imḫuru*-Formel vor, d.h. mit *ina ekallim* „aus dem Palast“. Er hatte die Wolle aus dem Palast erhalten.[2051] Ähnliches, aber doch leicht anders, ist BM 80636 (Amd 23; Charpin, 31): er hat sie zwar auch erhalten, doch wird sie „von Utul-Ištar, dem Schreiber“, von einer Personengruppe geliehen. Man erwartet das übliche: Wolle „unter Utul-Ištar, geliehen vom Oberkaufmann“. Liegt hier ein Fehler vor? Man beachte, dass dieser Oberkaufmann nur in diesen drei Texten eine Rolle im Palastgeschäft spielt (zusätzlich zu BM 80997, 80905 die beiden Abrechnungen, Charpin, 42). Nur von ihm wird ausdrücklich gesagt, dass er die Waren „aus dem Palast“ erhalten hat.[2052]

Im spätaltbabylonischen Sippar ist der Oberkaufmann nicht mehr einfach der Vertreter der Kaufleute, wohl aber Mitglied der Stadtverwaltung.

Zweimal erwähnt wird der *Kaufmann* Sîn-išmeanni und sein Bruder. Palastsilber „unter Utul-Ištar“ wird von ihnen geliehen, um Gerste zu kaufen: Lieferung in 10 Tagen am Kai von Sippar.[2053] In diesem Fall hatte der Kaufmann wohl einen außerordentlichen Status in der Stadt, wenn er wirklich der Onkel zweier Richter ist.

[2047] N. Yoffee, Crown (1977) 63 f. (YOS 13 289, VS 7 72).

[2048] N. Yoffee, 88-91.

[2049] D. Charpin, JA 270 45, in seiner Übersicht der „intermédiaires“, vernachlässigt diese Formel *ša ina ekallim imḫuru* und bezieht auch den PN in „ki PN“ ein. Yoffee, Crown, 18-20, nennt sie „subordinates“, weil er sie als Diener von Utul-Ištar ansieht. Seine Auffassung von *pīḫātum* ist aber falsch; die Wolle *ša pīḫāt Utul-Ištar* ist gemeint; F.R. Kraus, Edikt (1958) 99 Anm. 9.

[2050] Charpin, 45 sub 1.1: BM 80636, 80644, CT 8 36a.

[2051] CT 8 36a; BM 80644, D. Charpin, 32.

[2052] Weiter „aus dem Palast erhalten“ nur in den Jahresübersichten CT 8 2b:16 und CT 48 72:8.

[2053] BE 6/1 85, Amd 32. Ohne Titel in OLA 21 Nr. 70.

Sehr oft sind die Personen *Richter*; Richter gehören in dieser Zeit zur Stadtverwaltung und geben oft Waren aus;[2054] verabreichte Gerste aus dem Silo wurde „auf das Konto" des Oberkaufmanns und der Richter „gesetzt";[2055] „auf das Konto der Richter und des Kais von Sippar-Jaḫrurum gesetzt", sie „empfingen Sesam".[2056]

Diese Richter in Sippar sind Utu-šumundib, Sohn des Oberkaufmannes Ilšu-ibni, Iddin-Ea und Ipiq-Annunitum. Nur einmal ist der Richter Gimil-Marduk erwähnt, im Zusammenhang mit Silber, das einem Kapitän gegeben wird, um Sesam zu kaufen.[2057] Ähnliches gilt für Richter außerhalb Sippars, doch fehlt hier die Formel *ša* (*ina ekallim*) *imḫuru.*[2058]

Auch wenn ein Richter Silber ohne Nennung der Herkunft ausgibt, dürfen wir in dieser spätaltbabylonischen Zeit vielleicht mit Palastsilber rechnen, z. B. „um Gerste zu kaufen" – Lieferung an den Inhaber der Urkunde zur Erntezeit.[2059] Jakitum leiht von Richter Awil-Sîn Silber im Gewichtsstein von Šamaš, „um Gerste zu kaufen": Lieferung der Gerste an den Inhaber, nach dem Kurs.[2060] Awil-Sîn untersteht dem Schreiber Ibbi-Enlil (siehe unter A, 18.1.1.1). Eine andere Person leiht vom Richter Awil-Sîn auch Silber im Gewichtsstein von Šamaš, „um Gerste zu kaufen": Lieferung in der Erntezeit, Gerste giš.bán ^{d}Utu.[2061]

18.1.2.1. Der „Kaufmann des Palastes"

D. Charpin meint, dass der Oberkaufmann, die Richter – Schicht B, die „intermédiaires" – grösstenteils „Kaufleute" sind; die Briefe sprechen von Waren unter (*qāti*) den Kaufleuten, die sie erhalten haben. Nur Sîn-išmeanni, jedoch, führt einmal den Titel „Kaufmann"; Charpins Erklärung dazu ist, dass diese Bezeichnung kein unbedingt notwendiger Titel ist.[2062] Zwei Fälle aus Dilbat-Kiš erwähnen tatsächlich einen Kaufmann: der „Kaufmann des Palastes" untersteht dort Nanna-mansum, dem „Haupt der Versammlung der Leute des Palasttores". Zusammen leihen die beiden einem Dritten Silber / Öl, um Gerste zu kaufen; das Darlehen geschieht „auf Befehl" des Kaufmanns.[2063] Nanna-mansum gehört der Schicht B an, der Kaufmann reprä-

[2054] A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (1917) 23 f., R. Harris, Ancient Sippar (1975) 142, F.R. Kraus, in: A. Finet (ed.), Les pouvoirs locaux (1982) 40 f., D. Charpin, JA 270 45 sub 3.

[2055] BM 80290 rev. 1-6.

[2056] CT 8 36c:10-14, 18-20.

[2057] CBS 1315, Amṣ 9; vgl. unten.

[2058] D. Charpin, 45 sub 3; VS 7 78: Gerste aus Palastwolle; YOS 13 354: Jungstiere. Beide Texte stammen aus Dilbat.

[2059] BM 97565. Richter Ipiq-Annunitum leiht Silber an Ibnatum nu.bànda, Sohn des Eṭerum, aus um Gerste zu kaufen (6.XII Amṣ ...).

[2060] OLP 24 35, BM 81240; Datum 30.I, Samsu-ditana 4. Die Götter Šamaš und Aja sind Zeugen.

[2061] BM 80886; Datum 3.II, Samsu-ditana 4. Die Götter Šamaš und Aja sind Zeugen.

[2062] BE 6/1 85; JA 270 46.

[2063] YOS 13 525:3-4, VS 7 119:3-4, mit N. Yoffee, Crown 111 f.

sentiert ihn. Zwei Texte aus Dilbat weisen dieselbe Hierarchie auf: Kaufmann Ḫuzalum untersteht Sîn-imguranni, Barbier des Königs (?), und das Darlehen geschieht „auf Befehl von Ḫuzalum".[2064] Technisch hat Charpin recht: der zweite Mann führt den Titel „Kaufmann". Aus der Perspektive Babylons gesehen, sind der „Kaufmann des Palastes" und dessen Leiher wohl beide „Kaufleute".

Der Titel „Kaufmann des Palastes" kommt bisher nur in Dilbat–Kiš vor. Wir kennen aber ein Palastgeschäft aus Sippar, in dem dieselbe hierarchische Situation belegt ist, und wir vermuten können, dass Warad-Sîn, auf dessen „Befehl" Silber ausgegeben wird, auch als Kaufmann auftritt:

CBS 1315. Khabaza Collection 2, Jan., 1889. Nur das Datum kopiert als BE 6/2 129; Beschreibung dort auf S. 160. Aus Sippar; Datum [...] Ammi-ṣaduqa 9.
Umschrift M. Stol (1982); Koll. Els Woestenburg (1993).

(Vs.) (1)	½ gín kù.babbar
	a-na šám še.giš.ì
	šà šám é.gal
	níg.šu *ì-lí–i-qí-ša-am a-bi* erén
(5)	ki *gi-mil–*ᵈmarduk di.kud
	a-na qá-bé-e ìr–ᵈEN.ZU dumu *e-ṭe-r*[*um*]
	ᵖ*šu-mu-um–li-ib-ši* PA.PA
	dumu *i-lu-ni*
(U. Rd.)	šu ba.an.ti
(10)	u₄.ebur še.giš.ì
(Rs.)	KI.LAM [*i*]-*b*[*a*]-*a*[*š*]-*š*[*u*]-*ú*
	a-n[*a na-ši ka-ni-ki-š*]*u*
	(Rest der Rs. abgebrochen; Enden auf dem linken Rand)
	itu x [....]
(Ob. Rd.)	mu *am-mi–ṣa-du-qá* lugal.e
	alam nam.nir.gál.la.an.ni
	zubi.bi KÙ.GI. ta. x (?)

„½ Sekel Silber, um Sesam zu kaufen, aus dem Preis des Palastes, ressortierend unter Ili-iqišam, dem Leutevater. Von Richter Gimil-Marduk, auf Befehl von Warad-Sîn, Sohn von Eṭerum, hat Kapitän Šumum-libši, Sohn von Iluni, es geliehen. In der Sesamernte, wie der Kurs sein wird, wird er an den [Inhaber] seiner [Urkunde ...]".

Der Richter Gimil-Marduk gehört zur Schicht B, Warad-Sîn repräsentiert ihn. Wir kennen ihn als Feld- und Hauseigentümer in Sippar.[2065] Unsere Vermutung, er sei „Kaufmann", wird bestätigt durch seine Rolle in BE 6/1 103 (Amṣ 1; VAB 5 273): hier hat er 60 Kor Gerste als Handelsdarlehen (*qīptum*) von Marduk-mušallim, Sohn des bekannten Utul-Ištar (also vom Palast) erhalten. Dieser will es zurück-

[2064] VS 7 141, 143. Die Identität von Ḫuzalum als Kaufmann kann in einem dieser Texte nicht strikt bewiesen werden (VS 7 141). In YOS 13 106 handelt er „auf Befehl des Generals".

[2065] BAP 42, MHET II/4 498, 519.

erstattet bekommen wegen eines Ediktes des Königs. Warad-Sîn sagt aber, er habe es schon weiter ausgeliehen (*ul ākul ana qīptim addin*). Marduk-mušallim und seine Mitarbeiter berauben Warad-Sîn der Gerste, die in seinem Haus gelagert ist; Gerste, die nicht dem Palast gehört (*šeam ša muškēnetim* in Z. 20 ist ungefähr so zu erklären). Warad-Sîn ist hier deutlich ein selbständiger Händler mit mehreren Geschäften, unabhängig vom Palast.[2066]

Wenn Warad-Sîn den Titel „Kaufmann des Palastes“ (wie in Dilbat-Kiš) wirklich gehabt hat, so stellen wir fest, dass er doch in großer Freiheit handeln konnte. Die zwei Beispiele aus Dilbat-Kiš und das Beispiel aus Sippar zeigen, dass das Silber / das Öl des Palastes dazu bestimmt ist, Gerste oder Sesam zu *kaufen*. Die Herren von Schicht B sind zu hoch gestellt, um selbst Handel zu treiben, und ich nehme an, dass ihr Repräsentant als „Kaufmann des Palastes“ die Geschäfte ausführt. Er kauft für den Palast ein, ist aber selbständig. Der Leiher ist hier der Kapitän Šumum-libši. Man kann sich vorstellen, dass er als Kapitän den Sesam aus den Feldern des Militärs erhält: wir kennen viele Pachtverträge mit und unter Angehörigen des Militärs (10.9.2.1.). Wenn das richtig ist, erhält er das Silber vor der Ernte: als Vorauszahlung des zu liefernden Sesams.

Ein anderer Auftrag, gegen Palastwaren (hier Öl) Sklaven zu kaufen, geschah auch „auf Befehl“; von Lu-Iškura.[2067] Er war eine wichtige Persönlichkeit in Sippar – ein Brauer, der sicher unabhängig war (7.1.3.4).

Ein Beispiel aus Babylon ist die Textgruppe um Marduk-mušallim, den Sohn des Rīš-Nabium. Auf seinen „Befehl“ werden hohe Silberbeträge vom Leutevater Ibni-Šamaš für den Außenhandel ausgegeben.[2068]

Charpins Beobachtung, dass der „intermédiaire“ seine Einkünfte profitabel investiert bevor er dem Palast den Erlös der Palastgüter liefern muss, ist spekulativ.[2069] Die in den von ihm angeführten Texten genannten Personen sind fast immer „Richter“ (Sippar) oder „Leuteväter“ (Dilbat-Kiš).[2070] Sie sind keine Kaufleute, sondern Beamte der Schicht B, verantwortlich für die Kassen der Wolle usw. in Sippar oder Dilbat. Sie haben das Recht, aus den Vorräten zu borgen unter der Bedingung, dass sie die Kasse genau nennen: z. B. „aus dem Preis (der Wolle) des Palastes“. Konnten sie mit den Palastvorräten wirklich private Profite machen? Die Rolle von Warad-Sîn passt besser zu Charpins Profit machenden „intermédiaires“; darin hat er recht, doch die Personen gehören einer anderen, Schicht B untergeordneten Schicht an.

[2066] Unklar bleibt vorläufig der Kontext von CT 4 31b, in dem Warad-Sîn für den Tempel von Šamaš Opferschafe kauft (?). Taribatum, die Tochter von Warad-Sîn, vermietet Hausteile und sie siegelt immer mit dem Siegel ihres Vaters; CT 4 31a, nach Kollation von R. Pientka; MHET II/4 544, 549 (= CT 2 8). Mehr zu Taribatum: R. Harris, JCS 16 (1962) 12; Ancient Sippar (1975) 30-32, 107 Anm. 126, 113 f.

[2067] BAP 4, mit M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 748.

[2068] D. Charpin, BiOr 42 (1985) 270 f., Gruppe B.

[2069] JA 270 37 f.

[2070] Kein Beruf wird genannt in PBS 8/2 214 [sic; nicht 211], BM 81334. Aber, zugegeben, Sîn-išmeanni ist „Kaufmann“ in BE 6/1 85.

Folgen wir weiter den Vermutungen Charpins.

Wir kennen solche Darlehen von den Richtern Ipqu-Annunitum und Iddin-Ea, in denen ausdrücklich gesagt wird, dass die ausgeliehenen Waren ihren Ursprung im Palastgut haben, ressortierend unter dem Schreiber Utul-Ištar (šà šám (síg *ša*) é.gal níg.šu *U.* dub.sar). Vielleicht sind die beiden Richter Brüder. Ihr Vater Ibni-Šamaš seinerseits mag der Bruder des Kaufmanns Sîn-išmeanni sein.[2071] Dieser Kaufmann tritt auch in Palastgeschäften auf und er mag der Vorläufer der beiden Richter gewesen sein. Wir behandeln ihn als ersten.

Sîn-išmeanni, Sohn des Awilija:

- „14 Sekel Silber, um Sesam (?) zu kaufen, aus dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, das Kaufmann Sîn-išmeanni, Sohn des Awilija, erhalten hat". Von (ki) ihm geliehen von Ilšu-ibbi, Sohn des Marduk-mušallim. Zahlung innerhalb von 10 Tagen an den Inhaber der Urkunde, in Gerste (!) giš.bán ᵈUtu, im *kārum* von Sippar. Keine Zeugen! Offenbar ein kurzfristiger Handel in der Erntezeit.[2072]
- Wir lernen diesen Kaufmann und seinen Bruder auch bei anderen Palastgeschäften kennen (CBS 1196, Amd 30). Man beachte, dass der Bruder Ibni-Šamaš nicht den Titel Kaufmann hat; seine Siegelinschrift nennt ihn „Diener von Eba[bbar]", dem Tempel von Šamaš.[2073]
- Wir kennen Sîn-išmeanni und Ibni-Šamaš auch aus OLA 21 Nr. 70 (Amd 29). Hier verfügen sie über 1 Kor Gerste, giš.bán ᵈUtu, „aus dem Preis der Wolle von Utul-Ištar, dem Schreiber". Sie sind Brüder, „Söhne von Awelija". Die Gerste wird von (ki) ihnen geliehen von Erištum, Tochter von Šamaš-bēl-ili (der Text bricht hier ab). Es ist interessant zu beobachten, dass der Erlös der Palastwolle auch Gerste sein konnte.[2074]
- Der Bruder Ibni-Šamaš hat etwas später 390 Liter Gerste aus derselben Quelle erhalten (*imḫuru*), als „zinslos" bezeichnet (giš.bán ᵈUtu máš nu.me.a), kurz vor der Erntezeit, von (ki) ihm geliehen von Ili-amtaḫar. Die Lieferung der Gerste, zinslos, wird innerhalb eines Monats an den Inhaber der Urkunde erfolgen.[2075] Die Gerste wird zinslos vergeben, was offenbar anormal ist. Üblicherweise „verdienen" die Brüder mit solchen Geschäften.

[2071] So N. Yoffee, Crown 20, mit Stammbaum.

[2072] BE 6/1 85, 13.III Amd 32. Mit D. Charpin, JA 270 38 Anm. 33, der meint, dass Sesam gekauft wird. Die Lesung šám *še-e* (2) ist auch möglich; vgl. *še-am* (14).

[2073] BE 6/1 88, Rand. Der Titel ist schlecht lesbar in CBS 1196; dazu M. Stol in Fs. Renger (1999) 584.

[2074] Auch in BE 6/2 120 und VS 7 78. Wir wissen, dass Utul-Ištar den Silo *nakkamtum* überwachte.

[2075] PBS 8/2 214; 16.I Amd 33. Ist Sîn-išmeanni gestorben? Ili-amtaḫar kennen wir aus TCL 1 154:5 (VAB 5 175, Feldpacht).

Richter *Ipqu-Annunitum*, Sohn von Ibni-Šamaš. Er ist gut bekannt als Richter in Sippar:[2076]

- Ipqu-Annunitum hat die Verfügung über 1 Kor Gerste, giš.bán ^{d}Utu, „aus dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber" (CBS 1252, Amṣ 5). Wird hier ausgelassen, dass es der Preis der Wolle ist, und dass Ipqu-Annunitum die Gerste „erhalten hat" (*ša imḫuru*)? Die Gerste wird von ihm geliehen von Warad-Ulmašitum, Sohn des Nidnatum, den ich nicht weiter kenne.
- „1 Sekel Silber, Gewichtsstein von Šamaš, aus dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber". Von (ki) Ipqu-Annunitum, Sohn des Ibni-Šamaš, dem Richter (<di>.kud), geliehen von Ipqu-Amurrum, Sohn des Ilšu-nāṣir. Zahlung innerhalb eines Monats an den Inhaber der Urkunde. Den Leiher kenne ich weiter nicht. Der Gewichtsstein von Šamaš weist auf ein Handelsunternehmen hin.[2077]
- „2 Se[kel Silber], aus dem Preis der Wolle des [Palast]es, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, das Ipiq-Annunitum, Sohn des Ibni-Šamaš, erhalten hat (*imḫuru*)". Von (ki) ihm geliehen von drei Personen. Sie sollen in der Erntezeit nach dem gängigen Kurs dem Inhaber der Urkunde in Gerste liefern, im Maß giš.bán ^{d}Utu.[2078] Ich nehme an, dass das Silber für das Mieten von Arbeitern in der kommenden Ernte gemeint ist. Die drei leihenden Männer sind Vermittler. Ipiq-Annunitum verfügt also über Silber, Erlös der Palastwolle, als Finanzmittel. Der Palast bekommt Gerste zurück. Später werden wir sehen, dass Erntearbeiter auf dem Feld von Šamaš aus dem Silbererlös der Tempelwolle bezahlt werden (BM 80299; unten, 19).
  Charpin hat auf ähnlichen Fälle außerhalb von Sippar verwiesen. Der General Ḫulliše verfügt über Silber „aus dem Preis von Wolle des Palastes für Erntearbeiter". Es wird von ihm geliehen.[2079] Anderswo wird zum selben Zweck Gerste „aus dem Preis von Wolle des Palastes" von ihm geliehen.[2080]

Ipiq-Annunitum gibt auch Silber für Erntearbeiter aus, ohne dass der Palast als „Kasse" erwähnt würde.[2081] Er gibt Silber aus, um Sesam / Sesamöl[2082] oder um ein Feld zu kaufen;[2083] die Herkunft des Silbers wird nicht genannt.

[2076] A.Walther, Das altbab. Gerichtswesen (1917) 30 f.; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 124 f.; Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 476.

[2077] PBS 8/2 241; 12.V Amṣ 7.

[2078] D. Arnaud, BBVOT 1 132 ; 20.XII Amṣ 4.

[2079] E. Grant, CDSmith Nr. 262, mit JA 270 47, Ḫulliše. Charpin lässt das Ende von Z. 1 weg; die Zeile lautet: 1 gín kù.babbar inim kišib.a.ni nu.me.a.bi.

[2080] YOS 13 38. Hinzu kommen jetzt YOS 15 72 („auf Befehl von Sîn-iddinam dumu al é ri tu") und A. 32071 (Chicago); beide Silber „aus dem Preis von Wolle des Palastes".

[2081] OLA 21 Nr. 41, 46; D. Arnaud, BBVOT 1 131 und CTMMA I 53; in den zwei letzten Fällen heißt das Silber „im Gewichtsstein von Šamaš".

[2082] BBVOT 1 137, OLA 21 Nr. 83; hier „im Gewichtsstein von Šamaš".

[2083] M. Anbar, RA 69 (1975) 113 Nr. 3.

Richter *Iddin-Ea*, Sohn von Ibni-Šamaš:[2084]

- „[... Sek]el Silber, Gewichtsstein von Šamaš, Preis der Wolle des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, das der Richter Iddin-Ea erhalten hat". Vom Richter geliehen von Ibni-Sîn, Steinbearbeiter (zadim), Sohn des Eṭerum. Zahlung innerhalb eines Monats an den Inhaber seiner Urkunde.[2085] Hier wird es offen gelassen, wem der Schuldner zahlen wird. Die einfachste und die eindimensionale Interpretation ist anzunehmen, dass Iddin-Ea über viel Silber verfügte, Erlös der Palastwolle; es wird als solches auch registriert – als „Kasse". Er leiht etwas für einen Monat aus. Der „Gewichtsstein von Šamaš" weist auf ein Handelsunternehmen hin.
  Der Leiher Ibni-Sîn ist Zeuge in einer Handelsreise zu Schiff nach Babylon.[2086] Er (?) leiht von Ipqu-Annunitum, Sohn des Ibni-Šamaš, Silber, Gewichtsstein von Šamaš, für Erntearbeiter.[2087]
- „4 ¼ Sekel [Silber], aus dem Preis der Wolle des Pal[astes], unter Utul-Ištar, das der Richter (?) Iddin-Ea erhalten hat". Von ihm geliehen von Ar... und Kana..., Söhne von (?) Sippar-.... Zahlung innerhalb eines Monats an den Inhaber „ihrer Urkunde". Zwei Tempelverwalter (sanga) sind Zeugen.[2088]
- Silber „aus dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, das der Richter Iddin-Ea erhalten hat", wird sofort als Preis für zwei Sklavinnen aus Ida-maraṣ (?) ausgewiesen. „[Von Iddin]-Ea ..." (dann abgebrochen). Hier wird vom Palast in der Person von Iddin-Ea Silber ausgeliehen, um Sklaven zu kaufen.[2089]
- „7 [8 wäre auch möglich] Kor Gerste, giš.bán ^{d}Utu, Preis von 14 Sekeln Silber, aus dem Preis der Wolle des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, die der Richter Iddin-Ea erhalten hat". Von ihm geliehen von ... (der Text bricht ab).[2090] Der gängige Tarif ist 1 Kor Gerste = 1 Sekel Silber und wir stellen fest, dass hier im Monat I, kurz vor der Ernte, das Doppelte gilt. Sicher will die Kursangabe den Leiher dazu verpflichten, entsprechend dieses Preises zurückzuzahlen: also reiner Gewinn in einem Kreditgeschäft. Kontrastiere das zinslose Gerstendarlehen aus demselben Monat.[2091] Die Wolle des Palastes ist schon längst für Silber verkauft worden, nur der Ursprung des Silbers wird angegeben. Wir vermuten hier eine Buchhaltung, die eine Kasse „Wolle des Palastes" ausweist.

2084 J.G. Lautner, Die altbabylonische Personenmiete (1936) 158 f.; R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 497.
2085 OLA 21 Nr. 47; 3.V Amṣ 2.
2086 PBS 8/2 210, mit R. Pientka, a.a.O. Bd. 2 298.
2087 BBVOT 1 131:5, Amṣ 5; s. oben.
2088 BE 6/1 87; 13.II Amd 36.
2089 TIM 7 45, Amṣ 2; mit N. Yoffee, Crown 24 f.
2090 BE 6/2 120; [..].I Amṣ 4.
2091 PBS 8/2 214 (s. oben).

- Um Handel geht es im folgenden Text: „[..] + 100 Liter Gerste, um [...] zu kaufen, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, die Iddin-Ea, Sohn des Ibni-Šamaš <erhalten hat>". Von ihm geliehen durch Marduk-mušallim, Sohn des Sîn-tajjar. Lieferung der Gerste in der Erntezeit an den Inhaber der Urkunde.[2092] A. Skaist hat die Urkunden mit der Formel „Um X zu kaufen" (*ana* šám X) mit Recht als „commenda transactions" definiert.[2093]
- Der folgende Text unterscheidet zwei Posten: (a) 60+ [Liter Gerste, giš.b]án ^{d}Utu, um Sesam [zu kaufen] (*a-n*[*a* šám (?)] še.giš.ì). (b) 100 [..] Liter Gerste, giš.bán ^{d}Utu, „aus dem Preis des Sesams und dem Silber des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber". Dies hat Abum-waqar, Sohn des Taribuša, vom Richter Iddin-Ea geliehen. Erst in der Erntezeit wird er die Gerste (!) liefern.[2094] Die Sesamernte fiel in die Monate VII-VIII – ist sie gemeint? Der Text ist in zweifacher Hinsicht sehr merkwürdig: zum einen wird nicht deutlich gesagt, woher Iddin-Ea die Gerste erhalten hat, zum anderen weist der Palast einen „Preis von Sesam" neben „Silber" aus. Der zweite Gerstenpost mag den ersten wiederholen, denn seine Herkunft aus dem Palast soll gesondert angegeben werden. Der Leiher ist der erste der drei in D. Arnaud, BBVOT 1 132, den wir sub Ipqu-Annunitum besprochen haben.
- „10 Kor Gerste, giš.bán ^{d}Utu, abgesehen von seiner Urkunde über 3 Sekel Silber; aus (!) dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, das Iddin-Ea, Sohn des Ibni-Šamaš, [erh]alten hat". Von Iddin-Ea geliehen von Amat-[Ma]mu, Tochter des Awil-Adad, und Nu..., ihrem Sohn. Lieferung der Gerste in der Erntezeit an den Inhaber ihrer Urkunde. Warum wird gerade hier gesagt, dass Iddin-Ea beim Staat auch noch eine Silberschuld hat? Ist sie ebenfalls an Amat-Mamu ausgeliehen?[2095]

Iddin-Ea gibt auch Silber für Erntearbeiter aus, ohne dass der Palast als „Kasse" erwähnt wird.[2096] Er gibt Gerste aus, um „das Silber der Mietlinge zu zahlen" (*a-na* kù.babbar ḫun.gá *apālim*); an den Sekretär Sîn-imguranni; den Sekretär von Utul-Ištar?[2097] Er mag eine Verantwortung für die Versorgung von Erntearbeitern, Mietlingen und Sklaven gehabt haben.[2098] Er gibt Silber im Gewichtsstein von Šamaš für Wäscherarbeiten (*ana šipir ašlākūtim*) aus.[2099]

[2092] CBS 1626. Kann man in Z. 1 statt še.gu[r...] še.gi[š.ì] „Sesam" lesen?
[2093] A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 63-67.
[2094] CBS 1276; 22.VI Amṣ ...
[2095] BE 6/1 86 (23.IX Amd 37; VAB 5 60).
[2096] BE 6/2 115, 116, 119; problematisch ist YOS 13 4. In YOS 13 4:4, am Ende das unerwartete *im-ḫu-ru*; in Z. 5 erwarten wir einen Personenkeil statt „ki" Ana-šase-qerub. Es wird von Ana-šase-qerub geliehen.
[2097] PBS 8/2 225.
[2098] OLA 21 Nr. 40:9.
[2099] BE 6/2 126 (Amṣ 7).

Richter *Gimil-Marduk*. Wahrscheinlich der bekannte Richter, Sohn des Ṣilli-Šamaš.[2100] Offenbar ist die Hegemonie der Awelija-Familie jetzt durchbrochen:

- Silber, „um Sesam zu kaufen, aus dem Preis des Palastes, ressortierend unter Ili-iqišam, dem Leutevater". Vom Richter Gimil-Marduk geliehen von Šumum-libši, dem Kapitän (PA.PA), Sohn des Iluni, „auf Befehl von Warad-Sîn, Sohn des Eṭerum". Rückgabe zur Sesamernte, nach dem gängigen Kurs.[2101]

Išme-Sîn, Sohn des Sîn-bēl-aplim, erwähnt in einer kleinen Gruppe, datiert Amṣ 13-15 (ausführlich sub C, 18.1.3.1). Er gibt Wolle aus, ressortierend unter Utul-Ištar, dem Leutevater. Er ist anderweitig unbekannt.

Šumum-libši, Sohn des Pirḫi-ilišu. Eine gut bekannte Person in Sippar (siehe zu „Sesam und sein Öl", 18.2).

Am Ende dieses Abschnitts stellen wir fest, dass es in Sippar eine staatliche „Kasse" gab, aus denen Behörden – wie Richter – Güter verabreichten. Diese Kasse hieß administrativ „Preis / Kaufgut des Palastes" und konnte auch präziser definiert werden als „Preis der Wolle des Palastes". Wir werden später sehen, dass auch der Tempel eine ähnliche Kasse führte (19). Mit Kreditkauf hat der Ausdruck nichts zu tun. Wir sind mit A. Skaist der Meinung: „The šà šám formula, which does not occur in the credit sales, may well be a bookkeeping device used in order to keep track of the products and monies involved in the commercialization process of the palace goods".[2102]

Er gibt einige Indizien, dass die örtlichen Behörden an reiche Stadtbewohner – Warad-Sîn, Sohn des Eṭerum in Sippar etwa – die Waren zum Verkauf übergaben. In Dilbat hießen sie „Kaufleute des Palastes".

18.1.3. Schicht C

Die nächste Frage ist, welche Personen *die Leiher* sind. Charpin nennt sie einmal „débiteurs" des „créancier" Ilšu-ibni, der anderswo „intermédiaire" heißt.[2103] Vielleicht können wir innerhalb dieser Gruppe von Leihern zwei Kategorien unterscheiden: eine leitende Persönlichkeit, gefolgt von einer Gruppe von „Brüdern".

[2100] E. Sollberger, Iraq 31 (1969) 90-92; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 111 Anm. 151; Studies De Meyer (1994) 93 Anm. 9; oben, 7.1.2.
[2101] CBS 1315, Amṣ 9. Umschrift oben.
[2102] A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 75.
[2103] JA 270 (1982) 32, 45.

18.1.3.1. C-1: Die führende Person

Der vermutete Sachverhalt scheint vorzuliegen in einer kleinen zusammenhängenden Gruppe von drei Texten, in denen Utul-Ištar als „Leutevater" auftritt:[2104]

- 60 Sekel Wolle im Preis von 6 Minen für 1 Sekel Silber unter Utul-Ištar wurde von (ki) Išme-Sîn, Sohn des Sîn-bēl-aplim, von drei oder mehreren Personen geliehen; sie werden dem Palast auf Abruf (*tīsi ekallim*) in Silber bezahlen. Išme-Sîn erhält schließlich die Hälfte des Silbers, und die Schuldurkunde wird mit Querstrichen ungültig gemacht.[2105] Er repräsentiert also den lokalen Palast und gehört zu Schicht B. Wir kennen ihn weiter nicht,[2106] was allerdings überrascht, denn in der anderen Gruppe von Palastgeschäften sehen wir immer eine bekannte Persönlichkeit aus Sippar auftreten (alle sind Richter: Utu-šumundib, Ipiq-Annunitum oder Iddin-Ea, auch Gimil-Marduk, siehe auch oben). Die erste der leihenden Personen ist hier immer dieselbe (Marduk-mušallim, Sohn des Sîn-iddinam), und die weiteren Personen sind *Brüder* (Ilšu-ibni und Bēlšunu, Söhne von Sîn-eribam); erwähnt werden auch „die [ungenannten] Söhne von Nūr-Šamaš, ihre Brüder".[2107] Leider kennen wir die erste Person, Marduk-mušallim, weiter nicht. Der Name mit dem Götternamen Marduk als Element lässt vermuten, dass er Beamter ist.[2108] Die „Brüder" könnten gemeinsam einen Beruf ausüben.
- Auch in einem Palastgeschäft aus Dilbat leihen drei Personen: die zweite und die dritte Person sind beide Söhne von Iluni.[2109]

Mit der ersten Person, Marduk-mušallim, darf man vielleicht einen Sîn-māgir, Sohn von Sîn-iddinam, vergleichen:

- „25 Sekel Silber, aus dem Silber der Wolle des Palastes, unter dem Schreiber Utul-Ištar, das der Richter Utu-šumundib erhalten hat und (*imḫuruma*) aus der Hand (*ina qāti*) des Richters Utu-šumundib (Herr) Sîn-māgir, Sohn des Sîn-iddinam erhalten hat (*imḫuru*)"; das Silber wird vom Letzteren eingeliefert (mu.túm) und von Utu-šumundib erhalten (*namḫartum*).[2110] Sîn-māgir war eine wichtige Persönlichkeit; er ist öfters der erste Zeuge, einmal in einer Verhandlung der Volksversammlung (*puḫrum*).[2111] Wenn wir davon ausgehen, dass

[2104] CT 8 21a:3, 30b:3, BDHP 30:4; Amṣ 13-15; mit D. Charpin, JA 270 (1982) 33-4. D. Charpin behandelt die Hauptsache, die um zwei Jahre verspätete Zahlung von nur der Hälfte des Silberwertes.

[2105] BDHP 30 Rs. 5-6.

[2106] D. Charpin, JA 270 46 sub 6.3.

[2107] CT 8 21a:7, *u* dumu.meš *Nūr-Šamaš aḫḫūšunu*.

[2108] Ist Marduk-mušallim der erste Zeuge in CBS 1196, also explizit „Kaufmann"? Zum Text, s. oben und Fs. Renger (1999) 584.

[2109] YOS 13 289:4-6.

[2110] CT 33 31.

[2111] CT 45 60:49; mehr bei R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 503, zu TCL 1 221.

auch hier „Brüder“ mit im Wollgeschäft tätig waren, so wird ihre Existenz hier als offensichtlich irrelevant verschwiegen. Die erste Person zahlt in Silber.[2112]

18.1.3.2. C-2: Die Brüder

Vergleichen wir einige Texte miteinander, stellen wir fest, dass eine bestimmte Gruppe von Brüdern und anderen als Leiher auftreten. Oben, sub C-1, haben wir bereits eine Gruppe von drei Texten besprochen, es folgen vier weitere:

- Wolle, „die Ilšu-ibni, der Oberkaufmann, aus dem Palast erhalten hat, unter Utul-Ištar, dem Schreiber“, die von (ki) ihm geliehen wird. Eine Person (Taribum, Sohn des Ibbi-Šamaš) und die zwei Brüder Ipqu-Mamu und Bēlijatum, Söhne von Ilšu-bani, sowie eine weitere Person, Kubburum, leihen. Zahlung in Silber auf Abruf (*erēšum*) des Palastes. Gehört die erste leihende Person, Taribum, zu Schicht C-1?[2113]
- Sehr ähnlich ist der Fall, in dem zwei Personen „und ihre Brüder, Söhne des x[...]“ leihen.[2114]
- Vom Richter Utu-šumundib wird durch zwei Brüder, Šamaš-bani und Ipqatum, Söhne von Taribum, Wolle geliehen vom Palast, unter Utul-Ištar, dem Schreiber. „Wenn der Eintreiber (*mušaddinum*) des Palastes ruft“, werden sie in Silber zahlen.[2115]
- Zwei Brüder, Warad-Ibari und Šamaš-bani, Söhne von Etel-pi-Šamaš, müssen auf Abruf (*erēšum*) Silber zahlen „an den Boten (na.aš.bar) des Palastes“.[2116]

Zu welcher Berufsgruppe gehören diese Söhne/Brüder?

- Aus einem Text wird klar, dass es Söhne/Brüder in Richterfamilien gab; sie werden hier sehr oft als Empfänger von Gerste genannt, *nach* dem Oberkaufmann und *vor* dem „Kai“ (der Kaufmannschaft) von Sippar-Jaḫrurum; mehr-

[2112] Beachte, dass in BDHP 30 bei der Zahlung die weiteren Personen nur als „Söhne von N.“ angedeutet wurden. Beachte, dass Sîn-māgir das Silber „erhalten hat (*imḫuru*)“, also nicht geliehen (šu ba.an.ti). Vermittelt er? Auch in BDHP 30 Rs. 1 kommt das unerwartete *imḫuru* vor (zum Problem N. Yoffee, Crown 45 f. Anm. 26).

[2113] CT 8 36a; Amd 26. Es ist möglich, dass ein Sohn von einem der Brüder aus CT 8 36a, Ilšu-ibni, Sohn des Belijatum, später ein ähnliches Geschäft mit dem Sohn jenes Oberkaufmannes, dem Richter Utu-šumundib, Sohn von Ilšu-ibni, hat. Zahlung auf Abruf (*šīsi ekallim*) (CT 8 11c). Lies in BM 80644:17 den Zeugen als Belijatum, Sohn des Ilšu-bani, gegen D. Charpin, JA 270 32 Anm. 21.

[2114] BM 80636, D. Charpin, JA 270 31; mehr unten, zur Identität der „Leiher“.

[2115] BDHP 19, mit F.R. Kraus, Edikt 99 f. Im Wollgeschäft CT 6 37c ist der zweite Zeuge dieser Ipqatum, Sohn von Taribum. Der Leiher in CT 6 37c, Sîn-nādin-šumi, Sohn des Bēlanum, ist Zeuge in Texten, in denen Utu-šumundib eine Hauptrolle spielt; R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 477.

[2116] BM 80644 und 80422, D. Charpin, JA 270 32.

mals sind ein Richter „und seine Brüder" belegt.[2117] Neu für uns ist, dass es solche aktive Richterfamilien gab; man beachte allerdings, dass dieser Text kein Palastgeschäft im oben beschriebenen Sinne darstellt, denn die Gerste stammt „aus dem Ertrag von Nabium-nāṣir, dem Haupt der Versammlung der Leute des Palasttores", also aus seinen Feldern, verwaltet vom Staatspächter (ensí) Taribatum.[2118] Sie ist für die Armee gedacht, der „Schreiber der Truppen" ist die verantwortliche Person.

Diese Söhne / Brüder sind hier also verschieden vom „Kai", von der Kaufmannschaft, gehören also zur Schicht B.

In den beiden oben besprochenen Endabrechnungen fanden wir tatsächlich erst einen Richter, Utu-šumundib (Schicht B), dann Eṭerum „aus (šà) der Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum" (Schicht C).[2119]

- Vielleicht sind die Brüder in Palastgeschäften Mitglieder der „Kaufmannschaft". Die Steuer „Gabe" (*igisûm*) der Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum wird zuerst genannt, dann folgen die Silberbeträge der „Söhne des PN", also der Brüder.[2120] Man kann nachweisen, dass die Mitglieder des Kais (*kārum*) „Kaufleute" (*tamkārum*) waren: der verstorbene „Kaufmann" Mannašu gehörte zur Kaufmannschaft von Sippar-Amnānum und hatte noch eine Schuld dem Palast gegenüber.[2121] In Mari zählt „der Kai" 10 Menschen, unter denen 7 Kaufleute sind.[2122]
- Wir kennen Brüder-Kaufleute.[2123] Briefe zeigen, dass die Waren tatsächlich unter (*qāti*) Kaufleuten ressortierten, und dass ihr Silber angefordert und verpackt werden soll (*dekûm*, *ṣamādum*).[2124]

Wir kennen eine wichtige Information zur Identität der „Leiher". Einmal sind die Leiher von 30 Minen Wolle die Herren „Nidin-Nūrum, Sîn-iqišam, ... und ihre Brüder"; es handelt sich um einen Kreditkauf mit impliziten Kursangabe: sie sollen dem Palast auf Abruf 6 Sekel Silber zahlen.[2125] Diese Brüder

[2117] CT 45 55, mit F.R. Kraus in Les pouvoirs locaux 36; Identifikationen einiger Richter bei R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 486 f.

[2118] D. Charpin, JAOS 100 (1980) 466 Anm. 25.

[2119] CT 8 2b, CT 48 72.

[2120] CT 45 41:7, mit 10, 12, 14.

[2121] MHET II/5 656; vgl. F. van Koppen, Studies Walker (2002) 167 f.

[2122] ARMT 23 82. Beachte auch „Oberkaufmann, Männer des Kais von Sippar, und die Richter von Sippar", BE 6/1 104:15-7.

[2123] Sîn-išmeanni und Ibni-Šamaš; s. oben. Auch „die Söhne von Sîn-ḫāzir" in AbB 7 121?). BM 22707 (Hamm. 42): eine Reihe von Einzelpersonen und „Söhne" (im Total 11 Einträge) leihen gesiegeltes Silber von Šat-Aja, Tochter von Ilšu-bani; sie sollen auch Zins zahlen.

[2124] AbB 2 172. Zitate D. Charpin, JA 270 35.

[2125] BM 80636, D. Charpin, JA 270 31. Kollation von E. Woestenburg zeigt, dass in BM 80636 die Umschrift von D. Charpin richtig ist. Es steht tatsächlich in Z. 6 etwa NU BAR, statt *nu-rum*. Sie schlägt vor: (6) ^{p}*ni-di-in-nu-rum* ^{p}[x x x] (7) ^{pd}EN.ZU-*i-qí-ša-a*[*m* x x] (8) *ù aḫ-ḫu-šu* dumu.meš x [...].

kommen auch zwischen vielen anderen Personen in einer langen Liste vor: „30 Minen, Nidin-Nūrum, Sîn-iqišam, Söhne des x x *nu*".[2126]

Diese Liste enthält Mengen an Wolle, gefolgt von Personen. Es handelt sich um Einzelpersonen – darunter „Söhne"–, gelegentlich kommen auch Frauen vor, z. B. Lamassani, Nonne von Bēl-ṣarbi.[2127] Leider können wir die Personen weiter kaum identifizieren. Einer ist ein bekannter Silberschmied, er ist Zeuge in Handelsgeschäften.[2128] Ibni-Sîn, Sohn des Bēlšunu (Z. 30), ist auch anderswo bekannt.[2129] Verarbeiten diese Personen Wolle zu Textilien? Man erwartet diese Aktivität nur von Frauen, denn wir wissen z. B., dass die Nonne, die Prinzessin Iltani, Wolle im Maße na₄ gi.na an ihre Weberinnen weitergeben ließ.[2130] Oder übernehmen sie die Wolle zum Verkauf? Es ist zu vermuten, dass die Brüder in dieser Liste „Kaufleute" sind. Der Silberschmied spielt eine Rolle im Handel.[2131] Ich schließe nicht aus, dass einige der Söhne / Brüder – wie die Frauen – die Wolle zu Kleider verarbeitet haben.

CT 45 116 ist also eine wichtige Übersicht über die Wollgeschäfte des Palastes, doch müssen wir weitere, BM 80636 vergleichbare Texte abwarten.[2132]

Wir stellen fest, dass es schwierig ist, die Identität der Leiher - seien sie Brüder oder Einzelpersonen – festzulegen. Sie befinden sich offenbar außerhalb des Horizontes des Palastes und sind kaum anderswo erwähnt. Ein Leiher heißt Jawi-eraḫ, Sohn des Ekur-rabi – ein Außenseiter: sein Name ist amurritisch; das Element Ekur im Namen des Vaters kommt in Sippar nicht vor. Der Text gibt den Kurs der Wolle an und sieht aus wie ein Kreditkauf.[2133] Oben haben wir vorgeschlagen, dass das „geliehene" Silber „im Gewichtsstein von Šamaš" (hier ergänzt !) gewogen und die Schuld einem Dritten weitergegeben wurde. Jawi-eraḫ lebte wohl nicht in Sippar.

Die Wolle wurde zu Textilien verarbeitet, die produzierten Kleider konnten im Handel als Tauschmittel dienen.[2134]

Besser unterrichtet sind wir über das Sesamprodukt Öl, das auch verhandelt wurde.

[2126] CT 45 116:9-10.
[2127] Frauen: Z. 16, 18, 20-22, 23, 31-33, 35.
[2128] Luštammar-Adad kù.dím, Z. 12. Zeuge in TLB 1 227:16, YOS 13 432:13.
[2129] CBS 1204 IV 21; Ausgabe für Erntearbeiter (Mitt. E. Woestenburg).
[2130] D. Arnaud, BBVOT 1 5, 81, 87; CBS 1663. Die Kleider in TCL 1 160.
[2131] M. Stol, Fs. Renger (1999) 575.
[2132] Auch die Silberzahlungen CT 45 40 und 114 verdienen unsere Aufmerksamkeit; vgl. R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit 2 (1998) 487.
[2133] BM 81591, [-].VII Amd 37; D. Charpin, JA 270 33.
[2134] J.J. Finkelstein, JNES 21 (1962) 75 VAT 819:10, MHET II/6 895:23. Frauen bieten die Kleider an.

18.2. SESAM UND SEIN ÖL

In der Diskussion der Palastgeschäfte herrschte, weil häufig bezeugt, die Wolle vor. Die Standardformel spricht aber von „Silber, Preis von Wolle, dreijährigen Stieren und Sesam des Palastes“.[2135] Die Stiere übergehen wir,[2136] fügen jedoch einige Bemerkungen zum Sesam an: wie Sesam gekauft, Öl hergestellt und das Öl im Handel getauscht wurde.

Nur ein Text des oben behandelten Typs von Palastgeschäften spricht nicht von Wolle, sondern von 180 Litern Sesam, „aus dem Preis des Palastes, unter Utul-Ištar, dem Schreiber, den Šumum-libši, Sohn des Pirḫu-ilišu, erhalten hat (*imḫuru*)“. Der Sesam wird von (ki) diesem Šumum-libši von Basisu, Sohn des Ibni-Marduk, geliehen. Dieser soll innerhalb von 5 Tagen den Sesam „dem Inhaber seiner Urkunde darmessen“.[2137]

Exkurs.

Dieser *Šumum-libši*, Sohn des Pirḫu-ilišu, ist aus Sippar gut bekannt.[2138] Er ist Zeuge in anderen Palastgeschäften, welche die Wolle betreffen. Er leiht 1 Mine Silber von Iltani, „um Se[sam zu kauf]en“ (?), Zahlung nach der Handelsreise in Sippar an den Inhaber der Urkunde. Die Zeugen sind aus Palastgeschäften bekannt. Hier kauft er also im Handel Sesam für den Palast ein.[2139] Er „nimmt“ (*ṣabātum*) Treber aus dem Haus von Awil-Adad, dem Tempelverwalter (sanga) von Adad.[2140] Er pachtet Felder, z. B. von Warad-Laḫmi und später von dessen Sohn.[2141]

Hier wird Sesam (fiktiv?) vom Palast ausgegeben. Sesam wurde in der Gegend von Sippar kaum angebaut,[2142] sondern vielmehr von Babylon hergebracht. Ein Brief informiert, dass „der Sesam des Palastes den Kaufleuten gegeben wird“, und zwar in Babylon.[2143] Viele Texte sprechen von Darlehen, „um Sesam zu kaufen“ (*ana* šám še.giš.ì); es handelt sich um Aufträge an Händler.[2144] Alle spätaltbabylonischen Belege zeigen, dass die örtlichen Behörden Sesam für Silber kaufen wollten. Ein deutliches Beispiel ist CBS 1315 (siehe oben, 18.1.2.1). „½ Sekel Silber, um Sesam zu kaufen, aus dem Preis des Palastes, ressortierend unter Ili-iqišam, dem

[2135] VS 22 59:2-3; usw.
[2136] S. D. Charpin, JA 270 39 f.
[2137] BM 81334; 17.I Amd 31, D. Charpin, JA 270 37.
[2138] Pientka a.a.O. 2 470.
[2139] TLB 1 227; 29.IX Amd 9.
[2140] M. Anbar, M. Stol, RA 85 (1991) 24 f. Nr. 14.
[2141] M. Anbar, RA 69 (1975) 109 Nr. 1; MHET II/4 551.
[2142] R. Pientka a.a.O. 2 406 f.
[2143] AbB 7 178:4-9.
[2144] A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 67, „commenda transactions“; der Beweis im dort nicht behandelten TIM 7 28. Vgl. die Liste auf S. 92 f., sub Goods Paid; streiche Belege 7, 43, 46: alles Gerste.

Leutevater". Vom Richter Gimil-Marduk geliehen von (ki) Šumum-libši, dem Kapitän (PA.PA), Sohn des Iluni, „auf Befehl von Warad-Sîn, Sohn des Eṭerum". Rückgabe in der Sesamernte, nach dem gängigen Kurs.

Auch wird Silber für Sesamkauf ausgegeben von Ipqu-Annunitum, Sohn des Ibni-Šamaš, sicher dem Richter; von Ipqu-Annunitum, dem Tempelverwalter (sanga); von Šumum-libši, Sohn des Pirḫu-ilišu.[2145] In Dilbat wird das Silber ausgegeben vom Barbier des Königs (?) mit einem Kaufmann; auch von einem General.[2146] In Ḫabbuz: vom Haupt der Dirnen (*kezertum*).[2147]

Der Sesam wurde zum Auspressen von *Öl* (*ṣaḫātum*) ausgegeben. Sesam, 10 Kor, wird im Zusammenhang eines Festes von der entfernten Stadt Luḫaja nach Sippar gebracht (*babālum*), von drei Richtern und dem Kai (?) von Sippar-Jaḫrurum in Empfang genommen (*maḫārum*) und dem Presser Bēli-libluṭ zum Pressen übergeben.[2148] Das Ölpressen geschieht also im Auftrag der Behörden. Drei (?) Brüder übernehmen vom Richter Utu-šumundib 9 Kor Sesam; die Leiher sind verpflichtet, in 30 Tagen aus dem Sesam Öl herzustellen.[2149] Anderswo leiht einer dieser Brüder Silber „für Sesam".[2150] Einer der Zeugen, Bēlšunu, Sohn des Sîn-eribam, wird auch in einer Liste über Sesam erwähnt und er ist später an einem Palastgeschäft beteiligt.[2151] Die drei Zeugen sind aus Palastgeschäften gut bekannt. Es ist klar, dass wir hier einen vom Richter als Repräsentanten der Stadt ausgefertigten Werkvertrag vor uns haben. Aus Dilbat kennen wir einen ähnlichen Vertrag: der Leutevater Nabium-mālik gibt 50 Liter Sesam aus „zum Pressen und Ölmachen" (*ana ṣaḫātimma* ì.giš [*epē*]*ši*); die Arbeit soll in 10 Tagen ausgeführt werden; der Text fügt hinzu: „Aus dem Silo des Hauses vor dem Tor".[2152]

Der Palast verfügte so über Sesamöl. Er verwendete das Öl, um Gerste oder Sklaven zu kaufen.[2153] Auch Staatspächter verfügen über Öl, mit dem sie Gerste kaufen.[2154] Ilšu-ibnišu, der Kapitän der Truppen von Šarrum-laba, gibt Öl aus, um Gerste zu kaufen.[2155] Privatleute kaufen mit Öl oder mit Silber und Öl.[2156] Eine Sklavin

[2145] D. Arnaud, BBVOT 1 137; CBS 1184; TLB I 227; s. oben. Formular: Silber *a-na* šám še.giš.ì ki PN PN_2 šu.ba.an.ti.

[2146] VS 7 143; VS 7 105.

[2147] YOS 13 306. Hier braucht das Haupt der *kezertums* den Sesam wohl für das Salböl seiner Dirnen. Er wird empfangen von einem Mann, Piqqinum, der „Sohn der (Frau) Muḫaddîtum" heißt. Ist seine Mutter eine Dirne?

[2148] CT 8 36c, mit R. Pientka a.a.O. 1 221.

[2149] CT 8 8e (VAB 5 165). Vgl. auch BM 81167 (F. van Koppen).

[2150] VS 9 189:5-6; Sîn-ibni, s. Warad-ilišu.

[2151] CT 45 97:15; CT 8 30b:6-7.

[2152] YOS 13 444; Sd 14. Man braucht 10 Tage für 300 Liter Sesam in YOS 13 359.

[2153] YOS 13 525, mit N. Yoffee, Crown 112 (Dilbat); BAP 4, mit M. Stol, Fs. Dietrich (2002) 748 (Sippar).

[2154] E. Szlechter, TJA (1963) 42 UMM H 32; YOS 12 539.

[2155] BM 97475.

[2156] YOS 13 526, BE 6/1 97, E. Szlechter, TJA 39 FM 16.

wird mit Silber und mit Öl bezahlt (4 Sekel Silber und zusätzlich Öl, wohl im Wert von 6 Sekeln Silber).[2157]

Aus der Mari-Korrespondenz wissen wir, dass in Öl gehandelt wurde; ein Brief spricht von 30 Eseln der Emariten, die Öl transportieren.[2158]

18.3. ABSCHLIESSENDES

D. Charpin vergleicht das Palastgeschäft dieser spätaltbabylonischen Periode mit demjenigen der Zeit Hammurabis.[2159] In jener Zeit wurden Wolle, Fisch, Datteln, Gemüse gehandelt, jetzt Wolle, Vieh, Sesam, denn der Süden mit seinen typischen Produkten war ja in der Zwischenzeit verloren gegangen. Die Vorgänge weisen auch auf die Zentralisation hin: die Waren werden nach Babylon transportiert, wo Utul-Ištar die Leitung inne hatte. Oder waren diese Transporte teilweise eine administrative Fiktion? Schließlich ist die Kaufmannschaft anders organisiert: der „Obmann über Fünf" ist verschwunden. Der *kārum* bleibt unabhängig als Vermittlung zwischen König und Abgabepflichtigen.

Es fällt auf, dass in beiden Perioden die Gerste fehlt. Eine erste Antwort darauf ist, dass der Palast sie für den eigenen Bedarf brauchte,[2160] die zweite, dass alle genannten Produkte in spätaltbabylonischer Zeit im Handel verhandelt wurden: Wolle (und die Textilprodukte), Sesam (und sein Produkt Öl), das Rindvieh (die dreijährigen Stiere wurden als Pflugochsen trainiert). Gerste war aber kein Handelsprodukt, ausgenommen in Notfällen.

Die Palastgeschäfte aus der späten Zeit lassen sich illustrieren anhand von § 11 des Ediktes von Ammi-ṣaduqa.

J.N. Postgate hat Hintergrund und Gang der Geschehnisse folgendermaßen skizziert:[2161]

(1) Der Ertragsbringer schuldet dem Palast eine jährliche Pachtabgabe für sein Land, wahrscheinlich in Gerste.

(2) Er ist nicht imstande, diese Pachtabgabe rechtzeitig zu bezahlen.

[2157] TCL 18 102:13-16 (aus Sippar). Vgl. A. Skaist, The Old Babylonian loan contract (1994) 92-3, Goods Lent, „oil". Beachte, dass Ipqu-Annunitum jemandem Silber, Gewichtsstein von Šamaš, ausleiht „um Öl zu kaufen" (OLA 21 Nr. 83). Auch YBC 10580, „Loan of barley for purchase of oil".

[2158] ARM 27 65:14-15.

[2159] JA 270 (1982) 57-60. – D. Charpin schreibt weiter über die Frage, was der Palast mit dem eingekommenen Silber macht (S. 46-49) und über die (ähnlichen) Geschäfte des Tempels (S. 49-52).

[2160] F.R. Kraus, OLA 6 (1979) 426.

[2161] Early Mesopotamia (1992) 197 f.

(3) Der Palast 'verkauft' dem Kaufmann die vom Ertragbringer geschuldete Gerste und vereinigt diesen Betrag zusammen mit ähnlichen Schulden in einem Dokument, das der Kaufmann als Verpflichtung siegelt, in Zukunft zu zahlen.

(4) Weil der Ertragsbringer noch immer die Abgabe schuldet, kann der Palast dem Kaufmann nicht die Gerste selbst geben, nur das Recht auf die Gerste. Auch bekommt der Kaufmann ein Dokument, gesiegelt vom Ertragsbringer, in dem dieser erklärt, einen Betrag schuldig zu sein, der dem Kaufmann gezahlt werden soll. Unter normalen Umständen ist dies eine Sache zwischen den beiden Parteien; der Palast spielt keine Rolle mehr.

(5) Ammi-ṣaduqa publiziert dann aber sein Edikt mit dem barmherzigen Effekt, dass die Schuld des Ertragsbringers dem Palast gegenüber annuliert wird, die jetzt vom Kaufmann zu bezahlen ist. Es annuliert aber nicht jene Beträge, die Kaufleute schulden für Kaufwaren (und Rechte auf Kaufwaren), die sie vom Palast zum Weiterverkauf erhalten hatten als Teil ihrer normalen Geschäfte. Die so auf den Kaufmann abgewälzten Zahlungen an den Palast für ein Gut, das er nicht mehr vom Ertragsbringer eintreiben konnte, wurden ebenfalls annuliert.

In den Mari-Texten sind hohe Beamte im Ausland mit Handel beschäftigt. Die Quellen gewähren aber keine Einsicht in die Verknüpfung von Staats- und Privathandel bei diesen Personen.[2162]

[2162] J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 78 f.; J.-M. Durand, LAPO 18 (2000) 50, vgl. 312.

Es ist interessant, die Palastgeschäfte des Staates mit ähnlichen Geschäften des Tempels zu vergleichen – so in der Arbeit von D. Charpin für den Tempel von Šamaš in Sippar:[2163]

„6 Sekel Silber, Preis von 60 Minen Wolle, Tempel von Šamaš, das er (Adad-lamassašu?) im Jahr Amd 2 erhalten hat (*imḫuruma*), und im Jahr Amd 4 Adad-lamassašu, der [Bar]bier (?), eingetrieben hat und in den Tempel von Šamaš hat bringen lassen". Eingeliefert von Šamaš-nāṣir, Sohn des Sîn-imguranni, empfangen von Warad-ilišu, dem Richter.[2164] Die Abrechnung fand am Ende des Jahres statt (30.XIII). Ich nehme an, dass Adad-lamassašu ein hoher Beamte aus Babylon ist, der als Eintreiber auftreten darf. Einmal kommt ein Mann mit demselben Namen (Titel abgebrochen) im Kontext vor, in dem Silber eingetrieben wird.[2165]

Der Höfling *muzzaz bābim* („Torsteher") Nabium-nāṣir spielt eine ähnliche Rolle im zweiten Wollgeschäft des Tempels.[2166] In Amd 1 „hat Nabium-nāṣir, der 'Torsteher' (*muzzaz* ká), die Kaufmannschaft (*kārum*) von Sippar-Jaḫrurum (Folgendes) erhalten lassen (*ušamḫiru*)": „ 9 x 60 Minen Wolle, um Silber zu kaufen, aus der Wolle des Tempels von Šamaš". Dann folgt: „Von Šamaš (und) Aja hat Ipquša (es) geliehen (šu ba.an.ti). Am Tage, an dem er (= Nabium-nāṣir?)/man es für den Tempel von Šamaš fordern wird, wird er (= Ipquša) das Silber dem Tempel von Šamaš zahlen".[2167] Der Staat in der Person des Höflings überlässt die Tempelwolle der Kaufmannschaft zum Verkauf. Ipquša wird die Arbeit ausführen, er mag ein „Mitglied" der Kaufmannschaft gewesen sein. Der Text zeigt aber deutlich, dass er die Wolle nicht von der Kaufmannschaft und auch nicht vom Höfling, sondern von den beiden Göttern geliehen hat (šu ba.an.ti). Am Ende wird deswegen gesagt, dass er dem Tempel das Silber zahlen soll.[2168]

Wir wissen, welchen weiteren Weg das für die Wolle bezahlte Silber in der Tempelwirtschaft gehen konnte:

Ein unveröffentlichter Text spricht von Silber (für?) Ea-šarrum, den Staatspächter (ensí), „aus dem (?) Preis von Wolle des Tempels von Šamaš", das im Jahr Ae 25 Marduk-mušallim, „Oberbarbier", „die Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum hat

[2163] JA 270 (1982) 49 ff., „Le commerce du temple". Vgl. schon F.R. Kraus, Edikt (1958) 106.

[2164] BE 6/1 91, D. Charpin, 51. Datum: Ende des Jahres, 30.XIII, Amd 4. Wohl derselbe Šamaš-nāṣir liefert auch in BBVOT 1 1:9. Warad-ilišu, Richter, gehört zu einer bekannten Gruppe der Kaufmannschaft mit einem „Konto" im Silo; s. oben.

[2165] CT 45 46:8, cf. 4; Amd 6.

[2166] CT 6 24a, D. Charpin, 50 f.

[2167] In Z. 6-7 also sicher nicht „*muzzaz bābim* der Kaufmannschaft"; so D. Charpin, 50; die Diskussion ist unbefriedigend. In Z. 12 wird *ana* von D. Charpin gestrichen.

[2168] Leihen „von Šamaš (und) Aja" auch in CT 45 47:11; der Tempel ist gemeint.

erhalten lassen (*ušamḫiru*)“. Hier tritt also nicht der Höfling „Torsteher“ sondern der Höfling „Oberbarbier“ (PA šu.i) für den Staat auf. Nach dieser Angabe der Herkunft des Silbers wird gesagt, dass es „im Jahr Ae 26 den Staatspächtern (ensí) des Feldes von Šamaš zugewiesen worden ist (*esēḫum*), um Männer aus Sippar zu mieten, die das Feld von Šamaš ernten“. Der Text schließt, dass das Silber geliefert wurde von Ilšu-ibni, dem Sohn des Arrabu – den wir sonst kaum kennen[2169] – aber empfangen wird es von unserem ersten Höfling Nabium-nāṣir, dem „Torsteher“.[2170] Hier tritt der Oberbarbier also für den Staat auf, doch der „Torsteher“ Nabium-nāṣir ist der Empfänger. Ist er der neue Staatsverwalter im neuen Jahr Abi-ešuḫ 26, nach dem Oberbarbier, der im Jahr 25 amtierte?[2171]

Anders, aber ähnlich ist der folgende Fall:[2172] der Oberkaufmann Ilšu-ibni und mehr als 7 Personen haben Silberbeträge geliefert, der Gesamtbetrag wird definiert als „aus dem Silber, Preis der Wolle des Tempels von Šamaš, das für den Kauf von 4 Pflugochsen an die „Staatspächter“ (ensí) des Feldes von Šamaš, unter Sîn-aḫam-iddinam, auf Befehl von Ibni-Marduk, dem Archivar (?) (*šandabakkum*?) und an Ilšu-ibni, Oberkaufmann, gegeben wurde. Verantwortlich sind (gìr) Ilšu-ibni, Oberkaufmann, und die Richter von Sippar“ (Amd 5). Die Wolle wurde also von den 8 (+) Personen verkauft, das Silber wird dem Oberkaufmann gegeben, um die Ochsen zu kaufen.[2173]

Exkurs I.

Wir können etwas mehr über die zweite Person sagen: *Lipit-Ištar*, Sohn des Pirḫi-ilišu, der direkt nach dem Oberkaufmann Ilšu-ibni genannt wird; beide kommen zusammen mit demselben Silberbetrag (15 Sekel) in CT 45 114:31-32 vor. Lipit-Ištar hat hier keinen Vatersnamen und mag identisch sein mit einem Lipit-Ištar in Briefen. Nach dem Brief AbB 2 112 lebt Lipit-Ištar auf der Sommerweide. Handelt er mit Hirten auf der Sommerweide? Verkauft er ihnen Tiere? Ihm wird von Elmešum (von Babylon aus?) brieflich befohlen, nach Babylon zu kommen. Ilšu-ibni, Sohn des Arrabum, ist nach dem Brief aber krank (wir kennen ihn aus BM 80299,

[2169] AbB 2 112:5. Hier kommt auch Elmešum vor, s. unten, Exkurs I.

[2170] BM 80299 = Bu. 91-5-9, 435. Datum: 1.II Ae 26, also Erntezeit. Verwendet von R. Harris, Ancient Sippar (1975) 82 Anm. 157; 86 Anm. 182; 165. Umschrift Els Woestenburg, Frans van Koppen.

[2171] Kann man den „Torsteher“ ebensogut „Eintreiber“ des Silbers nennen? Wir wissen, dass einer mit dem Titel „Torsteher“ als „Eintreiber“ auftrat (BE 6/1 80, mit F.R. Kraus, Edikt 52; und AbB 2 61: er schrieb an König Samsu-iluna, er treibt Gerstenrückstände bei den „Söhnen von Šunuma-ili“ ein).
Nabium-nāṣir heißt „Torsteher“, aber wir kennen auch Nabium-nāṣir den Barbier, der mit Šamaš assoziert wird: R. Harris, Ancient Sippar (1975)165-6, E. Woestenburg, BiOr 50 (1993) 426 zu OLA 21 Nr. 3:3; vgl. weiter Nabium-nāṣir šà.tam é Šamaš, MHET I 70:12-13, 16. Adad-lamassašu ist Barbier (?) in BE 6/1 91:7. Wechseln diese Titel?

[2172] CT 8 30c.

[2173] So D. Charpin, 51 f.; vgl. A. Walther, Das altbabylonische Gerichtswesen (1917) 76.

vgl. oben). Jener (oder ein ähnlicher) Brief von Elmešum mag AbB 7 37 sein; aus der Terminologie geht deutlich hervor, dass Lipit-Ištar die Rolle eines „Kaufmannes" inne hatte: er soll nach Babylon kommen; ihm wird gesagt, „den Rest des Silbers, Preis von deiner Hand, Urkunde von 63 Jungstieren (...), die dir, um Silber zu kaufen (*ana* šám kù.babbar), gegeben worden sind", mit sich zu bringen (Charpin, JA 270 39). Man beachte, dass nach der Abrechnung CT 8 2b:6-10 die Hirten Jungstiere von den Kaufleuten kaufen und in Silber bezahlen. Der Briefschreiber Elmešum ist nach AbB 7 97 der „Bruder" von Iškur-mansum, der von ihm geschickt wird, um gesiegeltes Silber zu bringen. Wir kennen Iškur-mansum als (Ober)kaufmann. Nach dem Brief hatte der Bote Rišatum geschrieben; dieser Rišatum ist gut bekannt aus der letzten Phase der Zahlung in Palastgeschäften (siehe Charpin, 28 Anm. 11; 32).

Exkurs II.
„Um Silber zu kaufen" (*a-na* šám kù.babbar) im zweiten Wollgeschäft des Tempels (CT 6 24a:1) klingt zwar unwahrscheinlich, ist mir auch kaum bekannt, kommt aber gerade in Wollgeschäften des Šamaš-Tempels mehrmals vor (TLB 1 280; R. Harris, Ancient Sippar 163). Es soll „Silber gekauft" werden (3), ... Tempel von Šamaš (4). Das Silber (?) wurde eingetrieben und kam in den Tempel (*erēbum*) (9-10; vgl. BE 6/1 91). Der Tempel von Šamaš mit seinem Gewichtsstein spielte eine zentrale Rolle in der Silberzirkulation. Kaufen Händler das Silber im Ausland gegen Wolle? Kommt das Silber so über den Šamaš-Tempel ins Land? Oder bedeutet „Um Silber zu kaufen" einfach: um die Wolle für Silber zu verkaufen? Auch in AbB 7 37:9 (Jungstiere).

Der Silbererlös „aus der Wolle vom Tempel von Šamaš" wird einmal von zwei Personen – Mann und Frau – geliehen, „um Opferschafe zu kaufen (*ana* šám udu.šu.gi.na)"; „auf Befehl von ... Sohn des Ilum-damiq"; sie werden die Opferschafe „gehen"; „gehen" sie nicht, so sollen sie Silber und Zinsen zahlen. Offenbar ist mit dem „Gehen" die Ausführung eines Tempeldienstes gemeint. Keine Zeugen; „verantwortlich sind" (gìr) Tempelbeamte.[2174]

Charpin kannte zwar noch nicht Arnaud, BBVOT 1 Nr. 1, hat diesen Text später aber in seiner Rezension kommentiert.[2175] „2 Sekel Silber, Gewichtsstein von Šamaš, aus dem Preis der Wolle des Tempels von Šamaš", „die an die Kaufmannschaft von Sippar-Jaḫrurum gegeben worden ist, um Go[ld] (?) zu kaufen". Sicher wurde hier Wolle gegeben, nicht Silber (man beachte Femin. *-ā* in der Form *innadnā*; also ist *šīpātum* „Wolle" das Subjekt). Hier wird wieder die genaue Herkunft des Tempelsilbers angegeben: aus der Wollkasse. Wer hat die Wolle gegeben? – vielleicht wieder ein „Höfling". Das Silber ist an Belānum, dem ..., ... worden. Der

[2174] CBS 1656. Vgl. BM 80438. Viele Texte über diese Opferschafe (*šuginû*)sind noch unveröffentlicht. Vgl. VAS 29 116, 117, 125; AbB 13 123.
[2175] RA 88 (1994) 79.

Text beurkundet, dass es von Šamaš-nāṣir geliefert und von jenem Belānum empfangen wird. Hat Šamaš-nāṣir die Wolle von der Kaufmannschaft geliehen, ist Belānum der Eintreiber?[2176]

[2176] Der Titel von Belānum ist m.E. egir (Z. 6), aber Charpin schlägt *mākisum* (ZAG.ḪA) vor. Er ist als [x] auch Empfänger in BM 80637, JA 270 50; die „Söhne von Ilšu-ibnišu" liefern. In Šamaš-Kontext kommen die *mākisum*'s öfter vor: ZAG.ḪA.MEŠ, OLA 21 Nr. 3:12; schöner noch ist Nr. 31:4.

20. DAS VIEH

Man unterscheidet Großvieh – Rinder – und Kleinvieh – Schafe und Ziegen. Es gibt ausführliche Beschreibungen beider Kategorien (F.R. Kraus, K. Butz, M. Stol, J.N. Postgate, M. Van De Mieroop), so dass wir uns hier sehr kurz fassen können. Die Tiere wurden von Hirten gegen Belohnung versorgt. Die Gesetze Hammurabis behandeln das Benehmen schlechter Hirten:

> CH § 264 „Wenn [ein Hirte], dem Rinder oder Kleinvieh zum Weiden gegeben sind, während er seinen vollen Lohn erhalten hat, und er (damit) zufrieden gestellt ist, die Rinder (aber) verringert, das Kleinvieh verringert, die Neugeborenen verringert, so wird er gemäss seiner Vereinbarung (*ana pi riksātišu*) Neugeborene und Ertrag geben".
>
> § 265 „Wenn ein Hirte, dem Rinder oder Kleinvieh zum Weiden gegeben sind, betrügerisch die Viehmarke ändert oder (es) verkauft, so wird man ihn überführen, und dasjenige, was er gestohlen hat, wird er zehnfach, (an) Rindern oder Kleinvieh, ihrem Eigentümer ersetzen".

Die nächsten Paragraphen behandeln das Problem „einer Berührung durch den Gott" – einer Epidemie also, die im Viehhof entsteht –, den Umstand, dass ein Löwe das Vieh tötet (der ehrliche Hirte ist nicht schuldig, § 266) oder dass der Hirte aus Nachlässigkeit Lähmung (*pessatum*) im Viehhof entstehen lässt (er muss den Schaden gutmachen, § 267).

20.1. GROSSVIEH

Rinder sind vor allem wichtig, weil sie Pflüge und Lastwagen ziehen; daneben werden sie auch zum Dreschen eingesetzt. Ihre Züchtung, Versorgung und die verschiedenen Arbeiten, die sie ausführen, sind im Textmaterial gut belegt.[2177]

Die Paragraphen über Miete im Gesetzbuch Hammurabis geben eine Übersicht über die Verwendung von Rindern – wohl meistens Ochsen:

> CH § 242-3 „Wenn ein Mann auf ein Jahr <ein Rind> mietet, so wird er als Miete für ein Rind, das hinten ist, 4 Kor Gerste geben. Als Miete für ein Rind, das in der Mitte oder vorne ist, wird er seinem Eigentümer 3 Kor Gerste geben".

Dieser Paragraph behandelt das Rind als Pflugtier. Ein Pflug wird von mehreren Tieren gezogen, wobei das „hintere" Tier die schwerste Arbeit zu verrichten hat; das Tier in der Mitte oder vorne kann auch eine Kuh sein. Die nächsten Paragraphen behandeln das Problem, dass ein Rind stirbt oder verletzt wird; wir kennen diese Themen auch aus sumerischen Gesetzen. Mietkontrakte haben tatsächlich oft eine

[2177] M. Stol, „Old Babylonian Cattle", BSA 8 (1995) 173-213. F. Zeeb, „Exkurs: Die Rinder in den Texten der Schicht Alalaḫ VII", in: Die Palastwirtschaft in Altsyrien, AOAT 282 (2001) 313-322.

Klausel, die angibt, dass der Mieter „für Auge, Horn, Huf (und Schwanz) einsteht".[2178]

20.2. KLEINVIEH

Das Kleinvieh (*ṣēnum*) ist wichtiger als die Rinder, da das Hauptprodukt der Schafe – die Wolle – von zentraler Bedeutung war. Das Haar der Ziege (*šārtum*) findet weniger Anwendung.

Kleinvieh wurde geweidet (*re'ûm*). Die Nomaden zogen mit ihren Herden nach den Sommerweiden oder blieben in der nahen Steppe (*qaṣûm*). So lautet die Terminologie in Mari, wo die herumziehenden Nomaden *ḫibrum* hießen; das Verbum *ḫabārum* meint „nach einem anderen Land gehen".[2179] Die so herumziehende Herde hieß *nawûm*.[2180] Aus Mari erfahren wir, dass die Ältesten die Weidegebiete folgendermaßen unter die Hirten aufteilten: auf dem linken Ufer des Euphrats die eine Gruppe in den Wadis (*naḫallum*), die andere in der Steppe (*qaṣûm*); beiden gemeinsam war der Fluss.[2181]

Das Weiden in Babylonien kennen wir hauptsächlich aus den Vereinbarungen mit den Hirten, in denen die Erwartungen festgelegt werden.[2182] Man erwartete 80 Lämmer von 100 Mutterschafen und einen Verlust (ri.ri.ga, *miqittum*) von 15 % der erwachsenen Tiere. 10 % kommen auch vor und wird zur Norm in neubabylonischer Zeit.[2183] Von einem Schaf erwartete man 2 Minen Wolle, d.h. 1,01 kg, was viel zu sein scheint. In neubabylonischer Zeit sind es sogar 2 ½ Minen.

Ein Hütekontrakt lautet folgendermaßen:

> „[... Tiere sind] I., dem Hirten, anvertraut worden. Er wird dafür sorgen, dass 100 Muttertiere 80 Schafe (als) Neugeborene gebären. Er wird (von) 100 (Schafen) 10 als tote Tiere 'fallen lassen' (ri.ri.ga *ušamqat*). Er wird pro Schaf 2 Minen Wolle rupfen lassen.

[2178] CH § 244-249; CAD Ṣ 253b. Ausführlich M. Roth, „The scholastic exercise 'Laws about rented oxen'", JCS 32 (1980) 127-145. Sie erklärt sa.sal in §§ 248 und anderswo, meistens als „Rückensehne" übersetzt, als „Sehne des Hufes, Fußgelenks"; S. 131-136.

[2179] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 112 f.; J.-M. Durand, CRRAI 38 (Paris 1992) 105 f.

[2180] M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108 (1991) 161-170.

[2181] J.-M. Durand, in: B. Geyer (ed.), Techniques ... I (1990) 141.

[2182] J.J. Finkelstein, „An Old Babylonian herding contract and Genesis 31:38 f.", JAOS 88 (1968) 30-36; J.N. Postgate, „Some Old Babylonian shepherds and their flocks", JSS 20 (1975) 1-21; M. Van De Mieroop, „Sheep and goat herding according to the Old Babylonian texts from Ur", BSA 7 (1993) 161-182; M. Yokoyama, „The administration of public herding in the First Dynasty of Babylon during the reign of Hammurapi and his successors (1792-1595 B.C.)", Orient 32 (1997) 1-8.

[2183] J.N. Postgate, 5 f.

Er wird das Verlorengegangene oder das Lahme ersetzen. Er steht für die Schafe ein".[2184]

20.2.1. Das Überhüten

Das Feld mit noch jungem Grün kann von Kleinvieh abgeweidet werden. Wir wissen, dass diese Gewohnheit in Mesopotamien immer üblich gewesen ist; davon zeugen CH §§ 57-58:

> § 57 „Wenn ein Hirte mit dem Eigentümer eines Feldes sich nicht einigt, dass er das Kleinvieh grasen lassen darf, und ohne Erlaubnis des Eigentümers des Feldes das Kleinvieh das Feld abgrasen lässt, soll der Eigentümer des Feldes sein Feld abernten; der Hirte, der ohne Erlaubnis des Eigentümers des Feldes das Feld vom Kleinvieh hat abgrasen lassen, soll obendrein pro bur 20 Kor Gerste dem Eigentümer des Feldes geben".

Auch Theophrast und Plinius beschreiben diese Gewohnheit „in Babylonien".[2185] Theophrast:

> „At Babylon however they cut it down twice always and as it were systematically, and after that they let the sheep on to it; for in that case it makes its straw, but otherwise it runs wildly to leaf; and, if the ground is ill cultivated, it produces fifty fold, if it is carefully cultivated, a hundred fold" (*Hist. Plantarum* VIII vii 4. Übers. A.F. Hort).

Die Situation im modernen Irak:

> „Die Viehzucht ist nicht in einem vielfältigen gegenseitigen Geben und Nehmen organisch in den Ackerbau mit einbezogen, sondern sie fristet neben dem Anbau von Nutzpflanzen nur ein höchst kümmerliches Dasein. Da der Viehbestand des Irak trotzdem nicht gering ist, erscheint es oft wie ein Rätsel, wovon die Tiere denn eigentlich leben. In den dichter besiedelten Agrargebieten sind es vor allem Stoppelfelder, Brachäcker, Wegraine und wüst liegende Feldstücke, auf denen sich die mageren Kühe und Esel der Fellachen ihr Futter suchen müssen. Wer ein bisschen Feld sein eigen nennt, opfert wohl auch einmal ein Ar Getreidelandes für das Vieh und schneidet mit den primitiven einheimischen Sicheln *die noch grüne Gerste* oder den Mais als Futter. Wenn man das junge Getreide recht hoch über dem Boden abmäht, reift auf den derart beschnittenen Pflanzen später immer noch eine bescheidene Körnerernte aus. Man kann aber auch einige Wochen nach dem Futterschnitt das Vieh auf das nachgewachsene Feld zum Weiden treiben. Stets werden die auf grünen Getreidefeldern weidenden Tiere angepflockt

[2184] M. Stol, „Fragment of a herding contract", Mél. Birot (1985) 273-5.

[2185] G.R. Drivers, J.C. Miles, The Babylonian Laws I (1956) 154 Anm. 3-4. Andere, modernere, Zitate bei K. Butz, OLA 5 (1979) 309-313, „Überhüten"; P. Steinkeller, JESHO 24 (1981) 132 Anm. 57, 133 f. M. Civil sieht im Überhüten eine „traditional farming practice to prevent or reduce lodging". „Lodging (French *verse*, German *Getreide umlegen*, Spanish *encamado*) is when the culms of the barley plants are bent over or flattened to the ground". M. Civil, in: H. Klengel, J. Renger (ed.), Landwirtschaft im Alten Orient, CRRAI 41 (1999) 260 f. (5.1).

und von Frauen und Kindern gehütet, damit die Beweidung tatsächlich auf das hierfür bestimmte Feldstückchen beschränkt bleibt.
Wenn auf den großen Getreideparzellen der Scheichs das Getreide stellenweise zu dicht steht oder infolge ungleichmäßiger Bewässerung aufschießt, wird den Fellachen im Spätwinter und Frühjahr oft eine beschränkte Beweidung gestattet, ohne dass dadurch der Ernteertrag leiden würde. Immer wieder kommt es auch vor, dass ein Fellache seine Kuh heimlich auf ein fremdes Getreidefeld treibt, und der nächtliche Diebstahl jungen Getreides spielt gerade in den Gebieten mit Großgrundbesitz eine nicht unerhebliche Rolle (...) Angesichts dieser Verhältnisse ist es kein Wunder, dass die Tiere im allgemeinen mager, ja dürr sind und nur wenig Milch geben".[2186]

Zur Viehhaltung der Nomaden:

„Die Viehhaltung der Nomaden (...) erscheint mit der Wirtschaft der sesshaften Betriebe verflochten. Dies ist vor allem in Form von mannigfachen Vereinbarungen und Vertragsverhältnissen zwischen Ackerbauern und nomadischen Viehzüchtern der Fall. Am Diyala südlich von Baquba hat sich z. B. eine ganze Reihe von Grundbesitzern darauf spezialisiert, Felder mit jungem, grünem Getreide zur Beweidung an Nomaden oder Halbnomaden zu verpachten. (...) Im Unterirak ist es auch üblich, dass Großgrundbesitzer Brachfelde an durchziehende Nomadenstämme zur Beweidung verpachten".[2187]

Aus Syrien ist diese Gewohnheit nicht bekannt:

„Im Gegensatz zu Rindern, Pferden und Eseln müssen Ziegen- und Schafbestände der sesshaften Bevölkerung im allgemeinen nicht in der Nähe des landwirtschaftlichen Betriebes verbleiben. Vielfach werden alle Schafe eines Dorfes zusammengefasst und einem Hirten übergeben, der die Tiere dann auf transhumanzähnlichen Weidewanderungen betreut. Dabei entfernen sich die Herden allerdings zumindest einen Teil des Jahres über nicht allzu weit vom heimatlichen Dorf: Aus der Inselhaftigkeit der ertragreichen landwirtschaftlichen Nutzflächen Syriens folgt ja, dass meist eine Wanderung von ein bis zwei Tagereisen genügt, um zu unbebauten Ödlandstriften, Gehölzfluren oder Bergweiden zu gelangen (...) Vor allem ab Dezember, wenn nach der ersten Winterregen überall in Syrien das junge Gras zu sprießen beginnt, ziehen viele Schafherden mit den Dorfhirten aber auch weit in die Wüstensteppe hinaus, um von den dortigen Futterangebot zu profitieren. Im Sommer und Herbst sind dann die Höhenregionen des Antilibanon, Hermon und Jebel Aansariye bevorzugte Weidegründe für die Herden unweit gelegener Dörfer, soweit nicht Brachflächen und Stoppelfelder genügend Futter abwerfen. Die Kleintierherden der Dörfer des Qalamoun z. B. (...) weiden von Juli bis September im Antilibanon, bleiben dann einige Wochen in der Gemarkung ihrer heimatlichen Dörfer und verbringen die Monate Dezember bis Mai in der östlich benachbarten Wüstensteppe (...). Auf dem Rückweg zu den Sommerweiden verweilen sie dann wieder einige Wochen im Bereich der heimlichen Gemarkung, um die frischen Stoppelfelder zu überweiden".[2188]

[2186] E. Wirth, Agrargeographie des Irak (1962) 60.
[2187] E. Wirth, a.a.O. 62.
[2188] E. Wirth, Syrien. Eine geographische Landeskunde (1971) 207.

„Während der Erntezeit der Sommerfrüchte im Herbst weilen sie [die Nomaden] mit ihren Herden auf der Suche nach Futter und Wasser in direkter Nähe der Feldflur des Jungsiedellandes. Das traditionelle Recht auf Stoppelweide wurde den Nomaden seit deren Befriedung nur noch ungern gewährt (...) Nunmehr erscheinen sie nicht mehr als ungebetene Gäste und Störenfriede, sondern als Partner, welche gegen Bargeld oder gegen einen gewissen Ernteanteil die Arbeitskräfte ihrer Frauen und Kinder anbieten können. Darüber hinaus ergeben sich aber zusätzliche Futtermöglichkeiten; denn meist erhalten die bei der Ernte helfenden Nomaden die Genehmigung, ihre Herden unentgeltlich auf den abgeernteten Baumwollfeldern, auf Ödland in Wassernähe oder auf Brachfluren weiden zu lassen“.[2189]

Wir kennen den sumerischen Ausdruck máš a.šà, „Zins des Feldes“ – eine sumerische Feldsteuer (12.3.3). Eine andere Bedeutung des sumerischen Wortes máš ist „Ziege“; diese Tatsache hat P. Steinkeller dazu veranlasst, máš a.šà aufzufassen in der ursprünglichen Bedeutung: „Ziege des Feldes“, und es anzusehen als Vergütung für das Abweiden eines Feldes mit dem noch jungen Grün durch Kleinvieh: das Überhüten.[2190] Ziegen sind dazu aber nicht geeignet, und aus den von Steinkeller angeführten Belegen wird deutlich, dass es Schafe sind, die überweiden. Steinkeller meint, dass in altbabylonischer Zeit als Vergütung des Abweidens ein Schaf gegeben wurde. Noch im 20. Jahrhundert „the landlord compelled him to deliver a sheep or a lamb every year“. Hier weidet nicht ein Hirte, sondern der Pächter. Für die Bauern/Pächter muss Kleinvieh eine wichtige Nebenquelle der Einkünfte gewesen sein.[2191] Im altbabylonischen Sippar wurde in einigen Feldpachten ein Schaf gegeben, „das Schaf des Feldes“.[2192] Man kann sich – Steinkeller folgend – vorstellen, dass schon am Anfang der Feldbestellung aus diesem Grunde eine Anzahlung geleistet werden musste: in Silber oder in Form eines Schafes, und zwar als Vergütung für das Beweiden. In der in 12.3.3 besprochenen Urkunde ARN 18, über die Vergütung für „feuchtes Land“, kommt noch eine merkwürdige Klausel vor: „Das junge Gewächs wird der Eigentümer des Feldes nicht ...“ (išin.bi lugal a.šà.ga.ke$_4$ nu.KA.e, Z.11 f.). Ich emendiere nu.KA.e in nu.kú (!).e, „er wird nicht essen lassen“, also wortgleich mit dem *akālum* Š in den Gesetzen Hammurabis („abgrasen lassen“). Gemeint ist auch hier das Beweiden des mit jungen Schoßen bestandenen Feldes. Der Eigentümer überlässt hier das Beweiden dem Pächter; er „isst es nicht“ (nu.kú.e). Ein ähnliche Klausel steht im Handbuch mit Kontraktformeln: „Der Eigentümer des Feldes wird das junge Gewächs des Feldes, soviel da ist, nehmen“.[2193] Sie folgt derjenigen über máš a.šà, „irrigation fee“.

[2189] E. Wirth, a.a.O. 269.

[2190] JESHO 24 (1981) 132-139.

[2191] P. Steinkeller, a.a.O. 133-5.

[2192] P. Steinkeller, a.a.O. 135 f. R. Harris, Ancient Sippar (1975) 228; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 116. Beispiele: MHET II/3 397:18, Case; II/5 583:15.

[2193] M. Roth, Law Collections from Mesopotamia (1995) 53, SLHF VIII 22-25, išin a.šà.ga gál.la.bi lugal a.šà.ga.ke$_4$ mu.un.dab$_5$.

Dies erinnert auch an das „Silber des Weidens“ (kù.babbar *rītim*), das wir aus Lagaba kennen. In Gerste umgerechnet, ist es offenbar zwei Drittel eines vollen Betrages; der Silberbetrag ⅓ Sekel ist belegt.[2194]

Ein Brief meldet über ein Feld: „Das Feld ist uns als Weidegrund zugewiesen worden (*ana rītim esēḫum*)“. Oder: „Prüft das Feld nach, soviel die Truppen in Besitz nehmen werden, und lässt die Schafe (es) fressen“.[2195] Oder grasen sie kurz vor dem Pflügen? Vielleicht in einem Prozess: „Aus dem Gras seines Versorgungsfeldes und seines Pächters habe ich kein Gras für Silber verkauft, ich habe es fremde Schafe nicht fressen lassen“.[2196]

Auf CH § 57 folgt noch ein geheimnisvoller Paragraph über das unrechtmäßige Überhüten.

> § 58 „Wenn, nachdem das Kleinvieh aus der Flur gegangen (ausgestiegen, *elûm*) ist, die *kannū gamartim* im Stadttor aufgehängt sind, der Hirte das Kleinvieh in das Feld gelassen hat und er das Kleinvieh das Feld abgrasen lässt, so soll der Hirte das Feld, das er hat abgrasen lassen, 'überwachen' und zur Erntezeit soll er pro bur 60 Kor Gerste an dem Eigentümer des Feldes darmessen“.

Was bedeuten „die *kannū gamartim,* die im Stadttor aufgehängt sind“? B. Landsberger wird wohl Recht haben mit seiner Vermutung, dass an viel besuchten Punkten der Stadt gut sichtbare Zeichen angebracht wurden (*kannū* „Banderole, Fahne“?), um das Ende (*gamartum*) der Überhütungsperiode anzugeben.[2197]

Wie E. Wirth schreibt, muss man bei diesem Überweiden scharf darauf achten, dass kein Schaden entsteht. Auch altbabylonische Briefe berichten davon: „Auf das Feld möge dein Ohr bis zur Erntezeit (*ummum*) gerichtet sein! Die Schafe sollen davon nicht fressen!“. „Gerade über das Weiden eurer Felder habe ich I. eine Urkunde bringen lassen. Schicke mir jemanden, und er soll bei deinem Feld 'auftreten' (*ina eqlika lizziz*)“.[2198]

Interessant ist eine Beobachtung von F.R. Kraus.[2199] Er hat dem akkadischen Wort *nawûm* die Bedeutung „Sommerweide“ zugewiesen. Dass das Vieh nach anderen, üppigeren Orten im Prozess der „Sömmerung“ (transhumance) abzieht, ist auch aus Europa und Asien gut bekannt. Nicht nur Nomaden, „auch Sesshafte können ihr Vieh, oder jedenfalls ihre Schafe, nur auf diese Weise das ganze Jahr über ernähren“. Unser Paragraph setzt sie nach Kraus voraus. Das Kleinvieh verlässt

[2194] R. Frankena, SLB IV (1978) 29 f., zu AbB 3 8:5; M. Stol, BSA 8 (1995) 204 Anm. 60.

[2195] AbB 6 6:10, bzw. AbB 3 81:11-14. K. Butz, OLA 5 (1979) 309 f.

[2196] TIM 4 36:15-17; C. Wilcke, in: V. Haas (ed.), Außenseiter und Randgruppen, Xenia 32 (1992) 56.

[2197] JCS 27 (1975) 55, „pennant(s) (of straw) hung up at the city gate to signal the termination of the pasturing season“. Vager in WO 3 (1964) 74, oben. G. Dossin, „A propos de l'article 58 du Code de Ḫammu-rapi“, RA 66 (1972) 77-80, hat an Viehpferche am Tor, wo das Kleinvieh zusammengebracht wurde, gedacht; wie in Marokko („l'enclos de rassemblement“). Diese Vermutung hat keine philologische Basis.

[2198] AbB 8 13:21-25 bzw. TCL 18 83.

[2199] F.R. Kraus, „XI. – *nawûm*“, RA 70 (1976) 172-179.

(*elûm*) das Ackerland und wird anderswohin getrieben. „Der damit angedeutete Beginn der Sömmerung lässt sich zeitlich einigermaßen festlegen (...). Die Sömmerung, die nach CH § 57 f. den offenbar kurzen Weidegang auf den Äckern mit Schoßen beendet, dürfte also innerhalb der ersten sechs Wochen des babylonischen Kalenderjahrs angefangen haben. Im Lebenszyklus der Schafherde folgt die Sömmerung demnach auf die Schur, die gegen oder am Ende des babylonischen Kalenderjahrs stattfand, und zwar offenbar in den Winterquartieren der Herden in oder bei ihren Heimatsorten“.[2200]

Chronologisch stimmt diese Kombination von Überhüten und Schur / Sommerweide aber nicht. Das Überhüten der jungen Schoße findet weit vor der Ernte statt, nach dem Einsäen; die Schur fällt in die Erntezeit, bevor das Vieh die Stoppeln abweiden wird.

Wir fassen zusammen. Im Kulturland fand das Vieh sein Futter auf Brachfeldern, Stoppelland und ausnahmsweise in der jungen Gerste. R.McC. Adams: „Livestock are relatively numerous, but they are not integrated with cultivation so as to constitute an effective mixed farming system. They consist mainly of herds of sheep and goats which are allowed to subsist for most of the year on the natural weed growth of the waste and fallow land, supplemented by grazing on stubble and straw after the harvest and frequently by an early browsing on young barley shoots before the latter have produced ears of grain“.[2201]

Auf Ödland: „Das Kleinvieh von B. möge ‘fressen’ im jeweiligen Ödland, wo es Gras gibt (*ēma ḫarbātim ašar šammū ibaššû*)“.[2202]

Das Vieh auf ein Feld gehen lassen heißt akkadisch „werfen“ (*nadûm*). In zwei Fällen betrifft es Pflugrinder (*inītum*); hier soll von Stoppelweiden die Rede sein.[2203] Anderswo ist das Überhüten der jungen Gerste durch Kleinvieh gemeint.[2204]

20.2.2. Die Wolle

E. Cassin, „Le bain des brebis“, OrNS 28 (1959) 225-229. F.R. Kraus, Staatliche Viehhaltung im altbabylonischen Lande Larsa (1966) 46-49, „Die Schafschur“. K. Butz, WZKM 65-66 (1973-74) 6-29, „Schafzucht“; 35-37 „Wolle“. J.N. Postgate, „Some Old Babylonian shepherds and their flocks“, JSS 20 (1975) 1-21. O. Rouault, „L’approvisionnement et la circulation de la laine à Mari“, Iraq 39 (1977) 147-153. G. Bardet, „Un aspect du travail de la laine à Mari“, in: ARMT 23 (1984) 5-10. J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) 670-6, „La tonte“.[2205]

Ganz wenige Texte bezeugen, dass vor der „Schur“ die Schafe gewaschen wurden, „gebadet“ (*ramākum* D); auf deutsch die „Rückenwäsche“. „Bei der Rückenwäsche

[2200] F.R. Kraus, a.a.O. 174.
[2201] R.McC. Adams, Land behind Baghdad (1965) 14a.
[2202] AbB 9 241:5-10.
[2203] AbB 7 170:17, es ist Erntezeit; AbB 10 64:13; wohl auch AbB 8 139:14-16, Kälber.
[2204] AbB 9 114.
[2205] Ur III: Waetzoldt, UNT. Nuzi: informativ ist M.A. Morrison, SCCNH I (1981) 267 ff.

in der Ur-III-Zeit muss die Wolle schon so lose am Fell gesessen haben, dass sie teilweise beim Waschen ausgeschwemmt wurde".[2206] In Süd-Italien geht man noch immer so vor.[2207] Das Waschen geschieht heute drei Tage vor der Schur.[2208] Nach einem informativen Brief waren sie schon gebadet, können aber nicht „geschoren" worden, weil nicht genug Scherer rekrutiert wurden; in der Zwischenzeit sind die Textilarbeiter(innen) schon 15 Tage ohne Arbeitsmaterial. Wir verstehen, dass die Dreitagefrist schon längst vorbei ist. „Aber die Schafe sind schon vor langer Zeit gebadet worden und die Wolle der Schafe wird ausfallen (*šaḫāḫum*) und auch vernachlässigt werden".[2209] Die auf den Boden gefallene Wolle wird schmutzig oder zertreten; in der Ur-III-Zeit legte man Matten hin, wie auch noch heute.[2210]

Die geschorenen Schafe (*baqmūtum*) stehen den ungeschorenen, buchstäblich „haarigen" (*šu''urūtum*), gegenüber.[2211] Das zur Leberschau bestimmte Lamm war „ein Schaf von krauser Wolle" (*ṣuppum ṣuppurum šīpātim*), „dessen Vlies (*itqum*), rechts und links, der Hirte nicht entfernt hat (*nasāḫum*)".[2212]

Was wir die „Schur" nennen, ist eigentlich ein Pflücken der Wolle, ein Rupfen oder Raufen (*baqāmum*); die Raufe heißt *buqūmum*.[2213] Das Sumerogramm ist ŠID.si.ga; daneben kommt auch – ausschließlich in Sippar, Babylon oder Dilbat – sum. zú.si.ga vor.[2214] Wir werden im Folgenden, wie auch H. Waetzoldt, trotzdem immer von „Schur" sprechen.

Die für die Schur geeigneten Schafe waren allgemein „Schafe vom Vlies (*itqum*)", wie sie in Mari benannt wurden (udu.ḫi.a *ša* ŠID).[2215] Auf Sumerisch heißt

2206 Waetzoldt, UNT 110. Reinigen und scheren: J. Klein, Three Šulgi hymns (1981) 154, mit Verweis auf Hohelied (Canticum canticorum) 4:2. M. Lambert, „A propos du bain des brebis", RA 54 (1960) 88.

2207 E. Cassin, OrNS 28 (1959) 225 ff. Nach CAD B 97b auch in VS 13 11 Rs. 1, *urammakma ibaqqam*. Der unveröff. Brief A. 3521, zitiert E. Cassin, 228, und CAD B 99b, ist Nr. 2 in einer unveröff. Arbeit von R.F.G. Sweet. Neubab. *ramāku*; R. da Riva, Der Ebabbar-Tempel von Sippar in frühneubabylonischer Zeit (640-580 v. Chr.) (2002) 67 f. (BM 49997:26). Auf einem aramäischen Ostrakon: „On the day that you will wash her you should shear her"; B. Porten in: W.W. Hallo (ed.), The Context of Scripture III (2002) 209 f.

2208 E.L. Ochsenschlager, BSA 7 (1993) 36, 43.

2209 ARM 5 67, mit J.-M. Durand, LAPO 17 (1998) Nr. 852. Lies in 7 *li-ra-am-mi-⌈ku⌉-ma*. Erkläre *in-na-de-ma* in Z. 39 als *innaddiāma*.

2210 H. Waetzoldt, UNT 12, 15; Ochsenschlager, BSA 7 (1993) 36.

2211 AbB 10 20:12-3, YOS 13 488:1-2, vgl. CAD Š/3 418, *šu'uru* A.

2212 YOS 11 23:3 f. und Dupl., mit I. Starr, The rituals of the diviner (1983) 31, 123. Lämmer ($sila_4$.gub) für die Schur (*ana buqūmim*): ARM 24 46.

2213 Kritisch ist D.C. Snell, ASJ 8 (1986) 183 f. – H. Waetzoldt, UNT 112, reserviert das Wort „zupfen" für *napāšum*.

2214 Eigentümlich ist das Sumerogramm ŠID in Mari und Qaṭṭarâ (Karana), in: udu.ḫi.a *ša* ŠID; eigentlich „Vlies" (*itqum*) und praktisch „Schur". J.-M. Durand, MARI 3 (1984) 142 Anm. 86.

2215 Z. B. *buqūm* udu.ḫi.a *ša* ŠID, ARM 22 94-5.

Vlies bar, „Außenseite“;[2216] altbabylonisch wird dies sichtbar in den Sumerogrammen für Lämmer mit Vlies (sila$_4$.bar.gál), also noch nicht geschoren, und ohne Vlies (sila$_4$.bar.sù.a), zum ersten Mal geschoren. Das zum ersten Mal geschorene Schaf heißt im altbabylonischen Ur aš.ur$_4$, „zum ersten Mal gerauft“, in Nuzi auf akkadisch *ištēn baqnu*.[2217] In Larsa wird für diese Kategorie die administrative Bezeichnung „im gezählten Bestand aufgenommen“ (gub) verwendet.[2218]

Merkwürdigerweise ist das Scheren (*gazāzu*) kaum vor der mittelbabylonischen Zeit belegt.[2219] Nur ein altbabylonischer Text aus dem Randgebiet, Alalaḫ, kennt „das Scheren“ (*gazzūtum*, Abstraktum); hintereinander genannt werden: „10 Minen geraufte Wolle (síg *baqmātum*), 10 Minen Wolle der Schur (síg *ka-az-zu-tim*)“.[2220]

Die Schur von 100 Schafen kann in fünf Tagen bewältigt werden – sicher in 10 bis 12 Tagen.[2221] Die Schur fand noch am Ende des Winters statt, in den Monaten XII und XIII, kurz vor der Erntezeit.[2222] In Nērebtum traten die Schafe im Monat Elūnum ins Schurhaus ein; die Häute wurden zwei Tage früher empfangen (Rest unklar).[2223] Briefe sprechen von „der Härte der Saison“ (*dannat šattim*): „es ist die Härte der Saison; ich (kann) keine Schafe – nicht einmal (?) ein Dutzend auf 600 – raufen“;[2224] gelegentlich ist von reichlichem Regen in dieser Zeit die Rede.[2225]

Die Schafe „kamen zur Schur herein (*erēbum*)“.[2226] Die Schur fand in einem Gebäude statt. Im Lande Larsa war das „die Rinder- und Schafmäststation“ (é.gu$_4$.udu.ŠE).[2227] Auch das „Schurhaus“ in Larsa ist bekannt (1172 Schafe é ŠID.si.ga ku$_4$.ra).[2228] In seinen Briefen an die Behörden von Sippar nennt Ammi-

[2216] W. Heimpel, BSA 7 (1993) 127.

[2217] W. Heimpel, BSA 7 (1993) 123, vgl. M. Van De Mieroop, ibidem, 163. W. Heimpel hat so die Lesung und Lösung für das Zeichen X bei F.R. Kraus, Viehhaltung 23, gegeben.

[2218] Nach W. Heimpel, a.a.O. 125, vgl. 163 f.

[2219] Wie CAD G 59b angibt, war es schon altakkadisch bekannt; in einem Brief, jetzt A. Westenholz, JCS 26 (1974) 74 Nr. 6:19, *ṣa-nam li-ig-zu-zu*.

[2220] D. Wiseman, AlT *56:30-31, mit B. Kienast, WO 11 (1980) 56.

[2221] ARM 2 140:9-17.

[2222] Monat XII: TIM 5 54, ARM 9 35; Monat XIII: YOS 13 1. Erntezeit: ARM 27 37:16, 28.

[2223] H.F. Lutz, UCP 10/1 Nrr. 12, 76, mit S. Greengus, BiMes 19 (1986) 103 f., 146. Mari: D. Charpin, FM II (1994) 178.

[2224] TCL 17 23:10-12, *dannat šattim* u$_8$.udu.ḫi.a *šinšariam ana nērišu ul abaqqam*.

[2225] ARM 2 140.

[2226] F.R. Kraus, Viehhaltung 14. Der sumerische Fachterminus ist ŠID.si.ga ku$_4$.ra. In Uruk udu.ḫi.a zú.si.ga ku$_4$.ra, BaM 23 (1992) 129 Nr. 168:1, mit Anm. 5. In Ur: UET 5 111:5, M. Van De Mieroop, BSA 7 (1993) 167.

[2227] F.R. Kraus, Viehhaltung 33 sub 3. Die Belege sind DCS 118:3, Riftin, SVJAD 103:5 [so!]. Auch „der Turm“ wird genannt (DCS 118:7). Nach CAD M/1 316 akkadisch *bīt mārî*. Das trifft für Mari zu; m. E. heißt das Gebäude in Larsa nach den gemästeten Tieren *namriātum*; die Belege sind AbB 2 151:10, 179:10; AbB 4 156 Rs. 4; AbB 9 49:7; AbB 13 48:5, Rs. 4.

[2228] TIM 5 54:7. Wir hören von einem „Schurhaus“ (é *buqūni*) im mittelbab. Ur; O.R. Gurney, UET 7 72.

ṣaduqa „das Neujahrsfesthaus“ (*bīt akītim*).[2229] In Sippar belegt eine Tonbulle die Arbeit eines Zimmermannes am „Schurhaus“.[2230] Ein fester Ausdruck ist die Lieferung von Schafen „am Schurtor“ (*bāb buqūmim*).[2231]

In den Außengebieten wurden die Schafe bei der Stadt Ṣuprum „eingeschlossen“ (*esērum*); in dieser ungünstigen Lage – vom Weidegebiet (*rītum*) entfernt – „werfen die Jungschafe keine Herbstlämmer“ (sila$_4$.gub.ḫi.a *ḫa-ri-pí ul uldā*).[2232] Nach Mari-Texten wurde ein Schaf im „Hof von Mari“ geschoren;[2233] die Schafe von Sammetar „im Verwaltungsgebäude (é *têrtim*) des Palastes in Terqa“; die Wolle wurde empfangen von den Textilarbeitern (lú túg.meš).[2234] Wolle von gekauften Schafen im „Haus von Jaḫatti-El“ ist belegt.[2235] Aber auch „das Schurhaus“ ist hier bekannt.[2236] In diesem Gebäude wurde die Jahresabrechnung über die Schafe gemacht.[2237] Auch Ziegen sind im Schurhaus.[2238]

Während der Schurzeit brauchte man viele Hände. „Es ist Schur; rufe deine Arbeiter auf (*ragāmum*)“.[2239] Die Arbeiter wurden von den Behörden zugewiesen (*esēḫum*).[2240] „Entsprechend dem Auftrag meines Herren habe ich den Distrikt zusammengebracht (*kamāsum* D) und die Schafe des Palastes scheren lassen; auch habe ich die Wolle auf Wagen transportieren lassen“.[2241] Briefe klagen darüber, dass die zur Verfügung gestellten Arbeiter nicht ausreichen (*īṣum*), seien es 150, 300, 400 oder sogar 1000 Mann.[2242] Aus einem Brief erfahren wir, dass die 226 genannten Scherer (*bāqimum*) aus sehr verschiedenen Orten und Berufen stammten. Auch 117 Frauen arbeiteten einmal mit.[2243] Am Ende einer Übersicht von Herden – im Total 7763 Schafe – lesen wir: „Liste des Tempels von Nanna, Schur von 4 Tagen“.[2244]

2229 AbB 7 32; D. Charpin, JA 270 (1982) 29 f.

2230 CT 45 71, 1 šidim *ša* al.tar é zú.si.ga *i-pu-šu*, vgl. M. Weitemeyer, Some aspects of the hiring of workers (1962) 59 Nr. 118.

2231 YOS 13 346:13, D. Arnaud, BBVOT 1 32:26, AbB 12 163:15; öfter ká zú.si.ga, YOS 13 434:11, J.N. Postgate, JSS 20 17 f., 4.

2232 AEM 1/1 198 Nr. 55:4-6. Nach der Interpretation von J.-M. Durand sind die Schafe zur Schur zusammengetrieben, aber die Jahreszeit der „Herbstlämmer“ passt schlecht dazu.

2233 ARMT 23 373.

2234 ARMT 23 583.

2235 ARM 18 39.

2236 ARMT 13 24 Rs. 8; Salle 143 no. 59, in ARMT 18 (1977) S. 268.

2237 Schafe *ša ana epēš* níg.ŠID *ana* é ŠID.si.ga *ubbalam*, YOS 8 117:12-14; vgl. *ipiš nikkassī* egir ŠID.si.ga šà Du$_{10}$.gar ki, D. Arnaud, BBVOT 1 158:10.

2238 VS 13 86:8.

2239 AbB 1 57:8 f.

2240 AbB 1 112:4. Von Hammurabi an das ganze Land Larsa: AbB 4 86 mit TCL 17 63.

2241 ARM 27 37:17-19.

2242 F.R. Kraus, Viehhaltung 47 Anm. 3, zu AbB 2 25, ARM 5 67.

2243 ARMT 13 30, mit LAPO 17 Nr. 853. Frauen: 117 SAL.MEŠ *ālikāt buqūmi*, ARM 22 78:22.

2244 UET 5 809 Le. Edge II 2, šu é ^{d}Nanna ŠID.si.ga ud.4.kam.

War die Schur beendet,[2245] wurde die Wolle gereinigt und[2246] gepackt, doch wir wissen nicht, wie. Im Zusammenhang mit der Schur werden die folgenden Behälter erwähnt: einer aus Rohr, der gi *kutummum*, *kutum buqūmim*, sowie der Korb *giḫinnum* (gi.ḫa.an).[2247] Schiffe dienten als Transportmittel; daneben auch Wagen (*ereqqum*).[2248]

Aus einem Brief erfahren wir, dass die geschorene Wolle unter zwei Personen verteilt werden musste: „Geht und scheret die Schafe von Mannum-kima-abi und vernachlässigt nicht die Wolle: sobald ihr geschoren habt, nehmt (die Wolle) mit nach Larsa. Die Schafe der Herrin, ihre Wolle gesondert (*aḫîta*); die Schafe von ..., ihre Wolle gesondert". Mannum-kima-abi mag der Hirte sein und die zwei Personen die Eigentümer zweier verschiedener Herden.[2249]

Man unterschied Wolle aus dem vergangenen Jahr (*ša šaddagdim*) und aus diesem Jahr (*ša šattam*) (AbB 9 272:14-15).

20.2.2.1. Wollertrag

M. Stol, Mél. Birot (1985) 275; CAD Š/3 58 f. Alle Perioden: H. Waetzoldt, UNT 21.

Die geschorene Wolle konnte auch *buqūmum* heißen.[2250] Einmal heißt die Wolle von zwanzig ungeschorenen Lämmern „ihre Kleider" (*lubūšātum*). Ein Mann mit dem „nomadischen" Namen Jaḫala verspricht, diese Arbeit in fünf Tagen zu erledigen; er wird 4 Sekel Silber für die Vliese (*lubuštum*) bezahlen.[2251]

Die Norm (íb.ši.te, *apšitûm*) in Larsa war 2 Minen Wolle pro Schaf; in Ur sind einmal 1 ⅔ Minen belegt.[2252]

H. Waetzoldt zum modernen Irak: „Dort erreichte man 1947 einen Durchschnitt von 1,59 kg und 1958 von 1,62 kg pro Tier, eine Menge, die sich gar nicht so sehr von der der Ur-III-Zeit mit etwa 1 kg und in der Larsa-Zeit mit 1–1,2 kg unterscheidet".[2253]

[2245] *Kamāsum*, AbB 2 25:21; *šalāmum*, YOS 13 513:14.

[2246] G. Bardet, ARMT 23 (1984) 7-10, vermutet hinter Wolle mit den Qualifikationen *eperū* „Staub" und *nuqārum* „un travail de dépoussièrage et de tri de la laine".

[2247] A. 3521 (Sweet Nr. 2). Z. 7: gi.ḫa.an.ḫi.a *unūt buqūmim šūpiš*. YOS 12 96 ist eine Liste von Ausgaben: Mehl „in der Schur"; Gerste, Miete eines Schiffes *ša* gi.ḫa.an *ù ... iš-šu-ú*. Zu *giḫinnum*, s. ARMT 23 (1984) S. 199.

[2248] AbB 5 220:23, 221:9, Schulbrief; ARM 27 37:18.

[2249] TCL 18 116:11-20.

[2250] ARM 18 39:3, M. deJ. Ellis, Mem. Sachs (1988) 136 Nr. 9:10, u_8.ḫi.a *ù buqūmšina ša* mu.4.kam *inaddin*. Hebr. *gizzā, gizzat haṣṣèmèr* (Richt. 6:36-40).

[2251] YOS 13 513, mit C. Wilcke, WO 8 (1976) 277, 285. Seine Lesung von Z. 4 ist unrichtig; lies ⸢*šu-ú*-UḪ⸣-*ra-tum*. In Z. 16 erwartet man *a-na* Eigentümer *ú-ta-ar*.

[2252] Larsa: YOS 5 208 mit F.R. Kraus, Viehhaltung 9, (h). Ur: YOS 5 104, mit K. Butz, WZKM 65/66 (1973-74) 7 Anm. 30.

[2253] 1 Mine = 60 Sekel = 0,5 kg. 1 Talent = 60 Minen = 30 kg. 1 Sekel = 180 Gran = 8 g.

Praktisch: 5/6 Mine pro Schaf ist also sehr wenig.[2254] 12 Minen für 9 Schafen ist wenig.[2255] Ein Talent (60 Minen) Wolle von 30 Schafen ist normal.[2256] 37 Schafe: 376,5 Minen „im (Gewichts)stein des Empfangens"; also 10 Minen pro Schaf! Was bedeutet der Gewichtsstein?[2257]

Eine informative Abrechnung ist Riftin, SVJAD 112 (Monat XIII): der wirkliche Ertrag ist immer mehr als 2 Minen, dieser wird aber doch „die Norm" (íb.ši.te) genannt, und der Schreiber berechnet für jeden Hirten in der nächsten Zeile den Überschuss (dirig) (Z. 9-10, 21-22, Rs. 4-5). In ähnlichen Texten umgerechnet 2,8 oder 3,1 oder 3,0 Minen pro Schaf, oder aber 2,5 Minen pro Schaf.[2258] Die Norm stimmt ungefähr in einem anderen Fall: pro Schaf 1,5 Mine. In diesem Text wird der Aufbau der Herde in Zahlen der verschiedenen Tierarten beschrieben; deutlich wird dabei, dass bei der Berechnung der Wolle pro Schaf die 13 ungeschorenen Lämmer ($sila_4$.bar.gál) nicht berücksichtigt worden sind.[2259] 18 Minen drittklassiger Wolle kommen von 40 Schafen (udu.ḫi.a *ša* ŠID);[2260] Ertrag pro Lamm 1 Mine.[2261]

Wolle wurde im Neujahrshaus (*akītum*) aufbewahrt (Babylon oder Sippar); das Neujahrsfest fand in der Schurzeit statt. Wolle wurde auch im „Gesiegelten Haus" (é.kišib.ba) gestapelt.[2262] Riesige Mengen Wolle wurden in den verschiedenen Städten des Landes Larsa gelagert.[2263]

Wolle wurde verpackt in:

- Ledersäcke (*gusānum*), wie auch Kleider.[2264]
- Lederbeutel (*luppum*), die geöffnet werden sollen, damit die Wolle an Mietlinge gegeben wird.[2265]
- Ledereimer (*mašlûm*) oder eher „skin used for wrapping" (CAD M); auch für Kleider.
- Behälter (dug ì.dub, *našpakum*), der geöffnet wird.[2266]

2254 BaM 23 (1992) 129 f. Nr. 168.
2255 YOS 12 346, zitiert CAD Š/3 58b.
2256 AbB 7 87 Rs. 4.
2257 TLB I 228:3-4; Prinzessin Iltani.
2258 YOS 5 192; TCL 10 24, Rs. 18-21, 32-34. Mehr F.R. Kraus, Viehhaltung 29 ff., Tabelle 6, Kolumne 5.
2259 YOS 5 193, mit M. Van De Mieroop, AfO 34 (1987) 22.
2260 ARMT 22 93.
2261 YOS 12 24.
2262 W.F. Leemans, SLB I/2 (1954) 54 f., zu TLB I 38:11. Ur III: H. Waetzoldt, UNT 70. In Ur: YOS 5 104. Uruk: BaM 24 (1993) 145 Nr. 200 IV 11. Dünne Wolle im é.kišib.ba, „mit meinem Siegel versiegelt", AbB 9 45:12-15.
2263 Riftin, SVJAD 103. Lies in Z. 5 é.gu_4.udu.ŠE. Vgl. „sheep from / for fattening shed" in YBC 5853, 16235.
2264 AbB 10 55:9; M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 537 f., „Lederindustrie" § 30 c. Einer enthielt so 30 Minen der Wolle *ḫalûm* (ARM 18 20:7).
2265 AbB 5 172:26.
2266 AbB 7 143: 7. Nicht in CAD N/2.

- Gefäß (*kaptukkūm*). Es befand sich auf dem Dach; ein Teppichknüpfer (lú túg ka.kešda) hat es weggenommen.[2267]
- Traglast (gú.un, *biltum*): eine Traglast von 30 Minen weißer und 30 Minen dünner Wolle.[2268]

Diese Behälter wurden normalerweise versiegelt: „Ein Ledersack mit Wolle aus Babylon, mit dem Siegel meines Herren versiegelt", darf nur in Anwesenheit der Königin geöffnet werden.[2269] „Er wird die Wolle, die dir gegeben wird, mit meinem Siegel siegeln. Bevor ich komme, sollen sie [die Siegel] nicht geöffnet werden".[2270]

20.2.2.2. Wollarten

CAD Š/3 62.

In Mari unterscheidet man die Qualitäten sag, uš, *gurnu*.[2271] Eine Liste unterscheidet in zwei Kolumnen síg.sag, síg *nisiq* lú.túg, „erstklassig - vom Textilarbeiter ausgewählt", und die Unterschrift fügt hinzu: síg uš, síg *gurnu*.[2272] Textilarbeiter (lú.túg) erhalten síg sag.[2273]

In Babylonien unterscheidet man erstklassige, „ausgewählte", Wolle und normale Wolle: „Aus der Schur der Stadt [NN] erstklassige Wolle (síg igi.sag.gá), normale Wolle (síg gin)".[2274]

In den Wörterbüchern schlecht oder nicht verwertet sind die Wollarten aus den Texten: Riftin, SVJAD 65, Sh. Sanati-Müller, BaM 23 (1992) 134 Nr. 172, und C.B.F. Walker, JCS 26 (1974) 66 Nr. 85, zu denen zwei kürzere Belege hinzukommen:

- Riftin, SVJAD 65: síg *ḫa-lu-um*, síg *pu-ḫu-ú* , síg ŠID.ma (= *šutûm*), síg *wa-ra-qum*, síg *da-qá-tum* (?), síg ŠID.ma *ša i-na* ⌜síg⌝ *ḫa-wu-um* NE.meš *ib-bi-*⌜*ra*⌝ *a-na* túg *ḫa-lu-um*.
- BaM 23 (1992) 134 Nr. 172 Rs.: síg sig_7.sig_7.sig (?), síg babbar *pu-ḫu-ú*, síg gú.udu. Am Ende: Wolle, „die man aus Babylon hergebracht hat und die auf dem Dach des Palastes ausgewählt wurde" (*i-na* ùr é.gal.l[a] *ib-bi-e-*⌜*ra*⌝) (?)", Rs. 20-24; auch Vs. 9-12.
- JCS 26 (1974) 66, Z. 1-3, 6: síg zalag.zalag, síg *šu-tu-ú*, síg *za-ku-um*, síg igi.sag.gá.

[2267] AbB 7 187:13-15, *ka-ab-tu-ka-am ša* síg. F.R. Kraus: "Zwei-Seah-Gefäß mit Wolle". Aus dem sum. kab.dug_4.ga.

[2268] AbB 9 45:6 f., DIŠ gú.un *ša* 30 m[a.na]. Man kann sich auch vorstellen: 1 gú.un = 1 Talent (60 Minen), aber die Zahl 1 (DIŠ) passt hier nicht zu „Talent".

[2269] ARMT 13 10.

[2270] S. Greengus, OBTIV 8:9-12.

[2271] ARM 9 35:1-3.

[2272] ARMT 22 103, vgl. 106-108.

[2273] ARMT 23 583.

[2274] YOS 5 210.

- J.F. Robertson, JCS 36 (1984) 179 f.: síg.kur.ra, síg gú.udu, síg.babbar (mu.túm é. lagar).
- IM. 49305. CAD Š/3 62 zitiert aus diesem Brief aus dem Diyāla-Gebiet die Wollen *dinnātum* und *rabbātum*, wohl „hart" und „sanft".[2275]

1) „*Ausgewählte*" Wolle, sortierte Wolle. Von Wolle wird öfters gesagt, sie sei „ausgewählt". In Mari heißt die beste Wolle „vom Textilarbeiter ausgewählt" (*nisiq* lú.túg). Sie ist die Wolle der Schur, die dem König mit „Erstlingen" angeboten wird.[2276] Ein gesiegelter Beutel mit Wolle aus Babylon (ein Geschenk?) soll in Anwesenheit der Königin geöffnet werden, „damit die Textilarbeiter die Wolle auswählen (*nasāqum*)".[2277]

Außerhalb von Mari wird für die beste Wolle der sumerische Ausdruck síg igi.sag.gá verwendet. Man hat sie mit Recht mit der aus der lexikalischen Tradition bekannten Wolle síg igi.zag.gá identifiziert; akkadisch *šīpātum nasqātum*, auch *bīrētum*.[2278] Ein drittes Sumerogramm ist igi.ŠID.gá, wie man bei einem Text beim Vergleich von Tafel und Hülle nachweisen kann.[2279] Sie ist „die bessere Qualität Wolle, die für die Anfertigung von Kleidern (*lubūšum*, túg.ba) verwendet wurde".[2280]

Das zweite Wort für „(Wolle) auswählen", *bêrum*, kommt in dieser Form nur zweimal vor. Auf dem Dach des Palastes „wurde sie ausgewählt" (*ibbērā*).[2281] Das *šutûm* wurde aus der Wolle *ḫa'um* ausgewählt (*ibbērā*), „für das Kleid *ḫalûm*".[2282] Aus Mari kennen wird den Zusatz „ausgewählt" (*bīrum*) bei Kleidern gut, ebenso bei *ḫalûm*.[2283]

In einer Abrechnung ist das Total 3305,5 Minen Wolle, „darunter 1085,5 Minen ausgewählter Wolle (síg igi.sag.gá)" – also ungefähr ein Drittel. Das Verhältnis ist in anderen Texten aus derselben Gruppe wechselnd: ⅓, ¼, ⅕; weiter werden für diese aussortierte Wolle runde Zahlen genannt.[2284]

2275 S. Krauss, Talmudische Archäologie I (1910) 137, zu *qāšāh*: die Wolle des ungepflegten Tieres fasst sich „hart" an.

2276 ARM 2 140:31.

2277 ARMT 13 10:19. „Auswählen", *nasāqum*. Vgl. aber das von J.-M. Durand vermutete Verbum *nasākum* „weben"; LAPO 16 Nr. 134.

2278 Th. Jacobsen, Towards the image of Tammuz (1970) 423 Anm. 15. Lies síg igi.sag.gá in BaM 23 (1992) 132 Nr. 171:3.

2279 YOS 12 23:2, 7; falsch als ŠID.ma, *šutûm*, interpretiert in CAD Š/3 408b. Vgl. CAD N/2 30b, síg.zag$_x$(ŠID).gá = *nasqu* lex. – Zu YOS 12 23 gehört YOS 12 17 mit Plate XCVIII, mit schwer lesbaren Wollarten.

2280 R. Frankena, SLB IV (1978) 212, zu AbB 3 72.

2281 BaM 23 (1992) 134 Nr. 172:12, 24 (*ib-bi-e-ra*).

2282 Riftin, SVJAD 65:10 f., síg ŠID.ma *ša i-na* síg *ḫa-wu-um* NE.meš *ib-bi-ra a-na* túg *ḫa-lu-um*.

2283 RA 64 (1970) 31 Nr. 20:1.

2284 Riftin, SVJAD 112 Rs. 15 f.; mehr bei F.R. Kraus, Viehhaltung 30, Tabelle 6, Kol. 4. Riftin, SVJAD 112 ist bei ihm Nr. 4.

Aus dem Archiv der Prinzessin Iltani erfahren wir vieles über ihre Herden. Die Wolle „aus der Wolle der Schafschur" wurde für die Arbeit (éš.gàr) der Weberinnen weitergegeben und dazu offenbar nach dem ... in Babylon „genommen".[2285] Es handelt sich um síg igi.sag.gá. Der Ausdruck „ausgewählte Wolle der Weberinnen" kommt auch hier vor.[2286] Man ist erinnert an diejenige Wolle der Textilarbeiter in Mari (*nisiq* lú.túg.meš).

2) *Normale* Wolle (síg.gin, einmal síg.gin.na).[2287] Der Preis ist „(1 Sekel Silber) pro 6 Minen" (kar.bi 6 ma.na.ta).[2288]

3) *Zweitrangige* Wolle (síg.ús).

4) *Drittklassige* Wolle (*gurnum*) kommt ziemlich oft vor, namentlich in Mari: „Drittklassige Wolle (síg *gurnu*) aus der Schur".[2289] Altbabylonisch wird diese Qualifikation auch für andere Produkte verwendet: Öl, Datteln, Sesam. Das Wort ersetzt za.rí.in aus der Ur-III-Zeit.

5) *Gute* (*damqum*) Wolle:[2290] „Schicke mir 5 Minen guter Wolle, deren ... herausgepickt worden ist" (*ša ka-pu-la-ši-na la-aq-tu*).[2291] „Wolle im Wert von 2 Sekeln Silber, gute Wolle, für mein Kleid (*ṣubātum*)".[2292]

6) *Dünne* (*qatnum*, sig) Wolle. Dünne ... Wolle und *šutûm*-Wolle für Götterkleider von Enki in Larsa und Eridu; weiße Wolle für „das Haus der Weberin(nen)".[2293]

7) *Weiße* Wolle (síg babbar): Für die „Braut".[2294] Erstklassig (?), für eine Perücke.[2295] Preis 1 Sekel Silber für 8 Minen Wolle?[2296]

8) *Berissenes Vlies* (síg gú.udu, „Wolle von der 'Seite' [gú] des Schafes"). Wir verdanken diesen deutschen Ausdruck H. Waetzoldt, der erklärt: „Es dürfte sich dabei um die Wolle von den Flanken und den Schulterpartien der Schafe handeln, d.h. die verschmutzte und verkotete Wolle von Kopf, Schwanzpartie und Bauch wurde ausgeschieden".[2297] Das kostbare „berissene Vlies" kommt altbabylonisch vor; nach der Schur lautet die Abrechnung folgendermaßen: „125 Minen normale Wolle; 60 Minen 'berissenes Vlies'; 4 ⅔ Minen Lohn der Mietlinge; Total 189 ⅔

[2285] D. Arnaud, BBVOT 1 87, CBS 1663; *ana ...Bābili illaqiānim*, BBVOT 1 5:5 f., 81:12 f.

[2286] A. Goetze, JCS 2 (1948) 84, 107 Nr. 10 Rs. II 6, [síg].igi.sag SAL.uš.bar.

[2287] Tell Sifr 78:2, TLB I 36. Mit dem Zusatz „neu", DCS 118:1, 5. síg.gin.na in YBC 10482, bei A. Goetze, JCS 4 (1950) 87 Anm. 7. Vgl. K. Butz, WZKM 65-66 (1973-74) 18 f., zu siki.DU.

[2288] BIN 7 162:1 f.

[2289] ARMT 22 93-95.

[2290] AbB 7 44:5. Eine halbe Mine, als *i-di šu-ti-im*, AbB 7 96:8 f.

[2291] AbB 12 75:14-16. Auch AbB 11 140:10, gute Wolle *kīma ginîja*.

[2292] AbB 11 177:5-6. Für ein ...-Kleid, AbB 9 100:13-19. Auch noch AbB 11 128:16.

[2293] Riftin, SVJAD 61. Vgl. CAD Q 174b.

[2294] AbB 9 45:9 f.

[2295] OBTR 134:34, mit J.-M. Durand, NABU 1991/52; síg.babbar [*sic*] sag *ša upurtim*.

[2296] Man erwartet in AbB 9 105:9: 5 Sekel für 40 Minen Wolle. Text: 6 Sekel.

[2297] Waetzoldt, UNT 39 f., vgl.40, 46. – Die schlechte, ausgeschiedene Wolle hieß síg.mug, *muqqum*, 56 f.

Minen". Die Mietlinge sind wohl die Scherer.[2298] Wir kennen es als Exportprodukt.[2299]

9) Teuer war die „dünne *bu-ṣi*", eine Wolle zum Preis von 3 Minen für 1 Sekel Silber. Sie wird nur einmal in einem Brief an Ubarum genannt; der Brief stammt aus Ešnuna, der Stadt des Gottes Tišpak. Sie wurde offenbar im Handel gekauft und unter Aufsicht von mehr als drei Personen verarbeitet zu einem „Kleid für den Herrn" (*lubušti awīlim*). Die Weberarbeit wird genau beschrieben und streng überwacht. Man schwört sogar einen Eid.[2300]

Gefärbte Wolle kommt altbabylonisch selten vor.[2301] Die genaue Bestimmung der Farben bleibt problematisch; sie sind oft nach Edelsteinen benannt. Ein Brief aus Mari nennt „Hemden" (*naḫlaptum*) in den folgenden Farben: „rot" (*dabarum*), „purpurrot" (*ḫašmānum*), „weiß" (*peṣûm*), „schwarz" (*ṣalmum*), „apfelfarben" (*ṣirip ḫašḫūrim*).[2302] Das Färben heißt meistens *ṣarāpum* mit dem wohl „rot färben" gemeint ist.[2303]

10) *Grüne* Wolle (síg *duḫšim*) ist nach einem Stein benannt. Eine Grünfarbe ist wohl gemeint.[2304] Diese Wolle wird an Seilern / Flechtern geliefert; sie fertigen daraus Ringe und Zügel an;[2305] auch für riesige Zelten (*ḫurpatum, ḫuruppātum* gal) wird sie verwendet,[2306] was noch einmal an das „Leder" *taḥaš* als die Decke des heiligen Zeltes im Alten Testament erinnert.[2307]

Hingewiesen sei noch auf die *waraqum*-Wolle in Riftin, SVJAD 65:6 (s. oben) und die síg sig_7.sig_7.sig in BaM 23 (1992) 134 Nr. 172 Rs. 1. Beide Wörter bedeuten „grün / gelb".

[2298] UET 5 817:12-15.

[2299] W.W. Hallo, Studies Landsberger (1965) 200 YBC 5447:1. Weitere Belege: AUCT V 63 (níg é ᵈEN.ZU-*ma-gir*), OECT 13 138, BaM 23 (1992) 134 f. Nr. 172:17, 173 II 5, III 1.

[2300] AbB 6 189. Lies in Z. 6, nach der Kopie, kù.babbar síg.ba-*su* und übersetze, alles zwischen Gedankenstrichen: „3 Minen Wolle für 1 Sekel Silber; das Silber, seine Wollzuteilung, ist bezahlt worden und sie (die Wolle) wurde gekauft". Kann man an das nur aus späterer Zeit bekannte Byssos denken? CAD B 350a *būṣu* D; A.L. Oppenheim, JCS 21 (1967) 248-250 („the finest imported linen"); H. Ecsedy, A. Róna-Tas, AoF 3 (1975) 145-163. Mehr in Anm. 2348.

[2301] CAD Š/3 62b, (i), gibt kaum einen altbab. Beleg. Vgl. allgemein A. Goetze, JCS 10 (1956) 34 f.; W.H. van Soldt, UF 22 (1990) 335-345.

[2302] ARM 18 11. Nach M. Civil, OrNS 56 (1987) 241 f., kann „apfelfarben" *red-violet* meinen; bei ihm *ḫašmānum*.

[2303] F. Joannès, ARMT 23 (1984) 144, 161 (die Technik).

[2304] M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 534, „Lederindustrie" § 21; G. Bardet, ARMT 23 (1984) 5-7; St. Dalley, JSS 45 (2000) 1-19.

[2305] ARM 18 30:5-6 mit S. 123; síg duḫ.šú.a mit sonstigen Produkten *ana šipir ḫullī u appātim*. Die Deutung „Seiler und Flechter" (lú.túg.du_8) verdanken wir H. Waetzoldt; vgl. M. Stol, Fs. Kienast (2003) 641.

[2306] J.-M. Durand, AEM 1/1 (1988) 114, (e); ARM 24 176.

[2307] M. Stol, RlA VI/7-8 (1983) 534, 540f. „Lederindustrie" § 21, 34, ohne Kenntnis der neuen Texte aus Mari.

11) *Rote* Wolle (*nabāsum*). Sie wird rot gefärbt (*ṣarāpum*) mit den Beizen Alaun (*gabûm*) und Krappwurzel (*ḫûratum*).[2308] Auch langhaarige Wolle (*sulumḫûm*) wird rot gefärbt, und zwar mit der Beize Alaun.[2309] Es gibt keine direkte Beweise, dass man eine rote Wolle *tabarrum* kannte; in Mari ist die Farbe *dabarum* belegt.[2310] In späterer Zeit verschwindet *nabāsu* und wird durch *tabarru* ersetzt. Auch *ḫašmānum* soll „rot" heißen (purpurrot?), aber eine Wolle dieser Farbe ist mir nicht bekannt. Textilien in dieser Farbe sind „rot gefärbt" (*ṣarāpum*).[2311]

12) *Blaue* Wolle, buchstäblich „Lasurfarben" (*šīpātum uqniātum*): „Er soll dir zuverlässige lasurfarbene Wolle im Wert von 1 Sekel Silber kaufen".[2312] Von der mittelbabylonischen Zeit an heißt blaue Wolle *takiltu*.[2313]

20.2.2.3. Bearbeitung der Wolle

Die Wolle wird grob gereinigt, gezupft, gekämmt und gesponnen.

Die Reihenfolge ist einmal: *napāšum, mazārum, šabākum* (D), *ṭawûm*, (*maḫāṣum*), „ausgezupft, verfilzt (?), hingeschüttet, gezwirnt" (nach W. von Soden); „plucked, spun, steeped (?), spun" (nach W.W. Hallo). So wird ein Gewand *kusītum* in zwei Tagen hergestellt.[2314]

Im Traktat Sabbath der Mischna (VII, 2): Scheren (*gzz*), reinigen (*lbn*), zupfen (*npṣ*), färben (*šbᶜ*), spinnen (*ṭwh*), Faden ziehen (*msk*), mit dem Webstuhl arbeiten (*ᶜaśah štē bāttē nīrīn, 'arāg šne ḥūṭīm*).[2315]

1) Das Reinigen ist nur sichtbar in der einmaligen Qualifikation „reine Wolle" (?) (síg za-ku-um). Ist „weiße Wolle" gereinigt? (hebr. *lbn* bedeutet „weiß"). Wir kennen auch síg.zalag.zalag.[2316]

[2308] ARMT 21 306:6; 23 146:4. Krapp: acht Talente drittklassiger Wolle (*gurnum*) und zwei Talente Krapp waren, von den Beamten versiegelt, „im Dachgeschoß der Kapelle" gelagert; ARMT 22/2 316 Rs. II 3; Seite 486. Sum. „rote Wolle" kommt selten vor: H. Klengel, AoF 11 (1984) 98 Nr. 8:3 (Babylon).

[2309] ARM 23 142.

[2310] Das Wort ist hurritisch. A. Goetze, JCS 10 (1956) 35; J.-M. Durand, ARMT 21 (1983) 428 f., Anm. 1; Joannès, ARMT 23 (1984) 161.

[2311] ARM 21 305:2 (*ana ṣarāp 2 patinnī ša ḫašmānim*), 354:6 (*naḫlapātum ša ana ḫašmānim iṣṣarpā*).

[2312] AbB 1 60:11 f.

[2313] W.H. van Soldt, UF 22 (1990) 340-4. Beachte H.P.H. Petschow, Mittelbab. Rechts- und Wirtschaftsurkunden der Hilprecht-Sammlung Jena (1974) 88 Nr. 37: die Wollsorten *tabarru* (rot), *takiltu* (blau), *ḫaṣartu* (grün).

[2314] YOS 14 310:18-21, mit W. von Soden, OLZ 76 (1981) 247, und W.W. Hallo, Studies Tom B. Jones (1979) 9 f. Leider fragmentarisch ist ARMT 22/2 Nr. 332 (*itqum, nipšum, pusikkum, napāšum, ḫaṣābum, ṭawûm*).

[2315] Mittelhebräisch *nīr* „heddle", „Schlingenstab". Auch arabisch *nira* „heddle rod"; BSA 7 (1993) 49. Vgl. althebr. *mānōr*.

[2316] Beide Wollarten in Walker, JCS 26 (1974) 66:1, 3.

2) Eine Wollbearbeitung ist *napāšum*, „(Wolle) auszupfen". Diese Wolle heißt *nipšum*.[2317] „Die Wolle habe ich ausgezupft und ihr *nipšum* ist zwei Minen".[2318] Interessant ist die Ergänzung in einer lex. Liste *[pu-š]i-ik-ku* = *ni-[ip-šu]*.[2319] Die ausgekämmte Wolle (s. unten) wird also mit der ausgezupften verglichen.

3) *mazārum*. Es folgt auf „zupfen".[2320] Auf diese Handlung (in Dt) folgt „einrollen" (*kapālu* Dt).[2321]

4) Wolle wird mit hölzernen Kämmen (giš.ga.ríg.ḫi.a síg) gekämmt. Haushaltinventare nennen einen für Wolle spezialisierten Kamm (*mušṭum*).[2322] Die ausgekämmte Wolle heißt *pusikkum* (AHw: *pušikkum*).[2323] Weber erhalten sie.[2324] Ein aus exotischem Holz gemachtes Bett ist damit gepolstert (*ša pu-si-kam ši-a-at*),[2325] Bettkissen sind mit dieser Wolle (sowie mit Ziegenhaar) gefüllt;[2326] offensichtlich ist damit die beim Kämmen ausgefallene minderwertige Wolle gemeint. Dies wird bestätigt durch: „Binde es in einen Fetzen und in gekämmte Wolle" (*ina šerṭi u pusikki*).[2327]

5) Schwer zu deuten ist die Arbeit *laqātum* „auspicken".[2328] Wir kennen den Arbeitsgang *laqātum (la) pānum* in einer Weberei.[2329] „Den Draht der Seite wirst du auspicken".[2330]

6) Das Spinnen (*ṭawûm*; sumerisch U.NU). Nach W. Farber und A.L. Oppenheim bedeutet *ṭawûm* aber nicht, einen Faden aus Wolle drehen (spinnen), sondern „(zwei Fäden) zusammendrehen; zwirnen", was aus magischen Vorschriften deutlich wird.[2331] Die von ihnen angeführten Belege überzeugen, aber (a) „zwirnen" ist

[2317] H. Waetzoldt, UNT 112 f., M. Molina, AulaOr 8 (1990) 79, zu Nr. 11:2 (*nipištum*).

[2318] AbB 5 277:8-9. *nipšum* auch in ARMT 22 332, CBS 368:9. Sumerisch síg.peš$_5$.a, J.F. Robertson, JCS 36 (1984) 180. Vgl. D. Arnaud, Emar VI/4 (1987) 168 Nr. 572.

[2319] Malku VI; so W. von Soden, AHw 883b.

[2320] YOS 14 310:18 f.; M. 7313, zitiert J.-M. Durand, MARI 6 (1990) 661, in seiner Diskussion von *mzr* in Ugarit. Sumerisch ḪI, H. Waetzoldt, UNT 120.

[2321] W. Farber, OrNS 58 (1989) 90:15b, 16b.

[2322] AbB 11 94:27. Zwei Belege in CAD M/2 291a.

[2323] J.-M. Durand, ARMT 21 Nr. 337, übersetzt síg *pu-si-ku* als „laine à longs poils". Offenbar inspiriert durch sum. bu.si, in: udu a.lum síg.bu.si (suluḫu), „with long wool", PSD A/1 108b; akkadisch *sulumḫû*; auch P. Steinkeller, BSA 8 (1995) 52, 66 Anm. 58; ARM 21 221:4, 23 142:3.

[2324] C.F. Jean, ŠA CLXXXI:175, 3.

[2325] ARMT 22/2 306:2; mehr in CAD E 316, 4'.

[2326] B. Landsberger, The Date Palm (1967) 21 Anm. 62.

[2327] A. Cavigneaux, Iraq 55 (1993) 99, B:5.

[2328] (Wolle) *ša ka-pu-la-ši-na la-aq-tu*, AbB 12 75:14-16.

[2329] S. Lackenbacher, Syria 59 (1982) 131 II 5-6, 37-38, IV 15-16, Disk. S. 143-5.

[2330] UET 6/2 414:6, *qa ši-it-*TIM *ta-la-aq-qa-at* („At the Cleaner's", Fs. Deller [1988] 176). *laqātum* D in AbB 13 162:13 f.

[2331] W. Farber, BID (1977) 159; G. Farber, ZA 68 (1978) 309 Anm. 9. – Ein Seil soll aus Ziegenhaar 'gedreht' (sur) werden: éš.maḫ.šè al.sur.ru.e.dè (PBS 8/2 121:6, 123:3). Aus Wolle: éš síg.sur.ra, Sumerian Proverbs 5.56.

eṣēpum auf akkadisch; (b) semitisch *ṭwj* steht für „spinnen".[2332] In der sumerischen Satire „Streit zweier Frauen" lesen wir negativ: „Wolle kann sie nicht zupfen (peš$_5$, *napāšum*), mit der Spindel (giš.bala, *pilakkum*) kann sie nicht spinnen (sir$_5$, *ṭawûm*)".[2333]

Eine Menge Wolle für Kettfäden (*šutûm*) ist belegt; „lasse die Flechter flechten und lassen die Kettfäden gesponnen werden" (lú.túg.du$_8$.a *likmidūnimma* [*šu*]*tûm liṭṭawi*).[2334] Das Produkt dieser Arbeit *ṭiwîtum* ist aus Mari bekannt, aber es ist aus Flachs / Leinen (*ṭiwît* gada) oder aus Ziegenhaar hergestellt.[2335] Leinen „spinnen" kommt in mittelbabylonischen Texten öfter vor.[2336]

7) Das Weben (*šatûm*) scheint der Oberbegriff zu sein; in Texten mit detaillierten Angaben der Webearbeiten kommt das Verbum nicht vor.

8) Das „Schlagen" (*maḫāṣum*) (sumerisch tag). Das Weben mit dem Webstuhl ist vielleicht mit „schlagen" (*maḫāṣum*) gemeint. In einem neubabylonischen Text wird ein Kleid aus zwei Wollarten verschiedener Farben „geschlagen".[2337] Altbabylonisch ist „Ich bin ein Weber, ich schlage die Fäden" (*išparāku qê amaḫḫaṣ*).[2338] Man verwendete wohl den horizontalen Webstuhl.[2339] Aus einem mathematischen Text erfahren wir, dass der Weber zum Anfertigen von einem Stoffstück (*ṣubātum*) von 48 Ellen pro Tag „20", also ⅓ Elle, „schlägt", d.h. 24 Meter in 144 Tagen.[2340] Das Kleid *kusītum* (túg.bar.dul$_5$) wird „geschlagen".[2341] Man unterschied Kette (Aufzug; warp) (hebr. *šētī*) und Schussfaden (Eintrag, Einschlag; woof) (hebr. *^{c}ēreb*). Der Kettfaden („warp") wurde nach dem Verbum „weben"(*šatûm*) benannt, *šutûm*. Der Kettfaden soll stark sein und besitzt also die wichtigste, die höhere Qualität.[2342] Dem Kettfaden werden gegenübergestellt der *bittum*, oder der *libbum* (síg.šà).[2343] Ein Briefpassus berichtet: 30 Minen (Wolle) *libbum*, 10 Minen *šutûm*, Total 40 Minen

2332 E. Ochsenschlager, BSA 7 (1993) 43 f., 54, 57 zu spinnen; 45, 54 zu zwirnen.

2333 B 68-69; nach K. Volk, Saeculum 47 (1996) 191, mit Anm. 77.

2334 Sh. Sanati-Müller, BaM 23 (1992) 151 Nr. 186 Rs. 8.

2335 ARMT 23 202:1, 203:1, 204:6, 16, mit S. 139. Undeutlich ist M. Birot, TEBA 36:4. Das Weben von Leinen: H. Waetzoldt, RlA VI/7-8 (1983) 585b, „Leinen" § 4c.

2336 E.C. Cancik-Kirschbaum, Mittelassyrische Briefe (1996) Nr. 7:17, 23 (*ṭebetu*); D. Arnaud, in: P. Bordreuil (ed.), Une bibliothèque au sud de la ville, Ras Shamra-Ougarit VII (1991) 68 Nr. 31:15 (túg gada *ṭemeta*). Eine Frau wird einem Weber *ana ṭâmûti* gegeben; UET 7 1:6, Rs. 16. Neubab.: A.L. Oppenheim, JCS 21 (1967) 247 f. (meistens Wolle, selten Leinen).

2337 S.W. Cole, The early Neo-Babylonian governor's archive from Nippur, OIP 114 (1996) Nr. 1:44.

2338 W.G. Lambert, BWL (1960) 156 Rs. 5; C. Wilcke, ZA 79 (1989) 174:35.

2339 H. Waetzoldt, UNT 131.

2340 F. Thureau-Dangin, Textes mathématiques babyloniens (1938) 33 Nr. 67; Kopie CT 9 11 IV 47-50; vgl. H. Waetzoldt, UNT 139, CAD Ṣ 223b.

2341 YOS 14 310:16, 22; E. Sollberger, RA 74 (1980) 51 Nr. 119:13, 17, *māḫiṣum*.

2342 H. Waetzoldt, UNT 123.

2343 O. Rouault, Iraq 39 (1977) 150:40; MSL 10 (1970) 129 Hh XIX 46-7 (*bittum*). Zu síg.šà, s. Waetzoldt, UNT 126. Vgl. vielleicht Riftin, SVJAD 61:1.

šugurrûm.[2344] Der Schussfaden oder dessen Wolle ist mit beiden Wörtern *bittum* und *libbum* gemeint. In einem Brief aus Mari heißt es: „Jenes Kleid sei wie ein Kleid aus Tuttub (*tuttubûm*), in Kett- und Schussfaden (*šutâm u bittam*) gut 'geschoßen' und geknüpft".[2345] Im Dialekt von Mari verwendet man also das westsemitische Wort *nasākum* „(ab)schießen" statt akkadisches „schlagen".[2346]

Die Wolle *šutûm* kommt ziemlich oft vor. In den meisten Fällen wird sie für eine Kopfbedeckung verwendet (*paršigum*).[2347]

9) *kapālum*, „einrollen". In einem Brief wird angegeben, dass man den dünnen Byssos (?) „ins Gewebe (*maštūtum*), das in deiner Hand ist, einrollen soll".[2348]

10) Das Knüpfen (*kaṣārum*; im Norden *qaṣārum*) wird selten von Wolle gesagt.[2349] Nach einem mittelassyrischen Brief wird ein Kleid aus Leinen „geknüpft, geschlagen" (*likṣurū limḫiṣū*).[2350] Im zitierten Brief aus Mari wird Ähnliches gesagt, „Jenes Kleid sei gut 'geschoßen' und geknüpft (*lū nasik u lū kaṣir*)".

Die Wolle wird von Webern und Weberinnen verarbeitet.

S. Lackenbacher, „Un texte vieux-babylonien sur la finition des textiles", Syria 59 (1982) 129-149 (AO 7026. Kopie: Syria 58 97 f.; vgl. D. Arnaud, in J.L. Huot (ed.), Larsa et 'Oueili (1983) 252 ff., L. 3.

In den Mari-Texten wird für Weber anscheinend immer das Sumerogramm lú.túg, „Mann des Kleides", verwendet; oft werden in einem Atem diese Männer und „die Weberinnen" genannt.[2351] Es ist aber möglich, dass nur Frauen webten und in jenem Fall sind diese Männer keine Weber. Listen von Kriegsgefangenen aus dem Norden nennen sie zusammen mit den „Mädchen"[2352] oder den Weberinnen.[2353]

[2344] Brief Chicago A. 3529:23, CAD L 175a, (6) „woof"; zitiert CAD K 121 *kāmidu*.

[2345] O. Rouault, Iraq 39 (1977) 150:39-41. Beachte in UET 6/2 414:12 *bittum* neben *šu tu x*. („At the Cleaner's"), vgl. M. Civil, The Farmer's Instructions, AulaOr-S 5 (1994) 94. In der Mischna ist *štē bāttē nīrīn* dagegen Teil der Kette, Sabbath VII 2.

[2346] Nach der Erklärung von J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 274 f., Anm. e. Vgl. hebr. *nāsak* „weben", vgl. *massèkèt* „Kettenfäden", Richt. 16:13 f.

[2347] H. Waetzoldt, RlA VI/3-4 (1981) 198 § 5a, „Band, Binde" (bar.si *šutī*). Oft in Mari, aber auch anderswo.

[2348] AbB 6 189:17-18; W. von Soden, OrNS 28 (1959) 314. Der Brief stammt aus Ešnuna und die Form *qapālum* ist dialektal. Auch die Schreibung *is-qum* (Z. 8) steht in der Tradition von Ešnuna und Mari. Weiter: *kapālu* Dt, nach *mazārum*; W. Farber, OrNS 58 (1989) 90:15b, 16b. Auch: (Wolle) *ša ka-pu-la-ši-na la-aq-tu*, AbB 12 75:14-16.

[2349] O. Rouault, Iraq 39 (1977) 150:41. Beachte den Beruf „Knüpfer", *kāṣirum*; auch Frauen: CAD K 264, J.-M. Durand, MARI 8 (1997) 616 XII 13; OBTR 154:13. In AbB 7 187:10, 20 der lú.túg.ka.kešda. In Alalaḫ der Beruf *kiblu*; F. Zeeb, Die Palastwirtschaft in Altsyrien, AOAT 282 (2002) 260-2.

[2350] E. Cancik-Kirschbaum, Mittelassyrische Briefe (1996) 118 Nr. 6:14.

[2351] Das hat auch J.-M. Durand gesehen und er schlägt die Lesung *ša ṣubātim* für lú túg vor, „spécialiste en tissu"; LAPO 18 (2000) 204 f.

[2352] ARMT 13 1, mit J.-M. Durand, MARI 8 (1997) 601 ff., I 59, II 35, III 58, IV 26.

[2353] J.-M. Durand, 619 XIV 56.

In einigen Listen wird der Name ihres Chefs zugefügt.[2354] In Babylonien ist mit diesem Sumerogramm der Walker (*ašlākum*) gemeint. Es gibt aber wichtige Hinweise, dass er auch andere Aufgaben ausführte; eine Übersetzung „Textilarbeiter" ist auch in Larsa passender.[2355] Im literarischen Text „At the Cleaner's" wird aber doch ausführlich beschrieben, wie der lú.túg ein Kleid reinigen soll; auch anderswo ist er Wäscher.[2356] H. Waetzoldt sieht in ihm den Mann, der die Sorge für die Webeprodukte, das Tuch, trägt und übersetzt lieber „Ausrüster" (finisher, apprêteur).[2357] In den Listen mit Berufsnamen aus der lexikalischen Tradition folgen auf ihn die Spezialisten, die mit fertigen Kleidern arbeiten.[2358]

Männliche Weber kommen vor (uš.bar, *išparum*), aber hauptsächlich als Haupt der Weberinnen, was an Hand des Iltani-Archivs nachgewiesen werden kann; s. unten. Diese Stellung ist explizit im häufigen Titel PA (SAL) uš.bar. In Larsa hatte dieser ein großes Unterhaltsfeld. Aus einem Brief wird klar, dass einer ein Feld in Isin besitzt und in Sippar „die Weberinnen verwaltet" (*šapārum*).[2359] Sein Titel war, wie zu erwarten, auf akkadisch *šāpirum* (= PA).

Weibliche Weber sind sehr häufig (SAL uš.bar, *išpartum*). Sie arbeiten in Mari im „Haus der Weberinnen": 66 Mädchen werden in dieses Haus eingeführt.[2360] Eine Sklavin kann als Weberin gekauft werden.[2361] Die Weberin hat eine feste Arbeit, ein Pensum (éš.gàr, *iškarum*), auszuführen. Vielleicht kennen wir eine tabellarische Übersicht.[2362]

Dank der Bruchstücke des Betriebsarchivs der Prinzessin Iltani sind wir über Webereien etwas besser informiert. Sie besaß Herden von Groß- und Kleinvieh.[2363] Die Wolle wird geliefert an eine bestimmte Person, die „Weber" heißt; die Wolle soll nach Babylon „genommen werden", „für die Arbeit der Weberinnen" (*ana iškar*

[2354] J.-M. Durand, 620 III 4, usw.

[2355] S. Lachenbacher, Syria 59 (1982) 137. Vgl. die „Wäscher" in 8.5.

[2356] UET 6/2 414; letzte Bearbeitung A. Livingstone, Fs. Deller (1988) 175-187, mit Komm. zu Z. 1; auch A.R. George, Iraq 55 (1993) 23 f. Anderswo: Ein lú.túg macht die Arbeit eines Walkers, *ašlākūtum*, BE 6/2 126; BM 78545 (F. van Koppen). Nach BM 78743 waschen Frauen (SAL.túg.e.ne) rituelle Gegenstände mit Salz und Alkali; R. Harris, Ancient Sippar (1975) 272, mit CAD Š/3 65b; W. Mayer, Nuzi-Studien I, AOAT 205/1 (1978) 175: diese Männer waschen (*mesû*) Kleider. Syllabisch *ašlākum* „Walker" in: „Ich habe soeben ein weißes Gewand zur Seite gelegt und dem Walker gegeben", AbB 13 192:5-7.

[2357] Waetzoldt, UNT 153 f.

[2358] MSL 12 (1969) 158 OB Lu A 8-18; 177 B 1-21; 204 D 1-11.

[2359] AbB 4 10 (Feld von 1 bur); AbB 11 32.

[2360] ARM 10 126; ARMT 13 21 Rs. 9.

[2361] AbB 6 4:24-26, AbB 6 156:6, OBTR 122:23.

[2362] Pensum: YOS 14 310:14, C.F. Jean, ŠA CLXXX:175, Z. 5; in Ana ittišu: *adû išparti*, MSL 1 (1937) 92 VII i 9. Die Übersicht wäre CT 45 32.

[2363] Interessante Übersichten der Kleinviehherden sind CT 45 31 mit TCL 1 177, mit Herden von 1088 bzw. 1085 Tieren.

išparātim); sie wird mit dem Weber verrechnet werden.[2364] Es ist klar, dass der Weber die Leitung hat und nicht sebst webt. Wir begegnen diesen Webern in einer Übersicht von *nāramum*-Kleidern, die sie „geliefert" (mu.túm) haben.[2365] Diese Kleider sind als zugewiesene Kleidung (túg.ba) für Personen niedrigen Ranges, z. B. „Milchträger", gemeint. Jeder Weber liefert 1 Kleid, „der verschiedenen Männer" (lú.didli), und 4 Kleider, „der Weberin"; das Gewicht der 5 Kleider wird in Wolle angegeben. Männer und Frauen weben hier also zusammen. Auch „Mädchen" (*ṣuḫārātum*) verarbeiten die Wolle.[2366]

Aus Wolle werden Kleider gemacht. Ein Schulbrief spricht von „1 (Var. 2) Talent Wolle, für die Kleidung (*lubūšum*, Var. túg.níg.lam) des Hauses".[2367] Die übliche jährliche Wollzuteilung für eine Person im Dienst (oder anderswo) war 6 Minen, umgerechnet 1 Sekel Silber:[2368] „Gib ihnen Wolle, entweder von meinen Schafen oder von deinen Schafen, (jedem?) eine Menge von 6 Minen (*šudūš manê*)".[2369] Aus dieser Menge konnte ein normales Kleid angefertigt werden.[2370] Die Kleider im Webebericht aus Larsa sind meistens aus 6 Minen hergestellt, aber auch Kleider aus 7 bis 10 Minen sind belegt.[2371] „Ich habe soeben ein weißes Kleid zur Seite gelegt und dem Walker (*ašlākum*) übergeben. Ich 'bin leer'. Kaufe mir aus dem Silber (...) Wolle im Werte von 1 Sekel. Wenn keine Wolle dir zufällt (*maqātum*), schicke mir 1 Sekel Silber".[2372]

Wolle wird an Erntearbeiter verabreicht,[2373] auch als Lohn für Mietlinge.[2374]

20.2.2.4. Wollpreise

Übersicht für Palastgeschäfte: D. Charpin, JA 270 (1982) 54; M. Stol, JCS 34 (1982) 143. Weiter: W. Schwenzner, MVAG 19/3 (1914) 27 f., 105; H. Farber, JESHO 21 (1978) 24-6 (Wollgeschäfte waren Staatsmonopol und der Staat stellte die verschiedenen Preise fest);

[2364] D. Arnaud, BBVOT 1 5, 81, 87; CBS 1663, BM 78604, 97428.

[2365] TCL 1 160. Z. 4, Weber Sîn-nādin-šumi, wie in BBVOT 1 81; Z. 8, Sîn-šar-mātim, wie in BBVOT 1 87, CBS 1663; Z. 12, Warad-Ulmašītum, wie in BM 97428, mit Siegelinschrift.

[2366] AbB 9 275:5; OBTR 122:21.

[2367] AbB 4 143; 11 170, 179. Auch Fem. *lubuštum*, in: síg *ša lubuštija*, AbB 1 134:21.

[2368] M. Stol, RlA VIII/3-4 (1994) 171 f., §3.7, „Bekleidung".

[2369] AbB 9 246:7-12. Vgl. „10" in UET 5 73:29, (Wolle) *ešeret manê šūbilam.*

[2370] M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 64.

[2371] S. Lackenbacher, Syria 59 (1982) 133 IV 5, usw.

[2372] AbB 13 192:5-13.

[2373] Zwei Talente Normalwolle (síg.gin), AbB 9 77:6-7, Riftin, SVJAD 112 Rs. 21 (síg.gin nach Kopie, Z. 48). Beide Texte betreffen dieselbe Angelegenheit; Hauptperson ist Balmunamḫe. Auch noch AbB 10 185.

[2374] AbB 5 172:26; TLB I 38:20, 23 (aus dem „Gesiegelten Haus" verausgabt), UET 5 817:14.

CAD Š/3 63 (gibt auch ideale Preise).[2375] Mari: J.-R. Kupper, Studia Paul Naster II (1982) 117; O. Rouault, ARMT 18 (1977) 121; ARMT 22/1 Nr. 96.

Normal ist der Preis 1 Talent Wolle = 10 Sekel Silber, d.h., 6 Minen Wolle = 1 Sekel Silber. Dies ist der Preis im Tarif der Gesetze von Ešnuna (§ 1).[2376]

Einmal wird in Gerste gerechnet: 1 Kor Gerste = 6 Minen Wolle.[2377]

Es gibt nur wenige Beispiele für 1 Talent = 12 Sekel, d.h., 5 Minen Wolle = 1 Sekel Silber. Diese teuere Wolle kommt in Palastgeschäften vor.[2378] In der Schurzeit änderte sich der Preis.[2379] Einmal wird in der Schurzeit die Wolle gewogen mit Entengewichten (*ūsum*) von je 10 Minen.[2380]

20.2.2.5. Sonstige Preise für Wolle

60 Minen = 10 Sekel (normal; s. oben).
60 Minen = 6, 6 ½, 8 oder 9 Sekel Silber (M. Stol, JCS 34 [1982] 143).
13,5 Minen = 2 ⅔ Sekel, TCL 10 120:18.
12 Minen = 1 Sekel, AUAM 73.2449 (AUCT V 67).
10 Minen na$_4$.gi.na = 2 Sekel, BM 97436 (aus dem Šamaš-Tempel; Amd 33).
10 Minen = 2 Sekel, BM 97436, AbB 9 100:20-21 (lies 2 gín statt 2 ma.na).
10 Minen = 1 Sekel, CT 48 108:5-6; AbB 8 81:10-11.
8 Minen = 1 Sekel, D. Arnaud, BBVOT 1 38:1-2; CT 6 25a:8.[2381]
7,5 Minen = 1 Sekel, BM 22570 (Si 3), BM 81351 (Si 2).[2382]
9,2 Minen = 1 Sekel, YOS 12 61:1, vgl. 3.
9 Minen „gute Wolle" = 1 Sekel, AbB 7 44.
6,66 Minen = 1 Sekel, UET 5 637:22, AbB 9 105:9.

[2375] Das ausführliche Zitat CT 7 46a ist Ur III. Lies in Boyer, Contribution 111:2 nicht 7 ½, sondern 6 ½.

[2376] Auch in TLB 1 100 (6 Minen „Palastwolle" = 1 Sekel Silber), Greengus, OBTIV 96, AbB 9 105. 6 Minen Normalwolle (síg.gin) = 1 Sekel, BIN 7 162.

[2377] S.D. Simmons, JCS 13 (1959) 71 Anm. 5, NBC 6791:1.

[2378] BM 80636 (Charpin, 31 n. 20; in „gesiegeltem Silber"), BM 80644 (umgerechnet) (Charpin, 32 u. 21). Auch in CBS 1196; in „gesiegeltem Silber"; M. Stol, Fs. Renger (1999) 584. Die Zahl in BDHP 19:1 ist beschädigt. Dieser Preis ist die auffällige Ausnahme in Charpin's Übersicht.

[2379] CT 8 33a:14, *ina* zú.si.ga kar *ibbaššû* síg PN *ana* PN$_2$ *inaddin.*

[2380] H. Klengel, AoF 11 (1984) 98 Nr. 8:3-5: (3) 2 gú 11 ma.na ⸢síg.sa$_5$⸣ (?) (4) *i-na* na$_4$ 10 ma.na.e (5) *ú-si-im n*[*am-ḫa*]*r-tim* (?). Also ein neuer seltsamer schriftlicher Beleg für das „Entengewicht"; auch A.K. Grayson, RIMA 1 (1987) 25 Erišum Nr. 3:19-21 (1 gú.ta = Gewicht 1 Talent); K. Balkan, *Kaniššuwar.* A tribute to Hans G. Güterbock (1986) 3, note (*usḫium*). Abbildung eines Entengewichts: J. Reade, Mesopotamia (2000) 67 Abb. 72 (= CT 33 50 BM 104724; Gewicht 2 Talente).

[2381] Lies igi.6.gál kù.babbar *ša* 1 ⅓ ma.na síg; Koll. C.B.F. Walker, NABU 1989/14.

[2382] Ruttum, Tochter von Izi-gatar, leiht von Prinzessin Iltani 1 Talent Wolle; Preis 8 Sekel Silber. Zurückgabe *ana ittiša*, nach BM 22570 in gesiegeltem Silber. Umschriften von J.J. Finkelstein und Els Woestenburg.

6 Minen = 1 Sekel (normal; s. oben).
4 Minen = 1 Sekel, AbB 2 83:23.
3 Minen = 1 Sekel. AbB 6 189:5-6 (?).
⌜2⌝ Minen = 1 Sekel, YOS 13 340:1, 7.
1 Mine síg. .. = 1 Sekel, YOS 5 207:4.
⅓ Mine igi.sag.gá Wolle = 1 Sekel, YOS 12 23 Case (Plate XCVIII).

20.2.2.6. Wolle im Handel

Briefe berichten vom Wollhandel.[2383] In Mari musste ein kostbares Kleid (*taddîtum*) für den König angefertigt werden. Der König von Mari beschwert sich bei seinem Beamten Mukannišum, der dafür sehr gute Wolle aus Babylonien kommen lassen wollte mit der Bemerkung, dass auch die Herden seines Palastes ausgewählte Wolle (*ana nasāqim*) lieferten.[2384] Babylon als Exporteur von Wolle kennen wir auch aus zwei Uruk-Texten: die Wolle ist „für den Palast".[2385] Im spätaltbabylonischen Palastwirtschaft „wurde die Wolle, die den Kaufleuten gegeben werden wird, erhalten und im Neujahr(shaus) (*ina akîtim*) versiegelt und bereitgestellt".[2386] Ein unveröffentlichter Text berichtet vom Ankauf von 50 Talenten Wolle in Emar.[2387] Die Schiffe der Emariter sind beladen mit Gerste, Öl und Wolle.[2388] Berissene Vliese (síg gú.udu) wurden von Ur nach Dilmun exportiert.[2389]

[2383] AbB 1 130; 12 50:24-5; 13 71:19.
[2384] O. Rouault, Iraq 39 (1977) 150 A. 1285, mit J.-M. Durand, LAPO 16 Nr. 136.
[2385] Sh. Sanati-Müller, BaM 23 (1992) 132 ff., Nrr. 171, 172.
[2386] AbB 7 161:2-5, vgl. 160, 162.
[2387] Salle 143 no. 80; Rouault, Iraq 39 148; mehr in ARMT 18 S. 122.
[2388] AbB 7 145:4, 12 f.
[2389] W.W. Hallo, Studies Landsberger (1965) 200.

Die Nahrung der Menschen hat sich über die Millennien kaum geändert, und es gibt deshalb keinen Grund, die Nahrung in altbabylonischer Zeit zu besprechen. Wir verweisen auf die Arbeiten von E.R. Ellison, L. Milano und J.-M. Durand und beschränken uns hier auf einigen Bemerkungen.[2390]

Die Norm für die Versorgung eines Erwachsenen pro Jahr war 720 Liter Gerste (*iprum*), 6 Liter Öl (*piššatum*), 6 Minen Wolle (*lubūšum*); diese Menge Wolle genügte für 1 Kleid; nach späteren Quellen misst ein Kleid 15 × 5 Ellen. Die Alternative ist bisweilen 1 Sekel Silber.[2391]

Gerste mit dem daraus gewonnenen Mehl war das Hauptlebensmittel, wie schon die Rationenlisten bezeugen. Aus einer Liste aus Larsa lernen wir die Zuweisungen für Höhergestellten kennen: Wein (?), Mehl und Bier; am Ende statt Wein (?) erst Fleisch und dann Fisch.[2392] Die Nonnen in Sippar erhalten bei Festen als Versorgung (*piqittum*) Fleisch, Mehl, Brot, Bier, nachgelesene Gerste (*liqtātum*), geröstetes Getreide (*qajātum*).[2393] Letzteres kommt auch in den altbabylonischen Küchenrezepten, die J. Bottéro bearbeitet hat, vor.[2394]

Die „nachgelesene Gerste" könnte mit der aus dem Norden bekannten „Getreideart" *burrum* identisch sein. In einem Brief kommt es in der Reihenfolge vor: „Er hat das Haus versorgt mit Gerste, *bu-rum*, Sesam".[2395] Nach M. Krebernik ist *burrum* eine sehr gute Qualität Getreide; in den Texten aus Tall Bi^{c}a scheint es eine „Teilmenge der ŠE-Quantitäten" zu sein: jeweils ein Drittel der Gerste-Menge. „Demnach wäre *burrum* nicht eine eigene Getreideart, sondern ein aus Gerste gewonnenes

[2390] E.R. Ellison, „Diet in Mesopotamia: the evidence of the barley ration texts (c. 3000 – 1400 B.C.)", Iraq 43 (1981) 35-45; E.R. Ellison, „Methods of food preparation in Mesopotamia (c. 3000 – 600 B.C.)", JESHO 27 (1984) 89-98. Die Themen sind: Vegetables, fruits, dairy produce. Vitamin C in green malt barley sprouts. Lack of vitamin A (blindness). Calories: FAO empfiehlt 3000 pro Tag. Altbab. Mari: 5760 cal. per day. Lagaba: 2520 cal. (Iraq 43 43). F. Zeeb, Die Palastwirtschaft in Altsyrien, AOAT 298 (2001) 208. L. Milano, „Alimentazione e regimi alimentari nella Siria preclassica", Dialoghi di archeologia NS 3 (1981) 85-121; übersetzt als „Food and diet in Pre-Classical Syria", in: C. Zaccagnini, Production and consumption in the Ancient Near East (1989) 201-271. J.-M. Durand, ARMT 21 (1983) 64-74 (Fleisch), LAPO 16 (1997) 309-315 („La cuisine"), 353-6. G. Ozan, „Viandes et poissons: transport et conservation", FM II (1994) 151-157. Zu Fisch, s. oben, 11. St. Dalley, Mari and Karana (1984) 78-96, Chapter Four, „Food and drink".

[2391] M. Stol, in: M. Stol, S.P. Vleeming (ed.), The care of the elderly in the Ancient Near East, SHCANE 14 (1998) 64-66.

[2392] TCL 11 249; zugehörig ist TCL 11 166: kostbare Güter verabreicht. Vgl. CT 45 85:4-6.

[2393] R. Harris, Ancient Sippar (1975) 199, anders J. Renger, ZA 58 (1967) 160; F. Pomponio, I contratti di affitto (1978) 41; G. Mauer, Bodenpachtverträge (1980) 116.

[2394] J. Bottéro, Textes culinaires mésopotamiens, MC6 (1995) 47.

[2395] ARM 10 166 Rs. 11. Lit. zu *burrum* auf S. 285.

Produkt, vielleicht die von Spreu gereinigte Gerste".[2396] Aus Chagar Bazar und Mari kennen wir „Frauen, die *burrum* aussuchen (*laqātum*)".[2397] Sie arbeiten aber nicht auf dem Feld, etwa während der Ernte, sondern in der Küche.[2398] Sie suchen unter den Körnern die gute Qualität aus. Zwei Darlehen fordern, dass man „bei der Aufschüttung in der Erntezeit" (*ina šipkāt ebūrim*) „aussucht und die Gerste liefert" (*ú-ba-ra-a-ma* še ì.ág.e), bzw. „verlässliche Gerste liefert" (*še-a-am ta-ak-lam*).[2399] Nicht verschwiegen sei, dass *burrum* oft mit Triticum, „Weizen", identifiziert wird. Es wird zusammen mit Gerste eingesät, und man kann sich vorstellen, dass nach der Ernte die beiden Arten geschieden werden.[2400]

Fleisch und Fisch (s. oben, 11) dienten auch als Nahrung. Die essbare Maus *ušummum* wurde hoch geschätzt; das sumerische Wort péš.giš.gi „die Maus des Röhrichts" zeigt, dass sie im Röhricht lebte.[2401]

In Notlagen diente Rohr als Futter: „Die Numḫäer (und) Jamutbaläer, bis zum kleinsten Kind, Sklaven, Sklavinnen, Großvieh und Esel, sind zahllos. Nachdem die Gerste verbraucht worden ist, werden sie Schilf und Röhricht (*urbatum u apum*) am Ufer des Euphrats verschwinden lassen".[2402]

Man nahm zwei Mahlzeiten pro Tag ein: am Morgen und am Abend (kin.nim, *naptan kaṣâtim*; kin.sig, *naptan lilêtim*).[2403] Auch im Kult wurde die Gottheit mit Nahrung am kühlen Morgen und am Abend versorgt (šuku *kaṣâtim u liliātim*).[2404]

Als Getränk diente das aus Gerste hergestellte Bier (*šikārum*). Das Nebenprodukt der Brauerei, die Treber (duḫ, *tuḫḫū*), nass (duru$_5$) oder trocken (UD.DU), war ein

[2396] M. Krebernik, MDOG 125 (1993) 54:5, 9, 28, 43; mit S. 52 f.

[2397] SAL *lāqitāt bu-rum / bu-ri*, Ph. Talon, Old Bab. Texts from Chagar Bazar (1997) Nr. 67:33 usw.; S. 142.

[2398] So richtig N. Ziegler, FM IV (1999) 104 f.

[2399] YOS 12 254:7-9, mit CAD B 120 *barû* D (mng. unkn.), bzw. G. Boyer, Contribution (1928) 44 HE 196:7-10. Vgl. auch noch „31 Kor Gerste, *bu-úr-ru-um*, aus (*li-ib-bu*) 60 Kor Gerste", YOS 8 160:1-3.

[2400] St. Dalley, OBTR Nr. 299.

[2401] R.K. Englund, „There's a rat in my soup", AoF 22 (1995) 37-55 (p. 45-54: „bandicoot, or mole rat, Bandicota indica"); vgl. B. Alster, Proverbs of Ancient Sumer II (1997) 410, zu SP 6.43. Altbabylonisch: auch noch D. Arnaud, Texte aus Larsa (1994) Nr. 35:1 (als *naptanum*); YOS 11 69:3, mit Å.W. Sjöberg, WO 27 (1996) 13 (als eine Gefahr für das Vieh). Aus TCL 17 13:17-21, „stampfe 15 *ušummum*-Mäuse aus dem Boden", kann nicht gefolgert werden, dass sie unter der Erde lebten; M. Stol, BiOr 31 (1974) 222. Neubabylonisch: A.C.V.M. Bongenaar, M. Jursa, „Ein babylonischer Mäusefänger", WZKM 83 (1993) 31-38 (*bā'iri šummē*; der wichtige Beleg für die Mästerei dieser Mäuse wird nicht genannt: „zwei Seah Mehl, Futter für 21 *šu-um-me-e*", CT 57 265:1).

[2402] ARM 2 99 = AEM 1/1 205 Nr. 62:7-13.

[2403] J.-M. Durand, LAPO 16 (1997) 67 f.; J.-J. Glassner, „Mahlzeit", RlA VII/3-4 (1988) 260a.

[2404] Z. B. AbB 13 96:8.

gesuchtes Tierfutter.[2405] Emmerbier wird selten genannt, Wein war ein Importprodukt aus dem Norden.[2406]

Das normale Öl (ì, *šamnum*) wurde aus Sesam hergestellt in aufeinanderfolgenden Pressungen (*ḫalāṣum, ṣaḫāṭum*).[2407] Man salbte (*pašāšum*) sich mit ihm:[2408]

„Die 600 Mann Truppen haben die Mahlzeit genommen und sich mit Öl gesalbt".[2409] Das Öl brauchte man auch gegen Kälte: „Die Truppen haben die Nahrung erhalten, aber es gibt kein Öl, und es ist die Saison der Kälte (*ūm kuṣṣim*). Jetzt habe ich ihre Ölrationen berechnet. (...) Mein Herr weiß, dass ohne Öl die Truppen in der Kälte nicht [kämpfen können]".[2410] Reisende, wie Soldaten, salbten sich die Füße.[2411] Außer als Nahrung wurde das Öl vielfach verwendet, z. B. als Brennmaterial für Lampen, auch in der Wahrsagung mit Öl, und bei Krankheiten.[2412]

Es war jedenfalls nicht vernünftig, Sesamöl zu *essen*: dies führt zum Furzen.[2413] Mit dieser Warnung schließen wir.

[2405] Bier: W. Röllig, Das Bier im Alten Mesopotamien (1970); M. Stol, „Zur altmesopotamischen Bierbereitung", BiOr 28 (1971) 167-171 (ausführlich zu den Trebern).
[2406] J.-M. Durand, „Textes concernant le vin. Introduction", ARMT 21 (1983) 104-112; LAPO 16 (1997) 353 f.
[2407] M. Stol, BSA 2 (1985) 120-2, 179 f.
[2408] Gute Qualitäten Öl zum Salben: D. Charpin, „Nouveaux documents du Bureau de l'Huile à l'époque assyrienne", MARI 3 (1984) 83-126, Nr. 40-47; MARI 5 (1987) 597-9.
[2409] AEM 1/2 173 Nr. 369:10.
[2410] AEM 1/1 162 Nr. 29 Rs. 12-20.
[2411] CAD Š/2 295b; CT 43 118:4, ARM 22 275:10, FM III (1997) 217 Nr. 22 (*šēpēt Ḫanî*).
[2412] AbB 7 185 (Ölwahrsagung), AbB 11 57, ARM 22 145:5 f., N. Ziegler, FM (1999) 28 f. (Krankheiten). Mehr bei J.-M. Durand, „Textes relatifs aux huiles végétales et animales. Introduction", ARMT 21 (1983) 126-9.
[2413] B. Alster, Proverbs of Ancient Sumer I (1997) 303 CBS 7867.



Teil 4

Abkürzungsverzeichnis und Indices



1. ABKÜRZUNGSVERZEICHNIS

A.	Tafelsignatur des Oriental Institute, Chicago.
A.	Tafelsignatur: Tall al-Ḥarīrī (Mari).
AAS	Les annales archéologiques de Syrie. Revue d'archéologie et d'histoire (syriennes), (ab 1966) (Les) annales archéologiques arabes syriennes. Revue d'archéologie et d'histoire. Damas.
AASF	Annales Academiae Scientiarum Fennicae. Helsinki.
AB	Assyriologische Bibliothek. Leipzig.
ABAW (NF)	Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse (Neue Folge). München.
AbB	Altbabylonische Briefe in Umschrift und Übersetzung. Leiden.
ABIM	A. Al-Zedari, Altbabylonische Briefe des Iraq Museums, Diss. Münster 1964.
ActAntH	Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae. Budapest.
ActOr	Acta Orientalia, ediderunt Societates Orientales Batava Danica Norvegica, bzw. Danica Fennica Norvegica Svecica. Lugduni Batavorum bzw. Copenhagen.
ADFU	Ausgrabungen der Deutschen Forschungsgemeinschaft in Uruk-Warka. Leipzig bzw. Berlin.
ADOG	Abhandlungen der Deutschen Orient-Gesellschaft. Berlin.
Aegyptus	Aegyptus. Rivista (italiana) di egittologia e di papirologia. Milano.
AEM	= ARM 26.
AEPHE	Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, IVe Section – Sciences historiques et philologiques. Paris.
AfO	Archiv für Orientforschung. Berlin; Graz; Wien.
AfO Beih.	Archiv für Orientforschung, Beiheft. Berlin; Graz; Wien.
AHAW	Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse. Heidelberg.
AHw.	W. von Soden, Akkadisches Handwörterbuch, Wiesbaden 1959–1981.
AION	Annali. Rivista del Dipartimento di Studi Asiatici e del Dipartimento di Studi e Ricerche su Africa e Paesi Arabi. Istituto Universitario Orientale. Napoli.
AJA	American Journal of Archaeology. Boston; Concord; Princeton.
AJSL	American Journal of Semitic Languages and Literatures. Chicago.
AKA	E.A.W. Budge, L.W. King, Annals of the Kings of Assyria I, London 1902.
Akkadica	Akkadica. Périodique bimestriel de la Fondation Assyriologique Georges Dossin. Bruxelles.
Akkadica Supplementum	Akkadica Supplementum. Fondation Assyriologique Georges Dossin. Bruxelles.
ALASPM	Abhandlungen zur Literatur Alt-Syrien-Palästinas und Mesopotamiens. Münster.

AlT	D.J. Wiseman, The Alalakh Tablets, Occasional Publications of the British Institute of Archaeology at Ankara 2, London 1953.
Altertum	Das Altertum. Herausgegeben vom Zentralinstitut für Alte Geschichte und Archäologie, Akademie der Wissenschaften der DDR. Berlin.
AMD	Ancient Magic and Divination. Groningen.
American Anthropologist	American Anthropologist. Arlington.
Amurru	Amurru. Paris.
Anbar, Tribus amorrites	M. Anbar, Les tribus amurrites de Mari, OBO 108, 1991.
ANET	J.B. Pritchard (ed.), Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament, Princeton 1950, ^{2}1955, ^{3}1969.
Annuaire du Collège de France	Annuaire du Collège de France. Paris.
AnOr	Analecta Orientalia. Commentationes scientificae de rebus Orientis antiqui. Roma.
AnSt	Anatolian Studies. London.
Antiquaries Journal, The	The Antiquaries Journal, Being the Journal of the Society of Antiquaries of London. London.
AO	Tafelsignatur: Antiquités orientales. Louvre, Paris.
AOAT	Alter Orient und Altes Testament. Veröffentlichungen zur Kultur und Geschichte des Alten Orients und des Alten Testaments. Kevelaer, Neukirchen-Vluyn; Münster.
AOAT S	Alter Orient und Altes Testament – Sonderreihe. Veröffentlichungen zur Kultur und Geschichte des Alten Orients. Kevelaer, Neukirchen-Vluyn.
AoF	Altorientalische Forschungen. Berlin.
AOS	American Oriental Series. New Haven.
APA	Acta praehistorica et archaeologica. Berlin.
Archéologia	Archéologia. Dijon.
Archi (ed.), Circulation of goods	A. Archi (ed.), Circulation of Goods in Non-Palatial Context in the Ancient Near East. Proceedings of the International Conference organized by the Istituto per gli studi Micenei ed Egeo-Anatolici, Incunabula Graeca 82, Roma 1984.
Archives de philosophie du droit	Archives de philosophie du droit. Paris.
ARET	Archivi Reali di Ebla, Testi. Roma.
ARI	A.K. Grayson, Assyrian Royal Inscriptions 1–2, Wiesbaden 1972–1976.
ARM	Archives royales de Mari. Paris.
ARMT	Archives royales de Mari [transcrites et traduites]. Paris.
ARN	M. Çığ, H. Kızılyay, F.R. Kraus, Altbabylonische Rechtsurkunden aus Nippur, Istanbul 1952.
ArOr	Archív Orientální. Quarterly Journal of African, Asian and Latin American Studies. Praha.
ARRIM	Annual Review of the Royal Inscriptions of Mesopotamia Project. Toronto.
ARTANES	Aids and Research Tools in Ancient Near Eastern Studies. Malibu.

AS	Assyriological Studies. Chicago.
ASAW	Abhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse. Leipzig bzw. Berlin.
ASJ	Acta Sumerologica. Hiroshima.
Assur	Assur. Monographic Journals of the Near East. Malibu.
Assyria 1995	S. Parpola, R.M. Whiting (ed.), Assyria 1995. Proceedings of the 10th Anniversary Symposium of the Neo-Assyrian Corpus Project, Helsinki, September 7–11, 1995, Helsinki 1997.
Attinger, Eléments	P. Attinger, Eléments de linguistique sumérienne. La construction de du_{11}/e/di "dire", OBO Sonderband, 1993.
ATU	Archaische Texte aus Uruk. Berlin.
AUAM	Textnummer zu AUCT.
AUCT	Andrews University Cuneiform Texts. Berrien Springs.
AulaOr	Aula Orientalis. Revista de estudios del Próximo Oriente Antiguo. Sabadell (Barcelona).
AulaOr-S	Aula Orientalis-Supplementa. Sabadell (Barcelona).
AUWE	Ausgrabungen in Uruk-Warka. Endberichte. Mainz.
AVO	Altertumskunde des Vorderen Orients. Archäologische Studien zur Kultur und Geschichte des Alten Orients. Münster.
B.	Tafelsignatur: Tall al-Ḥarīrī (Mari).
BA	Beiträge zur Assyriologie und (vergleichenden) semitischen Sprachwissenschaft. Leipzig.
Babyloniaca	Babyloniaca. Etudes de philologie assyro-babylonienne. Paris.
BaF	Baghdader Forschungen. Mainz.
BAH	Bibliothèque archéologique et historique. Paris.
BAH Istanbul	Bibliothèque archéologique et historique del'Institut français d'archéologie d'Istanbul. Paris.
BaM	Baghdader Mitteilungen. Berlin bzw. Mainz.
BAP	B. Meissner, Beiträge zum altbabylonischen Privatrecht, AB 11, 1893.
BAR	British Archaeological Reports. Oxford.
BARBL	Bulletin de l'Académie Royale de Belgique – Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 5[e] série. Bruxelles.
Barrelet (ed.), L'archéologie de l'Iraq	M.-T. Barrelet (ed.), L'archéologie de l'Iraq du début de l'époque néolithique à 333 avant notre ère. Perspectives et limites de l'interprétation anthropologique des documents, Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique 580, Paris 1980.
Barrelet et al. (ed.), Problèmes concernant les Hurrites I	M.-T. Barrelet et al. (ed.), Méthodologie et critiques I: Problèmes concernant les Hurrites, Centre National de la Recherche Scientifique, Publication de l'U.R.A. 8, Paris 1977.
BASOR	Bulletin of the American Schools of Oriental Research. New Haven.
Battini-Villard, L'espace domestique	L. Battini-Villard, L'espace domestique en Mésopotamie de la III[e] dynastie d'Ur à l'époque paléobabylonienne I, BAR International Series 767, 1999.
BB	A. Ungnad, Babylonische Briefe aus der Zeit der Ḫammurapi-

	Dynastie, VAB 6, 1914.
BBSt	L.W. King, Babylonian Boundary-stones and Memorial-tablets in the British Museum, London 1912.
BBVO	Berliner Beiträge zum Vorderen Orient. Berlin.
BBVOT	Berliner Beiträge zum Vorderen Orient: Texte. Berlin.
BCSMS	The Canadian Society for Mesopotamian Studies. Bulletin. Québec.
BDHP	L. Waterman, Business Documents of the Ḫammurapi Period from the British Museum, London 1916.
BE	The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania, Series A: Cuneiform Texts. Philadelphia.
Beer-Sheva	Beer-Sheva. Beer-Sheva.
Belleten	Türk Tarih Kurumu, Belleten. Ankara.
BiAr	The Biblical Archaeologist, (ab 1976) Biblical Archeologist. New Haven.
BiMes	Bibliotheca Mesopotamica. Primary sources and interpretive analyses for the study of Mesopotamian civilization and its influences from late prehistoric to the end of the cuneiform tradition. Malibu.
BIN	Babylonian Inscriptions in the Collection of James B. Nies, Yale University. New Haven, London.
BiOr	Bibliotheca Orientalis. Leiden.
Birot, TEBA	M. Birot, Tablettes économiques et administratives d'époque babylonienne ancienne conservées au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Paris, s.a. [1969].
BISNELC	Bar-Ilan Studies in Near Eastern Languages and Culture. Ramat Gan.
BM	Tafelsignatur des British Museum, London.
Boyer, Contribution	G. Boyer, Contribution à l'histoire juridique de la 1re dynastie babylonienne, Paris 1928.
Brentjes (ed.), Grundeigentum	B. Brentjes (ed.), Das Grundeigentum in Mesopotamien, Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte, Sonderband 1987, Berlin 1988.
BRM	Babylonian Records in the Library of J. Pierpont Morgan. New Haven.
BSA	Bulletin on Sumerian Agriculture. Cambridge.
BSL	Bulletin de la Société de Linguistique de Paris. Paris.
BSOAS	Bulletin of the School of Oriental and African Studies. London.
Bu.	Museumssignatur des British Museum (Budge).
BWL	W.G. Lambert, Babylonian Wisdom Literature, Oxford 1960.
CAD	The Assyrian Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago. Chicago.
CAH	The Cambridge Ancient History. Cambridge.
Cahiers de la Revue Biblique	Les Cahiers de la Revue Biblique. Paris.
Cahiers du Centre G. Glotz	Cahiers du Centre G. Glotz. Revue d'Histoire Ancienne. Paris.
Cambridge Archaeological Journal	Cambridge Archaeological Journal. Cambridge.

Cancik-Kirschbaum, Mittelassyrische Briefe	E.C. Cancik-Kirschbaum, Die mittelassyrischen Briefe aus Tall Šēḫ Ḥamad, Berichte der Ausgrabung Tall Šēḫ Ḥamad/Dūr-Katlimmu 4, Berlin 1996.
CANE	J.M. Sasson et al. (ed.), Civilizations of the Ancient Near East, New York 1995.
Caubet (ed.), L'acrobate au taureau	A. Caubet (ed.), L'acrobate au taureau. Les découvertes de Tell al-Dab'a (Egypte) et l'archéologie de la Méditerranée orientale (1800–1400 av. J.-C.), Paris 1999.
CBS	Museumssignatur des University Museum, Philadelphia (Catalogue of the Babylonian Section).
CBT	Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum. London.
CDOG	Colloquien der Deutschen Orient-Gesellschaft. Saarbrücken.
CDOG 1	G. Wilhelm (ed.), Die orientalische Stadt: Kontinuität, Wandel, Bruch. 1. Internationales Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft 9.–10. Mai 1996 in Halle/Saale, CDOG 1, 1997.
CDOG 2	J. Renger (ed.), Babylon: Focus mesopotamischer Geschichte, Wiege früher Gelehrsamkeit, Mythos in der Moderne. 2. Internationales Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft 24.–26. März 1998 in Berlin, CDOG 2, 1999.
CDOG 3	W. Sommerfeld, J.-W. Meyer (ed.), 2000 v. Chr. – Politische, wirtschaftliche und kulturelle Entwicklung im Zeichen einer Jahrtausendwende. 3. Internationales Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft 4.–7. April 2000 in Frankfurt/Main und Marburg/Lahn, CDOG 3 (in Druck).
CH	Codex Ḫammurapi.
Charpin, Archives familiales	D. Charpin, Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne : étude des documents de "Tell Sifr", Hautes études orientales 12, Genève 1980.
Charpin, Clergé d'Ur	D. Charpin, Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIX[e]–XVIII[e] siècles av. J.-C.), Hautes études orientales 22, Genève, Paris 1986.
Chicago-Kent Law Review	Chicago-Kent Law Review. Chicago.
CHM	Cahiers d'histoire mondiale. Paris.
CIRPL	E. Sollberger, Corpus des inscriptions 'royales' présargoniques de Lagaš, Genève 1956.
CM	Cuneiform Monographs. Groningen.
codification des lois dans l'Antiquité, La	E. Lévy (ed.), La codification des lois dans l'Antiquité. Actes du Colloque de Strasbourg 27–29 novembre 1997, TCRPOGA 16, 2000.
Comparative Studies in Society and History	Comparative Studies in Society and History. Cambridge.
Context of Scripture, The	W.W. Hallo, K. Lawson Younger, Jr. (ed.), The Context of Scripture. Vol. I–III, Leiden, New York, Köln 1997–2002.
CPOA	Civilisations du Proche-Orient. Série I : Archéologie et environnement. Neuchâtel, Paris.
CRAIBL	Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris.

CRRAI 9 — E. Sollberger (ed.), Aspects du contact suméro-akkadien. IX[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Genève, 20–23 juin 1960, Genava n.s. 8, 1960.

CRRAI 11 — Anonymus (ed.), Compte rendu de l'onzième Rencontre Assyriologique Internationale organisée à Leiden du 23 au 29 juin 1962 par le Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, UNI 2, 1964.

CRRAI 15 — J.-R. Kupper (ed.), La civilisation de Mari. XV[e] Rencontre Assyriologique Internationale organisée par le Groupe François Thureau-Dangin (Liège, 4–8 juillet 1966), Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège CLXXXII, Paris 1967.

CRRAI 17 — A. Finet (ed.), Actes de la XVII[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Université Libre de Bruxelles, 30 juin – 4 juillet 1969, Publications du Comité Belge de recherches historiques, épigraphiques et archéologiques en Mésopotamie 1, Ham-Sur-Heure 1970.

CRRAI 18 — D.O. Edzard (ed.), Gesellschaftsklassen im Alten Zweistromland und in den angrenzenden Gebieten. XVIII. Rencontre assyriologique internationale, München, 29. Juni bis 3. Juli 1970, ABAW NF 75, 1972.

CRRAI 19 — P. Garelli (ed.), Le palais et la royauté (Archéologie et Civilisation). XIX[e] Rencontre Assyriologique Internationale organisée par le groupe François Thureau Dangin, Paris, 29 juin – 2 juillet 1971, Paris 1974.

CRRAI 20 — Anonymus (ed.), Le temple et le culte. Compte rendu de la vingtième Rencontre Assyriologique Internationale organisée à Leiden du 3 au 7 juillet 1972 sous les auspices du Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, PIHANS 37, 1975.

CRRAI 24 — Anonymus (ed.), Les Hourrites. Actes de la XXIV[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Paris 1977, RHA 36, 1978.

CRRAI 25 — H.-J. Nissen, J. Renger (ed.), Mesopotamien und seine Nachbarn. Politische und kulturelle Wechselbeziehungen im Alten Vorderasien vom 4. bis 1. Jahrtausend v. Chr. XXV. Rencontre Assyriologique Internationale, Berlin, 3. bis 7. Juli 1978, BBVO 1, 1982.

CRRAI 26 — B. Alster (ed.), Death in Mesopotamia. Papers read at the XXVI[e] Rencontre assyriologique internationale, Mesopotamia 8, Copenhagen 1980.

CRRAI 28 — H. Hirsch, H. Hunger (ed.), Vorträge gehalten auf der 28. Rencontre Assyriologique Internationale in Wien, 6.–10. Juli 1981, AfO Beih. 19, 1982.

CRRAI 30 — K.R. Veenhof (ed.), Cuneiform Archives and Libraries. Papers read at the 30[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Leiden, 4–8 July 1983, PIHANS 57, 1986.

CRRAI 32 — K. Hecker, W. Sommerfeld (ed.), Keilschriftliche Literaturen. Ausgewählte Vorträge der XXXII. Rencontre Assyriologique Internationale, Münster, 8.–12.7.1985, BBVO 6, 1986.

CRRAI 33 — J.-M. Durand (ed.), La Femme dans le Proche-Orient Antique.

	Compte rendu de la XXXIII[e] Rencontre Assyriologique Internationale (Paris, 7–10 juillet 1986), Paris 1987.
CRRAI 34	Anonymus (ed.), XXXIV. uluslarası assiriyologi kongresi (XXXIV[ème] Rencontre assyriologique internationale). 6–10/VII/1987 – Istanbul, AKDTYK TTKY XXVI. Dizi – Sa. 3, Ankara 1998.
CRRAI 35	M. deJong Ellis (ed.), Nippur at the Centennial. Papers Read at the 35[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Philadelphia, 1988, OPSNKF 14, 1992.
CRRAI 36	Anonymus (ed.), Mésopotamie et Elam. Actes de la XXXVIème Rencontre Assyriologique Internationale, Gand, 10–14 juillet 1989, MHEO 1, 1991.
CRRAI 38	D. Charpin, F. Joannès (ed.), La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien. Actes de la XXXVIII[e] Rencontre Assyriologique Internationale (Paris, 8–10 juillet 1991), Paris 1992.
CRRAI 39	H. Waetzoldt, H. Hauptmann (ed.), Assyrien im Wandel der Zeiten. XXXIX[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Heidelberg 6.–10. Juli 1982, HSAO 6, 1997.
CRRAI 40	K.R. Veenhof (ed.), Houses and Households in Ancient Mesopotamia. Papers read at the 40e Rencontre Assyriologique Internationale, Leiden, July 5–8, 1993, PIHANS 78, 1996.
CRRAI 42	K. van Lerberghe, G. Voet (ed.), Languages and Cultures in Contact. At the Crossroads of Civilizations in the Syro-Mesopotamian Realm. Proceedings of the 42th RAI, OLA 96, 1999.
CRRAI 43	J. Prosecký (ed.), Intellectual Life of the Ancient Near East. Papers Presented at the 43rd Rencontre assyriologique internationale, Prague, July 1–5, 1996, Prague 1998.
CRRAI 44	L. Milano et al. (ed.), Landscapes: Territories, Frontiers and Horizons in the Ancient Near East. Papers presented to the XLIV Rencontre Assyriologique Internationale, Venezia, 7–11 July 1997. Part I: Invited Lectures, Part II: Geography and Cultural Landscapes, Part III: Landscape in Ideology, Religion, Literature and Art, HANE/M III/1–3, 1999–2000.
CRRAI 45/I	T. Abush et al. (ed.), Proceedings of the XLV[e] Rencontre Assyriologique Internationale Part I, Harvard University: Historiography in the Cuneiform World, Bethesda 2001.
CRRAI 45/II	W.W. Hallo, I.J. Winter (ed.), Proceedings of the XLV[e] Rencontre Assyriologique Internationale Part II, Yale University: Seals and Seal Impressions, Bethesda 2001.
CRRAI 46	C. Nicolle (ed.), Nomades et sédentaires dans le Proche-Orient ancien. Compte rendu de la XLVI[e] Rencontre Assyriologique Internationale, Paris, 10–13 juillet 2000, Amurru 3 (im Druck).
CT	Cuneiform Texts from the Babylonian Tablets in the British Museum. London.
CTMMA 1	I. Spar (ed.), Cuneiform Texts in the Metropolitan Museum of Art, vol. I: Tablets, Cones, and Bricks of the Third and Second Millennia B.C., New York 1988.

CTN	Cuneiform Texts from Nimrud. London; Oxford; Trowbridge, Wiltshire.
Dalley, CatEdinb.	St. Dalley, A Catalogue of the Akkadian Cuneiform Tablets in the Collections of the Royal Scottish Museum, Edinburgh, with copies of the texts, Edinburgh 1979.
DCEPHE	J.-M. Durand, Documents cunéiformes de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Tome I: catalogue et copies cunéiformes, Genève, Paris 1982.
DCS	D. Charpin, J.-M. Durand, Documents cunéiformes de Strasbourg conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire. Tome 1: autographies, Paris 1981.
DDD	K. van der Toorn et al. (ed.), Dictionary of Deities and Demons in the Bible, Winona Lake 1995.
Di	Dēr Inscriptions (unv. Texte aus Tell ed-Dēr).
DMOA	Documenta et monumenta Orientis antiqui. Leiden.
Dole, Partnership loans	G.F. Dole, Partnership loans in the Old Babylonian period, Ph. D., Harvard University 1965.
Dombradi, Die Darstellung des Rechtsaustrags	E. Dombradi, Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden I–II, FAOS 20, 1–2, 1996.
dossiers d'Archéologie, Les	Les dossiers d'Archéologie. Dijon.
Edubba	Edubba bzw. É-DUB-BA-A. NABU Publications. London.
Edzard, Tell ed-Dēr	D.O. Edzard, Altbabylonische Rechts- und Wirtschaftsurkunden aus Tell ed-Dēr im Iraq Museum Baghdad, ABAW NF 72, 1970.
Ellis, Agriculture and the State	M. deJong Ellis, Agriculture and the State in Ancient Mesopotamia. An Introduction to Problems of Land Tenure, OPBF 1, 1976.
Ellis, Revenues	M. deJong Ellis, Taxation and Land Revenues in the Old Babylonian Period, Ph. D. Dissertation, Yale University 1969.
ELTS	I.J. Gelb (†), P. Steinkeller, R.M. Whiting, Earliest Land Tenure Systems in the Near East: Ancient Kudurrus, Plates, OIP 104, 1989.
ÉR	M.-J. Seux, Épithètes royales akkadiennes et sumériennes, Paris 1967.
Estudos Orientais	Estudos Orientais. Lisboa.
ETCSL	Electronic Text Corpus of Sumerian Literature (http://www-etcsl.orient.ox.ac.uk).
Expedition	Expedition. [...]. Philadelphia.
FAOS	Freiburger altorientalische Studien. Wiesbaden bzw. Stuttgart.
Farber, BID	W. Farber, Beschwörungsrituale an Ištar und Dumuzi [...], Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission 30, Wiesbaden 1977.
Finet (ed.), Les pouvoirs locaux	A. Finet (ed.), Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes. Colloque organisé par l'Institut des Hautes Etudes de Belgique 28 et 29 janvier 1980, Bruxelles 1982.

FLP	Tafelsignatur des Free Library of Philadelphia.
FM	Tafelsignatur des Fitzwilliam Museum, Cambridge.
FM [I]	J.-M. Durand (ed.), Florilegium marianum. Recueil d'études en l'honneur de Michel Fleury, Mémoires de NABU 1, 1992.
FM II	D. Charpin, J.-M. Durand (ed.), Florilegium marianum II. Recueil d'études à la mémoire de Maurice Birot, Mémoires de NABU 3, 1994.
FM III	D. Charpin, J.-M. Durand (ed.), Florilegium marianum III. Recueil d'études à la mémoire de Marie-Thérèse Barrelet, Mémoires de NABU 4, 1997.
FM IV	N. Ziegler, Florilegium marianum IV. La population féminine des palais d'après les Archives royales de Mari. Le Harem de Zimrî-Lîm, Mémoires de NABU 5, 1999.
FM V	D. Charpin, N. Ziegler, Florilegium marianum V. Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite : essai d'histoire politique, Paris 2003.
FM VI	D. Charpin, J.-M. Durand (ed.), Florilegium marianum VI. Recueil d'études à la mémoire d'André Parrot, Mémoires de NABU 7, 2002.
FM VII	J.-M. Durand, Florilegium marianum VII. Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alaḫtum, Mémoires de NABU 8, 2002.
Freedman, The cuneiform tablets in St. Louis	R.D. Freedman, The cuneiform tablets in St. Louis, Ph. D., St. Louis 1975.
FS Anderson	A.G. Auld (ed.), Understanding Poets and Prophets. Essays in Honour of George Wishart Anderson, JSOTSS 152, 1993.
FS Artzi	J. Klein, A. Skaist (ed.), Bar-Ilan Studies in Assyriology dedicated to Pinḥas Artzi, Ramat Gan 1990.
FS Astour	G.D. Young et al. (ed.), Crossing Boundaries and Linking Horizons. Studies in Honor of Michael C. Astour on His 80th Birthday, Bethesda 1997.
FS Baumgartner	B. Hartmann et al. (ed.), Hebräische Wortforchung. Festschrift zum 80. Geburtstag von Walter Baumgartner, VT, Suppl. 16, 1967.
FS Birot	J.-M. Durand, J.-R. Kupper (ed.), Miscellanea Babylonica. Mélanges offerts à Maurice Birot, Paris 1985.
FS Boehmer	U. Finkbeiner, R. Dittmann, H. Hauptmann (ed.), Beiträge zur Kulturgeschichte Vorderasiens. Festschrift für Rainer Michael Boehmer, Mainz 1995.
FS Böhl	M.A. Beek et al. (ed.), Symbolae biblicae et mesopotamicae Francisco Mario Theodoro de Liagre Böhl dedicatae, Studia Francisci Scholten memoriae dicata 4, Leiden 1973.
FS Borger	St.M. Maul (ed.), Festschrift für Rykle Borger zu seinem 65. Geburtstag am 24. Mai 1994 [...], CM 10, 1998.
FS Civil	P. Michalowski et. al. (ed.), Velles Paraules, Ancient Near Eastern Studies in Honor of Miguel Civil on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday, AulaOr 9, 1991.
FS Cotsen	G. Buccellati, M. Kelly-Buccellati (ed.), Urkesh/Mozan Studies 3. Urkesh and the Hurrians. Studies in Honor of Lloyd Cotsen, BiMes 26, 1998.

FS De Meyer	H. Gasche et al. (ed.), Cinquante-deux réflexions sur le Proche-Orient ancien offertes en hommage à Léon De Meyer, MHEO II, 1994.
FS Deller	G. Mauer, U. Magen (ed.), Ad bene et fideliter seminandum. Festgabe für Karlheinz Deller zum 21. Februar 1987, AOAT 220, 1988.
FS Diakonoff	M.A. Dandamayev et al. (ed.), Societies and Languages of the Ancient Near East. Studies in Honour of I.M. Diakonoff, Warminster 1982.
FS Dietrich	O. Loretz, K.A. Metzler, H. Schaudig (ed.), Ex Mesopotamia et Syria Lux. Festschrift für Manfried Dietrich zu seinem 65. Geburtstag, AOAT 281, 2002.
FS Drijvers	H.L.J. Vanstiphout (ed.), All those Nations ... Cultural Encounters within and with the Near East. Studies presented to Han Drijvers at the occasion of his sixty-fifth birthday by colleagues and students, COMERS/ICOG Communications 2, Groningen 1999.
FS Dussaud	Anonymus (ed.), Mélanges syriens offerts à Monsieur René Dussaud, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par ses amis et ses élèves I–II, BAH 30, 1939.
FS Engisch	P. Bockelmann et al. (ed.), Festschrift für Karl Engisch zum 70. Geburtstag, Frankfurt am Main 1969.
FS Falkenstein	D.O. Edzard (ed.), Adam Falkenstein zum 17. September 1966, HSAO [1], 1967.
FS Finet	M. Lebeau, P. Talon (ed.), Reflets des deux fleuves. Volume de Mélanges offerts à André Finet, Akkadica Supplementum 6, 1989.
FS Frerichs	J. Magness, S. Gitin (ed.), ḤESED VE-EMET. Studies in Honor of Ernest S. Frerichs, Brow Judaic Studies 320, Atlanta 1998.
FS Garelli	D. Charpin, F. Joannès (ed.), Marchands, diplomates et empereurs. Etudes sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli, Paris 1991.
FS C.H. Gordon (2)	M. Lubetski, C. Gottlieb, S. Keller (ed.), Boundaries of the Ancient Near Eastern World. A Tribute to Cyrus H. Gordon, JSOTSS 273, 1998.
FS Greenfield	Z. Zevit et al. (ed.), Solving Riddles and Untying Knots: Biblical, Epigraphic, and Semitic Studies in Honor of Jonas C. Greenfield, Winona Lake 1995.
FS Hallo	M.E. Cohen, D.C. Snell, D.B. Weisberg (ed.), The Tablet and the Scroll: Near Eastern Studies in Honor of William, W. Hallo, Bethesda 1993.
FS Hirsch	A.A. Ambros, M. Köhbach (ed.), Festschrift für Hans Hirsch zum 65. Geburtstag gewidmet von seinen Freunden, Kollegen und Schülern, WZKM 86, 1996.
FS Houwink ten Cate	Th.P.J. van den Hout, J. de Roos, Studio historiae ardens: Ancient Near Eastern Studies Presented to Philo H.J. Houwink ten Cate on the Occasion of his 65th Birthday, PIHANS 74,

	1995.
FS Hrouda	P. Calmeyer et al. (ed.), Beiträge zur Altorientalischen Archäologie und Altertumskunde. Festschrift für Barthel Hrouda zum 65. Geburtstag, Wiesbaden 1994.
FS Huot	C. Breniquet, C. Kepinski (ed.), Études mésopotamiennes. Recueil de textes offerts à Jean-Louis Huot, Paris 2001.
FS Jacobsen	St.J. Lieberman (ed), Sumerological Studies in Honor of Thorkild Jacobsen on his Seventieth Birthday, June 7, 1974, AS 20, 1975.
FS Jones	M.A. Powell jr., R.H. Sack (ed.), Studies in Honor of Tom B. Jones, AOAT 203, 1979.
FS Kienast	G.J. Selz (ed.), Festschrift für Burkhart Kienast zu seinem 70. Geburtstage dargebracht von Freunden, Schülern und Kollegen. AOAT 274, 2003.
FS Klengel	H. Freydank, V. Haas (ed.), Aufsätze zum 65. Geburtstag von Horst Klengel, AoF 24, 1997.
FS Koschaker	J. Friedrich, J.G. Lautner, J. Miles (ed.), Symbolae ad iura Orientis antiqui pertinentes Paulo Koschaker dedicatae, SD II, 1939.
FS Kramer (1)	B.L. Eichler (ed.), Kramer Anniversary Volume, Cuneiform Studies in Honor of Samuel Noah Kramer, AOAT 25, 1976.
FS Kraus	G. van Driel et al. (ed.), Zikir šumim. Assyriological Studies Presented to F.R. Kraus on the Occasion of his Seventieth Birthday, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten. Studia Francisci Scholten memoriae dicata, Volumen quintum, Leiden 1982.
FS Kupper	Ö. Tunca (ed.), De la Babylonie à la Syrie, en passant par Mari. Mélanges offerts à Monsieur J.-R. Kupper à l'occasion de son 70[e] anniversaire, Liège 1990.
FS W.G. Lambert	A.R. George, I.L. Finkel (ed.), Wisdom, Gods and Literature. Studies in Assyriology in Honour of W. G. Lambert, Winona Lake 2000.
FS Landsberger	H.G. Güterbock, Th. Jacobsen (ed.), Studies in Honor of Benno Landsberger on his Seventy-Fifth Birthday April 21, 1965, AS 16, 1965.
FS Limet	Ö. Tunca, D. Deheselle (ed.), Tablettes et images aux pays de Sumer et d'Akkad. Mélanges offerts à Monsieur H. Limet, APHA mém. I, Liège 1996.
FS Lipiński	K. Van Lerberghe, A. Schoors (ed.), Immigration and Emigration within the Ancient Near East: Festschrift E. Lipiński, OLA 65, 1995.
FS Loretz	M. Dietrich, I. Kottsieper (ed.), "Und Mose schrieb dieses Lied auf". Studien zum Alten Testament und zum Alten Orient. Festschrift für Oswald Loretz zur Vollendung seines 70. Lebensjahres mit Beiträgen von Freunden, Schülern und Kollegen, AOAT 250, 1998.
FS Matouš	B. Hruška, G. Komoróczy (ed.), Festschrift Lubor Matouš I–II, Assyriologia IV–V, Budapest 1978.
FS Mayer-Opificius	N. Cholidis et al. (ed.), Beschreiben und Deuten in der Ar-

chäologie des Alten Orients. Festschrift für Ruth Mayer-Opificius mit Beiträgen von Freunden und Schülern, AVO 4, 1994.

FS Moran — T. Abusch et al. (ed.), Lingering over Words: Studies in Ancient Near Eastern Literature in Honor of William L. Moran, HSS 37, 1990.

FS Naster — J. Quaegebeur (ed.), Studia Paulo Naster Oblata II. Orientalia Antiqua, OLA 13, 1982.

FS Oberhuber — W. Meid, H. Trenkwalder (ed.), Im Bannkreis des Alten Orients. Studien zur Sprach- und Kulturgeschichte des Alten Orients und seines Ausstrahlungsraumes Karl Oberhuber zum 70. Geburtstag gewidmet, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft 24, Innsbruck 1986.

FS Oelsner — J. Marzahn, H. Neumann (ed.), Assyriologica et Semitica. Festschrift für Joachim Oelsner anläßlich seines 65. Geburtstages am 18. Februar 1997, AOAT 252, 2000.

FS N. Özgüç — M.J. Mellink, E. Porada, T. Özgüç (ed.), Aspects of Art and Iconography: Anatolia and its Neighbors. Studies in Honor of Nimet Özgüç , Ankara 1993.

FS del Olmo Lete — M. Molina, I.M. Rowe, J. Sanmartín (ed.), Arbor scientiae. Estudios del Próximo Oriente Antiguo dedicados a Gregorio del Olmo Lete con ocasión de su 65 aniversario, AulOr 17–18, 1999–2000.

FS Oppenheim — R.M. Adams (ed.), Studies Presented To A. Leo Oppenheim, June 7, 1964, Chicago 1964.

FS Otten — E. Neu, C. Rüster (ed.), Documentum Asiae Minoris Antiquae. Festschrift für Heinrich Otten zum 75. Geburtstag, Wiesbaden 1988.

FS Perrot — F. Vallat (ed.), Contributions à l'histoire de l'Iran. Mélanges offerts à Jean Perrot, Paris 1990.

FS Pope — J.H. Marks, R.M. Good (ed.), Love and Death in the Ancient Near East: Essays in Honor of Marvin H. Pope, Guilford 1987.

FS Reiner — F. Rochberg-Halton (ed.), Language, Literature, and History: Philological and Historical Studies Presented to Erica Reiner, AOS 67, 1987.

FS Renger — B. Böck, E. Cancik-Kirschbaum, T. Richter (ed.), Munuscula Mesopotamica. Festschrift für Johannes Renger, AOAT 267, 1999.

FS Röllig — B. Pongratz-Leisten, H. Kühne, P. Xella (ed.), Ana šadî Labnāni lū allik. Beiträge zu altorientalischen und mittelmeerischen Kulturen. Festschrift für Wolfgang Röllig, AOAT 247, 1997.

FS Römer — M. Dietrich, O. Loretz (ed.), dub-sar anta-men: Studien zur Altorientalistik; Festschrift für Willem H.Ph. Römer zur Vollendung seines 70. Lebensjahres mit Beiträgen von Freunden, Schülern und Kollegen, AOAT 253, 1998.

FS Rypka — F. Tauer et al. (ed.), Charisteria Orientalia ... [FS] J. Rypka, Praha 1956.

FS Sjöberg — H. Behrens, M. Loding, M.T. Roth (ed.), DUMU-E$_2$-DUB-BA-A, Studies in Honor of Åke W. Sjöberg, OPSNKF 11, 1989.

FS von Soden 1 — W. Röllig (ed.), lišān mitḫurti. Festschrift Wolfram Freiherr von Soden zum 19. VI. 1968 gewidmet von Schülern und Mitarbeitern, AOAT 1, 1969.

FS von Soden 2 — M. Dietrich, O. Loretz (ed.), Vom Alten Orient zum Alten Testament. Festschrift für Wolfram Freiherrn von Soden zum 85. Geburtstag am 19. Juni 1993, AOAT 240, 1995.

FS Spycket — H. Gasche, B. Hrouda (ed.), Collectanea Orientalia. Histoire, arts de l'espace et industrie de la terre. Etudes offertes en hommage à Agnès Spycket, CPOA 3, 1996.

FS Steve — L. De Meyer et al. (ed.), Fragmenta Historiae Elamicae. Mélanges offerts à M.J. Steve, Paris 1986.

FS Strommenger — B. Hrouda,, St. Kroll, P.Z. Spanos (ed.), Von Uruk nach Tuttul: eine Festschrift für Eva Strommenger. Studien und Aufsätze von Kollegen und Freunden, MVS 12, 1992.

FS Vajda — Münchner Beiträge zur Völkerkunde Band 1: Festschrift László Vajda, München 1988.

FS Van Caenegem — S. Dauchy, J. Monballyu, A. Wijffels (ed.), Auctoritates. Xenia R. C. Van Caenegem oblata. De auteurs van de rechtsontwikkeling, Iuris Scripta Historica XIII, Bruxelles.

FS Veenhof — W.H. van Soldt et al. (ed.), Veenhof Anniversary Volume. Studia Presented to Klaas R. Veenhof on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday, PIHANS 89, 2001.

FS Walker — C. Wunsch (ed.), Mining the Archives. Festschrift for Christopher Walker on the Occasion of His 60th Birthday, Babylonische Archive 1, Dresden 2002.

FS Walker — C. Wunsch (ed.), Mining the Archives. Festschrift for Christopher Walker on the Occasion of His 60th Birthday, Babylonische Archive 1, Dresden 2002.

FS Widengren — J. Bergman et al. (ed.), Ex orbe religionum: Studia Geo Widengren ... oblata. Pars prior, Studies in the History of Religions (Supplements to Numen) 21, Leiden 1972.

FS Wilcke — W. Sallaberger, K. Volk, A. Zgoll (ed.), Literatur, Politik und Recht in Mesopotamien. Festschrift für Claus Wilcke, OBC 14, 2003.

FS Yoshikawa — ASJ 22 (im Druck).

FS Young — Coleson, V.H. Matthews, D. Young (ed.), "Go to the Land I Will Show You": Studies in Honor of Dwight W. Young, Winona Lake 1996.

Fs. — s. FS

FTS — S.N. Kramer, From the Tablets of Sumer, Indian Hills 1956.

FWG 2 — E. Cassin, J. Bottéro, J. Vercoutter (ed.), Fischer Weltgeschichte Band 2: Die Altorientalischen Reiche I. Vom Paläolithicum bis zur Mitte des 2. Jahrtausends, Frankfurt am Main 1965.

GAAL — Göttinger Arbeitshefte zur Altorientalischen Literatur. Göttin-

	gen.
Gautier, Dilbat	J.-E. Gautier, Archives d'une famille de Dilbat au temps de la première dynastie de Babylone, Le Caire 1908.
GE	Gilgameš-Epos.
Gelb, OAIC	I.J. Gelb, Old Akkadian Inscriptions in Chicago Natural History Museum. Texts of Legal and Business Interest, Fieldiana: Anthropology 44/2, Chicago 1955.
Genava n.s.	Genava, nouvelle série. Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève. Genève.
Gesetze Ešnunas	R. Yaron, The Laws of Eshnunna, Jerusalem, Leiden [2]1988.
Geyer (ed.), Techniques ...	B. Geyer (ed.), Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué. Approche pluridisciplinaire des modes de culture avant la motorisation en Syrie. Actes du Colloque de Damas 27 juin – 1[er] juillet 1987, BAH 136, 1990.
Gilg. M	Gilgameš-Epos, Meissner-Millard-Tafel.
Glossa	Glossa. A Journal of Linguistics. Burnaby.
Goddeeris, Economy and society	A. Goddeeris, Economy and Society in Northern Babylonia in the Early Old Babylonian Period (ca. 2000–1800 BC), OLA 109, 2002.
Gordon, SmCT	s. SmCT.
Gordon, SP	E.I. Gordon, with a chapter by Th. Jacobsen, Sumerian Proverbs: Glimpses of Everyday Life in Ancient Mesopotamia, Museum Monographs, Philadelphia 1959.
Grant, CDSmith	E. Grant, Cuneiform Documents in the Smith College Library, Biblical and Kindred Studies 1, Haverford 1918.
GS Albright	J.S. Cooper, G.M. Schwarz (ed.), The Study of the Ancient Near East in the Twenty-First Century. The William Foxwell Albright Centennial Conference, Winona Lake 1996.
GS Cagni	S. Graziani (ed.), Studi sul Vicino Oriente antico dedicati alla memoria di Luigi Cagni I–IV, Istituto Universitario Orientale, Dipartimento di Studi Asiatici, Serie Minor LXI, Napoli 2000.
GS Calmeyer	R. Dittmann et al. (ed.), Variatio Delectat. Iran und der Westen. Gedenkschrift für Peter Calmeyer, AOAT 272, 2000.
GS Finkelstein	M. deJong Ellis (ed.), Essays on the Ancient Near East in Memory of Jacob Joel Finkelstein, Memoirs of the Connecticut Academy of Arts and Sciences 19, Hamden 1977.
GS Jacobsen	T. Abush (ed.), Riches Hidden in Secret Places. Ancient Near Eastern Studies in Memory of Thorkild Jacobsen, Winona Lake 2002.
GS Kutscher	A.F. Rainey (ed.), kinattūtu ša dārâti, Raphael Kutscher Memorial Volume, Tel Aviv OccPub 1, 1993.
GS Pintore	O. Carruba, M. Liverani, C. Zaccagnini (ed.), Studi orientalistici in ricordo di Franco Pintore, Studia Mediterranea 4, Pavia 1983.
GS Sachs	E. Leichty, M. deJ. Ellis, P. Gerardi (ed.), A Scientific Humanist: Studies in Memory of Abraham Sachs, OPSNKF 9, 1988.
GS Unger	M. Lurker (ed.), In memoriam Eckhard Unger. Beiträge zu Geschichte, Kultur und Religion des Alten Orients, Baden-Baden 1971.

Gs.	s. GS
Gudea Zyl. A	F. Thureau-Dangin, Die sumerischen und akkadischen Königsinschriften, VAB I, 1907, 89–123; R.E. Averbeck, A preliminary study of ritual and structure in the cylinders of Gudea, PhD Philadelphia, vol. 2, Philadelphia 1987, 589–678; D.O. Edzard, RIME 3/1, 1997, 68–88.
Gudea Zyl. B	F. Thureau-Dangin, Die sumerischen und akkadischen Königsinschriften, VAB I, 1907, 123–141; R.E. Averbeck, A preliminary study of ritual and structure in the cylinders of Gudea, PhD Philadelphia, vol. 2, Philadelphia 1987, 679–712; D.O. Edzard, RIME 3/1, 1997, 88–101.
guerre dans les économies antiques, La	J. Andreau, P. Briant, R. Descat (ed.), Economie antique. La guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire 5, Saint-Bertrand-de-Comminges, musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges 2000.
Hallo, Origins	W.W. Hallo, Origins. The Ancient Near Eastern Background of Some Modern Western Institutions, SHCANE 6, 1996.
HANE/M	History of the Ancient Near East/Monographs. Padova.
HANE/S	History of the Ancient Near East/Studies. Padova.
Haradum I	C. Kepinski-Lecomte (ed.), Haradum I. Une ville nouvelle sur le Moyen-Euphrate (XVIIIe–XVIIe siècles av. J.-C.), Paris 1992.
Harris, Ancient Sippar	R. Harris, Ancient Sippar. A Demographic Study of an Old-Babylonian City (1894–1595 B.C.), PIHANS 36, 1975.
al-Hashimi, Old Baylonian purchase documents	R. al-Hashimi, Some Old Babylonian Purchase Documents in the Iraqi Museum, Baghdad 1964.
Haverford Symposium	E. Grant (ed.), The Haverford Symposium on Archaeology and the Bible, Biblical and Kindred Studies 6, New Haven 1938.
HdO	Handbuch der Orientalistik. Leiden.
HE	Tafelsignatur der Sammlung der École pratique des Hautes Études.
Heimpel, Tierbilder	W. Heimpel, Tierbilder in der sumerischen Literatur, StPohl 2, 1968.
HG V	J. Kohler, A. Ungnad, Hammurabi's Gesetz V: Übersetzte Urkunden, Verwaltungsregister, Inventare, Erläuterungen, Leipzig 1911.
HG VI	P. Koschaker, A. Ungnad, Hammurabi's Gesetz. VI: Übersetzte Urkunden mit Rechtserläuterungen, Leipzig 1923.
History of Religion	History of Religion. Chicago.
Horsnell, Year-Names Babylon	M.J.A. Horsnell, The Year-Names of the First Dynasty of Babylon I–II, McMaster University Press 1999.
Hruška, Ackerbau	B. Hruška, Tradiční obilnářství staré Mezopotámie. Der traditionelle Ackerbau im alten Mesopotamien. 2 Teile, Praha 1990.
HSAO	Heidelberger Studien zum Alten Orient. Wiesbaden bzw. Heidelberg.
HSM	Tafelsignatur Harvard Semitic Museum.

HSM	Harvard Semitic Museum Monographs. Cambridge (Mass.).
HSS	Harvard Semitic Series. Cambridge (Mass.).
HUCA	Hebrew Union College Annual. Cincinnati.
HUCA Suppl.	Hebrew Union College Annual Supplements. Cincinnati.
IAPAS	Institute of Archaeology Publications, Assyriological Series. Berrien Springs.
IAS	R.D. Biggs, Inscriptions from Tell Abū Ṣalābīkh, OIP 99, 1974.
ICBA	International Congress on Biblical Archaeology. Jerusalem.
IEJ	Israel Exploration Journal. Jerusalem.
IM	Tafelsignatur des Iraq Museum, Baghdad.
Imgula	Imgula. Münster.
Incognita	Incognita. International Journal for Cognitive Studies in the Humanities. Leiden.
IOS	Israel Oriental Studies. Tel Aviv.
Iran	Iran. Journal of the British Institute of Persian Studies. London.
IrAnt	Iranica antica. Leiden bzw. Gent.
IrAnt Suppl.	Iranica antica. Supplements. Gent.
Iraq	Iraq. The British School of Archaeology in Iraq. Gertrude Bell Memorial. London.
Iraq Archaeological Reports	Iraq Archaeological Reports. Warminster.
ISCANEE 3	M. Hudson, M. Van De Mieroop (ed.), Debt and Economic Renewal in the Ancient Near East, International Scholars Conference on Ancient Near Eastern Economies 3, Bethesda 2002.
ISET 1	S.N. Kramer, M. Çığ, H. Kızılyay, İstanbul Arkeoloji Müzelerinde bulunan Sumer edebî tablet ve parçaları – I. / Sumerian Literary Tablets and Fragments in the Archaeological Museum of Istanbul – I, TTKY VI/13, 1969.
Isin–Išān Baḥrīyāt I	B. Hrouda (ed.), Isin–Išān Baḥrīyāt I. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973–1974, ABAW NF 79, 1977.
Isin–Išān Baḥrīyāt II	B. Hrouda (ed.), Isin-Išān Baḥrīyāt II. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1975–1978, ABAW NF 87, 1981.
Isin–Išān Baḥrīyāt III	B. Hrouda (ed.), Isin–Išān Baḥrīyāt III. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1983–1984, ABAW NF 94, 1987.
Isin–Išān Baḥrīyāt IV	B. Hrouda (ed.), Isin–Išān Baḥrīyāt IV. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1986–1989, ABAW NF 105, 1992.
IURA	IURA. Rivista internazionale di diritto romano e antico. Napoli.
Iuris Scripta Historica	Iuris Scripta Historica. Brussel.
JA	Journal asiatique. Paris.
JAC	Journal of Ancient Civilizations. Changchun.
Jacobsen, The Harps that Once ...	Th. Jacobsen, The Harps that Once ... Sumerian Poetry in Translation, New Haven, London 1987.
JANES	Journal of the Ancient Near Eastern Society (of Columbia University). New York.

JAOS	Journal of the American Oriental Society. New Haven.
JCS	Journal of Cuneiform Studies. New Haven.
JEOL	Jaarbericht van het Vooraziatisch-Egyptisch Gezelschap (ab 1945 Genootschap) Ex Oriente Lux. Leiden.
JESHO	Journal of Economic and Social History of the Orient. Leiden.
JNES	Journal of Near Eastern Studies. Chicago.
Journal des Savants	Journal des Savants, publié sous les auspices de l'Institut de France par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris.
Journal of Economic History	Journal of Economic History. Cambridge.
Journal of Field Archaeology	Journal of Field Archaeology. Boston.
JSOTSS	Journal for the Study of the Old Testament, Supplement Series. Sheffield.
JSS	Journal of Semitic Studies. Manchester.
Jurer et maudire	S. Lafont (ed.), Jurer et maudire : pratiques politiques et usages juridiques du serment dans le Proche-Orient ancien. Actes de la table ronde organisée par Francis Joannès et Sophie Lafont le Samedi 5 octobre 1996 à l'Université de Paris X – Nanterre, Mediterranées 10–11, 1997.
KADP	F. Köcher, Keilschrifttexte zur assyrisch-babylonischen Drogen- und Pflanzenkunde. Texte der Serien uru.an.na: maltakal, ḪAR-ra: ḫubullu und Ú GAR-šú, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Institut für Orientforschung, Veröffentlichung Nr. 28, Berlin 1955.
KAVA	Kolloquien zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie. München.
KB	Keilinschriftliche Bibliothek. Sammlung von assyrischen und babylonischen Texten in Umschrift und Übersetzung. In Verbindung mit Dr. L. Abel, Dr. C. Bezold, Dr. P. Jensen, Dr. F. E. Peiser, Dr. H. Winckler herausgegeben von Eberhard Schrader. Berlin.
KD	Tafelsignatur: Khirbet ed-Diniye.
Kienast, Kisurra	B. Kienast, Die altbabylonischen Briefe und Urkunden aus Kisurra I–II, FAOS 2, 1978.
Klengel, Handel und Händler	H. Klengel, Handel und Händler im alten Orient, Leipzig, Wien 1979.
Krafeld-Dougherty, Wohnen im Alten Orient	M. Krafeld-Dougherty, Wohnen im Alten Orient. Eine Untersuchung zur Verwendung von Räumen in altorientalischen Wohnhäusern, AVO 3, 1994.
Kraus, Edikt	F.R. Kraus, Ein Edikt des Königs Ammi-ṣaduqa von Babylon, SD 5, 1958.
Kraus, Königliche Verfügungen	F.R. Kraus, Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit, SD 11, 1984.
Kraus, Viehhaltung	F.R. Kraus, Staatliche Viehhaltung im altbabylonischen Lande Larsa, Mededelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, afd. letterkunde Nieuwe reeks 29/5, Amsterdam 1966.
Ktèma	Ktèma. Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques. Strasbourg.

KTT	Keilschrift-Texte aus Tuttul.
L	Tafelsignatur: Tall Lailān (seit 1979) und Larsa.
Lambert, BWL	s. BWL.
Landsberger, The Date Palm	B. Landsberger, The Date Palm and its By-products according to the Cuneiform Sources, AfO Beih. 17, 1967.
LAPO	Littérature anciennes du Proche Orient. Paris.
LAPO 16	J.-M. Durand, Les documents épistolaires du palais de Mari, tome I, LAPO 16, 1997.
LAPO 17	J.-M. Durand, Les documents épistolaires du palais de Mari, tome II, LAPO 17, 1998.
LAPO 18	J.-M. Durand, Les documents épistolaires du palais de Mari, tome III, LAPO 18, 2000.
Larsa et 'Oueili (1983)	J.-L. Huot (ed.), Larsa et 'Oueili — Travaux de 1978–1981, Paris 1983.
Lautner, Die richterliche Entscheidung	J.G. Lautner, Die richterliche Entscheidung und die Streitbeendigung im altbabylonischen Prozessrechte, Leipziger rechtswissenschaftliche Studien 3, Leipzig 1922.
LB	Tafelsignatur der Sammlung Liagre Böhl, Leiden.
Leemans, Foreign Trade	W.F. Leemans, Foreign Trade in the Old Babylonian Period as Revealed by Texts from Southern Mesopotamia, SD VI, 1960.
Lettres Orientales	Lettres Orientales. Louvain.
Levinson, Theory and method	B.M. Levinson, Theory and Method in Biblical and Cuneiform Law, JSOTSS 181, 1994.
Lévy (ed.), La codification [...]	s. La codification des lois dans l'Antiquité
Lévy (ed.), Système palatial	s. Système palatial.
LIḪ	L.W. King, The Letters and Inscriptions of Ḫammurabi, King of Babylon, about B.C. 2200 [...] I–III, London 1898–1900.
Lire et écrire	D. Charpin, Lire et écrire en Babylonie ancienne. Ecriture, acheminement et lecture des lettres d'après les archives royales de Mari, Paris (im Druck).
Locher, Die Ehre einer Frau	C. Locher, Die Ehre einer Frau in Israel. Exegetische und rechtsvergleichende Studien zu Deuteronomium 22, 13–21, OBO 70, 1986.
LOT	Library of Oriental Texts. Groningen.
Lowie Museum	Museumssignatur des Lowie Museum of Anthropology of the University of California. Berkeley.
LSS (NF)	Leipziger Semitistische Studien (Neue Folge). Leipzig.
M.	Tafelsignatur: Tall al-Ḥarīrī (Mari).
MAH	Museumssignatur des Musée d'Art et d'Histoire, Genf.
Malku	Synonymenliste malku = šarru.
MAM	Mission archéologique de Mari. Paris.
MARI	Mari. Annales de Recherches Interdisciplinaires. Paris.
Mauer, Bodenpachtverträge	G. Mauer, Das Formular der altbabylonischen Bodenpachtverträge, Diss. München 1980.
Mayer, UFBG	W. Mayer, Untersuchungen zur Formensprache der babylonischen "Gebetsbeschwörungen", StPohl SM 5, 1976.

MC	Mesopotamian Civilizations. Winona Lake.
MCS	Manchester Cuneiform Studies. Manchester.
MDBP	Matériaux pour le Dictionnaire de Babylonien de Paris. Paris.
MDOG	Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft. Berlin.
MDP	Mémoires de la Délégation Archéologique en Perse/en Iran. Paris.
Méditerranées	Méditerranées. Revue de l'association Méditerranées. Publiée avec le concours de la Fondation Singer-Polignac. Paris.
Mél.	s. FS
Mem., Mém.	s. GS
Mémoires de NABU	Mémoires de N.A.B.U. Paris.
Mesopotamia	Mesopotamia, Copenhagen Studies in Assyriology. Copenhagen.
Mesopotamia	Mesopotamia. Rivista di Archeologia, Epigrafia e Storia Orientale Antica a cura del Centro Ricerche Archeologiche e Scavi di Torino per il Medio Oriente e l'Asia. Torino bzw. Firenze.
Mesopotamian Year Names	R.M. Sigrist, P. Damerow, Mesopotamian Year Names (http://cdli.mpiwg-berlin.mpg.de/DL/Yearnames).
MHEM	Mesopotamian History and Environment, Memoirs. Ghent.
MHEM 5/1	H. Gasche, M. Tanret (ed.), Changing Watercourses in Babylonia. Towards a Reconstruction of the Ancient Environment in Lower Mesopotamia, Volume 1, MHEM V, 1998.
MHEO	Mesopotamian History and Environment, Occasional Publications. Leuven.
MHET	Mesopotamian History and Environment. Texts, Ghent.
Michmanim	Michmanim. The Bulletin of The Reuben and Edith Hecht Museum. Haifa.
MIFAO	Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Le Caire.
MIO	Mitteilungen des Instituts für Orientforschung. Berlin.
MJNE OP	Monographic Journals of the Near East. Occasional Papers. Malibu.
MOS 2	A.C.V.M. Bongenaar (ed.), Interdependency of Institutions and Private Entrepreneurs (MOS Studies 2). Proceedings of the Second MOS Symposium (Leiden 1998), PIHANS 87, 2000.
MOS 3	R.M. Jas (ed.), Rainfall and Agriculture in Northern Mesopotamia (MOS Studies 3). Proceedings of the Third MOS Symposium (Leiden 1999), PIHANS 88, 2000.
MSL	Materialien zum Sumerischen Lexikon/Materials for the Sumerian Lexicon. Roma.
Muhly, Cooper and Tin	J.D. Muhly, Cooper and Tin. The distribution of mineral resources and the nature of the metals trade in the Bronze Age, Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences 43, New Haven 1973, 155–535.
Museum	Museum. Maadblad/Tijdschrift voor philologie/filologie en geschiedenis. Leiden.
MVAeG	Mitteilungen der Vorderasiatischen (ab 1922 Vorderasiatisch-

	Ägyptischen) Gesellschaft. Berlin.
MVN	Materiali per il vocabolario neosumerico. Roma.
MVS	Münchener Vorderasiatische Studien. München, Wien.
NABU	N.A.B.U. Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires. Paris.
Names	Names. Journal of the American Name Society. Berkeley bzw. Postdam, NY.
NAPR	Northern Akkad Project Reports, Mesopotamian History and Environment Series I. Ghent.
NAWG	Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. I. Philologisch-historische Klasse. Göttingen.
NBC	Tafelsignatur: Nies Babylonian Collection, Yale University, New Haven.
NCBT	Tafelsignatur: Newell Collection of Babylonian Tablets (jetz Yale University).
NG	A. Falkenstein, Die neusumerischen Gerichtsurkunden I–III, ABAW NF 39–40, 44, 1956–1957.
Ni.	Tafelsignatur Istanbul (Nippur).
Nikephoros	Nikephoros. Zeitschrift für Sport und Kultur im Altertum. Hildesheim.
N-T	Signatur für Texte aus Nippur (Chicago, Baghdad).
OAM	Orientis Antiqui Miscellanea. Roma.
OBC	Orientalia Biblica et Christiana. Wiesbaden.
OBGT	Old Babylonian Grammatical Texts (R. Hallock, B. Landsberger, MSL 4, 1956, 45–128).
OB Lu A	M. Civil et al., The Old Babylonian Lu-Series, Recension A, MSL 12, 1969, 157–174.
OB Lu D	M. Civil et al., The Old Babylonian Lu-Series, Recension D, MSL 12, 1969, 203–211.
OBO	Orbis Biblicus et Orientalis. Freiburg (Schweiz), Göttingen.
OBO Series Archaeologica	Orbis Biblicus et Orientalis, Series Archaeologica. Freiburg (Schweiz), Göttingen.
OBTCB	P. Talon with Hand Copies by H. Hammade, Old Babylonian Texts from Chagar Bazar, Akkadica Supplementum X, 1997.
OBTH	A.K. Muhamed, Old Babylonian Cuneiform Texts from the Hamrin Basin: Tell Haddad, Edubba 1, 1992.
OBTIV	S. Greengus, Old Babylonian Tablets from Ishchali and Vicinity, PIHANS 44, 1979.
OBTR	St. Dalley et al., The Old Babylonian Tablets from Tell al Rimah, London 1976.
OECT	Oxford Editions of Cuneiform Texts. Oxford.
OIC	Oriental Institute Communications. Chicago.
Oikumene	Oikumene. Studia ad historiam antiquam classicam et orientalem spectantia. Budapest.
OIMA	The Oriental Institute of the University of Chicago. Microfiche Archives. Chicago, London.
OIP	Oriental Institute Publications. Chicago.

OLA	Orientalia Lovaniensia Analecta. Leuven.
OLP	Orientalia Lovaniensia Periodica. Leuven.
OLZ	Orientalistische Literaturzeitung. Zeitschrift für die Wissenschaft vom ganzen Orient und seinen Beziehungen zu den angrenzenden Kulturkreisen. Berlin.
OPBF	Occasional Publications of the Babylonian Fund. Philadelphia.
Oppenheim, Dreams	A.L. Oppenheim, The Interpretation of Dreams in the Ancient Near East. With a Translation of an Assyrian Dream-Book, TAPS NS 46/3, 1956.
OPSNKF	Occasional Publications of the Samuel Noah Kramer Fund. Philadelphia.
Or	Orientalia [Series Prior]. Commentarii de rebus Assyro-Babylonicis, Arabicis, Aegyptiacis etc. Roma.
OrAnt	Oriens Antiquus. Rivista del Centro per le Antichità e la Storia dell'Arte del Vicino Oriente. Roma.
Orient	Orient. Report of the Society for Near Eastern Studies in Japan. Tokyo.
OrNS	Orientalia, Nova Series. Commentarii trimestres a facultate studiorum orientis antiqui pontificii instituti biblici in lucem editi in Urbe. Roma.
OrSuec	Orientalia Suecana. Upsala.
PBS	University of Pennsylvania, the University Museum Publications of the Babylonian Section. Philadelphia.
Phoenix	Phoenix. Bulletin uitgegeven door het Vooraziatisch-Egyptisch Genootschap Ex Oriente Lux. Leiden.
Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit	R. Pientka, Die spätaltbabylonische Zeit: Abiešuḫ bis Samsuditana; Quellen, Jahresdaten, Geschichte 1–2, Imgula 2, 1998.
PIHANS	Uitgaven van het Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul. Publications de l'Institut historique-archéologique néerlandais de Stamboul. Leiden.
Political Anthropology	Political Anthropology. New Brunswick.
Pomponio, Contratti di affitto	F. Pomponio, I contratti di affitto dei campi per la coltivazione di cereali pubblicati in YOS 13, Napoli 1978.
Postgate, Early Mesopotamia	J.N. Postgate, Early Mesopotamia: Society and Economy at the Dawn of History, London, New York 1992.
PRAK	H. de Genouillac, Premières recherches archéologiques à Kich, Paris 1924–1925.
Proceedings of the American Academy for Jewish Research	Proceedings of the American Academy for Jewish Research. Jerusalem.
PSBA	Proceedings of the Society of Biblical Archaeology. London.
PSD	The Sumerian Dictionary of the University Museum of the University of Pennsylvania. Philadelphia.
PUL	Museumssignatur: Institut d'Orientalisme de l'Université de Liège.
QdS	Quaderni di Semitistica. Firenze.

RA	Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale. Paris.
RCU	P. Michalowski, The Royal Correspondence of Ur, Ph. D. Dissertation Yale University, 1976.
Recueil G. Dossin	G. Dossin, Recueil Georges Dossin. Mélanges d'Assyriologie (1934-1959), Akkadica Suppl. 1, Leuven 1983.
Reiter, Metalle	K. Reiter, Die Metalle im Alten Orient unter besonderer Berücksichtigung altbabylonischer Quellen, AOAT 249, 1997.
Revue belge de philologie et d'histoire	Revue belge de philologie et d'histoire. Bruxelles.
Revue Biblique	Revue Biblique. Paris.
Revue de l'Arbitrage	Revue de l'Arbitrage. The Hague.
RFH	T.J. Meek, Old Babylonian Business and Legal Documents (the RFH Collection), AJSL 33, 1916–1917, 203–244.
RGTC	Répertoire Géographique des Textes Cunéiformes, TAVO Beih., Reihe B (Geisteswissenschaften) Nr. 7/1ff. Wiesbaden.
RHA	Revue hittite et asianique. Paris.
RHDFE	Revue historique de droit français et étranger. Paris.
RIAA	L. Speleers, Recueil des inscriptions de l'Asie Antérieure des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, textes sumériens, babyloniens et assyriens, Bruxelles 1925.
RIDA	Revue internationale des droits de l'antiquité. Bruxelles.
Riftin, SVJAD	A.P. Riftin, Starovavilonskie juridičeskie i administrativnie dokumenti v sobranijach SSSR. Moskau, Leningrad 1937.
RIMA	The Royal Inscriptions of Mesopotamia. Assyrian Periods. Toronto, Buffalo, London.
RIMA 1	A.K. Grayson, Assyrian Rulers of the Third and Second Millennia B.C. (to 1115 BC), RIMA 1, 1987.
RIMA 2	A.K. Grayson, Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC I (1114–859 BC), RIMA 2, 1991.
RIMB	The Royal Inscriptions of Mesopotamia. Babylonian Periods. Toronto, Buffalo, London.
RIME	The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Early Periods. Toronto, Buffalo, London.
RIME 2	D.R. Frayne, Sargonic and Gutian Periods (2334–2113 BC), RIME 2, 1993.
RIME 3/1	D.O. Edzard, Gudea and His Dynasty, RIME 3/1, 1997.
RIME 4	D.R. Frayne, Old Babylonian Period (2003–1595 BC), RIME 4, 1990.
RlA	Reallexikon der Assyriologie (ab 1957:) und Vorderasiatischen Archäologie. Berlin, Leipzig bzw. Berlin, New York.
Roth, Law Collections	M.-T. Roth, Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor, Writings from the Ancient World, Society of Biblical Literature, vol. 6, Atlanta 1995.
Roth, Scholastic Tradition	M.T. Roth, Scholastic Tradition and Mesopotamian Law: a Study of FLP 1287, a Prism in the Collection of the Free Library of Philadelphia, Ph. D., University of Philadelphia 1979.
RSO	Rivista degli Studi Orientali. Roma.

SAAB	State Archives of Assyria. Bulletin. Padova.
SAACT	State Archives of Assyria. Cuneiform Texts. Helsinki.
SAAS	State Archives of Assyria. Studies. Helsinki.
Saeculum	Saeculum. Jahrbuch für Universalgeschichte. München.
SAHG	A. Falkenstein, W. von Soden, Sumerische und akkadische Hymnen und Gebete, Zürich, Stuttgart 1953.
SAK	F. Thureau-Dangin, Die sumerischen und akkadischen Königsinschriften, VAB I/1, 1907.
Sallaberger, Kult. Kalender	W. Sallaberger, Der kultische Kalender der Ur III-Zeit, UAVA 7/1–2, 1993.
Sallaberger, Töpfer	W. Sallaberger, M. Civil, Der babylonische Töpfer und seine Gefässe nach Urkunden altsumerischer bis altbabylonischer Zeit sowie lexikalischen und literarischen Zeugnissen [Sallaberger]/ HAR-ra = hubullu: Tablet X dug = karpatu [Civil], MHEM 3, 1996.
Salonen, Möbel	A. Salonen, Die Möbel des alten Mesopotamien nach sumerisch-akkadischen Quellen. Eine lexikalische und kulturgeschichtliche Untersuchung, AASF 127, 1963.
SANE	Sources from the ancient near east. Malibu.
Santag	Santag. Arbeiten und Untersuchungen zur Keilschriftkunde. Wiesbaden.
SAOC	Studies in Ancient Oriental Civilization. Chicago.
SBAW	Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse. München.
SBL	Society of Biblical Literature.
SCCNH	Studies on the Civilization and Culture of Nuzi and the Hurrians. Winona Lake bzw. Bethesda.
Schwemer, Wettergottgestalten	D. Schwemer, Die Wettergottgestalten Mesopotamiens und Nordsyriens im Zeitalter der Keilschriftkulturen. Materialien und Studien nach den schriftlichen Quellen, Wiesbaden 2001.
ScriptOralia	ScriptOralia. Tübingen.
SD	Studia et documenta ad iura Orientis antiqui pertinentia. Leiden.
Seals and Sealing	McG. Gibson, R.D. Biggs (ed.), Seals and Sealing in the Ancient Near East, BiMes 6, 1977.
SEb	Studi Eblaiti. Roma.
SEL	Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico. Verona.
SEM	E. Chiera, Sumerian Epics and Myths, OIP 15, 1934.
SEOL	Supplementa Ex Oriente Lux. Leiden.
SF	A. Deimel, Die Inschriften von Fara II: Schultexte aus Fara, WDOG 43, 1923.
SFS	V. Scheil, Une saison de fouilles à Sippar, MIFAO 1/I, 1902.
SGKAO	Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients. Berlin.
SH	Tafelsignatur: Tall Šimšāra (Šušarrā).
ShA 1	J. Eidem, J. Laessøe, The Shemshara Archives vol. 1. The Letters, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filosofiske Skrifter 23, Copenhagen 2001.
ShA 2	J. Eidem, The Shemshāra Archives 2. The Administrative Texts, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Histo-

	risk-filosofiske Skrifter 15, Copenhagen 1992.
SHCANE	Studies in the History and Culture of the Ancient Near East. Leiden, Boston, Köln.
SJAC	Supplement to Journal of Ancient Civilizations. Changchun.
Skaist, The Old Babylonian loan contract	A. Skaist, The Old Babylonian Loan Contract: Its History And Geography, BISNELC, 1994.
SKIZ	W.H.Ph. Römer, Sumerische 'Königshymnen' der Isin-Zeit, DMOA 13, 1965.
Skly	J. Krecher, Sumerische Kultlyrik, Wiesbaden 1966.
SLB	Studia ad tabulas cuneiformes collectas a F.M.Th. de Liagre Böhl pertinentia. Leiden.
SLHF	Sumerian Laws Handbook of Forms (M.T. Roth, Laws Collections 46–54).
SLTNi	S.N. Kramer, Sumerian Literary Texts from Nippur in the Museum of the Ancient Orient at Istanbul, AASOR 23, 1944.
SmCT	C.H. Gordon, Smith College Tablets: 110 Cuneiform Texts Selected from the College Collection, Northampton 1952.
SMEA	Studi Micenei ed Egeo-Anatolici. Roma.
SMS	Syro-Mesopotamian Studies. Malibu.
SP	s. Sumerian Proverbs.
SpTU II	E. von Weiher, Spätbabylonische Texte aus Uruk Teil II, ADFU 10, 1983.
Spycket, La statuaire	A. Spycket, La statuaire du Proche-Orient ancien, HdO 7/1/2/B/2, 1981.
SR	D.O. Edzard, Sumerische Rechtsurkunden des III. Jahrtausends aus der Zeit vor der III. Dynastie von Ur, ABAW NF 67, 1968.
StBoT	Studien zu den Boğazköy-Texten. Wiesbaden.
StBoT Beih.	Studien zu den Boğazköy-Texten, Beiheft. Wiesbaden.
Stol, Studies	M. Stol, Studies in Old Babylonian History, PIHANS 40, 1976.
Stone, Nippur Neighborhoods	E.C. Stone, Nippur Neighborhoods, SAOC 44, 1987.
StOr	Studia Orientalia. Helsinki.
StPohl	Studia Pohl. Dissertationes scientificae de rebus Orientis antiqui. Roma.
StPohl SM	Studia Pohl. Series Maior. Dissertationes scientificae de rebus Orientis antiqui. Roma.
StrKT	C. Frank, Straßburger Keilschrifttexte in sumerischer und babylonischer Sprache, Schriften der Straßburger Wissenschaftlichen Gesellschaft in Heidelberg Neue Folge 9, Berlin und Leipzig 1928.
StSem (NS)	Studi Semitici (Nuova serie). Roma.
Studies	s. FS
Subartu	Subartu. Turnhout.
Sumer	Sumer. A Journal of Archaeology and History in Iraq [ab 1973 in Arab World]. Baghdad.
Sumerian Proverbs	B. Alster, Proverbs of Ancient Sumer I-II, Bethesda 1997; s. auch Gordon, SP.

Sweet, Prices	R.F.G. Sweet, On Prices, Moneys, and Money Uses in the Old Babylonian Period, Ph. D., University of Chicago 1958.
Syria	Syria. Revue d'art oriental et d'archéologie. Paris.
Système palatial	E. Lévy (ed.), Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Actes du Colloque de Strasbourg 19–22 juin 1985, TCRPOGA 9, 1987.
Szlechter, TJA	E. Szlechter, Tablettes juridiques et administratives de la III[e] dynastie d'Ur et de la I[re] dynastie de Babylone conservées au Musée de l'Université de Manchester et, à Cambridge, au Musée Fitzwilliam, à l'Institut d'Etudes Orientales et à l'Institut d'Egyptologie I–II, Publications de l'Institut de droit romain de l'Université de Paris 21, Paris 1963.
Szlechter, TJDB	E. Szlechter, Tablettes juridiques de la I[re] dynastie de Babylone conservées au Musée d'Art et d'Histoire de Genève I–II, Publications de l'Institut de droit romain de l'Université de Paris 16, Paris 1958.
Šulmu IV	J. Zabłocka, St. Zawadzki (ed.), Šulmu IV. Everyday Life in Ancient Near East. Papers Presented at the International Conference, Poznan, 19–22 Septembre, 1989, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, Seria Historica 182, Poznán 1993.
ŠumAkk	C.-F. Jean, Šumer et Akkad, contribution à l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie, Paris 1923.
T.	Tafelsignatur: Tall al-Ḥarīrī.
TA	Tafelsignatur [Chicago]: al-Tall al-Asmar.
Tall al-Ḥamīdīya 2	S. Eichler, M. Wäfler, D. Waburton (ed.), Tall al-Ḥamīdīya 2. Symposium: Recent Excavations in the Upper Khabur Region, Berne, December 9–11, 1986; Vorbericht 1985–1987, OBO Series Archaeologica 6, 1990.
Tanret, Just in Time	M. Tanret (ed.), Just in Time. Proceedings of the International Colloquium on Ancient Near Eastern Chronology (2nd Millennium BC), Ghent 7–9 July 2000, Akkadica 119–120, 2000.
TAPS NS	Transactions of the American Philosophical Society, New Series. Philadelphia.
TCL	Textes cunéiformes. Musée du Louvre. Paris.
TCM	Textes cunéiformes de Mari. Paris.
TCRPOGA	Université des Sciences Humaines de Strasbourg bzw. Université Marc Bloch de Strasbourg, Travaux du Centre de Recherche sur le Proche-Orient et la Grèce Antiques. Leiden.
TCS	Text from Cuneiform Sources. Locust Valley.
TCTI 2, TCTI II	B. Lafont, F. Yıldız, Tablettes cunéiformes de Tello au Musée d'Istanbul, Datant de l'époque de la IIIe Dynastie d'Ur, II (ITT II/1, 2544–2819, 3158–4342, 4708–4713), PIHANS 77, 1996.
TEBA	s. Birot, TEBA.
Tel Aviv	Tel Aviv. Journal of the Tel Aviv University Institute of Archaeology. Tel Aviv.
Tel Aviv OccPub	Tel Aviv. Journal of the Institute of Archaeology of Tel Aviv

	University. Occasional Publications. Tel Aviv.
Tell Sifr	s. TS.
TFR 1	O. Rouault, Terqa Final Reports No. 1. L'Archive de Puzurum, BiMes 16, 1984.
TH	Tafelsignatur: Tall al-Ḥarīrī (Mari).
Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis	Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis. Haarlem, usw.
TIM	Texts in the Iraq Museum. Baghdad; Wiesbaden; Leiden.
TIT	Th. Jacobson, Edited by W.L. Moran, Toward the Image of Tammuz and Other Essays on Mesopotamian History and Culture, HSS 21, 1970.
TJA	s. Szlechter, E., TJA.
TJDB	s. Szlechter, E., TJDB.
TLB	Tabulae cuneiformes a F.M.Th. de Liagre Böhl collectae. Leiden.
TMH NF	Texte und Materialien der Frau Professor Hilprecht-Sammlung Vorderasiatischer Altertümer im Eigentum der Friedrich-Schiller-Universität Jena, Neue Folge. Berlin.
Toorn, Family religion	K. van der Toorn, Family Religion in Babylonia, Syria and Israel: Continuity and Change in the Forms of Religious Life, SHCANE 7, 1996.
Topoi, Suppl.	Topoi. Supplément: Orient-Occident. Paris.
TPSKU	G. Mauer, W 20 038, 1–59. Ein Tontafelarchiv aus dem Palast des Sîn-kāšid in Uruk, BaM 18, 1987, 133–198.
TS	Tell Sifr (s. Charpin, Archives familiales 352).
TSKP	S. Sanati-Müller, Texte aus dem Sînkāšid-Palast, BaM 19 (1988)–31 (2000).
TSO	Texte und Studien zur Orientalistik. Hildesheim, Zürich, New York.
TTKY	Türk Tarih Kurumu Yayınları. Ankara.
TUAT	Texte aus der Umwelt des Alten Testaments. Gütersloh.
UAVA	Untersuchungen zur Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie (Ergänzungsbände zur ZA). Berlin.
UCLMA	Tafelsignatur des Lowie Museum of Anthropology, University of California.
UCP	University of California Publications in Semitic Philology. Berkeley.
UE	Ur Excavations. Publications of the Joint Expedition of the British Museum and of the Museum of the University of Pennsylvania to Mesopotamia. London.
UET	Ur Excavations. Texts. London.
UF	Ugarit-Forschungen. Internationales Jahrbuch für die Altertumskunde Syrien-Palästinas. Kevelaer, Neukirchen-Vluyn bzw. Münster.
UM	Tafelsignatur des University Museum, Philadelphia.
UMM	Museumssignatur des Manchester University Museum.
UNI	Uitgaven van het Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul. Leiden.

UNT	s. Watzoldt, UNT.
UVB 18	H.J. Lenzen et al., XVIII. vorläufiger Bericht über die von dem Deutschen Archäologischen Institut und der Deutschen Orient-Gesellschaft aus Mitteln der Deutschen Forschungsgemeinschaft unternommenen Ausgrabungen in Uruk-Warka, Winter 1959/60, ADOG 7, 1962.
VAB	Vorderasiatische Bibliothek. Leipzig.
Van De Mieroop, City	M. Van De Mieroop, The Ancient Mesopotamian City, Oxford 1997.
Van De Mieroop, Ur	M. van de Mieroop, Society and Enterprise in Old Babylonian Ur, BBVO 12, 1992.
VAT	Museumssignatur: Vorderasiatische Abteilung T(h)ontafeln. Berlin.
Vincente, Tell Leilan	C.A. Vincente, The 1987 Tell Leilan tablets dated by the Limmu of Habil-kinu, Ph. D., Yale University 1991.
VS	Vorderasiatische Schriftdenkmäler der königlichen/staatlichen Museen zu Berlin. Leipzig; Berlin; Mainz.
VT	Vetus Testamentum. Quaterly Published by the International Organization for the Study of the Old Testament. Leiden.
VT, Suppl.	Supplements to Vetus Testamentum. Leiden.
W	Signatur für Texte aus Warka (Baghdad, Berlin, Heidelberg).
Waetzoldt, UNT	H. Waetzoldt, Untersuchungen zur neusumerischen Textilindustrie, Roma 1972.
Walters, Water for Larsa	S.D. Walters, Water for Larsa: An Old Babylonian Archive Dealing with Irrigation, YNER 4, 1970.
WAW	Writings from the Ancient World. Atlanta.
WO	Die Welt des Orients. Wissenschaftliche Beiträge zur Kunde des Morgenlandes. Göttingen.
Wu Yuhong, Political History	Wu Yuong, A Political History of Eshnunna, Mari and Assyria During the Early Old Babylonian Period (from the End of Ur III to the Death of Šamši-Adad), SJAC 1, 1994.
WVDOG	Wissenschaftliche Veröffentlichungen der Deutschen Orient-Gesellschaft. Leipzig bzw. Berlin.
WZKM	Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Wien.
Xenia	Xenia. Konstanzer Althistorische Vorträge und Forschungen. Konstanz.
YBC	Museumssignatur der Yale Babylonian Collection. New Haven.
YNER	Yale Near Eastern Researches. New Haven, London.
Yoffee, Crown	N. Yoffee, The Economic Role of the Crown in the Old Babylonian Period, BiMes 5, 1977.
YOS	Yale Oriental Series, Babylonian Texts. New Haven.
YTLR	Yale Tell Leilan Research. New Haven.
ZA	Zeitschrift für Assyriologie und Vorderasiatische Archäologie.

	Berlin, New York.
ZAH	Zeitschrift für Althebraistik. Stuttgart, usw.
ZAR	Zeitschrift für Altorientalische und Biblische Rechtsgeschichte. Wiesbaden.
ZDMG	Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft. Leipzig; Stuttgart; Wiesbaden.
ZDMG Suppl.	Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, Supplementa. Wiesbaden bzw. Stuttgart.
ZDMG Suppl. 10	C. Wunsch (ed.), XXV. Deutscher Orientalistentag: vom 8. bis 13. 4. 1991 in München, ZDMG Suppl. 10, 1994.
ZDMG Suppl. III	W. Voigt, XIX. Deutscher Orientalistentag: vom 28. September bis 4. Oktober 1975 in Freiburg im Breisgau, ZDMG Suppl. III, 1–2, 1977.
ZDPV	Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins. Leipzig bzw. Wiesbaden.
ZSS	Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Romanistische Abteilung. Weimar, usw.
ZZB	D.O. Edzard, Die "zweite Zwischenzeit" Babyloniens, Wiesbaden 1957.

2. Indices

2.1 Personennamen

Die Liste der Könige der amurritischen Zeit (S. 392–402) ist nicht aufgenommen.

2.2. Götternamen

2.3. Tempelnamen

2.4. Geographische Namen

2.5. BESPROCHENE WÖRTER

2.5.1. Sumerisch und Sumerogramme

2.5.2. Akkadisch

2.6. BESPROCHENE TEXTE UND TEXTSTELLEN

ORBIS BIBLICUS ET ORIENTALIS – Lieferbare Titel

Bd. 25/1a MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band Ia. Der syrische Text der Edition in Estrangela Faksimile des griechischen Papyrus Bodmer XI. 68 Seiten. 1980.

Bd. 25/2 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band II. Vollständige Wortkonkordanz zur handschriftlichen, griechischen, koptischen, lateinischen und syrischen Überlieferung der Oden Salomos. Mit einem Faksimile des Kodex N. XVI–201 Seiten. 1979.

Bd. 25/3 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band III. XXXIV–478 Seiten. 1986.

Bd. 25/4 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band IV. XII–284 Seiten. 1998.

Bd. 46 ERIK HORNUNG: *Der ägyptische Mythos von der Himmelskuh.* Eine Ätiologie des Unvollkommenen. Unter Mitarbeit von Andreas Brodbeck, Hermann Schlögl und Elisabeth Staehelin und mit einem Beitrag von Gerhard Fecht. XII–129 Seiten, 10 Abbildungen. 1991. Dritte Auflage.

Bd. 50/1 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* 1. Josué, Juges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst †, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger, coéditeur, James A. Sanders, coéditeur. 812 pages. 1982.

Bd. 50/2 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* 2. Isaïe, Jérémie, Lamentations. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst †, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger, coéditeur, James A. Sanders, coéditeur. 1112 pages. 1986.

Bd. 50/3 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* Tome 3. Ezéchiel, Daniel et les 12 Prophètes. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst †, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger †, coéditeur, James A. Sanders, coéditeur. 1424 pages. 1992.

Bd. 53 URS WINTER: *Frau und Göttin.* Exegetische und ikonographische Studien zum weiblichen Gottesbild im Alten Israel und in dessen Umwelt. XVIII–928 Seiten, 520 Abbildungen.1983. 2. Auflage 1987. Mit einem Nachwort zur 2. Auflage.

Bd. 55 PETER FREI / KLAUS KOCH: *Reichsidee und Reichsorganisation im Perserreich.* 352 Seiten, 17 Abbildungen. 1996. Zweite, bearbeitete und erweiterte Auflage.

Bd. 71 HANS-PETER MATHYS: *Liebe deinen Nächsten wie dich selbst.* Untersuchungen zum alttestamentlichen Gebot der Nächstenliebe (Lev 19,18). XII–204 Seiten. 1986. 2. verbesserte Auflage 1990.Bd. 125 BENJAMIN SASS / CHRISTOPH UEHLINGER (eds.): *Studies in the Iconography of Northwest Semitic Inscribed Seals.* Proceedings of a symposium held in Fribourg on April 17–20, 1991. 368 pages, 532 illustrations. 1993.

Bd. 131 WALTER BURKERT / FRITZ STOLZ (Hrsg.): *Hymnen der Alten Welt im Kulturvergleich.* 134 Seiten. 1994.

Bd. 132 HANS-PETER MATHYS: *Dichter und Beter.* Theologen aus spätalttestamentlicher Zeit. 392 Seiten. 1994.

Bd. 133 REINHARD G. LEHMANN: *Friedrich Delitzsch und der Babel-Bibel-Streit.* 472 Seiten, 13 Tafeln. 1994.

Bd. 135 OTHMAR KEEL: *Studien zu den Stempelsiegeln aus Palästina/Israel.* Band IV. Mit Registern zu den Bänden I–IV. XII–340 Seiten mit Abbildungen, 24 Seiten Tafeln. 1994.

Bd. 136 HERMANN-JOSEF STIPP: *Das masoretische und alexandrinische Sondergut des Jeremiabuches.* Textgeschichtlicher Rang, Eigenarten, Triebkräfte. VII–196 Seiten. 1994.

Bd. 137 PETER ESCHWEILER: *Bildzauber im alten Ägypten.* Die Verwendung von Bildern und Gegenständen in magischen Handlungen nach den Texten des Mittleren und Neuen Reiches. X–380 Seiten, 28 Seiten Tafeln. 1994.

Bd. 138 CHRISTIAN HERRMANN: *Ägyptische Amulette aus Palästina/Israel.* Mit einem Ausblick auf ihre Rezeption durch das Alte Testament. XXIV–1000 Seiten, 70 Seiten Bildtafeln. 1994.

Bd. 140 IZAK CORNELIUS: *The Iconography of the Canaanite Gods Reshef and Baʿal.* Late Bronze and Iron Age I Periods (c 1500–1000 BCE). XII–326 pages with illustrations, 56 plates. 1994.

Bd. 141 JOACHIM FRIEDRICH QUACK: *Die Lehren des Ani.* Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld. X–344 Seiten, 2 Bildtafeln. 1994.

Bd. 143 KLAUS BIEBERSTEIN: *Josua-Jordan-Jericho.* Archäologie, Geschichte und Theologie der Landnahmeerzählungen Josua 1–6. XII–494 Seiten. 1995.

Bd. 144 CHRISTL MAIER: *Die «fremde Frau» in Proverbien 1–9.* Eine exegetische und sozialgeschichtliche Studie. XII–304 Seiten. 1995.

Bd. 145 HANS ULRICH STEYMANS: *Deuteronomium 28 und die* adê *zur Thronfolgeregelung Asarhaddons.* Segen und Fluch im Alten Orient und in Israel. XII–436 Seiten. 1995.

Bd. 146 FRIEDRICH ABITZ: *Pharao als Gott in den Unterweltsbüchern des Neuen Reiches.* VIII–228 Seiten. 1995.

Bd. 147 GILLES ROULIN: *Le Livre de la Nuit. Une composition égyptienne de l'au-delà.* I[re] partie: traduction et commentaire. XX–420 pages. II[e] partie: copie synoptique. X–169 pages, 21 planches. 1996.

Bd. 148 MANUEL BACHMANN: *Die strukturalistische Artefakt- und Kunstanalyse.* Exposition der Grundlagen anhand der vorderorientalischen, ägyptischen und griechischen Kunst. 88 Seiten mit 40 Abbildungen. 1996.

Bd. 150 ELISABETH STAEHELIN / BERTRAND JAEGER (Hrsg.): *Ägypten-Bilder.* Akten des «Symposions zur Ägypten-Rezeption», Augst bei Basel, vom 9.–11. September 1993. 384 Seiten Text, 108 Seiten mit Abbildungen. 1997.

Bd. 151 DAVID A.WARBURTON: *State and Economy in Ancient Egypt.* Fiscal Vocabulary of the New Kingdom. 392 pages. 1996.

Bd. 152 FRANÇOIS ROSSIER SM: *L'intercession entre les hommes dans la Bible hébraïque.* L'intercession entre les hommes aux origines de l'intercession auprès de Dieu. 408 pages. 1996.

Bd. 153 REINHARD GREGOR KRATZ / THOMAS KRÜGER (Hrsg.): *Rezeption und Auslegung im Alten Testament und in seinem Umfeld.* Ein Symposion aus Anlass des 60. Geburtstags von Odil Hannes Steck. 148 Seiten. 1997.

Bd. 154 ERICH BOSSHARD-NEPUSTIL: *Rezeptionen von Jesaja 1–39 im Zwölfprophetenbuch.* Untersuchungen zur literarischen Verbindung von Prophetenbüchern in babylonischer und persischer Zeit. XIV–534 Seiten. 1997.

Bd. 155 MIRIAM LICHTHEIM: *Moral Values in Ancient Egypt.* 136 pages. 1997.

Bd. 156 ANDREAS WAGNER (Hrsg.): *Studien zur hebräischen Grammatik.* VIII–212 Seiten. 1997.

Bd. 157 OLIVIER ARTUS: *Etudes sur le livre des Nombres.* Récit, Histoire et Loi en Nb 13,1–20,13. X–310 pages. 1997.

Bd. 158 DIETER BÖHLER: *Die heilige Stadt in Esdras α und Esra-Nehemia.* Zwei Konzeptionen der Wiederherstellung Israels. XIV–464 Seiten. 1997.

Bd. 159 WOLFGANG OSWALD: *Israel am Gottesberg.* Eine Untersuchung zur Literargeschichte der vorderen Sinaiperikope Ex 19–24 und deren historischem Hintergrund. X–300 Seiten. 1998.

Bd. 160/1 JOSEF BAUER / ROBERT K. ENGLUND / MANFRED KREBERNIK: *Mesopotamien: Späturuk-Zeit und Frühdynastische Zeit.* Annäherungen 1. Herausgegeben von Pascal Attinger und Markus Wäfler. 640 Seiten. 1998.

Bd. 160/3 WALTHER SALLABERGER / AAGE WESTENHOLZ: *Mesopotamien: Akkade-Zeit und Ur III-Zeit.* Annäherungen 3. Herausgegeben von Pascal Attinger und Markus Wäfler. 424 Seiten. 1999.

Bd. 161 MONIKA BERNETT / OTHMAR KEEL: *Mond, Stier und Kult am Stadttor.* Die Stele von Betsaida (et-Tell). 175 Seiten mit 121 Abbildungen. 1998.

Bd. 162 ANGELIKA BERLEJUNG: *Die Theologie der Bilder.* Herstellung und Einweihung von Kultbildern in Mesopotamien und die alttestamentliche Bilderpolemik. 1998. XII–560 Seiten. 1998.

Bd. 163 SOPHIA K. BIETENHARD: *Des Königs General.* Die Heerführertraditionen in der vorstaatlichen und frühen staatlichen Zeit und die Joabgestalt in 2 Sam 2–20; 1 Kön 1–2. 388 Seiten. 1998.

Bd. 164 JOACHIM BRAUN: *Die Musikkultur Altisraels/Palästinas.* Studien zu archäologischen, schriftlichen und vergleichenden Quellen. XII–372 Seiten, 288 Abbildungen. 1999.

Bd. 165 SOPHIE LAFONT: *Femmes, Droit et Justice dans l'Antiquité orientale.* Contribution à l'étude du droit pénal au Proche-Orient ancien. XVI–576 pages. 1999.

Bd. 166 ESTHER FLUCKIGER-HAWKER: *Urnamma of Ur in Sumerian Literary Tradition.* XVIII–426 pages, 25 plates. 1999.

Bd. 167 JUTTA BOLLWEG: *Vorderasiatische Wagentypen.* Im Spiegel der Terracottaplastik bis zur Altbabylonischen Zeit. 160 Seiten und 68 Seiten Abbildungen. 1999.

Bd. 168 MARTIN ROSE: *Rien de nouveau.* Nouvelles approches du livre de Qohéleth. Avec une bibliographie (1988–1998) élaborée par Béatrice Perregaux Allisson. 648 pages. 1999.

Bd. 169 MARTIN KLINGBEIL: *Yahweh Fighting from Heaven.* God as Warrior and as God of Heaven in the Hebrew Psalter and Ancient Near Eastern Iconography. XII–374 pages. 1999.

Bd. 170 BERND ULRICH SCHIPPER: *Israel und Ägypten in der Königszeit.* Die kulturellen Kontakte von Salomo bis zum Fall Jerusalems. 344 Seiten und 24 Seiten Abbildungen. 1999.

Bd. 171 JEAN-DANIEL MACCHI: *Israël et ses tribus selon Genèse 49.* 408 pages. 1999.

Bd. 172 ADRIAN SCHENKER: *Recht und Kult im Alten Testament.* Achtzehn Studien. 232 Seiten. 2000.

Bd. 173 GABRIELE THEUER: *Der Mondgott in den Religionen Syrien-Palästinas.* Unter besonderer Berücksichtigung von KTU 1.24. XVI–658 Seiten und 11 Seiten Abbildungen. 2000.

Bd. 174 CATHIE SPIESER: *Les noms du Pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire.* XII–304 pages et 108 pages d'illustrations. 2000.

Bd. 175 CHRISTOPH UEHLINGER (ed.): *Images as media* – Sources for the cultural history of the Near East and the Eastern Mediterranean (Ist millennium BCE). Proceedings of an international symposium held in Fribourg on November 25-29, 1997. XXXII–424 pages with 178 figures, 60 plates. 2000.

Bd. 176 ALBERT DE PURY/THOMAS RÖMER (Hrsg.): *Die sogenannte Thronfolgegeschichte Davids.* Neue Einsichten und Anfragen. 212 Seiten. 2000.

Bd. 177 JÜRG EGGLER: *Influences and Traditions Underlying the Vision of Daniel 7:2-14.* The Research History from the End of the 19th Century to the Present. VIII-156 pages. 2000.

Bd. 178 OTHMAR KEEL / URS STAUB: *Hellenismus und Judentum.* Vier Studien zu Daniel 7 und zur Religionsnot unter Antiochus IV. XII–164 Seiten. 2000.

Bd. 179 YOHANAN GOLDMAN / CHRISTOPH UEHLINGER (éds.): *La double transmission du texte biblique.* Etudes d'histoire du texte offertes en hommage à Adrian Schenker. VI–130 pages. 2001.

Bd. 180 UTA ZWINGENBERGER: *Dorfkultur der frühen Eisenzeit in Mittelpalästina.* XX–612 Seiten. 2001.

Bd. 181 HUBERT TITA: *Gelübde als Bekenntnis.* Eine Studie zu den Gelübden im Alten Testament. XVI–272 Seiten. 2001.

Bd. 182 KATE BOSSE-GRIFFITHS: *Amarna Studies, and other selected papers.* Edited by J. Gwyn Griffiths. 264 pages. 2001.

Bd. 183 TITUS REINMUTH: *Der Bericht Nehemias.* Zur literarischen Eigenart, traditionsgeschichtlichen Prägung und innerbiblischen Rezeption des Ich-Berichts Nehemias. XIV–402 Seiten. 2002.

Bd. 184 CHRISTIAN HERRMANN: *Ägyptische Amulette aus Palästina/Israel II.* XII–188 Seiten und 36 Seiten Abbildungen. 2002.

Bd. 185 SILKE ROTH: *Gebieterin aller Länder.* Die Rolle der königlichen Frauen in der fiktiven und realen Aussenpolitik des ägyptischen Neuen Reiches. XII–184 Seiten. 2002.

Bd. 186 ULRICH HÜBNER / ERNST AXEL KNAUF (Hrsg.): *Kein Land für sich allein.* Studien zum Kulturkontakt in Kanaan, Israel/Palästina und Ebirnâri. Für Manfred Weippert zum 65. Geburtstag. VIII–352 Seiten. 2002.

Bd. 187 PETER RIEDE: *Im Spiegel der Tiere.* Studien zum Verhältnis von Mensch und Tier im alten Israel. 392 Seiten, 34 Abbildungen. 2002.

Bd. 188 ANNETTE SCHELLENBERG: *Erkenntnis als Problem.* Qohelet und die alttestamentliche Diskussion um das menschliche Erkennen. XII–348 Seiten. 2002.

Bd. 189 GEORG MEURER: *Die Feinde des Königs in den Pyramidentexten.* VIII–442 Seiten. 2002.

Bd. 190 MARIE MAUSSION: *Le mal, le bien et le jugement de Dieu dans le livre de Qohélet.* VIII–216 pages. 2003.

Bd. 191 MARKUS WITTE / STEFAN ALKIER (Hrsg.): *Die Griechen und der Vordere Orient.* Beiträge zum Kultur- und Religionskontakt zwischen Griechenland und dem Vorderen Orient im 1. Jahrtausend v. Chr. X–150 Seiten. 2003.

Bd. 192 KLAUS KOENEN: *Bethel.* Geschichte, Kult und Theologie. X–270 Seiten. 2003.

Bd. 193 FRIEDRICH JUNGE: *Die Lehre Ptahhoteps und die Tugenden der ägyptischen Welt.* 304 Seiten. 2003.

Bd. 194 JEAN-FRANÇOIS LEFEBVRE: *Le jubilé biblique.* Lv 25 – exégèse et théologie. XII–460 pages. 2003.

Bd. 195 WOLFGANG WETTENGEL: *Die Erzählung von den beiden Brüdern.* Der Papyrus d'Orbiney und die Königsideologie der Ramessiden. VI–314 Seiten. 2003.

Bd. 196 ANDREAS VONACH / GEORG FISCHER (Hrsg.): *Horizonte biblischer Texte.* Festschrift für Josef M. Oesch zum 60. Geburtstag. XII-328 Seiten. 2003.

Bd. 197 BARBARA NEVLING PORTER: *Trees, Kings, and Politics.* XVI-124 pages. 2003.

Bd. 198 JOHN COLEMAN DARNELL: *The Enigmatic Netherworld Books of the Solar-Osirian Unity.* Cryptographic Compositions in the Tombs of Tutankhamun, Ramesses VI, and Ramesses IX. 712 pages. 2004.

Bd. 199 ADRIAN SCHENKER: *Älteste Textgeschichte der Königsbücher.* Die hebräische Vorlage der ursprünglichen Septuaginta als älteste Textform der Königsbücher. 224 Seiten. 2004.

Bd. 200 HILDI KEEL-LEU / BEATRICE TEISSIER: *Die vorderasiatischen Rollsiegel der Sammlungen «Bibel+Orient» der Universität Freiburg Schweiz / The Ancient Near Eastern Cylinder Seals of the Collections «Bible+Orient» of the University of Fribourg.* XXII–412 Seiten, 70 Tafeln. 2004.

Bd. 201 STEFAN ALKIER / MARKUS WITTE (Hrsg.): *Die Griechen und das antike Israel.* Interdisziplinäre Studien zur Religions- und Kulturgeschichte des Heiligen Landes. VIII–216 Seiten. 2004.

Bd. 202 ZEINAB SAYED MOHAMED: *Festvorbereitungen.* Die administrativen und ökonomischen Grundlagen altägyptischer Feste. XVI–200 Seiten. 2004.

Bd. 203 VÉRONIQUE DASEN: *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité.* Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre – 1er décembre 2001. 432 pages. 2004.

Bd. 204 IZAK CORNELIUS: *The Many Faces of the Goddess.* The Iconography of the Syro-Palestinian Goddesses Anat, Astarte, Qedeshet, and Asherah ca. 1500-1000 BCE. 208 pages, 108 plates. 2004.

Bd. 205 LUDWIG D. MORENZ: *Bild-Buchstaben und symbolische Zeichen.* Die Heraus*bild*ung der Schrift in der hohen Kultur Altägyptens. XXII-390 Seiten. 2004.

Weitere Informationen zur Reihe OBO: www.unifr.ch/bif/obo/obo.html

ACADEMIC PRESS FRIBOURG

ORBIS BIBLICUS ET ORIENTALIS, SERIES ARCHAEOLOGICA

Bd. 1 JACQUES BRIEND / JEAN-BAPTISTE HUMBERT (éds.): *Tell Keisan (1971–1976), une cité phénicienne en Galilée.* 392 pages, 142 planches. 1980.

Bd. 2 BERTRAND JAEGER: *Essai de classification et datation des scarabées Menkhéperrê.* 455 pages avec 1007 illustrations, 26 planches avec 443 figures. 1982.

Bd. 3 RAPHAEL GIVEON: *Egyptian Scarabs from Western Asia from the Collections of the British Museum.* 202 pages, 457 figures. 1985.

Bd. 4 SEYYARE EICHLER / MARKUS WÄFLER: *Tall al-Ḥamīdīya 1.* Vorbericht 1984. 360 Seiten, 104 Tafeln, 4 Seiten Illustrationen, 4 Faltpläne, 1 vierfarbige Tafel. 1985.

Bd. 5 CLAUDIA MÜLLER-WINKLER: *Die ägyptischen Objekt-Amulette.* Mit Publikation der Sammlung des Biblischen Instituts der Universität Freiburg Schweiz, ehemals Sammlung Fouad S. Matouk. 590 Seiten, 40 Tafeln. 1987.

Bd. 6 SEYYARE EICHLER / MARKUS WÄFLER / DAVID WARBURTON: *Tall al-Ḥamīdīya 2.* Symposium Recent Excavations in the Upper Khabur Region. 492 Seiten, 20 Seiten Illustrationen, 2 Falttafeln, 1 vierfarbige Tafel. 1990.

Bd. 7 HERMANN A. SCHLÖGL / ANDREAS BRODBECK: *Ägyptische Totenfiguren aus öffentlichen und privaten Sammlungen der Schweiz.* 356 Seiten mit 1041 Photos. 1990.

Bd. 8 DONALD M. MATTHEWS: *Principles of composition in Near Eastern glyptic of the later second millennium B.C.* 176 pages, 39 pages with drawings, 14 plates. 1990.

Bd. 9 CLAUDE DOUMET: *Sceaux et cylindres orientaux: la collection Chiha.* Préface de Pierre Amiet. 220 pages, 24 pages d'illustrations. 1992.

Bd. 10 OTHMAR KEEL: *Corpus der Stempelsiegel-Amulette aus Palästina/Israel.* Von den Anfängen bis zur Perserzeit. Einleitung. 376 Seiten mit 603 Abbildungen im Text. 1995.

Bd. 11 BEATRICE TEISSIER: *Egyptian Iconography on Syro-Palestinian Cylinder Seals of the Middle Bronze Age.* XII–224 pages with numerous illustrations, 5 plates. 1996.

Bd. 12 ANDRÉ B. WIESE: *Die Anfänge der ägyptischen Stempelsiegel-Amulette.* Eine typologische und religionsgeschichtliche Untersuchung zu den «Knopfsiegeln» und verwandten Objekten der 6. bis frühen 12. Dynastie. XXII–366 Seiten mit 1426 Abbildungen. 1996.

Bd. 13 OTHMAR KEEL: *Corpus der Stempelsiegel-Amulette aus Palästina/Israel.* Von den Anfängen bis zur Perserzeit. Katalog Band I. Von Tell Abu Farağ bis 'Atlit. VIII–808 Seiten mit 375 Phototafeln. 1997.

Bd. 14 PIERRE AMIET / JACQUES BRIEND / LILIANE COURTOIS / JEAN-BERNARD DUMORTIER: *Tell el Far'ah.* Histoire, glyptique et céramologie. 100 pages. 1996.

Bd. 15 DONALD M. MATTHEWS: *The Early Glyptic of Tell Brak.* Cylinder Seals of Third Millennium Syria. XIV–312 pages, 59 plates. 1997.

Bd. 16 SHUA AMORAI-STARK: *Wolfe Family Collection of Near Eastern Prehistoric Stamp Seals.* 216 pages. 1998.

Bd. 17 OLEG BERLEV / SVETLANA HODJASH: *Catalogue of the Monuments of Ancient Egypt.* From the Museums of the Russian Federation, Ukraine, Bielorussia, Caucasus, Middle Asia and the Baltic States. XIV–336 pages, 208 plates. 1998.

Bd. 18 ASTRID NUNN: *Der figürliche Motivschatz Phöniziens, Syriens und Transjordaniens vom 6. bis zum 4. Jahrhundert v. Chr.* 280 Seiten und 92 Seiten Illustrationen. 2000.

Bd. 19 ANDREA M. BIGNASCA: *I kernoi circolari in Oriente e in Occidente.* Strumenti di culto e immagini cosmiche. XII–328 Seiten, Tafeln und Karten inbegriffen. 2000.

Bd. 20 DOMINIQUE BEYER: *Emar IV. Les sceaux. Mission archéologique de Meskéné–Emar. Recherches au pays d'Aštata.* XXII–496 pages, 66 Planches. 2001.

Bd. 21 MARKUS WÄFLER: *Tall al-Ḥamīdīya 3.* Zur historischen Geographie von Idamaraṣ zur Zeit der Archive von Mari$_{(2)}$ und Šubat-enlil/Šeḫnā. Mit Beiträgen von Jimmy Brignoni und Henning Paul. 304 Seiten. 14 Karten. 2001.

Bd. 22 CHRISTIAN HERRMANN: *Die Ägyptischen Amulette der Sammlungen BIBEL+ORIENT der Universität Freiburg Schweiz.* X–204 Seiten, 126 Seiten Tafeln inbegriffen. 2003.

Bd. 23 MARKUS WÄFLER: *Tall al-Ḥamīdīya 4.* Vorbericht 1988-2001. 272 Seiten. 20 Pläne. 2004.

ACADEMIC PRESS FRIBOURG

Zum vorliegenden Buch

Das Buch «Mesopotamien: Die altbabylonische Zeit» setzt die Reihe über ausgewählte, abgegrenzte Abschnitte der Keilschriftkulturen fort, nachdem die ersten beiden Bände (OBO 160/1 und 3, 1998 und 1999) das III. Jahrtausend in Mesopotamien abgedeckt haben. Im Teil zur altbabylonischen Zeit bieten drei angesehene Assyriologen, Dominique Charpin, Dietz Otto Edzard und Marten Stol, eine umfassende Synthese jahrzehntelanger Forschungen, die dem ferner Stehenden eine kompetente Einführung in das Thema und dem Fachmann eine aktuelle und weiterführende Darstellung bieten.
Dominique Charpin verdanken wir die «Histoire politique du Proche-Orient amorrite (2002–1595) (S. 23–482). Eine Einleitung zu Raum und Zeitrahmen und einer Bewertung der Quellen führt in die eigentliche Darstellung der politischen Geschichte ein, die vom Ende der III. Dynastie von Ur bis ans Ende der I. Dynastie von Babylon führt. Eingefügt ist ein Exkurs über das politische Leben um 1765 zu den Aufgaben und dem Umfeld des Königs. Synchronistische Tabellen im Text, eine Übersicht über die wichtigsten Dynastien, ein «Who's who» der Könige der amurritischen Periode und eine Landkarte erleichtern den Zugang ebenso wie die ausführliche, thematisch gegliederte Bibliographie zu den Quellen altbabylonischer Geschichte.
Dietz Otto Edzard behandelt die «Altbabylonische Literatur und Religion» (S. 483–640). Der Überblick über die literarischen Genres wird durch zahlreiche Exkurse, Bearbeitungen literarischer Texte, begleitet. Abgesehen von der im engeren Sinne «schönen Literatur» werden auch Omina, Rechtscodizes und Königsinschriften behandelt. Bemerkungen zum Übersetzen und Edieren stehen am Ende dieses Abschnitts. Die Religion führt vom Pantheon über Aspekte des Kults bis zu Tod und Totenwelt, Kult und Spass.
Marten Stol fasst in «Wirtschaft und Gesellschaft in altbabylonischer Zeit» (S. 641–976) seine Forschungsarbeit zu diesem Themenbereich zusammen. Neben konzisen Darstellungen finden sich hier die Diskussion zentraler Thesen und für bisher vernachlässigte Themen umfassende Sammlungen und Diskussion einschlägiger Belege. Der Bogen spannt sich von Bevölkerung, Recht, Stadt, Haus, Familie, Diensten und Steuer zu Armee und Landwirtschaft; behandelt werden auch zentrale Aspekten der Wirtschaft wie Handel, Silber, Sklaven, Palastgeschäft.
Abkürzungsverzeichnis und Indices zu Namen, Wörtern und Texten (S. 977–1027) beschließen das Werk.

Summary

The present book «Mesopotamien: Die altbabylonische Zeit» continues a series of reference works on selected periods of cuneiform cultures, which has been opened with two volumes on the third millennium in Mesopotamia (OBO 160/1 and 3, 1998 and 1999). This part on the Old Babylonian period is authored by three renowned assyriologists, Dominique Charpin, Dietz Otto Edzard and Marten Stol, who have offered a substantial synthesis of their years long research. In this way colleagues of neighbouring areas are offered a competent introduction into the subject and the specialist will find an up-to-date and authorative presentation of the Old Babylonian period.

Dominique Charpin offers a political history of the Near East in Old Babylonian times, the Amorite period (pp. 23–482). An introduction on space and time and an evaluation of the sources lead to the presentation of the political history from the end of the Third Dynasty of Ur to the end of the First Dynasty of Babylon (2002–1595). An excursus paints the picture of political life around 1765, dealing with the role of the Old Babylonian king, his family and court, and his obligations. This part features synchronistic tables and a map, an overview of the principal dynasties, a «Who's who» of kings, and an exhaustive bibliography on sources pertaining to Old Babylonian history.

Dietz Otto Edzard deals with Old Babylonian literature and religion (pp. 483–640). His overview on the various literary genres is illustrated by numerous citations from literary texts. Besides the *belles letters* the chapter deals with omens, law codes and royal inscriptions. It closes with remarks on translating and editing literary texts. The section on religion deals with the Mesopotamian pantheon, aspects of the cult, and, finally, death and netherworld, cult and fun.

Marten Stol summarizes in his part on the economy and society of the Old Babylonian period (pp. 641–976) his life-long research in this field. Besides concise presentations the reader will find a discussion of central theories and for many aspects exhausting collections and presentations of pertinent references. The topics include the population, law, city, house and family, service and taxes, army, agriculture and central aspects of the economy like trade, silver, slaves, or the *Palastgeschäft*.

A list of abbreviations and indices of names, words and texts (pp. 977–1027) conclude the book.